TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1891.
41068

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME XI. — 1er JUILLET 1851.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41068

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

1851
6
Table

LA COUR D'URBIN.

Memoirs of the dukes of Urbino, by James Dennistoun; 3 vol. Londres, Longman, 1851.

L'art italien aux xve et xvie siècles a été l'objet de tant d'études et de travaux successifs, qu'il semble à peu près impossible d'ajouter quelque chose à la somme des renseignemens que l'on possède. Ce n'est cependant qu'en l'envisageant dans son ensemble que l'on peut croire ce sujet épuisé, et si les points essentiels en ont été suffisamment éclaircis, quelques-unes de ses particularités les plus curieuses demeurent encore assez obscures. Ainsi l'on n'a jamais nettement attribué aux souverains des petits états de l'Italie la part qui leur revient dans les progrès accomplis à l'époque de la renaissance. Les histoires générales n'assignent point de place parmi les promoteurs de cette grande révolution intellectuelle aux Malatesta de Rimini, aux Gonzague de Mantoue, aux Montefeltro d'Urbin, et les noms de ces hommes qui favorisèrent de tout leur pouvoir le développement des arts figurent presque uniquement dans l'exposé des ligues politiques ou dans le récit des guerres contemporaines. En parcourant les biographies des poètes et des peintres, on les trouve, il est vrai, cités avec honneur, mais de loin en loin et sans qu'on s'y arrête, tandis que les Médicis sont glorifiés à chaque page et paraissent seuls mériter l'attention. Certes, la famille à laquelle appartiennent Côme, Laurent et Léon X est plus illustre

qu'aucune autre; il n'en est pas qui ait plus puissamment dirigé la marche de la civilisation moderne en Italie : si heureux toutefois qu'aient été ses efforts, il ne faut pas y voir une impulsion isolée, et l'on serait aussi peu autorisé à réclamer pour les Médicis le monopole du goût et des encouragemens efficaces qu'à leur refuser le premier rang parmi les protecteurs des arts. A leur suite, sinon à côté d'eux, il est juste de placer plusieurs seigneurs des états voisins de la Toscane, et les princes des deux dynasties qui régnèrent sur le duché d'Urbin sont peut-être ceux qui présentent le plus de titres et les droits les mieux établis.

Au milieu des troubles auxquels l'Italie fut livrée depuis le XVe siècle jusqu'au XVIIe, troubles qu'ils ne suscitèrent jamais, dont ils furent quelquefois les modérateurs et souvent les victimes, les ducs d'Urbin se transmirent, comme une tradition héréditaire, l'amour des lettres, des sciences et de tous les travaux de l'esprit. Quelques-uns d'entr'eux ajoutèrent à ces nobles inclinations la gloire militaire : tous gouvernèrent leur peuple avec sagesse et loyauté. Cependant, malgré tant de souvenirs honorables attachés à leurs noms, les ducs d'Urbin n'avaient pas trouvé d'historien. Même dans leur pays, il ne s'était rencontré que quelques biographes, et les travaux, très recommandables d'ailleurs, de Muzio, de Leoni, de Baldi, ne nous font guère connaître que quelques pages de l'histoire des maisons de Montefeltro et della Rovere. Il appartenait à un écrivain étranger de nous la donner complète. A force de soins et de recherches patientes, M. Dennistoun a réussi à rassembler les documens épars dans une multitude de livres ou dans des manuscrits ignorés, et il en a composé, sous le titre modeste de *Mémoires*, une véritable histoire des ducs d'Urbin.

Bien que les événemens politiques auxquels ces princes se trouvèrent mêlés aient surtout préoccupé M. Dennistoun et constituent le fond même de son livre, les détails relatifs à des événemens d'un autre ordre y tiennent encore assez de place pour mettre en relief sous tous ses aspects l'influence exercée sur l'Italie par les cours d'Urbin et de Pesaro. M. Dennistoun a donc fort élargi une voie à peine frayée par ses prédécesseurs. Si nous évitons de l'y suivre pas à pas en la parcourant à notre tour, si nous insistons sur plusieurs points qu'il a voulu seulement reconnaître, c'est que nous nous proposons de ne juger dans l'histoire des ducs d'Urbin que les faits où les arts et les lettres se trouvent directement intéressés; nous ne ferons qu'analyser les autres sans prétendre les examiner tous, et seulement pour rendre intelligibles certaines circonstances qui se rattachent à la vie ou aux travaux des écrivains et des artistes. S'il s'agissait des Médicis, un pareil procédé ne serait pas de mise. Les moyens dont ils usèrent pour établir leur domination, leurs intrigues pour l'étendre ou la consolider, tout, jusqu'aux guerres qu'ils entreprirent, est si intimement lié à leur action sur l'art italien, qu'il semble impossible de séparer leur rôle de Mé-

cènes de leur existence politique. Les excès de malheur et de crime auxquels la fatalité les condamne, ces horribles tragédies de famille qui s'accomplissent au fond de leur palais, jettent d'ailleurs sur le règne des descendans de Côme un éclat sinistre, un reflet de la destinée des Atrides. La physionomie des ducs d'Urbin, beaucoup moins imposante sans doute, a plus d'unité, de sérénité et de charme. Aucun de ces princes ne fut, à proprement parler, un grand homme; mais il n'en est pas un qui n'ait aimé sincèrement le bien, et leur gloire plus humble est pure de ce mélange de vices qui souille la gloire des Médicis. Dans le domaine des arts, bien d'autres points de dissemblance se révèlent entre les deux familles. L'une disposait de ressources immenses, et son opulente protection n'avait qu'à seconder le développement du génie sur un sol favorisé où il germait de lui-même; l'autre eut d'abord tout à créer, et, avec une autorité et des richesses infiniment plus restreintes, elle parvint à faire d'un peuple à demi barbare une colonie d'artistes et d'érudits. Les goûts raffinés des ducs d'Urbin donnent à cette race d'amateurs et de bibliophiles couronnés, pour ainsi dire, un caractère d'autant plus digne d'étude qu'il se retrouve tout entier dans les œuvres écloses sous leur douce influence. Rarement ces œuvres portent l'empreinte de la force et de la grandeur; mais, depuis les écrits de Bembo et de Castiglione jusqu'aux poésies de Guarini, elles respirent la grace et l'exquise élégance. Veut-on de plus illustres exemples? Deux noms résument la diversité des tendances qui régnèrent à Florence et à Urbin. Les impérieuses créations de Michel-Ange ne sont pas sans analogie avec l'absolutisme et la fierté des Médicis; la perfection harmonieuse de Raphaël rappelle au contraire la puissance bienfaisante et l'éclectisme savant des princes de Montefeltro.

Il serait d'ailleurs assez difficile de cheminer sur les traces de M. Dennistoun dans la voie pleinement historique où il s'est engagé. Il lui arrive plus d'une fois de perdre de vue le but qu'il s'est proposé en y entrant; de peur de rien omettre, il se laisse distraire par les objets environnans et se détourne volontiers pour les regarder de près et les décrire. Ces digressions fréquentes embarrassent le récit et jettent quelque confusion dans la classification des faits. Ainsi la conjuration des Pazzi, le sac de Rome par les troupes impériales, semblent trop complaisamment racontés. De tels événemens ne pouvaient assurément être passés sous silence; mais ne suffisait-il pas d'en indiquer la corrélation avec les phases diverses de l'histoire des ducs d'Urbin? Ailleurs, au milieu de l'énumération des peintres d'Urbin, une longue page est consacrée à fra Angelico da Fiesole, qui ne se rattache à ces artistes que par sa liaison avec l'un d'entre eux, liaison fort passagère du reste, et qu'il était tout au plus nécessaire de rappeler incidemment. Il n'est pas inutile d'ajouter que M. Dennistoun possède deux tableaux

de fra Angelico, et que peut-être il n'aura pu résister à la tentation de nous l'apprendre, quitte à nous dérouter un peu. De là aussi la surprise qu'on éprouve en voyant les estampes qui ornent ces volumes. A côté des portraits de personnages de la cour d'Urbin figurent deux compositions tout-à-fait étrangères à la matière de l'ouvrage, et qui appartiennent à l'école florentine. Je me trompe, l'une de ces compositions attribuées à fra Angelico serait, si la gravure est fidèle, d'une authenticité au moins douteuse : elle a toute l'apparence d'une production de l'école d'Ombrie; il serait donc possible que, malgré la signature qu'elle porte, et contre le vœu de l'auteur des *Mémoires,* elle fût ici beaucoup moins déplacée qu'il ne semble au premier abord. On aurait mauvaise grace à pousser plus loin les critiques et à faire ressortir les imperfections d'un livre qui n'a que le tort d'être trop rempli. M. Dennistoun est allé de lui-même au-devant des reproches. En livrant au public le résultat de ses très estimables travaux, il ne prétend fournir que des renseignemens. Il n'a tracé, dit-il, qu'*une esquisse* (*a sketch having no pretensions to a history*); mais il lui serait facile de convertir cette esquisse en tableau, et d'ajouter, par le sacrifice de quelques accessoires, au relief et à l'éclat des morceaux essentiels.

Ces réserves une fois faites, il n'y a plus qu'à louer l'exactitude scrupuleuse avec laquelle M. Dennistoun a présenté les événemens et l'esprit de justice qui lui a dicté ses opinions sur les hommes. Il n'exagère pas plus l'importance de ses héros qu'il ne cherche à atténuer les vices de quelques personnages voués à l'infamie. Exempt de cette manie de réhabilitation qui, de notre temps, a inspiré plus d'un écrit coupable où le crime est expliqué par les nécessités politiques et absous en quelque sorte en considération de son énormité même, il ne rajeunit pas par des louanges paradoxales les figures vieillies sous les stigmates de l'histoire. César Borgia n'est à ses yeux rien de plus qu'un franc scélérat, et les faits prouvent assez qu'en jugeant ainsi le fils d'Alexandre VI, on ne court pas le risque de méconnaître un grand homme. La lâcheté de Laurent II de Médicis, l'immoralité de l'Arétin, la félonie du connétable de Bourbon, sont flétries comme elles méritent de l'être. En un mot, l'historien des ducs d'Urbin montre le bien et le mal là où ils se trouvent, et où, tout compte fait, la postérité a eu raison de les voir. Il n'écrit pas pour contredire l'opinion, il écrit surtout pour achever de l'instruire, et ce rôle de simple narrateur semble aujourd'hui si peu recherché, qu'il y a lieu de féliciter M. Dennistoun d'y avoir borné son ambition.

I. — DUCS DE LA MAISON DE MONTEFELTRO.

Le duché d'Urbin, formé d'une partie de l'ancienne Ombrie, comprenait à peu près le territoire qui s'étend de la mer Adriatique à la

Toscane et de la Marche d'Ancône à Rimini. La maison de Montefeltro, qui régna la première sur ce petit état, tirait son origine des comtes de Carpegna, devenus, vers le milieu du XIIe siècle, comtes de Montefeltro. Dans le siècle suivant, les comtes de Montefeltro ajoutèrent à ce titre celui de comtes d'Urbin, et l'un d'eux, le comte Guido, fut au nombre des plus célèbres guerriers de son époque. Chef du parti gibelin en Romagne, il avait acquis au dehors une si grande réputation militaire, que les Pisans s'adressèrent à lui pour repousser les Guelfes de Florence et de Lucques, et n'hésitèrent pas à le déclarer seigneur de leur ville, afin de s'assurer sa protection. Guido exerça trois ans cette autorité souveraine, et l'on a conjecturé quelquefois qu'Ugolin subit son terrible supplice pendant la durée de sa *seigneurie*. Cependant ni Villani, ni Dante ne mêlent le nom du comte de Montefeltro à ceux des persécuteurs d'Ugolin, et le silence du poète est surtout significatif : on ne saurait l'attribuer à un excès d'indulgence. Puisqu'un chant tout entier de *l'Enfer* consacre la mémoire des forfaits de Guido, il est permis de supposer, en n'y voyant pas figurer celui-là, que le comte n'y eut point de part, et l'on a bien assez, en ce qui le regarde, des accusations formelles, sans y joindre par surcroît les soupçons.

Après la paix que ses exploits avaient value aux Pisans, Guido, de retour à Urbin, s'était réconcilié avec le pape. Deux fois excommunié, il avait fini par se montrer fils soumis de l'église, et, de peur de rechute, il s'était retiré dans le couvent de franciscains récemment fondé à Assise. Il y faisait pénitence de sa vie passée, lorsque Boniface VIII envoya ses troupes assiéger Palestrine. Pour réduire une place aussi forte, le pape avait besoin des conseils d'un homme expérimenté. Il vint trouver le vieux moine de Montefeltro, et, tout en sollicitant le secours de ses lumières, il commença par lui accorder l'absolution de ce retour vers les pensées mondaines, mesure prudente, et qui leva si bien les scrupules de Guido, qu'au lieu d'un moyen stratégique il en indiqua deux : l'assaut pendant la nuit, ou, ce qui lui semblait plus sûr, les promesses frauduleuses. Des deux avis, Boniface préféra le second. Palestrine se rendit sur la foi de conventions que le pape se garda bien de respecter, et Guido put s'applaudir d'un succès qu'il avait préparé du fond de son cloître; mais, dix ans plus tard, Dante immortalisait le crime et les complices, maudissant à la fois « le prince des nouveaux pharisiens » et ce fils de saint François, qui avait, « comme le renard, pratiqué toutes les ruses et connu toutes les voies couvertes. »

Pendant plus de cent années, l'histoire des descendans de Guido n'offre qu'une succession de troubles et de luttes tantôt avec les légats des papes, tantôt avec les seigneurs de Rimini. Dépossédés de leurs fiefs, les comtes de Montefeltro ne les recouvrent qu'à la fin du XIVe siècle. Enfin, vers 1443, le comte Odd'Antonio reçoit du saint-siége le titre de duc d'Urbin. Ce prince, qui ne signala sa courte vie que par des dé-

bauches et des cruautés monstrueuses (1), périt assassiné dans son palais, et le peuple d'Urbin appela d'une voix unanime Frédéric, fils naturel du dernier comte, à occuper le trône que la mort d'Odd'Antonio laissait vacant. C'est à partir de ce moment que commence la gloire de la dynastie des Montefeltro, et qu'une ère de civilisation et de progrès s'ouvre pour le duché d'Urbin.

Lorsque Frédéric succéda à son frère, il n'avait encore que vingt-deux ans, et déjà il s'était distingué par plus d'une action d'éclat dans les guerres, presque continuelles alors, entre les papes et les vassaux de l'église. Ses goûts studieux l'avaient d'autre part mis en relation avec les savans italiens les plus renommés, et l'un de ceux-ci, Victorin de Feltre, qui tenait à Mantoue une école célèbre, avait compté le jeune prince parmi ses auditeurs les plus assidus. L'éducation publique venait d'être mise à la mode en Italie, grace aux efforts du marquis de Mantoue. Il arrivait souvent que les fils des nobles et les enfans du peuple se rencontrassent sur les mêmes bancs; mais il n'en allait pas ainsi de l'éducation des princes. Ce fut une nouveauté que de voir Frédéric, issu d'une race souveraine et déjà parvenu à l'âge d'homme, suivre en simple écolier les leçons d'un *grammairien*, comme on disait alors assez improprement. Il s'agissait en effet, dans ces cours, de bien autre chose que de grammaire : la théologie, la dialectique, la politique même, servaient de texte aux dissertations des professeurs aussi communément que la science des langues; et, pour ce qui est de Victorin, Tiraboschi, en parlant de lui, s'étonne qu'il se soit rencontré, dans un siècle encore grossier, un philosophe si clairvoyant, un moraliste si profond. Victorin d'ailleurs ne se bornait pas à exposer des théories : il entretenait à ses frais les enfans dont les familles étaient pauvres, et consacrait au soulagement de toutes les infortunes le gain qu'il tirait de ses travaux. Il exerça sur Frédéric la double autorité des enseignemens et de l'exemple, et, comme il vécut jusqu'en 1447, on peut supposer qu'il ne fut pas étranger aux premiers actes du règne de son ancien élève. Peut-être les mesures de justice que prit Frédéric à son avénement lui furent-elles inspirées par les conseils de cet homme de bien.

Sous le règne du disciple de Victorin, le pays d'Urbin se trouva pour la première fois soumis à une administration régulière; les attributions des magistrats furent définies et respectées, les impôts équitablement répartis. Il y avait loin de ce gouvernement paternel au régime d'exactions pratiqué par les légats et les anciens comtes. Aussi ces progrès alarmèrent-ils les seigneurs des états environnans. Un

(1) Un exemple suffira : un des pages d'Odd'Antonio ayant oublié d'apporter de la lumière à heure dite, le duc, pour que le fait ne se renouvelât pas, fit enduire de poix et brûler le corps du coupable, — le tout sous les yeux de la cour et dans la salle même où il s'était mis à table pour souper.

homme d'humeur fort opposée à toute réforme libérale, Sigismond Malatesta, se chargea de défendre la cause commune et de couper court aux dangers de la contagion. Dans cette pensée, et un peu aussi dans celle de s'emparer des possessions de son voisin, il organisa contre Frédéric une conspiration qui fut découverte à propos. N'ayant pu réussir à faire assassiner ce prince, il essaya d'un autre moyen pour se débarrasser de lui, et, sans perdre de temps à chercher des prétextes, il lui déclara la guerre : guerre longue et acharnée, féconde en alternatives de toute espèce, au bout desquelles Malatesta fut obligé de rendre les places dont il s'était emparé et de souscrire à une paix honteuse. Sa mort donna lieu à de graves contestations, et sa succession fut vivement disputée. Pour tout autre que Frédéric, l'occasion eût été belle de se venger sur la famille d'un ennemi de tous les maux passés, et de trancher la difficulté survenue entre les seigneurs de Rimini et le saint-siége par l'occupation à son profit du territoire en litige; mais il ne se laissa pas aller à la tentation, et ce fut au contraire grace à son entremise que la souveraineté des Malatesta fut rétablie sur Rimini. Un tel acte de générosité n'était pas dans les mœurs des hommes de ce siècle, et les Médicis entre autres n'avaient pas coutume de se montrer aussi désintéressés. Peut-être auraient-ils, comme Frédéric, consenti à laisser la dynastie régnante en possession de l'héritage; mais, dans ce cas, ils n'auraient pas manqué de mettre un prix à leur clémence et d'enrichir leur trésor ou les galeries de leurs palais de quelques précieuses dépouilles. La magnificence des Médicis ne s'inspira pas toujours de l'amour des beaux-arts ni même des calculs de la politique; elle ne fut souvent qu'un déguisement de l'avidité, et Pierre Ier, usant d'abord de l'autorité que lui transmet son père pour se rembourser sans miséricorde des avances faites aux cliens de sa famille et à ses propres partisans, n'est-il pas fort au-dessous de Frédéric refusant de profiter, à peu près à la même époque, de la ruine de ses ennemis?

La guerre soutenue contre Sigismond Malatesta n'avait pas duré moins de vingt-quatre ans. Toutefois il ne s'était pas écoulé un moment de trêve sans que Frédéric en profitât pour continuer à l'intérieur son œuvre de civilisation. Il ouvrait des écoles, élevait des monumens où il accumulait les objets d'art, et formait la célèbre collection de manuscrits et de livres qu'augmentèrent encore ses successeurs, et qui est aujourd'hui l'une des richesses du Vatican. Cette bibliothèque d'Urbin ne fut pas, comme on l'a prétendu, la première bibliothèque publique en Italie. A Florence Côme de Médicis, à Rome Nicolas V, en avaient déjà créé de semblables, ou plutôt Nicolas V les avait créées toutes deux (1), et le double catalogue composé par les soins de ce sa-

(1) La collection du couvent de Saint-Marc, due à la munificence de Côme, avait été choisie et classée par Thomas de Sarzane, qui, devenu pape sous le nom de Nicolas V, forma la collection du Vatican. C'est donc à lui qu'appartient l'honneur d'avoir fondé

vant pontife guida Frédéric dans les recherches où il apporta toute sa vie l'ardeur d'un érudit et d'un curieux. Plus d'une fois, il lui arriva de les poursuivre jusque sur les champs de bataille, — témoin ce jour où, de tout le butin enlevé par son armée à la prise de Volterre, il s'empressa de réclamer pour sa part une Bible hébraïque qu'il emporta précieusement à Urbin. La conquête de ce manuscrit était la seule qu'il fît alors pour son propre compte. En s'emparant de la ville de Volterre, il agissait comme général des Florentins, à la solde desquels il s'était mis, comme il avait été, quelques années auparavant, au service du duc de Milan, puis à celui du roi de Naples. Tel était l'usage de ce temps. — Lorsque les souverains des petits états de l'Italie n'étaient pas en guerre pour défendre leurs droits personnels, ou lorsque leurs finances devenaient insuffisantes, ils ne faisaient pas difficulté de conclure un engagement temporaire avec quiconque pouvait les payer. *Condottieri* de bonne maison, ils vendaient au plus offrant leur dévouement et leur expérience, et, le pacte expiré, il n'était pas rare de les voir se mettre aux gages de l'ennemi qu'ils combattaient la veille. Cette coutume avait bien ses inconvéniens. Les campagnes menées de la sorte se prolongeaient indéfiniment, parce qu'on spéculait sur la durée des opérations, ou qu'on s'y ménageait avec soin; et, comme des deux côtés, les soldats étaient souvent aussi désintéressés que les chefs dans la question qui s'agitait, les rencontres n'étaient pas toujours fort meurtrières. On se rappelle, entre autres, cette journée d'Anghiari, où les troupes mercenaires à la solde de Florence remportèrent la victoire sur les bandes à la solde de Milan : il y périt un seul homme; encore, s'il faut en croire Machiavel, fut-ce d'une chute de cheval. La mêlée avait duré quatre heures.

Frédéric ne mérite pas les reproches qu'on pourrait adresser à plusieurs condottieri de ce siècle. Jamais il ne traîna la guerre en longueur pour s'épargner les dangers ou les fatigues, et ce fut à sa bonne foi autant qu'à ses succès qu'il dut son élévation et sa renommée. L'année de la prise de Volterre (1472) et les années qui suivent marquent le plus haut point de la fortune de Frédéric. Son retour à Florence, à la suite de cet important fait d'armes, avait eu l'éclat d'une entrée triomphale. Peu après, il recevait de Sixte IV le titre de duc d'Urbin (1) à l'époque même où il fiançait une de ses filles à Jean della Rovere, neveu du souverain pontife; le roi de Naples lui envoyait

ces deux riches Bibliothèques, les plus anciennes de l'Italie. Celle des ducs d'Urbin ne fut que la troisième en date.

(1) On a vu qu'Odd'Antonio avait été déjà revêtu de cette dignité. Le titre de duc ne fut pas transmis à Frédéric avec l'autorité souveraine, et, pendant les trente premières années de son règne, il fut appelé comte. Odd'Antonio fut donc de fait premier duc d'Urbin, comme Alexandre de Médicis fut de fait premier duc de Florence; mais les successeurs de ces princes, — dont la vie et la mort offrent d'ailleurs une grande analogie, — les firent si bien oublier l'un et l'autre, qu'on s'est habitué à regarder les règnes de

l'ordre de l'Hermine, le roi d'Angleterre celui de la Jarretière : il était devenu beaucoup mieux qu'un heureux aventurier. On voyait en lui le plus puissant défenseur du saint-siége, le soutien de tous les droits, l'arbitre de tous les différends, depuis les querelles des princes jusqu'aux contestations des érudits, et il faut ajouter que celles-ci n'étaient pas toujours à ses yeux les moins dignes d'intérêt et d'étude. Renfermé dans sa bibliothèque, il passait parfois une journée entière à méditer sur une question littéraire débattue la veille en sa présence, sur quelque passage d'un auteur ancien diversement interprété; puis, le soir venu, il rassemblait les savans qui vivaient habituellement à sa cour, donnait son avis qu'on acceptait comme une loi, et, si l'on avait du temps de reste, on soulevait quelque difficulté nouvelle. Lorsque la guerre ne le retenait pas hors de ses états, Frédéric consacrait régulièrement plusieurs heures par jour à ces entretiens, qui bien souvent ne roulaient pas sur des sujets fort graves, et qui dégénéraient même en jeux d'esprit un peu puérils. On se réunissait à l'heure de l'*Ave Maria;* il fallait qu'à minuit la discussion fût close, car le duc était en toutes choses ami de la règle et de la méthode. Dans les cas jugés importans, lorsqu'il s'agissait, par exemple, de trouver « un remède à l'amour, » ou d'établir la supériorité, aujourd'hui suffisamment évidente, du style de Cicéron sur celui de saint Thomas d'Aquin, on s'exprimait en latin, et chacun des assistans, y compris même la duchesse et ses dames, portait la parole à son tour.

Battista Sforza, seconde femme de Frédéric, était parfaitement capable de prendre part à ces doctes luttes. De bonne heure elle avait fait ses preuves, puisque nous la voyons, âgée de moins de quatre ans, débiter une longue harangue latine à son oncle, le duc de Milan; répondre, quelques années plus tard, aux discours des ambassadeurs envoyés à son père, et entretenir, au nom de celui-ci, une correspondance active avec les savans de toutes les provinces d'Italie. La mort de la duchesse, survenue au bout de treize ans de mariage, affligea profondément Frédéric; mais il ne paraît pas qu'elle ait pu le distraire de ses occupations favorites et modifier, même dans les premiers momens, les habitudes de son esprit. Dans une lettre adressée au secrétaire du duc de Milan, qui lui avait écrit à l'occasion de la mort de Battista, lettre que M. Dennistoun ne cite que comme un témoignage de douleur, le duc d'Urbin trouve moyen, au milieu de l'expression de ses regrets, de rendre hommage au talent épistolaire de l'auteur, et il le félicite en connaisseur sur le « brillant » de son style de condoléance. Frédéric, on le voit, n'était pas exempt du travers à la mode : comme les autres lettrés de son temps, il sacrifiait au culte du beau

Frédéric et de Côme Ier comme marquant l'avénement des deux dynasties des ducs d'Urbin et de Toscane.

langage jusqu'au sentiment personnel, jusqu'à l'indépendance de la pensée.

D'où venait cette tendance, alors si générale, à l'affectation et au pédantisme? La question mérite bien qu'on y réponde en quelques mots. Au xve siècle, l'étude des monumens de l'antiquité, que Côme et Laurent de Médicis avaient les premiers remise en honneur et qui devait dans le siècle suivant enfanter des chefs-d'œuvre, n'avait encore inspiré qu'un enthousiasme stérile, qu'une impuissante manie d'imitation. Ce retour vers le passé équivalait pour tout le monde à un progrès définitif, et le but unique semblait être de transporter intacts dans le monde moderne les spéculations et le langage de la philosophie ancienne. A Urbin comme à Florence, comme dans tant d'autres villes qui s'intitulaient, chacune de son côté, *l'Athènes* de l'Italie, la dévotion à l'antiquité devint bientôt de l'idolâtrie. Les noms d'Aristote et de Platon furent les mots d'ordre qui rallièrent toutes les sectes de logiciens; — les ouvrages grecs ou latins, la loi invariable de la raison et du goût. De là cette ostentation de *classicisme* qui caractérise les productions de la littérature italienne au xve siècle, à quelque genre qu'elles appartiennent, morale, histoire ou poésie. De peur de s'écarter des modèles, on ne fit guère que les copier. Bien plus : on épura, sous prétexte d'atticisme, jusqu'aux écrits des pères de l'église, et, à force de réagir contre les formes, on finit par attaquer implicitement la doctrine. Le paganisme, qui n'avait été d'abord qu'un caprice élégant, une formule de l'érudition, s'infiltra par l'habitude dans le fond même des croyances. Il faussa les mœurs et la foi de l'époque, comme il en avait faussé l'esprit, et un prélat de la cour d'Urbin, l'évêque de Gubbio, écrivant au pape qu'un de ses parens avait à son lit de mort reçu les derniers sacremens, pouvait, sans scandaliser personne, voir dans cet acte de piété chrétienne un moyen d'*apaiser les dieux*. Riche en commentaires de toute espèce, le xve siècle fut assez pauvre en œuvres créatrices. Il remplit dans l'histoire des lettres et des arts l'espace qui sépare les deux belles périodes de la renaissance italienne, entre lesquelles il paraîtrait indigne de figurer, si l'on oubliait que, impuissant à continuer le siècle de Dante et de Giotto, il a préparé celui du Tasse et de Raphaël.

C'est cet entraînement de tous les esprits vers l'érudition à outrance et le zèle pédantesque de l'antiquité qu'activèrent singulièrement Frédéric et les savans qu'il avait appelés auprès de lui. Une multitude de traductions dédiées au duc d'Urbin, à l'instigation duquel elles avaient été entreprises, attestent son ardeur à propager le goût des ouvrages classiques. Quelques-unes attestent aussi l'esprit d'adulation des traducteurs, et la dédicace que Marsile Ficin a placée en tête de la *République* de Platon peut être choisie entre autres comme spécimen du

genre. L'écrivain, un des beaux-esprits de l'époque, suppose que Jupiter, las de voir les façons d'agir des humains, voulut mettre ordre aux affaires de ce monde et rappeler ceux qui le gouvernaient au respect de leurs devoirs. Il résolut donc de leur donner un modèle formé de sa propre main; puis, son œuvre accomplie, il assembla les dieux et la leur présenta, ajoutant qu'il avait jugé bon de la nommer (non sans quelque négligence grammaticale) : *Fidem regum orbinatem ducem*, c'est-à-dire ou à peu près : Bonne foi royale, guide de l'univers. Les habitans de l'Olympe applaudirent aux intentions de Jupiter, et, comme ils ne se piquaient pas d'être puristes, ils trouvèrent le nom bien choisi; après quoi, l'être dans lequel s'était incarnée la volonté céleste fut dépêché vers la terre. Il y vécut fidèle à son origine et à sa mission; seulement il n'y conserva pas dans son intégrité première ce nom reçu des dieux, et *Fidem regum*, etc., devint, selon Marsile Ficin, *Federigo Urbinate duca*. Peut-être cette fiction, par trop ingénieuse, fit-elle réfléchir Frédéric sur le danger des interprétations, et lui inspira-t-elle une juste défiance de l'exactitude des traducteurs en général. Ce qui est certain, c'est que bientôt il n'excita plus personne à traduire les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque. Il voulut que ses sujets pussent les lire dans le texte même, et il attira à Urbin deux Grecs fugitifs, qui y ouvrirent chacun une école. Quant au latin, il en avait fait depuis long-temps la base de l'éducation publique, et l'usage de cette langue était devenu si général, que, même pour écrire une lettre familière, on ne se servait plus de l'italien.

Les travaux scientifiques et littéraires ne furent pas l'unique objet de l'ardente sollicitude de Frédéric. Le célèbre architecte siennois Francesco di Giorgio nous apprend qu'en 1475 il était à lui seul chargé de la construction de cent trente-six édifices sur le territoire du duché, occupations auxquelles se joignaient des soins d'un autre genre; car le duc, selon sa coutume de tout résumer en préceptes, n'avait eu garde d'employer un pareil homme sans lui recommander d'écrire un traité sur son art. Les palais d'Urbin, de Cagli et de Gubbio s'enrichirent de sculptures dues, pour la plupart, au ciseau d'artistes florentins, de bronzes, de marbres antiques et (ce qui était alors un luxe presque sans exemple) d'une collection complète d'instrumens de musique. La peinture ne pouvait être moins protégée que les autres arts; mais, comme l'architecture et la statuaire, elle fut pratiquée, sous le règne de Frédéric, par des hommes nés pour la plupart en dehors des états de ce prince. L'école d'Ombrie se formait à peine, et le moment n'était pas venu encore où le nom d'Urbin allait être inséparable de celui du peintre par excellence. Il importe cependant de voir ce qu'étaient ces prédécesseurs de Raphaël et d'observer quelques-unes des œuvres qui devaient attirer ses premiers regards.

Il ne paraît pas que les anciens comtes de Montefeltro aient jamais eu le loisir ou la volonté de favoriser les progrès de l'art que Cimabue et Giotto venaient de régénérer en Italie. Vers la fin du XIIIe siècle, un peintre de Gubbio, le miniaturiste Oderigi, s'était acquis pourtant une grande renommée; mais aucun de ses ouvrages ne subsiste aujourd'hui, et l'on est obligé de croire Dante sur parole, lorsqu'il chante celui « qui fut la gloire de Gubbio, la gloire de l'art qu'on appelle à Paris *enluminure* (1). » Depuis cette époque jusqu'à celle où Frédéric monta sur le trône, les peintres qui travaillaient à Urbin ou dans les villes environnantes ne s'élevèrent pas au-dessus de la médiocrité. Seul, Gentile da Fabriano mérite d'être honorablement cité, et sans partager, tant s'en faut, l'opinion de M. Dennistoun, qui compare presque ses tableaux à ceux de fra Angelico, on ne peut refuser à cet artiste de l'élégance, de la finesse et un goût d'exécution distingué. Frédéric avait donc beaucoup à faire pour vivifier l'école de peinture d'Urbin, s'il est permis de donner ce nom à un ensemble d'œuvres produites sans élan et en dehors d'une direction commune. Ce fut aux artistes étrangers qu'il s'adressa d'abord, et il en détermina quelques-uns à venir essayer à Urbin la puissance de leurs exemples. Juste de Gand remplaça Gentile, qui était allé à Florence se perfectionner auprès des maîtres, et qui n'avait revu ensuite son pays natal que pour le quitter de nouveau. Lorenzo de Salerne, le Vénitien Carlo Crivelli, plusieurs autres peintres que cite Lanzi, décorèrent de fresques les églises et les palais des principales villes du duché, et furent magnifiquement récompensés par Frédéric; mais celui auquel il accorda la préférence sur tous, et qui, pendant de longues années, resta l'objet de sa protection spéciale, fut Pietro della Francesca. Nul en effet n'était plus digne des sympathies du docte Frédéric que cet homme à l'esprit si profondément méditatif, dont les tableaux semblent avoir pour but la solution exacte d'un problème plutôt que l'expression d'un sentiment, et qui, jusque dans les œuvres d'imagination, apportait la rigueur des démonstrations mathématiques et les habitudes d'un logicien.

Le rôle de ce maître, méconnu quelquefois par les historiens de la peinture italienne et, à beaucoup d'égards, par M. Dennistoun lui-même, est trop considérable pour qu'il suffise de l'indiquer en passant. Pietro était né près de Borgo-San-Sepolcro, petite ville dans le voisinage d'Arezzo. Sa mère, pauvre paysanne, veuve depuis peu de jours au moment où elle le mit au monde, reporta sur lui toute sa tendresse et l'éleva de son mieux; de là ce surnom de *Fils de Françoise* qu'on donna à l'enfant, et que Pietro, devenu homme, tint pieusement à conserver. Plusieurs écrivains ont prétendu que, le premier en Italie,

(1) *Purgatoire*, ch. XI.

il avait appliqué à la peinture les principes de la perspective; d'autres attribuent l'honneur de cette découverte au Florentin Paolo Uccello; tous s'accordent du moins à présenter Pietro della Francesca comme le plus habile géomètre qui existât alors. La géométrie et la peinture! voilà deux termes qui semblent s'exclure, de notre temps surtout où nous sommes habitués à voir dans l'exécution d'un tableau l'emploi de facultés d'un ordre unique, et où les peintres eux-mêmes affectent de dédaigner tout ce qui se rattache à la partie purement linéaire de leurs travaux. Au xve siècle, les maîtres italiens étaient à la fois plus ambitieux et plus modestes. Ils ne concentraient pas tous leurs efforts sur un seul point de l'art, et cherchaient à augmenter leur gloire en se proposant plus d'un but : voilà pourquoi ils ne jugeaient pas au-dessous d'eux de se livrer à de minutieux calculs, d'opérer avec circonspection, et d'assurer l'œuvre du pinceau par les mesures préalables du compas.

Si cependant les enseignemens de Pietro della Francesca n'avaient eu pour effet que de populariser en Italie la connaissance de la perspective, il serait permis, tout en constatant ce progrès, de lui accorder seulement une importance secondaire. Des peintures qui n'offriraient d'autre mérite que l'exactitude des proportions n'auraient pas droit à une admiration fort grande, et ne sauraient, en tout cas, intéresser long-temps. Celles de Pietro se recommandent par des qualités plus sérieuses, par un style fortement original, savant et naïf à la fois, et par un mélange singulier d'énergie poussée jusqu'à l'âpreté, de correction scrupuleuse jusqu'à la sécheresse. Malheureusement il n'existe que bien peu de morceaux où l'on puisse apprécier la manière de ce maître. Les nombreux ouvrages qu'il avait exécutés à Urbin sont presque tous anéantis, comme ses fresques du Vatican, que Raphaël fit, dit-on, copier par ses élèves et qu'il ne détruisit qu'à regret, et l'on serait à peu près réduit, en ce qui le concerne, aux témoignages des contemporains, si l'on ne trouvait dans l'église Saint-François, à Arezzo, un spécimen achevé de son talent.

Les peintures de Pietro dans cette église ont d'abord cela de remarquable qu'elles représentent, non plus comme au temps de Giotto et de ses élèves, des sujets tirés de l'Évangile, mais de véritables scènes historiques : *l'Invention de la sainte Croix, la Vision de Constantin* et *la Défaite de Maxence*. A l'époque où elles furent entreprises, la peinture entrait dans une phase nouvelle, et déjà l'idéal chrétien avait cessé d'inspirer les artistes. Une certaine tendance à l'imitation absolue de la réalité se manifestait dans leurs travaux, tendance regrettable à beaucoup d'égards, où l'on pourrait même, comme cela est assez de mode aujourd'hui en Allemagne, voir le commencement de la décadence italienne, s'il était permis de confondre avec les excès que ce système engendra plus tard les immenses progrès qui en furent la con-

séquence directe, si en un mot l'on imputait aux peintres du XVe siècle les erreurs de ceux du XVIIe siècle, en oubliant de tenir compte du rôle intermédiaire des grands maîtres. Sans Luca Signorelli, qui peignit à Orvieto *le Jugement dernier*, qualifié de nos jours par quelques esprits un peu exclusifs d'innovation matérialiste, peut-être Michel-Ange n'aurait-il jamais accompli les prodiges de la chapelle Sixtine; peut-être aussi Raphaël serait-il resté inférieur à lui-même dans sa *Bataille de Constantin*, s'il n'avait été secouru par les exemples de Pietro della Francesca. Il serait facile en effet de déterminer plusieurs points de ressemblance entre la fresque du Vatican et celle de l'église d'Arezzo : l'une est plus généralement admirée que l'autre, et c'est justice; mais *la Défaite de Maxence* n'en demeure pas moins une œuvre très remarquable, le plus ancien tableau de bataille de l'école italienne, digne sous plus d'un rapport d'être compté parmi les meilleurs. La mêlée des combattans, leurs gestes, l'expression de leurs visages, y sont rendus avec une apparence de vérité toute nouvelle et avec une grande force dramatique. Pourtant, quelque mouvementée que soit cette composition dans l'ensemble et dans les détails, on y sent beaucoup moins la hardiesse irréfléchie de la verve que l'opiniâtreté du raisonnement. L'aspect enchevêtré des lignes générales est le résultat de combinaisons patientes au moyen desquelles le sens de chaque partie contrarie celui de la partie voisine, de manière à simuler l'exactitude de l'imprévu pour ainsi dire. Le caractère des ajustemens est aussi soigneusement étudié, et les costumes, sans être encore parfaitement conformes aux monumens de l'antiquité, révèlent déjà une recherche assidue de la fidélité historique. Enfin, comme la science de la perspective, la science des raccourcis est plus évidente dans cet ouvrage que dans aucun de ceux des peintres antérieurs.

Jusque-là on avait regardé comme une difficulté à peu près insurmontable la représentation des formes fuyantes ou modifiées en raison de la hauteur du point de vue. Faute d'étude ou d'attention, on n'osait figurer dans un espace de quelques pouces des objets dont la longueur réelle eût été de plusieurs pieds, et l'on se contentait le plus souvent de les placer de manière à en laisser voir la dimension complète. Un corps couché, par exemple, se dessinait dans un sens parallèle à la base du tableau. Un bras levé, une tête renversée, n'affectaient guère que des positions conformes à cette règle, et l'on évitait ainsi les lignes précipitées, les parties à modeler en raccourci. Pietro della Francesca se proposa au contraire de nécessiter par l'attitude de ses figures l'inégalité de proportion des détails. Il ne recula pas devant l'étrangeté que pouvait offrir l'aspect de formes diminuées ou renforcées à dessein, et, selon sa coutume, il rechercha dans les mathématiques les lois de cette nouvelle vérité pittoresque. Quelques-uns des travaux entrepris par lui

pour la répandre passèrent dans les mains de son élève, fra Luca Pacioli, que Vasari accuse d'avoir dérobé à Pietro une partie de sa gloire en publiant sous son propre nom ces précieux manuscrits. D'autres traités sur la *Lumière* et la *Géométrie,* composés à la requête du duc d'Urbin, se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican : il ne nous est pas permis d'en parler; mais les tableaux de Pietro della Francesca garantissent la valeur des procédés techniques qu'il recommande dans ses écrits, et l'on peut croire à la justesse de ses théories en voyant comment il savait les mettre en pratique.

Après avoir terminé ses fresques d'Arezzo et quelques tableaux à Pérouse et à Ancône, Pietro se décida à revenir auprès de Frédéric, qui lui écrivait lettres sur lettres pour hâter son retour. Chargé par le duc de la décoration de la cathédrale d'Urbin, il allait commencer ces vastes peintures, lorsqu'une cécité complète vint le condamner à l'oisiveté : rude épreuve à laquelle le digne maître eut le courage de se résigner aussitôt. Renonçant dès-lors à la vaine considération que lui promettait encore la cour d'Urbin, aux offres généreuses de Frédéric, dont ses talens ne pouvaient plus payer la protection, et de qui il ne voulait pas accepter des aumônes, il alla s'ensevelir dans le bourg qui l'avait vu naître. Il y mena vingt-six ans une vie simple et noblement cachée. Mort au monde et à la gloire, redevenu l'égal des paysans qui l'entouraient, il ne s'occupa plus que de méditations pieuses, et l'homme qui avait tenu le premier rang parmi les savans et les artistes ne fut plus qu'un humble chrétien.

Pietro della Francesca eut une grande influence sur les peintres d'Ombrie et de Toscane, et ce fut à son école que se formèrent entre autres le Pérugin et Luca Signorelli. Cependant, au moment où il cessa de travailler, il ne laissait pas à Urbin de successeur digne de lui. Celui qu'on regardait comme tel, et qui hérita en effet de la faveur dont Pietro avait joui auprès de Frédéric, était un dominicain, fra Coradino, artiste médiocre, religieux de mœurs fort peu ascétiques, auquel son humeur joyeuse et l'apparence prospère de sa santé avaient valu le surnom de *fra Carnovale.* Il va sans dire que ce qu'on trouve le moins dans les tableaux d'un homme qui mérita d'être ainsi surnommé, c'est l'austérité du sentiment. On y reconnaît une certaine habileté de main, quelques velléités de style, mais il faut y voir surtout une preuve de l'abaissement de l'art religieux en Italie à la fin du xve siècle. Les peintres de sujets sacrés, entraînés par le mouvement philosophique et littéraire de l'époque, cherchaient à substituer la correction à l'ingénuité de la pensée, et cette réaction contre le pur spiritualisme n'aboutissait encore qu'à des résultats négatifs. Jusqu'au jour où Léonard résuma dans son incomparable chef-d'œuvre la méthode du siècle passé et les tendances nouvelles, il ne paraissait pas possible d'allier la perfection

de la forme à la profondeur du sentiment. On sacrifiait le respect de l'inspiration au culte de la beauté réelle, et l'on en était venu déjà à choisir dans la nature vivante les types que les anciens maîtres demandaient au ciel de leur révéler. Fra Angelico s'agenouillait pour peindre ses madones, et n'entrevoyait qu'à travers les larmes de la ferveur la chaste image qu'il allait retracer : trente ans plus tard, fra Carnovale se contentait de copier les modèles qu'il avait habituellement devant les yeux, et représentait la Vierge sous les traits de la duchesse d'Urbin, le Christ enfant sous les traits du fils de cette princesse. Le Florentin Botticelli introduisait invariablement dans ses *Saintes Familles* l'image de sa maîtresse, et jusque sur les murs des églises chacun reconnaissait les courtisanes travesties en personnages évangéliques. On conçoit que de pareils abus aient enflammé le zèle de Jérôme Savonarola. Ils expliquent de reste la véhémence des reproches que le *terrible frère* adressait aux peintres de son temps, et la réforme radicale qui fut un moment le fruit de ses prédications.

Tandis que fra Carnovale usurpait à la cour d'Urbin la place qui avait appartenu à Pietro della Francesca, un autre artiste semblait mériter davantage les encouragemens de Frédéric. Il se nommait Giovanni Sanzi (1). Peintre et poète, il justifiait par son double talent la réputation qu'il commençait à acquérir, mais qui ne devait pas lui survivre long-temps. Quelques années après sa mort, à peine s'occupait-on de ses ouvrages; aujourd'hui on a complétement oublié le peintre jadis célèbre de *la Madone* de Cagli, l'auteur d'un poème épique admiré à son apparition : on ne se souvient plus que du père de Raphaël. Si Giovanni Sanzi n'avait laissé que des vers, peut-être n'y aurait-il pas lieu de se plaindre de l'indifférence dont il est devenu l'objet : il raconte plutôt qu'il ne chante les hauts faits de Frédéric, et la prétendue épopée dont ce prince est le héros n'est qu'une longue chronique rimée, où l'on trouve assez de précision historique, fort peu d'imagination et de poésie; mais ses tableaux sont loin de donner raison à l'opinion qui les dédaigne. Traités dans un goût sévère qui participe à quelques égards de la manière de Pietro della Francesca, ils se distinguent par la fermeté du style, et l'on a peine à comprendre, en les examinant, l'unanimité avec laquelle les biographes de Raphaël qualifient de « pauvre peintre » l'artiste qui les a exécutés. Ce qu'ils disent de l'obscurité de sa vie ne semble pas moins inexact. Il est difficile d'admettre que Sanzi fût un homme obscur, lui que le duc et la duchesse honoraient parfois de leur visite et qui vivait familièrement auprès d'eux. Beaucoup de détails contenus dans ses écrits attestent qu'il était

(1) Quelques écrivains l'appellent Santi, bien que ses tableaux soient signés Sanzi. Un caprice euphonique de Bembo ajouta une lettre à ce nom, et le transforma pour Raphaël en celui de Sanzio.

en relations habituelles avec tous les personnages de la cour, qu'il jouissait à Urbin d'une considération très grande, et que, tout en rendant hommage au talent des peintres contemporains, il ne s'immolait pas pour cela et savait fort bien se rendre justice à lui-même. L'extrême modestie dont on lui a su gré, et qu'on a jugé bon de lui attribuer à défaut d'autre mérite, pourrait bien n'être qu'une erreur de plus, et il est permis de douter que Sanzi se soit jamais avoué incapable de diriger les études de son fils. Que Raphaël, adolescent, ait été élève du Pérugin, voilà qui est incontestable; mais par qui avait-il été placé dans l'atelier de ce maître, et qui lui avait enseigné auparavant cette « belle manière de dessiner » dont parle Vasari? Raphaël était, dit-on, âgé de quatorze ans, lorsqu'il commença à recevoir les leçons du Pérugin. Il était né en 1483 : il dut donc quitter Urbin en 1497. Or Sanzi mourut vers la fin de 1494. Comment concilier cette date avec le fait d'un voyage, en compagnie de son fils, près de trois ans plus tard, et n'aurait-on pas le droit de supposer que celui-ci fut conduit à Pérouse par son oncle Bartolomeo, devenu, comme on sait, son tuteur? Nous conclurions de là que Sanzi ne songea jamais à se séparer du noble enfant que le ciel lui avait donné, et qu'il se crut jusqu'à la fin de sa vie assez expérimenté pour seconder ses progrès sans emprunter le secours de personne.

Entouré de cette foule de savans et d'artistes dont les plus éminens viennent d'être nommés, Frédéric passa les dernières années de son règne dans la situation brillante que lui avaient faite ses exploits, ses goûts et la sagesse de sa politique. L'indépendance du duché une fois assurée, il ne reprit plus les armes qu'à de longs intervalles, soit pour soutenir les droits du souverain pontife dont il se montrait l'allié fidèle, soit pour protéger les petits états du littoral de l'Adriatique contre les envahissemens des Vénitiens. Nommé chef de la ligue formée à cet effet, il s'apprêtait à défendre Ferrare et se portait déjà sur le théâtre de la guerre, lorsqu'il tomba malade de la fièvre. Au lieu de se retirer à Bologne, où les médecins lui conseillaient d'aller passer la mauvaise saison, il s'obstina à entreprendre une campagne que ses forces ne lui permettaient pas de poursuivre : il mourut au bout de quelques semaines, à peine âgé de soixante ans.

Les historiens modernes qui, avant M. Dennistoun, ont parlé de Frédéric s'accordent à le présenter comme un prince très éclairé, un capitaine de premier ordre. Les témoignages de ses contemporains ne lui sont pas moins favorables, et le pape Pie II, qui avait recouru plus d'une fois à son expérience militaire et à son habileté diplomatique, déclarait dans un consistoire que le duc d'Urbin « voyait toutes choses avec son seul œil, » car, il faut bien le dire, Frédéric était borgne, et parmi tous les avantages dont les dieux se plurent à le pourvoir, au dire

de Marsile Ficin, la beauté semble avoir été entièrement oubliée. Les nombreux panégyristes qui louent en lui tant de qualités diverses se taisent sur ce point. Tout en comparant leur héros aux grands hommes de l'antiquité, ils n'ont garde de pousser le parallèle jusqu'à la ressemblance physique, réserve prudente et bien justifiée par les portraits de Frédéric. Celui, entre autres, qu'on voit à la galerie des Offices, à Florence, est fait pour déconcerter quiconque aurait pris dans une acception un peu trop étendue ce surnom de « Périclès, » si souvent donné au duc d'Urbin. Les peintres, il est vrai, avaient soin de ne montrer Frédéric que de profil, et réussissaient ainsi à dissimuler une des difformités de son visage. Malheureusement, l'accident qui lui avait fait perdre un œil lui avait aussi brisé le nez; quelle que fût la pose choisie, il était au moins difficile d'atténuer à cet égard la laideur de la réalité. Défiguré dès sa jeunesse, dans un tournoi où la lance de son adversaire souleva la visière de son casque et s'enfonça obliquement entre les deux sourcils, Frédéric fit bientôt après une chute de cheval qui acheva de le rendre méconnaissable. Quelques années plus tard, un balcon s'écroulait sous ses pieds, et il devenait boiteux pour le reste de ses jours. Sanzi, qui rapporte ces faits, s'efforce en vain de les ennoblir par l'intervention des songes, des prédictions et des phénomènes sinistres, précurseurs ordinaires de tout grand événement. Comme il ne s'agit pas ici de la mort de César, mais seulement de la perte de l'œil ou de la rupture de la jambe du duc d'Urbin, on ne saurait prendre fort au sérieux les fictions du poète, et l'on est d'autant moins disposé à plaindre la victime de ces accidens vulgaires, qu'on se rappelle qu'elle y survécut de longues années. Le moyen d'ailleurs d'oublier l'aspect si peu épique des portraits de Frédéric, en écoutant les pompeuses lamentations de Sanzi?

Frédéric, en se distinguant des Médicis par un caractère de loyauté qui lui est propre, leur ressemble par leurs meilleurs côtés. A l'imitation de Côme, il réussit à anéantir dans sa patrie une turbulente oligarchie, et fonda sur les ruines de la tyrannie un gouvernement paternel. Beaucoup moins libre que Laurent de donner carrière à ses goûts magnifiques, il protégea de tout son pouvoir les savans et les artistes dont il avait fait ses amis. Il s'efforça, comme lui, de populariser en Italie les chefs-d'œuvre de l'antiquité, les découvertes scientifiques et les progrès de toute sorte. Si le rôle qu'il joue dans l'histoire de la renaissance italienne n'a pas autant d'éclat que celui d'un tel rival, il ne doit pas cependant lui être sacrifié, et ce n'est pas faire injure à la gloire de Laurent de Médicis que de rapprocher de ce grand nom le nom moins illustre du deuxième duc d'Urbin. Frédéric d'ailleurs serait le seul de sa race dont la vie pût autoriser un semblable rapprochement. Son fils, qui se montra digne de lui par la douceur

de son gouvernement, par sa munificence et son amour des lettres et des arts, n'hérita ni de son caractère résolu ni de son aptitude militaire; il ne sut que subir avec résignation des événemens funestes dont Frédéric n'eût pu triompher peut-être, mais que sans aucun doute il eût plus énergiquement combattus.

Guido-Paolo-Ubaldo, ou, par abréviation, Guidobaldo, seul enfant mâle issu du mariage de Frédéric avec Battista Sforza, avait douze ans lorsqu'il succéda à son père, en 1482. Incapable à cet âge d'exercer le pouvoir par lui-même, il se laissa guider par les anciens amis de Frédéric, et, grace à leurs conseils, il réussit d'abord à maintenir les affaires du duché dans l'état florissant où il les avait trouvées; mais cette prospérité ne devait pas être durable. Bien peu d'années après son avénement, le jeune duc était précipité du trône pour y faire place à César Borgia, et l'indigne pontife qui occupait alors la chaire de saint Pierre assouvissait son ambition furieuse sur la nouvelle proie que la trahison venait de lui livrer.

Guidobaldo avait pu apprendre déjà à connaître Alexandre VI. Prisonnier des Orsini, dans une guerre où il secondait docilement la politique du pape, il s'était vu refuser par lui le prix de sa rançon, et il avait fallu que la duchesse d'Urbin vendît tous les bijoux qu'elle possédait pour le tirer de captivité. D'autres campagnes, entreprises également sur des ordres émanés de Rome, avaient eu une issue malheureuse, parce que les secours formellement promis n'étaient jamais arrivés, et Guidobaldo, qui n'avait retiré de ses services que des infirmités cruelles, sollicitait en vain la permission de retourner dans ses états. Las enfin d'être le jouet de la duplicité d'Alexandre, il s'était séparé de lui pour reprendre la vie calme et studieuse que sa soumission au saint-siége l'avait seule forcé d'interrompre; mais l'ennemi qui depuis long-temps méditait sa ruine était en mesure de ne plus la différer.

Avant d'en venir à la violence ouverte, Alexandre avait essayé de l'intrigue pour assurer à sa famille la possession du duché d'Urbin. Guidobaldo n'avait pas eu d'enfans de son mariage avec Élisabeth Gonzague, et il songeait à adopter son neveu, François-Marie della Rovere, fils de Jeanne de Montefeltro et du préfet de Rome. Lorsque ce projet fut soumis à l'approbation du pape, celui-ci y mit pour condition l'alliance de sa nièce Angela Borgia avec l'héritier présomptif de la couronne, auquel il accorda en revanche la dignité dont son père avait été revêtu. François-Marie, ou, comme on disait alors, le *prefettino*, fut donc fiancé à Angela et amené ensuite à la cour de Guidobaldo; mais, le mariage ne pouvant avoir lieu avant quelques années à cause de l'âge des deux enfans, Alexandre, dont le népotisme effréné ne s'accommodait pas des retards, jugea qu'il était plus sûr de s'emparer sans délai du duché et d'en donner la souveraineté à César. Guidobaldo,

sans alliés, sans forces suffisantes pour résister, fut réduit en quelques jours à la nécessité de fuir. Il arriva non sans peine à Mantoue, d'où il écrivit au cardinal della Rovere, qui fut depuis le pape Jules II, le récit circonstancié de sa course à travers les montagnes et des événemens qui l'avaient précédée. « Je n'ai sauvé du désastre, dit-il à la fin de cette lettre, que ma vie, un pourpoint et une chemise. » C'était certes bien peu, et cependant, en se sentant en sûreté, Guidobaldo semble croire que tout est sauvé. Il se félicite trop du succès de sa fuite, et ne se souvient pas assez qu'en succombant sans lutte il a perdu quelque chose de plus que sa couronne : vingt ans plus tard et presque aux mêmes lieux, François Ier avait d'autres motifs pour se consoler de la défaite de Pavie.

César Borgia entra en grande pompe à Urbin et alla s'installer au palais ducal, non sans avoir inauguré son règne par le supplice d'un de ses affidés, qui s'était engagé à lui livrer le duc et qui lui avait manqué de parole. Les jours suivans, César s'occupa de transporter à Forli les objets d'art et les livres qui avaient appartenu à Guidobaldo, après quoi il s'adressa à Louis XII et le gagna si bien à force de flatteries, qu'il obtint de lui la sanction de tout ce qui s'était passé, et de plus un secours de quelques centaines de lances pour consolider son usurpation. Cependant, au bout de cinq mois, les soldats de l'usurpateur étaient expulsés de San-Leo, la plus forte place du duché; la nouvelle de ce succès déterminait, pendant l'absence de César, un soulèvement à Urbin, et Guidobaldo rentrait dans sa capitale, qui l'accueillait avec une joie enthousiaste. Épuisé par la fatigue et les souffrances, il fut obligé en arrivant de se mettre au lit et d'y rester plusieurs jours, mais il ne voulut pas qu'on fermât les portes de sa chambre au peuple, accouru en foule au palais. Chacun put venir saluer ce prince, dont la présence semblait annoncer la fin d'un régime abhorré et le retour de la prospérité et du calme : illusion de bien courte durée, puisque, quelques semaines après, César reparaissait à Urbin, et Guidobaldo prenait pour la seconde fois le chemin de l'exil.

Guidobaldo, on le voit, se résignait promptement au sacrifice de ses droits et n'essayait même pas de les défendre; mais sa sœur, mère de l'héritier présomptif de la couronne, ne faisait pas aussi bon marché des droits de son fils. Elle refusait de rendre Sinigaglia, où elle s'était enfermée après la soumission d'Urbin, et attendait courageusement que les troupes qui menaçaient la ville vinssent l'assiéger. Cependant une longue résistance était impossible. L'alliance de César avec Louis XII devenant chaque jour plus étroite, Paolo Orsini et plusieurs seigneurs italiens qui craignaient comme lui de mécontenter le roi de France s'étaient empressés d'offrir leur appui et celui de leurs confédérés pour la conquête de Sinigaglia. Une fois maître de cette place, César ne

songea plus qu'à se débarrasser des nouveaux alliés qui l'avaient aidé à la prendre, et dont quelques-uns commençaient à faire sonner un peu haut leurs services. A peine entré dans Sinigaglia, il fit étrangler les principaux d'entre eux, et cet acte de perfidie atroce, que la relation de Machiavel présente froidement comme une mesure conseillée par la politique, qu'Alexandre VI osa approuver hautement, acheva de montrer au peuple du duché et à l'Italie tout entière en quelles mains était tombé le sceptre de Guidobaldo.

Tandis que le nouveau duc d'Urbin s'enivrait de son triomphe et se délassait des fatigues qu'il lui avait coûtées dans des plaisirs aussi monstrueux que ses crimes, Guidobaldo errait de Mantoue à Venise, et sollicitait vainement la protection du roi de France. Plus de sept mois s'étaient passés déjà sans que sa cause trouvât de défenseurs, lorsque la mort d'Alexandre VI vint subitement changer la face des choses.

Abandonné de Louis XII, qu'alarmait enfin cette ambition insatiable, César rampa quelque temps sous la faveur douteuse du pape successeur de son père; mais Pie III mourut après un règne de quelques semaines, et l'élection de Jules II, intime ami de Guidobaldo, acheva de ruiner les espérances de l'usurpateur. Il comprit que le moment était venu de descendre d'un trône d'où il serait infailliblement précipité. Il fit plus : il sollicita de Guidobaldo une entrevue qui ne lui fut pas refusée. S'humiliant alors devant sa victime, il demanda à genoux le pardon de ses crimes, auxquels il donna pour excuse sa jeunesse, l'iniquité de ses conseillers et les ordres d'Alexandre, qu'il qualifia sans hésiter de « brutal et d'impie (1). » Guidobaldo savait de reste à quoi s'en tenir sur l'étendue de cette obéissance filiale : il accueillit cependant l'expression d'un repentir qui devait trouver Jules II beaucoup plus incrédule; mais, tout en pardonnant, il n'entendait sacrifier que ses ressentimens personnels, et il s'empressa de réclamer les livres et les tableaux transportés à Forli. Cette restitution accomplie, Guidobaldo perdit jusqu'au souvenir des outrages passés, et ne vécut plus

(1) Baldi. *Vita di Guidobaldo I°.* — On voit encore à Cagli une peinture à fresque que Guidobaldo II, cinquième duc d'Urbin, fit exécuter par Taddeo Zuccaro pour consacrer le souvenir de cette entrevue. César Borgia, dont la posture est conforme au récit de Baldi, y a l'apparence d'un homme mince et élégant, aux cheveux un peu roux, aux traits plutôt fins qu'énergiques. Fort différent du portrait de la galerie Borghèse à Rome, portrait, soit dit en passant, attribué à tort à Raphaël, le César peint par Zuccaro ne ressemble pas davantage à l'homme dont Giovio a décrit l'aspect en ces termes : « La teinte livide et les pustules qui couvraient son visage trahissaient à la fois l'impureté du sang qu'il avait reçu et ses propres vices. Le feu jaillissait de ses yeux profondément enfoncés, et son regard de vipère effrayait jusqu'à ses amis..... » Voilà bien le fils d'Alexandre tel qu'on se le figure, mais non pas tel que nous le montre la fresque de Cagli : il semble au contraire que chez César Borgia, comme chez Saint-Just, l'extérieur fut en désaccord complet avec le caractère et les actes.

que pour s'occuper de ses travaux littéraires et de l'administration des états qui lui étaient rendus. Quelques voyages à Rome, où ses conseils ne furent pas sans autorité sur Jules II, auraient seuls dérangé le calme de son existence, si ses infirmités et des souffrances presque continuelles n'étaient venues le compromettre plus gravement. Goutteux dès sa première jeunesse, il resta, à l'âge de trente ans, perclus de tous ses membres, et les six années qui s'écoulèrent à partir de ce moment jusqu'à celui de sa mort augmentèrent encore le poids de ses maux, sans pour cela lasser sa patience ni altérer la sérénité de son esprit.

Au milieu des érudits et des poètes qu'avait attirés son affabilité autant que sa munificence, et qui ne le surpassaient pas en savoir, Guidobaldo enchérissait sur les doctes habitudes de son père, et faisait de son palais une académie où les journées étaient partagées entre la lecture et les occupations scientifiques, où l'amour des objets intellectuels se glissait jusque dans le choix des divertissemens qui remplissaient les soirées. M. Dennistoun ne semble pas établir de différence notable entre l'époque de Frédéric et celle de Guidobaldo : il faut pourtant reconnaître que les prétentions *classiques* du règne précédent commencèrent, sous Guidobaldo, à se montrer moins exclusives, et s'allièrent quelquefois au talent. Les ouvrages de Bibbiena, de Frédéric Fregoso et de plusieurs autres attestent les progrès de l'indépendance littéraire, et le style de ces écrivains, qui affecte encore les formes pédantesques de l'école, a cependant par momens une simplicité et une franchise inaccoutumées. Tout en s'inspirant des exemples de l'antiquité, on osait du moins tenir quelque compte des exigences modernes et traduire dans la langue nationale les idées du temps. Pour la première fois, l'expression en était portée sur la scène, et l'on représentait au palais d'Urbin cette comédie de *Calandra,* qui passe pour la plus ancienne pièce régulière du théâtre italien. Le troisième duc d'Urbin encouragea de tout son pouvoir cette réaction contre l'imitation systématique des chefs-d'œuvre classiques : il les connaissait aussi bien que personne et les étudiait sans relâche; mais, beaucoup moins absolu que Frédéric, il n'immolait pas au culte du passé le goût des tentatives nouvelles.

Guidobaldo vit venir la mort avec cette résignation qui lui avait fait accepter l'exil, et qui, depuis si long-temps, l'aidait à supporter ses souffrances. Usé avant l'âge, il s'éteignit dans les bras de ses amis, qui l'avaient accompagné à Fossombrone, où il était allé chercher un climat plus doux, et, comme on lui parlait encore à ses derniers momens d'espoir de guérison, il répondit par ces vers des Géorgiques :

Me circùm limus niger et deformis arundo
Cocyti, etc.....

unissant ainsi dans un poétique adieu à la vie le courage tranquille de l'ame au souvenir des douces études qui avaient charmé son esprit. « Aucun prince d'Italie ne fut, dit Sismondi, plus chéri de ses sujets; » aucun ne fut plus amèrement regretté. Lorsqu'on transporta à la lueur des torches le corps de Guidobaldo de Fossombrone à Urbin, des milliers de citoyens vinrent tout le long de la route s'agenouiller auprès du cercueil ; d'autres suivirent en pleurant le cortége, et c'est avec l'accent d'une émotion profonde que l'un des assistans, se faisant l'interprète de la désolation publique, a décrit cette nuit « de mystérieuse terreur, où les gémissemens du peuple étaient interrompus par des cris perçans que répétaient l'écho des montagnes et les hurlemens lointains des chiens de garde effrayés. »

Celui qui traçait ce lugubre tableau était le comte Balthasar Castiglione, l'un des plus fidèles amis du duc et l'auteur d'un livre autrefois célèbre. *Le Courtisan* de Castiglione est, parmi les ouvrages nés sous l'influence des ducs d'Urbin, un de ceux où se peint le mieux l'esprit de cette cour élégante. Castiglione, pour trouver des modèles du courtisan, n'avait que l'embarras du choix parmi tant de personnages d'élite avec lesquels il vivait dans une familiarité continuelle, et qui se distinguaient comme lui par les qualités de l'esprit, l'élégance des mœurs et l'exquise urbanité des manières. Son livre mérite d'être mis au nombre des meilleurs écrits italiens du commencement du XVIe siècle; il trouve cependant peu de lecteurs aujourd'hui, parce que beaucoup de gens le jugent sur le titre, et se persuadent que l'art de la flatterie est le seul qu'on y professe. M. Dennistoun semble prendre à tâche de propager cette erreur, lorsqu'il s'élève contre « l'esprit d'adulation et de servilité qui a dicté ces pages malfaisantes. » Les pages dédaignées sont loin cependant de ne mériter que ce coup d'œil réprobateur, et les préceptes qu'elles contiennent eussent été dignes d'un examen plus impartial et moins rapide. Le *courtisan* de Castiglione est avant tout un honnête homme, un sage conseiller, et même, le cas échéant, un précepteur sévère, dont le rôle doit équivaloir à celui de « Phœnix auprès d'Achille ou d'Aristote auprès d'Alexandre. » Seulement il fera bien, s'il veut être écouté, de commencer par s'efforcer de plaire, et se gardera d'imiter Callisthènes, « qui ne savait pas donner à la vérité des formes attrayantes. » Il va sans dire que l'auteur du *Courtisan* prête à son héros les avantages naturels propres à prévenir en sa faveur. Le portrait physique une fois tracé, et les conditions de noblesse originelle et de fortune suffisamment déterminées, Castiglione place en première ligne les qualités militaires; puis viennent certains talens virils, utiles sur les champs de bataille comme dans les tournois, enfin les jeux « où se développe l'élégance du corps » et la danse, dont Castiglione paraît faire grand cas. On sait que, deux

siècles plus tard, le duc de Saint-Simon tenait aussi en haute estime « l'art de mener une dame et de figurer avec honneur. » Tous deux se seraient donc entendus sur ce point, avec cette différence pourtant, que l'un croyait nécessaire d'engager les gentilshommes de son temps à s'interdire « les culbutes et la danse sur la corde tendue, » et que l'autre eût sans doute jugé superflu d'adresser un semblable conseil aux seigneurs de la cour de Louis XIV.

Un mot qui revient à chaque instant sous la plume de ce précurseur de Chesterfield, la grace, suffit pour caractériser le livre de Castiglione et en résumer tous les préceptes; la grace, c'est en effet la qualité principale de cet ouvrage où se reflètent si délicatement la physionomie de la cour d'Urbin à cette époque et les traits de quelques-uns des personnages qui y tenaient le premier rang. En s'adjoignant Bembo, Octavien et Frédéric Fregoso, Julien de Médicis et plusieurs autres amis de Guidobaldo, qui, chacun à leur tour, débattent la question et viennent, comme les fées des contes, douer de tous les dons l'être en faveur duquel on les consulte, Castiglione nous montre les hommes les plus compétens en pareille matière et les plus capables de justifier leurs théories par la pratique. Courtisans achevés, ils laissaient bien loin derrière eux les graves docteurs qui les avaient précédés dans ce palais d'Urbin, où les discussions philosophiques étaient encore à l'ordre du jour, mais où la liberté de la pensée et la recherche de l'agrément remplaçaient, dans les entretiens comme dans les écrits, l'intolérance des principes et les formes d'une argumentation scolastique. « Après souper, dit Castiglione, on se réunissait dans l'appartement de la duchesse; tantôt la musique et la danse remplissaient la soirée, tantôt on soulevait des questions intéressantes, ou bien on choisissait à tour de rôle quelque jeu qui pût fournir aux assistans l'occasion d'exprimer leurs sentimens secrets... Nous prenions à ces divertissemens un plaisir extrême, parce que les plus nobles seigneurs et les beaux-esprits les plus fameux de toute l'Italie se trouvaient alors rassemblés à Urbin... » Un jour où la compagnie est en quête d'un amusement nouveau, quelqu'un propose de travailler de concert à la définition d'un parfait courtisan. Tous aussitôt d'entrer dans ce dessein : chacun donne son opinion; on contredit ou on soutient celle qui vient de se produire; on se laisse aller de temps en temps aux digressions et aux récits d'anecdotes; de là une conversation pleine de sens, d'abandon, de mouvement, que Castiglione se charge de résumer, à peu près comme Molière se suppose le secrétaire des gens qu'il a mis en scène dans *la Critique de l'École des Femmes*.

A ce groupe de lettrés se mêlaient quelques dames qui partageaient avec la duchesse le soin de présider le cercle et qui y faisaient admirer les graces de leur esprit autant que l'étendue de leur érudition.

Depuis long-temps déjà les femmes recevaient en Italie à peu près la même éducation que les hommes; mais elles n'en profitaient plus pour s'arroger les mêmes droits et s'affubler d'une sorte de caractère public. Le temps était passé où elles adressaient en latin aux papes et aux rois de longues harangues politiques, où Isotte Nogarola, qu'on appelait *la grande* Isotte, et Ippolita Sforza discouraient au congrès de Mantoue sur l'opportunité de la guerre à déclarer aux Turcs. Les théologiennes étaient également hors de mode, ou, si quelques femmes étudiaient encore le *Dialogue explicatif* composé par Isotte sur la faute de nos premiers parens, aucune d'elles du moins n'essayait de donner un pendant à cet écrit étrange, dans lequel l'auteur plaide pour Ève contre son frère, défenseur d'Adam, le tout à grand renfort de citations tirées des classiques, et par devant un honnête podestat qui, la cause entendue, donne ses conclusions. Tout aussi instruites, mais beaucoup moins pédantes que leurs mères, les dames italiennes du commencement du XVIe siècle ne participèrent qu'avec un zèle tempéré par la réserve aux progrès de cette dernière période de la renaissance. Elles les déterminèrent souvent par des encouragemens, très rarement par leurs propres ouvrages, et, sans rechercher au dehors l'éclat de la célébrité personnelle, elles se contentèrent d'influencer dans le demi-jour de leurs palais les travaux des écrivains et des artistes qui venaient auprès d'elles recevoir des inspirations ou des avis. Tel fut le rôle de la duchesse d'Urbin et de ses amies. Si l'on était tenté de rapprocher de ces femmes distinguées nos *précieuses* et les *bas-bleus* d'Angleterre, la comparaison tournerait tout à l'avantage de la cour d'Élisabeth Gonzague. On y retrouverait peut-être le germe de ce sentimentalisme galant qui devait ensuite fleurir à l'hôtel de Rambouillet; mais on y reconnaîtrait des doctrines littéraires d'un ordre supérieur, et, à coup sûr, plus de bienveillance, d'enjouement et de grace que dans les salons *blueistes* de Londres.

Emilia Pia, qui joue un rôle si brillant dans *le Courtisan* de Castiglione, pourrait être regardée comme le type de ces grandes dames italiennes, moitié savantes, moitié femmes à la mode, sous le patronage desquelles se plaçaient les érudits et les poètes. Veuve, dès sa jeunesse, d'un frère naturel de Guidobaldo, elle respecta fidèlement la mémoire de son mari, et n'accepta que l'amitié de gens fort disposés à lui offrir l'hommage d'un autre sentiment. Bembo, par exemple, tout occupé qu'il était alors de sa liaison, platonique, dit-on, avec Lucrèce Borgia, se sentait cependant le cœur assez vaste pour y donner place à « la beauté cruelle dont le nom trompeur exprimait la pitié. » Bien qu'il ne se fît pas faute de distractions de plus d'un genre, il ne renonça pas à son amour, encore moins aux *concetti* poétiques que cet amour lui inspirait, car, selon l'usage de ce temps, il décrivait soigneusement un martyre qu'il semble au fond avoir très-patiem-

ment supporté. La vertu d'Emilia ne ressort pas seulement des plaintes un peu bruyantes et des pleurs étudiés de Bembo; on en trouverait ailleurs des preuves plus touchantes, ne fût-ce que dans ces simples mots, *à de chastes cendres*, inscrits sur le médaillon sculpté où les traits de cette gracieuse femme furent reproduits après sa mort. Quant à son esprit et à l'aménité de son caractère, comment ne pas ajouter foi aux témoignages si précis de Castiglione et d'autres bons juges contemporains? Tantôt Emilia est « le lien qui unit toutes les volontés et les enchaîne sans les blesser jamais; » tantôt on nous la peint comme « l'ame de tous les plaisirs de la cour, la muse de la conversation, etc. » Julien de Médicis va plus loin encore en l'égalant tout net à « Amalasonte, reine des Ostrogoths, et à Théodelinde, reine des Lombards. » Quoi qu'en dise Julien, le nom d'Emilia Pia brille d'un éclat plus doux. On ne saurait y voir que le synonyme de l'élégance sans prétention et du savoir modeste; mais cela suffira peut-être pour qu'on le prononce avec un accent de sympathie, et l'on saura gré à celle qui le portait d'avoir préféré à l'ambition de devenir célèbre le désir d'être aimable et chère à ses amis.

Cette recherche de la grace qui caractérisait à la cour de Guidobaldo les mœurs et les productions littéraires commençait aussi à devenir sensible dans les œuvres des artistes d'Urbin. L'architecte Bramante, dont plusieurs souverains de l'Italie se disputaient déjà les services, le peintre Timoteo della Vite, qui ne se soumit que beaucoup plus tard au joug de l'école romaine, quelques autres encore faisaient de la correction élégante et du goût la marque distinctive de leur manière. Enfin le moment était venu où le génie qui atteignit à la perfection de la grace allait anéantir jusqu'aux derniers vestiges de l'affectation et de la raideur. Il semble qu'en apparaissant à cette époque, amie de la science, mais désabusée du pédantisme, avide du mieux, mais déjà familiarisée avec le bien, Raphaël ne pouvait arriver plus à point. Comment le duc d'Urbin ne songea-t-il pas à le retenir auprès de lui, ou du moins à le rappeler à la nouvelle de ses éclatans succès? Comment Guidobaldo, et plus tard son successeur François-Marie, purent-ils se montrer indifférens à une telle gloire? Il y aurait lieu de s'en étonner et d'accuser l'aveuglement de ces princes, si l'on ne tenait compte de certaines circonstances qu'il est à propos de noter. Raphaël, on s'en souvient, avait quitté sa ville natale en 1497; il la revit au bout de deux années, à une époque où Guidobaldo, menacé à la fois par le pape et par le roi de France, n'avait pas le loisir de s'occuper de ce talent naissant. Le jeune Sanzio dut reprendre le chemin de Pérouse, et il ne se décida à revenir à Urbin que lorsque le duc, réintégré dans ses états, put travailler en paix à y faire fleurir les arts. Giovanni Sanzi avait laissé à la cour de nombreux amis : le fils du peintre-poète fut donc accueilli avec bienveillance, et il aurait pu dès-lors faire tourner

cette faveur au profit de sa fortune en acceptant les travaux qu'on s'empressa de lui offrir; mais il avait de plus nobles desseins, et ne se jugeait pas encore mûr pour la gloire. La seule grace qu'il fût venu solliciter était le moyen d'aller étudier à Florence les ouvrages des grands maîtres, et il voulait, avant d'entreprendre ce voyage, se munir de quelques lettres de recommandation auprès des chefs de la république. La lettre bien connue que lui donna la sœur du duc d'Urbin n'atteste pas seulement l'intérêt que lui portait cette princesse; elle ôte tout prétexte au reproche d'indifférence qu'on pourrait adresser à la famille de Montefeltro, protectrice naturelle de Raphaël.

Personne n'ignore que, pendant ce premier séjour à Florence, l'élève jusque-là si docile du Pérugin prit de plus en plus possession de lui-même, et qu'il entama cette série d'œuvres exquises, dites de sa *seconde manière*. Ces œuvres, les aurait-il produites, s'il fût resté dans sa patrie, et ne les devons-nous pas en grande partie aux facilités qu'il trouva à Urbin pour faire son voyage de Toscane? En supposant que le patronage de Guidobaldo n'ait eu d'autre résultat que de laisser Raphaël libre de choisir le milieu le plus favorable à ses études, ne faudrait-il pas encore en reconnaître l'opportunité, puisque cette liberté même fut si bien employée et si féconde? D'ailleurs le duc ne s'en est point tenu là : en 1506, il attire auprès de lui le jeune maître et lui confie l'exécution de deux tableaux qu'il veut offrir au roi de France (1): il lui commande son portrait, celui de la duchesse, beaucoup d'autres ouvrages, dont quelques-uns seulement purent être achevés. Raphaël, impatient de retourner à Florence, où son talent devait grandir encore, ne consentit à accomplir qu'une partie de sa tâche. Il résista aux instances du duc, aux séductions d'une cour qui semblait avoir été formée tout exprès pour abriter ce doux génie, et il s'éloigna d'Urbin pour n'y plus revenir. On sait le reste : au bout de peu d'années, l'ancien protégé de la princesse Jeanne de Montefeltro était devenu le favori de deux papes, le chef d'une école brillante, une sorte de grand seigneur dont l'ambition ne s'effrayait même pas, dit-on, de la dignité de cardinal. Désormais rien ne pouvait le rappeler à Urbin : tous ses intérêts au contraire le retenaient à Rome, et pendant les douze années qu'il y passa, il ne paraît pas qu'il ait été fort jaloux de conserver des relations directes avec la famille de ses premiers bienfaiteurs. Une lettre qu'il avait écrite de Florence à son oncle maternel, peu de jours après la mort de Guidobaldo, exprimait en termes convenables son respect

(1) Le petit *Saint Michel* et le *Saint George* qui lui sert de pendant, aujourd'hui au musée du Louvre. — Un autre *Saint George*, que Raphaël peignit à cette même époque, fut envoyé au roi d'Angleterre par Guidobaldo, créé deux années auparavant chevalier de la Jarretière. De là les insignes de cet ordre que porte le saint, et qui seraient un anachronisme inexplicable, si l'on n'y voyait une allusion à la distinction accordée au duc par Henri VII.

pour la mémoire de ce prince; l'année suivante, il peignait, sous les traits du jeune duc d'Urbin, un des personnages de *l'École d'Athènes;* enfin il retrouva au Vatican Bibbiena, Bembo, Castiglione, qu'il avait connus à la cour de Guidobaldo, et par eux encore il dut se rattacher au souvenir de sa patrie; — mais ce fut tout.

A partir de ce moment, la vie et les travaux de Raphaël demeurent en dehors de notre sujet. Nous ne suivrons donc pas M. Dennistoun dans les longs détails où il a cru devoir entrer. Un peu trop résolu peut-être à absoudre le grand maître de certains torts que l'opinion publique lui attribue depuis trois siècles, il n'hésite pas à nier sans commentaires l'exactitude des faits embarrassans. La mort de Raphaël, par exemple, n'est à son avis que le résultat d'une pleurésie gagnée dans une antichambre du pape. Bien plus, la liaison avec la Fornarina est elle-même traitée de fable ou à peu près par M. Dennistoun, qui, on le voit, pousse loin l'incrédulité. Au lieu de se défier à ce point des témoignages les plus formels et les plus authentiques, ne pourrait-on, en les acceptant, essayer d'en atténuer l'effet, et le mieux ne serait-il pas de présenter, à défaut de justification, des excuses? On en trouverait aisément dans l'état des mœurs à cette époque. Les courtisans de Léon X n'avaient pas en général des principes fort sévères, et, si leur conduite offensait la morale, elle ne nuisait ni à leur considération, ni à leur fortune. Les longues et très publiques amours de Bembo ne l'empêchèrent pas d'être compris à la fin de sa vie dans une promotion de cardinaux. Bien d'autres personnages, revêtus comme lui de la pourpre romaine, semblaient autoriser les faiblesses par l'exemple et consacrer en quelque sorte la légitimité du désordre. Appartenait-il à Raphaël de se montrer plus rigoriste? Il est permis de regretter qu'il n'ait pas eu ce courage, mais on ne saurait en tout cas s'en étonner.

L'époque que nous venons de parcourir, et qui prend fin avec le dernier prince de la maison de Montefeltro, fut pour le duché d'Urbin une époque de gloire et de progrès de toute sorte. Quarante années de prospérité continue signalent le règne de Frédéric. Celui de Guidobaldo, interrompu quelque temps par une odieuse usurpation, s'achève, comme il avait commencé, dans le calme et libre développement de la littérature et des arts. Les règnes suivans offrent sans doute une succession de faits dignes de remarque; mais, au point de vue de l'art italien et de son histoire, le rôle des princes della Rovere n'a pas la même importance que celui de leurs prédécesseurs. A Urbin, comme dans le reste de l'Italie, la renaissance a dépassé son âge d'or : elle va bientôt entrer dans une période où tout commence à décliner, et, bien que la dynastie nouvelle s'efforce de continuer l'œuvre si noblement entreprise, le succès est déjà plus rare et la protection moins éclairée. Le petit nombre d'artistes éminens qui apparaissent dans la seconde moitié du XVIe siècle, ou qui s'attardent jusque dans le XVIIe siè-

cle, sont impuissans à arrêter la décadence du goût, et, lorsqu'on voit les Médicis eux-mêmes employer toute leur influence à accréditer des nouveautés décevantes, a-t-on le droit de reprocher aux ducs d'Urbin de suivre un tel exemple et de céder à l'entraînement général vers les fastueuses productions de la médiocrité?

II. — DUCS DE LA MAISON DELLA ROVERE.

Le caractère aventureux de François-Marie, héritier de Guidobaldo, diffère essentiellement de celui de son père adoptif, et s'il fallait chercher dans la famille du quatrième duc d'Urbin l'exemple des inclinations guerrières qu'il manifesta toute sa vie, ce serait sur Jules II, à ce qu'il semble, qu'il conviendrait de jeter les yeux. Aussi le pape, qui se reconnaissait dans son neveu, le jugea-t-il digne de commander ses armées à l'âge où le plus souvent on débute dans la carrière militaire. François-Marie n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut nommé capitaine-général des troupes de l'église. Bien peu après, il dirigeait en cette qualité l'expédition entreprise en Romagne pour forcer les Français à évacuer l'Italie et réduisait Mirandola. Jules II, dont la clémence était loin, comme on sait, d'égaler le courage, avait bonne envie de se venger sur cette ville de l'invasion française et de mettre à sac sa nouvelle conquête; mais François-Marie se montra plus généreux, et, grace à son intervention, Mirandola fut sauvée du pillage. — Qu'on ne se hâte pas de tirer de ce fait une conclusion trop favorable à la modération du jeune prince. On va voir qu'il suivit assez mal pour son propre compte les inspirations qu'il suggérait aux autres, et qu'après avoir conseillé de pardonner à des ennemis communs, il ne sut pas faire aussi bon marché de ses ressentimens personnels.

Jules II s'était retiré à Ravenne, après la prise de Mirandola, laissant au duc d'Urbin le soin de défendre Bologne de concert avec le cardinal de Pavie, nommé à cet effet second chef de l'armée. Une fois sous les murs de la place, François-Marie proposa de s'y jeter et d'y attendre les Français; mais le cardinal, qui avait avec eux des intelligences secrètes, manœuvra si bien, qu'une nuit le maréchal Trivulce put se rendre maître de Bologne presque sans coup férir. Contraint de battre en retraite, François-Marie se replia sur Ravenne, où le cardinal, qui l'avait devancé, employait le temps à l'accuser auprès du pape des perfidies et des lâchetés qu'il avait commises lui-même. On juge de l'accueil que Jules II réservait à son neveu. Il le déposséda du commandement, lui reprocha publiquement sa prétendue trahison, et le traita avec une violence telle que le duc indigné sortit sur-le-champ du palais. Au moment où il mettait le pied dans la rue, le cardinal la traversait à cheval, suivi d'une pompeuse escorte. Ivre de furie à la vue de ce calomniateur, François-Marie se précipite sur lui, le jette à terre et le

poignarde. Notons en passant que les cent hommes d'armes qui accompagnaient le prélat ne songèrent ni à le défendre, ni à le venger : spectateurs impassibles de cette scène, ils laissèrent faire le duc en toute liberté et continuèrent leur chemin sans s'être assurés de sa personne; mais le pape n'était pas d'humeur à partager leur indifférence. Le moment d'ailleurs semblait mal choisi pour se permettre un acte de cette espèce. La perte de Bologne, la guerre à soutenir contre la France, le concile schismatique de Pise, créaient à Jules II de terribles embarras : on conçoit que la nouvelle du meurtre de son favori, lui arrivant par surcroît, n'ait pas dû le trouver en veine d'indulgence. De retour à Rome, il somma le duc d'y venir rendre compte de sa conduite. Celui-ci obéit; mais, comme le cas était délicat, il emmena avec lui Castiglione, l'homme le plus propre à l'en tirer sans grand dommage. Grace à cette précaution, François-Marie n'eut à subir qu'une courte détention préventive. Les six cardinaux chargés d'instruire le procès, et qui, au fond, ne savaient pas mauvais gré au jeune prince de les avoir délivrés d'un collègue qu'ils détestaient, se laissèrent aisément convaincre par Castiglione. L'effervescence de l'âge servit d'excuse au crime, et, une habile plaidoirie de Philippe Beroaldo aidant, le tribunal signa une déclaration d'acquittement. Cela n'eût pas suffi peut-être pour absoudre le coupable aux yeux du souverain pontife: mais, au commencement de l'année suivante, François-Marie reprenait Bologne et trouvait ainsi un moyen beaucoup plus sûr d'obtenir son pardon. De nouvelles conquêtes achevèrent de le remettre en crédit, et il recevait l'investiture de la seigneurie de Pesaro en récompense de ses services, lorsque la mort de Jules II et l'avénement de Léon X vinrent le priver d'un puissant protecteur et lui susciter un ennemi.

Rien ne pouvait lui faire présumer qu'à l'affection que lui témoignait depuis long-temps le cardinal Jean de Médicis succéderait bientôt l'inimitié de Léon X. François-Marie s'y attendait au contraire si peu, qu'il avait contribué de tout son pouvoir au succès de l'élection. Le nouveau pape et son frère Julien, celui-là même que nous avons vu au nombre des interlocuteurs dans *le Courtisan* de Castiglione, Laurent, leur neveu, et leur cousin Jules de Médicis avaient été, pendant leur exil, les hôtes de Guidobaldo. L'héritier de celui-ci croyait donc assurer sa propre indépendance en travaillant à l'élévation d'une famille que la sienne avait si noblement secourue. Ici encore on saisit les traits distinctifs des deux races : la générosité des ducs d'Urbin ne sert qu'à éveiller l'ambition des Médicis, et la perfidie de Léon X met en relief la crédule loyauté de sa victime. L'un cherche dans l'ingratitude et les intrigues un moyen d'accroître sa puissance et l'autorité de sa maison; l'autre fonde toute sa politique sur la reconnaissance du pontife et sur la bonne foi qu'il lui suppose. Leur situation respective ne tarda pas à se dessiner nettement. A peine sur le trône, Léon X retira des mains

de François-Marie le bâton de capitaine-général pour le donner à Julien de Médicis. A la mort de son frère, dont les scrupules entravaient encore l'exécution de ses projets, il saisit un prétexte pour rompre ouvertement avec le duc; il osa évoquer de nouveau l'affaire du meurtre du cardinal de Pavie, affaire dans laquelle il s'était prononcé comme juge trois ans auparavant; une bulle d'excommunication fut lancée, et le lâche Laurent, instrument docile des volontés de son oncle, se laissa appeler au gouvernement du duché d'Urbin.

Forcé de se courber devant l'orage, François-Marie se retira à Mantoue; mais, tout en abandonnant ses états comme Guidobaldo, il se garda bien d'imiter la conduite passive de ce prince et sa résignation philosophique. Au bout de quelques mois, il s'avançait en Romagne, suivi d'une poignée de soldats mercenaires que la vente des bijoux de la duchesse, sa femme, lui avait permis de réunir, et il reparaissait dans sa capitale, où des émissaires avaient préparé un soulèvement. Le pape, effrayé de ce coup de main, se hâta d'appeler au secours de Laurent Charles-Quint et le roi de France. Quelle résistance François-Marie pouvait-il opposer aux forces combinées de tels ennemis? Une partie des villes du duché l'avait, il est vrai, reconnu; mais les forteresses demeuraient au pouvoir de l'usurpateur. Le duc ne voulait pas sacrifier inutilement la vie de ses défenseurs : il ne voulait pas davantage céder une seconde fois à l'agression sans avoir cherché à la repousser, et ce fut pour sortir de cette perplexité qu'il adressa à Laurent le chevaleresque cartel que voici : « Comme il sied à un prince, quelle que soit la cause pour laquelle il combat, de s'efforcer d'atteindre son but en répandant le moins de sang possible; comme il doit particulièrement épargner le pays sur lequel il a l'espoir de régner, je pense que l'expédient qui m'est venu à l'esprit conviendra au seigneur Laurent autant qu'à moi-même... Je propose donc audit seigneur d'amener, en tel lieu qu'il choisira, contre un nombre égal d'adversaires, quatre mille hommes, ou trois mille, ou cinq cents, ou vingt, ou quatre, ou même un nombre de combattans plus restreint, pourvu que lui et moi nous y soyons compris. Enfin, s'il préfère se mesurer avec moi seul, ce sera mieux encore, car la mort de l'un de nous deux résoudra sur-le-champ la question en litige et abrégera les angoisses de tout le monde... Je crois que ces propositions, si raisonnables, seront reçues avec plaisir, et je demande qu'on me réponde dans un délai de trois jours. » Laurent, pour toute réponse à un défi qu'il n'était nullement disposé à accepter, retint ceux qui le lui avaient apporté, et, dans l'espoir d'apprendre d'eux quelque chose de plus utile, il les fit mettre à la torture.

En s'avisant de cet expédient « si raisonnable » selon lui, François-Marie faisait acte de naïveté autant que de bonne foi et de courage. Il ne lui était guère permis de compter qu'un ennemi, sûr de gagner autrement la partie, consentirait à la jouer sur un coup de dé; mais,

quand il vit que cette dernière chance lui échappait, il ne songea plus qu'à faire payer cher la victoire et à harceler le vainqueur. Réduit à la nécessité de se jeter dans une guerre de partisan, il soutint longtemps une lutte héroïque contre les trois plus grandes puissances de l'Europe. Les quelques soldats qui lui étaient restés fidèles finirent, eux aussi, par l'abandonner, et, après avoir accepté la capitulation offerte par le pape, François Ier et l'empereur, il se retira de nouveau à Mantoue, auprès de la duchesse sa femme, à laquelle il donna, en échange des bijoux qu'elle avait vendus pour lui, soixante-quatre étendards enlevés à l'ennemi dans cette campagne. La paix générale de l'Italie, négociée en 1529, vint enfin mettre un terme aux agitations politiques et aux guerres qui avaient marqué jusque-là le règne du quatrième duc d'Urbin. Dès-lors, François-Marie sut maintenir son indépendance sans recourir aux armes, et, pendant les neuf dernières années de sa vie, il ne quitta plus le duché que pour entreprendre quelques voyages diplomatiques.

M. Dennistoun, dans le brillant tableau qu'il a tracé de la vie de François-Marie, s'est attaché surtout à faire ressortir les exploits guerriers qui la signalent. Toutefois, le successeur de Guidobaldo ne fut pas seulement un infatigable soldat, un intrépide capitaine. Son caractère inébranlable et l'excès de son courage donneraient l'idée d'une sorte de Charles XII italien, si l'on oubliait de remarquer quelques points de dissemblance qui ne sont pas à l'avantage du héros suédois. Rien, par exemple, n'autorise à penser que celui-ci ait fait trêve à ses préoccupations ordinaires pour s'intéresser à la poésie et aux arts : le duc d'Urbin, au contraire, trouvait le temps, même au milieu de ses anxiétés ou de ses désastres, de correspondre avec l'Arioste, qui mettait alors la dernière main à son *Roland,* avec Michel-Ange, chargé, comme on sait, par la famille della Rovere d'élever à Jules II ce tombeau colossal dans la composition duquel le *Moïse* n'entrait primitivement que comme accessoire. Plus tard, il donnait à Titien le nom d'ami, et les magnifiques portraits du duc et de la duchesse qui ornent aujourd'hui la galerie des Offices à Florence montrent de quelle façon le grand peintre savait reconnaître cette amitié. Il achevait aux portes de Pesaro le palais de l'*Imperiale,* s'efforçait d'y faire revivre les mœurs littéraires de la cour de ses ancêtres, et rappelait auprès de sa personne les savans qu'avait protégés Guidobaldo, mais que les troubles et la guerre tenaient depuis long-temps éloignés du duché. Beaucoup d'entre eux s'étaient un peu pressés de fuir et de contracter ailleurs des engagemens plus fructueux; quelques-uns même, en acceptant les bienfaits des Médicis, s'étaient, à l'imitation de Bembo, rangés assez ouvertement du côté des persécuteurs de François-Marie : cependant, lorsque ses affaires commencèrent à être en situation meilleure, ils parurent se souvenir davantage des liens qui

les rattachaient à ce prince, ils renouèrent avec lui des relations intimes, et ceux qui ne purent le rejoindre à Pesaro participèrent aussi aux derniers actes de son règne par les écrits sur diverses questions qu'ils lui adressaient assidûment.

A côté de ces hommes que d'anciens services ou l'éclat de leur réputation rendaient plus considérables qu'aucun des nouveaux courtisans du duc, on distinguait encore Carlo Gabrielli, Filippino Doria et plusieurs autres descendans des premières familles d'Italie, qui ajoutaient à la gloire de leurs noms une certaine illustration littéraire. Les hôtes de l'*Imperiale* se montraient donc les dignes successeurs des hôtes du palais d'Urbin : seulement, ils ne continuaient pas, sans la modifier à quelques égards, la tradition que leur avait léguée le siècle précédent. Les abstractions philosophiques et la recherche de l'idéal n'occupaient plus exclusivement la pensée de ces savans, un peu convertis par les événemens à l'étude des réalités. Tout en professant encore l'amour de l'antiquité et le culte désintéressé de l'histoire, on tenait fort grand compte des faits contemporains et de leurs conséquences. On n'agitait plus aussi souvent des questions d'érudition pure ou de curiosité; mais chaque jour on approfondissait davantage celles où la vie politique du pays et les conditions d'existence de son gouvernement pouvaient trouver quelque garantie. Les productions scientifiques ou littéraires de la cour de Pesaro à cette époque semblent, pour la plupart, inspirées par ce besoin des notions exactes et ce sentiment de l'utilité actuelle. Ce qui fit leur succès alors leur ôte tout attrait aujourd'hui, et les plans financiers, les maximes administratives ou les théories diplomatiques des conseillers de François-Marie nous laissent forcément aussi indifférens que le traité composé par le duc sur *les avantages et les inconvéniens de la guerre.*

Les arts eux-mêmes se ressentaient dans le duché d'Urbin de ce goût général pour les solutions pratiques, et ne dépassaient que rarement les termes du positif. L'architecture fortifiait les villes et ne les embellissait plus. La peinture et la sculpture, descendant des régions de l'idéal dans le domaine de l'histoire contemporaine, retraçaient sur les murs de l'*Imperiale* les hauts faits et les malheurs de François-Marie. Toutefois, lorsque le duc eut pris possession de cette résidence, construite par Léonore Gonzague, sa femme, pour fêter son retour, et qu'elle avait voulu surtout consacrer à sa gloire, il y ajouta des décorations moins conformes aux tendances nouvelles, et l'enrichit de tableaux, de statues et d'objets d'art de toute sorte dont l'amour du beau avait seul inspiré le choix. Raphaël de Colle, Dosso de Ferrare, Bronzino et plusieurs autres peintres célèbres vinrent concourir à l'ornementation du palais que le père du Tasse indiquait, quelques années plus tard, comme « le plus beau séjour qu'un prince pût choi-

sir en Italie. » Il ne reste aujourd'hui que bien peu de vestiges de cette ancienne magnificence. L'*Imperiale,* après avoir servi de maison de retraite aux jésuites portugais chassés par le marquis de Pombal, est devenue une métairie, et l'état de dégradation où se trouve la somptueuse villa des ducs d'Urbin contraste étrangement avec l'inscription qui les invite encore à « s'y reposer de leurs fatigues à l'abri de la poussière et du soleil. » Un autre palais, édifié dans la ville même de Pesaro, et qui, depuis la réunion du duché aux états de l'église, est occupé par les cardinaux légats, a gardé plus de traces du luxe presque royal de la famille della Rovere. Le souvenir de François-Marie ne s'y rattache pas aussi directement que celui de ses successeurs : on ne saurait oublier cependant que ce prince passa quelque temps dans cette demeure, et qu'il y mourut à peine âgé de quarante-huit ans.

Les historiens ont attribué cette mort au poison, et Pierre-Louis Farnèse et Louis Gonzague ont été tour à tour l'objet de leurs accusations. Tous deux cherchaient à se venger du duc et n'étaient pas hommes à se montrer fort scrupuleux sur l'emploi des moyens : il se peut qu'ils aient été les instigateurs du crime; mais ce fut un troisième qui se chargea de l'exécution. Un barbier mantouan, que François-Marie avait depuis peu à son service, introduisit le poison dans l'oreille, et, au bout de quelques jours de souffrances cruelles, la victime expirait sous les yeux mêmes du meurtrier. Le corps, revêtu d'une riche armure et du manteau ducal, fut exposé dans une salle du palais où l'on avait réuni en trophées les armes et les drapeaux enlevés autrefois à l'ennemi; puis on le transporta à Urbin en grande pompe, et, les cérémonies des funérailles terminées, chacun prêta serment de fidélité au nouveau duc.

Guidobaldo II, fils et successeur de François-Marie, n'hérita qu'en partie des qualités militaires de son père et des qualités d'un autre ordre qui avaient distingué les princes de la maison de Montefeltro. Son règne, qui ne dura pas moins de trente-six ans, aurait été d'ailleurs exempt de vicissitudes comme il fut dépourvu de gloire, si une grave rébellion, suscitée à Urbin par la création d'un impôt, n'était venue tout à coup en suspendre la tranquillité et le cours un peu monotone. Le duc, disent les historiens, ne déploya pas seulement en cette occasion une énergie qu'aucun de ses actes précédens n'avait permis de soupçonner, mais que la défense de ses droits rendait nécessaire; il exerça des rigueurs inutiles auxquelles on s'attendait encore moins, et poursuivit sa vengeance bien au-delà de la justice. Même après la complète soumission de la ville, il dépouilla les femmes et les enfans des rebelles qu'il avait fait mettre à mort; il voulut que les cadavres fussent jetés pêle-mêle dans une terre non consacrée, et l'évêque de Pesaro, qui avait demandé pour eux une sépulture chrétienne,

fut exilé comme un complice. Ces mesures de sévérité excessive, en rappelant au peuple ce qu'il avait souffert sous la tyrannie de César Borgia et plus récemment sous celle des Médicis, lui apprirent à confondre dans sa haine ses oppresseurs étrangers et le fils de ses souverains. Pour la première fois, le nom de Guidobaldo, ce nom que depuis près d'un siècle on était accoutumé à vénérer, fut prononcé avec colère. Comme pour honorer encore la mémoire du prince qui l'avait porté, on cessa de le donner à celui qui ne s'en montrait plus digne, et Guidobaldo II ne fut pour ses sujets que *Guidobaldaccio*.

Il serait injuste de conserver au nom du cinquième duc d'Urbin cette terminaison méprisante. Guidobaldo II, inférieur sans doute à ses prédécesseurs et même à son fils, ne mérite pas d'être rangé parmi les princes absolument nuls, encore moins parmi les tyrans. S'il apporta en effet à la répression de la révolte d'Urbin quelque chose de plus que de la fermeté, s'il eut le tort, qu'on ne saurait non plus dissimuler, d'épouser en secondes noces Victoire Farnèse, fille de l'homme que l'opinion publique accusait de la mort de François-Marie, il ne donne pas, en dehors de ces deux faits, matière à de graves reproches. Quoiqu'il n'ait paru que rarement sur les champs de bataille, il s'y conduisit de manière à se concilier l'estime des puissances qui l'employaient, et la république de Venise et le pape, dont il commanda tour à tour les armées, reconnurent en plusieurs circonstances l'utilité de ses services. Le duché d'Urbin lui dut l'établissement d'une école d'artillerie et les fortifications de Sinigaglia, qui firent de cette place un boulevard contre l'invasion des Turcs sur les côtes de l'Adriatique. Enfin la libéralité de Guidobaldo envers ses amis, le besoin qu'il eut de s'entourer d'écrivains et d'artistes, attestent que comme protecteur des lettres et des arts il n'aurait pas dégénéré de sa famille, s'il avait mis dans la répartition de ses faveurs autant de discernement que de munificence; on lui sait moins de gré de l'estime qu'il témoigna au Titien et à l'Arioste, lorsqu'on se rappelle ses liaisons avec un peintre comme Zuccaro et un poète comme l'Arétin.

L'auteur de ces écrits fangeux dont on n'ose même pas citer les titres, le pamphlétaire éhonté qui se faisait gloire de ses souillures et qui trafiquait ouvertement de l'éloge ou de la diffamation, occupa en effet auprès de Guidobaldo une position de confiance, et vécut avec lui dans une sorte de familiarité. On trouve dans l'histoire de ce règne plus d'une preuve irrécusable du fait. S'agit-il pour le prince d'aller complimenter Charles-Quint au nom de la seigneurie de Venise, l'Arétin l'accompagne et le conseille. Plus tard, il s'installe au palais de Pesaro et n'en sort que lorsque l'arrivée imprévue d'un rival l'oblige à porter sa plume venimeuse au service de nouveaux patrons. Dans quel abaissement était tombé l'art des Bembo et des Castiglione, et qu'aurait

pensé celui-ci des courtisans qui se chargeaient de continuer ses leçons?

Le nouveau venu était le Florentin Doni, l'auteur de la *Zucca* et d'autres satires licencieuses à peu près oubliées, mais qu'un succès de vogue accueillit à leur apparition. Pendant plusieurs années, il parcourut les principales villes de l'Italie, acceptant de toutes mains le prix de ses joyeusetés ou de ses injures, et levant sur la crainte qu'il commençait à inspirer un tribut assez considérable pour faire figure et trancher de l'homme à la mode. Ces heureux débuts le mirent en goût de pousser plus loin l'entreprise. Il résolut de disputer à l'Arétin lui-même le monopole de la faveur des princes, et, pour se débarrasser plus promptement de ce redoutable ennemi, il s'en vint le surprendre à Pesaro et l'attaquer en face avant de lui avoir déclaré la guerre. La brusquerie de l'agression déconcerta d'abord le possesseur de l'emploi convoité. Cependant, comme il ne s'agissait en somme que de retourner ses armes familières contre l'agresseur, il répondit aux premiers pamphlets par une lettre outrageante. La lutte ainsi engagée, on en arriva vite de part et d'autre à laisser de côté les épigrammes pour recourir aux personnalités les plus violentes, à d'incroyables invectives : le tout, selon Doni, « en l'honneur de Dieu et de la sainte église, et pour la défense des bons chrétiens. » L'Arétin, du moins, ne parlait qu'au nom de la philosophie, et, tout en donnant à ce mot une étrange signification, il ne se mêlait pas d'y accoler celui de religion : c'est le seul témoignage qu'il soit permis de rendre en sa faveur. Encore une épitaphe anticipée composée par Francesconi assigne-t-elle à cette retenue un autre motif que le respect (1); mais Doni ne craignit jamais de placer sous le couvert des principes sacrés les emportemens et les obscénités de sa plume. Sa victoire sur l'Arétin lui tint lieu d'honnêteté personnelle, et l'on ne voulut pas s'apercevoir qu'une fois maître de la place, il imitait exactement, pour s'y maintenir, celui qu'il en avait dépossédé. Il fut imité à son tour : la flatterie devenant une source assurée de fortune, ce fut à qui trouverait les formules les plus pompeuses pour célébrer les vertus et le génie de Guidobaldo. De peur de rien omettre, on trouva plus simple de placer à la suite de ce nom toute la série des qualités humaines, et les sonnets qu'Atanagi, entre autres, a consacrés à la louange du duc d'Urbin ne sont que l'assemblage rimé de tous les mots impliquant une idée de supériorité quelconque. Gardons-nous de confondre avec ces poésies vénales celles que dicta à l'Arioste le souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue à Pesaro, quelques *canzoni* d'Annibal Caro et l'*Amadis* de Bernardo

(1) « Ci-gît l'Arétin, poète toscan, qui calomnia tout le monde, à l'exception du Christ. La raison en est simple : il ne le connut pas. »

Tasso, malgré les couleurs, un peu trop brillantes, du portrait de Guidobaldo, tracé dans le onzième chant. De telles œuvres contrastent heureusement avec les écrits que nous avons mentionnés, comme la protection légitime dont le père du Tasse fut l'objet semble une expiation des graces accordées aux Arétin et aux Doni.

Bernardo Tasso avait été long-temps secrétaire de Ferdinand Sanseverino, prince de Salerne. L'habileté avec laquelle il s'était acquitté de plusieurs missions importantes, le talent qu'annonçaient ses premières compositions littéraires, furent d'abord généreusement rémunérés. Bernardo put acheter à Sorrente une petite maison où il se retira avec sa femme, et où Torquato naquit en 1544. Il y mena huit ans cette vie calme et studieuse dont ses *Lettres* nous offrent le poétique tableau; mais le prince de Salerne passa au service de la France, et Bernardo, privé de son bienfaiteur, dut s'arracher à ses travaux pour aller chercher fortune à Rome et un peu plus tard à Ravenne. Il y végétait depuis quelques mois, écrasé par la misère et le désespoir où l'avait jeté la mort de sa femme, lorsqu'il reçut de Guidobaldo l'invitation de se rendre auprès de lui. Établi, à son arrivée à Pesaro, dans une villa attenante au palais et qui existe encore, il acheva en paix son *Amadis*, commencé depuis quatorze ans. Son fils ne tarda pas à le rejoindre, et il lui fut permis de profiter des leçons qu'on donnait au prince héritier. A compter de ce moment, les deux Tasse se virent traités à la cour avec une bienveillance qui ne se démentit pas et que justifiaient complétement le caractère et le talent de l'un, les éclatans débuts de l'autre. Ce nom promis à la gloire inspirait déjà le respect, et l'on pressentait peut-être qu'il allait être immortalisé par le chantre de *la Jérusalem*, quand il devait encore son illustration principale à l'auteur de l'*Amadis*.

Le long poème de Bernardo Tasso eut, à l'époque de sa publication, un succès presque égal à celui qu'avait obtenu quarante ans auparavant la brillante épopée de l'Arioste. Aujourd'hui, il faut quelque courage pour mener à fin la lecture des cent chants dont se compose cet interminable *Amadis*, et nous ne croyons pas qu'arrivé au bout de l'entreprise, on soit tenté d'imiter Guidobaldo, qui la recommençait, dit-on, plusieurs fois par an. Beaucoup de morceaux révèlent sans doute une grande richesse d'imagination; certaines descriptions se distinguent par la grace du style et la fraîcheur du coloris; mais le ton général de l'œuvre a quelque chose de délayé et d'inconsistant. On y reconnaît la facilité de la main, pour ainsi dire, plutôt que la force de la pensée : en un mot, la manière de Bernardo est celle des peintres de l'époque qui, suppléant au sentiment par la pratique, commençaient à faire montre de dextérité et ne visaient plus qu'à éblouir.

Le moment de la décadence absolue n'était pas encore venu pour la peinture italienne, mais déjà tout menaçait ruine, et les artistes, qui pré-

tendaient se lancer dans des voies inexplorées, retombaient à leur façon dans l'esprit de système, que, depuis les conquêtes de la renaissance on aurait pu croire anéanti. Un goût arbitraire, une méthode conventionnelle, reprenaient leur empire comme au temps des écoles primitives, et, bien que les formes fussent loin d'être les mêmes, elles n'en trahissaient pas moins l'indigence du fond et l'asservissement de la pensée. Plus de nouveautés originales, plus d'efforts inspirés. A peine la puissante génération des grands maîtres a-t-elle disparu, que celle qui lui succède semble prendre à tâche de méconnaître tant de nobles leçons pour se jeter dans le factice sous prétexte de fécondité, et donner l'exemple, qui devait être si universellement suivi, de l'irréflexion et du caprice. Dans le duché d'Urbin, comme partout en Italie, l'art ne fut bientôt plus que l'expression, sinon l'accessoire, du luxe. Les artistes, transformant leurs ateliers en manufactures, se mirent à fabriquer à la hâte, comme pièces d'ameublement, des tableaux religieux ou historiques auxquels l'uniformité du caractère ôtait toute signification morale et qu'on pouvait suspendre indistinctement aux murs des églises ou des palais. Par voie de transaction et d'échange, l'architecture et la sculpture accommodèrent les monumens à la destination indécise que la peinture venait de leur donner. On altérait les proportions et surtout le sentiment de la construction primitive pour plaquer çà et là des ornemens de fantaisie qui n'avaient d'autre raison d'être que le mépris des principes et du bon sens. Tous les arts dépérissaient, usés par cette fièvre de production qui s'était emparée de quiconque avait en main un ciseau ou une palette. Encore quelques années, et, après avoir repris une apparence de vie sous l'influence du régime expectant des Carrache, ils allaient mourir des remèdes imposés tour à tour par les *naturalistes*, disciples de Caravage, et les *idéalistes* de l'école du chevalier d'Arpin.

Rien n'autorise à penser que Guidobaldo ait compris l'imminence du danger, ni qu'il ait cherché à arrêter dans ses états les progrès de la contagion : il semble au contraire qu'il ait eu à cœur de les hâter. On le voit, il est vrai, recevoir Titien avec de grands honneurs et lui donner une escorte qui l'accompagnera jusqu'au terme de son voyage; mais il fait à peu près le même accueil à Taddeo Zuccaro, quand celui-ci revient importer dans sa patrie ce goût déplorable et cette manie de la facilité qu'il était allé puiser à Rome. Frédéric Zuccaro, dont le style est plus lâche encore, hérite de la faveur accordée à son frère et prélude, par ses innombrables tableaux improvisés à Pesaro et à Urbin, aux grossières peintures qui profaneront la coupole de la cathédrale de Florence. Enfin le Baroccio, c'est tout dire, fut le peintre privilégié de Guidobaldo et de son fils. En comblant de bienfaits et de distinctions de toute sorte l'auteur de tant d'œuvres énervées, de ces

fades enluminures qui ne sont pas même à la vraie peinture religieuse ce que les vers de Louis Racine sont à la poésie des Psaumes, les deux derniers ducs d'Urbin achevèrent de mettre en honneur dans le pays de Raphaël le culte du médiocre et d'y propager le désordre des idées. On n'essaya plus dès-lors de discerner le mérite de la renommée, ou de la multiplicité des productions. Tel peintre passait pour un grand maître qui n'avait qu'une méthode négative, et, pour toute qualité, que l'absence de défauts évidens; tel autre arrivait au succès en couvrant hardiment une toile en quelques jours. Au milieu de ce conflit de vanités et d'erreurs, il y eut dans le public un redoublement de passion pour le spectacle offert à ses yeux; on s'engoua de l'art qu'on ne savait plus admirer. Les artistes de bas étage, en s'affublant de notoriété, se persuadèrent qu'ils avaient conquis la gloire, et le nombre des peintres célèbres grandit en raison de l'abaissement de la peinture.

Il serait inutile d'insister sur l'histoire de cette affligeante décadence, qui commence avec la seconde moitié du règne de Guidobaldo II et s'achève avant la fin du règne suivant. A quoi bon enregistrer à la suite les uns des autres les talens dégénérés qui pullulent dans le duché d'Urbin, et classer pour mémoire des œuvres sans valeur? Les seules où l'on retrouve encore quelque ressouvenir des anciens principes et une sorte de respect de la saine vérité pittoresque appartiennent à un genre inférieur. Ce n'est ni sur les murs des édifices, ni sur les vastes toiles qu'il faut désormais chercher les traces de l'habileté raisonnée et du goût. Quelques figures d'ornement peintes sur des vases ou des assiettes de faïence, tels sont les monumens d'art les plus dignes d'attention que nous ait légués cette époque; encore, ces humbles produits ne sauraient-ils être comparés, sous le rapport du style, aux produits de même nature des époques précédentes. Les lignes compliquées ont succédé aux formes élégantes dont Timoteo della Vite et Raphaël lui-même ne dédaignaient pas de fournir les modèles. La céramique reçoit sans doute de grands perfectionnemens matériels, mais elle se ressent aussi de l'influence désastreuse exercée sur tous les arts du dessin par Zuccaro et le Baroccio, et, quoiqu'elle ne la subisse que de loin, elle s'associe cependant aux innovations et aux abus.

Les faïences de luxe fabriquées dans le duché d'Urbin formeraient à elles seules une collection où l'on pourrait suivre l'histoire des modifications successives de l'école d'Ombrie aussi bien que les progrès industriels accomplis dans cette partie de l'Italie durant une période d'environ cent cinquante années. Les plus anciennes représentent des sujets sacrés et se recommandent surtout par la précision du dessin. Puis, à mesure que se répand la passion du *classicisme,* les portraits des héros de l'antiquité, les sujets tirés de Virgile et d'Ovide remplacent les scènes évangéliques. Les formes ont moins de sécheresse,

la palette minérale s'enrichit de tons plus éclatans; mais aussi une certaine affectation archaïque se glisse sous le pinceau des peintres sur faïence, et leur travail, en apparence plus libre, a cependant moins de caractère que celui de leurs prédécesseurs. Au XVIe siècle, l'art arrive à son apogée. La fabrique établie à Castel-Durante sous la protection spéciale du duc d'Urbin l'emporte sur toutes les autres par le talent des artistes qu'elle emploie et la qualité de sa poterie. Des vases de grande dimension, des devans d'autel, des plaques ou tableaux sur faïence attestent l'extrême habileté des sculpteurs et des peintres réunis dans cette fabrique, ou plutôt dans cette académie. Enfin le plus célèbre de tous ces artistes, Horace Fontana, devient, selon les termes un peu ambitieux cités par Passeri (1), un autre « Horatius Coclès, » qui entrave à lui seul la marche de l'étranger et assure la gloire de son pays. A partir du règne de Guidobaldo II, l'usage de la faïence peinte achève de se propager dans le duché d'Urbin et se substitue, dans la confection des objets de toute sorte, à l'emploi du bois, du métal et de l'ivoire. Les coffrets qu'on avait coutume d'offrir aux fiancées quelques jours avant leur mariage furent alors remplacés par des coupes ou des vases sur lesquels étaient figurés de tendres emblèmes, et qu'on emplissait de pièces d'or ou de bijoux. Les seigneurs faisaient peindre sur des poteries d'ornement, sur les pièces principales d'un service, souvent même sur de simples assiettes, le portrait des dames auxquelles s'adressaient leurs hommages, et le nom du modèle accompagné des épithètes *bella, diva,* etc., venait aider à la ressemblance ou dénoncer les vœux de l'acheteur. On sait que l'esprit de galanterie n'inspirait pas toujours les artistes chargés de l'exécution de ces ouvrages, et il n'est pas rare de rencontrer dans les cabinets des curieux certains sujets assez conformes à ceux que Jules Romain et Marc-Antoine avaient traités à Rome pour *illustrer* les sonnets de l'Arétin. D'autres abus survinrent. Insensiblement, la céramique se réduisit au rôle d'une industrie vulgaire. On finit par délaisser non-seulement le genre historique, mais même la tradition d'art nationale; on copia les dessins flamands de préférence aux cartons italiens, et l'avilissement de la peinture sur faïence, dont l'importation des porcelaines orientales allait compléter la ruine, suivait de près l'année où le dernier prince de la maison della Rovere était monté sur le trône.

(1) *Istoria delle Pitture in majolica.* — Des fabriques rivales de celles de Pesaro et de Castel-Durante s'étaient multipliées en Italie et particulièrement en Toscane. Horace Fontana, dont le talent n'avait pu être égalé, bien que les Florentins prétendissent le contraire, envoya à ses détracteurs, à titre de défi, une peinture sur faïence représentant l'armée de Porsenna arrêtée par Horatius Coclès. Au bas de cette peinture, chef-d'œuvre de l'auteur, on lisait : *Orazio solo contra Toscana tutta :* double allusion à l'échec subi par le roi d'Étrurie et à la lutte victorieuse de l'artiste avec les descendans des Étrusques.

Tous les arts s'anéantissent à cette époque dans le duché d'Urbin. Les artistes, nous l'avons dit, y sont plus nombreux que jamais, mais ils ne luttent entre eux que d'exagération et de mauvais goût. Les élèves et les imitateurs du Baroccio, peintres, architectes ou statuaires, se précipitent tête baissée dans le gouffre où les entraîne leur maître. Rien ne surnage, rien ne ressort de cet océan de mauvaises œuvres, — ou plutôt rien ne se perd que le talent, puisque aujourd'hui encore l'Italie est inondée des productions des *Baroccisti*. Faut-il ajouter qu'elle semble fière de les posséder, qu'elle leur donne place dans ses plus belles galeries, et qu'à Florence même, à quelques pas de la Tribune, une salle du palais des Offices porte le nom du chef de cette détestable école? M. Dennistoun pousserait-il aussi loin que les Italiens l'estime pour ces pauvres ouvrages? Il montre à l'égard du Baroccio une indulgence d'autant plus regrettable qu'elle contraste avec la justesse ordinaire de ses appréciations. Tout en y mêlant quelques paroles de blâme, il laisse tomber de sa plume des éloges qui pourraient presque s'adresser au Corrége, mais auxquels il est impossible de souscrire lorsqu'on se rappelle de quel peintre il s'agit.

Le règne de François-Marie II, sixième et dernier duc d'Urbin, tient donc dans l'histoire de l'art une place inférieure encore à celle du règne précédent, et le seul mot de décadence suffirait pour le caractériser, s'il était permis de méconnaître ce qui l'honore à d'autres égards. Les progrès des sciences et des lettres en Italie depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIe se résument en un petit nombre d'œuvres conçues ou exécutées pour la plupart sous le patronage de François-Marie II, et le nom de ce protecteur du Tasse, de Guarini et du naturaliste Aldovrandi, brille d'un éclat plus pur qu'aucun de ceux des princes qui eurent quelque influence sur la destinée de ces hommes célèbres.

On a vu que Bernardo Tasso avait été rejoint à la cour de Pesaro par son fils, alors âgé de treize ans. François-Marie et Torquato, rapprochés d'abord par la communauté de leurs études et de leurs jeux, s'étaient liés ensuite d'une amitié plus sérieuse, et lorsque, après une séparation de quelques années, ils se retrouvèrent à Pesaro, tous deux eurent le tort de vouloir vivre comme autrefois sur le pied de l'égalité, tort d'autant plus grave que la princesse d'Urbin, femme du jeune héritier du trône, se trouvait nécessairement en tiers dans leur intimité. La présence du poète mit en péril la paix domestique des époux, ou plutôt elle vint porter une atteinte nouvelle à cette paix, déjà fort compromise; pour peu qu'on se rappelle dans quelles conditions s'était accompli le mariage, on comprend aisément qu'il n'ait amené de part et d'autre que des difficultés et des regrets.

Lucrèce d'Este, sœur d'Alphonse II, duc de Ferrare, était déjà âgée de trente-cinq ans à l'époque où elle avait épousé François-Marie, qui

n'en comptait que vingt-deux. A cette disproportion d'âge s'ajoutait une extrême différence d'inclinations et d'humeur. Le prince d'Urbin aimait passionnément l'étude, et n'interrompait ses occupations sédentaires que pour chasser une ou deux fois par semaine. Son esprit méditatif, sa piété, la simplicité de ses manières, lui avaient valu de bonne heure le surnom de « prince-moine, » et son aversion pour les affaires faisait dire de lui par son père « qu'il était moins propre à régner sur des hommes que sur des livres. » Lucrèce, au contraire, aurait donné toutes les bibliothèques du monde pour la conduite d'une intrigue politique. Active, impérieuse, elle avait passé sa jeunesse à s'agiter dans une situation secondaire, à rêver des alliances qui lui permettraient de jouer le premier rôle, et lorsqu'elle eut enfin réussi à s'assurer la possession d'un trône par son mariage avec le prince héritier d'Urbin, elle crut pour le coup que l'instant était venu d'exercer cette domination à laquelle elle n'avait cessé de prétendre. Malheureusement pour elle, elle avait compté sur le concours de son mari, ou tout au moins sur son obéissance, et l'un et l'autre lui firent défaut. Aux vues ambitieuses de la princesse, à toutes ses provocations, François-Marie opposait une froideur et une force d'inertie décourageantes, quelquefois même des refus articulés avec une netteté un peu rude, après quoi il s'enfonçait plus que jamais dans la retraite et laissait sa femme dévorer à loisir son humiliation et son dépit. Qu'on se figure Mlle de Montpensier mariée au dauphin fils de Louis XV, et l'on aura, grace à cet anachronisme, à peu près l'équivalent de ce que devait être l'union du prince et de la princesse d'Urbin. Celle-ci, voyant à la fin que ses tentatives pour participer au gouvernement de l'état risquaient fort de demeurer infructueuses, même après la mort du duc régnant, essaya de satisfaire autrement ses passions romanesques et son goût pour les aventures. Elle se corrigea de l'ambition pour s'abandonner au désir de plaire, et son cœur s'ouvrait à peine à ce sentiment tardif lorsque le Tasse, qu'elle avait connu à la cour d'Alphonse, vint la rejoindre à Pesaro.

Il y était appelé par François-Marie, jaloux de retrouver un ami dans l'auteur déjà illustre de l'*Aminta* et d'assister à ses côtés à une nouvelle représentation de cette pièce qu'on avait jouée une première fois au palais de Ferrare avec un immense succès. L'accueil qu'elle reçut à Pesaro fut plus brillant encore; seulement elle ne parut pas sur le théâtre. Le Tasse la lut en présence du vieux duc et de toute la cour; puis il en fit une seconde lecture au prince et à la princesse, qui, après avoir mêlé leurs applaudissemens à ceux de la foule, s'étaient réservé le plaisir d'entendre l'*Aminta* sans entourage d'étiquette et sans distraction. Dans la disposition d'esprit où se trouvait alors Lucrèce, il était difficile que cette séduisante poésie ne lui inspirât qu'une admiration stérile et que le poète lui-même n'eût point quelque part à ses

pensées. On se rappelle, entre autres, ces beaux vers du premier acte, si bien faits pour donner à réfléchir à celle qui les écoutait : « Aimons! Il n'est point de trêve avec les années; la vie humaine s'écoule et disparaît. Aimons! le soleil meurt et renaît; mais nous, nous fermerons bientôt les yeux à sa lumière, et notre sommeil durera une éternelle nuit. » Lucrèce, âgée alors de près de quarante ans, sentait peut-être qu'elle n'avait pas de temps à perdre pour mettre le conseil à profit : elle ne tarda pas à le suivre assez ouvertement pour que le Tasse et François-Marie n'eussent, chacun en ce qui les concernait, aucun doute sur l'état du cœur de la princesse; mais ils s'en émurent inégalement. Occupé ailleurs, l'un répondit avec une extrême réserve à la bienveillance au moins empressée qu'on lui témoignait, et se contenta de célébrer dans des sonnets plutôt galans que tendres « les charmes mûris surpassant en beauté les espérances du jeune printemps; » l'autre enjoignit à sa femme d'observer plus de retenue, sous peine de se voir renvoyer à son frère. Une telle menace n'était pas de nature à effrayer beaucoup Lucrèce : le Tasse allait retourner à Ferrare, et celle-ci, sûre de l'y retrouver, sollicita elle-même une séparation à laquelle le prince se hâta de consentir. Elle partit donc et n'essaya même pas, lorsque la mort de Guidobaldo l'eut faite duchesse d'Urbin, de revenir prendre auprès de son époux le haut rang qu'elle avait autrefois si ardemment désiré. De son côté, le nouveau duc était loin de songer à un rapprochement, et il ne paraît pas que, pendant les vingt années qui précédèrent la mort de Lucrèce, il se soit plaint le moins du monde de son propre isolement. Le *journal* sur lequel il inscrivait soigneusement ses réflexions et jusqu'aux actes les moins importans de sa vie ne contiendrait rien, à compter de l'époque de la séparation, qui de près ou de loin se rattachât au souvenir de l'exilée, si l'on n'y lisait, à la date de 1598, ces lignes écrites en forme de simple *memento :* « 14 février. J'envoie l'abbé Brunetti à Ferrare pour visiter la duchesse ma femme, malade depuis quelques jours. — 15 février. J'apprends que Mme Lucrèce d'Este, duchesse d'Urbin, ma femme, est morte dans la nuit du 11. — 19 février. L'abbé Brunetti revient de Ferrare. »

Le Tasse, au contraire, ne cessa jamais d'être pour son ami d'enfance l'objet de la plus vive sollicitude. Le trouble qu'il avait involontairement jeté dans le palais ducal n'altéra que fort peu son intimité avec le duc, et nullement le zèle de celui-ci pour la gloire de l'auteur de *la Jérusalem*. On sait que ce poème ne reçut pas, à son apparition, l'accueil qu'il méritait, et que le Tasse engagea, pour se défendre, une ardente polémique avec ses ennemis : François-Marie le secourut alors de la double influence qu'il devait à son titre de prince et à sa réputation de connaisseur. Initié par le poète lui-même au secret de ses travaux, il avait vu s'achever à Castel-Durante le chef-d'œuvre

pour lequel il n'avait rêvé que des admirateurs, et qui rencontrait surtout des envieux. A la première nouvelle de cette injustice, il écrit lettres sur lettres aux souverains et aux érudits pour leur proposer une sorte de croisade contre les détracteurs de *la Jérusalem;* il réclame hautement pour le Tasse les hommages de toute l'Italie : en s'adressant à lui, il l'exhorte à se soustraire aux intrigues et aux cabales qui l'entourent à Ferrare, et ne se lasse pas de lui offrir à Pesaro une hospitalité moins suspecte et des honneurs plus dignes de son génie. Malheureusement le Tasse succombait déjà sous le poids de ses agitations morales : en proie aux terreurs religieuses, aux craintes que lui inspiraient à un même degré ses ennemis déclarés et ses amis les plus sincères, il tremblait pour son salut, pour sa gloire et pour sa vie. Retenu auprès d'une femme dont le nom même est une énigme, de cette Léonore en qui l'on a voulu voir tantôt la sœur d'Alphonse, tantôt une dame de sa cour (1), il n'ose sacrifier son amour à ce qu'il croit le soin de sa sûreté, et ce n'est qu'après s'être long-temps débattu dans les liens qui le retiennent qu'il s'enfuit de Ferrare et se réfugie à Pesaro. A peine a-t-il accepté un asile dans le palais de François-Marie, qu'il en sort brusquement, entraîné par une force irrésistible vers les lieux mêmes qu'il vient de quitter, et où il ne trouve que le dédain et bientôt la captivité. Ni cette apparente ingratitude ni les malheurs qui en furent la suite ne purent lasser la patience et la bonté du duc d'Urbin : il resta fidèle jusqu'au bout à l'ami dont il avait voulu assurer le repos, et qui ne répondait plus que par des témoignages de défiance aux lettres qu'il lui envoyait pour ranimer son courage. Lorsqu'à force de sollicitations et de démarches faites ou provoquées par lui, François-Marie eut obtenu d'Alphonse que le Tasse fût rendu à la liberté, il écrivit à celui-ci pour le supplier presque de se fixer à Pesaro au lieu de se rendre à Naples; mais le grand et misérable poète, qui en était venu à regarder sa *Jérusalem* « comme un enfant adultérin dont il fallait désavouer la naissance, » ne pouvait être plus juste envers ses

(1) Cette question des amours romanesques du Tasse, question si souvent examinée et cependant encore sans solution définitive, a été de nouveau traitée à fond par M. Dennistoun. Comme tous les écrivains qui l'ont précédé, l'auteur des *Mémoires* hésite entre les diverses interprétations à donner à la conduite et aux chants passionnés du poète. Quel qu'ait été d'ailleurs l'objet de cette passion, il est certain qu'elle seule causa la colère du duc de Ferrare et la disgrace où tomba son ancien protégé. Une bien belle strophe que M. Dennistoun a omis de citer, et qu'on trouve dans les *Manoscritti inediti di Torquato Tasso*, publiés en partie à Lucques de 1837 à 1839, ne peut laisser aucun doute sur ce fait. « Puissant seigneur, s'écrie le poète enfermé à l'hôpital Sainte-Anne, tu aurais pu m'arracher la vie : c'est le droit des monarques; mais m'arracher cette raison que je tiens de la bonté infinie, parce que j'ai écrit d'amour (d'amour auquel la nature et le ciel nous invitent), c'est un crime pire que tout autre crime. J'ai demandé mon pardon, tu me l'as refusé. Adieu : je me repens à jamais de m'être repenti. »

amis qu'il ne l'était alors envers lui-même : il crut que l'invitation affectueuse du duc d'Urbin cachait des chaînes et des embûches nouvelles; il refusa, et, traînant de ville en ville son indigence et sa sombre mélancolie, il ne voulut ou ne put pas se souvenir qu'il s'était condamné par ce refus à la douloureuse existence qu'il appelait énergiquement « une mort continuelle. »

Les *Lettres* et le *Journal* de François-Marie prouvent que son zèle pour les œuvres et les hommes supérieurs eut souvent un plus heureux succès. La situation de Pesaro sur la route de Lorette et de Rome attirait dans cette ville des voyageurs de tous les rangs, et le duc ne manquait pas d'arrêter au passage ceux que leur mérite recommandait à sa vigilante protection. Ce fut ainsi qu'au retour d'un pèlerinage qu'il avait accompli à Lorette, Galilée se trouva obligé pour ainsi dire de séjourner quelque temps au palais ducal. François-Marie, plus curieux encore de science que de poésie, n'était pas homme à se contenter de cette courte visite. Galilée une fois parti, il s'établit entre le duc et lui une correspondance régulière dont malheureusement il n'existe pas un seul fragment aujourd'hui. Une correspondance semblable que François-Marie avait ouverte avec Ulysse Aldovrandi amena celui-ci de Bologne à Pesaro, où il commença la publication de son immense ouvrage sur l'*Histoire naturelle*. D'autres savans, plusieurs poètes, au premier rang desquels il convient de citer Guarini, que le duc honorait d'une affection toute particulière, des théologiens et des professeurs célèbres quittaient le pays où ils étaient nés pour venir se ranger autour de ce prince, qui ne se croyait sur le trône que pour faire fleurir les sciences et les lettres. Le reste lui importait assez peu, et, comme son mariage avec Lucrèce ne lui avait pas donné d'héritier, il aurait volontiers abandonné le gouvernement de l'état à Clément VIII, qui le pressait fort de ne pas différer son abdication, s'il n'avait été arrêté par la crainte de rendre ses sujets malheureux en les laissant sous la domination pontificale. Le peuple, que cette crainte préoccupait plus vivement encore, voulait que le duc se remariât, et le saluait à son passage du cri expressif de : *Serenissimo, moglie!* François-Marie dut se rendre à des vœux si contraires à ses propres désirs. En 1604, il épousa Livia, fille d'Hippolyte della Rovere et petite-nièce, par son père, de Guidobaldo II, et l'année suivante il annonçait lui-même la naissance du prince Frédéric à la foule que l'anxiété avait fait accourir sous les fenêtres du palais : « Mes amis, Dieu nous a donné un fils, » s'écria le duc. On juge des transports de joie qui éclatèrent à cette nouvelle. Qui se serait douté alors qu'un jour François-Marie et le peuple regretteraient amèrement la naissance de ce fils tant désiré, et que Frédéric, sur qui on fondait de si douces espérances, deviendrait bientôt un objet de haine et de mépris ?

La constitution délicate du jeune prince ne permettait pas qu'on usât envers lui de la sévérité nécessaire à l'éducation d'un homme. De peur de fatiguer son enfance, on l'avait tenu éloigné de toute occupation sérieuse; on n'osait opposer à ses caprices une volonté qui les maîtrisât, et cette excessive indulgence acheva de gâter un naturel d'ailleurs peu favorisé. Frédéric, ignorant le devoir aussi bien que l'étude, se livra de très bonne heure à des excès qui ruinèrent sa frêle santé et effrayèrent François-Marie. Le vieux duc n'avait eu jusque-là pour son fils qu'une aveugle faiblesse; il essaya de se montrer rigoureux, et se décida à grand'peine à l'éloigner momentanément de lui. L'année suivante, il le maria à la princesse Claude, fille du grand-duc de Toscane, et, le croyant corrigé de ses vices et de ses habitudes passées, il eut l'imprudence de mettre à exécution le projet, tant de fois caressé, d'une abdication de fait. Il confia à ces indignes mains la direction des affaires publiques, et se retira à Castel-Durante. Frédéric, débarrassé du seul témoin qui pût lui faire obstacle, se hâta d'installer au palais des débauchés de bas étage; il ordonna des fêtes dans la ville en l'honneur d'une comédienne qu'il avait prise pour maîtresse; quelques jours après, il donnait à des comédiens les places de ses gentilshommes; un peu plus tard, il se faisait acteur lui-même, et remplissait de préférence les rôles de valet, ceux où l'obscénité du geste et de la parole était la condition ordinaire du succès. En un mot, cette cour des ducs d'Urbin, si long-temps le modèle de la courtoisie et de l'élégance, devint un réceptacle d'infamies dignes des plus vils des empereurs romains. La mort vint mettre un terme à ces honteuses extravagances. Un matin, Frédéric, qui avait comme de coutume paru la veille sur le théâtre, fut trouvé inanimé dans son lit, et la nouvelle de cette fin subite fut reçue dans tout le duché avec une satisfaction au moins égale à celle qui, dix-huit ans auparavant, avait accueilli les paroles d'allégresse de François-Marie.

Frédéric ne laissait qu'une fille; ainsi la branche mâle de la famille della Rovere allait s'éteindre avec François-Marie, et celui-ci, obligé maintenant de remonter sur ce trône d'où il avait été si heureux de descendre, prêta de nouveau l'oreille aux propositions de la cour de Rome. Urbain VIII venait de succéder à Grégoire XV : sous son pontificat, les intrigues pour la possession future du duché recommencèrent avec plus de suite et d'activité que jamais. Aux hésitations du vieux duc, que retenait encore sa répugnance à dépouiller sa petite-fille, on opposa habilement la perspective de la guerre qu'entraînerait une succession contestée; on l'effraya, au nom de ses peuples, sur les malheurs qui pourraient s'ensuivre. De son côté, le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, qui avait été fiancé à la fille de Frédéric, offrit de renoncer pour sa femme et pour lui à toute prétention sur le duché, à

la condition que la princesse serait déclarée héritière de tous les biens allodiaux et des propriétés particulières de son grand-père. François-Marie finit par acquiescer à ces arrangemens. En 1626, il signa la cession des états d'Urbin au saint-siége, et, se réservant seulement le titre de souverain et le droit de grace, il se retira à Castel-Durante, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1631.

Les *Mémoires sur les ducs d'Urbin* s'arrêtent à cette date, limite naturelle du sujet que M. Dennistoun avait entrepris de développer. Nous disions en commençant que ce livre était une œuvre complète, trop complète peut-être, en ce sens que l'auteur n'y omet rien de ce qui se rattache, même de fort loin, aux événemens de toute espèce qui signalèrent pendant deux siècles les règnes des princes de Montefeltro et della Rovere : nous en avons extrait, en y ajoutant le résultat de nos propres informations, les faits relatifs à l'histoire de l'art italien pendant et après la renaissance, et, envisagé sous cet aspect, qui n'est qu'une des faces qu'il présente, l'ouvrage de M. Dennistoun mérite encore un sérieux examen. Faut-il y voir en effet une simple étude archéologique, une sorte de cours pittoresque d'un art qui n'est plus à notre usage? N'est-il possible d'y puiser que des renseignemens sur des faits qu'on avait jusqu'ici négligé d'éclaircir, sur des hommes qui, même à côté des Médicis, ont eu leur part d'influence et de gloire? en un mot, cette réhabilitation des ducs d'Urbin ne doit-elle servir qu'à satisfaire la curiosité? Nous ne le croyons pas. Outre l'intérêt que peut offrir en soi cet épisode de la renaissance italienne, il reste encore quelque profit à faire pour nous-mêmes, quelque conclusion à tirer du spectacle qui nous est donné. Que l'on veuille bien comparer par exemple la marche de la peinture dans le duché d'Urbin, depuis ses premiers pas jusqu'à sa chute, à l'histoire de la peinture dans notre pays, et l'on verra, toute proportion gardée entre le caractère national et la valeur même des productions, qu'au fond l'analogie est assez grande entre les deux écoles. Toutes deux se révèlent tard, lorsque ailleurs on est depuis long-temps déjà familiarisé avec le talent et le succès. C'est par la force qu'elles débutent, par les savans travaux qu'inspirent une pensée virile et le culte de l'antiquité. Bientôt la grace, se joignant à cette gravité magistrale, annonce la perfection : Raphaël succède à Pietro della Francesca, comme chez nous Lesueur à Poussin, et, dans un autre ordre d'art, Racine à Corneille. A peine ce progrès s'est-il manifesté, que la peinture devient lourdement fastueuse en prétendant à la grandeur. Les décorations héroïques du palais de Versailles étalent cet amour excessif de la pompe et du luxe qui s'était trahi déjà sur les murs de l'*Imperiale*. Le besoin du nouveau, la manie du facile et de l'agréable, ne tardent pas à remplacer la passion pour le style académique, et l'on ne se soucie plus que de l'art qui enjolive des objets

usuels, ou qui se réduit aux proportions d'un jeu futile de l'esprit. Les traits qui distinguent les œuvres de l'école d'Ombrie à la fin du XVIe siècle ne se retrouvent-ils pas dans les œuvres produites en France vers le milieu du XVIIIe? Les faïences d'Urbin avec leurs arabesques, leurs emblèmes galans et leurs petites scènes érotiques, diffèrent-elles beaucoup, quant à l'intention, des éventails et des dessus de porte peints par Watteau, Boucher et leurs élèves? Enfin, lorsque la peinture, telle que l'avaient comprise les grands maîtres, n'existe plus, à vrai dire, dans le duché d'Urbin, le nombre des artistes s'accroît à l'infini. Tous ne rêvent qu'aux moyens d'arriver le plus rapidement possible à la notoriété et à la fortune. C'est à qui déploiera non pas le génie le plus inventif, mais l'adresse la plus productive. De ce côté encore, n'y aurait-il pas lieu à quelque rapprochement entre le règne des derniers ducs d'Urbin et la période où nous sommes? Tranchons le mot : ce sont deux époques de décadence, — avec cette différence toutefois que l'une a abouti à la ruine absolue, définitive, et que l'autre est loin encore de paraître irrémissiblement condamnée.

Sans parler de quelques illustres exceptions à la loi qui pèse aujourd'hui sur l'ensemble de l'école française, nous ne voulons pour preuve de la vitalité de notre art que la diversité même des tentatives qui se succèdent depuis plusieurs années. Il est vrai qu'à force de les voir se multiplier et se contredire les unes les autres, nous avons quelque peu perdu la foi dans l'avenir, et qu'en peinture comme ailleurs on en est venu à douter du lendemain; mais ce n'est pas un motif pour désespérer du bien qu'il peut amener. Gardons-nous seulement de prendre pour des signes de force et d'imagination ce qui n'est que le vain témoignage du matérialisme de la pensée ou de l'audace de la main. Qu'une même réprobation enveloppe les sauvages doctrines des apôtres de la réalité vulgaire et les prétentieuses fantaisies des *Baroccisti* de notre temps. L'art tombe vite de la décadence dans l'opprobre et la mort, lorsqu'il n'a plus pour mobile que le caprice, pour but que la négation des principes éternels de la vérité et du beau : la fin de l'école d'Ombrie est un exemple qui doit nous servir de leçon.

HENRI DELABORDE.

SOUVENIRS

DE LA

VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

LE KHAMIS DES BENI-OURAGH.

I.

Le pansage du soir venait d'être terminé dans le peloton du 4e chasseurs à cheval d'Afrique, laissé depuis trois semaines par la colonne de Mostaganem à trente lieues de la côte, dans les montagnes des Beni-Ouragh, pour renforcer la petite garnison du poste-magasin du Khamis. Ce poste se nommait ainsi d'un marché où le *khamis*, — le cinquième jour, c'est-à-dire le jeudi de chaque semaine,—la puissante tribu kabyle des Beni-Ouragh venait, comme autrefois les gens des fiefs dans notre vieille France, échanger les nouvelles et causer des affaires publiques, tout en se livrant au commerce. On était en juillet 1845, à la veille de la grande révolte. Depuis deux mois, une agitation sourde se faisait remarquer parmi ces populations sauvages : les coupeurs de route avaient reparu; des messagers envoyés de l'ouest s'en allaient, de *gourbi* en *gourbi*, porter les paroles de révolte, les lettres du sultan, de l'Hadj-Abd-el-Kader. Le général de Bourjolly crut nécessaire de raffermir notre autorité en enlevant les fauteurs de désordre au moment même où ils tenteraient de semer l'agitation dans le pays. Deux cents grenadiers d'élite et vingt-cinq chevaux reçurent donc l'ordre de rejoindre au Khamis le chef de bataillon Manselon, de la légion étrangère, commandant le cercle. Cette force n'était pas assez considérable

pour exciter la défiance, et, réunie à la petite garnison du poste, elle permettait, si l'occasion se présentait, d'exécuter des coups de main de nuit, de châtier par des marches rapides ceux qui donneraient asile à nos ennemis.

Après plusieurs mois de courses, pendant que nos camarades, revenus à Mostaganem, se reposaient et respiraient la brise de la mer, nous avions tendu les cordes du bivouac au pied des murailles du fort du Khamis, sur un petit plateau exposé à l'ardeur du soleil et au vent brûlant qui arrivait de la vallée de l'Oued-Riou. Un carré de murs entouré de fossés, ayant à chaque angle un bastion; dans l'intérieur, des magasins, quelques baraques en planches et en pisé, — tel était le poste du Khamis, où trois cents hommes d'infanterie, gardant cent mille rations, vivaient durant l'année entière. Le Riou, torrent effroyable en hiver, ruisseau de trois pouces de profondeur et de dix pieds de large en été, rasait le pied du mamelon et arrosait un beau jardin, où la garnison cultivait, à l'ombre des grenadiers et des figuiers, les chous et les carottes destinés à l'ordinaire de la troupe. Les montagnes, du côté de l'est, étaient couvertes de bois de pins maigres et rabougris; à l'ouest, les collines de terre, verdoyantes au printemps, grises maintenant et crevassées par le soleil, offraient un triste spectacle; mais, vers le sud, l'œil, en remontant dans la vallée, n'était arrêté que par le rideau de montagnes où l'on distinguait, comme dans un nid d'aigle, la demeure du vieux Mohamed-bel-Hadj, le chef respecté de tout ce pays. Dans la direction du nord pourtant, l'étendue embrassée par le regard était plus grande encore : une pente douce conduisait du petit fort à une plaine de forme ovale, où se tenait le marché; à droite, un ruisseau bordé de lauriers-roses, arrivant d'une vallée qui menait à Orléansville par les terrains difficiles des *Sbéahs*, les hardis voleurs, mêlait ses eaux à l'Oued-Riou. Deux lieues plus loin, la rivière tournait, et semblait, tant les crêtes de montagnes se rapprochaient, disparaître sous une voûte; des murailles de terre s'étageaient à l'horizon, et les arêtes dentelées se détachaient du ciel bleu, où, depuis trois mois déjà, l'on ne voyait plus un nuage.

Dès que la trompette eut sonné le demi-appel, les chasseurs replacèrent les brosses et les étrilles dans leurs musettes. Tandis que le maréchal-des-logis Leretz venait prendre les ordres pour le lendemain, un homme de chaque *tribu* (les chasseurs appelaient ainsi leur association de route) s'en allait aux cuisines chercher la soupe du soir. On nommait *cuisine* le trou creusé en terre où brûlait le feu et bouillait la marmite, posée sur deux pierres. C'étaient là les nombreux fourneaux de nos chasseurs. Chevet, en les voyant, eût souri de pitié; mais ils suffisaient, je vous assure, pour cuire le morceau de bœuf, le riz et le haricot réglementaires.

— Rien de nouveau, mon lieutenant, me dit le maréchal-des-logis, et, selon l'usage militaire, il attendit, le carnet à la main, que je lui fisse connaître les ordres.

— C'est bien, répondis-je; demain soir, à l'appel du pansage, je passerai une inspection générale.

— A quelle heure, reprit-il lorsqu'il eut fini d'écrire, la corvée du fourrage?

— Elle aura lieu en même temps que celle du poste. L'adjudant de la légion vous informera de l'heure prescrite par le commandant. Un tiers des hommes restera; vous veillerez à ce que les autres choisissent du bon chaume et bourrent bien les sacs. Il faut profiter du repos pour remettre nos chevaux en état. Nous avons eu deux cents rations d'économie dans les deux premiers mois du trimestre, nous n'avons pas à craindre le *trop perçu* (1) : vous forcerez donc le prochain bon de fourrages, et l'on donnera un quart d'orge de plus aux chevaux que je désignerai demain après l'inspection. Quel est le brigadier de jour?

— C'est Jacquet.

— Vous lui direz de faire une ronde cette nuit à une heure; il me réveillera et m'en rendra compte.

— Vous n'avez pas d'autres ordres, lieutenant?

— Aucun.

Portant alors la main à son *phécy,* petite calotte rouge qui remplace le bonnet de police dans les régimens de chasseurs d'Afrique, le maréchal-des-logis passa le long des tentes pour prévenir les chasseurs, afin qu'ils pussent commencer dès ce moment, si bon leur semblait, à mettre leurs effets en ordre. Ayant jeté un dernier coup d'œil sur notre bivouac, je traversai la planche qui servait de pont pour pénétrer de ce côté dans l'intérieur du poste. — Tout autour d'une cour carrée, ayant au centre pour unique ornement un débris de colonne romaine et un cadran solaire, on avait construit des baraques où l'infanterie couchait dans de mauvais hamacs, les trois chambres réservées aux officiers, et le petit pavillon composé de deux pièces, pompeusement surnommé le palais du commandant supérieur. Les magasins et l'hôpital se trouvaient dans une seconde cour, près de la rivière. Le lieu, comme on le voit, était loin d'être gai. Seul, un grand arbre, soigneusement conservé, reposait un peu le regard et abritait la maison du commandant. Cet arbre était devenu le rendez-vous général, le *salon* du camp. Là, tout en buvant l'absinthe, boisson favorite de l'armée d'Afrique, les officiers de la légion étrangère venaient, le poids du jour passé,

(1) Les bons que les officiers remettent aux comptables pour toucher les rations allouées aux hommes et aux chevaux se règlent tous les trois mois, et tout ce qui dépasse l'allocation réglementaire est imputé à l'officier signataire du bon, qui rembourse l'état par une retenue de solde.

échanger les nouvelles, les anecdotes, et aussi les médisances, car au Khamis des Beni-Ouragh, comme à Paris, la langue humaine va son train.

Quand j'entrai dans la cour du poste, plusieurs de ces messieurs étaient déjà réunis, les uns officiers français, les autres brevetés au titre étranger, tous d'une origine aussi disparate que les soldats placés sous leurs ordres. La légion étrangère présente une singulière physionomie. Ils sont là de tous les pays, de tous les coins du monde. Les uns, sortis on ne sait d'où, après avoir mené une vie d'aventures, erré comme le Juif errant, viennent chercher le repos en courant l'Afrique. Un grand nombre, bien nés, bien élevés, mauvaises têtes, enfans prodigues de l'Europe entière, ayant encore de toutes leurs folies sauvé du cœur, demandent sous un nom supposé au drapeau de la France protection et appui contre eux-mêmes. Aussi, quand les recherches d'une famille pour retrouver un des siens ont été vaines, lorsque toutes les polices du monde sont en défaut, il reste encore une ressource dernière : écrivez au colonel de la légion étrangère; presque toujours il vous rendra celui que vous désirez. J'ai vu, pendant que j'étais au Khamis, le fils d'un conseiller aulique de l'empire, le neveu d'un cardinal, le fils d'un banquier de Francfort, retrouvés ainsi presque en même temps. Dans cette Babel, le chinois seul n'est pas parlé. Italiens, Prussiens, Portugais, Russes, Espagnols, ont des représentans. Il faut une main de fer pour plier dans un même moule des élémens si divers; aussi la discipline ne connaît pas l'indulgence. Malheur à qui désobéit! le conseil de guerre est sans miséricorde, et la justice prompte.

Des trois officiers qui m'avaient précédé sous l'arbre, un seul servait au titre français : c'était M. D..., le frère d'une personne à laquelle des succès de théâtre et des aventures de tribunaux ont donné un certain renom, taciturne, rarement de bonne humeur, fort brave soldat, bon camarade, assurait-on. L'autre arrivait en droite ligne de Perse, d'où, un beau matin, ennuyé du service du châh, il était parti, emportant pour toute fortune la décoration du Soleil. Comme il avait rendu, en ces pays lointains, des services à la France, il reçut un brevet d'officier étranger dans la légion. Petit homme aux cheveux châtains, à la barbiche d'un blond ardent, le nez gros, les traits forts, ayant deux yeux bizarres et une cervelle plus étrange encore, il discutait, il disputait sur toutes choses. La politique pourtant avait la préférence. Déjà il se déclarait républicain, et il pratiqua avec tant de conviction les maximes des *frères et amis*, que l'on dut, même après la révolution de février, le prier de s'éloigner de la légion. Quant au troisième, celui-là avait une distinction de manières et de figure toute particulière : de beaux cheveux noirs, un teint charmant, le nez régulier, l'œil limpide et brillant, plein d'intelligence. Un léger accent le faisait

reconnaître pour Irlandais. Curieuse existence que celle de ce jeune homme, qui, d'Angleterre et de l'Inde, où il avait fait la guerre, se retrouvait au Khamis des Beni-Ouragh officier dans la légion étrangère, lui le fils d'un grand poète, le filleul de Byron, l'enfant de Thomas Moore! Par quel accident était-il arrivé là? Je crus le deviner alors en le voyant bien souvent regarder un portrait de femme admirablement beau, en rapprochant quelques paroles échappées dans nos longues causeries : un enlèvement, je crois, l'obligation de s'éloigner durant plusieurs années, et le bienveillant appui du roi Louis-Philippe, qui lui avait ménagé un asile dans notre Afrique! Mais le lieutenant Moore espérait bientôt revoir sa patrie, rejoindre celle dont il était séparé. Hélas! quand il me parlait alors de ses espérances, il s'animait, son regard étincelait; moi j'écoutais avec terreur la toux sèche succédant à ces éclairs; je voyais avec effroi les plaques rougeâtres qui couvraient les pommettes de ses joues. Tous l'avaient en affection, et il s'accommodait à tous. Depuis mon arrivée au Khamis, nous ne nous quittions guère. J'aimais son esprit rapide et prompt, les poésies de son père, qu'il me récitait, et les vieilles histoires d'Irlande qu'il racontait souvent.

Comme j'arrivais sous le grand arbre, notre maître d'hôtel, ou, pour parler plus vrai, le soldat attaché au service de la cantine, vint nous avertir que le dîner était prêt. Un grand hangar, chambre à coucher de trois de ces messieurs, servait de salle à manger. Nos camarades nous avaient précédés et s'asseyaient déjà autour des morceaux de bois à peine équarris et des planches de caisses à biscuits qui formaient la table. Quant aux cuillers de fer étamé, elles étaient brillantes de propreté, les assiettes bien lavées, et les ragoûts, malgré nos modestes ressources, dignes du *maître coq*, un certain Bavarois de naissance, ancien premier aide de cuisine chez M. de Talleyrand. Fier de sa noble origine culinaire, de temps à autre ce grand cuisinier tentait encore des expériences, afin, assurait-il, de se conserver la main. Il est vrai que le vin, en tombant sur les serviettes, laissait une large tache d'un bleu indigo admirable; mais estomacs et appétits étaient trop jeunes pour que ces petites misères fissent grande impression. Somme toute, si le dîner laissait parfois à désirer, le café était toujours à point, la soirée superbe, le tabac kabyle excellent, et nous passions à le déguster de fort bonnes heures. Le commandant Manselon, homme de manières affables, juste, intelligent, énergique, passait ordinairement la soirée avec nous. Ceux-là seuls qui sont allés dans les pays du midi pourront comprendre le plaisir de nos veilles, les douceurs de la nonchalance, le bonheur que l'on éprouve à respirer quand la nuit arrive. Il est si bon de se sentir vivre, sans souci, sans inquiétude, éprouvant un bien être ineffable! Que de fois, ainsi étendu avec Moore sur un tapis auprès de ma

petite tente, à côté de mes chevaux, j'oubliais les heures durant ces nuits admirables où le ciel d'un bleu sombre resplendit de la clarté de millions de pierres précieuses! La lumière transparente de la lune répandait le calme sur la vallée, sur la montagne, tandis que par momens ses mobiles clartés donnaient aux grandes arêtes de terre la mystérieuse apparence de fantômes. Tout alors, jusqu'au pas régulier de la sentinelle veillant enveloppée de son manteau blanc, portait à la rêverie. Il fallait, je vous l'assure, se faire violence pour regagner sa tente. Le matin, en revanche, un rayon ardent du soleil perçant la toile se chargeait bien de nous jeter à bas du petit châssis sur lequel on prenait son repos. Avec le point du jour commençaient les devoirs du service, les mille soins nécessaires dont chacun comprend l'importance, car ils vous assurent une bonne troupe dans la circonstance critique. Là-bas, ces détails minutieux ne sont point pénibles comme en France; on s'y livre avec intérêt. Les officiers ressemblent aux chasseurs qui préparent soigneusement eux-mêmes l'arme à l'aide de laquelle ils abattront le gibier. Rien n'échappe à leur attention. Après le déjeuner, on allait faire la sieste dans un beau jardin, sous les figuiers, dans des hamacs suspendus aux branches; puis, le dîner fini, commençaient ces soirées si belles qui duraient l'été entier.

Telle était, pendant la paix, l'existence au poste du Khamis. Une semblable vie, s'écoulant ainsi dans un petit fort, situé comme au centre d'une coupe, d'où l'on n'aperçoit que les montagnes et le ciel, paraîtra sans doute monotone. Il n'y avait pas trace de luxe. Le drapeau planté sur la muraille dont la garde était confiée à notre honneur rappelait seul la France; mais l'isolement, la solitude même, cette terre d'Afrique enfin, semblent vous apporter des sentimens élevés, une vertu mystérieuse qui pénètre. L'ordre et la fermeté dont vous êtes entouré sont une source de contentement. Du partage du danger avec les hommes que l'on commande naissent une mutuelle estime, un attachement véritable. Bien souvent alors je me suis rappelé l'histoire de Samson racontée dans la Bible : elle me semblait la plus belle allégorie militaire. — Sans la tête qui les porte, les cheveux de Samson ne sont rien; sans les cheveux qui couvrent sa tête, Samson est privé de force : — ainsi du chef et du soldat.

Notre bivouac faisait d'ailleurs plaisir à voir : deux cordes, à chacune desquelles s'attachaient les entraves de douze chevaux, étaient tendues parallèlement au fossé du fort; derrière les rangs, chaque cavalier avait sa chambre, c'est-à-dire les six pieds de long et les deux pieds de large nécessaires à l'homme pour dormir sur la terre nue. Les chasseurs étaient partagés en réunions ou *tribus* de quatre hommes vivant ensemble sous des tentes de toile hautes de trois pieds. Ces tentes se divisaient en quatre morceaux, afin de rendre dans les marches la

charge plus légère. A l'arrivée, les morceaux de toile étaient réunis, les piquets fixés en terre; l'on étendait de la paille ou des branchages; les selles servaient d'oreillers; puis, la nuit venue, les chasseurs, se serrant les uns contre les autres, dormaient, ma foi, mieux que beaucoup dans un lit de plume. Tout léger que soit cet abri, il a sauvé bien des soldats en les préservant des rosées humides de la nuit et des pluies torrentielles de l'hiver. Les faisceaux bien formés, les tentes alignées, les chasseurs toujours propres, donnaient de la coquetterie à ce bivouac. Jamais on n'eût rencontré un des hommes de ce corps dont le pantalon de corvée ne fût pas d'une blancheur irréprochable. C'était une tradition du régiment. Les officiers avaient l'ordre d'y veiller avec le plus grand soin : rien, en effet, n'influe comme le manque de soins et la mauvaise tenue sur le moral et la vigueur d'une troupe.

S'il en était ainsi les jours ordinaires, pour les inspections chacun faisait merveille, et le lendemain, lorsque je passai, suivant l'ordre donné au maréchal-des-logis, la revue du peloton, je n'eus pas une observation à faire. Chaque cavalier seulement plaidait en faveur de son cheval, le déclarant maigre et mal portant, afin d'obtenir pour son ami le supplément de ration. Tous, jusqu'aux animaux attachés à la suite, étaient d'une tenue irréprochable.

C'est là encore un des traits du caractère de ces hommes : vous ne trouverez pas une troupe qui n'ait son chien choyé, fêté comme l'enfant de la maison. Celui du peloton, gros comme les deux poings, tout blanc, avec une large tache noire sur l'œil gauche, était bien le plus rusé, le plus charmant enjoleur que j'eusse jamais rencontré. Des mines impayables, des agaceries sans fin, tiraient toujours *M. Tic-Tac* d'embarras. Que la marche fût trop longue, Tic-Tac aboyait et grossissait si bien sa petite voix, qu'un chasseur, quittant son étrier, tendait le pied; alors Tic-Tac s'élançait, et en deux bonds avait gagné la selle. Là, debout sur l'arçon, fier comme un roi, il semblait narguer les chiens d'infanterie, qui s'en allaient tirant la langue, traînant la patte. Quand Tic-Tac se voyait oublié dans la distribution des vivres, il se plaçait devant une gamelle, et prenait la position du soldat qui présente les armes. La grimace était si drôle, que chacun partageait son biscuit avec ce s.... Tic-Tac, comme ils disaient. On rira sans doute. Pourtant c'est avec ces riens-là, ces amusemens d'enfans, que les esprits se maintiennent alertes et dispos, qu'une troupe conserve la santé et la vigueur. Par tous ces moyens, en Afrique, on cherche à tenir les soldats en belle humeur. Le soir, vous eussiez vu les hommes de notre petite garnison jouer comme de vrais collégiens au chat et à la souris. Deux soldats, les yeux bandés, étaient attachés par deux cordes d'égale longueur à un même piquet. La souris tient dans sa main deux petits morceaux de bois qu'elle frotte sans cesse l'un contre

l'autre, le chat est muni d'un gros tampon. La souris doit chercher à l'éviter, le chat s'efforce de l'atteindre; mais, comme ils sont aveugles l'un et l'autre, ils se prennent dans leurs cordes, se rencontrent, se culbutent, tout cela aux grands éclats de rire de la galerie, qui fait cercle et se tient les côtes. D'autres fois, un loustic répétait les pantomimes de la foire, ou bien tous écoutaient les chœurs de chanteurs que l'on avait organisés dans la légion. Sous la direction d'un ancien musicien, ils exécutaient en partie des morceaux d'opéra, de vieux chants religieux, des *lieder* allemands, et peut-être jamais musique ne m'a fait plus grand plaisir. L'on évitait ainsi la nostalgie, mal épouvantable qui décime les régimens, lorsqu'une fois il s'empare d'une troupe. L'été, la chose était facile, le climat venait en aide; mais l'hiver, lorsque durant des mois entiers la pluie tombe sans interruption, sans répit, il fallait inventer mille ruses, et surtout on changeait la garnison plus souvent.

Les officiers, outre la chasse, avaient une ressource précieuse : ils pouvaient lire et travailler. Par les soins du ministre de la guerre, et sur l'avis du conseil de santé des armées, une bibliothèque militaire avait été établie dans chaque poste. Composées de quatre cents volumes environ, sciences, littérature ou beaux-arts, de ces livres que l'on retrouve toujours avec plaisir, ces bibliothèques firent disparaître les nostalgies qui ravageaient les postes avancés; mais cette mesure utile eut aussi un autre effet : elle donna à quelques officiers le goût des travaux sérieux, la culture de l'esprit à un degré que l'on ne rencontre point ordinairement parmi les gens de guerre. Les uns poursuivaient des recherches scientifiques, étudiaient les antiquités, rédigaient des mémoires; les autres s'efforçaient de connaître la langue, les mœurs et les choses du pays. Il va sans dire qu'au Khamis ces derniers, — et j'étais du nombre, — avaient pour ami le vieux Mohamed-bel-Hadj, le rusé montagnard qui, sous l'autorité de la France, commandait toute la contrée.

Pendant de longues années, Mohamed-bel-Hadj mena ses gens brûler la poudre contre nous; mais enfin, vers 1843, fatigué de la lutte, il vint, entouré des vieux de la tribu, faire sa soumission au maréchal Bugeaud. — « J'ai été ton ennemi le plus acharné; tu m'as vaincu, lui dit-il. Je me soumets franchement à toi, *monseigneur maréchal*, et tu peux compter que je serai aussi fidèle à la parole que je te donne, que je l'ai été à Abd-el-Kader. Si tu es humain envers les populations qui m'obéissent, je serai à toi pour toujours. Sache que la parole d'un Beni-Ouragh est proverbiale, tous les Arabes savent ce qu'elle vaut. Je dirai à Abd-el-Kader que je lui ai sacrifié six fils morts dans les combats, que la tribu entière lui a sacrifié ce qu'elle possédait, que maintenant nous ne pouvons rien faire pour lui, puisqu'il ne peut plus

nous protéger contre toi, que nous t'avons donné notre foi, et que nous voulons y rester fidèles. »

Mohamed-bel-Hadj mentait avec l'impudence d'un Beni-Ouragh en parlant ainsi, car la mauvaise foi de cette tribu est aussi notoire dans la plaine que la mission du prophète. Malgré ses mensonges, je l'aimais. Son œil gris à demi voilé, son sourire de bonne humeur, plein de finesse, lui donnaient l'air de l'un de nos paysans normands. Cupide, souple, retors, courageux avec cela, hardi même au besoin, avare et parfois prodigue, enveloppant enfin tous ses vices d'un voile de bonhomie candide, — tel était ce vieux drôle, chargé de mauvaises actions et d'années. Il nous amusait, surtout quand il commençait ses lamentations et parlait de la douleur que lui causaient ses fils, car il lui en restait encore trois. — L'aîné ressemblait d'une façon singulière à l'émir. C'était le bras droit de Bel-Hadj, son repos, son espoir, la consolation de ses vieux jours; mais Djilali, qui faisait de l'opposition à son père, et Caddour, le plus jeune, ceux-là avaient été conçus dans un jour de malheur : ils étaient l'opprobre de sa famille, le fiel de sa vie, que sais-je encore?—Le fait est que Djilali faisait par son ordre le métier des princes héritiers en Europe; en cas de revirement de fortune, Bel-Hadj croyait prudent de rester en bons termes avec nos ennemis, et Djilali lui servait d'intermédiaire. Quant à Caddour, il le mettait parfois réellement en colère, bien qu'il le fît aussi souvent rire, parce que Caddour, mauvais sujet, toujours sans argent, venait sans cesse frapper à sa cassette, puis vendait les chevaux, les mules, et il fallait les remplacer. Le fils de Bel-Hadj, le *Montmorency* des Beni-Ouragh, ne pouvait marcher à pieds comme un mendiant. Un matin, je vis Caddour rôder autour de ma tente. — Bon! me dis-je, il vient chercher quelque chose, et j'attendis sans avoir l'air de m'apercevoir de son manége. Un instant après, Caddour était assis près de moi, et demandait du feu; je lui en fis donner. Il resta silencieux; enfin :

— Ton père a-t-il de beaux chevaux dans ton pays?

— Oui.

— Plus beaux que ceux du mien?

— Ils sont d'une autre race.

— Pourquoi ne t'en envoie-t-il pas un ?

— Il faudrait traverser la mer.

— C'est vrai.

Il y eut alors un nouveau silence. Pour moi, dès les premières paroles, rien qu'à ses détours (car un Arabe se croirait perdu, on pourrait presque dire déshonoré, s'il allait droit au but), je vis que Caddour voulait vendre son cheval. Comme l'animal était excellent, je résolus de l'acheter. Quand le Kabyle eut aspiré une dizaine de bouf-

fées de tabac, il reprit, en me montrant du doigt un de mes chevaux attachés tout près de nous :

— D'où vient ton cheval gris?

— Du Cheliff.

— Les chevaux du Cheliff sont bons, mais ceux de la montagne valent mieux; ils sont plus lestes et plus adroits.

— Tu dis vrai.

— Pourquoi n'en achètes-tu pas un?

— Ceux que l'on amène au marché sont mauvais.

— Veux-tu que je t'en cherche?

— Non, j'ai le temps.

Il y eut encore un nouveau silence, pendant lequel Caddour sembla de plus en plus occupé de sa pipe; enfin, comme moi aussi j'avais l'air de songer à autre chose, il fallut qu'il parlât.

— Si je te trouvais un cheval semblable à mon cheval bai, tu donnerais bien deux cents douros (1)?

— Non, ton cheval et ta mule ne valent pas plus de cent vingt douros, et le cheval seul n'en vaut pas quatre-vingts.

— Quoi! Par ma tête, ton œil pour les chevaux a donc un voile? La jument du prophète n'en a jamais enfanté un dont le pied fût plus sûr. Il sait attendre l'eau des journées entières; c'est un de ces chevaux au jarret vigoureux qui disent à l'aigle : « Descends, où je monte vers toi. »

Pendant que, sous prétexte de défendre l'honneur de son cheval, il me disait toutes ces belles paroles, je fis signe à mon ordonnance de m'apporter un sac d'argent que je destinais à l'achat d'un cheval. Quand le chasseur me le remit, je le laissai tomber comme par maladresse, et les douros roulèrent sur le tapis. Les yeux de Caddour étincelèrent.

— Tu as là beaucoup d'argent. Qu'en veux-tu faire?

— Tu te trompes; il n'y en a pas beaucoup. J'envoyais ce sac au commandant; mais, grace à ma maladresse, le voilà sur le tapis. — Puis, comme me ravisant, moitié riant, moitié sérieusement : Ma foi, si tu le veux, je prends ton cheval et ta mule; toi, tu prendras cet argent.

— Combien y a-t-il?

— Compte, si cela t'amuse; pour moi, je le sais.

Caddour se mit à compter les pièces une à une, les touchant avec délices, se grisant à la vue de l'argent, et quand il eut fini et répété entre ses lèvres : Cent vingt douros! — il me dit :

— Mon cheval et ma mule valent deux cent cinquante douros.

— Tu crois? Moi, je ne pense pas. S'il en est ainsi, tu aurais tort de

(1) Le douro vaut 5 francs 40 centimes.

les vendre. Au reste, cela m'est égal, je n'en ai pas besoin. Parlons d'autre chose.

Je dis alors au chasseur de remporter l'argent. Caddour ne quittait pas le sac des yeux; quand il vit le chasseur s'éloigner bien réellement, il me prit le bras, et, me regardant :

— Je les donne comme tu l'as voulu; fais apporter l'argent.

— Soit. Envoie-les chercher; quand ils seront là et que je me serai assuré de leur état, je te les paierai.

— Ils sont là.

Un de ses serviteurs les tenait en effet à quelques pas. Les bêtes étaient en bon état : je les payai, et elles furent attachées à ma corde. Il n'y avait pas une heure que le marché venait d'être conclu, quand Mohamed-bel-Hadj arriva lui-même à son tour et tout éploré.

— Qu'as-tu fait là, me dit-il, toi que je tenais pour mon ami? Tu as acheté le cheval de mon fils Caddour; c'est le meilleur cheval des Ouled-Rhouidem.

— Si c'est le meilleur cheval des Ouled-Rhouidem, je suis bien aise de l'avoir; mais laisse-moi tranquille. Caddour est assez grand pour vendre ou acheter des chevaux, si bon lui semble. Je suis de mauvaise humeur; ainsi ne me fatigue pas de tes lamentations.

Celui que je traitais ainsi était le chef qui, sur un signe de son doigt, pouvait mettre tout le pays en armes, dont les Kabyles baisaient avec respect le burnous. Comme il s'était tu : — Tiens, repris-je, prends ces deux foulards, je les ai fait venir de Mostaganem pour toi.

Le moyen était infaillible. J'aurais pu à ce prix acheter en paix tous les chevaux de Caddour, car Bel-Hadj, malgré son âge, venait de se remarier. Il était amoureux fou d'Aïcha, sa jeune femme, toujours en quête de surprises pour elle, et ces foulards allaient servir à la parure de celle qu'il aimait. Pour un foulard de plus, il se serait, je crois, fait battre volontiers; il m'aurait baisé la main, lui que j'avais vu trois semaines auparavant venir avec un si grand air à la tête de sa tribu apporter la *diffa* à la colonne qui bivouaquait au Khamis. Dans cette occasion solennelle, Bel-Hadj était arrivé à cheval, accompagné de ses *chaous*, suivi de trois cents hommes à pied, portant, embrochés à de grands bâtons, des moutons rôtis tout d'une pièce; trois cents autres s'avançaient ensuite avec d'énormes plats de noyer remplis de *couscouss* cuit à la vapeur de viande; puis venait une suite immense chargée de ragoûts, de pâtisseries de toute sorte. Depuis ce fameux dîner donné dans les contre-allées des Champs-Élysées à huit régimens qui passaient à Paris en revenant d'Iéna, jamais soldats ne firent meilleure chère. Il n'y avait pas, comme autrefois à Paris, Palu, le célèbre maître d'hôtel de la ville, et ses vingt maîtres d'hôtel aides-de-camp, toujours au galop sur la chaussée, veillant à ce que rien ne manquât

au service; mais les *chaous* du bureau arabe avec leurs bâtons surent fort bien se tirer d'embarras et faire arriver à chaque corps les mets qui lui étaient destinés, tandis que Bel-Hadj, ses fils et leur tribu rendaient ainsi hommage à la souveraineté de la France.

II.

L'influence de Mohamed sur les Beni-Ouragh était due autant à une conduite habile qu'au prestige des souvenirs de race. Le jeudi de chaque semaine surtout, le patronage de ce chef s'exerçait dans sa plénitude, sous la surveillance de l'autorité française, et un observateur attentif pouvait, durant cette journée de marché, tout en assistant à l'un des plus curieux épisodes de la vie arabe, se rendre compte du double but atteint par l'établissement des postes-magasins. Le petit fort du Khamis, dépôt de munitions et de vivres, construit, comme tous nos postes de l'intérieur en Afrique, sur une ligne parallèle à la mer, permettait à nos colonnes de s'avancer durant la guerre sans traîner à leur suite un lourd convoi; il les rendait enfin aussi mobiles que l'ennemi. Placés sous le commandement d'officiers choisis, ces postes servaient d'éclaireurs pendant la paix. Se trouvant au centre des nouvelles et des rapports, ayant une police spéciale, les officiers devaient rendre compte des moindres symptômes d'agitation qui pouvaient se manifester parmi ces turbulentes populations des montagnes. Aussi tous les postes avaient-ils été établis près d'un marché, car en Afrique le marché n'est pas seulement un lieu de transactions, c'est surtout le bazar des nouvelles, et pas un Arabe ou un Kabyle ne manque d'y assister. Le jour du marché, quittant leur repos et leur silence, on les voyait, Kabyles et Arabes, arriver de tous côtés, des montagnes, des vallées, de chaque sentier, les uns conduisant des moutons, d'autres des bestiaux, plusieurs amenant des charges de blé, les fèves, la laine ou l'étoffe fabriquée, mais tous en armes, beaucoup même venant seulement avec leurs fusils et ce bâton noueux dont un seul coup rompt les têtes les plus dures. Le Juif au turban sale poussait, lui aussi, ses mulets écorchés, et déballait ses caisses à la place que le caïd préposé à la police lui faisait indiquer, dressant sa petite tente en mauvaise toile de coton pour les mettre à l'abri du pillage. Presque toujours les premières heures étaient uniquement consacrées aux transactions du commerce. Les bouchers dépouillaient les moutons qu'ils avaient égorgés en prononçant la formule du Koran, *besmelah*, louange à Dieu, et suspendaient les chairs à leurs étaux formés de trois petits sapins, dont les branches coupées à deux pouces du tronc servaient de crochets. Les propriétaires de bestiaux se tenaient accroupis auprès de leurs bêtes, attendant l'acheteur. Le marchand de

poules, de blé, de maïs, de fèves, le vendeur de sel, criaient, parlaient, se disputaient pour un sou; mais le plus affairé, celui dont on entendait toujours la voix et les lamentations, c'était encore le Juif. Comme partout intermédiaire des transactions, tour à tour il brocantait, vendait, volait. Le Juif est en Algérie le marchand de cotonnades, le fournisseur de poivre, de clous de girofle, de sucre et de café; il tient le noir d'antimoine dont les femmes s'entourent les yeux, la feuille de *henné* qui teint en rouge les ongles des élégantes; forgeron, il raccommode les armes; il est ressoudeur d'anneaux et fabricant de bijoux; c'est lui encore qui cisèle les plaques d'argent suspendues aux selles des chefs. Aucun commerce ne lui est étranger : le Juif rampe entre tous les gains. Vous le voyez se presser, s'agiter, tendant sans cesse sa main sale et avide, se querellant, rossé, malmené, revenant sans jamais se lasser, et, si la dispute est sérieuse, allant demander justice au *cadi*, dont le tribunal est toujours établi pour trancher les procès, couper court à toutes les difficultés. Le caïd, responsable de l'ordre dans le marché, se tient ordinairement près du cadi pour lui prêter main-forte, si besoin était; mais le respect de la décision rendue est si grand parmi ces hommes, que tous l'acceptent sans mot dire. L'instant d'auparavant, deux avocats du barreau auraient été battus en volubilité, en faconde, en exclamations : le cadi a prononcé, et les plaideurs s'éloignent sans murmurer.

Les premières heures passées, les transactions presque finies, le bourdonnement de tous ces discoureurs, qui de loin ressemblait au bruit de la mer, devenait plus fort. Les groupes se rapprochaient; chacun, libre des affaires, commentait et discutait, soit les actes de l'autorité que le crieur public venait de faire connaître, soit les chances de paix ou de guerre, la grande préoccupation de tous, ou bien encore les disputes de tribu à tribu et les querelles de particuliers. Les envoyés de l'émir, porteurs de paroles d'encouragement et d'espérance, se glissaient souvent parmi la foule qu'attirait chaque jeudi le marché du Khamis. Les frères des ordres religieux, qui se reconnaissaient à leurs signes mystérieux, échangeaient les messages confiés à leur fanatisme. Ces associations religieuses sont au nombre de sept en Algérie. Tandis que l'islamisme est venu de l'est, ces ordres, à l'exception d'un seul, ont pris naissance au Maroc; mais tous, quelles que soient les différences de leurs règles et de leurs tendances, ont une même origine : l'amour du merveilleux et l'enthousiasme de la foi religieuse, — traits communs à ces populations d'une nature parfois si diverse. Presque toujours le fondateur de l'ordre est visité en songe par un envoyé du prophète qui lui montre la voie dans laquelle il doit conduire ses fidèles. Au dire des récits populaires, la plupart de ces fondateurs d'ordres furent des *gouths*, c'est-à-dire des hommes puis-

sans par la souffrance. De ces ordres religieux dépendent les *zaouias*, sorte d'écoles ou de monastères qu'entretiennent les donations pieuses et une dîme prélevée sur les fidèles. Les *zaouias* ne relèvent point toutes cependant des ordres religieux, il y en a de séculières, si l'on peut parler ainsi; mais, asiles inviolables, les *zaouias*, séculières ou religieuses, reçoivent les réfugiés, recueillent les infirmes, soignent les blessés. Dans toutes, on étudie les trois grands livres, fondement de la foi pour un bon musulman : le Koran, Sidi-Boukari et Sidi-Krelil (1).

Il est facile de comprendre combien sont dangereux les hommes des zaouias, réunissant le caractère de juge et d'homme de Dieu, ayant sous leur autorité une suite nombreuse d'affiliés prêts à exécuter leurs ordres. Aussi, dès que les circonstances semblaient favorables pour un soulèvement, ils se répandaient dans les marchés, ranimant les tièdes, exaltant les fanatiques. Cependant un de ces ordres religieux, celui en honneur dans les montagnes des Beni-Ouragh comme dans presque toute la province d'Oran, l'ordre de Mouley-Taieb, tout en conservant sa haine contre les chrétiens, minait sourdement la puissance de l'émir. Si-el-Aribi, de la race royale du Maroc, en était le chef; le fondateur, un de ses ancêtres, fit à ses disciples cette prédiction qui se transmet de bouche en bouche : « Vous dominerez un jour tous les pays de l'est, toute la contrée du royaume d'Alger vous appartiendra; mais, avant que cette parole s'accomplisse, il faut que cette contrée ait été possédée par les *Beni-el-Cefeur* (les enfans du jaune). — Ce sont les Français que les musulmans nomment ainsi. — Si vous vous en emparez maintenant, ils vous enlèveront votre conquête; mais si, au contraire, ils prennent ce pays les premiers, l'heure viendra où votre main brisera leur puissance. » Il ne faut point chercher d'autre origine à la confiance des Marocains lors de la bataille d'Isly. Tel est aussi le motif de l'opposition que les frères de Mouley-Taieb, sous l'influence

(1) Le Koran, composé avec les paroles inspirées au prophète Mohamed par l'ange Gabriel, est pour les musulmans le livre par excellence, le code complet qui renferme les devoirs de l'homme envers Dieu aussi bien que ceux de l'homme envers ses semblables. On y trouve à chaque ligne la haine du chrétien, l'exaltation de la mort glorieuse dans la lutte contre l'infidèle. L'œuvre la plus méritoire, a dit le prophète, c'est le pèlerinage à la Mecque; une seule chose est plus méritoire encore : — la mort dans la guerre sainte. Aussi, parmi les musulmans, l'image de la guerre se retrouve partout, et il n'y a pas de fête sans poudre, car le *paradis est à l'ombre des glaives*. — L'ouvrage de Sidi-Boukari, connu sous le nom de *Paroles de notre seigneur Mohamed*, renferme les discours et les proverbes prononcés par le prophète. Tout bon croyant le tient pour vrai : lorsque l'on cite Sidi-Boukari, on cite le prophète lui-même. — Sidi-Krelil, commentateur, père de l'église en quelque sorte, explique les passages obscurs soit du Koran, soit de Sidi-Boukari. Son autorité fait foi et décide en matière religieuse. Aussi un homme de *zaouia* a-t-il toujours à la bouche une citation de Sidi-Krelil, de Sidi-Boukari ou du Koran, et, comme ce livre renferme la loi humaine, l'homme de zaouia rend la justice et réunit les deux influences.

de la famille régnante au Maroc, ne cessaient de faire à l'Hadj-Abd-el-Kader. C'est à cette croyance encore que Ben-Marabet, leur chef respecté parmi les Beni-Ouragh, devait le repos dont nous le laissions jouir dans sa retraite, à quatre lieues du poste. Il ne la quittait jamais, et Mohamed-bel-Hadj se croyait obligé d'aller lui rendre ses devoirs, Mohamed-bel-Hadj, qui ne daignait point se déranger, même lorsqu'une *zaza* venait à éclater parmi les milliers de Kabyles qui couvraient le terrain du marché!

Zaza signifie en arabe le tumulte soulevé par les voleurs, quand ils veulent faire un bon coup et piller le Juif. Ce dernier est ordinairement le tondu en ces sortes d'affaires. Pour exécuter une *zaza*, les coupeurs de route simulent une rixe entre eux : on prend parti pour l'un, on prend parti pour l'autre; la foule tourbillonne, une première tente est renversée, chaque Kabyle couvre de son corps ses poules ou ses moutons; le Juif, battu, rossé, pousse des hurlemens, voit ses marchandises pillées, et les cavaliers du caïd du marché, qui presque toujours ont reçu de l'argent pour arriver trop tard, achèvent de mettre la confusion en distribuant des coups de bâton à tort et à travers. Quand leur bras est fatigué, ils viennent reprendre leur poste près du chef, qui n'a pas bougé. C'est au reste encore une singulière milice que ces cavaliers de l'*autorité*, du *marghzen*. Ils ressemblent assez aux chiens de berger, mais à des chiens qui mordent, emportent toujours le morceau, et font ainsi grande chère. Quant à Bel-Hadj, lorsque le bruit de ce tumulte, où souvent il y a mort d'homme, arrivait jusqu'à la petite maison construite pour tenir sa cour plénière, sous les murailles du fort, à huit cents pas du marché, parfois il se tournait vers un de ses *chaous*, disant négligemment : *Ouachta hada* (qu'est-ce que cela)? question à laquelle le *chaous*, après s'être avancé jusqu'à la porte, répondait toujours par ces mots : *Atta hadjà, loudi zegou* (ce n'est rien, des cris de Juif). Que lui importait une cervelle de plus ou de moins? La longue file de ceux qui se rendaient auprès de lui n'en serait pas moins nombreuse. Bel-Hadj exerçait l'autorité politique sous notre surveillance, de lui émanaient les décisions dans tous les rapports des Kabyles avec le gouvernement; aussi, bien que la salle où le chef donnait des audiences ne ressemblât guère au cabinet d'un ministre d'état, il s'y tramait autant d'intrigues qu'autrefois chez le cardinal Mazarin, avec cette différence que le cardinal achetait les consciences, tandis que Bel-Hadj vendait un peu la sienne.

Un jour de marché, j'entrai avec Moore chez Mohamed. Il se faisait tard. Le vieillard avait passé la journée entière assis au fond de la pièce, les jambes croisées sur une natte, le dos appuyé à la muraille, égrenant son chapelet d'un mouvement machinal, tout en écoutant gravement les paroles que les gens accroupis près de lui murmuraient

à son oreille. Quand nous entrâmes, quelques groupes restaient à peine dans la salle, et la vallée avait repris son grand silence. Dès que Bel-Hadj nous vit, il congédia les derniers qui attendaient, et, demandant du café, nous fit place sur sa natte.

— Quel est ce cavalier? lui dis-je en désignant l'homme qui me présentait la tasse, un grand gaillard sec et décharné, ayant trois doigts de la main gauche enlevés; n'a-t-il pas été blessé, il y a deux ans, lorsque la colonne d'Alger est venue dans ton pays?

— Oui, reprit-il; au jour de la rencontre avec le maréchal, une balle lui a broyé la main. C'était le *chaous* de mon fils Ahmet, qui fut tué le lendemain.

Après s'être tu un instant, Mohamed reprit : — La jeunesse est encore ton partage, le bonheur est ton ombre; rappelle-toi les paroles d'un homme déjà vieux : fuis le chagrin, il ronge plus l'homme que la fièvre.

— Oui, reprit le *khodja* (secrétaire) assis à côté de Bel-Hadj, fuis-le comme la morsure de la vipère, et porte toujours sur ta poitrine le talisman qui l'éloigne.

Comme un sourire s'était glissé sur nos lèvres, le *khodja* reprit en fixant sur nous son regard :

— Vous autres fils de l'erreur, vous ne connaissez que le doute, et cela parce que notre seigneur Mohamed ne vous a pas donné sa lumière. Le vrai croyant, lui, est comme le voyageur qui retrouve la source du ruisseau en remontant le fil de l'eau. Grace aux paroles saintes, nous savons l'origine des choses et le moyen d'éviter le mal.

— Tu pourrais m'enseigner l'origine du chagrin?

— Oui, le *taleb* mon maître me l'a apprise.

— Et quelle est cette origine?

— Les génies, reprit le *khodja* d'un air grave et pénétré, sont les pères du chagrin; ils l'envoient afin de se venger. Écoute et retiens ma parole. — Lorsque le puissant eut jeté les nôtres dans l'espace, Ève, notre mère commune, se trouvant pour la première fois enceinte, tomba dans la tristesse, car la curiosité la dévorait, et elle voulait lire en son sein. Alors elle appela un démon nommé Aret, et celui-ci lui promit que, si la créature renfermée dans son sein recevait le nom de *serviteur d'Aret*, par sa puissance il la ferait naître semblable à elle; mais Dieu, pour punir Ève d'avoir cru un lapidé, lui fit mettre au monde un génie. Comme, par la promesse de la mère des hommes, les génies tiennent du démon, ils en ont reçu la malice, et aussi pour unique joie la vue du mal. Et ils se prirent à tourmenter l'homme en soufflant à la femme, sa compagne, les coquetteries, déchirement du cœur. Le rire est leur partage quand le repos abandonne le mari. Aussi, gardiens des replis de la terre, ils ont inventé les parures qui rendent l'aimant

caché par Dieu dans les formes de la femme plus puissant encore. Ils ont fait briller à ses yeux la pierre, larme du soleil, dont l'éclat l'enivre. Toujours ces maudits nous préparent des embûches; mais leur malice est sans force contre la *sourate* (1) du prophète. Dès que tu la prononces, le démon s'enfuit plus prompt que le voleur de nuit quand il entend la voix du maître.

— Ainsi, en vérité, tu crois aux génies?

— Comment douter de ce que j'ai vu; les génies m'ont frappé. Un jour, j'avais oublié mon talisman, je n'eus pas le temps de répéter la *sourate*, je tombai foudroyé, et sans Hamed-ben-Hameur, à qui Dieu a donné l'intelligence des choses cachées, et qui est puissant dans la science des merveilles, je serais encore sous le joug du démon. Louange à Dieu, dont le serviteur m'a retiré du mal!

— Il est singulier, me dit Moore quand le *khodja* eut cessé de parler, il est singulier de retrouver à des distances aussi grandes le même besoin de merveilleux, la même croyance à des êtres intermédiaires entre nous et la terre, la même foi dans les enchantemens. Je me rappelle avoir entendu raconter en Irlande des histoires de génies; mais là-bas ils ne demeurent point sur terre : la mer est leur demeure. La tradition assure que des îles habitées par ces créatures mystérieuses apparaissent de temps à autre à la surface des eaux. De Dublin, lorsque le temps était clair, on les apercevait parfois; jamais on n'avait pu y aborder, lorsqu'en 1674, le 2 mars, un certain John Nisbett, aïeul de celui qui me racontait l'histoire, se trouva pris par un brouillard affreux. Ce brouillard dura plusieurs heures, et, quand il se dissipa, les marins se trouvèrent près d'une terre inconnue. Comme ils n'avaient que quatre brasses d'eau, ils se décidèrent à jeter l'ancre, et la moitié de l'équipage fut envoyée pour reconnaître l'île. A un mille de la côte, après avoir traversé un petit bois, ces éclaireurs trouvèrent des bestiaux, des chevaux, des moutons paissant tranquillement l'herbe verte; au-delà, ils virent un grand château, mais personne ne répondit à leurs voix. Comme le vent devenait froid, les marins se mirent à l'abri sous un vieux chêne, et firent un grand feu. Ils discouraient paisiblement, quand

(1) Voici comment la *sourate*, formule d'exorcisme, fut révélée au prophète. Un Juif maudit, nommé Labeid, ayant, par un art magique, attaché le prophète Mohamed à l'aide d'une corde formée par onze nœuds, Dieu ordonna au prophète de répéter les paroles suivantes : « Dis : Je mets ma confiance dans le maître des hommes, roi des hommes, dieu des hommes, contre la malignité du perfide souffleur qui souffle dans le cœur des hommes, et contre la malignité des génies et des hommes.

« Dis : J'ai recours au maître du malin contre la malignité des êtres qu'il a créés, ainsi que contre la malignité de la lune, contre sa vertu de ténèbres, contre la malignité des femmes qui font des vœux en soufflant, et contre la malignité de l'envieux quand il veut nuire. »

A chaque verset, un nœud tombait, et le prophète resta libre des atteintes du génie.

tout à coup un bruit épouvantable déchira les airs, et sembla rouler sur l'île entière. Saisis de terreur, ils s'enfuirent sur leur navire, mais n'osèrent, vu le peu de profondeur de l'eau, mettre à la voile pendant la nuit. Le lendemain matin, à peine le soleil était-il levé, qu'ils virent s'avancer au bord de la côte un vieux seigneur et dix hommes, qui le suivaient nu-tête comme des serviteurs. Adressant la parole au maître du navire, le vieillard lui demanda d'où il venait, où il allait, et s'il savait en quel endroit il était. Le maître satisfit à ces questions, mais déclara ne point savoir où il se trouvait. Alors celui qui semblait le seigneur invita les marins à descendre à terre, et, ayant chassé leur crainte par de bonnes paroles, il les emmena en son château, où on leur fit joyeuse fête. Là ils apprirent que l'île se trouvait depuis bien des siècles sous la puissance d'un enchantement qui ne devait cesser que lorsque de bons chrétiens allumeraient du feu, que la veille, dès que la flamme avait commencé à brûler, les génies malfaisans vaincus s'étaient enfuis avec ce bruit terrible qu'ils avaient entendu, et que, grace à l'heureuse venue des marins, les habitans de l'île étaient enfin délivrés de leur épouvantable prison. — On donna aux Irlandais, ajoutait Moore, au moins d'après celui qui racontait l'histoire, de nombreuses pièces d'or; ils atteignirent heureusement l'Irlande, et revinrent même dans ce pays où on les avait si bien fêtés; mais, au troisième voyage, ils cherchèrent vainement l'île : elle avait disparu.

Bel-Hadj était tout oreilles à ce récit, et, quand Moore eut fini, il nous dit :

— La terre est un livre plus clair que ceux des savans, et chaque pays a le signe qui conserve le souvenir des événemens accomplis. Tu connais la grande montagne, l'Ouarsenis, sa longue crête de roches aiguës et la tête de pierre qui la domine? Parmi les anciens des Beni-Boukanous, qui demeurent au pied, on conserve cette tradition. Fatigué des crimes des hommes, Dieu, qui n'avait pas encore envoyé son prophète, se retirait dans sa puissance, et laissait les génies du ciel et de la terre engager la lutte entre eux. Un jour, les génies du ciel vaincus regagnaient les étoiles, leurs citadelles; les génies de la mer, acharnés à leur poursuite, tirèrent les eaux de leurs profondeurs et s'élevèrent, portés par elles, pour rejoindre leurs ennemis. Le flot montait, montait toujours, couvrant la terre, étouffant les peuples; mais Dieu restait dans son silence, car les peuples étaient maudits, quand arriva jusqu'à lui la voix d'un serviteur, le seul qui lui fût resté fidèle dans le pays entier. Alors, abaissant son regard, il donna à la terre l'ordre de se gonfler à la place où se trouvait la famille de son serviteur, et sous ses pieds le juste lui-même sentit le rocher grandir. Quand l'œuvre de destruction qui était écrite fut achevée, les génies de la mer se trouvèrent sans force pour dresser les flots jusqu'au ciel, et ils re-

tombèrent dans les abîmes, entraînant les cadavres dans leurs profondeurs. Le juste pourtant survécut, et il éleva un marabout respecté sur le sommet de la roche. Maintenant encore, l'eau qui coule auprès goutte à goutte rappelle l'événement, et raconte la puissance du Seigneur.

— Ma foi! reprit Moore, j'aime mieux la Bouchée-du-Diable de Cashel, qui s'élève comme une dent au centre de la ville, et porte à son sommet les ruines d'une vieille abbaye. Dans les montagnes bleues que l'on aperçoit au loin, on distingue une cavité que tout bon Irlandais déclare de la dimension du roc. Satan, se trouvant un jour en mauvaise humeur, mordit cette monstrueuse bouchée, qu'il cracha sur Cashel en s'envolant, et lui donna toute puissance diabolique. Que serait-il arrivé à la ville, si elle n'avait pas eu pour patron saint Kevin? Il chassa les maléfices, ce grand saint Kevin, qui eut tant de peine à rester vertueux. C'est sur lui que mon père a composé la ballade de *Kathleen*.

Et Moore nous récita quelques-unes des plus charmantes strophes de la chanson irlandaise.

« Près de ce lac, dont le sombre rivage n'a jamais répété le doux chant de l'alouette, où la roche escarpée s'élance dans les airs, saint Kevin, jeune alors, alla chercher le sommeil. — Ici, du moins, se dit-il avec calme, aucune femme ne troublera mon repos! — Ah! le bon saint connaissait peu ce sexe rusé et tout ce qu'il peut entreprendre!

« Il fuyait les yeux de Kathleen, ces yeux d'un bleu qui n'était rien moins que céleste. Elle l'avait aimé tendrement et long-temps, désirant qu'il fût tout à elle, sans penser faire mal. En quelque lieu où le saint pût s'enfuir, il entendait bientôt son pas léger derrière lui. Soit qu'il se dirigeât vers l'orient ou vers l'occident, les yeux de Kathleen brillaient encore devant lui.

« Couché sur la roche escarpée, il dort enfin paisiblement, rêvant des cieux, et sûr que là du moins les sourires d'une femme ne le poursuivront pas; mais ni le ciel ni la terre ne sont affranchis du pouvoir de celle qui aime. A ce moment même, tandis qu'il sommeille dans le calme, Kathleen pleure, courbée sur lui.

« Intrépide, elle a suivi ses pas jusqu'à ce lieu sauvage et désolé, et, lorsque le matin vint frapper ses regards, il rencontra aussi les doux yeux de Kathleen. Ah! ces saints ont un cœur trop cruel! Furieux, de sa couche il se lève, et, d'un choc impétueux, la précipite du haut de la roche recourbée.

« Glendalough! tes sombres vagues furent le tombeau de la belle Kathleen. Bientôt le saint, hélas! trop tard, comprit son amour, et gémit sur son sort. — Puisse son ame, dit-il, reposer dans les cieux! — Alors une douce musique sortit du sein du lac, et l'on vit son ombre souriante glisser sur l'onde fatale. »

Tout entier aux souvenirs de la vieille Irlande, je ne songeais plus à Bel-Hadj, qui, nous laissant parler français, s'était mis à causer avec

deux nouveaux venus, deux montagnards en guenilles. Tout à coup je l'entendis appeler son nègre Embarek, et lui donner l'ordre d'amener son cheval.

— Où vas-tu? lui dis-je; tu ne pars d'ordinaire qu'à la nuit.

— Ces hommes m'ont appris que la bénédiction de Dieu m'envoyait des hôtes, et j'ai hâte de les recevoir.

— En ce cas, adieu, et que le bien soit sur toi!

Nous levant alors, nous touchâmes l'extrémité de ses doigts en portant ensuite notre main à la bouche, selon l'usage de la politesse arabe, et nous sortîmes avec les cavaliers qui avaient chaussé leurs longs éperons de fer et se préparaient à suivre leur chef.

— Gageons, dis-je à Moore, que le vieux coquin vient d'apprendre une nouvelle qui lui rendrait la rencontre du commandant désagréable. Il se sauve pour l'éviter.

— Je n'en serais pas étonné, me répondit-il; l'un de ces déguenillés est un homme des Sbéahs, que déjà j'ai vu plusieurs fois avec lui.

Je le questionnai sur cet homme, dont les grands yeux noirs et le nez aquilin, semblable à celui d'un aigle, m'avaient frappé; mais le planton de service nous interrompit en venant me chercher de la part du commandant, et je m'éloignai sans que ma curiosité fût satisfaite.

— Combien avez-vous de chevaux disponibles? me dit le commandant Manselon, dès qu'il me vit.

— Il n'y a eu aucun accident depuis ce matin, lui répondis-je, et la situation en portait vingt-cinq. Hommes et chevaux sont tous en état de marcher.

— Votre peloton, reprit-il, sera en armes à dix heures et demie, emportant seulement de l'orge et des vivres pour un repas. Mes espions m'apprennent que le Bou-Maza couche ce soir à six lieues d'ici, chez les Sbéahs, où la *diffa* lui est donnée. L'impudence est trop forte; je veux demain, au lever du soleil, lui souhaiter moi-même le bonjour. Si nous n'avons pas la chance de le saisir, au moins nous châtierons ces drôles. Avez-vous vu Mohamed-bel-Hadj?

— Il retourne à l'instant chez lui. Je crois même que la venue d'un homme des Sbéahs, avec lequel il s'est entretenu, l'a fait partir plus promptement.

— Ce vieux coquin sera toujours le même, reprit en riant le commandant; toujours il nagera entre deux eaux. Dans la crainte de m'accompagner, si je me décidais à marcher, il s'est sauvé sans m'avertir de la présence du Bou-Maza. J'en suis bien aise; il aurait été capable de faire manquer le coup de main, tant il tient à ménager tout le monde. Vous n'avertirez vos chasseurs que vingt minutes avant l'heure du départ. Il peut y avoir des rôdeurs aux environs du camp, et je ne

veux point qu'ils aperçoivent le moindre mouvement. En montant à cheval, vous prendrez mes derniers ordres.

— C'est bien, commandant.

Et je m'éloignai, heureux d'échapper enfin à notre repos monotone, éprouvant la joie d'un amateur passionné du spectacle qui reçoit, au moment où il ne s'y attend plus, un billet pour le mélodrame nouveau.

A la retraite, vers l'heure où le brigadier de service distribuait l'orge du soir, je me rendis à notre bivouac, afin de veiller moi-même à ce que les rations fussent copieuses, car l'expérience m'avait appris la vérité de ces paroles des cavaliers arabes : « Si je n'avais vu la jument enfanter le poulain, je jurerais que l'orge est sa mère. » Or, comme le soldat sait toujours quand il part et jamais quand il revient, il nous fallait, pour la nuit, des chevaux prêts à toutes les fatigues. La soirée était belle, le silence profond; pas un souffle dans l'air. On n'entendait que le bruit si doux à l'oreille de celui qui va se servir de sa monture, le bruit des mâchoires des chevaux écrasant l'orge. Tous les soldats se glissaient peu à peu sous leur petite tente, et ils dormaient déjà comme de jeunes filles, lorsqu'à dix heures on releva les sentinelles. J'appelai alors le maréchal-des-logis.

— Dans une demi-heure tout le monde à cheval! On emportera trois *jointées* (1) d'orge et du biscuit pour un repas. Les effets placés dans les sacs de campement seront réunis dans l'intérieur du poste en cas d'accidens.

En un clin d'œil, le maréchal-des-logis et les brigadiers avaient réveillé tout le monde. Les tentes étaient abattues, les couvertures pliées, les chevaux sellés, les armes chargées, et à dix heures vingt minutes rien ne pouvait faire supposer que depuis trois semaines vingt-cinq chevaux et vingt-cinq chasseurs eussent leur demeure en cet endroit. Cinq minutes après, le peloton faisait le tour des murailles et se rangeait derrière les trois cents hommes d'infanterie, qui, jetés brusquement hors de leur hamac, attendaient patiemment qu'il plût à leur chef de disposer d'eux.

— L'infanterie passera la première, me dit le commandant; vous suivrez, et quand nous serons près d'arriver, selon ce que me rapporteront les espions, je vous donnerai mes instructions.

Et la petite troupe s'ébranla, le commandant Manselon marchant en tête avec les deux guides arabes. Nous traversâmes l'emplacement du marché; puis, tournant à droite, nous suivîmes la vallée qui re-

(1) On nomme ainsi la quantité d'orge contenue dans les deux mains rapprochées l'une de l'autre. C'est une mesure de bivouac.

montait dans la direction du pays des Sbéahs. Cette vallée, ou, pour mieux dire, cette gorge étroite et boisée permettait d'avancer à l'abri de tous les regards. Le chemin était large pour un chemin d'Afrique, il avait quatre pieds. A trois lieues de là, cette route aboutissait à un vaste hémicycle de montagnes qui semblaient fermer le pays. Appuyant alors du côté du nord, la petite colonne gravit les pentes escarpées, faisant d'heure en heure une halte de dix minutes pour laisser à l'infanterie le temps de reprendre haleine. Les bois qui couvraient le flanc des montagnes cessaient brusquement au sommet, et tandis qu'à droite le regard plongeait dans cette gorge, que la nuit et la clarté de la lune faisaient paraître plus profonde encore, sur la gauche les terres dénudées se soulevaient en de vastes ondulations semblables à ces grandes vagues de l'Océan qui viennent de Terre-Neuve se briser sur la côte de Bretagne. On avançait toujours dans le plus profond silence, sans qu'une pipe ou un cigare fût allumé; le feu aperçu de loin aurait pu nous trahir. La fatigue commençait pourtant, l'engourdissement nous saisissait déjà, on sentait ce froid qui fait frissonner les plus vigoureux quand, après une nuit de marche, le point du jour approche, et, comme l'étoile du matin brillait de tout son éclat, nous fîmes halte à l'ombre d'un pli de terrain, attendant le retour des *limiers* que le commandant avait envoyés en reconnaissance. Au premier crépuscule, ils nous avaient rejoints.

— Nous sommes à dix minutes des douars, nous dit le commandant. Tous les chevaux des hôtes sont encore au piquet, on ne se doute pas de notre arrivée. Les chasseurs vont prendre la tête, et, dès que ces douars seront en vue, ils iront au galop couper la retraite.

Cette fois-là, quand on reprit la marche, vous eussiez vainement cherché une trace de fatigue. Toute lassitude avait disparu comme par enchantement. Chacun, l'œil au guet, se pressait pour arriver plus vite. Au détour d'un mouvement de terre, au moment où nous allions voir les Arabes, un soldat d'infanterie buta contre une pierre, tomba, et dans sa chute son fusil partit.

— Maudit animal! s'écria le commandant, il nous fait manquer le coup; l'éveil est donné. Partez, monsieur, me dit-il; nous vous suivrons au pas de course. Tâchez au moins de réparer la sottise de ce drôle.

En trois minutes, les chasseurs étaient sur le douar; mais le coup de fusil nous avait dénoncés, et pour des Arabes habitués aux surprises, trois minutes en pareil cas, c'est la vie. Comme nous arrivions, déjà ils s'étaient précipités hors de leurs tentes, arrachaient les entraves, s'élançaient sur les chevaux, tentaient la fuite, échangeaient les coups de pistolet, déchargeaient leurs fusils. Dans ce premier moment de con-

fusion, deux ou trois chevaux furent frappés, deux chasseurs grièvement blessés. Notre coup de main n'en avait cependant pas moins réussi, et, tandis que l'infanterie rassemblait les troupeaux avec quelques prisonniers, les chasseurs continuaient la chasse, poursuivant les fuyards dans les ravines, attaquaient les tentes placées sur le second plateau, et, descendant les pentes à fond de train, s'acharnaient après les cavaliers qui essayaient de se dérober à leurs coups. Mais l'on était loin déjà, les clairons de la compagnie envoyée pour appuyer les chasseurs avaient sonné la retraite; l'audace ne supplée pas toujours au nombre : le trompette répéta le ralliement, et la petite troupe vint en bon ordre prendre position sur le plateau auprès de l'infanterie.

Les coups de fusil avaient fait monter à cheval un grand nombre de cavaliers des Sbéahs. Ils accouraient de tous côtés; on voyait du petit mamelon où nous avions fait halte leur silhouette se dessiner sur les arêtes dénudées. Réunis en groupe, ils semblaient se consulter; le commandant avait envoyé des postes en grand' garde, et, pendant que l'on pansait les blessés, il interrogeait les prisonniers. D'après leurs réponses, le Bou-Maza, la veille au soir, avait reçu la diffa dans ces douars. Vers onze heures, il était parti pour traverser de nuit la vallée du Cheliff et gagner le Dahra. Ses cavaliers seuls l'avaient accompagné, et les gens des Sbéahs, venus pour lui faire honneur, étaient restés en arrière par son ordre. — Cette tribu des Sbéahs a presque toujours été composée des plus hardis coquins de l'Afrique. Même au temps des Turcs, il n'y avait pas de mécréans pareils, et parmi eux se conservait l'usage de remettre le paiement des dettes à l'époque où le bey passait dans la vallée du Cheliff pour porter le tribut au pacha d'Alger. Jamais le Turc ne traversait ce passage sans y laisser des chevaux ou des mules qui réglaient les comptes. Quand les Français vinrent, il fallut *égrener* les Sbéahs, si l'on peut parler ainsi, avant de les mater, et les razzias sans cesse répétées purent seules en venir à bout.

Lorsque la petite colonne reprit le chemin du Khamis, emmenant nos prisonniers, les drôles nous firent voir qu'ils savaient jouer de la poudre, et les fusils de leurs cavaliers, s'abattant dans notre direction, nous envoyèrent des balles. Pour éviter des blessures inutiles, le commandant, profitant des larges ondulations du terrain, ordonna au peloton de chasseurs d'établir le va-et-vient à l'extrême arrière-garde avec une compagnie de la légion. L'infanterie quittait la position tranquillement, sans se presser, car la chaleur était accablante, et les chasseurs formant la ligne de tirailleurs tenaient bon. Quand les fantassins occupaient une position nouvelle, ils se repliaient au galop. Les cavaliers ennemis arrivaient aussitôt, mais ils trouvaient toujours des balles pour les arrêter. Par ce moyen, maintenus toujours à de grandes dis-

tances, ils ne nous firent aucun mal, et le combat n'était plus qu'un jeu d'échecs plein d'intérêt. Arrivés à la limite du territoire des Beni-Ouragh, les Kabyles, en querelle avec eux, leur envoyèrent des coups de fusil, et les Sbéahs jugèrent prudent de ne point s'engager dans la gorge. A trois heures de l'après-midi, les chevaux étaient entravés de nouveau, les blessés portés à l'hôpital, et le camp du Khamis avait repris son aspect accoutumé. Le soir, personne, en passant dans le bivouac, de nouveau aligné et en bon ordre, ne se serait douté du *coup d'épervier* de la nuit.

Cinq jours après, un autre peloton arrivait de Mostaganem pour nous relever. Nous n'étions plus au complet, et il fallait suivre les deux compagnies d'infanterie venues pour chercher les troupeaux pris à la razzia. Nous partîmes après avoir serré la main de nos camarades; mais le repos ne devait pas être de longue durée. Un mois plus tard, mon escadron s'en allait avec la colonne commandée par le général de Bourjolly faire rentrer quelques impôts en retard, lorsque la grande révolte éclata tout à coup, se répandant comme un torrent de feu de l'ouest à l'est de nos possessions d'Afrique. Depuis ce moment, on ne compta plus avec les privations, les fatigues et le danger. Bien des nôtres succombèrent dans ces premiers jours, fidèles à l'honneur du régiment, face à l'ennemi. Le lieutenant-colonel Berthier avait frayé la route; une balle kabyle l'avait tué à bout portant. Après deux mois de luttes et de marches sans fin, nous avions cependant pris le dessus. Traqués, pourchassés dans leurs ravines affreuses, les Kabyles se dérobaient de nouveau par la fuite, espérant que les pluies et les neiges nous forceraient au repos; mais la campagne devait durer l'hiver entier, tant qu'un ennemi oserait lever la tête. Vers le 15 novembre, deux mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux étaient établis à Dar-ben-Abdallah, bonne position militaire, située dans le pays des Flittas, à douze lieues du poste du Khamis; ils fouillaient les bois de lentisques et de chênes verts, repaires des bandes arabes, vidaient les silos, et, toujours en mouvement, ne laissaient échapper aucune occasion favorable.

De Dar-ben-Abdallah, le général envoya des troupes nouvelles remplacer au Khamis les soldats de la légion bloqués depuis le commencement de l'insurrection. Thomas Moore fut ramené par le détachement; mais il ne commandait plus sa troupe. Ballotté sur un cacolet, au flanc d'un mulet, il se soutenait à peine. Les ravages de la maladie étaient affreux; à nous tous qui l'aimions, sa vue nous serra le cœur. On eût dit un vieillard. Son œil brillant et limpide d'ordinaire avait maintenant l'éclat sinistre de la mort; il avait la pommette saillante, il était presque voûté; puis, à chaque moment, l'on entendait cette

toux sèche, si faible, dont chaque ébranlement pourtant creusait la mort dans sa poitrine. Toute la journée et la nuit qu'il passa près de nous, nous l'entouràmes de nos soins. Chacun, hélas! se hâtait de le voir, et lui nous racontait ses projets et ses joies. Après s'être reposé quelques jours à Alger, il allait s'embarquer pour la France; de là, il gagnerait l'Angleterre. Ses soucis avaient disparu; l'avenir lui souriait, et la toux seule interrompait le récit de ses rêves. Nous assistions ainsi à son agonie; nous le voyions mourir, lui qui ne parlait que de vivre, et de vivre heureux. Impression douloureuse, terrible surtout pour des soldats! La mort brusque ne surprend pas, on l'a rencontrée souvent, c'est la destinée; mais voir s'éteindre peu à peu un camarade, un ami, craindre à chaque instant que vos traits ne marquent votre tristesse, n'oser lui dire : « Tu te trompes, tu ne peux plus vivre; » dissimuler jusque dans le dernier serrement de main l'émotion qui vous agite, les plus fermes vous le diront, mieux vaut encore braver le feu des tirailleurs kabyles ou des cavaliers arabes, ce danger de chaque jour et de chaque nuit en Afrique.

Le lendemain, quand notre pauvre ami se disposait à partir avec le convoi de malades et de blessés, au moment où il allait monter sur le mulet qui devait l'aider à s'en aller mourir plus loin, nous étions tous auprès de lui, chacun apportant ce qui pouvait adoucir la fatigue de la marche et l'entourant de son affection. Enfin le convoi se mit en mouvement. Deux heures après, nous quittions Dar-ben-Abdallah pour nous enfoncer plus avant dans le pays. Durant quatre mois, aucune nouvelle ne parvint à la colonne; enfin, comme nous approchions de Boghar, à quatre-vingts lieues de là, nous apprîmes que Thomas Moore avait cessé de vivre.

PIERRE DE CASTELLANE.

LE PROCÈS

DE MARIE STUART.

Histoire de Marie Stuart, par M. Mignet; 2 volumes, 1851.

L'année dernière, à pareille époque, je parlais dans cette *Revue* (1) d'une série d'articles insérés au *Journal des Savans*, dans lesquels M. Mignet, disais-je, prouvait admirablement, tout en nous laissant notre pitié, que les infortunes de Marie Stuart ont été méritées. Ces articles sont devenus une histoire en deux volumes. M. Mignet avait dû penser une première fois aux infortunes de Marie Stuart comme à un épisode de son *Histoire de la Réformation*. La belle publication des lettres de cette princesse par le prince Labanoff lui donna sujet d'y penser plus profondément, et lui fut une première occasion naturelle d'en parler. S'intéresser à demi à Marie Stuart n'est pas possible : tandis qu'il écrivait cette série d'articles détachés, la grace opérait; l'idée lui est venue de mettre la touchante figure dans un cadre plus approprié que le *Journal des Savans*, et c'est ainsi que du compte-rendu d'un recueil de lettres est sorti un des meilleurs ouvrages de notre temps, lequel n'est guère préparé, hélas! à en lire d'aussi bons.

Ce livre a le mérite très éminent de toutes les productions de M. Mignet; il est avant tout très bien fait. J'entends par là quelque chose de mieux qu'un bon livre. Un livre peut être bon sans être bien fait. Si le sujet est traité sérieusement et avec soin, que le style y convienne

(1) Voyez la livraison du 1er octobre 1850.

à la matière, que la langue en soit exacte, on dira : C'est un bon livre; mais, s'il manque de plan, de proportion, s'il n'a pas cet intérêt dramatique nécessaire même à un ouvrage de raisonnement, s'il n'est pas soutenu, s'il manque de cette élégance qu'on demande même aux livres de mathématiques, ce ne sera pas un livre bien fait. L'*Histoire de Marie Stuart* réunit les deux genres de mérite, et le second, au temps où nous vivons, est de beaucoup plus digne de louanges que le premier; car, pour le premier, les bonnes qualités de ce temps peuvent y aider l'écrivain. On peut faire un bon livre en s'inspirant de ce qui surnage de sentimens honnêtes et de vues justes au-dessus de ce relâchement universel des ames et de ce chaos d'opinions et de doutes contradictoires d'où nous voulons faire sortir un état stable; mais rien, dans ce temps-ci, ne peut aider à bien faire un livre : il faut en trouver tout le talent en soi, le public ne vous y est d'aucun service. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à entendre non les premiers venus, mais des personnes qualifiées, louer certains écrits sans solidité, sans justesse, sans propriété, ni bons ni bien faits, et les estimer si bien écrits, qu'elles leur pardonnent presque d'être dangereux. C'est à prendre pitié de ceux qui se donnent tant de peine pour obtenir des vrais connaisseurs le même éloge! Cependant il faut le mériter; mais ce n'est pas assez d'un esprit bien doué, il le faut avoir bien trempé, indépendant, soutenu par le caractère et la dignité de la vie. A ce prix, on écrit de bons livres, qui sont en même temps des livres bien faits. Si je me trompe, ce n'est pas du moins en ce qui regarde M. Mignet; tant de témoins de la parfaite harmonie de sa vie avec ses écrits trouveront que la théorie est vraie de lui : je ne prétends pas plus.

M. Mignet a senti que le moment était venu d'écrire une histoire de Marie Stuart complète et impartiale. Les matériaux abondent; les partis religieux ne se disputent plus cette lamentable mémoire, et ne font plus de la reine d'Écosse l'opprobre de son sexe ou un martyr sans tache. On peut être très bon presbytérien sans trouver que le fameux Knox ait usé de charité chrétienne envers Marie Stuart; de même on peut être très bon anglican, et ne pas approuver Élisabeth poussant sa triste prisonnière à conspirer, et la faisant mourir pour un complot que ses machinations favorisaient et que justifiait sa cruauté; enfin l'intérêt du catholicisme n'exige pas que Marie Stuart n'ait jamais failli. La dispute ne peut plus être désormais qu'entre historiens également jaloux d'établir la vérité historique, ou entre moralistes cherchant la vérité du cœur humain. C'est ainsi que d'habiles historiens, Hallam et Lingard, le premier contraire, le second favorable à Marie Stuart, et, tout récemment, le prince Labanoff et M. Mignet, aussi d'opinions opposées, ne sont que des champions de la

vérité historique et de la vérité morale à l'occasion de la malheureuse reine d'Écosse.

Venu le dernier, M. Mignet est certainement le plus complet, et a pu être le plus impartial. Hallam et Lingard ne sont pas absolument libres de tout préjugé politique ou religieux, et, pour le prince Labanoff, il ne s'offensera pas si je remarque qu'un peu de la superstition honorable et touchante du collecteur pour les reliques de son héros a dû le prévenir trop fortement en faveur de Marie. M. Mignet est touché, mais il n'est pas prévenu; il juge la reine d'Écosse en juré, et toutefois c'est un de ces jurés comme nous les voulons pour que la justice soit toujours équitable, cherchant la vérité, et regrettant de l'avoir trouvée; plein des devoirs de l'historien, et ému de sympathie pour la misère humaine.

C'est comme juré animé de ce double sentiment que M. Mignet déclare Marie Stuart coupable de complicité dans le meurtre de Darnley, son mari. Son amour de la vérité, sa conscience d'historien ont dicté la sentence; mais la sympathie pour la misère humaine a inspiré le noble récit où il en retrace les motifs. Il plaint en même temps qu'il condamne; en dénonçant le crime, il pense à sa longue et douloureuse expiation, et, s'il met la main sur son cœur en prononçant l'arrêt, c'est moins pour le prendre à témoin qu'il croit Marie coupable que pour contenir la douleur qu'il éprouve à ne pouvoir l'absoudre. Enfin il ne fait pas entrer dans le récit toutes les preuves, et plus d'une est rejetée aux notes, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup de force. L'art le voulait ainsi, je le sais, et M. Mignet y est passé maître. Il n'y avait pas de risque qu'entre ses mains l'histoire dégénérât en une discussion au criminel; mais je vois dans sa discrétion encore plus de délicatesse que d'art. M. Mignet veut bien faire les affaires de la vérité, il ne veut pas triompher d'une femme infortunée, et, tout en restant doux au malheur, il a su être plus concluant contre Marie Stuart que certains écrivains de parti qui semblent la poursuivre avec la haine fanatique de Knox ou l'ingratitude de Buchanan.

Il y aurait donc toute raison de s'en rapporter à lui, et j'avoue que tout d'abord j'y ai fort incliné. Pourquoi ne pas se rendre? Dans ce livre excellent, notre faiblesse pour Marie est habilement ménagée; la pauvre reine reste charmante, pleine de séductions et de dignité, si malheureuse qu'elle le paraît toujours plus que coupable, digne d'amitiés qui se dévouent, enfin, malgré son crime, meilleure que tous ceux qui l'entourent. Ce crime est abominable sans doute, mais la victime est odieuse, et la morale des cours en ce temps-là, la violence des mœurs écossaises, Riccio égorgé à côté de Marie, dans sa propre chambre, par des assassins titrés auxquels son mari avait montré le chemin, tout cela, vivement raconté par M. Mignet, semble atténuer

le crime en le partageant entre elle, son temps et son pays. J'allais me laisser convaincre, parce que je pouvais condamner Marie sans être forcé de la haïr; mais, en y pensant de nouveau, peut-être en y rêvant, dégagé des liens de cette logique que sa modération même rend plus irrésistible, ma conviction s'est affaiblie; j'ai cru qu'une dernière preuve manquait, sans laquelle toutes les autres sont insuffisantes; j'ai admiré le livre, et j'ai repris mon doute.

I.

Ce doute n'est autre chose que l'opinion commune sur Marie Stuart. Opinion ou préjugé, peu importe, il y a long-temps qu'elle dure, et il est vraisemblable qu'elle continuera de durer à côté du livre qui est venu nous l'ôter. Elle est née d'une première pitié trop juste et trop honorable pour que la conscience publique en revienne. Cette pitié est passée en habitude. Vous ne l'amènerez pas à regarder les pièces du procès; elle suspecterait plutôt les plus authentiques qu'elle ne songerait à éclaircir les douteuses. Les juges de Marie ne sont d'ailleurs que trop connus. On sait, sans qu'il soit besoin d'une enquête, qu'ils n'ont pas été de sang-froid, et l'arrêt a été à jamais discrédité par les passions de ceux qui l'ont rendu. En l'absence de preuves dès le premier jour évidentes, et qui auraient empêché la pitié de naître, on s'est fait de Marie Stuart une idée contre laquelle il est douteux que la critique puisse jamais prévaloir. Le talent même qui la combat contribue à la raffermir. L'effet du livre de M. Mignet sera de rendre Marie Stuart plus aimable encore; la pitié y prendra de nouvelles raisons de lui rester fidèle; elle lira avec avidité tout ce qui la sert, et avec déférence seulement tout ce qui lui est défavorable. Comment nous persuaderait-on que Marie a été complice d'un meurtre par guet-apens? C'est à peine si l'on peut nous faire croire qu'il y eut un jour où elle cessa d'être belle. Il n'est pourtant que trop facile de prouver que dix-huit années de captivité avaient dû blanchir ses cheveux, et que son corps endolori par l'insalubrité de la prison avait perdu de ses graces; nous le persuader n'est pas si aisé, et l'image qui prévaut, en dépit de tout, est cette beauté dont parle Brantôme, « qui, même estant habillée à la sauvage et à la barbaresque mode des sauvages de son pays, paroissoit, en un corps mortel et en habit barbare et grossier, une vraye déesse. »

Le théâtre et le roman ont entretenu l'illusion. Le livre de M. Mignet, déjà beaucoup lu, le sera plus encore; mais il est douteux qu'il aille en autant de mains que *l'Abbé* de Walter Scott. Pour une personne qui lira le chapitre où l'historien éminent fait sortir du récit même les preuves de la complicité de Marie, cent liront les scènes touchantes où

Walter Scott l'en absout. Dans une de ces scènes, une des compagnes de la captivité de Marie Stuart au château de Lochleven vient de faire par mégarde allusion à la nuit de l'assassinat :

« La malheureuse reine, dit Walter Scott, qui jusqu'alors avait écouté lady Fleming avec un sourire mélancolique, l'interrompit par un cri si étrange et si profond, que la voûte de l'appartement en retentit. Sous l'empire des idées horribles qu'on venait d'éveiller, Marie semblait emportée non-seulement au-delà de sa volonté, mais hors des bornes de sa raison.

« Traîtresse, dit-elle à lady Fleming, tu veux donc tuer ta souveraine ! Appelez ma garde française ! A moi ! à moi, mes Français ! Je suis assiégée par des traîtres dans mon propre palais !... *Ils ont assassiné mon mari....* Au secours, au secours de la reine d'Écosse ! »

« Elle se leva de sa chaise; ses traits, auxquels sa pâleur même donnait une si exquise beauté, s'enflammèrent de fureur et la firent ressembler à Bellone. « Nous tiendrons la campagne nous-mêmes, continua-t-elle. Avertissez la ville; avertissez Lothian et Fife.... Qu'on selle mon cheval barbe d'Espagne; dites au Français Paris de veiller à ce que nos couleuvrines soient chargées.... Mieux vaut mourir à la tête de nos braves Écossais, comme notre grand-père à Flodden, que de désespoir, comme notre père.... »

« — Pour l'amour de Dieu, madame, calmez-vous, dit lady Fleming.

« Mais l'imagination de la reine était trop excitée pour qu'aucune prière pût faire changer ses idées de cours. « Allez dire au duc d'Orkney (1), poursuivit-elle, de venir à mon secours et d'amener avec lui ses agneaux, comme il les appelle, Bowton, Hay de Tallo, Black, Ormiston ! et son parent Hob.... Fi ! qu'ils sont noirs et qu'ils sentent le soufre ! »

Cette scène n'est pas un chef-d'œuvre, je le veux bien; elle frappe cependant, parce qu'elle peint Marie telle que nous croyons la connaître : innocente du meurtre qu'elle renvoie aux vrais coupables, mais, par la façon dont elle parle de Bothwell et « de ses agneaux qui sentent le soufre, » trahissant à la fois l'amour coupable et la crainte corruptrice qui l'avaient livrée à cet homme.

Dans une autre scène, le même souvenir éveille en elle, au lieu de transports furieux, des regrets et des pressentimens qui révèlent l'amertume du malheur plutôt que le remords. Marie, échappée de prison, livre aux confédérés sa dernière bataille. Les deux armées sont aux mains non loin du château de Crookstone, où elle avait tenu sa cour la première fois après son mariage avec Darnley. Les gens de sa suite veulent l'y conduire :

« — Non pas là, non pas là, dit-elle d'une voix faible; je ne rentrerai jamais dans ces murs.

« — Soyez une reine, madame, dit l'abbé, et oubliez que vous êtes une femme.

« — Hélas ! j'oublierais bien plus encore, répondit, en baissant la voix, l'in-

(1) Bothwell.

fortunée Marie, avant de pouvoir regarder sans trouble ces lieux si connus; j'oublierais les jours que j'ai passés ici comme la fiancée de celui qui n'est plus..., de l'assassiné....

« Puis, après quelques mots de l'abbé : « Allons là-bas, dit-elle, montrant un chêne qui couronnait une petite colline tout près du château; je le connais bien; de là, la vue s'étend aussi loin que des pics du Schekallion. »

« Et se débarrassant de sa suite, elle marcha d'un pas ferme, quoiqu'un peu égaré, jusqu'au pied du noble arbre, et, le regardant d'un œil fixe :

« — Oui, noble et majestueux arbre, dit-elle, tu es là debout, heureux et joyeux comme toujours, quoique tu entendes les bruits de la guerre au lieu des vœux des amans. Tout a été fini pour moi depuis la dernière fois que je t'ai salué, tout, l'amour et celui qui m'aimait, les vœux et celui qui les faisait pour moi, le roi et le royaume. Où en est la bataille, seigneur abbé? Elle se décide pour nous, je l'espère, et pourtant quelle autre chose que du mal les yeux de Marie peuvent-ils voir d'un pareil lieu? »

Au théâtre, un seul poète nous la montre coupable : c'est Schiller. Dans une très belle scène de sa *Marie Stuart*, Marie, au moment suprême, fait l'aveu de son crime. A défaut d'un prêtre de sa religion, que la cruauté d'Élisabeth lui a refusé, le fidèle Melvil reçoit sa confession.

« Melvil. — De quel autre crime votre conscience vous accuse-t-elle?

« Marie. — Hélas! un péché mortel dès long-temps commis et confessé revient, avec de nouvelles terreurs, au moment où se rend le dernier compte, et roule ses funèbres ombres entre les portes du ciel et moi. Je laissai tuer le roi, mon mari, et je donnai mon cœur et ma main au séducteur. J'ai expié le crime par tous les châtimens de l'église; mais le ver ne cesse pas de veiller au fond de mon cœur. »

Cela peut ne pas déplaire dans le livre, surtout à ceux qui aiment les images fortes; mais je doute qu'un tel aveu soit goûté sur la scène, même au-delà du Rhin, et je ne m'étonne pas que l'auteur de la libre et élégante imitation de Schiller, qui se joue sur notre théâtre, l'ait laissé au poète allemand, avec la responsabilité de l'assertion. C'est là une preuve de ce qu'on peut appeler le tact dramatique. M. Lebrun s'est conformé à la célèbre règle du théâtre sur l'unité des caractères.

... servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit, et sibi constet.

Est-ce une invention arbitraire des faiseurs de poétiques? Nullement. C'est l'étude du cœur humain qui en a révélé le principe aux poètes de génie, et ce sont leurs exemples qui en ont fait une règle.

Voilà la raison la plus forte de notre répugnance à condamner Marie Stuart. Nous ne voulons pas trouver dans la même vie l'assassinat le plus exécrable et l'héroïsme le plus touchant, un des plus grands crimes et une des plus belles morts dont l'histoire fasse mention. Sur-

tout nous ne nous rendons pas à des preuves incomplètes, et celles qui peuvent suffire à la justice des tribunaux ne suffisent pas pour arracher au cœur humain l'aveu qu'un tel mélange soit possible. Nous comprenons très bien les contrastes dans les caractères, mais nous n'y souffrons pas les disparates : nous sentons le danger d'autoriser l'opinion, si favorable aux méchans, que ceux-là seuls sont capables de l'extrême bien qui le sont de l'extrême mal, que crimes et grandes actions sont l'effet de la même force morale différemment employée, et qu'un scélérat est la moitié d'un héros. Les ouvrages de lord Byron, et tant de héros de poèmes ou de romans taillés sur le patron des siens, n'ont que trop répandu parmi nous ce sophisme, lequel n'est propre qu'à affaiblir à la fois les deux plus puissans ressorts de notre ame, la haine pour le mal et l'affection pour le bien. Il serait désirable qu'une telle opinion ne trouvât pas dans l'histoire de faits particuliers dont elle pût s'autoriser. Que si elle en trouve, alors il faudra bien nous y résigner et reconnaître, en gémissant, ces violations extraordinaires de la loi commune; mais pour peu qu'il y ait sujet de douter, peut-être vaut-il mieux laisser le procès en suspens que de le décider contre la grandeur de notre nature, au risque de faire croire à certains héros de cours d'assises qu'il ne leur a manqué qu'une occasion, ou même une société meilleure, pour être des héros de Plutarque.

C'est sous l'empire de ces idées, un moment surprises et déconcertées par le beau récit de M. Mignet, que j'ai osé me faire juré à mon tour pour examiner son verdict. Peut-être une autre cause m'y a-t-elle poussé, et, comme je ne puis alléguer trop de motifs pour m'excuser d'une contradiction aussi périlleuse, je dirai cette cause avec d'autant plus de franchise qu'elle est petite et personnelle. J'ai eu, quoique nullement historien, une bonne fortune d'historien. Dans une étude sur Thomas Morus, que je publiai il y a quelques années, et dont se souviennent peut-être quelques lecteurs de la *Revue* (1), j'avais pu prouver, contrairement à tous les historiens, et par les déclarations même de Thomas Morus, le caractère le plus intègre et le cœur le plus chrétien de son temps, qu'il n'avait pas fait couler le sang protestant. Qui m'avait mis sur la trace de cette découverte? Qui me poussait à parcourir, une loupe à la main, l'in-folio de ses œuvres théologiques, écrit en vieil anglais et imprimé en caractères gothiques? Ce même instinct dont je parlais tout à l'heure, l'impossibilité de consentir que dans la même ame, parmi tant de vertus grandes ou charmantes, bonté, patience, douceur plutôt relevée que gâtée par un peu de malice aimable et enjouée, intégrité, bienfaisance, et, au moment du supplice, sérénité et constance pleine de pardons, il y eût eu, ne fût-ce que pour

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 mars, 1er avril 1836.

un moment, le fanatisme étroit et violent d'un sectaire, ni même l'indifférence d'un juge laissant appliquer des lois plus dures que lui. Ce premier bonheur m'aurait-il persuadé que je suis juge expert pour ces sortes de cas, et la disposition que j'ai à douter n'est-elle que la confiance qui m'en serait restée? Sans doute Marie Stuart n'est pas Thomas Morus; mais si ses faiblesses et ses fautes la laissent bien loin de ce type du parfait homme de bien selon le christianisme, il y eut néanmoins dans cette ame assez de bonté, de générosité, de courage, et, devant la même hache qui avait fait tomber la tête de Morus, assez de la grandeur simple et de la douceur de ce grand homme, il y eut assez de bien en un mot, pour qu'aucun emportement passager, amour, haine ou crainte, y pût faire entrer le genre de complicité hypocrite et lâche dont elle est accusée dans l'assassinat de son mari. Voici, du reste, quelles sont mes raisons de douter.

II.

Il faut me permettre un court résumé des circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent le crime. J'abrége et je décolore le beau récit de M. Mignet; mais la clarté le veut et me servira d'excuse.

Depuis le meurtre de David Riccio, une aversion profonde éloignait chaque jour de plus en plus la reine de son mari, auteur principal de ce meurtre et bientôt lâche dénonciateur de ses complices. Celui-ci avait fini par se retirer chez son père, à Glasgow, et le baptême de son fils, depuis Jacques VI, s'était célébré sans qu'il y assistât. A mesure que Darnley perdait dans le cœur de Marie, Bothwell y prenait de l'empire. Jamais commencement de passion n'eut plus d'excuses. Ce Darnley, qui avait les mains teintes du sang de Riccio, était le plus infidèle des maris et le plus despote des princes : ivrogne, débauché, ingrat envers la femme qui l'avait fait roi, sans talent, sans jugement, quoique avec beaucoup d'ambition, emporté, furieux, battant les gens, quand il les savait de condition ou de caractère à recevoir les coups sans les rendre, d'un orgueil intraitable, enfin un homme dont l'ambassadeur d'Angleterre écrivait : « Quand ils ont tout dit (les grands d'Écosse) et pensé tout ce qu'ils peuvent, ils ne trouvent qu'une chose, c'est qu'il faut que Dieu lui envoie une prompte fin ou à eux une vie misérable. C'est grand' pitié de penser combien de gens sont en hasard et en danger pour leur vie, leurs terres et leurs biens! Le seul remède, c'est que Darnley disparaisse, ou que ceux qu'il hait trouvent quelque bon appui. »

Sans doute une partie des vices de Darnley avait déshonoré la jeunesse de Bothwell; mais de grands services les cachaient aux regards prévenus de Marie Stuart. Quoique protestant, Bothwell avait prêté

assistance à la mère de la reine, Marie de Lorraine, régente d'Écosse, contre la ligue des lords de la congrégation. Sur le continent, il avait employé son activité et son audace au service de la fille. En Écosse, sa valeur venait de rétablir l'ordre dans les provinces du sud-est; il avait saisi de sa main un des chefs des rebelles, et son sang avait coulé. Au milieu d'ennemis qui se servaient de Marie pour s'entre-détruire ou de serviteurs tout prêts à devenir ses ennemis, Bothwell lui paraissait le seul sujet de distinction qui lui fût fidèle. Elle l'aima, et du moins ce ne fut pas, comme pour Darnley, à l'extérieur qu'elle se laissa prendre: la reconnaissance, l'estime pour la valeur, furent les seules séductions de Bothwell, et Marie put croire d'abord qu'elle n'écoutait que de bons sentimens, quand elle cédait à une passion criminelle.

Les bruits qui en couraient avaient ajouté à l'irritation de Darnley et rendu son isolement plus farouche. Il voulait quitter l'Écosse. Un vaisseau était à l'ancre, prêt à le recevoir, et Marie le savait. En janvier 1567, il tombe malade. On ne s'attendait pas à ce que Marie le visitât. Cependant, le 22 janvier, elle partait pour Glasgow; elle voyait Darnley, alors convalescent; elle le ramenait à Édimbourg à petites journées, en litière; elle l'installait, le 31 janvier, dans une maison hors des murs de la ville; elle y couchait deux fois, et promettait d'y coucher la nuit même de l'assassinat; mais, dans la soirée, elle retournait à Holy-Rood, où elle assistait à une fête de nuit donnée pour les noces d'un de ses serviteurs. Quelques heures après, Darnley et son page étaient étranglés, leurs corps jetés dans un verger à quelques pas de la maison, et la maison elle-même sautait. On avait voulu faire croire à une mort par accident; mais les deux cadavres, sans aucune trace de brûlure, ne laissèrent aux nombreux témoins accourus dès l'aube sur le lieu du crime aucun doute que Darnley n'eût péri assassiné.

Marie en paraît un moment accablée; elle se tient tout le jour suivant enfermée dans son appartement, les fenêtres closes, son lit tendu de deuil. Le seul Bothwell est admis auprès d'elle. Aucune mesure n'est ordonnée pour la recherche du crime; Marie laisse au conseil privé le soin d'en instruire la cour de France. Seulement elle écrit de sa personne à son ambassadeur, l'archevêque de Glasgow, sans une seule parole de regret pour le mort, mais en se félicitant que Dieu, et non le hasard, « lui ait mis à l'esprit d'aller à cette fête de nuit. » Le mercredi seulement, une proclamation promet 2,000 livres d'Écosse à qui donnera des renseignemens sur le crime. Des placards dénoncent Bothwell et ses complices; le père de Darnley, dans deux lettres touchantes, prie la reine de venger le meurtre, et nomme les personnes indiquées par les placards; Marie fait des réponses évasives; elle s'oublie, à dix-neuf jours du meurtre, dans des distractions au moins étranges. Cependant un simulacre de procès s'instruit; Bothwell, au faîte des honneurs

et de la puissance, semble le défier et le diriger : jurés, parlement, tout ce qui n'est pas corrompu par la complicité l'est par la crainte. Un verdict déclare Bothwell innocent. Enfin, le 15 mai, trois mois après la mort du roi, à quatre heures du matin, par un dernier scandale qui met le comble à celui de l'impunité, Marie épouse, au palais d'Holy-Rood, l'homme que la clameur publique, en Écosse et hors de l'Écosse, dénonçait comme le principal assassin de son mari.

Tel fut le crime. L'histoire du temps, je pourrais dire l'histoire du crime, n'en offre pas de plus odieux. La préméditation, le guet-apens; à côté de la victime que la haine immole, des meurtres commis sans colère; un page étranglé, deux serviteurs ensevelis sous les ruines de la maison, — rien n'y manque; il y a plusieurs crimes en un seul, et fût-il possible de rendre évidente l'innocence de Marie, le seul malheur d'y avoir été mêlée serait déjà une tache à sa mémoire.

Cependant M. Mignet lui impute la moitié du crime; la moitié, ce ne peut pas être assez : de Bothwell et de Marie, le plus coupable, le plus assassin, ce serait Marie.

III.

M. Mignet donne à l'appui de son opinion trois sortes de preuves; mais je ne devrais pas me servir de ce mot-là. Il ne s'agit pas, en effet, d'une dissertation à outrance, comme celle de M. Malcolm Laing, que M. Mignet a consultée avec discrétion; il s'agit d'un récit qui expose toutes les circonstances en leur ordre et n'en aggrave aucune, qui est animé dans la forme, mais au fond calme et triste. L'historien se résigne aux preuves que lui apportent les faits et que lui impose l'histoire plutôt qu'il ne les donne en son nom ou n'y ajoute avec le contentement du dissertateur heureux de sa découverte, dût un nom historique en demeurer à jamais flétri. Quoique adoucies par le regret avec lequel il semble les donner, ces preuves n'en sont pas moins terribles. Ce sont : 1° la conduite même de Marie avant et après le meurtre; 2° les témoignages judiciaires; 3° des lettres authentiques de la main de la coupable.

Ce devrait être assez de cette dernière sorte de preuves. Des témoignages judiciaires peuvent être infirmés; la conduite de Marie peut s'interpréter de diverses façons : qu'opposer à des aveux directs? Si Marie a avoué, on n'a que faire des témoignages judiciaires, et toute sa conduite n'est plus que celle d'une femme qui fait étrangler son mari pour jouir de l'adultère avec son complice.

Mais les lettres de Marie sont-elles de sa main, ou ne s'y trouve-t-il rien qui ne soit de sa main? Je devrais mettre la question au passé, car les originaux, purs ou falsifiés, n'existent plus; il n'en reste que

des copies, et encore ces copies ne sont-elles que des traductions des originaux primitivement écrits en français : première raison, sinon pour nier les lettres, du moins pour les examiner de fort près. Toutefois ces originaux ont été vus et lus; les traductions qu'on en a données sont fidèles; j'en crois sur ces deux points l'excellente critique de M. Mignet : ce dont je doute, c'est la parfaite sincérité des originaux.

La découverte de ces lettres et l'usage qu'en firent les ennemis de Marie ne sont pas un des épisodes les moins intéressans de sa triste histoire. Le 20 juin 1567, après la défaite de l'armée royale et l'emprisonnement de Marie au château de Lochleven, le comte de Morton, un des lords confédérés, faisait enlever sur la route d'Édimbourg à Dunbar un serviteur de Bothwell, Dagleish, porteur d'une cassette contenant divers papiers. Cette cassette, marquée au chiffre de François II, avait été donnée par Marie à Bothwell. Celui-ci l'avait laissée dans la forteresse d'Édimbourg, que commandait un de ses amis, sir James Balfour. Vaincu et fugitif, il la lui fit redemander; Balfour la remit à Dagleish, en livrant, selon toute apparence, Dagleish lui-même à Morton. Des lettres écrites avant et après le meurtre de Darnley, des sonnets et autres poésies, un contrat de mariage, le tout écrit en entier ou signé de la main de Marie, tel était le contenu de la cassette.

Ces papiers restèrent du 20 juin au 4 décembre 1567 dans les mains de Morton et de Murray, frère naturel de Marie, devenu régent, et fort intéressé, ce semble, à ce que la conjuration qui le mettait à la tête du royaume parût le juste châtiment d'un crime avéré et non un acte de rébellion qui s'autorisait de prétextes et d'apparences. C'est ce même jour de décembre, six mois après la capture de la cassette, que Murray produisit ces lettres dans le conseil privé. Ce conseil, où Marie avait deux sortes d'ennemis, les anciens et ceux plus dangereux que sa chute lui avait faits, tint les lettres pour authentiques, et en signa la déclaration, ajoutant qu'il regardait Marie comme complice du meurtre de Darnley. Le 15 du même mois, le parlement d'Écosse, auquel les lettres furent présentées, en affirma également l'authenticité, ainsi que la preuve de complicité qui en résultait; mais, comme si cette preuve toute seule ne lui eût point paru concluante, il tirait de la conduite de la reine après le meurtre, de son mariage précipité avec Bothwell, une certitude de plus qu'elle avait « participé d'intention et d'acte, *art and part,* au meurtre de son légitime époux. » Quel était ce parlement? Était-ce le même qui, six mois auparavant, avait confirmé tous les honneurs prodigués par Marie à Bothwell, ou bien était-ce un nouveau parlement convoqué sous l'influence des ennemis et des vainqueurs de la reine? Dans l'un comme dans l'autre, je ne vois guère de bons juges en vérification d'écriture; mais j'en vois bien

moins encore dans le parlement dont les complaisances avaient aidé Marie à se perdre.

Après cette double production, les lettres rentrent de nouveau dans la possession du régent Murray jusqu'au milieu de l'année suivante. A cette époque, Marie, de nouveau vaincue et cette fois prisonnière d'Élisabeth, consentait à ce que des conférences s'ouvrissent à York pour juger entre elle et les lords qui l'avaient chassée. Murray avait apporté la cassette et les papiers. On lui persuade qu'une défense poussée à l'extrême lui serait plus nuisible qu'utile; il ne fait aucune production, se justifie en termes modérés et réduit les torts de la reine prisonnière au scandale de son mariage avec l'assassin de son mari. Toutefois il communique officieusement les lettres aux commissaires anglais. Ceux-ci écrivent à Élisabeth que « les lords du parti leur ont montré une longue et horrible lettre écrite, disent ces lords (*as they saye*), de la main de la reine; » les commissaires ne l'affirment pas pour leur compte. L'un d'eux, le duc de Norfolk, qui pensa depuis à devenir l'époux de Marie, et à qui cette ambition coûta la vie, écrit à la vérité en particulier « que, par tout ce qu'ils en peuvent apercevoir, la reine serait coupable; » mais on ne parle pas ainsi, ce semble, d'une chose évidente. Je ne veux pas d'ailleurs tirer des projets ultérieurs du duc de Norfolk sur Marie la preuve qu'il avait dû tout au moins garder des doutes sur la culpabilité d'une femme dont il aspirait à faire la sienne. En ces temps-là, l'ambition, la faiblesse, le vertige d'un trône en perspective, pouvaient faire rechercher la main d'une reine qui se serait rendue veuve par l'assassinat, outre qu'il est dans le cœur humain que ce qu'on a cru d'abord par conviction, on en doute plus tard par intérêt.

Les conférences d'York avaient été brusquement transférées à Westminster. Élisabeth voulait, disait-elle, voir le procès de plus près, c'est-à-dire s'en rendre maîtresse. Cette fois enfin les lettres sont produites officiellement. On les confronte avec des lettres écrites par Marie à Élisabeth; elles sont trouvées conformes. Plus de doute : les lettres de Marie sont entièrement de sa main, elle-même s'est condamnée; Élisabeth doit être satisfaite. Elle qui voulait des preuves, non de l'innocence, mais du crime de sa *bonne sœur*, elle les a; les plus grands seigneurs de l'Angleterre, deux lords catholiques, présumés favorables à une reine de la même foi, déclarent sur leur honneur qu'ils croient les lettres authentiques. Les commissaires de Marie Stuart ne contestent pas, ils protestent, ce qui est fort différent. Dans cette abondance de moyens de perdre Marie avec l'assentiment de tous les honnêtes gens d'Angleterre et d'Écosse, certes on doit s'attendre à ce qu'Élisabeth se donne la joie comme femme, et s'assure l'avantage comme chef du protestantisme en Europe, d'afficher partout le crime de Marie. Cepen-

dant elle n'en fait rien. Le 10 janvier 1567, le conseil privé d'Angleterre donne raison aux deux parties. D'un côté, il approuve Murray, et déclare « qu'il n'a rien été produit contre lui et ses adhérens qui puisse porter atteinte à son honneur et à son allégeance; » de l'autre, il décide « que Murray et ses adhérens n'ont pas suffisamment prouvé leur proposition contre la reine, leur souveraine, de façon que la reine d'Angleterre dût concevoir ou prendre une mauvaise opinion de sa bonne sœur en quoi que ce soit. »

Pourquoi cette politique? M. Mignet dit : Il suffisait à Élisabeth d'avoir diffamé Marie et de s'être donné un prétexte de la retenir; mais, pouvant plus encore, pourquoi se le refuser? Lui était-il donc indifférent que l'on crût au crime de Marie ou qu'on en doutât, que tout le monde l'approuvât d'avoir enlevé la liberté à une reine coupable d'adultère et d'assassinat, ou qu'on la soupçonnât d'avoir déconsidéré une rivale par la calomnie et de s'en être débarrassée par la trahison? Pourquoi ne pas s'épargner, par la solennité d'un jugement rendu sur preuves irréfragables, les longs ennuis, l'embarras, les dangers que lui suscita la captivité de Marie? Pour moi, je ne vois qu'une manière d'expliquer ce que M. Mignet appelle la *compensation assez bizarre* par laquelle la reine d'Angleterre faisait déclarer Murray innocent sans faire déclarer Marie coupable : Élisabeth n'avait pas voulu qu'il y eût jugement, parce qu'elle n'était pas assez certaine du crime.

Est-ce à dire que les lettres ne fussent pas de la main de Marie? M. Mignet m'ôte tout moyen d'en douter; mais tout y était-il de la même main? Voilà où le doute est permis. Les exemples d'interpolations étaient-ils donc si rares à cette époque, et y manquait-on d'habiles gens pour imiter les écritures à tromper ceux même au préjudice de qui se fabriquaient ces faux? Un défenseur ingénieux, quoique discret, de Marie (1), lequel ne prétend comme moi que rester dans le doute, cite deux exemples curieux de falsifications de ce genre postérieurs de quelques années seulement aux lettres de Marie Stuart. Le premier est celui d'une lettre de Leicester à Élisabeth, écrite de Hollande en l'année 1586. Les membres du conseil la crurent de nature à lui nuire auprès de la reine, et, en bons collègues, ils délibérèrent de la supprimer; mais Élisabeth s'étant plainte avec beaucoup d'amertume du silence de Leicester, ils rendirent la lettre inoffensive par des suppressions et des changemens, et, ainsi falsifiée et postdatée, ils la mirent sous les yeux de la reine, qui y fut trompée. Le second exemple est encore plus décisif. Aux mains de qui la cassette d'argent était-elle tombée d'abord? Aux mains de Morton, qui la remit ensuite à Murray. Eh bien! ce même Morton supprimait en 1571 l'original d'une lettre du roi de Da-

(1) *Quarterly Review*, février 1841.

nemark adressée au régent Lennox et relative à Bothwell, et en produisait une copie d'où il avait fait disparaître certains passages qui lui avaient paru devoir nuire à son parti.

Le même critique à qui j'emprunte ces deux faits remarque très judicieusement, au sujet des conférences d'York et de Westminster, que ni du côté des lords écossais il n'y eut libre et franche production des pièces, ni du côté des commissaires de Marie Stuart claire et invariable dénégation de leur contenu. Fabriquées intégralement, dit-il, elles eussent été désavouées avec énergie; complétement originales, elles eussent été produites sans réserve par les lords écossais. La conclusion à tirer s'offre d'elle-même. Si Murray ne les produisit qu'en tergiversant, et si les commissaires de Marie n'y donnèrent pas un démenti énergique, n'est-ce point que pour ceux-ci elles ne prouvaient que trop la passion honteuse de Marie, et que, pour Murray, personne ne avait mieux que lui pourquoi leur parfaite intégrité ne pouvait être prouvée?

Aussi bien, il ne s'agit pas de plusieurs lettres, mais d'une seule, où certaines phrases peuvent être regardées comme des aveux. C'est la *longue et horrible lettre* dont parlent les commissaires d'Élisabeth. Toutes les autres ne sont, comme les sonnets, que des pièces galantes, et ce n'est que par des tours de subtilité partiale qu'on a pu y trouver, dans des passages d'une obscurité impénétrable, des indices venant en supplément de preuves aux aveux directs. Dans cette lettre accusatrice, écrite par Marie le lendemain de son arrivée à Glasgow, il n'est que trop question d'un projet évidemment concerté entre Bothwell et Marie; mais ce projet, pour lequel une trahison est nécessaire, quel est-il? Pourquoi pas le projet de retenir Darnley en Écosse? Il songeait tous les jours à passer à l'étranger; un vaisseau l'avait attendu dans les eaux de la Clyde. Marie craignait avec raison le mauvais effet de cette fuite pour sa considération à l'étranger et pour son autorité dans son royaume. Pourquoi pas le divorce, où il était plus facile d'amener Darnley, quel que fût le moyen, à Édimbourg qu'à Glasgow? L'idée n'en était pas nouvelle. Des lords du conseil l'avaient proposée à Marie. Enfin pourquoi pas une intrigue d'alcôve pour couvrir les désordres de l'adultère par la présence du mari? Tous les passages qui indiquent un projet concerté peuvent se ramener à ces trois choses. La pensée de la trahison est d'ailleurs avouée, et, chose remarquable, toujours sous la forme de remords : « Vous me faites tellement dissemblable à moi-même, que j'en ai horreur; vous me faites *presque* jouer le rôle d'une traîtresse (1)! » De quelle sorte de trahison s'agit-il? Si c'était un

(1) Dans la traduction écossaise : « *Ye cause me do* ALMOST *the office of a traitour.* » Dans la traduction anglaise : « *You make me* ALMOST *to play the part of a traitor.* »

meurtre par guet-apens, aurait-elle osé dire *presque, almost?* Et dans quel cas donc y aurait-il trahison *tout-à-fait?*

Peut-être allons-nous trouver l'aveu direct d'un complot contre la vie de Darnley. Je ne le vois que dans une seule phrase, qui ne s'applique que trop clairement : *Pensez aussi si vous ne pourriez trouver quelque moyen plus secret, un breuvage, par exemple, car il va prendre médecine à Craigmillar, ainsi qu'un bain, et il ne peut pas sortir du logis de longtemps* (1). Qui nous assure qu'à cet endroit-là la main de l'interpolateur n'a pas inscrit ces mots exécrables? Je lis vers le milieu de la lettre : « Excusez-moi si j'écris si mal; je suis fort souffrante; » et, tout à la fin : « Excusez ma mauvaise écriture, et lisez cela à deux fois; excusez aussi mon griffonnage : n'ayant pas de papier hier soir, j'ai écrit sur des notes. » Une écriture hâtée, une lettre en partie écrite sur un papier déjà rempli par des notes : que de commodités pour les mains d'un faussaire! Mais l'interpolation semble se trahir surtout par la place qu'occupe cette phrase et par l'impossibilité d'en découvrir le lien avec ce qui précède ou ce qui suit. On la dirait glissée, faute d'une autre place, parmi des pensées qui l'excluent, peut-être au bas de quelqu'une des feuilles volantes sur lesquelles la lettre était écrite. Voici le passage :

« Hélas! je n'ai jamais trompé personne, mais je me livre à votre volonté; faites-moi savoir par un mot ce que je dois faire, et, quelque chose qui m'arrive, je vous obéirai. » Ici se place l'abominable phrase : « Pour le dire court, continue Marie, il est en grand soupçon; néanmoins il se fie à ma parole, non toutefois jusqu'à me dire tout ce qu'il a sur le cœur; mais si vous voulez que je lui fasse des aveux, je saurai tout de lui. Jamais d'ailleurs je ne trahirai volontairement quelqu'un qui met sa confiance en moi. Pourtant vous pouvez me commander tout, et ne m'en estimez pas moins, car c'est à cause de vous que j'agis de la sorte. Je ne le ferais pas pour me venger personnellement. Il m'a fait quelques insinuations vives sur ce que je crains, jusqu'à dire tout haut que ses fautes à lui avaient été publiques, mais qu'il en est d'autres qui en commettent de secrètes, desquelles ils s'imaginent qu'on ne parle pas tout haut, tandis que petits et grands en causent. Même il a touché à lady Reres (2), disant : « Je prie Dieu qu'elle vous serve pour votre honneur, et que ni lui ni per-« sonne ne pense que vous n'avez pas en vous le pouvoir de vous-même, voyant « le refus que vous m'avez fait. » Pour conclure, il se défie certainement de cette dame pour ce que vous savez, et il craint pour sa vie. A la fin, après trois ou quatre bonnes paroles que je lui ai dites, il est redevenu gai et content. »

(1) Traduction écossaise : « *Advise to with yourself if ye can finde out ony mair secrete invention by medicine : for he should take medicine and the bath at Craigmillar. He may not cum forth of the house this lang time.* » Traduction anglaise : « *Think also if you will not find some invention more secret by physick; for he is to take physick at Craigmillar, and the bath also, and shall not come forth of long time.* »

(2) Cette lady Reres était une des dames d'honneur de la reine, sa complaisante dans son intrigue avec Bothwell.

Avec la phrase et, pour le dire tout de suite, avec la pensée arrêtée d'un meurtre, à quel propos tout ce détail sur les soupçons de Darnley et cette offre de Marie de lui faire des aveux pour tirer de lui ce qu'il pense? Qu'avait-elle à avouer? Sa passion sans doute. A quoi bon s'imposer cette honte devant un mari dont la mort était résolue? quels secrets voulait-elle tirer de lui? Rien autre chose que ses sentimens sur la conduite de sa femme, sur ses projets, sur sa situation personnelle? Quel intérêt Marie y avait-elle, et à quoi bon ces tardives explications avec un homme déjà mort? Enfin quelle vraisemblance que ce soit après le regret presque touchant de la première phrase, après un soupir de remords : *Alas,* après le témoignage qu'elle se rend de n'avoir jamais trompé personne, qu'elle propose tout à coup à Bothwell, comme *chose à y penser,* le moyen plus secret et plus sûr de l'empoisonnement?

La phrase homicide est bien plus étrange encore, quand on la rapproche des principaux passages de la lettre. Si Marie était complice du projet de meurtre, à quoi bon demander à Darnley s'il avait songé véritablement à quitter l'Écosse sur un vaisseau anglais? à quoi bon provoquer ses aveux et ses regrets au sujet de propos qu'il avait tenus contre elle? Dans quel cœur humain trouver le moyen de concilier avec le projet de faire périr son mari ce soin qu'elle a de transmettre à Bothwell les paroles de repentir de ce mari, paroles qui rendent leur crime commun plus exécrable; — ce plaisir secret qu'elle paraît prendre à parler de sa puissance sur Darnley et à recueillir ses protestations de tendresse, celle-ci par exemple : « Dieu sait que je suis punie pour avoir fait de vous mon dieu... je n'ai de pensées que pour vous... » et d'autres encore; — et cette pitié dont elle est tentée, quoique l'ancien et juste mépris subsiste, et peu après cet espoir que Dieu, — eût-elle osé prendre Dieu pour complice? — rompra des liens que le diable a formés; — puis, parmi d'autres réflexions, cette phrase, qui nous rejette si loin de la pensée du meurtre : « Je joue un rôle que je hais! n'avez-vous pas envie de rire à me voir mentir si bien, tout en mêlant la vérité au mensonge? » — Où trouver un second exemple d'une femme capable soit de croire qu'elle trame un meurtre d'une façon assez plaisante pour faire rire son complice, soit d'aimer l'homme qui peut y trouver de quoi rire? Pour moi, tant de légèreté avec tant de scélératesse me passe, et, obscurité pour obscurité, j'ai moins de peine à soupçonner d'un faux en écriture des hommes qui avaient été ou les complices de Darnley dans l'assassinat de Riccio, ou les complices de Bothwell dans l'assassinat de Darnley, qu'à reconnaître un monstre dans Marie Stuart.

IV.

Tels sont mes doutes sur les lettres et les aveux qu'on y a vus. Il est tout simple d'ailleurs que, ne croyant pas à des aveux directs de Marie, je n'aie pas foi aux témoignages qui l'accusent de meurtre. Le plus important est celui du Français Nicolas Hubert, dit Paris, placé par Bothwell auprès de Marie Stuart, et qui fut un des agens du meurtre. Ce malheureux, arrêté deux ans après, fit deux dépositions. Le 9 août 1669, sans être interrogé, il raconte spontanément tout ce qu'il savait de l'attentat, ayant soin d'y mêler des flatteries à Murray, alors régent d'Écosse, et qui disposait du droit de grace. Toute sa déclaration est à la charge du seul Bothwell; il la terminait par ces mots : « Voilà tout ce que je sais touchant ce fait. » Le lendemain, corrompu par des promesses d'impunité, ou peut-être, comme l'insinue Robertson, par la menace de la torture, parmi une foule de choses ou fausses ou improbables, il glissa une dénonciation contre Marie. Cette dénonciation ne le sauva pas : le 16 du même mois, il fut pendu.

Si l'on recherche les témoignages, que n'oppose-t-on à celui de Paris les aveux de Bothwell mourant, lequel déclara qu'il se reconnaissait pour l'assassin de Darnley et que Marie Stuart était innocente du meurtre? Le testament qui contenait cette confession fut envoyé par le roi de Danemark à Élisabeth, qui, s'il faut en croire une lettre de Marie Stuart, le supprima. Le fait de la suppression, quoique probable, peut être mis en doute; mais le testament a existé : Bothwell y protestait, sur la damnation de son ame, de l'innocence de Marie; il est vrai qu'on peut ne voir dans cette protestation qu'un mensonge généreux. M. Mignet, qui n'en parle point, l'a sans doute omise comme un fait à décharge de trop peu de poids. Il me pardonnera de ne le pas dédaigner, non plus que la réconciliation de la mère de Darnley, la comtesse de Lennox, avec Marie Stuart, témoignage qui peut balancer celui du comte, lequel la dénonçait comme meurtrière. Il est vrai qu'on peut croire à l'illusion de la femme, ou, ce qui serait moins vraisemblable, au pardon de la mère. Dans tout cela, je le sais, rien n'est évident, rien, si ce n'est le crime et l'intérêt, intérêt du jour, du lendemain à peine, que Bothwell et Marie avaient au meurtre de Darnley.

Les lettres et les témoignages contestés, il reste la conduite de Marie avant et après le meurtre. L'aveuglement et l'industrie de la passion me paraissent suffire pour en expliquer les principales circonstances.

Avant le meurtre :

Pourquoi ce voyage à Glasgow, ces soins donnés à Darnley et tout ce manége d'épouse réconciliée? Si ce n'est ni pour un raccommodement ni pour un meurtre, ne serait-ce point pour ôter de l'esprit de

Darnley ses idées de fuite à l'étranger, le préparer ou le forcer plus commodément à un divorce en l'ayant sous la main à Edimbourg, et, dans l'intervalle, couvrir l'adultère de sa présence? Et pour l'amener là toutes les perfidies du voyage à Glasgow sont nécessaires. Darnley est défiant, faible, fantasque; il a peur pour sa vie; il faut le rendre confiant, le gagner, le dominer. Ai-je besoin de dire que j'explique, que je n'excuse pas? Je cherche un crime moindre; je ne cherche pas l'innocence.

Après le meurtre :

Pourquoi se montrer (je copie M. Mignet) si indifférente et si inactive? Pourquoi combler coup sur coup de faveurs et de dignités le chef des meurtriers? Pourquoi l'accompagner de vives marques d'intérêt devant la justice, se laisser enlever par lui, et, quelques mois après le meurtre de son mari, épouser l'homme qui l'avait tué? Je voudrais que M. Mignet prît pour un moment ma thèse, pour qu'il ne manquât rien à la réponse. Sa pénétration, son expérience du cœur humain, tout ce qu'il a fait de découvertes ingénieuses et discerné de nuances délicates dans cette histoire dramatique ne nous laisseraient rien à trouver sur ce que peut une femme passionnée sous l'ascendant d'un homme aussi redouté qu'aimé. Tout ce qu'il explique par le meurtre, il l'expliquerait par la passion. Il expliquerait l'inaction de Marie après l'attentat par sa stupeur d'abord, par la crainte d'avoir à rechercher et à punir non un seul meurtrier, mais une conjuration des principaux nobles, — car que de gens qui avaient tué Darnley ou de complicité avec les assassins ou de vœux secrets! — enfin par le manque d'indignation, il faut bien le dire, contre un crime qui la délivrait d'un mari détesté. — Les honneurs dont elle comble Bothwell, quoique accusé publiquement du meurtre, il les expliquerait par sa conviction que les placards dénonciateurs le calomniaient, par l'effet le plus naturel de la passion, qui est d'augmenter avec le péril de l'homme aimé, de s'aveugler d'autant plus que la lumière qui se fait autour de lui devient plus vive, de s'opiniâtrer à l'idée de son innocence par tout ce qui se mêle de générosité à cette illusion, de le combler d'honneurs pour s'engager encore plus dans sa défense. — L'intérêt dont Marie accompagne Bothwell devant la justice, il l'expliquerait par les mêmes raisons, que rendait plus fortes le moment de l'épreuve, si assurée que pût être Marie d'un verdict d'acquittement. Il expliquerait encore l'enlèvement volontaire, et, en dernier lieu, le mariage, par la fin de toute passion de ce genre, qui est la possession à tout prix. Il n'y a plus que des convenances à immoler; le mariage ne pouvant se faire à une époque trop rapprochée du meurtre, Marie se fait enlever, afin que le scandale du mariage immédiat soit nécessaire pour réparer le scandale de l'enlèvement.

Voilà ce que M. Mignet eût fait admirablement voir, si sa conscience

eût admis le doute sur la culpabilité de Marie; mais, pour faire prévaloir l'opinion contraire, avait-il besoin de fortifier les graves raisons qu'il en a données par ce qu'on pourrait appeler des raisons de plaidoirie? Tel est, par exemple, le soin que prend Marie de faire retirer de la maison où va s'accomplir le meurtre un lit neuf en velours et une couverture en peau de martre qu'elle veut, dit-on, sauver de l'explosion. Telles sont encore, à quelques jours de la mort de Darnley, ses étranges distractions dans la maison de lord Seyton. Ce sont de ces preuves que la thèse de la complicité fournit sans le vouloir à la thèse du doute. Qui avait fait préparer l'appartement du roi? Les gens de service de la reine et en son absence. Or, quoi de plus simple qu'à l'arrivée, ou deux jours après, Marie veuille y faire quelques changemens? C'est d'une femme, et c'était à propos. Elle trouve dans la chambre du roi un lit en velours noir, tout neuf, qu'on y avait apporté d'Holy-Rood. Le roi, convalescent, devait prendre des bains dans la pièce où il couchait; elle craint que des éclaboussures ne gâtent le lit neuf : elle le fait remplacer par un vieux lit pourpre qu'elle avait accoutumé de porter en voyage (1). Pour qui a vu des lits du temps, et jusqu'où l'on en poussait le luxe, la précaution, qu'on me passe le mot, était d'une bonne ménagère. De plus, un vieux meuble convenait mieux à un appartement qui ne devait être habité qu'en passant et pour quelques jours. Par une raison du même genre, si ce ne fut un caprice, Marie fait enlever de son lit la couverture en peau de martre. Le mari couchant dans un lit de voyage, il était tout simple que la femme fît ôter du sien un ornement de grand prix, et mît ses meubles en rapport avec la simplicité de ceux du roi. Ce sont là, j'en conviens, des raisons de ménage; mais n'est-ce point de la faute de l'accusation, qui n'a pas négligé de tels faits? Aime-t-on mieux que je fasse valoir l'impossibilité morale qu'une femme, une reine, pense à sauver un lit et un couvre-pied en même temps qu'elle pense à faire assassiner son mari?

Les distractions de Marie dans la maison de lord Seyton peuvent aggraver le crime de la passion, mais ne sont pas des preuves du meurtre. C'est par une lettre de Drury au secrétaire Cecil qu'on en a su l'anecdote. Cette lettre relate, *entre autres bruits du jour*, « que la reine a fait une promenade à la maison de lord Wharton, et qu'elle s'est arrêtée en chemin pour dîner à Tranent, où lord Seyton et le comte de Huntley payèrent une partie qu'ils avaient perdue au jeu d'arc contre la reine et le comte de Bothwell. » Rien ne dit dans ce passage que Marie eût joué à l'arc ce jour-là, et rien n'empêche de croire qu'il s'agissait d'une partie gagnée quelque temps avant le meurtre. Je sais

(1) *That wes acustomat to be carit.* Déposition de Thomas Nelson, un des serviteurs du roi, qui fut retrouvé vivant sous les décombres de la maison.

bien que le dîner était un dîner de plaisir, et que, joué le jour même ou quelques semaines auparavant, l'indécence en était grande; mais, si l'on veut y voir une preuve de la culpabilité de Marie, je serai tenté d'y trouver une preuve de son innocence. Une meurtrière eût plus ménagé les apparences. J'y verrai donc volontiers l'effet de ces mauvaises joies de l'ame, *mala gaudia mentis*, dont Marie n'a pas su se défendre; mais je n'y veux pas voir un aveu qui lui échappe.

V.

Il faut s'arrêter; peut-être aurais-je dû le faire plus tôt. Aussi bien j'ai, malgré moi, l'air de contester, et je ne conteste pas, je soumets des doutes. Il est vrai qu'en soumettant des doutes, on est toujours un peu avocat: grand défaut même chez les avocats, à plus forte raison chez les écrivains. Je ne me pardonnerais pas d'y être tombé dans une contradiction avec M. Mignet, lequel n'est pas un moment avocat, ni dans son livre, ni dans ses notes. Il était impossible de garder une plus exacte mesure, d'être plus discret, plus sobre, plus délicat, et, par la manière de dire toute la vérité, de faire qu'elle fût le plus utile en étant le moins scandaleuse, d'être plus humain avec moins de complaisance pour les passions des hommes, d'accuser avec plus de regret, de condamner avec plus de pitié. M. Mignet est digne de tenir la plume de l'historien. Son imagination ni son amour-propre ne sont intéressés à ce qu'il écrit. On n'y sent point l'esprit de contention par lequel nous gâtons la vérité elle-même, et paraissons l'employer, soit comme un argument de cause pour défendre nos préjugés, soit comme une arme de combat, pour rendre les blessures qu'on nous a faites. M. Mignet a la passion de la vérité; mais, tandis que chez d'autres qui s'arrogent ce mérite, cela veut dire qu'ils croient vrai ce qu'ils croient par intérêt, chez M. Mignet ce n'est que l'émotion de la raison à la vue du vrai qu'elle a réussi à mettre dans la plus belle lumière. C'est pour cela qu'il ne se soucie pas de traiter des sujets du jour. Il y a deux ans, il publiait *Antonio Perez et Philippe II*, des noms et un temps bien loin de nos querelles. Cette année, il publie l'*Histoire de Marie Stuart*. Son impartialité est comme un instinct qui le porte vers les époques où elle peut être le moins tentée; il craindrait, en prenant ses sujets trop près de nous, soit de n'y avoir été attiré que par le désir de profiter pour lui de l'intérêt qu'ils excitent, soit de laisser corrompre la sévérité de sa raison par les passions qui y prennent parti.

Je sens qu'en faisant cet éloge de M. Mignet, j'affaiblis mes objections. S'il possède à un degré si éminent, avec le discernement qui découvre le vrai, l'impartialité qui conduit sur ses traces, en quel sujet risquait-il moins de se tromper qu'en une histoire si en dehors des événemens et des idées de notre temps? Il est vrai; mais, si je veux

bien convenir que contre de telles qualités, employées dans un tel sujet, j'ai peut-être trop peu prouvé, je ne puis pas néanmoins tromper mon sens intime, et, s'il faut le dire, je ne veux pas être persuadé. L'instinct qui me fait résister et à ma confiance dans l'historien et à ma défiance de mes propres raisons est de ces instincts qui ne cèdent qu'à l'évidence. Or, l'évidence manque ici; elle manque dans les faits et dans les vraisemblances. J'en profite pour douter, et, toutes réflexions faites, je ne puis ni admirer assez peu la mort de Marie Stuart pour la concilier avec sa participation exécrable au meurtre de son mari, ni haïr assez médiocrement son crime pour le concilier avec la sublimité de sa mort.

C'est cette impossibilité morale dont se sont autorisés, au temps où la querelle était religieuse, les adversaires et les apologistes de Marie Stuart, ceux-ci pour faire de cette princesse un ange, ceux-là pour en faire un démon. Les premiers niaient le crime pour n'avoir pas à en ternir la mort, les seconds rabaissaient la mort pour rendre le crime plus vraisemblable. On dit que la vérité est au milieu; mais ici le milieu ne peut pas consister à donner raison aux deux partis et à convenir avec les apologistes de Marie qu'elle est morte en sainte, avec ses adversaires qu'elle a vécu en scélérate. La vérité ne serait-elle pas dans l'opinion qui admettrait, comme seuls faits certains, la beauté de la mort et un crime fort en-deçà de ce qui est inexpiable? Une si noble fin, après des commencemens si coupables, est dans les forces de notre nature. La foi, — et l'on sait combien chez Marie la foi était vive, — Dieu mieux connu qu'au temps funeste où elle implorait de lui la rupture de ses liens avec Darnley, avaient pu faire ce changement dans cette ame délivrée de la passion par le temps et le remords. On ne remonte pas d'un fonds de bassesse, de lâcheté hypocrite, d'amour impudique pour un meurtrier, d'entremetteuse d'assassinat, on ne remonte pas, dis-je, d'un tel fonds jusqu'au tranquille courage et à la douce sérénité d'une des plus belles morts que le christianisme ait fait faire; mais de ce qui ne fut qu'un égarement criminel, — dût-il être allé, chez Marie Stuart, jusqu'à pardonner sciemment à l'homme dont elle faisait son mari le soupçon, qui devait se faire jour par intervalles, d'avoir trempé dans un homicide, — il était possible de se relever jusqu'à une telle mort. Ainsi l'ont pensé, dans le siècle de Marie, tous ceux qui n'avaient aucun intérêt à la glorifier ni à l'avilir, et telle est l'idée qui en est restée depuis lors chez les nations chrétiennes, où l'on sait d'expérience ce que le christianisme est accoutumé à faire en ce genre sur des théâtres moins élevés que l'échafaud de Fotheringay.

Cependant, par malheur pour Marie Stuart, quand l'histoire, aux mains d'un homme qui en comprend si bien les devoirs et la dignité, vient lui ôter le bénéfice de cette opinion indulgente, et, pièces en mains, la repousse dans son crime tout en se voilant la figure de pitié, on peut

s'obstiner à croire encore, on ne peut plus affirmer qu'elle ne fut qu'égarée. C'est là ce doute, la dernière et la plus grande des fautes de Marie Stuart, ce doute qui permit à Élisabeth de commettre impunément, à la faveur de l'opinion partagée, un abus de pouvoir sans exemple; c'est ce doute pour lequel Marie Stuart mérita surtout d'être punie, et dont on peut à peine dire que l'expiation ait été trop forte.

Le récit de cette expiation remplit le second volume de M. Mignet, dont je n'ai pas encore dit un mot, quoiqu'il soit peut-être le meilleur des deux : non que le premier soit plus négligé ou que M. Mignet n'y ait pas eu tout son talent; mais on pourrait croire qu'il s'y est moins complu. Le mauvais gouvernement de Marie, cette anarchie contre laquelle elle ne peut rien, et qu'elle aide par conséquent; sa mobilité, tout ce qu'il y a de décousu, d'agité, de contradictoire dans le gouvernement d'une femme; beaucoup de fautes, un mélange d'emportement et de ruse, quoique la plupart du temps excusable par la brutalité et la perfidie de ses ennemis; enfin et surtout la tâche ingrate de montrer Marie complice d'un assassinat : tout cela blessait sa raison et sa conscience, et semble l'avoir fatigué, malgré l'attrait, pour l'historien, de la vérité démêlée et éclaircie. Il trouvait trop à condamner dans la reine pour adopter la femme : aussi la traite-t-il froidement, et cette froideur pour le principal personnage du livre a pu gagner quelques parties de ce premier volume. J'en excepte pourtant les chapitres sur l'état de l'Écosse avant et à l'arrivée de Marie : c'est de l'histoire générale, et M. Mignet y excelle. Dans le second volume, où se continuent les belles qualités de l'historien des événemens généraux, un intérêt touchant et soutenu pour le principal personnage anime et échauffe tout le récit. M. Mignet avait résisté aux séductions de la belle reine d'Écosse : ses fautes l'avaient rendu insensible à ses charmes; mais à peine l'expiation a-t-elle commencé, que la froideur cesse, et l'historien adopte désormais la pauvre captive d'Élisabeth. La cruauté de celle-ci, sa perfidie, se tournent en graces pour sa victime, et la pénétration même avec laquelle M. Mignet démêle les noirceurs de la geôlière sert à l'attendrir sur le malheur de la captive. Son style, habituellement plus ferme que souple, et qui, pour toutes les parties sévères de cette histoire, complots à l'intérieur, mouvemens des partis, conduite des cours étrangères, a des qualités qu'on pourrait appeler magistrales, sait trouver des tours aimables et touchans pour peindre le genre de vie qu'Élisabeth avait fait à la reine d'Écosse. Il donne tout leur prix, sans y enchérir par de fausses graces, à ces détails dont on est insatiable sur la manière dont Marie Stuart employait les jours si longs de sa captivité, tantôt abattue, tantôt emportée par l'espérance, un jour pleine de haine méritée contre Élisabeth, le lendemain adoucie jusqu'à faire pour sa bonne sœur de petits ouvrages de main, — et qu'ils devaient être charmans, si l'on en juge par le couvre-pied de

son lit que j'ai vu au château d'Hardwicke! — ou bien élevant des oiseaux et essayant d'apprendre d'eux à être joyeuse dans la prison, ou bien s'étourdissant par la complication des intrigues que suscitait au dehors sa cause, et, dans l'intérieur de sa prison, sa trop dangereuse beauté! Que puis-je dire que tout le monde n'ait dit sur ce pathétique récit de la mort de Marie, écrit avec une émotion libre enfin de tous les scrupules de l'histoire? Certes, les yeux de M. Mignet ont dû se mouiller plus d'une fois en écrivant des pages que personne n'a pu lire sans larmes. Comment expliquer ou que tant d'admiration pour l'héroïsme simple et charmant de cette mort ne l'ait pas fait revenir de la sévérité de son verdict, ou que cette sévérité n'ait pas fermé son cœur à l'attendrissement qu'il éprouve et qu'il nous communique? C'est son second volume qui m'a donné des armes contre le premier. Mais je n'en veux pas dire plus. Si près de finir, je ne dois plus parler que de deux choses, les seules, les dernières dont je me souviendrai, — *mortales postrema meminere,* — la fin à jamais touchante de cette douloureuse vie et le talent supérieur qui vient de nous y faire assister.

L'effet général du livre de M. Mignet est hautement moral. Comme dans les tragédies de nos grands poètes, chaque faute y porte sa peine, et chaque personnage est puni à proportion de ses fautes. Pour ne parler que des principaux, Darnley, assassin de Riccio, meurt par la trahison dont il avait donné l'exemple; Bothwell, assassin de Darnley, languit quelques années dans une prison du Danemark, et meurt méprisé et non oublié; Marie, qui, pour parler comme Schiller, lui a donné son cœur et sa main, meurt, après dix-neuf ans de captivité, plus sûre de la pitié du monde que de son estime, et laissant plus de champions intéressés de son innocence que d'amis honnêtes qui y ont foi. L'exil ou l'échafaud décime ceux qui avaient décimé leurs ennemis par l'exil ou l'échafaud; personne n'échappe à cette première justice d'ici-bas, dont l'historien sait reconnaître les motifs dans nos fautes et les arrêts certains dans nos malheurs. Je me trompe: Élisabeth seule semble échapper à cette terrible loi du talion; mais voyez-la mourir, à soixante-douze ans, dans le ridicule d'un dernier amour et l'incommodité d'une dernière hypocrisie; ne voulant pas se mettre au lit, parce qu'une prophétie lui a prédit qu'elle mourrait dans un lit; à demi roulée sur des tapis, ni levée ni couchée; reculant le moment de désigner son successeur, comme si elle eût espéré par là reculer l'heure suprême; les doigts dans la bouche, comme pour retenir son ame au passage; les yeux ouverts et attachés sur le plancher; mourant sans grandeur et sans dignité, comme un avare vulgaire qui ne peut s'arracher à ses trésors! N'est-ce pas là un châtiment? Et puis ne faut-il pas qu'il reste quelque chose pour la justice d'au-delà de cette vie?

NISARD.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS MODERNES

DE LA FRANCE.

M. CHARLES GLEYRE.

M. Charles Gleyre n'est guère connu du public français que par un charmant tableau placé dans la galerie du Luxembourg, et dans la foule même qui admire ce tableau, combien ne savent pas le nom de l'auteur! Les œuvres de M. Gleyre ne sont pas nombreuses, et pour les ignorans, c'est une imagination stérile; mais ses œuvres sont empreintes d'un caractère que l'improvisation n'atteindra jamais, et voilà pourquoi je crois utile d'en parler. Les compositions conçues, exécutées à la hâte, offrent peu de prise à l'étude, à la discussion. L'analyse appliquée à de telles pensées, si toutefois le nom de pensée convient à ces ébauches, offre à la logique une trop facile victoire, et j'ajoute que cette victoire est sans profit; car ni les improvisateurs ni la foule qui les applaudit ne tiennent compte de la discussion. Les principes de la beauté sont pour eux comme non avenus, et vouloir leur rappeler l'importance de l'harmonie, de l'unité, c'est tout simplement perdre son temps. M. Charles Gleyre appartient à une classe d'élite qui se contente difficilement, qui médite long-temps avant de produire, dont les idées, revêtues d'une forme pure et savante, excitent la sympathie

des connaisseurs, lors même qu'elles n'obtiennent pas leur assentiment. S'il ne touche pas toujours le but qu'il a rêvé, il faut du moins reconnaître qu'il n'épargne rien pour l'accomplissement de ses desseins, et, dans le temps où nous vivons, c'est un mérite assez rare pour que nous prenions la peine de le signaler. M. Gleyre conçoit l'art dans sa plus haute acception, et ne l'a jamais confondu avec l'industrie. C'est à cette cause qu'il faut rapporter le petit nombre de ses œuvres. Bien des peintres qui ne possèdent pas la moitié de son savoir multiplient sans effort des compositions qu'un jour voit naître et périr. Contens d'eux-mêmes, ne rêvant rien au-delà de ce qu'ils font, ils donnent volontiers le signal des applaudissemens, et parfois la foule consent à les croire sur parole. Bientôt le bruit cesse, et la toile applaudie retourne au néant. La renommée de M. Gleyre n'est pas aujourd'hui ce qu'elle devrait être : il ne s'agit pas en effet dans le domaine de l'art de compter, mais bien de peser les œuvres. Aussi je crois accomplir un acte de justice en étudiant ce qu'il a fait avec une attention scrupuleuse, et j'espère que cette étude prouvera aux plus indifférens toute l'importance de ses travaux. S'il n'occupe pas encore le rang qui lui appartient, j'ai la ferme confiance que l'heure de la réparation n'est pas éloignée : la grace et la pureté de son talent ne peuvent manquer d'obtenir bientôt la popularité qu'elles méritent.

M. Gleyre fut placé par le hasard chez un maître dont il n'a guère suivi les leçons. Géricault élève de Guérin, Barye élève de Bosio, ne sont pas plus singuliers que Gleyre élève de M. Hersent. La génération nouvelle connaît à peine le nom de ce dernier maître, qui continue pourtant d'enseigner la peinture à l'École des Beaux-Arts de Paris. Son œuvre capitale, son *Gustave Wasa,* a péri dans les flammes, et peut-être devra-t-il à cette catastrophe une renommée bien supérieure à celle qu'il pouvait attendre; car cette œuvre, interprétée par le burin savant d'Henriquel Dupont, et qui a établi la gloire du graveur il y a vingt ans, était loin de valoir sur la toile ce qu'elle vaut sur le papier. Le burin, plus habile que le pinceau, a donné à la pensée de M. Hersent une précision, une harmonie parfaitement inattendues. Le peintre doit des actions de graces au feu qui a dévoré son tableau; car, dans un siècle ou deux, les érudits, en consultant la planche d'Henriquel Dupont, le classeront peut-être parmi les artistes éminens de la France, et Dieu sait qu'il n'a rien fait pour mériter un tel honneur. Son *Gustave Wasa* n'offrait qu'une scène purement théâtrale; le burin, par une heureuse infidélité, a trouvé moyen d'élargir, de transformer cette première donnée. Les personnages sont demeurés groupés comme au cinquième acte d'un drame du boulevard; mais le graveur a mis tant d'élégance et de finesse dans les têtes, tant de souplesse et de vérité dans les costumes, qu'il nous a révélé une œuvre toute nouvelle. Main-

tenant la toile est perdue, et les érudits, forcés d'accepter la gravure d'Henriquel Dupont comme l'image fidèle du tableau de M. Hersent, s'il leur arrive de rencontrer l'analyse impartiale de l'œuvre primitive, auront grand'peine à ne pas accuser le bon sens d'injustice.

Placé chez un tel maître, M. Gleyre ne pouvait manquer de comprendre bientôt l'insuffisance de son enseignement. Cependant, avant d'y renoncer, avant d'entreprendre par lui-même une série d'études indépendantes, il voulut acquérir dans l'atelier de M. Hersent la connaissance complète des procédés matériels, qui sont comme la grammaire de l'art. Sans accepter le style de son professeur, il sentait pourtant qu'il pouvait apprendre de lui les lois générales d'une langue qu'il devait plus tard employer librement pour l'expression d'une pensée toute personnelle. J'imagine qu'il n'éprouvait pas une admiration bien vive pour le portrait connu sous le nom du *Chapeau de paille*, et que j'ai vu dans ma jeunesse applaudi comme le dernier mot de l'art. Il y a pourtant dans ce portrait, dont le modèle appartient à la famille Didot, une certaine adresse qui n'est pas indigne d'attention. Si la peinture de M. Hersent, dans *le Chapeau de paille* comme dans le *Gustave Wasa*, est un peu trop léchée, elle offre pourtant une étude qui n'est pas sans profit : elle révèle clairement ce que peuvent des facultés moyennes soutenues par une courageuse persévérance. Envisagées sous cet aspect, les œuvres de M. Hersent sont pleines d'enseignemens. Doué d'une imagination tiède, avec une notion très incomplète de la beauté, il a trouvé moyen d'obtenir et de garder pendant quelques années une renommée de science et de talent. C'est au travail seul, au travail persévérant, qu'il a dû ce bonheur passager, et, maintenant que son nom est entré dans l'oubli, il n'est point inutile de rappeler la cause de ses succès.

Un esprit fin et délicat ne pouvait manquer de comprendre bientôt tout ce qui manquait à M. Hersent. Aussi, dès que M. Gleyre fut libre, il partit pour l'Italie, où il a passé les plus belles années de sa vie. Tous ceux qui ont pu feuilleter ses cartons rendent justice au caractère encyclopédique de ses études. Les dessins nombreux qu'il a rapportés se distinguent en effet par leur variété aussi bien que par leur précision. Giotto n'est pas copié avec moins de fidélité que Raphaël; les premiers bégaiemens de la peinture renaissante sont transcrits avec autant de soin que les accens d'un art consommé. Il est facile de démêler dans ces souvenirs de voyage un esprit de justice et d'impartialité qui ne se rencontre pas fréquemment chez les artistes de nos jours. Ce n'est pas que M. Gleyre attribue la même importance à toutes les époques, à tous les monumens de la peinture italienne. Il n'a jamais conçu, jamais proféré un tel blasphème, non sans doute, et je n'ai pas besoin de justifier l'ardeur qu'il a portée dans l'étude de toutes les écoles. Sans jamais confondre l'érudition avec la pratique de l'art, sans

jamais abdiquer sa personnalité dans l'archaïsme, il a compris pourtant toute l'importance de l'histoire pour la culture de l'art comme pour la culture de la science, et c'est ce qui explique l'immense variété des dessins dont il a rempli ses cartons. Il a voulu savoir ce que l'Italie avait pensé, ce que l'Italie avait voulu dans le domaine esthétique depuis la renaissance jusqu'à nos jours, et, pour contenter sa curiosité, il n'a rien négligé. Non-seulement il a vu et bien vu, mais il a fixé ses souvenirs d'une manière durable. J'ai souvent admiré à Padoue une petite église dont les murailles tout entières sont décorées par Giotto, et qui maintenant est devenue la propriété d'une famille vénitienne. Malgré la chapelle de Saint-Antoine, malgré le *Palais de la Raison*, décoré par le même maître, cette petite église suffirait pour révéler le génie de Giotto. Eh bien! M. Gleyre l'a rapportée tout entière, et le dessin est si fidèle, qu'en le contemplant je me croyais encore à Padoue, et toutes les années évanouies se réveillaient comme par enchantement. Il est impossible de pousser plus loin le respect du modèle. Ceux qui ont étudié Giotto à Padoue retrouvent l'image précise des compositions qu'ils ont admirées; ceux qui n'ont jamais franchi les Alpes devinent, dans les dessins de M. Gleyre, tout ce qu'il y avait d'exquis et de profond chez le glorieux élève de Cimabue.

Pour bien prouver l'étendue et l'impartialité de son intelligence, pour bien montrer qu'il n'y avait rien d'exclusif dans son affection pour Giotto, M. Gleyre n'a pas étudié avec moins d'ardeur, transcrit avec une exactitude moins scrupuleuse les œuvres de l'école florentine ou de l'école milanaise. Léonard de Vinci, qui procède de Florence et qui a fondé l'école lombarde, n'est pas pour lui l'objet d'un culte moins fervent. J'ai vu chez lui plusieurs têtes copiées dans le couvent de Sainte-Marie-des-Graces, et je dois dire que ces têtes en apprennent plus sur Léonard que toutes les gravures de *la Cène* publiées jusqu'à ce jour. Le burin de Morghen, si vanté par les ignorans, a défiguré l'œuvre du Vinci; dans les dessins de M. Gleyre, je la retrouve telle que je l'ai vue, sans altération, sans amoindrissement. Ainsi, d'après ces deux exemples, je suis autorisé à croire qu'il a interrogé avec la même attention toutes les époques de l'art italien; car entre Giotto et le Vinci l'espace parcouru par la fantaisie humaine est tellement vaste et semé de monumens si nombreux, que, pour bien comprendre le point de départ et le point d'arrivée, il faut de toute nécessité avoir suivi pas à pas le génie italien. Bien que je n'aie pas vu tous les dessins rapportés par M. Gleyre, j'ai pourtant le droit d'affirmer qu'il connaît à merveille tous les maîtres compris entre *la Cène* de San-Miniato et *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces. Or, je crois que bien peu d'artistes pourraient se vanter de posséder un pareil savoir. Par un rare bonheur, tout en grossissant le trésor de ses souvenirs, il a su garder l'indépendance de

sa pensée. Ce bonheur, que j'appelle rare, n'appartient en effet qu'aux intelligences habituées à réagir par la réflexion contre les impressions qu'elles reçoivent. Les esprits d'une trempe vigoureuse étudient et comparent les monumens du génie humain sans jamais voir dans l'œuvre la plus parfaite le type immuable des œuvres futures. C'est la seule manière de comprendre l'histoire que la raison puisse avouer, la seule vraiment féconde et salutaire. Vouloir que la peinture religieuse commence à Giotto et finisse à fra Angelico est un caprice de pédantisme bon tout au plus à nous égayer, et qui ne mérite pas les honneurs de la discussion. Affirmer que les plus belles madones de Raphaël, depuis celle de Foligno jusqu'à celle du palais Pitti, sont purement païennes, c'est méconnaître la loi suprême de l'art, l'expression de la beauté. Proscrire les œuvres de Michel-Ange comme la source unique du mauvais goût qui s'est répandu en Italie après la mort de cet artiste immortel, c'est exagérer follement le danger que présente l'imitation des génies singuliers. A ce compte, ne serait-il pas permis de proscrire Eschyle aussi bien que Shakspeare? *Les Perses* et *les Euménides, la Tempête* et *les Joyeuses commères de Windsor*, ne sont pas des œuvres moins dangereuses que *le Jugement dernier* de la chapelle Sixtine. M. Gleyre, doué d'un rare bon sens, ne s'est associé à aucune de ces doctrines exclusives. Tout en respectant la naïveté de Giotto, la ferveur de fra Giovanni, il reconnaît cependant la supériorité esthétique de Raphaël, et n'entend jamais sans sourire parler du caractère païen de ses madones. Tout en reconnaissant que Michel-Ange a plus d'une fois blessé le goût dans ses œuvres les plus savantes, et que le costume du Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens n'est pas précisément un modèle de vérité, il lève volontiers les épaules quand il entend accuser l'illustre Florentin d'avoir inauguré la décadence. En un mot, il comprend toutes les évolutions du génie italien, et c'est parce qu'il les comprend toutes qu'il n'y a dans ses jugemens rien d'étroit, rien d'exclusif.

L'Italie n'avait pas épuisé sa curiosité. Après avoir contemplé à loisir les œuvres les plus glorieuses du génie humain, il voulut contempler dans toute leur splendeur les merveilles de la création sous le ciel de l'Égypte et de la Grèce. Son éducation esthétique était désormais complète : il avait appris dans le commerce familier des maîtres les plus habiles tout ce que l'Italie pouvait lui révéler; et cependant, avant de mettre à profit les leçons qu'il venait de recevoir, il sentait le besoin de poursuivre sa rêverie et sa méditation en face d'une nature plus riche, plus éclatante que la nature italienne. Il a pleinement contenté son envie, et tous ceux qui ont pu voir les nombreuses études qu'il a rapportées d'Orient s'accordent à dire qu'il a bien employé son temps. L'Égypte, l'Abyssinie, la Syrie, la Grèce, la Turquie ont tour à tour exercé son crayon et son pinceau. Monumens, paysages, costumes,

scènes populaires, il n'a rien négligé; chacun des sujets qu'il a choisis est traité avec le même soin. Sa manière de comprendre l'Orient ne rappelle ni Decamps ni Marilhat, et n'a pas moins de charme. J'ai pu comparer les études de M. Gleyre avec les beaux dessins sur papier sensible rapportés d'Orient par M. Du Camp, et mon estime s'est accrue en voyant avec quelle fidélité le peintre avait reproduit tout ce qu'il avait vu. M. Du Camp a fait pour l'Orient, à l'aide du daguerréotype, ce que M. Flachéron avait fait pour l'Italie. Sa collection est une des plus riches, une des plus variées qui se puissent imaginer. Eh bien! à côté même de ces dessins que la lumière trace elle-même sur le papier sensible, à côté de ces images où le soleil remplace l'œil et le crayon, les études de M. Gleyre ne perdent rien de leur valeur. Et quoique M. Du Camp ait choisi avec un rare discernement les morceaux qu'il voulait copier, quoiqu'il ait trouvé moyen de donner aux monumens, aux paysages qu'il transcrivait l'intérêt et l'unité d'une véritable composition, plus d'une fois cependant M. Gleyre, dans la reproduction du même morceau, tout en gardant la même précision, a montré d'une façon victorieuse la supériorité de l'art intelligent sur l'art impersonnel. Tous les esprits éclairés savaient d'avance que le daguerréotype ne détrônerait pas la peinture. Toutefois, la comparaison dont je parle n'est pas dépourvue d'intérêt, car c'est une preuve de plus ajoutée à tant d'autres, et personne aujourd'hui ne peut plus soutenir que le soleil est le plus grand peintre du monde. Dans les images tracées par la lumière, tout est rendu fidèlement, ce qui est un grand point sans doute; mais tous les détails ont la même importance, ce qui est un grand défaut. Pour ne pas le comprendre, il faut ignorer les notions les plus élémentaires de la beauté.

Il y a dans les études rapportées d'Orient par M. Gleyre de quoi travailler pendant dix ans; j'espère bien qu'elles ne resteront pas toujours enfouies dans les cartons; car il suffirait souvent de placer parmi les ruines de Thèbes ou de Memphis deux ou trois personnages pour composer un tableau. Jusqu'ici l'auteur n'a fait aucun usage de ces richesses si laborieusement amassées, et vraiment c'est grand dommage, car Decamps et Marilhat n'ont pas épuisé l'Orient, et je suis sûr que M. Gleyre trouverait dans ses souvenirs de voyage les élémens de nombreux tableaux pleins de grandeur et de nouveauté. Malheureusement il se défie de ses forces, et cette disposition, excellente en elle-même, puisqu'elle rend l'artiste sévère pour ses œuvres, devient un danger lorsqu'elle n'est pas contenue dans de certaines limites. M. Gleyre, pour donner la mesure complète de ses facultés, aurait besoin d'encouragemens, et jusqu'ici les encouragemens ne lui ont pas été prodigués. Le conseil municipal, qui décore tant de chapelles, ne s'est pas encore avisé de lui en confier une. Aussi je ne m'étonne pas

que M. Gleyre doute de lui-même. Je voudrais qu'une occasion publique lui fût offerte de montrer tout ce qu'il sait; c'est à la peinture murale qu'il faudrait appliquer son talent. La *Pentecôte* qu'il achève pour l'église de Sainte-Marguerite est un encouragement au-dessous de ses travaux, et d'ailleurs ce n'est pas une peinture murale.

Les premiers débuts de M. Gleyre ne remontent pas au-delà de 1840. Dans cet intervalle de dix ans, il a produit une série d'œuvres peu nombreuse. J'espère démontrer par une analyse attentive que l'importance et la variété des pensées exprimées par l'auteur suffisent pour établir la durée de son nom. C'est une bonne fortune pour la critique d'avoir à discuter des œuvres conçues à loisir, exécutées avec persévérance. Il lui arrive trop souvent de se trouver en face d'œuvres éphémères, improvisées au hasard, et qui ne soutiennent pas la discussion. Si les tableaux de M. Gleyre soulèvent plus d'une objection, ils ont du moins l'avantage de susciter des réflexions de l'ordre le plus élevé. On peut ne pas partager tous les principes qui ont conduit la main de l'auteur, mais il n'est pas permis de méconnaître le zèle qu'il a déployé dans l'accomplissement de sa volonté. Chacune des figures tracées par son pinceau présente un sens déterminé : ni l'attitude, ni la physionomie ne prêtent à l'équivoque. La critique est donc placée sur un terrain solide, la discussion peut s'engager en toute sécurité. Ce n'est pas là sans doute un bonheur vulgaire. Les compositions improvisées déroutent le raisonnement le plus sincère par l'ambiguïté du sens qu'elles présentent : l'intelligence hésite entre l'approbation et le blâme. Et n'est-ce pas d'ailleurs gaspiller le temps que de l'employer à discuter des pensées que l'auteur lui-même n'a pas pris la peine de déterminer avant de les exprimer?

Le premier ouvrage de M. Gleyre, le premier du moins qui ait été offert aux regards du public, représente *Saint Jean dans l'île de Pathmos*. Les critiques habitués à chercher dans la peinture ce que la peinture ne saurait donner ont prononcé sur cet ouvrage des jugemens assez étranges : les uns, pour faire preuve d'érudition, lui ont reproché de ne pas rappeler en traits éclatans les nombreux voyages de l'apôtre; les autres, croyant témoigner leur générosité, ont bien voulu reconnaître sur le visage du saint la trace lumineuse de ses pérégrinations. Je ne m'arrêterai pas à discuter ces deux classes de jugemens également contraires au bon sens. Il est évident, en effet, qu'il n'est pas donné à la peinture de rappeler la vie antérieure du personnage qu'elle a choisi. La peinture, comme la statuaire, n'a qu'un moment à représenter; c'est à la poésie seule qu'il appartient d'embrasser d'un seul regard et d'offrir à notre curiosité les différens momens d'une même vie. A moins de revenir aux premiers bégaiemens de l'art, la peinture doit s'abstenir sévèrement de toute lutte avec la poésie. Ce

qui est vrai, ce qu'il faut dire, ce que personne ne pourra contester, c'est qu'il y a dans le *Saint Jean* de M. Gleyre une science profonde, une rare élégance. Cette part faite à la louange, il est juste d'ajouter que le peintre n'a pas accordé assez d'importance à l'idéal. Le visage exprime à la fois la rudesse d'un solitaire et la méditation d'un saint enlevé à la terre par de fréquentes extases. Cependant les esprits familiarisés avec les œuvres capitales de la renaissance souhaiteraient plus de grandeur, plus de sévérité dans les lignes. Il est facile de deviner que M. Gleyre, pour éviter la banalité, s'est astreint à copier presque littéralement un modèle réel. Je reconnais volontiers que son espérance n'a pas été déçue. Certes, il n'y a rien de vulgaire dans son *Saint Jean,* rien qui sente les traditions de l'école. Le caractère individuel du visage exclut toute pensée de réminiscence. Reste à savoir si le caractère individuel, très estimable en soi, suffit pour réunir tous les suffrages; quant à moi, je ne le pense pas. Au temps de Masaccio, c'était un point très important; car il s'agissait de rompre violemment avec la tradition; il s'agissait de renvoyer au néant toutes ces têtes de Vierge, de Christ et de saints, que les Byzantins avaient importées en Italie, et que les premiers peintres florentins se transmettaient de génération en génération comme des recettes dont il n'était pas permis de s'écarter. Aussi les contemporains de Masaccio ont-ils accueilli avec autant de joie que d'étonnement la chapelle du Carmine, et leur joie était une joie légitime. Tous ceux, en effet, qui ont pu comparer l'œuvre de Masaccio à l'œuvre de son maître, Masolino de Panicale, reconnaissent la différence profonde qui les sépare. Chez Masolino, la tradition domine encore; chez Masaccio, toutes les figures sont empreintes d'un caractère individuel, toutes les têtes sont étudiées d'après nature, et rien n'est livré aux hasards de la fantaisie. Est-ce à dire que le succès obtenu par Masaccio condamne tous les peintres à suivre sa trace? Ce serait, à mon avis, une étrange manière de comprendre l'histoire de l'art. Oui, sans doute, l'exemple de Masaccio porte avec lui son enseignement : il est bon, il est sage de donner à toutes les figures un caractère individuel; mais toutes les lois de l'art ne sont pas comprises dans l'individualité. Après Masaccio, Florence, Rome, Parme et Venise nous ont montré tout ce que l'idéal peut ajouter de grandeur et d'harmonie aux élémens fournis par la réalité. Léonard de Vinci, Raphaël, Corrége et Titien, tout en respectant, tout en étudiant avec ardeur les modèles que la nature leur offrait, n'ont pas cru pouvoir se dispenser de les idéaliser, d'en effacer les détails purement anecdotiques. M. Gleyre, en peignant son *Saint Jean,* a méconnu cette nécessité; aussi son œuvre a-t-elle contenté les connaisseurs sans émouvoir la foule. C'est que la foule, sans avoir jamais réfléchi sur le rôle de l'idéal dans l'art, en tient compte à son insu dans les jugemens qu'elle

porte. Les connaisseurs, tout en voyant ce qui manque à l'œuvre de M. Gleyre, ont rendu justice à la précision du dessin, à la fermeté du modelé, à l'ampleur des draperies.

Comment l'auteur, qui avait vécu si long-temps dans le commerce familier des maîtres italiens, a-t-il pu oublier si vite les leçons qu'il avait reçues d'eux? Il se présente une explication toute simple, et je crois qu'elle suffit pour excuser sa conduite. En 1840, quand M. Gleyre peignait son *Saint Jean*, la liberté tenait bien peu de place dans la peinture religieuse : la fantaisie régnait en souveraine dans la représentation des sujets empruntés au moyen-âge; s'agissait-il de l'Ancien ou du Nouveau Testament, la tradition reprenait ses droits et en usait avec une rigueur despotique. En présence d'un tel spectacle, M. Gleyre s'est cru autorisé à suivre l'exemple de Masaccio : ce que l'élève de Masolino avait fait pour combattre les Byzantins, il a cru pouvoir, il a cru devoir le faire pour combattre l'école sans nom qui s'attribuait le monopole de la peinture religieuse. Si telle a été sa pensée, sans l'accepter comme irréprochable, nous devons du moins la juger avec indulgence. Il a eu tort sans doute de remonter à Masaccio, sans tenir compte des maîtres qui ont élargi la voie; mais il a bien fait de réagir contre le goût pusillanime et servile qui dominait la peinture religieuse.

Au temps où nous vivons, quelle que soit la branche de l'art à laquelle on s'attache, il ne faut jamais perdre de vue les enseignemens du passé : tout ce qui a été fait doit servir de guide aux générations nouvelles. C'est pour avoir méconnu cette vérité que M. Gleyre n'a produit qu'une œuvre incomplète : son *Saint Jean*, malgré toutes les qualités qui le recommandent, ne parle pas assez vivement à l'imagination. Le visage, tout en exprimant le recueillement, la méditation et l'extase, tient par trop de points aux visages que nous voyons chaque jour. Emporté par le désir d'imprimer au personnage un caractère individuel, l'auteur a négligé le soin de l'idéaliser : c'est une figure admirablement peinte, ce n'est pas une figure poétique. La distinction est trop facile à saisir pour que je prenne la peine de l'expliquer. Cependant il y a dans ce premier ouvrage un présage heureux, qui s'est pleinement justifié.

Le Soir est une des plus charmantes compositions de l'école moderne. Je n'ai jamais eu un goût très prononcé pour l'allégorie; cette manière d'exprimer la pensée est presque toujours dépourvue d'animation. Malgré l'heureux emploi que Poussin et Rubens ont su faire de l'allégorie, je m'en défie, et je ne voudrais conseiller à personne de la choisir; mais *le Soir* de M. Gleyre répond à toutes les objections. Le sujet s'explique clairement, et le spectateur comprend si bien l'intention de l'auteur, qu'il ne songe pas à se demander s'il a devant les yeux des

personnages réels ou des personnages allégoriques. L'homme assis au rivage et qui voit s'enfuir les illusions, les espérances de sa jeunesse, réveille dans toutes les ames des souvenirs poignans qui n'ont pas besoin d'être commentés : c'est la vérité même, prise sur le fait et traduite dans un langage élégant et pur. Ce que j'admire dans cette composition, ce n'est pas seulement la simplicité de la donnée, que personne ne saurait méconnaître; c'est aussi la précision du dessin, le choix heureux des tons, l'harmonie générale qui permet d'embrasser d'un seul regard tous les détails du poème. Les figures placées sur la barque sont traitées avec une rare délicatesse, et la lumière crépusculaire qui les baigne nous laisse apercevoir le soin studieux qui a présidé à l'achèvement de toutes les parties. Attitudes, physionomies, extrémités, tout est rendu avec le même savoir, avec le même bonheur. Les têtes sourient avec une expression de joie ironique, et semblent railler le penseur assis au rivage. L'allégorie ainsi comprise n'a plus rien d'inanimé : c'est une création puissante et sereine qui domine la réalité et nous emporte dans un monde supérieur. Ces femmes vêtues de blanc, aux épaules ailées, qui tiennent dans leurs mains un luth d'ivoire, représentent à merveille les splendides espérances qui ont bercé nos premières années et qui s'évanouissent comme un songe à mesure que les années creusent nos tempes et dépouillent notre front; c'est la fuite de la jeunesse, la fuite de la crédulité. M. Gleyre savait très bien ce qu'il voulait dire, et l'a très bien dit.

Le danger constant de l'allégorie est d'accorder trop d'importance à la pensée prise en elle-même et de ne pas parler aux yeux assez vivement. L'auteur du tableau qui nous occupe a compris le danger, et, tout en s'adressant à l'imagination, il a contenté le regard des connaisseurs. Poète par l'inspiration, il est demeuré peintre dans l'expression de sa volonté; c'est pourquoi son tableau a résolu victorieusement un des problèmes les plus difficiles que puissent se proposer les arts du dessin : il excite la pensée comme une page de philosophie, et ne sort pourtant pas des conditions de la peinture. C'est un bonheur qui n'appartient qu'aux hommes familiarisés avec les monumens les plus parfaits de leur art. Les esprits méditatifs, qui connaissent d'une manière incomplète la langue qu'ils veulent parler, sont exposés à de fréquentes méprises. Lors même qu'ils ont conçu une pensée vraie, il leur arrive trop souvent de choisir pour la rendre une forme qui n'appartient pas à l'art qu'ils pratiquent. Les uns, en taillant le marbre, suivent les données de la peinture; d'autres, en maniant le pinceau, se laissent égarer par les souvenirs de la statuaire; d'autres enfin, au lieu de chercher pour leur pensée une forme précise, sculpturale ou pittoresque, se contentent d'indiquer en traits confus ce qu'ils ont voulu dire, et laissent au spectateur le soin d'achever ce qu'ils ont ébauché.

Le Soir de M. Gleyre ne mérite aucun de ces reproches. Il est évident que l'auteur ne s'est mis en route qu'après avoir bien marqué, non-seulement le but qu'il voulait atteindre, mais la ligne qu'il devait parcourir. Il n'y a dans sa composition rien de sculptural, rien de littéraire. Les femmes qui saluent de leur sourire le penseur assis au rivage n'ont rien à démêler avec les bas-reliefs que la Grèce et l'Italie nous ont laissés; et leurs mouvemens, conçus et rendus selon les données de la peinture, ne laissent rien à deviner, rien à compléter.

Il y a pour l'éclosion spontanée de la pensée, comme pour l'éclosion des fleurs, un temps marqué par des lois impérieuses et que nulle volonté ne saurait abréger. Toutes les fois que la paresse ou l'orgueil tentent de violer ces lois, le châtiment ne se fait pas attendre. La pensée qui n'a pas été fécondée par une méditation laborieuse se produit sous une forme incomplète et confuse : M. Gleyre ne l'ignore pas. Depuis son séjour en Italie il a pu comparer à loisir les œuvres nées à terme et les œuvres nées avant le temps voulu. Aussi, avant de nous représenter la fuite des illusions, il a pris conseil de Nicolas Poussin et lui a demandé l'art d'exprimer clairement une idée sérieuse. Il a interrogé dans tous les sens l'intention qu'il avait conçue, et ne s'est décidé à la révéler qu'après avoir trouvé un langage à l'abri de toute équivoque. La méditation, en lui montrant tous les écueils d'un tel sujet, lui a montré en même temps comment il pouvait les éviter, et son tableau n'offre la trace d'aucune incertitude, d'aucune hésitation. Je ne dis pas qu'il ait été conçu en un jour, je suis loin de le penser; mais, du moins, si les tâtonnemens ont été nombreux, le spectateur n'est pas mis dans la confidence, et lorsqu'il s'agit de produire une œuvre au grand jour, c'est le point important. Ceux qui regardent ne tiennent pas à savoir si le tableau placé devant leurs yeux a été fait, défait et refait vingt fois avant de prendre une forme définitive. Pourvu que la pensée s'explique clairement, ils ne demandent rien de plus, et ils ont raison. Faire vite et bien faire sont deux points très distincts; les plus grands maîtres de la renaissance ne l'ignoraient pas, et les plus féconds seraient accusés de stérilité par les improvisateurs de nos jours. *Le Soir* de M. Gleyre est conçu d'après les principes que nous ont légués ces hommes illustres, sévères pour eux-mêmes, et qui, pour rendre dignement leur pensée, ne ménageaient ni temps ni veilles. Il n'a pas tenu à faire vite, il a tenu à bien faire, et les applaudissemens qu'il a recueillis lui ont prouvé qu'il ne s'était pas trompé en marchant d'un pas lent pour atteindre plus sûrement le but.

Dans la *Séparation des Apôtres*, je retrouve toutes les qualités qui recommandaient *Saint Jean dans l'île de Pathmos*, et je constate avec plaisir la présence d'une qualité nouvelle, je veux dire la présence de l'idéal. S'il est vrai, en effet, que tous les apôtres sont dessinés d'après

nature, s'il est vrai que chaque physionomie est empreinte d'un caractère individuel dont l'étude de la nature a pu seule fournir les élémens, il n'est pas moins vrai que l'imagination de l'auteur joue dans cet ouvrage un rôle important. Ce qu'il avait vu, ce qu'il avait observé avec une attention vigilante, il a su le transformer, l'agrandir, et c'est, à nos yeux, le témoignage le plus éclatant qu'il pût donner de son intelligence; car l'imitation, si parfaite qu'elle soit, ne sera jamais, quoi qu'on dise, le dernier mot des arts du dessin. On a eu beau vanter le portrait d'Érasme, qui sans doute mérite les plus grands éloges : on ne persuadera jamais à un esprit éclairé qu'Holbein soit l'expression la plus élevée de la peinture. J'admire profondément le talent de ce maître illustre; cependant mon admiration ne ferme pas mes yeux aux dangers de la méthode qu'il a suivie. Les détails qu'il a multipliés et qui excitent la stupeur des badauds sont pour moi la partie mesquine de son talent. Si Holbein, comme imitateur de la réalité, mérite les louanges les plus ardentes, il faut reconnaître qu'il a poussé trop loin la ferveur anecdotique. M. Gleyre, en peignant la *Séparation des Apôtres,* a tenu compte des objections suscitées par son premier ouvrage. Le caractère anecdotique a disparu, et l'idéal a pris possession de la toile. C'est un progrès évident que je signale avec bonheur. *Saint Jean dans l'île de Pathmos* n'était que l'imitation fidèle, l'imitation littérale d'un modèle réel; dans la *Séparation des Apôtres,* le style de l'auteur s'est agrandi. Variété de physionomies, variété d'attitudes, variété de draperies, tout démontre les études profondes dont il s'est nourri. Je sais que les esprits frivoles, qu'on appelle beaux-esprits, sont habitués à dédaigner les sujets évangéliques; c'est une preuve d'ignorance qui ne mérite pas une minute d'attention. Tous ceux qui connaissent l'histoire de la peinture savent que l'Ancien et le Nouveau Testament sont les sources les plus fécondes où ait puisé le génie italien. M. Gleyre, en choisissant pour thème la *Séparation des Apôtres* au pied de la croix, a fait preuve de sagacité. Il n'y a dans un tel sujet rien de théâtral, rien qui s'adresse aux goûts puérils de la foule. C'est une idée mâle et sévère, franchement acceptée, franchement traduite. Il y a dans ce tableau une qualité bien rare, la spontanéité : on sent, en regardant les apôtres, que l'auteur les a conçus, les a composés sans efforts. Il aurait pu sans doute donner plus de grandeur, plus d'élévation aux visages des apôtres. En consultant ses souvenirs, il n'aurait pas eu grand'peine à contenter les juges les plus sévères : guidé par le bon sens, au lieu de reproduire pour la centième fois les types consacrés par la tradition, il a voulu créer des types nouveaux, et sa volonté s'est accomplie. Je reconnais dans ce tableau la lecture attentive de l'Évangile. Les apôtres de M. Gleyre n'ont rien qui rappelle l'enseignement académique. L'auteur, avant de se mettre à l'œuvre, a pris la peine d'interroger

saint Jean et saint Luc, et sa curiosité lui a porté bonheur. Tous les apôtres, en effet, ont le caractère que l'Évangile leur assigne. Il est facile d'apercevoir un mélange d'extase et de rusticité. Or personne n'ignore que les prédicateurs de la foi nouvelle appartenaient aux classes laborieuses. M. Gleyre, en nous représentant la *Séparation des Apôtres*, s'est souvenu à propos de cette donnée si authentique et si long-temps méconnue. Les personnages qu'il a réunis au pied de la croix sont des pêcheurs, des charpentiers, des laboureurs, des vignerons. Ce caractère rustique est à mes yeux un mérite de premier ordre; c'est le type indiqué par l'Évangile, et M. Gleyre a su le rendre avec une étonnante habileté.

Si de la partie purement idéale je passe à la partie matérielle, je n'ai pas à constater un progrès moins éclatant : toutes les têtes sont étudiées avec un soin scrupuleux; les yeux regardent, les bouches parlent. Il serait difficile de trouver, parmi les maîtres les plus habiles, une imitation plus fidèle de la réalité; et cependant l'imagination joue un rôle important dans cette œuvre qui, pour les yeux ignorans, n'est que la transcription littérale de la nature. Les mains et les pieds sont rendus avec une précision que je me plais à louer : c'est une louange que les artistes contemporains s'appliquent rarement à mériter; ils emploient toutes leurs facultés à combiner des effets de théâtre, et regardent l'achèvement des extrémités comme une tâche au-dessous d'eux. M. Gleyre, éclairé par l'exemple des maîtres italiens, s'est résigné sagement à traiter les mains et les pieds avec autant de soin que les têtes, et je lui en sais bon gré. Je ne dis pas que la *Séparation des Apôtres* soit un ouvrage à l'abri de tout reproche. Quoique la part faite à l'imagination soit assez riche, elle pourrait être plus riche encore. Toutefois cette page nouvelle, comparée au premier tableau que M. Gleyre nous a donné, marque un progrès tellement évident, qu'il faudrait fermer les yeux pour ne pas le reconnaître : c'est le même savoir, le même zèle, soutenu par une imagination plus hardie; c'est la réalité enrichie, agrandie par l'invention; or, tous ceux qui ont étudié les arts du dessin savent que la peinture et la statuaire, malgré leur point de départ, ne se réduisent pas à l'imitation littérale de la réalité. Les deux hommes qui sont pour nous l'expression la plus haute de la Grèce et de l'Italie, Phidias et Raphaël, nous offrent dans leurs œuvres quelque chose de plus que la réalité. M. Gleyre ne l'ignore pas, et nous l'a prouvé dans sa *Séparation des Apôtres;* s'il n'a pas accordé à l'imagination tout ce qu'il pouvait lui accorder, il lui a fait du moins une très large part.

La Nymphe Écho, qui malheureusement n'est pas restée en France, nous montre le talent de M. Gleyre dans toute sa splendeur et toute sa finesse. Rien de plus simple qu'une telle donnée, mais aussi rien de plus difficile à traiter, car il s'agit d'exprimer la beauté, la grace, la

jeunesse d'un être plus qu'humain. Rien qui excite la pensée, rien qui enflamme l'imagination. Toute la tâche du peintre se réduit à créer une figure qui nous charme et nous ravisse. Tous ceux qui ont vu le tableau de M. Gleyre s'accordent à reconnaître qu'il a traité cette donnée avec un rare bonheur. Le type qu'il a choisi, plein d'élégance et de souplesse, est celui d'une jeune fille âgée de seize ans. La figure vue de dos ne laisse apercevoir que le profil du visage. La nymphe appelle Narcisse, et pour enfler sa voix porte sa main à ses lèvres. Toutes les parties de ce beau corps, depuis les pieds jusqu'aux épaules, sont rendues avec une précision, une pureté que les plus habiles auraient grand'peine à dépasser. Le spectateur, en caressant du regard le dos et les hanches de cette nymphe, comprend que tous ses mouvemens sont réglés par une divine harmonie. L'œil retrouve sur cette toile tous les élémens de la beauté si habilement observés, rendus si fidèlement par les statuaires de la Grèce; et cependant l'esprit devine sans peine que M. Gleyre n'a pas seulement consulté les marbres d'Athènes, mais bien aussi la nature dans tout son éclat, la jeunesse dans son premier épanouissement. Le souvenir des belles œuvres que l'antiquité nous a laissées a guidé sa main sans enchaîner sa pensée : au lieu du modèle transcrit, nous avons le modèle interprété. Les parties accessoires de la composition ne sont pas rendues avec moins de charme. Les plantes qui tapissent le terrain, le feuillage qui abrite la nymphe sont étudiés avec autant de soin que la nymphe elle-même. Un martin-pêcheur perché sur une branche étale aux yeux éblouis toutes les richesses de son plumage. Il est vraiment fâcheux que cet ouvrage excellent ne soit pas aujourd'hui dans la galerie du Luxembourg. Je voudrais au moins qu'un graveur habile entreprît de le reproduire. Pour accomplir une telle tâche, il faudrait un burin savant et patient. Parfois il arrive que le graveur embellit ce qu'il copie, comme l'a fait Audran pour Lebrun. Pour copier *la Nymphe Écho,* la plus scrupuleuse fidélité devrait s'allier au savoir le plus complet. Quoique les amateurs de peinture soient toujours jaloux des trésors qu'ils possèdent, j'aime à penser que le banquier de Cologne qui peut chaque jour contempler à loisir le tableau de M. Gleyre ne refuserait pas la permission de le graver; car cette forme de reproduction, en popularisant l'œuvre originale, lui donnerait une valeur nouvelle.

La *Mort du major Davel* ne laissait pas grande liberté à la fantaisie. Cependant M. Gleyre, tout en respectant les données de l'histoire, a su composer un tableau plein d'intérêt et de grandeur. Ce personnage, peu connu en France, est populaire dans le canton de Vaud; car il est mort martyr de son dévouement patriotique. Il voulait affranchir Lausanne de la domination bernoise. La cause était bonne et digne de son courage. Malheureusement l'intelligence de Davel n'était pas à la hau-

teur de son caractère. L'amour de son pays l'avait exalté jusqu'à l'extase. On peut voir dans un curieux travail, publié par M. Olivier, tout ce qu'il y avait d'étrange et de mystique chez le major Davel. Dans les premières années du XVIIIe siècle, tandis que la France était gouvernée par le régent et le cardinal Dubois, Davel avait des visions comme en plein moyen-âge. Imprévoyant, imprudent, maladroit dans sa conduite, il mourut avec la fermeté d'un héros, avec la résignation d'un saint, heureux de donner son sang pour la foi qu'il avait embrassée. Le tableau de M. Gleyre reproduit simplement ce que l'histoire nous apprend. Il règne dans toute la composition une gravité austère qui s'accorde très bien avec le sujet. Davel, placé entre deux ministres de la religion, envisage sans trembler le bourreau appuyé sur l'épée à deux mains qui va lui trancher la tête. Le peintre a parfaitement rendu le caractère mystique du personnage. Il y a dans les yeux du major Davel une sérénité qui n'appartient pas à la terre. Le héros attend du ciel la récompense de son abnégation. La crainte du supplice s'efface devant l'espérance de la rémunération. Le visage de Davel exprime très clairement la pensée que j'indique. Les ministres de la religion qui le consolent, le bourreau qui s'apprête à le décapiter, les soldats qui contiennent la foule frémissante, sont pénétrés d'étonnement et d'admiration. Lausanne, qui possède aujourd'hui ce tableau, l'a reçu avec joie et le garde avec orgueil; il serait difficile, en effet, de rendre plus simplement, plus sévèrement, les derniers momens d'un héros et d'un martyr. Davel, dont le nom est inconnu dans les trois quarts de l'Europe, est pour les paysans mêmes du canton de Vaud un personnage poétique. La légende n'a pas négligé d'embellir et d'agrandir les traits principaux de cette vie étrange, qui, dans sa réalité nue, est déjà digne de respect. Lausanne, en consacrant le souvenir de cette mort héroïque, a fait preuve de discernement; car le dévouement poussé jusqu'à l'abnégation n'est pas assez commun pour qu'on néglige de l'encourager, de le susciter. M. Gleyre s'est associé à la pensée de Lausanne avec une ardeur digne du sujet, et son tableau ne manquera jamais de réunir les suffrages de tous les hommes habitués à comparer l'œuvre qu'ils ont devant les yeux avec les conditions imposées à l'auteur. La *Mort du major Davel* sera toujours pour les juges éclairés une composition savante et vraie.

J'arrive aux *Bacchantes*, c'est-à-dire au dernier, au meilleur ouvrage que M. Gleyre ait offert au public. Le sujet choisi par l'auteur peut séduire à bon droit les amis sérieux de l'art, car il n'y a rien dans ce sujet qui se rattache aux idées purement littéraires. Si les bacchantes ont été dignement célébrées par Virgile, Théocrite et Euripide, la manière dont M. Gleyre a conçu son tableau n'a rien à démêler avec la poésie grecque ou latine. Ce tableau est empreint d'un caractère spon-

tané. Sans prétendre à la divination, je crois volontiers que Virgile, Théocrite et Euripide sont parfaitement étrangers à la conception de cet ouvrage. M. Gleyre, dans son voyage en Orient, aura vu une danse de jeunes filles, énergique, haletante; ce souvenir une fois gravé dans sa pensée, il aura éprouvé le besoin de le traduire sur la toile, et, au lieu de nous le montrer sous sa forme réelle, au lieu de mettre sous nos yeux ce qu'il avait vu et rien de plus, il s'est résolu à transformer l'image conservée dans sa mémoire, à l'agrandir en baptisant du nom de bacchantes les jeunes filles de Corfou, de Smyrne ou d'Athènes, dont les gracieuses figures passaient et repassaient dans ses rêves. Que plus tard, une fois décidé à traiter ce thème poétique, il ait consulté les monumens de l'antiquité qui pouvaient le guider dans cette difficile entreprise; qu'il ait interrogé avec une assiduité vigilante toutes les œuvres que la Grèce et l'Italie nous ont laissées; qu'il n'ait rien négligé, depuis les Géorgiques jusqu'aux vases d'Hamilton, je le crois volontiers; mais ce qui donne une valeur inestimable, un charme singulier à l'œuvre de M. Gleyre, c'est la sobriété parfaite, la modestie exemplaire avec laquelle se produit son érudition. Il est hors de doute qu'il a consulté plus d'une fois les vases étrusques, il est certain qu'il a vécu dans le commerce familier d'Herculanum et de Pompéi; mais il a si bien dissimulé la science acquise par des études laborieuses, il a donné à toutes ses lectures, à tous ses dessins recueillis avec patience, un caractère si nouveau, si personnel, que la majorité des spectateurs verra sans doute dans ce tableau une œuvre de pure fantaisie. *Les Bacchantes*, je le proclame avec joie, nous reportent aux meilleurs temps de la peinture. Si les monumens de l'art antique jouent un rôle important dans ce tableau, ils n'ont cependant rien enlevé à l'indépendance de l'auteur. L'expression si variée des figures, depuis la prêtresse qui préside aux mystères jusqu'à la bacchante épuisée par la danse qui est tombée à demi morte aux pieds de la prêtresse, depuis la jeune fille dont la chevelure noire comme l'ébène ruisselle en flots abondans, dont le corps nu resplendit en pleine lumière, jusqu'à celle qui marque le rhythme de la danse, tout excite l'intérêt, tout enchaîne l'attention. Le fond du tableau est d'une couleur charmante. Quant au dessin des figures, il se distingue par une rare élégance. Les mains et les pieds ne sont pas traités avec moins de soin que les torses. L'auteur s'est efforcé dans toutes les parties de son œuvre de réaliser pleinement l'idéal qu'il avait rêvé. Quoique le style de cette composition révèle clairement un homme sévère pour lui-meme, il me semble que M. Gleyre doit être à peu près content. Je n'ose croire qu'il le soit tout-à-fait, malgré le plaisir que j'ai éprouvé à contempler ses *Bacchantes;* car il est dans la destinée de tous les artistes éminens de ne jamais trouver leur puissance au niveau de leur volonté. Ils ont beau s'éver-

tuer : tandis qu'ils nous étonnent, qu'ils nous charment, ils trouvent au fond de leur pensée un type supérieur à l'œuvre qu'ils nous montrent; à l'heure même où ils recueillent nos applaudissemens, ils blâment comme incomplet ce que nous admirons. Toutefois, quelle que soit l'opinion de M. Gleyre sur ses *Bacchantes*, je n'hésite pas à les recommander comme une œuvre de premier ordre, et je regrette sincèrement que ce tableau soit parti pour Madrid; sa place était marquée dans la galerie du Luxembourg. Il y a dans cette composition un savoir, une élévation de style qui désignent évidemment M. Gleyre pour les travaux de peinture monumentale. Quel que soit le sujet confié à ce talent sérieux, païen ou chrétien, nous sommes sûrs d'avance qu'il sera traité sous une forme sévère.

Il me reste à mentionner trois portraits gravés pour le *Plutarque français :* Hoche, Voltaire et Rousseau. Ces trois portraits reproduisent avec une admirable fidélité le type individuel des trois personnages. Il y a dans le visage, dans l'attitude du général Hoche un mélange de fierté virile et d'austérité antique, dans le visage de Voltaire une malice railleuse, dans le visage de Jean-Jacques Rousseau une mélancolie pénétrante. Jamais, je crois, ces trois modèles n'ont été rendus plus finement.

Je peux donc affirmer sans crainte que M. Gleyre occupera un rang élevé dans l'histoire de l'école française. Ses œuvres, bien que peu nombreuses, suffisent à marquer sa place. Combien de peintres vantés pendant quelques années pour leur fécondité sont aujourd'hui enveloppés dans un légitime oubli ! La lenteur du travail est pour les œuvres de M. Gleyre une garantie de durée. Pour que le nom d'un artiste demeure, il ne s'agit pas de prodiguer des simulacres de pensées, il faut produire des pensées complètes et vivantes, des pensées armées de toutes pièces. C'est la conduite que M. Gleyre a suivie. Chacune de ses pensées est éclose à son heure, et soutient victorieusement l'analyse et la discussion. Toute argumentation serait ici superflue : ou ce que j'ai dit ne présente aucun sens, ou il demeure démontré que les œuvres de M. Gleyre ont une réelle importance, aussi bien par le choix des sujets que par la sévérité de la forme; c'est pourquoi j'abandonne aux hommes compétens le soin de soutenir mes conclusions.

GUSTAVE PLANCHE.

L'ELDORADO

VOYAGE AUX MINES D'OR D'UPATA DANS LE VENEZUELA. [1]

Une tradition qui remonte aux premiers temps de la découverte de l'Amérique raconte qu'il y a sur ce vaste continent deux terrains aurifères d'une grande étendue : elle place le premier dans l'Amérique du Nord, et le second dans les régions équinoxiales. La découverte de ces deux terrains a été, bien avant notre époque, le but de plusieurs expéditions. Dans le nord, la plus considérable partit de l'île de Cuba; elle débarqua à Saint-Augustin, traversa de l'est à l'ouest l'immense territoire qui sépare l'Océan Atlantique du Mississipi, passa ce fleuve près de l'embouchure de la Rivière Rouge, et, remontant le cours de cette rivière, arriva jusqu'au 33e degré de latitude nord, à peu de distance de la Californie. Là, les renseignemens lui manquèrent, ou elle en reçut de faux. Elle revint sur ses pas jusqu'à l'embouchure de la Rivière Rouge, où elle perdit son capitaine, et se dispersa. Toutes les expéditions dirigées de ce côté eurent de même une issue malheureuse; on en conclut, pendant près de trois siècles, qu'on avait été dupe de la tradition, et cependant la Californie existait.

Dans les régions équinoxiales, la même tradition amena pendant long-temps les mêmes mécomptes : on vit partir de Maracaibo, de Coro, de Bogota, du Pérou, de la Hollande et de l'Angleterre, plusieurs expéditions envoyées à la recherche de *l'Homme doré* (*el Dorado*). Toutes ces expéditions, traversant des tribus sauvages et souvent hostiles, marchaient dans la direction que de vagues renseignemens leur indiquaient. Elles s'enfonçaient au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest, selon leur point de départ, et toutes venaient des quatre points cardinaux converger sur le territoire situé entre le 3e et le 8e degré de latitude

(1) Nous recevons du Venezuela ce curieux récit de la découverte de l'ancien Eldorado, que nous devons à un Français établi depuis long-temps dans le pays, M. Alphonse Ride, ingénieur civil de la province de Cumana. La *Revue*, en se créant de nouveaux rapports dans les deux Amériques, pourra désormais donner plus de place aux intérêts et aux questions qui s'agitent dans ces jeunes républiques.

nord, et entre le 63e et le 70e degré de longitude ouest du méridien de Paris. Arrivés sur les terrains aurifères, tous ces explorateurs retournaient sur leurs pas, ou, égarés par les fausses indications des Indiens, qui redoutaient ces dangereux hôtes, ils s'éloignaient à leur insu du trésor qu'ils pressaient sous leurs pieds; presque toujours, la faim, la misère, les maladies, les flèches des Indiens, les frappaient et les détruisaient en route.

Sir Walter Raleigh paraît être le seul de ces aventureux voyageurs qui ait eu une connaissance certaine des terrains aurifères de l'Eldorado. Après s'être arrêté plusieurs mois à l'embouchure de la rivière Caroni, un des grands tributaires du fleuve Orénoque, il repartit pour l'Angleterre, où il perdit la vie sur un échafaud pour crime de haute trahison, après avoir vainement offert, pour se sauver, de faire connaître à la reine Élisabeth un pays plus riche en mines d'or qu'aucun de ceux qui eussent encore été découverts. On considéra ses offres comme mensongères; sa grace lui fut refusée, et Raleigh emporta le secret de sa découverte. Depuis cette époque, l'Eldorado ne fut plus envisagé que comme le pays des chimères, et M. de Humboldt partagea lui-même à cet égard le préjugé commun. Aujourd'hui cependant, le doute n'est plus possible : le pays des chimères, l'Eldorado, existe; il existe tout aussi positivement que la Californie; j'ai moi-même pu m'en assurer, et, quoiqu'il m'ait été impossible de pousser mes recherches jusqu'au sud et à l'ouest de la Guyane française, ainsi que c'était mon projet, la nature des roches et la formation de la chaîne des montagnes Pacaraima me font croire que les terrains de l'Eldorado s'étendent jusqu'au sud et au sud-ouest de la Guyane française.

Qu'on ne se hâte pourtant pas trop de s'enthousiasmer : il en est un peu de l'Eldorado comme de l'antique toison d'or. Quand on lit l'histoire des premiers aventuriers qui montèrent sur le navire Argo, on suit leur voyage avec intérêt, on prend part à toutes les jouissances qu'ils ont dû éprouver; mais, si on réfléchissait aux travaux, aux fatigues et aux privations qu'ont eu à supporter pendant des années Jason et ses compagnons, on y regarderait à trois ou quatre fois avant de s'embarquer dans une pareille expédition. Tout fait croire que ce voyage de Jason n'est pas une fable, et qu'ayant découvert des mines d'or, les Argonautes eurent, pour les exploiter, à surmonter mille obstacles analogues à ceux que rencontrèrent les aventuriers du XVIe siècle en Amérique. Nos aventuriers du XIXe siècle sont un peu moins à plaindre, si l'on veut, que leurs devanciers; il n'en est pas moins vrai que, dans la profession de chercheur d'or, la somme des peines égale bien, si elle ne dépasse pas, celle des jouissances.

A la fin de 1847, le bruit se répandit dans la république de Venezuela qu'on avait découvert l'*Eldorado* dans le canton d'Upata, province de la Guyane espagnole (1). Un médecin français qui habite la ville d'Angostura, le docteur Plasard, se rendit sur les lieux, et reconnut que la plupart des torrens et des rivières du canton charriaient de l'or. Ce canton n'a pas moins de huit mille lieues carrées d'étendue, à raison de vingt lieues au degré équatorial. Un

(1) On peut trouver à Paris une très bonne carte du canton d'Upata, lithographiée en 1840, sous la direction de M. Codazzi, par MM. Thierry frères, cité Bergère, 1. Elle est supérieure à celle de M. Bauza, imprimée par la Société royale de Londres en 1830.

homme qui avait travaillé aux mines d'or de Choco vint visiter le canton d'Upata et recueillit une somme de 16,000 francs en peu de jours, en lavant les terres du fond de la rivière Yuruari; enfin d'autres personnes qui se transportèrent sur le même point rencontrèrent plus ou moins d'or.

A mesure que la renommée publiait les richesses découvertes, les populations, qui jusque-là avaient été indécises, commencèrent à se mettre en mouvement, et, à la fin de décembre 1850, douze cents ouvriers étaient réunis sur les bords de l'Yuruari, autour d'un village indien nommé Tupuquen. Fixé dans la province de Cumana, qui n'est séparée du canton d'Upata que par le fleuve Orénoque, je formai le projet, avec un de mes amis, M. le docteur Beauperthuis, médecin français également fixé à Cumana, d'aller explorer le canton des mines d'or; nous comprenions bien toutes les difficultés de cette entreprise, mais nos positions respectives de médecin et d'ingénieur civil nous faisaient presque un devoir de les affronter. Trouvant trop pénible le voyage par terre, M. Beauperthuis s'embarqua avec ses ouvriers pour gagner les bouches de l'Orénoque et remonter jusqu'à Puerto de Tablas, village du canton d'Upata; quant à moi, accoutumé à supporter la fatigue des voyages par terre, je préférai cette voie, qui m'offrait en outre l'espoir de faire quelques observations, et je n'eus pas lieu de m'en repentir.

Je choisis, parmi les ouvriers employés à la confection des routes, ceux que je connaissais comme les plus vigoureux et les plus braves; je les réunis sur mon habitation du plateau de Saint-Augustin (*Mesa Guardian de San-Agustin*). Ce plateau, qui présente une superficie d'une lieue carrée, est élevé de douze cents mètres au-dessus du niveau de la mer; il est entouré de tribus indiennes encore à moitié sauvages; on y jouit, dans la zone torride, d'un climat constamment semblable à celui du mois de mai à Paris, le thermomètre centigrade se maintenant toujours entre le 10e et le 21e degré. Le 22 décembre 1850, monté sur une forte mule, je partis avec vingt ouvriers bien armés; j'avais un nombre suffisant d'animaux de bât pour porter nos vivres, nos outils et mes instrumens. Après avoir traversé la jolie vallée de Caripe et escaladé la montagne nommée Cuchilla, nous arrivâmes à bon port à Guanaguana. A la fin du second jour, nous étions hors de la cordillère de Cumana, et nous poursuivions notre route sans autre inconvénient qu'un soleil brûlant, qui nous incommodait d'autant plus que nous venions de quitter un climat tempéré et même un peu froid, car une température de 10 degrés au-dessus de zéro est froide pour un pays où l'on jouit constamment dans la plaine d'une chaleur de 25 à 35 degrés centigrades. Nous passâmes à Caicara la nuit qui suivit cette seconde journée de voyage, et le lendemain, jour de Noël.

Le 26 décembre, je repartis au point du jour, attendu que je devais passer à gué, et à peu de distance du village de Caicara, la rivière Guarapiche. J'eus à supporter le soleil jusqu'à midi en traversant des plaines de sable qui produisent quelques arbres rabougris et quelques touffes d'une herbe grise dont les bestiaux ne mangent pas. Un peu avant midi, nous arrivâmes à Santa-Barbara. Ce village est situé au sud d'un escarpement de vingt à vingt-cinq mètres d'élévation. A sept cents mètres environ de cet escarpement, j'avais passé un petit ruisseau, et j'avais admiré pour la première fois l'arbre nommé *moriche* que la nature a fait venir avec profusion tout le long du cours de ce ruisseau.

Nous étions partis à cinq heures du matin, il était environ onze heures lorsque nous le rencontrâmes. Il faut avoir marché pendant plusieurs heures, exposé aux ardeurs d'un soleil intertropical, sur un sable blanc et brûlant, pour comprendre la jouissance ineffable qu'éprouve le voyageur quand il arrive à un *morichal :* ombre, verdure et eau fraîche, tout ce qui peut satisfaire les désirs de l'homme en ce moment, l'eau pour éteindre le feu qui dévore sa poitrine, la verdure pour reposer sa vue, et l'ombre impénétrable du moriche à l'abri duquel on défie les rayons du soleil. Si de midi à deux heures on suit le cours d'un morichal, on est certain d'y rencontrer tous les animaux qui habitent ces déserts. Hommes, taureaux, serpens, lions et tigres, tous viennent y chercher un abri contre l'ennemi commun, le soleil. Le jour où je me reposais ainsi sous un moriche, près de Santa-Barbara, il me revint en mémoire qu'étant à dîner en 1843 chez M. le comte de Lancy, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, je surpris beaucoup par mes réponses un jeune homme qui m'avait demandé quelques détails sur mes voyages dans les régions intertropicales. J'avais parlé de la joie que, débarquant à la Rochelle en 1843, j'avais éprouvée à la vue d'arbres privés de feuilles et chargés de neige. Ce jeune homme avait crié au blasphème. — Le soleil ! disait-il, le soleil ! voilà ce qui nous manque. — J'aurais voulu avoir mon admirateur du soleil auprès de moi au moment où je m'arrêtai sous les moriches de Santa-Barbara. Je suis certain que quelques heures de marche par la grande chaleur, dans ces sables du Venezuela, auraient bien tempéré son enthousiasme. Dans les vastes plaines des provinces de Cumana, Barcelona, Calabosso, le morichal remplace l'oasis de l'Afrique. Le moriche est un arbre magnifique de la famille des palmiers, qui vient en abondance le long des ruisseaux ou des cours d'eau qui traversent ces plaines sablonneuses, où l'on ne voit guère de végétation qu'après les pluies de l'hivernage.

Cinq cents mètres environ avant d'arriver au ruisseau Amana et au morichal de Santa-Barbara, j'étais descendu dans cette délicieuse vallée par une pente douce, mais en réalité d'une hauteur égale à celle de l'escarpement où sont situées les cinq ou six maisons en terre qui composent le village de Santa-Barbara. Cet escarpement, qui se prolongeait à perte de vue, m'avait rappelé celui sur lequel est située la petite ville de Maturin, absolument dans la même position, et, comme je n'avais pu me rendre compte de la cause qui avait produit l'escarpement de Maturin, je considérais celui de Santa-Barbara avec insouciance, comme un fait dont il m'était impossible de découvrir l'origine. Seulement, dans la visite que je rendis le même jour à cet escarpement, qui ressemblait à une immense muraille à pic et en bon état, je remarquai que cette muraille fermait du côté du sud une riche vallée de mille mètres environ de largeur, et qui se perdait à l'est et à l'ouest dans un immense horizon. Le terrain de la muraille était un conglomérat d'argile ferrugineux appartenant à une décomposition de roches de granit et de quartz, et d'une grande quantité de fragmens de quartz roulés de la grosseur d'un à cinq centimètres de diamètre.

Je partis de Santa-Barbara à deux heures du matin afin d'éviter le soleil, et, le 27 décembre 1850, à dix heures, j'arrivais à Aguasai, dernier village que l'on rencontre avant de traverser les plaines ou déserts qui mènent à la

Soledad, petite ville bâtie sur la rive gauche de l'Orénoque, en face d'Angostura. Je fus retenu à Aguasai vingt-quatre heures pour assister à des courses de taureaux dont les fêtes de la nouvelle année étaient l'occasion. Ce divertissement, le seul que l'on connaisse dans ces déserts, doit être considéré comme l'apprentissage et l'école de la seule profession possible dans un pays où il ne peut exister que très peu d'agriculture, et le long des morichals seulement. L'unique richesse des propriétaires qui habitent les rares villages situés à une journée de marche les uns des autres, au milieu de ces plaines, consiste en troupeaux de taureaux et de vaches abandonnés à eux-mêmes, chargés de pourvoir à leur nourriture et à leur défense contre les bêtes féroces, et qui, par cela même, sont retournés, à peu de chose près, à l'état sauvage. Du plus loin qu'un de ces troupeaux, composé de cent têtes et quelquefois davantage, peut apercevoir un cavalier, il fuit au galop avec la légèreté des cerfs, qui ordinairement vivent ensemble. Il faut donc être très bon cavalier pour réunir ces animaux et les ramener de temps à autre près de l'habitation de leur propriétaire. Les courses de taureaux ont pour but d'exciter et d'encourager l'agilité et l'adresse que les hommes employés à soigner les troupeaux sont obligés de déployer tous les jours de l'année; on vient y assister de très loin et en faisant deux ou trois jours de marche; les femmes et les filles des propriétaires de troupeaux y trouvent l'occasion de montrer leur toilette, les jeunes gens, et souvent même les hommes âgés, de faire preuve d'adresse, de sang-froid et de courage.

Les courses d'Aguasai furent très belles; le frère du président de la république, le colonel Monagas, y assistait, ainsi que les plus riches propriétaires de troupeaux des environs. Comme propriétaire d'un troupeau d'un millier de têtes sur le plateau de Saint-Augustin et possesseur de la meute la plus renommée du pays pour la chasse au tigre, je fus parfaitement accueilli. J'étais pour ces propriétaires de la plaine un confrère exilé au sommet des montagnes. Le divertissement que les habitans d'Aguasai appellent course de taureaux consiste à lâcher un taureau dans une enceinte de deux hectares environ. Si le taureau fait face aux hommes à cheval, des hommes à pied s'avancent sur lui en lui présentant un morceau de drap rouge; le taureau se précipite sur le morceau de drap; l'homme placé derrière évite le coup en s'effaçant légèrement, et le taureau frappe dans le vide sur le morceau d'étoffe; bientôt l'animal, déconcerté de frapper en vain, prend la fuite; alors les cavaliers le poursuivent; le plus agile le saisit par la queue, et, profitant du moment où le taureau au galop lève les pieds de derrière, il le renverse sur le côté. On ne tue point le taureau, on le fatigue; l'homme lui prouve sa force, et commence à le dompter. Ces divertissemens ont donc un but utile que j'ai toujours approuvé; il n'en est pas de même des courses qui ont lieu en Espagne, où on tue le taureau; elles m'ont toujours produit l'effet d'une brillante société qui se réunirait dans un abattoir.

Aguasai est situé au bord d'une *barrancas*, ou escarpement auquel je ne fis pas attention pendant les trente-six heures que j'y séjournai. J'avais à parcourir cent trente-cinq kilomètres avant d'arriver à la Soledad, et je ne devais rencontrer sur ma route que deux maisons, honorées sur la carte du titre de village sous les noms de Mercural et de San-Pedro ou Morichal Largo; il y a

de plus deux cabanes d'Indiens et trois autres destinées à coucher les péons qui soignent les troupeaux. Je ne partis qu'au point du jour, et, comme l'escarpement sur lequel est situé Aguasai n'est praticable que dans deux endroits, un Français, qui m'avait donné l'hospitalité et qui résidait à Aguasai, M. Charles Dartenay, me conduisit jusqu'à l'endroit où la descente présentait moins de danger; de là il m'indiqua la route à suivre, me montrant dans le lointain, à une distance de deux mille cinq cents mètres au moins, une petite ligne rouge qui remontait sur la *table* de Guanipa au niveau de la *table* de Pelona, sur laquelle je me trouvais.

Après avoir descendu l'escarpement par un sentier en zigzag assez dangereux, je continuai de marcher pendant un quart d'heure; mais, ne voyant pas venir mes compagnons, je m'arrêtai sur un petit tertre pour leur donner le temps de me rejoindre. De ce lieu, reportant mes regards sur le point où j'avais passé, je fus surpris de voir que l'escarpement que j'avais descendu présentait la forme d'une muraille à pic de vingt à vingt-cinq mètres de hauteur, se prolongeant dans l'est et l'ouest et perdant ses deux extrémités dans l'horizon. J'examinai de nouveau le point que m'avait indiqué M. Dartenay, et où le sentier remontait sur la *table* de Guanipa; je me trouvai alors plus rapproché de sept ou huit cents mètres environ, et le brouillard du matin était dissipé : les objets m'apparurent avec des formes plus distinctes, et je reconnus une muraille ou escarpement à pic de la même forme que celui sur le bord duquel est bâti Aguasai, se prolongeant de chaque côté et perdant également ses deux extrémités dans l'horizon. Ces deux escarpemens étaient parfaitement parallèles; il était évident qu'ils avaient été formés par un grand courant d'eau. J'ai remonté le Mississipi jusqu'au Missoury, et je puis dire que jamais le *père des eaux* ne s'était présenté à moi sous des formes plus grandioses; j'étais réellement au milieu du lit d'un fleuve de proportions gigantesques qui avait cessé de couler. On ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration mêlé de tristesse en contemplant ce squelette d'un grand fleuve, cette immense ruine de la nature.

Cependant mes compagnons m'avaient rejoint, et je continuai ma route en examinant avec attention le grand canal que je traversais, pensant que si, tout à coup le fleuve qui l'avait abandonné reprenait son cours et me trouvait au milieu de son lit, j'aurais bien de la peine à lui échapper. J'arrivai bientôt au bord de la jolie petite rivière de Guanipa, d'une largeur de quarante mètres environ, et que je passai facilement à gué, car elle n'avait pas plus de soixante centimètres de profondeur. Le soleil était déjà bien chaud, et, comme nous ne devions plus rencontrer d'eau qu'à une grande distance, je fis remplir les outres; les hommes se baignèrent un instant, et une demi-heure après je fis donner le signal du départ. A cinq cents mètres environ de la rivière Guanipa, je me trouvai au pied de l'escarpement, dont la hauteur était de vingt-cinq mètres environ. Arrivé sur le plateau de la *table* de Guanipa, je vis se dérouler devant moi une immense plaine parfaitement nivelée et qui se perdait dans l'horizon : c'était l'exact pendant de la *table* de Pelona que je venais de quitter.

En me retournant, je vis la Guanipa qui coulait toute petite au milieu de ce grand chenal, comme pour attester qu'il y avait une pente bien tracée et sans

obstacle de ce point jusqu'à la mer. J'avais eu déjà l'occasion d'observer des ruisseaux coulant dans des canaux d'une largeur qui dépassait de beaucoup le volume de leurs eaux; mais jamais ces canaux n'étaient disproportionnés au point de rendre impossible une explication rationnelle de cette singularité. Ici, au contraire, il semblait, à première vue, que rien ne pût raisonnablement expliquer ce contraste d'un canal gigantesque traversé par un faible ruisseau. La Guanipa prend sa source à soixante kilomètres d'Aguasai, et, à quarante kilomètres de ce point, on rencontre déjà les escarpemens gigantesques dont j'ai parlé. Dans l'état actuel du chenal formé par ces escarpemens, mille rivières de la force de la Guanipa réunies ne le rempliraient pas, et toutes les eaux qui tombent dans les provinces de Cumana, Barcelona, Calabosso et Caracas ne pourraient suffire à le creuser. L'Orénoque seul aurait pu le faire; mais, en raison de l'élévation des plateaux, l'Orénoque ne peut couler de ce côté, puisque les plateaux de Guanipa et de Pelona sont élevés de deux cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'Angostura, située sur les bords de l'Orénoque, n'est élevée que de soixante-neuf mètres au-dessus de ce même niveau.

Sans me donner pour un savant géologue, je crois pouvoir résoudre la question que soulève l'état du vaste bassin traversé par la Guanipa. Voici l'explication que je soumets en toute humilité à des juges plus compétens que moi. La cordillère qui traverse la province de Cumana n'est qu'une branche de la grande cordillère des Andes; elle court de l'est à l'ouest le long de la mer des Antilles jusqu'aux bouches du Dragon. Au sud et au pied de cette cordillère commence le système des *tables* ou plaines; les plus rapprochées sont les tables d'Urica, Aragua de Maturin et Uracoa; elles continuent depuis ce point en courant du nord-est au sud-ouest jusqu'aux tables de Mercyal, Santa-Clara et des Barinesès, qui terminent le système sous le 54e et 55e degré de longitude ouest méridien de Paris. Il est bon de remarquer que, jusqu'à ce dernier point, le fleuve court à peu près du sud au nord, se retrouvant en cet endroit environ sous le même méridien qu'à la naissance du Quasiquiare; mais, lorsqu'il arrive en face des tables de Mercyal et des Barinesès, se retrouvant repoussé du côté de l'ouest par la grande rivière Apure, il est obligé de prendre une autre direction et de faire un angle droit pour courir de l'ouest à l'est.

En 1847, étant chargé par le gouvernement provincial de Cumana de canaliser la rivière Guarapiche, j'avais eu occasion de reconnaître les canaux Colorado, Français, Saint-Jean, dans lesquels versent leurs eaux les rivières de Guarapiche, Arco, Caripe. Je n'avais pu comprendre comment d'aussi faibles rivières, qu'on passe à gué près de leur embouchure, avaient pu creuser des canaux d'une longueur de quarante à cinquante kilomètres, d'une largeur de deux mille mètres et d'une profondeur de quinze à vingt mètres; tous ces canaux, qui ont leur embouchure et leur barre dans le golfe Triste, ressemblent parfaitement aux embouchures d'un grand fleuve comme le Mississipi : dès-lors je conçus l'idée que ces canaux avaient été les embouchures de l'Orénoque, dont le cours avait dû être changé par une des commotions si communes en ces pays, ou par un soulèvement qu'il fallait reconnaître.

En 1849, le gouverneur de la province de Cumana me chargea de visiter les mines de sel de la pointe d'Araya, pour quelques travaux à faire qu'il désirait

présenter au gouvernement de la république. Ces mines sont situées à douze kilomètres et au nord de la cordillère de Cumana, qui, en cet endroit, sépare la table d'Urica de la pointe d'Araya, la table et la pointe se trouvant sous le même méridien. Je trouvai les terres de la pointe d'Araya couvertes de touffes de madrépores de couleur grise à une hauteur de quatre à cinq mètres au-dessus du niveau de la mer. J'en brisai plusieurs avec ma canne, et je les trouvai blanches à l'intérieur; la couleur grise de ces madrépores n'était que l'effet des rayons brûlans du soleil. Les marées étant presque insensibles sur cette côte et ne s'élevant que rarement à la hauteur d'un mètre, la vue de ces touffes enracinées dans l'endroit où elles ont végété, et qui ne peuvent végéter que sous l'eau salée de la mer, chassa de mon esprit tous les doutes que je pouvais avoir sur le soulèvement qui a produit la plaine où se trouve assise la ville de Cumana. A l'époque où s'est opéré le soulèvement de la plaine de Cumana et de la pointe d'Araya, celui du système des tables a dû s'opérer également, et ce mouvement, qui s'est fait sentir au nord et au sud de la cordillère de Cumana, a pris son origine dans cette cordillère entre le 65e degré 25 minutes et le 66e degré 30 minutes de longitude ouest du méridien de Paris, ayant son foyer précisément sous les pics les plus élevés de la cordillère. Dès que ce mouvement s'est fait sentir dans la partie sud, le soulèvement, avançant progressivement, a rencontré près de Caicara de Maturin l'Orénoque, qui alors coulait dans le grand chenal sur le bord duquel est construit Maturin, et où coule encore la rivière Guarapiche, qui prend sa source au sein de la cordillère. A mesure que le soulèvement changeait le niveau, le fleuve se retirait et creusait un nouveau canal pour gagner son embouchure. C'est ainsi que successivement il creusa le chenal d'Amana, ensuite celui de Tonoro, puis ceux de la Guanipa, de la rivière sèche d'Aritupano, du Chive, du Tigre, etc.

S'il restait des traces d'un passage de l'Orénoque dans la direction du sud-ouest au nord-est, depuis Caicara de la Guyane jusqu'à Caicara de Maturin, il serait inutile de faire la moindre observation pour démontrer ou rechercher les causes qui ont pu produire les magnifiques canaux où se jettent les rivières Guarapiche, Arco et Caripe, ainsi que ces immenses lits de fleuves desséchés que l'on rencontre sur les tables; mais il n'est pas étonnant que le canal principal ait laissé des traces presque imperceptibles, attendu que ces eaux, courant dans le sens opposé à la marche du soulèvement, n'abandonnaient entièrement leur lit que quand il se trouvait obstrué en totalité par l'effet du niveau qui s'élevait en face de lui. Pendant cette lutte, les eaux du fleuve perdaient leur vitesse; ne pouvant plus charrier les sables qu'elles avaient entraînés jusque-là, elles les abandonnaient, et ces sables remplissaient peu à peu le chenal jusqu'à la plus grande hauteur des débordemens du fleuve. Il n'en était pas de même pour les nouveaux canaux que creusait le fleuve en allant se jeter dans le golfe Triste; ces canaux, qui formaient avec le lit principal un angle de 120 à 130 degrés, marchaient dans le même sens que le soulèvement, et l'eau de l'Orénoque, une fois entrée dans ces canaux, reprenait la vitesse nécessaire pour charrier les sables jusqu'à leur embouchure.

Je m'étais laissé entraîner à ces réflexions, tout en gravissant la table de Guanipa. Arrivé au sommet, je donnai un dernier regard à la montagne de Guacharo, qu'on pouvait encore apercevoir à l'horizon, et je continuai ma route à travers la plaine; ma mule enfonçait dans le sable de trois ou quatre

pouces, et le soleil me chauffait la tête de toute la force de ses rayons. J'étais heureusement protégé par un double chapeau de jonc, garni d'un mouchoir plié en double, dont une partie retombait derrière la tête et sur chaque côté de la figure; je portais de plus une double carabine en sautoir; j'avais un large cimeterre à la ceinture et mes pistolets en bon état. Quelque gênant qu'il fût de marcher en pareil équipage, l'état du pays où je m'aventurais justifiait amplement ce surcroît de précautions.

En passant dans le village de Caicara de Maturin, on m'avait dit qu'il y avait dans l'espèce de désert qui sépare Aguasai de la Soledad une bande de brigands qui attendait les voyageurs partis pour les mines d'or et les assassinait. Sans mépriser cet avis, je n'en continuai pas moins ma route. Le même bruit courait à Aguasai : pendant les courses de taureaux, un individu de mine assez suspecte s'était approché de moi et m'avait demandé du feu pour allumer son cigare, ce que je lui accordai; il me remercia et entra en conversation. Arrivant immédiatement à me parler de mon voyage et de la compagnie de brigands qui existait dans les plaines, il offrit de me servir de guide et de me conduire par un chemin où nous pourrions éviter les mauvaises rencontres. Je répondis à mon interlocuteur que, loin d'éviter les brigands, mon intention était d'aller les attaquer, de les prendre et de faire immédiatement bonne justice de toute la bande. Cette réponse, faite tranquillement et sans jactance, parut déconcerter le questionneur, qui, malgré lui, cédant à un instinct naturel, prit la défense des bandits. A l'en croire, je n'avais pas le droit de les pendre, et je devais les remettre dans les mains du juge. Je coupai court à la conversation, ajoutant que, si je rencontrais le juge dans les plaines, je le ferais pendre également; que son devoir lui défendait d'aller courir ainsi, et qu'une fois arrivé sur la table de Guanipa, je ne reconnaissais d'autre droit que celui du plus fort. Mon homme s'éloigna plus ou moins satisfait de ce que je lui avais dit; il alla se promener du côté de la maison où étaient mes compagnons, et put s'assurer que nous étions bien armés et bien résolus. Dans la conversation, il m'avait dit qu'il partait pour Maturin, direction opposée à celle que nous suivions; je soupçonnai qu'il mentait, et on va voir que je ne m'étais pas trompé. Avant d'arriver à la petite rivière de Guanipa, j'avais remarqué sur le sable les passées fraîches d'un poulain et de deux chevaux, et, ayant rencontré un homme à pied qui revenait à Aguasai, je lui demandai d'où il venait; il me répondit qu'il était sorti d'Aguasai avant le jour pour aller chercher la jument de son maître qui s'était échappée pendant la nuit avec son poulain, mais qu'il n'avait pu la rejoindre, et qu'elle retournait à son pâturage, qui était éloigné de quatre heures de marche. Je lui fis observer qu'il y avait encore la trace d'un autre cheval; il me répondit qu'il ignorait qui avait pu suivre cette route. De l'autre côté de la Guanipa, je trouvai un ajoupa, et je demandai à l'Indien qui l'habitait si un cavalier, dont je lui fis rapidement le portrait, n'avait pas passé de très grand matin. Il me répondit qu'en effet, sur les trois heures du matin, un cavalier qu'il ne connaissait pas, ayant la tournure et l'équipement que j'indiquais, s'était arrêté pour allumer son cigare. J'en connaissais assez pour me tenir sur mes gardes, mais aussi pour être rassuré sur le danger d'une attaque.

Les brigands ne se battent pas par partie de plaisir; quand ils soutiennent un combat, c'est qu'ils ne peuvent faire autrement, et j'avais tout fait pour

inspirer à ceux de la plaine l'idée que, loin de les fuir, j'étais décidé à les aller chercher. Mon interlocuteur de la veille n'était parti de si grand matin que pour leur porter la nouvelle de cette détermination. Cependant j'étais bien préparé : les animaux de bât étaient disposés pour être attachés les uns aux autres de la tête à la queue, et les deux de chaque extrémité devaient être attachés à deux des nombreux arbrisseaux rabougris qui sont dans la plaine; nous devions nous placer à pied derrière ce rempart que ne pouvaient franchir les chevaux des assaillans. Aux deux extrémités, deux hommes armés de tromblons chargés de quinze balles chacun devaient faire feu pour abattre les chevaux de nos adversaires, et dix-neuf hommes, moi compris, armés de fusils doubles et de carabines, tous bons tireurs et chasseurs de tigres, nous devions viser aux cavaliers. Mon ordonnance de bataille avait été parfaitement comprise et approuvée par mes hommes; ils se faisaient une fête de se battre. Ceux qui devaient nous attaquer n'étaient guère plus nombreux que nous; leur déroute avec perte de moitié de leur monde à la première décharge me paraissait donc une chose assurée. Nous ne pouvions être surpris; la plaine permettait de voir à plus d'un kilomètre de distance, et j'étais sur ma mule à cent mètres en avant, l'œil au guet, occupé de tout ce qui pouvait paraître dans la plaine.

Nous continuâmes à marcher ainsi jusqu'à cinq heures du soir. Alors, rencontrant une source avec de l'herbe pour les animaux, je fis halte. Nous dînâmes des provisions qui étaient sur les bêtes de charge, et après avoir mis un ravin entre nous et le sentier par où l'on pouvait nous aborder, après avoir placé des gardes, nous nous couchâmes enveloppés dans nos manteaux. Le manteau en usage dans le Venezuela est bien simple, mais il est supérieur pour l'usage à tous ceux que peuvent faire les tailleurs européens. C'est un morceau de drap bleu épais et à longs poils, de deux mètres et demi de long sur un mètre et demi de large. On fait une ouverture au milieu, dans le sens de la longueur, pour y passer la tête, et on se trouve comme sous une grande chasuble qui vous couvre parfaitement; on le double d'une étoffe rouge de même qualité; les jours où l'on est en route, on met le côté bleu en dehors, et, quand on veut se parer, on montre le côté rouge. Notre nuit se passa fort tranquillement; les brigands nous avaient laissé le passage libre jusque-là. Cependant le bruit se répandit dans la province de Cumana et jusqu'à Caracas que j'avais été attaqué, que j'avais succombé avec quatorze hommes de ma compagnie, que les six autres s'étaient enfuis, etc.; bataille supposée pour sauver l'honneur et la réputation de ces pauvres brigands, qui ne s'étaient pas montrés un seul instant.

Je fis charger à quatre heures du matin, et au point du jour nous nous mettions en route. La veille, je m'étais un peu écarté de notre direction; mais après deux heures de marche nous étions rentrés dans la bonne voie. Les plaines sont coupées par une quantité de sentiers; cependant, si l'on prend bien son point, il est difficile de se perdre. Dans cette matinée, je rencontrai l'Aritupano, qui coule dans un chenal de dimensions égales à celles de la Guanipa; je cheminai près de deux heures dans le sens du chenal, et je traversai l'Aritupano, dont le niveau ne dépasse pas douze centimètres sur trente-cinq mètres de large. Le lit de cette petite rivière n'a pas plus d'un mètre cinquante centimètres de profondeur, et rien n'annonce qu'il n'ait pas la capacité suffisante pour contenir toutes les eaux dans les temps des plus grandes crues. Les petits

sentiers tracés sur ses rives et les buissons, qui ne portent aucune trace d'un débordement de la rivière, démontrent que jamais l'Aritupano, pas plus que la Guanipa, n'a pu creuser l'énorme chenal dans lequel il coule.

A une heure de distance, je traversai un petit lac desséché. Les bords étaient taillés à pic et élevés de quinze à vingt mètres; le milieu était parsemé d'îles qui avaient la forme de tours, et étaient taillées à pic au point d'être entièrement inaccessibles. La nature du terrain qui formait l'escarpement était la même que celle qui formait l'escarpement du chenal de la Guanipa. Ces îlots avaient de vingt à soixante mètres de diamètre sur vingt mètres de hauteur; le conglomérat qui les formait était tellement compacte et solide, qu'au pied il n'y avait qu'un talus d'un mètre d'élévation. Ce qui en prouve la solidité, c'est que les siècles qui se sont écoulés depuis que le fleuve s'est retiré, les pluies de l'hivernage, qui pendant trois mois sont fortes et continuelles, n'ont presque pas entamé ces murailles naturelles. Ce lac n'avait pas plus de mille cinq cents mètres de long sur une largeur égale, et recevait évidemment ses eaux, soit du chenal de l'Aritupano, soit de la Rivière Sèche.

A deux mille mètres de distance de ce lac, je rencontrai la Rivière Sèche et la rivière Chive. Si l'on pouvait concevoir quelques doutes sur le passage d'un grand fleuve dans ces contrées, il serait difficile d'y persister en voyant ces deux canaux. J'arrivai précisément au point où tous les deux prennent naissance, c'est-à-dire à l'endroit où un grand chenal de deux mille mètres se sépare en deux parties pour former le chenal du Chive et celui de la Rivière Sèche. En examinant les rives taillées à pic, le bec qui séparait les eaux et le fond de la Rivière Sèche, on croirait qu'il n'y a pas plus de quinze jours que la rivière a cessé de couler. A trois heures du soir, je m'arrêtai au bord de la rivière Chive. On alluma du feu pour faire cuire le dîner; nous tendîmes nos hamacs entre les arbres; je nommai la garde de service, quoique pensant fort peu à nos brigands, après quoi nous nous endormîmes fort tranquillement jusqu'à quatre heures du matin. Je fis charger les animaux, et nous partîmes au point du jour; j'avais cessé de voyager de nuit pour éviter toute surprise et pour ne pas m'égarer.

J'arrivai à onze heures à la rivière du Tigre, qui présente les mêmes phénomènes que les rivières dont j'ai parlé, et un chenal de la largeur au moins de celui d'Aguasai. La rivière n'a pas plus de vingt mètres de large, mais elle est rapide et profonde de deux mètres environ; nous la traversâmes à la nage, et les charges passèrent sur un tronc d'arbre abattu en travers. Nous couchâmes en cet endroit dans un grand bâtiment dont on avait voulu faire une église. Autour de l'église devait se former un village; mais il est probable que de long-temps il n'y aura là de village, et que l'église, construite de bois et de terre, sera démolie par la pluie avant qu'on y ait chanté la messe. L'Espagnol qui veut fonder un village commence par bâtir une église; le Français bâtit un théâtre et une salle de bal; l'Américain du Nord commence toujours son village en établissant un cabaret ou une auberge; l'expérience m'a démontré que les Américains du Nord étaient plus habiles que les autres.

De ce point, qu'on nomme Mercural, nous eûmes deux jours de marche, depuis deux heures du matin jusqu'à trois heures du soir, pour arriver à la Soledad, située sur la rive gauche de l'Orénoque en face d'Angostura, sans autre rencontre ni inconvénient que le soleil et le sable. Le chemin était plus frayé;

après avoir passé le Tigre, j'avais pu atteindre la route qui va d'Angostura à Barcelone; je ne craignais plus de m'égarer pendant la nuit, et, une fois de l'autre côté du Tigre, nos détrousseurs n'étaient plus à craindre. Nous fûmes favorisés pendant ces deux derniers jours par une bonne brise et un temps un peu couvert; de plus, chaque jour, sur les dix heures, nous eûmes l'heureuse chance de rencontrer deux petites rivières. Arrivé à la Soledad, j'installai mes gens; après quoi, mes affaires m'appelant à Angostura, je passai le fleuve dans une goëlette établie pour le service public. C'était la première fois que je voyais l'Orénoque, et dans l'endroit le moins favorable à son développement, coulant profond et resserré dans un goulet de mille mètres de large formé par deux montagnes de granit. A peu près au tiers de son chenal, du côté de la Soledad, on aperçoit trois énormes blocs de granit qui servent d'orénocomètre dans les crues de la rivière. Avec leur couleur foncée de mine de plomb et le vernis brillant qui les recouvre, ces blocs ont toute l'apparence de masses métalliques; ils pourraient, je crois, servir de bases pour supporter les piliers d'un pont en fil de fer, quand le développement agricole et industriel du pays sera un peu plus avancé.

La Soledad est une petite ville qui sera toujours forcément soumise à Angostura, où se trouvent réunis les capitaux et le commerce de tout le haut du fleuve de l'Orénoque. Elle ne vit que des produits qui lui arrivent des provinces de Barcelone et de Cumana; ces produits sont peu importans. Ce que j'ai dit des déserts de Cumana peut s'appliquer à ceux de la route de Barcelone, qui sont même encore plus tristes.

Angostura, dont le congrès a changé le nom contre celui de Bolivar, et qu'on persiste à nommer de son vieux nom, est une ville de six à huit mille ames. Elle est située sur la rive droite de l'Orénoque et sur le penchant d'une colline de granit; ses rues sont droites, mais avec des pentes trop rapides pour qu'on puisse se servir de voitures. Je me rendis au seul hôtel qu'il y ait dans Angostura, hôtel tout-à-fait espagnol, c'est-à-dire fort mal tenu, et envahi par une foule d'affreux insectes qui font leur pâture des malheureux voyageurs. Je changeai mon habillement de coureur des déserts du Nouveau-Monde contre un costume d'Européen civilisé, et j'allai faire quelques visites. J'avais des lettres de recommandation pour M. Dalla-Costa, vice-consul de France. Je fus bien reçu par ses fils en l'absence de leur père, qui, depuis quelques années, habite Paris. Comme maison de commerce, la maison de M. Dalla-Costa est une des premières non-seulement d'Angostura, mais encore de la république.

La ville d'Angostura est propre; on y sent l'influence exercée par les maisons de commerce, qui appartiennent pour la plus grande partie à des étrangers. La police municipale remplit bien son devoir : les pavés des rues sont en bon état et ne présentent pas, comme à Caracas, le lit d'un torrent avec ses cailloux roulés; on n'est pas obligé non plus, comme dans les autres villes de la république, d'y soutenir une lutte contre les porcs errans qui vous disputent le passage; les magasins y sont vastes, bien tenus, bien approvisionnés. Il y a un joli marché, une promenade agréable et un beau quai en briques le long du fleuve : ces trois derniers travaux sont dus à M. Dalla-Costa. Le chef politique, qui s'occupait avec soin de la police municipale, était M. le docteur Gaspari, né en Corse. Je le connaissais depuis cinq ans; je lui fis mon compliment sur la bonne tenue de la ville d'Angostura.

De retour à mon hôtel, j'y fis un dîner beaucoup meilleur que je ne l'espérais. L'hôtelier, ayant su que j'avais des relations avec M. Dalla-Costa, m'annonça, en souriant d'un air de satisfaction, que mon dîner était servi. Je fus surpris en effet de rencontrer une bonne table avec une cuisine française; tout cela était tellement en contradiction avec ses logemens espagnols, que je lui en demandai l'explication. Alors il me raconta qu'il était un protégé de M. Dalla-Costa, qui lui avait fait apprendre sa profession à Paris, et qu'il avait été quinze ans à son service; mais ce que je ne pus lui faire comprendre, c'est qu'on dort mieux dans une chambre propre que dans une chambre mal tenue. Il me répondit : — C'est l'habitude des gens de ce pays; ils n'y font pas attention; il est donc bien inutile de prendre une peine sans résultat.

Le lendemain, toutes mes affaires étant terminées à l'heure du dîner, je me rendis chez M. Dalla-Costa, qui m'avait offert sa table pendant mon séjour à Angostura. En vingt-quatre heures, je me trouvais avoir échangé la vie, le sable et le soleil des déserts contre la civilisation parisienne : une maison de belle apparence, de grands salons meublés avec goût, de bonnes et moelleuses causeuses autour d'une table ronde, sur laquelle je trouvais les journaux d'Europe et des États-Unis, et, mieux que cela, une réception cordiale et digne, avec toute l'amabilité française et le ton de la bonne éducation. La veille, j'étais dans un désert; le lendemain, je devais rentrer dans un désert : aussi n'en goûtai-je que mieux un jour de repos dans une oasis civilisée. Il y a dans de tels contrastes un charme qu'on n'oublie pas; pour l'homme surtout dont la vie se passe dans les déserts de l'Amérique, un dîner qui rappelle la civilisation européenne devient un fait rare et digne d'être noté. C'est ainsi que je me rappelle quelques soirées passées chez lord Harris, gouverneur de la Trinidad; chez sir B. Wilson, chargé d'affaires d'Angleterre, et chez M. David, chargé d'affaires de France à Caracas; chez M. Dalla-Costa à Angostura. J'ai assisté à beaucoup d'autres réunions du pays; mais, il faut bien le reconnaître, rien ne ressemblait au luxe et à la dignité naturelle de l'Anglais, ni à l'affabilité et à l'amabilité du Français; les Espagnols donnent des noces de Gamache, les Français et les Anglais savent seuls donner des dîners.

J'avais frété une goëlette pour descendre l'Orénoque jusqu'à *Puerto de Tablas,* qui se trouve à l'embouchure de la rivière Caroni, environ à cent kilomètres au-dessous d'Angostura. J'épargnais ainsi à mon escorte quatre jours de marche dans les sables de la province de la Guyane et le passage de la rivière Caroni. J'étais arrivé le 2 janvier, et je m'embarquais le 5, avec mes hommes et nos montures, dans le bateau que j'avais frété. Trente-six heures plus tard, nous débarquions à Puerto de Tablas. J'avais eu suffisamment de temps pour me faire une idée de l'importance de l'Orénoque.

Ce fleuve a un cours de quatre cents lieues, se dirigeant d'abord, de l'est à l'ouest, jusqu'à San-Fernando de Atabapo; ensuite, du sud au nord, jusqu'à sa rencontre avec l'Apure, et de là, de l'est à l'ouest, jusqu'à son embouchure. Il est navigable jusqu'à cent kilomètres au-dessus de la Esmeralda, présente au-dessous de la Esmeralda le singulier phénomène de partager ses eaux en deux branches navigables, l'une qui conserve son nom, l'autre qui prend celui de Quasiquiare, et va verser ses eaux dans la Rivière Noire (*Rio Negro*), un des grands tributaires de la rivière des Amazones. Ce phénomène, unique dans la nature, mais renouvelé par les travaux de canalisation, permet de partir d'An-

gostura, de visiter tout l'intérieur du Brésil en naviguant sur l'Amazone et ses tributaires, et de revenir par mer des bouches de l'Amazone aux bouches de l'Orénoque. Par les rivières Apure, Arauca, Meta, Guaviare, Inirida, Quasiquiare et la Rivière Noire, le commerce d'une partie de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela, c'est-à-dire de plus de quarante mille lieues carrées de superficie, doit donc tomber entre les mains des négocians d'Angostura; malheureusement tous ces pays manquent de population et ne sont habités que par des Indiens à demi sauvages. Il en résulte que la magnifique navigation de l'Orénoque, qui a beaucoup de ressemblance avec celle du Mississipi, ne présente presque pas d'avantages à la république de Venezuela.

Il en était bien à peu près de même, il y a quarante ans, de la navigation du Mississipi, dont les rives étaient désertes à partir du Bayou-Sarah; sous le rapport de la population, ce beau pays, qui se peuple si rapidement aujourd'hui, avait une position inférieure à celle des rives de l'Orénoque : l'application de la vapeur à la navigation et l'établissement de nombreux bateaux à vapeur sur le Mississipi, en facilitant les communications, ont attiré l'immigration dans les provinces de l'ouest des États-Unis et favorisé l'énorme développement de l'industrie et de l'agriculture qu'on y rencontre aujourd'hui. Le même moyen peut seul attirer la population sur les rives de l'Orénoque; seuls, les bateaux à vapeur peuvent donner la vie à ce beau pays et l'élever à la position que lui a marquée la nature.

Jusqu'ici, le gouvernement de la république avait négligé cette belle découverte des temps modernes, faute d'en comprendre les avantages; mais en 1849 il a commencé à entrer dans la voie des améliorations en concédant, sur l'Orénoque, le privilége de la navigation à vapeur à une compagnie qui est obligée d'entretenir les bateaux *nécessaires* à la navigation; de plus, j'ai signé, le 24 juin 1851, avec le gouvernement, un contrat pour le transport des dépêches depuis Maracaibo jusqu'à Angostura par le moyen de bateaux à vapeur, qui, tous les huit jours, partiront des deux extrémités, la ligne devant continuer jusqu'à Chagres. Au moyen de ces deux entreprises se trouveront établies les communications par bateaux à vapeur depuis le haut Apure et depuis la Rivière Noire, par le Quasiquiare et le haut Orinoco, jusqu'à l'île de la Trinidad, où se présentent les bateaux à vapeur de la compagnie royale d'Angleterre, et jusqu'à Chagres, où se rencontrent des lignes de bateaux à vapeur de tous les points des États-Unis de l'Amérique du Nord. On peut donc augurer que les rives de l'Orénoque vont voir leur population s'accroître avec la même rapidité que celle des rives du Mississipi.

Puerto de Tablas, où j'avais débarqué, est un petit village de cinquante maisons, situé à l'embouchure de la rivière Caroni. Différentes des eaux de l'Orénoque, qui, charriant une grande quantité de sables, sont presque toujours troubles, les eaux de la rivière Caroni sont limpides, mais elles ont une teinte jaunâtre. C'est à tort qu'on dit qu'elles sont noires; la teinte de ces eaux tire plutôt sur le bistre. Le Caroni est une belle rivière, d'une navigation difficile en raison des cataractes qui entravent son cours; elle prend sa source dans la cordillère de Pacaraima, sous le 4e degré de latitude nord; coulant d'abord de l'est à l'ouest jusqu'à ce qu'elle ait dépassé les montagnes Rinconote, branche de la cordillère de Pacaraima, elle coule ensuite du sud au nord sous le même

méridien jusqu'à son embouchure dans l'Orénoque, sous le 8e degré 20 minutes de latitude nord.

Mon intention était, après avoir visité le bassin de l'Yuruari, improprement nommé Yuruan sur la carte de M. Codazzi, de remonter le Caroni jusqu'à la cordillère de Pacaraima; tous les renseignemens que j'avais m'indiquaient que le bassin de l'Yuruari n'était que le commencement des terrains aurifères, et que les parties les plus riches étaient sur les deux versans et dans toute la longueur de la cordillère de Pacaraima, qui sépare du Brésil les Guyanes française, anglaise, hollandaise et espagnole; je devais employer quatre mois à ce voyage, et j'avais fait mes préparatifs en conséquence. Je n'avais donc avec moi que juste ce qu'il me fallait pour ne pas embarrasser ma marche; on verra que je ne fus arrêté que par un ennemi contre lequel il n'y a pas de lutte possible; cependant je crois avoir recueilli suffisamment de renseignemens pour engager le gouvernement français à faire explorer le versant nord et nord-est de la cordillère Pacaraima, qui sépare la Guyane française du Brésil.

L'Yuruari prend sa source près du mont Guayo, sous le 6e degré 40 minutes latitude nord, coulant d'abord du sud au nord, ensuite de l'est à l'ouest, et, en faisant un retour du nord au sud, il verse ses eaux dans le Cuyuni; il passe à Santa-Clara-Pastora, à dix mille mètres de Guasipati, à Tupuquen et à Cura. L'Yuruan prend sa source dans les monts Rinconote et coule d'abord du sud au nord; sous le 6e degré 40 minutes de latitude nord, il fait un angle droit, prend sa direction de l'ouest à l'est, et verse ses eaux dans le Cuyuni.

J'avais débarqué à Puerto de Tablas à trois heures du soir en même temps qu'une compagnie anglaise qui arrivait de la Trinidad, et, comme nos dispositions étaient prises en raison de la connaissance que j'avais du pays, le lendemain, à quatre heures du matin, mes bêtes étaient chargées, et nous étions en route pour Upata, chef-lieu du canton du même nom. Le premier village où j'arrivais fut Saint-Félix, à trois heures de marche de Puerto de Tablas. J'étais entré dans le pays qu'on nommait autrefois et qu'on nomme encore aujourd'hui le *Pays des Missions*. Le gouvernement espagnol avait abandonné le soin de civiliser les nombreux Indiens du canton d'Upata aux pères capucins aragonais, leur laissant aussi pleine liberté quant au choix des moyens et une indépendance complète vis-à-vis du pouvoir séculier. Il n'avait excepté de cette tolérance qu'un seul point, la capitale, Upata. Les pères capucins, armés du pouvoir spirituel et de plus du pouvoir temporel, en usèrent dans l'intérêt de la civilisation. A force de persévérance, de caresses, de cadeaux et de punitions, ils parvinrent à réunir les Indiens dans vingt bourgs de belle apparence auxquels ils donnèrent le nom de *Pays des Missions;* le premier de ces villages que je rencontrai, Guasipati, était en parfait état de conservation. Je remarquai avec surprise l'étendue de ce bourg, la beauté et l'uniformité des maisons, la spacieuse enceinte du couvent, l'architecture mauresque de l'église. J'avais quelque peine à m'expliquer un tel luxe de constructions en songeant surtout que les villages des Missions étaient tous au moins aussi vastes que Guasipati et avaient été construits en même temps. Il avait fallu évidemment faire venir d'Europe tous les ouvriers charpentiers, forgerons, menuisiers, briquetiers, scieurs de long, maçons, etc.; les Indiens n'avaient pu être employés que comme gens de peine, et les ouvriers européens avaient reçu des salaires fort

élevés. Comment les pères avaient-ils fait face à de si énormes dépenses à une époque où le produit de leurs champs et de leurs troupeaux pouvait à peine suffire à la nourriture des hommes qu'ils employaient? Quel contraste entre la magnificence des pères aragonais d'Upata et la vie relativement chétive que menaient dans le même temps leurs confrères de la province de Cumana! Ce contraste m'autorisait à penser que les capucins d'Upata avaient connaissance des mines d'or de l'Eldorado, et que, s'ils avaient conté tant de fables à M. de Humboldt, s'ils avaient écarté avec une défiance si jalouse les séculiers et les étrangers du Pays des Missions, ce n'était que pour protéger contre les révélations indiscrètes le secret de leur lampe merveilleuse.

Malheureusement, quand éclata la révolution de l'indépendance, à la suite de laquelle les pères capucins furent chassés, la civilisation n'avait pas encore eu le temps de pousser de profondes racines dans le cœur des Indiens. A peine ces sauvages de la veille furent-ils débarrassés de la surveillance et du gouvernement des pères, qu'ils retournèrent lestement dans les bois pour y reprendre leur vie errante; ils abandonnèrent complétement des villages qu'ils n'avaient bâtis que par obéissance ou par complaisance. Aussi la plupart des bourgs construits par les pères n'existent-ils plus que sur la carte ou dans la mémoire des vieillards du pays, et le gouvernement de la république est obligé de dépenser beaucoup pour surveiller l'entretien de ceux des villages qui subsistent encore.

Saint-Félix, où nous étions arrivés un peu après huit heures du matin, est un de ces bourgs complétement abandonnés et détruits; quelques pièces de bois encore debout désignent l'endroit où étaient l'église et le couvent; des débris de tuiles épars au milieu du bois indiquent où était le village. Une végétation forte et sauvage aura détruit avant peu ces dernières traces de la civilisation si courageusement portée par les pères aragonais au milieu des solitudes de la province d'Upata.

A partir de la rive de l'Orénoque, j'avais reconnu que le terrain était formé par la décomposition de la roche de granit. Je me borne à indiquer la forme, l'apparence et la qualité des élémens du sol : les géologues pourront aisément les reconnaître. Sur les rives de l'Orénoque, je rencontrai la roche de granit de plusieurs qualités : 1° d'un grain serré et fin, rendant un son métallique et couverte d'un vernis couleur de mine de plomb foncée; 2° une roche de granit très dure avec de fortes aspérités à l'extérieur; 3° quelques roches de quartz. En sortant de Puerto de Tablas, on entre dans une plaine qui s'élève insensiblement jusqu'à Saint-Félix; toute la plaine est couverte d'un sable blanc, qui est une décomposition de la roche de quartz. A Saint-Félix, on rencontre la roche de quartz en plus grande abondance, et dans les bas-fonds la roche de granit à grain serré et fin, d'un son métallique, brisée en morceaux du poids de cinq à vingt kilos, conservant ses angles extrêmement vifs, même au milieu des courans d'eau. Les roches de quartz qui se trouvaient mélangées avec les roches de granit avaient leurs angles arrondis.

Après avoir quitté Saint-Félix, nous entrâmes dans un bois qui se prolonge jusqu'à Upata en traversant une petite chaîne de montagnes où dominent alternativement les roches de granit et de quartz roulées, ayant une teinte jaune et graisseuse. Une petite rivière qui prend sa source près d'Upata s'approche de la route de temps à autre : ses eaux ressemblent à celles du Caroni; mais

les eaux des autres ruisseaux ont une couleur blanche en raison des matières qu'elles tiennent en dissolution, car le repos ne change rien à la teinte de ces eaux qui ne laissent aucun dépôt et n'ont aucun mauvais goût. Cependant, par suite de l'évaporation, l'eau prend une teinte blanche plus prononcée et a un goût pâteux, comme si elle était fortement chargée de boue. Vers deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes à une ferme nommée Guacaima, où nous couchâmes sous un hangar. Le lendemain, 9 janvier 1851, nous entrâmes à Upata à trois heures du soir. Durant ce second jour de voyage à partir de l'Orénoque, je rencontrai tout le long de ma route la même nature de roches, granit, quarzite et un conglomérat ferrugineux.

Upata est une ville de deux mille habitans; elle renferme à peu près toute la population civilisée du canton; le reste se compose d'Indiens plus ou moins sauvages et de quelques créoles. Le passage des laveurs d'or y avait causé un mouvement commercial inconnu jusqu'à ce jour. Les terrains favorables aux constructions avaient triplé de valeur; les loyers des maisons avaient haussé dans la même proportion. De tous côtés, on voyait s'élever de belles construc-ons. Je passai vingt-quatre heures dans la ville pour remplir quelques formalités administratives; pendant ces vingt-quatre heures, je n'entendis parler que de nouvelles découvertes, et de toutes parts on offrait de me faire connaître des endroits riches en poudre d'or. Il y avait sans doute quelque exagération dans ces rapports, mais il était aisé d'y découvrir un fonds de vérité. Ainsi il était bien établi pour moi que dans tous les lits de rivière, dans tous les torrens, on rencontrait de l'or en assez grande quantité. Jusque-là, j'avais été à même de reconnaître que les terrains que j'avais parcourus depuis l'Orénoque appartenaient à la classe des agalyssiens de M. Brongniart, et que dans cette classe ils devaient être rangés parmi les micaciques et les quarzites, qui reposent immédiatement sur le granit. Or, si les observations de ce savant sont exactes, c'est dans cette classe, et surtout dans les deux derniers ordres de terrains, qui en dépendent, que l'or se trouve en plus grande abondance.

Le 11, à la pointe du jour, j'étais sur la route de Tupuquen, rendez-vous des laveurs d'or. J'avais reçu à Upata des nouvelles de mon ami le docteur Beauperthuis : depuis huit jours, il était parti pour Tupuquen avec sa compagnie; c'est là que je voulais le rejoindre et passer quelques jours avec lui avant de mener à bonne fin mon projet de découvertes. Je suivis la route de Santa-Maria, traversant le plateau sur lequel est située la ville d'Upata; ce plateau est élevé de quatre cent vingt mètres au-dessus du niveau de la mer. D'Upata jusqu'à Santa-Maria, je rencontrai les mêmes roches et les mêmes eaux qu'entre Saint-Félix et Upata. Après quatre heures de marche, j'arrivai à Santa-Maria; ce village ne présente plus que deux maisons sur pied; l'église et le reste du village sont en ruines et abandonnés. Là, comme à Saint-Félix, la végétation a pris la place des maisons. De ce village, situé à l'extrémité du plateau d'Upata, et dans un endroit où ce plateau s'abaisse tout à coup de quatre-vingt-dix à cent mètres, on a une vue magnifique sur toute la plaine qui s'étend dans la direction du sud-est; les flancs de ce plateau offrent un mélange à peu près égal de roches de granit très dur avec des aspérités et de roches de quartz veiné de rouge; d'autres sont d'un blanc sale veiné d'une teinte bleuâtre et recouvert d'une couche jaune graisseuse. Les terrains forment un conglomérat

ferrugineux très dur. Après avoir marché encore environ deux heures dans la plaine dominée par le village de Santa-Maria, je m'arrêtai sur le bord d'un ruisseau d'eau blanche, dans un endroit nommé *Tierra Blanca*, et comme il y avait de l'herbe en abondance pour les animaux, je fis halte, on tendit les hamacs, on déchargea les chaudières, et on fit cuire le dîner.

Vivant depuis plusieurs années en compagnie des ouvriers indiens et créoles de race espagnole, j'ai été à même de reconnaître qu'il y a une grande ressemblance entre leur caractère et celui des Arabes. L'Espagnol n'est en réalité qu'un Arabe civilisé par la religion chrétienne, car il n'est pas possible de supposer que les Arabes aient vécu huit siècles en Espagne sans mélanger leur race avec celle des anciens habitans. Abandonné au milieu des plaines, l'Espagnol du Nouveau-Monde a repris tous les goûts, toutes les habitudes de ses ancêtres, et a donné les mêmes goûts, les mêmes habitudes aux Indiens, qui lui sont soumis moralement. Les travaux de l'entreprise que j'ai faite avec le gouvernement de la république, pour la construction d'une route de trois cent cinquante kilomètres à travers la cordillère de Cumana, m'ont offert plus d'une occasion d'observer cette curieuse ressemblance des mœurs espagnoles et des mœurs arabes. Je voyais par exemple mes ouvriers, réunis sous de grandes tentes, se coucher aussitôt qu'ils avaient pris leur dîner; un d'entre eux prenait alors une mauvaise guitare, et se mettait à improviser en chantant sur un air monotone, qui nous eût endormis promptement, si de temps à autre le chanteur n'eût lancé des notes aiguës qui ressemblaient aux cris du chacal. Cette musique me fatiguait horriblement; mais, ne pouvant l'interdire à mes ouvriers sans les contrarier beaucoup, j'imaginai de lui substituer un autre genre de divertissement, et je pris le parti de leur raconter des histoires. Je retrouvai sans peine dans ma mémoire quelques contes des *Mille et une Nuits*, et mes hommes n'eurent qu'à les entendre une fois pour les retenir. A partir de ce moment, ils répétèrent ces contes tous les soirs, en brodant quelque fois sur le thème primitif. Je fus ainsi débarrassé de leur musique, et je pus m'endormir chaque soir, bercé par les génies de Galland.

Partis avant le jour, le 12 janvier, nous marchâmes jusqu'à la nuit sans rencontrer une personne ni une maison. Le soleil était couché quand nous arrivâmes près d'un étang nommé Sainte-Anne, où il y a une cabane destinée à loger un pâtre qui surveille quelques troupeaux répandus dans ces plaines. Nous partîmes de ce point de très grand matin, et nous arrivâmes à midi au bourg de Guasipati, dont j'ai dit un mot à propos du Pays des Missions. Ce bourg est très beau; il se compose d'une place de deux hectares de superficie. Le couvent des pères capucins et l'église remplissent un des côtés du parallélogramme, les trois autres côtés sont occupés par des maisons; quatre rues partent de la place, bien alignées et longues de plus de quatre cents mètres; chaque maison se compose de quatre chambres avec galerie sur les deux faces; les bois employés sont d'une qualité supérieure. Toutes ces maisons sont en briques, il ne leur manque que des habitans. A mon arrivée, je ne rencontrai qu'un créole, qui s'était fixé dans une de ces constructions depuis une quinzaine de jours, et de plus un gardien, nommé par le gouvernement pour veiller à la conservation du village. Le gouvernement a donné une certaine autorité à ce gardien sur les Indiens des environs; celui-ci en use pour faire nettoyer les rues et

les places, qui seraient bientôt, faute de ces soins quotidiens, envahies par la végétation, et pour obliger quelques Indiens à quitter leurs bois et venir coucher chaque nuit au village; un vieil Indien sonne la cloche tous les matins et tous les soirs; il enseigne quelques maximes de la religion chrétienne à une douzaine d'enfans qui passent le reste du jour au milieu des forêts.

Le 14 janvier, je partis de Guasipati une heure avant le lever du soleil, et j'arrivai à midi sur un petit tertre, d'où l'on aperçoit les toits rouges de Tupuquen se dessinant à l'extrémité d'une belle plaine de six kilomètres de large. Cette vue nous fit éprouver une grande satisfaction; il y avait vingt-deux jours que nous étions en marche, et nous allions nous réunir à des amis pour continuer avec eux l'exploration commencée. En une heure de marche, nous fûmes à Tupuquen. Le village est plus grand que celui de Guasipati, les maisons y sont construites sur le même modèle. Le couvent est moins beau, et l'église qu'on commençait à bâtir lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance n'a pas été achevée.

Toutes les maisons du village étaient occupées par des hommes appartenant à toutes les nations, Espagnols, créoles, Anglais, Français, Allemands, Italiens, Polonais, etc. Je rencontrai bientôt le docteur Beauperthuis, qui avait fait bâtir un hangar à deux milles environ du village; il me donna, pour moi et les miens, un asile où nous allâmes nous installer sans retard. Je laissai trois jours de repos à mes gens avant de leur faire construire un hangar pour nous abriter. J'employai ces trois jours à examiner les lieux et surtout à observer le mode de travail des laveurs d'or.

De tous les pays que je venais de parcourir, celui de Tupuquen me paraissait le moins riche par la nature des roches qu'on y rencontrait; cependant le travail de l'ouvrier me parut suffisamment récompensé : un laveur pouvait retirer, en quatre ou cinq heures de travail, de cent à cent vingt-cinq grains d'or d'une valeur de 20 francs environ. Ce travail, qui n'était pas plus pénible qu'aucun de ceux auxquels se livrent les terrassiers, me parut grandement rétribué dans un pays où l'ouvrier ne gagne que 1 fr. 50 cent. ou 2 francs par jour pour neuf heures de travail. De plus, l'ouvrier trouvait aisément une bonne nourriture à raison de 1 franc par jour. Si l'on ajoute que le lavage dans des batées ou grandes écuelles de bois amène toujours la perte de plus des deux tiers de l'or renfermé dans l'argile d'où l'on cherche à le séparer, il sera permis de conclure qu'il y a sur ce point de très grandes richesses.

Je ne voulus pas mettre mes hommes au travail dans le lit de la rivière, mais sur un terrain qui, selon les apparences, n'en avait jamais fait partie. Par l'expérience, il était reconnu que l'or ne se rencontrait que dans un lit d'argile verte ou cendrée. Je fis donc creuser jusqu'à la rencontre de ce lit, que je trouvai à une profondeur de soixante-quinze centimètres à un mètre; j'employai le moyen de lavage usité par les autres travailleurs, et, une demi-heure après avoir commencé mes fouilles, j'avais retiré de l'or du lit d'argile verte; plusieurs fois je fis des essais sur l'argile jaune qui se trouvait au-dessus et au-dessous du lit d'argile verte, mais je n'y ai jamais trouvé d'or. Après quarante-huit heures d'un travail assidu, j'avais reconnu que par chaque vingtaine de livres de terre (dix kilos), je retirais un grain et demi d'or. En tenant compte de ce que je perdais par la mauvaise méthode que j'employais, par l'inexpérience

de mes ouvriers, enfin par quelques larcins, je fus amené à reconnaître que le procédé le plus sûr pour exploiter les terrains aurifères consistait à laver de grandes quantités d'argile au moyen d'un manége et de cylindres, à faire couler l'eau boueuse sur une échelle à godets remplis de mercure et à finir le lavage des sables dans un cylindre à bras. On évitait ainsi les pertes et les larcins. Je fis donc immédiatement le plan de mes opérations. Je me proposai de laver vingt-cinq mètres cubes de terre par jour, et, dans tous les cas, au moins vingt mètres cubes, représentant vingt mille kilos environ ou deux mille batées de dix kilos. A raison de 37 centimes et demi, ces deux mille batées devaient me donner un produit de 750 fr. par jour. Le 1er février 1851, je communiquai mes plans à M. Dalla-Costa, à Angostura; mais j'avais compté sans l'épidémie qui venait de se déclarer à Tupuquen, et le 3 du même mois j'étais couché, avec dix-sept hommes de ma compagnie, dans mon hangar, transformé en hôpital.

Tupuquen a toujours joui d'une grande réputation de salubrité. Ce village est situé sur une petite éminence, à l'entrée d'une belle plaine bien découverte, à cinq cents mètres de l'Yuruari, dont le cours est d'une rapidité ordinaire et loin de tous dépôts d'eau stagnante. Je n'appris donc pas sans surprise, en arrivant à Tupuquen le 14 janvier, qu'un grand nombre d'ouvriers y étaient attaqués de fièvres intermittentes très violentes, qui, en quarante-huit heures, jetaient les malades dans un état de prostration complète. Parmi ses ouvriers, le docteur Beauperthuis en avait cinq attaqués de fièvres qu'il avait coupées au moyen du sulfate de quinine; toutes ces fièvres étaient attribuées à des imprudences. Je pris donc toutes les précautions possibles pour préserver mes hommes, et j'atteignis sans accident le 1er février; mais, le soir de ce jour, j'eus deux hommes attaqués. Le lendemain, l'épidémie sévit sur cinq autres ouvriers, et le 3 février elle réduisait à l'inaction le reste de la troupe, moins trois hommes, qui servirent d'infirmiers à leurs camarades. Une invasion aussi subite me fit croire à un empoisonnement ou à une épidémie. Le docteur me rassura quant à l'empoisonnement, mais les suites de ces fièvres n'en restaient pas moins déplorables. Tous mes hommes, en huit jours, avaient été réduits à une faiblesse extrême; moi-même, j'avais perdu mes forces au point de ne pouvoir me tenir debout pendant une minute. Il n'y avait point à hésiter : plus nous prolongerions notre séjour à Tupuquen, plus notre position deviendrait critique. Il fallait revenir sur ses pas. Le docteur Beauperthuis se décida, comme moi, à quitter le pays infesté, et il fit partir ses hommes le 9 février. Quant à moi, abandonnant mes bagages, je fis monter mes malades sur les animaux de bât, et je me mis en route.

Nous n'arrivâmes à Upata qu'après quatre jours d'une marche des plus pénibles. Sur moi roulait toute la direction du voyage; la plupart des hommes voulaient à chaque instant s'arrêter. Comprenant combien il était important que pas un ne restât en route, j'étais obligé de me tenir à l'arrière-garde pour les forcer de marcher. Un seul parvint à se soustraire à ma surveillance : il s'écarta et se cacha dans un bois. Je l'envoyai chercher : on ne put le retrouver que deux jours après, et il expira pendant qu'on le portait dans un hamac. Deux autres, qui avaient déserté dès mon arrivée à Tupuquen, croyant avoir plus d'avantage à travailler pour leur propre compte, périrent faute d'avoir

quelqu'un pour les soigner. Dans de semblables expéditions, l'homme isolé peut se tirer d'affaire tant qu'il jouit d'une bonne santé; mais la moindre maladie y devient aisément mortelle. Cependant, grace à d'incessantes précautions, j'eus le bonheur de ramener tous ceux de mes ouvriers qui ne s'écartèrent pas de la colonne, et je ne perdis que le petit nombre des déserteurs ou des traînards. Arrivé à Upata, j'y trouvai toutes les ressources qu'exigeait l'état de ma troupe; je dirigeai mes hommes par terre sous la conduite d'un bon caporal, et je m'embarquai à Puerto de Tablas sur une goëlette qui m'amena en treize jours à Cumana.

Il me reste à indiquer en quelques mots les conclusions que je rapportais de mon pénible voyage à l'ancien Eldorado. J'écarte la question de salubrité du pays des mines, car l'épidémie qui nous assaillit à Tupuquen se manifesta à la même époque à Cayenne, qui se trouve sous la même latitude, et paraît devoir être attribuée à d'autres causes qu'aux conditions du territoire d'Upata. Je me borne à essayer de préciser l'importance des mines d'or et le meilleur moyen de les exploiter. En employant le mot de mines, je me sers peut-être d'une expression impropre. Dans tout le bassin de l'Yuruari, qui présente une superficie de près de sept cents lieues carrées, il n'y a pas précisément de mines d'or; mais on rencontre un lit d'argile verte contenant de l'or, qu'il faut en extraire par le lavage. Ce lit n'a pas plus de quinze centimètres d'épaisseur. On l'a rencontré dans toutes les rivières, dans tous les torrens tributaires de cette rivière; je l'ai rencontré presque à la surface sur des points tributaires de l'Orinoco. Les Indiens des villages voisins de l'Yuruari disent que plus on avance dans le sud, plus l'or est abondant; mais les tribus de l'autre côté de l'Yuruari sont indépendantes, et il est dangereux d'aller sur cette rive, à moins d'être en nombre et armés. Le célèbre lac dont parlait l'ancienne tradition, et au milieu duquel il y avait de si grandes richesses, n'est pas autre chose que le territoire situé entre le Paragua et l'Yuruan; dans le temps de l'hivernage, qui dure huit mois en ces contrées, les pluies sont si considérables, que tout le territoire entre l'Yuruan et le Paragua ne forme plus qu'un vaste lac, et si, pendant huit mois de l'année, toute cette superficie est couverte d'eau, il me semble qu'il est plus juste de lui donner le nom de lac que celui de terre. D'ailleurs, comment les Indiens pourraient-ils savoir qu'il y a de l'or au milieu d'un lac, si ce lac ne se desséchait pas? et si l'or n'était pas abondant, comment s'en serviraient-ils pour faire des balles de fusil, quand ils vont à la chasse? Les Indiens même de Tupuquen ne comprennent pas bien la valeur de l'or. On les voit acheter des colifichets misérables pour des quantités d'or qui en représentent cinquante fois la valeur. Laissant de côté les points que je n'ai pu visiter, me bornant au bassin de l'Yuruari, je suis convaincu que sur ce point seul il y a autant de richesses qu'en Californie. Si l'on suppose une émigration de cent mille ouvriers européens laveurs d'or, le terme moyen du produit du travail d'un ouvrier un peu habile étant de 20 francs par jour, on pourra retirer 50 millions de francs par mois; mais si, au lieu de laver dans des batées, on lave dans de grands cylindres de quatre mètres de long et d'un mètre de diamètre, en complétant l'opération dans un petit cylindre à bras, on peut tripler la somme de travail, et la machine ne laissera pas échapper la dixième partie de l'or, tandis que l'ouvrier le plus habile n'en recueille pas plus du tiers. L'em-

placement des terrains aurifères du canton d'Upata offre cet avantage, que l'inondation n'y est que partielle, et permet de travailler pendant l'hivernage aussi bien que pendant la saison de la sécheresse. Le prix de la nourriture ne pourra s'élever à plus de 2 francs par jour. Le voisinage des provinces si riches en troupeaux de la Guyane, de Barcelone et de Cumana, la proximité des Antilles anglaises et françaises, permettront toujours à l'ouvrier de se procurer à des prix modérés tout ce qui est nécessaire à la vie. Le voyage de France aux bouches du Dragon, à Guiria, à Port-d'Espagne, se fera à peu de frais et en peu de temps par les bâtimens français et anglais qui viennent charger du sucre dans les Antilles; la traversée de Guiria ou de Port-d'Espagne à Puerto de Tablas, se fera très promptement, et également à bon marché, par la ligne de bateaux à vapeur qui remonte de Maracaibo à Angostura. L'émigré qui se croira déçu dans ses espérances pourra aisément revenir sur ses pas, s'il ne préfère se livrer à l'agriculture dans une des trois provinces que je viens de nommer, et particulièrement dans la cordillère de Cumana, où la température est semblable à celle du mois de mai à Paris.

Ce sont là des avantages incontestables que possède l'Eldorado, comparé à la Californie. Faut-il néanmoins dès à présent conseiller aux émigrans français de se précipiter sur ces nouveaux terrains aurifères? Je crois qu'il est prudent d'attendre le résultat des travaux de décembre 1851, janvier, février et mars 1852; alors seulement on pourra savoir positivement si la maladie qui a éclaté dans le village de Tupuquen, en janvier 1851, était une épidémie accidentelle ou une fièvre réellement endémique. Pour le moment, ce qu'il importe d'établir, c'est que toute émigration individuelle aurait des résultats funestes. Il en serait de même des sociétés qui ne seraient pas fortement constituées et dirigées. Il faut à chaque société un seul chef, un seul directeur; il faut que les ouvriers, complétement soumis à ce chef, puissent partager la moitié des bénéfices, avec la nourriture et le logement, si l'on n'aime mieux leur assurer, avec un tiers des produits, 25 francs par mois de solde. Il faut que l'emploi des machines fournisse à l'ouvrier, dans le tiers qu'on lui assure, une somme supérieure à celle qu'il gagnerait s'il était isolé, et présente les mêmes avantages aux capitalistes qui feront les fonds de l'opération. On ne doit faire partir aucune expédition avant que les logemens pour les ouvriers ne soient prêts et les machines montées. Une expédition de charpentiers, menuisiers, scieurs de long, accompagnés d'un mécanicien menuisier, doit donc précéder la colonne des émigrans. Enfin toute association de chercheurs d'or devra se dire qu'elle va dans un pays inhabité, où elle ne rencontrera aucune des ressources ou des moyens de communication qui s'offrent dans le dernier des villages de France; qu'elle ne néglige donc aucune précaution, qu'elle ne repousse aucun moyen de succès : le courage et la persévérance ne suffiraient pas là où la prévoyance aurait manqué.

ALPH. RIDE.

Cumana, août 1851.

BETTINE.

PERSONNAGES.

LE BARON DE STEINBERG.
LE MARQUIS STÉFANI.
CALABRE, valet de chambre du baron.
UN NOTAIRE.
DOMESTIQUES.
BETTINE, cantatrice italienne.

(LA SCÈNE EST EN ITALIE.)

SCÈNE PREMIÈRE.

(Un salon de campagne.)

CALABRE, LE NOTAIRE.

CALABRE.

Venez par ici, monsieur le notaire, venez, monsieur Capsucefalo. Veuillez entrer là, dans le pavillon.

LE NOTAIRE.

Les futurs conjoints, où sont-ils?

CALABRE.

Il faut que vous ayez la bonté d'attendre quelques instans, s'il vous plaît. Désirez-vous vous rafraîchir? Il n'y a pas loin d'ici à la ville; mais il fait chaud.

LE NOTAIRE.

Oui, et je suis venu à pied par un soleil bien incommode. Mais je ne vois pas les futurs conjoints.

CALABRE.

Madame n'est pas encore levée.

LE NOTAIRE.

Comment! il est midi passé.

CALABRE.

Alors elle ne tardera guère.

LE NOTAIRE.

Et M. de Steinberg, est-il levé, lui?

CALABRE.

Il est à la chasse.

LE NOTAIRE.

A la chasse! Voilà, en vérité, une plaisante manière de se marier. On me fait dresser un contrat, on me fait venir à une heure expresse, et quand j'arrive, madame dort et monsieur court les champs. Vous conviendrez, mon cher monsieur Calabre....

CALABRE.

C'est qu'il faut vous imaginer, mon cher monsieur Capsucefalo, que nous ne vivons pas comme tout le monde. Madame est une artiste, vous savez.

LE NOTAIRE.

Oui, une grande artiste; elle chante fort bien, je ne l'ai jamais entendue elle-même, mais je l'ai ouï dire, vous savez.

CALABRE.

Justement; c'est qu'elle a chanté cette nuit jusqu'à trois heures du matin. Aimez-vous la musique, monsieur Capsucefalo?

LE NOTAIRE.

Certainement, monsieur Calabre, autant que mes fonctions me le permettent. Il y avait donc chez vous grande soirée, beaucoup de monde?

CALABRE.

Non, ils étaient tous deux tout seuls, madame et M. le baron, et ils se sont donné ainsi un grand concert en tête à tête. Ce n'est pas la première fois. C'est une habitude que madame a prise depuis qu'elle a quitté le théâtre. Elle ne peut pas dormir, si elle n'a pas chanté. Au point du jour, elle s'est couchée, et monsieur a pris son fusil.

LE NOTAIRE.

Vous en direz ce qui vous plaira, cela me paraît de l'extravagance. La chasse et la musique sont deux fort bonnes choses; mais quand on se marie, monsieur Calabre, on se marie. Et les témoins?

CALABRE.

Monsieur a dit qu'il les amènerait. Un peu de patience. Que me veut-on?

UN DOMESTIQUE.

Monsieur, c'est une lettre de la princesse.

CALABRE, prenant la lettre.

C'est bon. Vous savez bien que monsieur n'y est pas.

LE DOMESTIQUE.

Il y a là un homme à cheval.

CALABRE.

Qu'il attende. Ah! voici M. le baron.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS, STEINBERG.

STEINBERG.

Pas encore levée! C'est bien de la paresse. Bonjour, Cefalo, vous êtes exact, et moi aussi, comme vous voyez; mais la signora ne l'est guère.

LE NOTAIRE.

Voici le contrat, monsieur le baron, dans ce portefeuille. Si vous vouliez, en attendant, jeter un coup d'œil....

STEINBERG.

Tout à l'heure. Qu'est-ce que c'est que cette lettre?

CALABRE.

C'est de la part de la princesse, monsieur.

STEINBERG ouvre la lettre.

Voyons.

LE NOTAIRE.

Je me retire, monsieur, j'attendrai vos ordres.

SCÈNE III.

STEINBERG, CALABRE.

CALABRE, à part.

Si c'est encore quelque invitation, quelque partie de plaisir en l'air, nous allons avoir un orage.

STEINBERG, lisant.

Qu'est-ce que tu marmottes entre tes dents?

CALABRE.

Moi, monsieur, je n'ai pas dit un mot.

STEINBERG.

Vous vous mêlez de bien des choses, monsieur Calabre; vous vous donnez des airs d'importance, sous prétexte de discrétion, qui ne me conviennent pas du tout, je vous en avertis.

CALABRE.

Si la discrétion est un tort....

STEINBERG.

Assurément, lorsqu'elle est affectée, lorsqu'en se taisant on laisse croire qu'on pourrait avoir quelque chose à dire.

CALABRE.

Hé! de quoi parlerais-je, monsieur? Est-ce ma faute si la princesse....

STEINBERG.

Eh bien! qu'est-ce? que voulez-vous dire? Toujours cette princesse! Qu'est-ce donc? Nous habitons cette maison depuis un mois. La princesse est notre voisine de campagne, et son palais est à deux pas de nous. Qu'y a-t-il d'étonnant, qu'y a-t-il d'étrange à ce qu'il existe entre nous des relations de bon voisinage et même d'amitié, si l'on veut? Nous ne sommes pas ici en France, où l'on vit dix ans sur le même palier sans se saluer quand on se rencontre, ni en Angleterre, où l'on n'avertirait pas le voisin que sa bourse est tombée de sa poche, si on ne lui est pas présenté dans les règles. Nous sommes en Italie, où les mœurs sont franches, libres, exemptes de cette morgue inventée par l'orgueil timide à la plus grande gloire de l'ennui; nous sommes dans ce pays de liberté charmante, brave, honnête et hospitalière, sous ce beau soleil où l'ombre d'un homme, quoi qu'on en dise, n'en a jamais gêné un autre, où l'on se fait un ami

en demandant son chemin, où enfin la mauvaise humeur est aussi inconnue que le mauvais temps.

CALABRE.

Monsieur le baron prend bien chaudement les choses. Je demande pardon à monsieur, mais les réflexions d'un pauvre diable comme moi ne valent pas la peine qu'on s'en occupe.

STEINBERG.

Quelles sont ces réflexions? Je veux le savoir. Dites votre pensée, je le veux.

CALABRE.

Oh! mon Dieu, c'est bien peu de chose. Seulement, quand monsieur le baron s'en va comme cela pour toute une journée chez la princesse, il m'a semblé quelquefois que madame était triste.

STEINBERG.

Est-ce là tout?

CALABRE.

Je n'en sais pas plus long, mais je vous avoue...

STEINBERG.

Quoi?

CALABRE.

Rien, monsieur, je n'ai rien à dire.

STEINBERG.

Parlerez-vous, quand je l'ordonne?

CALABRE.

Eh bien! monsieur, à vous dire vrai, cela me fait de la peine. Elle vous aime tant!

STEINBERG.

Elle m'aime tant!

CALABRE.

Oh! oui, monsieur, presque autant que je vous aime. Si vous saviez, quand vous n'êtes pas là, que de questions elle me fait, et que de petits cadeaux de temps en temps, pour tâcher de savoir ce que vous dites, ce que vous pensez au fond du cœur, si vous l'aimez toujours, si vous lui êtes fidèle..... Vous m'accusez d'être bavard... Eh bien! monsieur, demandez-lui comment je parle de mon maître, et si jamais la moindre indiscrétion... Voilà pourquoi j'ose dire que cela me fait de la peine, quand je sais qu'elle en a, oui, monsieur, et quand elle pleure... Mais enfin, puisque vous allez l'épouser.....

STEINBERG.

Calabre! mon pauvre vieux Calabre!

CALABRE.

Plaît-il, monsieur?

STEINBERG.

Ce mariage...

CALABRE.

Eh bien?

STEINBERG.

Eh bien! ce mariage... ne se fera pas.

CALABRE.

Bonté divine!

STEINBERG, s'asseyant.

Non, par le ciel! il ne se fera pas; il est impossible, il serait ridicule. C'est de la folie, ce serait de la démence.

CALABRE.

Comment, monsieur! quand le notaire est là?... Je vous demande pardon, mais je tombe des nues.

STEINBERG.

Eh! oui, je sais bien que je me suis engagé. Je n'ai pas réfléchi, je n'ai pas voulu me donner le temps de réfléchir, je me suis laissé entraîner, ou, pour mieux dire, je me suis trompé moi-même. J'ai cédé, je me suis aveuglé, je me suis étourdi de ma passion pour elle.

CALABRE.

Pardonnez-moi encore, monsieur; mais...

STEINBERG se lève.

Écoute-moi. Bettine est charmante; avec son talent, avec sa brillante renommée, au milieu de tous les plaisirs, de toutes les séductions qui entourent et assiégent une actrice à la mode, elle a su vivre de telle sorte que la calomnie elle-même n'a jamais osé approcher d'elle, et l'honnêteté de son cœur est aussi visible que la pure clarté de ses yeux. Assurément, si rien ne s'y opposait, personne plus qu'elle ne serait capable de faire le bonheur d'un mari; mais...

CALABRE.

Eh bien! monsieur, s'il en est ainsi... pourquoi alors...

STEINBERG.

Tu le demandes? Eh! sais-tu ce que c'est que d'épouser une cantatrice?

CALABRE.

Non, par moi-même, je ne m'en doute pas. Il me semble pourtant...

STEINBERG.

Quoi?

CALABRE.

Que si monsieur épousait madame, il ne pourrait y avoir grand mal. Il me semble qu'il y a bien des exemples... Elle est jeune et jolie; sa réputation, comme vous le disiez, est excellente. Elle est riche... vous l'êtes aussi...

STEINBERG.

En es-tu sûr?

CALABRE.

Vous êtes si généreux!...

STEINBERG.

Preuve de plus que je ne suis pas riche! Je l'ai été, mais je ne le suis plus.

CALABRE.

Est-il possible, monsieur?

STEINBERG.

Oui, Calabre. Quand je n'aimais que le plaisir, ce que m'ont coûté mes folies, je ne le regrette pas, je n'en sais rien; mais depuis que j'ai l'amour au cœur, c'est une ruine. Rien ne coûte si cher que les femmes qui ne coûtent rien, et par là-dessus le lansquenet...

CALABRE.

Vous jouez donc toujours, monsieur?

STEINBERG.

Eh! pas plus tard qu'hier, cela m'est arrivé.

CALABRE.

Chez la princesse? Et vous avez perdu...

STEINBERG.

Cinq cents louis. Ce n'est pas là ce qui me ruine, je vais les payer ce matin, et je compte bien prendre ma revanche; mais, je te le dis, je suis ruiné, je n'ai plus le sou, je n'ai plus de quoi vivre.

CALABRE.

Si une pareille chose pouvait être vraie, et si monsieur le baron se trouvait gêné, j'ai quelques petites économies....

STEINBERG.

Je te remercie, je n'en suis pas encore là. Tu n'as pas compris ce que je voulais dire. Ma fortune étant à moitié perdue...

CALABRE.

Il me semble alors que ce serait le cas....

STEINBERG.

De me marier, n'est-il pas vrai? D'autres que toi pourraient me donner ce conseil, d'autres que moi pourraient le suivre. Voilà justement le motif, la raison impossible à dire, mais impossible à oublier, qui me force à quitter Bettine.

CALABRE.

Quitter madame! est-ce vrai?...

STEINBERG.

Eh! que veux-tu donc que je fasse? J'avais le dessein, en l'épousant, de lui faire abandonner le théâtre; mais, si je ne suis plus assez riche pour cela, ne veux-tu pas que je l'y suive, quitte à rester dans la coulisse?... Que me veut-on? qu'est-ce que c'est?

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, UN DOMESTIQUE.

UN DOMESTIQUE.

Monsieur le baron, c'est une carte que je porte à madame.

STEINBERG.

Elle n'est pas levée.

UN DOMESTIQUE.

Pardon, monsieur le baron. (On entend chanter dans la coulisse.)

STEINBERG.

Tu as raison; voyons cette carte. Le marquis Stéfani! Qu'est-ce que c'est que cela?

UN DOMESTIQUE.

Monsieur le baron, c'est un monsieur qui se promène dans le jardin.

STEINBERG.

Dans le jardin?

UN DOMESTIQUE.

Monsieur, voyez plutôt; le voilà auprès du bassin, qui regarde les poissons rouges. Il dit qu'il revient d'un grand voyage.

STEINBERG.

Eh bien! qu'est-ce qu'il veut?

UN DOMESTIQUE.

Il veut voir madame, et il attend qu'elle soit visible.

STEINBERG, à part.

Stéfani! Je connais ce nom-là. (Haut.) Calabre, n'est-ce pas ce Stéfani dont on parlait tant à Florence?

CALABRE.

Mais... oui, monsieur... je le crois du moins.

STEINBERG.

C'est lui-même, je le reconnais. C'est un vrai pilier de coulisses, soi-disant connaisseur, et grand admirateur de la signora Bettine.

CALABRE.

C'est un homme riche, monsieur, un grand personnage.

STEINBERG.

Oui, c'est un patricien qui a fait du commerce à l'ancienne mode de Venise; mais il n'est pas prouvé que son engouement pour la signora s'en soit tenu à l'admiration. Tu me feras le plaisir, Calabre, de dire à Bettine que je la prie de ne pas recevoir cet homme-là. Je sors; je reviendrai tantôt.

CALABRE.

Vous allez encore jouer, monsieur?

STEINBERG.

Fais ce que je te dis; tu m'as entendu? (Il sort.)

CALABRE.

Oui, monsieur.

SCÈNE V.

CALABRE, LE NOTAIRE, PUIS BETTINE.

CALABRE, à part.

Cela va mal, cela va bien mal. Pauvre jeune dame, si bonne, si jolie!

LE NOTAIRE.

Monsieur Calabre, voici quelque temps que je suis dans le pavillon, et je ne vois pas les futurs conjoints.

CALABRE.

Tout à l'heure, monsieur Capsucefalo.

LE NOTAIRE.

Et les témoins?

CALABRE.

Je vous ai dit que M. le baron les amènerait.

BETTINE arrive en chantant.

Ah! te voilà, notaire, mon cher notaire, mon cher ami; as-tu tes paperasses?

LE NOTAIRE.

Oui, madame, le contrat est prêt. J'ai seulement laissé en blanc les sommes qui ne sont point stipulées.

BETTINE.

Tu ne stipuleras pas grand'chose, quand ce serait tous mes trésors.— Est-ce que tu n'as pas vu Filippo Valle, mon chargé d'affaires? Il a dû t'instruire là-dessus.

LE NOTAIRE.

Madame veut plaisanter; mais M. le baron est connu pour puissamment riche.

BETTINE.

Je n'en sais rien. Où est-il donc?

CALABRE.

Il est sorti, madame, pour un instant.

BETTINE.

Sorti maintenant? Est-ce que tu rêves?

CALABRE.

C'est-à-dire... je ne sais pas trop...

BETTINE.

Va donc le chercher. Capsucefalo, attendez-nous dans le pavillon.

LE NOTAIRE.

J'en sors, madame, je suis à vos ordres. (A Calabre.) Que ces grandes artistes sont charmantes! Avez-vous observé qu'elle m'a tutoyé?

CALABRE.

C'est sa manière quand elle est contente.

LE NOTAIRE.

Hum! vous m'aviez promis quelques rafraîchissemens...

BETTINE.

Mais certainement. (A Calabre.) A quoi penses-tu donc?

CALABRE.

Je l'avais oublié, madame.

BETTINE.

Vite, des citrons, du sucre, de l'eau bien fraîche, ou du café, du chocolat, ce qu'il voudra. Non, il a peut-être faim; vite, un flacon de moscatelle et un grand plat de macaroni.

LE NOTAIRE.

Madame, je suis bien reconnaissant. (Il se retire.)

BETTINE, à Calabre.

Eh bien! toi, qu'est-ce que tu fais là? Tu as l'air d'un âne qu'on étrille. Je t'avais dit d'aller chercher Steinberg. Tiens, le voilà dans le jardin.

CALABRE.

Pardon, madame, ce n'est pas lui.

BETTINE.

Qui est-ce donc? Ah! jour heureux! c'est Stéfani, mon cher Stéfani. Est-ce qu'il y a long-temps qu'il est là?... Dis-lui qu'il vienne, dépêche-toi.

CALABRE.

Il vous a sans doute aperçue, madame, car le voilà qui monte le perron; mais je dois vous dire que M. le baron...

BETTINE.

Que je suis contente! Eh bien! le baron, le perron, qu'est-ce que tu chantes? Est-ce que tu fais des vers?

CALABRE.

Non, madame, pas si bête! Je dis seulement que M. de Steinberg m'a recommandé...

BETTINE.

Parle donc.

CALABRE.

M. le baron m'a chargé de vous prier...

BETTINE.

Tu me feras mourir avec tes phrases.

CALABRE.

De ne pas recevoir ce seigneur.

BETTINE.

Qui? Stéfani? tu perds la tête.

CALABRE.

Non, madame; M. le baron m'a ordonné expressément...

BETTINE, riant.

Ah! tu es fou... Ah! le pauvre homme! il ne sait ce qu'il dit; c'est clair, il radote... Ne pas recevoir Stéfani? un vieil ami que j'aime de tout mon cœur!... Ah! le voici... Va, va-t'en vite, va chercher Steinberg.

CALABRE.

Qu'est-ce que j'y peux? Je n'y peux rien... Cela va mal, cela va bien mal.

SCÈNE VI.

BETTINE, LE MARQUIS.

BETTINE, allant au-devant du marquis et parlant vite.

Et depuis quand dans ce pays? et par quel hasard, cher marquis?.. Comment vous portez-vous? que faites-vous? que devenez-vous?.. Vous avez bon visage... Que je suis ravie de vous voir!

LE MARQUIS.

Et moi aussi, belle dame, et moi aussi je suis ravi, je suis enchanté; mais, dès qu'on vous voit, c'est tout simple.

BETTINE.

Des complimens! vous êtes toujours le même.

LE MARQUIS.

Je ne vous en dirai pas autant, car vous voilà plus charmante que jamais; et savez-vous qu'il y a quelque chose comme deux ou trois ans que je ne vous ai vue?

BETTINE.

Cher Stéfani, si vous saviez dans quel moment vous arrivez!.. Je vais me marier... Avez-vous déjeuné?

LE MARQUIS.

Oui, certes; vous me connaissez trop pour me croire capable de m'embarquer sans avoir pris...

BETTINE.

Vos précautions. D'où venez-vous donc?

LE MARQUIS.

Là, d'à côté, de chez la princesse votre voisine.

BETTINE, sérieuse.

Ah! vous êtes lié avec elle? On dit qu'elle est très séduisante.

LE MARQUIS.

Mais oui, elle est fort bien. C'est elle qui par hasard, en causant, m'a appris que vous étiez ici. Je ne m'en doutais pas; je suis accouru... Et vous allez vous marier?

BETTINE.

Oui, mon ami, aujourd'hui même.

LE MARQUIS.

Aujourd'hui même?

BETTINE.

Le notaire est là.

LE MARQUIS.

Eh bien! tant mieux, voilà une bonne nouvelle. C'est bien de votre part, cela; c'est très bien. Je ne m'y attendais pas, je suis enchanté.

BETTINE.

Vous ne vous y attendiez pas? Voilà un beau compliment cette fois. Est-ce que vous êtes venu ici pour me dire des injures, monsieur le marquis?

LE MARQUIS.

Non pas, non pas, ma belle, Dieu m'en garde! Oh! comme je vous retrouve bien là! Voilà déjà vos beaux yeux qui s'enflamment. Calmez-vous, je sais que vous êtes sage, très sage, je vous estime autant que je vous aime, c'est assez dire que je vous connais. Mais vous avez une certaine tête...

BETTINE.

Comment, une tête?

LE MARQUIS.

Eh! oui, une tête... (Il la regarde) une tête charmante, pleine de grace et de finesse, d'esprit et d'imagination, qui comprend tout, à qui rien n'échappe, et qui porterait une couronne au besoin : témoin le dernier acte de *Cendrillon*...

BETTINE.

Oui, vous aimiez à me voir dans ma gloire.

LE MARQUIS.

C'est vrai, avec votre blouse grise, vous aviez beau chanter comme un ange, quand je vous voyais courbée dans les cendres, j'avais toujours envie de sauter sur la scène, de rosser M. votre père, et de vous enlever dans mon carrosse.

BETTINE.

Miséricorde, marquis! quelle vivacité!

LE MARQUIS.

Aussi, quand je vous voyais revenir dans votre grande robe lamée d'or, avec vos trois diadèmes l'un sur l'autre, étincelante de diamans...

BETTINE.

Je chantais bien mieux, n'est-ce pas?

LE MARQUIS.

Je n'en sais rien, mais c'était charmant. Tra, tra, comment donc était-ce?

BETTINE chante les premières mesures de l'air final de la *Cenerentola*, puis s'arrête tout à coup et dit :

Ah! que tout cela est loin maintenant!

LE MARQUIS.

Que dites-vous là? Renoncez-vous au théâtre?

BETTINE.

Il le faut bien. Est-ce que mon mari (je dis mon mari, il le sera tout à l'heure) me laisserait remonter sur la scène? Cela ne se pourrait pas, marquis. Songez-y donc sérieusement.

LE MARQUIS.

C'est selon le goût et les idées des gens. Mais vous ne renoncez pas du moins à la musique?

BETTINE.

Ah! je crois bien. Est-ce que je pourrais? Nous en vivons ici, cher marquis, et quand vous nous ferez l'honneur de venir manger la soupe, nous vous en ferons tant que vous voudrez... plus que vous n'en voudrez.

LE MARQUIS.

Oh! pour cela, j'en défie... Mais c'est égal, cela me fend le cœur de penser que je ne pourrai plus, après le dîner, m'aller blottir dans ce cher petit coin où j'étais à demeure pour me délecter à vous entendre.

BETTINE.

Oui, vous étiez un de mes fidèles.

LE MARQUIS.

Pour cela, je m'en vante; l'allumeur de chandelles me faisait chaque soir un petit salut en accrochant son dernier quinquet, car je ne manquais pas d'arriver dans ce moment-là. Ma foi, j'étais de la maison.

BETTINE.

Mieux que cela, marquis; je me souviens très bien que vous avez été mon chevalier.

LE MARQUIS.

C'est vrai. Contre ce grand benêt d'officier...

BETTINE.

Qui m'avait sifflée dans *Tancrède*.

LE MARQUIS.

Justement. Je le provoquai en Orbassan, et j'en reçus le plus rude coup d'épée... — Ah! c'était le bon temps, celui-là!

BETTINE.

Oui. Ah! Dieu! que tout cela est loin!

LE MARQUIS.

C'est votre refrain, à ce qu'il paraît. Que dirai-je donc, moi qui suis vieux?

BETTINE.

Vous, marquis? Est-ce que vous pouvez? Victor Hugo a fait son vers pour vous, lorsqu'il a dit que le cœur n'a pas de rides.

LE MARQUIS.

Si fait, si fait, je m'en aperçois. Et savez-vous pourquoi, Bettine? C'est que je commence à aimer mes souvenirs plus qu'il ne faudrait; c'est un grand tort. Je m'étais promis toute ma vie de ne jamais tomber dans ce travers-là. J'ai vu tant de bons esprits devenir injustes, tant de connaisseurs incurables, par ce triste effet des années, que je m'étais juré de rester impartial pour les choses nouvelles comme pour les anciennes. Je ne voulais pas être de ces bonnes gens qui ressemblent aux cloches de Boileau :

Pour honorer les morts font mourir les vivans.

Eh bien! j'ai beau faire, j'aime mieux maintenant ce que j'ai aimé que ce que j'aime. Je ne dis point de mal de vos auteurs nouveaux; mais Rossini est toujours mon homme. Ici marchait la grande Pasta avec ses gestes de statue antique; là gazouillait ce rossignol que Rubini avait dans la gorge; je vois le vieux Garcia avec sa fière tournure, escorté du long nez de Pellegrini; Lablache m'a fait rire, la Malibran pleurer. Eh! que diantre voulez-vous que j'y fasse?

BETTINE.

Je ne vois pas que vous ayez si grand tort. Et moi aussi, j'aime mes souvenirs.

LE MARQUIS.

Est-ce qu'on en peut avoir à votre âge?

BETTINE.

Pourquoi donc pas, monsieur le marquis? Si vos souvenirs sont les aînés des miens, cela n'empêche pas qu'ils ne se ressemblent.

LE MARQUIS.

Bah! les vôtres sont nés d'hier; ce sont des enfans qui grandissent. Vous reviendrez tôt ou tard au théâtre.

BETTINE.

Jamais, cher Stéfani, jamais.

LE MARQUIS.

Mais voyons, dans ce temps-là, n'étiez-vous pas heureuse?

BETTINE.

C'est-à-dire que je ne pensais à rien. Ah! c'est que je n'avais pas aimé.

LE MARQUIS.

Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

BETTINE.

Ce que je dis. J'ai été un peu folle, c'est vrai, insouciante, coquette, si vous voulez. Est-ce que ce n'est pas notre droit par hasard? Mais je ne suis plus rien de tout cela, depuis que j'ai senti mon cœur.

LE MARQUIS.

L'amour vous a rendu la raison? Ah! morbleu, prouvez-nous cela; mais ce

serait à en devenir fou, rien que pour tâcher de se guérir de la sorte. Vous l'aimez donc beaucoup, ce monsieur de... de... vous ne m'avez pas dit.

BETTINE.

Si je l'aime! ah! mon cher ami, que les mots sont froids, insignifians, que la parole est misérable quand on veut essayer de dire combien l'on aime! Vous n'avez pas l'idée de notre bonheur, vous ne pouvez pas vous en douter.

LE MARQUIS.

Si fait, si fait, pardonnez-moi.

BETTINE.

C'est tout un roman que ma vie. Ne disiez-vous pas tout à l'heure que vous aviez eu quelquefois l'envie de m'enlever?

LE MARQUIS.

Oui, le diable m'emporte.

BETTINE.

Eh bien! il l'a fait, lui. Figurez-vous, mon cher, quel charme inexprimable! Nous avons tout quitté; nous sommes partis ensemble, en chaise de poste, comme deux oiseaux dans l'air, sans regarder à rien, sans songer à rien; j'ai rompu tous mes engagemens, et lui m'a sacrifié toute sa carrière; j'ai désespéré tous mes directeurs...

LE MARQUIS.

Peste! vous disiez bien, en effet, que l'amour vous avait rendue sage.

BETTINE.

Eh! que voulez-vous, quand on s'aime! Nous avons fait le plus délicieux voyage! Imaginez, marquis, que nous n'avons rien vu, ni une ville, ni une montagne, ni un palais, pas la plus petite cathédrale, pas un monument, pas la moindre statue, pas seulement le plus petit tableau!

LE MARQUIS.

Voilà une manière nouvelle de faire le voyage d'Italie.

BETTINE.

N'est-ce pas, marquis, quand on s'aime! Qu'est-ce que cela nous faisait, vos curiosités? Si vous saviez comme il est bon, aimable! Que de soins il prenait de moi! Ah! quel voyage, bonté divine! Moi qui bâillais en chemin de fer rien que pour aller à Saint-Denis, j'ai fait quatre cents lieues comme un rêve; votre Italie! qui veut peut la voir, mais je défie qu'on la traverse comme nous! Nous avons passé comme une flèche, et nous sommes venus droit ici.

LE MARQUIS.

Pourquoi ici, dans cette province?

BETTINE.

Pourquoi?... mais je ne sais trop... parce qu'il l'a voulu... parce qu'il avait loué cette campagne... que vous dirai-je?... Je n'en sais rien... Je serais aussi bien allée autre part... au bout du monde... que m'importait? Je me suis arrêtée ici, parce qu'en descendant devant la grille, il m'a dit : Nous sommes arrivés.

LE MARQUIS.

Que ne vous épousait-il à Paris?

BETTINE.

Sa famille s'y opposait. C'est encore là un des cent mille obstacles...

LE MARQUIS.

Vous ne m'avez pas encore dit son nom.

BETTINE.

Ah! bah! je ne vous l'ai pas dit? C'est qu'il me semble que tout le monde le sait. Il se nomme Steinberg, le baron de Steinberg.

LE MARQUIS.

Mais ce n'est pas un nom français, cela.

BETTINE.

Non, mais sa famille habite la France.

LE MARQUIS.

En êtes-vous sûre?

BETTINE.

Oh! il me l'a dit.

LE MARQUIS.

Steinberg! je connais cela. Il me semble même me rappeler certaines circonstances... assez peu gracieuses... Eh! parbleu, c'est lui que je viens de voir ce matin.

BETTINE.

Où cela? dites. Chez la princesse?

LE MARQUIS.

Précisément, chez la princesse.

BETTINE.

Ah! malheureuse! il y est encore!

LE MARQUIS.

Eh! qu'avez-vous, ma bonne amie?

BETTINE.

Il y est encore, c'est évident; c'est pour cela qu'il ne vient pas. Il y est encore, un jour comme celui-ci! quand tout est prêt, quand le notaire est là, quand je l'attends!... Ah! quel outrage!

LE MARQUIS.

Vous vous fâchez pour peu de chose.

BETTINE.

Pour peu de chose! où avez-vous donc le cœur? Vous ne ressentez pas l'insulte qu'on me fait? Et cet impertinent valet qui me répond d'un air embarrassé... Calabre! Calabre! où es-tu?

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

CALABRE.

Me voilà, madame, me voilà. Vous m'avez appelé?

BETTINE.

Oui, réponds: pourquoi tout à l'heure as-tu fait l'ignorant, quand je t'ai demandé où était ton maître?

CALABRE.

Moi, madame?

BETTINE.

Oui; essaie donc de me mentir encore, lorsque tu sais qu'il est chez la princesse.

CALABRE.

Ma foi, madame, je ne savais pas...

BETTINE.

Tu ne savais pas!

CALABRE.

Pardon, je ne savais pas si je devais en instruire madame.

BETTINE.

Ah! on te l'avait donc défendu? Parleras-tu?

CALABRE.

Eh bien! madame, puisque vous le voulez, je ne vous cacherai rien. M. le baron avait joué hier, il avait perdu sur parole. Il s'était engagé à payer ce matin. Il a voulu, avant toute autre affaire, tenir sa promesse.

BETTINE.

Il avait perdu, mon ami? Ah! mon Dieu, je n'en savais rien! Vous le voyez, marquis, c'était là son secret, c'était là tout ce qu'il me cachait. Et il l'avait dit à Calabre! N'est-ce pas que c'est mal de ne m'en avoir rien dit?

LE MARQUIS.

Je ne vois de sa part, dans tout cela, qu'un excès de délicatesse.

BETTINE.

N'est-ce pas? Oh! c'est que mon Steinberg n'a pas l'ame faite comme tout le monde... Il pourrait pourtant revenir plus vite.

LE MARQUIS.

Une femme qui joue et qui gagne au jeu, et qu'on paie dans les vingt-quatre heures, comme un huissier, croyez-moi, ma chère, ce n'est pas celle-là qu'on aime.

BETTINE.

Mais j'y pense; je me trompe encore : dis-moi, Calabre, que ne t'envoyait-il porter cet argent?

CALABRE.

Madame, c'est qu'il ne l'avait pas. Il lui fallait aller à la ville le demander à son correspondant.

BETTINE.

Mais j'en avais, moi, de l'argent. Ah! que c'est mal! que c'est cruel! C'est donc une somme considérable?

CALABRE.

Non, madame, je ne sais pas au juste, mais il m'a dit que cela ne le gênait point.

LE MARQUIS.

Allons, madame et charmante amie, je vous quitte, je reprends ma course. Je suis heureux de vous voir heureuse. Adieu.

BETTINE.

Mais vous nous reviendrez? Oh! je veux que vous soyez notre ami d'abord,

entendez-vous? notre ami à tous deux! Je prétends vous voir tous les jours, à la mode de notre pays. Où demeurez-vous?

LE MARQUIS.

A trois pas d'ici, à cette maison blanche, là, derrière les arbres.

BETTINE.

C'est délicieux! nous voisinerons.

LE MARQUIS.

Je le voudrais, mais c'est que je pars demain.

BETTINE.

Ah! bah! si vite! c'est impossible! nous ne permettrons jamais cela. Et où allez-vous?

LE MARQUIS.

Je vais à Parme. Vous savez que j'ai là ma famille, et dans ce moment-ci je suis absolument forcé...

BETTINE.

Ah! mon Dieu! quel ennui! Vous êtes forcé, dites-vous? Eh bien! tenez, j'aimerais mieux ne pas vous avoir revu du tout. Oui, en vérité, car ce n'est qu'un regret de plus que vous êtes venu m'apporter, et Dieu sait maintenant quand vous reviendrez! Allez, vous êtes un méchant homme! — Mais au moins restez à dîner. Je veux que vous signiez mon contrat.

LE MARQUIS.

Je ne le peux pas, je suis engagé; mais je reviendrai vous faire ma visite d'adieu. Et, puisque je ne puis signer votre contrat, je vous enverrai un bouquet de noces.

BETTINE.

Un bouquet?

LE MARQUIS.

Oui.

BETTINE.

Va pour un bouquet.

LE MARQUIS.

Où allez-vous donc, s'il vous plaît?

BETTINE.

Je vous reconduis jusqu'à la grille. Je veux vous garder le plus long-temps possible. Dieu! que vous êtes ennuyeux! que vous êtes insupportable!

SCÈNE VIII.

CALABRE seul, PUIS LE NOTAIRE.

CALABRE.

Allons, cela va un peu mieux. Je pense que M. le baron rendra cette fois quelque justice à mon intelligence. Ah! mon Dieu! le voilà qui rentre; il va rencontrer madame avec le marquis, et la défense qu'il m'a faite! (Il regarde.) Non, non! Il prend une autre allée; il va du côté du petit bois, comme s'il faisait exprès de les éviter. Serait-il possible? Oui, c'est bien clair; il les a vus, il fait un détour.

LE NOTAIRE.

Monsieur Calabre, les futurs conjoints sont-ils disposés...?

CALABRE.

Non, monsieur Capsucefalo, non, pas encore; dans un instant, dans une minute.

LE NOTAIRE.

Fort bien, monsieur, je suis tout prêt.

CALABRE.

Plaît-il?

LE NOTAIRE.

Comment?

CALABRE, regardant toujours.

Je croyais que vous disiez quelque chose.

LE NOTAIRE.

Oui, je disais que je suis tout prêt.

CALABRE.

Fort bien. Vous avez encore de la moscatelle?

LE NOTAIRE.

Oui, monsieur, plus qu'il ne m'en faut.

CALABRE.

A merveille, monsieur, à merveille. Il est inutile de vous déranger. Je vous avertirai quand il sera temps.

LE NOTAIRE.

Je ne bougerai point, monsieur; je ne bougerai point d'ici.

SCÈNE IX.

CALABRE, STEINBERG.

STEINBERG.

C'est donc ainsi qu'on suit mes ordres?

CALABRE.

Monsieur, je puis vous assurer...

STEINBERG.

Quoi? Ne vous avais-je pas dit que je ne voulais pas voir cet homme ici?

CALABRE.

Monsieur, j'ai fait votre commission; mais madame n'en a tenu compte.

STEINBERG.

Ce n'est pas possible. Lui avez-vous répété?...

CALABRE.

Tout ce que monsieur m'avait ordonné. J'ai même trouvé une excuse pour justifier l'absence de monsieur.

STEINBERG.

Quelle excuse as-tu trouvée?

CALABRE.

Monsieur, j'ai dit que vous aviez joué.

STEINBERG.

Comment, malheureux! Et qu'en savais-tu?

CALABRE.

Voilà encore que j'ai eu tort! Je n'avais pas d'autre ressource, monsieur; vous me l'aviez dit ce matin, et j'ai eu bien soin d'ajouter que c'était peu de chose.

STEINBERG.

Oui, peu de chose! C'était peu ce matin, mais maintenant... Mort et furies! c'est une maison de jeu, c'est un enfer que ce palais!

CALABRE.

Vous avez encore joué, monsieur? Hélas! je vous l'avais bien dit.

STEINBERG.

Tu me l'avais bien dit, animal! Répète-le donc encore une fois! Y a-t-il au monde une phrase plus sotte et plus inepte que celle-là? et dès qu'il vous arrive malheur, elle est dans la bouche de tout le monde. Mon cheval trébuche en sautant un fossé, je tombe, je me casse la jambe : Nous vous l'avions bien dit, s'écrient ceux qui vous relèvent. Quel doux effort de l'amitié!

CALABRE.

Monsieur, j'ai déjà essayé de prendre la liberté de vous dire que si mes petites économies...

STEINBERG.

Eh morbleu! tes économies, que diantre veux-tu que j'en fasse?

CALABRE.

J'ai quinze mille francs à moi, monsieur. Il me semble...

STEINBERG.

Quinze mille francs! La belle avance! Écoute-moi; mais, sur ta vie, garde pour toi ce que je vais te dire. Il faut que je parte.

CALABRE.

Vous, monsieur! Est-ce bien possible ?

STEINBERG.

Je n'ai pas autre chose à faire. Cet argent perdu, je ne l'ai pas; il faut que je le trouve, et pour le trouver, il faut que j'aille à Rome ou à Naples. Je connais là quelques banquiers. Je partirai secrètement; je trouverai un prétexte.

CALABRE.

Et madame, monsieur, madame? Elle en mourra.

STEINBERG.

Elle en souffrira. Crois-tu donc que je ne souffre pas moi-même? C'est avec le désespoir dans l'ame que je m'éloigne de ces lieux; mais, je le répète, il faut que je parte... ou que je me donne la mort. Ainsi, que veux-tu? Va dans ma chambre, appelle Pietro et Giovanni, prépare tout, et pas un mot de trop. Tu enverras ensuite à la poste demander des chevaux pour ce soir.

CALABRE.

Et vous ne voulez pas de mes quinze mille francs, monsieur?

STEINBERG.

Quinze mille francs! Il m'en faut cent mille!

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENS, BETTINE.

BETTINE.

Cent mille francs, Steinberg! Il vous faut cent mille francs?

STEINBERG.

Qui dit cela, ma chère Bettine? (Il lui baise la main.) Comment vous portez-vous ce matin? Vous êtes fraîche comme une rose.

BETTINE.

Il ne s'agit pas de moi, mais de vous. Parlez franchement. Vous avez joué?

STEINBERG.

Vous avez mal entendu, ma chère.

BETTINE.

Mal entendu? est-ce vrai, Calabre?

CALABRE.

Moi, madame! je ne sais pas....

STEINBERG.

Allez à votre besogne, Calabre. Pour aujourd'hui, c'est assez bavarder.

CALABRE, à part en sortant.

Bon! encore une gourmade en passant. Mon Dieu! tout cela va de mal en pis.

SCÈNE XI.

STEINBERG, BETTINE.

BETTINE.

Vous n'êtes pas sincère, mon ami.

STEINBERG.

Je vous dis que vous vous méprenez. Cette somme dont je parlais, c'était dans l'idée d'un changement, d'une fantaisie.

BETTINE.

D'un changement?

STEINBERG.

Oui, à propos d'une terre, d'une terre assez belle avec un palais, qui est à vendre, qui est pour rien et que vous trouveriez peut-être à votre goût. Nous en causerons plus tard, si cela vous plaît. J'ai quelques ordres à donner.

BETTINE.

Steinberg, vous n'êtes pas sincère.

STEINBERG.

Pourquoi me dites-vous cela?

BETTINE.

Parce que je le vois.

STEINBERG.

Que puis-je vous dire, du moment que vous ne me croyez pas?

BETTINE.

Vous pouvez me dire pourquoi, lorsque je vous ai vu venir de loin dans le

jardin, vous étiez pâle, pourquoi vous parliez tout seul, pourquoi vous avez pris l'allée couverte pour nous éviter.

STEINBERG.

J'ai pris l'allée couverte, parce que je ne me souciais pas de vous rencontrer dans la compagnie où je vous voyais.

BETTINE.

Comment, Stéfani! Vous ne le connaissez pas! C'est un ancien ami. Quel motif pourriez-vous avoir?...

STEINBERG.

Je n'aime pas les méchans propos. Je ne puis pas toujours m'empêcher d'en entendre; mais je ne les répète jamais.

BETTINE.

Des propos, sur quoi? Sur mon compte et sur celui de ce bon marquis? — Ah! cela n'est pas sérieux... Mais, maintenant je me rappelle... vous l'avez vu chez moi, à Florence... Est-ce là qu'on tenait *des propos?*

STEINBERG.

Peut-être bien.

BETTINE.

Quoi! à Florence? Mais Stéfani venait comme tout le monde. Souvenez-vous donc, j'avais une cour, j'étais reine alors, mon ami; j'avais mes flatteurs et mes courtisans, voire mes soldats et mon peuple, ce brave parterre qui m'aimait tant, et à qui je le rendais si bien... Ingrat! qui seul dans cette foule m'étiez plus cher que mes triomphes, et que j'ai appelé entre tous pour mettre ma couronne à vos pieds... vous, Steinberg, jaloux d'un propos! fâché d'une visite que je reçois par hasard!... Allons, voyons, c'est une plaisanterie, convenez-en, un pur caprice; ou plutôt, tenez, je vous devine, c'est un prétexte, un biais que vous prenez pour me faire oublier ce que je voulais savoir et vous délivrer de mes questions.

STEINBERG, s'asseyant.

Oh! ma chère Bettine, vous êtes bien charmante, et moi je suis... bien malheureux.

BETTINE.

Malheureux, vous! près de moi! Qu'est-ce que c'est? Vite, dites-moi, de quoi s'agit-il?

STEINBERG.

J'ai tort, je me suis mal exprimé. Vous savez ce que c'est qu'un joueur... eh bien! Bettine, c'est vrai, j'ai joué, et je suis rentré de mauvaise humeur; mais ce n'est rien, rien qui en vaille la peine; n'y pensons plus, pardonnez-moi.

BETTINE.

Ce n'est pas encore bien vrai, ce que vous dites là.

STEINBERG.

Je vous demande en grace d'y croire.

BETTINE.

Vous le voulez?

STEINBERG.

Je vous en supplie.

BETTINE.

Eh bien! j'y crois, puisque cela vous plaît. Calmez-vous; voyons, trêve aux noirs soucis. Éclaircissez-nous ce front plein d'orages. Vous souvenez-vous de cette chanson? (Elle se met au piano et joue la ritournelle de l'air qui suit.)

STEINBERG, se levant.

Bettine, pas cette chanson-là.

BETTINE.

Pourquoi? vous l'avez faite pour moi en passant à Sorrente, après une promenade en mer. Est-ce parce qu'elle se rattache à ces souvenirs qu'elle a déjà cessé de vous plaire? Elle vous ôtait jadis vos ennuis. (Elle chante.)

Nina, ton sourire,
Ta voix qui soupire,
Tes yeux qui font dire
Qu'on croit au bonheur, —

Ces belles années,
Ces douces journées,
Ces roses fanées,
Mortes sur ton cœur...

STEINBERG, à part, tandis que Bettine joue la ritournelle sans chanter.

Pourrai-je jamais l'abandonner? et pour qui? grand Dieu! par quelle infernale puissance me suis-je laissé subjuguer?

BETTINE.

Aquoi rêvez-vous donc, monsieur? est-ce que c'est poli ce que vous faites là?.. Il me semble que je me trompe... je ne me rappelle pas bien, venez donc...

STEINBERG se rapproche du piano, et chante.

DEUXIÈME COUPLET.

Nina, ma charmante,
Pendant la tourmente,
La mer écumante
Grondait à nos yeux;
Riante et fertile,
La plage tranquille
Nous montrait l'asile
Qu'appelaient nos vœux!

ENSEMBLE.

Aimable Italie,
Sagesse ou folie,
Jamais, jamais ne t'oublie
Qui t'a vue un jour!
Toujours plus chérie,
Ta rive fleurie
Toujours sera la patrie
Que cherche l'amour.

STEINBERG.

Mon amie, écoutez-moi. Cette chanson, ces paroles du cœur, ces souvenirs me pénètrent l'ame, me rendent à moi-même... Non, tant d'amour ne sera point un rêve! tant d'espoir de bonheur ne sera point un mensonge! j'en fais le serment à vos pieds. (Il se met à genoux.) Je viens de me montrer jaloux sans motif, mais je vous ai donné souvent trop de raisons de l'être...

BETTINE.

Ne parlons pas de cela, Steinberg.

STEINBERG.

J'en veux parler, je suis las de feindre, de me contraindre, de me sentir indigne de vous. Mes visites chez la princesse vous ont coûté des larmes, je le sais...

BETTINE.

Charles!

STEINBERG.

Je ne veux plus la voir, je ne veux plus entendre parler d'elle. Vivons chez nous, en nous, pour nous, et que l'univers nous oublie à son tour! Le notaire est là, n'est-ce pas? Eh bien! Bettine, signons à l'instant même. Les témoins ne sont pas arrivés? Je sais bien pourquoi, et je vous le dirai. Prenez la première voisine venue, et moi, morbleu, je prendrai Calabre. Que je sois votre mari, et advienne que pourra! Je répète, avec le vieux proverbe : Celui qui aime et qui est aimé est à l'abri des coups du sort!

SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

CALABRE, entrant avec une lettre et une boîte.

On apporte cette lettre pour M. le baron.

STEINBERG.

Eh! que diantre! est-ce donc si pressé?

CALABRE.

Oui, monsieur, l'homme qu'on envoie a dit qu'on attendait la réponse.

STEINBERG.

Voyons ce que c'est. (Il prend la lettre.)

CALABRE, donnant la boîte à Bettine.

Ceci est pour madame.

STEINBERG ouvre la lettre et lit précipitamment.

Calabre!

CALABRE.

Monsieur.

STEINBERG.

Qui est-ce qui est là?

CALABRE.

Monsieur, c'est un homme... de là bas...

STEINBERG.

De chez la princesse? Où est-il, cet homme?

CALABRE.

Là, dans l'antichambre.

STEINBERG.

Je vais lui parler.

SCÈNE XIII.

BETTINE, CALABRE.

BETTINE.

Qu'arrive-t-il encore, mon ami? As-tu remarqué, en ouvrant cette lettre, comme il a changé de visage? Est-ce encore un nouveau malheur?.. Ah! cette femme nous fait bien du mal.

CALABRE.

La lettre n'est pas d'elle, madame; c'est un de ses gens qui l'a apportée; mais ce n'est pas son écriture.

BETTINE.

Son écriture, hélas! excepté moi, tout le monde la connaît donc dans cette maison?

CALABRE, désignant la boîte.

Ceci, madame, vient de la part du marquis.

BETTINE

Ah! je n'y pensais plus. (Elle ouvre la boîte.) Des diamans!

CALABRE.

Il y a un petit billet.

BETTINE.

Voyons : (Elle lit.)

« Vous m'avez permis, belle dame, de vous envoyer un bouquet de noces... »

Ah! ciel! J'entends la voix de Steinberg; il parle avec une violence! L'entends-tu, Calabre? Il revient ici... Garde cet écrin, il ne faut pas qu'il le voie, pas maintenant, et dis-moi vite, avant qu'il ne vienne, combien a-t-il perdu?

CALABRE.

Ah! madame, il m'est impossible...

BETTINE.

Il faut que je le sache, il faut que tu parles, quand tu serais lié par mille sermens! Faut-il te le demander à genoux?

CALABRE.

Ah! ma chère dame!

BETTINE.

Est-ce cent mille francs?

CALABRE hésite un instant, puis dit à voix basse :

Eh bien! oui. (Il va pour sortir et rencontre Steinberg.)

SCÈNE XIV.

LES PRÉCÉDENS, STEINBERG.

STEINBERG se promène quelque temps sans parler, regarde alternativement Bettine et Calabre, puis dit brusquement à celui-ci :

Que faites-vous là? retirez-vous. (Calabre sort.)

BETTINE, timidement.

Vous paraissez ému, Steinberg; cette lettre semble vous avoir..... contrarié.

STEINBERG.

Pas le moins du monde. — Qu'est-ce donc que cette boîte que l'on vient de vous envoyer?

BETTINE.

Une bagatelle. — Dites-moi, mon ami, tout à l'heure...

STEINBERG.

Une bagatelle; mais enfin, quoi?

BETTINE.

Mon Dieu, ce n'est pas un mystère... c'est un cadeau de Stéfani.

STEINBERG.

Ah! un cadeau? et à quel propos?

BETTINE.

A propos... de notre mariage.

STEINBERG.

Un cadeau de noces!... Est-il votre parent?

BETTINE.

Non; mais, je vous l'ai dit, c'est un ancien ami.

STEINBERG.

Et les anciens amis font aussi des présens? Je ne connaissais pas cet usage. Voyons cette boîte, si vous le voulez bien.

BETTINE.

Elle n'est pas là, on l'a portée chez moi. Mais, mon ami, ne me ferez-vous pas la grace de me dire ce que cette lettre...

STEINBERG.

Voulez-vous que j'appelle votre femme de chambre?

BETTINE.

Pourquoi?

STEINBERG.

Pour voir ce cadeau. Vous savez que je suis un connaisseur.

BETTINE.

Je me trompais... Cet écrin n'est pas chez moi... Calabre, je crois, l'a gardé.

STEINBERG.

Ah!... si c'est un objet de prix, la précaution est fort sage. (Appelant.) Calabre! holà, Calabre! où êtes-vous donc?

SCÈNE XV.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

CALABRE.

Monsieur...

STEINBERG.

Où êtes-vous donc, quand j'appelle?

CALABRE.

Monsieur, j'étais dans votre appartement. Vous vous rappelez sans doute les ordres...

STEINBERG.

Il n'est pas question de cela.

BETTINE.

Calabre, avez-vous là l'écrin que je viens de vous confier?

CALABRE.

Oui, madame.

BETTINE.

Donnez-le-moi. (Elle le remet à Steinberg.)

STEINBERG, ouvrant l'écrin.

Ce sont de fort beaux diamans. Peste! un bouquet de fleurs en brillans, mêlés de rubis et d'émeraudes : c'est tout-à-fait galant! Il y a un mot d'écrit.

BETTINE.

Vous pouvez le lire.

STEINBERG.

A Dieu ne plaise! ma curiosité ne va pas jusque-là.

BETTINE.

Je vous en prie; je ne l'ai pas lu.

STEINBERG.

Vraiment? Puisque vous le voulez... (Il lit.)

« Vous m'avez permis, belle dame, de vous envoyer un bouquet de noces. Si je devais rester long-temps dans ce pays, je vous enverrais des fleurs qui, lorsqu'elles seraient fanées, se remplaceraient aisément; mais, puisque ma mauvaise étoile me défend de vivre près de vous, laissez-moi vous offrir, je vous le demande en grace, quelques brins d'herbe un peu moins fragiles. Puisse ce souvenir d'une vieille amitié vous en rappeler parfois quelques autres que, pour ma part, je n'oublierai jamais! — J'aurai l'honneur de vous voir ce soir. »

C'est à merveille! Monsieur Calabre, avez-vous fait demander des chevaux?

CALABRE.

Pas encore, monsieur; je pensais...

STEINBERG.

Combien de fois faut-il donc que je parle pour qu'on m'entende? Que Pietro parte sur-le-champ.

BETTINE.

Des chevaux, Steinberg? pourquoi faire?

STEINBERG.

Il faut que j'aille à la ville. Hâtez-vous, Calabre.

BETTINE.

Un instant encore! Ne se pourrait-il?...

STEINBERG.

A qui obéit-on ici? (Calabre s'incline, et va pour sortir.)

BETTINE.

Charles, je sais votre secret! Je ne voulais vous en rien dire. J'aurais attendu,

j'aurais désiré que la confidence m'en vînt de votre part; mais vous voulez partir... pourquoi?

STEINBERG.

Vous savez tout, dites-vous, et vous le demandez! Il paraît qu'il y a ici une inquisition dans les règles, et qu'on s'inquiète fort de mes intérêts; mais il semble aussi que M. Calabre conserve plus discrètement ce que vous lui confiez qu'il ne sait respecter mes ordres.

CALABRE.

Monsieur, je vous jure sur mon ame...

STEINBERG.

Je ne vous interroge pas. Et moi aussi je voulais garder le silence; mais puisque vous avez voulu tout savoir, eh bien! madame, soyez satisfaite. Oui, j'ai agi imprudemment; oui, ma parole est engagée; ma fortune, déjà compromise, est aujourd'hui à peu près perdue. Cette lettre vient d'un créancier qui m'annonce tout d'un coup un voyage, qui prétexte un départ subit pour me demander de l'or, comme votre marquis pour vous en donner.

BETTINE.

Bonté divine! perdez-vous la raison?

STEINBERG.

Non pas. Croyez-vous, s'il vous plaît, que je ne sache pas par cœur ces finesses, ces artifices de comédie, ces petites ruses de coulisse! Supposer qu'on s'en va pour se faire retenir! accompagner cela d'un présent bien solide, afin qu'on sente tout ce qu'on va perdre! voilà qui est nouveau, voilà qui est merveilleux! Mais il faudrait, pour n'y pas voir clair, n'avoir jamais mis le pied dans le foyer d'un théâtre, n'avoir jamais connu vos pareilles!

BETTINE.

Mes pareilles, Steinberg? — Vous voulez m'offenser. Vous n'y parviendrez pas, je vous en avertis, car ce n'est pas vous qui parlez. Si vos ennuis vous rendent injuste, le plus simple est d'en détruire la cause. Écoutez-moi; je n'ai pas, bien entendu, cent mille francs dans mon tiroir; mais Filippo Valle, notre correspondant, les a pour moi. Il n'y a qu'à les faire prendre à la ville, et vous les aurez dans une heure.

STEINBERG.

Je n'en veux pas.

BETTINE.

Signons notre contrat; dès cet instant, vous êtes mon mari.

STEINBERG.

Jamais!

BETTINE.

Vous le vouliez tout à l'heure.

STEINBERG.

Jamais, jamais à un tel prix!

BETTINE.

A un tel prix!... Ah! vous ne m'aimez plus.

STEINBERG.

Il ne s'agit pas d'amour dans une question d'argent. Et qu'arriverait-il si je cédais? Vous seriez ridicule et moi méprisable.

BETTINE.

Ce ridicule me ferait rire, et ce mépris me ferait pitié.

STEINBERG.

Ririez-vous aussi de notre ruine?

BETTINE.

Je ne la crains pas. Si la pauvreté ne vous est pas insupportable, elle n'a rien que je redoute. Si elle vous effraie, eh bien! je ne suis pas morte, et ce que j'ai fait peut se recommencer.

STEINBERG.

Remonter sur la scène, n'est-il pas vrai? C'est là votre secret désir, d'autant plus vif, que vous savez bien que je n'y saurais consentir.

BETTINE.

Mon ami...

STEINBERG.

Brisons là, je vous prie. Je n'ajouterai qu'un seul mot : j'étais prêt à vous épouser, lorsque je croyais pouvoir vous assurer une existence honorable et libre; maintenant je ne le puis plus.

BETTINE.

Pourquoi cela? où est le motif?

STEINBERG.

Où est le motif! Et mon nom? et ma famille, et mes amis? et le monde?...

BETTINE.

Ah! voilà l'obstacle.

STEINBERG.

Oui, le voilà, comprenez-le donc; oui, c'est le monde qui nous sépare, le monde, dont personne ne peut se passer, qui est mon élément, qui est ma vie, dont je n'attends rien, dont j'ai tout à craindre, mais que j'aime par-dessus tout; le monde, l'impitoyable monde, qui nous laisse faire, nous regarde en souriant, qui ne nous préviendrait pas d'un danger, mais qui, le lendemain d'une faute, se ferme devant nous comme un tombeau.

BETTINE.

Je ne croyais pas le monde si méchant.

STEINBERG.

Il ne l'est pas du tout, madame. Il a raison dans tout ce qu'il fait. C'est incroyable ce qu'il pardonne, et comme il vous soutient, comme il vous défend, par respect pour lui-même, dès l'instant qu'on en est, tant que vous vous conformez à ses lois, les plus douces, les plus praticables et les plus indulgentes qu'on puisse imaginer; mais malheur à qui les transgresse! Malheur à qui brave cette impunité, à qui abuse de cette indulgence! Il est perdu, il n'a rien à dire, et cette affable cruauté, cette sévère patience, qui ne frappe que lorsqu'on l'y force, n'est que justice.

BETTINE.

Ainsi vous partez?

STEINBERG.

Et que voulez-vous donc? De quel front, avec quel visage irais-je subir ce rôle d'un mari qui vit d'une fortune qui n'est pas la sienne, et promener par toute l'Italie une femme que je ne ferais que suivre, avec mon nom sur son

passeport et mes armes sur sa voiture? Encore faudrait-il, si par impossible on consentait à pareille chose, encore faudrait-il que cette femme fût digne d'un tel sacrifice!

BETTINE.

Est-ce bien là le motif, Steinberg?

STEINBERG.

Je sais donc bien mal me faire comprendre? (Montrant l'écrin.) Eh bien! le motif, le voilà. (Il sort.)

SCÈNE XVI.

BETTINE, CALABRE.

BETTINE.

Calabre.

CALABRE.

Madame.

BETTINE.

Je suis perdue.

CALABRE.

Patience, madame. Il ne faut pas croire...

BETTINE.

Je suis perdue, perdue à jamais.

CALABRE.

Non, madame; je vous le répète, il ne faut pas croire que M. le baron vous ait dit là son dernier mot, ni même qu'il ait parlé sincèrement; non, c'est impossible. Il changera de langage quand son dépit sera calmé, car ce n'est pas contre vous qu'il peut être irrité; il reviendra, madame; il va revenir.

BETTINE, regardant au balcon.

Le voilà qui part.

CALABRE.

Est-ce possible?

BETTINE.

Tu ne le vois pas? Il part seul, à pied. Où va-t-il? Sans doute à la ville. Cours après lui, Calabre, retiens-le, supplie-le... Ah! le cœur me manque.

CALABRE.

J'y vais, madame, je vous obéis... Mais permettez du moins...

BETTINE.

Non, arrête! laisse-le partir; mais il faut que tu partes aussi. Il faut que tu sois avant lui à la ville. Te sens-tu la force de prendre la traverse par le chemin de la montagne? (Elle va à une table et écrit.)

CALABRE.

Pour vous, madame, je monterais au Vésuve.

BETTINE.

Il n'y a que toi qui puisses faire ma commission. Filippo Valle te connaît. — Et toi, connais-tu la personne à qui Steinberg doit ce qu'il a perdu?

CALABRE.

L'homme qui a apporté la lettre m'a dit que c'était le comte Alfani.

BETTINE.

Voici un mot pour Valle. Il doit avoir à moi, chez lui, la somme nécessaire. Il faut qu'il l'envoie sur-le-champ à cet Alfani, et qu'il fasse dire que c'est la princesse qui prête cet argent à Steinberg.

CALABRE.

Comment! madame, vous voulez...

BETTINE.

Oui; il ne m'aime plus assez pour accepter de moi un service; mais, croyant qu'il vient d'elle, il n'osera refuser. Allons, Calabre, dépêche-toi, nous n'avons pas de temps à perdre.

CALABRE.

Mais, madame, pensez donc que cette somme est considérable, et que vous disiez ce matin même au notaire que votre fortune ne l'était guère...

BETTINE.

C'est bon, c'est bon. Ne t'inquiète pas.

UN DOMESTIQUE, entrant.

M. le marquis Stéfani demande si madame veut le recevoir.

BETTINE.

Stéfani! (Après un silence.) Oui, sans doute, qu'il vienne. Allons, Calabre, tu n'es pas parti?

CALABRE.

Hélas! madame.

BETTINE.

Ne t'inquiète pas, te dis-je. Je t'ai entendu tantôt, il me semble, offrir quinze mille francs à ton maître?

CALABRE.

Oui, madame, et s'il se pouvait...

BETTINE.

En possèdes-tu beaucoup davantage?...

CALABRE.

Je ne dis pas; mais dans un cas pareil...

BETTINE.

Et tu ne veux pas que je fasse ce que tu voulais faire? Va, Calabre, va, mon vieil ami, — et quand je serai ruinée, tu me feras tes offres, à moi, et j'accepterai.

CALABRE.

Je vais prendre le vieux cheval de chasse. Il a encore le jarret ferme, et moi aussi, quoi qu'on en dise. Je serai bientôt parti et revenu. Ah! si M. de Steinberg a du cœur, il sera dans un quart d'heure à vos pieds.

BETTINE.

Va, ne me fais pas penser à cela.

SCÈNE XVII.

BETTINE, LE MARQUIS, entrant à droite pendant que Calabre sort à gauche.

BETTINE, à part.

C'est pourtant bien là ce que j'espère!

LE MARQUIS.

Voilà une action généreuse, ma chère, digne en tout point de vous, mais elle a son danger.

BETTINE.

C'est vous, Stéfani? De quoi parlez-vous?

LE MARQUIS.

Eh! de ce que vous venez de faire.

BETTINE.

Étiez-vous là? M'auriez-vous écoutée?

LE MARQUIS.

Non, Dieu m'en garde, mais j'ai entendu.

BETTINE.

Marquis!

LE MARQUIS.

Ne vous fâchez pas, de grace, et ne vous défendez pas non plus. Je venais vous voir tout bonnement, comme je vous l'avais dit, pour vous faire mes adieux. Il n'y avait personne à la salle basse ni personne dans la galerie. J'attendais, devant vos tableaux, qu'il vînt à passer quelqu'un de vos gens, lorsque votre voix est venue jusqu'à moi. Je n'ai pas tout saisi au juste, mais j'ai bien compris à peu près. Vous payez une petite dette, et vous ne voulez pas qu'on le sache; vous vous cachez même sous le nom d'une autre: c'est bien vous, cela, Élisabeth. Seriez-vous blessée de ce qu'une fois de plus j'ai eu la preuve de tout ce que votre ame renferme de délicatesse et de générosité?

BETTINE.

Mais... est-ce qu'il y a long-temps que vous êtes là?

LE MARQUIS.

Non, il n'y a pas plus de deux minutes, et, je vous le dis, j'ai compris vaguement. Comme je mettais le pied sur l'escalier, j'ai aperçu votre M. de... Steinberg qui s'en allait par le jardin. Il ne m'a pas rendu mon salut. Est-ce que je lui ai fait quelque chose?

BETTINE.

Plaisantez-vous? Il vous connaît à peine.

LE MARQUIS.

Vous pourriez même dire pas du tout.

BETTINE.

Il ne vous aura sûrement pas vu. Il était très occupé.

LE MARQUIS.

Oui... je comprends bien... cet argent perdu, pas vrai? Ce jeune homme-là joue trop gros jeu.

BETTINE.

Oui.

LE MARQUIS.

Oui, et il ne sait pas jouer. (Bettine s'asseoit pensive.) Il ne faut pas croire que le lansquenet, tout bête qu'il est, soit de pur hasard. Il y a manière de perdre son argent. Je sais bien qu'à tout prendre, c'est un jeu aussi savant que pile ou face ou la bataille : l'indifférent qui regarde n'en voit point davantage; mais

demandez à celui qui touche aux cartes si elles ne lui représentent que cela. Ces petits morceaux de carton peint ne sont pas seulement pour lui rouge ou noir, ils veulent dire heur ou malheur. La fortune, dès qu'on l'appelle, peu importe par quel moyen, accourt et voltige autour de la table, tantôt souriante, tantôt sévère; ce qu'il faut étudier pour lui plaire, ce n'est pas le carton peint ni les dés, ce sont ses caprices, ce sont ses boutades, qu'il faut pressentir, qu'il faut deviner, qu'il faut savoir saisir au vol; il y a plus de science au fond d'un cornet que n'en a rêvé d'Alembert.

BETTINE.

Vous parlez en vrai joueur, marquis. — Est-ce que vous l'avez été?

LE MARQUIS.

Oui, et joueur assez heureux, parce que j'étais très hardi quand je gagnais, et dès que la fortune me tournait le dos, cela m'ennuyait.

BETTINE.

On dit que cette passion-là ne se corrige jamais.

LE MARQUIS.

Mais je suis là à bavarder... Je ne voulais que vous baiser la main, et je me sauve, car j'importunerais...

BETTINE.

Non, Stéfani, restez, je vous en prie. Puisque vous savez à peu près mes secrets, nous n'en dirons rien, n'est-ce pas? Et vous me pardonnerez si je suis distraite; le chagrin n'est jamais aimable.

LE MARQUIS.

Celui que vous avez est bien mieux que cela : il est estimable, et il vous honore. Je connais des gens qui rendent service comme l'ours de la fable avec son pavé. Ils se font prier, ils vous marchandent, et lorsqu'ils vous croient suffisamment plein d'une reconnaissance éternelle, ils vous assomment d'un affreux bienfait. Ils détruisent ainsi tout le vrai prix des choses, la bonne grace d'une bonne action. Vous n'avez pas de ces façons-là, ma chère, et votre main est plus légère encore, lorsqu'elle obéit à votre cœur, que lorsqu'elle court sur ce piano pour exprimer votre pensée.

BETTINE.

Asseyez-vous donc, je vous en supplie.

LE MARQUIS, s'asseyant.

A la bonne heure, pourvu que vous me promettiez, une minute avant que je sois de trop, d'être assez de mes amis pour me mettre à la porte.

BETTINE.

De vos amis, marquis? A propos, savez-vous bien que vous m'avez envoyé un bouquet magnifique, mais à tel point que je ne l'accepterais certainement de personne au monde, excepté vous.

LE MARQUIS.

Il n'y a ni perle ni diamant qui vaille une telle parole échappée de vos lèvres; mais il y a quelque chose qui me tracasse. Laissez-moi vous faire une seule question. Est-ce que dans ces affaires-là vous ne prenez pas vos précautions?

BETTINE.

Quelles précautions?

LE MARQUIS.

Mais, dame, une signature, une hypothèque, une garantie.

BETTINE.

Je n'entends rien à tout cela.

LE MARQUIS.

Vous avez tort, morbleu! vous avez tort.

BETTINE.

C'était donc là ce qui vous faisait dire, en entrant, qu'il y avait un danger pour moi?

LE MARQUIS.

Précisément.

BETTINE.

Expliquez-vous donc.

LE MARQUIS.

C'est que cela est fort délicat, et puis j'augmenterais vos inquiétudes.

BETTINE.

Le vrai moyen de les augmenter, c'est de ne parler qu'à demi.

LE MARQUIS.

Vous avez raison, et j'ai tort. N'en parlons plus; prenez que je n'ai rien dit. (Il se lève.)

BETTINE.

Non pas, car je comprends vos craintes.... Vous connaissez la princesse?

LE MARQUIS.

Eh! oui, eh! oui, je la connais.

BETTINE.

La croyez-vous capable d'une mauvaise action?

LE MARQUIS.

Eh! je n'en sais rien.

BETTINE.

Mais je dis... d'une perfidie... d'une noirceur...

LE MARQUIS.

Eh! qui en répondrait?

BETTINE.

Stéfani, vous m'épouvantez. Écoutez-moi, vous m'avez vue ce matin presque jalouse de cette femme.

LE MARQUIS.

Vous l'étiez bien un peu tout-à-fait.

BETTINE.

Oui, par instans; mais vous savez ce que c'est, mon ami. — On croit douter des gens qu'on aime, on les accable de reproches, on les appelle parjures, infidèles... au fond de l'ame, on n'en croit pas un mot, et pendant que la bouche accuse, le cœur absout. N'est-ce pas vrai?

LE MARQUIS.

Sans doute. Eh bien! ma chère Bettine...

BETTINE.

Eh bien! marquis, sincèrement, je n'ai jamais pensé, je n'ai jamais cru possible qu'il aimât cette femme. Cette horrible idée me vient maintenant. Vous l'avez vu chez elle; qu'en pensez-vous?

LE MARQUIS.

Bon Dieu! ma belle, que demandez-vous là? On ne voit pas les cœurs, comme dit Molière. Franchement, d'ailleurs, je n'en crois rien.

BETTINE.

Que voulait dire alors ce danger dont vous me parliez?

LE MARQUIS.

Ah! c'est qu'il y a princesse et princesse, comme il y a fagot et fagot.

BETTINE.

Et vous croyez que celle-ci....

LE MARQUIS.

Elle me fait tant soit peu l'effet de n'être pas de bien bonne fabrique, et d'avoir été achetée de hasard.

BETTINE.

S'il en est ainsi....

LE MARQUIS.

Je n'en suis pas sûr; mais je conviens qu'il m'est pénible de voir le sort d'une personne comme vous entre les mains d'une femme comme elle.

BETTINE.

Je ne saurais croire que Steinberg....

LE MARQUIS.

Puisse vous tromper? Je suis de votre avis. Eh palsambleu! s'il ne vous adore pas, je le plains bien sincèrement. Tenez, on vient, c'est lui, je me retire. Non, ce n'est pas lui, c'est son valet de chambre.

SCÈNE XVIII.

LES PRÉCÉDENS, CALABRE.

(Le marquis s'arrête au fond devant la petite porte.)

BETTINE, courant vers Calabre et l'amenant de l'autre côté sur le devant de la scène.

Eh bien! Calabre, qu'as-tu fait?

CALABRE.

Tout ce que vous m'aviez dit, madame.

BETTINE.

L'argent est payé?

CALABRE.

Oui, madame.

BETTINE.

As-tu vu Steinberg?

CALABRE.

Hélas! oui.

BETTINE.

Que t'a-t-il dit?

CALABRE.

Voici une lettre.

BETTINE lit vite.

Ah! c'est très bien... parfaitement bien... c'est à merveille.

(Elle tombe évanouie sur un fauteuil.)

CALABRE.

Madame! madame!...

LE MARQUIS, s'approchant.

Qu'y a-t-il donc?

CALABRE.

Veillez sur elle, monsieur, je vais chercher ce qu'il faut.

LE MARQUIS, tirant un flacon.

Ce flacon suffira. Qu'êtes-vous donc venu lui annoncer?

CALABRE.

Ah! monsieur, c'est horrible à dire!... il est parti avec la princesse.

LE MARQUIS.

Parti! La voici qui rouvre les yeux. Il faut lui ôter cette lettre....

(Il va pour prendre la lettre, que Bettine tient à sa main.)

BETTINE.

Non, non!... oh! ne m'ôtez pas cela.... Où suis-je donc? J'ai fait un rêve. C'est vous, marquis? Je vous demande pardon.

LE MARQUIS.

Restez en repos; ne vous levez pas.

BETTINE.

Ah! malheureuse! je me souviens. Il est parti; n'est-ce pas, Calabre? Savez-vous cela, Stéfani? — Il est parti avec cette femme! Tenez, lisez cette lettre, lisez-la tout haut.

LE MARQUIS.

Je sais tout, ma chère.

BETTINE.

Ah! vraiment? Cette nouvelle est-elle déjà connue? Suis-je déjà la fable de la ville? Sans doute, il y a du plaisant dans cette aventure, elle fournira matière à la gaieté publique; mais comment oseraient-ils rire de moi avant de savoir ce que je vais faire? Tout n'est pas encore fini, et apparemment j'ai aussi le droit de dire mon mot dans cette comédie.

LE MARQUIS.

Personne ne se rira de vous. Il n'y a rien de moins plaisant que de voler l'argent du prochain.

BETTINE, s'animant par degrés.

Voler! qui parle d'une chose pareille? Cette somme dont j'ai disposé, je l'ai donnée volontairement, j'ai supplié pour qu'on l'acceptât. J'ai été obligée d'employer la ruse pour vaincre un refus obstiné. Il est vrai que mon stratagème n'a pas tourné à mon avantage; mais qui peut dire que je m'en repente? Si c'est de cela que vous me plaignez, vous me supposez un singulier chagrin. (Elle se lève.)

LE MARQUIS.

Je ne sais point quelle est la somme, mais il paraît que ce n'est pas peu de chose.

BETTINE.

Eh! que m'importe? Quelle étrange idée vous faites-vous donc des personnes mêmes que vous prétendez estimer, si vous ne voyez ici qu'une affaire d'intérêt? Ah! que Steinberg fût revenu à moi, est-ce que le reste comptait pour quelque chose? Mais c'est ainsi que juge le monde. — Un amour trompé, qu'est-ce que cela? Une femme qu'on abandonne, un serment qu'on trahit, un lien sacré qu'on brise, ce ne sont que des bagatelles : cela se voit tous les jours, cela se raconte, cela égaie la bonne compagnie; mais qu'il s'agisse de quelques écus de moins, de quelques misérables poignées de jetons qu'on aura perdus par hasard, oh! alors chacun vous plaindra, et votre souffrance pécuniaire sera l'objet d'une pitié sordide, à faire monter la rougeur au front!

LE MARQUIS.

Votre chagrin est cause, Bettine, que vous adressez mal vos reproches.

BETTINE.

Oui, mon ami, vous avez raison. Je sais qui vous êtes, je vous offense; mais ce que j'éprouve est si affreux, qu'il faut me pardonner ce que je puis dire; car je n'en sais rien, je suis au fond d'un abîme. Tenez, Stéfani, lisez-moi cela. Lisez tout haut, je vous en prie.

LE MARQUIS, lisant.

« Ma chère Bettine,

« Bien que vous ayez agi sans mon consentement, je suis obligé de vous remercier de ce que vous venez de faire pour moi. »

BETTINE.

Obligé de me remercier!

LE MARQUIS, continuant.

« Mais vous comprenez que mon premier soin doit être de chercher les moyens de vous rendre la somme que vous avez bien voulu m'avancer. »

BETTINE.

On n'écrirait pas mieux à un homme d'affaires.

LE MARQUIS.

« Le projet que nous avions formé ne pouvant plus se réaliser, les convenances mêmes semblent s'opposer à ce que je demeure plus long-temps près de vous. »

BETTINE.

Que dites-vous de cela, marquis?

LE MARQUIS, lisant.

« Je vais donc quitter ce pays à l'instant même. Une personne de nos amies...

BETTINE.

Quelle audace!

LE MARQUIS continue.

« De nos amies part maintenant pour Rome, et m'offre de l'accompagner. Je sais, du reste, que je ne vous laisse pas seule. »

BETTINE.

Continuez, continuez.

LE MARQUIS.

« Et que je puisse revenir ou non, vous pouvez compter, chère Bettine, que vous recevrez de mes nouvelles. — STEINBERG. »

BETTINE.

Steinberg, que le monde prononce ton nom quand il voudra parler d'un ingrat!

LE MARQUIS.

Il est certain que tout cela n'est pas beau. En vérité, cela demanderait vengeance.

BETTINE.

Vengeance! Ah! oui, n'en doutez pas; mais quelle vengeance puis-je trouver? Vous parlez en homme, Stéfani, et vous ressentez en homme un affront. Vous-même cependant, que pouvez-vous faire quand vous avez un ennemi? Que pensez-vous de plus que de le tuer? Vous croyez vous venger ainsi... Ah! mon ami, pour un cœur honnête il y a des maux plus affreux que la mort; mais pour un lâche, ce qu'il y a de plus terrible, c'est la mort, qui n'est rien.

LE MARQUIS.

Je gagerais que cette lettre impertinente n'est pas entièrement du fait de votre baron. Il y a de la femme là-dedans : c'est un monstre à deux têtes, car enfin quelle nécessité de vous avertir qu'il ne s'en va pas seul? La lâcheté est de lui, l'insulte est féminine.

BETTINE.

Je l'ai senti comme vous. Il le sait bien aussi, et il a voulu mettre entre nous une barrière infranchissable; il craignait que je ne voulusse le suivre, il avait peur de mon pardon, et il a pris ce moyen de l'éviter : il savait que lorsqu'une femme frappe dans le cœur d'une autre, elle rend toute espèce de retour impossible, et que la blessure ne se guérit pas. O perfide, le jour même qui était fixé, qu'il avait choisi pour notre mariage!... Hier au soir, il fallait voir comme il savait dissimuler! Il semblait, dans son impatience, souffrir d'attendre qu'il fît jour. O ciel, c'est moi qu'on joue ainsi! Mon ame loyale ainsi traitée! Vous me connaissez, marquis, n'est-ce pas? Eh bien! j'ai combattu mon caractère trop vif, j'ai plié mon orgueil, afin de supporter ce qui me révoltait souvent, mais du moins ce que je croyais fait sans fausseté, sans dessein de nuire. Maintenant, je te vois tel que tu es, traître, et tu déchires mon cœur et mon honneur!

LE MARQUIS.

Ah çà! je pense à un mot de cette lettre : lorsqu'il vous dit qu'il ne vous laisse pas seule, qu'est-ce qu'il entend par ces paroles? Est-ce donc que Calabre reste auprès de vous?

CALABRE.

Oh! non, madame, cela signifie autre chose.

BETTINE.

Tais-toi, Calabre.

LE MARQUIS.

Pourquoi donc? — Est-ce une indiscrétion que je viens de commettre? (Bettine ne répond pas. Calabre fait signe au marquis, et lui montre l'écrin qui est sur la table.)

LE MARQUIS.

Je ne comprends pas. Que veux-tu dire à ton tour?

CALABRE.

Madame me défend de parler.

BETTINE.

Parle si tu veux.

LE MARQUIS, se levant et allant à la table.

Ceci pique fort ma curiosité. Qu'y a-t-il donc, monsieur Calabre?

CALABRE.

Eh bien! monsieur, puisqu'on me permet de le dire, c'est que cet écrin est cause en partie de tout ce qui arrive.

LE MARQUIS.

Vous voulez badiner, sans doute?

CALABRE.

Pas le moins du monde. M. le baron a fait des reproches horribles à madame d'avoir accepté ces bijoux.

LE MARQUIS.

Mais cela n'a pas le sens commun!

CALABRE.

Et ce matin, monsieur, s'il faut ne vous rien taire, j'étais chargé moi-même de dire à madame qu'elle eût à ne vous point recevoir.

LE MARQUIS.

Ah çà! mais cela a l'air d'un rêve... Est-ce que c'est vrai, Bettine, ce qu'on me raconte là?

BETTINE.

Très vrai.

LE MARQUIS.

Mais cela tient du prodige. A propos de quoi cette querelle d'Allemand? Ce ne pouvait être qu'un méchant prétexte dont il avait besoin pour se fâcher?

CALABRE.

Oh! mon Dieu oui, monsieur, pas autre chose.

LE MARQUIS.

J'entends. Mais quelle bizarre idée!

CALABRE.

C'est que monsieur le marquis venait voir souvent madame, du temps qu'elle était à Florence. Et M. le baron s'est imaginé...

LE MARQUIS.

Quelque sottise.

CALABRE.

Il s'est persuadé, en vous voyant arriver ici, que vous alliez recommencer à faire votre cour à madame.

LE MARQUIS.

Eh bien?

CALABRE.

Et cela l'a fâché.

LE MARQUIS.

C'est malheureux. Quoi! il va l'épouser, et voilà le cas qu'il sait faire d'elle? Mais c'est un drôle que ce monsieur.

BETTINE.

Stéfani? songez que je l'ai aimé.

LE MARQUIS.

C'est juste, je vous demande pardon. Je n'ai pas les mêmes raisons que vous pour le ménager. Ainsi donc, cher monsieur Calabre, vous dites qu'on est jaloux de moi?

CALABRE.

Oui, monsieur.

LE MARQUIS.

En vérité? Eh bien! cela me fait plaisir, cela me rajeunit. — Ah! on est jaloux de moi! (Après un silence.) Eh bien! morbleu! il a raison. Bettine, écoutez-moi : vous avez aimé, vous vous êtes trompée, vous avez fait un mauvais choix, vous en portez la peine; cela est fâcheux, mais cela arrive aux plus honnêtes gens, c'est même à eux que cela ne manque guère. Si maintenant vous avez quelque rancune et la moindre disposition à courir en poste après le passé, je suis tout prêt, et je vous aiderai très volontiers à prendre une revanche qui vous est bien due. Si je n'ai plus le pied assez leste pour me jeter dans une valse, je l'ai encore, Dieu merci, assez ferme pour soutenir un coup d'épée, et je serais ravi de rendre à ce monsieur celui que j'ai reçu autrefois pour vous.

BETTINE.

Mon ami...

LE MARQUIS.

Si, au contraire (ce qui, à mon avis, serait infiniment préférable), vous pouviez avoir la patience, je dirai même le bon sens, de laisser faire le médecin qui guérit toute chose, le temps, connu depuis que le monde existe, je m'offre à vous.

BETTINE.

Vous, Stéfani?

LE MARQUIS.

Moi, non pas aujourd'hui, non pas demain, non pas dans un mois ni dans six, mais quand vous voudrez, quand cela vous plaira, si jamais cela peut vous plaire, quand vous serez calmée, guérie, redevenue tout-à-fait vous-même, c'est-à-dire gaie, aimable et charmante; quand la blessure qu'un ingrat vous a faite s'effacera avec les jours d'oubli, oui, je le répète, je m'offre à vous. On dit que je veux vous faire ma cour, on a raison; que je vous ai aimée, on a raison; que je vous aime encore, on a raison; et ce que je vous dis là, il y a trois ans que j'aurais dû vous le dire, et je vous le dirai toute ma vie.

BETTINE.

Puisque vous me parlez avec cette franchise, je ne veux pas être moins sin-

cère que vous. Répondre sur-le-champ à ce que vous me proposez, vous comprenez que c'est impossible...

LE MARQUIS.

Quand vous voudrez.

BETTINE.

Mais ce que je puis et ce que je veux vous dire, tout de suite et sans hésiter, c'est qu'au milieu des chagrins que j'éprouve et toute l'horreur qui m'accable, à cet instant où mon cœur est brisé par un abandon si cruel et une trahison si basse, vos paroles viennent d'y exciter une émotion qui m'est bien douce. Et pourquoi vous le cacherais-je? oui, Stéfani, je suis heureuse de voir que ce monde n'est pas encore désert, et que si le mensonge et la perfidie peuvent quelquefois s'y rencontrer, on y peut aussi trouver sur sa route la main fidèle d'un ami. Je le savais, mais j'allais l'oublier. Vous m'en avez fait souvenir, voilà ce dont je vous remercie.

LE MARQUIS.

Et vous pourriez douter qu'on vous aime?

BETTINE.

Non, je crois ce que vous me dites; mais il y a une réflexion que vous n'avez pas faite. Savez-vous bien à qui vous parlez?

LE MARQUIS.

A la plus charmante femme que je connaisse.

BETTINE.

Considérez ceci, marquis : je suis tout-à-fait désespérée. Le coup que je viens de recevoir est si imprévu, si inconcevable, qu'il m'a d'abord anéantie. Maintenant que ma raison se réveille peu à peu, je cherche comment je pourrais continuer de vivre, et, en vérité, je ne le vois pas.

LE MARQUIS.

Prenez courage.

BETTINE.

Non, je ne le vois pas. A examiner froidement, raisonnablement ce qui m'arrive, je ne veux pas vous tromper, je ne vois nul remède, nul espoir. Je perds l'homme que j'aimais, et, ce qu'il y a de plus affreux encore, je suis forcée de le mépriser. Que voulez-vous que je devienne? Es-tu de mon avis, Calabre? Plus je réfléchis, et plus je vois qu'il n'y a plus pour moi d'existence possible. Je ne peux plus rien faire que prier et pleurer. Est-ce à ce reste de moi-même, à ce fantôme de votre amie que vous voulez donner la main? est-ce à un masque couvert de larmes? (Elle pleure.)

LE MARQUIS.

Oui, morbleu! et ces larmes-là, je ne vous demanderai jamais de les essuyer. Je respecte trop votre douleur pour tâcher de vous en distraire; mais je vous dis : le temps s'en chargera, et laissez-moi aussi achever ma pensée, dût-elle vous choquer en ce moment. Vous n'avez plus, dites-vous, d'existence possible? Vous en avez une toute faite, la seule qui vous convienne, celle que vous aimez, que vous avez choisie, qui est notre plaisir et votre gloire... Vous retournerez au théâtre.

BETTINE

Y pensez-vous?

LE MARQUIS.

Pourquoi donc pas? Cela vous paraît-il si étrange qu'en vous offrant d'être votre époux je vous parle de remonter sur la scène? Oui, je me souviens que ce matin vous me disiez qu'une fois mariée, vous y comptiez renoncer pour toujours; mais je vous ai répondu, ce me semble, que ce n'était point mon avis, ni de mon goût, je vous assure. Est-ce qu'on résiste à son talent? En a-t-on la force, en a-t-on le droit, surtout quand ce talent heureux vous a portée sur cette jolie montagne où les Muses dansent autour d'Apollon, et les abeilles autour des Muses?.... Croyez-vous donc que l'on puisse être tout bonnement baronne ou marquise en revenant de ce pays-là? Oh! que non pas, la nature parle, bon gré mal gré il faut qu'on l'écoute. Eh! palsambleu! un poète fait des vers et un musicien des chansons tout comme un pommier fait des pommes. Lorsqu'on me raconte que Rossini se tait, je déclare que je n'en crois rien. Et vous non plus, Bettine, vous ne vous tairez pas. Vous retrouverez force et vaillance, vous reprendrez la harpe de Desdémone, et moi ma place dans mon petit coin, à côté de mon cher quinquet. Vous reverrez cette foule émue, attentive, qui suit vos moindres gestes, qui respire avec vous, ce parterre qui vous aime tant, ces vieux dilettanti qui frappent de leurs cannes, ces jeunes dandies qui, parés pour le bal, déchirent leurs gants en vous applaudissant, ces belles dames dans leurs loges dorées, qui, lorsque le cœur leur bat aux accens du génie, lui jettent si noblement leurs bouquets parfumés! Tout cela vous attend, vous regrette et vous appelle... Ah! je jouissais jadis de vos triomphes, votre amitié m'en donnait une part. — Que serait-ce donc, si vous étiez à moi?

BETTINE, dont la tristesse s'est calmée peu à peu en écoutant le marquis.

Ah! Stéfani... Mais c'est impossible.

LE MARQUIS.

Ne le dites pas trop vite, ne vous hâtez pas. C'est là tout ce que je vous demande. (Il lui baise la main.)

LE NOTAIRE sortant du pavillon.

Monsieur Calabre!

CALABRE.

Ah! c'est vous?

LE NOTAIRE.

Oui, il n'y a plus de moscatelle, et je ne vois toujours pas les futurs conjoints. Je vais retourner à la ville.

CALABRE, lui montrant Bettine, qui a laissé sa main dans celle du marquis.

Attendez, attendez un peu.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1851.

Le pouvoir est chose aujourd'hui si débile et si fragile, quelles que soient les mains qui le tiennent, qu'on ne saurait trop ménager dans ses paroles le peu qu'il en reste. Nous ignorons l'issue dernière de toutes ces épreuves à travers lesquelles nous passons, et dont chacune ébrèche pour ainsi dire ce pouvoir qui s'en va par morceaux; mais, au milieu de tant de vicissitudes, la première règle des gens de bien, c'est de ne pas s'exposer à ce qu'on vienne un jour leur reprocher justement de l'avoir, eux aussi, diminué par la trop vive expression des répugnances même les mieux fondées, par l'âpreté irréfléchie du blâme même le plus consciencieux. Il ne faudrait pourtant pas que, d'un autre côté, le pouvoir se diminuât à plaisir, et n'eût pas du moins autant de souci de sa propre conservation qu'il en inspire à ceux qui veulent par-dessus tout le conserver. Il ne faudrait pas qu'il allât de gaieté de cœur se compromettre dans les situations équivoques et par un aveuglement sans égal, prenant en quelque sorte sa faiblesse pour sa force, croyant faire preuve de l'une, faire étalage de l'autre. Il ne faudrait pas qu'il y eût jamais trop de disparate entre les conditions normales auxquelles s'exerce un pouvoir sérieux et la qualité intrinsèque des dépositaires qui en sont revêtus. Alors, en effet, naît un double embarras pour les véritables amis du pouvoir, pour ceux qui comprennent le mieux combien il est nécessaire qu'il soit, parce qu'ils se représentent le mieux tout ce qu'il doit être; il y a l'embarras de parler et l'embarras de se taire. Signaler son insuffisance actuelle, c'est risquer de la rendre encore plus sensible. La dissimuler et la couvrir, fût-ce par un silence obligeant, c'est contribuer à voiler encore l'image déjà si obscurcie du pouvoir régulier, en semblant accepter les dehors caduques d'une autorité accidentelle et précaire comme le fonds même d'une autorité durable.

Telle est franchement la raison pour laquelle, tout en disant quelque chose du nouveau ministère, nous n'en voulons cependant pas trop dire. On sait comment il a été composé. Il est sans doute d'assez mauvaise grace d'accuser

les gens de n'être pas illustres, et du train dont nous marchons, les illustrations sont de moins en moins indispensables pour gouverner la France. C'est même un principe à l'ordre du jour, et qui gagnera la vogue pour peu qu'il en ait le temps, c'est un axiome de fraîche date en matière de haute politique, que les illustrations, voire les simples notoriétés parlementaires, ne sont point à leur place dans les affaires publiques. On soupire de tout son cœur après les gouvernemens d'affaires pour se tirer des gouvernemens de tribune; on a les mépris les plus superbes pour les discoureurs, et l'on veut enfin passer aux hommes pratiques. La politique est à bout, et nous en sommes las : faites-nous de l'administration! Voilà qui serait bel et bon, si tout le monde le disait aussi naïvement que les bourgeois absolutistes qui le répètent; mais comme il n'y a point d'administration sans politique, quand ce n'est point l'administration qui fait la politique, c'est qu'elle se fait ailleurs, et la direction n'en est pas nécessairement plus sage.

Nous avons déjà vu ce système à l'essai dans le courant de cette année; nous avons eu le cabinet intérimaire, dont les honorables membres apportaient modestement la plupart le tribut d'une vieille expérience administrative pour excuser devant l'assemblée leur nouveauté politique. Du cabinet intérimaire, nous étions revenus néanmoins au cabinet parlementaire : nous voici maintenant plus que jamais en dehors du parlement; — mais le malheur veut cette fois que le cabinet du 27 octobre, pour n'être point un ministère d'hommes politiques, ne soit pas davantage un ministère d'hommes spéciaux, de sorte qu'en lui réservant dans un avenir quelconque tous les titres qu'il ne manquera sans doute point d'acquérir, on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il ne se recommande aucunement encore par des titres acquis. Il y a pourtant une exception que notre impartialité se plaît à relever, et M. Charles Giraud, qui est du moins à sa place dans son département, se trouve ainsi d'emblée le membre le plus éminent du cabinet. Ce serait même là tout ce que nous dirions de ce cabinet mal pourvu, si nous pouvions nous enfermer, comme derrière des murailles, dans les limites de ce malheureux pays, et n'exprimer de notre jugement que ce qu'il en faut pour établir notre situation intérieure; — si nous pouvions ne voir ni n'entendre l'impression de dédain et d'ironie produite au dehors par cette apparition singulière. Pensez-vous que les chancelleries russes seront très affligées de voir à la tête des nôtres un diplomate qui n'a jamais appris de diplomatie que ce qu'on en peut apprendre dans les rangs de la garde nationale parisienne? Et pensez-vous aussi que la marine anglaise ait beaucoup à s'inquiéter des progrès de nos escadres sous la haute impulsion du professeur de belles-lettres qu'on appelle à les diriger, comme si, pour une raison ou pour l'autre, il était encore moins choquant de lui faire présider le conseil de l'amirauté plutôt que le conseil de l'instruction publique?

Ah! c'est en franchissant ainsi le Rhin ou la Manche, c'est en passant de l'autre côté de la frontière pour regarder la France, que l'on aperçoit tout de bon la profondeur de cet abaissement où elle tombe; c'est de là qu'on peut mieux apprécier tout ce qu'elle perd de considération et d'influence à chacune de ces crises qui la secouent sans la redresser; c'est au milieu des étrangers, en voyant l'estime qu'ils ont de nos hommes d'état, qu'on peut exactement proportionner la sienne et calculer le véritable poids dont ils pèsent dans la balance du monde.

Qu'importe, disent au contraire les courtisans et les conseillers intimes, qu'importe le choix des conseillers officiels? Ce n'est plus à eux qu'il appartient de conduire, encore moins de sauver le pays; ce ne sont plus eux qui sont sérieusement responsables : la responsabilité remonte directement au-dessus d'eux, et là où elle remonte, là doit être aussi l'initiative souveraine, la main dirigeante, dans laquelle tous les ministres possibles ne sont plus (on l'écrit, et c'est flatteur), ne sont plus qu'un *jeu de cartes,* qu'elle bat comme il lui plaît. Les fictions parlementaires sont aussi usées que les fictions monarchiques; il n'y a plus personne à couvrir, et l'agent le plus élevé du pouvoir exécutif ne demande d'ailleurs pas mieux que de se montrer à découvert. Qu'est-ce, après tout, que le parlement lui-même? A quoi sert-il? à qui peut-il inspirer ou l'affection ou la confiance? — Lisez donc un peu ce qui se débitait encore hier à son sujet. Nous avons besoin d'appeler, de retenir l'attention sur l'étrangeté d'un langage si extraordinaire : quelle que soit la défaveur qu'aient malheureusement provoquée les fautes commises à l'ombre des libertés du régime représentatif, nous ne savons rien de plus propre à relever dans l'esprit public la cause des assemblées délibérantes que le spectacle de la violence injurieuse avec laquelle on les attaque. « Une assemblée, nous dit-on, n'est qu'un pouvoir anonyme; une assemblée ne peut jamais gouverner que par l'intermédiaire d'un grand nom qu'elle choisit ou qu'elle subit; elle ne tient jamais un moment contre la révolution qui tente de la briser; une assemblée enfin, toujours obligée de s'appuyer sur un homme, lui emprunte plus de force qu'elles ne lui en donne, et, séparée de lui, n'est plus bonne qu'à se faire haïr. » Du reste, on ne s'épargne pas pour exciter contre elle toutes ces haines qu'on lui souhaite, et l'on ne s'en remet point à ses seules imprudences du soin de les amasser. Que les ministres soient petits devant le maître, ce n'est point assez pour le zèle de ces séides d'écritoire; il faut pour satisfaire les exigences de leur profonde philosophie et de leur incorruptible politique, il faut que l'assemblée soit exécrable aux yeux du pays, en comparaison du président; il faut que l'assemblée s'anéantisse pour laisser paraître, dans tout son jour et dans toute son intégrité, la puissance tutélaire, unique et providentielle de l'homme du destin.

Connaissez-vous la cause des troubles qui ont agité les deux départemens du Cher et de la Nièvre? Vous imaginiez peut-être que c'était la démagogie socialiste qui enrégimentait ces paysans égarés, et les poussait, bon gré mal gré, sur les grands chemins? Pas le moins du monde : c'est la faute de l'assemblée nationale, comme on disait autrefois : C'est la faute à Voltaire et la faute à Rousseau! L'assemblée, même absente, est ainsi le bouc émissaire sur lequel on rejette, — dans un espoir qui ne se réalisera pas, — non-seulement la responsabilité des crises ministérielles dont on se passe l'agrément, mais aussi la responsabilité de ces complots et de ces émeutes des bois ou des rues auxquels on ne résiste pourtant qu'à la condition de s'autoriser des principes et des hommes de la majorité qu'on outrage. On a ou plutôt on affecte la prétention de parler au pays par-dessus la tête de ses organes légitimes, et de la même façon dont on lui parle en se donnant la mine de supprimer les mandataires qu'il a chargés cependant de parler pour lui, de cette façon cavalière, on s'arroge aussi le droit de parler à sa place et en son nom. On tient les deux

bouts de cette conversation édifiante; on fait les demandes et les réponses. L'assemblée n'existe déjà plus au compte de ces hardis entrepreneurs de solutions politiques, qui se servent si volontiers d'interlocuteurs à eux-mêmes, parce qu'ils croient être sans doute en une seule et même personne et le pays et le pouvoir. Entre le pays et eux, ils ne tolèrent plus d'intermédiaires trop gênans; ils veulent causer face à face avec le pays. Le pays leur a dit son secret, nous ignorons comment : ils vont lui révéler le secret du pouvoir.

Le secret du pays, c'est qu'il entend absolument qu'on le délivre « du personnel parasite de tribuns, de bavards et de facticux qui s'interposent sans cesse entre le pouvoir et les populations. » — « Les avocats à la rivière! » s'écriait le brave Augereau en courant à Saint-Cloud, et ces choses-là vraiment se diront toujours mieux avec l'épée à la main qu'avec la plume entre les doigts; car autrement de ce qu'on les dit, il ne s'ensuit pas qu'on les fasse, et l'on ne gagnera jamais à les dire sans les faire. Il est vrai que c'est le pays lui-même, selon ses officieux interprètes, qui commanderait l'exécution. Le pays, *las de la race parlementaire, montre incontestablement plus de bon sens et de patriotisme que ses législateurs;* il ne souffrira pas plus long-temps que le grand club d'en haut *crée par imitation une arène nouvelle dans chaque cabaret de village.* Le dernier mot, le vœu du pays, c'est qu'on applique au palais Bourbon l'état de siége dont on a frappé les départemens de la Nièvre et du Cher. Puisque « c'est d'en haut que viennent les maux qu'on est aujourd'hui forcé de réprimer en bas, » pourquoi ne pas traiter les grands émeutiers comme on a traité les petits? « Ce régime prompt, sommaire, résolu, expéditif, serait tout-à-fait nécessaire là-bas, et il ne serait pas un peu utile partout! » Vraiment, il doit l'être. « Il y a dix ans peut-être, les préjugés révolutionnaires encore vivaces se seraient opposés à cette réforme salutaire; aujourd'hui tout est changé. » Pourquoi donc ne pas profiter de l'universelle horreur qu'inspire l'agitation, « de la popularité de l'uniforme et du sabre, pour faire comprendre aux hommes politiques attardés dans les voies parlementaires que le régime des phrases est à bout? »

Après cela, comme on est bon prince, ils sont libres de le comprendre tout seuls et de s'en aller en paix, de donner à propos leur démission plutôt que de la recevoir. Les Montmorency ont bien abdiqué dans la nuit du 4 août; *les hauts et puissans seigneurs de la féodalité parlementaire*, les barons bourgeois d'à présent, *barons le plus grand nombre par l'intrigue*, ne seraient pas si mal avisés de copier à temps ce chapitre-là dans l'histoire des Montmorency, et d'avoir enfin leur nuit du 4 août. « Avec quelle faveur une nouvelle nuit du 4 août ne serait-elle pas accueillie par les populations! »

Ainsi donc plus de ministère qui compte, plus d'assemblée du tout; le président seul sur un piédestal vis-à-vis de la France : voilà le thème de ces belles déclamations qui circulent dans les entourages du pouvoir exécutif, et qui, pour son bien, n'en devraient pas sortir aussi témérairement qu'elles en sortent. Nous ne doutons pas que ces grands artisans de beau style n'affectent toujours une attache plus officielle que celle qu'on leur accorde. Le moyen d'assurer à leurs élucubrations l'importance qu'ils ambitionnent et d'insinuer au public le respect de la vanité dont ils sont bouffis, s'ils n'avaient toujours l'air de tenir à quelqu'un de marque et d'accaparer pour leurs indiscrètes convenances

jusqu'à la familiarité la plus rebelle! Nous avons cependant eu le regret de trouver dans un document officiel de date récente, non pas la même outrecuidance systématique, mais évidemment une tendance analogue à celle qui nous émeut dans ces manifestes éphémères du journalisme d'aventures. La proclamation du nouveau préfet de police avait cela de très particulier au milieu des circonstances où nous sommes, qu'elle semblait ne connaître qu'un pouvoir à la tête de la république, et ne donnait aux Parisiens d'autre garantie de sécurité que *l'égide du chef de l'état*. Nous voulons néanmoins espérer que le président aura cette sagesse qui, jusqu'ici, lui est toujours venue à point pour le retirer des extrémités où l'a mené quelquefois une idée trop excessive de sa propre influence. La foi qu'il n'a jamais cessé de garder en lui-même et dans son autorité personnelle est assez ardente et assez sincère pour se communiquer inévitablement à sa clientelle ou à ses subordonnés : nous voulons croire qu'il retiendra sans trop de difficulté les zélés que sa seule approche exalte, et qu'il empêchera ses amis d'être plus imprudens qu'il n'a pu l'être encore. Cependant, nous ne le dissimulerons pas, depuis les avances malencontreuses que le prince Louis Bonaparte a faites au suffrage universel, nous craignons qu'il soit moins à même de se défendre contre les funestes séductions du mirage auquel il s'est déjà trompé. Nous craignons que la dernière résolution à laquelle il s'est ou paraît s'être arrêté ne soit quelque chose de plus grave qu'une revanche prise quand même sur une majorité dont il n'était pas satisfait, quelque chose qui tire plus à conséquence qu'un froid et pur calcul de représailles politiques. Il se pourrait, en effet, si la métaphysique des songe-creux venait à l'emporter sur la simple raison dans un esprit trop tourmenté, il se pourrait qu'on mît sa gloire et sa fortune en chimères, et que l'on ne comptât plus avec la réalité. On ne se gardera jamais assez des nuages, des vaines figures qui hantent les imaginations par ce temps-ci : quelles figures fantastiques n'a-t-on pas construites sur ces deux noms du peuple et de Napoléon! Dans combien d'épopées quasi-mystiques n'a-t-on pas célébré l'union de ces deux puissances du XIXe siècle, l'embrassement solennel et fécond de ces deux figures, qui n'ont jamais été du moins de la sorte des figures en chair et en os? Qui ne se rappelle avoir entendu vanter les merveilles promises à la France par le mariage de l'idée napoléonienne avec l'idée démocratique? Nous le disons du fond de l'ame, et nous protestons en le disant contre toute intention blessante, nous parlons avec le sérieux d'une tristesse qui n'est pas jouée : si c'est par hasard ce mariage-là que rêve le président, c'est qu'il n'habite qu'avec des fantômes.

Qu'est-ce donc pourtant que cette passion mal déguisée pour le principe absolu du suffrage universel? Qu'est-ce que ce besoin de publier sur tous les tons que l'on est à la fois « conservateur et populaire, » que l'on donnera le progrès et que l'on fondera l'autorité? Qu'est-ce que cette espèce de shibolet à double sens qui est l'ordonnance et comme la marotte du moment? Il arrive ainsi qu'on ne rapporte plus assez la politique aux événemens ou aux principes : on la rapporte à soi-même. On ne songe en gouvernant qu'à se composer une physionomie dont les deux faces répondent au double rôle qu'ont annoncé trop complaisamment de certains horoscopes. On s'acharne à soutenir un rôle, parce qu'on s'est persuadé l'avoir lu dans la destinée : n'y a-t-il pas

là beaucoup de cette habitude des fictions intimes, beaucoup de ce caprice d'artiste avec lequel tant de gens s'arrangent une existence et un caractère devant leur miroir? C'est une maladie de l'époque, et une maladie très commune; il serait à désirer que la contagion ne montât pas trop haut. Les grands rôles se font dans l'histoire sans qu'on y pense. Ceux auxquels on pense, ceux qu'on étudie d'avance pour les réciter au public comme à la lumière de la rampe, ce sont précisément ceux qui ne se font pas, ce sont les rôles impossibles, et la raison en est claire : ils naissent trop exclusivement du cerveau de leur auteur pour être amenés en même temps par les nécessités générales. Ainsi l'on voit comment le régime napoléonien, déjà si souvent transfiguré par les fausses poétiques, pourrait encore se transfigurer une fois de plus et prendre pour l'avenir, aux yeux d'esprits sans justesse, je ne sais quel aspect de dictature humanitaire. Ce qui est impossible, c'est que la dictature humanitaire soit de mise aujourd'hui, pas plus sous le nom de Napoléon que sous le nom d'un autre.

L'impossibilité d'une pareille attitude dans le gouvernement tient à deux causes : d'abord la maison où il loge est percée trop à jour pour qu'on ne découvre pas les petitesses entre lesquelles il fonctionne, et cette misère de sa condition présente n'a rien qui permette le prestige de la majesté dictatoriale. Puis l'instrument avec lequel on se proposerait de conquérir enfin ce prestige qui manque, l'instrument du suffrage universel, est une arme trop dangereuse pour qu'on la laisse sans précaution aux mains qui la veulent manier, ou pour qu'elle ne se retourne pas contre qui l'aura prise de travers. En d'autres termes, le côté sublime de l'entreprise, la mission sociale est compromise par les bavardages et les jalousies des subalternes; le côté positif, le procédé politique dont on attend une sorte d'investiture suprême, le retour plus ou moins direct, plus ou moins brusque au suffrage illimité, dépend, en droit comme en fait, du pouvoir législatif, qui a voté la loi du 31 mai, et qui la défendra tant qu'il aura lieu de soupçonner derrière l'agression qui la menace un coup de fortune ou de désespoir.

Nous n'avons aucun penchant à nous étendre sur le premier de ces deux points. Lors même que la politique est dans les commérages, nous ne consentons pas à prendre les commérages pour de la politique. On a pu voir, durant ces derniers jours, le terrible inconvénient qu'il y avait à trop multiplier ses confidences et à se partager trop entre les donneurs d'avis. Les conseillers éconduits se sont vengés en divulguant le peu de cas qu'ils faisaient de leurs collègues de la veille, les conseillers restés en faveur. Ils ont raconté l'histoire de tous ces pénibles enfantemens qui ont presque en pure perte éprouvé jusqu'ici la patience du président : l'enfantement du ministère, qui ne serait pas encore complet, s'il est vrai, comme on l'assure aujourd'hui, que le ministre de la justice récuse l'honneur du portefeuille; — l'enfantement du message, qui serait encore bien plus loin d'être au monde, s'il est vrai, comme on l'annonçait officiellement hier à la grande surprise des gens qui croyaient l'avoir lu, que la rédaction n'en est pas même commencée. Les crises ministérielles n'étaient pas seulement sous la monarchie moins arbitraires et moins inopinées, elles étaient aussi conduites plus décemment par ceux qui étaient obligés de s'en mêler. Il n'y avait pas à chaque combinaison avortée de ces person-

nages qu'on voit aujourd'hui crier sur les toits avec une mine à la fois épanouie et rageuse : L'enfant est mal venu; c'est bien fait, pourquoi n'ai-je pas été l'accoucheur?

Parlons sérieusement : le temps n'est point à la plaisanterie. Nous ne méconnaissons pas les motifs qui ont pu justifier aux yeux du président un si subit accès de tendresse pour le suffrage universel, et l'ont précipité parmi des embarras dont tout le monde est solidaire. Le président veut être prorogé dans l'exercice de ses pouvoirs; nous ne nous en plaignons que depuis qu'il veut aussi sacrifier si résolument à cette volonté fixe les seules garanties qui assurent encore l'existence d'un pouvoir quelconque. Le mérite qu'il était permis de trouver à une révision de l'article 45, c'était de contribuer à maintenir en vigueur les principes de la loi du 31 mai. Si c'est au contraire par le rappel de cette loi du 31 mai qu'on espère désormais parvenir à la révision de l'article 45, qu'est-ce à dire, sinon qu'on a changé de chemin, et qu'on ne s'adresse plus au même public, tout en demandant toujours la même chose? Nous déplorons cette insistance opiniâtre avec laquelle une fortune commencée dans le parti de l'ordre se poursuit ainsi sur des voies où ce parti ne saurait s'engager, parce que ce serait alors se livrer lui-même. Il n'y a guère d'ambitions qui nous étonnent à une époque où il n'en est pas qui ne soient extrêmes. Ce qui nous étonne pourtant, c'est que cette ambition, qui pouvait si noblement se couvrir en s'unissant, en s'identifiant avec l'intérêt d'un grand parti, se démasque sans plus de réserve pour donner des gages au parti contraire, et, sollicitant ainsi avec une égale indifférence d'un bord ou de l'autre, ne paraisse plus dorénavant solliciter qu'à son seul profit. La nouvelle peut-être prématurée d'une autre candidature princière a pu offusquer le prince Louis Bonaparte et troubler le calme habituel de ses déterminations : c'est l'excuse de l'homme privé, ce n'est pas le mobile raisonnable d'une conduite politique. Et il ne sert à rien de se récrier qu'on ne sortira pas de la politique d'ordre, qu'elle demeure la politique invariable : on n'est pas du parti de l'ordre parce qu'on veut l'avoir à soi; on en est parce qu'on se donne à lui. On n'en est pas quand on prétend lui rester fidèle, tout en quittant son champ-clos pour le service mal entendu d'une cause particulière. La société se divise à cette heure entre deux idées qui ne se réconcilieront pas : pour les uns, la qualité de citoyen est un droit naturel qu'il n'y a pas besoin de mériter; pour les autres, c'est une fonction dont il faut être capable. La loi du 31 mai a marqué le camp de ces derniers; la constitution de 1848 ouvrait aux premiers une pleine carrière. Il y a un abîme entre les deux doctrines, et peut-être un jour ou l'autre guerre entre les deux drapeaux. La même main ne les tiendra jamais tous deux. Nous croyons cependant très volontiers que le président s'abuse par une illusion trop sincère; la magie de son nom, qui est la religion de son cœur, lui persuade qu'elle est celle de tous. Il est persuadé qu'il y ralliera les plus violens ennemis de la paix sociale, et que les défenseurs de la société ne s'en détacheront pas; nous voudrions que cette illusion se dissipât avant qu'elle eût coûté trop cher. Le président n'est-il pas informé jour par jour de l'état des factions et de leurs projets? En est-il encore à savoir l'effet produit par la seule nouvelle de la crise sur toute l'armée révolutionnaire, sur les apôtres et les acolytes de la propagande souterraine? La loi du 31 mai a moins été une mesure administrative qu'une

conquête politique; elle a consacré la défaite des forces démagogiques moins par les votes qu'elle leur a ôtés que par la barrière qu'elle a dressée contre leur principe. La démagogie s'est sentie profondément atteinte. Conspirateurs de Londres et de Bruxelles, de Paris ou des provinces, tous ont peu à peu vu diminuer leur ascendant sur les masses, et *la Voix du Proscrit* ne se lassait point naguère de signaler cet affaissement général qui contrariait tant les agitateurs. « Ah! sans doute, disait-elle par exemple, ce n'est pas l'idée qui fait défaut aujourd'hui : c'est ce qui poussait nos pères vers l'action, c'est l'audace. Nos pères étaient moins discoureurs et plus soldats. » Ces pieux regrets s'exhalaient néanmoins sans fruit : n'eût été l'approche de 1852, qui entretenait les espérances, beaucoup se fussent tout-à-fait retirés des rangs de la foule militante. Dans les rangs inférieurs de la démagogie, les passions se contenaient, si elles n'abdiquaient pas. La dernière société secrète qui essayât encore de durer, l'*Union des Communes*, a été condamnée le 28 juillet 1851 par la cour d'assises de la Seine. Il ne s'ensuit pas qu'il n'y eût point toujours une sourde fermentation, que les mauvaises doctrines et les anciennes rancunes ne restassent point comme en dépôt au fond des cœurs. La vigueur de la dernière administration avait fini par les y comprimer. D'après des renseignemens très certains, la seule annonce du rappel de la loi du 31 mai a ranimé toutes ces ardeurs étouffées. A Londres d'abord, les associations rivales de la *Fraternelle* et des *Proscrits*, toujours prêtes à se traiter entre elles comme les prisonniers de Belle-Isle, se sont raccommodées. Une somme importante, réunie en quarante-huit heures, a fourni le moyen d'organiser des correspondances et de dépêcher des émissaires. La situation est surveillée de plus près encore par les fauteurs de désordre que par les honnêtes gens.

En cette situation douloureuse, le rôle de l'assemblée nationale est heureusement très clair. Ce n'est pas elle, ce n'est pas la majorité qui a provoqué le dissentiment dont se réjouissent tous les ennemis de la tranquillité publique. L'assemblée n'a point l'embarras des légèretés ou des duretés qui ont quelquefois gâté sa position vis-à-vis du pouvoir exécutif. Dire ce qui arrivera dans quatre jours à la première séance, ce serait chercher à prévoir trop loin, puisqu'on ne sait même pas encore ce qui a pu se passer depuis quinze jours, et déterminer un revirement si fatal. La première pensée de l'assemblée, ce sera sans doute de désirer connaître ces précédens, qui ne peuvent pas ne point être essentiels : les nouveaux ministres auront toute occasion de s'expliquer sur leur avénement; ils doivent être pressés de le faire. Quant au rappel de la loi du 31 mai, il est trop visible que, si on se décide à la proposer, il ne s'agit plus, dans les circonstances présentes, de discuter la valeur intrinsèque de la loi. La loi devient du coup ce qu'on pourrait appeler un terrain politique; il s'agit de savoir si la majorité qui a créé ce terrain, qui s'y est établie comme chez elle, voudra déloger, aussitôt le congé signifié. Nous ne nous défendons pas d'espérer encore que le président retrouvera toute sa prudence devant la fermeté de l'assemblée. Il n'y a rien à gagner de part ni d'autre avec la précipitation et la violence. L'assemblée n'ayant rien de mieux à faire que d'attendre, elle attendra. Elle attendra le 10 mai 1852 du même pied qu'elle aura attendu le 4 novembre 1851. La première de ces deux journées contient la seconde.

Pendant que va se décider encore une fois, par prudence ou par hasard, notre bonne ou notre mauvaise fortune, reprenons ici le courant des affaires étrangères, et suivons un peu ce vaste mouvement qui ne cesse de s'accomplir autour de nous, lors même que nous sommes comme accrochés à une situation fausse. Voyons d'abord ce vivant contraste qui nous attire toujours, voyons, à côté de notre France qui s'use en aventures perpétuelles, cette modeste et courageuse Hollande qui ne désespère jamais d'elle-même et sait si bien employer à temps sa patiente énergie.

La prospérité des finances néerlandaises est la base de cette prospérité générale du pays que nous signalions il y a quelque temps. Le discours du trône annonçait les résultats les plus favorables pour les exercices écoulés et pour l'exercice en train; il réclamait l'intervention des états, afin de prendre au plus tôt des mesures relatives à l'amortissement de la dette nationale. Le budget de 1852, présenté par le ministre des finances, M. van Bosse, a confirmé les déclarations de la couronne. Nous voulons insister sur ce travail important; nous ne craignons pas d'y revenir, quoique la date en soit maintenant un peu ancienne. Nous aimons à nous arrêter sur les détails de l'administration financière d'un peuple dont la sagesse éprouvée peut servir d'exemple à des états qui, malgré leur grandeur, ne sont point aussi heureux, et, il faut bien le dire, n'ont pas non plus mérité de l'être.

D'après le rapport de M. van Bosse, annexé au budget, il ne restait plus à la date du 1er janvier 1850 que 328,000 fl. du déficit de 1848. Les économies réalisées sur l'exercice 1850 ont donné une somme de 632,000 fl., tandis que l'excédant sur les recettes s'est élevé à 3,784,809 fl. L'exercice actuel promet des résultats aussi avantageux. Les revenus de l'état jusqu'au 1er septembre 1851 ont rendu beaucoup plus que les revenus des huit mois correspondans de l'année dernière. Par suite de cette position éminemment rassurante du trésor, on continue à retirer ses billets de la circulation, de manière à ce qu'il n'en reste plus au 1er juillet 1852. En comparant les années 1847 et 1850, le ministre établit que pour 1850 on a dépensé une somme de 3 millions de florins en moins que pour 1847. Nonobstant les dépenses extraordinaires faites en 1849 et 1850, le déficit a entièrement disparu; 1 million de florins a été consacré à l'amortissement, et un solde de plus de 3 millions de florins reste disponible.

Les dépenses de 1852 sont évaluées à. . .	fl. 69,801,936 23
Les recettes, à.	71,473,823 13 1/2
Le boni présumable est donc de.	fl. 1,671,886 90 1/2

Le ministre a de plus informé la chambre que le gouvernement accorderait peut-être à la société du chemin de fer rhénan un subside d'un million pour l'aider, aux termes des conditions faites par le gouvernement prussien, à relier le chemin de fer rhénan-hollandais au réseau des voies ferrées de l'Allemagne.

Parmi les causes auxquelles M. van Bosse croit pouvoir attribuer l'état si remarquable des finances publiques, il compte en première ligne les lois relatives à la navigation et au commerce de transit. Dans les huit premiers mois de 1850, on a donné des lettres de mer à 105 navires, jaugeant 8,667 *lasts*, et,

pendant les mois correspondans de 1851, le nombre s'est élevé à 116 navires construits dans les Pays-Bas et jaugeant 14,784 *lasts*, et à 12 navires étrangers jaugeant ensemble seulement 1,000 *lasts*. Ainsi l'industrie des constructions navales n'a rien perdu, pas même pour la construction des grands navires, puisque, dans le nombre des bâtimens nouvellement lancés, il y a jusqu'à 30 trois-mâts, tandis que l'année passée il n'y en avait que onze. La valeur totale de l'importation en 1850 s'est montée à 514 millions de florins, c'est-à-dire à 22 millions de plus qu'en 1849.

A ces causes, qui ont tant fait pour la bonne situation du trésor et qui sont les signes évidens d'une activité renaissante du commerce et de l'industrie, il faut ajouter aussi le règlement définitif du système monétaire, qui n'a pas à craindre maintenant la diminution intrinsèque de la valeur de l'or ou de l'argent; il faut ajouter enfin la loi du 2 mai dernier, par laquelle on a voté 1 million pour l'amortissement de la dette. L'amortissement est du reste l'objet d'une préoccupation permanente au sein du cabinet. Le zèle avec lequel on s'y applique montre assez la juste importance que le gouvernement y attache. Les Hollandais sont trop bons négocians pour ne pas bien comprendre ce que l'on gagne à régler les finances de l'état comme on réglerait les livres d'une maison de commerce. M. van Bosse vient encore d'apporter aux chambres un projet de loi qui affecterait, pour l'année 1851, à l'amortissement de la dette nationale une nouvelle somme de 3,200,000 florins. Cette somme serait prélevée sur les fonds produits par l'aliénation des domaines. On l'emploierait d'abord à liquider les emprunts qu'il a fallu contracter dans le temps pour les travaux d'amélioration des voies intérieures du royaume; puis on rachèterait aussi des fonds publics, et l'on espère même que l'on pourrait ainsi racheter jusqu'à 150,000 florins de rente. Le gouvernement hollandais préfère toujours alléger le service des rentes plutôt que de dégréver directement les imposables, quelque minime que soit le chiffre de la rente amortie. C'est un point à noter pour les partisans trop pressés du dégrèvement quand même.

Les bureaux de la seconde chambre sont très occupés en ce moment, soit des projets qui leur ont été récemment soumis, soit de l'arriéré de l'autre session. Quoique le budget de M. van Bosse ait été dans son ensemble accueilli avec une faveur générale, il est cependant des détails qui pourront soulever d'assez vives discussions. Ainsi la chambre ne paraîtrait point en humeur d'approuver le paiement d'une dette que la Russie réclame, et à laquelle on ne songeait plus depuis la conclusion définitive du traité qui a séparé la Belgique de la Hollande. Le ministère a d'ailleurs voulu se compléter avant l'ouverture des débats parlementaires. Le contre-amiral Ensly a pris le portefeuille de la marine; il y a lieu de croire que son département sera réformé sur plusieurs points, on parle même d'organiser un conseil supérieur de la marine qui assisterait le ministre dans cette opération.

Les dernières malles des Indes ont encore annoncé quelques troubles dans la partie montagneuse de Sumatra, et l'on a dû envoyer des renforts à la résidence de Palembang; mais, sauf cet incident, les choses prennent partout un excellent aspect. Si les Indes néerlandaises n'ont pas encore leurs merveilleux *placers* comme la Californie ou la Nouvelle-Hollande, une découverte

minérale non moins importante y vient d'être faite, grace aux efforts constans de M. van Tuyll et d'autres personnes appliquées à la recherche des trésors métallurgiques. L'île de Billiton sera bientôt, on l'espère, l'émule de Banka pour l'exploitation des mines d'étain : ce métal s'y présente partout dans une quantité incroyable, et promet de nouvelles ressources aux Hollandais. Enfin des avantages plus précieux encore vont être assurés à ces lointaines possessions d'outre-mer par les nouveaux projets dont on a saisi les états-généraux; l'amélioration du système monétaire aux Indes, telle qu'elle est proposée, ne peut manquer de relever tout-à-fait le crédit public. Le florin des Pays-Bas serait donné pour unité monétaire dans les échanges de la colonie comme dans ceux de la métropole; la pièce d'or de dix florins et le ducat hollandais n'auraient plus cours que comme pièces de négoce; les récépissés en papier-monnaie et le vieux billon seraient retirés en trois ans de la circulation indienne, où ils ont créé tant de difficultés. C'est avec cette vigilance minutieuse sur tous les intérêts du trésor que le gouvernement hollandais a résolument refait ses finances, et la presse anglaise, si volontiers sévère pour la Néerlande, constate avec une attention visible tous les progrès qu'elle accomplit dans cette voie.

Il ne laisse pas d'être instructif de comparer à cette situation privilégiée l'état financier du reste de l'Europe. A l'exception de l'Angleterre elle-même, dont on doit dire que les recettes ont augmenté à mesure qu'elle en semblait restreindre les sources, tous les pays européens sont, à l'heure qu'il est, engagés au-delà de leurs moyens. Ils demandent à la fois et à l'impôt et au crédit tout ce qu'ils peuvent rendre, sinon plus qu'ils ne peuvent. La France, la première, n'a régularisé à peu près la position où l'ont jetée les événemens de février qu'au prix des plus coûteux sacrifices : — l'impôt extraordinaire des 45 centimes au lendemain de la révolution, l'emprunt aussitôt que le crédit s'est un peu raffermi, enfin l'accroissement continuel de la dette flottante, cette suprême raison d'une inquiétude malheureusement plus justifiée qu'elle n'est efficace! La Russie a été obligée d'emprunter tout comme la France, quoiqu'elle ait prétendu le faire pour sa convenance plutôt que par nécessité. Malgré les prédications de M. Cobden, qui avait entrepris, comme on s'en souvient, de mettre le tzar au ban des prêteurs européens, l'emprunt russe s'est très bien placé, parce qu'il avait un objet défini, et qu'en somme les immenses ressources de l'empire étaient plus que suffisantes pour garantir la créance. La Sardaigne et le Danemark ont à leur tour invoqué l'assistance des capitalistes pour sortir des embarras où les avait mis la guerre que l'un avait soufferte, et l'autre déclarée. Le pape, rentré dans Rome, n'a pas obtenu sans beaucoup de peine l'argent dont il avait besoin pour racheter le papier de la république mazzinienne et rendre quelques baïoques à la circulation. La Prusse s'est singulièrement obérée en l'honneur de ce caprice belliqueux qui eut si peu de suite, et qui faillit pourtant, à la fin de l'année dernière, bouleverser l'Allemagne. Ses finances sont encore en une meilleure assiette que celles de ses voisins, grace à l'excellente administration des années précédentes; mais il n'est pas moins vrai que, pour conserver la valeur de son papier, pour maintenir son état militaire et continuer ses travaux publics, elle a maintenant tout-à-fait besoin du crédit. Quant à l'Autriche, sa gêne ne date pas d'hier, et

la commotion de 1848 l'a trouvée avec un revenu insuffisant, une mauvaise ordonnance de l'impôt et un papier décrié. L'énergique habileté du cabinet autrichien a pu parer aux difficultés nouvelles du milieu même de tant de difficultés anciennes; mais il a fallu, pour avoir le moyen de marcher, émettre encore ce laborieux emprunt des 200 millions, et jusqu'à présent, malgré les efforts du ministère des finances et des banquiers de Vienne, il n'y a pas beaucoup plus de la moitié de ce chiffre qui ait été souscrite.

Il y a plus d'une conclusion à tirer de cet aperçu sommaire de la dette européenne : c'est d'abord que le crédit, si malaisément qu'il se prête, se prête toujours plus ou moins et ne se décourage jamais entièrement. Cette commodité de pouvoir emprunter toujours est une des illusions auxquelles les gouvernemens sont le plus tentés de céder, parce qu'elle donne un air de force et d'avenir. Si le crédit se prête cependant, c'est bien le moins qu'il se paie. Lorsqu'on en use pour faire face aux nécessités d'une guerre extérieure, on peut encore compter sur les éventualités mêmes de la guerre pour se liquider; mais lorsqu'il doit servir, comme aujourd'hui, à remédier aux difficultés intérieures, on s'habitue trop naturellement à emprunter sans se préoccuper assez de rendre, ou l'on rend à la main droite en empruntant de la main gauche. Dût-on recourir à des prêteurs de plus en plus exigeans, on n'est jamais absolument à court, grace au mouvement et à la distribution du capital européen. C'est cette facilité même qui séduit et qui trompe, parce qu'elle aide à dissimuler le poids de plus en plus lourd qu'elle ajoute aux charges publiques. On se dit qu'on crée des garanties de bon ordre et d'activité publique au moyen de l'emprunt, et l'on oublie que l'équilibre des budgets serait à lui seul la meilleure de toutes les garanties, si l'on savait l'établir par des expédiens moins factices. Le malheur est que cette science n'est ni du domaine de tous les hommes d'état ni de mise dans toutes les circonstances.

L'Angleterre a été exceptionnellement favorisée lorsque le génie de sir Robert Peel et la prospérité des années antérieures à 1848 lui ont ouvert la carrière des réformes fiscales, qui rétablissent maintenant ses finances à vue d'œil. Le troisième trimestre de l'année 1851, pour lequel on a publié dernièrement le tableau officiel du produit net des recettes, dépasse encore de beaucoup le trimestre correspondant en 1850. Le progrès n'est pas seulement de 1851 sur 1850, il est d'un trimestre sur l'autre dans la même année. Nonobstant les réductions qui depuis l'année dernière ont diminué le droit à l'importation sur les sucres, les cafés et les bois, les douanes ont encore produit 83,190 livres de plus qu'à la même époque de l'année précédente. Durant le trimestre correspondant de 1850, l'excise avait pour la dernière fois perçu le droit sur les briques; l'excise n'en rapporte pas moins en octobre 1851 une augmentation de 36,511 livres. On avait calculé que la réduction des droits de timbre vaudrait au trésor une perte de 500,000 liv. sterl. par an; la perte n'étant pour ce trimestre que de 74,000, il y a sujet d'y voir une augmentation de produit plutôt qu'un déchet. Bref, l'accroissement total de ce trimestre sur celui de l'autre année est de 124,646 livres, et l'accroissement des douze mois pleins terminés au 10 octobre 1851, par rapport aux douze mois terminés en octobre 1850, est de 235,972 liv. Nous enregistrons soigneusement ces chiffres significatifs; peut-être finira-t-on par comprendre en France la leçon qu'ils nous donnent.

Du reste, il est vraiment difficile de ne pas ressentir je ne sais quelle admiration jalouse en contemplant de chez nous ces merveilles de bonheur et d'audace qui accompagnent toutes les tentatives de nos puissans voisins. L'exposition de Londres est arrivée à son terme, et cette immense opération s'est liquidée solennellement, sans qu'il y ait eu l'apparence d'un accident ou d'un encombre. Six millions de personnes ont visité le Palais de cristal pendant les cent quarante jours de l'exposition; le nombre des visiteurs s'est élevé dans la dernière semaine à cent mille par jour, et la recette des cinq dernières journées monte à plus de 600,000 francs. Le héros indispensable de toutes les grandes fêtes populaires de la nation anglaise, le duc de Wellington, a voulu se mêler de sa personne à l'une de ces invasions en masse : c'était comme un hommage qu'il avait à cœur de rendre au monument le plus extraordinaire de la civilisation nouvelle et du nouvel état de l'Europe. Quel rapprochement, en effet, plus curieux et plus fécond en réflexions de toutes sortes que de voir ce glorieux débris des luttes sanglantes d'il y a quarante ans assister maintenant aux luttes pacifiques de l'industrie universelle comme pour attester par sa présence la succession des âges et relier encore les deux époques malgré leurs différences! On eût dit qu'on devinait instinctivement dans la foule que la rencontre n'était pas ordinaire. Aussitôt que le bruit de la présence du duc de Wellington a circulé de proche en proche à travers le vaste édifice, une incroyable émotion s'est emparée de la multitude des visiteurs; on s'est précipité pour voir le duc, pour saluer le duc, et peu s'en est fallu qu'il n'arrivât malheur au milieu du flux et du reflux qui poussait les uns sur les autres tant de milliers d'hommes abrités sous un même toit. Le vieux duc n'a pourtant pas eu ce chagrin pour lui troubler son dernier voyage au Palais de cristal; la fortune ne lui a point failli, et l'on a même remarqué qu'il s'était très lestement tiré de la presse, ce qui a cordialement réjoui les pieux admirateurs du héros et lui a fait crier de plus belle aux oreilles : Hurrah! et longue vie!

Ç'a été le dernier épisode intéressant de l'exposition, puis est arrivée la clôture. A l'inverse de nos habitudes françaises, cette cérémonie finale s'est passée le plus simplement du monde, et n'a pas en tout duré beaucoup plus d'une demi-heure. L'exposition avait eu son temps et produit son effet; la pompe qu'on aurait déployée pour couronner l'œuvre n'y eût rien ajouté qu'une dépense sans résultat : c'était un luxe inutile, qui, en affaires, n'est pas dans le goût des Anglais; on s'en est donc privé très facilement. Il y avait d'ailleurs une disposition assez générale qui commençait à gagner le public, et contre laquelle les pompes les plus somptueuses auraient malaisément prévalu. Ces pompes qui avaient inauguré le grand spectacle étaient alors bien à leur place et dans leur saison. Elles allaient avec l'entrain d'une opération qui commence. Londres avait son soleil de mai, et le Palais de cristal regorgeait de ses merveilles tout fraîchement déballées. En octobre au contraire, on sentait une sorte de tristesse à penser qu'on ne reverrait plus se rouvrir un pareil théâtre, et en même temps on aurait souhaité qu'il fût déjà fermé. Les dernières journées avaient été assombries par ces pluies sans fin de l'automne britannique : c'était pitié de sortir du palais sous ce déluge et dans cette boue. Le palais lui-même se dégarnissait rapidement; les exposans pliaient bagage; la poussière se mettait et restait aux parties les moins accessibles de l'édifice; le ca-

licot qui couvrait le toit se fripait et se déchirait; les arbres mêmes du transept, les beaux ormes de Hyde-Park perdaient leurs feuilles sous leur cage de verre, et semblaient annoncer pour leur part que la fête avait aussi perdu sa jeunesse. Pour tout dire enfin, on se trouvait à bout d'enthousiasme, et l'enthousiasme, après avoir été très sincère, menaçait de tomber dans les phrases convenues : on avait besoin de changer un peu de conversation. D'autre part, les comités étaient sur les dents, et les citadins du voisinage se plaignaient de plus en plus haut des désagrémens qui les gênaient dans leur comfort. L'extraordinaire a d'autant plus de prix qu'il ne se prolonge pas. *Sic transit gloria mundi.*

La distribution des récompenses, premières ou secondes médailles et mentions honorables décernées aux exposans, n'était point la tâche la moins épineuse de la commission présidée par le prince Albert. Quelle que fût la composition des jurys et l'influence des membres étrangers, il ne se pouvait pas que les membres anglais n'y tinssent une grande place, de manière à réserver pour l'industrie nationale, sinon la prépondérance en tout cas, du moins en cas de besoin la plus avantageuse égalité. Cette réserve s'est-elle toujours pratiquée selon les strictes conditions de la justice, et la loi du *fair play* n'a-t-elle jamais été offensée dans les décisions suprêmes qui ont été rendues? Nous ne croyons pas qu'il faille supposer la nature humaine plus vertueuse qu'elle n'est, et la courtoisie avec laquelle l'Angleterre a fait chez elle au monde entier les honneurs du champ-clos eût été vraiment plus chevaleresque que ne le comportait l'objet même de la lutte, si elle se fût trop complétement sacrifiée au milieu de cette universelle émulation de l'industrie. Nous ne croyons pourtant pas non plus qu'il faille s'unir ici sans autrement hésiter à tous ceux qui saisissent bien vite cette occasion précieuse de déblatérer encore contre la perfidie d'Albion. Nous tenons, quant à nous, un compte très sérieux de la loyauté fondamentale qui est dans l'esprit anglais, et nous n'admettons pas qu'elle n'ait point été très écoutée, alors qu'elle était ainsi mise en jeu par devant l'Europe. L'histoire de cette campagne du fin voilier que les Yankees ont envoyé battre dans la baie de Cowes les yachts britanniques, et dont on a publié ici même la réception triomphante, montre bien jusqu'à quel point cet esprit de justice peut, à l'occasion, l'emporter sur les intérêts et même sur les amours-propres. Il est trop évident que distribuer 3,000 médailles entre 17,000 compétiteurs, c'est risquer forcément d'en mécontenter 14,000. Ce n'est pas seulement en effet de la France que sont parties les réclamations. Les Américains ont trouvé fort mauvais que leurs armuriers n'aient point été plus distingués pour leurs fameux *revolvers*, et il y a bien une demi-douzaine d'exposans anglais qui ont jeté les hauts cris et refusé même les prix qu'on leur décernait, parce qu'ils n'étaient point satisfaits du niveau sous lequel on rangeait leurs œuvres ou de la supériorité qu'on attribuait à leurs concurrens; mais les plaintes les plus vives sont naturellement émanées de chez nous, parce qu'il a convenu à quelques organes de l'opinion de ranimer à ce propos-là nos anciennes susceptibilités et d'en appeler à la jalousie nationale. L'Angleterre comptait 9,000 exposans sur les 17,000; les nôtres étaient au nombre de 1,735. Les 1,735 Français se sont partagé 56 grandes médailles, les 9,000 Anglais en ont eu 80, et il en a été de

même à proportion des secondes médailles et des mentions honorables, c'est-à-dire qu'en chiffres exacts, sur 100 exposans, l'Angleterre a obtenu 25 prix, les autres pays 23 à 24, la France 66. Contre ces chiffres, qui parlent si net, il n'y a rien à répondre, si ce n'est de secouer la tête, de répéter que les Anglais savent bien ce qu'ils font, et de se rendormir dans l'éternelle exécration de Pitt et Cobourg. Il y avait pourtant quelque chose de plus simple pour ne pas subir ces prétendues fraudes des comités anglais et ne pas laisser leurrer la France dans la distribution de ces récompenses solennelles : c'était de faire à Paris ce qu'on a fait à Londres; mais on n'ignore pas quelles sont les défiances et les doctrines qui, en 1849, ont élevé si vite au-devant de cette idée des obstacles si insurmontables. Le ministre intelligent et consciencieux qui avait alors le département du commerce n'eut pas plus tôt indiqué la possibilité d'établir une comparaison entre nos produits et ceux du dehors, qu'on s'insurgea contre la seule apparence de son projet, si modeste fût-il à côté de l'extension que la même pensée allait recevoir outre Manche.

Il appartenait au prince Albert de donner cette remarquable impulsion dont le souvenir tiendra désormais une belle place dans une carrière déjà si habilement et si honorablement fournie. Les princes de la maison de Cobourg, élevés par de hautes alliances dans des situations difficiles, s'y montrent toujours à leur avantage. Au milieu même des mésaventures inséparables de la triste condition du pays dont il partage le trône, l'époux de la reine dona Maria a prouvé qu'il était digne d'une meilleure fortune. La calme et pénétrante sagesse du roi Léopold lui vaut une autorité toute spéciale dans les conseils de l'Europe. Enfin le prince Albert a su se former en dehors de la politique proprement dite, que l'étiquette constitutionnelle lui défendait d'aborder, un cercle d'activité qui s'élargit de jour en jour, et l'influence féconde qu'il s'est ainsi peu à peu conquise relève, par l'éclat d'un mérite plus personnel, ce qu'il y aurait d'un peu terne dans la seule dignité du *queen's consort*. Il est entré de bonne grace et avec un tact parfait dans la vie anglaise; il s'est façonné au génie de la nation dans les petites choses comme dans les grandes, et d'une place qui pourrait être aisément médiocre, il a su faire loyalement, et par conséquent sans éveiller d'ombrage, une place considérable. Il a saisi profondément ce goût inné que le peuple anglais a de se conduire le plus possible par lui-même, en n'abandonnant au soin de son gouvernement que ce qu'il ne peut pas lui ôter. La *queen's consort* ne pouvait pas être du gouvernement selon la rigueur du régime aristocratique et parlementaire; il a été de tout ce qui n'était pas le gouvernement, de toutes les libres entreprises du *système volontaire*, comme disent les Anglais avec une énergie significative; il s'est associé à toutes les œuvres privées de charité, de science, d'art ou d'industrie; la juste popularité qu'il a gagnée de la sorte s'est encore accrue par le succès inoui de l'exposition universelle, dont il a été le constant promoteur. L'exposition était précisément, de la manière dont elle fut conçue, l'exemple le plus magnifique du développement auquel peut atteindre l'initiative individuelle du citoyen anglais. Le prince s'y était intéressé comme particulier : c'étaient des particuliers qui s'étaient réunis à lui. Les six millions de bénéfice que l'opération a laissés dans les mains du comité supérieur sont la propriété de cette association particulière. Il est

question maintenant d'employer tout cet argent à perpétuer le souvenir des triomphes du Palais de cristal par une fondation durable : on parle d'un musée de l'industrie qui recevrait les produits du monde.

Le Palais de cristal n'est pas la seule invention qu'ait fournie dans ces derniers temps l'intelligence anglaise. La consolidation définitive du télégraphe sous-marin entre Douvres et Calais, la rapidité foudroyante des rapports établis ainsi entre Paris et Londres, voilà bien assurément un autre prodige. Que sera-ce lorsqu'on aura réussi, comme on l'espère et comme on s'y prépare, à jeter d'un bord à l'autre de l'Atlantique ce fil conducteur qui transmet la pensée aussi vite que la pensée travaille? Il semble qu'il ne doive bientôt plus y avoir de distance entre les hommes. La science dépasse toutes les hyperboles poétiques, et elle fait de l'électricité pour les usages de la vie réelle ce que les poètes en faisaient pour la plus grande hardiesse de leurs métaphores. On ne saurait calculer toutes les conséquences de ces rapprochemens incroyables dans la direction de la politique internationale; il n'y aura presque plus de place en affaires d'état ni pour le secret ni pour la surprise. Jusqu'à ce que soit venue l'heure de la politique nouvelle dont sont peut-être grosses toutes ces découvertes scientifiques, le cabinet de Londres s'en tient toujours à ses anciennes coutumes; c'est avec celles-là qu'il travaille encore opiniâtrement aujourd'hui à se frayer la plus prompte route vers l'Orient, la route de Suez. Il laisse rêver et spéculer les faiseurs de projets qui se promettent d'aller dans dix ans à Calcutta par Bassorah. Ces projets mûriront à leur tour; cela n'empêche pas d'abréger encore le chemin par où l'on va dès à présent. Il s'agit donc d'avoir un chemin de fer en Égypte. Notez bien que ce n'est pas le gouvernement que l'affaire regarde : c'est une affaire de spéculation privée, c'est une compagnie d'actionnaires; mais derrière les actionnaires anglais apparaît au premier appel la main du gouvernement lui-même, protégeant hautement les intérêts des particuliers, qui se confondent toujours si à propos avec les siens. En thèse générale, l'Anglais le plus excentrique ne se permet point d'aventure qui, d'une façon ou de l'autre, ne rapporte un bénéfice quelconque à la puissance anglaise. Missionnaires, marchands, voyageurs, soldats de louage, les Anglais qui se risquent le plus à l'étranger n'ont jamais nui pourtant à l'Angleterre. Les agioteurs qui placent mal leurs fonds au dehors, les détenteurs des mauvaises créances du Mexique, de l'Espagne, du Portugal, peuvent même fort bien perdre leur argent sans que l'Angleterre y perde. La compagnie du chemin de fer de Suez ne court assurément pas ce danger; le *Foreign Office* l'a soutenue tout de suite trop directement et d'un trop grand cœur. C'est un incident curieux qui marque bien la nature et le rôle des divers intérêts aux prises dans cette partie de l'Orient.

On sait tout ce qu'il y a de difficile dans les relations de la Porte et de l'Égypte. La question du *tanzimat*, la résistance opposée par Abbas-Pacha au système de réformes que le ministère ottoman veut imposer à l'Égypte comme à tout l'empire crée depuis long-temps un embarras pénible dans les rapports du sultan et de son vassal. Cet embarras s'est encore accru à propos du chemin de fer d'Alexandrie à Suez. Les Anglais ont gagné, près du pacha d'Égypte, la concession du rail-way; les Autrichiens avaient rallié le ministère du sultan à un projet de canal. C'était la concurrence chaque jour plus vive

du Lloyd autrichien et du service des vapeurs de l'Inde anglaise. Le sultan prétendait marquer encore sa suprématie en exigeant que le pacha demandât la permission d'ouvrir les travaux que l'Angleterre va diriger. Les intéressés anglais ont aussitôt sollicité l'intervention du gouvernement, et lord Palmerston s'est hâté de les rassurer. La permission a été en effet accordée par la Porte après qu'Abbas-Pacha s'est décidé à la réclamer; mais la Porte y met pour condition que le chemin ne sera point construit par des ingénieurs étrangers : la condition ne paraît pas très facile à remplir, et n'inquiète pas autrement la compagnie formée en Angleterre.

Lord Palmerston s'est attiré depuis quelque temps des réponses assez désagréables de la part des cours avec lesquelles il en usait trop librement. Lord Malmesbury finissait sa carrière diplomatique lorsque lord Palmerston et M. Canning commençaient la leur; on lit dans les mémoires qu'il a laissés l'expression du chagrin avec lequel il voyait l'humeur frondeuse et les légèretés de ses deux jeunes successeurs. Lord Palmerston garde encore, après tout à l'heure un demi-siècle, cette vivacité de tempérament, et il va partout au-devant des querelles. Il a gâté les affaires de M. Gladstone par la brutalité de sa démarche envers la cour de Naples; il s'est sans doute ainsi consolé du mauvais succès de ses communications trop officieuses à la diète germanique. Nous sommes assez curieux de savoir le parti qu'il tirera de la visite de M. Kossuth. Il a cru devoir prévenir l'ancien gouverneur de la Hongrie qu'il ne le recevrait point en sa qualité officielle : l'avis était en vérité nécessaire! Cependant la tête ne doit plus tant tourner à M. Kossuth. Son triomphe s'use un peu en Angleterre, et l'affectation qu'il a d'être auprès des aldermen un bourgeois constitutionnel l'a tout-à-fait perdu dans l'esprit des démocrates français, que sa lettre avait ravis. Qu'est-ce qu'on fera de la souscription à un sou prêchée par tous les journaux républicains pour offrir une médaille à l'ouvrier marseillais qui était allé à la nage serrer la main du citoyen Kossuth? Il n'y a plus de ridicule en France.

Le jeune empereur d'Autriche vient de parcourir la partie polonaise de ses états. Il a été assez bien reçu en Gallicie par le peuple, un peu plus froidement peut-être par la noblesse. Cependant les seigneurs galliciens sont plus occupés de refaire leur situation matérielle, toujours très ébranlée depuis 1846, qu'ils ne songent à conspirer. Aussi ne s'explique-t-on pas qu'un personnage considérable sans doute par sa position, mais connu pour un conservateur sincère, le comte Adam Potocki, ait été tout d'un coup mis en prison sans motif public. On espère que cette affaire ne s'aggravera point. L'Autriche doit sentir le besoin de concilier et de réparer; son intérêt est de ramener à elle la noblesse gallicienne, dont les griefs seraient trop commodément exploités par la Russie.

La mort de Mme la duchesse d'Angoulême a été très vivement sentie à la cour de Vienne. Elle a partout en France, au milieu même de nos préoccupations du moment, éveillé les sympathies les plus respectueuses. Toutes les dissidences des partis se taisent devant une si longue suite d'infortunes.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.

SOUVENIRS DE VOYAGE

EN

ARMÉNIE ET EN PERSE.

CHIRAZ ET LE GOLFE PERSIQUE.[1]

I.

Notre séjour à Ispahan tirait à sa fin, et nous n'en étions que plus empressés à parcourir l'enceinte comme les environs de cette ville. Une des dernières journées que nous passâmes dans l'ancienne capitale de l'Irân fut consacrée à Djoulfah, le faubourg arménien où nous étions descendus avec tout le personnel de l'ambassade française. D'intéressans souvenirs recommandaient Djoulfah à notre attention. L'origine de ce faubourg remonte au temps de Châh-Abbas-le-Grand. Ce prince, pour enlever aux Turcs quelques-uns des points d'appui qu'ils trouvaient sur ses frontières, avait entrepris de dépeupler tout le territoire arménien voisin de la Perse. Une ville située sur les bords de l'Araxe et nommée Djoulfah fut sacrifiée à ce système de défense. Les troupes du châh la détruisirent et transportèrent la population sous les murs d'Ispahan, sur les bords du Zendèhroud. Ainsi fut créée, aux portes de la capitale persane, une nouvelle Djoulfah, cité chrétienne, qui prospéra rapidement et vit bientôt sa population s'élever du chiffre de six mille

(1) Voyez les livraisons du 15 mai et du 15 septembre 1851.

habitans à douze mille, partagés en sept paroisses ou *mahallehs*, dirigées par deux évêques assistés d'un clergé nombreux.

Cette prospérité ne dura pas cependant, et, sous les successeurs de Châh-Abbas, les chrétiens de Djoulfah furent en butte à d'odieuses persécutions, qui ne les empêchèrent point, au jour du danger, de se rallier généreusement autour du châh Hussein, que les Afghans assiégeaient dans sa capitale; mais la lâcheté du prince rendit cet héroïsme inutile, et les Afghans, vainqueurs des Persans presque sans combat, firent porter sur les chrétiens de Djoulfah tout le poids de leur colère. Malgré de si rudes épreuves, cette ville se releva encore, et, au commencement du siècle dernier, elle comptait jusqu'à soixante mille ames. De nouvelles persécutions devaient, sous le règne de Nadir-Châh, décimer cette population et contraindre un grand nombre d'Arméniens à émigrer dans la Géorgie ou dans l'Inde. Ces persécutions furent heureusement les dernières, et avec le commencement de ce siècle s'est ouverte pour les Arméniens une ère plus calme, qui n'a point été sérieusement troublée jusqu'à ce jour.

Telle est en quelques mots l'histoire de Djoulfah. Quant aux monumens que renferme le faubourg arménien d'Ispahan, ils sont en petit nombre. On y compte cependant quelques églises, parmi lesquelles il en est une qui mérite une mention particulière. De tous les édifices religieux de Djoulfah, c'est sans contredit le plus vaste et le plus beau. Cette église a son entrée dans une grande cour sur laquelle donnent les bâtimens habités par les premiers dignitaires du clergé arménien du pays. Elle a une coupole, comme les mosquées, mais sans revêtement d'émail; sa façade, simple et élégante, présente deux rangs de trois arcades superposées, dont les archivoltes et les tympans sont ornés de dessins en mosaïques. Près de l'église s'élève un campanile de construction assez élégante, et qui contient deux cloches qu'on frappe avec un marteau au lieu de les mettre en branle, ce qui ne laisserait pas d'avoir ses dangers dans un pays où la solidité des constructions est un des moindres soucis de l'architecte. L'intérieur de cette église rappelle les chapelles italiennes et grecques. Il y règne un mystérieux demi-jour qui invite au recueillement, et, contrairement à l'usage des Arméniens, qui n'admettent dans leurs sanctuaires d'autres images que celles de la Vierge et de l'enfant Jésus, les murs sont couverts de peintures (1). Les autres églises de Djoulfah sont petites et

(1) On raconte que c'est à un riche marchand nommé Avadik que l'église de Djoulfah doit ces peintures. Ce marchand avait voyagé en Italie, et les chefs-d'œuvre de l'école italienne l'avaient vivement frappé. De retour à Djoulfah, il réussit, à force de supplications et peut-être d'argent, à vaincre la résistance du clergé arménien, et la blancheur immaculée du sanctuaire de Djoulfah disparut sous une profusion de peintures, malheureusement insignifiantes.

très pauvres. Les desservans, nommés *derders*, sont forcés pour vivre d'exercer une industrie ou un métier. Au-dessus des *derders*, libres de contracter mariage, se placent les *vartabeds*, prêtres d'un rang plus élevé, parmi lesquels on choisit les évêques, et qui vivent dans le célibat. La population arménienne de Djoulfah étant en grande partie schismatique, un seul prêtre dit les offices dans l'église fréquentée par les catholiques, et l'intolérance des dissidens l'expose à mille avanies. Les Arméniens schismatiques ont poussé plus d'une fois le fanatisme jusqu'à assiéger dans son couvent le prêtre catholique pour lui arracher, sans respect pour son âge ni son caractère, l'enfant qu'il baptisait, ou le cadavre auquel il rendait les derniers devoirs.

Il fut un temps où de nombreux missionnaires, — carmélites, capucins, puis jésuites, — travaillaient, non sans succès, à ramener dans le giron de l'église romaine ce troupeau égaré qui a pris pour guide le patriarche d'Etchmiadzin; aujourd'hui encore, de courageux prêtres, français pour la plupart, apparaissent de temps à autre au milieu des schismatiques de Djoulfah, et ils s'adressent non-seulement aux chrétiens, mais même aux musulmans, qu'ils cherchent à ramener dans les voies de la véritable église. Leurs efforts sont contrariés par la propagande des ministres réformés, qui tentent de détourner vers le protestantisme les ames déjà chrétiennes, et l'église romaine ne fait que de bien lents progrès parmi les Arméniens de la Perse.

Derrière Djoulfah, entre les murs de ce faubourg et le pic de Khou-Sopha, s'ouvre une vaste plaine, couverte de ruines qui prouvent qu'autrefois les habitations des Arméniens s'étendaient bien au-delà des limites actuelles. On remarque dans cette plaine les restes d'un grand palais fortifié qu'avait fait bâtir Châh-Hussein : de hautes murailles, découpées en arcades, sont encore debout, et dominent des amas d'informes débris qui servent de retraite aux chacals. Sur la crête du Khou-Sopha s'élève aussi un petit monument dont l'origine remonte probablement à l'époque où une colonie guèbre vint s'installer à Djoulfah : c'est une espèce d'autel, nommé *Atech-Gah* (autel du feu). Quelques tours fort grandes et très bien construites, qu'on prendrait à première vue pour les restes d'un vaste système de fortifications, apparaissent çà et là dans les alentours du Khou-Sopha : ce sont des colombiers, où les pigeons sauvages viennent nicher dans de petites cases pratiquées à cet effet. La fiente de ces oiseaux fournit un engrais très puissant aux jardiniers, qui s'en servent pour les primeurs, et c'est la source d'un revenu important pour les propriétaires de ces pigeonniers.

Aux environs de Djoulfah, on rencontre encore le cimetière arménien, dans lequel les places des Européens sont classées par nations. Les tombes ne présentent rien de remarquable : celles des riches sont

faites d'une longue dalle de pierre ou de marbre, sur laquelle des ornemens ou des caractères gravés indiquent la profession et les noms du défunt. Un seul de ces tombeaux, celui d'un Allemand qui préféra la mort à l'apostasie, attire beaucoup de visiteurs. On attribue en effet à cette pierre tumulaire le pouvoir de guérir de la fièvre et de révéler l'avenir. Pour recouvrer la santé, il suffit de casser sur cette tombe le vase dans lequel on a coutume de boire; pour connaître l'avenir, on doit jeter sur la dalle funèbre cinq petites pierres, et si on les voit tomber rangées en croix, c'est d'un bon augure. Le cimetière musulman, placé au-delà du cimetière chrétien, est beaucoup plus vaste, et on y remarque des tombeaux qui sont de véritables édifices. C'est un lieu de réunion et presque de plaisir pour les musulmans, qui s'y rendent principalement le vendredi. Parmi les tombes musulmanes, plusieurs sont surmontées de l'image d'un lion ou d'un tigre, indiquant la sépulture des guerriers, que l'on consacre par ces symboles du courage.

Cependant le moment approchait où nous devions quitter Ispahan. Nous allâmes, avec l'ambassadeur, prendre congé du roi et de son vizir. Méhémet-Châh nous fit un accueil des plus bienveillans, et nous adressa des adieux tout-à-fait aimables. Nous ne trouvâmes point chez le vizir une réception aussi gracieuse. Hadji-Mirza-Agassi tenait, au moment où nous arrivâmes, un grand *divan;* pour nous faire place, il dut lever la séance, et nous vîmes sortir de chez lui une foule de *mollahs*, militaires et *mirzas* de tout rang. Le vizir était dans un de ses accès de mauvaise humeur; la pointe de son bonnet très éloignée de la verticale, les fréquens coups de poing qu'il s'appliquait sur le crâne, nous le donnaient assez à entendre, et le décousu de sa conversation, qui roula tour à tour sur les révolutions, sur la destinée des empires, sur les guerres des Persans et des Turcs, trahissait plus clairement encore ses préoccupations fâcheuses. « La Turquie, — dit-il entre autres absurdités, — fût-elle deux fois plus grande, ne serait qu'une petite bouchée pour la Perse. » L'ambassadeur, qui n'avait pas oublié le mauvais vouloir dont le ministre persan lui avait plus d'une fois donné des preuves, ne jugea pas à propos de suivre le vizir dans toutes ces divagations, qui commençaient à lasser notre patience. Il se leva brusquement, avant même qu'on eût apporté les *kalioûns* et le thé : c'était une grave impolitesse, un affront même fait au vizir; mais Hadji-Mirza sentait qu'il l'avait mérité, et il dévora son dépit; il eût sans doute été surpris que l'*elchi* en eût agi différemment.

L'ambassadeur de France quittait la cour de Perse avec un sentiment de déplaisir qu'il est aisé de comprendre : il y avait eu peu de succès. Après plus de trente ans, la France retrouvait en Perse les mêmes obstacles qu'elle y avait rencontrés sous le règne de Napoléon.

La situation de ce pays vis-à-vis de l'Europe n'a guère changé en effet depuis cette époque: les Anglais à l'est, les Russes au nord, le pressent toujours et l'enferment dans un cercle de plus en plus étroit. Affaiblir la Perse, l'isoler, l'annuler en la fondant peu à peu dans le vaste ensemble de leurs possessions asiatiques, tel est le plan dont ces deux puissances poursuivent l'exécution, et qui les mettra peut-être quelque jour aux prises. En attendant, la France ne trouve en Perse aucun point d'appui pour son influence. Quelles que soient pour elle les dispositions bienveillantes des Persans sincèrement dévoués à leur pays, la Russie et l'Angleterre maintiennent, par la corruption et l'intimidation, une prépondérance qu'elles garderont long-temps encore dans les conseils de la Perse. La France, qui ne sait ou ne veut point user des mêmes moyens, a nécessairement le dessous dans cette lutte à armes peu courtoises. Aussi les rares efforts qu'elle a tentés de temps à autre pour se créer en Perse une position meilleure ont-ils presque toujours abouti à de pénibles désappointemens.

La mission de l'ambassade étant terminée, son personnel se dispersa pour revenir en France. Les uns remonterent vers le nord pour rentrer en Europe par la Russie; les autres se dirigerent vers le golfe Persique pour se rendre à Bagdad et dans la Syrie. L'ambassadeur, avec quelques personnes de sa suite, partit pour l'Arabistan turc. Quant à moi, demeuré seul avec mon compagnon d'étude, je repris le cours des recherches toutes spéciales qui m'amenaient en Perse. Une première exploration nous avait conduits dans l'ouest de l'Irân, au milieu des monumens de l'ancienne Ecbatane, et de là jusqu'à la frontière turque, où nous appelaient les grandes sculptures de Bisutoun et de Kermanchâh. Nous consacrâmes ensuite deux mois à l'exploration des ruines de Persepolis (1). Ainsi en règle avec les antiquités de l'Irân, nous pûmes songer de nouveau à la Perse contemporaine, et nous prîmes la route de la célèbre ville de Chiraz, d'où nous devions nous diriger vers Bouchir et le golfe Persique.

La première vue de Chiraz, quand on y arrive par le nord, est charmante. Un étroit défilé, qui s'ouvre dans les flancs d'une montagne à pic et qu'on nomme *Tang-Ali-Akbar* ou défilé d'Ali-le-Grand, introduit le voyageur dans une vaste plaine couverte d'une riche végétation. Bientôt, au détour d'une roche, on aperçoit les minarets et les coupoles de Chiraz, qui se dessinent sur un fond de montagnes bleuâtres. Le sentier qu'on suit, et qui va en descendant, se transforme, au bas de la chaîne de montagnes qu'on vient de traverser, en une large et belle route, bordée de maisons et de jardins. Nous nous étions en-

(1) Voyez, dans les livraisons de la *Revue* du 1er juillet et du 1er août 1856, la relation de mes fouilles pour à Persepolis.

gagés dans cette riante avenue, et déjà nous n'avions plus que quelques pas à faire pour atteindre les portes de la ville, quand nous fûmes arrêtés par des *tuffekdjis* de la douane, qui voulurent nous faire payer un droit pour nos bagages. Nous leur demandâmes s'ils se moquaient de nous, et depuis quand les *Frenguis* étaient imposés pour circuler dans les états du châh, surtout quand ils étaient munis de firmans revêtus de son sceau. Les douaniers balbutièrent quelques mots, et voulurent néanmoins insister. C'était une ruse pour se faire donner un *pichkéch;* mais ils s'y étaient mal pris : ils avaient prétendu exercer un droit, nous leur refusâmes un cadeau, et nous entrâmes à Chiraz sans nous inquiéter de leurs murmures.

La porte sous laquelle nous passâmes s'ouvrait sur les galeries d'un bazar très large et très bien construit, le plus beau peut-être que nous eussions vu en Perse. Le bazar de Chiraz a été édifié par les ordres de Kerim-Khân, prince *zend,* qui s'était emparé du pouvoir vers le milieu du XVIIIe siècle, après l'assassinat de Nadir-Châh. Nous traversâmes, au sortir du bazar, quelques rues marchandes, mais généralement peu spacieuses, et après mille détours nous arrivâmes dans le quartier chrétien, où nous comptions élire domicile dans quelque demeure arménienne. Nous aurions pu jouir de l'hospitalité brillante que nous assurait une lettre de recommandation pour un des plus riches habitans de Chiraz; mais un sentiment de susceptibilité nationale nous détourna d'en faire usage. L'hôte auquel nous étions recommandés était en effet un agent très actif de l'Angleterre, et c'était le gouvernement de la compagnie des Indes qui pourvoyait en grande partie aux dépenses de sa maison. On comprend qu'il ne nous convenait guère de rien devoir à un agent de l'Angleterre à une époque où l'ancienne rivalité de la Grande-Bretagne et de la France venait de se réveiller plus vive que jamais, sous l'impression des événemens de Syrie en 1840.

Nous devions passer quelques jours à Chiraz pour y organiser une caravane et y présider aux préparatifs de notre voyage sur le littoral du golfe Persique. Une fois que nous eûmes choisi notre gîte et que nous y fûmes installés, notre premier soin fut de rendre visite au *beglier-bey* de Chiraz, qui était un *châh-zadeh* (frère du châh), et qui s'appelait Ferrhad-Mirza. Ce prince, âgé de vingt ans, avait quelques notions du français et de la géographie européenne, qu'il devait à une dame française que nous avions rencontrée à Téhéran. Ferrhad-Mirza tenait beaucoup de son frère Méhémet-Châh par sa bonté, par son extrême affabilité, surtout par l'intérêt qu'il témoignait aux Européens. Au moment de notre passage à Chiraz, le prince ne s'était point encore installé dans le palais de l'Ark, résidence habituelle des *begliers-beys.* Arrêté par un usage impérieux aux portes de la ville, il attendait, avec une résignation tout orientale, que son astrologue lui eût désigné

l'heure favorable pour son entrée. Nous le trouvâmes dans une maison de plaisance, à quelques pas de Chiraz, où il ne devait entrer qu'après l'apparition au zénith de la constellation réputée propice. Le rôle des astrologues en Perse ressemble fort à celui du médecin de Sancho Pança. Ces devins, qu'une superstition ridicule fait tout-puissans, abusent souvent de leur empire pour entraver les volontés du prince au profit de ses ennemis. Dans chaque grande maison de la Perse, il y a un astrologue, comme il y a un médecin, un poète et un bouffon : les uns et les autres sont d'ignorans flatteurs, qui vivent aux dépens de la crédulité de leurs maîtres, pareils à certaines plantes parasites qui feraient mourir l'arbre où elles ont pris racine plutôt que de s'en détacher.

La villa qu'habitait Ferrhad-Mirza s'appelait Baghnô. C'est un joli petit palais, situé au milieu d'un grand jardin planté d'orangers, de myrtes et de grenadiers. Les appartemens en sont simples, mais très élégans. La salle de réception ou *divan-i-khânèh* s'ouvre sur un magnifique paysage dont la ville, la plaine et les coteaux forment les divers plans, qui se détachent sur le fond azuré des belles montagnes du sud. Devant les fenêtres, un grand bassin octogone de marbre blanc contient une eau limpide, frais et tranquille miroir où se reflète la riche végétation des massifs voisins. Je fis plusieurs visites à la villa de Baghnô, et j'y passai de longues heures en causeries intimes avec le châh-zadeh, dont l'amabilité ne se démentait jamais. Ferrhad-Mirza me questionnait beaucoup sur l'Europe et sur notre système de gouvernement. J'avais la plus grande peine à lui faire comprendre ce qu'est un gouvernement constitutionnel et représentatif. Quand je lui parlais des chambres et de leur pouvoir, il s'étonnait grandement et ne pouvait revenir de sa stupéfaction : il était bien difficile, en effet, de définir clairement, à un homme qui d'un signe pouvait faire tomber mille têtes, les véritables limites du gouvernement constitutionnel. Nos conversations avec le châh-zadeh roulaient aussi, on le pense bien, sur la Perse et sur la grande ville dont il était le gouverneur. Chiraz, qui est la capitale du Fars, a toujours passé pour l'une des plus importantes et des plus florissantes cités de la Perse; elle est également l'une des plus industrieuses, et, parmi ses divers produits, les armes qu'on y fabrique jouissent d'une certaine réputation. Sous le règne de l'usurpateur Kerim-Khân, elle devint la capitale du royaume. A d'autres époques plus récentes, elle fut le foyer de graves conspirations formées contre l'autorité du souverain légitime. Aujourd'hui, paisible et laborieuse, elle n'a pas oublié le rang qu'elle a occupé sous Kerim-Khân, mais elle se résigne à obéir aux *begliers-beys* du châh.

Les habitans de Chiraz passent pour les plus aimables et les plus instruits des Persans, pour ceux qui parlent le plus purement le *farsi*

ou la langue persane; j'ajouterai qu'ils sont aussi les plus vaniteux. Leur ville a des droits incontestables à occuper un rang distingué parmi celles de l'Iràn, car elle a produit les deux plus célèbres poètes de l'Asie, Hafiz et Saadi. Son vin est un des meilleurs du monde, son climat est superbe, et l'intelligence proverbiale des Chirazis est réelle; mais il ne serait pas juste néanmoins d'accorder à cette population la supériorité qu'elle revendique parmi toutes celles de la Perse. L'industrie, qui fut si florissante à Chiraz, y est aujourd'hui en pleine décadence. Les murailles de la ville, en partie renversées par Aga-Mohamet-Khân, ne sont point relevées. Les Chirazis sentent bien que leur ville est déchue; aussi, dans leur orgueil, disent-ils pour se consoler, avec l'emphase qui caractérise leur langage : « Quand Chiraz était Chiraz, le Kaire n'était que son faubourg. »

La population de Chiraz est aujourd'hui d'environ dix mille ames, qui se répartissent dans douze *mâhallèhs* ou quartiers, auxquels correspondent six portes. A peu près au milieu de la ville est l'Ark ou le palais, fortifié par une muraille crénelée; il fut bâti par Kerim-Khân il y a un siècle. Cette enceinte est très grande, elle renferme plusieurs corps de logis dont les uns servent de résidence au gouverneur, et dont les autres sont occupés par ses serviteurs ou ses troupes. Au milieu est un vaste jardin avec des bassins où s'ouvre le *divân-i-khânèh;* c'est là que le *beglier-bey* donne ses audiences. On y voit, sur le marbre, les portraits des héros fameux de la Perse, les images sculptées ou peintes d'Afrâziâb, de Roustâm, d'Isfundâr et d'autres guerriers renommés, qui charmaient les regards de Kerim-Khân, ce chef de bandits devenu roi. A côté de ces grandes figures, de ces *pehlavân* armés de pied en cap, s'ouvrent les portes secrètes du harem, où les héritiers du vaillant *vekil* oublient la gloire en de longues heures perdues entre le plaisir et l'oisiveté.

Si l'on excepte la portion du bazar construite par Kerim-Khân et qui conserve son nom, Chiraz n'offre en ce genre rien que de fort misérable. Les mosquées n'ont rien non plus de remarquable : elles sont bien loin de pouvoir soutenir la comparaison avec celles d'Ispahan. La plus célèbre est celle qu'on appelle *Châh-Tcherak* (*lanterne royale,* ou, si l'on veut, *roi des lumières*). Elle passe pour l'un des sanctuaires les plus anciens de la Perse, mais l'incertitude la plus grande règne sur son origine. Cet édifice sert de refuge à des *seïds* ou descendans du prophète, qui n'ont point de moyens d'existence et viennent vivre là d'aumônes ou sur les revenus de la mosquée. Les revenus, qui ne laissent pas d'être considérables, sont tirés du territoire d'un village près de Firouzabad qu'on appelle Meïmân ou *hôte,* sans doute à cause de la destination de ses produits.

C'est à Chiraz que Hafiz et Saadi ont vu le jour. Grace aux traduc-

tions qu'on a faites de leurs poésies, leur gloire n'est pas étrangère à notre pays. La sépulture de Saadi est située à la base des montagnes qui dominent la ville; on y arrive par un chemin triste et aride. Près d'un petit village qui porte le nom du philosophe, on trouve une espèce de *villa* solitaire que le silence entoure et dont la porte est close. On frappe; un gardien vient ouvrir, et, vous faisant traverser un jardin où les ronces ont remplacé les fleurs, il vous montre, en disant : « Cheik Saadi !... » une arcade ouverte sous laquelle se voit un tombeau de marbre qui n'a d'autre ornement que quelques-unes des strophes les plus célèbres du poète. Ce simple monument n'est protégé que par la vénération des admirateurs de Saadi, qui, sans doute pour lui rendre hommage, ont couvert les murs de vers écrits par eux avec un *kalâm* plume) ou la pointe d'un poignard. Si la gloire de l'auteur du *Gulistân* est durable, il n'en est pas de même du marbre de sa tombe. Exposé à toutes les intempéries comme à toutes les profanations, ce monument funéraire, déjà dégradé, ne sera bientôt plus qu'une ruine. Il paraît néanmoins que ce n'est que depuis peu que la vénération pour le tombeau de Saadi a décliné au point d'en faire craindre la destruction, car d'anciens voyageurs avaient dû faire soulever, pour le voir, un étui de bois noir doré qui le recouvrait entièrement. Près du monument consacré à Saadi est une source d'eau limpide à laquelle les habitans de Chiraz attribuent une grande vertu hygiénique. Ils prétendent que, quand quelqu'un en a bu, il n'est plus jamais malade; ce qui n'empêche pas le renouvellement d'une épidémie qui emporte chaque année un nombre considérable de personnes dans le district de Chiraz. Cette eau miraculeuse est contenue dans une espèce de puits dans lequel on descend par un escalier de plusieurs marches. Au fond est une voûte bâtie en briques reposant sur un mur octogonal qui enferme la source. Il s'y trouve des poissons que le vulgaire dit être consacrés au cheik; à ce titre, on a pour eux le plus grand respect.

L'émule de l'austère Saadi, Hafiz l'épicurien, repose dans un jardin planté de magnifiques cyprès, de grands pins et d'orangers. Sa pierre tumulaire est une longue dalle d'albâtre oriental, gracieusement ornée d'arabesques et de caractères élégans qui retracent quelques vers du poète aimable dont les odes charment encore les Persans. Le lieu où se trouve la sépulture d'Hafiz n'a rien de l'aspect triste d'un champ funèbre ni de la sévère solitude où sont déposées les cendres de Saadi. Le jardin dont le nom, — Hafizioù, — rappelle celui du poète qui y est inhumé, était, dit-on, le lieu qu'il aimait le plus à fréquenter. On m'a assuré que la tombe de Hafiz a été placée au pied d'un cyprès planté de ses propres mains. Au milieu du jardin, où dorment aussi d'autres morts moins célèbres dont les marbres funéraires garnissent le sol, s'élève un kiosque ou *divânèh* qu'habite un mollah commis à la

garde du recueil des poésies d'Hafiz, dont toutes les pages sont écrites de sa main. L'Hafizioù est le rendez-vous de nombreux promeneurs, qui y viennent réciter les odes de leur poète favori et fumer le *kalioûn* au milieu des citronniers et des fleurs. Le lieu qui a reçu la dépouille mortelle de Saadi ne voit point un concours pareil de lettrés venir lui rendre hommage. Le caractère de ces deux hommes remarquables semble ainsi comme une ombre errer autour de leurs tombes. Saadi, philosophe austère, souvent cynique, avait un petit cercle de disciples dévoués que sa morale n'effrayait pas et qui se plaisaient dans ses entretiens sérieux. Hafiz, véritable Chirazien, adonné au plaisir, célébrait dans des vers séduisans les jouissances de ce monde. Cet écrivain sensualiste et mystique était bien fait pour plaire aux Persans, et il devait attirer autour de lui une foule de jeunes adeptes qui reculaient devant la sévère philosophie de son rival.

C'est à Kerim-Khân, l'usurpateur zend, que ces deux grands poètes doivent de reposer dans des sépultures dignes d'eux. Non-seulement Kerim-Khân voulut que leurs tombes fussent ciselées avec art et ornées de quelques-unes de leurs strophes les plus célèbres gravées sur l'albâtre des sarcophages, mais il fit encore élever les *divân-i-khânèh* dans l'enceinte desquels sont renfermés ces monumens funéraires. De plus, il affecta à chaque sépulture une certaine étendue de terre dont les revenus étaient destinés à l'entretien des deux édifices. Quand on pense que ce fut un chef de bandits qui rendit cet hommage à deux poètes illustres de la Perse, n'a-t-on pas quelque raison de s'étonner? — Mais ce bandit fut un grand homme; il usurpa l'autorité royale au profit de son pays qu'il sut gouverner sagement, sans vouloir prendre le titre de châh; cet usurpateur respectait assez la couronne pour ne pas la porter, et il se contentait, pour sa gloire, du surnom de *vekil* ou régent. La mémoire de Kerim-Khân est encore vénérée dans toute la Perse.

Parmi les autres curiosités qui sont aux environs de Chiraz, on peut justement compter la tour dite des *Mamacenis* ou du *Meuthamèt*. Le *meuthamèt* Manoutchehr-Khân, gouverneur d'Ispahan à l'époque où nous visitions la Perse, avait été chargé, il y a quelques années, de diriger une expédition militaire dans des montagnes qui servaient de refuge habituel à la tribu pillarde des Mamacenis, dont les meurtres et les rapines avaient à la longue éveillé la justice et la sévérité du gouvernement. Étant parvenu à faire prisonniers un certain nombre de ces bandits, Manoutchehr-Khân, pour terrifier leurs compagnons et leur ôter l'envie de reprendre le cours de leurs crimes, imagina de faire construire dans la plaine de Chiraz et près d'une des portes une tour dans les murs de laquelle étaient réservées autant de niches qu'il avait de captifs. Il les y fit placer et maçonner vivans. On avait pratiqué à la hauteur de chaque tête une espèce de lucarne, afin qu'on pût

voir sur les visages de ces malheureux les horribles souffrances que la douleur et la faim leur faisaient endurer. J'y trouvai encore quelques débris de crânes et quelques lambeaux de vêtemens. Le voyageur peu fait à ces sortes de spectacles frémit en faisant le tour de ce monument de la justice exemplaire du meuthamèt. Le guide qui m'avait conduit à la tour des Mamacenis me dit que deux de leurs chefs avaient péri d'une façon non moins barbare, mais plus expéditive : l'un avait été attaché à la gueule d'un canon, l'autre avait été fendu en deux, et chaque portion de son cadavre resta accrochée au-dessus de la porte de la ville pour servir d'exemple.

II.

En quittant Chiraz, nous nous dirigeâmes vers le golfe Persique et Bender-Bouchir. Cette dernière période de notre voyage s'ouvrit par plusieurs jours de marches fatigantes, dans des chemins difficiles et à travers de hautes montagnes; enfin nous vîmes le sol s'aplanir un peu. Nous allions sortir des gorges sauvages et presque impraticables qu'il nous avait fallu franchir, et nous n'avions plus qu'une étape à faire avant de descendre dans la plaine vaste et unie que baigne la mer du côté du sud. Au moment de quitter un caravansérail où nous avions passé la nuit en compagnie d'une grande caravane d'esclaves noirs qu'un marchand ramenait de Bouchir, un incident nous donna la mesure des préjugés fanatiques des habitans de la contrée. Je réglais avec le pourvoyeur du caravansérail le compte de la dépense que nous y avions faite. — Entre autres choses qu'il nous avait fournies, figuraient quelques dattes qu'il avait apportées lui-même dans une espèce de grande jatte en cuivre. Nous avions pris quelques-unes de ces dattes, et, ne les trouvant pas de bonne qualité, nous les avions laissées presque toutes. En payant notre écot, je voulus déduire ce qui restait; mais le pourvoyeur me fit observer qu'il ne pouvait les reprendre, *parce que nous y avions touché.* — Très étonné, et, je le dirai, peu habitué à cette impertinence musulmane, je feignis de ne pas le comprendre, et je lui demandai l'explication de son refus. Il me répéta imperturbablement *qu'un musulman ne pouvait manger ce qu'un chrétien avait souillé par son contact impur.....* C'était clair. Ce colloque avait rassemblé autour de nous tous les gens de la caravane qui étaient dans le caravansérail. Le pourvoyeur était fort sale; je tirai mon gant, et, montrant ma main à tout le monde, je dis : « Tu prétends que j'ai souillé tes dattes en y touchant; dis-moi lequel de nous deux a la main la plus propre. » Quelques-uns des assistans sourirent, mais d'autres froncèrent le sourcil. « Puisque tu ne veux pas reprendre ces dattes, ajoutai-je, sous prétexte que j'y ai touché, je vais te les payer; mais, comme mon

argent passerait aussi par mes mains en sortant de ma poche, je suppose que tu dois vouloir qu'il soit purifié avant de le prendre; va donc le ramasser là... » Et en disant cela, je jetai ce que nous devions dans une flaque noire et puante. Pour le coup, tous les visages prirent une expression de courroux. La leçon paraissait un peu verte à ces musulmans, mais je m'inquiétai peu de ce qu'ils en pensaient. Nous partîmes, laissant le fanatique marchand de dattes tout décontenancé de l'aventure.

Nous avions vu successivement le sol s'abaisser devant nous, et les jours précédens nous avions eu plus souvent à descendre qu'à monter: nous supposions donc que nous devions être beaucoup au-dessous de la plaine de Chiraz. Nous n'en avions cependant pas fini avec les montagnes, et, en partant de Kanara-Takhta, nous nous y trouvâmes engagés de nouveau; mais le chemin était moins aride et le terrain moins rocheux. Après en être sortis, nous nous trouvâmes sur le bord d'une forte rivière qu'il nous fallut traverser. Nous y fîmes entrer nos chevaux avec précaution, et, en tâtonnant, nous finîmes par découvrir un gué où nos montures n'avaient de l'eau que jusqu'au milieu du ventre. Une gorge étroite, de l'autre côté de ce fleuve, nous montrait le chemin. Nos *tchervâdars* nous prévinrent que c'était un passage mal famé, et qu'il fallait être sur nos gardes. Nous devions cheminer un à un entre deux hautes murailles de rocs entremêlés de broussailles, qui pouvaient être d'excellens lieux d'embuscade pour des voleurs. Nous eûmes soin, tout en marchant, de regarder derrière chaque pierre, derrière chaque buisson, d'interroger du regard tous les creux du terrain; mais nous ne vîmes pas l'apparence d'un danger. Nous passâmes heureusement, et, quelque propice que fût l'endroit pour une surprise, nous en fûmes pour nos frais de prudence. Quelques pas plus loin, nous arrivions au sommet de la dernière chaîne que nous eussions à franchir; c'était aussi la moins élevée et la moins difficile. Nous vîmes, de ce point, s'ouvrir devant nous le large et profond horizon de la plaine sablonneuse de Bender-Bouchir. Pour la première fois depuis notre départ de Trébizonde, nous apparaissait un pays que ne bornaient ni montagnes ni rochers. A travers les vapeurs tremblottantes qui s'étendaient à perte de vue, on devinait la mer Persique. Jusqu'à la limite de ses flots, que nous croyions entendre, aucun mouvement de terrain ne coupait la ligne droite d'un sol qu'accidentaient seulement quelques formes de villages, quelques verdoyantes masses de dattiers. C'était donc un pays d'un aspect tout nouveau que nous allions traverser, et vers lequel la pente douce des derniers monts nous conduisait rapidement. Nous descendions d'un pas léger, attirés par l'espérance de la nouveauté, et nous fûmes vite rendus au village de Dallaki, situé sur le bord d'un courant d'eau saumâtre.

Nous apprîmes là que toutes les populations de la plaine étaient en grande rumeur et se battaient entre elles. J'eus beaucoup de peine à distinguer la véritable cause de ces troubles. Tout ce que je pus comprendre, c'est qu'un conflit armé venait d'éclater entre un khân rebelle et celui qui commandait ce district au nom du châh. Les villages s'étaient partagés, les uns tenant pour le roi de Perse, les autres prêtant appui aux révoltés. Au fond de tout cela, et sous le voile de ces discussions entre nationaux, il me sembla qu'il se cachait quelque complot politique ourdi par des agens étrangers au pays. Je m'étais déjà aperçu que, dans cette partie de la Perse, il y avait une sourde fermentation. Les événemens de Syrie, annoncés dans ces régions éloignées, y avaient été racontés, grossis, dénaturés, comme le sont inévitablement tous les faits colportés au loin de bouche en bouche. Les gens de la plus mince apparence parlaient de ces événemens et s'en préoccupaient. Cela tenait à plusieurs causes : d'abord à la sympathie que les Persans avaient pour le pacha d'Égypte; ils savaient que Méhémet-Ali était hostile aux Turcs, il ne leur en fallait pas davantage pour qu'ils prissent le parti du vice-roi contre leurs éternels ennemis. Ils faisaient des vœux pour que le pacha fût victorieux, et son inutile résistance dans le mont Liban était commentée de mille manières. Une autre cause de l'intérêt que les Persans portaient à ce qui se passait de l'autre côté du désert, c'était leur antipathie pour les Anglais, qu'ils savaient engagés dans cette lutte. L'Angleterre, principalement sur les côtes du golfe Persique, a toujours agi de façon à s'attirer la haine des populations. Savoir qu'elle prenait parti pour le sultan contre le pacha, qu'elle soutenait les Turcs contre les Égyptiens, c'était, aux yeux des Persans, un nouveau grief ajouté à tant d'autres qu'ils n'avaient point oubliés. Tous les bruits qui couraient sur les événemens de Syrie venaient de Bagdad ou de Bombay par Bender-Bouchir. Aussi les caravanes parties de ce port étaient-elles interrogées avec anxiété dans tous les villages qu'elles traversaient. Au caravansérail de Dallaki, où nous étions, un Persan nous affirma qu'un courrier était venu du Kaire pour solliciter le châh, de la part de Méhémet-Ali, de faire alliance avec lui et d'attaquer la Turquie. Rien ne pouvait plaire davantage aux Persans. Leur patriotisme s'enflammait à l'idée de guerroyer contre les Turcs, leur fanatisme s'exaltait au cri de : *Guerre aux sunnites!* et ils répétaient : *Maudits soient Aboubekhr et Omar!*

Toutes ces nouvelles, ou, pour mieux dire, tous ces bruits nous jetaient dans une grande anxiété, car, tout en faisant la part des exagérations, nous en savions assez pour comprendre la gravité que pouvait avoir cette guerre. Il y avait déjà bien long-temps que nous étions privés de lettres et de journaux de France; nos nouvelles les plus fraîches remontaient à plus de six mois. Nous avions hâte d'atteindre Bou-

chir, où nous espérions trouver, non pas des lettres, mais au moins des gazettes venues de Bombay. Nous quittâmes Dallaki de grand matin, afin d'avancer. Nous pensions nous arrêter au village de Bourazdjoûn, qui est distant de Dallaki de cinq heures, et faire le lendemain une forte journée pour arriver à Bouchir; mais, en approchant de Bourazdjoûn, nous aperçûmes toute la population qui avait pris les armes et paraissait se préparer à une attaque contre un ennemi attendu. D'aussi loin qu'elles nous virent, les vedettes nous signalèrent, et à l'instant un petit groupe d'hommes armés s'avança vers nous avec toutes les précautions usitées en guerre. Ce ne fut pas sans quelque peine que nous parvînmes à nous faire reconnaître pour des *Frenguis* voyageant et demandant l'hospitalité. Quand on eut acquis la conviction que nous n'étions ni des ennemis, ni des émissaires envoyés par eux, on nous conduisit au hakim ou chef du village, qui nous reçut avec la préoccupation d'un homme qu'un danger menace, et qui a bien à penser à autre chose, vraiment, qu'à exercer l'hospitalité envers des chrétiens. Cependant il nous fit donner un logement, mais un logement inacceptable. Tout était en rumeur autour de nous; nous n'entrevoyions pas la possibilité d'être là commodément; nous pouvions nous trouver au milieu d'une bagarre, et, vainqueur ou vaincu, ce village ne nous inspirait pas de confiance. Le soleil était encore bien haut, et nous résolûmes d'aller chercher fortune plus loin.

Je cheminais tout en cherchant à deviner la cause de l'insurrection que je voyais grandir autour de nous, et j'y réfléchissais tristement, en rapprochant ce que je voyais de tout ce que je savais : dissentiment profond entre la cour de Téhéran et les diplomates anglais; exclusion de la légation britannique du territoire persan; vœux contraires à la politique anglaise manifestés ouvertement par les Persans à l'occasion de la guerre de Syrie; entrée, malgré l'opposition des autorités persanes, d'un agent anglais dans le Loristân et chez les Bactyaris; double coïncidence de cet événement avec la révolte du khân de Bebahân, ville *lori*, et les troubles du district de Bouchir; enfin, pour complément, apparition de forces anglaises à Karak et sur tout le littoral persique. Nous distinguâmes bientôt le village d'Hamadi, où nous devions demander un gîte. Bien qu'il y eût là un peu de la fermentation que nous avions laissée derrière nous, cependant la population, qui est arabe, en paraissait beaucoup plus calme.

Toute cette contrée, en remontant vers Bassorah, est peuplée en grande partie de tribus arabes qui s'y mêlent aux Persans. Les Arabes conservent en Perse leurs coutumes, leurs mœurs nomades; ils parlent le *farsi* aussi bien que leur propre langue, et sont en partie *sunnites*, en partie *chiites*. Ils possèdent des villages, sans être pour cela sédentaires. Quand vient la saison chaude, ils abandonnent les sables brûlés

du *Guermsir* (1) et se retirent vers les montagnes, où quelques branches de palmier et des feuilles tressées forment leurs cabanes. Notre séjour à Hamadi ne fut point assez long pour que nous pussions apprécier avec certitude le caractère de cette population étrangère au sol de la Perse. Néanmoins les impressions que je reçus de ces Arabes furent telles que je pus distinguer en eux une nature très différente de celle des Persans. Ils me parurent être beaucoup plus indépendans, plus fiers et aussi plus généreux dans leur hospitalité que leurs voisins, et, à la manière dont ils s'exprimaient sur les troubles qui agitaient le pays autour d'eux, on sentait qu'ils ne faisaient cause commune avec personne et restaient neutres entre les deux partis. La faible agitation qu'on remarquait parmi eux n'avait d'autre cause que l'inquiétude où ils étaient pour leurs troupeaux et leurs autres biens; elle ne trahissait aucune préférence ni aucune opinion politique. Ce rivage persique demeura long-temps, sous le nom de Dachistân ou Arabistân, dans un état d'indépendance complète vis-à-vis du châh. Aujourd'hui encore, le gouverneur de Bender-Bouchir est Arabe, et la majeure partie des villages de même nation obéissent exclusivement à leurs cheiks, ceux-ci se considérant plutôt comme vassaux et feudataires du roi de Perse que comme ses sujets. Cette population arabe a d'ailleurs considérablement diminué.

Nous quittâmes Hamadi au jour. Sept farsaks nous séparaient encore de Bouchir, et nous désirions y entrer de bonne heure. Nous marchions sur une plaine de sable basse, couverte de sel et marécageuse. A notre droite surtout, à l'ouest, d'immenses marécages s'étendaient jusqu'à la mer; ils produisaient, par leur évaporation, un mirage singulier au-dessus duquel nous croyions voir une foule de mâts et de navires. Le sol, quoique plus solide sur notre gauche, était çà et là submergé. Nous marchions avec précaution sur un étroit chemin, où, bien que le sable fût plus ferme et plus sec, on n'en sentait pas moins, par intervalles, que les eaux s'infiltraient à une certaine profondeur. Aussi arrivait-il parfois que nos montures s'y enfonçaient jusqu'à mi-jambes. Toute cette région basse et envahie par les eaux de la mer, pénétrant à travers les sables, était couverte de bandes innombrables d'oiseaux aquatiques et de perdrix du désert, qu'on appelle *fohouï*. Celles-ci se réunissent quelquefois par milliers; elles s'élèvent très haut, et, quand on les voit venir de loin, on dirait un nuage. Long-temps avant d'atteindre Bouchir, le mirage nous faisait croire à la proximité de la ville. Cet effet d'optique grandissait démesurément tous les objets, en les rapprochant d'une façon surprenante. De petites barques, qui étaient dans le port, prenaient les dimensions de vais-

(1) Littéralement pays de la chaleur.

seaux de haut bord, et les pauvres murailles en briques de la ville semblaient à notre portée; mais ces images menteuses fuyaient toujours devant nous, et il fallut quelques heures passées à leur poursuite avant qu'elles s'évanouissent, et que la réalité vînt rendre à chaque chose ses proportions vraies.

Il y avait sept heures que nous marchions depuis Hamadi, quand Bender-Bouchir se dessina assez nettement à nos yeux pour que nous vissions combien cette ville était misérable. Arrivés au pied des murs, nous en trouvâmes les portes fermées; il nous fallut parlementer pour entrer dans la place. L'émotion de la plaine s'étendait jusque-là, et les habitans de Bouchir ne paraissaient pas plus rassurés derrière leurs murailles que n'avaient semblé l'être les raïas des villages devant lesquels nous avions passé. Après quelques pourparlers et des indécisions que le firman royal finit par vaincre, nous fûmes introduits. Nous franchîmes, entre deux canons que leurs affûts brisés mettaient hors de service, la seule porte qui s'ouvre du côté de terre. Cette porte était alors gardée par un poste nombreux de *tuffekdjis*, et s'ouvrait sur une petite place où s'élevaient quelques cabanes en palmier. De là nous entrâmes dans des rues étroites et tellement désertes, qu'on aurait pu les croire abandonnées par leurs habitans. Ceux-ci étaient sous les armes, et ils avaient barricadé leurs maisons et leurs boutiques, comme s'ils avaient eu à redouter un assaut. Nous demandâmes à être conduits chez le gouverneur Cheik-Nasr, à qui nous étions recommandés. Il était parti pour Chiraz, et nous dûmes nous adresser à son *vekil*, Cheik-Abdoullah, qui nous indiqua pour logement une maison très considérable, jadis fort belle, mais alors tellement ruinée, que nous ne pouvions y trouver un abri convenable. Il nous était impossible de nous établir dans ce local délabré où il ne restait ni porte ni fenêtre. Nous étions en discussion avec le *ferrach-bachi* du *vekil*, quand nous vîmes venir un individu qui avait un extérieur moitié *frengui*, moitié persan : il nous salua fort poliment, et, se présentant comme agent européen, il nous offrit un logement dans une maison à lui. L'offre était faite de si bonne grace, qu'il nous était impossible d'hésiter, et nous le suivîmes très volontiers. Chemin faisant, il nous apprit en peu de mots qui il était : il s'appelait Aga-Youssef-Malcolm; ce dernier nom était évidemment emprunté, et notre hôte le portait comme cocarde; il était Arménien par son père, Français par sa mère, et Anglais par intérêt; la compagnie des Indes l'entretenait à Bouchir comme agent non officiel, mais cependant reconnu tel par le gouverneur, et ayant qualité pour veiller aux affaires des sujets britanniques dans ce port. Le caractère semi-politique dont il était revêtu lui donnait droit à toutes les franchises usurpées par les *balioz* de la nation anglaise. En conséquence, aux fonctions d'agent consulaire il unissait des occupa-

tions commerciales très étendues. C'était un des riches négocians de ce littoral; ses relations s'étendaient à Bassorah, à Bombay et jusqu'à Mascate. Il parlait le persan, l'anglais, l'arabe, et naturellement l'arménien. Son costume était tout aussi bigarré : Aga-Youssef était Persan par son bonnet ou *coula* de peau d'agneau noir, Anglais par une veste de percale blanche, comme on en porte aux Indes, Arabe par les babouches dans lesquelles il passait le bout de ses pieds; quant à sa nationalité paternelle, elle se révélait par plusieurs menus détails de sa toilette étrange. Avec un pareil accoutrement, soutenu par une langue polyglotte, Aga-Youssef-Malcolm pouvait se présenter devant des nationaux de quatre pays différens comme un demi-compatriote. Nous seuls Français, nous ne trouvions en lui rien qui rappelât notre pays, si ce n'est la politesse et l'obligeance extrême de cet excellent homme.

Aga-Youssef, je l'appellerai ainsi par abréviation, nous avait conduits dans une petite maison qui lui appartenait. Il nous y installa, y fit apporter tout ce qui pouvait nous être utile, et nous dit de nous considérer là comme chez nous. Il exerçait l'hospitalité avec une générosité et une aisance qui nous surprenaient beaucoup. Nous nous applaudissions de l'avoir rencontré et de ne pas être restés au milieu des décombres du palais que nous avait offerts pour demeure Cheik-Abdoullâh. A la fin de la journée, Aga-Youssef, pour nous faire honneur, avait rassemblé en ville et dans les factoreries du port tout ce qu'il avait pu rencontrer d'Arméniens de sa société, et nous les amena. Chacun d'eux nous adressa toute sorte de complimens sur notre arrivée à Bouchir, sans omettre de faire à son tour ses offres de service. La conversation ne tarda pas à s'engager sur la politique, sur la guerre de Syrie. Les interlocuteurs gardaient à l'endroit de l'Angleterre un silence prudent, et nous n'eûmes aucune peine à deviner qu'ils inclinaient tous grandement de ce côté. C'était évidemment une société dévouée aux Anglais, sans doute une de ces avant-gardes comme ils savent en placer avec habileté sur tous les points du globe où le gros de leur armée n'est point encore arrivé. Notre position vis-à-vis de ces partisans de l'Angleterre était délicate. Nous nous observions et nous tenions constamment sur la réserve; nous devions respecter les sentimens secrets de notre hôte, et nous ne pouvions même lui faire un reproche de servir les intérêts de l'Angleterre plutôt que ceux de la Perse. Les Arméniens ne sont plus, à vrai dire, une nation. Semblables aux Juifs, ayant, pour ainsi dire, subi les mêmes vicissitudes, les mêmes malheurs, dispersés sur la surface du continent asiatique, les Arméniens errent de côté et d'autre, ne demandant au lieu qu'ils habitent que les moyens de vivre de leur industrie. Honnis par les musulmans, vexés par le gouvernement persan, ils ne se sont

attachés ni au sol ni à la nation au milieu de laquelle ils vivent en parias, sans s'y être jamais incorporés.

Nous ne comptions passer que deux jours en cet endroit; nous les employâmes à visiter Bouchir en détail. Le vrai nom de cette bourgade est Bender-Abou-Cheher, littéralement *port et ville du grand-père*. Ce sont les Arabes qui l'ont ainsi appelée, et ce sont eux qui l'ont fondée. Toutes les villes qui, placées sur cette côte, permettent aux navires d'y aborder, sont d'origine arabe. Les Persans ont toujours eu horreur de la mer et de la navigation. Retirés dans les terres et n'approchant qu'avec répugnance des sables baignés par les vagues, ils ont abandonné, d'abord aux Arabes, plus tard à des Européens, le soin de tirer parti des rares endroits que leur côte pouvait offrir, comme ports, à la navigation et au commerce maritime. Ainsi, dans tout le cours de la longue histoire de Perse, l'on ne voit jamais cette nation, je ne dirai pas figurer comme puissance navale, mais seulement déployer quelques voiles sur les mers qui baignent ses rivages au nord et au sud. Cependant, il y a un peu plus d'un siècle, un souverain de ce pays, un soldat parvenu, chez qui l'on n'aurait pas dû, d'après son caractère et ses exploits, soupçonner d'autres instincts que ceux de la guerre, conçut tout à coup l'idée de créer une marine pour défendre les côtes de la Perse; mais c'était là un de ces caprices fugitifs, une de ces fantaisies que se passent quelquefois les despotes orientaux. Pourtant Nadir-Châh, car c'était cet usurpateur, mit une grande persévérance dans la réalisation de ce projet. Servi par les élémens indispensables à la création qu'il avait rêvée, on ne peut dire ce qui en serait résulté. Peut-être la Perse fût-elle devenue une puissance navale, et ses destinées eussent-elles été différentes; mais le sol de ce pays se refusait à cette innovation : il est privé de bois propre à la construction des navires, et, à l'exception des forêts encore vierges du Mazenderân, il était alors, comme aujourd'hui, impossible d'y trouver un seul arbre qui pût fournir un soliveau. Nadir-Châh n'était pas homme à reculer devant une difficulté matérielle. Ses victoires, ses triomphes de tout genre, ne connaissaient plus d'impossibilités. Il voulut donc avoir une marine bon gré mal gré, et il enjoignit à un ingénieur européen qui se trouvait auprès de lui de construire sans retard un vaisseau de grande dimension. Le roi donna en conséquence l'ordre de couper dans les forêts qui bordent la mer Caspienne tous les bois nécessaires. Faute de chariots, ces bois furent portés à dos d'homme, au moyen de relais établis sur le parcours de plus de deux cents lieues qu'ils avaient à faire pour arriver à leur destination. Malgré tant d'efforts, le vaisseau ne fut jamais terminé, et resta pendant de longues années sur sa cale, où sa carcasse pourrie faisait encore naguère l'admiration des Persans.

Bouchir est d'ailleurs un fort mauvais port. La plage est fort basse, les sables qui la forment s'avancent très loin dans la mer, et retiennent les navires éloignés de la côte. Il en résulte qu'ils doivent rester au large, sans abri, et qu'au moindre coup de vent ils sont obligés de lever l'ancre. Il n'y a que les barques arabes appelées *bagalo* ou *battil* qui puissent arriver près du quai. C'est, au reste, par ces bâtimens légers et d'un faible tonnage que se fait presque exclusivement le commerce de Bouchir avec Bassorah, Bombay ou Mascate. Ces barques sont pontées; elles ont, à l'arrière, une chambre pour le patron, et ne portent qu'une voile très grande attachée à une vergue démesurément longue. Elles naviguent lourdement, mais assez sûrement, en raison de l'excessive prudence des marins du golfe. Ceux-ci ne s'éloignent jamais de terre, et quand ils pressentent un temps un peu gros, ou ils ne partent pas, ou ils l'évitent en se réfugiant dans quelque crique. Ces bâtimens varient de capacité, depuis 100 jusqu'à 30 tonneaux. Un certain nombre portent le pavillon anglais. Parmi ceux qui font le cabotage de cette petite mer, huit à dix appartiennent à des négocians de la ville. C'est avec cette faible marine qu'ils trafiquent dans le golfe et jusque dans la mer des Indes. Ils se chargent également de porter des passagers, notamment à Bassorah, où se réunissent annuellement un assez grand nombre de pèlerins persans et indiens qui de là se rendent à la Mecque. Tous ces *hadjis* qui vont et viennent ne laissent pas de donner quelque mouvement à Bouchir. Il y a sur cette côte d'autres petits ports; mais le seul qui mérite ce nom est celui de Bender-Rick, au nord du précédent.

Cinq à six bâtimens marchands anglais viennent annuellement dans ces parages. Des navires de guerre de la même nation s'y montrent également de temps en temps. L'apparition du pavillon français y est des plus rares. Il faut dire qu'à Bouchir les transactions commerciales sont très restreintes. Les Anglais ont dans ce port le monopole du commerce d'importation, alimenté par les articles de leurs manufactures. Le commerce d'exportation consiste principalement en denrées qui sont à l'usage des Orientaux, telles que du tabac pour *kalioûn*, appelé *tombeki*, que Chiraz produit en abondance, des tapis, des étoffes de soie ou de laine de Kermân et de Yezd, des cotonnades fabriquées à Ispahan et à Kachân. Si l'on ajoute à cela quelques centaines de chevaux envoyés aux Indes, des armes de toute espèce, une assez forte quantité de vin de Chiraz également porté à Bombay, avec de la soie et quelques drogues, on a un aperçu des principaux élémens du négoce qui prête un peu de vie au port de Bender-Bouchir. Tout cela n'est pas de nature à créer un mouvement suffisant pour attirer la marine européenne. Quant à la traite des noirs, qui est une des principales branches de commerce de cette côte, elle ne peut se faire que par les

Orientaux. C'est par la voie de Bouchir que les harems s'approvisionnent d'eunuques et de servantes. Les premiers sont les plus chers : ils coûtent de 40 à 50 tomâns, c'est-à-dire 5 à 600 francs; les filles varient de prix entre 40 et 20 tomâns. Cette *marchandise,* si je puis m'exprimer ainsi, est taxée comme toutes les autres; chaque tête rapporte à la douane de 5 à 6 fr. C'est en général par les navires de Mascate que se fait ce trafic, et il est digne de remarque qu'il a lieu en face des Indes anglaises, en vue pour ainsi dire de ce pavillon britannique, l'effroi des négriers de la côte occidentale d'Afrique. Autrefois la pêche des perles était aussi une des branches importantes du négoce dans ces parages, en même temps qu'un moyen d'existence lucratif pour les populations voisines du littoral; mais les anciens bancs d'huîtres sont devenus stériles, et il faut en chercher de nouveaux, moins riches ou situés à des profondeurs qui offrent de grandes difficultés aux plongeurs. Aussi la pêche des perles s'est-elle beaucoup ralentie.

Le climat de Bouchir, comme celui du pays de Guermsir en général, passe pour très insalubre, surtout pendant l'été. Dans cette saison, il souffle fréquemment sur cette côte, ainsi que dans les vastes plaines de l'Euphrate et du Tigre, un air que l'on dit mortel. Ces courans atmosphériques ont une très grande violence; ils sont brûlans, et souvent ils portent la mort avec eux. Il est fréquemment arrivé que des individus, ne pouvant, dans ces solitudes, se mettre à l'abri de ce vent, ont péri asphyxiés. Cet effet mortel paraît dû à des miasmes méphitiques que les courans d'air entraînent en passant sur des lieux infectés de matières délétères. On croit pouvoir attribuer cette propriété malfaisante à des sources de bitume qui se trouvent dans les déserts de l'Arabie et de la Mésopotamie; on conçoit que des puits où cette matière se trouve en fusion, presqu'en ébullition, sous les rayons ardens du soleil de cette latitude, il s'exhale des vapeurs qui puissent causer l'asphyxie.

La ville elle-même a très peu d'importance; elle présente le même aspect que toutes celles de la Perse. Elle est placée sur une petite éminence qui s'élève sur une pointe de la côte, et forme comme une espèce de presqu'île. Son plan est celui d'un triangle, dont deux faces se présentent à la mer qui les baigne, et dont la troisième, du côté de terre, est formée par une muraille autrefois fortifiée. La monotonie des lignes que dessine ordinairement la silhouette des villes de Perse est rompue ici par les palmiers dont les panaches flottent au-dessus des terrasses. Bouchir présente encore quelque chose de particulier, c'est un nombre considérable de ventouses qui s'élèvent au-dessus des maisons et servent à leur donner de l'air intérieurement; on les appelle *badjir.* Ces ventouses ressemblent à des cheminées, mais elles

sont plus hautes et plus larges; elles sont munies, à leur partie supérieure, d'une grande ouverture par laquelle s'établit la circulation de l'air. Ces appareils ventilateurs se voient dans d'autres villes de Perse; mais c'est surtout dans celles du sud qu'ils sont communs à cause de la chaleur. L'intérieur de Bouchir présentait, lorsque nous y étions, un aspect désolé. Nous y vîmes des quartiers complétement abandonnés, des maisons fermées ou en ruines. Cette cité avait été récemment dévastée par le choléra et la peste. Les trois quarts de la population avaient succombé dans ces épidémies successives, et le peu de mouvement qu'on remarquait dans les bazars comme dans le port était dû aux voyageurs ou aux caravanes du commerce.

Le quai est la partie la plus animée de la ville; c'est là que se trouvent ce que j'appellerai les factoreries, c'est-à-dire de grandes maisons où sont les magasins et les comptoirs des principaux négocians, qui sont à la fois expéditeurs, importeurs et commissionnaires. Dans ces entrepôts, on trouve des marchandises de toute espèce et de tous pays : à côté des soieries, des cotonnades, des vins, des drogues, des noix de galle, de l'eau de rose, des pierreries et même de l'or monnayé, qui viennent de tous les points de la Perse, on voit des indiennes, de l'ivoire, des épices, du thé, des verreries, du café, des porcelaines, des draps, des glaces, du sucre, des cordages et des esclaves envoyés de Bombay, de Malabar, de Mascate ou de Bassorah. Devant les factoreries fument, assis nonchalamment au soleil, les marins arabes qui regardent, en jouissant de leur paresse, leurs *bagalos* se balancer sur la mer. Une population de portefaix, la plupart arabes aussi, s'agite, va, vient en heurtant les passans, et porte les ballots qu'on embarque ou ceux qui viennent d'être tirés de la cale des navires. C'est là seulement qu'est la vie de Bouchir. Les bazars n'y sont rien : petits, sales, obscurs, dépourvus de marchandises, ils ne sont occupés que par quelques brocanteurs juifs, ou par quelques pauvres ouvriers arméniens. Il y régnait cependant, durant notre séjour, une animation inaccoutumée. Je remarquai que les étalages étaient transformés en arsenaux, où figuraient des sabres, des pistolets, des fusils, et tout l'attirail de guerre des Persans. On craignait évidemment d'avoir à repousser une agression d'un moment à l'autre. Le cheik avait donné des ordres pour que tous les habitans fussent prêts à la première alerte, et tous indistinctement étaient tenus de courir aux portes et aux murailles.

Il y avait bien un peu d'exagération dans ces appréhensions, qui tenaient ainsi en émoi toute la population. Néanmoins il était réel que Bouchir était le point de mire d'une insurrection fomentée dans le Loristân. Nous sûmes en effet que, quelques jours avant notre arrivée, le khân de la petite ville de Bebahân, sur la route de Chouchter, depuis long-temps rebelle à l'autorité royale, avait tenté de faire enlever

Bouchir par un de ses officiers, qui, avec quelques hommes hardis, s'était chargé de ce coup de main; mais les rebelles avaient été arrêtés par une résistance sur laquelle ils ne comptaient pas. Repoussés, ils s'étaient retirés dans un village voisin et y attendaient, paraissait-il, du renfort ou une occasion plus favorable. Tout cela était fort singulier. Cette insurrection si peu motivée contre l'autorité royale, cette attaque audacieuse contre une ville soumise et où commandait un cheik investi de la confiance du gouvernement, étaient des événemens dont la cause occulte ne devait pas être cherchée seulement dans l'esprit turbulent des populations du Loristân ou dans la mauvaise administration de Méhémet-Châh. Il y avait, comme je l'ai dit, plusieurs coïncidences qui permettaient d'attribuer ces agitations inattendues à un voisinage très dangereux pour cette contrée. A une très petite distance de Bouchir est l'île de Karak, qui appartient de droit à la Perse, mais dont les Anglais se sont emparés. Ils y ont habituellement une petite garnison. En 1840, cette garnison était de mille hommes, dont six cents cipayes et quatre cents Anglais; de plus, de l'artillerie y avait été débarquée, et on disait que plusieurs bâtimens de guerre y étaient mouillés ou croisaient entre l'île et les côtes de Perse. Il y avait alors, de l'aveu des agens anglais à Bouchir, un mouvement inaccoutumé à Karak. Devant Bouchir même était mouillée une goëlette anglaise; chaque jour, un officier et des marins venaient à terre; ils correspondaient avec leurs affidés et avaient tout l'air de gens qui viennent donner des instructions et savoir où en sont les choses. Enfin l'arrivée plus récente à Chouchter du premier secrétaire de l'ambassade russe prouvait que de ce côté aussi l'on soupçonnait des intrigues qu'il importait de surveiller. D'autres faits prouvaient que le gouvernement persan lui-même avait compris la gravité de l'insurrection dont les environs du golfe Persique étaient le théâtre. Manoutchehr-Khân avait quitté Ispahan avec huit mille hommes pour réduire la peuplade des Bactyaris, depuis long-temps insoumise, et rétablir dans son gouvernement le *beglier-bey* de Chouchter. Quatre mille hommes devaient partir en même temps de Chiraz avec de l'artillerie pour marcher sur Bebahân. Le but secret de cette expédition était, disait-on encore, d'attaquer Bagdad et de s'emparer de l'oncle du roi, Zelly-Sultan ou Ali-Châh, un de ces prétendans que les Anglais ont toujours sous la main quand leur intérêt les pousse à jeter le trouble quelque part. Ce qui ressortait avec évidence pour moi de tous les bruits qui circulaient à Bouchir, c'était l'avantage que trouvait l'Angleterre à occuper les Persans chez eux dans un moment où ceux-ci se déclaraient ouvertement pour Méhémet-Ali, et la part que prenaient en conséquence les agens britanniques à des insurrections dont on eût cherché vainement la cause dans les intérêts des populations soulevées.

Les Anglais occupent dans le golfe Persique une position qui, après avoir appartenu tour à tour à la Hollande et au Danemark, avait attiré un moment l'attention de la France : c'est l'île de Karak, dont nous avons déjà parlé. La guerre qui éclata dans l'Inde vers la fin du XVIIIe siècle nous fit perdre de vue cette position, qui, d'abord oubliée, finit par tomber dans les mains des Anglais. En 1808, le général Gardanne fit revivre les droits de la France sur cette île, et Feth-Ali-Châh reconnut la légitimité de sa réclamation; mais la cession de l'île à la France resta purement nominale, et l'Angleterre n'eut point de peine à s'assurer la possession de Karak comme prix des bons offices que, par l'organe de sir John Malcolm, elle promettait à la Perse. Aujourd'hui les Anglais ne souffrent dans ces parages aucune concurrence; tout pavillon leur porte ombrage. Le commerce de ces pays n'a pas une importance assez grande pour que les navires anglais se l'approprient et soient attirés dans cette impasse maritime; mais, afin que le pavillon britannique n'en domine pas moins sur toutes ces côtes, ils ont persuadé aux armateurs ou aux négocians arabes de l'arborer. C'est ainsi que l'on voit de modestes *bagalos*, de pauvres *battils*, montés par des équipages arabes, faire flotter à leurs mâts les couleurs anglaises. Les propriétaires de ces bâtimens ou des marchandises ainsi abritées se prêtent d'autant plus volontiers à arborer ces couleurs, qu'elles sont pour eux une sûre garantie contre des actes de piraterie ou l'exercice vexatoire de droits de douane, dont ils auraient souvent à gémir sous le pavillon national. On conçoit quelle doit être l'influence de ce protectorat, qui, avec tous les dehors d'une courtoisie désintéressée, habitue les populations de ces rivages à voir presque uniquement et à respecter, à l'exclusion de tous autres, le pavillon anglais.

J'ai dit que les Anglais ne souffraient aucune concurrence sur les côtes du golfe Persique : voici un exemple de cette défiance excessive, qui, vis-à-vis des faibles surtout, se traduit souvent par des violences déplorables. Il y avait en vue de Bouchir un trois-mâts à l'ancre. Je demandai ce que c'était. Il me fut raconté, par des Arméniens tout dévoués à l'Angleterre, que ce bâtiment appartenait à l'iman de Mascate. Cet iman est une sorte de petit sultan auquel on donne aussi le titre de *seïd-seïd*, c'est-à-dire *descendant par excellence de Mahomet*. Ses possessions, qui sont sur la côte orientale d'Afrique, à l'embouchure du golfe Persique, constituent un petit état maritime qui a une certaine importance. Ce prince eut la fantaisie, par pure gloriole, d'avoir une frégate armée de quelques canons. C'était un de ces caprices, un de ces enfantillages familiers aux petits souverains d'Orient, qui croient ainsi donner du relief à leur chétive puissance et se grandir même aux yeux des Européens. Il paraît que les Anglais prirent la chose plus

au sérieux qu'on n'aurait pu croire, et y attachèrent une importance que peut-être l'iman n'y attachait pas lui-même. Ils lui défendirent de se donner ces airs belliqueux, et, au lieu de rire de sa frégate, aussi inoffensive que prétentieuse, ils lui intimèrent d'avoir sans délai à débarquer son artillerie et ses munitions. Le pauvre *seïd-seïd*, qui est d'ailleurs le très humble serviteur du gouverneur-général des Indes, ne se l'est pas fait dire deux fois; sa frégate n'était plus, quand je la vis, qu'un humble trois-mâts marchand.

Pour ce qui est de la Perse, on conçoit très bien que les deux provinces de Fars et d'Arabistân soient un objet de convoitise pour l'Angleterre. Ces provinces sont riches, leur sol est fertile, bien arrosé, et les productions en sont semblables à celles des Indes; l'indigo, le coton et la canne à sucre y viennent facilement. De plus, ce vaste territoire est habité par des populations qui, sous différens noms et grace à une divergence d'opinions religieuses, supportent impatiemment le joug des rois de Perse, et sont même assez ordinairement en état de rébellion. L'insurrection est l'état normal de l'Arabistân ou du Khouzistân, dont les parties montagneuses sont peuplées par les tribus indomptables des Lours, des Bactyaris et des Mamacenis. Dans le Fars sont les nombreuses tribus militaires des Karatchâders, qui sont à peu près indépendantes et ne reconnaissent d'autre autorité que celle de leurs khâns. Le châh les cajole plutôt qu'il ne les contient; il sait qu'il ne peut se fier à elles, et il est obligé de retenir à sa cour leur chef pour ainsi dire prisonnier, ou tout au moins comme otage. Cette population nomade peut donc échapper au roi de Perse et passer d'un camp dans l'autre. Cependant, à l'époque où je me trouvais à Bouchir, elle demeurait dévouée au châh, et cette grande famille Zend, d'où sont sortis les fondateurs de la monarchie persane, paraissait devoir rester fidèle au drapeau national; mais cette fidélité tient à un fil, et l'histoire de Perse a plus d'une fois prouvé combien il est aisé de le rompre.

Dans l'Arabistân, il y a une autre population mixte sur laquelle les Anglais peuvent agir avec plus de facilité, en raison de son origine, de sa nationalité et de sa religion : ce sont les Arabes établis dans tout le pays situé entre la mer et le pied des montagnes. Ces Arabes tiennent peu au châh de Perse; ils sont sunnites pour la plupart, et par conséquent ennemis jurés des Persans, qui sont chiites. Tous ces élémens, sans homogénéité entre eux, sans adhérence même avec la nation persane et hostiles à son gouvernement, sont autant de bases d'opération précieuses pour les agens de l'Angleterre. Une fois ce pays conquis, l'Angleterre étendra son autorité de Bombay à Bagdad, et plus tard peut-être de Hong-Kong à Beyrouth. Les tentatives qu'elle a faites sur les deux rives du Tigre et jusque dans les eaux de l'Euphrate

prouvent bien qu'elle s'est proposé ce but, et qu'elle le poursuit sans relâche (1).

III.

Bouchir était le terme de nos explorations en Perse; de là, nous devions nous diriger vers Bagdad et le Kurdistan. Au moment de quitter la terre d'Irân, j'éprouvais cependant le besoin de jeter un regard en arrière sur cette société persane à laquelle j'allais dire adieu, sur ce pays qui fut si grand, et que je n'avais pu voir sans regret livré à tant d'influences ennemies. Quelles garanties de durée et de puissance la Perse trouve-t-elle dans son administration, dans la politique de ses princes, dans le caractère de ses habitans? Telle était la question que je ne me posais pas sans quelque chagrin en faisant route vers Bagdad. Essayer d'y répondre, ce sera compléter ces souvenirs en montrant dans l'ensemble de son organisation politique et de sa vie morale le peuple que mon voyage m'avait permis d'observer sur tant de points différens.

La Perse compte trois cents lieues d'étendue environ du nord au sud, et trois cent cinquante de l'est à l'ouest. On peut diviser son territoire en trois zones à peu près parallèles, présentant des nuances climatériques qui, sur aucun autre point du globe, ne sont aussi vivement accusées dans les mêmes limites. Dans la zone du nord, le froid devient excessif : il descend jusqu'à 20 et 25 degrés au-dessous de zéro, et se prolonge pendant cinq et six mois. Cependant, dans cette même zone, par une exception toute locale et qui tient à la topographie, le climat des deux provinces qui bordent la mer Caspienne est complétement différent : il favorise même une végétation en partie semblable à celle du midi de la Perse. La zone centrale s'étend de l'est à l'ouest, sous un ciel tempéré; les gelées n'y ont ni force ni durée. Le sud forme la troisième zone, qu'on appelle le pays de la chaleur (Guermsir), et en effet le thermomètre, n'atteignant presque jamais zéro en hiver, y monte jusqu'à 46 degrés en été.

On distingue dans l'Irân deux parties presque égales, l'une peuplée, l'autre déserte; la moitié de sa superficie n'offre que des solitudes immenses privées d'eau, de végétation, où le sol, recouvert d'une croûte de sel, ne saurait procurer aucune ressource aux populations qui le fuient : tels sont, à l'est, les déserts de Khorassân, de Yezd, de Kermân,

(1) Les Anglais ont tenté plusieurs fois de remonter l'Euphrate, afin d'établir une ligne de communication directe entre la Méditerranée et les Indes par la Syrie et le golfe Persique. Cette voie eût été la plus courte pour se rendre dans leurs possessions du continent asiatique; mais ils durent s'arrêter devant les cataractes qui entravent le lit du fleuve, et sur lesquelles ils perdirent même un de leurs bateaux à vapeur.

tandis que la partie occidentale est montagneuse, arrosée et en conséquence peuplée. S'il est difficile d'apprécier le nombre des habitans d'une ville de Perse, il l'est bien davantage d'arriver à un chiffre exact pour la population du pays même. On l'a portée à moins de sept millions; nous croyons que ce chiffre est trop faible. D'autres voyageurs ont pensé qu'elle était de neuf millions ou même de treize millions d'ames; il nous semble que ce dernier chiffre est celui qui s'approche le plus de la vérité.

A côté d'une population sédentaire de citadins et de *raïas* ou paysans, la Perse compte une assez nombreuse population nomade, les *iliâts*. Ceux-ci vivent constamment sous des tentes, ce qui leur a fait donner le nom de *kara-tchâder* ou *tentes-noires,* à cause de leur couleur. Tous les nomades sont mahométans chiites ou sunnites; quant aux Persans sédentaires, ils sont musulmans chiites, chrétiens catholiques ou schismatiques, juifs et guèbres ou sectateurs du magisme; on distingue ces derniers par le nom de Parsis. La nation persane, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, est, on le voit, un composé d'élémens singulièrement hétérogènes, et sans doute on est fondé à chercher dans cette diversité d'élémens les motifs des guerres civiles qui ont si souvent ensanglanté le sol sur lequel tant de peuples se trouvent agglomérés. Sur les branches-mères d'antique origine, Mède ou Parthe au nord, et Perse au sud, il est venu se greffer un nombre considérable de populations étrangères. Celles-ci se sont mêlées à la race aborigène; mais sur plusieurs points la fusion est incomplète, et chacune des fractions étrangères a conservé ses mœurs, son genre de vie, sa religion et jusqu'à sa langue. Dans la zone du nord, la population se compose en grande partie de Turcs venus à la suite des invasions tartares et restés dans le pays. Plusieurs tribus de race turque ont des résidences fixes, par exemple dans l'Azerbaïdjan ou dans le Mazenderan. La zone du centre voit se mêler à ses habitans de souche persane beaucoup de Kurdes, de Zends, ancienne race du sud, ou de Bactyaris, qui sont presque tous nomades. On ne sait au juste d'où viennent les derniers; ils passent pour être étrangers à la Perse et Turcs d'origine : eux-mêmes, ils se disent venus de l'est. S'il n'était pas hasardeux de chercher leur nationalité dans le nom qu'ils portent, on pourrait les croire venus en effet de la Turcomanie, qui est l'ancienne Bactriane, car le rapprochement est facile entre ce nom et celui qu'ils ont conservé. C'est dans le sud que la population persane est le plus bigarrée et en même temps le moins sédentaire; à côté des Zends, premiers possesseurs du sol, se trouvent, sous les noms de Lours, Faïlis, Mamacenis, Arabes et même Beloutchis, de nombreuses familles toutes distinctes les unes des autres, ayant des mœurs et une religion différentes. Le persan ou *farsi* est bien la langue commune à toutes ces populations,

mais chacune d'elles n'en a pas moins conservé la sienne propre, et si au nord on entend parler turc dans les bazars, *djagataï* sous les tentes noires, en descendant vers le sud on peut successivement reconnaître les idiomes kurde, zend et arabe.

Cette variété singulière dans le climat et la population de la Perse existe également dans les productions : à côté des fruits des latitudes élevées, on y récolte ceux des latitudes chaudes. Tandis que, dans le nord, on trouve le chêne, le peuplier, le saule, le pommier, le cerisier, en descendant vers le midi, on rencontre le mûrier, le cyprès, le dattier, l'oranger, le citronnier, ombrageant des plantations de coton et d'indigo. La Perse est, dans sa partie montagneuse, abondamment pourvue de métaux et de minéraux de toute sorte. Les Persans ont du fer, du cuivre, du plomb, de l'argent et de l'or; ils ont également de l'antimoine, du soufre, du salpêtre, du granit, du marbre, de l'albâtre, de l'ardoise, et ils possèdent des mines de turquoises assez riches. On trouve dans quelques endroits du bitume et du naphte. Malheureusement ils connaissent mal leurs richesses et ne savent guère les exploiter.

Le royaume d'Irân, que les Orientaux appellent aussi Adjem, est divisé en dix grandes provinces : l'Azerbaïdjân, le Ghilân, le Mazenderân, le Khourdistân, l'Yrakadjemi, le Khorassân, le Khouzistân ou Arabistân, le Fars ou Farsistân, le Kermân et le Loristân. Les chefs-lieux correspondant à ces provinces sont : Tabriz, Recht, Sari, Kermanchâh, Ispahan, Meched, Chouchter, Chiraz, Kermân et Lar.

Les populations nomades de la Perse vivent sous le patronage et l'autorité immédiate de chefs qui leur sont propres; elles mènent une existence toute pastorale. Quant à la population sédentaire, placée sous le gouvernement de *ket-khodâhs*, de *hakims* ou de *begliers-beys*, qui tiennent leur investiture du châh, elle se subdivise en trois grandes classes ou castes distinctes. En première ligne sont les *khâns*, qui constituent l'aristocratie ou la noblesse; au second rang se placent les *mirzas*, c'est-à-dire les individus de bonne famille, lettrés et exerçant une profession relevée; après eux viennent les *raïas*, qui comprennent tous les gens de travail, artisans ou agriculteurs. Les Persans n'appartiennent pas irrévocablement à la classe dans laquelle ils sont nés. Ils peuvent, par leur mérite ou par la faveur, en sortir pour s'élever et monter d'un degré, ou même de deux, l'échelle sociale. Un raïa intelligent qui a de l'instruction peut acquérir le titre de *mirza*, et, comme le châh crée des *khâns* par firmans, il arrive souvent qu'il accorde ce titre à un individu de la classe moyenne pour des services rendus ou même pour un prix convenu. Le titre de *khân* est militaire, en ce sens que tous les chefs de l'armée doivent en être revêtus; celui de *mirza*, au contraire, est purement civil. Autrefois il était un signe de noblesse;

il appartenait exclusivement à ceux dont la famille était ancienne et d'origine élevée. L'étymologie même l'indique, car il est une abréviation des deux mots *émir*, noble, et *zâdèh*, fils. Considéré à ce point de vue et acquis par la naissance, il ne se perd pas; le titre de *khân* même ne saurait l'effacer, et beaucoup de Persans qui portent celui-ci n'en conservent pas moins le premier. Par extension, le nom de *mirza* est attribué à tous ceux que leur éducation et leurs moyens d'existence mettent au-dessus des ouvriers.

Nous avons dit qu'un Persan pouvait s'élever du rang qu'il occupe à une classe supérieure; il faut ajouter qu'aucun pays ne fournit peut-être autant d'exemples de déplacemens de ce genre. Il n'y a pas d'hommes qui se transforment plus facilement que les Persans. Ils ont pour cela une souplesse tout exceptionnelle. C'est vraiment une chose remarquable que de voir avec quelle merveilleuse facilité un pauvre mirza, par exemple, sait prendre les allures d'un grand seigneur, avec quel naturel il s'assimile les airs et les belles manières de l'aristocratie. Quelle aisance n'a-t-il pas à porter le *kalaat* du khân et à changer les habits de cotonnade grossière contre des vêtemens de cachemire et de soie, sans que l'on remarque en lui rien de choquant ou qui fasse contraste! Le Persan ainsi transformé ne trahit jamais son origine. Cela vient de la noblesse de maintien, de langage et de manières, qui caractérise généralement les nations asiatiques. On peut dire que dans les sociétés orientales, bien que les nuances hiérarchiques soient très tranchées et que l'aristocratie y jouisse de priviléges immenses, un champ très vaste est néanmoins ouvert à la démocratie. En Perse, heureusement, ces facilités offertes à l'ambition des classes inférieures n'ont rien de dangereux, grace à ce vif et mobile esprit qui est le propre des habitans de l'Irân. On a dit d'eux qu'ils étaient les Français de l'Orient. S'ils se rapprochent de nous par quelques-unes de leurs qualités, il faut cependant convenir que nous n'avons rien ni de leurs défauts ni de leurs vices. Ils sont, à la vérité, spirituels, aimables, polis, bienveillans, hospitaliers, braves, alertes : leur imagination brillante aime la poésie, la peinture, les arts de toute espèce, et se passionne pour la gloire; mais la fourberie et la cruauté sont d'autres traits du caractère persan qui n'ont rien de commun avec le génie de notre nation. Si l'on peut encore dire, comme Xénophon, que *les Persans montent bien à cheval et excellent à tirer de l'arc*, le temps n'est plus, certes, où l'on peut ajouter avec le chef des dix mille *qu'ils disent la vérité*.

Dans la vie publique, ce sont surtout les défauts du caractère persan qui apparaissent; ce n'est pas sur l'administration persane, par exemple, qu'il faut arrêter ses regards, si on veut connaître la société de l'Irân par son beau côté. Quelques mots suffiront pour donner une idée du mécanisme administratif de ce pays. Au-dessous du châh, qui

est tout-puissant, il y a un vizir ou premier ministre à qui est déléguée la plus grande portion de l'autorité royale. En fait, c'est ce vizir qui gouverne, et s'il a autour de lui, dans son divân, deux ou trois autres personnages revêtus en apparence du titre et des fonctions de ministre, il ne faut les considérer réellement que comme des aides ou des commis du vizir. Ainsi, à la cour de Téhérân, Hadji-Mirza-Agassi était premier ministre, et son pouvoir s'étendait à toutes les branches de l'économie politique, à toutes les affaires, de quelque nature qu'elles fussent. Il réglait, selon son bon plaisir, tout ce qui concernait l'armée, la religion, les impôts, le commerce, les relations diplomatiques. Sous ses ordres étaient des khâns ou des mirzas qui s'occupaient des détails de leur spécialité; mais il fallait qu'ils se tinssent dans une position d'infériorité et de dépendance vis-à-vis du vieux mollah, qui gouvernait en maître absolu. Ce vizir était trop jaloux de sa puissance pour tolérer la moindre rivalité, et, s'il s'en élevait une, il mettait tout en œuvre pour la briser. C'est ce qui arriva à l'un des hommes éminens de la Perse, Mirza-Massoûd, qui avait dans ses attributions les affaires étrangères. Son habileté était importune à Hadji-Mirza-Agassi, son crédit l'inquiétait; il le fit exiler pour mettre à sa place un jeune homme de vingt-deux ans, sans expérience, et qui ne pouvait être quelque chose qu'à la condition de se mettre à la dévotion de l'ombrageux vizir.

Nous avons déjà parlé des *begliers-beys* ou gouverneurs de province. Le beglier-bey a un pouvoir absolu sur ses administrés, et dirige à son gré les affaires de son gouvernement. Il ne répond, vis-à-vis du châh ou de son vizir, que de la somme partielle des impôts dont il doit compte, de la tranquillité publique, et de ce qui concerne les intérêts généraux de la monarchie. Quant au reste, il a pleins pouvoirs. Il y a là une explication, sinon une justification de la simplicité du gouvernement supérieur. Mais ce morcellement de l'état en plusieurs petits gouvernemens n'a-t-il pas de graves dangers? et serait-ce au prix d'une décentralisation semblable que certains utopistes voudraient ramener l'administration de la France à cette simplification voisine de la barbarie?

Les gouvernemens des *begliers-beys* sont très importans, puisque le royaume de Perse, comme on le sait, n'est divisé qu'en dix provinces. Chacune d'elles étant fort étendue, leurs chefs sont de grands personnages, quelquefois même des princes du sang royal; le plus grand nombre actuellement sont des khâns ou des chefs militaires. Chaque province est partagée en un certain nombre de districts généralement placés sous la juridiction d'un seul gouverneur. Cependant cette hiérarchie n'a rien de régulier ni de fixe, et souvent il arrive qu'on fractionne une province, soit pour en placer les diverses parties

sous des chefs relevant directement du châh, soit afin d'amoindrir, par ce morcellement, la puissance des gouverneurs, qui serait trop considérable et pourrait être un danger pour l'état. Tous ces chefs, quelle que soit l'étendue de leurs gouvernemens, ont le titre de *beglier-bey*. Ils ont sous leur juridiction une ou plusieurs villes, qui sont administrées chacune par un *hakim*, et, selon leur importance, divisées en quartiers, à la tête desquels sont placés des magistrats qu'on appelle *ket-khodâh*, dont les attributions correspondent à peu près à celles de nos maires. L'administration d'une ville se complète par l'adjonction au *hakim* et au *ket-khodâh* d'un fonctionnaire appelé *kalantar*, chargé de percevoir les impôts. Le travail de répartition entre les contribuables est fait par le *ket-khodâh*, aidé du *kalantar*. Ces deux fonctionnaires sont élus par les populations et servent d'intermédiaires entre elles et les gouverneurs. Bien que la charge de *kalantar* soit donnée à l'élection, celui qui l'obtient doit être agréé par le chef supérieur: or, dans un pays où tout est vénal, on comprend que cet agrément se paie, et il est d'un taux très élevé; mais, comme il faut que cette place, tout-à-fait identique à celle des *fermiers-généraux* d'autrefois, rende de gros bénéfices outre ce qu'elle a coûté, et compense les cadeaux auxquels elle oblige ceux qui l'obtiennent, il en résulte qu'elle est une source d'abus de tout genre. Les *kalantars* doivent annuellement verser dans le trésor royal une somme déterminée; tout ce qu'ils peuvent retirer en sus leur est abandonné à titre de bénéfices. Aussi à combien d'exactions ne se livrent-ils pas! Les gouverneurs, qui devraient faire un contre-poids à la rapacité de ces collecteurs, leur prêtent au contraire leur appui, dans l'espoir d'en tirer quelques *pichkèchs* ou cadeaux.

Les agens chargés de la perception des contributions de toute nature en remettent le montant aux *begliers-beys*, qui, à leur tour, versent au trésor royal la redevance que doit annuellement leur province ou leur district. La différence entre la somme perçue et celle payée au châh ou employée au service général reste dans les mains des gouverneurs, qui doivent, avec cet argent, subvenir à tous les besoins publics de leur administration. Il y a encore là une source d'abus : cette liberté d'action laissée aux *begliers-beys* est exploitée par eux, et devient, pour leur avarice, un moyen de retenir l'argent dont ils disposent, au lieu de l'employer au bien général.

Il y a ainsi en Perse deux fonds distincts, deux sortes de caisses : celle du châh et celles des provinces. Le chiffre du trésor royal est d'environ 219,000,000 de francs; mais cette somme est bien loin d'entrer en numéraire dans les coffres du châh. Voici en effet comment le recouvrement des impôts s'opère: la base en est la proportionnalité de l'avoir de chaque citoyen; une ville ou un village doit payer annuellement une somme déterminée; le *ket-khodâh*, d'accord avec le

kalantar, fait la répartition entre les habitans, qui sont imposés proportionnellement à leur revenu. Ils doivent la quotité qui leur est personnelle, partie en argent, partie en nature, s'ils ont des terres; dans ce dernier cas, l'état prélève le cinquième du produit du sol, évalué d'après l'estimation que l'on fait de la récolte. La taxe qu'est tenu d'acquitter ainsi un propriétaire s'étend à sa maison, à ses chevaux, à ses bêtes de somme, à ses troupeaux ou à ses arbres; chacune de ces propriétés doit à l'état une somme fixée : ainsi un cheval, un mouton ou un chameau paie 1 *sâbcran* ou 1 fr. 25 cent. par an; chaque pied d'arbre doit 1 *chaï*, à peu près 6 centimes. La contribution établie et payée de cette manière s'appelle *melièt* ou *karadj;* elle est fixe, invariable et acquittée régulièrement.

Il existe, sous le nom de *sader*, une autre catégorie de contributions. Sous le prétexte de besoins accidentels, les gouverneurs, les gens du roi, les *hakim*, ont le droit de taxer extraordinairement les populations, et ce droit est souvent le prétexte des spoliations les plus odieuses. Certaines parties de la Perse ont été abandonnées par les habitans, qui, pour se soustraire à cet impôt vexatoire, ont cherché un refuge dans les montagnes, derrière des défilés inaccessibles, et quelquefois au-delà des frontières de la Perse.

Une des causes principales de la triste situation financière de la Perse est le mode détestable auquel on a recours pour payer certaines charges, certaines fonctions, ou même les dettes contractées par l'état. Le roi donne en usufruit, pour un laps de temps fixé par son bon vouloir, à un ministre, à un khân, à un général ou à un de ses favoris, un ou plusieurs villages. L'usufruitier en prélève les impôts pour son compte, et il ne doit au souverain autre chose qu'un *pichkèch* ou cadeau. En général, ceux qui sont rémunérés de cette manière craignent de perdre, un jour ou l'autre, cette source de leur bien-être, et ils se hâtent d'en tirer tout ce qu'ils peuvent, au risque de la tarir, avant qu'elle leur échappe.

La justice en Perse n'est pas mieux administrée que les finances. Le code qui régit les musulmans est le Korân. A côté de ce livre, qu'on appelle la *loi écrite*, il y a, chez chaque peuple, ce que l'on nomme la loi coutumière, *ourf*. On comprend quelle latitude une législation reposant sur cette double base laisse à l'initiative du juge. D'une part, les sentences rendues d'après le Korân ne peuvent être que des interprétations du texte de Mahomet; de l'autre, toute décision prise d'après la *coutume* est essentiellement laissée à la discrétion du juge. Comme si ce n'était pas assez des abus qui doivent découler de cette législation, le roi, les ministres et les *begliers-beys* ou gouverneurs se mettent au-dessus de la loi, et rendent la justice selon leur volonté, leur caprice, avec tout l'arbitraire du despotisme qui caractérise les gouvernemens

asiatiques. Il serait impossible que dans de semblables conditions la justice ne fût pas abandonnée à la vénalité la plus éhontée; c'est ce qui a lieu, et le plus riche ou le plus fort a toujours gain de cause. Les affaires litigieuses n'en sont pas moins soumises à certaines formalités. Déférées au châh ou au *beglier-bey*, elles sont soumises à un *divân-i-khânèh* ou tribunal. Ce tribunal examine les pièces du procès, il l'instruit, prend une décision; mais, avant de rendre le jugement, il doit réclamer la sanction de l'autorité supérieure, qui admet ou rejette l'opinion des juges. Pour les affaires qui intéressent l'état ou la couronne, le châh dicte sa volonté; pour celles d'une moindre importance, les tribunaux sont composés de mollahs et de personnages auxquels leur savoir, leur position donnent place au *divân*. Le *cheik-el-islam*, le chef de la religion, est dans chaque ville le grand juge; c'est devant lui qu'on plaide en dernier ressort. Quant aux délits ordinaires, ils sont jugés par les magistrats ou officiers de police placés sous la juridiction immédiate des *begliers-beys*.

Indépendamment de ces tribunaux, il y en a un dans chaque localité, qui est permanent et rend une justice sommaire : c'est celui du *darogâh*. Ce magistrat est en même temps chef de la police et intendant général des bazars, qui sont placés sous sa surveillance particulière. C'est devant lui que se traitent les affaires de peu d'importance, les différends, les querelles; ce juge est très expéditif, et, séance tenante, il rend son verdict, trop souvent favorable à celui qui a tort, quand le coupable paie bien; aussi la charge de *darogâh* est-elle considérée comme très lucrative. Le *darogâh* a ses gardes particuliers, ses estafiers, qui sont armés jusqu'aux dents et connaissent très bien les voleurs. On accuse ces magistrats de s'entendre parfois avec les larrons et de partager les produits de leurs vols. Je ne saurais affirmer qu'on les calomnie : cependant j'ai été témoin de la sévérité avec laquelle un chef de police punissait certains délits. Depuis long-temps, la population de Téhéran se plaignait de la mauvaise foi des boulangers et des bouchers. Plusieurs d'entre eux avaient reçu la bastonnade, avaient payé de fortes amendes, et les plaintes continuaient toujours; elles furent portées jusqu'au pied du trône, et le châh rendit le *darogâh* responsable des méfaits dont était victime le peuple de la capitale. L'intendant de la police fut obligé d'y regarder de plus près et de sévir. Il vérifia par lui-même ce qu'il y avait de fondé dans la rumeur publique, et promit de faire un exemple. Un jour, il se transporta à l'improviste chez deux des marchands les plus mal famés : c'étaient un boulanger et un boucher du bazar; il les trouva en faute : la populace était ameutée devant leurs boutiques et demandait un châtiment sévère pour les vols dont elle avait été pendant trop long-temps victime. Le boucher, moins coupable que le boulanger, fut cloué par l'oreille à la devanture de son étal; quant à

l'autre, qui était un voleur endurci, le *darogâh* crut devoir faire un exemple, et le malheureux fut jeté vivant dans son four. Ce trait est digne du caractère persan, mélange singulier d'insouciance et de cruauté. J'ajoute à regret que les habitans de Téhéran et le châh lui-même applaudirent beaucoup à cet acte barbare.

Le principe de la législation criminelle en Perse est la peine du talion, pour tous les cas où on peut l'appliquer. La justice persane ne connaît guère, outre l'amende, que les châtimens corporels; la peine de la détention n'y est presque jamais infligée. S'il y a eu meurtre, on livre le coupable à la famille du défunt, pour qu'elle en dispose à son gré; celle-ci a le droit de le faire mourir, de lui imposer une amende quelconque ou de lui pardonner : le meurtrier est complétement à sa discrétion.

L'organisation de l'armée ne laisse guère moins à désirer que celle de la justice : je pus m'en assurer pendant mon séjour à Ispahan. Le camp que le châh avait formé dans cette ville m'avait fourni l'occasion de voir rassemblés la plupart des corps de l'armée persane. Il y avait là des réunions d'hommes portant des lambeaux d'uniformes avec une sorte de buffleterie, jadis blanche, à laquelle pendait un reste de fourreau de baïonnette. Ces soldats étaient armés de fusils tous en mauvais état, la plupart sans pierre ou même sans batterie, et ils étaient commandés par des officiers presque aussi misérables qu'eux, dont l'instruction militaire se bornait à faire porter ou présenter les armes.

L'armée permanente et régulière de Perse ne se compose que d'infanterie et d'artillerie. La cavalerie est irrégulière, et il n'y a de permanente que celle que le châh entretient auprès de sa personne. Elle est formée de quatre ou cinq mille *goulâms,* qui lui font escorte en temps de paix et constituent en temps de guerre un corps de cavalerie spécial et d'élite. Chaque fonctionnaire élevé ou chaque khân a également quelques cavaliers attachés à son service personnel; mais ces derniers sont plutôt des serviteurs, des domestiques, que de véritables soldats. Si la guerre survient, le châh, avant d'entrer en compagne, fait appel à toutes les provinces de son empire, et de toutes parts il arrive à son camp des hommes montés et armés selon l'usage de leur pays. Les Kurdes ou les Arabes ont de grandes lances et des boucliers, les Persans de longs fusils, les Khorassaniens ou Turcomans des arcs. Cette multitude de volontaires de tous costumes, diversement équipés et montés, compose une cavalerie plus pittoresque qu'utile; c'est une troupe de pillards, bonne pour inquiéter l'ennemi et porter la dévastation sur son territoire plutôt que pour être mise en ligne contre une cavalerie régulière et disciplinée. Chaque individu de cette milice se bat pour son compte, à sa manière, avec les ruses ou les avantages qui lui sont propres. Leur tactique est encore celle des Parthes, de combattre en fuyant,

c'est-à-dire de tirer un coup de fusil ou une flèche en faisant volte face. Il faut reconnaître néanmoins que ces troupes irrégulières ont certains avantages : d'abord, elles comptent pour près des trois quarts dans les forces militaires de la Perse; elles sont généralement bien montées, et chaque homme, excellent cavalier, ne manque pas de courage personnel. De telles qualités demeurent malheureusement stériles, faute de discipline, faute de cette confiance et de cet appui mutuels qui sont la force des troupes régulières. Ces auxiliaires ne reçoivent pas de solde, ils doivent s'indemniser au moyen du butin fait sur l'ennemi : ils se trouvent ainsi intéressés au succès de la guerre, et devraient, ce semble, coopérer de tous leurs efforts à la victoire; mais que de fois n'est-il pas arrivé qu'ils se sont dédommagés sur les pauvres habitans de la Perse même de ce que l'ennemi ne leur avait pas permis de piller chez lui! Sous le prétexte qu'ils doivent être nourris aux frais du roi, les cavaliers irréguliers se ravitaillent aux dépens des villages ou des villes qu'ils traversent. Ils cherchent tous leur subsistance dans la maraude, et l'on peut dire qu'ils traitent leur propre pays en pays conquis. Ces miliciens demeurent ordinairement à l'armée tant que la guerre dure. Cependant, comme ils n'ont contracté aucun engagement et qu'ils servent de bonne volonté, il arrive quelquefois qu'ils retournent dans leurs foyers sans attendre la fin des événemens qui les en ont fait sortir.

Indépendamment de cette cavalerie irrégulière qui porte le nom de *atli*, les différentes provinces de Perse fournissent encore, en temps de guerre, quelques milliers de *tuffekdjis* ou *fusiliers* qui composent une infanterie tout aussi peu astreinte aux lois de la discipline. De notables efforts ont été faits néanmoins pour imposer à ces divers corps une organisation plus satisfaisante. Lors de l'ambassade du général Gardanne, des officiers français, qui avaient figuré sur les champs de bataille de l'Europe, introduisirent les premiers élémens de la discipline dans l'armée persane, qu'on s'efforça de reconstituer sur le pied européen. Les officiers qui se vouèrent à cette entreprise rencontrèrent les plus grandes difficultés dans les préjugés nationaux et religieux. Cependant les fils du roi eux-mêmes, donnant l'exemple et faisant l'exercice, finirent par amener les moins récalcitrans à accepter un enseignement qu'ils réprouvaient au fond du cœur. Peu à peu, les résistances s'affaiblirent, et les instructeurs français réussirent à former quelques bataillons sachant à peu près manœuvrer.

C'est par l'habillement que commencèrent les réformes. Les longues robes orientales étaient peu propres à faciliter les mouvemens militaires, et, bien qu'ils y fussent habitués, les soldats persans devaient nécessairement en être embarrassés dans les marches. La robe fut supprimée et remplacée par une petite veste, sans basques, qui s'arrêtait

à la ceinture. Au lieu des amples culottes ou *chalvars* qu'ils portaient, on leur donna des pantalons arrêtés et noués au-dessus de la cheville. La chaussure adoptée fut une espèce de brodequin de cuir lacé jusqu'à mi-jambe et très propre à la marche. On compléta l'équipement par des buffleteries qui soutenaient une giberne et un sabre-poignard.

L'artillerie, arme si indispensable et d'une si grande influence dans une bataille, ne pouvait être négligée par ceux qui avaient accepté la mission de constituer une armée en Perse; aussi y donnèrent-ils tous leurs soins. Parmi les officiers qui s'appliquèrent à cette entreprise figurait M. Fabvier, aujourd'hui lieutenant-général, qui fonda à Ispahan un arsenal duquel il fit sortir, comme par miracle, en très peu de temps, quelques pièces de campagne. Cet officier forma également un corps d'artilleurs qui fut le noyau et l'origine de l'artillerie persane.

Feth-Ali-Châh, émerveillé des changemens opérés, des améliorations introduites dans les forces militaires de son royaume, commençait à entrevoir la possibilité de résister dans cet étau où il se sentait serré par la Russie d'une part, de l'autre par l'Angleterre; mais les Anglais ne faisaient pas assez peu de cas de la Perse, malgré leur mépris apparent, pour ne point s'inquiéter de l'essor qu'avait pris l'armée de ce pays et des progrès que l'intelligence naturelle des Persans leur avait permis de faire dans la tactique. Aussi usèrent-ils de tous les moyens possibles pour couper court à une éducation militaire qui allait trop vite à leur gré. On sait comment ils réussirent à faire éconduire l'ambassade française de 1809 et tous les officiers qui en faisaient partie. Ils persuadèrent à Feth-Ali-Châh que des officiers anglais remplaceraient avantageusement ceux de Napoléon, et, avec l'arrière-pensée d'arrêter ou de neutraliser l'instruction militaire déjà acquise par les soldats persans, ils simulèrent l'intention de continuer l'œuvre commencée par les Français : en réalité, ils voulaient la détruire, et ils y réussirent.

Le changement fut fatal à la Perse, mais il ne fut guère plus favorable aux projets de l'Angleterre. Les Anglais, qui ne voulaient travailler que pour eux, travaillèrent, sans s'en douter, pour la Russie. Ils avaient fait avec le châh un traité par lequel ils s'engageaient à lui donner un subside de 200,000 livres sterling, afin qu'il pût lever et entretenir un corps régulier de douze mille hommes d'infanterie et vingt-cinq pièces de canon. Malgré ce secours, l'armée commandée par Abbas-Mirza, fils de Feth-Ali-Châh, fut constamment battue sur les bords de l'Araxe; la Géorgie fut conquise par la Russie, et plus tard la paix de Turkmân-Tchaï put seule arrêter les vainqueurs, à six journées de marche de la capitale. Les instructeurs anglais étaient cependant restés près de vingt ans en Perse avec d'énormes appointemens.

Ce sont les débris des bataillons confiés aux *talimdjis* (1) de l'armée des Indes que nous vîmes à Ispahan. L'infanterie persane n'avait conservé de son organisation primitive que quelques maniemens d'armes insignifians et inutiles un jour de bataille. A la veste bleue française on avait, pour les bataillons de la garde, substitué une veste rouge de façon anglaise, et, comme pour achever de rendre cette troupe impropre à tout service sérieux, on l'avait armée de fusils détestables. Toutes ces armes étaient détraquées, elles avaient perdu leurs batteries, et les baïonnettes en étaient si mal adaptées, que des soldats me racontaient qu'au siége d'Hérat ils avaient été obligés de les attacher avec leurs mouchoirs pour ne pas les laisser entre les côtes des Affghans.

Outre les bataillons dits de la garde, il y en a d'autres qu'on appelle provinciaux : ils correspondent à nos troupes de ligne. Ce sont eux qui tiennent garnison dans les principales villes du royaume. Ils se distinguent de la garde par la couleur de leur veste, qui est bleue ou jaune. Leurs buffleteries sont en cuir noir. Les pantalons sont blancs pour toute l'infanterie, qui marche au son des tambours et des fifres. Les bataillons de la garde seule ont une musique d'instrumens à vent qui exécute des marches arrangées sur des airs nationaux par des Allemands ou des Italiens. Le costume des officiers est très simple. Ils portent une veste de la couleur de leur bataillon ou une tunique boutonnée droit sur la poitrine, de grandes bottes et un sabre courbe. Les colonels seuls ont des épaulettes.

Quant à l'artillerie, qui est organisée en troupe légère, il ne m'a pas été possible de juger de son habileté. Ses pièces sont du calibre de six et de huit; les canonniers sont à cheval; ils n'ont pas d'autre arme qu'un sabre de façon anglaise. Leur uniforme a une tournure plus européenne que celui de l'infanterie : ils ont une veste de drap bleu avec des paremens rouges; ils portent une giberne sur la poitrine, et, avec des pantalons de coton bleu ou blanc, de grandes bottes à cœur et à glands. Leur tête est couverte d'un énorme bonnet de peau de mouton noir ou gris à longue laine, qui, de loin, figure un colbak. Les officiers se distinguent des soldats en ce que leurs vestes sont ornées, sur la poitrine, de trois rangs de boutons avec des tresses d'or, et que le collet et les paremens sont accompagnés de galons semblables. Ils ont des épaulettes, mais on n'y attache pas comme chez nous une marque distinctive de grades. Ainsi j'ai vu un capitaine portant de monstrueuses épaulettes de colonel russe; il en paraissait fort enchanté et très fier. Cet officier attribuait à l'artillerie persane une supériorité qui ne pouvait permettre à aucune autre de se mesurer avec

(1) Instructeurs militaires.

elle. Entre autres fanfaronnades, il prétendait faire tirer à ses canonniers vingt coups dans une minute.

En somme, le matériel de l'armée persane a une apparence qui, à distance, satisfait l'œil; mais il en est de cela comme de tout en Perse : quand on veut regarder de trop près ou analyser, on reconnaît tout de suite l'ignorance, l'incurie et une vanité si aveugle, qu'elle empêche les Persans de voir ou de s'avouer à eux-mêmes ce qui leur manque. Le premier ministre d'alors, vieux mollah entêté et parfaitement ignorant en fait d'art militaire, a beaucoup contribué au dépérissement de cette armée, et surtout de son artillerie. Hadji-Mirza-Hagassi avait la prétention d'être un savant artilleur. Il prit la haute main sur cette partie si importante de la force armée, et voulut diriger le matériel à sa guise. Il embaucha des Allemands et des Russes comme contremaîtres dans l'arsenal de Téhéran; mais ces ouvriers étaient loin d'être assez habiles pour donner une bonne direction aux travaux, — sans compter qu'ils étaient gênés par le premier ministre, qui leur imposait ses idées, ses caprices et les innovations les plus absurdes. De plus, ils étaient sans cesse en butte aux tracasseries des employés persans, jaloux de voir des Européens occuper à côté d'eux des positions supérieures. Peu à peu, les Européens se retirèrent, et, quand nous étions à Téhéran, l'arsenal était dirigé exclusivement par un Persan qui se croyait très savant, parce qu'il avait passé quelques mois en Angleterre. Cet arsenal était dans un très piteux état. Ce que les Persans connaissent le moins, c'est sans contredit la fabrication des canons; ils sont en cela fort arriérés et d'une ignorance qu'ils ne soupçonnent malheureusement pas eux-mêmes. Leurs canons sont tous fondus à noyau, au lieu d'être forés, selon le système moderne. L'ame de leurs pièces, au lieu d'avoir cette précision et cette uniformité compacte qui en assure la solidité, est au contraire très irrégulière. Les parois intérieures sont très imparfaites, et il s'y forme presque toujours des chambres latérales qui font crever les canons après un très petit nombre de coups. On m'a assuré qu'à l'essai il y avait tout au plus une pièce sur dix qui résistait à l'épreuve, et que celle-ci, livrée à la troupe, ne pouvait servir que très peu de temps.

Indépendamment de ces vices fondamentaux et si préjudiciables, il y en a un autre non moins grave : c'est le manque de chariots ou de fourgons pour les munitions, qui sont toujours transportées à dos de chameaux. Ces animaux ont le double inconvénient d'encombrer l'armée et de ne pas se prêter à la précision qu'exigent les mouvemens militaires. Quelque chose enfin de bien autrement sérieux encore nuit à l'efficacité de l'artillerie persane : on ne sait point en Perse faire de projectiles pour les armes à feu; toute cette partie si importante du matériel de l'artillerie est tirée de l'étranger. Il n'y a pas jusqu'aux

pierres à fusil que la Perse ne soit obligée d'acheter au dehors; aussi n'est-il pas rare d'y rencontrer des soldats qui n'ont point de silex à leurs fusils.

Divers épisodes qu'on m'avait racontés du siége d'Hérat confirmaient l'idée bien triste que j'avais conçue de l'artillerie persane. Ainsi c'est à peine si on put faire brèche aux murs en briques crues de cette ville. On avait apporté si peu de munitions, qu'il fallut fabriquer des boulets de pierre. Enfin le premier ministre, voyant l'insuffisance et l'inefficacité de ses canons, imagina de faire fondre au milieu du camp même une énorme pièce d'un calibre monstrueux, pour laquelle on ne put tailler qu'un petit nombre de boulets. Lancés à toute volée contre la ville, ces projectiles passaient par-dessus les murs, et des soldats enthousiastes de la science balistique du vizir se dévouaient pour courir les chercher de l'autre côté de la place. Le général Simonich, ambassadeur de Russie et vieux soldat de Napoléon, s'amusait beaucoup de ces innovations du mollah artilleur. Il ne fallait pas moins que des inventions aussi bouffonnes pour tromper l'ennui des longues heures qui se passaient à attendre la fin, toujours ajournée, du siége d'Hérat. L'armée qui investissait cette place était, il est vrai, composée d'une façon qui, partout ailleurs qu'en Perse, passerait pour exceptionnelle. Toute une population d'artisans et de marchands vivait à sa suite. Les troupes avaient emporté avec elles tout ce qui pouvait les aider à vivre pendant des années. Il semblait qu'elles voulussent fonder une colonie en face de la ville assiégée. Le camp royal avait l'aspect d'une ville : on y avait tracé des rues qui étaient bordées d'une quantité innombrable de tentes. Il y avait un bazar et des ateliers de toutes sortes. Les Persans, ayant, à ce qu'il paraît, fort peu de confiance dans leur force militaire ou dans leurs connaissances stratégiques, et pensant que ce siége pourrait être fort long, avaient poussé la prévoyance jusqu'à tracer des sillons autour de leur camp, et ils y avaient fait des semailles. Ils ne s'étaient pas trompés : les lenteurs furent telles qu'ils y firent la moisson. Pour décider la levée du siége, il fallut que le ministre anglais sommât le châh d'éloigner son armée, en le menaçant d'une déclaration de guerre et de l'entrée des troupes anglaises dans les provinces du sud. Cette sommation insolente fit reculer des hommes qui n'avaient redouté ni une marche longue et pénible à travers les déserts du Khorassân, ni les misères et les lenteurs d'un siége au milieu d'un pays ennemi, ni le feu, ni les assauts, ni les maladies qui les décimaient. La crainte que le représentant de la Grande-Bretagne inspirait au gouvernement persan était telle que le châh revint à Téhéran, et qu'il perdit Hérat, probablement pour toujours, plutôt que de déplaire à l'Angleterre.

Toute l'artillerie persane n'est pas organisée à l'européenne. Il y a

dans l'armée du châh un corps d'artilleurs d'une physionomie tout orientale. Son matériel consiste en petites pièces de cuivre pouvant porter une livre et demie ou deux livres au plus de balles. Chaque pièce est portée par un chameau et adaptée à un pivot sur lequel elle tourne dans tous les sens. Avec la pièce, le chameau porte aussi la provision de projectiles et de poudre nécessaire pour une vingtaine de coups. Un canonnier s'assied sur l'animal. Quand on veut faire feu, le chameau s'accroupit; quand on veut marcher en avant ou en arrière, il transporte à grands pas dans la direction voulue son cavalier et le matériel qui lui est confié. Actuellement, ce corps d'artilleurs est bien réduit, et, à part les salves royales qu'on tire autour de la tente du châh quand il est en voyage, il n'a guère d'occasion de déployer son activité.

Le système de la conscription basée sur la chance individuelle est inconnu en Perse. Pour le recrutement, on s'en rapporte à la bonne volonté des citoyens, ou le plus souvent à l'arbitraire des *begliers-beys*. Quand le châh a besoin de soldats, il envoie dans les provinces de son empire des firmans portant le nombre d'hommes à fournir. Sur cent, on en prend depuis un jusqu'à six, selon les besoins du moment. Dans une même famille, il n'y a qu'un seul fils qui soit contraint de porter les armes. Le soldat persan est au service pour sa vie entière, à moins que le châh ne juge à propos de le congédier. Chaque homme doit recevoir annuellement douze tomâns, environ cent cinquante francs. De plus, il est logé et nourri en partie, c'est-à-dire que chaque corps reçoit un peu de grain. Dans les marches, les troupes, même les troupes régulières, vivent toujours aux dépens des habitans. Pour ce qui est de la paie, le roi la tire de ses coffres et la remet au premier ministre; mais la somme de douze tomâns passe en tant de mains, qu'elle n'arrive guère que réduite de moitié au pauvre *serbâs* (soldat). Encore la lui fait-on attendre bien long-temps. J'ai vu un régiment qui n'avait rien touché de sa solde depuis deux années. Quelquefois ces malheureux, poussés par la misère, se mutinent, demandent en armes qu'on les paie. Ils courent la chance d'obtenir par ce moyen une justice tardive et déplorable, qui se résume en un faible à-compte; mais le plus souvent on juge plus commode de licencier le régiment rebelle, qui ne demande pas mieux, et qu'on remplace par une nouvelle levée.

Si le gouvernement persan n'est pas scrupuleux observateur de ses engagemens vis-à-vis du soldat, il ne lui en impose pas moins des devoirs réglés par un code sévère. La bastonnade, la flagellation, appliquées souvent jusqu'à ce que mort s'ensuive, tels sont les châtimens les plus usités. Les récompenses consistent en décorations portant avec elles un prix intrinsèque qui leur donne une valeur vénale. Pour les hauts grades, ces décorations sont le portrait du châh sur émail enri-

chi de brillans plus ou moins beaux. Pour les inférieurs, ce sont de grandes croix en forme de soleil dont les rayons sont en diamans et rubis, et dont le centre représente le symbole de la monarchie persane : un lion surmonté du disque radieux du soleil. On porte ces décorations, comme nos plaques, sur la poitrine. En descendant l'échelle, on passe des croix de commandeur aux petites croix, qui sont toujours ornées de diamans, et l'on arrive aux simples médailles d'or et d'argent pour les hommes qui se sont distingués par leur bravoure. J'ai vu des soldats persans qui avaient plusieurs médailles semblables, et l'on m'a dit que chacune de ces décorations était le prix d'une tête coupée sur le champ de bataille.

L'établissement d'une hiérarchie régulière dans l'armée persane remonte à Nadir-Châh, qui fut le premier organisateur des forces militaires de son pays. Ce fut lui qui commença à réunir un nombre déterminé de soldats sous un chef dont le commandement se transmettait par des officiers subalternes. Le plus haut grade de l'armée persane est celui d'*émir-nizam*. Il n'y a qu'un seul *émir-nizam* dans toute l'armée. Il réside toujours dans l'Azerbaïdjân, dont il commande directement toutes les forces militaires. Ce poste lui est assigné en vue des événemens qui pourraient se passer sur les frontières les plus menacées du royaume, celles de la Russie et de la Turquie. Au-dessous de l'émir-nizam sont quatre *serdârs*, qui ont le commandement chacun de dix mille hommes. On peut les assimiler aux généraux. Il y a quatre grandes circonscriptions militaires commandées par des *serdârs :* à Téhérân, pour l'Irak; à Meched, pour le Khorassân; à Chiraz, pour le Fars et tout le midi, et à Kermanchâh, pour l'ouest. Après les *serdârs* viennent les colonels, qu'on appelle *sertip* ou *sering*. Ils commandent plusieurs bataillons, qui ont pour chefs des *yavehr*, ayant sous leurs ordres mille hommes. Dans chaque bataillon, les grades inférieurs sont occupés par les *sultâns* ou capitaines, les *naïeb-sultân* ou *begzâdèhs* (lieutenans), les *yuzbachi* et *dàhbachi* (sous-lieutenans). Le *bay-dactar* est le porte-drapeau. Ce drapeau est rouge; sur le champ est figuré le symbole de l'empire; la hampe est terminée par une main ouverte, la main d'Ali, le gendre du prophète. Chaque corps a de plus un *vekil* ou adjudant chargé des subsistances.

Telle est la vie publique des Persans, administrant les revenus de leur territoire, rendant la justice, servant enfin dans l'armée du châh. Quant à leur vie privée, qui sera l'objet d'une autre étude, elle est tout empreinte encore, il faut bien le dire, du caractère frivole et sensuel de l'ancienne civilisation de ce pays. Immobilité dans les mœurs, essais incomplets de réforme dans les institutions, telle serait donc la situation à laquelle la Perse se verrait condamnée après avoir traversé tant de siècles de gloire? — Cette question ramenait

ma pensée vers les admirables ruines que j'avais rencontrées dans ce pays, vers tant de monumens qui, depuis les princes Achéménides jusqu'à la dynastie des Kadjars, attestaient la grandeur de la nation persane. Je revoyais cette nation à son avénement sur la scène du monde, se formant au contact des peuples qu'elle avait vaincus, leur empruntant leurs arts, puisant le goût du beau tour à tour dans l'Attique et sur les bords du Nil; je la voyais survivre aux victoires d'Alexandre, et remettre sa nationalité conquise sous la garde des Arsacides. Puis venait la dynastie des princes issus de Sassan, sous lesquels se livraient ces grands combats racontés par Firdousi dans *le Livre des Rois* (1). L'un de ces princes, Chapour, cherchait à faire refleurir les arts sur la terre d'Irân, où il appelait des artistes grecs; mais ses efforts, inspirés par un orgueil excessif, ne dotaient la Perse que de quelques monumens informes, grossières représentations des exploits d'un monarque plus belliqueux qu'éclairé. Bientôt cependant la dynastie des Sassanides faisait place aux princes mogols. Les disciples de Mahomet brisaient les autels du feu et insultaient à Zoroastre au nom d'Omar. C'en était fait de cette seconde famille de monarques, qui avaient régné sur la Perse pendant plus de quatre siècles. Une ère de révoltes et de guerres civiles s'ouvrait pour la nation persane. Le joug des princes mogols pesait sur elle jusqu'au jour où Châh-Ismaël la soulevait, au cri d'Ali, contre ses oppresseurs. Les Persans, devenus *chiites*, c'est-à-dire schismatiques, retrouvaient dans l'hérésie comme une vie nouvelle, qui se personnifiait avec éclat dans les princes Sophis. Une seconde fois cependant, sous le règne du dernier des princes Sophis, ils voyaient des étrangers envahir leur territoire. Les Affghans étaient maîtres de la Perse; mais un soldat sauvait bientôt l'antique royaume, et, sous le nom de Nadir-Châh, gouvernait glorieusement son pays. Enfin les Kadjars venaient, dans les dernières années du XVIIIe siècle, s'asseoir sur le trône de l'Irân, sans consacrer peut-être à la régénération de la société soumise à leur sceptre toute la sollicitude que cette grande œuvre exigerait. Aujourd'hui, c'est encore sous leur direction que cette œuvre se continue; mais on ne saurait se dissimuler que bien des obstacles la contrarient, que bien des causes d'affaiblissement et même de ruine pèsent sur les populations gouvernées par les princes Kadjars.

Quoi qu'il en soit, des titres impérissables recommanderaient encore la Perse à la sympathie des sociétés occidentales, si même les réformes conseillées par une sage politique à la dynastie actuelle de-

(1) Voyez, sur le *Châh-Nameh* de Firdousi, la *Revue* du 15 août et du 1er septembre 1839. Firdousi employa plus de trente années à écrire ce poème, qui contient plus de dix mille vers.

vaient rester stériles. Il n'y a point ici sans doute, comme en Chine, l'attrait du mystérieux et de l'inconnu; il n'y a point non plus le prestige de ces traditions mystiques qui enveloppent de leurs nuages ténébreux les cimes du Sinaï et du Thabor. Il y a quelque chose de plus réel, de plus palpable: c'est la vie d'un noble peuple dont les souvenirs se perdent dans l'immensité du passé et dont l'histoire rappelle les plus mémorables crises qu'ait traversées la civilisation orientale, depuis les temps de Darius jusqu'à ceux de Mahomet. C'est en se reportant vers cette glorieuse histoire qu'on arrive à contempler avec moins de tristesse la situation présente de l'Irân. Les annales de leur pays rappellent éloquemment aux Persans que les époques d'indépendance sont aussi celles où ils se sont le plus illustrés dans les arts et dans la guerre. Qu'ils s'attachent donc à défendre cette indépendance contre les influences européennes qui la menacent de tous côtés; qu'ils se souviennent que leurs plus admirables monumens ont été créés par des princes noblement jaloux de la gloire nationale. C'est là ce qu'attesteront toujours les colonnes du palais des rois à Persépolis, les gigantesques bas-reliefs dont les Sassanides ont orné les rochers du Fars, et les grandes mosquées des monarques Sophis, si magnifiques et si gracieuses sous leurs coupoles azurées.

Comment désespérer d'une nation qui a sous les yeux de pareils témoignages de son ancienne grandeur? Sans doute, la Perse sommeille aujourd'hui, la diplomatie anglaise et moscovite la domine; ses *châhzadehs* et ses *khâns*, divisés en deux partis, servent tour à tour les vues de la politique russe ou les intérêts du commerce anglais. On répugne à croire cependant qu'un état qui ne compte pas moins de vingt-cinq siècles d'existence va s'éteindre ainsi dans un incurable engourdissement. Les nations orientales, habituées au régime despotique, prospèrent ou végètent selon les chefs qui se succèdent à leur tête. Il en a été ainsi de la nation persane, si brillante sous les Sophis, si faible sous les Kadjars. Qu'un chef vigoureux prenne en main ses destinées, et peut-être la verra-t-on se réveiller alors, grande par les arts comme sous les Sophis, ou par la guerre comme sous Nâdir-Châh.

EUGÈNE FLANDIN.

LA LITTÉRATURE

EN RUSSIE.

NICOLAS GOGOL.

Nouvelles russes. — Mèrtvyia doûchi (les Ames mortes). — Revizor (l'Inspecteur-général).

Je n'ai lu de M. Gogol que les trois ouvrages dont je viens de transcrire les titres, c'est-à-dire un recueil de nouvelles, un roman et une comédie. Je crois qu'il a encore publié des lettres, qui ont fait sensation dans son pays, sur des sujets philosophiques et religieux. Mon incompétence en ces matières me fait moins regretter de ne pouvoir en rendre compte. D'ailleurs, comme romancier et comme auteur dramatique, M. Gogol me paraît mériter une étude particulière, et il ne lui manque peut-être qu'une langue plus répandue pour obtenir en Europe une réputation égale à celle des meilleurs *humoristes* anglais.

Observateur fin jusqu'à la minutie, habile à surprendre le ridicule, hardi à l'exposer, mais enclin à l'outrer jusqu'à la bouffonnerie, M. Gogol est avant tout un satirique plein de verve. Il est impitoyable contre les sots et les méchans, mais il n'a qu'une arme à sa disposition : c'est l'ironie; trop acérée quelquefois contre le ridicule, elle semble par contre bien émoussée contre le crime, et c'est au crime qu'il s'attache trop souvent. Son comique est toujours un peu près de la farce, et sa gaieté n'est guère communicative. Si parfois il fait rire son lecteur, il lui laisse cependant au fond de l'ame un sentiment d'amertume et d'indignation : c'est que ses satires n'ont pas vengé la société, elles n'ont fait que la mettre en colère.

Comme peintre de mœurs, M. Gogol excelle dans les scènes familières. Il tient de Teniers et de Callot. On croit avoir vu ses personnages et avoir vécu avec eux, car il nous fait connaître leurs manies, leurs tics, leurs moindres gestes. Celui-ci grasseie, celui-là blaise, cet autre siffle parce qu'il a perdu une incisive. Malheureusement, tout absorbé par cette étude minutieuse des détails, M. Gogol néglige un peu trop de les rattacher à une action suivie. A vrai dire, il n'y a pas de plan dans ses ouvrages, et, chose étrange dans un écrivain qui se pique surtout de naturel, il ne se préoccupe nullement de la vraisemblance dans la composition générale. Les scènes les plus finement traitées s'enchaînent mal; elles se terminent, elles commencent brusquement; maintes fois l'extrême insouciance de l'auteur pour la composition détruit comme à plaisir l'illusion produite par la vérité des descriptions et le naturel du dialogue.

Le maître immortel de cette école de narrateurs décousus, mais ingénieux et attachans, dans laquelle M. Gogol a droit à un rang distingué, c'est Rabelais, qu'on ne saurait trop admirer ni trop étudier; mais l'imiter aujourd'hui, c'est, je crois, chose difficile et de plus dangereuse. Malgré les graces inexprimables de sa vieille langue, on ne peut lire de suite vingt pages de Rabelais. On se lasse promptement de ce bien dire, si original, si coloré, mais dont le but échappe toujours, sauf à quelques OEdipes comme Le Duchat ou Éloi Johanneau. De même que les yeux se fatiguent à observer des animalcules au microscope, l'esprit se fatigue à la lecture de ces pages brillantes, où pas un mot n'est à retrancher peut-être, mais que peut-être aussi on pourrait supprimer tout entières de l'ouvrage dont elles font partie sans lui faire perdre sensiblement de son mérite. L'art de choisir parmi les innombrables traits que nous offre la nature est après tout bien plus difficile que celui de les observer avec attention et de les rendre avec exactitude.

La langue russe, qui est, autant que j'en puis juger, le plus riche des idiomes de l'Europe, semble faite pour exprimer les nuances les plus délicates. Douée d'une merveilleuse concision qui s'allie à la clarté, il lui suffit d'un mot pour associer plusieurs idées qui, dans une autre langue, exigeraient des phrases entières. Le français, renforcé de grec et de latin, appelant à son aide tous ses patois du nord et du midi, la langue de Rabelais enfin peut seule donner une idée de cette souplesse et de cette énergie. On conçoit qu'un si admirable instrument exerce une influence considérable sur le talent d'un écrivain qui se sent habile à le manier. Il se complaît nécessairement dans le pittoresque de ses expressions, de même qu'un dessinateur qui a de la main et un vieux crayon de Brookman s'applique involontairement à tracer des contours d'une exquise finesse. Rien de mieux sans doute; mais il y a

peu de choses qui n'aient leur mauvais côté. Le précieux du faire est un mérite considérable, s'il est réservé aux parties capitales d'une composition. Qu'il soit uniformément prodigué à tous les accessoires, il répandra, je le crains, un peu de monotonie sur l'ensemble.

J'ai dit que la satire était, à mon avis, le caractère particulier du talent de M. Gogol. Il ne voit en beau ni les choses ni les hommes : cela ne veut pas dire qu'il soit un observateur infidèle; mais ses études de mœurs dénotent une certaine préférence pour le laid et le triste. Sans doute ces deux fâcheux élémens n'existent que trop dans la nature, et c'est précisément parce qu'ils se rencontrent si souvent qu'il ne faudrait pas s'appliquer à leur recherche avec une insatiable curiosité. On se ferait une idée terrible de la Russie, de la *sainte Russie*, comme disent ses enfans, si on ne la jugeait que par les tableaux qu'en a tracés M. Gogol. Il ne nous y montre guère que des imbéciles, quand il ne nous offre pas des coquins à pendre. C'est, on le sait, le défaut des satiriques de ne voir partout que le gibier qu'ils chassent, et il est prudent de ne pas les croire sur parole. Aristophane a beau employer son admirable génie à noircir ses compatriotes; il ne nous empêchera pas d'aimer l'Athènes de Périclès.

C'est en province que M. Gogol choisit d'ordinaire ses personnages, imitant en cela M. de Balzac, dont les ouvrages ont pu n'être pas sans influence sur son talent. La facilité moderne des communications en Europe a donné aux classes élevées de tous les pays, et même aux habitans des grandes capitales, des manières qui se ressemblent, manières de convention, adoptées par l'usage, comme le frac et le chapeau rond. Cherchez aujourd'hui dans la classe moyenne et loin des grandes villes des mœurs nationales et des originaux! En province, on a encore des habitudes primitives et des préjugés, chose qui devient plus rare de jour en jour. Les gentilshommes campagnards, qui ne font qu'une fois dans leur vie le voyage de Saint-Pétersbourg, qui, vivant toute l'année dans leurs terres, mangent beaucoup, lisent peu et ne pensent guère, tels sont les types que M. Gogol affectionne, ou plutôt qu'il poursuit de ses railleries et de ses sarcasmes. On lui reproche, m'a-t-on dit, certain patriotisme provincial. Petit-Russien, il aurait je ne sais quelle prédilection pour la Petite-Russie au préjudice du reste de l'empire. Pour moi, je le trouve assez impartial ou même trop général dans ses critiques, trop sévère pour tout ce qui devient le sujet de ses observations. Pouchkine fut accusé, fort à tort à mon avis, de scepticisme, d'immoralité et de satanisme; pourtant il a découvert dans un vieux manoir sa délicieuse *Tatiana :* on regrette que M. Gogol n'ait pas eu un bonheur semblable.

Je ne connais point les dates des différens ouvrages de M. Gogol, mais je serais porté à croire que ses nouvelles ont été publiées les pre-

mières. Il me semble y voir une certaine incertitude dans la manière de l'auteur, qui cherche, en tâtonnant un peu, le genre où l'appelle le caractère de son talent, qu'il ne connaît pas encore. Roman historique inspiré par la lecture de Walter Scott, légende fantastique, étude psychologique, tableau de mœurs sentimental et grotesque à la fois, ce recueil qui, grace à une traduction de M. Viardot, a déjà reçu un accueil flatteur du public français, contient comme un abrégé de tous les essais de l'auteur. Si ma conjecture est juste, il a dû se demander pendant quelque temps s'il prendrait pour modèle Sterne, Walter Scott, Chamisso ou Hoffmann. Il a mieux fait plus tard, en suivant la route qu'il s'est frayée lui-même.

Tarass Boulba est la première nouvelle de ce recueil et la plus longue, car elle occupe à elle seule les deux tiers du volume : c'est un tableau animé et, autant que je puis le croire, exact des mœurs des Zaporogues, ce peuple singulier auquel Voltaire a consacré quelques lignes dans son *Histoire de Charles XII*. Au XVIe et au XVIIe siècle, les Zaporogues ont joué un grand rôle dans les annales de la Russie et de la Pologne; ils formaient alors une république de soldats ou plutôt de flibustiers, établis dans les îles du Don, nominalement sujets tantôt des rois de Pologne, tantôt des grands-ducs de Moscovie, quelquefois même de la Porte ottomane. Dans le fond, bandits très indépendans, ils étendaient leurs ravages avec une grande impartialité sur tous leurs voisins. Dans leurs villes, espèces de campemens de nomades, ils ne souffraient pas de femmes; c'était là que les Cosaques amoureux de la gloire allaient se former et apprendre le métier de partisan. L'égalité la plus parfaite régnait dans la horde tant qu'elle était en repos dans ses marécages du Don. Alors les chefs ou *atamans* ne parlaient à leurs administrés que le bonnet à la main. Dans une expédition, au contraire, leur pouvoir était illimité, et la désobéissance au capitaine de campagne (*ataman kotchevoï*) était considérée comme le plus grand des crimes. Nos flibustiers du XVIIe siècle ont bien des traits de ressemblance avec les Zaporogues, et l'histoire des uns et des autres conserve le souvenir de prodiges d'audace et de cruautés horribles. *Tarass Boulba* est un de ces héros avec lesquels, comme dit l'étudiant de Schiller, les relations sont possibles quand on tient à la main un fusil bien chargé. Je suis de ceux qui goûtent fort les bandits, non que j'aime à les rencontrer sur mon chemin; mais, malgré moi, l'énergie de ces hommes en lutte contre la société tout entière m'arrache une admiration dont j'ai honte. J'ai lu autrefois avec ravissement la vie de Morgan, de l'Olonnais et de Mombars l'exterminateur, et je ne m'ennuierais pas aujourd'hui à la relire. Pourtant il y a bandits et bandits. Je trouve que la gloire de ces messieurs gagne singulièrement à être de fraîche date. Les bandits véritables font toujours tort à ceux

du mélodrame, et le dernier pendu efface immanquablement la renommée de ses devanciers. Aujourd'hui ni Mombars ni Tarass Boulba ne peuvent exciter autant d'intérêt que ce Mussoni qui, le mois dernier, soutenait un siége en règle dans un trou de loup contre cent cinquante hommes, et qu'il fallut attaquer avec la sape et la mine. M. Gogol a fait de ses Zaporogues des portraits d'un coloris brillant qui plaît par son étrangeté même; mais il est trop évident parfois qu'il ne les a pas copiés d'après nature. En outre, ces peintures de mœurs s'encadrent dans une fable si triviale et si romanesque, qu'on regrette fort de les voir si mal placées : la plus prosaïque légende vaudrait mieux que ces scènes de mélodrame où s'accumulent les incidens les plus lugubres, famine, supplices, etc. Au résumé, on sent que l'auteur se trouve sur un mauvais terrain; son allure est embarrassée, et son style toujours ironique rend encore plus pénible la lecture de ses récits lamentables.

Cette manière, qui, à mon avis, est un véritable contre-sens dans quelques parties de *Tarass Boulba,* est bien mieux à sa place dans *le Vyi ou le Roi des Gnomes,* histoire de sorcellerie qui amuse et effraie. Le grotesque et le merveilleux s'unissent sans difficulté. Connaissant à fond la poétique du genre, l'auteur, en décrivant les mœurs sauvages et étranges des Cosaques du vieux temps avec sa précision et son exactitude ordinaires, a préparé habilement la diablerie. On sait la recette d'un bon conte fantastique : commencez par des portraits bien arrêtés de personnages bizarres, mais possibles, et donnez à leurs traits la réalité la plus minutieuse. Du bizarre au merveilleux, la transition est insensible, et le lecteur se trouvera en plein fantastique avant qu'il se soit aperçu que le monde réel est loin derrière lui. Je me garderai bien d'analyser *le Roi des Gnomes;* voici le vrai moment de le lire, à la campagne, au coin du feu, par une nuit changeante d'automne. Après le dénoûment, il faudra une certaine résolution pour gagner sa chambre à travers de longs corridors, lorsque le vent et la pluie ébranlent les croisées. Maintenant que le fantastique allemand est un peu usé, le fantastique cosaque aura des charmes tout nouveaux, et d'abord le mérite de ne ressembler à rien. Ce n'est pas un médiocre éloge, je pense.

L'*Histoire d'un Fou* est tout à la fois une satire contre la société, un conte sentimental et une étude médico-légale sur les phénomènes que présente une tête humaine qui se détraque. Je crois l'étude bien faite et fort graphiquement dépeinte, comme dirait M. Diafoirus, mais je n'aime pas le genre : la folie est un de ces malheurs qui touchent, mais qui dégoûtent. Sans doute, en introduisant un fou dans son roman, un auteur est sûr de produire de l'effet. Il fait vibrer une corde toujours sensible, mais le moyen est vulgaire, et le talent de M. Gogol n'est pas de ceux qui ont besoin de recourir à ces trivialités. Il faut laisser les

fous aux commençans, avec les chiens, personnages d'un effet aussi irrésistible : le beau mérite d'arracher des larmes à votre lecteur, si vous cassez la patte à un caniche! Homère, à mon avis, n'est excusable de nous avoir fait pleurer à la reconnaissance du chien Argus et d'Ulysse que parce qu'il fut le premier, je pense, à découvrir les ressources qu'offre la race canine à un auteur à bout d'expédiens.

J'ai hâte d'arriver à un petit chef-d'œuvre, *le Ménage d'autrefois*. En quelques pages, M. Gogol nous raconte la vie de deux bons vieillards, mari et femme, vivant à la campagne, gens dans la tête de qui n'entre pas un grain de malice, trompés et adorés de leurs paysans, égoïstes naïfs parce qu'ils croient tout le monde heureux comme ils le sont eux-mêmes. La femme meurt. Le mari, qui semblait ne vivre que pour faire bombance, languit et meurt quelques mois après sa femme. On découvre qu'il y avait un cœur dans cette masse de chair. On rit et l'on pleure en lisant cette charmante nouvelle, où l'art du narrateur se déguise sous la simplicité du récit : tout y est vrai, naturel; il n'y a pas un détail qui ne soit charmant et qui ne contribue à l'effet général.

Les Ames mortes (*Mèrtvyia doûchi*), tel est le titre d'un roman de M. Gogol qui a obtenu un grand succès en Russie, et qui offre, dit-on, une peinture très fidèle des mœurs de la province en ce pays. Il est nécessaire d'expliquer ce qu'il faut entendre par *ames mortes*, et l'explication sera un peu longue. En Russie, on estime d'ordinaire la fortune d'un propriétaire par le nombre de paysans qu'il possède. On les appelle *des ames*, et ce mot s'applique en général aux mâles seulement, peut-être par un souvenir des façons peu galantes des Tartares, anciens conquérans de la Russie. Vous entendrez dire : M. un tel a mille *ames*; Mlle A... apporte en mariage six mille *ames* à M. B... Lisez six mille paysans, *sans compter les femmes et les petits enfans*, comme dans les dénombremens de Rabelais. Or, chaque ame paie sa contribution au trésor impérial, ou plutôt c'est le propriétaire qui paie pour elle; mais les recensemens n'ayant lieu qu'à des intervalles assez éloignés, la contribution du propriétaire demeure fixe jusqu'à ce qu'une nouvelle opération de recensement ait constaté chez lui augmentation ou diminution d'ames. Tant pis pour ceux qui ont perdu des paysans par maladie ou autrement; tant mieux pour celui qui a des paysannes fécondes. L'un paie pour ses *ames mortes*, l'autre ne paie pas pour ses ames vivantes.

Maintenant qu'on sait ce que c'est que des *ames mortes*, et ce qu'il en coûte à les posséder, je commence l'analyse du roman de M. Gogol. Il l'intitule poème; ce titre est une espèce d'énigme, le roman en est une autre, dont le mot ne se trouve qu'à la fin de l'ouvrage. Un M. Tchitchikof, ni jeune ni vieux, ni gras ni maigre, ni laid ni beau, fort doué de qualités négatives, arrive dans une grande ville de pro-

vince où le désœuvrement général fait accueillir les étrangers avec le plus aimable empressement. Il fait sa visite aux autorités, aux notables; il est fort poli, de l'avis de tout le monde; il joue au whist et perd noblement au besoin. Il n'en faut pas davantage pour qu'il soit invité et recherché partout. Il ne se targue ni de son rang ni de sa fortune, mais on devine qu'il a été fonctionnaire public et qu'il a un capital dont il voudrait faire emploi. Tous les gentilshommes campagnards qui le rencontrent à la ville veulent le recevoir dans leurs châteaux. Assuré déjà de l'estime générale, il se met en route et fait sa tournée de dîners. Partout, entre la poire et le fromage, au moment où la confiance et l'intimité viennent d'être scellées par quelques verres de vin de Champagne, il hasarde d'une voix timide cette question : N'y a-t-il pas eu une épidémie de vos côtés dernièrement? N'avez-vous pas perdu un certain nombre d'ames? — Hélas! oui. J'en ai perdu tant, pour lesquelles j'ai à payer fort cher. — Eh bien! reprend notre homme en baissant la voix, voudriez-vous me les vendre?

Grande surprise, comme cela peut se croire; mais le marché se fait. Le gentilhomme vaniteux donne gratis ses ames mortes de l'air dont il ferait un cadeau. — L'avare en débat le prix avec acharnement. — Le joueur veut les jouer au lansquenet. Chaque propriétaire d'ames est un original dont M. Gogol, selon son usage, nous donne un daguerréotype fidèle. Après tous ces dîners, Tchitchikof se trouve possesseur d'un millier d'ames pour lesquelles il se fait donner quittance et paie les droits d'enregistrement, comme si elles étaient vivantes. Il a déclaré qu'il allait les établir dans un gouvernement éloigné que l'on colonise. A ce sujet, grands débats dans la ville entre les amis de Tchitchikof. Les uns, craignant que les paysans ne s'échappent ou ne se révoltent en route, offrent au propriétaire de lui donner une escorte. D'autres disputent à perte de vue sur les influences qu'exercera le changement de climat sur la colonie projetée. — Le Russe s'accommode de tous les climats, dit un des notables. — Non, il lui faut des rivières, répond un autre. — La colonie réussira. — Elle ne réussira pas.

Cependant la considération dont jouit Tchitchikof s'est fort augmentée. Un homme qui, dans une semaine, achète mille ames doit être un bon parti. Déjà les demoiselles à marier se tiennent droites quand il passe, les mamans lui font des avances. On lui trouve de l'esprit et un grand air. Il va jeter le mouchoir, lorsque, dans un bal, un maudit étourdi à moitié ivre lui demande tout haut pourquoi il achète des *ames mortes*. Ce mot se répand dans le salon. Personne ne s'explique trop ce qu'il peut y avoir de mal à cela, mais tout le monde est scandalisé. Tchitchikof, dont l'assurance et la popularité ont disparu tout d'un coup, s'esquive, et le roman finit. Je me trompe, l'auteur, dans un dernier chapitre, nous dit le mot de l'énigme. On pour-

rait croire qu'il s'agit d'un mariage. Nullement, ou, si l'aventurier a jeté son dévolu sur une héritière, ce n'est que pour faire d'une pierre deux coups. Son plan est moins poétique; mais ici il faut encore une explication pour les lecteurs français.

Il existe en Russie une institution établie par le gouvernement qu'on nomme *conseil de tutelle,* et qui, pour éviter aux propriétaires endettés le danger d'avoir affaire aux usuriers, leur avance des fonds sur la justification de leurs titres de propriété, à raison de 200 roubles par paysan. C'est une espèce de mont-de-piété où l'on prête sur dépôt d'ames. Pourvu de titres établissant qu'il possède un millier de paysans, Tchitchikof pourra soutirer au conseil de tutelle 200,000 roubles avec lesquels il fera bien de voyager dans l'Europe occidentale de peur que la justice ne l'envoie du côté opposé.

Il fut un temps où les romans picaresques ont été à la mode en France comme ils l'ont été en Espagne. Cette mode était contemporaine de la galanterie raffinée et des préjugés chevaleresques; alors, entre les coquins créés par les romanciers et les nobles personnages qui lisaient leurs prouesses, il y avait un tel abîme que la peinture de ces mœurs de bohémiens pouvait offrir l'intérêt d'un voyage dans un monde inconnu. Aujourd'hui malheureusement, après tant de révolutions qui ont décomposé et recomposé la société, il n'y a personne, du moins dans notre pauvre pays, qui ne soit blasé sur les coquins et qui n'ait le regret d'en avoir trop vu et connu. Les gentillesses des escrocs ont perdu beaucoup de leur mérite; d'ailleurs il en est d'eux comme des bandits : la *Gazette des Tribunaux* a trop d'avantage sur les romanciers. Outre ce que le sujet a de repoussant, le roman de M. Gogol a le défaut capital de pécher fortement contre la vraisemblance. On me dira, je le sais, que l'auteur n'a pas inventé son Tchitchikof, qu'il s'est fait en Russie des spéculations sur les *ames mortes,* il y a peu d'années, avec tant de succès, que des mesures législatives ont été prises pour éviter le renouvellement de pareille friponnerie; mais ce n'est pas la spéculation elle-même qui me paraît invraisemblable, c'est la façon dont elle est conduite. Un marché de cette espèce n'a jamais pu avoir lieu qu'entre filous, et M. Gogol le rend impossible en mettant son héros en rapport avec des provinciaux niais seulement. Quelle opinion peut-on avoir d'un homme qui demande à acheter des ames mortes? Qu'il est fou, ou bien qu'il médite une escroquerie. On a beau être provincial, on ne peut qu'hésiter entre les deux opinions, et, pour conclure le marché, il faut de toute nécessité être un coquin.

Au reste, à part ce défaut de la donnée générale, les détails de mœurs et les portraits sont tracés de main de maître. C'est une espèce de tour de force que d'avoir tiré tant de scènes si différentes et si plaisamment nuancées d'une situation qui demeure toujours la même. Pour que le

lecteur puisse apprécier la manière de M. Gogol, je prends au hasard un chapitre des *Ames mortes* et j'en traduis quelques pages.

Tchitchikof, surpris la nuit par un orage et égaré par son cocher ivre, est forcé de demander l'hospitalité dans une maison appartenant à une vieille dame veuve nommée Korobotchka, qui fait valoir elle-même et qui ne s'entend pas mal aux affaires. Malgré l'heure avancée, il est bien reçu; on lui fait un lit haut comme une montagne dans la meilleure pièce de la maison. Mme Korobotchka, en lui souhaitant le bonsoir, lui demande s'il n'est pas dans l'habitude de se faire frotter la plante des pieds par une servante pour s'endormir. — Défunt mon mari, dit-elle, ne pouvait fermer l'œil sans cela.

Je passe la description du lit, de la chambre, du déjeuner qu'on apporte le lendemain matin. M. Gogol a mesuré la glace; il dit la grandeur et le sujet des estampes, la couleur du papier de tenture. J'arrive tout de suite à la discussion entre l'aventurier et son hôtesse au sujet des ames mortes.

« — Vous avez là une jolie propriété, petite mère (1). Combien de paysans?

« — De paysans, mon petit père, dans les environs de quatre-vingts; mais, mon Dieu! que les temps sont durs! L'année dernière, nous avons eu une récolte si mauvaise! que le bon Dieu ait pitié de nous!

« — Pourtant vos hommes ont l'air de gaillards solides, les chaumières ont bonne façon;... mais permettez-moi de vous demander à qui j'ai l'honneur de parler?... Je suis si distrait! Arrivé au milieu de la nuit....

« — Mme Korobotchka. Feu mon mari était secrétaire de collége.

« — Très humble serviteur; et votre nom est celui de M. votre père (2)?

« — Nastasie Petrovna.

« — Nastasie Petrovna, beau nom! Moi, j'ai une tante, sœur de ma mère, qui s'appelle Nastasie Petrovna.

— Et vous, monsieur? vous êtes bien... comme cela... assesseur?

« — Non, ma petite mère, répondit Tchitchikof en souriant. Je ne suis pas assesseur; nous voyageons pour nos petites affaires.

« — Ah! alors vous venez pour des achats? Oh! que je suis fâchée d'avoir vendu mon miel à des marchands, et si bon marché encore! Je suis sûre qu'avec vous nous nous en serions bien arrangés.

« — Non pas. Je ne fais pas dans les miels.

« — Dans quoi donc? Les chanvres peut-être. Ma foi, je n'en ai pas gros à cette heure. Un demi-poud en tout.

(1) *Matouchka, batiouchka*, petite mère, petit père, façons de parler un peu familières, mais très usitées.

(2) On ne dit guère en Russie monsieur ou madame. L'usage est, en parlant à quelqu'un, de l'appeler par son nom de baptême, suivi du nom de baptême de son père, dont on fait un adjectif en ajoutant *vitch* pour les hommes, *vna* pour les femmes. Anastasia Petrovna, Anastasie, fille de Pierre. Le terminatif *vitch* s'applique à un gentilhomme; *of, ef*, après un nom de baptême, est un indice de roture. *Alexei Alexeievitch*, Alexis, fils d'Alexis, est un nom noble, *Alexei Alexeief* un nom de paysan.

« — Non, petite maman, je suis dans une autre partie. Dites-moi donc, il est bien mort du monde chez vous?

« — Hélas! mon petit père, dix-huit hommes, dit la vieille dame en soupirant. Et de si braves gens! Tous gens de métier. C'est vrai qu'il m'est venu des enfans. Mais qu'est-ce que cela fait?... On vous fait un compte... l'assesseur arrive. Faut payer, qu'il dit; oui, payer pour les ames. Un homme vous meurt. Bon, vous payez toujours comme s'il était vivant. Tenez, pas plus tard que la semaine passée, voilà mon maréchal qui se brûle. Un garçon si habile, et qui entendait la serrurerie encore!

« — Vous avez eu un incendie?

« — Le bon Dieu nous en préserve! Un incendie! c'est encore pire. Il s'est brûlé, mon cher papa. C'est, en dedans de lui, je ne sais quoi qui s'est allumé. Il buvait toujours. Il est sorti de lui comme une petite flamme bleue.... Et il se consumait, se consumait.... Il noircissait comme un charbon... Un maréchal qui était si habile! Et maintenant comment sortir de chez moi?.... Comment faire pour ferrer les chevaux?

« — Que voulez-vous, ma petite mère? dit Tchitchikof en soupirant. C'est la volonté de Dieu! Il n'y a rien à dire contre la sagesse de la Providence.... Dites donc, Nastasie Petrovna, si vous me les cédiez?

« — Quoi donc, papa?

« — Ceux-là qui sont morts.

« — Et comment vous les céder?

« — Rien de plus simple. Vendez-les-moi, si vous voulez; je vous en donnerai de l'argent.

« — Comment! que me dites-vous là? Est-ce que par hasard vous voudriez les déterrer?

Tchitchikof s'aperçut que la vieille dame était lente à comprendre, et qu'il fallait lui mettre les points sur les i. En quelques mots, il lui expliqua que le marché qu'il voulait faire avec elle n'aurait lieu que sur le papier, et que les paysans seraient censés bien vivans.

« — Eh bien alors, qu'en veux-tu donc faire? lui demanda-t-elle en ouvrant de grands yeux.

« — Oh! cela me regarde.

« — Mais puisqu'ils sont morts!

« — Et qui est-ce qui vous dit qu'ils sont vivans? C'est un malheur pour vous qu'ils soient morts, n'est-ce pas? Vous payez l'impôt pour eux. Eh bien! moi, je vous débarrasse du tracas et des frais.... Comprenez-vous? Non-seulement je vous en débarrasse, mais je vous donne par-dessus le marché 15 roubles. Est-ce clair cela?

« — Je... ne... sais... pas... trop, dit la vieille dame, s'arrêtant pour réfléchir. Je n'ai pas encore vendu de morts, et...

« — En effet, ce serait drôle si vous en aviez déjà vendu. Croyez-vous donc qu'il y ait à cela grand profit?

« — Quant à cela, je ne saurais dire.... Profit... je ne sais pas trop.... Ce qui fait l'embarras, c'est qu'ils sont morts.

« Elle a la tête dure, se dit Tchitchikof. — Écoutez-moi, petite maman. Faites bien attention. Vous payez comme s'ils étaient vivans... vous vous ruinez...

« — A qui dites-vous cela, mon petit père! Il y a trois semaines qu'il m'a fallu trouver 150 roubles et graisser la patte à l'assesseur encore.

« — Alors, ma bonne amie, figurez-vous bien que vous n'aurez plus à graisser la patte à l'assesseur, attendu que c'est moi qui paierai pour eux. Moi, pas vous. Je me charge de tout. A telles enseignes que nous allons faire le contrat, et vous aurez l'argent. Comprenez-vous maintenant?

« La vieille dame réfléchit. L'affaire semblait bien avoir son côté avantageux, mais l'étrangeté du marché l'inquiétait aussi. Et puis elle se demanda si elle ne risquait pas d'être attrapée par ce singulier chaland tombé chez elle au beau milieu de la nuit, circonstance aggravante.

« — Eh bien, petite maman, demanda Tchitchikof, est-ce une affaire conclue?

« — En vérité, mon cher monsieur, c'est que je n'ai pas encore eu l'occasion de vendre des défunts. Pour des vivans, c'est autre chose. Tenez, il n'y a pas trois ans, j'ai vendu à M. Protopof deux filles à 100 roubles la pièce, et il m'a bien remerciée, car c'étaient des travailleuses. Elles savaient tisser tout elles-mêmes jusqu'à des serviettes.

« — Bien, bien; mais nous ne parlons pas des vivans. Le bon Dieu soit avec eux! C'est des morts que je vous demande.

« — J'entends bien; mais... j'ai peur que cela ne me fasse du tort... des fois. Il se pourrait bien, petit papa, que tu veuilles me mettre dedans.... Cela vaut plus, d'abord.

« — Encore une fois, mon enfant, écoutez-moi bien. Ah! comme vous êtes! Qu'est-ce que cela peut valoir? Réfléchissez bien. C'est de la poussière, comprenez-vous, rien que de la poussière. Vous ramassez tous les brimborions inutiles... une loque par exemple. Bon, mais une loque a sa valeur. On achète des loques pour les fabriques de papier; mais cela, à quoi cela sert-il? Hein? dites-le-moi.

« — Oui, c'est bien vrai;... ça ne sert pas.... C'est là ce qui me retient. S'ils n'étaient pas morts, je dirais.

— « Oh! quelle tête de bois de chêne, pensa Tchitchikof, prêt à perdre patience. Maudite vieille qui me fait suer. — Et cependant il tirait son mouchoir pour essuyer les gouttes d'eau qui s'amassaient sur son front. D'ailleurs, la colère n'avançait rien. Quand une personne entêtée, fût-ce un grave fonctionnaire public, s'est chaussé quelque chose dans l'esprit, c'est en vain qu'on lui présente des argumens plus clairs que le jour; tout rebondit sur lui comme une balle sur un mur. Après s'être essuyé, Tchitchikof voulut tenter de la ramener sur la voie par un autre chemin : — Voyons, ma chère enfant, lui dit-il, ou bien vous ne voulez pas me comprendre, ou bien vous parlez pour perdre le temps... Je vous donne de l'argent, quinze roubles en assignations. Comprenez-vous? C'est de l'argent. Vous savez que cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval? Faites-moi le plaisir de me dire ce que vous avez vendu votre miel?

« — Douze roubles le poud.

« — Comment! vous n'avez pas de conscience, la petite mère! Douze roubles! mais cela ne se peut pas!

« — Mon Dieu si! tout autant.

« — Eh bien! soit, va pour douze roubles le poud de miel; mais faites bien attention : vous avez été près d'un an à le récolter, ce miel; vous avez eu de la peine, de la fatigue, du tracas. Vos mouches se sont envolées, elles sont mortes; il a fallu les nourrir tout l'hiver dans le cellier, tandis que des ames mortes, ce ne sont pas choses de ce monde. Cela ne vous donne pas d'embarras; c'est le bon Dieu qui a tout fait pour qu'elles aient quitté ce monde, au grand dommage de votre maison. D'un côté, vous gagnez douze roubles avec bien du mal; d'un autre côté, vous empochez gratis, non pas douze roubles, mais quinze, pas en argent, mais en assignations bleues. — Après cette vigoureuse argumentation, Tchitchikof ne doutait pas que la vieille dame ne se rendît enfin.

« — Mon Dieu! répondit-elle, une pauvre veuve comme moi, qui n'entend rien aux affaires, que voulez-vous qu'elle vous dise?... Je crois qu'il vaut mieux que j'attende qu'il vienne d'autres marchands; alors, je verrai bien le prix que cela vaut.

« — Allons donc, la mère! est-ce que vous songez à ce que vous dites? Qui diable voudrait vous acheter cela? Que voulez-vous qu'on en fasse?

« — Mon Dieu! dans un ménage.... des fois.... tout peut servir, répondit Mme Korobotchka; puis elle s'arrêta bouche béante, le regardant d'un air effaré et cherchant à savoir ce qu'il avait en tête.

« — Des morts dans un ménage! où diable allez-vous? Cela vous sert peut-être à effrayer les moineaux la nuit dans votre potager?

« — Ah! sainte mère de Dieu! Quels vilains mots dites-vous là! s'écria la vieille dame en faisant le signe de la croix.

« — Oui, voyons, où voulez-vous les mettre?... Au reste, les os et les fosses, je vous les laisse; c'est un transfert sur papier seulement que je vous demande. Allons, hein? répondez-moi au moins, pour l'amour de Dieu.

« La vieille Korobotchka restait toute pensive sans répondre.

« — Voyons, à quoi pensez-vous, Nastasie Petrovna?

« — Non, je ne crois pas que nous puissions nous arranger. J'aime mieux vous vendre du chanvre.

« — Du chanvre! Je vous parle d'une affaire et vous me chantez chanvre! Gardez votre chanvre pour quand nous parlerons chanvre. Lorsque je repasserai par ici, nous nous arrangerons de votre chanvre. Allons, voyons, Nastasie Petrovna....

« — Mon Dieu! une marchandise comme cela, c'est si drôle, si singulier....

Ici Tchitchikof, arrivé aux dernières limites de sa patience, l'envoya à tous les diables, en jetant par terre la chaise qui était auprès de lui. La vieille avait une grande peur du diable.

« — Oh! ne parle pas de celui-là! Dieu soit avec lui! s'écria-t-elle en pâlissant. Il y a trois nuits que j'en ai rêvé, du maudit. C'est que le soir, après la prière, je m'étais amusée à me tirer les cartes. C'est un jugement de Dieu qui l'a envoyé. Ah! qu'il était laid! et des cornes plus longues que des cornes de bœuf!

« — Je m'étonne que vous n'en voyiez pas par douzaines! Moi, par pure charité chrétienne, je me dis : Voilà une pauvre veuve qui s'extermine à faire aller sa maison.... Que le diable la confonde et la patafiole!...

« — Oh! ne dis pas de mots comme cela! s'écria la vieille dame en le regardant d'un air effrayé.

« — Et l'on ne peut vous arracher un mot! En vérité, vous êtes comme le chien (parlant par respect)...., oui, le chien du jardinier qui est sur le foin, qui ne mange pas de foin, et qui empêche les autres d'en manger. Moi, je voulais vous acheter vos produits, parce que j'ai des fournitures du gouvernement...

Ce petit mensonge lui était venu tout-à-fait à l'improviste et en passant; néanmoins le mot fit son effet. Fournitures du gouvernement, cela fit dresser les oreilles de Nastasie Petrovna, et, d'une voix presque suppliante, elle lui dit :

« — Eh! pourquoi donc, petit père, te fâches-tu comme cela? Si j'avais su que tu avais un si mauvais caractère, je ne t'aurais rien dit. Pourquoi te mettre en colère?

« — Moi! je ne suis pas en colère. Je me soucie de cela comme d'un œuf frais. Il n'y a pas là de quoi se fâcher.

« — Allons. Eh bien! je te les donnerai pour quinze roubles en assignations; seulement, vois-tu, petit père, s'il s'agit, en fait de fournitures, de farine de seigle, ou de sarrasin, ou de gruau, ou bien de salaisons, tu ne m'oublieras pas.... »

J'aurais dû peut-être parler d'abord de *l'Inspecteur-général,* comédie antérieure en date aux *Ames mortes,* mais j'ai réservé ce drame pour une analyse plus détaillée, parce qu'il me semble offrir comme un résumé complet des qualités et des défauts que j'ai essayé de signaler déjà dans les autres ouvrages de M. Gogol. De même que *les Ames mortes, l'Inspecteur-général* est une satire amère et violente déguisée sous une gaieté un peu superficielle, ou plutôt sous une rude bouffonnerie qui rappelle à certains égards la manière d'Aristophane. L'auteur, pour ne pas vivre dans une république, ne montre pas moins d'audace et de liberté à fronder les vices de l'administration de son pays. Il la peint vénale, corrompue, tyrannique. En France, où il lui eût été sans doute impossible de trouver les types des personnages qu'il a mis en scène, la censure eût assurément défendu la représentation de cette pièce. En Russie, c'est peut-être à cause de l'exactitude même des portraits que l'auteur n'a éprouvé aucune difficulté à se faire jouer. En effet, le gouvernement, impuissant à réformer les abus, souffrant le premier de la corruption administrative, a dû accueillir un auxiliaire aussi utile que M. Gogol. Chez nous, où les fonctionnaires publics sont entourés d'une surveillance active et vigilante, et de plus incessamment observés par un juge terrible qui est la presse, cette comédie ne serait qu'un libelle sans portée et sans application. Si elle a été accueillie par des applaudissemens en Russie, il en faut conclure, je le crains, que le tableau qu'elle présente est d'une triste réalité. Là, M. Gogol a été le vengeur des abus. Peu importe l'arme qu'il a employée; pourvu qu'il

ait frappé fort et juste, le public a été satisfait. L'impression de cette pièce ne saurait être la même à Paris qu'à Moscou. Le lecteur français aura quelque peine à accepter la gaieté de l'auteur, gaieté un peu triste au fond, et il s'étonnera qu'il cherche à faire rire aux dépens de coquins qu'il faudrait traduire en cour d'assises. Le crime a beau être ridicule, c'est l'indignation qu'il excite chez tout honnête homme, et je ne sais si c'est le sentiment qu'un auteur comique doit chercher à exciter. D'un autre côté, il faut penser qu'un écrivain n'a que sa plume, et que M. Gogol s'est trouvé dans le cas d'Aristophane bafouant Cléon sur le théâtre. Aristophane était poète et non tribun pour l'accuser sur la place publique. Si les spectateurs goûtent la satire, c'est à eux d'extirper les vices qu'on leur dénonce.

Les principaux fonctionnaires d'une ville de province sont réunis chez le gouverneur (*gorodnitchii*), espèce de sous-préfet réunissant des fonctions judiciaires et administratives. Il est fort ému d'une nouvelle qu'il vient de recevoir. On lui mande de Pétersbourg qu'un inspecteur-général (*revizor*), voyageant incognito, doit arriver sous peu dans la ville pour examiner la conduite des employés du gouvernement. L'avis est fait pour alarmer, car grands et petits volent à l'envi dans la ville où se passe la scène, et que M. Gogol s'est bien gardé de nommer. Le gouverneur, dont la conscience est la plus chargée, les avertit charitablement de se mettre en mesure pour qu'à son arrivée M. l'inspecteur-général trouve les choses comme le gouvernement le désire. « Vous, monsieur le directeur de l'hospice, vos malades sont sales comme des forgerons; l'hôpital n'est pas tenu. Il faudrait aussi vous arranger pour qu'il y eût moins de malades, autrement on ne manquera pas de dire que c'est la faute de l'administration. » Le directeur, qui met dans sa poche l'argent de la pharmacie, répond qu'il est prêt à recevoir ce terrible inspecteur. Il a inventé un nouveau traitement. « A quoi bon, dit-il, se creuser la tête pour faire des ordonnances de drogues qui coûtent très cher, pour le premier venu? L'homme est un être simplement organisé; s'il meurt, il meurt; s'il guérit, il guérit. D'ailleurs notre médecin allemand a trop de peine à s'entendre avec les malades, car il ne sait pas le russe. » — « Vous, monsieur le juge, continue le gouverneur, je vois avec peine que vous mettez vos oies dans la salle des pas perdus; et puis vous avez trop le goût de la chasse, et vous vous laissez faire des cadeaux de chiens par les plaideurs. — Et vous-même, réplique le juge, vous vous laissez bien donner des pelisses de cinq cents roubles. — C'est bon, dit le gouverneur en colère; mais savez-vous pourquoi vous vous laissez faire des cadeaux de chiens? C'est parce que vous ne croyez pas en Dieu. Vous n'allez jamais à l'église, tandis que moi je vais à la messe tous les dimanches. Quand vous vous mettez à parler de la manière

dont le monde s'est fait, vous me faites dresser les cheveux sur la tête. »

Chaque fonctionnaire ayant été admonesté de la sorte, le gouverneur tire à part le directeur des postes, et lui insinue avec ménagement qu'en ouvrant avec beaucoup de délicatesse les lettres qui viennent de Pétersbourg, on pourrait peut-être savoir le jour précis où arrivera cet inspecteur tant redouté. N'y a-t-il pas des instrumens pour cela? De la terre à modeler?... Et puis si l'on ne peut refaire le cachet, on en est quitte pour rendre la lettre décachetée. — Le directeur des postes est un homme complaisant. — Ne vous mettez pas en peine, dit-il. Moi je décachette toutes les lettres seulement pour voir ce qu'il y a dedans. Tenez, voulez-vous lire celle-ci, qu'un lieutenant écrit à un de ses amis pour lui faire part de ses bonnes fortunes?...

L'honnête cénacle, déjà troublé par les nouvelles de Pétersbourg, est jeté dans le plus grand effroi par un autre rapport encore plus précis. Deux de ces oisifs, fléaux de toutes les villes de province, toujours aux aguets pour découvrir un visage nouveau, viennent de faire une grande découverte. Petr Ivanovitch Dobtchinski et Petr Ivanovitch Bobtchinski, bavards impitoyables qui se coupent la parole à chaque instant, racontent à grand'peine, et avec des détails qui n'en finissent pas, que l'inspecteur est arrivé déjà depuis plusieurs jours. — C'est un jeune homme avec un passeport de Pétersbourg pour Saratof. Il s'est arrêté à l'hôtel sans motif apparent. Il a l'air très curieux. Il a examiné tout, jusqu'à ce que nous mangions dans nos assiettes. Il ne paie rien à l'auberge; tout en lui annonce un inspecteur-général.

« Le gouverneur. — Ah! mon Dieu! c'est fait de nous, misérables pécheurs. Et moi qui la semaine passée ai fait fouetter la femme d'un sous-officier (1)! Et les prisonniers qui n'ont pas eu leurs rations! Et les rues qui n'ont pas été balayées! Et les cabarets en plein vent!... Vite, vite, qu'on me donne mon chapeau neuf et mon épée..... Ah! ces maudits marchands qui m'ont dénoncé! (A un inspecteur de police.) Toi, va-t'en tout de suite prendre les dizainiers..... Mon Dieu, quel fourreau usé! Et ce coquin de chapelier qui le voit tout usé et qui ne m'en apporte pas un autre! — Ah! scélérats de marchands!..... Ah! drôles! Je suis sûr qu'ils ont déjà leurs plaintes par écrit, et que les suppliques vont sortir de dessous les pavés... Voyons! qu'ils empoignent chacun une rue... La peste de la rue! Je te dis de dire aux dizainiers qu'ils m'empoignent chacun un balai, et qu'ils nettoient comme il faut la rue qui va de l'hôtel ici. Entends-tu, de la propreté... Ah! écoute, je te connais, toi. Tu fais le bon apôtre, mais tu fourres des cuillers d'argent dans tes bottes. Qu'as-tu fait chez le marchand Tchermaïef? Il t'a donné deux archines de drap pour te faire un uniforme, et tu as gardé la pièce de drap. Tu voles trop pour ta place (2). »

(1) Une femme libre ne peut être soumise à un châtiment corporel.
(2) *Ty nie po tchinou berëch.*

Ce mot, d'un comique terrible, est devenu proverbe en Russie, où le grade (*tchin*) marque à chacun sa place dans la société. Je reprends les instructions que le gouverneur donne à ses agens.

« Vous allez planter des jalons dans l'enclos près du bottier, comme si on allait y faire des constructions. Des constructions, voyez-vous, il n'y a rien qui témoigne plus de l'activité de l'administration. — Ah! mon Dieu, moi qui oublie qu'on a jeté dans l'enclos plus de quarante tombereaux d'ordures! La sale ville! — Et si l'inspecteur vous demandait : Est-on content ici? vous répondriez : Oui, monsieur, tout le monde est content. — A ceux qui auraient du mécontentement, je me charge de leur en donner, quand il sera parti... Ah! Seigneur, aie pitié de nous! Si tu fais que je me tire de ses griffes, je te donnerai un cierge comme personne ne t'en a encore donné. Je ferai payer trois pouds de cire à chacun de ces coquins de marchands! »

Quel est ce voyageur qui trouble ainsi la douce quiétude de ces dignes fonctionnaires? L'auteur nous l'apprend au second acte, dans un assez long monologue d'un valet, moyen un peu maladroit et qui ne dénote pas une grande expérience de la scène. Le prétendu inspecteur-général est un petit employé en congé, nommé Khlestakof, assez mauvais sujet, qui, ayant perdu son argent au jeu, ne sait comment sortir de l'auberge où il est descendu. Déjà l'hôte ne veut plus lui faire crédit; il lui refuse même à manger, et le menace du gouverneur. Khlestakof a essayé de dîner en marchandant de l'esturgeon salé, dont il goûte un morceau dans chaque boutique; mais son vaste estomac ne s'arrange pas de ces palliatifs. Sa blague est vide, il n'a pas même la ressource de fumer pour tromper sa faim. Après s'être emporté contre le garçon, il le cajole, et finit par en obtenir la soupe et le bouilli, qu'il dévore en pestant contre la province et regrettant Saint-Pétersbourg. Tout à coup on lui annonce M. le gouverneur. Persuadé que l'hôte a mis ses menaces à exécution, il s'imagine qu'on vient le chercher pour le mettre en prison. Cependant il ne se rendra pas sans faire grand bruit, et d'abord il commence ses plaintes :

« Khlestakof. — C'est une horreur de la part du maître de l'hôtel! Il me donne du bœuf dur comme une savate..... De la soupe..... le diable sait de quelle lavasse on l'a faite! J'ai été obligé de la jeter par la fenêtre... Il me fait mourir de faim... Son thé est fabuleux : il sent le poisson, non pas le thé.

« Le gouverneur, très timidement. — J'en suis désolé, monsieur, le bœuf est cependant fort bon ici. Les bouchers sont gens de bien..... Permettez-moi de vous proposer un autre logement.

« Khlestakof. — Non pas, non pas! Je sais bien ce que vous voulez dire avec votre logement : c'est la prison; mais vous verrez mon passeport, je suis fonctionnaire public... Vous n'oseriez pas... je me plaindrai.

« Le gouverneur, à part. — Hélas! il sait tout! Comme il est en colère! Ces maudits marchands lui auront tout dit.

« Khlestakof, s'enhardissant. — Le ministre me connaît... Je n'irai pas!... Non, parbleu! vous ne me faites pas peur avec votre gouvernement.

« Le gouverneur. — De grace, monsieur, ne me perdez pas! J'ai une femme et des enfans!

« Khlestakof. — Je m'en moque pas mal! Voyez la belle raison : parce qu'il a une femme et des enfans, il faut que j'aille en prison!

« Le gouverneur. — Manque d'expérience de ma part, monsieur, voilà tout. Et la place rapporte si peu! Les appointemens ne paient pas le thé et le sucre. Les profits, s'il y en a, vraies misères! de petits cadeaux pour la table, et une couple d'habits... Quant à la soi-disant femme de sous-officier qui faisait le commerce, et que j'aurais fait fouetter, c'est une calomnie! Devant Dieu, monsieur, c'est une calomnie! C'est une invention de mes ennemis, qui ne respirent que ma perte.

« Khlestakof, étonné. — Je ne sais pas pourquoi vous me parlez de vos ennemis et de la femme de ce sous-officier. Je ne la connais pas, je ne me soucie pas de ses affaires; mais vous ne vous aviseriez pas apparemment de me faire fouetter, moi... hein?... Je paierai plus tard... quand j'aurai de l'argent. Maintenant je n'en ai pas; je me trouve par hasard sans un kopek.

« Le gouverneur. — Si vous aviez besoin d'argent comme de toute autre chose, veuillez disposer de moi, monsieur... Mon devoir est d'aider les voyageurs.

« Khlestakof. — Vous auriez l'obligeance de m'en prêter?... je vous le rendrai tout de suite. Il ne me faudrait que deux cents roubles pour payer l'hôtel et retourner chez moi. Une fois chez moi, je vous renverrai aussitôt votre argent.

« Le gouverneur, lui donnant des billets. — Mon Dieu, monsieur, je suis trop heureux de pouvoir vous les offrir. Voici deux cents roubles; ne prenez pas la peine de les compter.

« Khlestakof. — Mille remerciemens..... Je vois que vous êtes un galant homme. Je m'en étais toujours douté.

« Le gouverneur. — Loué soit Dieu! il prend l'argent. Nous allons être bien ensemble! Au lieu de deux cents roubles, je lui en ai donné quatre cents. »

Le gouverneur invite Khlestakof à venir loger chez lui, et, en attendant qu'on transporte son bagage, à visiter quelques établissemens publics. Respectant l'incognito de l'inspecteur-général, il affecte de ne le traiter que comme un étranger de distinction. Au troisième acte, nous nous retrouvons dans la maison du gouverneur, dont la femme et la fille en grande toilette attendent avec une impatiente curiosité l'hôte illustre qui leur est annoncé. Il arrive, escorté de tous les employés de la ville, après un dîner magnifique que vient de lui donner le directeur de l'hospice. Khlestakof, en pointe de vin, enchanté de l'accueil qu'on lui fait et qu'il attribue à sa bonne mine, fait l'aimable avec madame la gouvernante, et, pour achever d'éblouir ces bons provinciaux, il leur parle de la vie qu'on mène à Pétersbourg et de la figure qu'il y fait. De hâblerie en hâblerie, s'échauffant par ses propres

mensonges, il tranche de l'homme d'importance et laisse entendre que rien ne se fait au ministère qu'il n'ait donné son avis. Malgré quelques exagérations qui sentent un peu la parade italienne, cette scène est la plus franchement gaie de la comédie; elle rappelle pour la verve la fameuse scène du *Henri IV* de Shakspeare, où Falstaf raconte ses prouesses contre des voleurs habillés de bougran, qui, dans l'enthousiasme du récit, augmentent de nombre à chaque nouveau détail.

(Un salon chez le gouverneur. KHLESTAKOF, LE GOUVERNEUR, ANNA ANDREIEVNA, femme du gouverneur, MARIA ANTONOVNA, sa fille, LES EMPLOYÉS.)

« LE GOUVERNEUR. — Permettez-moi de vous présenter ma famille, ma femme et ma fille.

« KHLESTAKOF. — C'est un grand bonheur pour moi, madame, d'avoir celui de vous voir dans votre famille.

« ANNA ANDREIEVNA. — C'en est un bien plus grand pour nous de voir une personne si distinguée.

« KHLESTAKOF. — Pardonnez-moi, madame, tout le bonheur est pour moi.

« ANNA. — Vous êtes trop aimable, monsieur. Prenez donc la peine de vous asseoir.

« KHLESTAKOF. — C'est déjà assez de bonheur, madame, d'être debout auprès de vous... Mais, puisque vous l'exigez... je m'asseois. C'est un grand bonheur pour moi, madame, d'être assis auprès de vous.

« ANNA. — Pardonnez-moi, monsieur, je n'ai pas la vanité de croire... Je pense, monsieur, que venant de quitter la capitale, cette petite excursion vous a paru bien... monotone.

« KHLESTAKOF, mêlant du français à son russe. — Monotone, c'est le mot. Voyez-vous, habitué à vivre dans le grand monde... et se trouver tout d'un coup sur une grande route... de sales auberges... de la grossièreté... de mauvaises façons.... Si l'on ne faisait pas de temps en temps des rencontres comme celle-ci... Oh! cela dédommage de tout. (Il prend des attitudes.)

« ANNA. — En effet, comme ce doit être désagréable pour un homme comme vous!

« KHLESTAKOF. — Pardon, madame; rien de plus agréable que ce moment-ci.

« ANNA. — Oh! vous me faites trop d'honneur. Je ne le mérite pas.

« KHLESTAKOF. — Comment donc, madame, vous ne le méritez pas! Vous le méritez.

« ANNA. — Je vis dans la solitude de la campagne...

« KHLESTAKOF. — Oui, mais la campagne a ses collines, ses ruisseaux... C'est vrai qu'après tout, cela ne vaut pas Pétersbourg. Ah! Pétersbourg! C'est là qu'on vit. Vous croyez peut-être que je suis tout bonnement expéditionnaire dans un bureau. Non, le chef de division est avec moi dans les meilleurs termes. Il me frappe sur l'épaule et me dit : Allons, mon brave, dînes-tu avec moi? Je vais au bureau pour deux minutes seulement, pour dire : — Ça comme ça, et ça comme ça. Il y a un employé pour les écritures, un pilier de bureau; avec sa plume, il écrit, tr, tr, tr... On voudrait bien me faire assesseur de col-

lége, oui; mais à quoi bon? Et le garçon de bureau est là sur l'escalier qui court après moi : Ah! Ivan Alexandrovitch, dit-il, permettez que je donne un coup de brosse à vos bottes. — Eh bien! messieurs, vous êtes debout? Asseyez-vous donc.

« Le gouverneur. — Nous sommes à notre place; nous connaissons notre rang.

« Le directeur de l'hospice. — Nous devons rester debout.

« Le recteur. — Ne faites pas attention.

« Khlestakof. — Point d'étiquette, messieurs. Asseyez-vous, je vous en prie, sans distinction de rangs... Moi, je fais tous mes efforts pour glisser partout sans qu'on me remarque. Mais que voulez-vous? Je ne sais comment cela se fait. Je ne puis être incognito nulle part. Partout où je vais, on dit : « Ah! dit-on, voilà Ivan Alexandrovitch. » Oui, une fois, figurez-vous qu'on m'a pris pour le commandant en chef. La sentinelle a crié aux armes, les soldats sont sortis du poste. L'officier, qui était une de mes connaissances, me dit après : « Tiens, dit-il, mon cher, nous t'avons pris pour le commandant en chef. »

« Anna. — En vérité!

« Khlestakof. — Les petites actrices me connaissent comme le loup blanc... Je vois souvent les vaudevilles... et les gens de lettres. Je suis à tu et à toi avec Pouchkine. Quelquefois je lui dis comme cela : « Eh bien ! mon cher Pouchkine, qu'est-ce que nous faisons? — Eh bien ! qu'il me répond, oui... euh.... » — C'est un grand original!

« Anna. — Ah! vous écrivez aussi. Comme ce doit être amusant d'être auteur! Probablement que vous travaillez aussi pour les journaux?

« Khlestakof. — Mon Dieu, oui. Il faut bien y mettre quelque chose. C'est moi qui ai fait *le Mariage de Figaro*, *Robert-le-Diable*, *Norma*.... J'oublie les titres, ma foi.... Oh! je ne fais cela qu'à l'occasion. Je ne voulais pas écrire, et puis les directeurs de théâtre viennent; ils me disent : « Voyons, mon cher, écrivez-nous donc quelque chose. » Je réfléchis un instant, et puis je dis : « Allons, voyons! » Je m'y mets pendant une soirée, et voilà la chose bâclée. J'ai, comme cela, une facilité vraiment singulière. Tout ce qui a paru sous le nom du baron de Brambeus, *la Frégate l'Espérance*, *le Télégraphe de Moscou*.... tout cela est de votre serviteur.

« Anna. — Vraiment. Brambeus, c'est vous?

« Khlestakof. — Mon Dieu, oui. Je leur corrige leurs vers à tous. Smidrine me donne pour cela 40,000 roubles.

« Anna. — Eh! dites-moi, est-ce que c'est de vous, *Iourii Miloslavski?*

« Khlestakoe. — Oui, c'est de moi.

« Anna. — Je m'en étais bien doutée.

« Maria antonovna. — Mais, maman, il y a sur le titre que c'est de M. Zagoskine.

« Anna. — Eh bien! J'en étais sûre. La voilà qui veut encore disputer.

« Khlestakof. — Oui, c'est vrai, c'est de Zagoskine. C'est un autre *Iourii Miloslavski* qui est de moi.

« Anna. — C'est celui-là que j'ai lu. Comme c'est bien écrit!

« Khlestakof. — Moi, je l'avoue, la littérature c'est mon élément. Ma maison est la première de Saint-Pétersbourg. On se dit : « Voilà la maison d'Ivan

Alexandrovitch. » Faites-moi la grace, messieurs, si vous venez à Pétersbourg, je vous en prie, venez chez moi. Je donne aussi des bals.

« Anna. — Je suis sûre que vos bals sont charmans et d'un goût exquis.

« Khlestakof. — Oh! tout simples; il ne faut pas en parler. Sur la table, par exemple, un melon d'eau... — un melon d'eau de six cents roubles. — On m'envoie la soupe dans une casserole, de Paris, par le chemin de fer. On lève le couvercle... une vapeur!... il n'y a rien de semblable au monde. Je vais au bal tous les jours, et puis nous faisons notre whist, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France, l'ambassadeur *d'Allemagne* et moi, et là, alors, nous nous exterminons... on ne s'en fait pas une idée... on revient éreinté.... On grimpe à son quatrième étage, on n'a que la force de dire à sa bonne : Voyons, Mavrouchka, ma robe de chambre... Qu'est-ce que je dis donc... j'oubliais que je demeure au premier... J'ai un escalier chez moi qui..... C'est une curiosité de venir dans mon antichambre, quand je me lève. Des comtes, des princes sont là à s'étouffer... On dirait des bourdons... on n'entend que brr, brr, brr... Une fois le ministre... (Le gouverneur et les employés se lèvent avec effroi.) On me met sur mes paquets : à son excellence... Une fois j'ai fait le ministère. C'est drôle, tenez. Le directeur s'en va; où est-il? On ne sait pas. Alors naturellement on se dit : Qui est-ce qui va faire la place? Il y avait là des généraux qui avaient bonne envie de s'y mettre; mais on essaie, et puis on trouve que c'est difficile. On croit d'abord que c'est tout simple, et puis, quand on y est... le diable emporte! on ne sait comment s'y prendre. Alors on retombe sur moi. Voilà des courriers en mouvement, des courriers, des courriers... Figurez-vous trente-cinq mille courriers! Quelle situation, hein? — Ivan Alexandrovith, venez donc faire aller le ministère. Moi, je vous l'avouerai, cela ne m'amusait guère. Je viens en robe de chambre... Je voulais refuser... et puis, j'ai craint que cela n'arrivât à l'empereur... et puis pour mes états de service... Eh bien! messieurs, leur dis-je, je prends la mission, je la prends que je dis, comme cela... seulement... avec moi qu'on marche droit, — qu'on ne m'échauffe pas les oreilles! ou bien..... Là-dessus, je vais au ministère... C'était comme un tremblement de terre... Tout tremblait comme la feuille. (Le gouverneur et les employés tremblent de peur. Khlestakof continue en s'échauffant.) Oh! je ne plaisante pas... Je leur ai donné à tous un galop!... C'est que le conseil d'état a peur de moi... Pourquoi? C'est que je suis comme cela. (S'assoupissant par degrés.) Je ne ménage personne, moi. Je leur parle à tous.. Je me connais; je me connais bien. Je suis toujours comme cela.... Je vais à la cour tous les jours. Demain, peut-être, on me fera feldmar..... (Il chancelle et manque de tomber. Les employés le retiennent avec toutes les marques du plus grand respect.)

« Le gouverneur, tremblant de tous ses membres. — Vo... vo... vo...

« Khlestakof. — Qu'est-ce qu'il y a?

« Le gouverneur. — Vo... vo... vo...

« Khlestakof. — Je ne comprends pas. Qu'est-ce que ce galimatias?

« Le gouverneur. — Vo... vo... exce... votre excellence... vous plairait-il de reposer... Il y a dans votre chambre tout ce qu'il faut.

« Khlestakof. — Quelle bêtise, reposer! Ah! pardon. Oui, je suis prêt à reposer... Je suis très satisfait... satisfait... Votre déjeuner, messieurs... Me voilà, me voilà... Fameux poisson! fameux poisson! (Il sort.)

Cependant les fonctionnaires du district, après avoir délibéré entre eux, ont conclu que M. l'inspecteur-général n'est pas homme à se laisser gagner par un dîner seulement. On lui députe le plus hardi de la bande pour lui offrir brutalement de l'argent. Grande terreur de cet envoyé, qui, s'il tombe par hasard sur un homme d'honneur, risque de faire le voyage de Sibérie. Il a préparé son offrande, il la tient, il avance la main, la retire, et ne sait comment en venir au fait. Le billet de banque tombe à terre; Khlestakof le ramasse et demande poliment à l'emprunter. Tout s'est passé, comme il semble, dans les formes. Arrivent l'un après l'autre tous les fonctionnaires du district, en grand uniforme et pourvus de billets de banque. Encouragé par son premier essai, Khlestakof emprunte à l'un deux cents roubles, à l'autre trois cents. Toutes ces scènes sont bien faites, et, malgré l'uniformité du motif, elles se varient heureusement par le contraste des caractères. Je prends la plus courte pour la traduire. Le recteur du collége, homme très timide, entre en tremblant et se heurte contre le seuil. On entend une voix qui lui dit : — « Allonc donc! n'ayez pas peur.

« Le recteur. — Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous offrir l'hommage de mon respect. Je suis le recteur de l'académie, conseiller titulaire, Khlopof.

« Khlestakof. — Soyez le bienvenu. Asseyez-vous donc. Voulez-vous un cigare?

« Le recteur, à part. Que faire? mon Dieu! Prendre ou refuser.

« Khlestakof. — Prenez, prenez. Ils ne sont pas mauvais. C'est vrai que ce n'est pas comme les cigares qu'on a à Pétersbourg. Là, voyez-vous, petit papa, j'en fumais à vingt-cinq roubles le cent. On s'en lèchait les babines. Voilà du feu. Allumez-vous. Qu'est-ce que vous faites donc? Ce n'est pas là le bon bout.

« Le recteur laisse tomber le cigare. (A part.) Le diable emporte! maudite timidité!

« Khlestakof. — A ce que je vois, vous n'êtes pas fumeur. Moi, je l'avoue, c'est là mon faible... et les dames aussi. Et vous? hein? qu'aimez-vous le mieux, les brunes ou les blondes? (Le recteur stupéfait ne répond rien.) Là, franchement, lesquelles préférez-vous?

« Le recteur. — Je... je n'ose...

« Khlestakof. — Non, point de défaites. Je veux absolument savoir votre goût.

« Le recteur. — Oserais-je... exprimer... (A part.) La tête me tourne. Je ne sais ce que je dis.

« Khlestakof. — Vous ne voulez pas le dire? Je parie que quelque brunette vous a pris dans ses filets. Ah! vous rougissez? J'ai deviné, à ce qu'il paraît. Pourquoi donc ne parlez-vous pas?

« Le recteur. — Excusez ma timidité, monsi... monseig..., votre ex... (A part.) Ah! maudite langue, qu'es-tu devenue!

« Khlestakof. — Vous êtes timide? Eh bien! tenez, c'est que j'ai dans les yeux quelque chose qui impose en effet. Au moins, je sais bien qu'il n'y a pas une demoiselle qui résiste à mon regard. Pas vrai?

« Le recteur. — Assurément.

« Khlestakof. — Il m'arrive l'aventure la plus étrange... J'ai été retenu dans mon voyage... si bien... Pourriez-vous par hasard me prêter trois cents roubles?

« Le recteur lui remettant les billets de banque. — Voici, voici!

« Khlestakof. — Infiniment obligé.

« Le recteur. — Je n'ose abuser plus long-temps de vos momens précieux. (A part.) Grace au ciel, il n'a pas visité les classes! » (Il sort en courant.)

Khlestakof s'accommode à merveille, comme on peut le penser, de son séjour. Il a empoché force roubles; il fait la cour à la femme du gouverneur, coquette provinciale très prétentieuse, et en même temps à sa fille, provinciale innocente ou soi-disant telle. Il se laisse même fiancer avec cette dernière à la suite d'une conversation un peu vive, et le gouverneur est enchanté d'avoir pour gendre un homme qui traite les ministres par-dessous la jambe; mais la farce ne peut se prolonger indéfiniment. Heureusement le valet de Khlestakof est un garçon prudent qui détermine son maître à gagner au pied avant que la vérité ne se découvre. Cependant, tandis qu'on charge la voiture, Khlestakof a encore des visites à recevoir. Ce sont d'abord des marchands qui viennent se plaindre du gouverneur. Ils entrent portant des pains de sucre et des bouteilles d'eau-de-vie, selon l'usage oriental de n'aborder les grands qu'avec un présent à la main.

« Un marchand. — Nous venons battre du front contre le gouverneur. Jamais, monseigneur, on ne vit son pareil. Ses iniquités sont si nombreuses, qu'on ne saurait les écrire toutes. Ce qu'il fait, on est épouvanté à le dire. Il nous abîme de soldats à loger; on n'a plus qu'à se pendre. Il vous prend par la barbe et vous dit : « Chien de Tartare! » Hélas! mon Dieu! si on lui avait manqué en quoi que ce soit; mais nous sommes des gens d'ordre et soumis aux lois. Chacun de nous lui donne une couple d'habits, comme de juste, pour son épouse et sa demoiselle. Nous n'avons rien à dire là contre. Mais, vois-tu, ce n'est rien que cela. Il vient à la boutique. Hélas! hélas! tout ce qui lui tombe sous la main, il l'emporte. Il voit une pièce de drap. « Ah! mon cher, dit-il, voilà du beau petit drap, porte cela chez moi. » Que faire? il faut bien le lui apporter, et des pièces de cinquante archines.

« Khlestakof. — C'est-à-dire que c'est un coquin.

« Le marchand. — Hélas! mon Dieu! personne ne se souvient d'avoir vu son pareil. Quand il vient chez vous, il vous emporte toute votre boutique. Et encore, ce n'est pas assez pour lui de prendre ce qu'il y a de fin, il empoche jusqu'aux cochonneries. Des pruneaux, parlant par respect, qui, depuis six ans, sont dans le tonneau, que mon garçon qui tient ma boutique ne mangerait pas, lui, il en bourre ses poches à pleines poignées. Son jour de nom, c'est la Saint-Antoine, et ce jour-là, c'est encore plus fort, il lui faut tout, même ce dont il n'a que faire. Non, il dit toujours : Encore. Il dit en outre que la Saint-Onuphre c'est encore son jour de nom, et il faut lui souhaiter la Saint-Onuphre.

« Khlestakof. — C'est tout bonnement un voleur.

« Le marchand. — Si l'on s'avise de lui tenir tête, il vous enverra tout un régiment à loger. Il vous dit de venir lui parler. Bon; puis il ferme la porte : « Mon cher, dit-il, je ne peux pas te faire donner la bastonnade, ni te mettre à la question, parce que la loi ne le permet pas; mais, mon cher, vois-tu, je te ferai avaler tant de couleuvres, qu'à la fin je te rendrai souple comme un gant. »

« Khlestakof. — Quel coquin! Il y a de quoi le faire aller en Sibérie.

« Le marchand. — Monseigneur, fais-en ce que tu voudras, tout sera bien, pourvu que tu le fasses aller autre part. Notre père, ne dédaigne pas notre pain et notre sel (1). Nous t'offrons nos hommages avec ce sucre et cette eau-de-vie.

« Khlestakof. — Vous n'y pensez pas, mes amis : je n'accepte de cadeaux de personne; mais, par exemple, si, entre vous, vous pouviez me prêter trois cents roubles, ce serait une autre affaire. Je puis bien emprunter.

« Les marchands. — De grand cœur, notre père. Trois cents roubles! Qu'est-ce que cela? Prends-en cinq cents, et sois-nous en aide.

« Khlestakof. — Vous le voulez! je les prends. C'est une dette sacrée pour moi.

« Les marchands (lui présentent les billets sur un plateau d'argent). — Prends au moins ce plateau.

« Khlestakof. — Passe pour le plateau.

« Les marchands se prosternant. — Prends encore le sucre avec.

« Khlestakof. — Oh! jamais! Point de cadeaux!

« Le valet. — Monseigneur, pourquoi ne pas prendre cela? En voyage, tout sert. Allons, voyons les pains de sucre et l'eau-de-vie. Qu'est-ce que cela encore? De la ficelle. Donnez-moi cette ficelle. Cela peut servir en route. On rattache tout avec de la ficelle. »

Tout cela peut être un tableau vrai, mais il est un peu sombre pour être comique. Voici qui est encore plus grave. Aux marchands succèdent deux femmes. En entrant, elles se mettent à genoux.

« Khlestakof. — Levez-vous. Qu'une seule parle à la fois. Toi, que demandes-tu?

« Première femme. — Je demande miséricorde. Je frappe la terre du front contre le gouverneur. Que le Seigneur l'accable de tous les maux, lui et ses enfans, oui, ce gredin-là, ses oncles et ses tantes, et que rien ne leur profite!

« Khlestakof. — De quoi s'agit-il?

« Première femme. — Il a fait raser la tête à mon mari pour qu'il fût soldat (2), quoique ce ne fût pas notre tour, le gredin! Et la loi le défend : il est marié.

(1) L'offrande du pain et du sel est un symbole de soumission que présente le vassal à son seigneur, le protégé à son protecteur.

(2) Les paysans russes portent les cheveux longs. Lorsqu'un homme est désigné pour être soldat, on lui rase les cheveux par devant, en sorte qu'il lui est difficile de déserter avant d'avoir rejoint son corps.

« Khlestakof. — Comment cela se peut-il?

« Première femme. — Il l'a fait, le gredin! il l'a fait. Que Dieu le frappe en ce monde et dans l'autre! S'il a une tante, que tout aille de travers chez elle! Si son père vit encore, qu'il crève, la canaille! ou qu'il étrangle à tout jamais, le gredin qu'il est! C'était le tour au fils du tailleur, outre que c'est un *pochard;* mais les parens, qui sont riches, ont donné un cadeau. Pour lors, cela tombait au fils de la Panteleïef, une marchande d'ici; mais la Panteleïef alors a envoyé à Mme son épouse trois pièces de toile. Alors on est tombé sur moi. Qu'as-tu affaire de ton mari? qu'il m'a dit; il ne te sert à rien. — Possible, que je dis; mais qu'il me serve ou qu'il ne me serve pas, c'est mon affaire... Quel gredin! il dit, ce voleur! il dit : S'il n'a pas volé, c'est égal, qu'il dit, il volera. Pour lors, l'année suivante, on le prend pour conscrit. Il me laisse sans mari, le gredin! Je suis une pauvre femme! Maudit vaurien! puisse toute sa lignée ne plus voir le jour du bon Dieu, et s'il a une belle-mère, que sa belle-mère...

« Khlestakof. — C'est bon, c'est bon, ma petite mère. Il paiera tout cela.— Et toi, que veux-tu?

« Deuxième femme. — Je viens, mon petit père, frapper le front contre...

« Khlestakof. — Dépêche. De quoi s'agit-il?

« Deuxième femme. — Du fouet, mon père.

« Khlestakof. — Comment cela?

« Deuxième femme. — Par erreur, mon petit père. Nos femmes se sont disputées au marché. La police est venue; on m'empoigne, et ils ont fait un rapport, que j'en ai été deux jours sans pouvoir m'asseoir.

« Khlestakof. — Que veux-tu que j'y fasse?

« Deuxieme femme. — Il y a bien quelque chose à y faire. Ordonne qu'à cause de l'erreur, il me paie une indemnité; je ne la refuserai pas, et un peu d'argent m'arrangerait fort au jour d'aujourd'hui. »

Le cinquième acte contient la moralité de l'ouvrage. Khlestakof est parti. Le gouverneur, persuadé qu'il veut épouser sa fille, rêve déjà les cordons et les grades que son gendre ne peut manquer de lui procurer, lorsque le directeur de la poste, qui a ouvert les lettres selon son habitude, lui en apporte une que Khlestakof écrit à un de ses amis, rédacteur d'un journal à Pétersbourg. Il raconte son aventure et se moque de ses dupes. La lettre est lue devant tous les fonctionnaires assemblés, et chacun y trouve son paquet. C'est une imitation libre de la scène du billet dans *le Misanthrope.* Au milieu de l'ébahissement général entre un gendarme annonçant que le véritable inspecteur est arrivé et qu'il invite ces messieurs à se présenter devant lui. Auront-ils à donner de nouveaux billets de banque? seront-ils destitués et traités selon leurs mérites? L'auteur ne nous le dit pas, et la toile tombe sur le tableau général de tous ces coquins volés et confondus.

P. Mérimée.

LES

COTES DE BRETAGNE.

SAINT-MALO. — CANCALE. — SAINT-CAST. — RENNES. — DINAN.

Pendent opera interrupta, minæque
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo.
ÆN., lib. IV.

Le Grouin de Cancale et le cap Fréhel forment, sur la côte septentrionale de la Bretagne, les deux extrémités d'une concavité hérissée de rochers. La distance entre les deux pointes est de trente-six kilomètres. A l'est de l'une s'enfonce la baie du Mont-Saint-Michel, dont nous avons déjà côtoyé le fond; à l'ouest de l'autre, la baie de Saint-Brieuc. Sur cette courbe s'ouvre, dans le terrain granitique, une longue et étroite fissure, par laquelle les marées remontent à six lieues dans l'intérieur des terres jusqu'à Dinan : elle y reçoit les eaux et le nom de la Rance, naguère humble ruisseau, maintenant canalisée, et les courans alternatifs de ce bras de mer deviennent, à peu de distance de l'entrée, également praticables au matériel de la navigation intérieure et à celui de la navigation maritime. Saint-Malo est assis à l'entrée et à droite de la Rance, sur l'antique rocher d'Aron, dont un saint venu de la Cambrie changea le nom en 536. Ce rocher, que les marées de vive eau enveloppaient encore à la fin du XVIIe siècle, se rattache à la terre par une chaussée naturelle, appelée le Sillon, sur l'arête de laquelle est fondée une puissante digue, servant à la fois de défense au port et de route à la ville. Au sud se dresse, ceinte de terrasses gazon-

nées prêtes à se garnir de canons, la roche qui porta la vieille cité d'Aleth. Saint-Servan s'étend au-delà, réuni à Saint-Malo plutôt qu'il n'en est séparé par un immense port d'échouage qui s'ouvre sur la Rance.

Saint-Malo est le foyer du mouvement maritime et commercial dans le pays dont les limites viennent d'être indiquées. Cette contrée, riche d'une agriculture à laquelle il reste encore d'importantes conquêtes à faire, est habitée par une race d'hommes religieuse, vaillante, droite de cœur et d'esprit, constante dans ses entreprises et dans ses affections, quittant avec joie le sol natal pour les expéditions les plus périlleuses et les plus lointaines, mais toujours ramenée au foyer paternel par d'invincibles attachemens. Les grandes choses qu'ont faites les Malouins, le rang qu'ils tiennent encore dans notre navigation, témoignent de ce qu'ils seraient en état d'accomplir, et aucune partie des côtes de France n'offre, dans les hommes et dans les choses, plus de ressources pour la reconstitution de notre marine que celle-ci. Je n'ai pas besoin de dire que le terme de Malouins ne désigne pas uniquement les habitans des 21 hectares sur lesquels est bâtie la ville de Saint-Malo : il s'applique à tout le quartier d'inscription maritime où se formaient les équipages de Jacques Cartier, de La Barbinais, de Duguay-Trouin, de Surcouf, et c'est ainsi que l'entendait Louis XIV, lorsque, dans ses ordonnances des 18 mars 1655, 14 janvier et 10 mars 1668, il prescrivait que le vaisseau-amiral de ses flottes fût toujours exclusivement monté par des matelots, officiers-mariniers et canonniers malouins.

La Rance, qui forme la rade, le port et l'établissement maritime de Saint-Malo, divise le pays adjacent en trois parties, dont les relations commerciales, bien que convergentes vers un même but, empruntent ou réclament des voies essentiellement distinctes. Ces trois parties sont la rive droite, la rive gauche de la Rance maritime, et le bassin du canal d'Ille-et-Rance, qui met aujourd'hui l'atterrage de Saint-Malo en communication avec Rennes, le cours de la Vilaine et le canal de Nantes à Brest.

La presqu'île qui sépare la rade de la Rance de celle de Cancale a 14 kilomètres de largeur, et, de l'une à l'autre, la côte court à l'est-nord-est. Inégale et déchirée, elle projette au travers des flots les pointes rocheuses de la Varde, du Meinga et du Grouin de Cancale, puis se retourne brusquement vers le sud; des roches nombreuses, dont une grande partie sont couvertes à la haute mer, forment en avant un rempart d'écueils. Le long et à une certaine distance de la mer, le gneiss perce de tous côtés un manteau de sables siliceux que lui ont jeté les vents du large : ces sables sont fixés par un gazon grossier, et les essais de culture dont ils ont été l'objet ont tous réussi.

Le seul point abordable de cette côte en occupe le milieu. Le havre de Rotheneuf est un ovale de plus de 100 hectares d'étendue, creusé dans le gneiss et s'allongeant parallèlement à la côte; l'entrée, ouverte entre des roches acores, dont celles de l'ouest se rattachent par un isthme étroit et bas à la terre, n'a pas une encâblure de largeur. Si nous possédions un pareil bassin sur la mer du Nord, il serait le siége d'un grand établissement maritime : trop voisin de la Rance, celui-ci n'a pas une barque de pêcheur pour animer sa solitude, et à peine sert-il de temps à autre de refuge à quelque bâtiment surpris par la tempête ou par l'ennemi entre la rade de Cancale et celle de Saint-Malo. Il est menacé d'être à la longue comblé par les sables qu'y poussent les vents, et la limpidité des eaux qu'il reçoit exclut toute idée d'y tirer parti des atterrissemens. Des courans fort vifs de flot et de jusant marchent devant Rotheneuf parallèlement au rivage. En coupant l'isthme, dont l'épaisseur est à peine de 60 mètres, on leur ferait traverser le havre; ils en expulseraient le sable, et, si le développement de la navigation ou l'emploi de la vapeur dans les croisières rendait nécessaire un abri de plus sur cette côte dangereuse, le pays se le procurerait ainsi à peu de frais.

Si, au lieu de suivre les âpres dentelures de la côte, on se rend directement de Saint-Malo à Cancale, on voit partout la maigreur naturelle du sol corrigée par l'assiduité d'une culture déjà ancienne. De gracieuses maisons de campagne, de beaux villages entre lesquels se distingue Paramé, se montrent à des distances rapprochées. Cancale occupe un des points les plus élevés du plateau granitique qui se rattache par l'isthme de Châteauneuf aux terrains anciens du continent. Un sentier fréquenté conduit du bourg à la pointe escarpée de la Chaîne, d'où la vue plane sur la baie du Mont-Saint-Michel; la côte de Normandie borne l'horizon, et le roc de Granville, les clochers d'Avranches, la pyramide écrasée de Tombelaine, le Mont-Saint-Michel, font saillie sur la lointaine uniformité de ses collines. On a la grande rade de Cancale à ses pieds; sur la droite et sur la gauche se déploie la ligne de précipices qui s'étend de La Houle à la pointe du Grouin. A 600 mètres en avant de la Chaîne, l'île rocheuse des Rimains enveloppe dans ses escarpes déchirées un fort dont le canon bat toute la rade et croise les feux des batteries de la falaise. Entre l'île et le rivage sort du sein des flots le cône granitique du Châtelier avec sa tête couverte d'une calotte de gazon. Au nord, la côte, toujours abrupte et menaçante, court jusqu'à la pointe du Grouin, et embrasse dans deux échancrures profondes les échouages de Porz-Picairn et de Port-Mer. Le Grouin se recourbe légerement et se prolonge à deux milles au nord-est par la crête sourcilleuse de l'île des Landes et par une chaussée sous-marine sur le dos de laquelle se dresse, comme pour

servir de balise aux navigateurs, la roche gigantesque de Herpin. Ces îles et cette côte de granit forment, du sud au nord-est, en passant par l'ouest, un cadre à la grande rade; le banc des Corbières la protége contre les coups de mer de l'est, et les vaisseaux de guerre y mouillent sur une étendue de 180 hectares par un excellent fond d'argile vaseuse; en dehors du banc, ils trouvent, sur un espace au moins triple, un ancrage non moins sûr. La fosse de Chatry offre, en dedans du mouillage des vaisseaux, un abri meilleur encore aux bâtimens légers, et les bâtimens du commerce jettent l'ancre au sud de l'île des Rimains et en face de La Houle. Le mouillage de Cancale est le refuge habituel des navires affalés dans le sud de l'archipel de Chausey, et la proximité de Jersey, de Granville et de Saint-Malo lui donne une grande importance en temps de guerre.

La première fois qu'il m'a été donné de contempler ce panorama, un soleil demi-voilé d'automne dorait les eaux silencieuses de la baie; un essaim de jeunes filles se tenant par la main formait de ses rondes joyeuses une couronne animée à l'écueil du Châtelier; une molle brise apportait distinctement au rivage les éclats de leurs voix fraîches et sonores. Ne se donne pas qui veut, en l'absence des fiancés aventurés sur des mers lointaines, une pareille fête dans un pareil lieu. Au débarquement, c'était plaisir de voir sauter à terre, l'œil brillant et la poitrine dilatée, trente robustes tendrons qui sans doute attendaient avec une discrète inquiétude le retour prochain des *terreneuviers*. Ce n'est point ici comme en Arcadie : la saison des amours n'est pas le printemps; elle vient à la suite de la pêche de la morue, et l'on prétend s'en trouver parfaitement bien.

Sur le revers méridional de la pointe de la Chaîne, la falaise se dirige vers le sud-ouest; bientôt elle recule pour faire place au village de La Houle, puis elle va déclinant jusqu'à Châteauricheux, où s'enracine la digue des marais de Dol. De ce côté de la Chaîne, la basse mer ne baigne point, comme de l'autre, le pied des rochers; elle s'en éloigne en laissant à découvert la naissance de cette longue grève, qui, contournant le fond de la baie, s'élargit jusqu'au Mont-Saint-Michel.

Bien abrité du nord et de l'ouest, attenant à un mouillage spacieux, commandant une mer poissonneuse, l'échouage de La Houle est un des plus vastes qu'on connaisse : les navires y reposent jusqu'à une distance de 800 mètres du bord sur un fond de sable vaseux; l'établissement maritime adjacent consiste en un long quai et un môle percé de petites arches qui sert au déchargement des bateaux de pêche; il communique avec le plateau qui le domine par des rampes dont l'excessive raideur met obstacle à l'expédition des produits de la pêche et à l'exploitation de la tangue dont la plage est formée. La Houle est le port de Cancale; ce petit établissement est au dernier rang des ports de

commerce, mais au premier des ports de pêche, et sans doute il est des plus anciens de ceux-ci : le sol sur lequel il est bâti est composé des débris de la falaise qui le domine et d'écailles d'huîtres que le flot a jetées au pied, en sorte que la mer signalait elle-même aux premiers habitans de ce rivage les richesses recélées dans son sein. La Houle met à la mer deux cent cinquante embarcations montées chacune par huit hommes, quelques-unes même par neuf et dix. Le sous-quartier d'inscription envoie beaucoup d'hommes à Terre-Neuve, et fournirait à lui seul l'équipage d'un vaisseau de cent canons.

Toute la pêche de Cancale se fait à la part. Le patron en a une et demie, chaque homme une, le mousse une demie, et le bateau garni de filets de une et demie à trois, suivant sa valeur. Rennes est le principal débouché du poisson frais pêché dans la baie; Saint-Malo, Saint-Servan et les petites villes environnantes viennent ensuite.

L'espace compris entre l'archipel de Chausey, Granville, Cancale et la côte intermédiaire est le plus riche gisement de bancs d'huîtres qui soit à notre portée : il livre au commerce une centaine de millions d'huîtres par an. Ce voisinage a fait des ports de Granville et de Cancale les deux centres principaux de cette pêche, et l'exploitation exclusive de la baie leur a, de temps immémorial, été assurée par des règlemens qui l'interdisent à toute embarcation pontée, par conséquent venue de loin. Elle a long-temps été entre les deux ports le sujet de violens conflits; chacune des deux populations, croyant faire son bien aux dépens de l'autre, surpêchait les bancs qu'elle pouvait atteindre, et l'on marchait ainsi vers un épuisement prochain. L'administration de la marine a fait cesser, par un partage équitable de la baie, cette guerre insensée et ces dévastations. La pêche se mesure aujourd'hui, tant du côté de Granville que de celui de Cancale, sur le repeuplement des bancs. Des rivalités individuelles auraient pu devenir aussi nuisibles que celles des ports à l'aménagement des bancs; les pêcheurs les ont prévenues en se constituant en communauté pour cette branche de leur industrie. La pêche des huîtres ne se fait que sur commandes en gros, arrêtées à prix débattus entre le syndicat des pêcheurs et les acheteurs. Les conventions de vente arrêtées, le commissariat de la marine désigne les bancs sur lesquels on doit pêcher. Les bateaux, armés chacun d'une drague, partent en flottille pour s'y rendre; ils y trouvent les gardes-pêche de l'état. Un coup de canon donne le signal. Aussitôt les dragues tombent à la mer, et les bateaux qui les traînent se croisent, se mêlent, se rencontrent, s'évitent; on les dirait de loin entraînés dans un tourbillon; les dragues remontent et redescendent jusqu'à ce que les bateaux soient pleins ou que la mer montante, doublant la distance du fond à la surface, rende la manœuvre trop pénible. Un second coup de canon donne le signal du retour. A la rentrée à La

Houle, on fait la répartition du produit de la pêche : il est immédiatement livré aux biskines, barques d'une quarantaine de tonneaux, qui le transportent dans les parcs de Saint-Waast, de Courseulles et de Dieppe, où se distribue entre les étalages même de La Houle, vastes dépôts où les coquillages se conservent, se développent, se reproduisent et alimentent incessamment le commerce. Les étalages sont au nombre de sept cent vingt-huit, et occupent entre les laisses de haute et de basse mer une superficie de cinquante-huit hectares; ils contiennent souvent soixante millions d'huîtres. La sagesse des règlemens auxquels est assujettie la pêche des huîtres se manifeste dans l'obéissance scrupuleuse avec laquelle on les observe, et mieux encore dans l'intérêt attentif et jaloux qu'inspire aux pêcheurs l'aménagement d'une richesse naturelle ou plutôt d'une propriété sur laquelle se fonde l'avenir de leurs familles. Instruits par l'expérience, ils ne veulent plus d'une liberté qui conduirait, par le gaspillage des gisemens, à la ruine du pays et des individus.

La propreté, l'air d'aisance des habitations de La Houle témoigne de l'abondance des ressources de la baie et fait honneur à l'activité des ménagères : les talens domestiques de celles-ci ne leur font pas dédaigner des travaux qui, pour être pénibles, ne sont point au-dessus de leurs forces. Le beau sexe n'est pas moins remarquable à Cancale par sa vigueur musculaire que par ses graces, et lorsque, par les basses mers de vive eau, il descend en masse sur la plage pour faire la pêche à la main, on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer de ses larges poitrines, de ses jambes musculeuses et de ses bras nerveux, ou de ses yeux bleus et de ses bouches vermeilles.

Malgré ces habitudes laborieuses, la population de Cancale ne passe ni pour très économe, ni pour très avisée. Le capital de la plupart des petites entreprises maritimes dont subsiste le pays s'obtient par l'escompte des bénéfices qu'on s'en promet, et cette manière d'administrer fait souvent des positions semblables à celles de ce soldat d'Horace qui avait perdu sa ceinture. L'habitude de voir la fortune capricieuse de la pêche déjouer les calculs de la sagesse et réparer les fautes de l'imprudence, de braver le danger, de compter pour faiblesse le soin de la vie, conduit au dédain de la prévoyance. Cette disposition d'esprit fait moins de calculateurs économes que de matelots intrépides, tels que les aimait Duguay-Trouin. On en est encore, à Cancale, à faire de la force et du courage personnel plus de cas que de l'argent : aussi les Normands, voisins de cette population, la trouvent-ils fort arriérée.

Autant la circulation est animée dans la banlieue de Saint-Malo, autant elle est languissante sur la rive opposée. Infranchissable aux voitures, la Rance isole le beau pays qui s'étend de sa rive gauche à la

baie de Saint-Brieuc du foyer d'où se répandent, sur la rive droite, la vie et le mouvement, et l'amplitude des marées, la véhémence des courans, mettent à l'établissement de bacs réguliers des obstacles qu'on n'a point encore surmontés. Les frais et les lenteurs du double transbordement qu'exige cette courte traversée creusent une profonde lacune entre deux rivages si rapprochés. L'état de la culture, la valeur des terres en sont gravement affectés dans la région déshéritée, et les relations du port de Saint-Malo sont amoindries d'autant.

La construction des ponts suspendus de la Roche-Bernard et de Cubzac, qui traversent deux bras de mer sans gêner la circulation des navires, devait faire naître la pensée d'en établir un semblable sur la Rance, et les projets n'ont point manqué. La place de ce pont est marquée au fond de la rade de Saint-Malo par les roches de Bizeux, qui s'élèvent au milieu de la Rance; la pile et les culées du pont reposeraient sur ces roches et sur les pointes des Corbières et de la Vicomte; chaque passage aurait les dimensions du pont fameux de la Menay, environ 340 mètres, et la dépense serait de 3 à 4 millions. De tels projets vont d'autant moins à notre temps, qu'un péage, quel qu'il fût, ne dédommagerait pas les constructeurs, et que les services rendus par le pont ne répondraient à l'élévation de la dépense qu'autant que le passage serait gratuit. En effet, l'utilité publique d'un pont se mesure à l'activité de la circulation qu'il dessert, et la compression exercée sur celle-ci par une taxe quelconque est telle qu'on a quelquefois vu la circulation décupler par le simple effet de la suppression du péage. Un temps viendra sans doute où les péages des ponts seront partout rachetés comme ils l'ont été à Paris en 1849. La différence est énorme entre les services rendus au public par un pont, suivant que le passage en est gratuit ou taxé. Peut-être serait-il facile de démontrer qu'ici l'état, les populations et les propriétés directement intéressées à la réalisation de l'entreprise rentreraient avec usure, par l'accroissement des valeurs imposables et par l'essor imprimé au commerce, dans le capital qu'ils consacreraient à la construction d'un pont libre au-dessus de Saint-Malo. A défaut de pont fixe, ce serait un grand bien que l'établissement, entre la pointe de Solidor et celle de la Vicomté, d'un pont volant mû par la vapeur et dirigé par des chaînes submersibles, tel qu'il en existe entre Portsmouth et Gosport, et vis-à-vis Southampton. Cette solution serait loin de valoir l'autre, mais elle ne serait pas au-dessus des forces de l'industrie privée.

De la pointe de Dinard, qui ferme la Rance vis-à-vis Saint-Malo, au cap Fréhel, la côte présente une succession d'échancrures plus ou moins profondes. Entre la pointe de La Haye et celle de Saint-Cast s'ouvre une baie qui reçoit les eaux de la rivière de Saint-Briac et celles de l'Arguenon : la presqu'île de Saint-Jacut s'avance entre les deux

embouchures, et l'île des Ehbiens, qui lui sert de prolongement, couvre un des meilleurs échouages de la côte. La presqu'île était autrefois célèbre par son couvent : les bénédictins, y devançant de cent cinquante années l'administration publique dans l'art de fixer les dunes, arrêtaient dès 1640, par des semis et des plantations, les sables qui menaçaient d'envahir leurs demeures. Le port de Saint-Briac, échouage sûr, mais peu fréquenté, est en possession de fournir des officiers à la marine marchande, comme Cancale des matelots. On bâtit beaucoup à Saint-Briac; la propriété foncière y est fort recherchée; l'amélioration du sol aura son tour.

L'Arguenon sort, à 25 kilomètres de la côte, de l'étang, j'ai presque dit du lac, que forme à Jugon le confluent de la Rieulle, de la Rosette et de plusieurs autres ruisseaux. Il est navigable aux marées de pleine et de nouvelle lune pour les bâtimens de 4 mètres de tirant d'eau jusqu'au Guildo, et pour ceux de 3 mètres jusqu'à Plancoët. Le mouvement maritime y est alimenté par les matériaux de construction, le sel, et surtout les blés du pays : il n'a pas jusqu'à présent excédé 10,000 tonneaux; mais il est fort susceptible d'accroissement. La tradition veut que dans des temps reculés les eaux de la mer se soient avancées par l'Arguenon jusqu'au pied de l'ancienne capitale des Curiosolites. Cette capitale n'est plus aujourd'hui que le bourg de Corseul, et il ne lui reste de sa splendeur éteinte que des tronçons de voies romaines et les vestiges d'une vaste enceinte à peine fouillée (1). Il est fâcheux que César ne nous ait point dit si Trebius Gallus, lorsqu'il vint requérir chez ce peuple des blés pour les légions romaines (2), vit flotter des navires à la place où sont les marais de Montafilant ou à celle des terres humides qui ont conservé le nom de *la Baie*. Les vallons marécageux d'aujourd'hui ont pu être, il y a deux mille ans, des chenaux dans lesquels remontaient les marées; mais, cela fût-il certain, les dépôts des eaux douces, en se superposant à ceux des eaux salées, ont trop exhaussé le sol pour qu'il y ait à songer au rétablissement de la navigation. Celle de l'Arguenon pourrait être poussée pour de simples bateaux, à peu de frais et avec avantage, jusqu'à Jugon. La baie, dont Plancoët est éloigné de 10 kilomètres, est en état de fournir de la tangue à toute la région granitique qui s'étend au sud; mise à Jugon à la portée du canton de ce nom et de ceux de Merdrignac, de Broons et de Collinée, la tangue y substituerait la bonne culture à la mauvaise. L'étendue de ces quatre cantons est de 78.265 hectares, dont 19,431 sont encore en friche, et elle est susceptible d'absorber 400,000 tonnes de tangue par an. Les avantages remarquables obtenus par l'application de

(1) Ogée, *Mémoires de l'académie celtique*, 1807.
(2) *De Bello Gallico*, III, 27.

cet amendement à des terres voisines ont déjà déterminé une quinzaine de bateaux à se consacrer à l'approvisionnement d'un dépôt à Plancoët. C'est le germe d'entreprises qui assureraient un tonnage considérable au canal de Jugon et fonderaient sur l'accroissement des produits de l'agriculture l'extension de la navigation maritime.

Quelques paysagistes ont apporté leurs toiles et leurs pinceaux sur les bords de l'Arguenon, et ils y ont trouvé tout ce que l'abondance des eaux, la fraîcheur des prairies, l'âpreté des rochers, l'épaisseur des ombrages, peuvent offrir de contrastes charmans. La masse imposante du château du Guildo est faite pour occuper à elle seule plusieurs peintres; rien n'y manque de ce qui peut éveiller les imaginations, pas même la mystérieuse poésie des lugubres traditions. On ne sait ni par qui, ni à quelle époque fut fondé ce sombre édifice; mais ce fut dans ses murs qu'en 1446 François Ier, duc de Bretagne, fit étrangler Gilles son frère, comme vendu aux Anglais; en 1590 et en 1597, le château du Guildo fut encore ensanglanté par les luttes fratricides dont la ligue couvrit la France. Il n'a plus aujourd'hui d'habitans que des oiseaux de proie. Ces pittoresques avantages n'empêchent pas l'Arguenon maritime d'être un obstacle au mouvement dont Saint-Malo devrait être le foyer, et la construction d'un pont sur la Rance entraînerait la nécessité d'en établir un au Guildo. Heureusement l'espace à franchir n'est ici que de 120 mètres, et la nature fournit pour points d'appui des roches qui élèveraient le tablier du pont au niveau du plateau d'où descend la route et au-dessus de la portée des mâts des navires.

En sortant de la baie de l'Arguenon, les matelots saluent le champ de bataille de Saint-Cast. De la pointe qui lui sert de limite à celle de la Latte, s'enfonce entre deux lignes de roches acores la baie de La Frenay : à mer basse, c'est une longue plage de sable et de tangue. Elle est ouverte aux vents du nord-est, mais bien abritée de ceux du sud-est au nord-ouest, et les grands navires s'arrêtent à l'entrée sur un assez bon mouillage. Ceux dont le tirant d'eau n'excède pas 2 mètres 60 atteignent le fond de la baie aux marées des syzygies : ils déchargent aux petits échouages de Portmieux et de Port-à-la-Duc des matériaux et en remportent des grains; mais le mouvement d'entrée et de sortie atteint rarement 5,000 tonneaux. La petite rivière de Frémur entre dans la baie par le fond et y divague à mer basse. Maintenue au pied de l'escarpe rocheuse qui se dresse du côté du nord, elle approfondirait elle-même son chenal et livrerait à la culture au moins 300 hectares d'excellent terrain.

Le mouillage de La Frenay est commandé par le château de la Latte bâti, au milieu du xe siècle, par la famille de Goyon, qui compte encore parmi nous de dignes représentans. Quand il repoussait les invasions des Normands, ce château s'appelait la Roche-Goyon, et l'on ne

sait comment s'est perdu ce nom qui rappelait son origine. Il est posé sur des roches à pic et isolé de la terre par une profonde coupure, faite d'abord par le retrait des roches tertiaires qui se sont formées en arrière du granit, puis élargie par la main des hommes. Ce fort a été vainement assiégé par les Anglais en 1490 et en 1689.

Au-delà de la Latte et jusqu'au cap Fréhel, la côte ne présente le long de la dangereuse anse des Sévignés qu'un précipice continu, dans les escarpes duquel un grès fin et serré se montre par épaisses assises horizontales. Le cap est aujourd'hui couronné par un beau phare à éclipses dont les rayons portant à 41 kilomètres éclairent à l'est l'atterrage de Saint-Malo, à l'ouest la baie de Saint-Brieuc. Ce phare a remplacé un fanal fondé en vertu d'un arrêt du conseil de la marine qui peut servir à mesurer les progrès qu'a faits parmi nous, depuis le mois de février 1718, le système d'éclairage des côtes. L'entretien du fanal était évalué à 2,814 francs, et l'on calculait qu'il fallait, pour y pourvoir, le produit d'un droit de 2 sous par tonneau sur tous les navires se rendant dans les ports ou havres compris entre le cap et Regnéville. Cette perception rendrait aujourd'hui 14,000 fr. Vingt-cinq tonneaux de houille, à 70 livres l'un rendu au bord de la mer, étaient affectés à l'éclairage proprement dit : indépendamment de la diminution de valeur de l'argent, le tonneau de houille ne coûterait plus dans ces conditions qu'environ 25 francs.

Maintenant que nous avons parcouru la côte, il faut regagner l'embouchure de la Rance. Rappelons, sans remonter à la limite des temps historiques (1), ce qu'a jadis été Saint-Malo, dans la paix, dans la guerre; voyons ce qu'il est aujourd'hui : l'étude des conditions de la force et de la prospérité de cette terre célèbre mettra en relief les germes dont l'épanouissement lui promettrait un avenir digne de son passé.

Charles VII, ce roi si français par ses qualités et par ses faiblesses, remerciant, dans une ordonnance de 1425, les Malouins d'avoir fait lever aux Anglais le siége du Mont-Saint-Michel, et d'*avoir iceux desconfits,* leur rend témoignage de s'être toujours montrés *entièrement affectionnés à la couronne de France et malveillans envers nos anciens ennemiz et adversaires les Anglais : pour lesquelles causes,* ajoute-t-il, *et aultres dommaiges qu'ils ont faicts et font chaque jour contre nosditz ennemiz, au lieu de nous et de notre seigneurie, iceux ennemis les ont en haine mortelle.* Ces paroles du prince qui chassa de France l'étranger semblent être une prédiction du duel acharné dans lequel, pendant les siècles suivans, Anglais et Malouins se cherchèrent et se prirent tant de fois corps à corps. La mer, la mer lointaine, fut la plupart du temps

(1) M. Cunat, ancien officier de la marine, aujourd'hui adjoint au maire de Saint-Malo, déjà connu par des écrits estimés, prépare une histoire de Saint-Malo qui ne sera pas moins intéressante par le talent de l'auteur que par la nature du sujet.

leur champ de bataille; ce serait sortir du cadre de ces études que de perdre le rivage de vue, et, parmi les actions dont il a été le théâtre ou le témoin, il ne faut même rappeler que celles dont il reste encore à tirer des conséquences utiles pour la défense de notre territoire.

Les Malouins prenaient leur part de la guerre suscitée par la ligue d'Augsbourg (1686), et quand survint la paix de Ryswick (1697), il était entré 256 prises, la plupart anglaises, dans leur port (1). En 1692, ils armèrent en course 28 grands bâtimens et 106 petits (2). Le 15 juillet de la même année, 32 voiles anglaises s'avancèrent dans l'atterrage de Saint-Malo et passèrent quatre jours à faire une reconnaissance minutieuse de toutes les passes : cette expédition, dont le but devait se révéler plus tard, ne fut marquée que par une attaque qui échoua contre le château de la Latte et par quelques centaines de bombes inutilement lancées sur Saint-Malo.

L'année suivante, on parlait sur toute la côte d'une machine infernale à laquelle de nombreux ouvriers travaillaient mystérieusement dans le port de Londres, et l'on se demandait avec anxiété sur quel point tomberait la foudre. Le 26 octobre, 12 vaisseaux de ligne, 5 galiotes à bombes, 2 corvettes, 4 brigantins et 3 brûlots vinrent reconnaître le havre de Rotheneuf et jetèrent l'ancre près de la Conchée. La ville était dégarnie de troupe; sa jeunesse s'offrit à la défendre; elle se jeta dans les forts, qu'on arma comme on put; on n'avait que de mauvaise poudre, et quand les Anglais commencèrent le bombardement, on vit que les coups par lesquels on leur répondait ne portaient pas. Le lendemain, l'ennemi mit ses canots à la mer et fit sur l'île de Cézambre une descente. L'île ne contenait d'édifices qu'un couvent, et n'avait d'habitans que des récollets qui s'en étaient enfuis la veille. Les Anglais burent le vin des moines, ce qui était de bonne guerre; ils brulèrent l'église et le couvent, après avoir mis de côté tout ce qui était bon à emporter; puis ils célébrèrent leur triomphe en accablant pendant plusieurs jours de grossières moqueries un pauvre moine qui, perclus de goutte, n'avait pas voulu suivre ses frères dans leur retraite.

Le 29, le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, accourut avec deux compagnies de dragons et deux cents hommes d'infanterie. Le bombardement continua, et en fin de compte il causa à la ville un dommage estimé 3,000 livres : en revanche, les bombes des bourgeois de Saint-Malo enfonçaient une galiote et deux vaisseaux anglais; mais « le 3 novembre, à sept heures du soir, lorsqu'on y pensait le moins, il se fit une décharge du canon du rempart. Incontinent après, tout Saint-Malo paraissait en feu, toute la ville fut ébranlée; on entendit un tin-

(1) Archives du Tallard à Saint-Malo. *Pièces justificatives de la validité des prises.*
(2) Archives de la guerre. *Placet de la municipalité de Saint-Malo.*

tamarre le plus horrible, semblable à un coup le plus épouvantable de tonnerre. Partout il tomba une grêle de clous, de chevilles de fer, de câbles, de bois de navires; tout trembla; chacun crut sa maison écroulée; chacun chercha dans son logis en quel endroit était tombée une bombe; la grande porte de l'église, mise en morceaux, arracha ses gonds et les pierres qui les tenaient... On ressentit la commotion à Châteauneuf et à Ploubalay (12 kilomètres de distance)..... C'était la machine anglaise qui éclatait; elle était dirigée vers la tour de la poudrière; mais le vent tourna, et la Providence, prenant en main le gouvernail, fit échouer le brûlot sur la roche Malo; il s'y creva, se renversa sur le côté; une grande partie des poudres se mouilla; le reste produisit son principal effet sur le fond de la mer. Le brûlot était grand comme un vaisseau à trois ponts et ne tirait que sept pieds d'eau : ayant éclaté plus tôt qu'on ne comptait, il ne fit périr que ses conducteurs (1). » Le duc de Chaulnes eut sa part de l'explosion; la toiture de la maison voisine du rempart où il logeait fut enlevée, les planchers furent décarrelés comme par le tonnerre. « Ce que nous découvrîmes hier, écrivait-il, fut que les deux tiers de la ville furent ébranlés et que toutes les rues furent en un moment pleines de tuiles et d'ardoises. Des officiers de marine, qui venaient dans des chaloupes, firent mettre les soldats sur le ventre par tout ce qu'ils entendaient tomber sur la mer. L'effet qui me paraît le plus surprenant fut que tous les remparts furent couverts d'eau de la mer qui coula plus d'une heure comme d'un grand orage. La mer s'étant retirée vers les dix heures ce matin, j'ai été avec M. de Châteaurenaud, tous les officiers de marine et M. l'intendant sur le sable; nous avons trouvé un reste du vaisseau qui a sauté. On a déjà compté deux cent trente bombes qui n'ont point agi (2)... »

« Un corsaire de Saint-Malo ayant pris douze ou quinze Anglais, je n'ai cru pouvoir mieux faire que de les renvoyer aujourd'hui, après les avoir fait promener sur l'estran, où ils ont vu les corps de ceux qui ont exécuté l'entreprise. Ils ont aussi vu le grand nombre de leurs bombes toutes chargées et pas une seule maison brûlée. J'écris au gouverneur de Jersey et lui en fais une plaisanterie (3). »

La machine infernale de 1693 a fait beaucoup de bruit dans le monde. Ce fut le premier emploi d'une arme pour laquelle les Anglais ont eu long-temps une prédilection marquée, et l'on a rarement traité de ces sortes de machines de guerre sans la citer. Les témoignages des spectateurs de l'explosion sont donc bons à recueillir, et s'ils prouvent qu'elle fit un peu plus que de *casser des vitres*, ils ne contredisent pas

(1) Manuscrit de la bibliothèque de Saint-Malo.

(2) Archives de la guerre. Lettre du duc de Chaulnes du 1er décembre 1693.

(3) *Ibid.* Lettre du 2 décembre.

l'opinion de Napoléon que *les machines, les bombardemens même, sont comptés pour rien en temps de guerre* (1).

L'attaque dirigée contre Saint-Malo avait mis en relief l'énergie de la province en même temps que l'incurie du gouvernement; lorsque les Anglais se retirèrent, toute la Bretagne était levée pour les repousser. Le duc de Chaulnes ne se contenta pas de constater ce double effet; s'accusant le premier d'imprévoyance, il accepta comme une leçon la surprise dont le pays avait failli être victime, reproduisit les projets de Vauban pour la construction de forts battant les mouillages à portée de Saint-Malo, surtout de celui de la Conchée, et en demanda instamment l'exécution (2); mais ses plaisanteries au gouverneur de Jersey n'empêchèrent pas la machine infernale de Saint-Malo d'être prise fort au sérieux par le parlement britannique, qui le prouva en votant des fonds pour la continuation de ce beau système. En effet, le 14 juillet 1695, l'amiral Berkeley parut dans le nord de Saint-Malo avec 21 vaisseaux de ligne, 3 frégates, 9 brûlots et 17 galiotes à bombes ou bâtimens de flottille. Cette escadre portait 6,834 hommes et 1,416 bouches à feu (3). Cette fois il fallut compter avec le fort de la Conchée; sans être achevé, il était en état de défense; il fut canonné, bombardé; trois machines dirigées contre lui éclatèrent à peu de distance; il répondit vigoureusement à ces attaques et fut moins maltraité que son intrépide commandant, le chevalier de la Marquerie, car la garde-robe et le mobilier de celui-ci furent mis en pièces par une bombe, et il n'en coûta pas 600 fr. pour réparer le fort. 1,500 bombes furent lancées de la Passe-aux-Normands sur Saint-Malo; cinq maisons furent brûlées, et M. de Nointel, intendant de Bretagne, demanda 130,000 livres pour réparer tous les dommages causés. Les Anglais eurent une galiote à bombe coulée et deux vaisseaux fort endommagés.

Absorbé par d'autres soins, Vauban ne revint à Saint-Malo qu'en 1700, et fit alors un projet complet de défense du côté de la mer et de celui de la terre. Des travaux qu'il proposait contre les attaques par mer, il ne manque aujourd'hui que le château qu'il voulait construire sur la pointe de Dinard, de manière à battre par des feux croisés toute l'étendue de la rade. « Toutes ces pièces bâties et achevées, dit-il, avec la perfection requise et munies après de tout ce qui fera besoin, Saint-Malo pourra se moquer de toutes les attaques de l'ennemi du côté de la mer. » En effet, les forts dressés au milieu des flots rejettent la ligne de bombardement à une trop grande distance pour que la ville puisse

(1) Lettre de Napoléon du 9 septembre 1809 au ministre de la marine.

(2) Archives de la guerre. Lettres du duc de Chaulnes des 4, 13, 27 décembre 1693 et 24 janvier 1694.

(3) Les revues et l'état du matériel furent trouvés sur un aviso que l'amiral Berkeley envoyait à Plymouth et qui fut pris et conduit à Morlaix par deux corsaires malouins.

être atteinte. « Mais, ajoute Vauban, on n'en peut pas dire autant du côté de la terre; bien éloigné de là : une armée de douze à quinze mille hommes pourrait facilement l'assiéger et la forcer en moins de huit ou dix jours de temps. » Prenant alors, pour mieux déterminer le système de défense, le rôle d'assiégeant, il place des batteries, et les montre *ouvrant en quelques heures la place du haut en bas,* puis livrant à un incendie général cet amas de maisons de cinq, six et même sept étages, la plupart bâties en pans de bois, et qui se rapprochent par le haut dans des rues de douze, de dix, de neuf, de huit pieds de large. Tel serait à ses yeux le résultat infaillible d'*une attaque bien menée,* et il se demande où se réfugierait, dans un pareil désastre, la population resserrée par la mer, poursuivie par les flammes. De l'impossibilité de parer des coups portés de si près, il conclut la nécessité d'éloigner la ligne d'attaque; il trace donc la ligne de défense de la pointe de Rochebonne à la Rance, sur les hauteurs qui avoisinent Saint-Malo, et, lui donnant cinq quarts de lieue de longueur, il lui fait envelopper Saint-Servan; il ajoute à cet obstacle celui d'une inondation tendue par l'écluse du bassin à flot, dans lequel il voit une ressource pour la défense au moins autant que pour la navigation. La surface des deux villes ainsi réunies et fortifiées formerait un triangle dont deux côtés seraient gardés par la mer, et, pour en faire le siége régulier, il faudrait deux corps d'armée, qui, tenus par l'interposition de la Rance dans l'impossibilité de s'entre-secourir, seraient en danger continuel d'être écrasés séparément.

Ces combinaisons furent mal accueillies à Saint-Malo : on y fut blessé de voir Saint-Servan admis à une part trop égale dans les avantages de la position pour ne pas attirer une partie de la population, et l'on prévit un abaissement considérable dans le taux des loyers. L'évêché était propriétaire de beaucoup de maisons, et l'évêque fut des plus ardens à réclamer; on prétendit montrer que le projet ne valait rien. Vauban trouva fort naturel que des bourgeois et même des prélats défendissent leurs intérêts privés; mais il les releva d'une façon au moins cavalière sur leurs doctrines en matière d'intérêts publics, de siéges et de fortifications; il traita les maisons de paquets d'allumettes, les propriétaires, sans faire aucune exception pour l'évêque, d'imbéciles, et, opposant les grands intérêts de l'état, du commerce, de la province et de la ville elle-même à ceux d'une minorité aveugle, il représenta de plus fort la nécessité de mettre en état « une ville du mérite et de l'importance de Saint-Malo, ayant un bon port, un gros commerce bien établi, lui attirant une forte jalousie de toutes les villes de commerce de nos ennemis, et, par les courses qu'elle fait sur eux en temps de guerre, les intéressant tous à sa ruine. » Ce port, ce commerce, cette population maritime et militaire, Vauban voulait les développer der-

rière les remparts qui les auraient mis à couvert, et, dans cette vue, il traça les alignemens des rues de Saint-Servan et la nouvelle enceinte en terrasse de Saint-Malo, dont la pittoresque originalité montre l'étoffe d'un artiste cachée sous le génie de l'ingénieur (1); il portait ainsi à 21 hectares 38 ares l'étendue de Saint-Malo, qui n'était auparavant que de 16 hectares 10.

La paix, sur le maintien de laquelle comptait Vauban pour l'exécution complète de ses projets, ne fut pas de longue durée. A peine entamait-on l'expropriation des terrains nécessaires aux travaux, que la guerre de la succession éclatait, et, si urgent que fût l'élargissement de l'enceinte, il ne se termina qu'en 1737. Malgré ce grave mécompte, la période à laquelle appartiennent ces événemens locaux fut prospère et glorieuse pour les Malouins. C'est en effet celle où le nom de Duguay-Trouin semait la terreur sur les mers.

René Duguay-Trouin était né à Saint-Malo le 10 juin 1673; il s'embarqua à seize ans : en 1691, sa famille lui confia le commandement d'une frégate de 14 canons, avec laquelle il s'empara, dans la rivière de Limerick, du château de Clare, et brûla deux vaisseaux anglais à l'échouage. C'était son coup d'essai, et il continua si bien que, lorsqu'à l'âge de vingt-trois ans, il fut admis comme capitaine de frégate légère dans la marine royale, il avait déjà pris 482 pièces de canon à l'ennemi (2). Le reste de la vie de Duguay-Trouin appartient à l'histoire de France. Il mourut, le 27 septembre 1736, sans fortune, malgré son expédition de Rio-Janeiro et la multitude des prises dont il avait enrichi son pays. Le manuscrit autographe de ses mémoires est sans contredit la pièce la plus précieuse que possèdent les archives de sa ville natale. Il n'est pas reproduit tout entier dans le livre que tout le monde a lu, et les suppressions commencent dès la première page. « J'ai cru devoir commencer, y dit le célèbre marin, par un aveu sincère des égaremens et des extrémités où m'ont jeté les mauvaises compagnies *et mon inclination trop violente pour les femmes* (3). Cet aveu pourra servir de leçon aux jeunes gens pour les engager à éviter de

(1) *Projet définitif de Saint-Malo en conséquence des précédens*, par M. de Vauban, 5 avril 1700. (Manuscrit accompagné de plans.)

Placet des maire, syndics et bourgeois de Saint-Malo contre les fortifications de Saint-Servan, avec notes et observations de M. de Vauban en marge et à la suite.

(2) Archives de Saint-Malo. Au nombre de ces prises étaient le *Boston* de 38 canons, le *Sans-Pareil* de 50, la *Résolution* de 58, la *Défense* de 72, le *Delft* et le *Hauslaerdick*, chacun de 54. Quoique officier de la marine marchande, Duguay-Trouin commandait des bâtimens de guerre prêtés par le roi au commerce, et dont il choisissait les officiers et les équipages. A la juger par les résultats et suivant les opinions de Jean Bart, de Duquesne, de Ruyter, cette manière économique de faire la guerre n'est pas la plus mauvaise.

(3) Les mots de ce passage en *lettres italiques* sont rayés sur le manuscrit.

pareils écueils, et à *ne pas se livrer à cette passion tyrannique qui nous rend ses esclaves le reste de notre vie*, être plus sages et plus prudens que je n'ai été. » Avant de donner son manuscrit à l'impression, Duguay-Trouin le soumit à son protecteur et son ami, le cardinal de Fleury. Le prélat craignit que, malgré les précautions de l'auteur pour masquer le pavillon de certaines prises qu'il avait faites à terre, quelques-unes ne fussent reconnues, et surtout que sa confession n'inspirât aux cadets de la marine moins de peur que de tentation d'échouer sur les écueils qu'elle signalait. Duguay-Trouin se rendit de bonne grace à cette opinion, et la jeunesse française n'a pas perdu grand'chose à ce silence gardé sur les faiblesses d'un grand homme.

L'année 1758 s'ouvrait en pleine guerre de sept ans (1756-1763). Les Anglais se figurèrent que, malheureux dans l'Inde et en Prusse, nous devions l'être également en Bretagne. Dès le début de la guerre, le génie avait représenté la nécessité de mettre Saint-Malo en état de défense : il n'avait été écouté qu'à demi, et la principale mesure prise par la cour avait été la nomination du marquis de La Châtre au commandement supérieur de la ville et des environs. Le marquis aimait ses aises : n'apercevant rien de pressé dans son commandement, il faisait un voyage d'agrément sur la côte méridionale, lorsqu'il reçut un soir à Port-Louis du duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, l'ordre de partir à l'instant même pour Saint-Malo, qu'on croyait menacé. Il y arriva le 2 juin. La ville n'avait de défenseurs que le régiment de Boulonais, réduit à un bataillon, et le marquis s'arrangea pour avoir des renforts vers le 15; mais le 4 un signal donné par le canon du fort de la Latte, et répété par toutes les batteries de la côte, vint le surprendre au milieu d'un dîner splendide. C'étaient les Anglais qui avaient l'indiscrétion de se présenter onze jours avant celui où il les attendait, et sans qu'aucun des préparatifs nécessaires pour les recevoir fût achevé. On courut au rempart; le temps était brumeux; on aperçut pourtant dans une éclaircie la flotte ennemie mouillée sur le Vieux-Banc, à dix milles au nord-ouest. Quelques-uns prétendirent (peut-être cette opinion leur était-elle inspirée à leur insu par la crainte de laisser refroidir le dîner) que les Anglais marchaient sur Brest : les officiers du génie crurent le danger plus pressant, et heureusement leur avis prévalut. *On courut donc la nuit les rues de Saint-Servan et l'on prit aux cheveux*, pour armer les forts de la mer, *tout ce qu'on put attraper;* on expédia des courriers pour faire avancer des troupes. Le lendemain à midi, cent quinze voiles ennemies mouillaient en rade de Cancale, et le comte de La Tour d'Auvergne, colonel du régiment de Boulonais, occupait la pointe de la Chaîne avec trois cents de ses soldats et cent dragons. A quatre heures, une frégate de 50 canons s'embosse devant la batterie du Bar-Brûlé, au sud de la pointe : un simple canonnier de

Cancale, dont tous les rapports constatent l'action sans le nommer, se jette avec quelques camarades dans la batterie déserte, et dirige si bien le feu de trois canons, qu'après un combat de deux heures la frégate est obligée de se faire remorquer; mais elle est bientôt remplacée par trois autres frégates, dont le feu balaie le rivage, et sous la protection desquelles quatre-vingts chaloupes débarquent trois mille hommes d'infanterie. Le comte de La Tour d'Auvergne veut charger les Anglais avec ses quatre cents soldats et autant de volontaires animés les uns et les autres de cette ardeur avec laquelle les troupes inexpérimentées obtiennent de grands succès ou commettent de grandes fautes; les officiers du génie l'arrêtent; il cède enfin à leurs instantes représentations sur l'insuffisance de ses munitions, la disproportion de ses forces, la nécessité de les réserver pour la défense de Saint-Malo, et le peu de portée d'un succès momentané. On réclamait d'ailleurs les dragons pour conduire à Dinan douze cents prisonniers faits par les corsaires malouins. Les Anglais opèrent donc leur débarquement; ils forment tranquillement entre le bourg de Cancale, la falaise et La Houle un camp aussi fortement retranché qu'avantageusement situé; ils passent la journée du 6 à brûler les maisons qui les gênent, à en créneler quelques autres, à faire des abatis d'arbres, et ils perfectionnent si bien leur établissement, que nos ingénieurs n'y trouvèrent quelques jours plus tard pas une seule disposition qui ne fût digne d'éloges. Le camp reçoit en tout quatorze mille hommes, mille chevaux, vingt-trois pièces de canon et deux obusiers. Le 7, l'ennemi se porte sur Paramé et sur Saint-Servan; il occupe la ligne même que voulait fortifier Vauban, et l'on reçoit à Saint-Malo un message ainsi conçu :

« Quartier général de l'armée, le 7 juin 1758.

« Nous nous trouvons en possession de tout le pays entre Dinan, Rennes et Dol jusqu'à Saint-Malo, et voyant que tous les habitans des villes et villages dans toute l'étendue de ce pays ont abandonné leurs domiciles pour éviter apparemment les contributions ordinaires, et comme nous sommes informés que les habitans ont été par vos ordres forcés de se rendre à Saint-Malo, nous vous faisons savoir que, s'ils ne se rendent point paisiblement chez eux et n'envoient point leurs magistrats à notre quartier pour régler les contributions, nous nous croyons obligés à y mettre le feu, et cela sans retardement.

« Duc de Marlborough. »

Le marquis de La Châtre répondit, ce qui était parfaitement vrai, qu'il n'avait donné aucune espèce d'ordre, et la nuit les Anglais, descendant sur la grève du port, brûlèrent quatre-vingts bâtimens de 150 à 300 tonneaux, ce qui causa au commerce une perte de 3 millions, c'est-à-dire très supérieure à ce qu'eût coûté la fortification qui

l'eût prévenue. Le lendemain matin, les bâtimens du roi et les corsaires qui étaient à Solidor eurent un sort semblable.

Fort heureusement, le commandant des forces de sa majesté britannique n'avait hérité que des dignités du grand homme de guerre dont il portait le nom : il ne devinait pas les moyens d'attaquer Saint-Malo exposés dans le mémoire de Vauban, et le temps qui s'écoulait n'était pas perdu pour nous. Les marins de Cancale avaient suivi M. de La Tour d'Auvergne, et occupaient à Saint-Malo les postes les plus dangereux; le génie multipliait les obstacles devant l'ennemi; les bourgeois et les marins s'organisaient en compagnies de volontaires; des troupes et des munitions entraient par Dinard; soixante gentilshommes des environs formaient pour les coups les plus hardis une compagnie franche sous les ordres du chevalier de Robien, lieutenant aux grenadiers à cheval; enfin le duc d'Aiguillon, accouru du fond de la Basse-Bretagne, après avoir mis de tous côtés les troupes disponibles en mouvement, s'était jeté dans la place, et imprimait à tous les services d'approvisionnement une grande activité. La bonne contenance des troupes et de la population fit paraître aux yeux du duc de Marlborough la ville beaucoup plus forte qu'elle n'était en réalité. Le 10 juin, ses coureurs annoncèrent que des têtes de colonnes se montraient à Châteauneuf et à Pontorson : il donna immédiatement l'ordre de plier les tentes, et le duc d'Aiguillon, après s'être assuré de la réalité du mouvement, suspendit la marche des troupes dirigées sur Saint-Malo, de manière à les porter avec plus de facilité sur tel autre point qui serait menacé. La retraite des Anglais se fit dans un ordre parfait. Le comte de La Tour d'Auvergne, avec le régiment de Boulonais et la compagnie franche, suivit leur mouvement en leur tuant quelques hommes. Rentrés dans le camp de Cancale en laissant en dehors une forte arrière-garde, les Anglais rembarquèrent, sans se presser, d'abord leur matériel et leurs chevaux, puis leur infanterie. Le 12, à midi, tout était à bord. Le soir, M. de La Tour d'Auvergne s'établit lui-même dans le camp, et la flotte, après avoir deux fois quitté et repris le mouillage, disparut le 22 dans la direction de Jersey.

La veille de ce départ, le duc d'Aiguillon avait renvoyé au duc de Marlborough cinq de ses soldats faits prisonniers; celui-ci garda trois soldats de Boulonais qui avaient eu le même sort, et les emmena en Angleterre. Quelques jours plus tard, on reçut à Saint-Malo les journaux publiés à Londres pendant l'expédition : ils annonçaient au peuple anglais que le duc de Marlborough avait pris les *villes* de Cancale, de Saint-Coulomb, de Saint-Ideuc, de Paramé, et était maître d'une partie de la Bretagne (1). Chez nous, on se souvint qu'en 1694 et dans son

(1) Archives de la guerre. *Journal circonstancié du séjour de la flotte anglaise devant*

mémoire du 5 avril 1700, Vauban avait désigné l'atterrage de Cancale comme le point le plus favorable pour le débarquement *d'une armée de douze à quinze mille hommes avec du canon,* dirigée contre Saint-Malo, et l'on conclut de ce qui venait de se passer qu'il fallait défendre la rade par un fort, qui fut, en effet, construit sur l'île des Rimains. Il eût mieux valu suivre le conseil de Vauban tel qu'il le donnait, et, en fortifiant Saint-Malo, *se guérir une bonne fois pour toutes des inquiétudes auxquelles on sera toujours exposé à l'occasion de cette ville, et par-dessus cela en faire une excellente ville de guerre et de commerce à peu de frais, et sans que l'un puisse nuire à l'autre.*

La flotte qui venait de séjourner du 4 au 22 juin dans les eaux de Cancale et de Saint-Malo alla faire une descente à Cherbourg, où l'on ne se défendit pas, y fit beaucoup de mal, puis rentra dans les ports d'Angleterre, s'y ravitailla, et reprit la mer, forte de cent cinq voiles. Le 3 septembre au matin, elle fut signalée à six lieues au large du cap Fréhel, et vint mouiller le soir devant l'île Agot, à cinq milles à l'ouest de Saint-Malo.

Le 4, une partie de la flotte entre dans l'anse de Saint-Briac; deux frégates s'embossant canonnent la plage déserte; cinq mille hommes et deux cents chevaux, dont moitié d'artillerie, sont débarqués et campent sur la pointe de la Garde-Guérin; de fortes reconnaissances viennent jusqu'au bord de la Rance vis-à-vis Saint-Malo. — Le 5, les Anglais brûlent à Saint-Briac vingt-deux barques de pêcheurs, plusieurs maisons, le presbytère; puis, se répandant dans la campagne, ils incendient les granges, les moulins, et jusqu'aux meules de fourrage. — Le 6, le reste des troupes est débarqué, et le surlendemain le corps complet campe au bord de l'Arguenon, vis-à-vis le Guildo.

Dès que l'ennemi eut opéré sa descente à Saint-Briac, les forts de Saint-Malo furent garnis de canonniers; une ligne d'embossage fut formée dans la Rance par une frégate et des corsaires, les milices des capitaineries de Dol et de Dinan occupèrent tous les passages de la rivière. Cependant le duc d'Aiguillon avait appris le 5 à Saint-Mathieu, près Brest, le débarquement des Anglais. Ses dispositions étant prises pour la sûreté de Brest, de Lorient, de Port-Louis, de Belle-Isle et de Nantes, il fait arriver à marches forcées toutes les troupes disponibles dans la province sur la ligne de Lamballe, de Jugon et de Dinan, de manière à enfermer l'ennemi entre la Rance et la baie de Saint-Brieuc; il est lui-même, le 8, à Lamballe, porte son quartier-général à Plancoët, où il n'est plus qu'à 10 kilomètres de l'ennemi, et appelle à lui

Saint-Malo, mouillée dans la baie de Cancale. Saint-Malo, juin 1758; une feuille in-4°. *Relation circonstanciée du séjour de la flotte anglaise mouillée dans la baie de Cancale, journal exact de l'ingénieur en chef des fortifications le chevalier Mazin.* Juin 1758. (Manuscrit.)

les troupes qui s'avançaient. Le 9 au matin, les Anglais passent l'Arguenon à mer basse et s'établissent fortement sur la route de Matignon. Le 10, ils occupent les hauteurs de Matignon, et ces divers mouvemens ne s'effectuent pas sans quelque gêne : des compagnies de tirailleurs, entre lesquelles on distingua, pour l'intelligence et le succès avec lesquels elle fut conduite, celle du chevalier de Lorel, capitaine au régiment de Boulonais, côtoyaient la marche des Anglais, et, s'embusquant dans un pays accidenté et couvert de haies, fusillaient leurs soldats dans les rangs, coupaient les traînards et les hommes écartés, et la nuit désolaient les bivouacs par la persistance et la subtilité de leurs attaques. Or les troupes anglaises, qui n'ont peut-être pas d'égales au monde pour la solidité, n'ont ni la souplesse ni la résistance à la fatigue des nôtres, et c'est leur enlever une grande partie de leurs avantages que de leur interdire le repos. Cette tactique fut surtout habilement employée dans la nuit qui précéda la bataille : huit compagnies de grenadiers et deux cents dragons partagés sous le commandement de M. de Broc, colonel du régiment de Bourbon, en pelotons de trente hommes, se glissaient sans bruit aussi près que possible des Anglais, tiraient et se repliaient en silence. L'hésitation que ces attaques mystérieuses portèrent dans les mouvemens de l'ennemi ralentirent son embarquement, et l'on en vit le lendemain matin les conséquences.

Le duc d'Aiguillon vint lui-même, le 10 au soir, reconnaître la position des Anglais : ils y étaient inexpugnables; mais ils étaient obligés d'en descendre pour se procurer des vivres ou pour se rembarquer. Il remit donc le combat au lendemain, avec d'autant plus de raison qu'il attendait encore pendant la nuit le régiment de Royal-Vaisseaux. Avant le jour, l'artillerie anglaise avec trois mille hommes prit les devans et se dirigea vers l'anse de Saint-Cast, en face de laquelle était mouillée la flotte; le reste de l'armée, divisé en deux corps, suivit bientôt ce mouvement : c'est ce moment qu'attendait le duc d'Aiguillon. Il avait passé la nuit sur pied : à la pointe du jour, il parcourt rapidement les bivouacs et donne ses derniers ordres; à sept heures du matin, il se porte vivement avec deux cents dragons sur Saint-Cast et voit la deuxième division ennemie commençant à monter sur les chaloupes. Il avait formé ses troupes en quatre corps; il place à l'instant au centre celui de M. de Broc; à la droite, sur l'escarpement de la Garde-Guérin, celui de M. de Balleroy, qui ne prit point de part active au combat; à gauche, celui du comte d'Aubigny, et le quatrième en réserve, sur la hauteur, à portée d'appuyer chacun des trois autres. Il s'établit lui-même au centre.

L'anse de Saint-Cast, qui se trouvait ainsi cernée, est comprise entre les pointes aiguës de Saint-Cast et de la Garde-Guérin; elle forme dans

le terrain granitique une échancrure demi-circulaire, dont le bas est occupé par une mielle légèrement mamelonnée, et dont le pourtour s'élève par des pentes rapides jusqu'au niveau du plateau supérieur. Les Anglais étaient dans les mielles, et, quoi qu'on en ait dit et imprimé, ils n'avaient fait aucun ouvrage de campagne pour protéger leur retraite. Ils ne comptaient pas si tôt sur les nôtres, et furent surpris de les voir couronner tout à coup la hauteur : l'ardeur de ceux-ci était telle que l'infanterie arriva au pas de course aussi vite que les dragons. A cet aspect, l'arrière-garde ennemie, composée de grenadiers et de gardes du roi, fait volte face, et toute la troupe se met en bataille; mais, tandis qu'elle engage une vive fusillade avec notre centre, la division d'Aubigny, avec le régiment de Boulonais et la compagnie de gentilshommes volontaires en tête, descend dans l'arène et prend l'ennemi en flanc. Le régiment de Boulonais ne tire pas; il se jette sur les Anglais à la baïonnette, renverse leur premier bataillon, et la division tout entière les pousse en désordre vers l'escarpe de la Garde-Guérin. Cependant les Anglais se rallient, se reforment, et tentent un effort désespéré sur notre centre, dans l'intention évidente d'y faire une trouée et de prendre au bord du plateau l'avantage de position auquel ils ont maladroitement renoncé; mais ils sont repoussés par M. de Broc et par cinq pièces de campagne que le duc d'Aiguillon fait avancer. Dans cette extrémité, ils conservent assez de sang-froid pour remplir en ordre toutes les chaloupes que la flotte avait envoyées; deux cependant surchargées d'hommes coulent, et l'on voit sur plusieurs autres les hommes embarqués couper à coups de sabre les mains des malheureux qui cherchent à s'y accrocher. A l'instant de l'attaque, la flotte avait détaché deux frégates de 30 canons, cinq chaloupes armées et deux bombardes, qui s'étaient avancées avec la mer montante. Elles firent un feu plus bruyant que meurtrier : gênées par l'interposition des leurs, elles tiraient sur la hauteur; mais lorsque, le combat finissant, on n'aperçut plus sur la plage qu'une masse confuse d'hommes, les frégates anglaises se mirent de rage à tirer dessus... *Tros Rutulosve fuat*... Nos soldats, sans s'émouvoir, poussèrent un groupe d'Anglais sur la plage, et les massacrèrent sous les boulets des frégates, ce que voyant, l'amiral fit signal de cesser le feu.

La paix était faite; nos soldats remontèrent sur la hauteur; on compta 732 prisonniers, dont 40 officiers. Un nombre d'hommes à peu près égal s'était embarqué, et le lendemain on enterra 1,160 morts; les Anglais étaient donc un peu plus de 2,500 à terre quand on les aborda. Nous eûmes de notre côté 63 officiers et 382 soldats tués ou blessés; les blessés anglais reçurent les mêmes soins que les nôtres. Dans le dénombrement des prisonniers, les officiers se reconnaissaient à un singulier insigne : ils étaient nus, absolument nus, ils n'avaient pas même

leurs chemises. C'étaient les soldats de Boulonais qui les avaient mis en cet état. On se souvient des trois hommes de ce régiment que le duc de Marlborough avait emmenés de Cancale; ils avaient été promenés dans les rues de Londres, et exposés aux risées de la populace; leurs camarades, l'ayant su, s'étaient juré de venger l'affront fait à leur uniforme. Leur manière de tenir leur serment provoqua dans les rangs de l'armée force éclats de grosse gaieté, et, comme tous les effets enlevés avaient été mis en pièces, que les bagages étaient éloignés, l'empressement de nos officiers à se dépouiller pour réparer le désordre de la toilette des officiers anglais, qui d'un manteau, qui d'une veste, qui d'un vêtement encore plus nécessaire, ne laissa pas de produire d'assez risibles accoutremens. Le duc d'Aiguillon fit remettre aux prisonniers déshabillés tout l'argent qu'ils souhaitèrent; mais, quand l'amiral anglais lui fit demander quelques officiers de distinction, en tête desquels était lord Cavendish, il refusa, et, rappelant les trois soldats de Cancale, il ajouta qu'il était juste que les officiers anglais fissent à leur tour une promenade en France, pendant laquelle ils seraient du reste traités avec les égards dus à leur courage. La flotte anglaise garda son mouillage le 12 et le 13; elle appareilla le 14, et mit le cap sur Jersey. On la croyait pour quelque temps dégoûtée des descentes, et nos troupes n'avaient pas attendu son départ pour regagner leurs cantonnemens.

L'importance du succès obtenu sur la plage de Saint-Cast fut fort enflée dans les publications contemporaines : on poussa l'envie de glorifier certains corps ou certaines personnes jusqu'à porter sur des plans inexacts du terrain des faits matériellement impossibles. J'ai cherché la simple vérité dans des documens originaux, où l'on n'avait à flatter ni à tromper personne; elle suffit sans doute à la gloire de ceux qui préparèrent et accomplirent l'action. J'ai eu plaisir, à cause d'une vieille calomnie qui s'est attachée, à l'occasion même de ce combat, au nom du duc d'Aiguillon, à montrer comment il fit son devoir de général et de soldat. La première fois que je suis passé devant l'anse de Saint-Cast, les matelots n'ont pas manqué de me faire saluer ce *cimetière d'Anglais*, et ils m'ont raconté que, pendant qu'on s'y battait, le *général Guillon* s'était caché dans un moulin. Cette croyance populaire est l'écho d'un propos bas et envieux dont on fit dans le temps honneur à l'esprit de M. de La Chalotais. Le duc d'Aiguillon monta-t-il, pour mieux reconnaître la position de l'ennemi, dans un des moulins à vent qui dominent encore le champ de bataille? S'il le fit, il fit bien. M. de La Chalotais, dénaturant un acte si simple, ajouta qu'*à Saint-Cast, le duc s'était couvert, non de gloire, mais de farine*. Le mot fit fortune : les ennemis du duc, et il en avait beaucoup, colportèrent cette sottise, et des écrivains qui se piquent d'être sérieux la répètent encore aujourd'hui.

Ceux qui combattaient aux côtés du duc sont unanimes, dans des lettres écrites au soleil de l'action, sur sa bravoure et son énergie; leurs témoignages restent enfouis dans la poussière des archives, et l'on ne se souvient que du propos d'un docteur en droit qui était à vingt-cinq lieues du combat! Telle est toujours la justice des partis, et quelquefois celle de la postérité.

L'expédition de Saint-Cast offre un double exemple de la facilité des débarquemens et du danger des rembarquemens : les uns s'opèrent presque toujours par surprise, sans trouver de résistance organisée; les autres se font sous une pression redoutable et ne peuvent pas éviter cet instant critique que sut saisir le duc d'Aiguillon, où les forces divisées sont en partie à bord, en partie à terre. Dans le cas particulier, il est impossible de découvrir un but raisonnable à la marche des Anglais de Saint-Briac à Saint-Cast; mais il l'est aussi de disconvenir que si, au lieu de prendre à droite, ils eussent pris à gauche et se fussent solidement établis entre Saint-Briac et la Rance, comme ils semblèrent un moment l'avoir résolu, ils auraient eu le temps d'incendier Saint-Malo de la pointe de Dinard, de couler les bâtimens qui formaient notre ligne d'embossage dans la Rance, et de se retirer sans laisser à nos troupes aucun des avantages du champ de bataille de Saint-Cast. C'est sans doute un malheur de ce genre que voulait prévenir Vauban. « Il croit, écrivait M. de Pontchartrain au roi après l'expédition de 1693, qu'il faudrait occuper la pointe de Dinard par un fort, *après quoi les descentes de ce côté ne serviraient plus de rien aux ennemis* (1). » Vauban revint en 1700 sur la nécessité de cette construction *pour assurer la rade de la Rance et empêcher que de cette pointe on puisse bombarder Saint-Malo, qui n'en est éloigné que de* 800 *toises*. Au lieu d'un fort, on n'y a encore établi qu'une méchante batterie, sans aucune défense du côté de terre. La pointe forme une presqu'île granitique élevée, réunie à la terre ferme par un isthme étroit et bas; la nature a fait les trois quarts du travail. L'exécution du projet de Vauban rendrait la rade inattaquable, et notre côte n'est pas assez riche en abris pour qu'il nous soit permis d'en négliger un semblable, à nous qui avons à compter avec la marine à vapeur.

La ville de Saint-Malo possède peu de documens sur l'histoire de son commerce et l'étendue de ses anciennes forces navales. Au temps où ce commerce était le plus prospère, le secret des opérations était considéré comme la condition essentielle du succès, et à peine étaient-elles accomplies, qu'on s'appliquait à en effacer les traces; mais, pour juger de la puissance d'un établissement maritime, il suffit du souvenir des entreprises par lesquelles il s'est signalé. Quand un port fait

(1) Lettre du 18 août 1694.

des expéditions lointaines, de puissans armemens, c'est qu'il a formé par la pêche ou le commerce un matériel considérable, un personnel nombreux et exercé. On ne fait la guerre qu'avec les ressources accumulées par la paix, et la puissance navale peut, moins qu'aucune autre, se passer de capitaux.

En 1423, les Malouins « ont mis sus, armé, frété et avitaillé certaine bonne quantité de navires groz et menuz; puis, libérallement, de leur franche vollonté et à leurs propres coutz et dépens, sont montez auxdits navires en bien grand nombre d'eux et allez avec Louis d'Estouteville faire lever le siége que tenoient nos ennemiz les Anglais devant le Mont-Sainct-Michel, à grand puissance de navires et de gens d'armes et de traict, en quoi ils ont grandement défrayé du cousté du leur (1). » Ils firent en 1495, avec les Basques, la découverte de Terre-Neuve : Jean Cabot n'y vint qu'en 1497, et ils devancèrent, par l'établissement de la pêche, la possession que François Ier fit prendre de l'île en 1524. Jacques Cartier partait de Saint-Malo, sa patrie, le 20 avril 1534, pour entreprendre la découverte du Canada, et, le 19 mai de l'année suivante, pour la compléter : il revenait le 16 juillet 1536, après avoir donné à cette contrée le nom de Nouvelle-France. François Ier encouragea ces entreprises, et, « pour le désir d'avoir cognoissance de plusieurs payz qu'on disoit inhabitez et aultres qu'on disoit estre possédez par des gens sauvages et sans usage de raison, » il nomma, le 17 octobre 1540, Jacques Cartier capitaine-général d'une grande expédition dans l'Amérique du Nord. Il est superflu de dire si la marine malouine fut l'instrument de ces expéditions; les noms de cap Fréhel, de La Conche, de Vache-Gâre, de baies de Saint-Méen et de Saint-Lunaire, de Bréhat, de Kerpont, de Port-Saint-Servan, de cap Cézambre, semés sur la côte du Canada, sont autant de traces de son passage.

En 1541, Charles-Quint demandait aux Malouins leur concours pour son expédition contre Alger. Pendant la seconde moitié du XVIe siècle, les Malouins, dont le zèle pour la religion catholique était grand, embrassèrent avec ardeur la cause de la ligue : ils allèrent, chose rare chez des marchands, jusqu'à sacrifier l'intérêt commercial au sentiment religieux. Un arrêt du conseil de ville, en date du 20 avril 1591, fit défense « de trafiquer en Angleterre, crainte de contracter quelque corruption en la religion au préjudice du saint parti. » Néanmoins, au milieu du sang et des ruines qui couvrirent à cette époque la Bretagne, Saint-Malo conserva sa puissance navale, et ne pactisa point comme Paris avec l'Espagnol. « Les habitans n'ont rien regardé durant ces troubles que la conservation de la religion catholique, apostolique, romaine, et l'estat du royaulme, sans se soubmettre en puissance d'aul-

(1) Ordonnance de Charles VII de 1425.

trui..... et combien que tardifs en leur recognoissance, ils se sont les premiers résolus à ne tolérer en façon quelconque l'establissement de nos ennemis en nostre province de Bretagne et se sont courageusement opposés à diverses pratiques secrètes, intelligences et entreprises ouvertement tentées contre nostre ville de Saint-Malo (1).... » Tel est le témoignage que rendit Henri IV lui-même à la manière dont ils surent maintenir leur indépendance, et l'empressement à se les attacher que laisse percer à chaque ligne de ses édits de 1594 ce prince avisé marque toute l'importance dont était à ses yeux cette conquête. Le roi y accorde à la ville un tribunal consulaire pour juger les différends en matière de commerce; il autorise, sous la simple réserve des dispositions des traités entre la France et l'étranger, « le trafic et commerce libre en la ville avec toutes personnes, de quelques nations, pays ou partis qu'elles soient; il permet aux habitans, sous la surveillance du grand-maître, de faire fondre de l'artillerie pour le service et maintien de la ville, du château et des navires et vaisseaux du port, » et immédiatement les armateurs, comme pour assurer leur droit en l'exerçant, font fabriquer cent pièces de canon (2). Enfin il pousse la condescendance pour les sentimens qui avaient jeté la ville parmi ses ennemis les plus ardens jusqu'à défendre, après une humble confession des anciennes erreurs qu'il veut se faire pardonner, tout exercice de la religion réformée à trois lieues à la ronde autour d'elle. Il faut ajouter qu'une fois leur soumission faite, les Malouins furent les amis les plus dévoués d'Henri IV.

L'étendue des relations commerciales des Malouins est attestée par les réclamations que notre ambassade à Londres présente, en 1598, à la reine Élisabeth sur les tracasseries que leur suscitaient les Anglais « en tous leurs voyages et navigations, soit en Espagne, Portugal, Canaries, Barbarie, Levant, Terres-Neufves et autres endroits. » — En 1609, une flottille malouine, commandée par Beaulieu, montre à la chrétienté comment il fallait traiter la piraterie barbaresque. Suivie de quelques bâtimens espagnols, elle force en plein midi l'entrée du port de Tunis et y brûle trente-cinq navires armés pour la course. — En 1628, les Malouins concourent puissamment, sous le cardinal de Richelieu, à la prise de la Rochelle et à la consolidation de l'unité française, trop souvent attaquée dans nos guerres de religion. — Ces actes, qui surnagent, entre tant d'autres oubliés, du sein d'une période de deux siècles, ne manifestent-ils pas la puissance du commerce de Saint-Malo, et qui pourrait, devant les marques du coup de griffe, nier l'existence et méconnaître la force du lion?

(1) Cahier d'articles et édit du 28 octobre 1594 sur la soumission de Saint-Malo.

(2) Ordonnance en date du 31 octobre 1594 de Philibert de la Guiche, grand-maître de l'artillerie.

Lorsqu'en 1664 Colbert voulut organiser la compagnie des Indes, il s'adressa d'abord au commerce de Saint-Malo, et voici comment, quelques années plus tard, M. de Nointel, intendant de Bretagne (1), parlait de cette ville : « Le nom de l'évêché de Saint-Malo est fameux, dit-il, dans toutes les parties du monde, et il en a l'obligation à sa ville principale, dont le commerce est considérable depuis long-temps et fort étendu. Il est établi avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, et occupe près de 100 bâtimens de 30 à 400 tonneaux que fournit la seule ville de Saint-Malo. Il y vient par an 100 bâtimens anglais, de 25 à 30 hollandais chargés principalement de bois, goudron, chanvre et marchandises de la Suède et du Danemark, de fromages, de harengs; ils prennent en retour des huiles de Provence et d'Italie; mais le commerce le plus considérable à Saint-Malo est celui de l'Espagne. Il transporte à Cadix pour les Indes des vins, des savons, toutes sortes d'étoffes et autres marchandises, draps, toiles, soieries, ce qui intéresse fortement dans ce commerce les villes de Paris, Rouen, Lyon, Tours, Bordeaux, Marseille. Ces marchandises se paient en numéraire et en cuirs, cochenille, bois de teinture et laines. On s'arrange de manière à faire coïncider les arrivages de Saint-Malo avec les départs des galions pour les Indes. En raison de l'exclusion de tous les étrangers du commerce des Indes, tout ce trafic se fait sous des noms supposés. Les Malouins sont obligés de se servir des noms des Espagnols, tant dans les factures que dans les actes de vente, en sorte que ce commerce ne se peut faire que sous la bonne foi de ceux-ci, et avec une telle confiance, qu'il ne tient qu'à eux de retenir tout ce qu'on leur donne à porter aux Indes, tout ce qu'on leur donne aux Indes à rapporter, et tout ce qu'on leur vend à payer au retour du voyage. On n'oserait pas même leur en demander compte, ni en porter aucune plainte; car, outre la confiscation de ce qu'ils retiendraient, on serait sujet à perdre tous les biens qu'on pourrait avoir par ailleurs en Espagne, et à être mis en prison pour le reste de ses jours, à moins de s'en rédimer par beaucoup d'argent, les lois de l'Espagne l'ordonnant ainsi. Les étrangers qui font ce commerce se servent de noms supposés, tant dans les lettres qu'ils écrivent que pour les adresses de leurs correspondans, crainte qu'elles ne soient interceptées, ce qui arrive souvent. Il se voit même que, malgré toutes ces précautions, le conseil d'Espagne ne laisse pas, sur les moindres indices, de faire de grosses taxes sur ceux qui sont soupçonnés. » Voilà, certes, un tissu de fraudes qui ne pouvait être ourdi que par les plus honnêtes gens du monde.

« Les Malouins, poursuit M. de Nointel, font la grande pêche de la

(1) *Mémoire sur la province de Bretagne*, par M. de Nointel, intendant. 1698. B. N. Manuscrits.

morue au Chapeau-Rouge et au Petit-Nord de Terre-Neuve. La première occupe quinze à vingt navires de 100 à 300 tonneaux; la seconde de quarante à cinquante. Les navires partent en février, et sont d'un mois à six semaines en route; si la pêche directe est mauvaise, on achète le produit de celle des habitans de la côte; on est de retour en novembre et décembre. La morue est portée à Bordeaux, en Provence, en Espagne, en Italie, et l'on rapporte à Nantes, au Havre et à Saint-Malo, des fruits, des savons, de la soude et d'autres denrées du midi. La concurrence anglaise est très vive aux lieux de placement de la morue, et les Hollandais emploient à la pêche de ce poisson jusqu'à 400 bâtimens. » Enfin, sans donner aucun chiffre, M. de Nointel cite comme considérables les exportations de grains de Bretagne que faisaient les Malouins.

La course, on s'en souvient, donna de grands profits pendant la période à laquelle se rapportent ces documens. De 1688 à la fin du règne de Louis XIV, il entra dans le port de Saint-Malo 528 prises, dont les onze douzièmes furent faits par des corsaires malouins (1). En 1709, année d'affreuse disette, compliquée par les misères de la guerre et l'exagération des impôts, la ville eut la gloire de venir efficacement au secours de l'état : elle fit au roi un prêt de 30 millions, sur lesquels 11,390,773 fr. furent frappés à la monnaie de Paris (2) avec les matières d'or et d'argent rapportées par les navires que M. de Chabert sut faire rentrer au travers des croisières anglaises dans le port de Lorient.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de dénombrement des habitans de Saint-Malo pour l'époque de ce mouvement maritime; mais le développement de la population a dû répondre à celui du commerce. M. Cunat, dont les recherches ont été plus fructueuses que les miennes, a constaté qu'en 1699, il y avait eu 720 naissances dans la paroisse de Saint-Malo. Ce nombre, multiplié par 28, accuserait une population de 20,160 habitans, c'est-à-dire à peu près double de celle d'aujourd'hui. A ce compte, l'enceinte contenait alors 1,252 individus par hectare : telle est à peu près aujourd'hui la population spécifique de Toulon, et cette donnée s'accorde avec ce que Vauban disait en 1700 de l'encombrement et de la hauteur des habitations.

Il faut le reconnaître, une des principales causes de l'ancienne prospérité de Saint-Malo a consisté dans les priviléges commerciaux dont a joui pendant plusieurs siècles cette ville, et dans l'habileté avec laquelle elle a su tirer parti des lois absurdes que l'Espagne imposait à ses colonies. A chaque progrès du régime de la libre concurrence, soit

(1) Les pièces justificatives sont aux archives du Tallard.

(2) *Mémoires sur l'administration des finances depuis le* 20 *février* 1708 *jusqu'au* 1er *septembre* 1715, par Desmarets, contrôleur-général des finances. Paris, 1716.

parmi nous, soit chez les peuples étrangers, quelques-uns des avantages que Saint-Malo devait au régime contraire se sont déplacés au profit des lieux où les appelaient les lois imprescriptibles de l'équilibre. L'accomplissement de cette révolution a produit un bien général, mais aussi une décadence locale, et il est désormais impossible de reconstituer pour Saint-Malo les bases anéanties des prospérités passées. Ce n'est point une raison de se décourager. La population qui fit tant de grandes choses montait naguère à l'abordage à la voix de Robert Surcouf, comme autrefois à celle de Duguay-Trouin, et le commerce de Saint-Malo n'a rien perdu de cet esprit entreprenant, quoique réservé, de cette intelligente probité qui le classent parmi les plus recommandables de l'Europe. Avec ces élémens, de nouvelles prospérités peuvent s'asseoir sur des bases plus solides que les anciennes : enracinées dans notre propre sol, ces bases sont à l'abri des vicissitudes des législations étrangères, et dès long-temps connues, il ne s'agit que de les féconder. Des pas nombreux sont déjà faits sur la route qui conduit à ce but; mais il semble, aux omissions essentielles qui ont été commises, qu'on ne l'ait que confusément aperçu. Les détails suivans montreront peut-être combien le port de Saint-Malo et le pays adjacent ont à attendre l'un de l'autre.

Il est des villes maritimes qui sont devenues, par leur propre force d'attraction, le foyer d'un mouvement presque universel : telles sont celles d'Amsterdam et de Londres. Dans d'autres, plus nombreuses, la navigation est principalement alimentée par l'industrie et les besoins de populations agglomérées dans l'intérieur des terres et rattachées à la mer par de faciles communications : Manchester fait valoir le port de Liverpool, Florence celui de Livourne, Paris celui du Havre, Lyon celui de Marseille. Il semblait que l'ouverture d'un canal de 85 kilomètres de long entre Rennes et l'atterrage de la Rance dût être pour le port de Saint-Malo le commencement d'une ère nouvelle : il n'en a rien été. Quoiqu'il aboutisse à une ville de près de quarante mille ames, le canal d'Ille-et-Rance ne présente, après seize années de navigation, qu'une circulation de 30,000 tonneaux, telle que celle qui, dans les pays de mines et d'usines, anime quelquefois de simples chemins vicinaux, et le produit du péage n'y couvre que le tiers des frais d'administration (1).

Ce mécompte tient à plusieurs causes, au premier rang desquelles se placent les habitudes et les tendances de la population de Rennes. Ces mœurs, formées sous un régime qui n'est plus, s'y rapportent

(1) La moyenne des exercices 1847, 1848 et 1849 est pour la circulation de 29,890 tonneaux, pour le produit du péage de 36,614 francs, et pour les frais d'administration et d'entretien de 107,612 francs. Au déficit annuel il faut ajouter l'intérêt d'un capital de 14,240,000 fr. consacré à l'établissement du canal.

plutôt qu'à notre état social actuel. Jadis capitale d'une province fière avec raison de ses vieilles libertés, la ville de Rennes est une de celles qui ont le plus perdu à la révolution : toutes les institutions dont elle était le siége se sont amoindries; le parlement y est remplacé par une cour d'appel, l'intendance de la province par une préfecture de département, le gouvernement par un état-major de division, les états de Bretagne par le conseil-général d'Ille-et-Vilaine. Nées des événemens historiques, des intérêts les plus vivaces, des passions les plus énergiques du pays, les anciennes institutions avaient leurs racines dans le cœur de la société bretonne, et y puisaient une séve pleine de vigueur et d'originalité. Celles d'aujourd'hui procèdent d'une source plus éloignée et arrivent toutes faites par le *Moniteur*. La vie politique de la province n'a plus d'aliment qui lui soit propre; la province elle-même n'est plus constituée, elle n'a pas même de nom officiel, et, comme quatre-vingt-quatre autres chefs-lieux de département, Rennes n'est plus qu'un satellite de Paris. Est-ce un bien? est-ce un mal? Ce n'est pas ce qu'il s'agit ici d'examiner : il suffit de constater un état de choses dont l'aspect même de la ville porte l'empreinte. Ses palais, ses vastes places symétriques, ses promenades majestueuses, rappellent le parlement, les états, conservent un écho lointain des querelles de la magistrature, des jésuites, du duc d'Aiguillon, de M. de La Chalotais, et font penser involontairement à ces manoirs féodaux qui n'ont plus pour hôtes que des marchands retirés des affaires. Les mœurs se modifient moins vite que ne marchent les événemens; l'habitude des émotions de la place publique ne se tranforme pas aisément en assiduité à de prosaïques travaux, et les dispositions des races survivent aux générations éteintes. Il n'est donc pas étonnant que l'industrie semble ici dépaysée, et que l'ouverture d'une voie navigable de Rennes à la mer ait été d'un médiocre effet sur une population si peu préparée à l'exploiter.

Des causes de cette disposition, la plus immédiate, oserai-je le dire? est peut-être la charitable bonté du caractère breton. Aucune de nos villes n'a des bureaux de bienfaisance plus largement dotés que Rennes, et la charité privée n'est nulle part plus active. Indépendamment des hôpitaux ouverts aux malades, les hospices de vieillards y reçoivent le cinquante-huitième de la population normale (1). La perspective des secours gratuits a partout pour effet d'écarter le souci de l'avenir, de faire dédaigner le travail et l'économie; elle devient toujours une prime à l'incurie, souvent au vice; elle provoque par là plus de misères qu'elle n'en soulage, et les sacrifices d'une bienfaisance irréflé-

(1) Pour 33,232 habitans, les hospices de Rennes contiennent 574 lits de vieillards. Besançon, ville de 33,788 ames, n'offre que 74 lits. Le territoire est très loin de valoir celui des environs de Rennes, et la misère y est incomparablement moindre.

chie sont bientôt atteints et dépassés par les besoins qu'elle développe. Ce sont là des vérités affligeantes, mais l'état moral des classes qui prennent le plus de part aux secours ne les dément nulle part, et l'on ne saurait trop les redire dans un temps où les pauvres ont encore plus de flatteurs intéressés que d'aveugles amis.

Des circonstances physiques, auxquelles il est plus facile de remédier qu'aux erreurs de la charité, sont aussi pour beaucoup dans l'indolence habituelle qu'on impute au peuple de Rennes. Le défaut de ressort et de légèreté de l'air dont on est frappé à l'accès de la ville est l'effet de l'excessive humidité des bas quartiers; les filtrations des eaux de l'Ille et de la Vilaine au travers d'un sol spongieux y forment de tous côtés des mares croupissantes, et les émanations qu'elles entretiennent relâchent la fibre et réduisent la capacité de travail de l'homme. La remarque n'est pas nouvelle. Au commencement du XIIe siècle, Marbode, évêque de Rennes, aussi peu charitable prélat que méchant poète, reprochait en vers baroques à sa métropole les brumes qui voilaient son soleil et l'apathie de ses habitans (1). La nature du mal en indique le remède. La ville emploie près du quart de son revenu (122,000 fr. sur 514,000) en subventions à ses hôpitaux et à ses hospices : les classes pauvres se trouveraient infiniment mieux de travaux d'assainissement qui permissent de fermer quelques-unes des salles de fiévreux qu'elles peuplent. Il est encore plus humain de prévenir les maladies que de les guérir, et de répandre la santé et l'aptitude au travail que de secourir l'indigence. L'assainissement des bas quartiers importe d'autant plus que, si d'anciennes industries doivent renaître ou de nouvelles se développer à Rennes, c'est à portée des rivières canalisées qu'elles se fixeront de préférence.

La ville de Rennes n'a pas toujours été aussi inactive qu'aujourd'hui. En 1670, elle fournissait des cordages et des toiles à voile, non-seulement à notre marine, mais même à celles d'Angleterre et de Hollande. La concurrence des corderies que Colbert établit à Brest et à Rochefort commença la décadence de cette industrie; les Hollandais et les Anglais, voyant qu'on pouvait la déplacer, se mirent à fabriquer des toiles qu'ils préférèrent bientôt aux nôtres, et en 1698 ce commerce était réduit à une mesquine valeur de 80,000 livres. A cette époque, la fabrication du fil à coudre atteignait encore une valeur quadruple (2). Le travail du chanvre et du lin n'a jamais entièrement déserté le pays, et s'il ne s'y ranime pas, ce n'est point que notre production soit au

(1) Urbs Redonis spoliata bonis, viduata colonis,
Plena dolis, odiosa polis, *sine lumine solis....*
Desidiam putat egregiam spernitque sophiam....

(2) *Mémoire sur la Bretagne,* par M. de Nointel, intendant. 1698.

niveau de nos besoins. A prendre pour base de calcul les importations des six dernières années, nous recevons annuellement de l'étranger pour 12,800,000 francs de fils ou de tissus de chanvre ou de lin. Si d'ailleurs le bon marché de la vie dans des lieux pourvus de communications faciles a quelquefois suffi pour attirer ces génies vigoureux qui organisent à leur origine les grandes industries et en font le patrimoine de certaines cités, Rennes est une des villes dont on doit le moins désespérer. Au xve siècle, les fabriques de tissus y furent fondées par des artisans normands qui fuyaient les persécutions des Anglais, maîtres de leur pays; leur émigration prit de telles proportions, qu'en 1422 les vainqueurs s'en alarmèrent et interdirent les relations entre la Normandie et la Bretagne. Malgré cette défense, la ville de Rennes fut en 1441 obligée d'élargir son enceinte pour contenir la multitude de ses nouveaux hôtes. Pourquoi les canaux, les chemins de fer dont nous dotons la Bretagne sans parvenir à l'émouvoir n'attireraient-ils pas des populations plus curieuses d'en profiter?

Toute formation d'établissemens industriels à Rennes accroîtra le mouvement de la navigation de Saint-Malo; mais jusqu'à présent la population bretonne, et Dieu me garde de l'en plaindre ou de l'en blâmer, s'est montrée plus apte au travail des champs qu'à celui des manufactures. Il vaut mieux cultiver des dispositions existantes que de chercher à en faire naître de nouvelles; et si, sans attendre une renaissance industrielle problématique, on s'attachait à développer entre Rennes et la mer le commerce qui s'applique directement à la fécondation des campagnes et à leurs produits, l'exportation des denrées de toute espèce venues par le canal d'Ille-et-Rance et les échanges auxquels elle donnerait lieu profiteraient plus au port de Saint-Malo que n'ont jamais fait ses vieux priviléges.

Les cantons que dessert directement le canal (1) comprennent, sans rien chercher au-delà, une superficie de 187,022 hectares, dont 21,131 sont encore incultes (2). Le terrain en est exclusivement granitique ou schisteux. Que la tangue ou la chaux viennent l'amender, et l'on verra les défrichemens s'étendre, les jachères disparaître, les prairies artificielles couvrir la nudité du sol, le froment remplacer le seigle, la pesanteur spécifique de tous les grains s'accroître, le bétail se multiplier comme par enchantement. Cette transformation s'est opérée sur le littoral partout où se transporte la tangue, et les landes des Côtes-du-Nord, qui se vendaient, il y a trente ans, sur le pied de 20 à 30 francs l'hectare, atteignent une valeur de 400 fr. dès que des chemins pra-

(1) Ce sont ceux de Dinan, d'Évran, de Combourg, de Tinténiac, de Bécherel, d'Hédé, de Saint-Aubin d'Aubigné, de Liffré et de Rennes.

(2) Matrices cadastrales déposées au ministère des finances.

ticables les mettent à portée des dépôts. S'il en est ainsi, comment, dira-t-on, la tangue se répand-elle en si petite quantité sur les bords du canal d'Ille-et-Rance? La raison en est simple : les dépôts naturels qui se forment et se renouvellent dans les anses de la Rance maritime suffisent à peine aux besoins de l'agriculture locale, et les frais, les dangers auxquels est assujettie la recherche de cette substance en dehors de Saint-Malo en restreignent l'importation dans les plus étroites limites. Pour enlever la tangue au milieu des récifs, pour manœuvrer sous le coup de vents impétueux au plus près d'une côte hérissée de rochers, il faut de légères embarcations et des équipages nombreux; pour la transporter économiquement sur le canal, il faut de grands bateaux incapables de tenir la mer. Où prendrait-on d'ailleurs les 800,000 tonnes de tangue nécessaires à la saturation annuelle des cantons qui ne peuvent être desservis que par le canal, si ce n'est dans les dépôts sans cesse renouvelés du Mont-Saint-Michel? Or, ces dépôts sont inaccessibles du côté de la mer. Le canal par lequel Vauban voulait faire couler paisiblement dans la Rance les eaux qui dévastent les grèves est le trait d'union qui doit mettre les tanguières en contact avec le vaste territoire qu'il s'agit de fertiliser; il atteindrait la Rance sur un point où les bateaux de canal y navigueraient sans aucun danger, et, en maintenant le péage actuel d'un centime par kilomètre, la tonne de tangue vaudrait, rendue à Rennes, moins de 3 francs 50 centimes. Les travaux et les produits de la culture seraient ainsi doublés sur une étendue de 120 lieues carrées, et le canal inanimé d'Ille-et-Rance aurait peine à suffire à l'activité des transports; aujourd'hui à charge à l'état, il deviendrait, par lui-même et par l'élargissement des bases de l'impôt dans toute la contrée, la plus abondante des sources locales du revenu public. Le projet de Vauban, comme il arrive presque toujours des idées vraiment justes et grandes, aurait donc des conséquences plus fécondes encore que celles que Vauban lui-même avait prévues. Il est vrai que la chaux remplace la tangue, et qu'elle pourrait arriver à Rennes des côtes de Normandie, et particulièrement du havre de Regnéville, où l'exploitation est au moment de prendre un essor remarquable; mais cette circonstance affaiblit peu les avantages du projet de Vauban. Quoique la tangue et la chaux agissent à peu près de la même façon sur le sol, la fertilisation n'en est que mieux assurée par leur concours, et il y a place pour l'une et pour l'autre dans l'agriculture de la contrée (1).

(1) L'alliance des composts à base de chaux avec la tangue mêlée de fumier d'étable se fait avec beaucoup de succès dans le Cotentin. D'un autre côté, le mètre cube de bonne chaux grasse produit presque autant d'effet que huit mètres cubes de tangue de la baie du Mont-Saint-Michel; mais le mètre cube de chaux vaut 15 francs sur les fours, et le mètre cube de tangue chargé sur les bateaux du canal ne coûterait pas plus de

Indépendamment de la fertilisation des bassins de l'Ille et de la Rance, de la conquête de terrains au moins égaux en valeur aux marais de Dol, qui seraient assurées par l'ouverture du canal de Vauban, serait-il d'un médiocre intérêt pour notre marine qu'une artère navigable partant du port de Saint-Malo en fît pénétrer le mouvement jusqu'à des lieux tels que Dol, Pontorson, Antrain, Ducey, Avranches, et dans ces campagnes fécondes qui, baignées par la mer, sont déshéritées par la vicieuse configuration de la côte des biens que devrait procurer ce voisinage? On ne voit de navigation puissante qu'aux lieux d'achalandage et d'assortiment où de gros navires trouvent à prendre ou à déposer toute une cargaison; le voisinage d'un grand port vaut mieux que la possession d'un petit, et nous ne regagnerons sur les mers le rang qu'y tenaient nos pères qu'en nous appliquant, dans les mieux situés de nos ports, à réunir en faisceau les forces isolées alentour, à les accroître en les combinant.

La Rance, dont les marées devraient amener les bateaux du canal à Saint-Malo aussi bien que les navires à Dinan, est la moins sillonnée de nos petites mers intérieures; malgré la densité de la population des campagnes voisines, la plupart des abris ouverts sur ses rives sont encore déserts. Un seul est animé : c'est celui de la Richardais, dont les chantiers sont en possession de fournir à tous les ports de la côte de Bretagne, y compris celui de Nantes, des canots, des baleinières et d'autres légères embarcations. Un peu plus loin, dans l'anse qui s'enfonce vers Châteauneuf, languissent de misérables salines dont la surveillance coûte à la douane le double de ce qu'elles lui rapportent. Vient ensuite Saint-Suliac, qui possède une trentaine de petits bateaux de pêche et exploite, sous ses murs, l'étroit, mais excellent banc d'huîtres de Néril. En remontant encore, on franchit le grand barrage éclusé du Châtelier, grace auquel le port de Dinan, qui naguère asséchait dans les marées de quartier, n'a jamais aujourd'hui moins de 2 mètres 20 d'eau. A ce point, les vertes collines dont la Rance caresse le pied s'élèvent et se rapprochent; bientôt on les voit réunies par un viaduc en construction qui projette, à 45 mètres de hauteur, sur l'azur du ciel et l'obscurité des bois, les naissances de dix voûtes hardies : les hauteurs de droite sont couronnées par les murailles gothiques, les vieilles tours crénelées et les promenades modernes de Dinan. Le viaduc doit donner passage à la route raccourcie et nivelée de Paris à

40 centimes, ce qui porterait à 3 fr. 20 centimes l'équivalent du mètre cube de chaux. A ces deux sommes, il faut ajouter les frais de transport, qui, à poids égaux, seraient, en raison des distances à parcourir et des précautions à prendre, beaucoup plus considérables pour la chaux que pour la tangue. L'une ou l'autre de ces deux substances obtiendra donc la préférence suivant les lieux où devra s'en faire l'emploi, et souvent elles seront employées concurremment.

Brest; le canal d'Ille-et-Rance s'enfonce au-dessous, dans une fraîche vallée. C'est ici le terme de la navigation maritime; le port est le bief inférieur du canal, et les quais du modeste faubourg de Dinan ne sont pas, pour cela, plus encombrés.

S'il est en France une ville où se soient conservées les traditions et les empreintes du moyen-âge, c'est assurément celle de Dinan. Du Guesclin naquit dans le voisinage, au château de la Motte-Broons, et tout le pays est plein de sa mémoire : il n'est pas une place dans les environs qui ne soit marquée du souvenir d'une de ses batailles ou de ses bonnes actions. Il reprit, en 1373, la ville même sur les Anglais; la place du Marché est le champ clos où, vainqueur de Thomas de Cantorbéry qui l'avait défié, il lui donna la vie. Il voulut à son lit de mort que son cœur reposât dans ces lieux qu'il avait aimés. La chapelle des dominicains de Dinan, qui en avait reçu le dépôt, ayant changé de destination, ces cendres vénérables ont été transférées le 9 juillet 1810, par ordre de Napoléon, dans l'église de Saint-Sauveur : la vieille inscription qui les recouvrait les a suivies; on y lit :

CY GIST LE CUEUR DE
MESSIRE BERTRAN DU GUESCLIN
EN SON VIVAT CONESTABLE DE
FRACE QUI TRESPASSA LE XIII
JOUR DE JUILLET L'AN MIL IIIC
IIIIXX DONT SON CORPS REPOS
AVECQUES CEULX DES ROYS
A LA MET. DENYS EN FRANCE.

Le 6 août 1793, la populace de Paris a jeté à la voirie ce qui restait des ossemens de cet homme qui vendit ses biens pour payer son armée, auquel les faibles et les pauvres ne recoururent jamais en vain, et que les Anglais, disent les vieilles chroniques répétées par Mézeray, n'osaient regarder que par les créneaux de leurs murailles. Le bon connétable « n'estoit plaisant ni de visaige, ni de corsaige, ayant le visaige moult brun et le nez camus, et avec ce estoit rude de taille de corps, rude aussi en maintieng et en paroles, et se laissoit avec peine doctriner... » On dirait qu'un sentiment pieux a porté les habitans de Dinan à conserver à leur ville un aspect qui fût en harmonie avec la grande mémoire qu'ils vénèrent à si juste titre. Les vieux quartiers, avec leurs rues étroites, leurs rudes pentes, leurs sombres maisons à pignons, doivent ressembler beaucoup à ce qu'ils étaient du temps du connétable; notre art moderne ne sait rien produire d'aussi pittoresque, et de prosaïques alignemens ne feraient que gâter cet ensemble, si plein du charme des souvenirs. Cet aspect sévère de l'intérieur de la ville contraste avec la fraîcheur et la gaieté du paysage qui l'environne. En

suivant les allées qui forment, avec les remparts, une double ceinture à la ville, on admire successivement, dans toute la variété de leurs perspectives, ces campagnes si riches des dons du ciel et des travaux de la culture. Duclos, *l'homme droit et adroit* qui fut une des gloires littéraires du XVIIIe siècle, était de Dinan : c'est lui qui a fait planter ces promenades en 1745; cet esprit sain et vigoureux ne produisait que de bonnes choses. La ville de Dinan donne d'habiles chirurgiens à la marine, comme, dans l'antiquité, les familles des Asclépiades donnaient des médecins à la Grèce, et elle s'est approprié une partie de la fabrication des toiles à voiles qu'a perdue Rennes; mais, frappés par la concurrence des machines, les tisserands y sont réduits aux dernières extrémités. — Le mouvement du port y roule à peine sur 15,000 tonneaux, et n'acquerra quelque activité que par le développement de la navigation du canal d'Ille-et-Rance.

La rareté des relations entre le port de Saint-Malo et l'intérieur du pays qu'il lui appartient de desservir est accusée dans tous les détails qui précèdent, et qui ne connaît pas les lieux s'étonne que la Rance remplisse si mal sa destination. Il manque à la fortune du port de Saint-Malo une condition essentielle : c'est d'être aussi accessible à la navigation intérieure qu'il l'est à la navigation maritime. Ces deux navigations devraient se féconder réciproquement sur ses eaux; l'interposition d'un obstacle empêche entre elles tout contact utile. Cet obstacle consiste dans la configuration de la presqu'île rocheuse de la Cité, qu'il faut doubler pour descendre de la Rance dans le port, et dans le conflit des courans qui s'entrechoquent tout autour. Les transports ne s'opèrent économiquement sur les canaux que dans des bateaux dont l'appropriation à cet usage exclut toute aptitude à manœuvrer sur une mer agitée. Pour de tels bateaux, l'accès du port de Saint-Malo est tout-à-fait impraticable; autant viendraient affronter la pointe de la Cité, autant périraient. Les petites gabares des baies de la Rance, malgré la précaution d'alléger leur charge, paient elles-mêmes chaque année aux dangers de ce passage plus d'un sinistre tribut. Il est heureusement possible de tourner ces écueils, qu'on ne saurait braver de front. L'isthme par lequel la Cité tient à la terre ferme est bas et n'a que 95 mètres d'épaisseur : en le coupant, on ouvrirait le port aux bateaux de canal, et la prudence la plus vulgaire suffirait à les préserver des dangers qui resteraient sur leur route. Ce serait le principal, mais non pas le seul résultat de la coupure de l'isthme; les courans modérés auxquels il donnerait passage préviendraient l'envasement dont l'avant-port est menacé par des travaux trop peu réfléchis, et l'isolement complet du roc de la Cité ajouterait beaucoup à la force de la citadelle qu'il porte. C'est ainsi que se formerait dans le bassin de Saint-Malo le nœud entre la navigation in-

térieure et la navigation maritime, que des artères isolées du cœur y seraient rattachées : le bienfait d'un travail accompli dans de si étroites limites s'étendrait jusqu'aux extrémités de la province; il débouche-rait, s'il est permis de parler ainsi, le canal d'Ille-et-Rance, élargirait les avantages du canal projeté par Vauban, et l'entreprise la moins dispendieuse que puisse aborder le pays serait la plus féconde par rapport au capital employé.

Les neuf dixièmes des exportations du port de Saint-Malo sont fournis par l'agriculture, et livrer à celle-ci la conquête des grèves du Mont-Saint-Michel, en doubler les forces productives dans les bassins de la Rance et de l'Ille, ce serait préparer du tonnage, c'est-à-dire de l'activité à notre marine; mais ce n'est pas seulement par là que la jonction de la navigation intérieure à la navigation maritime et l'exécution du projet de Vauban accroîtraient notre population de matelots : elles lui ouvriraient encore une école dans l'enfance, un asile dans la vieillesse. Des lignes navigables embranchées sur un port, et donnant sans mesure aux hommes que l'inscription maritime retient pendant toute une vie de fatigues et de périls à la disposition de l'état un travail approprié à leurs habitudes, voilà les hospices dus à leurs vieux jours. Dans les watteringues de Dunkerque, sur les canaux du Cotentin, où le transport de la tangue est fort actif, beaucoup de bateaux sont montés par un vieillard et par un enfant; ce sont souvent l'aïeul et le petit-fils; l'un, appesanti par les travaux de la mer, y prépare à son déclin l'autre, trop faible encore pour les aborder. Les ramifications de la navigation de la Rance offriraient à des vétérans et à des novices bien plus nombreux une assistance plus étendue, et seraient autant de succursales de l'institution des invalides de la marine.

Si la navigation intérieure de la Bretagne s'animait au contact du port de Saint-Malo, si le canal d'Ille-et-Rance recevait du canal de Vauban l'alimentation qui lui manque, si les polders de Dol doublaient d'étendue, et les arrondissemens de Dinan, de Rennes et de Saint-Malo de fécondité; si la rive gauche de la Rance maritime communiquait librement avec la droite, le mouvement du port de Saint-Malo (1), qui n'a dépassé qu'une seule fois de nos jours 200,000 tonneaux, laisse-

(1) Le commerce n'a jamais distingué deux ports dans le bassin dont les quais appartiennent, au nord à la commune de Saint-Malo, au sud à celle de Saint-Servan. Je suis cet exemple en réunissant dans le même chiffre les tonnages attribués dans les états des douanes soit à Saint-Malo, soit à Saint-Servan; il suffit de remarquer que dans ce tonnage collectif les quatre cinquièmes appartiennent ordinairement à Saint-Malo. Le tonnage du port a été en 1846 de 189,046 tonneaux.

1847	—	211,669	—
1848	—	166,366	—
1849	—	174,571	—
1850	—	181,505	—

rait bientôt cette limite en arrière; l'enceinte de la ville cesserait de suffire à ses habitans, et il faudrait choisir entre l'essor et l'anéantissement de l'industrie que compriment à ses portes les servitudes militaires.

Tout est à faire dans cet ordre d'idées, et cependant, malgré la langueur dont notre marine est frappée par les incertitudes de l'avenir, des besoins impérieux réclament déjà l'élargissement ou plutôt la translation de l'enceinte sur la ligne que lui assignait Vauban. Il n'existe dans les murs mêmes de Saint-Malo aucun terrain dont puisse s'emparer l'industrie, et les constructions navales qui se développent autour du bassin ne peuvent plus se contenter des ateliers en plein vent d'autrefois : le perfectionnement de l'art amène d'autres exigences. L'année 1848 a trouvé à Saint-Malo vingt-quatre navires en chantier. De tous nos ports, Saint-Malo est celui dont le matériel naval est le plus considérable par rapport au mouvement local (1). Les Malouins deviennent aujourd'hui les rouliers de la mer; ils fournissent des navires et des équipages aux ports où l'établissement maritime n'est point au niveau de l'établissement commercial. Rien n'est moins rare que des bâtimens malouins passant plusieurs années à naviguer dans des mers lointaines pour le compte de nos grandes places de commerce, et ne revenant au premier point de départ que lorsque de grosses réparations leur sont nécessaires. Aucune navigation n'est assurément plus digne d'encouragemens que celle-ci, et l'industrie des constructions qui lui sert de base ne demande que de l'espace et de la sécurité. Elle trouvera l'un et l'autre dans le déplacement d'une enceinte dont l'insuffisance actuelle laisse à la merci de l'ennemi ce qu'il importe le plus de préserver de ses atteintes, le port et les ateliers qui l'accompagnent. Le génie militaire ne s'est jamais mépris sur les moyens de changer en avantages les dangers de cette situation. Le 22 octobre 1832, le comité des fortifications, dans un avis conforme en principe aux vues de Vauban, proposait de livrer à l'industrie tous les terrains adjacens au bassin, et de protéger par des ouvrages extérieurs les établissemens qu'elle y formerait. Tandis que le génie, qu'on a quelquefois accusé de tendances contraires, comprenait si bien les intérêts maritimes, l'administration de la marine s'obstinait à vouloir placer au Tallard, sur le quai oriental, un avorton d'établissement fortifié fait pour mutiler, sans aucune utilité militaire, tous les avantages du

(1) Le matériel naval du port est le quinzième de celui de la France entière, 43,753 tonneaux sur 674,205. Il équivaut aux matériels de Dunkerque, de Rouen, de Brest et de Toulon réunis. Les ports du Havre, de Nantes, de Bordeaux et de Marseille en possèdent seuls un plus considérable. Le mouvement local n'est que le soixantième du mouvement général des ports.

port de commerce. On l'accuse de persister dans ce projet, malgré l'improbation des chambres, et malgré ce qu'elle perd ici à comprimer l'expansion de force navale que produiraient, sans aucun frais, les franchises accordées au commerce.

L'essor que prendrait l'industrie maritime de Saint-Malo, si le périmètre du bassin lui était entièrement livré, se manifeste par le parti qu'elle a tiré de quelques ares de terrains domaniaux abandonnés par l'état le long du Sillon. Malgré la gêne des servitudes militaires, une fonderie, une forge, une scierie, un atelier d'ajustage s'y sont établis à côté de fours à chaux et de moulins à vapeur. Les prix de location de ces emplacemens surpassent déjà les prix auxquels les a vendus le domaine. Si, dans des temps de sécurité, l'état disposait de la même manière d'une trentaine d'hectares qu'il possède encore dans le voisinage, il y trouverait de quoi payer la nouvelle ligne fortifiée, et il n'en faudrait pas davantage pour déterminer la fondation d'ateliers de construction de machines et de bâtimens à vapeur. Ces ateliers en attireraient d'autres, et la Bretagne posséderait cette ville industrieuse dont Vauban voulait la doter.

Le port de Saint-Malo donne en ce moment deux exemples opposés, mais également instructifs. D'un côté, une industrie emmaillottée dans les servitudes militaires montre la puissance de l'intelligence unie à la volonté; de l'autre, les ruines amoncelées par l'administration des travaux publics mettent en relief la stérilité des plus grands capitaux, quand l'ineptie et la présomption en disposent. De 1836 à 1841, des crédits montant à 6,100,000 francs ont été ouverts au ministère des travaux publics pour la conversion du port d'échouage en bassin à flot (1) : à ce prix, un môle curviligne de 220 mètres fondé sur les Roches-Noires a protégé l'avant-port; le massif du Nays s'est avancé pour appuyer une double écluse, et 1,560 mètres de quais en pierre de taille se sont allongés sur les grèves de Saint-Malo et de Saint-Servan. Ces beaux ouvrages se terminaient lorsqu'un jour, obéissant à un coup de barre malencontreux, un côtre d'une quarantaine de tonneaux les heurta du bossoir : le côtre se crut enfoncé; ce fut le quai qui croula, et l'ingénieur du port verbalisa sévèrement contre ce manque de respect pour la solidité de son ouvrage. Par malheur, le reste des quais, l'écluse elle-même s'affaissèrent bientôt, sans que le choc du moindre canot donnât prétexte à procès-verbal. On vit alors que, s'il fallait s'étonner de quelque chose, c'était de ce que ces constructions fussent restées debout le temps de les élever : une partie des quais n'était fondée que sur la vase durcie; les prétendus mortiers hydrauliques se

(1) Lois des 6 juin 1836, 19 juillet 1837, 11 et 25 juin 1841.

pulvérisaient à la pression de la main d'un enfant; jamais la fortune publique n'avait été gaspillée (1) avec une pareille impudence. Néanmoins l'ingénieur des travaux ne fut pas puni, et les entrepreneurs furent payés intégralement sans aucune retenue pour les mal-façons. Il faut rappeler, pour l'honneur du reste de l'administration, que le ministre qui, malgré les représentations des inspecteurs des ponts et chaussées, usait de cette indulgence, comparaissait un peu plus tard, pour d'autres actes, devant la cour des pairs.

La partie la plus utile des quais écroulés a été relevée par des mains habiles, et l'état de nos finances a suspendu le complément des travaux. Je ne sais s'il y a beaucoup à s'en plaindre, et, pour dire ici toute ma pensée, j'ai besoin de rappeler que, s'il y a fort à reprendre aux études que j'ai pu faire sur nos côtes, ce n'est pas que j'aie manqué à la mémoire de Vauban. Le barrage éclusé, que je ne voudrais point voir relever à Saint-Malo, est la réalisation d'une pensée de ce grand homme. Homère a quelquefois sommeillé; *quandoque bonus dormitat Homerus*. On peut d'autant moins refuser à Vauban le même privilége, que les travaux hydrauliques ont parfois des effets dont la prévision échappe à toute la sagacité humaine. Le barrage, tout ouvert qu'il est, serait inabordable sans la protection du môle des Roches-Noires, auquel Vauban n'a pas songé. Des observations personnelles, que je n'ose citer qu'en raison de leur concordance avec l'opinion de marins et d'hydrographes fort expérimentés, m'ont convaincu que, si l'écluse était construite, il serait impossible d'y passer toutes les fois qu'il venterait frais. A quoi bon d'ailleurs un bassin à flot de 100 hectares, quatre fois plus grand que le port de Marseille? Comment prendre sur une marée le temps nécessaire pour l'entrée et la sortie de bâtimens qui peuvent se présenter ensemble? Pour bien desservir le commerce de Saint-Malo et de Saint-Servan, des bassins à flot veulent être établis sur de tout autres principes, et rien ne sera plus facile que d'en concilier ici les avantages avec le maintien de ceux d'un des meilleurs ports d'échouage du monde.

Vauban a fait trois projets qui se rapportent à Saint-Malo : celui du déplacement des fortifications, celui du canal de la baie du Mont-Saint-Michel à la Rance, et celui du bassin à flot. Les deux premiers auraient accru dans une énorme proportion la production agricole, industrielle, et le mouvement maritime du pays : nous les avons négligés. Le troisième est sans la moindre utilité pour les neuf dixièmes des navires qui fréquentent ces parages : au 1er janvier 1848, nous y avions dé-

(1) Je dis *gaspillage* et non pas *dilapidation*, parce que l'ingénieur dont il est ici question paraît n'être coupable que de la plus inconcevable légèreté. La responsabilité de sa gestion remonte donc à ceux qui ont choisi le seul membre du corps des ponts-et-chaussées qui fût capable de conduire ainsi des travaux.

pensé 7,627,639 fr., sur lesquels, à la vérité, tout n'est pas perdu. Il serait temps d'établir entre les nombreuses et fécondes dépenses qui restent à faire sur l'atterrage de Saint-Malo un ordre de priorité un peu plus réfléchi.

« Si vous ne frémissez pas à la pensée des maux dont s'accableraient l'Angleterre et la France en trois mois de guerre, disait lord Granville à un de ses compatriotes qui lui trouvait trop de sollicitude pour le maintien de la paix, c'est que vous n'avez étudié ni les moyens d'agression, ni les points vulnérables des deux pays, ni les instrumens de destruction qu'enfanteraient les sciences physiques de notre temps.» Ces sentimens d'un homme que son caractère recommande encore plus que les hautes fonctions qu'il a remplies à l'estime de deux grands peuples ne sont pas ceux de toute la diplomatie anglaise, et la politique équitable et ferme dont il était à Paris l'organe a reçu depuis quelques années de rudes atteintes. Si la Grande-Bretagne s'en départait à notre égard, Saint-Malo serait évidemment un des points de nos côtes sur lesquels seraient dirigés les coups les plus dangereux. Le passé ne fût-il pas là pour nous instruire, ces forteresses, ces camps retranchés, ces rades militaires décorées du nom de ports de refuge, que nos rivaux multiplient à grands frais dans leurs îles de la Manche, ne sont-ils pas des avertissemens assez expressifs? Sachons donc prévoir et pourvoir : souvenons-nous que les pertes causées par l'attaque de 1758 ont dépassé de beaucoup ce qu'eussent coûté les fortifications qui les auraient prévenues, et ne restons pas exposés à de bien plus cruels mécomptes. On n'assiége que les places qu'on espère prendre, et Saint-Malo, devenu inexpugnable, ne sera pas attaqué. Par une coïncidence assez rare, la fortification de la ville est ici une condition de l'agrandissement de son commerce. La destination de Saint-Malo est toujours ce qu'a dit Vauban, d'être à la fois l'un des boulevards et l'une des plus puissantes villes maritimes de notre pays. Les élémens de ce grand ensemble sont épars autour de la baie de la Rance : heureux le gouvernement qui saura les mettre en œuvre!

J.-J. Baude.

L'ILE DE WIGHT.

LES CHATEAUX ET LES COTTAGES, EAST-COWES-CASTLE, NORRIS ET CARISBROOKE. — RYDE ET SHANKLIN. — LE TOUR DE L'ILE. [1]

I.

Souvent, dans mes promenades, j'avais fait le tour du parc et du château d'East-Cowes, sans pouvoir découvrir autre chose de cette gothique demeure que le sommet de ses donjons et l'immense pavillon qui flottait au-dessus de sa grande tour. Encore fallait-il que je m'éloignasse beaucoup pour les apercevoir au-dessus des arbres; quant à pénétrer dans l'enceinte, j'y étais peu encouragé par des écriteaux qui me menaçaient de piéges à loup et de la dernière rigueur des lois. Cependant je commençais à m'impatienter de ce mystère, quand l'idée me vint de faire remettre ma carte au propriétaire du château. Cette démarche fut couronnée de succès, et je ne tardai pas à nouer de fort agréables relations avec M. et Mme J. Sawyer, les aimables hôtes d'East-Cowes-Castle. Durant mon séjour dans les environs, j'ai souvent visité leur magnifique habitation et l'ai dessinée de tous côtés. Les temps de la chevalerie ont empreint leur cachet romantique sur cet ensemble confus, mais grandiose, de murailles, de tours et de tourelles couvertes de lierre, qui renferment sous leur vaste enveloppe des arrangemens intérieurs on ne peut plus élégans et comfortables, mais dans le style moderne.

(1) Voyez la livraison du 15 octobre dernier.

C'est ainsi qu'on a procédé pour les aménagemens d'un château voisin, celui de Norris, dont l'architecture est plus ancienne encore. L'époque de la construction de Norris est antérieure à celle où l'on commença à élever les créneaux des tours sur des corniches à machicoulis pour la défense du fossé. Cette vieille forteresse commande le passage du Solent (1), et a dû servir aux Saxons pour la perception du péage, qui donne un revenu considérable, et que le château de Cowes se charge d'assurer aujourd'hui. Norris a pour propriétaire actuel M. Bell, éditeur du journal le *Bells' life in London,* qui s'est enrichi par la publication de cette feuille hebdomadaire; M. Bell occupe seul avec son fils cette royale demeure, où il m'a reçu avec beaucoup de politesse. Le roi de Hollande, lors de sa visite à la reine Victoria, y a demeuré pendant une semaine. MM. Bell sont de grands amateurs de *yachting,* et dans leur dernière tournée ils ont gagné huit coupes en argent, avec leurs cutters *Héroïne* et *Secret.*

La position de ces deux beaux châteaux est admirable; construits, comme Osborne, sur le sommet d'un promontoire élevé qui s'avance dans la mer, entre l'embouchure de la Medina et la baie de Ryde, ils sont entourés l'un et l'autre de prairies où paissent d'innombrables troupeaux de moutons, et qu'ombragent des bouquets de beaux arbres répandus çà et là sur ces tapis de verdure. Cependant la végétation d'East-Cowes-Castle est plus riche, et se ressent d'une exposition plus favorable, tandis que le vent de la mer brûle depuis bien des années le feuillage des vieux chênes de Norris, et ne leur a pas permis d'atteindre une grande hauteur. Les vagues rongent l'île de Wight au pied du domaine de M. Bell, qui a été obligé de faire construire une chaussée en pierres de près d'un mille de long pour en arrêter les envahissemens. Ce beau travail, qu'on peut appeler d'utilité publique, lui a coûté plus de sept cent mille francs.

Comme toutes les habitations du moyen-âge dans ce pays, Norris est presque entièrement couvert de plantes grimpantes dont les couleurs variées contrastent avec les nuances grisâtres des antiques murailles; il ne peut être aperçu qu'au loin et de la mer. C'est, comme East-Cowes-Castle, l'un des châteaux les plus beaux et les plus renommés de l'île; tous les deux ils servent de point de vue aux *steamers* qui passent devant Ryde pour se rendre à Southampton, et leur aspect au milieu des arbres est extrêmement pittoresque. — On ne permet pas aux étrangers de visiter la demeure royale d'Osborne pendant l'absence de la reine; mais le peu que j'en ai entrevu me fait supposer que, des

(1) On prétend que l'île de Wight adhérait anciennement à l'Angleterre, que la mer est parvenue à dissoudre la langue de terre qui reliait la presqu'île au continent, et que c'est de cette action dissolvante que provient l'étymologie du mot *Solent* (*solvent, solvente pelago*).

trois châteaux du promontoire, Osborne, avec son architecture moderne, est sans contredit le moins remarquable.

Il y a peu d'années encore, lord Shannon possédait East-Cowes-Castle, lord Seymour le château de Norris; on assure que le splendide domaine d'Apuldurcombe est mis en vente par lord Yarborough. Les nobles font comme les rois, qui s'en vont, dit-on; cela a lieu au moins dans l'île de Wight, où leurs aristocratiques demeures sont aujourd'hui la propriété de personnes qui, pour la plupart, ont fait leur fortune dans le commerce. En dépit des mœurs, des substitutions et des priviléges, la richesse territoriale, en Angleterre, finira comme ailleurs par tomber peu à peu entre les mains de l'industrie la fortune au travail, c'est justice.

J'avais fait chez M. Sawyer, au château d'East-Cowes, la connaissance de plusieurs officiers du 36e régiment, et j'avais reçu l'invitation d'aller visiter leurs *barracks* situées près de Newport; je m'y suis rendu et j'y ai examiné avec beaucoup d'intérêt les différens détails du service intérieur qu'on a bien voulu me faire connaître. Dans ce régiment, comme dans toute l'armée anglaise, le soin qu'on prend du bien-être des hommes est poussé jusqu'à la minutie. Cette armée se recrutant uniquement par des engagemens volontaires, il faut que l'état de soldat y soit au moins aussi comfortable que celui de paysan, et il est plus d'un bourgeois de nos villes qui envierait la situation de tel laboureur du Middlesex ou du Devonshire. Le *flogging* (coups de baguette) n'est malheureusement pas encore supprimé chez nos voisins; mais, grace aux efforts persévérans de sir Charles Napier, la flagellation n'est plus en usage que pour des cas très rares. Toutefois le soldat anglais est encore soumis à des châtimens corporels d'une autre nature. Indépendamment du peloton de punition, qui est fort sévère, on l'oblige, pour certaines infractions au service, à ramasser des pierres dans un lieu donné, ou à transporter un boulet de 24 d'un point à un autre pendant un certain espace de temps. J'ai été plus frappé de la bonne qualité et de la mine appétissante des alimens du soldat que de la propreté des cuisines. Les hommes mangent dans les chambrées. Il est permis à un certain nombre de militaires par compagnie d'avoir femme et enfans au quartier, où de petits appartemens assez commodes leur sont accordés; ces soldats reçoivent, bien entendu, leur prêt franc. On m'a assuré que la présence de leurs femmes au milieu de la caserne n'avait jamais aucun inconvénient. Rien n'est plus sage ni moins bruyant que le soldat anglais; on peut bien se promener tout le jour dans les cours du quartier de Park-Hurst, par exemple, sans y entendre un cri ou un éclat de rire. L'Angleterre est le royaume du silence. Veut-on faire l'éloge de quelqu'un : *t'is a very quiet gentleman*, vous dira-t-on; « c'est un monsieur fort tranquille. » Comme chacun sait,

les soldats anglais restent long-temps au service; en général ils ne sont pas jeunes; c'est peut-être à ce motif qu'est due la tranquillité exemplaire de leurs établissemens. Ce calme n'est troublé dans les *barracks* de l'île de Wight que par les batteries de caisses très peu tendues avec un accompagnement de galoubet un peu trop pastoral.

L'infanterie anglaise est pourvue d'armes excellentes; les fusils d'ancien modèle sont aujourd'hui supprimés. Je ne saurais en dire autant des sabres de la cavalerie, qui me paraissent mauvais et mal en main. Un fait intéressant, c'est que l'ivrognerie disparaît peu à peu de l'armée britannique. Ce vice est beaucoup moins répandu dans les basses classes, grace à l'action bienfaisante des sociétés de tempérance; il n'est pas jusqu'à l'usage de demeurer long-temps à table après le départ des femmes qui, depuis quelques années, ne soit tombé en désuétude dans la bonne compagnie. Aussi les salles de police du bataillon du 36e étaient-elles vides. Cela m'a permis de les examiner en détail, et de constater que rien n'est plus mignon que ces petites cellules. Le système de l'isolement est ici en vigueur; chaque détenu occupe un lieu bien éclairé et aéré, pourvu d'une couchette parfaitement garnie, avec une table et deux chaises. Il a en outre à sa disposition un cordon de sonnette au moyen duquel il lui serait très facile de faire endêver son geôlier; mais le brave homme préposé à cet office m'a assuré que les soldats prisonniers n'en abusaient jamais.

L'un des bataillons du 36e est dans l'île de Wight, l'autre à la Barbade sous les ordres d'un lieutenant-colonel. Il y a deux officiers supérieurs de ce grade dans chaque régiment anglais; ils y remplissent les fonctions de chefs de bataillon dans notre armée. Quant au chef du corps, c'est un colonel du rang de général. Le 36e est sous les ordres de l'un des fils du feu roi, lord Frédéric Fitz-Clarence, actuellement gouverneur de Portsmouth. Rien de plus agité que la vie d'un régiment anglais; le 36e, par exemple, après avoir combattu dans les Indes, où il a pris part aux glorieux faits d'armes qui s'y sont accomplis sous le commandement de lord Gough, est passé aux îles Ioniennes; de là il a été envoyé aux Antilles. Qui sait si, l'année prochaine, il ne fera pas la guerre en Cafrerie? Cette manière de servir doit admirablement former l'armée anglaise, car la cavalerie, démontée bien entendu, en allant de garnison en garnison, fait, tout comme les troupes à pied, son tour du monde.

J'ai eu l'honneur d'être invité à un grand dîner par le colonel et le corps d'officiers du 36e; le repas était servi dans une argenterie des plus riches, avec porcelaine, verrerie et linge de table à l'avenant. Tous les officiers, quel que soit leur grade, vivent à la même pension; c'est ce qu'on appelle la *mess*. Ils ont leur cuisine aussi bien que leurs logemens au quartier. Ce service de la *mess* fait partie du mobilier ré-

gimentaire. Plusieurs des officiers présens s'étaient distingués dans l'Inde. Le gouvernement anglais n'est pas prodigue de décorations : il n'en accorde que dans des cas fort rares et pour des faits d'armes éclatans. La poitrine de quelques-uns de nos braves convives en était ornée. Rien n'est plus *gentleman like* que les manières des officiers anglais. On a quitté la table de bonne heure, et aussi raisonnablement qu'on s'y était mis; les jeunes gens me paraissaient pressés de se rendre au bal que le régiment offrait ce soir-là aux dames de Newport et des environs. Comme officier français, j'ai reçu un très aimable accueil du lieutenant-colonel Trolloppe et de son corps d'officiers. J'ai déjà visité plus d'un régiment de l'armée anglaise, et, pour en avoir une très haute idée, je n'avais pas besoin de ce nouvel examen, qui, en m'initiant à quelques nouveaux détails, m'a confirmé dans mon opinion. Je dois le dire en toute franchise cependant, à ce sentiment d'approbation ne se mêlait aucun sentiment d'envie; car, amour-propre national à part, rien, suivant moi, n'est au-dessus de notre armée et de nos soldats. Lors du séjour de mon régiment sur les bords du Rhin, j'ai profité du voisinage pour examiner de très près les contingens militaires prussiens, autrichiens, et d'autres troupes des différens états de l'Allemagne; si j'en excepte un escadron de cavalerie autrichienne que j'ai vu à Mayence et dont la tenue laissait beaucoup à désirer, je dois rendre justice à la discipline, à la bonne apparence de toutes ces troupes. Leurs officiers sont bien nés et bien élevés, on ne saurait avoir la pensée de mettre en doute leur courage personnel; mais il est fort rare de les voir au courant des détails du service intérieur. Mon observation porte moins sur les officiers anglais, qui me semblent en général approfondir davantage le métier. Je me rappelle avoir visité le quartier d'un régiment de hulans prussiens dans une des villes du bord du Rhin, Coblentz; j'y ai trouvé plus de trois cents chevaux réunis; c'était l'heure du pansage, pas un officier n'y assistait! Un *wague-meister* ou adjudant présidait à cette opération si importante dans un régiment de cavalerie. Les officiers, m'a-t-on dit, ne paraissent que lorsque le régiment monte à cheval. Un jeune brigadier très instruit, s'exprimant on ne peut mieux, m'avait conduit partout, et, comme je laissai échapper en le quittant quelques paroles sur ses titres à l'avancement, je le vis rougir et secouer la tête : « Mon colonel, me dit-il, ce n'est pas dans notre armée comme dans la vôtre; je ne suis pas noble, et je n'obtiendrai jamais l'épaulette! » J'eus le cœur serré de cette réponse, que je me reprochai presque d'avoir innocemment provoquée.

Le fait est que la perspective de ne jamais pouvoir s'élever aux grades supérieurs doit nécessairement paralyser dans les armées étrangères l'ambition et par suite l'élan du simple soldat. Les conditions démo-

cratiques de notre armée, jointes à l'impétuosité du caractère français, mieux encore que le sentiment du devoir et de la hiérarchie militaire qu'elle possède d'ailleurs au plus haut degré, en font la première armée du monde. Je crois les Anglais, les Russes, les Allemands fort courageux, leur histoire militaire est là pour le prouver, mais leur courage est celui de l'obéissance et souvent de l'abnégation; la valeur du soldat français est d'une autre nature, c'est celle d'un homme libre, et j'oserai dire d'un gentilhomme. En veut-on la preuve? Notre armée est la seule en Europe où les simples soldats se battent en duel, où le fils d'un ouvrier ou d'un laboureur qui deviendra peut-être maréchal de France, du moment où il a endossé l'uniforme, se sent un homme nouveau et relève fièrement la tête. C'est la seule armée en Europe où un simple soldat se croie obligé de mettre le sabre à la main pour une offense légère, et d'affronter la mort plutôt que de souffrir une atteinte portée à son honneur. Ce fait seul démontre péremptoirement la supériorité du militaire français sur tous les autres.

Newport, centre du pays et de ses transactions agricoles, compte à peine quatre ou cinq mille habitans; mais cette capitale de l'île de Wight est pourvue de nombreux établissemens publics. Je citerai, entre autres, l'*Isle of Wight institution,* qui réunit un musée, une bibliothèque et un cabinet de lecture; la *Free-Grammar school;* une école des arts et métiers, *Mechanic institution;* une école de filles, *Free school for girls;* enfin une *National school for poor children*, école pour les pauvres enfans des deux sexes. On a placé aux environs de la ville une maison de refuge qui peut contenir plus de mille indigens : ce *poor house* et un pénitencier pour les jeunes détenus qui lui est joint ont eu pour résultat de purger l'île de Wight des mendians que l'affluence des étrangers n'aurait pas manqué autrement d'y attirer et d'y retenir. Enfin on compte dans la petite ville de Newport deux églises du culte anglican, une catholique, une unitaire, une méthodiste, et deux chapelles indépendantes.

Cette ville tire son véritable intérêt du voisinage de Carisbrooke et du château de ce nom, fondé par Guillaume Fitz-Osborne, l'un des lieutenans de Guillaume-le-Conquérant. Les églises d'Areton, de Whippingham (paroisse actuelle de la reine près d'Osborne), de Newchurch, de Godshill, de Niton et de Freshwater, c'est-à-dire la presque totalité des paroisses de l'île, ont long-temps dépendu du prieuré de Carisbrooke, qui était placé lui-même à cette époque sous la juridiction de l'abbaye de Lire, en Normandie. Près du village de Carisbrooke se trouve le petit bourg de Newton; brûlé en 1377, lors d'une descente des Français, et rebâti depuis, on l'a pendant long-temps appelé Francheville, sans doute en raison de ce souvenir. Les habitans de l'île de Wight ont eu à essuyer de nombreuses incursions de la part de leurs

voisins, qui, dans les XIIIe et XIVe siècles, apparemment dédaignaient moins de la visiter qu'aujourd'hui. En 1797, la banque d'Angleterre suspendait ses paiemens à la nouvelle qu'une flotte française allait débarquer sur les côtes de la Grande-Bretagne. Tel a été de tout temps le cauchemar des habitans de ce pays. L'année dernière, après les fêtes navales de Cherbourg, nos vaisseaux avaient fait voile pour Brest; mais, assaillis par des vents contraires, ils furent obligés d'aller chercher un abri momentané dans la baie de Torbay. Je me rappelle la lettre patriotique qu'adressa à l'amirauté, dans cette circonstance, le brave commandant du port de Torbay : « Une flotte française vient de mouiller dans la rade, écrivait-il en substance, nous n'avons pas de raisons de lui supposer des intentions hostiles... Cependant nous veillons, et au besoin chaque Anglais saurait faire son devoir, etc. » Sous le règne d'Édouard II, le comte de Chester, son fils aîné, gouverneur de l'île de Wight, poursuivi de la crainte des incursions françaises, avait déjà fait élever sur différens points du territoire vingt-neuf *beacons* ou tours de garde et de signaux, pour donner l'alarme à l'approche de l'ennemi. Les vestiges de quelques-unes de ces tours subsistent encore.

On a beaucoup discuté sur l'étymologie du mot un peu sauvage de Carisbrooke. Quelques auteurs prétendent que c'est le nom d'un chef saxon, nommé Whitgarsburgh, qui, sous le règne du roi Cerdic, en 530, assiégea et prit la citadelle. De Whitgarsburg, on aurait fait Garsbruk et enfin Carisbrooke. J'aimerais mieux assigner à ce nom barbare une plus ancienne origine encore : pourquoi ne serait-il pas breton, et conséquemment antérieur aux temps de l'heptarchie saxonne? Dans Carisbrooke je trouve *brooke*, rivière (c'est la Medina), et *caer*, qui, en gallois ou en breton, veut dire ville, forteresse, comme dans *Caermarten*, *Caernarvon*. C'est le *ker* de notre Bretagne, qui signifie aussi ville, village, comme dans *Kergariou*, *Keratry*, *Kersabiec*. Dans quelques parties de l'Angleterre, on rencontre des lieux dont les noms sont semblables à ceux portés par certaines familles ou certaines localités de la Bretagne française : n'y a-t-il pas identité complète, par exemple, entre *Caercaradok*, nom d'une montagne près de Knighton dans le Shropshire, et *Kercaradec* en Bretagne?

Il ne reste plus que des ruines du château de Carisbrooke. Pendant long-temps, cette position fut la clé de l'île. Les Romains, les Bretons, les Saxons et enfin les Normands, lors de la conquête, y établirent garnison, en réparèrent et en entretinrent les remparts. Il est facile d'y reconnaître l'époque de leurs différentes constructions, toutes les fois qu'elles ne sont pas superposées. Dans des temps plus modernes, les vieilles murailles normandes furent entourées d'une enceinte bastionnée, pourvue de quelques ouvrages avancés. Le château de Carisbrooke,

situé sur le sommet d'une élévation, domine au loin le pays. On y arrive par un chemin rapide et difficile qui vous amène après un détour à l'ancienne porte seigneuriale, flanquée de deux tours rondes. Sous le porche gothique, une marchande vous vend de petites bouteilles de sable de couleurs variées et des diamans de la baie de Shanklin. On sonne à un guichet, et une autre femme vient vous ouvrir la porte de cette forteresse, dont la garde lui est confiée, sans doute en souvenir de l'héroïque défense de la belle comtesse de Portland. Il n'est pas de pays au monde où le lierre prospère mieux qu'en Angleterre, et dans l'île de Wight en particulier; aussi on ne doit pas s'étonner que les ruines de Carisbrooke en soient du haut en bas habillées et emmaillottées; pas une des pierres tombées dans cette cour aujourd'hui si solitaire, et jadis le théâtre de tant de faits dramatiques, qui ne soit cachée sous une épaisse enveloppe de verdure. La dégradation de ce pauvre vieux château dépasse toute idée. C'est vraiment un crime que de le laisser dans cet état. Il n'y a plus une vitre aux fenêtres de la chapelle où naguère encore les maires de Newport recevaient leur investiture du lord-lieutenant de l'île. Quant à la prison de Charles Ier, dont il ne reste que le mur extérieur et quelque peu du plancher, on n'y arrive pas sans danger. Comment les Anglais, qui ont laissé voter tant de millions pour bâtir ces deux coûteuses et incommodes inutilités qu'on appelle le tunnel et les chambres du parlement, ne se font-ils pas un cas de conscience d'affecter quelques milliers de livres sterling à mettre dans un état respectable ce lieu témoin de l'agonie de leur roi martyr? Pour être un peu plus restauré, le château de Carisbrooke, à coup sûr, n'en serait pas moins pittoresque.

On peut juger de l'importance que les Romains attachaient à la position de Carisbrooke par un puits qu'ils y percèrent dans le roc et qui a plus de trois cents pieds de profondeur. Ce puits est encore aujourd'hui dans le meilleur état de conservation, et l'eau en est limpide et fraîche. L'âne qui en fait mouvoir le manége ne va pas vite, car il lui faut une heure montre en main, dit-on, pour élever un seau jusqu'à l'orifice. C'est sans doute à cet exercice régulier, sans être violent, qu'il faut attribuer la longévité extraordinaire des innocens animaux qu'on y assujettit; la plupart d'entre eux ont atteint à Carisbrooke un âge très avancé. On en cite un entre autres qui fit le service de la roue pendant cinquante-deux ans et qui était encore plein de force et de santé, lorsqu'il périt par accident, ayant eu l'étourderie d'aller brouter sur le rempart, d'où il se laissa choir. Son successeur était pensionnaire du duc de Glocester, oncle de George III, qui avait placé sur sa tête une annuité d'un *penny* de pain par jour. Ce serviteur fidèle fut assez heureux pour en jouir pendant quarante-cinq ans.

Lorsqu'éclata la guerre entre les parlementaires et le roi Charles Ier,

le château de Carisbrooke avait pour gouverneur le comte de Portland, lord-lieutenant, ou, comme on disait alors, capitaine de l'île de Wight. Il était suspect à Cromwell pour son attachement aux Stuarts; lady Portland surtout passait pour très royaliste. Portland fut mandé à Londres pour justifier sa conduite. Il paraît qu'il aimait à s'amuser et menait bonne vie dans son gouvernement, car, parmi les griefs articulés contre lui pour motiver sa destitution et sur lesquels il eut à répondre devant les meneurs du parti puritain, on voit figurer comme chef d'accusation « la grande quantité de poudre qu'il avait brûlée en réjouissances et celle de vin qu'il avait bue en santés depuis qu'il était entré en fonctions comme capitaine de l'île, où il n'avait cessé de se livrer à toutes sortes de *joyeusetés* (1). » Quelque frivoles que parussent les charges élevées contre lui, il n'en fut pas moins jeté en prison. La nouvelle de cet acte d'injuste rigueur souleva presque la population de l'île, où Portland était extrêmement populaire; mais, après mûre réflexion, les habitans, prudens politiques, finirent par envoyer leur adhésion au parlement, en y joignant toutefois une pétition dans laquelle ils demandaient avec instance qu'on leur rendît leur cher gouverneur.

D'un autre côté, le parti républicain, opposé à Portland, ne restait pas inactif; son chef, Moses Read, maire de Newport, homme influent dans sa localité, représenta au parlement que l'île ne serait jamais tranquille tant que lady Portland demeurerait à Carisbrooke, et qu'il fallait à tout prix l'en faire sortir. Se reposant sur l'affection que le peuple portait à son mari, la comtesse s'était réfugiée dans le château, et avait réclamé pour elle et ses cinq enfans la protection du colonel Brett, qui y commandait au nom du roi une faible garnison de vingt hommes. Lady Portland comptait sur quelque changement politique, et voulait seulement gagner du temps; elle espérait que sa présence et son savoir-faire contribueraient à conserver la citadelle à la cause royale.

Cependant la prudence du parlement était éveillée; il s'empressa de mettre les équipages des navires de guerre mouillés dans la Medina à la disposition de Read, qui, se voyant désormais soutenu par une force suffisante, s'avança sans plus tarder, à la tête de la milice de Newport et de quatre cents marins armés, sous les murs de la forteresse, qu'il somma de se rendre. Alors la comtesse parut sur le rempart, tenant à la main une mèche allumée; elle déclara bravement qu'elle s'ensevelirait sous les décombres du château avec tous ceux qu'il contenait plutôt que de le rendre, et que, pour preuve de ses intentions, elle allait mettre elle-même le feu à la pièce de canon sur laquelle elle

(1) *Acts of jollity.*

s'appuyait, si la colonne d'attaque ne s'éloignait pas à l'instant. Cette attitude énergique fit réfléchir Read; il commanda la retraite, et revint lui-même quelques instans après, porteur de propositions d'arrangemens, qui furent fièrement repoussées. La comtesse ne voulut entendre à rien tant qu'on n'y eut pas stipulé qu'elle resterait au château et libre, en attendant une décision ultérieure du parlement. Ces conditions accordées, la place fut rendue, et la petite garnison défila avec les honneurs de la guerre. Quand on songe qu'elle n'avait pas pour trois jours de vivres, on ne saurait trop admirer la belle conduite de lady Portland.

Les événemens trahirent les espérances de cette femme courageuse : le parlement refusa de ratifier la capitulation, et, peu de temps après, la comtesse reçut l'ordre de quitter l'île. Elle dut à l'humanité de quelques pêcheurs de pouvoir être conduite en lieu sûr avec sa famille. Tous les forts du pays furent alors successivement occupés par les troupes du parlement, qui en nomma lord Pembroke gouverneur; le colonel Robert Hammond l'y avait remplacé, lorsque, pour son malheur, Charles Ier vint chercher un refuge dans l'île. Hammond était l'ami et la créature de Cromwell (1); il avait en outre Hampden pour beau-père; cependant, comme il se trouvait être en même temps le neveu du chapelain favori du roi, encouragé par les assurances et les conseils de ce dernier, Charles crut devoir compter sur la générosité et même sur la sympathie du colonel, auquel il se rendit à discrétion le 12 novembre 1647.

Hammond traita d'abord Charles Ier avec le plus grand respect; il accueillit le prince fugitif comme un hôte distingué, et non comme un prisonnier. Le roi était logé au château, mais il avait la liberté d'en sortir, et même de se promener à cheval dans l'île. Il aimait à jouer aux boules; le colonel lui fit disposer un jeu dont on montre encore les traces. Un petit pavillon assez élégant fut aussi construit sur le rempart pour son usage spécial, et souvent Charles y allait rêver pendant le jour. Cependant ces attentions et ces égards furent bientôt refusés au prisonnier de Carisbrooke. Sur un ordre du protecteur, Charles fut écroué dans la forteresse, et on lui assigna pour prison l'un des appartemens situés du côté du nord. Il continua néanmoins, pendant tout le temps du séjour qu'il y fit, à y recevoir de nombreux témoignages d'intérêt et d'affection de la part d'une foule de personnes qui accouraient, même de fort loin, pour l'apercevoir. Il passait une partie de son temps dans la prière et dans la lecture de la Bible. Ses ouvrages favoris à cette époque étaient les sermons de l'évêque Andrew, les ouvrages du

(1) On a des lettres que le protecteur écrivait à cette époque à Hammond; elles sont du style le plus familier. Cromwell l'appelait « mon cher Robin. »

docteur Hammond, les paraphrases de Sand sur les psaumes, les poèmes religieux d'Herbert, enfin la traduction du Tasse par Fairfax et la *Fairy-Queen* de Spencer. Il composait aussi des vers et des sentences, et avait l'habitude de surcharger ses livres de notes marginales et de *mottos*. On y trouve très souvent écrite de sa main la devise : *Dum spiro spero*, ainsi que des vers latins de Boëce ou de Claudien.

Les partisans de Charles, dès les premiers jours de son emprisonnement au château, avaient arrêté pour lui un plan d'évasion si bien combiné, qu'il aurait très probablement réussi sans une circonstance dont la responsabilité doit malheureusement être imputée au roi. Firebrace, l'un de ses plus fidèles serviteurs, avait obtenu d'être attaché à sa personne, et de se faire comprendre au nombre des jeunes gens qui remplissaient à tour de rôle, auprès du roi, les fonctions de page. Son service lui fournissait des occasions de se concerter avec Charles, et ils tombèrent ainsi d'accord, après les avoir bien discutés, sur tous les détails relatifs à son évasion. Le roi devait d'abord scier l'un des barreaux de sa fenêtre; mais il prétendit plus tard que cela était inutile, qu'il avait essayé de passer la tête entre ce barreau et l'imposte, qu'il y avait facilement réussi, et que partout où la tête passait, il devait en être de même du corps. Comme dans toutes les fenêtres gothiques, la baie de celle-ci était partagée en deux par le montant d'une croix en pierre, et il n'y avait à cette époque qu'un seul barreau de fer entre ce montant et le mur; on en ajouta un second depuis.

Tout devait avoir lieu de nuit. Il était arrêté que Firebrace jetterait une petite pierre contre les carreaux; à ce signal, le roi se serait laissé couler au moyen d'une échelle de cordes le long du mur dans le premier fossé, dont la contrescarpe n'était pas revêtue, et d'où il était facile de sortir. Une fois sur le chemin couvert, où Firebrace l'attendait, tout avait été préparé pour pouvoir gagner sans encombre le lieu où Wortsley et Osborne, montés, attendaient, avec un cheval sellé, des pistolets et des bottes pour le roi. Newman, de son côté, veillait, dans une grande embarcation, sur le rivage, prêt à conduire le fugitif hors de l'île.

Au signal convenu, Charles se mit en devoir de descendre par la fenêtre; il s'aperçut alors, malheureusement trop tard, qu'il s'était étrangement abusé. Déjà ses pieds atteignaient le premier échelon de l'échelle de cordes, mais il lui fut impossible d'aller plus loin; le barreau d'un côté, le mur de l'autre, le serraient comme un étau; il se sentait pris entre la poitrine et les épaules de façon à ne pouvoir absolument ni avancer ni reculer. Firebrace, dans l'impuissance de lui venir en aide, entendit les gémissemens que lui arrachait la douleur. Cependant une sorte de pressentiment de ce qui allait lui arriver avait inspiré au roi la précaution de fixer solidement dans l'intérieur de sa

chambre une corde, grace à laquelle, après des efforts inouis, il parvint à rentrer. Alors il referma sa fenêtre et plaça derrière les vitres une lumière comme avertissement que tout était manqué. Rien en apparence n'avait été découvert. On ajourna l'exécution d'une nouvelle tentative à une autre nuit. Cette fois, le roi avait scié le barreau, mais au moment de sortir, apercevant du monde au pied du rempart, il eut des craintes, remit toutes choses en place, et retourna dans sa chambre. Sir Richard Wortsley assura qu'il était trahi et que les sentinelles l'attendaient, avec ordre de tirer sur lui aussitôt qu'il paraîtrait. Ce qui rend cette supposition probable, c'est que les amis de Charles qui devaient coopérer à son évasion furent arrêtés le lendemain matin.

A partir de cet instant, son courage sembla l'abandonner, et son irritabilité nerveuse devint extrême. Il est vrai que le sort se plaisait chaque jour à mettre sa patience et sa résignation à de plus dures épreuves. Une fois, dit-on, le colonel Hammond entra inopinément dans sa prison, et après quelques recherches auxquelles il se livra malgré les protestations du roi, il saisit un chiffre au moyen duquel l'illustre captif correspondait avec ses amis du dehors. Indigné de la brusquerie que Hammond mettait dans son opération, Charles leva la canne sur le colonel. Celui-ci eut la lâcheté de l'arracher des mains du roi et de l'en frapper. Peu de temps après, Charles fut transféré à Hurst-Castle, sous la garde du colonel Corbet. Ce château, bâti par Henri VIII, est situé sur la côte du Hampshire, à l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance dans le Solent, jusqu'à moins d'un mille de l'île de Wight, vers Norton. Ce lieu est humide, malsain et continuellement battu par les vagues. Le malheureux Charles n'y demeura pas long-temps; le colonel Harrison arriva bientôt porteur d'un message du parlement qui ordonnait la translation du roi à Windsor, et de là à Londres, où il fut, comme on sait, jugé et exécuté sans pitié à Whitehall. On raconte que Harrison était jeune et l'un des plus beaux cavaliers de l'armée anglaise. Quand Charles le vit à la tête d'un escadron de cuirassiers et revêtu d'une étincelante armure, sa bonne grace et sa tournure chevaleresque le portèrent à croire qu'un homme de si grand air et de si bonne mine ne pouvait être un seïde de Cromwell. Le roi rompit alors son silence accoutumé pour adresser au colonel quelques mots affables, espérant trouver en lui de la sympathie pour sa position et peut-être se le rendre favorable. Harrison répondit à ces avances avec la plus grande hauteur et le plus grand dédain.

On n'avait laissé auprès du pauvre roi qu'un vieux serviteur infirme, appelé sir William Patrick, et les officiers préposés à sa garde avaient pour instruction de le traiter sans aucune cérémonie. Sur sa route cependant, il ne cessa de recevoir des marques de respect et de sympathie de

la part de la foule qui entourait sa voiture et lui prodiguait les témoignages de son intérêt avec les apparences d'une vive affliction. Charles cependant ne croyait pas qu'on songeât sérieusement à instruire son procès; mais il s'attendait chaque jour à tomber sous les coups d'un assassin. Il avait laissé croître sa barbe, et sa chevelure grisonnante, ses vêtemens négligés, l'expression mélancolique répandue sur son visage, produisaient, dit lord Clarendon, l'effet le plus douloureux sur les personnes qui le virent durant ce triste trajet.

II.

L'*East-riding* de la Medina est le plus joli côté de l'île; le *West-riding* en est le plus sévère. Aussi est-ce à Ryde, à Shanklin, à Ventnor, que viennent s'abattre en été les essaims des baigneurs, tandis que les touristes se bornent en général à visiter, sans y faire de séjour, les parties sauvages de la côte occidentale, depuis Gurnets-Bay jusqu'aux rochers de Freshwater. Sans prétendre ici tracer un itinéraire et lutter d'exactitude avec les *guides* que tout voyageur débarqué dans l'île de Wight peut acheter sur les lieux, je crois utile cependant d'indiquer quelques-uns des sites les plus intéressans.

Je suppose qu'on a pris la route de Cowes à Ryde (la distance est de sept milles) : l'aspect du pays vu de cette route est délicieux. Je ne connais rien de plus ravissant qu'un joli paysage anglais, et surtout au coucher du soleil. J'ai beaucoup voyagé et visité la plupart des pays de l'Europe : si j'excepte les marronniers des Tuileries, je n'ai pourtant trouvé encore de vrais arbres qu'en Angleterre. Les rameaux contournés et noueux des chênes et des ormes y donnent naissance à une si merveilleuse quantité de feuilles, que les masses de cette végétation luxuriante sont presque impénétrables aux rayons du soleil; l'obscurité des ombres dessine nettement alors les formes de ces épais bouquets de verdure et en fait ressortir toutes les saillies. Les arbres anglais ne lèvent pas bien haut la tête, mais ils étendent très loin leurs bras; les vapeurs que la terre exhale sont retenues par les voûtes du feuillage à travers lequel elles ne peuvent se frayer une issue. Condensées par la fraîcheur, on les voit au déclin du jour colorer en bleu transparent les étages superposés de ces sombres demeures, asile ordinaire des tourterelles et des rossignols. Il y a dans cette juxta-position de lumières et d'ombres vigoureusement accusées de ravissantes harmonies pour l'œil d'un peintre; que les lueurs du couchant viennent étendre sur les parties éclairées un *glacis* de rose et d'or, et l'effet de cette riche nature devient encore plus saisissant.

La route de Ryde est bordée à gauche par des bois touffus, et de temps en temps une légère fumée qui s'en élève y trahit la présence

d'une maison de campagne ou de quelque modeste cottage. Au loin paraît la mer, et plus haut encore, les côtes du Hampshire bornent l'horizon. Sur la droite, des coteaux entièrement revêtus de moelleux gazons et semés de bouquets d'arbres déroulent jusqu'au fond des vallées leur manteau de velours vert dont un ruisseau d'argent dessine la bordure. Tantôt ce sont de coquettes chaumières parées de fleurs et à demi cachées sous des tilleuls centenaires. Plus loin, sur une vaste pelouse que décorent des massifs d'œillets et de résédas, s'élève l'élégante habitation d'un *squire*. Pas un sentier de sable n'est tracé sur cette herbe d'élite, rasée d'aussi près que le drap le plus fin : aussi le soulier de satin s'y pose-t-il avec confiance. On dirait que dans ce pays du *comfort* il faille des tapis partout, même en dehors des maisons.

A un petit village appelé Wotton-Bridge, qui marque la moitié du chemin, on passe un pont sur une rivière, qui bientôt s'élargit et tourne vers le nord en disparaissant au milieu des bois; ses deux rives sont entièrement couvertes d'arbres, dont les branches trempent dans des eaux où l'azur du ciel se reflète. Quel est le nom de cette gentille rivière? C'est la mer, oui, la mer, qui pénètre ainsi sur plusieurs points du littoral et s'introduit sournoisement dans le pays pour vous faire de ces surprises.

J'ai déjà dit que les routes de l'île de Wight étaient entretenues comme les allées d'un parc; elles sont en outre fréquentées par les équipages les plus *fashionables;* il n'est pas jusqu'aux voitures publiques, que dis-je? jusqu'au *cart* du *cottager,* qui ne participent à la bonne tenue de rigueur. Les *vans* des *carriers* (1), les charrettes de ferme, sont ici peints à l'huile, en rouge ou en bleu, et les cuivres de leurs harnais étincellent. Quant aux diligences, vit-on jamais rien de plus *smart?* Je me sers d'un mot qui n'a pas d'équivalent en français; je n'essaierai donc pas de le traduire. Avec quel plaisir je regardais relayer, à quatre heures, devant l'hôtel William de Shanklin, le *Rocket,* cet élégant *stage-coach* de Ventnor à Ryde! Ses quatre jolis chevaux de pur-sang, avec leur rose coquettement attachée derrière l'oreille, semblaient en si bon état, que je ne leur voyais jamais un poil tourné, même après la côte de Luccombe, qu'ils montaient ordinairement au galop. Ce qui m'attirait aussi beaucoup, c'était l'amusant spectacle des douze ou quinze voyageurs perchés sur le toit de la voiture; rien au monde n'a plus de couleur locale. Quant aux *ladies out siders,* drapées dans leurs tartans, je suis obligé de confesser qu'elles me paraissaient toujours charmantes.

Un romancier célèbre a prétendu que les Anglaises ne savaient pas marcher; d'autres ont affirmé que c'était à cheval qu'il fallait surtout

(1) Voitures de déménagement pour le transport des effets et des paquets.

les voir; je me suis trouvé de l'avis de ces derniers jusqu'au moment où, quittant les petits chapeaux d'homme qui leur allaient si bien, elles se sont coiffées d'une casquette ou du large *sombrero* espagnol orné d'une plume. Maintenant, j'oserai hasarder une autre opinion : c'est que, pour la bonne grace et l'aisance, elles ne le cèdent à aucune femme au monde, si on les considère sur l'impériale d'une diligence; c'est là, sans contester leur mérite en d'autres lieux, qu'elles triomphent, selon moi, véritablement.

A mesure qu'on approche de Ryde, la file des voitures devient plus serrée; on se croit à la porte d'une grande ville; il n'en est rien cependant : ce qui explique ce luxe et cette élégance, c'est que Ryde est presque exclusivement habité par des familles très riches. Cette petite ville est toute neuve, les rues en sont très proprement tenues, et l'on y trouve de magnifiques magasins. Sa proximité de Portsmouth, le service continuel des steamers qui traversent le détroit et communiquent avec les différens ports du littoral impriment aux environs du *Pier* une assez grande animation. Le *Pier* est une jetée en bois hardiment construite et soigneusement disposée; elle s'avance au moins d'un kilomètre dans la mer et sert de promenade aux personnes qui n'ont pas peur du vent. Dans la belle saison, les yachts viennent croiser devant l'extrémité du *Pier* et faire admirer leurs évolutions aux belles dames de la ville.

Les navires qui se rendent de Southampton aux Grandes-Indes mouillent en général devant Ryde, pour y compléter leurs approvisionnemens. C'est un lieu à la mode pour les bains de mer, et il y a quelques années, il était d'usage dans la noblesse d'y avoir un pied à terre. Du reste, cette ville est surabondamment pourvue, comme Newport, de tous les établissemens religieux ou d'utilité publique que sa faible population peut désirer. L'église catholique est charmante; elle a été bâtie par une dame irlandaise, la comtesse de Clare, qui subvient en outre généreusement aux frais du culte. Toutes les autres constructions communales, y compris le *Pier,* sont le résultat de contributions volontaires; l'intervention du gouvernement ne se fait sentir nulle part ici. Ces travaux s'effectuent au moyen de capitaux réunis par souscriptions, c'est l'invariable manière de procéder en Angleterre. Ajoutons qu'on n'y spécule pas sur les actions de cette nature, et que les porteurs de titres se contentent d'avoir 1 demi ou 2 pour 100 de leur argent.

Ryde est entouré d'une multitude de maisons de campagne, dont un étranger peut tout au plus deviner l'existence, mais qui sont en général dissimulées aux yeux du public par des masses d'arbres plantés à cet effet. C'est au surplus ce qui arrive partout dans ce pays. L'amour de la vie de famille et des jouissances tranquilles d'un intérieur com-

fortable est tellement sincère chez les Anglais, qu'ils poussent jusqu'à l'exagération ce besoin d'isolement tout-à-fait caractéristique. Non-seulement on ne pénètre pas facilement dans l'intérieur de ces parcs si soigneusement gardés, mais on est tout surpris, après avoir passé l'été auprès de tel *manor* d'une architecture très remarquable, et dont on ne soupçonnait même pas le voisinage, de le découvrir tout d'un coup à travers les bois, quand le vent d'automne a commencé à en éclaircir le feuillage. Sainte-Claire, autrefois à lord Vernon, est, parmi les châteaux des environs de Ryde, le seul vraiment digne d'être mentionné. Il est presque superflu de dire que les collines dont cette ville est entourée sont couvertes de la plus riche végétation, car c'est une condition commune à toutes les parties de l'*East-riding* de la Medina. Cette riche verdure, jointe aux rians pâturages qu'animent de nombreux troupeaux, aux milliers de buissons fleuris qui décorent les habitations ou brillent sur les parterres, fait des rives orientales de la Medina un séjour digne d'être chanté par Virgile.

On ne manque pas de mener les voyageurs à un lieu près de la ville qu'on appelle *Dover*, et qui sert de sépulture aux infortunés naufragés du *Royal-George*. Partout dans l'île, et surtout à Ryde, on vend des boîtes à ouvrages, des tabatières, des bobines et d'autres menus objets qui sont fabriqués avec un bois d'une nature particulière et d'une couleur foncée, susceptible d'un très beau poli : ce bois a séjourné près de quatre-vingts ans au fond de la mer; il provient des épaves du bâtiment de guerre dont je viens de parler, qui, par le plus beau temps, périt corps et biens dans les eaux de Ryde. — Le 29 août 1782, le vaisseau à trois ponts de sa majesté le *Royal-George*, de 120 canons, ayant à son bord l'amiral Kampenfeld et 1,200 hommes d'équipage, se préparait à appareiller; les hommes avaient reçu leur paie; le navire était encombré, non-seulement par les familles des soldats qui venaient leur faire leurs adieux, mais par beaucoup de fournisseurs et de marchands qui l'avaient envahi. Des quantités d'embarcations l'entouraient de toutes parts; il devait mettre à la voile le soir même. Suivant le procédé en usage à cette époque pour les bâtimens de guerre, et qui est encore suivi, je crois, pour les navires du commerce, on avait incliné le *Royal-George* sur un de ses flancs, afin de faire quelques raccords de peinture dont la partie inférieure de l'autre côté avait besoin. Or, comme l'opération s'effectuait en pleine mer, pour obtenir cette inclinaison, tous les canons de tribord avaient été reculés, au moyen de leurs amarres, à une distance telle que leur poids, venant à s'ajouter à celui des batteries opposées, pût faire plonger le bâbord du navire de la quantité voulue. Le ciel était pur, la mer tout-à-fait calme. Une rafale inattendue, accompagnée de pluie, ce qu'on appelle en anglais un *shower*, vint inopinément fondre sur le pauvre bâtiment du côté opposé à

celui où il était incliné, et avec une telle force, dit-on, que le pavillon royal qui flottait au haut du grand mât fut un instant en contact avec la mer. Malheureusement on n'avait pas fermé les sabords, et dans cette immersion latérale et instantanée, le *Royal-George* embarqua tant d'eau, qu'il ne se releva que pour couler à pic. La plupart des embarcations attachées aux côtés du bâtiment le suivirent dans le gouffre. On ne put sauver qu'une partie des personnes qui se trouvaient à ce moment sur les gaillards; de ce nombre était l'amiral Durham, alors *midshipman* à bord du vaisseau, et qui commandait, il y a quatre ans encore, à Portsmouth. — La presse anglaise nous a souvent entretenus des procédés de sauvetage mis en pratique sous les ordres de l'amirauté, depuis quelques années, pour retirer du fond de la mer ce qui pouvait s'y trouver encore de la coque du *Royal-George*. Des explosions sous-marines, déterminées par le moyen d'une pile voltaïque et fréquemment réitérées, ont fini par réduire en miettes ses derniers vestiges.

Peu de temps après avoir quitté Ryde, en continuant le tour oriental de l'île, on traverse Brading : c'est un petit village sans importance, où se trouve cependant une vieille église saxonne assez remarquable. Au-dessous de Brading, la mer s'avance dans les terres de manière à former un grand lac à la marée haute : c'est ce qu'on appelle le Brading-Haven; malheureusement, au moment du reflux, la plus grande partie des eaux se retire, et laisse le lit du golfe à découvert. Vu du sommet de la haute colline où s'élève la route, ce petit *Zuyderzée* produit un bel effet. Le sol de l'île est ici fort accidenté, et les légères voitures qui servent aux voyageurs de moyen de transport sont obligées elles-mêmes d'enrayer à la descente de Brading.

Le fort de Sandown, qu'on laisse un peu loin en passant à gauche, a pour but de défendre la baie de ce nom, et n'est pas occupé maintenant. Une réunion de *villas*, uniquement destinées à loger les étrangers pendant la saison des bains, forme ce qu'on appelle Sandown; leur architecture à toits pointus, dans le style du temps d'Élisabeth, donne à ces constructions un certain cachet d'originalité. Sandown, ainsi que son nom l'indique, est bâti sur le sommet des dunes sablonneuses qui enserrent la baie. Situé à une hauteur considérable au-dessus de la mer, où les baigneurs descendent par des escaliers grossièrement taillés dans les *cliffs* (1), Sandown se ressent de son élévation et de son exposition à tous les vents; ce lieu est assez aride. Dans les parties de l'île de Wight où règnent les hautes falaises et où le pays se trouve découvert de tous les côtés, la végétation ne prospère qu'aux lieux où les plis du terrain lui procurent un abri. Il n'en est pas de même de l'intérieur et de la côte septentrionale. Le charmant hameau de Shan-

(1) *Cliff*, dune, falaise.

klin, à quelques pas de Sandown, est favorisé par de nombreux mouvemens du sol, et surtout par la haute chaîne de coteaux qui le protége contre l'action des vents de sud-ouest. Là on retrouve cette admirable verdure qu'on peut appeler la parure spéciale de l'île de Wight.

Les personnes qui prennent des bains de mer en Angleterre se divisent en deux catégories : la première est celle des gens auxquels il faut, été comme hiver, du bruit et du mouvement autour d'eux; ceux-là vont à Cowes, à Ryde, et surtout à Brighton, où ils retrouvent un peu de ce qu'ils ont laissé à Londres : des réunions *fashionables*, l'agitation et les ressources d'une grande ville, les jouissances du monde et de la vanité. Dans la seconde catégorie, il faut classer les baigneurs d'humeur douce et rêveuse qui aiment à se reposer, aussitôt qu'ils le peuvent, de l'étourdissement de la capitale. Ceux-ci fuient, pendant la belle saison, les soirées, les bals et les concerts, et recherchent les plaisirs de la solitude et le spectacle d'une belle nature. De tous les points de la côte de l'île de Wight où l'on a coutume de prendre des bains de mer, Shanklin est, sans contredit, le plus agréable et le mieux fait, sous tous les rapports, pour convenir aux dispositions des touristes qui cherchent le calme. Les maisons de Shanklin ont toutes l'apparence de chaumières gothiques, mais de formes et de grandeurs différentes; quelques-unes sont meublées et disposées intérieurement avec la plus grande élégance; je citerai, entre autres, Vernon-cottage, à M. Philipps. Placées à une assez grande distance les unes des autres, elles sont séparées par des jardins et des bouquets d'arbres. Les hôtels de ce village sont tenus avec luxe et aussi soignés que les maisons particulières.

Je crois qu'on doit considérer la flore de Shanklin comme l'une des plus riches de l'île. Les habitans du village ont l'habitude de placer çà et là, sur les gazons, des espèces de tables rondes, soutenues par un pied en bois rustique et formant corbeilles, où l'on cultive des fleurs aux couleurs les plus vives et les plus variées. Tel est l'amour des fleurs dans ce pays, qu'indépendamment de celles qui tapissent les murs ou recouvrent les toits des cottages, des guirlandes qui envahissent les branches des arbres, des massifs qui interrompent la verdure des pelouses, on a imaginé encore ces jardinières, sorte de moyen ingénieux de les multiplier. A part un ou deux ormes qui se trouvent à Richmond, sur le bord de la Tamise, et que je connais bien, je n'ai pas vu en Angleterre de plus beaux arbres qu'à Bonchurch et à Shanklin; ceux qui ombragent le presbytère de l'Achdeacon-Hill, dans le dernier de ces villages, sont surtout extraordinaires par leur hauteur, la grosseur de leur tronc, le nombre de leurs branches et l'abondance de leur feuillage.

C'est à Shanklin aussi qu'on trouve le premier *chine* de l'île (1). Un *chine* (prononcez *tchaïne*) est une vallée profonde et très étroite, perpendiculaire à la côte, et au fond de laquelle coule un ruisseau qui va se jeter dans la mer. Ce nom singulier, qui n'a rien de chinois, malgré son apparence, s'applique à une foule d'excavations de ce genre dans la partie sud de l'île. Les *chines* de Shanklin et de Luccombe, surtout le premier, sont le plus en renom, à cause de la végétation dont ils sont ornés; tous les autres, à l'ouest de Ventnor, offrent seulement l'aspect d'affreuses déchirures de terrain, d'une nature triste et sauvage. C'est un pays curieux que celui-ci, quand on réfléchit à la singulière anomalie des noms qui s'y rencontrent, à la difficulté de leur découvrir une étymologie raisonnable et surtout un air de famille. Le nom de *chine*, par exemple, n'est en usage que dans l'île de Wight, pour désigner les fissures particulières du sol auxquelles on l'applique. On prétend très sérieusement qu'il provient du mot français *échine;* je n'en crois rien : j'aime mieux faire dériver le mot *tchaïne* du grec χαίνω (2), qui signifie en latin *hisco* ou *dehisco*. « Mais, dira-t-on, qu'est-ce que les Grecs ont jamais eu à démêler avec l'île de Wight? » Il est vrai qu'on pourrait bien se demander aussi d'où vient ce nom si euphonique de la rivière Medina accolé sur la carte au nom si barbare de Carisbrooke. Medina veut dire ville en arabe; c'est très bien, mais nous n'en sommes pas plus avancés pour cela, et on a le droit de s'écrier, après Voltaire, que l'étude des étymologies est une science ingrate et pleine de déceptions.

Bordée d'un côté par les *Culwer-cliffs,* dont les masses crayeuses et blanchâtres se dessinent d'une manière si pittoresque sur la couleur de la mer, et d'un autre par les *cliffs* de Duunose, la baie de Sandown et de Shanklin s'étend, suivant une douce courbure, sur un espace d'environ quatre milles et demi. Les falaises qui marquent les deux extrémités de ce fer-à-cheval ont plus de trois cents pieds d'élévation; elles sont en général, et surtout dans le sud, formées d'une substance sablonneuse que nuancent des veines d'ocre jaune et rouge foncé. Cependant cette baie ne peut servir de mouillage qu'à de petits bâtimens; son fond de sable fin la rend très agréable pour les baigneurs. Les habitations qu'on a pu construire à Shanklin, à Ventnor et sur d'autres points de la côte méridionale de l'île, toutes les fois que le pied des dunes s'y trouve assez éloigné du rivage pour le permettre, sont à la fois abritées des vents du nord et exposées en plein midi : cela les fait rechercher par les personnes dont la poitrine est délicate. Il y a à

(1) On en compte neuf en tout : les *chines* de Shanklin, de Luccombe, de Blackgang, de Chale, de Whale, de Cowleaze, et trois autres sans nom.

(2) Le *chi* de χαίνω devait être prononcé *tchi* par les anciens Grecs.

Shanklin une vingtaine de maisons sur le bord de la mer, ainsi placées en espalier; mais le village proprement dit est situé sur le plateau supérieur.

Arrivé à Shanklin avec l'aversion systématique des auberges qui me poursuit partout, j'ai fièrement *brûlé* l'hôtel Daish, et, sans daigner regarder les valets de chambre qui, placés sur la porte, en habits noirs et en bas de soie, souriaient agréablement à mon cocher, j'ai ordonné qu'on me conduisît plus loin. La voiture a tourné à gauche; je rencontrais à chaque pas d'élégans *lodgings* entourés de cèdres, de lauriers et de magnolias, mais qui tous étaient occupés. — En avant encore! criai-je à mon *driver*. Cependant, après être descendu pendant quelque temps, sentant que le cheval était arrêté par un obstacle sérieux, je mets la tête à la portière. Nous étions arrivés au sommet d'un *cliff* perpendiculaire de cent cinquante pieds de hauteur au-dessus de la mer, que couronnait une frêle barrière, muette comme mon cheval et mon cocher, mais qui nous en disait cependant assez pour nous engager à ne pas aller plus loin. La mer, à nos pieds, roulait avec fracas et couvrait la plage d'une blanche écume; force me fut de quitter la route carrossable pour suivre un petit sentier de piéton qui se perdait, en tournant à droite, au milieu des arbres. Je sentis que je descendais dans le *chine* en l'abordant par son flanc gauche. Le soleil brillait au bas de l'horizon; c'était l'heure où les ombres portées s'allongent, où tout dans la nature se dessine avec plus de netteté, cette heure chère, pour des motifs différens, aux paysagistes et aux travailleurs de la campagne qui rentrent chez eux. Au loin, la mer reflétait les nuances des nuages lilas répandus dans l'atmosphère; devant moi se tordaient des arbres rabougris, mais dont le corps immense et les bras vigoureux montraient qu'ils avaient su regagner en largeur ce que le vent de la mer leur refusait en élévation; leur feuillage, déjà sombre, se découpait sur l'azur empourpré du ciel. A droite, une chaumière, mais une de ces chaumières dont les hôtes se servent d'argenterie et de faïence du Japon, était à moitié cachée dans le fourré et comme ensevelie sous des revêtemens de lierres et des dômes de verdure. Adossé au rocher, ce cottage, *Chine Inn* (1), est précédé d'une petite terrasse rustique. Là des buveurs silencieux étaient attablés, la pipe de terre à la bouche, devant de grands gobelets d'étain poli. Ce remblai était nécessaire, tant la pente qui conduit au *chine* est rapide; les troncs de deux beaux chênes lui servent de contreforts; des lierres, des myrtes, des rosiers du Bengale, ont élu domicile dans ces troncs vigoureux et en recouvrent l'écorce; ces plantes parasites font corps avec l'arbre, leurs feuilles se confondent, leurs tiges s'entrelacent, elles

(1) L'hôtel du *Chine*.

rampent en spirales odorantes autour de ses branches, et se perdent dans des hauteurs invisibles.

Quels effets de lumière chatoyante, à travers ces taillis, sur les vitres en losange de l'auberge, caressant les mousses des rochers, dorant l'épiderme des gazons! Comment décrire ce tableau? La plume est si maladroite, le pinceau si terne, si impuissant! Vous descendez encore; alors il faut baisser la tête, et se faire jour au milieu de jeunes gaulis dont les rameaux vous barrent de temps en temps le chemin. Les degrés d'un petit escalier qui s'abaisse en zigzag vous amènent enfin à un sentier plus facile, cette fois parallèle à la vallée, et dans la direction de la mer, dont la grosse voix se fait alors entendre de plus près. A cet endroit, vous êtes surpris, puis attiré par le parfum suave d'un chèvrefeuille qui embaume les environs. L'interdiction ordinaire : *no-thorougfare* (1), écrite en gros caractère sur une grille en bois, vous fait hésiter un instant; mais il y a tant de mystère et de séduction dans ce lieu charmant, que vous poussez la barrière, malgré la consigne, et que vous entrez. J'avoue que j'ai commis cette indiscrétion. A l'extrémité d'une toute petite clairière, jardin, cour, tout ce que vous voudrez, tapissée d'une herbe de très près tondue, s'élève une maisonnette. Au centre de la verte pelouse, un beau fluxia étale avec orgueil des milliers de clochettes d'un rouge écarlate. La maisonnette est, bien entendu, couverte en chaume, mais son toit a disparu, tout comme ses murs, sous des masses de rosiers, de jasmins et de chèvrefeuilles dans tout l'éclat de leur floraison. Un hortensia bleu gigantesque est placé, comme une sentinelle, à la porte, et s'élève jusqu'au faîte de cette demeure rustique. Je trouve le rez-de-chaussée ouvert, j'y entre : c'est un petit salon coquettement meublé, avec des fauteuils comfortables, un tapis, de jolies gravures, un excellent piano; je pousse plus loin, et, à mon grand étonnement, au lieu d'un logement pour rire, comme je m'attendais à en rencontrer un, je suis obligé de constater la présence de plusieurs chambres à coucher, d'une cuisine, de tout ce qu'il faut, en un mot, pour passer le mois de juillet très agréablement à l'ombre, et à trente pas de la mer. Mon étoile a permis que le *Honey-moon-cottage* (2) fût à louer par hasard, et j'en pris possession à l'instant. Ce cottage m'a paru encore plus joli le lendemain. C'est, au surplus, l'effet qu'il produit sur tout le monde. A cette époque de l'année, les visiteurs se succédaient sans interruption dans le *chine;* tous les jours, une foule de touristes descendaient le petit escalier de bois, et passaient devant ma porte pour

(1) On ne passe pas.

(2) Ce *cottage* est souvent occupé par de nouveaux mariés, qui viennent y passer leur *honey-moon*, leur *lune de miel*.

se rendre à la mer. A la vue de mes chèvrefeuilles et de mon bel hortensia, la *party* ne manquait jamais de s'écrier : *How beautifull! how very beautifull!* au point que j'avais fini par rire un peu au nez des *cockneys* que, de l'intérieur de mon *sitting-room,* je voyais se pâmer ainsi devant ma porte.

L'intérieur du *chine* de Shanklin est, dans toute son étendue, protégé par d'épais ombrages; la nature a pourvu les deux côtés de cette étroite vallée de la plus riche végétation : c'est, pendant l'été, le rendez-vous de nombreuses sociétés qui viennent y faire des parties. Chose singulière, dans ce pays où le soleil est si rare, les moyens de se mettre à l'ombre sont multipliés partout avec une sollicitude extrême; les femmes adaptent à leur chapeau des visières en soie bleue pour adoucir l'éclat de la lumière; j'ai vu même des *dandies* porter des voiles verts en se rendant en voiture découverte aux courses d'Epsom. Le soleil et la poussière sont, le croirait-on? deux inconvéniens dont on est singulièrement effrayé en Angleterre, dans ce pays classique de l'humidité et des brouillards!

Au fond du *chine* coule un petit torrent qui descend en cascade jusqu'à la mer; il est alimenté par une assez jolie chute d'eau, peu intéressante cependant pour qui a parcouru des pays de montagnes. J'ai trouvé que, sur une échelle réduite, le *chine* de Shanklin présentait plus d'une analogie avec certaines gorges de la Suisse et des bords du Rhin. Le voisinage de la mer, il faut bien le dire, lui prête un charme tout particulier. Shanklin est l'une des escales des *steamers* de plaisir; on peut y faire des pêches assez amusantes dans la baie, à la ligne de fond, au filet, ou même au harpon ou à la lance, suivant la grosseur des poissons.

Mises en parallèle avec Shanklin, les autres *watering-places* de l'île perdent beaucoup à la comparaison. La ville de Ventnor, par exemple, qui semble marquer la limite de la végétation dans l'île, est fort triste. Adossée à des rochers élevés et à de hautes collines sur le penchant desquelles elle est en partie construite, elle a de loin un peu l'aspect d'une ville d'Italie. Ainsi que je l'ai dit, le climat de Ventnor est doux; aussi les médecins y envoient-ils beaucoup de personnes attaquées de la consomption, ce cruel fléau de l'Angleterre. Ventnor est à quatre milles de Shanklin; le ravissant petit village de Bonchurch lui sert de faubourg; je recommande aux voyageurs sa magnifique allée de grands arbres, sa pièce d'eau couverte de cygnes et son beau parc. Celui d'Apuldurcombe, situé à deux milles et demi de distance de Ventnor, mais dans l'intérieur, vaut aussi la peine d'être visité. Ce domaine est le séjour de la famille des Pelham, dont l'aîné porte le nom de lord Yarborough. Quant au château, il est dénué d'intérêt depuis qu'on l'a dépouillé de sa célèbre collection de tableaux. On a choisi, pour établir

cette grande maison blanche et carrée, le fond d'un vallon d'où l'on n'a aucune vue. C'est le seul *manor* dans l'île qui ne voie pas la mer. Au demeurant, c'est une belle propriété qu'Apuldurcombe; elle rapporte, dit-on, de 12 à 15,000 livres sterling de revenu. Les Pelham sont alliés à cette famille des Wortsley dont un membre prêta son concours à la tentative d'évasion de Charles Ier. En souvenir du dévouement de sir Richard, le roi lui avait laissé sa montre. Cette précieuse relique, religieusement conservée par les descendans de sir Richard, est encore entre les mains de sa famille.

A un mille de Ventnor s'élève le château gothique de Steep-Hill, remarquable par sa grande tour carrée ou *barbican,* flanquée de quatre petites tourelles. Du haut de sa colline couverte de taillis, Steep-Hill a une vue fort étendue sur la mer. A partir de ce point de l'île commencent les *chines* sans verdure, les rocs stériles et les rivages déserts. Le joli hôtel de Sandrock et ses jardins sont placés comme une oasis d'étape au milieu de cette contrée sauvage. Les grottes de Blackgang et de Chale, tout aussi bien que les *Needles* d'Alum-Bay, attirent aussi la curiosité des étrangers. Quant à la baie de Freshwater, dont les *cliffs* verticaux dépassent en hauteur les falaises les plus élevées de l'île, elle est renommée par la finesse et la qualité exceptionnelle du sable de ses rivages; on en expédie chaque année de grandes quantités pour l'usage des verreries et des manufactures de glaces en Angleterre. Près de Freshwater se trouve la baie de Scratchell; c'est l'extrémité sud-ouest de l'île où sont situés les fameux Needles; ce sont des rochers de forme conique, éloignés de la côte, qui surgissent hors de la mer et s'élèvent à une hauteur considérable. J'engage les chasseurs qui me liront à aller faire un tour du côté des Needles, quand la mer n'est pas trop agitée; ces rochers sont peuplés de myriades d'oiseaux de différentes espèces qu'il est très amusant de tirer. Quand on est parvenu à en abattre un, il faut le laisser surnager; d'autres viennent aussitôt voltiger autour, souvent à petite portée, et l'on peut en remplir son canot, si l'on a plusieurs fusils et suffisamment de poudre et de plomb. Au printemps, lorsque les petits ne peuvent pas encore voler, les mères sont très audacieuses et ne craignent pas quelquefois de s'élancer sur le chasseur et de l'attaquer à coups de bec. La baie d'Alum, au sud des Needles (car ici la côte tourne brusquement dans le sud-est), contient, ainsi que son nom l'indique, beaucoup de sulfate d'alumine. La mer pénètre assez loin dans les terres à Yarmouth et à Newton, mais ces criques ne sont des mouillages qu'à la marée haute. La côte occidentale de l'île est plate et sans grand intérêt.

On prétend que l'ancienne *Vectis* (1), à des époques fort reculées,

(1) *Insula Vectis;* c'est le nom latin de l'île de Wight.

était partagée en quatre portions de surfaces presque égales par deux bras de mer qui se coupaient à angles droits vers Newport. Depuis, l'exhaussement des terres les a en grande partie comblés; seule la Medina a survécu. De Brading à Freshwater et de Newport à Knowless, deux longues dépressions assez fortes du sol donnent quelque vraisemblance à cette tradition.

L'île de Wight, dans sa plus grande largeur, de l'est à l'ouest, mesure environ vingt-deux milles, et treize milles dans sa plus grande hauteur, du nord au sud, c'est-à-dire de Cowes à Knowless; sa surface est de quatre-vingt-six mille huit cent dix acres; sa population, d'après le recensement de cette année, de cinquante mille ames. L'île envoie au parlement un député, et Newport, son chef-lieu (*borough town*), deux. Le gouverneur de l'île est actuellement lord Heitesbury, mieux connu comme diplomate sous le nom de sir William A'Court. Les prévenus de crimes et délits dans l'île sont envoyés pour être jugés à Winchester, capitale du Hampshire, dont l'île de Wight fait partie. Les habitans appartenant à la communion anglicane dépendent du diocèse de cette ville; quant aux catholiques, ils sont sous l'autorité de l'évêque de Southwark.

Le plus grand dignitaire de l'église d'Angleterre dans l'île de Wight est le recteur de Carisbrooke et de Northwood. La majorité des habitans se partage entre plusieurs sectes dissidentes, telles que les *sectorians*, les *wesleyans*, les indépendans et les *pouletistes* (1). Quant aux grands propriétaires du pays, ils professent pour la plupart le culte réformé. Il faut en excepter le *lord of the manor* (2), M. Wood, qui a abjuré les erreurs du protestantisme, s'est fait catholique, et est aujourd'hui retiré dans un couvent. Le commerce d'exportation de l'île est sans grande importance; il consiste en fromages, beurre, viande de

(1) C'est contre les Anglais qui suivent ce rite qu'était dirigée la fameuse lettre de lord John Russell l'année dernière au sujet de l'agression papale. Le fait est que la secte des *pouletistes* compte des adhérens de plus en plus nombreux, qui ne diffèrent des catholiques, auxquels ils finiront par s'assimiler bientôt, que sous quelques rapports sans importance.

(2) En Angleterre, l'expression de *lord of the manor* est le titre donné au propriétaire du sol ou de portions de pays auxquelles sont attachés certains droits ou priviléges, tels que le droit de chasse, de fauconnerie, de pêche, etc. Guillaume Ier d'Angleterre, duc de Normandie, divisa sa conquête en fiefs militaires, dont il fit présent aux chevaliers normands qui l'avaient suivi dans son expédition. Tous les noms des seigneurs de ces fiefs furent enregistrés dans un grand livre appelé *the Doomsday-Book*. Depuis, les noms de toutes les personnes qui ont acheté ces domaines avec leurs droits seigneuriaux ont été substitués dans le livre à celui de l'ancien propriétaire. C'est ainsi que le grand-père du *lord of the manor* actuel, qui avait fait sa fortune dans le commerce, a été investi, tout comme s'il les tenait en ligne directe de ses ancêtres, de tous les priviléges dont jouissaient les anciens seigneurs du *manor*, lequel comprend le district de Northwood, Devenham, etc.

boucherie sur pied et en produits chimiques; d'assez nombreuses embarcations sont employées à draguer des huîtres sur les côtes et notamment dans la Medina. On connait la réputation des constructeurs de navires et surtout de yachts à Cowes et à Ryde. Les habitans de l'île sont laborieux et sobres et de bonne conduite; les vols y sont très rares. Le gibier n'y est pas abondant; on chasse cependant le lapin dans les dunes et le renard dans le centre de l'île. L'équipage de renard est établi à Newport; on y compte trente ou quarante couples de chiens de haute taille et de bonne race. Il n'est guère de points sur les côtes de l'Angleterre où la circulation des steamers soit plus active. Plusieurs bateaux à vapeur font régulièrement le tour de l'île, d'autres desservent Lymington et font le service entre Southampton, Cowes, Ryde et Portsmouth. Il faut enfin y ajouter les innombrables steamers qui sortent sans cesse de Southampton ou qui y reviennent.

Tel est le tableau bien incomplet, mais fidèle, des lieux qui m'ont le plus frappé dans cette île charmante. J'y suis venu souvent et l'ai toujours quittée avec regret. L'accueil que j'ai reçu de plusieurs des personnes distinguées qui l'habitent et avec lesquelles j'ai eu la bonne fortune de nouer d'agréables relations me donne le désir de la revoir encore. Le capitaine et Mme Lumley à Shanklin, et la famille de l'excellent M. Coppinger, lieutenant de vaisseau commandant du port de Cowes, me permettront peut-être de les citer à cette occasion.

Hélas! que j'avais le cœur serré cette année en disant adieu à ces paisibles rivages, quand je songeais à la situation si critique et si douloureuse de notre pauvre France, à ces luttes parlementaires si menaçantes auxquelles mon devoir m'obligeait d'aller prendre part!

Le colonel DE LA MOSKOWA.

West-Cowes, octobre 1851.

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

III.

LES OUVRIERS NORMANDS.[1]

« Ce qui met l'ordre dans l'homme, a dit Massillon, peut seul le mettre dans les états. » Si, en se plaçant au point de vue de cette grande parole, on examine l'état moral et les dispositions politiques des populations ouvrières de l'ancienne Normandie, on reconnaît bientôt que de nombreux élémens d'ordre, en dépit de quelques causes d'agitation superficielles, s'y rencontrent profondément enracinés dans les ames. L'esprit de désordre, là où il existe, n'est pas inhérent au sol normand; il est dû à des influences extérieures; de lui-même le fond des caractères reste calme, et ce premier trait doit nous aider à mettre sous son vrai jour le mouvement intellectuel parmi les travailleurs de cette contrée.

Il est essentiel en outre de savoir qu'un double courant de sentimens et d'idées s'y manifeste au sein de la population. On y trouve en scène plus nettement que partout ailleurs deux sortes d'existences dont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre, *les Ouvriers du nord de la France.*

la physionomie est profondément distincte : les travailleurs en atelier et les travailleurs à domicile. Les ouvriers des deux ordres vivent pour ainsi dire côte à côte sur plusieurs points de la province; néanmoins il y a des districts où les grandes manufactures dominent, tandis qu'il en est d'autres où le travail est surtout disséminé dans les campagnes. La Seine-Inférieure et quelques districts du département de l'Eure représentent l'industrie agglomérée; le reste du pays normand peut être considéré comme la terre classique du travail à domicile. La question, si souvent débattue entre les deux régimes, se traduit ici en faits saillans qui méritent d'être comparés. En recherchant dans cette contrée quelle direction suivent les intelligences populaires et quels sont les traits principaux de l'état moral, nous pourrons juger les deux systèmes dans leurs rapports avec le développement de l'individu et avec les progrès de l'industrie comme avec la sécurité sociale.

I. — LES OUVRIERS EN ATELIER. — ROUEN. — ELBEUF. — LOUVIERS.

Le génie industriel et le génie commercial semblent se donner la main dans ce département de la Seine-Inférieure, où le travail a créé des sources abondantes de richesses à côté de celles que la nature avait prodiguées. La race qui l'habite est hardie sans être téméraire, active sans être impatiente. Un immense développement de la production manufacturière y entretient une masse considérable d'ouvriers qui prêtent leurs bras à l'œuvre dans laquelle d'autres risquent leurs capitaux. Les deux tiers de la population sont atteints de près ou de loin par le mouvement des fabriques. La majorité de ces existences individuellement ignorées, et qui pèsent par leur nombre d'un si grand poids dans la balance de la fortune publique, dépend d'une seule industrie, de l'industrie cotonnière, dont le siége principal est à Rouen.

Chef-lieu industriel de toute la Haute-Normandie, dont elle était jadis la capitale, l'importante cité rouennaise est assise au milieu d'innombrables ateliers pour la filature, le tissage mécanique, l'impression ou la teinture du coton. La ville manufacturière étale ses constructions récentes, simples et monotones, autour de la ville gothique, dont les monumens émerveillent les regards par l'élégance et la variété de leurs formes. Du côté de Saint-Sever et de Sotteville, la plaine est couverte de ces grandes fabriques qu'on prendrait pour des casernes, si le battement continuel des métiers n'y révélait la présence d'une force qui, au lieu d'être dirigée par l'homme contre l'homme, a pour but d'assurer à celui-ci la domination du monde physique. A une autre extrémité de la cité commence la vallée de Deville et de Maromme, étroitement resserrée entre des collines verdoyantes, où les

usines se touchent sur un espace de douze à quinze kilomètres. Dans ces divers établissemens, le nombre des travailleurs flotte en général de deux cents à cinq cents, et monte quelquefois à huit cents. Quoique l'industrie lainière occupe beaucoup moins de bras dans la Seine-Inférieure que le coton, les ouvriers qu'elle emploie constituent encore des agglomérations puissantes soit dans les ateliers de la vallée de Darnetal, aux portes de Rouen, soit surtout dans la vive et intelligente cité d'Elbeuf.

Le voisinage de la Seine-Inférieure jette un peu dans l'ombre le département de l'Eure, dont les industries sont pourtant si variées, et où de nombreux cours d'eau alimentent environ quinze cents usines. Pratiquant à la fois, et sans que l'un efface l'autre, les deux systèmes de fabrication qui divisent la Normandie, ce département sert de trait d'union entre la région du travail à domicile et celle de l'industrie agglomérée. La ville de Louviers, bien que considérablement dépassée par l'exubérante activité et l'immense marché d'Elbeuf, y reste cependant le siége principal du travail en atelier. Des filatures de laine coquettement établies sur la rivière d'Eure, dans des sites tout-à-fait champêtres, rassemblent parfois jusqu'à cinq cents travailleurs. Sans parler des fonderies de cuivre de Romilly, des forges de l'arrondissement d'Évreux, des belles usines de Tillières, d'autres vastes établissemens consacrés à la filature et au tissage, dans la vallée de l'Avre, à Gisors, à Pontaudemer, à Radepont, et dont quelques-uns ne dépareraient pas Manchester, rappellent l'organisation des manufactures de la Seine-Inférieure et rivalisent avec elles.

La vie industrielle, dans cette partie de la région normande vouée à la grande fabrication, ne date pas d'une époque fort éloignée de nous. Si on excepte Louviers, elle a pris son essor en moins d'un demi-siècle. Le progrès de l'industrie, dans ses rapports avec la situation morale et matérielle des ouvriers, a déjà traversé, dans un aussi court espace de temps, trois phases très différentes, qui ont laissé chacune dans l'esprit des masses une empreinte plus ou moins profonde. Durant une première période, toute fabrique qui s'établit devient, pour un certain rayon, une source de véritable aisance. Les bras inoccupés trouvent de l'emploi, les chaumières s'animent d'un mouvement inconnu, en un mot on se sent vivre davantage. — Bientôt cependant les ateliers se multiplient et appellent à eux la plus grande partie de la population. Une concurrence de plus en plus âpre, stimulée encore par les exigences du commerce extérieur, impose aux chefs d'usine cette alternative de produire au plus bas prix possible, ou de succomber dans la lutte. D'incalculables perfectionnemens s'accomplissent dans les moyens du travail, sous la pression de ces poignantes nécessités; mais les triomphes mêmes que remporte l'intelligence de l'homme,

et qui doivent en définitive tourner au bénéfice de la société générale, entraînent dans les ateliers de brusques reviremens, dont les travailleurs ressentent aussitôt les douloureux effets. Viennent en outre de temps à autre les crises inhérentes à tout large et rapide essor de l'activité humaine, qui surprennent la société industrielle entièrement désarmée. Cette deuxième époque est marquée par la prolongation du travail, la dépréciation des salaires, en un mot par l'abus de toutes les forces concourant à la production et par l'impuissance où elles sont isolément d'opposer au tourbillon une résistance efficace.

La troisième période, dans laquelle nous sommes entrés, a pour caractère essentiel un effort unanime en vue de coordonner des élémens épars qui se heurtaient confusément. Qu'on jette un regard sur l'espace parcouru; qu'on énumère, dans le seul ordre des mesures générales, toutes les lois intervenues soit pour favoriser la prévoyance individuelle, soit pour empêcher certains excès dans le travail, soit pour rétablir l'égalité entre les divers élémens concourant à la production ou pour prêter un appui tutélaire au travailleur dans les circonstances difficiles de sa vie, et on saisira mieux à quelles exigences il a fallu satisfaire. C'est peut-être pour avoir hésité trop long-temps à envisager en fait les besoins du travail, tels qu'ils résultent du développement de l'industrie et des classes industrielles, que des aberrations si grossières, des doctrines si contraires aux intérêts sociaux comme à ceux de l'individu, ont pu bouleverser un moment les destinées de notre pays. Résister à ce dévergondage en cherchant à prévenir ou à tempérer les vicissitudes qui n'échappent pas entièrement aux prévisions humaines, telle est, au milieu du tâtonnement inséparable d'une évolution aussi complexe, la tendance des esprits durant la troisième phase de l'ère industrielle que nous parcourons. Envisagée à ce point de vue, la question n'est plus particulière à telle ou telle zone de la France : elle embrasse le pays entier; mais nulle part les trois phases de notre histoire économique ne sont plus accentuées que dans ceux des districts normands où les ouvriers travaillent en atelier. La ville de Rouen porte la trace vivante encore des inconvéniens du régime évanoui à côté d'améliorations déjà accomplies, et d'un déploiement considérable d'énergie pour en réaliser d'autres. Certes, si nous devons trouver sur ce théâtre des altérations profondes du sens moral, nous verrons du moins qu'on s'occupe sérieusement de fermer des plaies saignantes et de donner satisfaction aux besoins les plus impérieux.

Dès qu'on pénètre dans la vie morale des ouvriers rouennais, une circonstance vient affliger les regards : la famille est en général très imparfaitement constituée; elle présente rarement cette unité que cimentent les liens d'une affection réciproque et d'une destinée commune. Chacun vit de son côté; l'union ne consiste guère que dans le

fait matériel de l'habitation en un même logis; le nœud moral fait défaut. La femme n'a pas le rôle qui devrait lui appartenir; elle est le plus souvent considérée moins comme une compagne que comme une servante et traitée avec rudesse. Cet assujettissement tient peut-être à ce que le travail des fabriques, détournant les femmes de leur mission naturelle comme épouses et comme mères, a fait d'elles un simple rouage dans le mécanisme de la production industrielle. Il vient plus sûrement encore de la précoce démoralisation des filles, qui éteint d'avance le respect que devrait obtenir l'épouse. D'assez fréquens exemples de concubinage propagent d'ailleurs des habitudes funestes pour les sentimens de famille. On voit quelquefois un homme, après avoir vécu trois ou quatre ans avec une femme, l'abandonner avec plusieurs enfans pour aller vivre auprès d'une autre qu'il délaissera plus tard à son tour. Exceptionnels comme ils sont, on pourrait ne pas tenir compte de ces faits dans une appréciation générale; mais on est forcé de les relever, parce que, loin d'exciter parmi les autres ouvriers le scandale et la réprobation, ils sont l'objet d'une indifférence qui serait à elle seule un signe de l'affaiblissement du sens moral. Par un singulier contraste, l'honnêteté trop souvent absente des mœurs se retrouve ici dans les autres relations de la vie. On tient à honneur de ne faire tort à personne, et la répulsion qu'excite le vol n'a rien perdu de sa puissance.

Les ouvriers rouennais sont en général peu éclairés. Parmi les adultes, la moitié à peine sait lire et écrire. En 1848, au moment où les ateliers étaient inactifs, on avait dû réunir dans de vastes salles qui tenaient à la fois de l'école et de l'ouvroir plusieurs centaines de jeunes filles de douze à seize ans; c'est à peine si dix sur cent avaient reçu quelques élémens d'instruction primaire; ces jeunes filles ne savaient pas même coudre, et la plupart avaient déjà pris les habitudes du vice. L'éducation religieuse est tout aussi incomplète, non qu'il n'y ait pas dans les masses un certain fonds de religion qui semble vouloir se ranimer un peu; mais, jusqu'à ces derniers temps, ce fonds inculte n'a porté que fort peu de fruits.

Dans la vie matérielle, les habitudes de famille ne se présentent pas sous de meilleurs aspects. Les logemens sont mal tenus, les soins les plus vulgaires de propreté fréquemment négligés. On n'a qu'à parcourir les ruelles et les cours du fameux quartier Martainville : on verra combien l'incurie des habitans ajoute aux causes d'insalubrité qui s'y rencontrent. En face de la misère qui engendre l'abandon de soi-même, il serait cruel d'adresser ici des reproches trop sévères à la partie la plus pauvre de la population. On doit pourtant signaler ce trait-là dans le tableau des habitudes populaires. Les villages voisins de Rouen, où les conditions extérieures sont plus favorables, n'offrent pas sous ce

rapport une situation beaucoup meilleure. A Sotteville, par exemple, avec des rues larges, bien aérées et des maisons généralement espacées par des cours et des jardins, les logemens ne sont guère plus propres qu'à Rouen. Les familles des vallées sont plus soigneuses. Il semble qu'on y éprouve l'influence de la belle nature au milieu de laquelle on vit, et dont le caractère est précisément la fraîcheur et la coquetterie.

Suivez-le dans ses distractions et ses divertissemens, l'ouvrier rouennais ne laisse pas percer de goûts plus délicats que dans sa demeure. D'habitude, il passe au cabaret la plus grande partie du temps où il ne travaille pas, et l'atmosphère des tabagies rouennaises semble plus pesante que celle des cabarets de Lille : on cause moins; lorsqu'on ne crie pas, on garde le silence hébété de l'ivresse. La différence devient encore plus sensible quand on compare les *kermesses* et les *ducasses* flamandes aux *assemblées* des environs de Rouen. Ces dernières ressemblent plutôt à des réunions de pure convention qu'à des réjouissances populaires où l'on court avec entraînement. Il faut en excepter pourtant la célèbre *assemblée* de la Saint-Vivien, qui a lieu à la fin du mois d'août, aux portes de Rouen, sur une haute colline, d'où les regards embrassent à perte de vue la belle vallée de la Seine. Quand arrive l'époque de cette solennité, il serait absolument impossible de retenir les ouvriers à l'atelier. Un fileur ou un tisserand porterait ses dernières nippes au mont-de-piété plutôt que de manquer à cet universel rendez-vous de la fabrique; mais serait-ce pour le plaisir de se trouver réunis que les ouvriers courent ainsi à la Saint-Vivien? Nullement : ils y vont chercher ces joies bruyantes et désordonnées qui les séduisent et remplacent pour eux l'esprit de société.

Sur un autre théâtre, à l'atelier, les travailleurs de l'industrie rouennaise, quand ils sont laissés à eux-mêmes, sont en général calmes et faciles à conduire. Dans les filatures, où se trouvent fréquemment un certain nombre d'ouvriers nomades, les têtes sont en général un peu moins rassises que dans les manufactures d'indiennes, où les ouvriers viennent du pays même et n'aiment pas à changer de patron. Au fond d'une des vallées voisines de Rouen, dans une grande imprimerie sur étoffes, nous nous sommes entretenu avec un des directeurs de l'usine qui, ayant long-temps résidé dans des manufactures étrangères, était en mesure de comparer le caractère de nos populations laborieuses à celui des ouvriers d'autres pays. Il avait notamment passé plusieurs années en Russie, dans l'*indiennerie* de Zaréwa, près de Moscou, la plus considérable de l'empire, où cinq cents travailleurs sont logés dans l'établissement même. « Après tout ce que j'avais appris, nous disait-il, des agitations de la classe ouvrière en France en 1848, je m'attendais à rencontrer dans les ateliers des esprits irritables, remuans et

très difficiles à manier. Je me suis bientôt aperçu que, tout en étant ici subordonné à des conditions différentes, le commandement ne constitue pas une tâche plus rude qu'en Russie. J'ai vu des hommes qui avaient plus d'idées sans avoir souvent plus d'instruction, qui étaient plus sensibles à un bon procédé et toujours prompts à s'enflammer contre ce qu'ils regardaient comme une injustice, mais qui ne résistaient jamais à un ordre donné par un chef dans la limite de ses fonctions. »

Cette opinion, dans sa portée générale, s'accorde avec les faits que nous avons pu constater nous-même. Une préoccupation tourmente aujourd'hui nos ouvriers plus encore que les questions de salaire : c'est le besoin de certains égards, d'une certaine convenance dans l'exercice de l'autorité, qui les relèvent à leurs yeux et rapprochent les distances sans porter atteinte à la hiérarchie. L'indignation contre ce qui semble injuste est une autre face de ce même sentiment, dont la racine se trouve dans la pensée d'égalité. Est-ce là un bon augure? Oui, sans doute, si on sait cultiver ce sentiment, si on s'applique à le dégager des mauvais élémens qui en altèrent la nature. Ce besoin d'égards procède des idées de bienveillance et de justice qui résument l'esprit et forment le principal honneur de notre civilisation. Malheureusement, il s'y mêle aujourd'hui une continuelle défiance contre les manufacturiers. Prompts au soupçon, les ouvriers craignent sans cesse d'être trompés; ils se croient victimes d'une exploitation organisée. Cette pensée, qui a pénétré dans les cœurs comme un venin, les ulcère profondément. C'est la paille qui prendrait aisément feu dans des momens de crise. Flattez ce penchant, et les oreilles deviennent aussitôt crédules à l'excès. Surexcité par les circonstances et par des prédications qui avaient égaré les cerveaux, ce sentiment engendrait l'émeute de Saint-Sever en 1848. A la même époque, les travailleurs des vallées cédaient à de pareilles inspirations, quand, après avoir déserté les usines, ils donnaient carrière à leurs rancunes en promenant un ou deux fabricans pieds nus et la corde au cou. Que la population ait été rapidement désabusée sur les conséquences de ces actes ignobles, qui, en propageant la terreur, devaient accroître la misère commune, c'est incontestable; mais il y a toujours chez elle, à côté du désir d'un développement légitime, un aveuglement profond sur les lois générales qui doivent unir les divers élémens de la production. Portée à s'organiser en vue d'une émancipation qu'elle ne se définit pas, elle est toujours prête à obéir à un mot d'ordre, pourvu qu'il semble sortir des rangs populaires, et qu'il soit comme le cri des travailleurs auquel il s'agirait de faire écho.

A Rouen, les masses lisent fort peu; à peine dans les cabarets jette-t-on un regard sur le journal; les brochures politiques, les écrits so-

cialistes sont très peu répandus : on n'en demeure pas moins persuadé que les publications les plus exaltées sont les plus favorables à l'amélioration du sort des ouvriers. Si la conversation porte sur la politique, soit pendant les heures de repos, soit sur le chemin de l'atelier, la trace de cette opinion apparaît tout de suite. On reconnaît aussi sans peine qu'en voulant une même chose, la masse agit au hasard, le plus souvent en dehors des voies qui la rapprocheraient de son but. Jamais population n'eut un plus grand besoin d'être instruite, tant ses connaissances actuelles sont au-dessous de ses instincts! Mais comment triompher de la défiance générale fomentée dans ses rangs? Sans doute il faut du temps; il faut surtout qu'une bienveillance réelle inspire tous les efforts, et qu'on sache placer le foyer de l'action au sein même des classes laborieuses, qui aspirent visiblement à se gouverner elles-mêmes. Jusqu'à ce jour, qu'a-t-il été fait dans la fabrique rouennaise pour les instruire et les rendre plus morales? Quelles institutions viennent à leur aide? Comment a été compris le rôle de la société à leur égard? Par quelles tentatives, bonnes ou mauvaises, les ouvriers eux-mêmes cherchent-ils à réaliser l'émancipation désirée?

Pendant long-temps, ces graves questions ont assez peu préoccupé la classe éclairée de la population rouennaise. C'est aux fabricans que revient l'honneur d'être entrés les premiers d'une façon un peu notable dans la voie des améliorations. Quand ils s'efforçaient de rendre le régime disciplinaire de leurs établissemens chaque jour plus favorable au maintien des bonnes mœurs, les conditions matérielles plus satisfaisantes sous le rapport hygiénique, ne tendaient-ils pas en effet à affranchir l'existence de l'ouvrier de deux causes qui la dépriment et qui l'énervent? Après les rudes chocs dont nous avons été témoins, il n'était plus possible pour personne de tenir les yeux fermés sur les nécessités du temps. Les questions négligées devaient reprendre dans l'attention publique la place qui leur était due. Rouen est devenu le centre d'un mouvement d'idées dont l'état des populations ouvrières a été le thème subitement agrandi. Une institution scientifique et littéraire qui jouit d'une influence méritée, la *Société libre d'émulation*, a porté de plus en plus ses regards sur les intérêts de la classe laborieuse. Divers écrits sur telle ou telle institution concernant les travailleurs, sur tel ou tel côté de leur vie, ont été publiés par quelques hommes intelligens et généreux. Les brochures du docteur Vingtrinier, médecin des prisons, méritent une mention spéciale à cause des vues pratiques qui s'y trouvent jointes à des réflexions d'un ordre plus élevé; celles de M. Langlois d'Estaintot, à cause d'un vif épanouissement d'esprit. Des membres distingués du clergé se sont montrés sympathiques aux idées de prévoyance sociale unies à celles de la charité chrétienne. L'archevêque a voulu lui-même donner l'exemple; des sermons ont

abordé des sujets demeurés jusque-là, du moins quant à leurs aspects extérieurs, en dehors de la chaire catholique. Au milieu de ce bon vouloir général, d'importans résultats ont été obtenus, tantôt grace aux efforts de l'administration locale, tantôt par le concours des institutions privées ou de la population ouvrière elle-même

L'administration municipale exerce une action importante sur le mouvement intellectuel des ouvriers au moyen des écoles populaires. L'école n'a pas été sans doute dans ce temps-ci le foyer principal où les masses ont puisé le rayon qui les éclaire. L'enseignement primaire est pourtant la seule voie qui puisse les préparer à une certaine culture intellectuelle. Visiblement convaincue de cette vérité, la ville de Rouen cherche à mettre l'instruction à la portée des classes ouvrières. L'année dernière, elle a élevé de 15 à 25,000 fr. la subvention allouée aux frères des écoles chrétiennes, dont les maisons, au nombre de douze ou quatorze, comptent environ trois mille enfans, sans parler d'une classe du soir fréquentée par quatre cents adultes. Les écoles communales et semi-communales pour les garçons et pour les filles coûtent au budget municipal, en y comprenant quatre asiles dirigés par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, une somme de 65,290 francs. Ces moyens ne répondent pourtant pas suffisamment à l'étendue des besoins. Bien qu'il soit encore nécessaire de stimuler le zèle de certains parens pour qu'ils envoient leurs enfans à l'école, le plus grand nombre regardent l'ignorance comme un douloureux héritage qu'ils ne voudraient pas leur transmettre. Malheureusement, dans une ville comme Rouen, où le domaine de l'indigence est très étendu, il ne suffirait pas d'ouvrir de nouvelles classes ou d'agrandir celles qui existent. Nous n'avons pas en France, comme en Angleterre, de *ragged schools,* c'est-à-dire des écoles où des enfans déguenillés reçoivent un abri pour leur misère. Chez nous, les parens n'envoient pas leurs enfans dans les classes gratuites, s'ils ne peuvent pas les vêtir. La misère, qui développe trop souvent dans les cœurs de si funestes germes, y laisse place encore à l'amour-propre. Il serait éminemment désirable que les écoles pussent distribuer au besoin quelques articles d'habillement à leurs jeunes hôtes. Le sacrifice ne serait pas très lourd, et de si graves raisons commandent d'ailleurs d'élargir l'arène ouverte à l'éducation des classes populaires, qu'il est impossible de s'arrêter à moitié route.

Dans un autre ordre d'idées, dans l'assainissement de certains quartiers populeux, percés de ruelles étroites, où l'air se renouvelle avec peine, l'édilité municipale a commencé d'heureuses améliorations. Tout résultat obtenu en ce sens par sa vigilante initiative, bien que portant plus spécialement sur la vie matérielle des ouvriers, sera peut-être un des meilleurs moyens de réagir contre certains vices de l'ordre moral. Dans un pays où les lieux publics ne sont pas recherchés par

un goût inné des réunions, l'homme peut plus facilement être amené à passer au moins une partie de ses heures de loisir en famille, dans sa demeure, s'il n'en est pas repoussé par les conditions mêmes qu'il y rencontre. Le côté moral de ces considérations n'échappe pas sans doute à la municipalité rouennaise, bien que ses déterminations soient un peu gênées par l'état de ses finances. On n'avance pas aussi vite qu'on le voudrait. Cependant le plus décrié des quartiers de la vieille cité, le quartier Martainville, commence à s'ouvrir à l'air et à la circulation. L'administration de M. Henri Barbet, ancien maire de Rouen, avait préparé le percement d'une large et belle rue, qui passe sur la lisière de cette partie de la ville trop long-temps inabordable. Destinée à devenir une des artères principales de Rouen, cette voie forme dès ce moment un point où viennent prendre jour des ruelles nombreuses. Quelques maisons ont été en outre abattues dans le centre même du quartier Martainville; on essayait tout récemment d'organiser une loterie dont le produit devait être consacré à l'ouverture d'une nouvelle rue qui le couperait de part en part. Tout en se défiant du moyen proposé pour réunir les fonds nécessaires, on doit dire que la rue projetée serait un des moyens les plus sûrs de renouveler la face de ce domaine de la misère.

Au devoir de combattre l'ignorance et de remédier à la vicieuse disposition de certains quartiers, il s'en joint un autre non moins impérieux, non moins vivement senti par les hommes qui veulent relever les ouvriers sur l'échelle sociale : c'est celui de lutter contre l'ivrognerie. Les maux de toute sorte qu'engendre à Rouen pour la population laborieuse ce vice déplorable ont suggéré l'idée d'y établir une société de tempérance, non plus d'après les principes trop puritains des institutions de ce genre existant aux États-Unis ou en Angleterre, mais dans des conditions appropriées à nos mœurs. Saisi de la proposition par le préfet de la Seine-Inférieure, le conseil-général en a approuvé la pensée durant sa session dernière. Il ne s'agirait pas pour les membres de la future société de renoncer à l'usage de toute boisson enivrante. Avec le sens droit de notre pays, qui peut bien s'égarer un moment sous l'influence d'impressions soudaines et irréfléchies, mais qui est instinctivement opposé aux excentricités systématiques, de telles exagérations n'auraient pas la moindre chance de succès. L'institution projetée voudrait éclairer les classes ouvrières sur les dangers résultant de l'abus des liqueurs alcooliques, faire appel aux sentimens de dignité qu'outrage l'ivrognerie et honorer par quelques distinctions les exemples de sobriété et de bonne conduite. Cette œuvre de haute moralisation serait profitable à la valeur intrinsèque de l'homme comme à l'aisance des familles. Les fruits d'une telle propagande, on ne peut le nier, mûriraient lentement; mais c'est un motif

pour y apporter une résolution plus courageuse et plus persévérante. Sans pénétrer dans la vie privée, sans vouloir embrasser sous l'empire d'un règlement des actes qui doivent rester sous celui de la conscience individuelle, la loi ne pourrait-elle pas, en une certaine limite, prêter utilement son appui à la pensée des sociétés de tempérance? Refuser toute action pour les dettes de cabaret, frapper d'une amende le débitant qui vendrait, comme cela arrive trop souvent, des boissons enivrantes à des individus plongés déjà dans un état complet d'ivresse, ne serait-ce pas un moyen de combattre une funeste habitude et de réagir contre la cupidité qui la favorise? Il y aurait là pour les tribunaux une question de fait d'une appréciation délicate; mais tout le code pénal ne présente-t-il pas une série de questions de cette nature? Quoi qu'il en soit, l'institution nouvelle a été conçue dans la plus excellente intention, et elle est conforme à l'intérêt de l'homme isolément envisagé, comme à celui de la société en général.

Si l'autorité municipale, si des institutions privées, encore trop peu nombreuses à Rouen, essaient d'aplanir au-devant des ouvriers le rude sentier dans lequel se développe leur destinée, ceux-ci ne s'abandonnent pas eux-mêmes. On peut découvrir dans les rangs de la famille ouvrière de véritables efforts pour résister aux vicissitudes qui l'assaillent, des élans, confus encore, mais très visibles, vers une constitution intérieure dont les excitations politiques dénaturent trop souvent le caractère. Le cours des choses porte les esprits de ce côté. Les sociétés d'assistance mutuelle, par exemple, pour lesquelles le sol rouennais avait long-temps paru fort ingrat, prennent en ce moment un certain essor. On s'est demandé s'il n'y avait pas là le germe d'une institution propre à diminuer la misère, à favoriser la prévoyance et à intéresser plus directement au maintien de l'ordre une partie au moins de la classe laborieuse. Quelques fonds ont été votés par le conseil-général du département pour faciliter le mouvement qui se déclarait dans l'opinion. Une circonstance prête aujourd'hui un intérêt spécial à l'étude des sociétés mutuelles de Rouen : les systèmes les plus divers s'y trouvent mis en œuvre. Tels statuts admettent la bienfaisante intervention de membres honoraires contribuant aux dépenses sans profiter des avantages de l'association; tels autres repoussent un alliage étranger et répugnent à l'idée de recevoir un don, regardé à tort selon nous comme une aumône. Le plus souvent, outre un secours temporaire, on promet une pension après un certain âge. Quelques sociétés enfin se bornent à subvenir aux besoins engendrés par les maladies.

On devine aisément les mécomptes auxquels ont dû être exposées celles de ces institutions qui, avec des règlemens établis, sans tenir compte des probabilités de durée de la vie humaine, avaient prétendu fonder des retraites. Gérées sans bruit par de simples ouvriers, avec

un rare désintéressement, ces caisses n'en avaient pas moins devant elles le gouffre de la banqueroute. Plusieurs de ces associations, trop faibles pour vivre isolées, ont consenti à se réunir en une seule, qui a pris le nom de *l'Alliance*. Placée sous un patronage intelligent et dévoué, cette société réunit dans ses statuts toutes les conditions de succès compatibles avec le maintien des pensions viagères (1). Depuis qu'une caisse générale des retraites a été fondée sous la garantie de l'état, depuis que la loi sur les sociétés de secours mutuels a interdit de promettre des pensions à celles qui voudraient être déclarées établissemens d'utilité publique, il est indispensable que les institutions de cette espèce renferment leur action dans le cercle des secours temporaires. La *Société d'émulation chrétienne* de Rouen, qui a su prendre ce parti, est la plus nombreuse de toutes et paraît la plus assurée de son lendemain; mêlant à l'idée d'assistance une pensée de fraternité chrétienne souverainement sympathique aux tendances de notre époque, elle cherche non-seulement à réunir les épargnes individuelles, mais à former un lien entre les ames. L'instruction morale figure dans son programme; chaque mois, les sociétaires sont appelés à une conférence religieuse qui se tient alternativement dans l'une des quatorze paroisses de la ville. Ce qu'il faut dire à l'avantage de toutes les sociétés mutuelles de Rouen, malgré les bases fragiles de quelques-unes, c'est qu'elles sont constamment demeurées dans leur sphère. On n'en cite aucune qui ait songé à s'immiscer dans la politique ou à se placer sous le patronage des sectes socialistes.

Les associations de secours mutuels forment pour la société industrielle un élément d'ordre qui puise le plus souvent sa séve en dehors des ouvriers mêmes. Des essais de rapprochement et de hiérarchie d'un autre genre, très dignes d'attention, quoique généralement ignorés, naissent dans divers ateliers du sein des travailleurs, sans mélange d'aucun concours extérieur. En des temps d'agitation comme ceux où nous vivons, quelques symptômes inquiétans apparaissent çà et là dans ce mouvement intime des fabriques. On y découvre cependant, en allant au fond des choses, cette idée, que l'autorité, c'est-à-dire l'unité, et l'ordre, c'est-à-dire l'harmonie, sont indispensables pour la conduite d'intérêts collectifs. Chercher à sauvegarder la liberté de l'ouvrier dans les transactions relatives au travail, telle est au fond la tendance de ces ébauches d'organisation. Il faut n'avoir aucune idée de la vie et du régime de nos grands ateliers pour représenter aujour-

(1) Une des sociétés les plus anciennes et les plus justement estimées, celle de Saint-Gustave, dirigée depuis sa fondation, en 1828, par un simple ouvrier ourdisseur, tient *jusqu'à ce jour* ses comptes en équilibre avec deux cent cinquante membres environ, bien qu'elle promette et serve des retraites, et qu'elle exclue tout patronage étranger. C'est une exception à signaler; mais combien durera-t-elle?

d'hui, ainsi qu'on le fait encore, les manufacturiers comme des maîtres absolus et tyranniques. Nos fabriques ressemblent, au contraire, sous beaucoup de rapports, à de petites républiques dont le règlement intérieur forme la constitution. Ce sont bien les patrons qui rédigent ce règlement; mais leur pouvoir est bien plus limité en fait qu'on ne le suppose communément. D'une part, des lois générales, telles que la loi sur le travail des enfans dans les manufactures, la loi sur la durée du travail, viennent restreindre leur action; d'une autre part, si les ouvriers ont besoin du patron, ce dernier ne peut se passer d'eux. Entouré de concurrens, il lui importe de conserver un personnel souvent très difficile à remplacer. Les conditions réglementaires s'établissent ainsi sous des influences qui pourront dominer, si c'est nécessaire, toute volonté capricieuse ou trop exigeante.

Les essais d'organisation tendant à développer les garanties relatives du travail doivent être regardés comme les indices les plus irrécusables de l'esprit des populations laborieuses. Dans les filatures des vallées voisines de Rouen, chaque salle, quel que soit le nombre des métiers, a un chef qui est toujours l'ouvrier le plus ancien, et qu'on appelle le *curé :* c'est le droit du temps, le droit de l'expérience présumée, devant lequel chacun s'incline. Quand la salle contient un personnel nombreux, le curé est assisté d'un *vicaire.* L'autorité de ce chef, qui expire au seuil de la fabrique, consiste à maintenir l'ordre tel que les ouvriers l'ont conçu, à assurer l'exécution des diverses mesures arrêtées entre eux en dehors du règlement général de l'usine. En cas d'infraction, le curé prononce des peines qui, le plus fréquemment, se réduisent à de petites amendes. Il existe une punition plus sévère désignée par ces mots bizarres : *couper le ventre.* Un ouvrier à qui le curé a *coupé le ventre* est aussitôt séquestré de la compagnie de ses camarades. A l'atelier, on ne lui adresse plus la parole, on ne l'aide plus dans ces mille détails de la fabrication où il est d'usage de se prêter la main d'un métier à un autre. Hors de l'atelier même, on ne va plus boire avec lui. Moyen périlleux, mais puissant, pour assurer l'unité dans la conduite, une pareille discipline vise à réunir les volontés en un seul faisceau. Ne peut-il pas en résulter, dans l'état actuel des choses, une force inintelligente, exposée à blesser autour d'elle des intérêts légitimes et à compromettre l'objet même qu'elle veut atteindre ? N'est-il pas facile sur cette pente de se laisser aller à des actes assimilés par le code pénal au fait même de coalition? Oui sans doute : aussi cette tendance a-t-elle besoin d'être soigneusement surveillée; mais, comme elle procède d'instincts indestructibles et de l'invincible opération du temps, c'est à la diriger et non à l'étouffer que doit aspirer la prudence politique.

L'idée du mandat, l'idée de la représentation est entrée dans la vie

ordinaire des fabriques. Des difficultés naissent-elles avec le patron, des délégués sont communément choisis pour en conférer avec le chef de l'usine. On ne s'en rapporte plus alors, comme pour la désignation du *curé*, au hasard de l'ancienneté; on nomme ceux des ouvriers qui paraissent le plus aptes à soutenir la prétention de tous les autres : c'est le système fondamental de notre gouvernement transporté dans la fabrique. En principe, le mandat donné n'est pas généralement impératif; dans la pratique, il le devient presque toujours, les délégués ne se départant guère de leurs exigences sans en avoir référé à leurs mandans. Limitée dans le cercle de ceux qu'elle intéresse, cette habitude doit devenir de plus en plus un moyen de conciliation entre les divers élémens de l'ordre industriel; elle est également un gage de calme pour la société, quand les préoccupations du dehors n'en viennent pas momentanément changer la direction.

Entraîné dans l'orbite de la grande métropole industrielle de la Normandie, bien qu'avec une fabrication distincte, Elbeuf reproduit, à quelques traits caractéristiques près, la physionomie morale de la ville de Rouen. L'industrie dont cette ville est le siége et dont elle porte si fièrement l'étendard est une de celles qui ont été le plus profondément transformées par les progrès de la mécanique, et où le sort de la population a été conséquemment assailli par le plus d'orages. A mesure que les manufacturiers, grace à une énergique et intelligente initiative, gagnaient du terrain dans l'arène industrielle, le travail subissait quelque révolution qui bouleversait des destinées paisibles et envenimait quelquefois les cœurs. Quand des troubles éclatèrent à Elbeuf en 1848, le feu couvait déjà sous la cendre depuis un certain temps. Un aveugle et sinistre mécontentement avait été provoqué par l'introduction de nouveaux procédés qui simplifiaient le rôle du travailleur : le vent des doctrines exagérées n'eut pas de peine à déchaîner la tempête. Les élémens faciles à soulever étaient d'ailleurs plus nombreux qu'aujourd'hui parmi les masses. Les ouvriers d'Elbeuf se divisent en deux classes : ceux du pays même, et ceux qui ont été appelés du dehors, et qui rapportent de leurs courses vagabondes, avec les vices de différentes localités, une somme plus forte d'idées presque toujours fausses ou peu réfléchies. En 1848, cette division était encore de date récente, car le nombre des ouvriers étrangers ne s'était grossi que lorsque la fabrication des draps en était arrivée à employer les métiers à la Jacquart : il avait fallu alors faire venir des travailleurs du Lyonnais et du Forez, déjà familiers avec le nouveau système. Les travailleurs indigènes s'étant peu à peu habitués au maniement de ce mécanisme, on a pu réduire depuis une population étrangère, toujours plus inflammable et plus malaisée à contenir. On pourrait comparer les ouvriers nomades, qui composent environ en ce moment le tiers du

nombre total des ouvriers d'Elbeuf, à des soldats campés dans un pays étranger avec les liens de la discipline de moins. Plus rassise, moins audacieuse, la population sédentaire n'a que le tort de se laisser trop souvent dominer. En se confondant sous l'empire des relations habituelles, les deux élémens de la fabrique forment un mélange où la fermentation apparaît presque toujours de quelque côté.

Les rapports entre les ouvriers et les patrons, sans paraître difficiles à la surface, sont empreints au fond d'une défiance mutuelle. Ce sentiment est poussé si loin du côté des premiers, que les chefs d'industrie qui voudraient prendre une initiative généreuse et la réaliser sans contrôle rencontreraient d'insurmontables difficultés (1). Veut-on faire accepter le bien et en tirer des effets utiles, il est indispensable d'y associer de près les ouvriers eux-mêmes, de manière à ce qu'ils aient une large part d'action et de surveillance. La tâche, il est vrai, devient plus rude et peut déplaire à certains esprits, bienveillans d'ailleurs, mais jaloux de diriger eux-mêmes les choses qu'ils ont conçues : qui ne voit cependant que le rôle de la générosité prend aujourd'hui des proportions plus hautes, et réclame à la fois plus de dévouement et un coup d'œil plus étendu ?

Les dispositions des ouvriers d'Elbeuf ne se résument pas en des animosités individuelles contre leur propre patron, mais en une sorte d'irritation générale contre l'organisation même de la fabrique. Plus dangereux peut-être, ce sentiment-là suppose dans les ames moins de fiel et de haine. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de l'attitude des masses au moment de l'incendie qui a consumé si rapidement la belle et vaste usine où M. Victor Grandin avait accumulé, durant sa vie entière, toutes les ressources de sa rare activité. On s'est accordé à reconnaître le concours empressé et hardi des travailleurs attachés à l'établissement; mais on s'est plaint de l'indifférence de ceux du dehors : on a cité quelques paroles sinistres. Ces mots, par exemple, auraient été proférés à la vue des flammes : « Qu'importe? autant vaut aujourd'hui que demain. » Il peut se rencontrer sans doute dans les bas-fonds de la population nomade d'Elbeuf un élément assez vicié pour que de tels propos aient été effectivement tenus. Je dois le dire toutefois, sur le champ même du désastre, où l'ame ne peut se défendre d'un douloureux saisissement, je me suis entretenu avec divers témoins de l'incendie, et je n'en ai point trouvé qui eussent entendu des paroles aussi détestables, dont la responsabilité devrait retomber d'ailleurs sur les individus pervers qui les auraient

(1) Un fabricant avait acheté au Havre, il y a quelques années, une assez forte quantité de riz, avec l'intention de céder cette marchandise au prix coûtant; il passa bientôt pour un accapareur éhonté, et dut renoncer à cette opération. La même expérience a été renouvelée depuis pour d'autres denrées, et n'a pas obtenu plus de succès.

proférées, et non sur la masse de la population. En réalité, le concours des habits et des blouses n'a pas fait défaut dans cette lamentable circonstance; mais si, en face de pareils malheurs, les ouvriers, obéissant à une première impulsion, n'ont jamais besoin d'un appel pour apporter l'aide de leurs bras, on les trouve après l'événement tout-à-fait insensibles aux pertes qui peuvent frapper les manufacturiers. Douloureux symptômes, dont la trace caractérise exactement l'état actuel des esprits! Voilà où en est une population trop long-temps négligée, qui manque de vie morale. Le bien et le mal se mêlent confusément dans ses rangs: mais les cœurs s'ouvrent bien plus aisément à la voix qui flatte les passions qu'aux paroles qui rappellent les devoirs. Atteints par l'idée d'émancipation, vaguement tourmentés par le désir d'avoir une part plus large dans les avantages sociaux, agités par quelques meneurs politiques, les ouvriers d'Elbeuf ne sont point assez éclairés pour comprendre, même par instinct, le vrai rôle et la vraie dignité du travail, pour distinguer, dans leurs propres aspirations, les principes auxquels ils peuvent confier leur destinée de ceux qui les conduiraient à des maux incalculables. Ce qui leur parvient des doctrines socialistes, ils ne le comprennent pas; ils n'y voient qu'un mot qui veut dire protestation.

Quels moyens ont été mis en œuvre pour conjurer le mal? Les fabricans ont, ici comme à Rouen, amélioré les conditions matérielles de leurs établissemens, cela est vrai : ils ont rempli leur rôle individuel avec un véritable esprit de bienveillance; mais la sollicitude qui devait suivre les masses hors de la fabrique n'était ni assez large ni assez clairvoyante. Le champ de l'instruction est toujours très étroit, et les circonstances qui facilitent la démoralisation sont toujours nombreuses. On avait signalé depuis long-temps le funeste régime des maisons garnies où logent, avec les ouvriers étrangers au pays, ceux qui viennent des campagnes environnantes et ne retournent chez eux que le mercredi et le samedi soir. Figurez-vous de grandes salles autour desquelles sont collés l'un près de l'autre quarante à cinquante lits, et où des hommes, des femmes et des enfans venaient naguère encore confusément chercher un gîte. Si, dans les ateliers, le rapprochement des âges et des sexes peut réagir d'une manière fâcheuse sur les mœurs, que dire de cet entassement nocturne en des lieux d'où toute réserve est souvent bannie? Il n'y a plus là cette discipline, cette surveillance, qui forment dans les fabriques un obstacle à l'immoralité. L'autorité municipale d'Elbeuf, il faut lui rendre cette justice, a porté ses regards sur ce triste état de choses; elle a pu exiger que des salles spéciales fussent réservées aux hommes et aux femmes : ces louables dispositions n'ont pas encore obtenu de résultats assez complets. D'abord,

certains logeurs s'affranchissent plus ou moins des prescriptions de la police; d'autres n'apportent pas un soin suffisant dans la surveillance de leur maison : aussi des infractions à la règle sont-elles journellement commises. Des introductions furtives occasionnent quelquefois, dans ces dortoirs communs, des scènes que la plume se refuse à décrire. Est-il possible d'imaginer une plus sûre école de corruption? Pour achever une tâche dont elle apprécie l'importance, la police locale doit assujettir à un régime plus rigoureux les logeurs publics, soit à Elbeuf, soit aux portes de la ville, à Caudebec-lez-Elbeuf.

L'industrie de Louviers est, vis-à-vis d'Elbeuf, dans une sorte de subordination, et le même rapport qui existe entre les deux cités se retrouve aussi entre leurs populations ouvrières. Cependant, comme Louviers ne renferme point d'ouvriers nomades, les germes de désordre y sont peut-être moins nombreux qu'à Elbeuf. L'absence d'initiative livre malheureusement les travailleurs des fabriques de Louviers à l'impulsion de la ville voisine. Un levain étranger gonfle aisément cette pâte, qui, d'elle-même, demeurerait à peu près inerte. Ainsi, en cas d'émotion politique, le mouvement commence à Paris, retentit à Rouen, agite Elbeuf et parvient ensuite à Louviers. Telle est la filière habituelle. Quelques meneurs du pays qui se croient un rôle n'exercent, au fond, qu'une influence d'emprunt. A défaut de principes, ils n'ont pas même communément la foi ardente et désintéressée qui peut parfois y suppléer. Le chef d'une fabrique, voyant chez lui un ouvrier, intelligent d'ailleurs, se faire constamment l'instigateur de l'agitation, imagina de le nommer contre-maître et n'eut plus à s'en plaindre. En temps ordinaire, les *tisseurs* sont la partie la plus remuante de la population de Louviers. Comme le tissage se fait ici à la main, sans appareils mécaniques, le repos du métier n'entraîne pas une perte de la force motrice; l'ouvrier jouit dès-lors d'une plus grande liberté de quitter sa navette quand l'envie lui en prend. De plus, la nature du travail changeant avec les saisons, les tisserands et leurs patrons sont obligés de régler plusieurs fois par an les conditions de leur accord. C'est une occasion de tiraillemens et de débats qui n'existe point pour le fileur, par exemple, dont le travail reste toujours le même.

Au point de vue purement moral, la situation n'est guère plus satisfaisante à Louviers qu'à Elbeuf. Un signe certain de la démoralisation dans une localité, c'est d'y voir de jeunes filles perdre le sentiment de la pudeur. Des fautes qui ailleurs détruisent pour jamais l'existence d'une femme passent ici inaperçues; on n'éprouve aucun besoin de les cacher : aussi pas d'infanticides, pas d'abandons d'enfans. Une fille devenue mère n'a guère plus de peine qu'une autre à trouver un mari.

Les mariages sont, du reste, assez précoces; mais, dans un pays où la démoralisation commence de très bonne heure, le temps qui s'écoule de quatorze à vingt ans laisse une grande marge à la débauche.

La moitié à peu près des ouvriers de Louviers savent lire; mais l'éducation religieuse est aussi bornée chez eux que l'instruction proprement dite. En cette matière, néanmoins, il ne faut pas trop accuser l'indifférence des ouvriers. A Louviers comme dans beaucoup de petites villes, la crainte de l'influence des prêtres est surtout vivace parmi les classes moyennes; elle a même écarté de la cité jusqu'à ce jour les frères de la doctrine chrétienne. La torpeur morale et intellectuelle où végètent la plupart des ouvriers de Louviers a donc sa principale source dans un regrettable préjugé dont une classe plus éclairée devrait être la première à s'affranchir.

Une même observation s'applique, en dernière analyse, à tous les ouvriers de l'industrie manufacturière dans la Normandie : ils n'ont presque rien du caractère normand proprement dit. Ne cherchez point en eux cet esprit retors, ami de la chicane, dont les paysans de l'Orne et du Calvados sont la vivante expression. On dirait, sous ce rapport, deux races distinctes. La cause probable de cette différence, la voici : la finesse du paysan normand se déploie quand il lui faut débattre son intérêt dans un marché ou dans un contrat; les ressources de son esprit, plus tenace qu'éveillé, s'exercent en un seul ordre d'idées, l'échange, entendu dans le sens général du mot, soit qu'il s'agisse d'un champ ou d'une tête de bétail. La vie est remplie, pour le cultivateur, de transactions de cette espèce. L'ouvrier des fabriques demeure étranger à de pareils mobiles. Les conventions auxquelles il prend part, et qui portent exclusivement sur son travail ou sur le loyer de sa chambre, sont des plus simples; les bases en sont presque toujours communes à un grand nombre d'individus et connues à l'avance. A mesure qu'on s'éloigne de l'industrie agglomérée pour visiter le travailleur à domicile, qui touche de plus près au sol, on voit poindre peu à peu le vrai type normand.

II. — LES OUVRIERS A DOMICILE. — FLERS. — CAEN. — L'AIGLE.

Le travail à domicile correspond à merveille à cet esprit d'individualisme qui est le fond du caractère normand. L'ouvrier de ce pays s'enrôle au service des manufactures sous la pression des besoins de la vie; mais son goût le plus naturel le retiendrait de préférence chez lui, au milieu de sa famille, dont il aime à demeurer le centre. Adopté depuis des siècles sur les divers points de la contrée, le régime du travail à domicile compose çà et là des groupes plus ou moins compactes,

plus ou moins nuancés, plus ou moins curieux. Souvent il transforme un district en une sorte de grande fabrique où chaque chaumière devient un atelier. Trois localités vouées, avec le rayon qui les entoure, à des applications différentes, Flers, Caen et l'Aigle, résument à peu près tous les signes propres à ce système, et offrent largement matière à la comparaison entre les deux catégories d'ouvriers qui se partagent aujourd'hui la Normandie.

Le district industriel dont la petite ville de Flers peut être considérée comme le chef-lieu embrasse la partie occidentale du département de l'Orne, et déborde au nord sur celui du Calvados. Vire, Condé-sur-Noireau, la Ferté-Macé, forment quelques centres secondaires dont les traits particuliers se perdent dans la physionomie générale de cette région. On ne saurait guère évaluer à moins de trente mille le nombre total des ouvriers qu'elle renferme, et qui sont principalement employés à la fabrication des coutils, des toiles, des *siamoises*, etc. De tous les pays où règne le travail à domicile, celui-ci est un des plus favorisés. Quand on quitte la demeure négligée et si souvent déserte des ouvriers de Rouen pour entrer sous le toit du tisserand de Flers, on se croirait transporté dans un autre siècle ou chez un autre peuple. Ici, la vie de famille est enracinée dans les mœurs : père, mère, fils et filles passent tout le jour autour des mêmes métiers, concourent à la même production, chacun suivant sa force. Cette existence calme, on l'accepte pour toujours, on n'en rêve pas d'autre; on souhaite de ne se quitter jamais. Les fruits du travail et les dépenses quotidiennes sont également mis en commun. Le chef de la famille, dont l'autorité respectée réveille quelques souvenirs antiques, dirige tout dans l'intérêt de tous. La femme jouit d'une influence considérable : épouse, mère, sœur aînée même, elle règle la conduite de chacun, et détermine le niveau de la moralité commune.

Avec l'habitude de cette vie murée dans la famille, en dehors de laquelle commence pour ainsi dire un autre monde, on n'éprouve nullement le besoin de ces sociétés d'assistance mutuelle qui rapprochent ailleurs des existences primitivement séparées. Une caisse d'épargne, établie à Flers depuis six ans, n'a reçu que d'assez faibles dépôts de la part des ouvriers. Leur désir ne se tourne pas vers l'accumulation des capitaux mobiliers; les yeux incessamment fixés sur le sol, c'est un lambeau de terre qu'on ambitionne. Ignorans des lois qui gouvernent la productivité des capitaux et craignant toujours de s'exposer à perdre ce qu'ils ont, les tisserands de Flers conservent le plus souvent leurs épargnes dans leur logis jusqu'au moment fortuné où ils pourront acquérir un jardin ou un petit champ. Cette terre qu'ils aiment avec passion, ils lui consacrent la moitié de leur vie. Maniant alternativement la navette ou la pioche, ils unissent étroitement le travail

agricole au travail industriel. Comme les tisserands ne possèdent pas les instrumens d'agriculture, ils les empruntent à un fermier de leur voisinage, et, quand arrive le temps de la moisson, ils s'acquittent envers lui en l'aidant à faire sa récolte, particulièrement celle des foins et celle du sarrasin. Les fils et les filles des cultivateurs s'occupent, de leur côté, à dévider ou à tisser le coton durant la saison où chôme le travail des campagnes. Les hommes de quelques communes du district de Flers viennent chaque année par bandes, dans la plaine de Caen, dans la Beauce ou le pays de Caux, se louer pour la moisson, et retournent ensuite s'asseoir devant le métier qui les attend. Grace à une telle organisation, cette fabrique a pu traverser la crise économique de 1847, la crise politique de 1848, sans en ressentir trop violemment le contre-coup. C'est parce qu'elle n'a pas de frais généraux à supporter, parce qu'elle peut se contenter de très petits bénéfices, qu'elle se soutient et prospère en face de la grande industrie.

Sans être encore ici très répandue, l'instruction gagne du terrain. Les jeunes hommes, ceux qui sont arrivés depuis 1830 à l'âge auquel on fréquente les écoles, ont généralement appris à lire. Par malheur, on retire trop tôt les enfans de l'école; impatient de les utiliser dans le travail commun, le père interrompt leur instruction avant que les élèves aient pu l'achever. L'institution des frères ignorantins, inconnue dans ce pays, y est remplacée par les frères de Saint-Joseph du Mans, qui ont des établissemens à Flers et, dans le voisinage, à Saint-Pierre-d'Entre-Monts, où ils rendent des services universellement appréciés. Divers indices sembleraient révéler dans cette population un certain goût pour la lecture, qui se prononcerait mieux sans doute, si elle avait des livres appropriés à ses besoins, à ses goûts, à ses facultés. Ici comme partout, la littérature populaire fait défaut; au moins les détestables publications qui trop souvent y suppléent ne pénètrent-elles pas au milieu de ces gens simples et honnêtes. A défaut d'autres écrits, ils recherchent avec une certaine ardeur des almanachs, des relations de grands procès criminels, des chansons, des complaintes, quelques récits extrêmement abrégés de notre épopée militaire du commencement de ce siècle. Ces brochures sont achetées sur les places publiques, les jours de foire ou les dimanches, à quelques marchands ambulans, qui joignent souvent à ce commerce celui de quelque spécifique universel.

La religion est généralement respectée parmi les ouvriers de Flers, mais elle consiste bien plus pour eux dans l'observance des pratiques extérieures que dans la connaissance des principes même les plus élémentaires. Les prêtres exercent une action puissante, soit à cause de leur caractère, soit à cause de leur instruction, soit à cause de leur dévouement aux pauvres et à tous ceux qui souffrent. Le vice, si habile

à se faire sa place partout, n'en est pas moins parvenu à se glisser sous une certaine forme parmi les paisibles habitans de Flers. On consacre la semaine au travail, on réserve le dimanche pour le cabaret. Durant six jours, on n'a guère bu que de l'eau; le dimanche, on prend largement sa revanche, et on s'abandonne à des excès qui produisent généralement une ivresse tapageuse, violente, agressive, et nécessitent souvent l'intervention des gendarmes. Cette débauche hebdomadaire, contre laquelle échouent les recommandations du clergé, est tellement passée dans les usages, qu'elle ne choque personne. On demandait à une belle jeune fille qui allait épouser un garçon renommé dans les querelles de cabaret si elle ne redoutait pas un peu les habitudes désordonnées de son futur : « Oh! non, répondit-elle, il ne s'enivre que le dimanche. » Cette part faite au mauvais côté de l'ame humaine, les mœurs des tisserands de Flers se maintiennent à peu près intactes, malgré le grand nombre d'étrangers que la prospérité commerciale a amenés dans ce pays. Si pourtant la physionomie un peu patriarcale des coutumes populaires doit se modifier à la longue, c'est par l'envahissement du dehors qu'il faudra expliquer cette altération. On a déjà pu s'apercevoir que, dans les communes où se sont installées quelques filatures de coton, la moralité publique a faibli, et que des scandales ignorés jusque-là s'y sont produits.

L'hostilité haineuse entre les ouvriers et les patrons, qui tourmente d'autres contrées, ne se fait point sentir dans celle-ci. On y rencontre cependant des intérêts divers, par exemple ceux des tisserands et ceux des entrepreneurs d'industrie, fabricans ou commissionnaires, qui donnent les chaînes à tisser. Les ouvriers des campagnes ont même eu à se plaindre dans le mesurage de ces chaînes de crians abus que les fabricans, réduits à eux-mêmes et pressés par la concurrence, étaient impuissans à déraciner. Qu'ont fait alors les tisserands de Flers? Ils ont signalé le mal à l'autorité, sans violence, sans accuser les intentions de personne. Aussi, depuis le maire de leur village et le préfet du département jusqu'au gouvernement et à l'assemblée nationale, ils ont rallié tout le monde à leur cause, et ils ont obtenu la loi sur le tissage et le bobinage, qui pourvoit à la juste garantie des intérêts engagés dans cette question. Ces ouvriers ne manquent pas de fierté personnelle, mais ils l'associent à une certaine déférence pour les situations plus élevées. L'idée instinctive que toutes les positions sociales sont rattachées les unes aux autres par un lien indissoluble donne naissance à la pensée d'un devoir à côté de celle d'un droit. Peut-être pourrait-on signaler à Flers quelques efforts de propagande au profit de l'agitation politique, mais ces tentatives se sont brisées jusqu'à ce jour contre le sens droit et religieux de la population.

L'élégante industrie à laquelle la ville de Caen donne son nom, et

qui a pour objet la fabrication des dentelles, s'exerce dans un large cercle. Quittant les faubourgs de la ville, elle se répand sur les campagnes environnantes, règne à Bayeux, apparaît sur tout le littoral maritime du Calvados, et se prolonge jusqu'à Cherbourg. Le travail, qui embrasse les grandes pièces en fil, les dentelles noires façon de Chantilly, les blondes légères pour la consommation française, et les blondes mates, blanches et noires, pour l'exportation dans les colonies espagnoles, est exclusivement exécuté par les femmes (1), et les occupe à tous les âges de la vie. Parcourez les villages de ce pays un jour d'été, vous voyez assises devant la porte de chaque maison, auprès de leur grand'mère, de leur mère et de leurs sœurs aînées, de petites filles de quatre et cinq ans, maniant déjà leur métier avec une dextérité remarquable. A Bayeux et à Cherbourg, des maisons religieuses, admirablement dirigées par les sœurs de la Providence de Rouen, reçoivent les jeunes filles au sortir de la première enfance, et leur font commencer dès ce moment leur apprentissage industriel. On estime à soixante-dix mille au moins le nombre des femmes occupées à la fabrication des dentelles de Caen et de Bayeux.

Que résulte-t-il de cette organisation du travail qui utilise les femmes chez elles et laisse aux hommes les occupations du dehors, la culture des champs ou la pêche sur les côtes? Dans l'ordre matériel, la première conséquence qui dérive du fait que tout le monde travaille, que toutes les forces sont mises à profit, c'est une aisance à peu près générale. Plus une famille est nombreuse et plus elle a de bien-être. Un tel régime est éminemment favorable à la moralité publique. Si on excepte les faubourgs de Caen, ville de garnison et ville d'étudians, les mœurs sont généralement régulières. Une faute entraîne pour celle qui l'a commise une honte ineffaçable et l'oblige souvent à quitter le pays. Les habitudes des femmes se ressentent visiblement du travail délicat auquel elles sont adonnées. Leur mise ne se distingue pas seulement par une extrême propreté, mais par une certaine coquetterie et par le bon goût dont leurs moindres ajustemens portent l'empreinte.

La vie de famille respire, aux environs de Caen et de Bayeux, une cordialité pleine de charme. Les enfans sont traités avec douceur; on n'abuse pas de leurs forces; on les oblige à interrompre chaque jour leur travail de bonne heure. Dans les pays de montagnes où la nature paraît distribuer d'une main avare l'existence à tout ce qu'elle produit, l'homme devient quelquefois dur pour ses enfans. Sur un sol fécond comme la Basse-Normandie, il semble emprunter, au contraire, à la nature un esprit bienfaisant. La famille normande dans cette région

(1) Ce n'est guère qu'en Belgique, dans certaines provinces où la plaie du paupérisme est très profonde, que les jeunes garçons sont employés au travail de la dentelle.

est surtout intéressante à considérer le soir, durant l'hiver, au commencement de la veillée. Les hommes sont revenus de leurs travaux, les enfans ne sont pas encore couchés; on s'installe autour d'une petite lampe, dont la lumière est accrue à l'aide de globes de verre remplis d'eau; l'union la plus parfaite semble régner entre tous les cœurs. Presque toujours plusieurs familles se réunissent afin de diminuer les frais d'éclairage et de chauffage. Quelquefois, quand on travaille à certaines dentelles d'une extrême délicatesse, à ces blondes légères, par exemple, que le souffle de l'haleine suffirait à ternir, on n'ose pas faire du feu dans la crainte de la fumée, et on se rassemble alors dans les étables, où règne une douce température. Ces ateliers improvisés au milieu des animaux qui ruminent ou qui dorment ont un aspect original qui demanderait pour être rendu le pinceau des Miéris et des Gérard Dow. La veillée est le moment de l'épanchement des ames; on y commence souvent des relations qui remplissent ensuite la vie.

Ces habitudes paisibles n'excluent pas un certain développement intellectuel. Depuis vingt ans, ce pays a, sous ce rapport, changé de face; de nouvelles routes ont été percées, les rapports avec les villes sont devenus plus fréquens, et le niveau des esprits s'est élevé. Les écoles étant assez répandues, la grande majorité des enfans apprend à lire et à écrire. Les sentimens religieux conservent leur empire, surtout parmi les pêcheurs des bords de la mer; leurs femmes tissent la dentelle, tandis qu'ils s'en vont eux-mêmes exposer chaque jour leur vie avec un courage ignoré. En face des dangers qui les entourent, ils aiment à mettre leur espoir en une puissance dont la main modère à son gré les forces les plus indomptables de la nature. Le sentiment religieux se retrouve jusque dans leurs fêtes. Il se tient, dans un village situé à petite distance de la mer et appelé Notre-Dame de la Délivrande, une *assemblée* annuelle qui attire toute la population du pays. Les dentellières, inclinées sur leurs métiers, en rêvent un peu toute l'année. D'immenses charrettes y conduisent entassés les habitans d'un même hameau. Les rires, les chants, le dîner en plein air, le voyage avec ses péripéties, le plaisir en un mot forme assurément le principal attrait du pèlerinage; mais on y joint toujours la visite à la chapelle de la Vierge et la prière.

Placée dans des conditions particulières, qu'il ne dépend de personne de transporter ailleurs, cette contrée échappe sans peine aux émotions de l'ordre politique; il serait inutile d'ajouter qu'elle reste étrangère aux exagérations socialistes. Elle participe à sa façon néanmoins au mouvement du siècle; elle s'est approprié en une certaine mesure les idées qui dominent notre civilisation, mais elle les subordonne à cet instinct de l'ordre sans lequel on ne réalisera jamais ni bien-être pour l'individu ni progrès pour la société.

A une autre extrémité du département de l'Orne, dans le district industriel de l'Aigle, qui empiète un peu sur le département de l'Eure, on voit s'accumuler les contrastes. D'abord il ne s'agit plus ici d'une seule fabrication, mais d'une foule d'industries très différentes. Tantôt le travail est abandonné aux femmes, comme la ganterie de peau, qui en occupe au moins douze mille; tantôt il emploie tous les membres d'une famille, comme la fabrication des épingles des cantons de Verneuil et de Rugles; d'autres fois enfin, il exige la force musculaire des hommes, comme les ouvrages de ferronnerie du canton de Breteuil. De plus, toutes ces industries sont très rapprochées de diverses grandes manufactures. Les ouvriers à domicile vivent en quelque sorte au milieu des ouvriers en atelier. L'originalité des caractères en devient moins vive et moins tranchée. Des impulsions en sens divers ont un peu affaibli les traits distinctifs des physionomies. La constance dans un labeur souvent assez ingrat forme néanmoins un signe commun à tous les travailleurs à domicile dans cette région. Les journées commencent de grand matin et finissent fort tard. Les ferronniers allument leur forge long-temps avant le lever du soleil; les épingliers restent à la besogne au moins quatorze à quinze heures. La fabrication des épingles comprend une série d'opérations appropriées à tous les âges; mais, simple et d'exécution facile, chaque partie du travail est peu rétribuée (1). Cependant, comme le gain des vieillards et des plus jeunes enfans s'additionne avec celui des adultes, la somme suffit aux besoins des familles, dont les habitudes sont extrêmement frugales. S'il se produit des écarts de conduite, c'est le dimanche, au cabaret, comme à Flers. Les ouvriers qui manient le fer, depuis ceux qui fabriquent les aiguilles et les épingles jusqu'à ceux qui façonnent les articles de grosse taillanderie, ont de plus une fête patronale pompeusement célébrée à l'Aigle, celle de Saint-Éloi, qui est une occasion d'amusemens désordonnés. Les travailleurs des autres industries se mettent aussi, depuis quelques années, à prendre leur part de cette solennité. Un tel mélange contribue à accroître le désordre. Au demeurant, si on les envisage à part, sous leur toit champêtre, les ouvriers des environs de l'Aigle sont calmes, simples et amis du foyer domestique.

Que le régime du travail à domicile présente, au point de vue moral, des avantages sur le régime du travail en fabrique, il n'est pas per-

(1) Voici quelques exemples des prix habituels : l'opération appelée l'*entêtement* des épingles, et qui consiste à mettre les têtes, est payée de 50 à 75 centimes les 12,000; or l'entêtement exige trois ou quatre mouvemens du corps dans lesquels non-seulement la main joue un rôle, mais aussi le pied droit, pour faire mouvoir un marteau à l'aide d'une petite poulie. Le *boutage*, c'est-à-dire l'arrangement des épingles sur le papier piqué à l'avance, coûte au fabricant de 25 à 30 centimes les 12,000.

mis d'en douter après les résultats constatés dans les divers districts de la Normandie. Il ne faudrait pas cependant exalter sans mesure ce système aux dépens de notre grande industrie manufacturière. En y regardant de près, on découvre dans les deux méthodes un bon et un mauvais côté. Il faut savoir, d'abord, que le choix de l'une ou de l'autre ne dépend pas toujours de la volonté individuelle. Les fabrications qui ont besoin d'un moteur mécanique, par exemple, ne sauraient évidemment se disséminer dans les campagnes. De plus, le travail à domicile, toujours un peu routinier de sa nature, est beaucoup moins favorable aux progrès industriels. Enfin, si on est obligé de signaler chez les travailleurs des fabriques une sorte de déchéance morale dont les efforts de notre temps, émanés de sources diverses, cherchent à les relever, on remarque trop souvent, chez les ouvriers à domicile, un état de stagnation intellectuelle qui n'est pas sans périls. Ces derniers sont plus paisibles aujourd'hui que les autres, plus respectueux de la tradition; mais, si le vent empoisonné des fausses doctrines parvenait à gâter la droiture de leurs instincts, ils seraient plus difficiles à éclairer et à contenir. Les voies qui peuvent conduire la vérité jusqu'à eux sont plus étroites, les moyens d'action plus incertains. Une cause de mécontentement existe dans leur sein : c'est moins la faiblesse du salaire qui les inquiète qu'une série de réductions arbitraires ou que certains abus dans le genre de ceux que la loi sur le tissage et le bobinage a voulu prévenir, et auxquels les ouvriers à domicile sont, par suite de leur isolement, tout-à-fait incapables de résister. Quand on cherche à leur souffler l'esprit d'agitation, on ne néglige jamais de leur dire qu'ils manquent de garantie contre une exploitation abusive, qu'ils sont moins rétribués que dans les manufactures, où les ouvriers peuvent s'entendre et discuter leurs intérêts. Si les oreilles ne s'ouvrent heureusement qu'à demi à ces perfides suggestions, qui nous assure qu'elles n'y deviendront pas plus attentives? Un jour pourrait bien arriver où, après avoir long-temps accusé le régime de l'industrie en atelier, on le trouverait plus facile à régulariser que celui de l'industrie éparpillée dans les campagnes. Le désordre, sans aucun doute, n'est pas imminent dans les pays que nous venons de parcourir : de solides remparts le tiennent à distance; mais, plus on réfléchit sur les tendances de notre temps, et plus on sent la nécessité de prévenir de loin les égaremens en créant des garanties à mesure qu'elles sont reconnues nécessaires, en fondant des institutions appropriées aux besoins des localités, et en se préoccupant sans cesse du développement moral et intellectuel des populations laborieuses.

En résumé, le fait saillant de la situation des classes ouvrières en Normandie durant ces trois dernières années, c'est le rétablissement du calme dans la vie extérieure partout où il avait été troublé. La re-

prise et la continuité du travail ont opéré cet heureux changement. Voulez-vous savoir au juste quel est le besoin et le vœu des populations? Mêlez-vous d'assez près à elles pour les entendre penser : le premier cri s'échappant des ames a pour objet de demander du travail! Qu'il y ait parmi les ouvriers des individus rêvant l'oisiveté sous l'influence de doctrines absurdes qu'ils ne comprennent point, cela est vrai. L'esprit d'agitation, là où il a réussi à pénétrer, ne pouvait pas avoir pour résultat d'augmenter l'amour du travail, ce fonds par lequel les nations prospèrent et grandissent. Cependant il n'y a qu'une infime minorité, en Normandie surtout, qui se soit ainsi laissé égarer. Quelques justes reproches qu'on puisse leur adresser sur certains points, les travailleurs de l'industrie ne ressemblent nullement à la populace dégénérée d'un autre temps et d'un autre pays, demandant à des puissances d'un jour, en échange de sa servitude, du pain sans travail et des jeux publics. Maintenir l'activité dans la production, telle doit être la constante pensée de tous ceux qui ont à cœur la conservation de l'ordre dans la société. Si les incertitudes de la politique fournissent un large thème aux préoccupations les plus graves, c'est une raison de plus pour tâcher de détourner ou au moins d'adoucir la crise économique qui nous menace. Le travail est le grand instrument de la paix et de la sécurité publiques. C'est par l'amour du travail que les ouvriers normands ont été protégés jusqu'à ce jour contre les mauvaises influences qui les pressent. Qu'on ne néglige donc rien pour que ce sentiment trouve à se satisfaire; il est une des principales conditions de l'ordre dans l'individu, et par conséquent de la paix dans la société. Entre l'activité de l'industrie et le calme des populations, il y a une connexité que l'exemple de la Normandie ne permet pas de révoquer en doute, et qu'il appartient à la classe éclairée de mettre de plus en plus en lumière.

A. Audiganne.

BEAUX-ARTS.

LE PLAFOND DE M. DELACROIX.

M. Eugène Delacroix a franchement accepté le programme tracé par Lebrun pour la décoration de la galerie d'Apollon. A-t-il eu raison? Je le crois sincèrement. La donnée mythologique choisie par le premier peintre de Louis XIV ne rentre pas dans les études habituelles de M. Delacroix; cependant je pense qu'il a bien fait d'obéir aux idées primitives qui ont présidé à la composition de cette galerie. Il ne s'est pas inquiété des flatteries agenouillées qui se cachaient sous le projet de Lebrun. Peu nous importe en effet qu'Apollon vainqueur du serpent Python signifie Louis XIV vainqueur de l'Europe. Cent trente-six ans après la mort du grand roi, cette allégorie n'aurait aucune valeur. M. Delacroix s'en est tenu au premier livre des *Métamorphoses* d'Ovide. La destruction du serpent Python est un des premiers exploits du fils de Latone; ce serait même le premier, selon quelques mythographes, et ce n'est pas moi qui me chargerai de les mettre d'accord avec Ovide. Qui de nous tient aujourd'hui à savoir si le serpent Python avait été suscité contre Latone par la jalousie de Junon, si Apollon a tué le serpent Python pour venger sa mère persécutée par la sœur et l'épouse de Jupiter? Toutes ces questions n'intéressent guère que les antiquaires, et la mythologie, je l'avoue, ne m'inspire pas une assez vive passion pour que j'essaie de les résoudre. J'aime mieux admettre comme vrai le texte d'Ovide.

M. Delacroix, en acceptant le programme de Lebrun, a voulu prouver sans doute qu'il possède une imagination assez abondante pour intéresser le spectateur sans recourir à l'émotion dramatique; c'est une résolution à laquelle tout le monde doit applaudir. Pour ma part, je n'ai pas attendu le plafond de

la galerie d'Apollon : je sais depuis long-temps tout ce qu'on peut attendre de la souplesse, de la fécondité de M. Delacroix. Ma sympathie pour son talent ne ferme pas mes yeux aux fautes qui le déparent : je n'ignore pas tout ce qu'on peut, tout ce qu'on doit lui reprocher, tout ce qu'il y a d'incomplet, d'indécis, d'incorrect dans le dessin de ses figures. Cependant ces objections n'attiédissent pas mon admiration pour la verve, pour la variété de ses compositions. Depuis la barque où sont assis Dante et Virgile jusqu'au plafond qui représente Apollon vainqueur du serpent Python, comptez les ouvrages que nous devons à M. Delacroix, et dites-moi quel homme nous a montré sa fantaisie sous des formes plus nombreuses. *Le Massacre de Scio*, *la Mort de Sardanapale*, *la Mort de l'évêque de Liége*, *Médée* poussée au meurtre de ses enfans par l'abandon et le désespoir, révèlent d'une manière éclatante toute l'étendue, toute la vigueur des facultés de M. Delacroix.

Trois fois déjà il nous avait montré comment il comprend la peinture monumentale. Dans le salon du roi, dans la bibliothèque de la chambre des députés, dans celle de la chambre des pairs, il nous avait donné la mesure de son intelligence. En acceptant le programme tracé par Lebrun, il se trouvait placé dans une condition toute nouvelle, et je proclame avec bonheur que cette nouvelle épreuve n'a été, pour lui, que l'occasion d'un nouveau triomphe. La donnée fournie par Ovide ne suffirait pas à remplir l'espace offert au pinceau, car Ovide nous représente Apollon comme luttant seul contre le serpent Python, et ce combat singulier, de quelque manière que s'y prenne le peintre, ne couvrira jamais une toile dont chaque côté n'a pas moins de vingt pieds. Il faut donc de toute nécessité que le peintre consente à élargir la donnée des *Métamorphoses*. C'est ce que Lebrun avait compris, et M. Delacroix s'est soumis docilement aux conseils de son habile devancier. Je ne m'arrêterai pas à réfuter les objections soulevées par cette donnée mythologique : je croirais, en entreprenant une pareille tâche, faire injure au bon sens du lecteur. Tous ceux qui aiment vraiment la peinture savent depuis long-temps que l'art vit de nu. C'est dans le nu seulement que le savoir se révèle. Les casques, les hauberts, les cuirasses, les tabards, les cottes de maille, quelle que soit l'habileté du peintre ou du statuaire, ne donneront jamais la mesure de ses connaissances positives. C'est au nu seul qu'il appartient de marquer nettement la place d'un homme qui pratique l'art de Phidias ou de Raphaël. Or, les sujets empruntés à l'antiquité païenne satisfont merveilleusement à cette condition. La mythologie, les âges héroïques, nous présentent la forme humaine dans toute sa splendeur. Il n'est pas possible, en traitant de pareils sujets, de dissimuler son ignorance sous l'artifice d'une draperie. Il faut, bon gré mal gré, dire ce qu'on sait. Il n'y a pas moyen d'escamoter la difficulté; c'est pourquoi je sais bon gré à M. Delacroix d'avoir accepté la donnée mythologique choisie par Lebrun. C'était la seule manière de répondre victorieusement à ses détracteurs, ou de leur prouver du moins qu'il ne redoutait pas les sujets vraiment périlleux. Il avait trouvé dans Walter Scott, dans Byron, le thème de compositions émouvantes; mais les incrédules pouvaient toujours lui répondre : C'est au nu que nous vous attendons, et, tant que vous n'aurez pas abordé le nu, nous garderons le droit de voir en vous un peintre incomplet. Vous savez à merveille imiter la laine et l'acier; c'est fort bien sans doute. Abordez hardiment la forme humaine,

la forme sans voile, sans déguisement, et nous pourrons alors marquer votre place. Jusque-là trouvez bon que nous ajournions notre jugement, et ne vous plaignez pas, car les grands maîtres de toutes les écoles, depuis Raphaël jusqu'à Rubens, depuis Titien jusqu'au Corrège, ont cherché dans le nu la démonstration de leur savoir. Ils n'ont jamais cru que l'imitation la plus habile d'une armure ou d'un vêtement pût équivaloir à l'imitation de la forme humaine.

M. Delacroix, il est vrai, pouvait rappeler *la Mort de Sardanapale*, où le nu n'est certes pas ménagé; mais cet ouvrage, quelles que soient d'ailleurs les qualités éclatantes qui le recommandent, n'impose pas silence au doute, car si les femmes placées sur le bûcher du roi qui préfère la mort à la servitude réveillent dans toutes les mémoires le souvenir des naïades de Rubens, il faut avouer que les membres de ces figures sont attachés d'une façon quelque peu singulière, qui n'a rien à démêler avec le peintre de Cologne. D'ailleurs, *la Mort de Sardanapale* nous offre un intérêt dramatique, et l'émotion ressentie par le spectateur le rend naturellement indulgent pour l'incorrection du dessin. Apollon vainqueur du serpent Python place le peintre dans une condition bien autrement périlleuse. Où se trouve en effet l'intérêt dramatique d'un tel sujet? Qui de nous prendrait parti pour Junon contre Latone, ou pour Latone contre Junon? L'infidélité de Jupiter ne scandalise personne. La piété filiale d'Apollon n'excite en nous qu'une admiration assez tiède. Il s'agit tout simplement de nous montrer le frère de Diane, le fils de Latone dans toute la splendeur de sa force et de sa beauté. C'est aux yeux, aux yeux seuls, qu'il faut parler, c'est-à-dire que la donnée choisie par Lebrun ne relève que de la peinture, et ne laisse aucune prise à l'imagination purement poétique. En présence d'une composition fondée sur une telle donnée, il n'est pas permis, il n'est pas possible de compléter par le souvenir le spectacle offert à nos yeux. Chacun de nous a pu rêver la richesse, la puissance, le triomphe ou la défaite, et se réfugier par la pensée dans le suicide comme dans un dernier asile. Chacun de nous peut retrouver dans *la Mort de Sardanapale* quelque chose qui se rapporte à ses espérances, à ses douleurs; mais Apollon vainqueur du serpent Python ne se prête guère aux réminiscences. Pour traiter un pareil sujet, il faut se confier dans la seule beauté des figures, et c'est précisément parce que les quinze vers d'Ovide n'éveillent en nous aucun souvenir personnel qu'ils sont pour le peintre une épreuve périlleuse. M. Delacroix est doué d'un esprit trop pénétrant pour n'avoir pas compris le danger d'un tel sujet; sa prédilection constante pour les écoles vénitienne et flamande n'a pas fermé ses yeux à l'importance du dessin. Il n'ignore pas d'ailleurs que Paul Veronèse et Rubens sont loin de mériter les reproches que la foule leur adresse, et que l'éclat de la couleur n'exclut jamais chez eux le respect de la forme réelle. Aussi j'imagine qu'en acceptant la tâche qui lui était confiée, il a dû se sentir partagé entre la défiance et l'orgueil : la défiance lui conseillait de choisir un thème mieux assorti à ses études habituelles; l'orgueil lui conseillait d'aborder franchement le thème proposé.

La composition de M. Delacroix est pleine de richesse et de grandeur. Les érudits pourront lui demander pourquoi il n'a pas respecté les données de la mythologie; quant à moi, je trouve qu'il a pris un parti fort sage. Il est très vrai que le triomphe d'Apollon sur le serpent Python est singulièrement

amoindri par l'intervention des autres dieux; il n'est pas moins vrai que la mythologie ne permet pas de confondre Apollon et Phébus : chacun de ces deux noms désigne un rôle particulier. Apollon se distingue de Phébus aussi bien que Diane se distingue de Phébé ou d'Hécate; mais il serait puéril d'insister sur ces misérables chicanes, et d'ailleurs la méprise ne doit pas être imputée à M. Delacroix, elle appartient tout entière au premier peintre de Louis XIV. Phébus-Apollon lance du haut de son char une flèche toute-puissante sur le serpent Python. Le monstre vomit des flots de sang, et son haleine impure obscurcit l'air qui l'environne. Les dieux et les déesses témoins du triomphe d'Apollon sont habilement groupés à la droite du spectateur. Diane, qui voit son frère lancer sa dernière flèche, porte la main à son carquois. C'est là un détail qui ne s'accorde peut-être pas avec l'idée de la divinité. Apollon n'est pas un chasseur ordinaire, et nous ne pouvons guère admettre qu'il ne blesse pas à mort du premier coup l'adversaire qu'il a choisi. Cette réserve faite, je reconnais avec plaisir que le caractère des dieux et des déesses est nettement exprimé. Neptune, Mercure, Diane, Minerve, ont bien la physionomie qui leur appartient. Junon seule fait exception. Sans le paon placé près d'elle, il serait assez difficile de deviner le nom de cette figure. La manière singulière dont elle s'offre à nous nous laisse dans une complète incertitude. C'est en effet le dos de Junon qui attire d'abord notre attention, et, quelle que soit la beauté de cette figure, peut-être eût-il mieux valu nous la présenter autrement. La sœur et l'épouse de Jupiter devait se montrer à nous dans tout son orgueil. Le fond du paysage s'accorde très bien avec la nature de l'action à laquelle nous assistons, car la mort du serpent Python marque la fin du déluge et la retraite des eaux. La forme des montagnes a quelque chose d'antédiluvien. Le corps d'une jeune femme qui flotte sur les eaux est d'une grande beauté.

Ainsi, envisagée poétiquement, la composition de M. Delacroix nous charme et nous séduit. Il eût été difficile de tirer meilleur parti du programme tracé par Lebrun. Le char d'Apollon, bien que placé dans la partie supérieure de la toile, attire d'abord nos regards. Les chevaux ardens qui l'entraînent sont bien les chevaux du dieu de la lumière. Il y a dans ces coursiers une vigueur, un élan surnaturels. Heureusement le mérite poétique n'est pas le seul qui recommande cette belle œuvre; l'œil n'est pas moins satisfait que la pensée, c'est-à-dire que les conditions principales de la peinture sont rigoureusement respectées. Il est hors de doute que ce plafond comptera parmi les meilleurs ouvrages de M. Delacroix. Cependant, pour s'en faire une juste idée, il convient de l'examiner sous l'aspect purement technique, c'est-à-dire d'étudier le dessin et la couleur des figures. Depuis vingt-neuf ans, les peintres qui se donnent pour les disciples fidèles de David s'évertuent à prouver que M. Delacroix ne sait pas dessiner. Il y a dans ce reproche une telle exagération qu'il est inutile de le discuter. Que son dessin soit parfois incorrect, c'est ce qui demeure évident pour ses plus fervens admirateurs, et ce serait mal servir sa cause que de s'obstiner à vouloir trouver chez lui l'irréprochable pureté des lignes et des contours. Il vaut mieux cent fois accepter franchement son talent tel qu'il est que de le comparer sans relâche aux maîtres qu'il n'a pas choisis pour guides. A quoi bon lui opposer à tout propos les écoles de Florence et de Rome, puisqu'il a pris pour

conseillers Paul Véronèse et Rubens? Dans le plafond de la galerie d'Apollon, je retrouve M. Delacroix tel que je le connais, tel que je l'ai vu à la chambre des pairs, à la chambre des députés. Son dessin est demeuré ce qu'il était. Il ne faut pas éplucher les contours, il serait trop facile d'avoir raison contre lui. Certes, on aurait le droit de lui demander pourquoi il n'a pas donné plus de noblesse, plus d'élégance au dieu du jour. Sans reproduire servilement les formes de l'Apollon du Vatican, qui, pour les disciples de David, est l'expression suprême de la beauté, sans copier l'Apollon du Parnasse de Raphaël, il pouvait trouver pour le frère de Diane une physionomie d'un caractère plus élevé, un corps qui offrît des contours plus purs, des lignes plus harmonieuses. Tout cela est très vrai et n'a pas besoin d'être démontré. En faut-il conclure que MM. Heim et Abel de Pujol sont des prodiges de savoir, et que M. Delacroix eût agi sagement en consultant leurs œuvres? Je laisse au plus simple bon sens le soin de résoudre cette question. Que restera-t-il de MM. Heim et Abel de Pujol? Qui donc, dans dix ans, se souviendra de leurs noms? Ils enseignent le dessin, ils connaissent les contours et les lignes consacrés par la tradition; mais ils n'ont jamais rien conçu, jamais rien produit qui mérite d'être discuté, et depuis vingt-neuf ans M. Delacroix a le privilége d'exciter l'attention par la nouveauté, par la variété de ses œuvres. Or, un tel privilége n'appartient qu'aux hommes richement doués. Malgré l'incorrection de son dessin, il émeut, il attendrit, il exalte le spectateur. Combien parmi les disciples de David peuvent se vanter de nous émouvoir?

Quant à la couleur du plafond, elle mérite les plus grands éloges, et nous rappelle les plus belles œuvres de l'école vénitienne. Dans cette partie de l'art, M. Delacroix est depuis long-temps maître consommé. Jamais pourtant il n'avait porté plus loin la magie de la couleur. Tous les tons sont assortis avec une harmonie qui ne laisse rien à désirer. Il faut remonter jusqu'à Titien, jusqu'à Giorgione, pour trouver des tons si splendides et si habilement choisis. M. Delacroix, n'eût-il fait que cette page, occuperait une place glorieuse dans l'école française. Quand je repasse dans ma pensée tous les noms qui ont obtenu de nos jours quelque célébrité, je ne vois personne qui soit en état de produire une telle œuvre. Les premiers plans sombres et désolés, le centre inondé de lumière, les dieux et les déesses de l'Olympe, beaux, jeunes et radieux, composent un ensemble ravissant : une telle puissance, une telle magie rachètent bien des défauts. Raphaël Mengs a peint un Parnasse dans la villa Albani, et l'on trouve à Rome même des esprits assez aveugles pour soutenir que ce Parnasse vaut mieux que celui du Vatican. Raphaël Mengs possédait toutes les recettes enseignées dans les académies pour atteindre aux dernières limites du beau, et pourtant il n'a produit qu'une œuvre inanimée. M. Delacroix, qui consulte sa fantaisie plus souvent que les traditions de l'école, a produit une œuvre puissante, énergique, une et variée. L'harmonie qui relie toutes les parties de cette vaste composition n'est pas au nombre des recettes qui peuvent se transmettre par l'enseignement. Il ne suffit pas pour atteindre à cette harmonie de vivre dans le commerce familier des Vénitiens. Ni Titien, ni Paul Véronèse, ni Giorgione, ni Bonifazio, ne livrent leurs secrets à tous les yeux : ils ne se laissent deviner que par les esprits assez heureusement doués pour retrouver en eux l'écho de

leurs propres pensées. L'*Assomption de la Vierge* n'apprendra jamais grand'chose à ceux qui ne sont pas préparés dès long-temps à la comprendre, préparés par leur nature plus encore que par leurs études. M. Delacroix, en se plaçant sous la discipline des maîtres vénitiens, n'a pas fait un choix capricieux : il a suivi l'instinct de son talent. Il n'a pas marché servilement sur l'empreinte des pas de ces maîtres illustres; s'il leur a demandé conseil, c'est qu'il admirait en eux l'expression pure et harmonieuse de la beauté qu'il avait rêvée. Aussi, comme il a profité de leurs leçons! Comme il a fidèlement suivi leur trace lumineuse, tout en gardant l'indépendance de sa fantaisie! Il leur obéissait tout en agissant selon sa volonté. Un tel accord entre le maître et le disciple, entre la soumission et la volonté a quelque chose qui tient de la prédestination. Heureux les esprits assez pénétrans pour choisir ainsi leur maître et leur guide! Tous ceux qui ont suivi les travaux de M. Delacroix, depuis 1822, comprennent pourquoi il a préféré Paul Véronèse aux plus habiles peintres de Florence et de Rome. Éclairé par la conscience de ses instincts, il n'a pas voulu faire violence à sa nature, et c'est à cet heureux discernement que nous devons l'abondance et la spontanéité de ses œuvres.

Le plafond de la galerie d'Apollon démontre d'une manière éclatante l'intime parenté qui unit M. Delacroix aux maîtres de Venise. Bien que plusieurs figures réveillent le souvenir de Rubens, c'est une œuvre qui relève avant tout de l'école vénitienne. Cependant je ne voudrais pas qu'on se méprît sur la portée de ma pensée. Malgré l'analogie que je signale, analogie qui frappera tous les yeux exercés, je n'entends pas contester l'originalité de l'œuvre nouvelle. Le *Triomphe d'Apollon Pythien* appartient bien en propre à M. Delacroix. Dans cette page immense, il n'y a pas trace de plagiat : conception, composition, épisode, tout est sien, et mon intention n'a jamais été de le mettre en doute. Tout en suivant les Vénitiens, il est demeuré lui-même. Son imagination, depuis 1822, n'a jamais abdiqué son indépendance. Sa déférence pour Paul Véronèse n'est jamais descendue jusqu'à l'impersonnalité.

Cette œuvre si éclatante et si neuve a pourtant soulevé plus d'une objection parmi ceux mêmes qui l'admirent. Entre ces objections, que je crois inutile de récapituler, il en est une qui se distingue au moins par le mérite de la singularité. Si je n'avais pas entendu moi-même, entendu de mes oreilles le développement de cette objection, je la prendrais pour un conte fait à plaisir; mais je suis bien forcé d'accepter comme réelles les paroles prononcées devant moi. Eh bien! l'harmonie merveilleuse qui règne dans toutes les parties de ce plafond paraît à quelques esprits un défaut plutôt qu'un mérite. Ils admirent l'abondance, l'énergie, la variété de cette composition, et souhaiteraient un peu moins d'harmonie. Étrange manière d'admirer, on en conviendra, et, si vous leur demandez pourquoi cette harmonie les blesse au lieu de les charmer, ils vous répondront que M. Delacroix, ayant à peindre le *triomphe de la lumière sur les ténèbres*, aurait dû recourir à des oppositions plus marquées, à des contrastes plus vifs. Une telle subtilité n'a pas besoin de réfutation.

Ainsi l'œuvre nouvelle de M. Delacroix réunit toutes les conditions de durée. Conception poétique, éclat de la couleur, union de la splendeur et de l'harmonie, telles sont les qualités qui la recommandent à l'admiration. Il faudrait

vraiment avoir reçu en partage un esprit bien chagrin pour ne pas applaudir. A quoi bon lutter contre le plaisir qu'il nous donne? A quoi bon protester contre le charme et l'entraînement au nom de l'exactitude géométrique, au nom des lois consacrées par une longue tradition? Quand vous aurez prouvé que tel membre n'est pas attaché au torse avec une précision irréprochable, ce sera vraiment un beau sujet de triomphe! Glorifiez-vous de cette démonstration victorieuse: les hommes de sens et de goût continueront d'admirer le plafond de M. Delacroix sans tenir compte de vos chicanes. Pour ma part, je suis heureux de pouvoir louer une fois de plus ce talent si jeune, si varié, si fidèle à son passé, et pourtant si habile à se renouveler. Certes je suis loin d'accepter comme excellentes toutes les formes qu'il lui a plu de donner à sa pensée. Quand il lui est arrivé de prendre une ébauche pour un tableau, je n'ai pas cherché à déguiser mes impressions, et je me suis montré sévère comme je le devais; mais le *Triomphe d'Apollon* réunit tous les mérites de ses œuvres précédentes et nous révèle des mérites nouveaux. La *Bataille de Taillebourg*, l'*Entrée des croisés à Constantinople*, signes éclatans d'une imagination féconde, me plaisent moins que le nouveau plafond. L'énergie des combattans dans la *Bataille de Taillebourg*, la fierté des vainqueurs dans l'*Entrée des croisés à Constantinople*, n'enchaînent pas mon attention d'une façon aussi puissante que l'Apollon pythien. Et puis, outre l'harmonie, il y a dans cette toile immense une combinaison heureuse de tous les dons que l'auteur a prodigués depuis son entrée dans la carrière. Attitudes variées, chairs lumineuses, chevelures blondes comme les épis, grace des mouvemens, vivacité des physionomies, tout est mis en usage pour nous éblouir, nous étonner. C'est pourquoi, malgré ma vive sympathie pour ses œuvres précédentes, je préfère son plafond à tout ce qu'il nous a donné jusqu'ici.

Au reste, la louange peut, en cette occasion, se passer du secours de la logique. Les colères, les antipathies soulevées par M. Delacroix se taisent devant le *Triomphe d'Apollon*. J'ai entendu plus d'un juge habitué à le maudire comme un fléau proclamer hautement les mérites de son œuvre nouvelle; l'évidence fermait la bouche à la rancune. Tout en condamnant ce qu'ils appellent les erreurs de sa jeunesse, ils ne pouvent s'empêcher de reconnaître dans le *Triomphe d'Apollon* une singulière puissance. J'en sais même qui, malgré leur fervente admiration pour les traditions de David, n'hésitent pas à dire que M. Delacroix a racheté, par ce dernier effort, toutes ses incartades. C'est un aveu généreux que je me plais à enregistrer.

M. Delacroix entame en ce moment une tâche délicate; la ville de Paris vient de lui confier la décoration d'une chapelle à Saint-Sulpice. Je souhaite bien vivement qu'il sorte victorieux de cette nouvelle épreuve. La peinture religieuse demande une gravité, une simplicité, dont les sujets tirés de l'histoire peuvent parfois se passer. Je dis parfois, quoique la simplicité soit partout de mise. Je désire que les sujets proposés à M. Delacroix lui permettent de déployer librement toutes ses facultés, et je désire en même temps que, sans faire violence à sa nature, il tienne compte, dans l'accomplissement de sa tâche, des conseils qu'il a négligés jusqu'ici, qu'il interroge enfin Rome et Florence comme il a interrogé Venise. Il ne faut pas s'y méprendre en effet:

ni l'*Assomption de la Vierge*, ni la *Présentation au Temple* de Titien ne dispensent d'étudier la peinture religieuse dans les écoles de Rome et de Florence. Léonard de Vinci et Raphaël, moins vivans peut-être, moins réels à coup sûr que les maîtres de Venise, sont plus savans, plus purs, plus élevés. A Dieu ne plaise que je conseille à M. Delacroix de renier sa nature, de renier son passé! Il est entré depuis trop long-temps dans la carrière pour songer à une telle métamorphose. Ses œuvres sont trop nombreuses, ses habitudes enracinées trop profondément, pour qu'il puisse sans folie tenter une pareille épreuve. Non, qu'il demeure lui-même; mais, tout en gardant son originalité, qu'il prenne l'avis des maîtres qui ne lui offriront pas, comme Venise, l'image de sa pensée. Rome et Florence ont traité la peinture religieuse avec une habileté, une élévation de style que personne ne peut méconnaître. Lors même que M. Delacroix sentirait que la nature de ses études ne s'accorde pas avec les enseignemens de l'école florentine et de l'école romaine, ce voyage dans le passé ne serait pourtant pas sans profit, car il lui apprendrait à se mieux connaître lui-même; en comparant le style de ces maîtres au style de ses œuvres, il comprendrait tout ce qui lui manque, et le juste orgueil que doit lui inspirer sa vie si laborieuse et si bien remplie ne fermerait pas ses yeux à l'évidence.

A quelque parti qu'il s'arrête d'ailleurs, qu'il demeure fidèle à Venise, ou qu'il interroge Rome et Florence, nous sommes sûrs que sa chapelle ne sera pas une œuvre vulgaire. Quoi qu'il fasse, il n'abdiquera jamais son originalité. La ville de Paris a très bien fait de s'adresser à lui. Il se peut que son œuvre future étonne et scandalise; peu nous importe. J'aime mieux cent fois une œuvre incorrecte, mais vivante, qu'une œuvre correcte et inanimée. De la part de M. Delacroix, nous n'avons à craindre ni froideur, ni vulgarité. Nous pouvons donc attendre en toute confiance.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1851.

M. Victor Hugo qualifiait l'autre jour, avec toute la pompe de sa parole creuse et sonore, le conflit engagé sur la loi du 31 mai : il l'appelait, et il ne savait pas sans doute jusqu'à quel point il entrait par hasard dans le vrai, tout en faisant une phrase; il l'appelait *le duel de la loi*, *forme périssable*, *contre le droit*, *principe éternel*. L'autre jour aussi, non pas en France, mais en Prusse, non pas dans un club ultra-républicain, mais dans un journal ultra-monarchique, la même sentence apparaissait presque sous les mêmes mots, écrite de la main de M. de Gerlach, l'un de ces conseillers irresponsables qui ont été si funestes au roi Frédéric-Guillaume IV. S'abandonnant en aveugle à la fougue de ses passions rétrogrades, comme M. Victor Hugo s'enivre du bruit de son éloquence démagogique, M. de Gerlach recommandait au prince de ne tenir son serment constitutionnel qu'autant qu'il pourrait l'accorder avec les prescriptions du *droit éternel*, du vieux droit divin des couronnes. Il disait de ce droit des rois justement la chose que dit M. Victor Hugo du droit divin des peuples, du prétendu droit inné au suffrage; il le déclarait supérieur à toutes les lois positives par lesquelles on pourrait vouloir ou l'on aurait voulu le modifier : *Que la légalité positive s'efface devant le principe éternel du droit, que la lettre cède à l'esprit!*

Ce rapprochement n'est pas si fortuit qu'il semblerait l'être : il y a maintenant, de tous les côtés en Europe, une disposition pernicieuse à proclamer, pour le besoin d'une cause ou de l'autre, des droits antérieurs et supérieurs que chacun entend à sa façon, et dont tous s'autorisent pour se dégager des strictes obligations du droit formellement établi. Ce ne sont pas seulement les chartes républicaines, ce sont les théories des docteurs et des courtisans de l'absolutisme qui élèvent ainsi bien au-dessus du texte matériel de la loi vulgaire ces droits antérieurs et supérieurs qu'on ne précise pas, qu'on ne définit pas, et dont le vague se prête si merveilleusement aux ambitions chimériques des Césars ou des multitudes. Or, il n'y a point de société possible sous cet

empire obscur du droit abstrait, pas plus une société restaurée dans le goût féodal qu'une société régénérée dans le goût des radicaux. Une société ne vit pas de songes en l'air, elle vit d'une loi écrite, comme l'homme vit de pain. Ce n'est point assurément parce que la loi est écrite qu'elle est une sauvegarde et une force, c'est parce qu'elle correspond autant qu'il est dans la faiblesse humaine aux sentimens impérissables de l'ordre et de la justice. Que si vous ne trouvez point la part de la justice assez largement faite, servez-vous de la loi pour réformer la loi; mais n'allez point prêcher que la loi n'est rien, qu'elle ne compte pas, qu'elle n'astreint pas, et qu'il faut s'incliner de préférence devant ce droit supérieur que l'on suppose sans l'expliquer, que l'on remet au jugement de chaque individu, et qui, par cela même, livré comme il l'est au caprice des interprétations individuelles, ne saurait jamais devenir la règle de l'état. Non, nous ne voulons pas dans l'état, si l'on ose ainsi parler, cette règle irrégulière; nous ne voulons pas accepter qu'après que la loi aura été conçue, discutée, sanctionnée par les pouvoirs légitimement institués pour la rendre valable, il soit encore loisible au premier apôtre ou au premier tribun de la fouler sous les pieds et de dire : Ce n'est que la loi, ce n'est pas le droit. Nous disons, nous, qu'il n'y a point de droit contre la loi, et qu'en un temps où il n'est pas toujours facile de démêler son devoir, on est encore trop heureux de posséder cette claire et visible lumière de la loi pour guider sa conscience. Nous n'avons pas d'illusion sur le prestige ou même sur le mérite des lois qui sortent de nos grandes assemblées modernes, nous ne les croyons pas toutes également vénérables et parfaites; nous assistons de trop près au travail d'où elles émanent, nous sommes trop avant dans les secrets de leurs auteurs, nous avons trop aisément la clé de leur origine et de leur signification. Telles qu'elles sont pourtant, si mauvaises qu'on les prétende et que nous les connaissions, nous aimons mieux encore nous y tenir et les prendre pour inviolables que de les sacrifier à l'autorité arbitraire de ce droit transcendant que l'on invoque contre elles. Il est sage d'être en garde vis-à-vis de quiconque se réclame ainsi du *droit éternel* sous prétexte d'en faire jouir les autres : c'est plus souvent parce qu'il espère commander que parce qu'il a l'envie d'obéir. Sous les dehors dont se pare le missionnaire du *droit éternel*, sous le manteau d'une foi si sublime, nous n'avons presque jamais vu que la fantaisie et quelquefois la rage de la domination. La mission même qu'il s'attribue est l'argument révolutionnaire par excellence : c'est l'exaltation de l'orgueil personnel s'appuyant, pour nier la règle commune, sur cette règle mystérieuse et souveraine du droit antérieur et supérieur.

C'est parce que nous comprenions tout le danger qu'il y a dans cette sorte d'argument, que nous nous sommes toujours abstenus d'y recourir, même lorsque la loi n'avait point notre affection. Nous ne pouvons nous vanter d'une sympathie bien profonde pour la constitution de 1848 : nous en avons ardemment sollicité la révision; nous nous sommes bien gardés de la demander jamais en vertu de ces maximes avec lesquelles on renverse au lieu d'édifier. Nous avons demandé la révision légale, persuadés qu'on ne doit jamais désespérer de la légalité, persuadés par-dessus tout que la légalité, si lente, si laborieuse qu'elle soit, est encore un plus sûr chemin pour une nation que les voies de hasard et d'aventure où l'on peut l'entraîner en lui répétant qu'il n'y a point d'ob-

stacles contre le droit suprême dont elle est naturellement investie. Ce violent conflit entre la légalité positive, qui seule fixe, qui seule détermine le droit, et l'idée révolutionnaire d'un droit indéfini, qui réside confusément au sein de la nation, qui brise et supprime à volonté tout ordre légal, — ce conflit s'est donc élevé sur la loi du 31 mai : il s'est élevé avec tout le sens que lui prête l'expression de M. Victor Hugo. Nous regrettons d'avoir à dire que le président de la république, qui l'a provoqué, aurait voulu le trancher comme l'eût tranché M. Victor Hugo lui-même. Dans toute sa partie politique, le message du 4 novembre n'est que la paraphrase et la glose du mot avec lequel M. Hugo l'a résumé; le président se déclare pour le *droit*, *principe éternel*, contre *la loi*, *forme périssable*.

Qu'y avait-il en effet dans le message? et comment justifiait-il l'abrogation de la loi du 31 mai? Laissons de côté les raisons tirées de cette peur immense sous laquelle on se figure faire marcher le pays, allons au fond même du litige et de la situation. La loi du 15 mars 1849 n'était point, à proprement parler, l'organisation du suffrage universel; c'était la consécration presque servile du droit absolu de suffrage proclamé comme une nécessité, comme une conquête révolutionnaire par le gouvernement provisoire. On restait ainsi sous le coup de cette toute-puissance originelle que les doctrines radicales décernent au peuple souverain; on restait sous le régime tyrannique de ce *droit éternel* qu'on se plaît à reconnaître aux masses pour en faire la négation de tous les autres droits. Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, ce sont les apologistes de la loi de 1849. La loi du 31 mai 1850 a donné une base meilleure au droit électoral; par cela seul qu'elle le limite et le régularise, elle substitue en principe la souveraineté raisonnable et réfléchie d'un pouvoir législatif à cette vague souveraineté cachée, à ce qu'on nous assure, au plus profond des multitudes. Elle ramène l'exercice des facultés politiques à des conditions plus normales, plus sérieuses, plus dignes d'un véritable citoyen. Elle place la source de la vie politique dans un milieu plus réel; l'électeur créé par la loi a de son mandat une notion plus pratique, plus certaine que l'électeur enfanté par la victoire du radicalisme. Celui-ci se perd dans la métaphysique qui plane sur ses origines; à force de représenter et d'incarner le peuple souverain, il se déshabitue d'agir en individu libre et n'use plus de sa prérogative que pour obéir à la consigne qui lui vient des dictateurs du peuple.

Entre la loi du 15 mars 1849 et la loi du 31 mai 1850, il est à jamais déplorable que le président de la république ait fait son choix comme il l'a fait. Le président sans le vouloir, nous l'en croyons, sans se rendre compte de la tendance à laquelle il cède, le président est pour l'idée révolutionnaire et non pas pour l'idée de légalité. Il n'a pas même semblé saisir ce côté si grave de la loi du 31 mai; il ne paraît pas se rappeler que ç'a été le premier triomphe du gouvernement légal sur la philosophie sociale des radicaux; il ne veut plus voir là qu'une « véritable mesure de salut public. » Si la loi du 31 mai n'était pas davantage, elle n'aurait été ni si vivement attaquée ni si résolument défendue. Les mesures de salut public passent avec les circonstances qui les ont motivées; les maximes d'état subsistent autant que les états eux-mêmes. Le principe de la loi du 31 mai est une maxime d'état, c'est la maxime qui ne veut point qu'on accorde aux membres du souverain, comme aurait dit Rousseau,

un droit quelconque, un droit latent supérieur à la loi que le souverain décrète. Le message, au contraire, a proclamé très haut la perpétuité de ce droit latent, il trouve dans le suffrage conféré, non point au citoyen, mais à l'homme, « le seul principe qu'au milieu du chaos général la Providence ait maintenu debout. » Il espère rallier la France autour de ce principe, qui n'est fait que pour tout bouleverser, parce qu'il assied la base de tout dans le vague et dans le vide. Le président, c'est lui qui nous l'avoue, n'a jamais mis sa confiance dans cet autre principe de la loi du 31 mai, qui était pourtant le terrain solide sur lequel ses ministres s'unissaient de prédilection à la majorité, parce que sur ce terrain, qui est en même temps administratif et dogmatique, on résistait ensemble à la révolution. « Je n'ai jamais cessé de croire, dit le message, qu'un jour viendrait où il serait de mon devoir de proposer l'abrogation de la loi du 31 mai. » Autant vaudrait dire qu'on n'a jamais rompu avec la logique révolutionnaire. Il est vrai que le *Moniteur prussien* veut bien se joindre à nos nouveaux doctrinaires du suffrage universel, et nous prouver, d'accord avec ces convertis de fraîche date, qu'en la position actuelle de la France nous n'avons point de meilleure panacée. C'est pour cela sans doute que le cabinet de Berlin, qui jouit d'une fortune si prospère, retourne à présent d'un si grand train vers le beau idéal des diètes du moyen-âge, et ne cherche plus qu'à se débarrasser du peu qui demeure encore des récentes institutions parlementaires.

Ce n'est pas de nous-mêmes que nous expliquons ainsi le sens révolutionnaire qu'aurait eu fatalement chez nous, quoi qu'on dise en Prusse, l'abrogation pure et simple de la loi du 31 mai. La majorité de l'assemblée nationale ne l'a pas compris autrement, et les hommes qu'elle a chargés de parler pour elle se sont exprimés de la même façon. Que disait par exemple le rapport si complet et si ferme dans lequel M. Daru, examinant le projet de loi électorale annexé au message, proposait sans marchander de le rejeter à la première lecture? Nous citons exprès ces paroles lumineuses, qui précisent on ne saurait mieux la question et la posent exactement comme nous l'avons posée : « Que nous demande-t-on? L'on veut faire dater notre législation électorale non plus de l'époque où un ordre légal et régulier a été rétabli en France, mais de l'époque où des circonstances exceptionnelles avaient créé une autorité dictatoriale. On nous demande d'accepter, de reconnaître un principe qui ferait résider la souveraineté nationale dans les masses confuses et absolues, comprenant tout le monde, au lieu de le faire résider dans la généralité de tous ceux auxquels la loi reconnaît la capacité d'élire et d'être élus. » — Et plus bas : « Peut-on admettre cette imprudente théorie, que le suffrage universel n'est susceptible d'aucune règle; qu'il est la souveraineté même du peuple toujours en action; que ce droit de suffrage est indestructible dans l'homme, et qu'on lui doit réparation pour toute précaution, pour toute garantie légale dont on l'aura entouré? »

Voilà bien le mauvais principe auquel on avait si sagement opposé le principe salutaire de la loi du 31 mai, ce principe tout différent, que M. Daru formule encore ailleurs en termes si catégoriques, à savoir que l'électorat doit être « la distinction du citoyen et non la faculté inhérente à l'homme. » Le rapport de M. Daru admettait sans doute dans la loi du 31 mai telle modification de détail que l'expérience aurait suggérée; mais il ne tolérait point qu'on

pût accueillir une solution qui eût ressemblé à une désertion, — et loin de céder à l'émoi contagieux du message présidentiel, loin de suivre le président que personne pourtant ne respecte davantage dans les sentiers du radicalisme, où il a si malheureusement glissé, l'honorable rapporteur exhortait la majorité à ne point céder le poste où elle s'est établie pour la défense des véritables idées d'ordre et de droit; il l'exhortait énergiquement à ne point permettre qu'en dépit de la raison et de la sécurité publique, on remplaçât l'électorat conditionnel par l'électorat sans condition.

M. de Vatimesnil a soutenu comme il convenait le drapeau arboré par M. Daru. Le débat d'hier, quelle que soit la singularité du résultat sur lequel nous allons tout à l'heure revenir, le débat d'hier et le discours de M. de Vatimesnil n'ont pas endommagé, tant s'en faut, ils ont éclairci, confirmé le système de la loi du 31 mai. M. de Vatimesnil n'a eu garde de sacrifier les conditions qu'il s'agit toujours d'attacher à l'électorat. Il estime toujours que la constatation du domicile est indispensable pour l'exercice du droit de suffrage, et il ne reconnaît de domicile sérieux qu'après trois ans révolus, sauf une exception qu'il indique en faveur du domicile d'origine pour l'homme qui revient s'établir dans son pays, et qui n'a pas très sensiblement besoin de trois ans avant d'y avoir repris son assiette. Il ne reconnaît enfin la possession de ce domicile triennal qu'au moyen des preuves irréfragables dont l'ensemble est détaillé dans la loi du 31 mai. Aux cinq espèces de preuves admises par cette loi, il propose seulement d'en ajouter une sixième, vu l'insuffisance de la liste des imposables, sur laquelle on avait compté. Toutes ces modifications spontanément préparées pour la loi du 31 mai, M. de Vatimesnil ne veut pas cependant qu'on les discute au sujet du nouveau projet de loi que le ministère apporte à la suite du message : il les réserve pour la loi de l'administration municipale et départementale, dont il est le rapporteur et dont il détache ainsi le chapitre relatif aux élections, qui sera mis, comme on l'adécidé aujourd'hui, à l'ordre du jour de lundi prochain. De cette loi d'administration intérieure, la nouvelle organisation électorale passera facilement dans la sphère des élections politiques auxquelles un amendement spécial l'aura bientôt appliquée.

Est-ce donc par un vain amour de contradiction et de représailles que M. de Vatimesnil a refusé de discuter la loi du gouvernement? est-ce par tendresse paternelle pour la sienne et pour ménager à l'assemblée l'honneur d'une initiative que le gouvernement pouvait peut-être ambitionner? Personne ne prendra le change. La conduite de M. de Vatimesnil et de la majorité, qui s'est rangée de son avis, est aussi claire que le rapport de M. Daru. Elle procède du même point de départ. La loi du 15 mars 1849 est une loi d'esprit révolutionnaire; la loi du 31 mai rétablit au contraire l'esprit de légalité. Entre les deux, il est un abîme infranchissable; le président a peut-être cru l'enjamber avec son message et avec son projet, maintenant avorté, d'un nouvel électorat. La majorité ne saurait l'imiter, elle ne peut plus que souhaiter pour lui qu'il ne soit point tombé dans le gouffre, quand il pensait le traverser d'un bond. La majorité, qui veut retenir dans la loi électorale la condition du domicile, n'avait point à débattre une loi où il n'y avait plus de condition du tout. Bref, encore une fois, la majorité raisonnant avec l'idée du droit positif, — du *droit périssable*, soit, mais précis du moins et pratique, — la majorité n'était pas faite pour

dériver jusqu'à cette idée radicale d'un *droit éternel* du peuple, sur laquelle le président croit devoir bâtir sa fortune.

Nous sommes très fâchés d'en être aujourd'hui à dénoncer ainsi le message; mais la situation qu'il a créée est de celles sur lesquelles il vaut toujours mieux s'éclairer à temps que s'abuser à moitié. La pente révolutionnaire que nous avons signalée dans ce document remarquable n'est pourtant pas l'unique; il y a un autre point par où le message s'inspire encore du génie des révolutions. Le président, qui n'a pas été servi dans cette occasion par son bonheur ordinaire, ne se contente pas de déclarer qu'il est et sera toujours conservateur; il a l'air de plus absolument persuadé qu'il est le conservateur par excellence, qu'il l'est de son propre chef, sinon à l'exclusion de l'assemblée, tout au moins à titre très supérieur et par une influence très dominante. Nous ne doutons pas un instant que le prince Louis Bonaparte n'ait la conviction d'être l'homme qu'il annonce; il est d'autant plus fâcheux que ses démonstrations les plus récentes ne répondent pas à son désir. Cette opinion que le président a de lui et de son autorité personnelle, cette opinion dont on lui rebat les oreilles dans son intimité et qu'il eût été plus avisé d'enfermer davantage, n'est en effet ni plus ni moins qu'un surcroît de menace pour la vraie politique conservatrice, à laquelle on essaie ainsi de faire concurrence. La politique de conservation, telle qu'elle ressort du message, c'est bien d'abord de supprimer la loi du 31 mai, que la majorité de l'assemblée persiste à prendre pour une garantie indispensable d'ordre et de sécurité; — mais c'est aussi, et rien de plus grave n'avait encore été risqué, c'est de subordonner hardiment, publiquement, le rôle de l'assemblée dans l'état à celui du pouvoir exécutif.

Le parti conservateur ne pensait point que ce fût trop pour se défendre d'avoir par devers soi la loi du 31 mai et l'accord général des deux pouvoirs. Le message renonce à la loi et déclare implicitement, en attaquant de front la majorité de l'assemblée, qui n'y renonce pas, que c'est assez, pour gouverner la France, des illuminations du pouvoir exécutif. Le message, qui a le tort de discuter là-dessus beaucoup plus qu'il n'expose, discute, pour comble de malheur, en s'aidant des argumens trop connus dont on s'est déjà tant de fois servi contre l'assemblée. Plus poli, mais non moins significatif que certains organes de la presse, il aboutit assez directement à diminuer l'assemblée nationale au profit conjoint du peuple souverain et du président de la république. Le message rentre donc par trop de côtés dans cette polémique prétendue conservatrice dont on ne fera jamais une justice trop sévère, quand on pense au mal qu'elle a causé, quand on aperçoit combien elle est plutôt un instrument de révolution que de salut.

Écoutez ces infatigables détracteurs des institutions libres et des assemblées délibérantes. Ils ne cachent point assez qu'ils ne visent à ruiner les assemblées en France que pour dresser sur ces ruines mêmes le piédestal de leur idole; mais ils s'imaginent qu'ils sauvent les dehors et qu'ils grandissent leur petitesse en s'affublant à propos de l'aspect contre-révolutionnaire. « Ce qui recommande la théocratie, disait il y a déjà long-temps M. Royer-Collard, c'est qu'elle a un aspect contre-révolutionnaire. » Pourquoi ne tenterait-on pas de recommander ainsi l'impérialisme ressuscité? Vraiment, écoutez-les : s'ils ont, eux aussi, dans leur for interieur ou sur leur écritoire, prêté contre les assemblées

politiques ce fameux serment d'Annibal, s'ils ont juré de délivrer le pays de la féodalité parlementaire, c'est que le zèle de la contre-révolution les enflamme. Laissez-les faire : ils vont organiser la contre-révolution dans le peuple et par le peuple; ils ont leur étoile! Les assemblées sont le dernier refuge de l'agitation révolutionnaire, l'obstacle malfaisant entre le peuple et le pouvoir; leur étoile prévaudra contre les assemblées! Non, le pays ne s'y trompera point. Le révolutionnaire, le démagogue dans le sens antique et toujours jeune du mot, n'est-ce pas au contraire celui qui, n'estimant de rien les institutions établies, seuls instrumens d'un gouvernement régulier, s'arroge du droit de son orgueil, ou par l'infirmité même de sa propre infatuation, une sorte de commerce privilégié avec la masse entière du peuple, avec la masse vague, flottante, irresponsable? N'est-ce pas celui qui dit sans cesse : « Le peuple et moi! moi et le peuple! » comme si les deux étaient incarnés l'un dans l'autre, comme si tout intermédiaire légal devait aussitôt disparaître dans l'intimité de ce rapprochement providentiel!

Nous ne voulons pas, quant à nous, croire le gouvernement des assemblées aussi malade qu'on essaie de nous le persuader. Nous pensons même que le pouvoir législatif ne serait à aucun moment plus près de retrouver tout le prestige dont il a jamais été investi qu'au lendemain du jour où il aurait une fois semblé sérieusement menacé dans sa légitime prépondérance. L'attitude de l'assemblée en face de cette communication singulière qui lui venait du pouvoir exécutif a été suffisamment forte et contenue. Nous ne nous résignons pas à nous figurer que ce soient là les derniers tressaillemens de l'indépendance parlementaire. Cette quinzaine a été tout entière occupée par la grande pièce du message; le drame a eu son exposition et son dénoûment. Qu'il se soit rencontré durant ces jours qui passaient si vite des hésitations, peut-être même des défections; que tous n'aient pas été aussi jaloux de l'honneur parlementaire ou aussi rassurés sur les intentions du président, ce n'est pas de quoi s'étonner beaucoup. L'essentiel, c'est que la majorité prise en corps n'aura été ni faible ni provocatrice vis-à-vis du prince Louis Bonaparte; faiblir, c'était donner sa démission; provoquer, c'était s'exposer à porter devant le public toute la faute d'une brouille dont le parlement cette fois n'est en rien coupable. Nous le disons du fond de l'ame, parce que nous l'éprouvons autant que qui que ce soit, il y avait aussi dans bien des esprits un sentiment qui les invitait à la modération plutôt qu'à la rancune. C'était le chagrin de voir briser l'union si nécessaire du président et de la majorité, c'était la crainte de manquer de reconnaissance pour les services rendus, et peut-être aussi de se priver, par une brusque rupture, des services qu'on pouvait encore attendre. Ces incertitudes ont probablement pesé beaucoup, au moment du scrutin d'hier, sur la conscience des membres de la majorité qui ont jugé à propos de l'abandonner, et c'est ainsi qu'elle aura été réduite à 353 contre 347. Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons cependant prendre sur nous de reconnaître, chez tous les dissidens sans exception, des motifs aussi purement évangéliques. Fallait-il aller jusqu'à une seconde lecture pour rejeter le projet de loi électoral du ministère? Quelques ames scrupuleuses auront trouvé dur d'y mettre si peu de procédé; n'en est-il point pourtant, parmi ces quarante ou cinquante défectionnaires, qui ont reculé, soit par l'appréhension de quelque

fâcherie, soit par le désir de faire une certaine figure à eux en se distinguant des autres et d'avoir aussi leur petit bout de pavillon? Nous n'ajoutons rien, nous ne nommons personne; mais nous ne pouvons franchement supposer que lorsque, d'une manière ou de l'autre, la question électorale sera remise en jeu, les défectionnaires ou s'abstiendront ou voteront encore avec la gauche. L'éloquence de M. Michel (de Bourges), tout en devenant chaque jour plus engageante et plus civilisée, n'est pas assez pleine de raisons et de choses pour produire à elle seule le miracle de ces conversions. Il faudrait donc leur chercher d'autres causes.

Ainsi la majorité n'a point encore failli dans cette épreuve, dont les périls croissent à mesure qu'elle se prolonge; elle s'est retirée très à temps de tous les faux pas; elle a laissé tomber la proposition d'un comité d'enquête mise en avant par M. Berryer, qui s'est tout de suite aperçu, avec son tact ordinaire, que le vent ne soufflait pas à ces excès d'audace; elle a ramené, par le grand calme dont elle l'a reçue, la proposition trop guerrière des questeurs à n'être plus qu'une manifestation raisonnable et peut-être nécessaire pour rehausser l'autorité effective du parlement. Enfin, jusque dans l'empressement avec lequel elle va discuter lundi le droit électoral, elle a montré l'amour de la conciliation; irait-elle oublier maintenant mal à propos que cet amour n'est plus une vertu dès qu'on l'exagère? Le message a donc joué de malheur : il a rencontré des adversaires de sang-froid. Ce n'est pas tout : il a été soutenu par la montagne; cela va de soi. Quelque chose de pire encore : il a été défendu par le ministère! La séance d'hier nous empêche de parler comme il faudrait des ministres qui ont si tristement fourni leur première campagne; il n'est jamais séant d'accabler les malheureux, et ceux-là ont été tellement abattus sous le faix de leur propre impuissance, qu'on serait presque tenté de les plaindre plutôt que de les accuser, s'ils avaient eu seulement quelque raison pour s'embarquer dans cette galère. On ne s'improvise pas orateur, et l'on ne saurait faire un crime à quelqu'un de n'avoir point la langue déliée; mais si mal qu'on parle et si excusable qu'on soit de mal parler, on est toujours tenu d'avoir un grain de consistance, lorsque l'on aspire à la qualité d'homme public, et c'est un bizarre échantillon de gouvernement que ce cabinet dont les membres semblent prendre à tâche de se contredire entre eux après s'être autant que possible contredits eux-mêmes. Il y a quelque chose qui donne aux plus simples mortels de la suite dans les idées et de la fermeté dans la tenue : c'est ce qu'on appelait autrefois le caractère. Le peu qu'il en reste dans ce temps-ci s'est assurément réfugié ailleurs qu'au sein du ministère. On a beau y porter haut la tête, c'est toujours le masque de la fable, et la meilleure excuse de la grande aventure que l'on court, elle est là! Autrement, comment pardonner, je suppose, à M. Giraud, d'être devenu si vite un amant si passionné du suffrage universel?

M. de Thorigny n'a pas été non plus très heureux dans la façon dont il a soutenu les interpellations de M. Sartin. Ç'a été un précédent de mauvais augure pour son naufrage d'hier. M. Léon Faucher lui a montré, avec un à-propos auquel l'assemblée a rendu tout de suite hommage, ce que c'était que d'accepter la responsabilité du pouvoir : ce n'est pas lui qui consentirait si légère-

ment à désavouer du haut de la tribune les agens placés sous ses ordres, et qui les eût abandonnés au lieu de les couvrir.

A quoi l'on répond, nous le savons bien : Vous avez un ministère insuffisant qui vous propose une transaction mauvaise sur une loi de première nécessité politique; n'importe, il fallait accepter docilement le ministère et sa loi, car autrement vous aurez la guerre civile, à moins que vous n'ayez les coups d'état. — Nous n'aurons, si nous le voulons bravement, ni les coups d'état, ni la guerre civile. Des discours imprudens et des velléités impatientes il y a plus loin qu'on ne pense à l'exécution. Entre l'exécution et les discours, il y a plus de temps qu'on ne croit pour la réflexion, pour les sages et patriotiques pensées. Quant à ces hypocrites qui pleurent de fausses larmes en nous disant de leur voix la plus touchante que nous leur percerons le cœur, si nous les forçons à nous tirer des coups de fusil pour nous être trop refusés à leur obéir; quant à ces déclamateurs de méchant aloi qui menacent sous air de gémir, nous ne savons qu'une chose : c'est que le premier qui prendra le fusil ne commencera point la guerre civile ainsi qu'il la nomme d'un nom si fier, mais seulement l'insurrection. Or il en est de l'insurrection à coups de fusil, comme de l'insurrection à coups d'état : — on les embarrasse fort l'une et l'autre, lorsqu'on les attend à son poste l'arme au bras et le pied ferme.

Le jour même où s'ouvrait l'assemblée française, les chambres belges reprenaient aussi leurs séances. Le discours du roi Léopold, qui est venu lui-même inaugurer la nouvelle session, ne laisse pas de faire un contraste significatif avec le message du président de la république française. Sans pousser le rapprochement jusqu'à la comparaison toujours délicate des personnes, et pour n'en prendre que les points les plus généraux, on peut dire qu'il n'est guère à l'avantage de la constitution de 1848. C'est bien là qu'on aperçoit tout ce qu'il y a de défectueux dans notre établissement de février, c'est lorsqu'on met la situation qu'il nous vaut en regard de celle que la Belgique a su conserver, même dans une passe laborieuse, grace à sa monarchie parlementaire. On voit où nous en sommes avec une assemblée unique contre laquelle il n'y a point de recours, et un pouvoir exécutif ainsi placé comme en dehors de l'assemblée. Du moment où ces deux autorités ne fonctionnent plus d'accord, elles tendent incessamment à s'isoler davantage, et la paix une fois rompue entre elles, il devient presque impossible de savoir comment finira la guerre. La guerre, au contraire, s'arrête d'elle-même dans un état où l'on a, comme en Belgique, le culte et la pratique sincère des véritables institutions représentatives, où la représentation du pays se trouve en quelque sorte pondérée par le sage équilibre des deux chambres, où l'appel au pays est toujours facile, puisque la couronne jouit du droit de provoquer d'autres élections. Quelle que soit la mauvaise humeur qui perce encore dans certaines démonstrations du sénat belge, il ne peut manquer de subir ces influences salutaires.

On se rappelle la division regrettable qui éclata entre le sénat et le ministère belge au sujet de l'impôt dont celui-ci voulait grever les successions en ligne directe. Cet impôt rentrait dans un ensemble de projets qui avaient le double but d'améliorer la position financière de la Belgique, et, selon les termes du discours royal, « de lui procurer des travaux publics, dont l'exécution, élé-

ment de sécurité, importe surtout à sa prospérité matérielle. » Après l'épreuve assez pénible des discussions de la seconde chambre, tout le système a définitivement échoué au sénat par un côté que le cabinet tenait pour essentiel. Quelques objections plus spécieuses que réelles contre la loi elle-même, quelques procédés maladroits de la part des ministres, quelques susceptibilités perfidement éveillées au sein de la première chambre, tels étaient les griefs apparens sous lesquels la loi succombait. Au fond, ce qu'il y avait de vrai, c'est que le parti catholique, trop faible encore pour attaquer à découvert le gouvernement qui a préservé la Belgique de la commotion de février, saisissait avec empressement l'occasion d'une mesure contestée dans une portion du camp libéral pour former une majorité contre le ministère. Tout en publiant qu'il ne s'agissait point de politique, mais d'un intérêt moral et du bon ordre administratif, le parti catholique ne se faisait pas faute de démanteler les retranchemens du parti libéral, et se préparait à reconquérir le pouvoir qu'heureusement pour la Belgique il avait perdu dès avant 1848. Il était pour manœuvrer ainsi plus à l'aise dans le sénat que dans la seconde chambre. Le roi, qui appuyait le cabinet de ses sympathies comme il est lui-même appuyé par celles du pays, a donné raison à ses ministres et dissous le sénat. Nous avons expliqué comment les élections, roulant nécessairement sur un petit nombre d'éligibles, n'ont pas renvoyé une assemblée beaucoup plus favorable. On ne peut cependant se dissimuler que les électeurs des grandes villes se sont prononcés très énergiquement pour le ministère aussitôt qu'il a été visible que la fortune du parti libéral était en question. La population des campagnes a seule maintenu la balance, parce qu'elle a obéi avec sa docilité accoutumée aux prescriptions du clergé, qui a le tort de trop se mêler, en Belgique, des choses de ce monde. Les campagnes ont fourni toutes leurs voix aux candidats de l'église, aux adversaires du gouvernement; mais les campagnes ne pèsent pas autant par leur crédit que par leur masse, et si faible que soit l'appoint acquis au ministère dans le nouveau sénat, les membres du parti libéral qui tiennent pour lui n'en représentent pas moins les élémens les plus considérables et les plus actifs de l'esprit public.

L'esprit public s'est d'ailleurs manifesté tout dernièrement dans deux rencontres différentes de manière à ne pas laisser de doute sur la direction qui lui plaît. Le mouvement de 1847, qui a enlevé si fort à propos la Belgique à la domination du parti catholique, s'affermit et se consolide, bien loin de décroître. On en a pu juger encore durant l'intervalle qui vient de s'écouler entre les élections et l'ouverture de la session parlementaire. Le mauvais effet produit sur l'opinion par l'attitude du clergé vis-à-vis des écoles de l'état, le résultat général des élections, qui ont renouvelé les pouvoirs de toutes les municipalités du royaume, sont deux preuves excellentes des dispositions réelles de la grande majorité du peuple belge.

La loi du 1er juin 1850 a organisé en Belgique l'enseignement de l'état dans les établissemens d'instruction secondaire. Cette loi a été votée malgré les réclamations du parti clérical, qui criait comme chez nous au monopole de l'état, parce que l'état avait la prétention très modeste d'exister et de compter pour quelque chose à côté de l'église. L'église belge a pris une revanche singulière. C'est une église militante, plus accessible aux passions politiques qu'aux inspirations de la charité : elle a jeté autant qu'il dépendait d'elle une sorte d'in-

terdit sur les écoles de l'état; elle leur a refusé son concours, et les classes ont recommencé cette année sans que le clergé voulût nulle part célébrer la messe du Saint-Esprit. Ce refus de concours, par sa rigueur systématique, par les chicanes misérables auxquelles il a nécessairement réduit les autorités ecclésiastiques dont on sollicitait en vain le ministère, par les tracasseries mesquines dont il a été le prétexte, est devenu un véritable sujet d'offense et de scandale pour tous les honnêtes gens. M. l'archevêque de Malines a cru devoir justifier, au nom de l'épiscopat belge, la conduite qui avait été tenue dans cette circonstance. La réponse du ministre de l'intérieur, si péremptoire qu'elle fût, n'a cependant pas découragé M. l'évêque de Liége, qui est revenu à l'assaut avec les mêmes argumens. Pour peu qu'on soit au courant de cette étrange polémique, on comprendra sans peine qu'elle ait aidé l'opinion libérale à se rallier contre des exigences par trop téméraires. Il est impossible à la société moderne de souffrir tranquillement qu'on lui dénie les conditions les plus essentielles, qu'on ébranle les bases les plus sacrées de son existence. La liberté des cultes et l'égalité des droits pour tous les citoyens, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont, pour la Belgique comme pour la France, des principes fondamentaux.

En fait, sur plus de quatre millions d'habitans que compte la Belgique, les dissidens sont à peine au nombre de dix mille, dont sept mille protestans. Le clergé, qui ne veut point recevoir dans ses écoles ces rares dissidens, ne veut pas non plus qu'on les admette dans celles de l'état, et lui retire son assistance, parce qu'on n'a point eu égard à de pareilles prétentions; il ne veut point d'élèves dissidens, point de professeurs dissidens. Qu'on fasse, si l'on a cette envie, des colléges à part pour les protestans ou pour les juifs; qu'on y entretienne, comme on pourra et si l'on peut, cette population disgraciée : il fermera les yeux; mais, tout petit qu'est en réalité le chiffre des non-catholiques, quoique ce chiffre insignifiant les rende forcément inoffensifs, le clergé prétend, pour l'honneur de la doctrine, qu'il ne doit point y en avoir un seul dans une école véritablement religieuse. Et comme entre l'église et l'état, les deux grands entrepreneurs d'instruction publique, il n'y a guère de place pour les entreprises particulières, les non-catholiques iront s'instruire, s'il plaît à Dieu, partout ailleurs qu'en Belgique. Puis, à côté de cette proscription décrétée contre les élèves, il y a la domination réclamée sur les maîtres, c'est-à-dire une substitution complète du pouvoir spirituel au pouvoir temporel dans l'enseignement public; M. l'évêque de Liége a là-dessus une théorie qu'il désigne d'une manière très discrète : il demande l'*homogénéité du corps professoral*, et le moyen, selon lui, d'obtenir cette homogénéité, c'est d'accorder plus ou moins directement aux évêques la nomination des professeurs. En Belgique, les bureaux d'administration des écoles et des collèges recommandent au choix du gouvernement les candidats qu'ils désirent voir occuper leurs chaires. Ces recommandations n'ont pourtant rien d'obligatoire. L'évêque de Liége revendique pour tout l'épiscopat un droit analogue; ce seraient les évêques qui serviraient d'intermédiaires à l'état pour juger de la moralité des professeurs et de leurs principes religieux, comme les bureaux d'administration lui servent pour juger de leur capacité. Seulement l'évêque ne pourrait décemment tolérer que le candidat indiqué par lui comme le plus moral ne fût pas le candidat préféré.

Il s'ensuivrait donc, ou que l'épiscopat nommerait réellement tous les professeurs, s'il obtenait qu'on lui cédât toujours, ou qu'il prendrait le parti violent qu'il a pris aujourd'hui, si on ne lui cédait pas. C'est ainsi qu'on tourne en pure perte, sous l'empire de ces exigences altières, dans ce cercle fâcheux où la Belgique s'irrite à la fin qu'on veuille ainsi l'enfermer.

Les libéraux n'en ont été que plus forts aux élections communales. La dureté dont le clergé avait usé par ordre envers les colléges laïques n'était pas de nature à lui concilier les populations. Ces messes refusées, ces enfans presque chassés des églises où il leur était défendu de s'asseoir, ces anathèmes immérités ont sans doute aigri beaucoup les mécontentemens déjà provoqués par le parti clérical. Aussi ce ne sont pas seulement les villes qui avaient renommé des sénateurs libéraux aux dernières élections politiques, ce sont les villes mêmes où les libéraux avaient succombé, qui ont renouvelé pourtant leurs municipalités dans le sens libéral. Namur, Alost, Ypres, et jusqu'à Louvain, le siége de l'université catholique, ont ainsi recomposé leurs conseils communaux. A Anvers, la lutte offrait un intérêt assez piquant. Les sociétés dramatiques flamandes, qui sont naturellement en assez mauvaise odeur auprès de l'église, s'unissaient cependant au parti catholique pour porter au scrutin le nom de M. Conscience, le patron de la réaction flamande en Belgique, le conteur favori qui a entrepris la tâche difficile de faire du flamand une langue littéraire. La coalition n'a pas été heureuse, et M. Conscience n'a pas eu l'avantage que sa popularité permettait d'espérer pour lui. Les communes belges sont constituées dans un tel esprit d'indépendance et pourvues de libertés si larges, que le gouvernement ne saurait même avoir la pensée de diriger leurs choix municipaux. Les élections communales, telles qu'elles ont eu lieu, peuvent ainsi être considérées comme une adhésion presque unanime des villes à la politique du cabinet. L'imprudence avec laquelle le parti opposé s'était hâté de proclamer sa victoire a réveillé l'opinion avant qu'il fût trop tard.

Prononcé dans ces conjonctures, le discours du trône pouvait être suffisamment net et modéré. Le roi a défendu l'utilité, l'opportunité des mesures qu'un dissentiment partiel, « et qu'il aimait à croire passager, » avait empêché de mener à bonne fin. « Je fais des vœux, a-t-il dit, pour que cette difficulté puisse se résoudre dans un sage esprit de conciliation, » et il a insisté à plusieurs fois sur le besoin qu'on avait de rester unis en présence des difficultés de l'avenir. Le sénat n'a pas semblé d'abord répondre à cet appel avec beaucoup de déférence. Il a composé son bureau dans un esprit ouvertement hostile au cabinet, et tous les membres de la commission de l'adresse ont été choisis parmi les adversaires déclarés de la loi de succession. Le projet d'adresse présenté par M. d'Omalius d'Halloy, plus savant géologue que politique expérimenté, était, même à sa première édition, un manifeste assez provocateur; mais la forme en était si malheureuse et, pour tout dire, si peu grammaticale, qu'il a fallu le refondre, et, chemin faisant, la réflexion est venue, de sorte que le projet définitif s'offre aujourd'hui sous un aspect beaucoup plus pacifique, et s'accorde mieux avec les souhaits de bonne harmonie formulés dans le discours du trône. Ces vœux, émanés de la bouche du roi, ont produit une impression étonnante sur toutes les classes de la société, sur les plus humbles même; il serait trop extraordinaire que l'agitation vînt précisément à cette heure, dans une consti-

tution aussi démocratique que la constitution belge, du corps qui y a été placé pour servir de contre-poids aux entraînemens de la démocratie. La chambre des représentans a, de son côté, pris à tâche de ne point envenimer le conflit. Elle a modifié son adresse autant qu'il était nécessaire pour ménager la position du sénat. Ainsi l'adresse disait d'abord : « Il n'a dépendu ni de votre majesté ni de nous que la dernière session ne fût plus fructueuse encore. » Sur la proposition de M. Rogier, ce reproche, qui atteignait indirectement le sénat, a été effacé. On a de même renoncé à une phrase qui comportait également un sens agressif : « La chambre des représentans, émanation la plus libre et la plus large des corps électoraux. » En un mot, on a voulu sincèrement suivre les conseils de la couronne et relever plus haut que jamais la devise belge : L'union fait la force! Ce sont là les sentimens qui remplissent tous les cœurs en Belgique, et il suffit de connaître un peu le pays pour être sûr que l'immense majorité de la population se rallie du fond de l'ame à ces belles paroles de l'adresse des représentans : « L'avenir nous cache peut-être de grandes difficultés; mais il n'en est pas que ne puisse vaincre un peuple uni dans un même amour pour son indépendance et appuyé sur une dynastie populaire. Votre dynastie, sire, quoique jeune encore, a jeté, par le bien qu'elle a fait, des racines profondes et indestructibles dans le cœur de la nation belge. »

Le ministère danois a été récemment modifié par la retraite de deux de ses membres les plus importans, M. de Moltke et M. de Reedtz. Nous désirons appeler quelque attention sur cette crise intérieure, qui est restée ici assez obscure et qui doit cependant avoir sa place au milieu des complications contemporaines. Les partis en Danemark ne sont pas seulement des partis politiques divisés sur des questions sociales ou sur des principes de gouvernement; ils sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, des partis territoriaux divisés par des questions de frontières et par des doctrines de race. D'un côté, toutes les fractions qui composeraient la droite, selon le vocabulaire des états occidentaux, s'accordent pour conserver au royaume danois la plus grande étendue possible, en lui gardant, fût-ce comme une annexe presque indépendante, la souveraineté plus ou moins nominale des deux pays de Schleswig et de Holstein. D'autre part, toutes les fractions de la gauche et du centre s'entendent sur un point tout opposé, à savoir que la vraie limite du Danemark est l'Eyder, que le Schleswig se trouve ainsi incorporé de droit à la monarchie danoise, qu'il n'y a point à chercher d'autres rapports avec le Holstein que des rapports purement fédéraux. On abandonnerait ainsi complétement le Holstein aux influences allemandes, mais on rattacherait davantage le Schleswig au Danemark, et l'on romprait cette espèce de solidarité qui les enchaîne l'un à l'autre vis-à-vis de l'Allemagne, parce qu'ils sont unis sous une même administration intérieure, quoique le Holstein soit seul représenté à la diète de Francfort comme portion intégrante du corps germanique. On consentirait même, avec assez d'indifférence, à perdre le Holstein, qui n'est pas du tout danois, si l'on gagnait seulement en échange le droit d'effacer ou d'exclure tout ce qu'il y a d'allemand dans le Schleswig, et d'incorporer la province entière au royaume sans plus laisser subsister de trace des anciennes distinctions. Le parti du « Danemark jusqu'à l'Eyder » avait déjà obtenu de nombreuses satisfactions depuis la fin de la guerre : les lignes des douanes avaient été supprimées entre le Schleswig et le Danemark; les impôts étaient

perçus sur le même pied et versés dans les mêmes caisses que ceux du royaume; l'armée s'y recrutait selon les mêmes règles. Les plus ardens du parti étaient ainsi contenus par ce progrès croissant des autorités danoises en Schleswig. Ce progrès a tout d'un coup alarmé les grandes puissances, qui ont voulu y mettre un terme. L'Autriche, la Prusse et la Russie ont demandé au cabinet de Copenhague le rétablissement pur et simple des anciennes assemblées provinciales du Schleswig-Holstein. C'était abonder dans le sens de ceux qui en Danemark même travaillaient toujours à restaurer la monarchie sur ses bases d'avant 1848, et qui espéraient préserver l'antique union des différentes parties du royaume, sauf à se contenter de l'union la moins étroite; mais c'était aussi soulever l'orgueil national de ceux qui plaçaient autrement leur patriotisme, et qui préféraient faire à leur guise avec le Schleswig tout seul un pays exclusivement danois plutôt que de voir le Danemark régner nominalement sur les deux duchés à la fois sans pouvoir assez les défendre contre la germanisation. Ces instances étrangères ont ému vivement l'opinion. M. de Reedtz et M. de Moltke, qui étaient d'avis de ne point trop résister aux grandes cours, ont dû quitter le ministère, et le ministère recomposé n'en est pas dans une situation plus facile. Il est pressé entre les obsessions du dehors et le mouvement du parti avancé dans l'intérieur. Les hommes qui ont eu le pouvoir en 1848 profitent de la chaleur avec laquelle le public embrasse la cause du *Danemark jusqu'à l'Eyder* pour essayer de reprendre leur influence. Ils demandent, par exemple, que l'on nomme immédiatement des députés en Schleswig pour venir siéger à Copenhague dans la diète nationale. Le parlement danois ne se dissimule pas les embarras du gouvernement, et ces embarras ont été assez visibles lors de la dernière communication ministérielle qui a été faite aux chambres. Le ministre des affaires étrangères ne leur a remis les pièces diplomatiques relatives à la situation que sous la promesse qu'on les tiendrait secrètes et qu'elles ne seraient discutées qu'à huis-clos.

Les fêtes en l'honneur de M. Kossuth se sont prolongées sans interruption de Southamplon à Londres, de Londres à Manchester et à Birmingham; mais de plus en plus les personnages officiels s'écartent de la scène où le héros du jour exécute avec un talent si mobile la représentation de son personnage. Les maires de Birmingham et de Manchester ont eu le bon sens de voir qu'ils n'avaient point qualité publique pour parlementer avec son excellence l'ancien gouverneur de Hongrie. M. Kossuth, qui n'avait voulu d'abord accepter d'invitations que des autorités constituées, a déféré beaucoup plus humainement aux vœux des démocrates de Birmingham et de l'*Anti-Corn-Law League* de Manchester. La manifestation des classes ouvrières qui rappelait d'un peu loin le 10 avril, les discours révolutionnaires prononcés au banquet qui a suivi la promenade de Koponhagen-field ont été un avertissement un peu tardif à la sagesse anglaise. La sagesse anglaise ne résiste jamais assez au plaisir d'avoir un *lion* pour se distraire. M. Kossuth a remplacé l'exhibition du palais de cristal, il est venu à point au moment où il n'y avait pour lui disputer le public ni l'Académie royale ni Exeter-Hall. Nous ne voulons point dire que M. Kossuth n'ait pas beaucoup d'esprit et qu'il n'ait pas joué un grand rôle : nous nous permettons seulement de soupçonner que son rôle eût été plus grand. s'il n'a-

vait pas eu pour le broder mal à propos cet esprit d'avocat et de romancier qu'on ne se serait point attendu à trouver en Hongrie comme en France.

ALEXANDRE THOMAS.

Le réseau de négociations dans lequel le gouvernement français, d'accord avec les autres gouvernemens de l'Europe, enveloppe la contrefaçon des œuvres littéraires, n'est pas du goût, on le conçoit sans peine, de la petite tribu qui a ses officines à Bruxelles. Le message du président de la république (il a du moins ce mérite à nos yeux), qui fait connaître officiellement la conclusion de deux traités récens avec l'Angleterre et le Hanovre, qui annonce une convention touchant à une heureuse issue avec l'Espagne; la nouvelle aussi que la Belgique songe à s'honorer en offrant à la France de rayer de son sein une violation du droit de propriété mise au ban des cabinets conservateurs : tout cela est bien fait, il faut le dire, pour troubler une industrie déjà si près de sa ruine, bien que jusque-là on ne l'eût guère inquiétée dans ses nobles spéculations, « si favorables, dit-elle, à la civilisation et au progrès des lumières! » Telles sont en effet les niaises prétentions que l'on fait porter par de pauvres ouvriers à un gouvernement sérieux!

On le voit, la contrefaçon, qui écrit peu de sa nature, comme on sait, s'est mise en frais de phrases : c'est qu'elle sent que sa dernière heure approche. Elle s'en émeut, elle s'agite pour la retarder; elle pétitionne, elle fait, bon Dieu! des articles de journaux, elle publie des brochures, — en quel style, avec quels argumens! nous n'essaierons pas de le dire. Un seul exemple suffira pour donner une idée du reste : les écrivains, les savans, les penseurs qui mettent des années à créer une œuvre, et qui veulent vivre de leurs travaux, les éditeurs qui achètent à grands frais, à leurs risques et périls, le droit de publier ces œuvres, sont des *monopoleurs!* Le mot est tout au long dans la pétition remise aux ministres de l'intérieur et des affaires étrangères de Belgique, et c'est un représentant de Bruxelles, M. Cans, qui conduisait cette singulière manifestation! Il est vrai que M. Cans est un représentant *sui generis*, un représentant comme il n'y en a pas d'autres dans notre Europe, si labourée qu'elle soit par les excentricités modernes. M. Cans est un législateur et un contrefacteur tout à la fois; il prend part à la confection des lois de son pays, qui font respecter apparemment le droit et la morale en Belgique, et il montre en même temps de quelle façon, en se postant à quelques lieues d'une frontière, on peut violer les lois d'un pays voisin et allié, les éternels principes de la propriété et de la famille humaine. Cependant, tout contrefacteur que soit ce représentant, il a dû, nous aimons à le croire, acquérir quelquefois le droit de publier des livres d'écrivains belges, à moins qu'il n'ait toujours trouvé plus économique et plus simple de s'emparer des œuvres des écrivains français; d'autres libraires belges signataires de cette fameuse pétition ont pris aussi à Bruxelles des titres de propriété pour certains ouvrages de leur cru. Nous voudrions bien voir la figure que feraient ces grands théoriciens du monopole à la façon des socialistes, si le voisin, trouvant que cela en valût la peine, venait sans façon mettre la main sur leur chose, pour travailler au progrès des lumières! En vérité, de pareilles bouffonneries ne devraient pas se produire dans le monde offi-

ciel, et nous plaignons des hommes graves comme M. Ch. Rogier et M. d'Hoffschmidt d'avoir à subir les harangues de ces messieurs. M. Ch. Rogier surtout, qui, le 18 mars 1851, a pris en plein parlement l'obligation de présenter une loi en faveur de la propriété littéraire, est engagé d'honneur à effacer la contrefaçon de la législation de son pays; il sait mieux que personne d'ailleurs que cette industrie n'est ni prospère ni convenable pour la Belgique, et il doit avoir le courage de s'associer aux nobles sentimens de M. Ch. de Brouckère, qui a refusé, dit-on, de prêter son appui à la manifestation de M. Cans. Qu'auraient à répondre en effet les pétitionnaires de la contrefaçon, si M. Ch. Rogier leur tenait ce langage : « Outre qu'elle n'honore guère notre pays, que ferez-vous de votre industrie, si le marché étranger vous est fermé, si la France fait un blocus autour de vous? Ajouterez-vous la contrebande à la piraterie, pour écouler en secret vos produits dans les pays étrangers qui vous seront fermés légalement? Mais vous savez bien que la contrebande n'est possible qu'avec de gros bénéfices en perspective. Or votre contrefaçon n'enrichit personne; loin de là, elle a ruiné plus d'une famille, et, si nous comptions bien, elle a absorbé en pure perte plus de sept ou huit millions que vos sociétés en commandite ont su attirer dans leurs caisses. Croyez-moi : il vaut mieux s'entendre avec la France, qui fera vivre votre imprimerie et votre librairie en leur ouvrant un grand débouché, qui vous livrera aussi des œuvres littéraires que vous pourrez exploiter d'une façon légitime. Vous deviendrez ainsi d'honnêtes commerçans. »

Tel est le langage que doit tenir M. Rogier, s'il comprend les vrais intérêts de son pays, et s'il ne veut laisser au parti catholique le mérite de l'initiative dans le parlement. D'ailleurs, le nœud de la question est plus à Paris qu'à Bruxelles. Le gouvernement français est entré dans une bonne voie : qu'il continue ses négociations avec les puissances; qu'il refuse résolûment, comme le voulait le précédent ministre des affaires étrangères, M. Baroche, à qui revient le principal mérite de tout ceci; qu'il refuse à la Belgique le renouvellement de la convention de 1845, qui lui est indispensable pour alimenter les ouvriers des Flandres et du Hainaut, si elle ne consent pas à abolir chez elle la contrefaçon de nos produits littéraires, et le cabinet de Bruxelles comprendra qu'il est de son honneur et de son devoir d'accorder à la France ce qu'on ne se refuse pas entre honnêtes gens : le respect de sa propriété. Dans un moment où les principes éternels des sociétés sont remis en question par des utopistes d'un autre temps, le gouvernement du roi Léopold n'osera pas se déclarer solidaire des doctrines que professent les démagogues, d'accord en cela sous plus d'un rapport avec les pétitionnaires de la contrefaçon belge. Ce n'est pas tout : le gouvernement français doit rendre inviolable chez nous (il le doit aujourd'hui plus que jamais) la propriété intellectuelle étrangère. Il vient de traiter pour cela avec l'Angleterre : il lui reste à porter à l'assemblée nationale une loi en faveur des œuvres littéraires de l'Allemagne, dont la législation si formelle fera dès-lors respecter les nôtres. Il appartient à la France de prendre cette initiative et de répondre de cette façon aux hypocrites arguties de Bruxelles, qui nous accusent de favoriser chez nous la contrefaçon, que notre gouvernement offre depuis si long-temps de détruire. En même temps qu'elle serait honorable, cette initiative serait une mesure utile à notre librairie, puisqu'elle lui

rendrait exclusivement le marché de l'Allemagne, et que la contrefaçon belge serait condamnée à mourir de sa belle mort, si elle persistait plus long-temps à s'agiter dans le vide.

F. BULOZ.

REVUE MUSICALE.

LES THÉATRES ET LES CONCERTS.

Au milieu de ce grand mouvement des esprits qui entraîne la France et l'Europe vers des destinées inconnues, que deviennent les théâtres lyriques, que devient l'art musical tout entier dans ses formes aussi diverses que charmantes? C'est une question qu'il est bien permis de se poser lorsqu'on voit surgir de tous côtés des prophètes de malheur qui menacent de transformer à leur image la civilisation, fille des siècles et de l'intelligence. Ce n'est pas que nous éprouvions personnellement la moindre inquiétude sur le triomphe des bons principes et sur l'évolution pacifique de la crise où nous sommes, crise qui, pour le dire en passant, tient à des causes bien autrement profondes que les vices ou les lacunes de notre constitution. En effet, que l'année fatidique de 1852 nous apporte la monarchie ou consolide la république, qu'elle maintienne M. Louis Bonaparte sur le siége de la présidence ou que nous ayons un nouveau pilote au gouvernail de la France, le problème à résoudre restera toujours le même, et nous aurons à peu près les mêmes difficultés à vaincre : il s'agira toujours d'organiser le nouveau principe d'autorité qui gouverne la société moderne et de frayer un passage légal aux nombreux convives qui demandent à prendre place au banquet de la civilisation. Quoi qu'il en soit de ce redoutable problème que nous ne pouvons ici qu'effleurer du regard, il n'en est pas moins curieux à constater qu'aux deux grandes époques critiques de l'histoire moderne, aux XVIe et XVIIIe siècles, l'art musical a subi une transformation très analogue à celle qu'éprouvait alors l'esprit humain. Est-il besoin de rappeler que le drame lyrique est né à Florence vers 1590, dans un conciliabule des beaux esprits qui cherchaient à raviver par une curiosité d'archéologues le drame d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide? Et qui ne sait que Luther, en brisant l'unité catholique, en créant le dogme du rationalisme chrétien, s'est puissamment servi de la musique pour rallier et pacifier les masses triomphantes? Ainsi l'opéra, créé par un groupe de dilettanti et de compositeurs de canzonnettes, les chorals du culte protestant d'une harmonie très simple mis à la portée du peuple, dont on recherchait l'adhésion, sont deux faits qui prouvent la marche corrélative de l'art musical et de la société moderne.

En ramenant le drame lyrique à des lois plus sévères, en soumettant le compositeur et la fantaisie de ses interprètes aux règles de la vraisemblance et de la vérité, en faisant concourir tous les élémens de ce vaste poème à la peinture des caractères et des passions, Gluck obéissait aussi aux tendances de son époque et opérait dans le domaine de l'art une révolution parfaitement conforme à celle qui allait bientôt renouveler la société française et changer la face de l'Europe. Et pour rendre ce rapprochement plus évident encore qu'ingénieux, il est bon de remarquer que les révolutions de l'art musical, pas plus que les révolutions de l'esprit humain dont elles semblent une consé-

quence, n'ont été l'œuvre préméditée des docteurs de la science. L'instinct de la vérité, la double vue du génie, l'amour de l'inconnu et de la variété, tels ont été les principaux agens de ces grandes réformes de l'art dont nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats. Ni les créateurs de l'opéra au XVIe siècle, ni Gluck lui-même n'étaient ce qu'on appelle vulgairement de savans musiciens. Il en est des écoles et des académies comme des hommes d'état formés à l'étude du passé : elles servent à maintenir ce qui existe et nullement à prévoir l'avenir. Ce sont les ignorans qui osent, et voilà pourquoi ce sont les ignorans qui trouvent. Du reste, on s'explique facilement le goût de plus en plus prononcé des peuples modernes pour l'art musical. Il repose l'esprit du poids et des tourmens de la pensée; il nous remplit l'ame d'émotions fécondes et charmantes; il nous enlève aux haines, aux préoccupations pénibles de la vie, et dans ce siècle positif, qui projette sa clarté sur toutes choses, la musique, qui commence là où finit la parole, nous enveloppe de ses mystères et nous ouvre la porte d'ivoire derrière laquelle s'agitent les ombres bienheureuses et les rêves d'or de la jeunesse éternelle. Et si l'on pouvait s'étonner de quelque chose quand on lit Aristote, on pourrait être surpris qu'il ait si bien compris la puissance morale de la musique lorsque, dans ses problèmes, il se pose la question suivante : « Pourquoi, seules parmi les sensations, les sensations de l'ouïe produisent-elles une impression morale, tandis que la vue, l'odorat, le goût ne produisent pas de semblables impressions? » Parce que l'ouïe, pourrions-nous répondre, est un organe moins raisonneur que l'œil et que le goût, qu'il se contente souvent d'un à-peu-près et qu'il se laisse aller volontiers au charme qui l'entraîne sans trop se demander s'il a raison d'être heureux; ce qui nous rappelle cette réflexion d'un moraliste ingénieux, Joubert : « Je ne veux ni d'un esprit sans lumière, ni d'un esprit sans bandeau. Il faut savoir bravement s'aveugler pour le bonheur de la vie. »

Il faut cependant convenir que les révolutions politiques qui se sont succédé depuis 1789 n'ont pas été très favorables à la prospérité de l'opéra italien, qui faisait autrefois les délices de toutes les cours de l'Europe. En Allemagne particulièrement, où les virtuoses et les compositeurs de l'Italie avaient déjà pénétré dès le commencement du XVIe siècle, ils ont été presque entièrement bannis par les gouvernemens représentatifs et par les économistes, ces ennemis naturels des loisirs improductifs de la fantaisie. L'opéra italien, qui, pendant tout le XVIIIe siècle et jusqu'en 1830, était établi à grands frais dans les villes de Vienne, Munich, Dresde, Berlin et Stuttgart, n'y existe plus, et, depuis les événemens de février, le théâtre italien a même disparu de la capitale de l'Autriche, le dernier asile qu'il eût conservé dans la patrie de Gluck, de Weber et de Beethoven. C'est tout au plus si quelques virtuoses de passage s'arrêtent maintenant pendant quelques semaines à Berlin. — Londres, Paris, Saint-Pétersbourg, Madrid, Lisbonne, telles sont encore les diverses capitales de l'Europe qui possèdent pendant six mois de l'année un théâtre italien. Londres et Saint-Pétersbourg surtout sont les deux grands entrepôts des plus habiles cantatrices que produise aujourd'hui la pauvre Italie. C'est en Russie, on le sait, que Rubini est allé exhaler l'*ultimo suo lamento* de sa voix incomparable, et c'est en Russie également que M. Mario a perdu la fraîcheur de son teint et celle de son organe; car M. Mario n'est plus que l'ombre du

charmant ténor que nous avons entendu à Paris pendant une dizaine d'années. On dirait vraiment que la cour de l'empereur Nicolas, qui aime les artistes et qui les comble des marques de sa munificence, ressemble un peu à celle du grand roi vers les derniers temps de la Grèce, alors qu'elle était le refuge de tous les comédiens, de tous les joueurs de flûte et de tous les citharèdes célèbres que produisait l'heureuse et molle Ionie. Si l'opéra italien a presque complétement disparu de l'Allemagne, l'opéra national n'y est guère plus florissant. Il ne s'y est produit rien de bien remarquable depuis Weber et M. Meyerbeer. Dans cette pénurie de compositeurs dramatiques, on vient de reprendre tout récemment sur la scène lyrique de Berlin l'*Olympie* de Spontini, qui y a produit un très grand effet. On assure que Mlle Wagner a été fort remarquable dans le rôle important de Statira. La veuve de l'illustre auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* assistait à la reprise du dernier grand ouvrage qu'ait produit son mari. La saison musicale de Londres n'a pas été non plus aussi brillante qu'on aurait pu l'espérer. Les deux théâtres rivaux, celui de la Reine et Covent-Garden, se sont fait une guerre acharnée qui n'a profité, à ce qu'il paraît, ni à l'un ni à l'autre des deux entrepreneurs. M. Lumley avait accaparé une douzaine de *prime donne assolute* qu'il faisait manœuvrer sur le théâtre de la Reine devant cette foule innombrable de voyageurs qu'attirait la grande exposition. Parmi ces cantatrices *di cartello*, il nous suffira de nommer Mmes Sontag, Alboni, Cruvelli, Barbieri-Nini, Dupré et Ida Bertrand. Malgré tant de séductions et d'attraits, malgré la grace et la jeunesse miraculeuse de Mme Sontag, malgré la voix et la vocalisation admirables de Mlle Alboni, malgré le grand succès que Mlle Sophie Cruvelli a obtenu dans le *Fidelio* de Beethoven, M. Lumley a eu de la peine à faire pencher la victoire de son côté. Quelques ouvrages malencontreux, tels qu'un opéra en trois actes, *Lorinda ou les Maures en Espagne* de la composition de M. Thalberg, et un autre de M. Alary, *le Tre Nozze*, dont nous avions eu les prémices à Paris, ont dû singulièrement attiédir le zèle des dilettanti.

M. Lumley sera-t-il plus heureux dans sa campagne d'hiver à Paris qu'il ne l'a été à Londres? La réouverture du Théâtre-Italien a eu lieu, cette année, par la *Lucrezia Borgia* de Donizetti, chantée par Mme Barbieri-Nini. Mme Barbieri-Nini est une cantatrice qui, depuis une quinzaine d'années, jouit en Italie d'une grande réputation. Sa voix de soprano a dû être en effet d'une belle étendue et d'un timbre éclatant; mais le temps, la musique de M. Verdi et un mauvais système de vocalisation ont considérablement altéré la fraîcheur et la souplesse de son organe. Mme Barbieri-Nini est cependant une cantatrice d'un mérite réel, dont le style vigoureux, dramatique et parfois original aurait produit de l'effet sur le public parisien, si la jeunesse et la grace avaient accompagné ces qualités sérieuses de l'art. Il est fâcheux pour nous et pour Mme Barbieri-Nini qu'elle ait laissé passer l'âge des miracles et qu'elle nous ait réservé les restes d'une voix qui s'éteint et d'une ardeur fatiguée par les orages de la vie. La position très critique du Théâtre-Italien, qui ne saurait prospérer à Paris qu'avec une exécution parfaite, vient de s'améliorer un peu par la rentrée de Mlle Sophie Cruvelli dans la *Norma* de Bellini. Mlle Cruvelli est une Allemande qui, après être venue faire ses études musicales à Paris sous la direction d'un professeur du Conservatoire, M. Bordogni, était allée en Italie, où elle a chanté dans dif-

férentes villes, telles que Trieste, Milan et Gênes. Nous l'avons entendue l'hiver dernier dans l'*Ernani* de M. Verdi, où elle fut accueillie avec une extrême faveur. L'approbation du public parisien, qui a toujours force de loi en Europe, a valu à Mlle Cruvelli un plus grand succès encore au théâtre de la Reine à Londres. Mlle Cruvelli est une véritable cantatrice dramatique; elle en a la physionomie, l'intelligence et la passion. Sa voix de *mezzo soprano*, qui se prolonge ambitieusement jusqu'aux cordes les plus élevées de la voix de soprano, est particulièrement remarquable dans les notes de poitrine, qui vibrent avec une puissance extraordinaire. Audacieuse dans son style vigoureux, irrégulière, fantasque, au geste accentué, expressif et pourtant noble, Mlle Cruvelli est possédée du vrai démon sans lequel on ne fait que des choses tristement médiocres dans les arts. Elle a chanté d'une manière remarquable surtout le duo du second acte avec Pollione, le plus triste des amans, qui était représenté par le moins amusant des ténors, M. Pardini. Mlle Corbari a été plus heureuse dans le rôle modeste d'Adalgisa que dans celui de Lucie, où elle s'était aventurée d'abord. M. Susini, qui représentait le personnage un peu sombre d'Oroveso, n'est point un artiste à dédaigner : il possède une bonne voix de basse qui, bien exercée, pourra devenir excellente et lui permettre de s'attaquer aux rôles les plus importans de son répertoire. L'apparition de Mlle Cruvelli, les débuts très prochains d'un nouveau ténor et le *Fidelio* de Beethoven, qu'on promet de nous faire entendre, nous donnent lieu d'espérer que la saison musicale du Théâtre-Italien sera plus heureuse qu'on ne le pensait.

Depuis *l'Enfant prodigue* de M. Auber, aucun ouvrage très important n'a été représenté sur la scène de l'Opéra. *Le Démon de la Nuit*, opéra en deux actes, dont la musique était le premier essai dramatique d'un pianiste de talent, M. Rosenhain, a passé comme une ombre sur l'affiche, et n'a laissé dans la mémoire des connaisseurs que le souvenir confus d'une partition laborieuse qui contenait quelques morceaux estimables. *Sapho* était aussi le premier fruit d'un jeune compositeur, M. Charles Gounod, dont le talent distingué méritait vraiment un meilleur accueil; mais un poème long et sans intérêt, une exécution très défectueuse, et surtout le talent prétentieux de Mme Viardot, qui était chargée du principal personnage, Sapho, ont fait échouer devant le public un ouvrage où la critique a pu remarquer un style élevé et quelques morceaux remarquables, tels que le finale du premier acte, un chœur de femmes au second, et la délicieuse cantilène que chante un jeune pâtre au troisième, et qui semble un ressouvenir de l'antiquité :

Broutez le thym, broutez, mes chèvres,
Le serpolet avec le thym.

Zerline ou la Corbeille d'oranges est un caprice en trois actes que M. Auber a voulu se donner pour avoir le plaisir d'écrire quelques pages de musique facile pour une cantatrice très aimée, Mlle Alboni. La cantatrice reconnaissante a fait vivre le caprice de M. Auber déjà plus d'*une semaine*, ce qui est beaucoup pour une improvisation sans importance.

Le vide laissé à l'Opéra par le départ de Mlle Alboni, qui s'en va chanter à Madrid, a été aussitôt rempli, du moins en partie, par l'arrivée d'une nouvelle cantatrice, Mme Tedesco, qui a fait ses débuts dans le rôle de Catarina de *la*

Reine de Chypre. Mme Tedesco est aussi une Italienne; elle est née à Mantoue, de parens allemands, qui appartiennent à la religion israëlite. Après s'être essayée sur le théâtre de Brescia, après avoir occupé un rang assez modeste à celui de la Scala à Milan, Mme Tedesco a parcouru l'Allemagne, puis l'Amérique, où elle est restée plusieurs années, tant à la Havane qu'aux États-Unis, et où il ne semble pas qu'elle ait produit une très vive sensation. Mme Tedesco est pourtant une assez belle personne, grande, ample, richement douée des plus charmans trésors, et son regard fier et généreux n'est pas fait précisément pour inspirer la crainte. La voix de Mme Tedesco est un *mezzo soprano* d'une très grande étendue et d'une brillante sonorité. Elle parcourt assez aisément deux *octaves* et demie, du *sol* au-dessous de la portée jusqu'à l'*ut* extrême de l'échelle supérieure. Sa vocalisation a de la puissance lorsqu'il ne s'agit que de sillonner l'espace d'une spirale lumineuse; mais à la rencontre de la voix de poitrine, dans la partie moyenne de son bel organe, il se trouve quelques notes frustes qui font saillie sur le tissu, et qui trompent péniblement l'attente de l'oreille. Ce brusque rapprochement des deux grandes moitiés de la voix humaine, qui n'a lieu d'ordinaire qu'au moyen de quelques cordes neutres ou mixtes qui ménagent la transition, est un défaut très commun de nos jours, puisque Mlle Alboni elle-même n'en est pas entièrement exempte. Ce défaut, qui annonce beaucoup de précipitation dans les études préliminaires, est surtout très sensible chez Mme Tedesco, qui fera bien de s'en préoccuper. Du reste, la virtuose italienne prononce et articule notre langue avec une netteté remarquable, et, si l'énergie qu'elle déploie dans une ou deux scènes de ce fastidieux mélodrame était de meilleur aloi et plus le résultat de la passion que celui de la volonté, Mme Tedesco pourrait prétendre à d'assez belles destinées. Quoi qu'il arrive cependant, placée dans un meilleur ouvrage que *la Reine de Chypre*, et mieux secondée qu'elle ne l'a été par MM. Roger et Massol, qui abordaient pour la première fois l'un le rôle de Gérard et l'autre celui de Lusignan, Mme Tedesco pourra rendre de bons services à notre grand théâtre lyrique dont la situation actuelle est loin de répondre aux exigences de l'opinion publique. Un jeune élève du Conservatoire, M. Chapuis, qui a débuté à l'Opéra par le rôle du Prophète, l'été dernier, a chanté les jolis couplets bachiques du troisième acte de *la Reine de Chypre* avec une très belle voix de ténor. Si M. Chapuis était un comédien moins inexpérimenté et s'il paraissait plus intelligent qu'il ne semble l'être, on pourrait espérer qu'il serait un jour avec M. Gueymard une ressource précieuse pour l'Opéra; car il est impossible de se faire plus longtemps illusion sur la défaillance de M. Roger, qui n'a jamais été d'ailleurs que le second dans Rome.

Au théâtre de l'Opéra-Comique, les ouvrages en un, deux et trois actes se succèdent avec une rapidité qui n'annonce pas, il est vrai, une grande fécondité d'idées. Parmi les compositeurs qui, depuis quelques années, ont le mieux réussi dans ce genre un peu équivoque, où la quantité supplée souvent à la qualité, il est juste de nommer M. Ambroise Thomas. Après *le Caïd*, charmante partition qu'on peut encore considérer comme le chef-d'œuvre de l'auteur; après *le Songe d'une Nuit d'été*, où l'on a remarqué plusieurs morceaux distingués, bien que l'ensemble soit monotone et d'un style tourmenté, M. Ambroise Thomas a donné *Raymond ou le Secret de la Reine*, imbroglio en trois

actes qu'il est inutile d'analyser. Une ou deux romances agréables, la pastorale du second acte, où se trouve une imitation ingénieuse de la musique du vieux Lully, et une exécution passable ont assuré à l'opéra de *Raymond* un succès viager dont la postérité n'aura point à s'enquérir.

M. Ambroise Thomas est un musicien distingué qui sait écrire, et dont la main exercée ferait merveille, si l'imagination du compositeur lui fournissait plus abondamment la matière première. Il y a quelques mois, M. Ambroise Thomas a été élu membre de l'Institut, où il remplit la place laissée vacante par la mort de Spontini. Si les opéras de la nouvelle génération passent vite et ne vivent guère que ce que vivent les roses, les chefs-d'œuvre du vieux répertoire semblent au contraire rajeunir tous les jours. La reprise de *Joseph* de Méhul a été pour le théâtre de l'Opéra-Comique un véritable événement. Voyez un peu à quoi tiennent les succès de ce monde! *Joseph* est de la même année que *la Vestale*, c'est-à-dire de 1807. *La Vestale* a fait le tour de l'Europe, et a valu à Spontini une grande fortune et une renommée qui a pris presque aussitôt les proportions d'une gloire impérissable, tandis que l'opéra de *Joseph*, fort bien chanté par Elleviou, n'a eu dans l'origine qu'un succès d'estime, qui a laissé planer sur cette œuvre remarquable un voile d'incertitude que l'Allemagne seule a su complétement dissiper. Méhul est, avec Cherubini, Spontini et Lesueur, l'un des compositeurs dramatiques qui remplissent l'époque qui sépare Gluck de Rossini. Né à Givet le 24 juin 1763 et mort à Paris le 18 octobre 1817, Méhul est un artiste vraiment digne de la grande génération qui a fait la révolution de 1789 et qui s'est inspirée de ses principes. Fils d'un pauvre cuisinier, Méhul étudia d'abord la musique sous la direction de l'organiste de sa ville natale. Après une série d'épreuves les unes plus douloureuses que les autres, Méhul vint à Paris, et fut assez heureux pour être mis en relations avec Gluck, qui le prit en affection. Aidé des précieux conseils de ce maître immortel, Méhul s'essaya à composer plusieurs opéras qui ne furent jamais représentés. Après d'autres préludes plus ou moins laborieux, il débuta au théâtre de l'Opéra-Comique par le drame d'*Euphrosine et Corradin*, qui révéla à la France un grand compositeur dramatique. Après *Euphrosine et Corradin*, qui fut représenté en 1790 avec un immense succès, Méhul écrivit *Stratonice*, où se trouve l'un des plus beaux airs de ténor qui existent dans la musique française. *Phrosine et Mélidor*, *Ariodant*, *l'Irato*, *le Jeune Henri*, dont il n'est resté que la belle ouverture que tout le monde connaît, et qui vaut à elle seule tout un long poème, tels sont les différens ouvrages qui ont précédé *Joseph*. Nous n'avons pas besoin de rappeler que le sujet de la pièce est tiré de la Bible et que le poète a calqué son récit sur celui des livres saints, moins quelques détails de son invention. C'est au musicien qu'appartient le mérite d'avoir communiqué à cette pieuse légende le souffle de la vie et de l'avoir pénétrée du parfum de la poésie hébraïque. Tout le monde connaît le premier air que chante Joseph : *Vainement Pharaon*, la romance adorable qui vient immédiatement après : *A peine au sortir de l'enfance*, l'admirable prière des Hébreux au commencement du second acte, le duo entre Jacob et Benjamin; tous ces morceaux sont du plus beau style. On ne peut disconvenir cependant que, malgré les beautés de premier ordre qui remplissent la partition de *Joseph*, qui a plutôt le caractère d'un oratorio que celui d'une fable dramatique, on n'y

sente un peu de monotonie, qui résulte de la persistance du même sentiment. Ce manque de variété, qui est le défaut capital de l'opéra de *Joseph*, est aussi le côté faible du talent de Méhul. Esprit sérieux, caractère élevé, Méhul avait, comme presque tous les artistes de son temps, si on excepte le peintre Prudhon, plus de force que de souplesse et plus d'ambition dans la volonté que de délicatesse dans les sentimens. Il possédait les qualités fortes et l'élan victorieux qui renverse les obstacles, mais il était privé de ce rayon de la grace qui caractérise les hommes et les époques de pleine maturité. Les œuvres de Méhul, de Spontini, de Cherubini et de Lesueur résument toute la grande musique dramatique de la révolution et de l'empire. Entre Méhul et Spontini surtout, il existe plus d'un rapport de similitude; mais il a manqué au beau talent de l'auteur de *Joseph* ce je ne sais quoi qui est le propre de l'amour et du génie, qualification suprême qu'on ne saurait refuser à l'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez*.

Paris possède depuis quelques semaines un troisième théâtre lyrique qui a pris le nom assez peu modeste d'Opéra-National. L'autorité, comme pour mieux exprimer le regret qu'elle éprouve de voir le goût de la musique se répandre chaque jour davantage en France, a confiné l'Opéra-National à l'extrémité du boulevard du Temple, vers les régions ténébreuses de la civilisation nouvelle. En compensation de cet acte de générosité, l'administration s'est empressée de concéder à un nouveau directeur le privilége d'exploiter le théâtre de la Porte-Saint-Martin, car le besoin de cette haute littérature dramatique se faisait, à ce qu'il paraît, généralement sentir. L'Opéra-National a fêté le jour de sa naissance par un ouvrage en trois actes intitulé *Mosquita la Sorcière*, une vieille histoire de M. Scribe, qui n'en fait plus d'autres. La musique est de M. Xavier Boisselot, déjà connu par un opéra en trois actes, *Ne touchez pas à la Reine*, qui a été représenté à l'Opéra-Comique il y a trois ou quatre ans. M. Boisselot est un compositeur de mérite qui a de la passion et dont le style trop ambitieux présente presque toujours un contraste choquant avec le caractère et la situation des personnages. Quelques beaux chœurs, un duo pour ténor et soprano au premier acte, un autre duo au second acte, un joli bolero et un trio énergique, tels sont les morceaux les plus remarquables de *Mosquita la Sorcière*, dont le succès aurait été plus accentué avec une meilleure exécution; mais il faut du temps pour tout, et on improvise plus facilement un gouvernement qu'on ne trouve un personnel convenable pour desservir un théâtre lyrique. Quoi qu'il en soit, nous avons tout lieu d'espérer que l'Opéra-National vivra malgré les obstacles de toute nature qu'il est obligé de vaincre.

La musique de chambre dans ses formes diverses n'est pas la partie de l'art où brille le plus le génie de notre pays. Malgré quelques tentatives heureuses dans la symphonie, dans le quatuor, dans le concerto et la sonate, la France est toujours et sera long-temps encore tributaire de l'Allemagne pour les œuvres de la musique instrumentale. Nous n'avons rien à opposer aux admirables créations d'Haydn, de Mozart, de Beethoven et de Mendelssohn, si l'on excepte quelques essais informes de compositions hybrides, que les vrais connaisseurs n'ont jamais pris au sérieux. Il est juste de remarquer cependant que, parmi les deux ou trois compositeurs de mérite qui se sont essayés avec succès dans le genre de la musique instrumentale, nous possédons en France une femme,

et une femme d'un mérite éminent, Mme Farrenc, professeur de piano au Conservatoire, qui a écrit plusieurs symphonies, des quatuors, des sonates pour piano et violon, et tout récemment un *nonetto* pour des instrumens à vent où se révèle une intelligence peu commune et une connaissance des lois de la composition dont beaucoup d'hommes pourraient être justement fiers. Si nous ne sommes pas encore très riches en compositeurs de musique de chambre et purement instrumentale, nous possédons toujours les meilleurs orchestres et les plus habiles virtuoses de l'Europe. C'est toujours à Paris qu'il faut venir se faire couronner et recevoir la consécration de la grande et solide renommée. Aussi, il y a quelques mois, avons-nous entendu, dans plusieurs concerts publics, M. Vieuxtemps, violoniste remarquable, dont le talent vigoureux mérite de fixer l'attention de la critique.

L'art de jouer du violon est contemporain de l'art de chanter, il en a partagé toutes les vicissitudes. Les grands violonistes sont presque tous du même pays qui a produit les grands chanteurs, c'est-à-dire de l'Italie, berceau de la mélodie vocale. C'est à Corelli que commence la chaîne des violonistes célèbres qui se prolonge jusqu'à Paganini, et dont Geminiani, Locatelli, Vivaldi, Tartini, Nardini, Pugnani et Viotti ont été autant d'anneaux merveilleux. L'école française se rattache directement à l'école italienne par Somis, qui a été élève de Corelli, par son neveu Chabran, surtout par Leclair, qui avait étudié avec Somis, et successivement par de célèbres virtuoses qui vinrent se fixer à Paris, et dont le plus illustre de tous a été Viotti, le dernier représentant de la belle école italienne. L'histoire de l'art de jouer du violon pourrait se diviser en trois grandes époques, dont chacune est marquée par un artiste célèbre qui en exprime le caractère. La première époque commence à Corelli et se prolonge jusqu'à Tartini, la seconde s'étend depuis Tartini jusqu'à Viotti, et la troisième depuis Viotti jusqu'à Paganini. Corelli, Tartini, Viotti et Paganini, voilà quatre violonistes de premier ordre dont le style et les compositions résument à peu près toute l'histoire du violon depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Chacune de ces époques de l'art de jouer du violon correspond à une évolution de la musique vocale et du drame lyrique, qui en est la forme la plus compliquée.

Avant la naissance du drame lyrique et celle de la modulation jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle, le violon, comme presque tous les autres instrumens, excepté l'orgue, n'a pas de style ni de musique qui lui soient propres. Il suit et il imite la voix humaine, dont il ne dépasse guère le diapason. Corelli dégage le violon de cette servitude en composant pour cet instrument ses charmantes sonates, dans lesquelles on retrouve le style et les délicatesses de la musique vocale de cette époque. Tartini, qui fut un homme de génie et un grand harmoniste pour son temps, a fait faire de grands progrès à l'art du violon. Il en a accru les difficultés, et s'est appliqué particulièrement à développer la puissance et la délicatesse de l'archet, sur lequel il a fait un traité qui est encore ce qu'on possède de mieux sur cette partie intéressante du mécanisme. Entre les mains de Tartini et celles de ses nombreux élèves, le violon acquiert une puissance de sonorité, une richesse de combinaisons mélodiques et harmoniques et une propriété de style qu'il n'avait pas avant ce maître. Tout en suivant les traces de la musique vocale, qu'il ne doit jamais perdre de vue, le

violoniste de l'école de Tartini multiplie les traits ingénieux, les ornemens compliqués et ardus, et son imagination, servie par un mécanisme plus savant, déploie une merveilleuse fécondité. On peut affirmer que toutes les difficultés de l'art de jouer du violon se trouvent en germe dans la musique de Tartini. Élève de Pugnani, qui l'avait été de Tartini, Viotti, qui est mort à Londres le 10 mars 1824, à l'âge de soixante et onze ans, développe dans ses admirables concertos toutes les propriétés du violon, dont il fait un instrument de premier ordre. Ce n'est plus un virtuose qui joue du violon pour faire admirer la souplesse de ses doigts, c'est un artiste inspiré qui traduit les élans de son cœur dans un style sévère et touchant. Viotti occupe dans l'histoire du violon la place que Clementi s'est faite dans l'histoire du piano, ce point lumineux qu'on aperçoit dans toutes les directions de l'esprit humain, et qui semble indiquer la limite de ce qui est beau et vrai. Génie impétueux et bizarre, né à une époque pleine d'audace et de vicissitudes, Paganini imprime à l'art du violon les hardiesses et les singularités puissantes de son imagination. Virtuose prodigieux, il joue du violon comme un prestidigitateur qui fascine et pipe la crédulité du public. C'est un magicien qui rit, qui pleure et qui chante pour vous attirer dans ce cercle fatal où il accomplit ses mystérieuses incantations. Dans le jeu comme dans la musique de Paganini, on retrouve la vigueur, l'individualité qui caractérisent toutes les productions du siècle où il a vécu.

M. Vieuxtemps est né à Verviers, en Belgique, le 20 février 1820. Fils d'un ancien militaire, il a manifesté de très bonne heure son instinct musical. Dès l'âge de quatre ans, il fut confié aux soins d'un bon professeur, M. Leleux, qui développa les heureuses dispositions de son élève. Les progrès du jeune Vieuxtemps furent si rapides, qu'à l'âge de huit ans il fut conduit à Bruxelles, où il fit la connaissance de M. de Bériot. Frappé des rares dispositions que manifestait déjà son jeune compatriote, M. de Bériot lui donna des leçons qui ont eu l'influence la plus heureuse sur l'avenir de M. Vieuxtemps. Au printemps de l'année 1830, M. de Bériot conduisit son élève à Paris, où il le fit entendre dans un concert donné à la salle de la rue de Cléry. M. Vieuxtemps y produisit un très grand effet, et sa réputation depuis lors n'a fait que s'agrandir.

Une des qualités qu'on remarque tout d'abord dans le talent de M. Vieuxtemps, c'est la puissance et la pureté des sons qu'il tire de son instrument. Lorsqu'il pose avec fierté et noblesse l'archet sur la corde, on dirait tout un orchestre dirigé par la main intelligente d'un artiste souverain. On aime surtout à lui entendre dégager les notes profondes du registre inférieur qui vous emplissent l'oreille d'une sonorité pleine de charmes. Jamais d'hésitation dans l'attaque du son, jamais de frôlement inquiétant de l'archet sur la corde, qu'il caresse alors même que l'artiste s'aventure dans la partie supérieure de l'échelle sonore. Toutefois on peut reprocher à M. Vieuxtemps d'abuser parfois des sons *harmoniques* sur-aigus dont il se complaît trop à surmonter les difficultés stériles. On pardonnerait plus volontiers au virtuose ces témérités de mécanisme, si elles étaient mieux motivées par la nature du morceau où elles se produisent, si elles étaient un luxe de la fantaisie qui s'abandonne aux hasards de l'improvisation; car il ne faut jamais oublier que les plus grands tours d'adresse ne peuvent s'excuser que par l'idée qu'ils servent à manifester. M. Vieuxtemps a fait du mécanisme du violon une étude patiente et victo-

rieuse; il en connaît toutes les ressources et les secrets les plus intimes. Son coup d'archet est plein de vigueur, son style ample et sévère, et sa main gauche accomplit les tours les plus scabreux sans jamais trahir l'effort. On voit bien que M. Vieuxtemps s'est vivement préoccupé de Paganini, dont il a essayé de s'approprier les hardiesses caractéristiques, telles que l'emploi fréquent des sons *harmoniques*, l'usage de la double et de la triple corde, la simultanéité de l'action de l'archet avec les effets de *pizzicato*, produits par la main gauche, et puis ces grands arpéges qui rapprochent brusquement les tonalités extrêmes, et une foule d'autres détails mélodiques qui entrent dans le tissu du style, comme ces petites fleurs idéales qui parsèment le fond d'un tissu précieux. Toutefois, ce que M. Vieuxtemps n'a pu dérober à l'artiste italien, c'est le fluide du génie, c'est la puissance de la fantaisie et la poésie du cœur. Il manque à M. Vieuxtemps un peu de sensibilité et ce sentiment profond qui absorbe la vanité du virtuose et fait oublier au public ému qu'il entend un poète et non pas un admirable violoniste.

L'hiver, qui s'avance à grands pas, paraît devoir être bruyant, brillant et très musical. Les théâtres lyriques se préparent à soutenir avec courage le choc des débats politiques en faisant une puissante diversion aux préoccupations de la crise où nous sommes. D'un autre côté, les concerts du Conservatoire et ceux de la société de Sainte-Cécile, sous la direction habile de M. Seghers, viendront en aide aux théâtres lyriques pour nous faire traverser tout doucement l'année cabalistique de 1852, dont la musique seule peut conjurer le mauvais génie.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Le début dramatique de M. Jules Sandeau a obtenu le succès le plus complet. *Mademoiselle de la Seiglière*, que nos lecteurs connaissent depuis longtemps (1), n'a pas soulevé dans toute la salle un murmure, une objection. Le public a battu des mains, les applaudissemens ont éclaté avec une telle unanimité, que la critique n'a plus qu'une seule tâche : expliquer le succès. La réflexion n'a pas à protester contre la gaieté du parterre et des loges. Tous les hommes qui depuis vingt ans étudient le théâtre s'associent de grand cœur au bon accueil qu'a reçu *Mademoiselle de la Seiglière*. Il n'y a en effet dans le succès obtenu par M. Sandeau rien qui puisse étonner ou froisser les esprits sérieux. Des caractères vrais, une fable simple et clairement conduite, un dialogue net et rapide, tels sont les élémens dont se compose la comédie nouvelle. Le marquis de la Seiglière, que j'appellerai le principal personnage, bien qu'il ne donne pas son nom à la comédie, est l'image fidèle, l'image complète et vivante d'un caractère qui chaque jour se montre à nos yeux, et qui pourtant n'avait pas encore paru au théâtre. A peine l'avions-nous vu de profil. M. Sandeau a eu l'heureuse idée de nous le montrer dans toute l'ingénuité du ridicule, et le parterre lui a prouvé par ses applaudissemens qu'il connaissait de longue main l'original de ce portrait. Qu'est-ce en effet que le marquis de la Seiglière? Un Épiménide politique. Tout ce qui s'est accompli en France, en Europe, depuis

(1) Voyez la *Revue*, livraisons de septembre, octobre, novembre et décembre 1844.

l'émigration jusqu'à la restauration, est pour lui comme non-avenu. La république et l'empire n'ont jamais existé; il n'ajoute pas foi à de telles légendes. Il n'est pas impossible qu'un général nommé Bonaparte ait guerroyé pour le compte de sa majesté Louis XVIII; mais il n'est permis qu'aux roturiers de croire aux exploits du premier consul et de l'empereur. Que parlez-vous du renouvellement des lois, de la substitution d'un droit uniforme pour toutes les parties de la France aux coutumes provinciales? légende que tout cela! Confiscation des biens d'émigrés, vente de ces biens au profit du trésor public, conte digne tout au plus d'amuser les enfans! Le marquis de la Seiglière s'est endormi en quittant la France et ne s'est réveillé qu'au retour de ses rois légitimes. Austerlitz et Marengo sont pour lui des batailles au moins problématiques. L'abolition des priviléges, l'égalité devant la loi, sont des billevesées auxquelles il n'ajoute pas foi. N'essayez pas de lui démontrer que pendant son sommeil la France et l'Europe se sont renouvelées; il ne répondrait à vos affirmations, à vos argumens, que par un sourire d'incrédulité. C'est un enfant à cheveux blancs, et les enfans de cet âge sont d'une indocilité à toute épreuve. L'évidence ne dessille pas leurs yeux; fermement résolus à vivre et à mourir dans l'ignorance absolue de tout ce qu'ils n'ont pas vu, ils traitent de rêveurs tous ceux qui ne partagent pas leur respect inaltérable pour les vieilles institutions. Le marquis de la Seiglière a trouvé dans M. Sandeau un peintre habile et ingénieux. Aussi je ne m'étonne pas que le parterre l'ait accueilli comme une vieille connaissance.

Mlle de la Seiglière, grave et sérieuse, formée avant l'âge, instruite par les leçons de l'exil, est une figure pleine de grace et de fraîcheur, et je dois ajouter que chez elle l'union de la raison et de l'ingénuité n'a rien d'artificiel. J'ai tout lieu de penser que cette figure charmante est dessinée d'après nature. Il y a dans la composition de ce caractère des traits que l'imagination la plus heureuse ne devine pas, et que l'observation peut seule fournir. Peu importe d'ailleurs. Copié ou deviné, pourvu que le personnage soit vrai, l'auteur n'a pas à rendre compte de ses procédés. Mlle de la Seiglière, malgré sa jeunesse, comprend très bien l'état réel de la France. Elle ne s'abuse pas sur la nature des institutions qui la régissent. Elle ne croit pas, comme son père, qu'il soit donné à la légitimité de ressusciter le passé. Sans connaître d'une façon précise le droit de Stamply sur le domaine de la Seiglière, elle devine cependant que le vieux fermier aurait pu ne pas faire ce qu'il a fait. Elle ne sait pas s'il a donné ou rendu le château. Quelque chose pourtant l'avertit que sa conduite n'est pas l'accomplissement d'un devoir rigoureux, et qu'elle lui doit de la reconnaissance. C'est que le cœur, comme l'intelligence, a sa pénétration, et la pénétration du cœur est souvent supérieure à celle de l'intelligence. Aussi Mlle de la Seiglière, qui certes n'a jamais lu le Code civil, qui ne connaît ni la manière d'acquérir, ni la manière de transmettre la propriété immobilière, comprend que son père est l'obligé du vieux Stamply. Mme de Vaubert, égoïste et rusée, s'applaudit fièrement d'avoir décidé le fermier du marquis à l'abandon de ses droits. Elle voit déjà son fils Raoul prendre possession du château en mariant son blason au blason du marquis. Hélène sera la femme de Raoul, l'avenir se présente sous les plus riantes couleurs; mais la baronne de Vaubert a compté sans Destournelles, qui n'a pas craint, malgré sa roture, de jeter les

yeux sur elle, et qu'elle a dédaigné. Qu'il trouve l'occasion de se venger, et il se vengera. Or, cette occasion ne tarde pas à se présenter. Bernard Stamply, le fils du vieux fermier, que chacun croyait enseveli sous les neiges de la Russie, revient en France et va tout droit au château de la Seiglière, car il ignore la mort de son père, et vient pour l'embrasser. Destournelles, qui le reçoit, n'a pas de peine à découvrir qu'il tient dans sa main l'instrument de sa vengeance, et en effet Bernard sert à son insu tous les projets de Destournelles. Tant qu'il n'a pas vu Hélène, il se prête docilement à tous les projets de l'homme de loi, et lorsque l'amour, l'amour le plus sincère et le plus profond, l'engage à suivre l'exemple de son père, à ratifier la donation faite par le vieux Stamply, il est trop tard, et Destournelles a barre sur la baronne, sur le marquis et sur Bernard. Le personnage de Destournelles n'est pas dessiné moins habilement que le marquis. C'est bien l'homme de loi dans toute son âpreté, résolu à toucher le but sans tenir compte des affections qu'il froisse, des espérances qu'il flétrit. Se venger, se venger à tout prix, c'est la clé de toute sa conduite. A ses yeux, tout le reste n'est rien. C'est ce qu'on appelle un homme madré; la baronne trouve dans Destournelles un adversaire digne de son génie, et l'expression n'a rien d'exagéré, car Mme de Vaubert représente à merveille le génie de l'intrigue. Quant à Raoul, je ne me plains pas de son caractère effacé. C'est un enfant sans clairvoyance, sans volonté, que sa mère dirige à son gré, et qui pourtant se relève dès qu'il sent que son honneur est en jeu. Bernard est un type de franchise et de loyauté, qui dès les premières paroles se concilie la sympathie du spectateur. Placé entre Mme de Vaubert, qui voit dans son retour la ruine de Raoul, et Destournelles, qui le prend pour instrument de sa vengeance, il renonce à la revendication de ses droits aussitôt que la loi lui apparaît comme la ruine d'Hélène.

Avec ces personnages, M. Sandeau a composé une comédie charmante, rapide, animée, étincelante de gaieté. Le marquis a le privilége de dérider tous les fronts. Il y a, en effet, dans ce vieil enfant à qui l'exil n'a rien appris, un mélange d'impertinence et de fatuité contre lequel l'homme le plus maussade ne saurait tenir. Quand il reçoit l'assignation libellée par Destournelles, son étonnement et sa colère sont du comique le plus franc. Il demande ses gants à Jasmin pour toucher cet affreux grimoire. Sans domicile! demeurant de fait au château de la Seiglière! du papier timbré dans le château de ses aieux! un huissier a osé salir le seuil de son château! Est-ce assez de honte? Son épée, son épée! qu'on lui apporte son épée! Le marquis de la Seiglière ne connaît pas les lois nouvelles et ne veut pas les connaître; mais il saura venger l'affront fait à son blason. Toute cette scène est joyeusement menée, et M. Sandeau a trouvé dans M. Samson un interprète intelligent.

L'amour mutuel de Bernard et d'Hélène est peint avec une fraîcheur que nous ne sommes pas habitués à rencontrer au théâtre. L'ingénuité de la jeune fille qui sert à son insu les projets de la baronne, l'imprévoyance de Bernard qui donne tête baissée dans le piége qui lui est tendu par une main innocente, tout cela est présenté avec une adresse, une sécurité qui déroutent quelque peu les hommes rompus depuis vingt ans aux ruses du théâtre. Un vieux praticien n'eût pas mieux fait, et je crois même qu'il n'eût pas fait aussi bien, car le métier n'aura jamais la jeunesse de l'art.

On pouvait craindre que M. Sandeau, habitué à déduire patiemment sa pensée, ne transportât dans le dialogue de ses personnages quelques-unes des locutions qui conviennent au récit, et dont le théâtre ne saurait s'accommoder. Heureusement, cette crainte s'est bientôt évanouie. Le premier acte n'était pas achevé, que déjà nous savions à quoi nous en tenir. L'habile romancier dont les fables ingénieuses nous ont si souvent émus, qui a mis tant de vérité dans la peinture des passions, tant d'élégance et de sincérité dans l'expression des regrets, s'est mis à parler sans efforts, sans contrainte, la langue dramatique. Le dialogue, vif, rapide, bien coupé, ferait honneur aux écrivains les plus expérimentés dans ce genre d'escrime. La langue, pure et limpide, n'est pas celle que nous entendons chaque soir. Il faut bien le reconnaître, bien des gens croient encore que le style n'est pas de mise au théâtre. Non-seulement ils s'imaginent de bonne foi que le style est parfaitement inutile dans une composition dramatique, non-seulement ils le proscrivent comme un hors-d'œuvre, mais ils pensent que ce hors-d'œuvre est dangereux. Bonnes gens qui confondent l'afféterie et l'élégance, et qui ne comprennent pas que le style et l'afféterie n'ont rien à démêler ensemble! M. Sandeau s'est chargé de les édifier à cet égard. Le style de sa comédie, précis, pur, élégant comme le style de ses livres, n'a jamais rien de traînant. Il a eu le bon sens et le bon goût de ne pas prodiguer les images. Il a compris que les personnages placés devant le spectateur ne peuvent pas, ne doivent pas parler comme les personnages dont le lecteur suit à loisir la pensée. C'est de sa part une preuve de sagacité dont je lui sais bon gré.

Le dénoûment heureux de cette comédie, bien que facile à prévoir pour les esprits exercés, est cependant précédé de péripéties assez nombreuses. La part faite à la curiosité, à l'incertitude, est bien celle que prescrivent les lois du théâtre. La lutte engagée entre Destournelles et Mme de Vaubert captive l'attention, et la foule n'est pas sans inquiétude sur le sort d'Hélène et de Bernard. La scène du mutuel aveu est une des plus charmantes qui se puissent imaginer. Il y a dans ce dialogue ingénu et passionné un parfum de jeunesse qui enivre. C'est à coup sûr une des parties les plus délicates, les plus exquises de la comédie nouvelle. Aussi je ne m'étonne pas que cette scène ait provoqué des applaudissemens unanimes. Autant le marquis de la Seiglière nous réjouit par ses enfantillages, autant Hélène et Bernard nous émeuvent, nous attendrissent par leur candeur et leur franchise.

Ou je m'abuse étrangement, ou c'est par cet heureux mélange de ridicule et de passion qu'il faut expliquer le succès de la comédie nouvelle. Le ridicule sans la passion, la passion sans le ridicule n'aurait pas réuni de si nombreux suffrages. Bien que la comédie ne soit pas obligée de nous attendrir, bien que le rire soit son domaine, les spectateurs ne dédaignent pas une sorte de gaieté attendrie, et M. Sandeau possède le secret de cette gaieté.

Ainsi le succès de cette comédie est parfaitement légitime, et je souhaite que l'accueil fait à *Mademoiselle de la Seiglière* encourage l'auteur à persévérer dans la voie nouvelle où il vient d'entrer. On ne dira plus que les romanciers sont incapables d'écrire pour le théâtre. Le charme est rompu. Voici en effet un écrivain dont les récits nous ont charmés depuis douze ans qui entre en lice, et dont les premiers pas sont des pas victorieux. C'est un heureux présage que

nous saluons avec joie. La comédie de M. Sandeau n'a soulevé aucune objection, et cela se conçoit sans peine, car elle ne relève d'aucun système littéraire et ne blesse aucune poétique. Il n'y a dans cet ouvrage aucune prétention à la nouveauté, et cependant le personnage du marquis est entièrement nouveau. Le personnage de Bernard, déjà connu au théâtre, est rajeuni par la délicatesse des détails. Destournelles n'est pas moins nouveau que le marquis. Jamais, je crois, l'homme de loi ne s'était montré à nous avec plus de franchise. Il y a dans ce rôle des phrases qui semblent écrites par un clerc de la basoche : « Il n'y a pas de nullités, mais on peut en trouver. Je n'ai jamais calomnié personne, quoique avocat. » Ce sont là des traits pris sur nature et qui reviennent de droit au poète comique. J'ajouterai que la comédie nouvelle ne porte nulle part l'empreinte de l'imitation. En écoutant ce dialogue tour à tour comique et passionné, chacun de nous se sent à l'aise, car chacun de nous se trouve en présence de ses propres souvenirs, et voit dans les personnages qui marchent et parlent devant lui l'image des intérêts et des affections dont se compose la vie ordinaire. Nulle prétention à la nouveauté, nul retour vers le passé; une gaieté spontanée, une passion sincère, tels sont à mes yeux les mérites qui recommandent la comédie nouvelle. Cet éloge se trouve dans toutes les bouches, et je ne suis ici que l'écho de la foule.

Tous ceux qui lisent avec attention les romans de M. Sandeau avaient depuis long-temps démêlé en lui une veine comique, et le succès qu'il vient d'obtenir ne les a pas étonnés. La foule, habituée à croire qu'il existe pour les compositions dramatiques des recettes particulières que les initiés se transmettent en se promettant le secret, s'est trouvée partagée entre le plaisir et la surprise. Pour moi, le succès n'était pas douteux, et je l'ai accueilli comme la preuve d'une vérité déjà démontrée.

Toutefois je croirais trahir la cause du bon sens en n'ajoutant pas le conseil à la louange. Oui, sans doute, *Mademoiselle de la Seiglière* est un comédie charmante, et pourtant j'invite M. Sandeau à ne pas remanier les pensées qu'il a déjà exprimées. Il faut désormais qu'il produise au théâtre des personnages et des incidens que le public ne connaisse pas. Il y a entre la pensée naissante et l'expression une attraction, une aimantation que rien ne peut remplacer. Les remaniemens les plus habiles n'ont jamais la puissance, l'énergie, la jeunesse d'une véritable création. Que M. Sandeau ne l'oublie pas; que les applaudissemens très légitimes obtenus par sa comédie ne l'étourdissent pas, ne l'aveuglent pas. Le succès de sa comédie eût été plus grand encore, si la pensée mise en œuvre eût été complétement nouvelle. La pensée naissante appelle l'expression abondante, colorée; la pensée remaniée soumet l'intelligence à de cruelles tortures. L'auteur abrège avec regret ce qu'il avait développé ; il développe à contre-cœur ce qu'il avait indiqué. Tous ceux qui ont passé par cette épreuve savent ce qu'il en coûte pour transformer le récit en action. Aussi j'espère bien que M. Sandeau nous donnera dans quelques mois une comédie dont tous les élémens, sujet, incidens et personnages, seront tirés de ses souvenirs, et n'auront pas à subir une comparaison toujours dangereuse. En procédant ainsi, il sera dispensé de ramener aux proportions de la vie réelle les figures qu'il s'est plu à revêtir d'une beauté idéale; il ne sera pas obligé de couper les ailes aux rêves de son imagination. Il y a d'ailleurs une si profonde différence entre les

sujets que le roman peut aborder et ceux que la comédie doit se proposer, qu'une idée, si vraie qu'elle soit, en passant de la forme narrative à la forme dramatique, perd toujours la meilleure partie de sa valeur. Si je voulais apporter des preuves, des preuves décisives, je n'aurais que l'embarras du choix. Aussi je me contente de rappeler ce que j'ai déjà dit plus d'une fois, ce que bien d'autres ont dit avant moi. C'est à la société au milieu de laquelle nous vivons qu'il faut demander des sujets de comédie. Les ridicules survivent à toutes les révolutions, et M. Sandeau, en jetant les yeux autour de lui, verra que Molière, Regnard et Beaumarchais n'ont corrigé personne. Quoi qu'aient pu dire les philosophes du siècle dernier sur la perfectibilité indéfinie de la race humaine, malgré les pompeuses promesses de Garat et de Condorcet, les vices et les ridicules sont éternels, et les sages formeront toujours la minorité. La raison aura beau parler, elle n'imposera jamais silence à la comédie, car elle n'étouffera ni les vices ni les ridicules. Je conseille donc à M. Sandeau d'interroger la vie commune, au lieu de feuilleter ses livres. Nous savons dès à présent tout ce qu'il peut faire, c'est à lui d'employer ses facultés dans les meilleures conditions possibles. Or, il n'a qu'à remonter le cours du passé pour comprendre que l'art dramatique vit de création aussi bien que l'art du récit. S'il est arrivé à des poètes éminens de chercher le thème de leurs compositions dramatiques ailleurs que dans l'histoire ou dans la société, ils ont toujours eu grand soin de choisir des sujets à développer, jamais des sujets déjà complétement développés. Pourquoi ne pas profiter de leur exemple? pourquoi lutter contre la nature des choses? M. Sandeau a trop de bon sens et de goût pour ne pas nous donner bientôt une comédie complétement nouvelle.

GUSTAVE PLANCHE.

LES GAIETÉS CHAMPÊTRES, PAR M. J. JANIN.[1]

La fantaisie est l'incontestable privilége des hommes de talent; mais n'a-t-elle pas ses limites? Fille de l'imagination, a-t-elle le droit d'égarer sa mère? L'éclat du style, la vivacité des couleurs, l'art de varier à l'infini les évolutions du langage, suffisent-ils pour autoriser un écrivain à oublier que toute phrase doit renfermer une idée, et que tout livre doit avoir un but? Ces questions seraient peut-être secondaires en Allemagne, ou même en Angleterre, dans ces littératures complaisantes où l'esprit du lecteur ne demande qu'à s'attarder en chemin, où l'attention, l'attendrissement et le sourire ne s'effraient ni des langueurs de *Clarisse*, ni des digressions de *Wilhelm Meister*, ni des boutades de *Tristram*. En France, dans le pays de *Gil Blas* et de *Candide*, dans cette langue dont on a pu dire qu'*un mot retranché y valait un louis*, le lecteur accepte moins aisément ce qui ne répond pas à ce goût de concision et de netteté; il veut savoir où un auteur le mène, avant de s'arrêter avec lui pour cueillir les fleurs des buissons ou respirer les brises matinales; c'est pourquoi nous n'avons pas accueilli sans quelque inquiétude la nouvelle tentative de M. Jules Janin.

En passant de *la Religieuse de Toulouse* aux *Gaietés champêtres*, M. Janin vient de prouver, une fois de plus, la souplesse d'un talent que ne déconcertent ni

(1) 2 vol. in-8°, chez Michel Lévi frères, rue Vivienne, 2 bis.

les anxiétés publiques, ni les exigences hebdomadaires d'un travail où tout autre s'épuiserait, et où sa verve semble au contraire se rajeunir et se retremper. Qu'on y prenne garde pourtant! Entre ces deux livres, si différens de physionomie et d'allure, la distance n'est pas si grande qu'on pourrait le croire. Ne serait-ce pas une curieuse et instructive étude que celle qui nous ferait assister à la filiation intérieure des ouvrages de l'esprit, et découvrir par quelles affinités secrètes une imagination flexible peut tour à tour aborder, tout en continuant une même série d'idées, les sujets les plus divers et en apparence les plus contraires? Ainsi, en lisant ce titre, *les Gaietés champêtres*, en ouvrant ces premières pages où l'idylle poudrée et musquée se joue en toute licence, on s'étonne d'abord, on est tenté de se plaindre que l'auteur ait si cruellement réussi à s'abstraire de nos tristesses et de nos angoisses. On se demande comment toutes ces fleurs de style, d'atticisme et d'élégance, dons fragiles des jours heureux, ont pu résister aux jours de détresse, et comment M. Janin a pu garder, au milieu de nos misères, tant de joyaux et de perles. Toutefois, en y regardant de plus près, en essayant de surmonter les éblouissemens de ce feu d'artifice en deux volumes, l'étonnement cesse et le contraste s'amoindrit. M. Janin, je l'imagine, ainsi qu'il nous l'indiquait, il y a dix-huit mois, dans la belle préface de sa *Religieuse de Toulouse*, avait été amené à écrire ce livre par cette espèce de besoin qu'éprouvent, en temps de révolution, les esprits délicats, d'échapper aux vulgarités grossissantes, et de se renfermer dans un sujet d'étude où l'amour des lettres sérieuses, de la raison aiguisée par le goût, puisse s'indemniser et se complaire. Pour une intelligence vive et mobile, que d'horizons nouveaux, que de perspectives inattendues, devaient se développer et s'ouvrir, aux alentours de cette grave histoire de la maison des *Filles de l'Enfance*, sœur cadette de Port-Royal? Les luttes du jansénisme, ces grandes batailles théologiques qui passionnèrent le grand siècle et auxquelles Jeanne de Mondonville prit part comme une sorte d'intrépide Clorinde, préparèrent les luttes philosophiques du siècle dernier, et peut-être celles-ci ne furent si meurtrières et si destructives que parce que celles-là avaient été suivies d'une répression si rigoureuse et si despotique. Un des hommes les plus spirituels de ce temps-ci trouve, dit-on, un douloureux plaisir à se demander parfois ce qui serait arrivé, si Louis XIV eût penché vers le jansénisme et, par cela même, l'eût modéré en le consacrant de son assentiment royal et suprême, au lieu d'envenimer par des persécutions l'esprit de résistance et de révolte que ces doctrines renfermaient en germe. Autant qu'on peut affirmer dans le domaine des suppositions et des conjectures, il est permis de croire que le triomphe des idées philosophiques et, à leur suite, des violences révolutionnaires eût été ajourné et peut-être adouci. Ce qui est positif du moins, c'est qu'en vertu de cette loi de réaction qui gouverne et explique tout dans notre malheureux pays, la licence des mœurs, l'audace des attaques, la fièvre de démolition et de contrôle, l'irrésistible entraînement vers les précipices et les aventures, toutes les corruptions brillantes qui allèrent en s'exagérant sans cesse sous un règne avili et aboutirent à l'abîme eurent pour point de départ, pour prétexte et pour prélude, ce système de compression universelle dont le grand règne s'enveloppa en vieillissant, comme d'un crêpe de deuil après tant de magnificences et de gloires.

On conçoit dès-lors qu'un écrivain sincèrement épris de son art (et c'est là assurément un des traits caractéristiques de M. Janin) ait été amené de cette sérieuse page du XVIIe siècle à cette frivole page du XVIIIe. On conçoit qu'en achevant cette riche moisson de *la Religieuse de Toulouse*, il ait trouvé à y cueillir, comme regain, cette fantasque églogue des *Gaietés champêtres*. qui n'est ni très champêtre, ni très gaie. Ce serait, selon nous, se montrer injuste envers ce livre bizarre que de s'y trop arrêter au côté futile, chatoyant, à la bulle de savon se teignant tour à tour des mille reflets du matin, au jeu brillant, capricieux, familier, de cet esprit que rien ne lasse et qui demande à sa plume ce que Liszt ou Henri Herz demandent à leur clavier. Ce qu'il faut savoir trouver à travers le capricieux dédale, ce qui rattache ces ingénieux pastels à tout notre passé, à l'histoire d'hier, hélas! et à celle de demain, c'est l'idée de ruine prochaine, d'inévitable destruction qui se mêle à ces fêtes, à ces vices, à ces folies : c'est le présage funèbre, la note sinistre, jetée çà et là au milieu de ces mélodies joyeuses : c'est le point noir qu'on voit apparaître et grossir à l'horizon, pendant qu'une génération imprévoyante rit et danse, en habit de gala, dans un paysage vert-pomme, et se joue à elle-même une immense pastorale où, malgré Florian, les loups vont bientôt venir.

Est-il possible d'analyser ces *Gaietés champêtres?* L'essayer ressemblerait presque à une malice. Dans une pareille œuvre, le tissu n'est rien, la broderie est tout. Deux personnages, ou plutôt deux fantaisies, Eugène et Louison, Eugène de Jadis, Louison d'Aujourd'hui, échappent, un matin de printemps, l'un à l'étude de son procureur, l'autre à l'arrière-boutique de son père. Les voilà qui s'en vont bras-dessus bras-dessous à travers champs, demandant un abri pour leurs amours et livrant aux tièdes haleines de mai leur jeunesse et leur chanson; ce qu'ils rencontrent en chemin, l'auteur nous le dira, et leur odyssée sera tout le roman. Encore une fois, ce roman pourrait tenir dans une page; mais ce qui lui sert de cadre, c'est le XVIIIe siècle tout entier, champêtre ou mondain, financier ou grand seigneur, spirituel, goguenard, dépravé, libertin, tel qu'il s'est peint lui-même dans ses livres, dans ses tableaux, dans ses mémoires, dans ses modes, dans ses héros, dans ses idoles, dans tout ce qu'il a aimé, chanté, bafoué, créé, démoli : M. Janin s'est fait notre cicérone à travers toutes ces graces mignardes et corruptrices. Peut-être a-t-il apporté à cette tâche un peu trop de science et de zèle, peut-être eût-il dû nous épargner quelques détails dont la crudité nous blesse; mais ce qui atténue l'inconvénient et le péril, c'est que l'idée dominante du livre ne se dérobe jamais tout entière sous ce fard et sous cette gaze; c'est que dans ces peintures, dont les premiers plans rappellent Watteau, les fonds et le ciel rappellent Martin. Dans le second volume surtout, qui est de beaucoup le plus remarquable, on voit se révéler cette double inspiration de l'écrivain : ici, quelque chose de pareil au *Départ pour Cythère*, aux amours de Boucher, aux galanteries de trumeau et de boudoir; là, quelque chose de semblable à une vision apocalyptique, au *Mane*, *Thecel*, *Pharès*, à un pressentiment de fin du monde. A dater de cette seconde partie, on cesse de s'impatienter des digressions et des méandres. On se sent saisi d'une émotion singulière, indéfinissable, quelquefois voisine du vertige, comme si l'on assistait à une *ronde du sabbat*, à demi infernale, à demi humaine, où de frais visages s'entremêleraient avec des formes fantastiques, et qui peu à peu finirait

par nous attirer dans ses magiques spirales. Les chapitres intitulés : *l'abîme appelle l'abîme*, — *l'apocalypse du Vivier*, produisent vraiment cet effet étrange et nous livrent la pensée de l'auteur, pensée complexe qui va de Voltaire à Mirabeau, de Louis XV à Danton, des folies aux crimes, des sourires aux larmes. En baissant un peu le ton et sans trop nous perdre dans ces visions et ces rêves, nous indiquerons, comme tout-à-fait dans la bonne manière de M. Janin, le chapitre où le comte de Laugeron-Thémines, un vrai grand seigneur, amoureux d'une petite bourgeoise qui lui a donné un fils et qu'il a résolu d'épouser, renonce à ce projet si honorable en lui-même, parce qu'il lui semble que ce serait céder aux entraînemens et aux déclamations du moment, parce qu'il veut résister au torrent et narguer les philosophes, parce que enfin, assistant à une représentation de *Nanine*, toutes ces théories d'égalité, délayées en mauvaises rimes, l'exaspèrent, le révoltent et finalement le décident à faire le contraire de ce que déclame Saint-Alban. Le comte de Laugeron sent que ce vieux monde auquel il appartient chancelle et s'envole sous ses pieds; mais il ne veut pas être complice de cette destruction, et plutôt que d'y concourir, il sacrifie les plus doux penchans de son cœur. Il y a là vingt pages très bien observées, très bien senties et très bien dites.

Le style des *Gaietés champêtres* peut donner lieu, comme le livre même, à des jugemens bien différens. Si l'on s'en tient à la surface, il est certain qu'il y a abus, exubérance, prodigalité, gaspillage, que cette plume infatigable se met trop souvent la bride sur le cou, qu'elle ne sait pas s'arrêter à temps, et que le lecteur devient ce qu'il peut, au milieu de cet étourdissant *steeple-chase*. Et pourtant, lorsqu'on examine plus attentivement le travail de ce style, on reconnaît que ces défauts tiennent à une passion littéraire, à une avidité des bonnes et belles choses, qui s'obstine à grouper sans cesse autour de chaque idée et de chaque mot une foule de souvenirs, de rapprochemens, d'allusions, de fleurs païennes ou sacrées, antiques ou nouvelles. L'abeille voltige et butine trop; mais, après tout, c'est une abeille. Ce qui emporte et égare parfois M. Janin, ce n'est pas, à Dieu ne plaise! le manque de goût, l'absence de tact, le mépris des règles : c'est une sorte d'ivresse intellectuelle, un sentiment trop vif du bonheur de bien écrire, quelque chose d'analogue à ce qu'éprouveraient Carlotta Grisi ou Fanny Cerrito, si, transportées tout à coup du plaisir de danser et entraînées dans un tourbillon invisible, elles cessaient d'entendre l'orchestre, de voir les planches et de songer au public. Ainsi le principal défaut des *Gaietés champêtres* n'est que le revers d'une qualité, de ce sincère amour des lettres qui honore M. Janin, et qui, dans ces derniers temps, a précisé et agrandi son rôle au milieu de tant d'affaissemens et de défaillances. A une époque où les lettres n'ont été, pour la plupart de nos illustres, qu'une étape ou un prélude, les aimer pour elles-mêmes, s'y renfermer et s'y complaire, ne vouloir être ni moins ni plus, et savoir ennoblir sa tâche par sa persistance même à n'en pas sortir, c'est là un mérite et un honneur qui recommandent M. Janin à toutes les sympathies, nous allions dire à tous les suffrages. Cette qualité que nous constatons chez l'ingénieux écrivain, cette fidélité à son art que d'autres désertent ou trahissent, nous rassurerait au besoin, si nous avions en définitive à juger ses *Gaietés champêtres* avec quelque rigueur ou quelque réserve. Un de ses plus spirituels prédécesseurs écrivait, il y a vingt-cinq ans, à propos des *Natchez* de M. de Chateaubriand : « C'est un ouvrage qui n'a pas

de modèle, » — et il ajoutait discrètement : « et qui ne doit pas en servir. » — L'irascible poète se fâcha; si nous disions aujourd'hui des *Gaietés champêtres* ce que M. de Féletz disait alors des *Natchez*, non-seulement M. Janin ne se fâcherait pas, mais, par amour pour la bonne littérature, il serait de notre avis.

ARMAND DE PONTMARTIN.

Essai sur Amyot et les traducteurs français au xvie siècle, par M. Auguste de Blignières (1). — Parmi les traducteurs français, un seul s'est fait une réputation à part, et où il entre presque autant d'admiration pour la copie que pour le modèle. Montaigne, un fin connaisseur, donne à Amyot la palme sur tous nos écrivains. Quel rare mérite valut au bon évêque d'Auxerre cette singulière fortune? Le choix de l'auteur traduit y fut pour beaucoup, la langue de l'interprète pour davantage. Outre Plutarque, Amyot avait traduit *Théagène et Chariclée*, roman d'Héliodore, *Daphnis et Chloé*, pastorale de Longus, et une partie de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. Il avait mis son talent partout, *embelli* la fable d'Héliodore *en termes et langage des plus élégans*, comme dit Du Verdier, rendu quasi-chastes, à force de candeur naïve dans la version, les inventions ingénieusement libertines de Longus, et prêté jusqu'aux arides compilations de Diodore quelque chose des charmes qui lui sont naturels, la vivacité de l'image et la jeunesse du sentiment. Aucune de ces traductions pourtant ne lui a rapporté l'honneur de la première. D'un autre côté, les traducteurs de Plutarque se trouvèrent nombreux, avant et après Amyot. L'Italie, l'Allemagne et l'Espagne avaient précédé la France, et une quantité de traductions françaises suivirent celle d'Amyot; parmi celles-ci, quelques-unes plus correctes et écrites en un langage plus mûr. Et néanmoins aucune ne l'effaça, ne l'égala même auprès du public. On l'avait accueillie avec enthousiasme, on en revient toujours à elle. Rien n'a pu en faire tomber la faveur constante, ni les critiques les mieux fondées, ni les tentatives nouvelles les plus heureuses.

Ce qui nous ravit encore aujourd'hui chez Amyot, ce sont les vieilles et admirables façons de s'exprimer, la période abondante et doucement colorée. C'est une œuvre où il y a du poète et de l'enfant, et par-dessus tout une belle ame, qui semble laisser couler sa pensée dans la pensée d'autrui, tant le disciple s'abandonne au maître et ne fait qu'un avec lui. Aussi était-il désirable qu'une étude spéciale nous permît enfin de contempler sous son vrai jour cette aimable figure. Un jeune écrivain qu'une mort prématurée vient d'enlever aux lettres, M. de Blignières, a consacré à l'éloge d'Amyot, à l'examen de ses divers ouvrages, à l'histoire de la traduction au xvie siècle, un livre écrit dans ses diverses parties d'une plume toujours élégante, et qui abonde en curieuse science comme en bons jugemens. C'est l'œuvre d'un esprit sain et d'un écrivain de goût. M. de Blignières était appelé à des succès légitimes dans le domaine trop négligé aujourd'hui de l'histoire littéraire; à en juger par l'*Éloge d'Amyot*, il y eût porté un goût sévère et délicat, relevé par une érudition solide.

P. ROLLET.

(1) 1 vol. in-8, chez Auguste Durand, rue des Grés, 5.

V. de Mars.

LA

COLONIE EUROPÉENNE

EN CHINE

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. [1]

I.

Après un long voyage à contre-mousson, nous avions jeté l'ancre devant Macao le 4 janvier 1848. Appelée à remplacer la frégate *la Gloire* et la corvette *la Victorieuse,* qui s'étaient perdues quelques mois auparavant sur les côtes de Corée, *la Bayonnaise* atteignait les rivages du Céleste Empire au moment où de graves complications venaient prêter un nouvel intérêt à cette station lointaine. Le traité de Nan-king avait consacré l'admission des étrangers dans les cinq villes maritimes ouvertes au commerce européen : Amoy, Fou-tchou-fou, Ning-po et Shang-haï voyaient les consuls anglais résider au centre de la cité chinoise; mais à Canton la ville intérieure demeurait fermée aux barbares, et ce n'était même point sans courir quelques dangers que les sujets de sa majesté britannique pouvaient se montrer dans la campagne ou dans les faubourgs. Plus d'une fois ceux d'entre eux qui avaient osé s'aventurer au-delà de l'enceinte des factoreries s'étaient vus en butte aux insultes et aux violences de la population chinoise. Sir John Davis avait succédé en 1844 à sir Henry Pottinger. Lassé de

(1) Voyez les livraisons du 1er septembre et du 15 octobre 1851.

ces outrages réitérés, il avait voulu châtier l'insolence des Cantonnais. Le 3 avril 1847, la garnison de Hong-kong s'était embarquée sur deux navires à vapeur et deux bricks. Remontant le Chou-kiang, elle avait surpris les forts du Bogue, encloué cent quatre-vingts pièces de canon et menacé la ville de Canton d'un bombardement; mais, quand le plénipotentiaire anglais avait vu ce grand entrepôt du commerce européen à sa merci, il avait reculé devant les conséquences de sa facile victoire. N'osant incendier Canton, n'ayant point assez de troupes pour l'occuper, sir John Davis avait dû accepter, comme unique résultat de sa campagne, la convention que les mandarins s'étaient hâté de lui offrir. Cette convention ajournait au 6 avril les difficultés auxquelles avait donné naissance la délicate interprétation du traité de Nan-king; mais elle n'apportait aux négocians anglais aucune garantie nouvelle contre les violences populaires. La soudaine apparition des *barbares aux cheveux rouges* sous les murs de Canton avait au contraire réveillé l'animosité de la population turbulente qui habite les rives du Chou-kiang. Le 5 décembre 1847, six Anglais furent assassinés sur les bords du fleuve, à trois milles à peine des factoreries européennes, par les habitans du village de Houang-chou-ki.

Le gouvernement des deux provinces du Kouang-si et du Kouang-tong se trouvait alors confié au vice-roi Ki-ing, le plus honnête Tartare qui ait jamais porté la plume de paon et le bouton rouge. Membre de la famille impériale et l'un des signataires du traité de Nan-king, Ki-ing avait compris l'impuissance des armées chinoises et les obstacles presque insurmontables qui s'opposaient à l'introduction de l'organisation militaire et de la tactique des Européens dans le Céleste Empire. Convaincu qu'il pourrait par une conduite prudente et d'opportuns sacrifices désarmer l'humeur agressive de l'Angleterre, il avait inauguré en Chine la politique des concessions. Ce Reschid-Pacha de l'Empire Céleste, adversaire patient du parti opiniâtre qui reconnaissait le vieux Lin pour son chef, eût peut-être réussi à maintenir des rapports bienveillans entre la Grande-Bretagne et la Chine, si les passions de la populace cantonnaise ne fussent venues sans cesse déconcerter ses efforts. Après le sinistre drame de Houang-chou-ki, il s'était empressé de promettre une réparation complète au plénipotentiaire. Le 21 décembre, quatre Chinois, le bâillon à la bouche, furent conduits sur le théâtre même de cet affreux événement. Là, en présence de la foule contenue par un détachement de soldats anglais et de troupes chinoises, en présence des officiers désignés par le gouverneur de Hong-kong, le bourreau fit tomber ces quatre têtes accordées par le vice-roi à la nécessité d'une sanglante expiation.

Ki-ing s'était flatté de l'espoir qu'une satisfaction aussi prompte suffirait pour étouffer cette malheureuse affaire. Six Anglais, il est vrai,

avaient succombé, mais en se défendant ils avaient blessé deux de leurs agresseurs. Si ces deux Chinois ne survivaient pas à leurs blessures, l'exécution de quatre coupables devait être considérée, suivant le vice-roi, comme une réparation suffisante. Fidèle au principe admis par la législation du Céleste Empire, le vice-roi de Canton aurait ainsi payé la vie de six Anglais par celle de six Chinois. Sir John Davis repoussait avec indignation un pareil marché et n'en réclamait que plus vivement la recherche et la punition de tous les complices qui avaient trempé dans ce guet-apens.

L'étrange prétention du vice-roi était faite pour soulever des doutes non moins étranges. Les Anglais de Hong-kong n'avaient point approuvé en général les brusques exécutions de Houang-chou-ki. « Ne devait-on point craindre, disaient-ils, que dans son empressement à établir une compensation du sang versé, à sacrifier tête pour tête, le vice-roi n'eût substitué aux véritables coupables des criminels condamnés pour d'autres délits et déjà destinés au supplice? » Ce soupçon offensant apparaissait au fond des exigences du plénipotentiaire. Ki-ing invoquait pour se défendre de cette odieuse imputation cinq années de relations loyales et honorables avec les Européens; cependant l'agitation de la province, en réduisant à l'impuissance son autorité, n'avait-elle pu lui suggérer cette fraude, familière aux mandarins du Céleste Empire? On savait que, depuis l'expédition du 3 avril, des bandes de *braves* s'étaient formées dans chaque village pour repousser par la force des armes les barbares qui oseraient débarquer sur les rives du fleuve. Les *anciens* des villages, assemblés dans la *salle des ancêtres*, avaient décidé que, pour l'entretien de ces milices rurales, chaque famille fournirait son contingent d'hommes et de subsides. Les *braves* étaient nourris à frais communs, pourvus d'un chapeau de bambou, d'une pique et d'un double sabre. Vingt de ces *braves* formaient une section sous les ordres d'un chef qui portait un gong; quatre-vingts composaient une compagnie, à la tête de laquelle marchaient un porte-drapeau et un tambour. C'était à ces levées de volontaires qu'appartenait la bande d'assassins qui avait immolé les Anglais débarqués près de Houang-chou-ki, et il avait dû être plus facile en effet de trouver les victimes exigées dans les prisons de Canton que d'aller les chercher au milieu de ces bataillons indisciplinés.

Livré à ses tendances naturelles, sir John Davis eût, à l'exemple de Ki-ing, pratiqué la politique de conciliation. Long-temps surintendant du commerce britannique à Canton, initié aux mœurs et aux coutumes chinoises, dont il avait fait une étude approfondie, il n'ignorait point tous les embarras qui assiégeaient le malheureux vice-roi du Kouang-si et du Kouang-tong. Il comprenait qu'en poussant trop loin ses exigences, il courait le risque d'attirer la colère impériale sur la tête

du seul homme d'état qui pût servir en Chine les intérêts de la civilisation européenne. Malheureusement sir John Davis se trouvait lui-même en présence d'opinions passionnées, dont il subissait involontairement l'influence, et qui ne laissaient point une entière liberté d'action à sa politique. Les négocians de Hong-kong, cruellement déçus dans les espérances qu'avait éveillées le traité de Nan-king, ne cessaient de répéter qu'il fallait une nouvelle campagne pour briser les obstacles qu'opposaient aux progrès du commerce maritime la mauvaise foi des autorités chinoises et la persistante hostilité des populations. Un système de taxes contraire à l'esprit du traité de Nan-king, un réseau de douanes intérieures avaient pu seuls préserver, suivant eux, l'industrie chinoise du sort qu'avait fait à l'industrie des Indes la concurrence écrasante des machines britanniques. C'était dans cette résistance, à leur gré déloyale, que les fabriques de Manchester et de Birmingham devaient chercher le secret de tous leurs mécomptes. La valeur des tissus de coton et de laine importés en Chine sous le pavillon de la Grande-Bretagne s'était, depuis la conclusion de la paix, élevée de 31 millions de francs à 66 millions; mais ce mouvement factice, loin d'être un signe de prospérité, n'était pour les manufactures de la métropole que le triste présage de banqueroutes imminentes. L'ardeur irréfléchie des spéculateurs avait doublé le chiffre, et non pas le profit des échanges. Les pertes éprouvées par la plupart des maisons anglaises dans ces transactions doublement onéreuses ne pouvaient être évaluées à moins de 35 à 40 pour 100 de la valeur totale des marchandises importées et des cargaisons de retour. Cette fâcheuse situation du commerce anglais devait le rendre plus sensible encore aux provocations de la populace chinoise, et, si le gouverneur de Hong-kong hésitait à engager son pays dans les chances incalculables d'une nouvelle rupture, les négocians qui l'entouraient étaient loin d'éprouver les mêmes scrupules.

La vivacité de lord Palmerston contribuait aussi à jeter sir John Davis hors de la voie que lui aurait tracée sa circonspection habituelle. L'impétueux secrétaire d'état ne voulait point que l'Angleterre pût déchoir en Chine, par la faiblesse de son plénipotentiaire, du haut rang qu'elle avait conquis par de récentes victoires. Plus d'une fois, la correspondance du *Foreign-Office* avait trahi l'impatience et le mécontentement du ministre. Cette correspondance, qui fut publiée par ordre de la chambre des communes, avait arraché aux hésitations de sir John Davis la malencontreuse expédition du 3 avril; elle lui inspirait encore en cette occasion des exigences contraires à ses vues personnelles. Décidé à déployer enfin cette vigueur qu'on affectait sans cesse de lui recommander, sir John Davis, au moment où *la Bayonnaise* atteignait le but de son long voyage, venait de demander de nouvelles troupes au gouverneur-général de l'Inde. Déjà, sur son invitation, les

négocians anglais avaient évacué les factoreries pour se retirer à Hong-kong, et tout faisait présumer que l'ouverture des hostilités suivrait de près l'arrivée des renforts attendus. Ces circonstances critiques nous promettaient le spectacle d'importans événemens, et donnaient un singulier caractère d'opportunité au débarquement du nouveau ministre de France à Macao.

La retraite des négocians anglais à Hong-kong coïncidait avec d'autres complications qui n'étaient pas moins graves, et qui devaient aussi se dénouer pendant notre station sur les côtes de Chine. Au moment même où sir John Davis, investi de toute la puissance qui s'attache au nom redouté de l'Angleterre, luttait péniblement contre les embarras de sa situation, un homme qui n'avait d'autres ressources que sa propre énergie, le gouverneur portugais de Macao, venait d'arrêter sur le penchant de sa ruine la colonie mourante dont le commandement lui avait été confié. L'affluence des Anglais dans la ville portugaise pendant la guerre qui les contraignit à s'éloigner de Canton n'avait rendu à cette colonie qu'une prospérité éphémère, dont la source se trouva brusquement tarie le jour où le pavillon de la Grande-Bretagne eut été arboré sur les rivages de Hong-kong. A dater de cette époque, le déficit toujours croissant du budget colonial n'avait cessé de menacer d'un prochain abandon cet établissement, à l'entretien duquel la métropole ne pouvait plus consacrer les fonds nécessaires. Ce fut au milieu de ces circonstances critiques qu'à la fin de l'année 1845, le capitaine de vaisseau Amaral fut nommé par la cour de Lisbonne au gouvernement de la province de Timor, Solor et Macao.

On rencontre souvent chez les peuples qui, après avoir accompli de grandes choses, se sont affaissés sous le poids des vicissitudes politiques, de ces hommes qui, par la noblesse et l'élévation de leur nature, attestent encore la séve du vieux tronc et la vigueur antique du caractère national. A ces hommes, il n'est point donné de se mouvoir sur de vastes théâtres; il leur est à peine accordé d'ennoblir par leur courage et leur persévérance les événemens peu considérables auxquels leur nom se trouve associé. Officier d'une marine qui n'était plus qu'un fantôme, Amaral avait su marquer tous les actes de sa carrière d'un cachet de glorieuse énergie. Pendant la guerre que le Portugal soutint en 1823 contre le Brésil, il avait, à l'âge de dix-huit ans, commandé une des colonnes qui enlevèrent d'assaut l'île d'Itaparica. Ce fut dans cette brillante affaire qu'il eut le bras droit emporté par un boulet de canon. Plus tard, dans la campagne qui mit la couronne sur le front de dona Maria, il servit avec distinction sous les ordres de sir Charles Napier. Au milieu des agitations qui ébranlèrent si souvent les gouvernemens de la Péninsule, son esprit chevaleresque ne méconnut jamais la véritable ligne du devoir. Il resta fidèle à ses pre-

mières convictions, fidèle à la reine qu'il avait juré de servir et de défendre. Envoyé sur les côtes méridionales de l'Afrique pour y réprimer la traite des noirs, il se montra encore à la hauteur de cette délicate mission et sut imposer le respect des couleurs portugaises aux croiseurs britanniques, trop portés, dans l'excès de leur zèle, à fouler aux pieds cette vieille gloire. En arrivant à Macao, il trouva le port désert, le trésor vide, les soldats découragés et sans solde. Sur sa proposition, la franchise du port fut immédiatement proclamée par le gouvernement portugais. Les navires et les produits étrangers furent admis à Macao aux mêmes conditions qu'à Hong-kong et à Singapore. La douane chinoise, habituée à fonctionner sur les quais portugais comme sur une portion du territoire céleste, dut se borner désormais à prélever sur les marchandises sortant des entrepôts des droits qui, acquittés ainsi à l'avance, assuraient à ces marchandises un libre débarquement à Canton.

Dès le début de son administration, Amaral eut à combattre à la fois les protestations des mandarins et l'opposition du corps municipal qui, sous le nom de sénat, avait jusqu'alors partagé avec le gouverneur de Macao l'autorité suprême; mais il fallut que toutes les résistances ployassent devant cette ferme volonté que les nécessités publiques investissaient des honneurs périlleux de la dictature. Le revenu des douanes avait été de tout temps la seule ressource de la colonie. En décrétant la franchise du port, il était nécessaire de subvenir aux dépenses de l'établissement par de nouveaux impôts. Amaral promit d'y pourvoir. Il ne voulut point accepter la concession de Macao, telle que l'avaient faite des empiétemens successifs : il revendiqua dans leur intégrité les droits qu'après la dispersion des pirates qui infestaient jadis l'embouchure du Chou-kiang, le Portugal avait obtenus de la reconnaissance de l'empereur Kang-hi. Moyennant le paiement d'une rente de 500 taëls (3,750 francs), la péninsule de Macao devait appartenir tout entière au gouvernement portugais. Les Chinois avaient eux-mêmes marqué les limites de cette concession par l'établissement de la barrière élevée en travers de l'isthme qui relie cette péninsule montueuse à l'extrémité méridionale de la grande île de Hiang-shan. Au sud de cette barrière commençait le territoire portugais qu'avaient, grace à la faiblesse des prédécesseurs d'Amaral, insensiblement envahi les tombeaux et les clôtures des sujets du Céleste Empire. On ne comptait dans Macao que cinq mille chrétiens, Portugais ou métis; mais cette ville renfermait, avec les trois villages situés en-deçà de la barrière, une population d'au moins vingt-cinq mille Chinois. Cette population turbulente, gouvernée par un délégué subalterne du vice-roi de Canton, n'avait jamais subi le fardeau d'aucune taxe. Amaral refusa de l'affranchir des charges qui allaient peser sur la population chrétienne. L'impôt

équitablement réparti embrassa l'ensemble des propriétés sans tenir aucun compte de la nationalité du propriétaire. Les rentes prélevées sur les habitations des Chinois comme sur les demeures des Européens, les droits de patente et d'ancrage, la ferme de certains monopoles, la vente de quelques lots de terrain réduisirent le déficit du budget colonial à 40,000 piastres, dont les négocians de Hong-kong se chargèrent de faire l'avance, et que le gouvernement portugais s'empressa de leur rembourser.

L'avenir financier de la colonie était assuré; mais une grande émotion régnait dans Macao. Le gouverneur portugais ne pouvait ignorer quel sourd mécontentement grondait au sein de cette population chinoise, trois fois plus nombreuse que la population chrétienne et enveloppée par les mêmes murailles. Il devait craindre que les autorités de Canton ne prêtassent volontiers leur concours à un soulèvement qui vengerait leur orgueil offensé. Il aurait donc à contenir la population intérieure de Macao tout en résistant à la pression d'une province qui compte vingt-sept millions d'habitans. Dans cette lutte inégale, des Chinois seraient, il est vrai, les seuls adversaires de la garnison portugaise; mais pouvait-on oublier ces terribles révoltes qui avaient mis en si grand péril les colonies de Batavia et de Manille? pouvait-on oublier la ruine du premier établissement fondé par les Portugais dans les mers de Chine, la soudaine destruction de cette ville florissante que des colons belliqueux avaient élevée vers le milieu du XVIe siècle sur les côtes du Che-kiang, et qu'on vit disparaître dans une seule nuit de surprise et de trahison? Amaral n'avait, pour faire face aux dangers qui le menaçaient, que trois cents baïonnettes recrutées à Goa et commandées par quelques officiers européens. Avec des forces plus considérables, un de ses prédécesseurs, surpris en plein jour par une sédition populaire, s'était vu obligé de s'enfermer dans les forts et de livrer pendant quarante-huit heures la ville de Macao aux violences des Chinois soulevés. D'autres fois il avait suffi d'un ordre des mandarins pour faire évacuer par tous les sujets du Céleste Empire le territoire concédé aux étrangers et pour affamer par une sorte d'interdit la population portugaise. Si une crise pareille, imprudemment provoquée, venait à éclater, avait-on songé aux moyens d'en sortir?

Amaral ne se laissait point ébranler par ces tristes souvenirs : il avait sans doute déployé une singulière audace dans ses innovations, mais il ne s'était point lancé dans des témérités irréfléchies. Il savait que la guerre de l'opium était un grand fait dont il fallait tenir compte. Les victoires des Anglais avaient été un triomphe moral pour tous les Européens. Après avoir long-temps accablé les barbares d'un ignorant mépris, les Chinois étaient plutôt portés depuis quelques années à s'exagérer leur puissance. Le vice-roi de Canton ne pouvait plus d'ail-

leurs songer à réduire les Portugais par la famine. L'établissement de Hong-kong et la colonie de Manille auraient fourni aux habitans de Macao les provisions que l'interdit des mandarins leur eût refusées. Il n'y avait réellement à redouter qu'un soulèvement de la populace. Amaral avait prévu cette attaque et l'attendait de pied ferme. Ses soldats, régulièrement payés et maintenus dans le devoir par une discipline sévère, mais toujours paternelle, lui étaient entièrement dévoués. Ils aimaient dans leur chef cette énergie enjouée, ce modeste sourire qui semblait défier l'orage, et puisaient leur confiance bien moins dans les discours du gouverneur de Macao que dans la calme sérénité de son regard.

La crise attendue vint enfin. Au mois d'octobre 1846, quelques heures avant le lever du soleil, pendant que la ville était plongée dans le repos, un corps formidable de Chinois débarqua dans le port intérieur. Ces bandits, rassemblés par les bateliers que le gouverneur venait de soumettre au paiement d'un nouvel impôt, gravirent lestement les rampes qui conduisent des quais du port vers le centre de la ville. Déjà ils se croyaient maîtres de Macao, quand leurs cris imprudens et le fracas du gong, par lequel ils appelaient leurs compatriotes aux armes, éveillèrent quelques habitans, qui coururent prévenir le gouverneur. Amaral rassemble à l'instant une poignée de soldats, et se porte, avec une pièce de campagne, vers l'entrée d'une rue étroite qui domine la place du Sénat. Les Chinois venaient de déboucher sur cette place; ils se précipitent en tumulte vers les Portugais : une volée de mitraille les arrête. Un instant, ils semblent vouloir reformer leurs rangs éclaircis; mais bientôt, chargés à la baïonnette, ils se jettent dans les rues tortueuses du bazar et se hâtent de regagner leurs bateaux, que foudroyait déjà l'artillerie de quelques chaloupes canonnières. Dès le lendemain, le gouverneur ordonne aux Chinois d'ouvrir leurs boutiques; à la milice urbaine, qui était accourue au secours de la garnison, de déposer ses armes. En quelques heures, la fermeté de son attitude, le calme de ses dispositions ont rétabli la tranquillité dans la ville et effacé les derniers vestiges de l'insurrection. Amaral veut qu'il ne reste aucun souvenir de cette crise; affermi d'ailleurs dans la voie où il s'est engagé par le succès qu'il vient d'obtenir, il poursuit avec persévérance l'accomplissement de ses réformes. Entre Chinois et Portugais, les rôles sont désormais intervertis : c'est le gouverneur de Macao dont les exigences vont, à dater de ce jour, envahir incessamment une portion du terrain que les autorités chinoises s'efforceront inutilement de défendre; lutte ingrate, efforts obscurs, dans lesquels fut dépensé autant d'énergie qu'il en avait fallu autrefois pour conquérir Malacca ou Calicut! De plus grands intérêts, de plus vastes perspectives semblèrent plus d'une fois inviter Amaral à laisser son

œuvre inachevée. Député aux cortès, il avait un prétexte légitime pour rentrer dans sa patrie; mais déjà, quand *la Bayonnaise* arriva sur les côtes de Chine, on pouvait prévoir que cet homme opiniâtre ne consentirait à quitter son poste que lorsqu'il aurait vu les Portugais aussi maîtres dans Macao que les Anglais l'étaient dans Hong-kong.

Amaral ne se dissimulait point cependant que le temps des grandes destinées était à jamais passé pour Macao. Son ambition ingénieuse ne rêvait point d'impossibilités. Il pensait que cet établissement pourrait un jour concentrer le cabotage actif qui s'exerce entre les côtes méridionales de la Chine, le golfe du Tong-king et l'île de Haï-nan. Il croyait surtout qu'il fallait faire de Macao le contre-poids de Hong-kong, l'asile ouvert à tous les pavillons européens. Malgré les doctrines libérales qui avaient présidé à la fondation de la colonie anglaise, Macao était demeuré le séjour de tous les étrangers que le soin de leurs intérêts commerciaux n'obligeait point impérieusement à résider sur le territoire britannique. Le climat, assaini par les brises du large, y attirait même, pendant une partie de l'été, les négocians ou les fonctionnaires anglais qui abandonnaient à l'envi leurs somptueuses demeures pour venir respirer à Macao l'air vif de l'océan, et goûter un instant sur cette calme péninsule le plaisir d'échapper au tracas des affaires et aux exigences de la vie officielle. Des convenances politiques, qu'il est facile d'apprécier, avaient aussi retenu au sein de l'établissement portugais les consuls accrédités auprès du gouvernement chinois. On n'eût pu condamner ces agens à végéter dans l'enceinte des factoreries de Canton, et l'on eût hésité à grouper autour du pavillon britannique, à placer pour ainsi dire à l'ombre de ce drapeau dominateur le lion de Castille, les trois couleurs de France et les étoiles des États-Unis. Macao était donc un asile heureusement ouvert à toutes les influences qui ne voulaient point s'effacer complétement devant la prépondérance de l'Angleterre. Sous ce rapport, cet humble et paisible comptoir, si long-temps résigné à toutes les humiliations que lui imposait l'insolence des mandarins, avait des droits sérieux aux sympathies des puissances européennes. Déjà les Américains avaient établi dans cette ville de vastes magasins pour le ravitaillement de leur division navale. Amaral ne doutait pas que les Espagnols et les Français ne suivissent bientôt cet exemple. C'était dans ce concours des étrangers qu'il voyait l'avenir d'une colonie signalée autrefois par ses prohibitions jalouses. Pour retenir cette population nomade à Macao, aucun soin ne lui paraissait superflu. Il voulait aplanir l'âpre territoire qu'il avait enfin reconquis, et songeait à tracer de larges routes au pied des collines granitiques que couronnent les forts da Penha et do Monte. En tout autre pays, ce terrain tourmenté n'eût point été digne de pareils travaux; mais, dans le midi de la Chine, sur ces côtes fer-

mées par la turbulence des populations aux promenades des Européens, ce petit coin de terre, toujours paisible, avait bien sa valeur et méritait sans doute les soins qu'on pouvait prendre pour l'embellir.

Ce qui manque surtout à la colonie de Macao, ce qu'il n'était point au pouvoir d'Amaral de lui donner, c'est une rade spacieuse et sûre, qui, comme celle de Hong-kong, puisse abriter au besoin des escadres. Le port intérieur, étroit canal compris entre la côte occidentale de la péninsule et l'île de Lappa, n'est accessible, dans les marées ordinaires, qu'aux navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas quatre mètres. Les grands bâtimens de commerce et les navires de guerre doivent mouiller à près de trois milles de la ville, en face des côtes abruptes de Typa et de Ko-ho. Ce n'est qu'à cette distance du rivage que la rade extérieure offre une profondeur de cinq ou six mètres. En avant de ce plateau sous-marin, incessamment exhaussé par les alluvions du Chou-kiang, s'étend une triple ceinture d'îlots granitiques; mais cette barrière incomplète ne brise qu'à demi la violence des flots que soulève pendant l'hiver la mousson de nord-est. L'agitation de la mer contribue donc à entraver les communications de ce lointain mouillage avec la ville de Macao.

Heureusement, les bateaux chinois ne se laissent pas facilement arrêter par la tempête. Chaque matin, quelle que pût être la violence du vent, l'équipage de *la Bayonnaise* voyait sortir du port un bateau à la poupe renflée qui traçait un large sillon sur les eaux vaseuses de la rade. Le vaillant esquif se frayait un pénible passage à travers les lames saccadées que heurtait la marée contraire. Après deux ou trois heures d'un patient louvoyage, il cinglait enfin à pleines voiles vers *la Bayonnaise*. Nous frémissions du choc qui semblait menacer la frêle embarcation; mais à peine le large gouvernail suspendu à la poupe avait-il offert une oblique surface au sillage, que la barque obéissante pivotait soudain sur elle-même et venait se ranger comme un coursier docile à côté de la sombre masse contre laquelle nous avions craint de la voir se briser. C'est alors que les voiles de rotin, divisées en bandes parallèles par de longues perches de bambou, tombaient lourdement au pied des mâts, que les nattes rigides s'entassaient l'une sur l'autre comme les plis d'un immense éventail, et que les bateliers aux jambes nues, aux vastes chapeaux coniques, s'évertuaient à saisir la corde qu'on leur avait jetée des porte-haubans de la corvette. Au milieu du désordre apparent, des clameurs confuses qui président aux plus habiles manœuvres des Chinois, apparaissait bientôt un nouveau personnage, montrant sa figure calme et grave à l'entrée du dôme de bambou sous lequel il avait sommeillé jusqu'alors à côté de ses dieux lares. Une longue robe de coton bleu retenue sur le côté droit par cinq boutons de métal, une petite calotte noire surmontée d'un nœud rouge,

faisaient reconnaître dans cet impassible passager un des membres industrieux de cette classe moyenne qui, sans avoir conquis dans les concours littéraires le droit de porter la robe et le bonnet des mandarins, se distingue toutefois de la classe inférieure, sinon par la richesse, du moins par l'ampleur de son costume. Avant de poser la triple semelle de ses souliers de soie sur les taquets fixés à la muraille du navire, cet honnête citoyen du Céleste Empire attendait patiemment que le bord du bateau ne fût plus séparé que par un étroit espace du flanc de la corvette. Quand il jugeait le moment favorable pour accomplir son ascension périlleuse, il franchissait lestement ce Rubicon et gagnait sans encombre le passe-avant de *la Bayonnaise*. Son arrivée ne manquait jamais d'attirer sur le pont une foule empressée qui venait se grouper autour de lui. Cet homme important était le *comprador*, le fournisseur chinois de la station française et de la division américaine. Chaque jour, il apportait, avec les provisions destinées à l'équipage, les divers objets qu'il s'était chargé de faire venir de Canton ou de choisir dans les bazars de Macao, et quiconque eût assisté à l'inscription de ces commandes ou au règlement de ces comptes eût pris plaisir à voir les doubles pages fabriquées avec les tiges macérées du bambou se couvrir des délicats hiéroglyphes que traçait en se jouant la pointe amincie du pinceau, ou à suivre les boules du *souan-pan* (1) pendant qu'elles glissaient sous les doigts agiles du Chinois et accomplissaient avec rapidité leur calcul mécanique.

Ayo, — tel était le nom de notre comprador, — n'avait pas craint d'enfreindre les sévères édits du fils du ciel et de s'égarer un jour loin de la terre des fleurs. Embarqué à bord d'un navire américain, il avait visité les rivages du Nouveau-Monde et avait acquis pendant ce long voyage, sur la configuration de notre planète, sur la puissance des divers états qui s'en partagent l'étendue, des notions dont l'exactitude contrastait singulièrement avec les idées confuses qui amusent encore aujourd'hui la crédulité de ses compatriotes. Ayo était peu versé dans la lecture des *King* et des autres ouvrages de Confucius; mais à cette morale officielle son esprit intelligent avait substitué avec avantage les lumières d'une conscience droite et honnête. Actif et industrieux, poursuivant avec ardeur des profits légitimes, il n'eût point voulu s'abaisser aux supercheries qui déshonorent le petit commerce de Canton. Il vivait entouré d'une famille laborieuse, qu'il gouvernait avec la gravité et l'autorité absolue d'un patriarche. Vénéré de ses nombreux descendans, qui promettaient à son tombeau le religieux hommage de deux générations, cet homme, auquel le stigmate de l'émigration interdisait à jamais l'ambition des honneurs littéraires,

(1) Littéralement *plat à calculs*.

était peut-être un des habitans les plus heureux et les plus éclairés de la Chine. Affranchi depuis long-temps des préjugés de son enfance, désabusé des fables du bouddhisme et des rites superstitieux de la nécromancie chinoise, Ayo témoignait cependant une modeste déférence envers les opinions généralement admises par la société au milieu de laquelle il vivait. Ce philosophe sceptique avait conservé pour son pays et pour les traditions de ses ancêtres un attachement passionné qui avait dû, malgré ses constantes relations avec nos missionnaires, contribuer à l'éloigner de la foi catholique. Il appréciait sincèrement les avantages de notre civilisation, mais il défendait avec chaleur les antiques coutumes du Céleste Empire. Ce qu'il enviait surtout à l'Occident, c'était l'équité et la moralité de l'administration. Il lui semblait que si le ciel eût voulu rendre à la Chine les paternels mandarins de la dynastie des Thang ou de la dynastie des Ming, si on avait pu proscrire la vénalité des offices et les exactions des fonctionnaires subalternes, il n'y aurait point eu sur la terre de gouvernement plus parfait que celui qui siégeait à Pé-king, d'institutions plus bienfaisantes que celles dont la Chine jouissait depuis près de trois mille ans. Ce type intéressant de la bourgeoisie chinoise avait écouté patiemment les critiques et les railleries des étrangers sans rien perdre de ses tendances conservatrices. Victime résignée des abus qu'il déplorait, il s'occupait d'échapper de son mieux à la rapacité des mandarins et n'en continuait pas moins de considérer comme le meilleur des systèmes politiques celui sous lequel avaient vécu ses pères et devaient vivre ses fils.

Le bateau de notre obligeant comprador épargnait de pénibles voyages à nos embarcations. Il était rare qu'il quittât la corvette sans emporter de nombreux passagers. La mousson lui prêtait des ailes dès qu'il s'agissait de retourner au port, et, poussé par une forte brise, il laissait bientôt tomber l'ancre devant la plage que défendent les batteries de San-Francisco et de Bomparto. Un essaim de *tankas*, petites barques presque aussi larges que longues et bien différentes des sveltes pirogues de la Malaisie, se détachait alors des cales de granit pour venir nous offrir leurs services. Deux femmes composent tout l'équipage de ces tankas. La plus âgée supporte les plus rudes fatigues. Debout sur la poupe, c'est elle qui, d'une main nerveuse, manie la longue rame aux vibrations rapides, moteur habituel de toutes les barques du Céleste Empire; sa compagne, assise à la proue, effleure à peine le sommet de la vague du tranchant de son aviron. Ces pauvres créatures, véritables *gitanas* de la mer, n'ont d'autre abri contre les ardeurs dévorantes de l'été ou les rudes intempéries de l'hiver que le toit de bambou de leurs tankas; déshéritées de leur place au soleil, elles passent leur vie dans ces cabanes flottantes où leur industrie a

su transporter les douceurs du foyer domestique. Quelques planches mobiles recouvrent, pendant le jour, le lit sur lequel elles reposent; près de la poupe, pétille le fourneau destiné aux apprêts de leur frugale cuisine; au fond d'une obscure retraite, les génies protecteurs aspirent l'encens des bâtonnets ou le parfum du sam-chou, et gravement assis sur la natte de rotin, promenant autour d'eux de tranquilles regards, les marmots au teint cuivré attendent en silence l'écuelle de riz promise.

Quand nous avions fait choix de la barque qui devait nous déposer sur le rivage, — choix difficile au milieu des appels empressés et des protestations bruyantes de toutes ces joyeuses batelières, — la tanka à laquelle étaient échus cet honneur et cette heureuse aubaine nous conduisait en quelques minutes au pied de l'une des cales de la *Praya-Grande*. Une longue rangée de maisons, aux massives arcades, cachant sous un badigeon jaune les injures du temps, se déploie sur ce vaste quai constamment battu par les vagues, et rappelle encore une prospérité depuis long-temps disparue. La *Praya-Grande* est la promenade favorite des étrangers qui résident à Macao, Anglais, Américains, Espagnols, Parsis de Bombay, à la robe longue et flottante, qui, par leurs traits fortement prononcés, leur costume et leur démarche solennelle, rappellent les Arméniens de Smyrne et de Constantinople; mais nous n'avions que trop d'occasions de contempler l'uniforme tableau de cette mer déserte et boueuse que sillonnent lourdement les grossiers *sampans* des pêcheurs : nous avions hâte de détourner nos yeux des îles de Typa et de Ko-ho, groupe aride dont les sommets dénudés entouraient notre mouillage, et sur lesquelles la fureur des typhons ne respecte que quelques sapins rabougris ou de maigres bruyères. Nous cherchions donc, en débarquant, un chemin qui pût nous soustraire à cet aspect monotone. Le plus souvent nous sortions de la ville, et nous tournions nos pas vers l'isthme sablonneux qui forme la limite des possessions portugaises. Macao et Calcutta sont à peu près situés sous le même parallèle. Il ne faut pas s'attendre cependant à trouver sur le territoire concédé aux Européens par l'empereur Kang-hi la somptueuse végétation des tropiques. Un seul palmier y languit obscur, à l'un des angles les plus abrités de la ville. Le vent du nord, aussi vif, aussi froid que dans les mers de la Grèce, dessèche sur ces côtes qu'il dévaste les germes qu'ont fait éclore les humides ardeurs de l'été. Aussi les deux chaînes de collines entre lesquelles se trouve pressé l'inégal territoire de Macao ne sont-elles pas moins dépouillées de verdure que le front chauve des Cyclades ou des promontoires de la Morée. La chaîne septentrionale n'est qu'une immense nécropole où reposent huit ou dix générations de Chinois; mais, au pied de ces montagnes, les villages de Monchion, de Patane et de Mongha égaient de leurs toits aux an-

gles relevés et de leurs maisons aux briques bleuâtres la plaine qui vient doucement mourir vers la plage du port intérieur. Entre l'enceinte de Macao et ces populeux villages, autour des jardins consacrés à la culture de l'igname, du *pe-tsai* ou des patates sucrées, quelques touffes de bambou épargnées par les typhons font encore flotter, comme de vertes banderoles, les longues feuilles attachées à leurs tiges flexibles; l'hibiscus mêle aux fragiles rameaux du ricin ses feuilles sombres et ses corolles cramoisies. Plus loin, un peu au-delà des limites marquées par la barrière chinoise, le pin de Norvége couvre d'un chétif ombrage quelques dunes de sable que les vents ont amoncelées sur le bord de la mer.

Lassés de parcourir sans relâche cette route invariable, il nous arrivait quelquefois de suivre les sentiers qui serpentent autour du massif granitique dont le fort da Guia occupe le sommet. Ces sentiers nous rendaient la vue de la mer, mais avec un horizon agrandi, avec les nombreux îlots qui s'étendent à l'est de la pointe de Montanha, avec le pic audacieux de Lantao qu'on voyait apparaître au-dessus d'un épais rideau de nuages. Les Parsis, graves et patiens spéculateurs que le commerce de l'opium a fixés à Canton et à Macao, ont choisi une des anfractuosités les moins accessibles de cette montagne pour y dresser les larges dalles de leurs tombeaux, monumens austères, uniformes et semblables dans leur nudité à la pierre antique du sacrifice. Du funèbre et solitaire asile réservé à ces pieux adorateurs du soleil, nous apercevions la baie peu profonde où vinrent débarquer les Hollandais vers le milieu du XVIIe siècle. Les Portugais, qu'ils avaient entrepris de chasser de Macao, étaient à cette époque de rudes adversaires. Après une action sanglante, ils repoussèrent l'ennemi qui les avait tenus quelque temps assiégés, et le fort do Monte, destiné à renfermer une garnison considérable, fut bâti par les prisonniers que dans cette journée épargnèrent les vainqueurs.

Dès qu'abandonnant la campagne, on cherche à pénétrer dans l'intérieur de Macao, on s'étonne qu'on ait pu trouver l'emplacement d'une ville sur les pentes que couvre aujourd'hui la cité portugaise. Il a fallu le concours des capitaux européens et de l'industrie chinoise pour tracer des rues au milieu de ces blocs confusément entassés, pour niveler des places au fond de ces ravins ou au sommet de ces escarpemens, pour orner de rians parterres ce roc nu que le figuier des Banyans avait seul enlacé jusqu'alors de ses racines multipliantes. Parmi les jardins dont l'opulente fantaisie des négocians anglais a doté Macao, il en est un que le voyageur ne saurait oublier de visiter. Les caramboliers et les acacias protégent du doux frémissement de leur ombre ce frais observatoire d'où l'œil découvre l'étroit canal du port intérieur, les îles nombreuses dont les plans se succèdent et se con-

fondent dans le lointain, et les blanches murailles de Caza-Branca. C'est au sommet de cette colline, alors solitaire et sauvage, que l'auteur des *Lusiades* venait, dit-on, méditer et se recueillir. Les rochers consacrés par la tradition, et dont un soin importun a défiguré la sévère simplicité, n'ont gardé cependant aucune empreinte de ce poétique passage. Le silence même, le silence si cher au poète, n'habite plus cet asile. L'écho, qui ne s'éveillait autrefois que pour redire les strophes immortelles, est sans cesse troublé aujourd'hui par l'aigre répercussion des pétards. Il n'est pas de peuple au monde dont la gaieté ou la dévotion soient plus bruyantes que celles des Chinois. Qu'une jonque déployant ses lourdes voiles et prête à sortir du port veuille invoquer la protection de la vierge Kouan-yn, qu'un joyeux ou lugubre cortége circule dans les rues, et soudain, aux éclats retentissans du gong, vous entendrez se mêler le pétillement des longs chapelets d'artifices que la main d'un enfant tient suspendus à l'extrémité d'un bambou. Ces incessantes détonations vous poursuivront jusqu'au fond des plus secrètes retraites et viendront vous arracher brusquement à vos méditations ou à vos rêveries.

Il faut en convenir d'ailleurs, si les Chinois ne se chargeaient d'égayer par leurs cris, par leurs salves, par le fracas de l'airain sonore, la taciturnité de la cité portugaise, on pourrait se croire dans une ville abandonnée ou tombée en léthargie. Les cinq mille habitans qui composent la population chrétienne de Macao sont aussi sédentaires, mais plus silencieux que le grillon du foyer. Les femmes ne quittent leurs appartemens que pour aller visiter les églises. On soupçonnerait à peine leur existence, si les jours de fête on ne les voyait apparaître en longues files indolentes, traînant sur le pavé leurs pantoufles de maroquin et voilant à demi leurs figures blafardes sous les plis de la *capa* nationale. La blanche laine du voile encadre comme un linceul ces traits quelquefois gracieux et réguliers, mais toujours immobiles. Il semble que le mélange des races, la langueur du climat, ou peut-être une constante réclusion ait engourdi la circulation du sang dans ces veines glacées et sous ce tissu morbide. Les hommes ont renoncé à lutter contre l'active industrie des Chinois et se résignent à une existence misérable et précaire pour ne pas affronter cette redoutable concurrence. Des familles entières vivent de l'agiotage de quelques caisses d'opium; la plupart ne connaissent d'autres ressources que l'inépuisable charité de certains négocians portugais. Il y a peu d'années encore, ces descendans dégénérés des Perez de Andrade et des Antonio de Faria jouissaient si humblement de leur droit de cité, ils se courbaient si bas sous la main de l'autorité chinoise, que, si la métropole les eût abandonnés à eux-mêmes, on les eût vus peut-être, acceptant un joug devenu inévitable, se confondre insensiblement avec les sujets du Cé-

leste Empire; mais l'arrivée d'Amaral avait changé en quelques mois l'aspect de la colonie. L'orgueil portugais avait reparu sur ces fronts humiliés, et la garde urbaine promettait de seconder activement, si son concours devenait nécessaire, la faible garnison recrutée à Lisbonne et à Goa.

Malgré l'impulsion donnée par Amaral à la population portugaise, Macao n'en a pas moins conservé toute la physionomie d'une ville chinoise. On ne rencontre en effet que des Chinois dans le quartier même qu'habitent les Européens. Des groupes au milieu desquels l'homme du peuple, le *couli*, se fait reconnaître à son humble tunique de toile brune, à la longue tresse de cheveux tournée autour de sa tête, entourent la boutique de quelque marchand ambulant, abrité sous un immense parasol. C'est là que se débitent le riz gonflé dans l'eau bouillante, les viandes et le poisson déjà découpés. Des portefaix gravissent les rampes escarpées, haletant sous le lourd fardeau suspendu à une perche flexible, ou traversent la foule emportant d'un pas rapide et ferme la riche *senhora* enfermée dans sa chaise. Ce Chinois dont la tête est ceinte d'un linge blanc, et qui se dirige à la hâte vers le promontoire de San-Francisco, s'occupe d'accomplir les premiers rites des funérailles. La mort vient de visiter le toit de ses pères : l'eau qu'il va puiser à la fontaine lavera le visage du défunt; les lingots de papier qu'il doit brûler au bord de la source apaiseront par une fraude hardie les génies irrités et paieront en fumée le prix qui leur est dû. Mais n'essayez point de vous engager dans ces ruelles étroites qui vous conduisaient d'ordinaire de la Praya-Grande vers la Praya-Manduco. Ces ruelles sont encombrées par une foule compacte qu'attirent les apprêts solennels d'un mariage. Les pétards éclatent, les cymbales retentissent, et la châsse discrète qui doit enfermer la fiancée sous ses panneaux de laque rouge tout chargés de dorures vient de s'ébranler au milieu des lanternes, des parasols et des gais étendards. Au moment où le joyeux cortége débouche sur la *praya* du port intérieur, tout mouvement paraît s'arrêter dans cette ruche active. Le forgeron appuie son lourd marteau sur l'enclume, le menuisier dépose son rabot près de la planche de camphre qu'il allait aplanir. Déjà cependant le cortége, rapidement entraîné à la suite de la chaise nuptiale, a tourné l'angle vers lequel s'élèvent les magasins que protège le pavillon des États-Unis. Les travaux, un instant suspendus, sont repris avec plus de ferveur, et le bourdonnement d'une infatigable industrie remplit de nouveau ce quartier habité par la population ouvrière.

Macao était pour nous le premier échantillon du Céleste Empire. On comprend qu'au milieu de tant de longues robes et de tuniques, au milieu de tant de têtes rasées, de figures olivâtres, de fronts quadrangulaires, nous ne pouvions nous mouvoir sans attacher un prix infini

à nos moindres impressions. C'était presque un événement pour nous que d'avoir rencontré une de ces femmes aux pieds mutilés, à la démarche chancelante, que l'on voit quelquefois, des fleurs dans les cheveux, du fard sur les joues, se glisser le long des murailles, péniblement appuyées sur le manche de leur parasol. Au bout de quelques mois, nos yeux s'habituèrent à des spectacles plus étranges. Nous cessâmes de nous regarder à Macao comme des voyageurs, et cette ville hospitalière ne fut plus pour nous un objet de curieuses investigations: ce fut le nid où nous venions nous abattre après nos longues croisières dans les mers de l'Indo-Chine, le refuge où nous attendaient des amitiés fidèles, ce que nos matelots enfin avaient appelé *la petite France*.

II.

En apprenant que le pavillon français venait de reparaître sur les côtes de Chine, le vice-roi de Canton avait témoigné une satisfaction qu'on pouvait croire sincère. Il se montra empressé à recevoir le représentant d'une puissance qu'il avait toujours trouvée bienveillante envers le Céleste Empire, et cet empressement abrégea notre premier séjour sur la rade de Macao. *La Bayonnaise* ne pouvait conduire jusqu'à Canton le successeur de M. de Lagrené, M. Forth-Rouen; mais elle se tint prête à remonter le Chou-kiang jusqu'au mouillage de Wampoa. C'est à ce mouillage que s'arrêtent les navires étrangers, et que les bateaux chinois viennent chercher les marchandises qu'ils transportent dans la capitale du Kouang-tong ou dans l'intérieur de la province. On compte soixante-cinq milles de Macao à Wampoa, neuf seulement de Wampoa jusqu'à Canton.

Le 12 janvier, portant au grand mât le pavillon du ministre de France, *la Bayonnaise* appareillait de la rade de Macao et ouvrait encore une fois ses larges voiles à la brise. Le ciel était bleu et pur, l'air vif, le soleil radieux. Le vent du nord avait balayé les humides vapeurs que la mousson rassemble dans le canal de Formose, et qu'elle roule ordinairement le long des côtes méridionales de la Chine. Inclinée sous ses huniers et ses basses voiles, obligée de louvoyer pour entrer dans le fleuve, la corvette courait une première bordée vers l'île de Lantao, et traversait rapidement l'embouchure du Chou-kiang. Quinze milles séparent l'île de Lantao de la côte orientale de l'île Hiang-shan. Une seconde bordée nous conduisit près de l'île Lin-tin, qui, située plus au nord, à dix-huit milles du mouillage que nous venions de quitter, vit long-temps les lingots du Céleste Empire s'échanger contre le funeste produit des campagnes du Bahar et des plaines de Bénarès. Déjà pourtant la marée ramenait vers Canton les eaux limoneuses qui s'étaient épanchées jusqu'au groupe des Lemma, et *la Bayonnaise*, secondée par

le courant, atteignit bientôt le montueux promontoire qui termine la presqu'île de Chuen-pi. Sur ce point, le lit du Chou-kiang se resserre; la largeur du fleuve entre ses deux rives n'est plus que de deux milles à peine, et non loin de là s'ouvrent entre la pointe d'Anung-hoy et les îlots de Wan-tong les célèbres *portes du Tigre,* l'étroit passage du Bogue, dominé par trois forts, menacé par deux cents embrasures. C'est sur la presqu'île de Chuen-pi qu'un patriotique espoir avait, dit-on, marqué en 1844 l'emplacement destiné aux factoreries françaises. Les Américains, auxquels leur constitution interdit tout établissement extérieur, applaudissaient à notre ambition, et semblaient promettre leur concours à la colonie nouvelle. La cour de Pe-king, encore humiliée sous le poids de sa récente défaite, n'eût point osé nous refuser ce lambeau du céleste territoire : elle nous eût vus peut-être avec une secrète satisfaction arborer un drapeau rival en face du drapeau britannique; mais la France, désabusée des lointaines possessions, occupée de plus généreux desseins, refusa de sanctionner par son exemple les envahissemens que laissait entrevoir l'avenir, et ne voulut demander à la Chine d'autre sacrifice que celui d'injustes édits de proscription.

Avant d'avoir dépassé la pointe de Chuen-pi, nous eussions pu oublier que nous étions à cinq mille lieues de l'Europe. La Grèce et la Provence ont aussi ces longues chaînes de montagnes arides et dévastées, ces îlots épars, ce ciel d'un bleu mat et dur, cet aigre mistral qui faisait ployer notre corvette sous ses soudaines rafales; mais, dès que la baie à laquelle l'amiral Anson a imposé son nom se déploya devant nous entre la pointe de Chuen-pi et celle d'Anung-hoy, les bords du fleuve nous offrirent un de ces spectacles étranges qui, sur les côtes du Céleste Empire, rappellent si souvent au voyageur l'espace qu'il a franchi et la distance qui le sépare de notre hémisphère. L'escadre chinoise était mouillée sous les forts qui couronnent le sommet de la presqu'île. Si les témoignages historiques manquaient pour établir le singulier esprit d'immobilité de la race chinoise, les lourdes jonques que nous avions sous les yeux auraient suffi pour l'attester. Les vaisseaux de Néarque devaient être des machines moins primitives. Ces longues caisses rectangulaires au milieu desquelles trois espars à peine dégrossis ressemblent moins à des mâts qu'à des arbres morts feraient sourire les momies qui dorment sous la pyramide de Chéops. La poupe, étagée comme un château de cartes, porte pour écusson le dragon impérial aux replis verdâtres, à la gueule sanglante. La proue est ornée de pavois écarlates et de deux yeux hagards qui donnent à ces masses informes je ne sais quelle apparence de phoque effarouché. Les ancres en bois de fer, dont la patte unique paraît fixée à la verge par les tours compliqués du nœud gordien, l'énorme gouvernail maintenu dans sa large jaumière par deux câbles attachés au talon et passant sous la ca-

rène, l'épais tissu ligneux qui remplace les voiles, les lanternes aux écailles de placunes, les sabords à peine assez larges pour livrer passage à la volée des grossiers canons de fonte, tout étonne et confond dans ce bizarre assemblage, monument incontestable de l'étrange entêtement des Chinois, curieux spécimen de l'enfance de la navigation. Les grandes jonques de commerce qui visitent annuellement les ports de Singapore et de Batavia, de Bang-kok dans le royaume de Siam, ne diffèrent en rien de ces jonques de guerre. On a peine à comprendre que de pareils navires puissent accomplir d'aussi longues traversées; mais la nature complaisante s'est chargée de résoudre ce problème. Ces jonques incapables de lutter contre les vents contraires, une mousson les emporte, une autre mousson les ramène. Arrivées près des côtes, si la brise cesse de les favoriser, elles attendent patiemment le secours de la marée, et le courant les entraîne avec les algues qui flottent à la surface, avec les troncs d'arbre qui s'en vont en dérive. Les mêmes charpentiers qui ont osé façonner ces arches grossières ont fait descendre des chantiers de Wampoa les rapides cutters, les légers schooners qui sillonnent la rivière sous les couleurs anglaises ou sous celles des États-Unis. Ce sont eux qui ont construit ces bateaux mandarins, agiles galères qu'on voit fendre l'onde sous les coups pressés de quarante avirons. Comment ces mains industrieuses n'ont-elles point imité les navires des barbares si souvent mesurés par les employés du *hoppo* (1)? Les rites qui protégent la vieille civilisation chinoise, l'obstination routinière commune à toutes les populations maritimes, n'ont pas permis ce premier progrès qui eût ouvert la porte à de plus importantes réformes. Les constructeurs qui depuis vingt siècles ont rejoint dans la tombe les vieux architectes des trirèmes pourraient donc reconnaître encore dans les jonques du Céleste Empire les modèles légués par leur génie aux races futures.

Le passage du Bogue n'a pas un kilomètre de large. Bien qu'il existe un canal moins étroit à l'ouest des îlots de Wan-tong, ce double goulet, défendu par des feux bien dirigés, ne serait point impunément franchi par une escadre. Il ne suffit pas malheureusement de braquer des canons sur une passe pour en interdire l'approche, il faut aussi que des bras exercés soient prêts à manier ces terribles instrumens de destruction. Pour éloigner les barbares des *eaux intérieures*, les Chinois ont pensé qu'il suffisait de les intimider. Rien ne leur a coûté pour atteindre ce but, ni la pierre, ni la fonte. Après avoir érigé des batteries sur tous les sommets, sur toutes les pointes qui en pouvaient recevoir, ils ont, au pied des collines d'Anung-hoy, élevé de massives murailles dont le courant du fleuve vient laver les solides

(1) Le chef des douanes chinoises.

assises. Derrière ces murailles percées de nombreux sabords se trouve rassemblé plus d'artillerie qu'il n'en faudrait pour foudroyer toutes les flottes du monde; mais ce formidable appareil ne doit pas compter sur le concours des soldats chinois. C'est à l'aspect menaçant des canons qu'est laissé le soin de mettre l'ennemi en déroute. Les mandarins n'ont voulu s'assurer ici qu'une victoire morale, et ils n'en ont jamais cherché d'autre pendant la guerre de 1840.

Ce fut un moment plein d'intérêt que celui où nous laissâmes cette imposante batterie derrière nous. La brise était fraîche; mais, dans ce canal étroit, le vent ne pouvait soulever de bien grosses vagues. Sur les flots aplanis du Chou-kiang, *la Bayonnaise* volait sans roulis ni tangage, semblable à ces lutins des nuits qui courent sur l'herbe des prés sans la froisser. On eût dit que, lancée à toute vitesse vers la côte, l'imprudente corvette allait, de son beaupré, pourfendre la montagne; pourtant, dès que le gouvernail avait tourné sur ses gonds, dès que l'écoute du foc avait relâché la toile captive, on voyait la docile carène s'élancer vers la rafale qui la courbait sous son souffle, se redresser pendant que les huniers dégonflés venaient se coller le long des mâts, puis bientôt, inclinée sur son autre flanc, raser les assises granitiques d'Anung-hoy et cingler plus rapide encore vers l'île au double sommet, dont la structure bizarre rappelle aux marins chinois l'apparence d'un tigre accroupi.

Jusqu'alors, notre navigation avait été facile; mais il nous restait vingt-cinq milles à parcourir pour gagner le mouillage de Wampoa. Les rives du Chou-kiang, rapprochées l'une de l'autre par d'incessantes alluvions, avaient changé d'aspect. Ce n'était plus que dans le lointain qu'on apercevait les coteaux couronnés de quelques bouquets d'arbres, et qu'on voyait les vallons cultivés serpenter entre les plis de la montagne. Autour de nous s'étendaient de vastes rizières déjà couvertes d'une verdure naissante et bordées d'un long rideau de li-tchis ou de bananiers. Le canal, rétréci par ces empiétemens d'une infatigable culture, était en outre obstrué par des bancs nombreux. De l'île du Tigre à Wampoa, il présentait deux barres que *la Bayonnaise* ne pouvait franchir qu'au moment de la haute mer. Le pilote chinois que nous avions pris à Macao s'était adjoint, en passant devant Anung-hoy, un second pilote habitué à la navigation du cours supérieur du fleuve. De petits bateaux, montés par un seul homme et mouillés de chaque côté du chenal, nous indiquaient la limite où devaient s'arrêter nos bordées. Ces pilotes chinois sont si habiles, leurs précautions sont si bien prises, que, malgré la quantité considérable de navires qui, depuis deux siècles, remontent ou descendent la rivière, on ne cite qu'un seul naufrage dans le Chou-kiang, celui d'un vaisseau de la compagnie des Indes, qui se perdit sur une roche à l'entrée du canal de

Wampoa. Ce fut donc sans avoir une seule fois labouré le fond qu'après trente heures de louvoyage et plus de soixante viremens de bord, nous laissâmes enfin tomber l'ancre près de l'île Danoise, île montueuse et élevée qui sépare du canal de Wampoa et de la rivière des Jonques le bras méridional du Chou-kiang.

Dans les îles de la Malaisie, les teintes riches et variées, les lignes hardies du paysage captivent seules et absorbent l'attention. Sur les côtes de Chine, ce n'est plus la nature libre et fière, mais l'activité humaine que le voyageur admire. Trois cents navires européens visitent annuellement le mouillage de Wampoa. Autour de ces navires s'agite sur le fleuve et sur les deux rives tout un peuple qui ne vit que du superflu des barbares. Des milliers d'embarcations circulent dans les canaux qu'on voit de tous côtés se perdre dans les terres. Le mouillage de Wampoa est la rade de Canton, et Canton est demeuré, malgré l'ouverture des ports du nord, le principal entrepôt du commerce extérieur de la Chine. Le mouvement des échanges s'y élève chaque année, sans compter le trafic illicite de l'opium, à plus de 140 millions de francs. Les navires anglais occupent ordinairement l'entrée du canal et viennent mouiller près de l'île Danoise. C'est là qu'au milieu des nombreux *clippers,* on aperçoit souvent ces larges *country-ships* de Bombay, qui, par leur tonnage, par l'élévation de leur batterie et de leur mâture, n'eussent point déparé les flottes marchandes que la compagnie des Indes expédiait autrefois dans les mers de l'extrême Orient. Plus à l'ouest, et non loin du village de Wampoa, les rivaux déjà redoutables du commerce britannique font flotter le pavillon étoilé des États-Unis. Le *Samuel Russell,* l'*Aigle,* le *Sea-Witch,* offrent aux regards curieux du marin leurs coques longues, effilées, aux coutures imperceptibles, noires et brillantes comme un plateau de laque. Les Américains ne consacrent encore que soixante navires au commerce de la Chine, ils ne transportent des rivages du Céleste Empire dans les ports de l'Union qu'une valeur de 50 millions de francs; mais l'avenir est à eux, et toutes leurs opérations révèlent l'admirable confiance qui fait la force de cette race entreprenante. C'est en face du mouillage des navires américains que s'est établi le naissant arsenal de Wampoa. De nombreux bâtimens y trouvent déjà, pour réparer leurs avaries, plus de facilités qu'ils n'en rencontreraient à Macao ou à Hong-kong. Le Chinois ne connaît point d'obstacles, dès que l'appât du gain a stimulé son industrie. S'il faut des bassins pour recevoir les carènes ébranlées par la tempête, il creusera des bassins dans l'argile de la rive. Une vase compacte servira de porte à ce dock improvisé, dans lequel le Léviathan européen a pu s'introduire à l'aide de la marée montante. Dès que les réparations seront achevées, le grossier barrage, attaqué par la pioche, disparaîtra comme par enchantement, et le navire, sou-

levé de nouveau par la marée, viendra reprendre son poste au milieu du fleuve.

Malgré l'intérêt que le spectacle de cette activité devait nous inspirer, Wampoa était trop près de Canton pour que notre impatience nous permît de nous y arrêter long-temps. Aussi, dès le lendemain de notre arrivée, nous empressâmes-nous de monter à bord du *Firefly*, véritable mouche à feu, microscopique *steamer* qui faisait alors deux voyages par jour entre Wampoa et Canton. Pendant que nous remontions rapidement la rivière des Jonques, nos yeux ne cessaient de se porter d'une rive à l'autre et de contempler ces verdoyantes rizières qui s'étageaient sur le penchant des coteaux, ces villages qui n'apparaissaient qu'à la dérobée entre les haies de bambous, ces temples à demi cachés sous les vastes rameaux du figuier des Banyans, ces tours qui dressaient dans le lointain leurs toits superposés et leurs galeries polygonales. Tout indiquait déjà l'approche d'une grande ville, d'un centre important de population. C'est ainsi que nous atteignîmes le barrage jeté, pendant la guerre de 1840, à l'issue de la rivière des Jonques. A peine eûmes-nous dépassé cette barrière impuissante et les forts si souvent humiliés qui la défendent, que les mâts rouges des mandarins, les premières maisons des faubourgs bâties sur pilotis et suspendues pour ainsi dire au-dessus du fleuve, les massifs escadrons des jonques rangées côte à côte, les blanches bannières agitées par la brise, le flot toujours grossissant des tankas, vinrent nous apprendre que nous touchions au port. Canton, en effet, ne tarda point à se montrer à nos regards, non plus enfoui au sein des lourdes murailles qui, enveloppant la cité tartare, ne nous avaient laissé apercevoir que les arêtes des toits entassés, non plus rampant dans la fange sur les bords souvent inondés du Chou-kiang, mais tel que nous l'avions rêvé, tel que les artistes chinois aiment à représenter la Venise du Céleste Empire : — dans le fond, les imposans édifices des factoreries européennes, les mâts de pavillon des consuls, et les couleurs fièrement déployées de l'Angleterre, du Danemark et des États-Unis; — sur le premier plan, la ville des cent mille bateaux, la *ville flottante*, avec ses avenues de palais aux façades dorées, aux verts et délicats treillages, avec ses longues rues de chaumières aux lambris de sapin et aux toits de bambou; pittoresque quartier, éblouissant de couleurs, étourdissant de mouvement et de bruit, fantastique comme un conte arabe ou comme une décoration d'opéra. De ce vaste faubourg symétriquement aligné sur ses ancres, chaque jour, aux premiers rayons du soleil, s'échappe un peuple immense qui va jeter ses filets dans le fleuve ou cultiver les riches campagnes de la plaine. Chaque soir aussi de discrètes gondoles viennent errer autour des palais mal famés qu'illuminent les lanternes de papier et les globes de soie, semblables

aux abeilles qui, dans les beaux jours du printemps, bourdonnent autour des buissons en fleurs, plus semblables encore aux nocturnes phalènes qu'attirent la funeste clarté et l'éclat vacillant des lampes.

Notre *steamer* cependant s'est frayé un passage à travers les tankas qui encombrent les abords du quai. De la proue, il écarte les plus opiniâtres, et vient enfin déposer ses passagers à l'entrée du vaste *square*, planté d'arbres, au milieu duquel est arboré le pavillon des États-Unis. Le consul américain, M. Paul Forbes, nous attendait près du débarcadère. Nous connaissions depuis quelques jours à peine ce consul étranger : aucun de nous pourtant n'eût voulu refuser la gracieuse hospitalité qu'il nous avait offerte. Il y avait une telle cordialité empreinte sur sa loyale physionomie, une sympathie si vraie, si naturelle dans son regard, qu'on se sentait invinciblement entraîné par cette bienveillante confiance qui, dès le premier jour, se livrait tout entière. Fier de son pays, plein de foi dans les grandes destinées réservées aux états de l'Union, portant dans son amour et dans ses convictions patriotiques l'énergie et l'enthousiasme exalté d'une croyance religieuse, M. Forbes ignorait ces mesquines passions qui divisent trop souvent au-delà des mers les exilés européens. Il aimait dans la France l'antique foyer des sciences et de la littérature, la grande patrie intellectuelle, commune à tous les cœurs généreux, chère à tous les esprits délicats. Que de fois nous l'avons entendu associer dans ses espérances, chimériques peut-être, mais toujours nobles et grandioses, notre patrie et la sienne, la vieille Gaule et la jeune Amérique! Bien des illusions se sont déjà évanouies depuis cette époque; bien des rêves complaisamment caressés oseraient à peine se produire aujourd'hui. Ce qui est resté ineffaçable, ce qui a survécu aux illusions et aux rêves, c'est le souvenir d'une amitié vraie et sûre, c'est la mémoire d'un dévouement sympathique et désintéressé, c'est la gratitude profonde pour les services rendus.

Les Chinois ne se sont jamais montrés prodigues envers les étrangers; mais c'est surtout à Canton que leur politique circonspecte leur commandait de mesurer d'une main avare l'espace accordé aux commerçans européens. Neuf ou dix hectares d'un sol marécageux, qu'il a fallu consolider à grands frais, supportent les magasins voûtés et les larges façades à deux étages des factoreries. Ces édifices, construits en granit et en briques, sont divisés en treize groupes distincts par des rues transversales. Deux de ces rues, perpendiculaires au cours du fleuve, *Old-China-Street* et *New-China-Street*, sont occupées par des boutiques chinoises. C'est là que se trouvent rassemblés les boîtes et les plateaux de laque, les porcelaines, les bronzes, les ivoires sculptés, les mille objets d'un prix infini ou d'un bon marché fabuleux sortis des mains industrieuses des ouvriers cantonnais; c'est là que nous avions

hâte d'aller échanger contre de curieuses futilités les dollars poinçonnés que nous avions apportés de Macao. Nous prîmes à peine le temps de jeter un coup d'œil sur les chambres que nous avait destinées M. Forbes, et, tournant sur la droite, nous sortîmes du jardin américain pour entrer dans *Old-China-Street.*

On nous avait assuré que le moment de notre arrivée servirait merveilleusement nos projets d'acquisition. L'approche de l'année nouvelle devait rendre les marchands chinois plus accommodans, et prêter, disait-on, un charme irrésistible au tintement argentin de nos dollars. Une loi formelle oblige en effet les sujets du Céleste Empire à balancer leurs comptes et à terminer leurs affaires avant que la lune de janvier ait montré son premier croissant à l'horizon. Cependant, lorsqu'après deux ans et demi de station, nous eûmes appris à mieux connaître ces marchands rusés et lymphatiques, dont aucun délai n'épuise la patience, nous comprîmes qu'un Chinois peut au besoin comprimer l'élan de sa cupidité. Quand bien même, débiteur insolvable, il verrait le bambou du *tché-s-hien* levé sur ses épaules, quand bien même le pétillement de tous les pétards de *Physic-Street* viendrait lui annoncer que ses heureux voisins sont libres et n'ont plus qu'à se réjouir, il ne laissera pas ses prix fléchir d'un *sapec,* si un imprudent enthousiasme lui a fait entrevoir le succès probable de ses prétentions; mais nous étions en Chine de nouveaux débarqués, et nous devions acquitter l'inévitable tribut auquel nous condamnait notre inexpérience.

Entre tous ces marchands, celui qui captiva le mieux notre confiance et dont la boutique se vit assaillie par les plus nombreux chalands fut le vénérable Sao-qua, vieillard au chef branlant, à la queue grisonnante, chaudement enveloppé dans la longue robe ouatée qui venait se croiser sur sa poitrine. Son habile étalage mettait chaque objet en lumière, et faisait valoir l'un par l'autre tous ces vases précieux montés sur des trépieds de bois aux délicates ciselures, dont les branches pressaient de leurs gracieuses efflorescences un bronze contemporain des Ming, une amphore de Nan-king, une coupe en corne de rhinocéros chargée de pampres et d'oiseaux, un cornet d'ébène incrusté de nacre, une pierre de jade admirablement travaillée. Il n'est pas nécessaire de savoir parler le dialecte mandarin ou le patois de Canton pour se faire entendre des marchands de *China-Street.* Il suffit de posséder une légère connaissance de la langue anglaise. L'anglais est devenu la langue commerciale de l'extrême Orient, non pas, gardez-vous de le croire, cet âpre et rude idiome qui s'échappe en sifflant des gosiers britanniques, mais l'anglais adouci, amendé, aux faciles syllabes, aux molles désinences, véritable fruit exotique greffé sur un sauvageon. Les Chinois emploient sans effort ce doux parler créole,

cet italien de souche portugaise et saxonne. On dirait, en vérité, qu'ils prennent plaisir à laisser tomber de leurs lèvres ce flot de liquides voyelles, et à se reposer ainsi de la fatigante psalmodie de leur propre langage. Expressif et concis comme un hiéroglyphe, excellant à condenser les pensées, à débarrasser la phrase des particules oisives, l'anglo-chinois est une langue qui a déjà ses règles et son dictionnaire, qui aura peut-être un jour sa littérature (1). Le digne Sao-qua connaissait toutes les ressources de cet insinuant idiome. Il ne pouvait donc manquer de nous fasciner par son éloquence. Il avait cru devoir accepter l'honorable surnom de *Talkee-true, homme vrai*, que les Anglais avaient décerné, disait-il, à sa vieille loyauté et à sa farouche franchise. Avec quel abandon, avec quelle familiarité câline le vieux fumeur d'opium penchait sa face jaune et amaigrie sur l'épaule de l'acheteur hésitant, mais tenté, et lui disait de cet air qui n'appartient qu'au marchand qui se sacrifie : *You ale my fliend, — me talkee-true, — foty tolla.* Vous êtes mon ami, — je suis l'homme vrai, — quarante dollars!

Les soieries fabriquées dans le Kiang-nan et chargées de broderies dans les faubourgs de Canton, les boîtes de laque toutes couvertes de ces figurines dorées qu'il faut admirer à la loupe, ne nous exposèrent pas à de moins dangereuses séductions que les porcelaines et les bronzes d'*Old-China-Street*. L'atelier de Lam-qua fit aussi passer sous nos yeux ses peintures à la gouache, dont l'éclat velouté semble avoir été ravi à l'aile des papillons. Il nous fallut plus d'une heure pour choisir et rassembler dans le même album des dieux brandissant la foudre, des guerriers vidant leurs carquois, des damnés subissant les affreux supplices de l'enfer bouddhique, des mandarins assis sur leurs chaises curules, des nymphes qui, semblables aux fabuleux oiseaux de paradis, n'ont point de pieds pour se poser sur la terre et se balancent doucement dans l'espace. Nous nous arrêtâmes enfin quand nos bourses furent vides; mais, avant de prendre congé des marchands de *China-Street*, c'est ici le lieu de leur rendre une tardive justice. Non moins adroit, non moins souple que le Juif du Levant, quand il s'agit de se défaire de sa marchandise, le marchand chinois, dès que le marché est conclu, se montre aussi probe, aussi scrupuleux que le plus respectable Osmanli de Constantinople. On peut se reposer complétement

(1) Je ne veux citer qu'un seul échantillon de ce dernier-né des dialectes modernes. Nous demandions un jour à notre pilote, pendant un voyage que nous fîmes à Chousan, si le vent, qui depuis plusieurs jours nous retenait au mouillage, ne deviendrait pas bientôt plus favorable. Voici sa curieuse réponse : *Pilot no can sabee. — Joss makee pigeon;* ce que vous prononcerez ainsi : *Pailot no can sabi. — Djos méki pidgeon*, et ce que je me permettrai de traduire en mauvais anglais par ces mots : *Pilots cannot know. — God makes that business.* — Qu'en peut savoir le pilote? — C'est l'affaire du bon Dieu.

sur lui du soin d'emballer les objets achetés, le payer sans crainte à l'avance, ou lui remettre un billet pour le comprador de *M. Foxi* (M. Forbes).

Old-China-Street et *New-China-Street* sont des rues larges, régulières, pavées de grandes dalles de granit et bordées de chaque côté de boutiques à un seul étage : ces rues ne sont guère fréquentées que par les Européens. Aussi, à les voir silencieuses et presque désertes, on ne soupçonnerait point la foule immense qui s'agite à quelques pas de ce quartier paisible, le rapide courant d'hommes et de marchandises qui traverse *Physic-Street*. Cette longue rue, voie étroite et tortueuse au milieu de laquelle circule sans cesse une multitude affairée, serpente de l'est à l'ouest, entre le terrain des factoreries et les îles confuses du faubourg occidental. C'est dans *Physic-Street* qu'un luxe ingénieux rassemble les oranges mandarines à la peau flasque et cramoisie, les pamplemousses d'Amoy dont le burin a découpé l'écorce, à côté des poires du Shan-tong et des jujubes du Pe-tche-li; c'est là que de larges cuves contiennent les poissons encore vivans du Chou-kiang, et que les paniers de rotin enferment les chiens fauves destinés à la table des Lucullus de Canton. Là aussi des canards fumés et aplatis, comme si on les avait passés au pressoir, des épaules de chats enfilées en chapelets, des grappes de rats desséchés se montrent appendus à la devanture des boutiques auprès des quartiers de bœuf et de mouton, auprès de ces cochons engraissés comme des *poussahs,* dont les reins paraissent avoir fléchi sous un coup de bâton et dont le ventre traîne souvent jusqu'à terre. Quel mouvement, quel pêle-mêle dans cette rue, la plus bruyante des rues de Canton! Craignez, si vous vous aventurez sans guide au sein de ce *maëlstroom,* d'être emporté par la foule au milieu d'un labyrinthe de rues si uniformes, si semblables entre elles avec les enseignes verticales dont chaque boutique est flanquée, que le fil d'Ariane ou la rencontre heureuse de quelque honnête mandarin pourrait seule vous rouvrir le chemin des factoreries.

Jamais une femme chinoise ne se montre à pied dans *Physic-Street;* jamais le bouton des mandarins n'apparaît au milieu de cette cohue. Les femmes aux petits pieds et les mandarins ont leurs chaises et leurs porteurs, quoique ce ne soient pas les seuls habitans qui usent de cet aristocratique véhicule. Il n'est si pauvre bachelier qui ne monte parfois dans son équipage au siége de bambou et aux stores de rotin : vous verrez alors l'humble *sieou-tsai* courbé au fond de cette cage étroite, emporté par deux vigoureux *coulis,* fendre la foule comme un grand seigneur et tout renverser sur son passage. Le droit de malmener ainsi les passans n'est pas à Canton un privilége. Ce droit appartient aux puissans dignitaires que précède le hideux vacarme de leurs bourreaux et de leurs licteurs; il appartient aussi à ces portefaix au torse nu qui

soutiennent de leurs deux bras ramenés en arrière un bâton plat appuyé sur leurs larges épaules, — levier flexible aux extrémités duquel pendent également balancées les vastes corbeilles remplies de légumes ou les viviers ambulans promenés dans tous les quartiers de la ville. Point de querelles cependant, point de luttes entre ces hommes qui se poussent, se pressent et se heurtent : la patience est le trait le plus saillant du caractère chinois. Un riche marchand demeurera paisiblement assis à son comptoir, pendant que, dans sa boutique, sous sa maigre moustache, un mendiant importun viendra frapper l'un contre l'autre deux morceaux de bambou et lui déchirera le tympan par le plus épouvantable charivari. Il se laissera ainsi assourdir au milieu des comptes qui absorbent son attention, au milieu du marché le plus intéressant et le plus débattu, sans qu'il lui échappe un geste de violence ou un signe d'emportement. Parfois il se délivre de cette persécution par le sacrifice de quelques *sapecs;* mais plus souvent encore nous avons vu le flegme de l'assiégé lasser la crécelle de l'assiégeant, et l'aveugle vaincu aller chercher, du bout de la mince baguette qui lui sert à diriger ses pas, le seuil d'une boutique moins inhospitalière.

Des calculs basés sur la consommation journalière du riz dans la capitale du Kouang-tong ont porté à douze cent mille ames la population de cette cité industrieuse. La *ville flottante* renferme à elle seule, assure-t-on, trois cent mille habitans; neuf cent mille vivent sur la terre ferme. Une muraille crénelée, haute de huit ou dix mètres, enveloppe l'espace qu'occupèrent autrefois les Tartares-Mantchoux, lorsque, après onze mois de siége, ils s'emparèrent, le 24 novembre 1650, de cette place forte, la dernière qui subit leur joug. C'est dans cette ville intérieure que résident le vice-roi et les autorités de la province; c'est aussi à l'abri de cette enceinte que se retire chaque soir la portion la plus riche et la plus respectable de la population. Les marchands de Canton n'habitent leurs boutiques que pendant le jour; la nuit venue, ils s'empressent de regagner, les uns dans la ville fermée, les autres dans les faubourgs, les demeures plus commodes et plus vastes où les attendent les joies de la famille et le repos si bien dû à leurs laborieuses journées. En dépit du traité de Nan-king et des réclamations de sir Henry Pottinger, l'accès de la ville intérieure n'avait point cessé de demeurer interdit aux barbares. Une nouvelle convention, seul résultat de l'expédition de sir John Davis en 1847, avait ajourné la solution de cette question délicate au 6 avril 1849. Il nous fallut donc renoncer à visiter la cité tartare, mais nous voulûmes du moins faire le tour de cette ville qui refusait de nous ouvrir ses portes. Partis des factoreries au point du jour, sous la conduite d'un missionnaire américain que son zèle méthodiste avait habitué à ces courses aventureuses, nous traversâmes rapidement le faubourg occidental,

tournâmes vers l'est pour franchir les arides coteaux qu'ont envahis, au nord de la ville, d'innombrables sépultures, et, sortis sans encombre de ce champ des morts, nous gravîmes la colline sur laquelle sir Hugh Gough, le 24 mai 1841, avait établi son quartier-général. De ce point culminant, nous découvrions le lointain horizon des montagnes, les vertes vallées aux plans indéfinis, les nombreux embranchemens du fleuve et les joyeux hameaux dispersés dans la plaine. A notre droite s'étendait le champ de manœuvre consacré au tir de l'arc et de l'arquebuse; à gauche, les fertiles jardins que borne la rivière. On voyait les voiles jaunes glisser au milieu des prairies, les robustes *coulis* se hâter le long des sentiers, les *tigres* du Céleste Empire se promener, la pique sur l'épaule, devant la porte de l'*éternel repos*. C'était un panorama plein de vie et d'étrangeté; mais la ville tartare, protégée par sa haute ceinture, ne nous laissa voir que les échafaudages à la cime desquels s'établissent les guetteurs de nuit et l'espèce d'acropole que domine de son gracieux clocher la *pagode aux cinq étages*. Notre guide s'empressa de nous arracher aux charmes de ce spectacle. Il avait remarqué, disait-il, que les Chinois n'inquiétaient jamais un voyageur en marche, mais s'attroupaient facilement autour du promeneur indécis qui s'arrêtait sur la route. Ahasvérus eût pu, suivant lui, traverser avec impunité la Chine entière. Il nous fallut donc reprendre notre course haletante, et regagner les factoreries en passant au milieu du faubourg qui s'appuie à la face méridionale de l'enceinte.

Le vice-roi qui réside à Canton gouverne les deux provinces du Kouang-si et du Kouang-tong; il étend sa juridiction sur quatre cent sept mille kilomètres carrés, — les quatre cinquièmes de la surface de la France, — et se trouve investi de la direction suprême de vingt-sept millions d'ames. La Chine renferme ainsi neuf royaumes distincts, séparés de la ville impériale par d'énormes distances que la difficulté des communications rend plus considérables encore. Canton, situé à deux mille kilomètres environ, à trente jours de route de Pe-king, est, comme la capitale du Su-tchuen, comme celle du Kiang-nan, comme celles des dix-huit autres provinces groupées deux à deux sous le gouvernement d'un vice-roi, le siége d'une administration qui n'a besoin de recourir qu'en de rares occurrences à la source d'où émane en Chine toute autorité. Malgré cette complète délégation de pouvoirs, *le fils du ciel* n'a jamais vu les grands dignitaires de l'empire lever l'étendard de la révolte et affecter le rôle si souvent usurpé par les pachas musulmans. Le servilisme général des esprits, le dévouement pusillanime des mandarins, ont dû contribuer à éteindre ces ambitions viriles et ces pensées de rébellion; mais le mécanisme du gouvernement est aussi fait pour les prévenir. Les mandarins ne sont jamais employés dans la province qui les a vus naître, et ils exercent

rarement leurs fonctions plus de trois années. Le pouvoir est en outre partagé entre plusieurs officiers indépendans les uns des autres, dont le concours est nécessaire pour tous les actes importans, et qui doivent déférer au jugement de la cour les affaires sur lesquelles ils n'ont pu s'accorder. Ainsi, à côté du vice-roi, entouré de tout l'éclat de l'autorité suprême, fastueux fonctionnaire dont le traitement annuel est de 120,000 francs, vient se placer le lieutenant-gouverneur, le *fou-yuen*, dont la juridiction n'embrasse qu'une seule province, mais qui ne subit en aucune façon le contrôle du gouverneur-général. Ce dernier ne peut, sans l'aveu du *fou-yuen*, appliquer le *wang-ming*, ce droit de vie et de mort en vertu duquel, dans les cas urgens, un criminel est immédiatement exécuté, sans qu'il soit besoin de demander à Pe-king la confirmation de la sentence. Le commandement de la force armée est confié à un général tartare qui répond seul de la défense de la ville. L'administration des finances appartient au directeur-général des douanes, au receveur-général des contributions et au surintendant-général des salines; celle de la justice est réservée au juge criminel, qui n'est assisté des autres autorités de la province que lorsqu'il s'agit de prononcer la peine capitale. Tel est le personnel auquel est dévolue la haute administration de la vice-royauté et de la province. Sous le contrôle de ces grands fonctionnaires s'exerce le gouvernement du département et du district. Le département est placé sous les ordres d'un magistrat civil qui remplit, avec des attributions plus étendues, des fonctions analogues à celles de nos préfets. Chaque district a son sous-préfet, revêtu, comme le magistrat du département, de pouvoirs à la fois administratifs et judiciaires. Le département de Kouang-tcheou, dont Canton fait partie, est divisé en quatorze districts, et la ville de Canton ressort des deux districts de Pouan-you et de Nan-haï. Les sous-préfets nomment dans chaque commune un maire chargé de la police et de la levée des impositions. Ces maires sont des agens très subalternes, qui portent rarement le bouton des lettrés, et que le sous-préfet soumet sans façon à la bastonnade. Dans les campagnes cependant, s'il y a quelques travaux publics à entreprendre ou une affaire grave à décider, ce sont eux qui président le conseil des anciens et qui dirigent les délibérations. L'administration chinoise est, on le voit, peu compliquée : quatorze mille mandarins civils suffisent à gouverner trois cent soixante-un millions d'ames; mais cette simplicité de ressorts, en accumulant d'immenses prérogatives sur la même tête, a dû entraîner à sa suite les inconvéniens inhérens aux administrations despotiques, — la vénalité de la justice et les plus odieuses exactions dans la perception des impôts. Les tribunaux mettent pour ainsi dire à l'encan la sentence qui condamne ou celle qui absout. Les Chinois sont soumis au paiement d'une

taxe personnelle imposée à chaque habitant en proportion de son revenu, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante; ils doivent en outre acquitter une contribution foncière prélevée sur les produits du sol, et fixée au dixième, au vingtième, au trentième de la récolte, suivant la qualité de la terre. Ces impôts modérés sont presque toujours doublés ou triplés par la cupidité des mandarins.

Le peuple chinois ne cherche point en général dans l'insurrection un remède à ses maux. Son naturel pacifique s'oppose à ces levées de boucliers. De tout temps cependant la Chine méridionale s'est montrée moins disposée que les autres provinces à se soumettre aux vexations des autorités. Le Kouang-si et le Kouang-tong sont le grand embarras de la dynastie mantchoue. C'est surtout dans les nombreux villages disséminés autour de Canton qu'on a vu plus d'une fois les résistances municipales triompher de la puissance des mandarins. Pendant la guerre de l'opium, les habitans de ces villages osèrent prendre les armes, et les apparences de succès qu'ils obtinrent alors sur les troupes anglaises ont contribué à augmenter leur orgueil et leur turbulence. C'est au moment où les troupes tartares avaient été contraintes de se renfermer dans la ville, au moment où une partie de la rançon de Canton était déjà embarquée à bord des navires anglais, que les *braves*, formés en masses menaçantes, vinrent planter leurs étendards en face des hauteurs qu'occupait sir Hugh Gough. Il suffit d'une charge vigoureuse pour disperser ces bandes irrégulières, que quelques compagnies poursuivirent de village en village; mais un affreux orage succéda, vers le coucher du soleil, à la température accablante de la journée, et vint changer la face des choses. Les Anglais n'avaient que des fusils à pierre, et la pluie avait rendu ces armes complétement inutiles. Sir Hugh Gough dut songer à se replier vers ses positions. Les Chinois se rallièrent et suivirent la colonne anglaise dans son mouvement de retraite. On vit ces levées populaires déployer alors une audace qu'on n'était guère en droit de leur supposer. Plus d'une fois, lorsque la colonne était obligée de rompre ses rangs pour passer un ruisseau ou pour défiler à travers les rues étroites d'un village, les soldats anglais eurent à soutenir des combats corps à corps. Au milieu de l'épais brouillard qui couvrait la campagne, une compagnie de cipayes se sépara du gros de la colonne et fut obligée de se former en carré pour ne pas être entamée par l'ennemi. L'obscurité était déjà complète, la tempête redoublait de violence : ce faible détachement ne pouvait opposer aux nombreux assaillans qui le harcelaient que les baïonnettes de ses fusils. Les Chinois avaient réussi à traîner sur une éminence très rapprochée une petite pièce d'artillerie dont l'effet eût été terrible sur ce carré immobile. Les cipayes se croyaient perdus, quand heureusement deux compagnies de soldats de marine, armés de fusils à

percussion, vinrent les dégager. Le surlendemain, les Anglais évacuaient les hauteurs de Canton, et les *braves* étaient libres d'attribuer à la terreur qu'inspirait leur courage la retraite précipitée des barbares. Des placards affichés jusque sur les murs des factoreries ont souvent mentionné ce prétendu triomphe; les proclamations adressées à la population des campagnes l'ont plus d'une fois rappelé avec orgueil, et il eût fallu une plus terrible leçon que celle du 3 avril 1847 pour en effacer le souvenir. On comprendra facilement combien cette confiance présomptueuse devait enhardir l'animosité du peuple de Canton et rendre plus difficile encore la tâche pacifique qu'avait acceptée le vice-roi Ki-ing. Ce malheureux vice-roi, assailli de mille réclamations par le gouverneur de Hong-kong, ne pouvait y faire droit qu'aux dépens de sa popularité. Chacune des concessions que lui arrachait le désir d'éviter une nouvelle collision irritait et soulevait contre lui les passions de cette populace qui haïssait plus les barbares qu'elle ne les redoutait.

Depuis notre arrivée à Macao, nous n'avions pu étendre nos observations au-delà des classes inférieures de la société chinoise; le jour était enfin venu où nous allions nous trouver en présence du gouverneur-général de Canton, l'homme d'état le plus éminent du Céleste Empire. Ki-ing n'aurait pu se permettre de recevoir dans son palais, situé au milieu de la cité tartare, l'envoyé d'une puissance étrangère. Le mandarin Po-tin-qua, fils d'un marchand qu'avait enrichi le fructueux commerce des hanistes, mit à sa disposition pour cette entrevue la maison de campagne qu'il possédait sur les bords du fleuve, et ce fut vers cette villa chinoise, qui déjà dans une occasion semblable avait reçu M. de Lagrené, que la marée montante emporta, le 19 janvier, dès huit heures du matin, la nouvelle légation de France et les officiers de *la Bayonnaise*. Le bateau-mandarin à bord duquel nous nous étions embarqués près du quai des factoreries nous eût conduits sans fatigue jusqu'aux sources du Chou-kiang. Ce bateau de plaisance portait sur sa large plate-forme un vaste édifice, aux cloisons capricieusement découpées, dont l'intérieur était partagé en deux salons ornés de délicates incrustations de rotin et d'ivoire. Circulant sur les bords extérieurs de la plate-forme, l'équipage, armé de longues perches, maintenait au milieu du fleuve ou dirigeait d'une rive à l'autre la lourde nef, qui dérivait entraînée par le courant. Au bout d'une heure, notre bateau s'engageait dans un canal creusé à travers les alluvions récentes de la rive gauche et nous déposait à l'entrée du parc de Po-tin-qua. Débarqués sur la berge vaseuse du canal, nous pénétrâmes dans un de ces jardins aimés des Chinois où, au-dessus des flaques d'eau verdâtres, serpentent les ponts aux lignes brisées qui unissent, par un double rang d'arcades, des îlots factices et des collines en miniature. Le ciel était gris et sombre; les

arbres du parc se montraient pour la plupart dépouillés de leur feuillage; les intempéries de plusieurs hivers avaient effacé depuis longtemps les brillantes couleurs dont on pouvait apercevoir encore la trace sur les galeries vermoulues des ponts et sur la façade fanée du pavillon dans lequel nous attendait le vice-roi Ki-ing. Ce kiosque aux corniches retroussées, aux moulures bizarres, s'élevait, soutenu par huit piliers de granit, du sein d'un étang fétide, dont les eaux dormaient appesanties sous les larges feuilles des nénuphars. Il y avait je ne sais quelle apparence de déclin et de vétusté répandue sur tout ce paysage qui suffisait pour en détruire le charme et pour lui imprimer un cachet de maussade tristesse.

Le vice-roi nous reçut avec toutes les démonstrations empressées de la politesse chinoise, démonstrations imitées à l'envi par les nombreux mandarins dont le gouverneur-général de Canton était entouré. Il y a loin de la familiarité obséquieuse, de la curiosité impertinente dont les fonctionnaires chinois firent preuve dans cette entrevue, à la dignité naturelle, à la réserve si pleine de convenance et de bon goût qu'on rencontre d'ordinaire chez les officiers turcs. On a peine à prendre au sérieux ces hommes d'état qui jouent avec les revers de votre habit, en étudient les paremens brodés et ne voient dans les lettres de créance d'un ambassadeur qu'un parchemin curieusement illustré qu'il faut se hâter de soumettre à l'examen de tous ces familiers de bas étage qui assistent en Chine aux conférences les plus secrètes. Ki-ing, aussi peu sérieux, il faut en convenir, aussi peu grave dans ses allures que les mandarins subalternes qui s'empressaient auprès de ses hôtes, devait avoir alors environ soixante ans. Sa taille droite, sa démarche assurée, semblaient lui promettre une verte vieillesse, et sous les plis efféminés de sa longue robe chinoise on pouvait encore deviner l'intrépide Tartare qui avait plus d'une fois percé de son épieu les tigres ou les ours dans les forêts de la Mantchourie. La physionomie du vice-roi ne répondait point d'ailleurs à notre attente. On y pouvait reconnaître un caractère général de simplicité et de bienveillance; mais il eût été difficile d'y trouver l'expression d'une intelligence supérieure et de lire sur ce front peu développé, dans ce regard terne et indifférent, l'habileté politique dont Ki-ing avait donné tant de preuves pendant les négociations de 1842 et au milieu des complications qui avaient suivi le traité de Nan-king. Membre de la famille impériale, Ki-ing avait dû cependant, comme le plus humble des Chinois, conquérir par son mérite personnel le rang élevé qu'il occupait dans l'empire. Les emplois publics sont rarement dévolus en Chine aux parens de l'empereur. La plupart de ces princes, dont le nombre s'est considérablement accru depuis deux siècles, végètent dans l'oisiveté, souvent dans la misère, et n'ont d'autres ressources que la faible pension qui leur est accor-

dée. Le despotisme courbe toutes les têtes sous le même niveau. Chacun, en Chine comme en Turquie, est le fils de ses œuvres et de la faveur impériale. Le mot de parvenu ne serait point compris des Chinois. Il existe, il est vrai, dans le Céleste Empire des titres de noblesse héréditaires qui, baissant d'un degré à chaque génération, ne sont complétement éteints qu'à la cinquième; mais ces titres ne confèrent aucun privilége. Ils n'ont de valeur qu'autant que le souverain en confirme le lustre par une nouvelle investiture. Les membres de la famille impériale, les nobles chinois ont aussi peu d'influence sur les affaires de l'état que les riches particuliers qui obtiennent, par leurs libéralités envers le trésor public, le bouton et le rang de mandarin. Parmi les grands officiers de l'empire, il en est peu qui puissent se vanter d'une illustre origine. Le conseiller intime du vice-roi, le mandarin à l'influence duquel la rumeur publique attribuait en partie l'habileté diplomatique de Ki-ing, Houan, était né dans le Shan-tong de parens obscurs. Parvenu au rang de mandarin du second ordre, membre du collége impérial des Han-lin, il s'était vu accusé par ses ennemis de malversation et de partialité vénale dans les examens qu'il était chargé de présider. Une sentence rigoureuse l'avait précipité du faîte des honneurs au bas de l'échelle officielle. Avec cette patience résignée dont les Orientaux ont seuls le secret, Houan était occupé, quand il nous fut présenté par le vice-roi, à gravir de nouveau les nombreux degrés qu'il avait si brusquement descendus. Le bouton bleu décorait déjà son bonnet de feutre encore veuf de la plume de paon. On eût pu remarquer toutefois une certaine teinte de mélancolie empreinte sur ce front intelligent qui semblait garder la trace de la foudre impériale. Au milieu des figures basses et serviles qui entouraient le vice-roi, le regard expressif, la physionomie noble et régulière du conseiller intime inspiraient une sympathie si invincible, que chacun de nous se fût senti disposé à prendre parti pour le fonctionnaire dégradé contre ses accusateurs ou ses envieux. Ki-ing, il faut le dire à sa gloire, n'avait point abandonné son protégé dans sa disgrace. A la confiance absolue qu'il ne craignait point de lui témoigner en public, on pouvait juger que le vice-roi protestait intérieurement contre un arrêt qui n'avait probablement frappé dans la personne de Houan qu'un des champions de cette cause modérée dont on n'osait encore attaquer le chef.

Il n'y a point en Chine de conférence diplomatique sans banquet. Un dîner de trente couverts nous attendait dans une salle basse précédée d'un péristyle à colonnes et mal éclairée par les rayons obliques qui tombaient d'en haut sur une cour intérieure. Bien enveloppés de leurs chaudes pelisses, les mandarins défiaient la température humide et froide dont nous préservait très imparfaitement le maigre tissu de

nos habits d'uniforme. Un dîner chinois n'est plus une nouveauté; mais c'est toujours une affreuse chose, on pourrait ajouter un affreux souvenir pour des estomacs européens. Le dessert seul eût pu trouver grace à nos yeux, et c'est par le dessert que nous débutâmes. Deux longues rangées de pyramides, hautes à peine de trois ou quatre pouces et composées d'amandes, de sucreries, de fruits secs et de fruits confits, nous offrirent au moment où nous entrâmes dans la salle du festin un coup d'œil gracieux qui eût fait bondir de joie une réunion de bambins parisiens ou une assemblée de jeunes magots de la Chine. Après cet innocent service apparurent les réchauds d'étain chargés d'alimens inconnus, les plats de métal tout fumans des nauséabondes vapeurs de l'huile de ricin et de la graisse fondue; puis, devant chaque convive, les domestiques déposèrent bientôt des bols remplis jusqu'au bord d'œufs de faisan ou de pigeon, de boules gélatineuses, de lambeaux d'holothuries, de filamens blanchâtres craquant sous la dent comme des cordes à violon. Il fallait arroser ces sinistres mélanges de tasses de thé sans sucre ou de tasses de *sam-chou,* boisson tiède et empyreumatique obtenue par la distillation du riz. De prétendus vins de Champagne et quelques vins de Portugal ou d'Espagne circulaient au milieu de cet affreux pêle-mêle et ajoutaient leur poison européen à tous ces poisons indigènes. Puis, quand ce supplice gastronomique semblait achevé, quand chacun de nous avait reçu de Kiing, de Houan, de Po-tin-qua ou d'un autre convive quelque fragment emprunté par ces aimables épicuriens à leur propre assiette, quand nous avions tous, bon gré mal gré, fait honneur à ces offrandes habilement transportées au bout des bâtonnets, il nous fallut reconnaître que le véritable dîner n'était point encore commencé. Un gros de marmitons venait de se précipiter dans la salle chargé comme un régiment qui reviendrait de la maraude de porcs et de moutons rôtis, de poules, d'oies, de canards, d'une basse-cour entière passée au fil de la broche. Ce fut en notre présence que les écuyers tranchans, appuyant la paume de leur sale main sur ces chairs saignantes, découpèrent les minces tranches de viande qu'ils vinrent nous offrir. Heureux les estomacs de fer qui purent résister à tant d'épreuves! heureux les cœurs qui ne se soulevèrent point de dégoût! Enfin le vice-roi eut pitié de ses hôtes; les bols de riz se montrèrent sur la table, et après cet hommage rendu à l'épi nourricier de la Chine, nous pûmes nous lever, rendant graces au ciel de n'avoir pas succombé à notre premier dîner chinois. De tous les convives assis à ce banquet, celui qui fut le plus impitoyablement sacrifié, ce fut notre malheureux interprète, obligé de servir d'intermédiaire à toutes les plaisanteries, à toutes les questions, à toutes les prévenances qui se croisaient sans cesse d'un bout à l'autre de la table. Il n'y eut si mince

mandarin qui, élevant des deux mains sa tasse pleine de sam-chou à la hauteur de sa bouche et imprimant à sa tête un balancement saccadé, ne se crût obligé de formuler un toast complimenteur à l'adresse de l'un d'entre nous. Le beau Houan, le représentant du *ti-mié* (de la *fashion* en Chine), se distingua surtout par son urbanité louangeuse. Il but, le flatteur, *à la barbe vénérable* d'un des officiers de *la Bayonnaise* et attribua modestement soixante-dix ans à un homme qui en avait à peine trente; mais Houan connaissait le cœur humain, et son sourire plein de finesse et d'intention semblait dire à son interlocuteur : « Vous devinez que je vous flatte, mais je suis sûr que vous me le pardonnez! »

Au milieu de ces gracieux échanges, la confiance ne pouvait manquer de s'établir entre les enfans de *la terre des fleurs* et les aimables *Fa-lan-ça-is;* mais le jour baissait, et nous dûmes bientôt prendre congé du vice-roi. Les effusions qui nous avaient accueillis au moment de notre arrivée nous accompagnèrent jusqu'au bateau, à bord duquel le vice-roi voulut lui-même nous voir monter. Le jusant nous servit aussi bien que nous avait le matin secondés la marée montante, et, avant le coucher du soleil, nous avions regagné les factoreries.

L'envoi d'un agent diplomatique en Chine était une nouvelle sanction donnée par le gouvernement français au traité de M. de Lagrené. Aussi, dès cette première entrevue avec le ministre de France, les autorités de Canton durent-elles abandonner tout espoir de nous voir jamais laisser échapper ou s'amoindrir cette précieuse conquête. C'est toujours une tâche ingrate que d'être obligé de négocier avec les hommes d'état de l'Orient. Le génie même des langues orientales sert admirablement ces diplomates de naissance à envelopper dans les nuages d'une métaphore continue la pensée à laquelle ils refusent à dessein la netteté et la précision. Plus d'une fois la patience des envoyés européens s'est épuisée dans ces pourparlers stériles; mais dans cette occasion le ferme et noble langage que les mandarins entendirent dut les convaincre que, si la France voulait rester fidèle au traité négocié en son nom par M. de Lagrené et n'y apporter aucune modification, elle entendait aussi imposer à la Chine la stricte exécution de cet engagement. M. Forth-Rouen ne voulut point dissimuler au vice-roi la sensation profonde qu'avaient causée en Europe les promesses de tolérance religieuse qui avaient suivi le traité de Wampoa. Il sut lui laisser comprendre combien dans notre pensée ce grand intérêt dominait tous les autres, et combien il importait au maintien des bonnes relations qui n'avaient jamais cessé d'exister entre les deux empires que ces promesses ne fussent pas rendues illusoires par le zèle exagéré des autorités secondaires.

A prendre comme sérieuses les assurances réitérées du vice-roi et des mandarins qui l'entouraient, toute idée de persécution eût été à ja-

mais abandonnée vis-à-vis des chrétiens de la Chine. En aucun lieu, la liberté de conscience n'eût été plus complète, plus absolue qu'au sein du Céleste Empire. Malheureusement, c'est en Chine surtout que les faits sont loin de répondre aux paroles. Les conquérans tartares qui règnent à Pe-king ne se sentent point assez affermis sur un trône que les sociétés secrètes ont failli renverser il n'y a guère plus d'un demi-siècle, pour voir avec indifférence grossir cette secte nouvelle dont les progrès leur semblent un danger pour leur couronne. Il existe toujours en Chine contre les chrétiens une persécution sourde, latente, qui n'attend que son heure pour éclater. Signalez aux mandarins de Canton les excès de pouvoir, les vexations journalières des autorités provinciales : ils trouveront pour échapper à vos représentations de faciles issues. Les Chinois arrêtés ne seront pas des chrétiens que l'on poursuit à cause de leurs croyances ou de leurs pratiques religieuses. Il n'y aura plus dans les prisons que des criminels, des voleurs ou des assassins livrés régulièrement aux tribunaux et que la protection étrangère ne saurait essayer de couvrir. La tolérance du gouvernement chinois à l'égard des chrétiens du Céleste Empire ne saurait donc être entretenue que par une surveillance de tous les instans. Les réclamations incessantes des agens français sont aussi nécessaires au succès de la cause évangélique en ce pays que le zèle intrépide de nos missionnaires. Si la politique qui décida la création d'un poste diplomatique à Canton avait besoin d'être défendue, il suffirait, pour justifier cette mesure, de mentionner les succès obtenus par M. Forth-Rouen pendant sa longue et honorable gestion et de montrer cette sécurité croissante dont les chrétiens des parties les plus reculées de la Chine, les néophytes du Su-tchuen et du Kouei-tcheou, furent redevables à ses persévérans efforts.

III.

Quelques jours après l'entrevue du ministre de France et du vice-roi de Canton, *la Bayonnaise* vint reprendre son poste sur la rade de Macao. Nous avions pu apprécier à Wampoa le mouvement du commerce régulier de la Chine; il nous restait à étudier ce commerce interlope qui occupe le premier rang dans les échanges du Céleste Empire. A quinze milles du fort de San-Francisco, près du coude que forme l'île Hiang-shan à l'embouchure du Chou-kiang, l'île de Cum-sing-moun abrite un mouillage aussi sûr et plus vaste que le port intérieur de Macao. C'est là que la contrebande a fait élection de domicile. Chaque maison de commerce anglaise ou américaine entretient dans cette baie un dépôt flottant d'opium armé de canons et prêt à repousser par la force les visites des mandarins ou les attaques des pirates. L'île de Cum-

sing-moun n'est pas, comme la péninsule de Macao ou l'île de Hong-kong, une possession officiellement européenne : une sorte de concession tacite l'abandonne complétement aux contrebandiers et aux barbares.

Partis de Macao sur le charmant cutter de M. Forbes, le *Gipsy*, nous atteignîmes en moins de deux heures la baie de Cum-sing-moun et vînmes demander l'hospitalité au *receving ship* du capitaine Endicott. C'est à bord de ce dépôt flottant que nous pûmes comparer les diverses sortes d'opium que l'Inde expédie dans les ports de Chine. Les Chinois savent distinguer du premier coup d'œil le Malwa, le Patna, le Bénarès, et l'opium de qualité inférieure que produit la Turquie. Depuis plus d'un siècle, l'espèce de pavot d'où s'extrait cette funeste drogue est cultivée dans la province de Malwa. La compagnie des Indes, en respectant la liberté de cette culture, d'où les rajahs tributaires tirent en grande partie leurs revenus, en a frappé les produits de droits énormes. Outre la contribution territoriale, elle perçoit pour chaque caisse de Malwa contenant 63 kilogrammes d'opium un droit de 400 roupies, environ 960 francs. La récolte de 1848, évaluée à 25,000 caisses, devait donc laisser entre les mains de la compagnie un revenu de 24 millions de francs. La province de Bahar et un des districts de la présidence du Bengale produisent les deux qualités d'opium connues sous le nom de Patna et de Bénarès. Dans ces deux provinces, le cultivateur, soumis à la surveillance la plus rigoureuse, livre aux employés de la compagnie, à un prix fixé à l'avance, l'opium qu'il a pu recueillir. La caisse de 74 kilogrammes, qui se vend communément de 1,800 à 2,000 francs à Calcutta, ne revient pas au gouvernement de l'Inde, tous frais compris, à plus de 960 fr. En 1847, l'exportation avait été de 24,990 caisses : elle fut de 22,877 en 1848, et l'on prévoyait qu'elle atteindrait en 1849 le chiffre de 36,000 caisses. Cet immense accroissement dans la production de l'opium du Bengale devait tendre à étouffer, dès son origine, la fabrication des produits indigènes, si jamais le gouvernement chinois, mieux éclairé sur ses intérêts, se montrait disposé à tolérer la culture du pavot dans les provinces du Yun-nan et du Fo-kien. Depuis 1830, l'importation de l'opium en Chine avait plus que triplé. En 1847, on évaluait à 120 millions de francs les sommes perçues pour la vente annuelle d'environ 40,000 caisses. Les bénéfices seuls de la compagnie s'élevaient à plus de 50 millions.

Chaque caisse d'opium renferme une centaine de boules de la grosseur d'un œuf d'autruche. Les fumeurs font bouillir l'opium, afin de le dégager de toutes les impuretés qui pourraient en altérer la saveur, et le recueillent à l'état liquide dans un godet de porcelaine : à leur pipe de bambou se trouve adapté un fourneau dont l'orifice n'est guère plus large que la tête d'une épingle. C'est à cet orifice qu'une aiguille

d'acier présente la petite boule d'opium allumée à la flamme d'une bougie. Deux ou trois aspirations épuisent ces doses de narcotique que le fumeur, couché sur un divan, renouvelle jusqu'au moment où sa félicité est complète. Si l'on en croit la plupart des négocians européens, c'est l'abus et non l'usage de l'opium qui produit cet amaigrissement effrayant que l'on observe chez les fumeurs invétérés; mais il ne paraît que trop certain qu'un attrait invincible ramène sans cesse vers ce fatal plaisir le malheureux qui l'a goûté une fois. Les fumeurs modérés sont rares. Ceux au contraire que cette impérieuse habitude conduit au crime ou au désordre en abrégeant leur existence sont en très grande majorité, surtout dans les provinces du littoral. Cet oubli de soi-même, cette intoxication que les peuples du Nord demandent aux liqueurs fortes, les Orientaux les ont cherchés dans la fumée de l'opium. La nature a créé des plaisirs et des goûts divers pour tous les climats; mais il faut confesser que le peuple qui a pu se laisser séduire par cette horrible saveur du laudanum était bien digne de trouver pour aiguiser son appétit l'affreux assaisonnement de l'huile de ricin.

Notre promenade à Cum-sing-moun nous réservait d'ailleurs un double intérêt sur lequel nous n'avions pas compté : nous n'avions eu en vue que d'étudier une station d'opium, et nous trouvâmes l'occasion d'observer les campagnes chinoises. Le capitaine Endicott nous engagea vivement à ne pas retourner à Macao sur le *Gipsy*, et nous offrit des chevaux pour regagner, en traversant l'île de Hiang-shan, la péninsule que nous avions quittée le matin même. Nous ne pûmes résister à une offre aussi séduisante. Quatre chevaux furent embarqués dans une chaloupe; nous prîmes terre sur la côte occidentale de la baie, et nous nous dirigeâmes au grand galop vers un village chinois, dont les habitans, loin de paraître offensés de notre audace, nous saluaient en passant d'un sourire de bonne humeur. L'île de Hiang-shan nous rappelait l'aspect des champs de la Provence dans les premiers jours du printemps. Les arbres ne se montraient qu'à de rares intervalles, mais presque toujours groupés en délicieux bouquets de verdure. Nous pénétrions avec ravissement sous ces dômes pleins de fraîcheur. Ce qui égayait surtout le paysage, c'était la quantité innombrable de petits ruisseaux qui descendaient de tous côtés des collines pour arroser les rizières. Le riz ne se plaît que dans une vase liquide. Il faut que chaque champ soit entouré d'un boulevard de terre qui retienne les eaux et divise le sol en terrasses superposées les unes au-dessus des autres. Dans un coin croissent les jeunes pousses qui, lorsqu'elles auront atteint neuf ou dix centimètres de hauteur, seront transplantées en petites touffes séparées par un intervalle de trente ou quarante centimètres. Il faut voir les femmes, les pieds dans la vase, se livrer du matin jusqu'au soir à ce pénible travail. La Providence a donné au

cultivateur chinois deux infatigables auxiliaires : le buffle et la femme. Le buffle trace son sillon dans la fange la plus tenace; la femme suit par derrière, et plante, sans jamais se lasser, les touffes de riz sur l'arête du sillon.

Nous traversâmes plusieurs villages avant d'atteindre Macao : une apparence générale d'ordre et de prospérité annonçait des populations paisibles, et en effet nous ne fûmes nullement inquiétés par les nombreux Chinois que nous rencontrâmes sur notre route. Souvent, au milieu des étroits sentiers qui se croisaient dans tous les sens, ces paysans pacifiques nous indiquèrent avec bienveillance la direction que nous devions suivre. Le chemin de Cum-sing-moun à Macao est à peine tracé; plus d'une fois il nous fallut descendre de cheval. D'étroites vallées encaissées entre des montagnes ne communiquent entre elles que par des escaliers pareils aux échelles de Jacob. Nos chevaux cependant, enfans de la Nouvelle-Galles du Sud, vinrent à bout de ces difficultés. Avant le coucher du soleil, nous passâmes sous la voûte de la porte chinoise, et nous nous retrouvâmes sur le territoire portugais.

La Chine dévoilait insensiblement ses mystères à nos regards curieux. Après Macao et Canton, nous avions hâte de visiter cette île de Hong-kong que le traité de Nan-king avait ajoutée aux immenses possessions de l'Angleterre. Dans les premiers jours de février, *la Bayonnaise* appareilla de Macao, franchit en quelques heures les trente-sept milles qui séparent la ville portugaise de l'établissement anglais, et vint jeter l'ancre au milieu des nombreux navires mouillés sur la rade de Hong-kong. Nous avions trouvé à Macao une rade déserte, un port attristé par les souvenirs partout présens d'une grandeur qu'on ne verra point renaître; à Wampoa, le spectacle d'une ingénieuse activité avait frappé nos regards : nous devions admirer dans Hong-kong la puissance créatrice et la ténacité du génie britannique.

Quand on songe à ce qu'était cette île au moment où les Anglais y arborèrent leur pavillon, quand on considère ce qu'elle est devenue entre leurs mains, on cesse de s'étonner de la position que l'Angleterre occupe dans le monde. Le traité de Nan-king n'avait cédé aux barbares qu'une île inculte et inhabitée, qu'un bloc informe de granit. Ce bloc, dégrossi à l'aide de la mine et de la bêche, taillé, pour ainsi dire, au ciseau, l'œil des mandarins hésiterait aujourd'hui à le reconnaître. La brusque déclivité de la montagne obligea les premiers colons à bâtir leurs maisons sur le bord de la mer. Pendant quelques années, la ville anglaise ne se composa que d'une seule rue adossée à des escarpemens inaccessibles. Le quartier chinois, tout trébuchant sur ses pilotis enfoncés dans la vase, occupait l'extrémité occidentale de cette rue unique; du côté opposé, au-delà d'une vallée marécageuse et malsaine, la

seule vallée qui existât dans l'île, un vaste édifice semblait protester par son isolement contre la position assignée à la ville nouvelle. C'est là qu'une de ces familles princières de marchands qui rappellent encore l'opulente aristocratie de Venise ou de Gênes, les Jardine et les Matheson entreprirent de bâtir une ville à part, ville qui prit le nom de ses fondateurs, pendant que la cité commune recevait le nom de la reine. Celle-ci, au lieu d'aller rejoindre la ville des Matheson, tendit plutôt à se concentrer en gravissant les hauteurs. On avait une si grande confiance dans l'avenir de Hong-kong, que la concurrence s'arracha ces lots de terrain scabreux et en fit monter l'adjudication à des taux énormes. La situation géographique de la colonie pouvait d'ailleurs expliquer cet enthousiasme. Placée à l'entrée du canal des Lemma, à soixante-dix milles de Canton, Hong-kong commande complétement l'embouchure du Chou-kiang. Le détroit sinueux qui circule entre l'île et la terre ferme offre aux navires mouillés sur la rade une issue vers la haute mer et deux débouchés vers le fleuve. Le gouvernement de la reine ne pouvait choisir une meilleure position militaire; ce n'est pas de ce côté que vinrent les déceptions; mais on avait cru que le centre des affaires ne tarderait point à se déplacer et que l'influence des capitaux anglais attirerait forcément le mouvement commercial à Hong-kong : il fallut renoncer à cet espoir. Aucun Chinois respectable ne voulut transporter sa famille, ses magasins, ses manufactures sur le territoire britannique. L'appât d'une absolue liberté ne séduisit que la lie de la population chinoise, et les affaires se firent, comme par le passé, à Canton.

Ce désappointement ne fut pas pour la colonie l'épreuve la plus cruelle. La ville de Victoria, bâtie sur la côte septentrionale de Hong-kong, se trouve par sa position abritée des vents du large, qui, pendant la mousson de sud-ouest, purifient la péninsule de Macao. Les miasmes qu'y développent les chaleurs de l'été y restent concentrés et vicient l'atmosphère. Aussi, dès qu'on fouilla le sol, les fièvres typhoïdes vinrent-elles répandre le deuil dans la colonie : la mortalité fut affreuse, et la consternation générale. L'hiver cependant ranima les courages. Il n'est guère de colonie anglaise qui ne se soit fondée au prix de grands sacrifices, et la persévérance est une vertu essentiellement britannique. On ne se dissimula point qu'il faudrait probablement payer un nouveau tribut à la mousson prochaine; mais on espéra diminuer, par de sages précautions, l'intensité du fléau. Pour atteindre ce but, le gouvernement et les particuliers unirent leurs efforts : des hôpitaux flottans furent établis sur la rade, des fondrières furent comblées, des terrains marécageux desséchés; l'eau des ravins, contenue par des digues, ne vint plus inonder la ville basse, et s'écoula entre deux murailles

vers la mer. Un redoublement d'activité se manifesta dans cette colonie, qui semblait marquée du sceau de la destruction. Chaque hiver vit ainsi de nouvelles améliorations se réaliser, et chaque été vit diminuer la mortalité. La ville de Victoria, au moment où nous la visitâmes, présentait encore dans sa partie supérieure la véritable image du chaos. Partout des gouffres béans se montraient à côté des plus fastueux ou des plus élégans édifices : on eût dit que le trident de Neptune venait de fendre le sein de la terre pour en faire jaillir cette cité industrieuse, et que l'abîme n'avait pas eu le temps de se refermer. Quelques rues cependant se dessinaient déjà au milieu des éboulemens et des précipices; les quartiers de roches épars se transformaient en piliers de granit ou s'équarrissaient sous l'infatigable marteau des Chinois. Ici se développaient les vastes portiques d'une caserne, là s'élevaient lentement les massives murailles d'un temple. Les pierres semblaient se mouvoir comme aux jours fabuleux de la Grèce : la lyre d'Amphion était retrouvée.

L'admiration que nous inspirait le spectacle de tant d'activité ne pouvait nous faire oublier cependant l'intérêt qui s'attachait au dénoûment de la grave question d'où pouvait sortir une nouvelle guerre entre l'Angleterre et la Chine. Les navires anglais dispersés sur les côtes du Céleste Empire se concentraient depuis un mois à Hong-kong. Quatre navires à vapeur, deux frégates, une corvette et trois bricks allaient s'y trouver réunis. Ces forces navales, suffisantes pour enlever les forts du Bogue et bloquer l'entrée du Chou-kiang, ne pouvaient se passer, si l'on voulait entreprendre une campagne plus sérieuse, du concours des troupes demandées à Poulo-Penang et à Calcutta. La garnison de Hong-kong ne se composait que de douze cents hommes, et dans le cas d'une expédition, il n'eût point été prudent d'affecter moins de quatre cents soldats à la garde de la colonie. Sir John Davis avait donc un prétexte très plausible pour ne point brusquer l'ouverture des hostilités. Pendant ces délais inévitables, il avait mesuré d'un regard plus calme l'immense responsabilité qu'il allait encourir. Quel serait le but de sa nouvelle campagne? Il n'y avait plus de canons à enclouer sur les bords du fleuve, l'expédition du mois d'avril s'était chargée de cette ridicule dévastation. Faudrait-il occuper les forts du Bogue? Mais cette occupation ne pouvait avoir d'autre objet que le blocus de Canton, et la guerre de 1840 avait démontré combien cette mesure serait impolitique, si elle n'était impraticable. Le Céleste Empire se suffit à lui-même; nous ne pouvons au contraire nous passer de ses produits. Voilà pourquoi la Chine peut braver des blocus qui n'auraient d'autre effet que d'assurer aux navires des États-Unis le bénéfice des transports effectués en temps ordinaire sur les

bâtimens anglais. Aussi n'était-ce point là le plan suggéré au plénipotentiaire par la presse de Hong-kong. Les journaux de la colonie, échos des opinions les plus passionnées et les plus extrêmes, ne se contentaient point de formuler des exigences inadmissibles; ils voulaient avant tout mettre à feu et à sang les quarante-deux villages qui se trouvent groupés autour de Canton. Il fallait, disaient-ils, faire justice de l'insolent mépris que ces populations turbulentes affichaient depuis deux siècles pour les barbares, inscrire dans ces mémoires rebelles le respect des traités et du droit des gens avec la pointe de la baïonnette, sceller, en un mot, *par une copieuse saignée, — a copious blood letting,* — la nouvelle alliance des deux peuples.

Ces sauvages déclamations ne pouvaient qu'épouvanter l'esprit modéré de sir John Davis et le ramener aux tendances naturelles de sa politique. Élevé dans les doctrines conciliantes de la compagnie des Indes, nourri de cet axiome : « Il faut que l'Angleterre vive en paix avec le Céleste Empire, » le plénipotentiaire, en tirant son épée, n'en avait point jeté le fourreau. Il avait toujours conservé le secret espoir d'une transaction qui épargnerait à son pays la nécessité de ces faciles et sanglans triomphes dont les conséquences auraient pu trahir encore une fois les prévisions des terroristes de Hong-kong. Le vice-roi, de son côté, se montrait prêt à seconder le retour de sir John Davis à des dispositions plus pacifiques. Depuis l'exécution des quatre criminels présentés aux Anglais comme les principaux coupables, onze autres Chinois avaient été arrêtés à Houang-chou-ki. Traduits devant les autorités compétentes, ces nouveaux accusés furent reconnus complices à divers degrés du meurtre des Européens assassinés le 6 décembre. L'un d'eux fut condamné à être décapité, un second à être étranglé. Une sentence de bannissement perpétuel ou temporaire fut portée contre les neuf autres. Malgré l'apparente condescendance de ces condamnations, l'équité des juges n'avait point cessé de prendre pour base le grand principe de la législation chinoise : l'exacte compensation du sang versé. Si la peine capitale n'atteignait que deux des prévenus, c'est que pour six Anglais victimes d'un guet-apens suivant sir John Davis, d'une querelle si l'on en croyait les autorités de Canton, le glaive de la loi ne pouvait frapper que six criminels. Accorder davantage, c'eût été renverser toutes les traditions du Céleste Empire. Il faut ajouter que le tribunal n'avait entendu rendre cette fois que des sentences provisoires auxquelles le *wang-ming* n'était point applicable, et qui ne devaient être exécutées qu'après la confirmation de ces divers arrêts par le conseil suprême siégeant à Pe-king; mais Ki-ing offrait aux Anglais un gage de sécurité plus certain et plus efficace que l'effet moral qu'on pouvait se promettre de ces rigoureuses sentences. Il proposait de tenir

constamment à la disposition du consul britannique résidant à Canton vingt agens de police qui seraient chargés d'accompagner les habitans des factoreries, dès que ces étrangers sortiraient de la ville pour se promener dans la campagne ou pour débarquer sur les bords du fleuve. Cette proposition avait soulevé à Hong-kong les objections les plus vives. Accepter une pareille escorte, c'était, disait-on, admettre implicitement les hypocrites protestations du vice-roi, c'était reconnaître qu'impuissant à contenir les populations de la campagne, il ne pouvait être considéré comme responsable des délits qui se commettaient en dehors du cercle restreint dans lequel s'exerçait l'intervention des agens officiels. Trop heureux de trouver l'occasion de sortir de la voie dangereuse où son imprudence l'avait engagé, sir John Davis ne se laissa point arrêter cette fois par les clameurs qui accueillirent les premiers bruits de pacification. Il accepta l'arrangement proposé par le vice-roi, non point comme une satisfaction complète, mais comme la base d'un armistice qui lui laisserait le temps de renvoyer à lord Palmerston la responsabilité d'une rupture définitive. Prévenus de cette résolution, les négocians anglais furent invités, malgré les questions qui demeuraient encore en suspens, à reprendre le cours de leurs affaires et à occuper de nouveau les factoreries. Un bateau à vapeur, le *Vulture*, fut immédiatement expédié à Singapore pour contremander l'envoi des troupes qui devaient venir de l'Inde. Déjà un des *steamers* de la compagnie, l'*Auckland*, avait quitté Poulo-Penang avec un détachement de l'artillerie de Ceylan, et ce premier renfort arriva le 20 février à Hong-kong. Sir John Davis voulut prouver que sa confiance dans l'arrangement qu'il venait de conclure n'avait pu être ébranlée par les plaintes amères dirigées contre sa conduite : il donna l'ordre à l'*Auckland* de rapporter sans délai à Poulo-Penang les artilleurs qui avaient été distraits de la garnison de cette île. Ce fut le dernier acte de sir John Davis. Le paquebot du mois de février lui annonça la prochaine arrivée de son successeur, M. Bonham, long-temps chargé du gouvernement de Singapore, et le mois de mars le vit quitter Hong-kong pour rentrer en Europe.

Il est peu d'administrations qui aient été plus sévèrement blâmées que celle de sir John Davis. Les négocians de Hong-kong ont des exigences qu'il est malaisé de satisfaire, et le gouverneur qui veut récuser leur tutelle doit se résigner à leur hostilité. Ces marchands fastueux sentent que la colonie de Hong-kong est leur ouvrage bien plus que celui du gouvernement. Si cet établissement n'a pas été étouffé dès sa naissance, si le pavillon anglais flotte encore à l'embouchure du Choukiang, c'est en effet au commerce britannique, à son admirable persévérance, à ses inépuisables ressources qu'il en faut rapporter l'honneur.

L'irrésistible élan des spéculations privées, le téméraire et opiniâtre emploi de capitaux immenses enchaînèrent le gouvernement à cette entreprise et lui imposèrent l'obligation de lutter, par des travaux considérables, contre les influences délétères du climat (1). La communauté de Hong-kong peut à bon droit être fière de son œuvre sans pousser ce légitime orgueil jusqu'à se montrer acerbe et injuste vis-à-vis des hommes investis de la difficile mission de traiter avec le gouvernement chinois. En admettant que, dans les derniers actes de son administration, sir John Davis dût encourir quelque reproche, le blâme devrait porter aussi sur la précipitation qui l'avait placé dans l'alternative d'une folie ou d'une apparente faiblesse. Comment au mois de février 1848 le plénipotentiaire eût-il pu persister dans ses exigences? Après les meurtres de Houang-chou-ki une prompte réparation avait été offerte à l'Angleterre; de nouveaux arrêts promettaient de rendre cette expiation plus complète. Était-ce aux dépens des auteurs réels de l'attentat que cette satisfaction était accordée? On pouvait conserver quelques doutes à cet égard; mais les traités qui avaient soustrait les Européens aux tribunaux du Céleste Empire et à la jurisprudence chinoise avaient établi, pour les Chinois, le droit incontesté de n'être justiciables que des tribunaux et des lois de leur pays. La recherche des coupables, l'examen de la procédure auraient donc constitué, de la part des autorités anglaises, une véritable infraction au traité de Nan-king. Il fallait accepter, pour l'identité des criminels, la garantie du vice-roi, puisqu'il était impossible de constater cette identité d'une façon plus régulière. Ce qui était profondément regrettable, c'étaient ces menaces sans effet, cette agitation sans résultat. L'Angleterre elle-même se vit forcée de ratifier d'un accord presque unanime la solution de ces difficultés, si incomplète qu'elle parût. Pour ouvrir une nouvelle campagne, il était sage d'attendre une saison plus favorable aux opérations militaires que l'époque des grandes chaleurs et de la mousson de sud-ouest. Les projets de lord Palmerston furent donc ajournés au mois de novembre, et les événemens qui survinrent bientôt en Europe rendirent cet ajournement indéfini.

Quant aux mandarins chinois, en voyant le plénipotentiaire abandonner si brusquement ses velléités belliqueuses, ils ne firent point honneur de ce changement à sa modération. Ils se demandèrent quelles

(1) Le budget de Hong-kong avait pris dans les premières années d'assez fortes proportions; en 1845, par exemple, les recettes s'étaient élevées à 556,050 fr., les dépenses à 1,668,150 fr. Ce budget a été successivement réduit, et la différence entre les recettes et les dépenses n'est plus aujourd'hui que de 387,500 fr. Les travaux publics figurent dans le total des budgets de Hong-kong, de 1845 à 1850, pour une somme de 2 millions 59,525 francs.

considérations avaient pu retenir le bras de l'Angleterre, déjà levé sur le Céleste Empire. De vagues rumeurs leur apprirent l'état de division des grandes puissances européennes, la question des mariages espagnols, les inquiétudes hautement manifestées par lord Wellington, les projets que l'expérience ombrageuse du vieux duc prêtait à la France, les progrès de l'Union américaine dans le Nouveau-Monde, la crise financière qui venait d'éclater dans l'Inde. Ils espérèrent que les rivalités de l'Occident feraient long-temps encore la sécurité de la Chine. On ne peut douter qu'à partir de cette époque la cour de Pe-king n'ait conçu la pensée d'échapper insensiblement à la pression européenne et de reconquérir par la ruse tout ce que lui avait enlevé la force des armes. Le 22 février, le jour même où l'*Auckland* reprenait le chemin de Poulo-Penang, Ki-ing et Houan quittaient Canton pour se rendre à Pe-king. Bien que ces deux mandarins fussent comblés de distinctions flatteuses et d'honneurs, leur départ n'en fut pas moins considéré par la populace de Canton comme une victoire obtenue sur les intérêts étrangers. La province du Kouang-tong ne peut être gouvernée que par des concessions constantes aux préjugés populaires. Il n'est donc point impossible que la cour de Pe-king se soit alarmée de l'impopularité croissante du vice-roi et ait voulu calmer par son rappel l'agitation séditieuse du peuple. On donna pour successeur à Ki-ing le *Fou-yuen* de Canton, le mandarin Sé-ou, homme dur et austère que la voix publique avait toujours représenté comme opposé aux dispositions conciliantes du vice-roi. C'est avec ce Chinois entièrement dévoué à la faction des Pouan-sé-gan (1) et des Lin, les Reouf et les Kosrew-Pacha de la Chine, que les Européens eurent désormais à traiter.

Nous étions revenus à Macao, quand le départ de Ki-ing nous fut annoncé par les négocians de Canton. Le gouverneur portugais ne se méprit point sur la gravité de cet événement. Malgré la vivacité de sa nature, Amaral n'avait pas approuvé les préparatifs belliqueux de sir John Davis et ce projet d'expédition dont il n'entrevoyait pas bien clairement la portée. Fermer par un blocus rigoureux le port de Canton, anéantir pour de longues années le commerce de la Chine méridionale, afin de se rejeter complétement sur les marchés plus pacifiques des provinces du nord, occuper l'île de Chou-san et sacrifier l'établissement de Hong-kong, tel eût pu être, dans sa pensée, le plan audacieux d'une politique décidée à sortir à tout prix d'une situation fausse et sans issue. Il eût compris ce dessein sans y souscrire; mais ces démonstrations militaires, ces stériles humiliations imposées à la Chine, ne pouvaient, suivant lui, qu'irriter inutilement les populations et le

(1) Mandarin octogénaire et premier ministre de l'empereur Tao-kouang.

gouvernement de l'empereur. Amaral ne se dissimulait pas que la cause de l'Angleterre en Chine était la cause de l'Europe. Chaque faute de cette puissance était une défaite pour les intérêts européens, et le prestige des victoires anglaises ne pouvait s'affaiblir sans que la force morale de tous les gouvernemens étrangers en fût ébranlée. Plût à Dieu qu'attentif à observer cette décroissance de l'influence européenne, Amaral eût provoqué avec moins d'audace la perfidie des mandarins chinois, et se fût montré, à dater de ce moment, moins confiant dans ses allures et plus circonspect dans ses réformes! Mais la crainte était inconnue à ce cœur généreux, et Amaral ne pouvait échapper à la fatalité de son courage.

Les partis cependant se dessinaient avec plus de vigueur au sein du Céleste Empire. D'un côté, Ki-ing, admis dans les conseils de la couronne, y avait fortifié son influence par l'adjonction de Ki-shan, qu'il avait enlevé au gouvernement du Su-tchuen, et Houan lui prêtait, en qualité de conseiller intime, le secours de son insinuante habileté. De l'autre, le vieux Lin, toujours opiniâtre, soutenait, du fond du Yunnan, les préjugés invétérés des Chinois et prêchait encore la haine des barbares. Rassemblant toutes les notions éparses dans le Céleste Empire, y joignant ce qu'il avait pu apprendre lui-même dans son gouvernement de Canton, il publiait une géographie politique en dix-neuf volumes. Cet ouvrage n'était pas moins hostile au culte catholique qu'à l'Angleterre; « mais il faut, disait l'astucieux mandarin, ménager les Français, nous assurer leur concours et apprendre enfin *à combattre les barbares par les barbares.* » Quand il s'exprimait ainsi au mois de février 1848, le vieux Lin ne se doutait pas de la grande surprise qu'en ce moment même les Français préparaient au monde.

E. Jurien de La Gravière.

UN PUBLICISTE

SOUS LA RÉVOLUTION.

Mémoires et Correspondance de Mallet Dupan pour servir à l'histoire de la révolution, recueillis et mis en ordre par A. Sayous, ancien professeur à l'académie de Genève; 2 vol. in-8°, 1851.

L'histoire de la révolution française est loin d'être entièrement connue; quelques parties restent plongées dans l'ombre, d'où probablement elles ne sortiront jamais complétement : il y aura toujours une grande obscurité répandue autour de cet événement. Ne nous en plaignons point trop d'ailleurs : au point de vue pittoresque, un air d'éclipse et de crépuscule va bien à la révolution; cela lui prête des apparences grandioses; ses horreurs et ses massacres ont besoin d'une atmosphère d'obscurité, ses larves s'y agitent mieux, et ses acteurs y prennent une tournure sublime qu'ils n'auraient peut-être pas au grand jour.

Combien la vérité historique est difficile à découvrir! Soixante ans nous séparent de 1789, et, malgré les milliers de volumes qui ont été écrits, nous ne connaissons pas encore d'une manière complète l'origine, la suite logique et le développement de cette révolution. Les mémoires des révolutionnaires ne nous apprennent rien ou à peu près rien sur les événemens; occupés à se justifier eux-mêmes, qui d'une insurrection, qui d'un massacre, qui d'une motion anarchique, ils n'ont pas eu le temps de voir les faits qui se déroulaient à côté d'eux; tout entiers à leur plaidoyer *pro domo suâ,* le remords semble les hanter, et aussi la peur et la superstition. Chose remarquable dans ce siècle

d'incrédulité générale, tous les hommes célèbres de cette époque se montrent d'une crédulité sans exemple; ils ont des craintes d'enfans et des hallucinations de vieillard affaibli, ils s'entourent de chimères, et en les voyant, comme ils le font, accuser au hasard, on comprend comment ils ont dû aussi frapper au hasard. Ils ont tous un bouc émissaire sur lequel ils font retomber la responsabilité de tous les événemens, même de leurs actes, et plus le personnage incriminé est éminent, plus il est difficile de découvrir ses pensées et d'assister à sa vie de chaque jour, mieux ils acceptent leurs propres imaginations et les propres fantômes qu'ils se sont créés. Les mémoires du temps, et à leur suite bon nombre d'historiens, font peser sur cinq ou six personnages toute la responsabilité des crises révolutionnaires; c'est le roi, c'est la reine, c'est Pitt et Cobourg, c'est le duc d'Orléans, c'est Robespierre, qui ont tout fait. Ainsi le degré de culpabilité attribuée aux principaux personnages de la révolution s'augmente avec la difficulté qu'il y a à pénétrer leurs secrètes pensées et le mystère qui entoure leurs existences.

Peu à peu cependant le jour se fait, les révélations arrivent, et ces imaginations s'évanouissent. Ainsi, pour prendre un exemple, que n'a-t-on pas dit et écrit sur ce mystérieux comité autrichien dont ont tant parlé tous les meneurs des factions, et dont on a surtout parlé à l'époque où il n'existait plus! Eh bien! la dernière publication qui a été faite sur Mirabeau réduit ce fait aux proportions les plus modestes. En réalité, ce comité se composait de deux personnes, M. le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris, et M. de La Marck, député aux états-généraux. Leurs entrevues n'avaient d'autre but que de rapprocher Mirabeau de la cour et de gagner à la cause monarchique quelques-uns des meneurs parlementaires et des chefs de l'opposition. Sous la forme que lui avait prêtée l'imagination révolutionnaire, le comité autrichien était un événement véritable : ici c'est à peine s'il atteint les proportions d'une conférence parlementaire. Combien de faits du même genre ont été ainsi dénaturés! combien de dangers imaginaires qui ont motivé des insurrections et des massacres étaient au fond aussi innocens que ce comité autrichien! Et pour prendre le plus grave de tous ces dangers, la coalition, quand on a lu avec attention les mémoires de Mallet Dupan, lorsqu'on a assisté jour par jour et heure par heure à toutes les faiblesses, à toutes les incertitudes, à toutes les défections des cabinets européens, si timides en action et si téméraires en parole, lorsqu'on voit combien la désunion régnait au sein de cette coalition, quelles mesquines rivalités s'y donnaient carrière, combien les cabinets donnaient et refusaient leur adhésion au gré de leurs caprices, on cesse d'être surpris des triomphes des armées françaises, et l'on voit alors que les théories de nos modernes

terroristes qui justifient, par l'imminence des dangers, des excès et des crimes sans nom, ne sont pas seulement monstrueuses, mais qu'elles sont aussi vaines et niaises. L'imagination a joué un grand rôle dans l'histoire de la révolution française, si bien que, dans les récits qui en ont été faits, on peut dire que la réalité n'est jamais seule et qu'elle est toujours mêlée à la fable, que la vérité et la fable sont si bien unies ensemble qu'il est impossible aujourd'hui de les séparer.

La révolution a ainsi, par cet abus de l'imagination, donné raison à tout le monde, et l'exagération des faits les plus simples a fourni des armes à tous les partis. Que de crimes! disent les uns; que d'héroïsme! disent les autres. Hâtons-nous d'ajouter que cette exagération ne lui nuit pas, car si elle était écartée, si tous les événemens étaient ramenés à leur simple réalité, beaucoup de géans peut-être seraient réduits à la stature de nains, et l'épopée révolutionnaire, comme on dit aujourd'hui, serait restreinte aux proportions de la plus simple histoire. Alors on s'apercevrait peut-être qu'il y avait bien de la faiblesse, bien de l'incertitude d'esprit dans ces hommes dont aucun n'a un but net, déterminé et vers lequel il marche franchement, qui font tout le contraire de ce qu'ils avaient l'intention de faire. Ce qui fait le grandiose de la révolution, c'est la fatalité. Eh bien! recherchez la cause de cette fatalité, et vous trouverez qu'elle provient de la faiblesse de caractère des hommes de ce temps, de l'obscurité de leurs desseins, de l'ignorance où ils étaient eux-mêmes du but vers lequel ils marchaient.

Les mémoires de Mallet Dupan et la correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck ont, entre autres mérites, celui de la vérité. Ce sont les premières publications peut-être où la crédulité ne joue aucun rôle, où les passions soient mises de côté. On lève enfin un coin du voile qui couvrait certains événemens, on assiste au jeu véritable des partis, aux négociations, aux pensées cachées de quelques-uns des personnages de la révolution. On aperçoit enfin le véritable Mirabeau, un Mirabeau monarchique, politique, et non plus le Mirabeau légendaire, extérieur, le titan romantique de M. Hugo, le Satan de M. de Chateaubriand. Nous avons un Mirabeau humain, vrai, un homme de génie, et non plus une comète échevelée ou un monstre. Par opposition, nous avons aussi un autre Lafayette que le Lafayette traditionnel; nous avons un Lafayette factieux à force d'entêtement, légèrement vaniteux, instrument dangereux entre les mains des habiles, utile à ses ennemis, véritable embarras pour ses amis. Les constitutionnels et les radicaux perdront quelques illusions; mais la vérité historique y gagnera. Il en est de même des mémoires de Mallet Dupan. Jamais on n'avait eu des renseignemens aussi exacts et aussi sincères sur l'émigration, sur la coalition, sur les guerres civiles de cette époque. Les *folies de Coblentz* (nous employons le mot consacré) n'a-

vaient jamais été aussi bien prises sur le fait, aussi au vif; la vanité, la fatuité, l'outrecuidance, y sont peintes avec leurs gestes, leurs sourires dédaigneux, leurs intempérances et imprudences de langage, avec tous leurs tics de la minute présente. Une sorte d'esprit chimérique plane sur toutes ces têtes, et une atmosphère de billevesées politiques entoure tous ces personnages de l'émigration, comme la superstition et l'imagination entourent les personnages de la révolution. Vous vous rappelez certain passage des mémoires de Garat, si souvent cité et si curieux non-seulement pour l'historien, mais pour le moraliste, où Garat raconte une double conversation qu'il avait eue dans la même journée avec deux hommes de partis opposés; vous vous rappelez les alarmes, les absurdités, les craintes que la bouche de ces deux hommes laissait échapper; ce fragment de Garat, mieux que tous les récits possibles des faits extérieurs, vous avait fait pénétrer dans les secrets du temps et dans l'ame de la terreur. La mauvaise humeur et les boutades de Mallet dans ses lettres intimes vous rendent le même service que le passage de Garat. Avec Mallet, vous entrez dans l'esprit de l'émigration; ses indiscrétions vous font comprendre cet autre genre de folie puérile. En vérité, lorsqu'on a achevé la lecture de ces documens opposés, on se dit que tous les historiens ont menti; que, pour attribuer une certaine valeur morale à cette époque, il faut être, comme nous le sommes tous, engagés dans les mille intérêts qu'elle a fait éclore : alors on fait naturellement un retour à la nature humaine saine, vigoureuse, énergique, capable de haines vivaces et d'amours durables, et l'on se demande à quel degré de corruption il a fallu descendre pour que dans les deux camps ennemis on arrivât à une telle folie superstitieuse et à une telle faiblesse d'esprit. O grands chefs de bandes et de partis d'autrefois! ô princes et généraux, révolutionnaires et rois! Blaise de Montluc, Coligny, d'Egmont, Cromwell, Charles Stuart, qu'auriez-vous pensé de ces hommes que nos partis respectifs traitent de grands cœurs et d'esprits éminens? Il y a un soupçon dont il est vraiment difficile de se défendre à l'endroit de la révolution : c'est que cette époque était pour la nature humaine une humiliation, et que l'abaissement des ames y était inscrit à chaque page.

Là est pour le moraliste l'intérêt véritable des mémoires de Mallet Dupan. La nature humaine qui s'y montre et y passe n'a rien de bien intéressant : c'est une nature humaine à l'état politique; on y parle avec toute sorte de réticences, on se passe silencieusement de longues notes diplomatiques, on y chuchote; les visages sont froids et sans expression de physionomie, les paroles glacées. Rien de pittoresque, nulle couleur. Si l'on y cherche les sentimens sympathiques à la nature humaine et tout ce qui a le privilége de l'attacher, on ne l'y trouvera pas. Le côté terrible de la révolution y apparaît à peine; jamais dans

les articles et dans les récits de Mallet on ne sent l'impression nerveuse que les événemens font sur certains esprits doués de la faculté d'être émus, remués ou secoués par les faits, et d'en retrouver dans leur esprit comme dans une chambre noire les couleurs, la mobilité, les grimaces. Jamais on n'entend gronder l'émeute, jamais on n'aperçoit le mouvement des batailles et des insurrections. Mallet disserte sur les décrets, sur les partis, bien plus qu'il ne raconte; il juge la révolution bien plus en politique qu'en spectateur, car ce n'est pas seulement par ses idées que Mallet Dupan est anti-révolutionnaire : il l'est aussi par son style, par sa manière de raconter, de présenter les faits. Nulle manière d'écrire n'est aussi loin de la forme novatrice, de la prose tourmentée, affectionnées par les écrivains les plus distingués de la fin du dernier siècle. Sa manière de raconter et de discuter est nette, mais avec un peu de sécheresse, légèrement diffuse et prolixe, mais non entortillée, comme l'est trop souvent celle des publicistes de cette période. Les qualités de pensée et de style sont toujours chez Mallet Dupan des qualités moyennes. C'est un excellent écrivain constitutionnel. Mallet est journaliste pur et simple, mais personne dans ce genre de travaux obscurs et sans gloire n'a fait mieux que lui et n'a mis plus de conscience à remplir sa tâche obligée. Nous ne chercherons donc dans Mallet Dupan ni de grandes qualités de style et de pensée, ni des tableaux pittoresques où les événemens viennent se refléter avec leurs couleurs les plus vives, ni des observations nouvelles et curieuses sur la nature humaine. Ce qu'il y a moralement de plus curieux chez lui, c'est tout ce que sa mauvaise humeur laisse supposer de folies et de sottises (car Mallet est toujours ou à peu près de mauvaise humeur, comme le sont généralement les hommes de bon sens sans génie et les inutiles donneurs de conseils qui n'ont pas la flamme intérieure d'un Mirabeau); c'est cette épidémie contagieuse de puériles chimères, de superstitions séniles et d'imaginations qu'il nous fait étudier en grondant et en maugréant, comme un médecin qui décrirait les ravages du mal chez un malade que son entêtement rend incurable. Là est le côté curieux et tout-à-fait nouveau des mémoires de Mallet Dupan. Avant d'y revenir, il faut pourtant s'arrêter un instant devant l'homme lui-même : Mallet en vaut la peine; s'il n'a pas d'éclat ni de grandes qualités, il a en revanche des qualités modestes, utiles; c'est un de ces hommes de talent que la société peut employer et dont elle sait quoi faire; il y a tant d'hommes de génie dont elle est embarrassée, et qui ne lui sont bons à rien!

Jacques Mallet Dupan naquit en 1749, dans le petit village de Céligny, situé sur la rive droite du lac de Genève. Son père, pasteur de ce village, avait épousé Mlle Dupan, fille de syndic, nous dit son biographe, et d'une des plus anciennes familles de la magistrature du pays.

Il fit ses premières études au collége de Calvin à Genève, en même temps que Clavières, le futur ministre girondin, et compta parmi ses professeurs M. de Saussure, neveu et successeur de l'illustre Charles Bonnet. Si, comme le dit le profond poète Wordsworth, l'enfant est le père de l'homme, Mallet Dupan pour être conservateur n'a pas eu besoin de grands efforts d'esprit, il n'a eu qu'à développer en lui l'éducation qu'il avait reçue. Par sa naissance, Mallet tient à la fois à la démocratie et à l'aristocratie; il est le fils d'un pasteur, mais en même temps il est né dans la classe gouvernante d'un pays libre; il est citoyen d'une république, mais enfant d'une famille habituée au gouvernement de cette république. Il est donc essentiellement constitutionnel, juste-milieu par sa naissance et son éducation avant de l'être par choix et par opinion. Toute sa vie n'est que la suite, la continuation très logique et très sage de cette éducation. Durant toute sa carrière politique, il est resté fidèle au sang qu'il portait en lui.

A peine âgé de vingt ans, Mallet Dupan prit part aux querelles politiques de son pays, et débuta dans sa carrière de publiciste par une brochure intitulée *Défense des bourgeois de Genève par un citoyen natif* (1771), où il prenait en main la cause des *natifs*, alors expulsés de Genève (1). Cette brochure lui valut d'amers reproches et les attaques des partis auxquels il appartenait par sa naissance; mais en revanche elle lui procura l'amitié de Voltaire, qui la lui continua jusqu'à sa mort. Voltaire, qui venait d'accueillir chez lui les natifs exilés dans l'espoir de fonder une colonie de ces habiles ouvriers autour de son Ferney, accueillit à bras ouverts le jeune Mallet, et, comme en ce moment le landgrave de Hesse-Cassel intercédait auprès de l'auteur de *Candide* pour obtenir de sa main un professeur d'histoire et de belles-lettres, le grand propagandiste lui envoya Mallet en toute hâte pour répandre dans la Hesse les *lumières* et la *philosophie*, comme on adresse un précepteur dans une riche famille pour y faire l'éducation des enfans. Mallet partit donc, et prononça devant le landgrave un discours d'ouverture dans lequel il apparaît déjà tel qu'il sera un jour : tout en restant un disciple du XVIIIe siècle, le jeune Genevois commence à s'en séparer déjà, comme par appréhension et par une vague divination de l'avenir plutôt à vrai dire que par motif réel et antagonisme d'opinion. « Comment se fait-il, se demandait Mallet, qu'avec tant de philosophie il y ait si peu de philosophes; une morale si prouvée et tant de désordres? Je l'ignore; mais c'est un préjugé contre nos mœurs que le génie a pu rendre polies sans les rendre bonnes. Il n'est que trop certain que les

(1) On appelait natifs la masse des populations industrielles et *industrieuses*, composée d'étrangers anciennement établis dans le pays, et qui, bien qu'admis au titre d'habitans, n'avaient pourtant aucun droit politique, et étaient exclus d'un grand nombre de professions.

temps de décadence approchent.... » Voltaire lui écrivit, pour le remercier, une lettre toute flatteuse, dans laquelle il lui faisait voir, ce qui était assez son habitude, l'avenir tout en beau; il ne semble pas avoir aperçu les doutes qui commençaient à s'élever dans l'intelligence de Mallet, lequel étant, par son âge, un de ces *heureux jeunes gens destinés à voir de belles choses,* était aussi destiné à souffrir des conséquences de ces doctrines, et semblait en avoir par avance le sentiment. Mallet Dupan ne fit qu'un très court séjour dans la Hesse, et revint l'année suivante à Genève; mais ses relations avec Voltaire continuèrent comme par le passé. Il en garda toujours le plus vif et le plus reconnaissant souvenir, et plus tard, lorsqu'à l'occasion de l'édition des *Œuvres complètes,* par Beaumarchais, la haine se déchaîna contre la mémoire de Voltaire, Mallet prit en main la défense de ce grand, mais terrible esprit, et répondit avec dignité aux lettres injurieuses et aux menaces qui lui arrivèrent sous le couvert de l'anonyme. Cette défense lui valut une lettre de remerciemens du pauvre Vagnières, l'ancien secrétaire de Voltaire et le même qui nous a laissé sur son maître tant d'anecdotes. C'est une lettre curieuse que celle de Vagnières, une lettre empreinte d'une certaine sensibilité toute physique; elle est touchante comme le billet qu'un Bosswell aurait pu écrire sur son cher Jonhson attaqué, et elle émeut en vérité, surtout quand on pense qu'elle a été écrite par un serviteur fidèle au sujet d'un homme dont la cordialité et la chaleur n'étaient pas précisément les qualités dominantes, malgré toute son humanité et toutes ses nerveuses facultés sympathiques.

Nous avons insisté sur les relations de Voltaire avec Mallet Dupan, parce qu'évidemment elles ont exercé beaucoup d'influence sur la pensée du jeune publiciste. Mallet est peut-être le premier écrivain chez qui, bien avant la révolution, l'esprit du XVIIIe siècle arrive à douter de lui-même; cependant il en doute bien plus en matière de politique, de gouvernement et de morale naturelle qu'en matière de religion. Il faudra que les orages arrivent pour faire éclore les Bonald et les De Maistre. Mallet poursuit bien un certain dix-huitième siècle, celui des brochuriers et des journalistes, celui de Raynal, de Morelly, de d'Holbach : il poursuit infatigablement les athées et les anarchistes; mais il porte en lui l'autre dix-huitième siècle, celui de Voltaire et de Rousseau. Nous l'avons vu prendre la défense de Voltaire, il prit plus tard celle de Rousseau; il s'étonnait de voir poursuivre cet homme, « qui, disait-il, n'a cessé de démontrer les principes de la loi naturelle,... qui en professait les dogmes fondamentaux avec enthousiasme. » Enfin, si Mallet a échappé à la contagion de matérialisme sordide et d'athéisme régnant à cette époque, il n'a pas échappé à l'esprit général de son temps; il a participé à son enthousiasme malgré sa froideur apparente. Mallet est tiède en religion; très circonspect à l'endroit de la foi chrétienne, on

ne voit pas qu'il ait pour elle autre chose que du respect. Son plaidoyer en faveur de Voltaire ne prouve rien, et n'amnistie pas Voltaire des écarts de sa plume. Il le justifie très bien de l'accusation d'être athée; il le présente comme un déiste convaincu et un fervent disciple de la morale naturelle. Singulière façon, on en conviendra, de répondre aux accusations lancées par un mandement épiscopal! En quoi, aurait-on pu répondre à Mallet, le déisme et la morale naturelle importent-ils à un chrétien? En quoi le déisme de Voltaire l'a-t-il empêché d'être un ennemi de la religion chrétienne? Mais au XVIIIe siècle on avait tellement oublié ce que c'était que la religion et le christianisme, que quiconque était lavé du reproche d'être athée passait aussitôt pour le cœur le plus religieux et était tenu pour un saint. Aujourd'hui, les raisons que Mallet donne en faveur de Voltaire ne satisferaient personne, pas même ses adeptes et ses disciples; mais alors (ce qui prouve bien le dépérissement de la pensée à la fin du XVIIIe siècle) elles durent paraître accablantes pour les adversaires de Mallet.

Mallet, du reste, par la nature de son esprit, dut avoir du goût et de l'admiration pour Voltaire. Voltaire, malgré toutes ses irritations, toutes ses invectives, est au fond très modéré. La mesure est le caractère de cet esprit en apparence si violent. Ce qui trompe sur son compte, c'est (et tel est d'ailleurs son plus grand défaut) qu'il se porte avec une vivacité extrême vers l'objet de son désir; c'est qu'il veut avec la même force de volonté la plus petite comme la plus grande des choses, qu'il tend toutes les facultés de son ame vers la première bagatelle venue; c'est qu'il met également en toutes choses son ardeur, son tempérament, sa colère et son amour. De là le ton perpétuellement satirique et, si nous osons ainsi parler, l'unité agressive de ses œuvres. Cependant quiconque dégage sa pensée de son langage passionné et ses sentimens de sa pétulance et de sa colère voit qu'ils peuvent se ramener à quelques idées pleines de mesure et de justesse, la religion, bien entendu, étant mise de côté. Les idées politiques de Voltaire et tout le côté de sa philosophie qui s'applique à l'ordre temporel durent évidemment plaire à Mallet, car ces idées sont essentiellement monarchiques et modérées.

Voltaire est donc pour beaucoup, nous le pensons, dans l'éducation intellectuelle de Mallet. L'autre élément qui a contribué à la formation de son talent, c'est l'esprit que tout jeune il avait pu puiser au sein de sa famille et de son pays, c'est Genève. Mallet est un Genevois dans toute la force du terme; il a les qualités et les défauts de cette célèbre école; il en a la précision dans l'examen des faits et la sécheresse dans l'expression, une tournure d'esprit constitutionnelle, très sagement démocratique et en même temps très impopulaire. Il n'a pas de qualités sympathiques et n'a jamais dû non-seulement convaincre, mais

même légèrement émouvoir un seul de ses adversaires. C'est là le caractère malheureux de l'école genevoise, et ce qui, avec tant de hautes qualités, l'a toujours rendue stérile. L'école de Genève a eu de grands défauts, dont le principal est d'avoir été la plus abstraite de toutes les écoles politiques, tout en repoussant comme pernicieuse la logique abstraite. Elle est avant tout une école critique et repose sur une saine et positive appréciation des faits, mais cette appréciation a été acceptée presque comme une doctrine rationnelle. De là les teintes fausses qui abondent dans cette école; elle donne aux faits un air systématique et établit entre eux des compromis et des transactions, toute une sorte de science mathématique. Elle veut tous les accepter, les équilibrer et les ordonner; elle cherche à refaire artificiellement en politique la nature humaine : aussi cette école ne saurait-elle répondre aux sentimens des masses, qui n'embrassent jamais un grand nombre de faits et d'idées, mais qui n'ont d'enthousiasme que pour un seul fait, pour une seule idée à la fois; elle est impopulaire aussi parce qu'elle donne aux faits un air abstrait, qu'elle leur retire tout ce qu'ils ont de sympathique et de touchant, tout ce qui en corrigerait l'exagération et la grossièreté. Les doctrines genevoises ne semblent jamais être applicables qu'au passé et à l'avenir : elles ont voulu réduire le présent à être *scientifique;* mais au contraire le présent est passionné, instinctif; il vit et parle, et il faut entendre et parler son langage pour pouvoir le gouverner. Aussi les politiques de l'école de Genève et tous les politiques des écoles qui correspondent à celle-ci n'ont-ils jamais été capables de gouverner. Leur manière d'envisager la réalité a établi dans leur caractère une contradiction déplorable : tant qu'il ne s'agit que de penser, ils sont pleins de hardiesse et même d'imprudence dans les idées; mais faut-il agir, ils sont alors d'une très grande timidité : ils ont des enthousiasmes de tête pour les doctrines, et leur cœur tremble devant le moindre péril; la réalité les alarme, et la pensée solitaire les enhardit.

Tous ces caractères (à l'exception du dernier) sont aussi les caractères de Mallet, et c'est ce qui explique pourquoi, malgré le talent avec lequel il était dirigé, le *Mercure* de cette époque est si oublié, tandis qu'on se rappelle et qu'on lit d'autres écrits du même temps qui ne contiennent ni la même science ni la même saine critique. Comme toute l'école de Genève, Mallet est rationaliste en dernière analyse, d'un rationalisme tempéré par l'observation positive; il corrige comme elle le doute méthodique par l'induction baconienne, et dans l'étude de l'histoire il cherche plutôt des causes et des effets que des principes et des conséquences; il voit tout à la lumière d'un certain empirisme méthodique et savant plutôt qu'à la lumière de la logique. « Je suis très convaincu, écrivait-il long-temps avant la révolution, qu'il faut laisser là

les définitions et les traités de métaphysique pour revenir à la philosophie expérimentale. C'est des étincelles de la vérité historique que doit se composer le flambeau de la législation. » Il se prononce pour des réformes non par voie de révolutions, mais à l'aide de l'égalité civile, « qui doit guérir les fléaux nés des germes aristocratiques. » Il ne croit pas à l'économie politique comme science, mais il admet son utilité comme enquête purement locale et lorsque l'économiste borne ses observations au pays pour lequel et dans lequel il écrit. Il ne croit pas que le droit des gens puisse être élevé à la hauteur d'une science absolue, et pense qu'il dérive simplement des coutumes, des traités, et qu'il a été inventé pour mettre un peu d'ordre et de justice dans les imbroglios passionnés de l'histoire; il a soutenu autant qu'il était en lui M. Necker et ses plans de réforme. Ainsi Mallet se présente à nous comme le premier qui ait apporté en France les doctrines genevoises, comme un précurseur de Dumont de Genève et de Sismondi.

Au milieu du débordement de l'*écrivaillerie,* comme disait Montaigne, Mallet tranche par ses mœurs et sa vie autant que par son talent sur les journalistes de l'époque. Il n'a jamais mené l'existence douteuse et souterraine de la plupart d'entre eux; jamais n'ont pesé sur lui les soupçons qui pèsent sur eux tous, sur Linguet, sur Morande, sur Brissot, sur Beaumarchais et sur le plus grand de tous, hélas! sur Mirabeau lui-même. Sa vie a toujours été modeste, et peut être fouillée en tous sens; elle a été discrète et ouverte à la fois. Au milieu de sa plus grande prospérité littéraire, alors qu'il rédigeait la partie politique du *Mercure de France,* que dirigeait le célèbre Panckoucke, il a toujours vécu retiré au milieu de sa famille et allait rarement dans les brillans salons de la capitale. Pendant l'émigration, il a vécu pauvrement et a donné ses conseils à peu près gratuitement aux cours souveraines qui les lui ont demandés. Mallet passe généralement pour un agent de la coalition, cela est inexact : c'est un conseiller passionné, mais désintéressé; on ne peut dire qu'il ait été jamais à la solde d'un gouvernement. Lorsque, épuisé par le travail, il mourut en Angleterre, où il rédigeait le *Mercure de Londres,* ses amis, Lally-Tolendal et Malouet en tête, furent obligés de fournir aux frais de ses funérailles, et le gouvernement anglais dut subvenir aux besoins de sa famille. Il avait une haute idée de la dignité de l'écrivain et des devoirs qui lui sont imposés, et c'est lui qui, parlant de l'inefficacité des lois répressives sur la presse, a dit ces belles paroles, bonnes à retenir et à méditer : « La meilleure sauvegarde de la liberté de la presse, le plus efficace préservatif de son déréglement, c'est la morale des auteurs, non pas la morale qu'on parle et qu'on imprime, mais celle qu'on pratique : le respect religieux de la vérité, l'honneur, l'habitude de la décence, *et cette terreur utile qui devrait saisir tout homme de bien, lorsque sa plume va afficher une*

accusation ou répandre un système. » Jamais il n'a hasardé un fait sans s'être préalablement informé de la stricte vérité. Il offre, sous ce rapport, un parfait contraste avec un journaliste de l'école opposée, avec le chef futur de la gironde, Brissot, dont une imagination inquiète dictait toutes les accusations. On voit Brissot, pendant toutes les années qui précèdent la révolution, arriver partout la *bouche enfarinée,* comme on dit vulgairement, pour débiter les lieux communs les plus insupportables sous forme de paradoxes et affirmer des faits dont il n'a pas été le témoin. Ainsi le voyons-nous dans l'affaire de Warren Hastings, et surtout dans l'affaire de la reddition de Genève aux puissances alliées, en 1782. Pauvre Brissot, infortuné *Philadelphien!* il a laissé après lui une triste réputation; mais il lui a été donné d'expier cruellement ses sottises. Ce ne fut pas un intrigant, comme on l'a appelé : ce fut un grand faiseur d'embarras. Mallet se distingue aussi de Linguet, esprit dont tout le mérite provenait d'un échauffement factice et d'une inquiétude remuante qui lui cachait plus de choses qu'elle ne lui en faisait découvrir. Il n'a jamais eu, comme ses confrères, à se repentir de ses opinions; sagement constitutionnel, il n'a pas eu, comme Linguet, besoin de se convertir à la révolution, ni, comme Brissot, à regretter ses fautes politiques.

L'époque du XVIIIe siècle à laquelle Mallet appartient par sa carrière de journaliste est une des plus curieuses et des plus affligeantes qu'il y ait dans l'histoire. Elle a été très bien nommée par un illustre Anglais *l'âge du papier :* c'est l'époque des brochures, des journaux, des libelles et des pamphlets; il n'y a plus de règle et d'autorité ni en politique, ni en littérature; l'anarchie intellectuelle précède l'anarchie politique; on se bat à coups de brochures, on se diffame dans les journaux, on se verse des écritoires sur la tête en attendant les échafauds de la place Louis XV. La bataille des livres prélude à la guerre civile et aux journées de septembre. Les gens de lettres sortent de dessous terre, les mensonges et les calomnies s'entrecroisent comme les intrigues; les quelques honnêtes gens de l'époque sont traités sans façon de faquins, et M. de Calonne est appelé par les libellistes à ses gages *le vertueux* ministre avec une telle audace de servilité et de bassesse, qu'un des hommes les plus réellement vertueux de cette époque, le roi Louis XVI en personne, révolté par cette épithète imméritée que quinze censeurs avaient respectée, la biffe de sa propre main. Il est vrai en revanche que, si le délire, la déraison et la corruption sont universels, le mot de vertu est dans toutes les bouches; les absurdités les plus contradictoires se manifestent : la religion est traînée dans la boue par des milliers de brochures que la censure laisse passer, tout en condamnant Suard à 600 livres d'amende pour un récit de la mort de Barthe, où il donnait à entendre que ce dernier était mort *philosophiquement,* c'est-à-dire sans confession. C'est une époque d'un carac-

tère immonde et faux. Le grand homme du moment, c'est Beaumarchais, un esprit pétillant comme du bois sec dans lequel la séve est dès long-temps tarie, brillant comme un feu d'artifice, mais sans flamme et même sans clarté, un phénomène comme le serait un feu sans chaleur. L'hypocrisie et le mensonge sont partout, et les ministres eux-mêmes osent mentir devant le roi. Nous trouvons dans le journal de Mallet Dupan, à la date du 17 avril 1787, l'anecdote suivante : « Le roi avait ordonné à M. de Calonne d'écrire à M. Joly de Fleury pour avoir l'examen qui avait été fait du *Compte-Rendu* après la retraite de M. Necker. M. de Fleury lui répondit que cet examen, fait par un ennemi de M. Necker, avait confirmé en tout l'exactitude du *Compte-Rendu*. Le roi demanda cette réponse. M. de Calonne, qui voulait gagner du temps, nia l'avoir reçue. Le roi en parla avec le garde-des-sceaux, qui, déjà mal avec M. de Calonne, dit : — Sire, il y a huit jours que M. de Calonne a cette réponse. En présence du roi, ils se querellèrent, s'accusèrent, et le roi prit le parti de les chasser. » Que dites-vous de cette scène? Voilà un ministre, un gentilhomme qui ment à deux reprises, et qui ment devant son roi, lequel se contente de le chasser pour un acte qui méritait la Bastille ou l'exil. Bussy-Rabutin jadis avait dû traîner toute sa vie loin du monde où il était né pour un acte moins répréhensible. Cette anecdote, que nous prenons entre mille, ne témoigne-t-elle pas de la déraison générale? Il y a à cette époque comme un universel ramollissement des cerveaux; la nature morale de cette génération est desséchée autant qu'elle peut l'être, et l'imbécillité trône en souveraine. Patience, quelques jours encore, et le feu du ciel va tomber.

Et ces brochures et ces pamphlets, en avez-vous par hasard parcouru quelques-uns? Il n'y a pas une sottise, un crime, un paradoxe de la révolution qui ne se retrouve par avance dans ces papiers, qui dorment aujourd'hui dans la poussière, leur lit naturel. Rien n'est curieux comme les conflits, les luttes qui s'engagèrent à la fin du dernier siècle, quelques années avant 89. Avec chaque discussion naît un nouveau danger : chaque brochure publiée en faveur de l'autorité l'ébranle; chaque défenseur de la liberté, en revanche, salit la liberté; chacun force son opinion et l'exagère si bien, qu'il lui fait rejoindre l'opinion opposée : l'anarchie rejoint le despotisme, et le despotisme l'anarchie. Il serait curieux de retrouver l'origine du socialisme dans ces contestations et ces polémiques entre l'ancien régime à son agonie et la révolution encore à l'état latent. Le plus célèbre de tous les journalistes d'alors, Linguet, ne faisait autre chose, dans ses livres et ses journaux, dans ses attaques contre l'*Encyclopédie*, contre les philosophes, que justifier le despotisme par des raisonnemens que ne désavoueraient pas tels ou tels de nos socialistes. Le sage Mallet lui-même, l'aristocrate Mallet, prenant la défense de Linguet, alors attaqué et poursuivi

à outrance, demandait à ses adversaires si la propriété, qu'ils accusaient l'auteur de la *Théorie des Lois civiles* de détruire, n'était pas une usurpatrice qui se maintenait en accaparant, pour se conserver, toutes les ressources de la loi, et si la liberté n'était pas le privilége de celui qui possède. Ainsi Mallet, le défenseur de la société, arrive à poser exactement la même question que posait, tout à côté de lui, le radical Brissot, et que devait plus tard formuler M. Proudhon en ces termes : « La propriété, c'est le vol! » La révolution arrive, on le voit, et tous ceux qui s'efforcent de la repousser l'attirent comme malgré eux; mais ne remarquez-vous pas combien tous ces hommes, dont quelques-uns, comme Linguet et Mallet, sont vraiment distingués, sont peu sûrs des principes qu'ils soutiennent! combien ils sont peu fermes sur les principes, comme ils en sont peu maîtres, et combien l'art de raisonner est perdu! Les traditions sont oubliées, obscurcies, et leurs défenseurs eux-mêmes ne les connaissent plus. Les institutions sociales, les questions de gouvernement, sont devenues un véritable labyrinthe où ceux qui s'y engagent ne se retrouvent plus. On entend des voix confuses qui crient au milieu de ce dédale : — Par ici! par là! de ce côté! de cet autre! — l'inquiétude s'empare de toutes les têtes; l'échauffement de l'esprit et la colère chez quelques-uns, la lassitude et l'indifférence hébétée chez d'autres, ont remplacé la raison calme, froide, maîtresse d'elle-même et du but qu'elle poursuit. Cette révolution va s'opérer par convulsions, désespoir, fièvre ardente, inquiétude, lassitude et hébétement. Les plus inquiets vont émigrer, les plus désespérés vont massacrer, les plus las vont tendre stupidement, sans résistance, le cou à la guillotine.

Le journal de Mallet Dupan, composé de notes sur les événemens qui ont précédé la révolution française, est curieux à plus d'un titre. Nous assistons aux préparatifs de ce grand événement, nous avons pour ainsi dire la révolution avant la révolution. Quand on a lu ces notes, on se dit que la tempête est inévitable, et l'on comprend l'opinion du grand Goethe, qui, voyageant alors en Italie, dit, après avoir appris l'affaire du collier : « Voilà qui prédit les tremblemens de terre! » Malheureusement ces notes portent toutes, ou à peu près, sur les scènes de l'assemblée des notables, sur l'exil du parlement et les échauffourées qui s'ensuivirent; Mallet est un observateur exclusivement politique et qui ne conte que les faits ayant rapport aux affaires publiques et qui ont une importance immédiate. Il manque de philosophie dans sa manière d'observer, et, à défaut de philosophie, de cette curiosité et de ce bavardage propres à un Suétone ou à un Bachaumont. Nous ne trouvons pas dans ses notes l'universel délire de l'époque, ses engouemens puérils, ses manies imitatrices, son enthousiasme pour les *montgolfières*, les modes anglaises et la vertu; mais nous rencontrons un de ses traits les plus caractéristiques, un des vices dont la révolu-

tion a le plus abusé, l'insolence, l'insolence en bas, l'insolence en haut, aucun respect nulle part, et, au sein de cette société si polie en apparence, la grossièreté qui commence à poindre, une grossièreté mêlée de férocité, et qui facilite et active l'esprit de révolte. Que dites-vous, par exemple, de l'anecdote que voici : « Juin 1787. La reine s'étant trouvée à l'Opéra il y a huit jours, quelques insolens ont crié : *Voilà le déficit!* ce qui fut répété dans la salle. Durant toute l'assemblée des notables, malgré la violence des propos dans tous les lieux publics et sociétés, on n'a mis personne à la Bastille, fait attesté par M. Du Puget, lieutenant du roi de la Bastille. » Est-ce que cette exclamation injurieuse ne vous semble pas faire assez bien pendant aux sobriquets immondes dont plus tard les sans-culottes accablèrent la royale famille? *Voilà le déficit,* cela nous prédit par avance la *Madame Veto* des chansons anarchiques et le « ah! voilà l'Autrichienne! » du 20 juin 92. Un fait tout nouveau, c'est que cette insolence inouie ne trouve même pas sa punition, les portes de la Bastille ne s'ouvrent plus. Dans cette société affaissée et près de sa fin, il n'y a plus même le courage de la répression. Remarquez aussi que cette manière de désigner la reine implique toute une révolution dans l'esprit des hommes : désormais le roi ne sera plus que le budget, un système de finances; le roi, ce sera le *système,* et les gouvernans seront des employés chargés de le faire mouvoir. Non-seulement le respect est mort, mais l'ancienne manière de considérer l'autorité est morte avec lui.

En attendant, Marat, sorti de ses repaires souterrains, pérore aux Tuileries et commente *le Contrat social* aux applaudissemens de la foule, et des pères Duchêne inconnus placardent sur les murs de Paris et de Versailles des bouts rimés plats et obscènes contre le roi et sa famille. Parmi ces bouts rimés que cite Mallet Dupan, il en est qui portent avec eux leur enseignement; bien fous étaient ceux qui ne voyaient que le résultat d'une ébullition passagère dans ces attaques ignobles contre la royauté. A propos de ces placards, Mallet fait la réflexion suivante : « Le Français, étant incapable de délibération froide, l'est aussi d'un gouvernement libre où chacun doit discuter avec poids et mesure. » Hélas! de pareilles misères ne proviennent pas de la vivacité, de la mobilité et de la facile irascibilité de l'esprit français; la vivacité, la mobilité du caractère sont des qualités plus ingénieuses. Non, ces placards indiquent la volonté d'être insolent, la détermination bien arrêtée d'injurier, l'envie formelle d'être irrespectueux. Bien loin d'être sorti de l'échauffement des esprits, tout cela est au contraire froid et calme, et la platitude n'empêche pas ici la méditation. Ces injures ont aussi leur profondeur, et en tout cas indiquent une haine vivace qui fera son chemin; elles présagent les infames calomnies du tribunal révolutionnaire.

Vous avez vu l'insolence d'en bas, élevez vos regards vers les plus

hautes régions de la société; entrez, par exemple, à ces séances du parlement employées à discuter l'édit sur le timbre. C'est une de ces scènes parlementaires comme nous en avons tant vu, où les pouvoirs en lutte rivalisent d'aigreur. C'est le premier pas dans la résistance à l'autorité, et le ton acerbe qui caractérise les paroles que nous allons citer peut faire augurer du langage qu'on tiendra lorsque la résistance sera devenue la désobéissance, et que cette désobéissance aura triomphé. « Dans la séance de la première délibération du timbre (11 août 1787), M. d'Artois s'avisa de citer les Anglais, qui avaient cet impôt et dont nous imitions les modes, les voitures, etc. — Monseigneur, lui répondit M. Robert de Saint-Vincent, nous ne nous piquons pas d'imiter les Anglais, et vous devriez vous rappeler qu'ils ont détrôné sept de leurs rois et coupé le cou au huitième. Le comte ayant lâché quelques propos d'*envoyer faire ..... le parlement,* M. de Saint-Vincent dit : Si Monsieur n'était pas le frère du roi, la cour devrait décréter sur-le-champ et le faire descendre à la Conciergerie pour avoir manqué de respect à cette assemblée. — M. d'Artois l'appelle Robert-le-Diable. »

Le comte d'Artois eut plus tard, sans doute, l'occasion de se rappeler les paroles prophétiques de Robert de Saint-Vincent. Ces paroles toutefois suggèrent une réflexion : si elles avaient été prononcées dans un autre pays, on n'y pourrait voir qu'une réponse ferme et énergique; mais en France, pays d'obséquieuse politesse, où le respect a toujours pris la forme d'une déférence courtisanesque, et où nos rois, lorsqu'ils entendaient la vérité, ne l'entendaient jamais qu'enveloppée de discrètes réticences, elles peuvent à bon droit pronostiquer toute une révolution. Et les paroles du comte d'Artois, comment trouvez-vous qu'elles remplacent l'impérieuse insolence de Louis XIV disant aux prédécesseurs de ce même parlement : *L'état c'est moi?* Les princes du sang parlent maintenant le langage le plus démocratique, à ce qu'il semble; c'est le cas de s'écrier avec Edmond Burke : « L'âge de la chevalerie est passé. » Les esprits sont donc bien préparés pour une révolution. L'intrépidité de cynisme et d'insolence, l'audace de mensonge qui sont nécessaires dans les troubles civils existent déjà, et les soldats de ces troubles, ils existent aussi. On assiste dans les notes de Mallet à la naissance des types les plus curieux des émeutes modernes; on commence la chasse aux *mouchards,* on brûle l'effigie de Brienne et celle de la reine, et pour célébrer l'inauguration du ministère Necker, on illumine le Palais-Royal. Le type du gamin de Paris, du gamin révolutionnaire, se révèle tout à coup. Le gamin met ses amusemens au service de l'émeute et lance dans les faisceaux d'armes des troupes ses pétards et ses fusées. Les clercs de la basoche, habitués du parterre, transportent leurs sifflets du théâtre au parlement. La curiosité politique commence à s'emparer du peuple, et, en attendant que *le Père Duchêne* lui permette d'être informé des affaires sans se déranger, il

se précipite partout où il pense trouver un spectacle, — au palais, par exemple, où il va applaudir Linguet, qui plaide contre le duc d'Aiguillon, et remarquez à ce propos l'inquiétude intrépide et à toute outrance, la fougue, l'empressement, l'avidité de ce premier éveil de sa curiosité! « Jamais on n'avait vu pareille scène au palais. Quoique l'audience fût à sept heures, l'affluence a été encore plus grande qu'au jugement du cardinal (l'affaire du collier). La grand'chambre, le parquet, les avenues, les antichambres, la grand'salle, les corridors, le grand escalier, la cour, tout était plein. Un jeune pensionnaire de Louis-le-Grand y est mort. C'était un spectacle affreux de voir sortir de la grand'chambre, durant le cours des plaidoiries, des gens à demi morts, trempés de sueur, sans souliers, sans chapeau, dans le désordre d'une bataille. Jamais on ne s'assemble quelque part à Paris sans accident. Il y avait cependant quarante gardes. On a laissé tout entrer; garçons de café, bouchers, chenapans, clercs et sous-clercs, jusqu'à des poissardes. Voilà l'auditoire qu'a enthousiasmé Linguet par ses épigrammes. En sortant, il a été applaudi jusqu'à sa voiture.... Rien de plus scandaleux que cette séance tumultueuse. »

Il y a là tous les élémens d'un bel et bon bouleversement politique. Il n'y manque que des chefs pour conduire et diriger ces élémens, et en vérité ils sont tout près de ce palais de justice : ils assistent en qualité de spectateurs à cette scène. Ne voyez-vous pas d'ici toutes ces têtes d'avocats, de procureurs et d'hommes de loi qui regardent aux portes du palais ou bien mêlés à l'auditoire et participant à ses émotions, — les journalistes et les pamphlétaires, toute la tribu des écrivains?

Nous rassemblons à dessein tous ces faits, et nous demandons s'il n'y a pas comme un esprit de délire qui plane sur tous les esprits. Ces anecdotes prouvent une chose entre autres : c'est que l'ancienne manière de vivre est finie, que chacun est sorti déjà de son rang social et de sa position par les mœurs, par les habitudes, avant que la révolution soit venue déplacer les positions et bouleverser cette antique hiérarchie. Chacun de ces personnages ignore le langage qui convient à sa position et la dignité particulière qui convient à son rang. Nous pourrions suivre à travers la révolution cette décadence morale et montrer par maint exemple que tous ces hommes ne méritent ni dithyrambes élogieux, ni invectives cicéroniennes, et que cette époque est loin d'être une époque de vertus viriles. Il serait facile de montrer que tous les principes moraux sont éteints ou épuisés, et qu'il n'y a plus dans toutes les ames que certains principes d'action d'autant plus forts qu'ils n'ont plus aucun contre-poids, certains principes d'action, et nous pourrions ajouter encore certains instincts naturels à la nation française, l'instinct militaire et le goût des batailles, qualités inhérentes à la race et qui sont comme le fonds primitif de la nature celtique. Ce sont ces principes et ces instincts qui ont suffi à toutes les luttes de la révolu-

tion, et que Napoléon a employés pour reconstruire la société qu'ils avaient abattue, faisant servir ainsi (c'est là son grand coup de génie) à la gloire de la civilisation les instrumens même de la barbarie et de la destruction. Quant aux principes qui font l'homme civilisé, ils n'existent plus, et les hommes de cette époque qui peuvent se dire civilisés ne le sont plus qu'extérieurement, par l'affaiblissement de leurs passions plutôt que par la douceur de leurs mœurs, par un caractère émoussé qui les rend incapables du mal, mais aussi du bien, par un certain sybaritisme moral qui leur fait détester les excès et la vue du sang, mais qui les rend par cela même incapables de résistance; car savez-vous comment se défendaient ceux qui avaient le plus d'intérêt à la conservation? Lors de la fuite du roi à Varennes, une visite domiciliaire fut opérée chez Mallet Dupan; ses papiers furent mis sous les scellés, et lui-même dut pendant quelque temps se cacher pour éviter les violences. Pendant deux mois, Mallet suspendit sa collaboration au *Mercure,* dont il rédigeait la partie politique. Certains abonnés du *Mercure,* gens d'ordre selon toute apparence, se plaignirent enfin du silence forcé de Mallet et l'accusèrent de désertion. Mallet répondit par une page pleine de dignité et qu'il faut citer tout entière, car elle apporte avec elle son enseignement. « En renouvelant, dit-il, le témoignage de ma reconnaissance à ceux qui ont accompagné leurs plaintes de marques touchantes d'intérêt et d'attachement, j'exprimerai ma surprise du calcul singulier de quelques-uns. Ils paraissent considérer un auteur dans les conjonctures où nous sommes comme un serviteur qu'ils ont chargé de défendre leurs opinions, et qui doit monter à la tranchée pendant qu'ils dorment ou se divertissent. Ils trouvent commode qu'un homme s'occupe tous les huit jours, au risque de sa vie, de sa liberté, de ses propriétés, de leur faire lire quelques pages qui amusent leurs passions durant l'heure du chocolat, et ils regardent comme un devoir, comme une dette, qu'on s'immole à leur incurie et à leurs ridicules illusions. Ces messieurs ont cherché à me prouver avec humeur que je ne pouvais me permettre aucun relâche, que mon intrépidité devait suppléer à la leur, et que, fort de l'approche des contre-révolutionnaires, il m'était facile de me dévouer au *salut public.* Voilà certes de plaisans conseils et de plaisantes sûretés. Je répondrai à ces égoïstes que la mesure de mon courage, fixée par la raison ou par le sentiment, ne le sera jamais par les forfanteries des têtes exaltées, qui, sans mettre un écu ni une goutte de sang dans la balance des dangers, sont des Euménides pour y précipiter les autres et des puissances mortes pour les en tirer. »

Aujourd'hui encore nous avons de ces vigoureux champions de l'ordre, et la race de ces conservateurs-là n'est pas perdue. Ce que nous tenions à constater, c'est qu'elle a commencé à ce moment-là, c'est qu'elle date de la fin du XVIIIe siècle. On a vu dans tous les siècles de

la lâcheté, de l'indécision, de la mollesse; mais on n'avait jamais vu des gens attaqués se défendre en lisant un journal, se croire bien forts parce qu'ils se sont échauffé solitairement la tête à cette lecture d'une heure, et se croire sauvés parce que l'article du matin était énergique et menaçant. On remarquera les paroles fermes de Mallet. Il avait le droit de parler ainsi à ses lecteurs, car depuis trois ans il bravait le danger et, ce qui peut-être est plus difficile, le mécontentement de tous les partis. Une fois déjà, en 1790, il avait été dénoncé comme aristocrate et ennemi déclaré du peuple par les meneurs des clubs, et il eut à parlementer avec une députation menaçante qui vint lui demander compte de ses écrits. Un jour, il fut dénoncé à la tribune par Mirabeau lui-même. Tandis qu'il avait à soutenir les assauts que livrait contre lui Brissot dans *le Patriote français* et à répondre aux accusations de *scélératesse* dont il l'accablait, il lui fallait se défendre contre les pamphlets de l'émigration, qui commençait. « Un de ces braves, écrit Mallet, qui, à soixante lieues des frontières, ont encore le courage de garder l'anonyme, et qui accusent de lâcheté tous ceux qui, depuis trois ans, soutiennent à Paris le feu des événemens, vient d'instruire mon procès. Il a publié sa sentence à Coblentz et l'a réimprimée à Paris sous le beau titre de : *Politique incroyable des Monarchiens, ou Lettre à M. Mallet Dupan, le chef, le coryphée de cette secte.* » Il est aussi ferme en face de ses maladroits amis que de ses ennemis, et dans toutes les discussions il tient la balance juste.

Une autre cause de faiblesse, c'est une trop grande et trop exclusive culture intellectuelle sans aucun contre-poids. Il y aurait un beau chapitre à faire pour un La Bruyère moderne qui aurait traversé les guerres civiles, et qui pourrait être intitulé *du danger d'être trop civilisé en temps de révolution.* On ne sait pas tout ce que les raffinemens de l'esprit et de la civilisation ont de dangereux dans de telles périodes; dans les époques de révolution, il est nécessaire pour un moment de redevenir barbare et d'échapper à l'influence de ses habitudes. Il serait facile de montrer que certaines qualités d'esprit, la politesse, la réserve, sont à certains momens de véritables dangers. En lisant quelques passages de Mallet, on aperçoit très bien la supériorité des malhonnêtes gens sur l'honnête homme à de pareils momens; les coquins n'ont aucun scrupule, non-seulement à l'endroit des autres, mais à l'endroit d'eux-mêmes. Ils ne craignent pas d'avancer la première sottise venue et n'ont point peur de se compromettre. Regardez les proconsuls de la terreur et les conventionnels en voyage. La plupart sont des gens médiocres; on voit arriver partout les Fréron, les Tallien, les Collot-d'Herbois, affichant une sorte de pompe barbare, déployant l'emphase la plus bouffonne, et débitant le plus sincèrement du monde les sottises les plus infâmes. Ces gens-là n'ont point peur du ridicule. Ils sont grotesques très souvent, mais leur

aplomb les sauve. Ils acquièrent par là une véritable supériorité, donnent à leurs paroles la tournure d'oracles, à leurs accusations les plus invraisemblables l'air de la vérité. Les honnêtes gens, au contraire, hésitent à se compromettre, et le plus grand malheur qu'ils imaginent est celui de passer pour des sots. On ne sait pas tout ce que cette appréhension du bon goût, de la politesse, a causé de fautes et de malheurs; toute cette foule d'hommes instruits, lettrés, de gens de salons et d'académie, n'avaient rien de ce qu'il faut pour agir à de pareilles époques. Intelligences trop cultivées, ils avaient retranché de leur ame, par une culture excessive, tout ce qu'il y a dans la nature humaine de vivacités primesautières, de qualités primitives, de saillies vigoureuses, pour les remplacer par des finesses calculées et des épigrammes forgées à loisir. Mallet dénonce souvent ce vice des esprits trop cultivés; il voudrait que les paroles toujours courageuses, quelquefois éloquentes qu'il imprime, que ses conseils de résistance se traduisissent en actes énergiques; il s'afflige que la parole du publiciste ne soit pas aidée par le bras du lecteur. « Au milieu de tous les désordres et de tous les malheurs, écrit-il, nos contemporains n'ont envisagé la révolution que comme une escrime de raisonnemens, de colère et d'invectives... Ce que l'esprit gagne en jouissances, le caractère le perd en énergie. L'activité de l'ame, ce feu sacré qui ne s'évapore point comme celui de l'entendement, s'affaiblit au milieu de tant de controverses. Des têtes noyées dans l'océan des sottises imprimées ne sont plus propres à se conduire; n'en attendez ni grandeur, ni énergie : ces roseaux polis plieront sous les coups de vent, sans jamais se relever. »

Et la terreur? Que ne pourrait-on pas dire sur ce sujet terrible, qui eût fait reculer Machiavel? M. de Bonald a dit une fois que les peuples voluptueux étaient par cela même cruels, mais il n'a pas osé creuser son observation. Celui qui a osé fouiller dans la pourriture humaine sait combien la férocité touche de près à la sensualité et combien le goût du sang suit de près l'habitude du plaisir. Il y a du Pétrone et du de Sade dans la terreur. Il y a tel mot de Joseph Lebon à Arras qui semble pris dans les infâmes romans de de Sade; il y a tel personnage de la révolution, Barrère par exemple, que Burke avait si admirablement appelé l'*Anacréon de la guillotine,* qui semble échappé en chair et en os du roman de Laclos. On a vu à toutes les époques des vengeances et des crimes. Ce qu'on n'avait pas vu depuis les empereurs romains de terrible mémoire, c'est un pareil amour pour toutes les choses horribles, mêlant les imaginations sanglantes aux délires voluptueux; c'est cette facilité avec laquelle toute une génération s'habitue à voir couler le sang; ce sont ces chansons érotiques et ces refrains de vaudeville où la fadeur des petits couplets du XVIIIe siècle est relevée

par une odeur de charnier; c'est cette corruption qui, mêlant la prostitution et le meurtre, transporte la guillotine au milieu des *bosquets de Cythère* (style du temps); c'est cet enthousiasme pour l'horrible instrument de supplice qui, sous forme de pendans d'oreilles, orne la tête des citoyennes, en attendant qu'il la fasse tomber; ce sont ces modes dites à la *guillotine* et ce bon ton d'un genre singulier qui consiste à se costumer comme pour la mort. Mélangez les rêves d'une hystérique, les inventions d'un débauché blasé, les imitations puériles de l'enfance ignorante; combinez Dorat et Pétrone, les délires de *la Religieuse* de Diderot avec les fadeurs d'*Estelle,* la corruption savante de Laclos et la morale facile de l'opéra-comique, et vous aurez une idée de la terreur. C'est là de la corruption, j'imagine, oui, et une telle corruption qu'il faut désespérer d'en rencontrer d'aussi compliquée.

On lit dans les papiers de Mallet Dupan une lettre de l'un de ses correspondans de Paris qui met en relief quelques-uns des traits de cette époque. « Sauf Robespierre, écrit-on à Mallet, chacun se trouvait heureux de n'être point en prison; on calculait le nombre des personnes ou des habitans de la ville qui, suivant le système dépopulateur, était dans le cas de périr, et chacun espérait n'y être pas compris, soit par quelque révolution inespérée, soit parce que son tour viendrait plus tard, et je puis vous assurer, sans être exagéré, que de cette manière le comité de salut public aurait pu se défaire, l'un après l'autre, de tous les gens aisés de France sans la moindre opposition. Néron et Caligula n'avaient pas encore fait une pareille épreuve sur l'espèce humaine : comment l'a-t-on donc pu essayer sur une nation pleine d'amour-propre et qui a de l'audace et du courage, et *comment ne s'est-il pas trouvé un fils qui ait vengé son père, ni à Paris ni à Lyon, tandis que, pour un propos, pour une fille, on se donnait des coups d'épée?...* On était si accoutumé de voir mener à l'échafaud vingt, quarante personnes, qu'on n'y faisait plus attention. On s'informait seulement du nom. Je n'ai pas vu cette douleur, cette consternation sur la physionomie des Parisiens, que toute ame sensible aurait dû ressentir à la vue de cette horrible boucherie. La populace pensait et disait généralement qu'il fallait tuer les aristocrates, et qu'on serait tranquille après. La première personne que j'aie vue passer sur la charrette était Charlotte Corday, et le premier homme que j'ai vu guillotiner était d'Orléans, et je vous avoue qu'il entrait un sentiment de haine de ma part; il était froid et indifférent, et le peuple ne lui épargnait pas les huées. Je me suis également régalé des Brissot, des Danton, des Robespierre; un esprit de curiosité m'a conduit aussi au palais pour voir sortir le malheureux Linguet : il était parfaitement tranquille, sans aucun signe de chagrin ni d'abattement. L'infortuné maréchal de Mouchy, son épouse, Victor de Broglie, le frère de M. de Saint-Priest, y

étaient en même temps... Je suis forcé de vous quitter, je vais dîner chez Thomas (nom convenu), dans la maison où dînaient anciennement les Rayneval, les Jurien, les Mirabeau, les Rabaut, les Garat, où dînaient aussi depuis les Guadet, les Gensonné, les Roland, les Barrère, les Prieur de la Marne, et actuellement les Tallien, les Fréron, les Carletti. *Vous voyez, citoyen, que notre morale s'arrange de tout, et je crois que c'est là sa perte.* »

Cette lettre en dit plus que toutes les réflexions possibles; elle confirme le témoignage d'un honorable historien qui avait coutume de dire que si, à l'époque de la terreur, lorsque la charrette passait dans les rues, on eût fait signe aux spectateurs, ils seraient montés, et sans mot dire seraient allés à la guillotine. On remarquera aussi le ton avec lequel elle est écrite. Certes, l'homme qui s'adresse à Mallet était, selon toute apparence, un modéré, et pourtant cette lettre a le caractère de tout ce qui s'écrit à cette époque; elle est frivole et atteste l'influence de la corruption régnante. Lui qui n'aime pourtant pas à voir couler le sang, il s'est *régalé* du supplice de ses ennemis; un instinct de *curiosité* l'a poussé aux portes de la prison pour aller considérer la contenance des gens qui vont mourir; ses réflexions sur l'absence de vengeance, sa surprise de voir que pas un fils n'ait vengé son père, et pas un père son fils, méritent considération. C'est qu'en effet, dans les époques de décadence, le véritable courage disparaît, et il ne reste plus qu'un courage de vanité. On est capable encore de se donner un coup d'épée pour un mot ou un geste; mais la douleur n'a plus de colère, le malheur n'a plus de ressentimens, la fibre sensible est paralysée par la vanité. Le courage n'étant autre chose que la vertu en action, il faut s'attendre, dans des époques semblables, à ne rencontrer que le genre de vaillance que la corruption peut encore supporter, le courage qui lui est nécessaire pour se défendre. Pourtant il y a des hommes qui, à cette époque, ont montré un véritable courage, on le dit au moins : eh bien! analysez les actes de ceux-là, le dévouement de Charlotte Corday, le meurtre de Lepelletier par Pâris, remontez à la source de ces actions, et demandez-vous si c'est là autre chose qu'un courage d'*imagination*. Jamais troupeau ne marcha à la boucherie avec plus de résignation, la tête plus basse et l'œil plus hébété.

N'avions-nous pas, en vérité, raison de dire que cette époque était une humiliation pour la nature humaine? Au reste, il est bon de remarquer que la force de résistance n'existe guère davantage dans le camp opposé. Les scélérats n'ont pas plus de courage dans le mal que leurs victimes de courage pour le bien. Lorsque, après prairial, la convention ordonna de remettre les piques à la section, on les rendit avec le même empressement qu'on avait mis jadis à les prendre. « Tout cela se fait sans murmure, écrit un correspondant de Mallet, *on est à*

la queue pour attendre son tour; moi-même j'ai attendu trois quarts d'heure pour rendre la mienne. On désarmerait ainsi toute la France sans coup férir. »

Voilà quelques-uns des traits de cette terrible époque. Est-ce assez de délire, de dégradation, de folie? On ne peut même pas dire qu'il y ait décadence morale; il y a abolition complète de toutes les vertus, de toutes les qualités, de tous les principes qui donnent à l'homme sa vraie valeur. Mallet d'ailleurs ne s'y trompait pas; il avait très bien vu tout ce qu'il y avait de délire au fond de la révolution, et tandis qu'autour de lui tout le monde se demandait : *Qu'est-ce que cela veut dire?* tandis que les politiques cherchaient dans des causes abstraites l'explication de tous ces malheurs, et, désespérant de la trouver, en accusaient le sort, Mallet ne songeait à incriminer ni tel ou tel homme, ni tel ou tel événement; il parlait sans grande colère des massacres et des échafauds, comme un homme qui, connaissant à fond la nature de ses contemporains, s'expliquait très bien comment tant de crimes avaient pu être accomplis. Il n'a pu vivre assez pour lire les théories fatalistes qui ont été bâties sur le grand événement auquel il avait assisté; mais il est probable qu'il eût pu demander où était donc la fatalité, et si c'est la fatalité qui conduit un prodigue à l'hôpital, ou qui fait tomber dans la rue un homme qui est sorti ivre. « Il faut chercher la cause de cette révolution, écrit-il à l'abbé de Pradt, dans le caractère du siècle; à force d'urbanité, d'épicurisme, de mollesse, tout ce qui est riche, grand de naissance, homme comme il faut, est absolument détrempé. Il n'y a plus ni sang, ni sentiment, ni dignité, ni raison, ni capacité. L'amour du repos est le seul instinct qui leur reste. Ce sont les Indiens que les Mogols trouvent couchés sur des feuilles de palmier au moment où ils viennent les exterminer et les piller. Tout se réduit en dernière analyse au calcul que voici : — Combien me laisseras-tu si je te livre mes lois, ma patrie, mes autels, les cendres de mes pères, mon honneur, ma postérité? — Lorsque les nations en sont là, il faut qu'elles périssent. » Mallet ne se lasse pas de revenir sur cette cause morale de la révolution, qui seule peut expliquer ses excès et ses crimes; il montre à nu leur misère à ses contemporains, sans ménagement, sans crainte, même trop rudement parfois, car il les poursuit jusque dans le malheur, l'émigration et la ruine, et, lorsqu'ils font éclater leurs sanglots trop haut, il impose silence à leur douleur pour leur faire sentir combien elle est méritée. Il ne s'élève point, comme De Maistre, jusqu'aux idées d'expiation et de châtiment providentiel; mais tous les mots terribles de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg,* — ceux-ci, par exemple : « Il y a des innocens sans doute parmi les victimes, mais il y en a bien moins qu'on ne l'imagine communément; » — « jamais un grand crime n'eut plus de complices, » reviennent à l'esprit lorsqu'on lit les

écrits de Mallet sur la révolution. — Vous avez mérité votre sort, vous, égoïstes qui brûleriez la maison du voisin pour vous faire cuire deux œufs frais; vous, indolens qui vous défendiez avec des brochures; vous, mécréans qui, lorsqu'on vous parle des principes de morale et de justice, demandez d'abord : Combien cela vaut-il? vous, amateurs cauteleux de la révolution qui, vous attendrissant sur ses excès, préconisez les causes qui les ont produits; vous, coureurs de petits soupers, dont le plus grand regret peut-être est de les avoir perdus; vous, téméraires et légers écrivains qui avez lancé dans le monde des maximes dont vous n'étiez pas convaincus! oui, vous avez mérité d'être livrés à ces scélérats qui, à force d'audace, ont rendu le génie inutile, et à cette populace en bonnet rouge qui fait consister le civisme dans la grossièreté. — Tel est le ton habituel de Mallet; il n'est pas d'une ame vulgaire.

Mallet a beaucoup écrit sur la révolution française et presque toujours avec une tranquillité de cœur remarquable dans un temps si orageux. Ces événemens font perdre la tête à tous ses amis; l'abbé de Pradt, Mounier, Malouet, Lally-Tolendal, le chevalier de Panat, se livrent, qui à des colères, qui à des crises nerveuses, qui à des accès de sensibilité; mais lui, il reste toujours maître de son esprit; ni le 20 juin, ni le 10 août, ni le 2 septembre ne sont capables de le faire déraisonner. Mallet borne ses horizons et ne cherche pas à prédire; il envisage avec froideur les événemens les plus horribles au point de vue des conséquences pratiques qu'ils peuvent entraîner, au point de vue du parti qu'on peut en tirer ou des espérances qu'ils abattent; il parle donc strictement pour son temps et non pour la postérité, et cependant aujourd'hui encore on peut relire ses écrits avec intérêt et profit; ils ont été frappés par quelques rayons de cette vérité morale qui conserve toujours tout ce qu'elle a une fois touché. Si l'on échelonnait ses lectures avec la méthode d'un plan d'instruction scientifique, les écrits et les pamphlets de Mallet pourraient être recommandés comme une excellente initiation aux *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre, et aux livres de Burke et de Mme de Staël sur le même sujet. Mallet n'a pas, cela va sans dire, les éminentes qualités de ces trois écrivains; mais, au second rang, il a quelque chose de chacun d'eux, et il peut servir à faire comprendre leurs points de vue respectifs. Constitutionnel comme Mme de Staël, il me paraît bien moins épris de la scholastique du parti, tenir bien moins aux droits de l'homme, à la souveraineté nationale et à toutes les idées de l'école. Souvent éloquent, il n'a pas, à beaucoup près, l'ironie élaborée de Burke, ni cette lenteur de l'anathème que, durant plus de deux cents pages, on entend gronder chez le publiciste anglais au-dessus de la discussion philosophique, et qui éclate comme une vengeance lorsqu'arrive le récit des insurrections. Il n'a pas non plus à son service cette épée à deux tranchans avec laquelle de Maistre saccage à la fois les deux

camps opposés de l'aristocratie et de la démocratie pour ne laisser apparaître, à la fin du combat, que la France et le roi. Il s'en tient à la mercuriale et aux réprimandes, et n'a point la dialectique cruelle et directe, l'accent de juge irrité du grand ultramontain. Nous n'avons dans Mallet que la monnaie des théories de ses trois illustres contemporains; cela est vrai, mais c'est avec ce cuivre qu'ils ont composé leur or. On ne peut établir aucun corps de doctrine sur les idées de Mallet, parce qu'elles sont trop disséminées, mais elles peuvent nous servir de pierre de touche pour vérifier bien des pensées, bien des détails, pour les éprouver et les juger. Ce qui fait l'originalité de Mallet, c'est une indépendance absolue de caractère. *In medio stat virtus,* telle est la devise de Mallet. Il voudrait maintenir droite cette société battue de vents contraires sans la faire pencher vers aucun parti extrême. Écrivant pour la France, Mallet s'est dépouillé de toutes ses opinions de Genevois, de protestant, de républicain; il sait qu'il écrit pour une nation qui n'a point les traditions, les mœurs de son pays; ce n'est pas un mérite médiocre, et de plus grands que lui n'ont jamais pu, dans des situations semblables à la sienne, se délivrer de leurs opinions. Protestant, il prit la défense du clergé catholique contre ces « athées qui détruisaient la religion pour ramener le christianisme primitif; » républicain, il fut un des plus courageux défenseurs de Louis XVI; émigré, il brava les fureurs de Coblentz, et conseilla à Louis XVIII l'acceptation du régime constitutionnel; écrivain, il eut le courage (ce qui est rare) de dire à ses lecteurs que lire des brochures n'était pas suffisant en temps de révolution.

Mallet appartenait au parti constitutionnel; il nous aide à le bien connaître, et nous offre l'occasion de passer du tableau de la révolution à quelques-uns de ses acteurs. Ce parti s'est divisé dès l'origine en deux grandes fractions, les constitutionnels royalistes, qui eurent pour chefs Mounier et Malouet, et les constitutionnels jacobins, qui marchaient sous la bannière du *triumgueusat,* pour parler comme Mirabeau. De ces deux fractions, la première est la plus honorable; mais, en vérité, c'est tout ce que nous pouvons dire de mieux sur son compte. Obstinément systématiques et systématiquement obstinés, les constitutionnels n'eurent jamais les qualités qu'on doit exiger des chefs de parti, encore plus des hommes politiques mis en demeure de fonder des institutions qui n'ont pas encore été essayées. Natures légèrement sèches et presque scholastiques, ils savent *trop à fond* leur doctrine, ils ont trop d'érudition constitutionnelle pour s'accommoder aux circonstances et ne pas voir que ce qu'on fonde à côté d'eux n'est pas absolument semblable à ce qu'ils ont appris et à ce qu'ils se croient en droit d'enseigner. La plus légère infraction aux règles constitutionnelles les jette dans l'état d'un helléniste qui aperçoit dans un exemplaire précieux une faute typographique. Cette trop grande érudition

doit les perdre, car elle les rendra pessimistes, elle éteindra en eux cette confiance qui est nécessaire pour fonder les institutions, cette confiance qui était alors le sentiment dominant dans la nation, qui est le privilége des esprits non cultivés qui sont en très grande majorité, et qu'il s'agissait de gouverner; ils étaient trop savans encore une fois et manquaient de l'aptitude nécessaire pour tourner les difficultés qui n'étaient pas exactement constitutionnelles, comme pour s'accommoder à des circonstances inattendues. Ils avaient compté sans l'imprévu, et lorsque, comme cela était inévitable, l'imprévu se présenta, ils ne surent faire autre chose que murmurer et se récrier contre les événemens d'un ton âcre et cassant comme Mounier, verser des larmes comme le trop sensible Lally Tolendal, s'effacer et se taire comme Malouet pour aller porter à Versailles et aux Tuileries de timides conseils, de stériles protestations de dévouement, et se répandre en plaintes inutiles. Ils n'étaient capables de rien détruire, cela est vrai; mais ils n'étaient capables de rien sauver, encore moins par conséquent étaient-ils capables de *tout transformer*, ce qui était alors le problème posé. Ils manquaient de cet esprit d'invention si nécessaire aux hommes politiques. Leur constitution anglaise, ils l'auraient appliquée tant bien que mal à la France, au lieu de s'en servir comme de pensée première et féconde pour arriver au but que la nation s'était proposé, l'union plus étroite de la France et du roi. C'étaient des hommes honnêtes et intègres dans toute l'acception du mot, excellens pour faire une suite à Delolme ou pour donner une analyse critique très exacte des systèmes politiques, mais peu propres à fonder un gouvernement et surtout peu faits pour les révolutions. Ils n'avaient pas les qualités cordiales, sympathiques, l'accent vibrant, qui sont nécessaires à de telles époques pour exécuter d'aussi difficiles desseins et inspirer l'amour de leur œuvre à leurs compatriotes : ils devaient tomber, ils tombèrent. Leur chute est déplorable sans doute, comme l'est celle de tous les hommes honnêtes; mais on peut se demander si c'est un très grand malheur, et si une constitution fondée par d'aussi faibles mains aurait jamais duré.

L'autre fraction constitutionnelle, le *triumgueusat*, le parti de Barnave, de Duport, des Lameth, ne péchait pas précisément, comme les précédens, par trop de scrupules constitutionnels et d'honnêteté politique. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour rendre la révolution irrévocable, et pour cela ils n'ont rien ménagé, ni les intérêts de la vérité, ni les sentimens de la conscience publique, ni l'humanité elle-même. Ce sont eux qui, les premiers, ont appris aux classes moyennes, qu'ils s'étaient chargés de guider, à être injustes envers leurs ennemis, — au peuple, à être impunément cruel et juge souverain de ses crimes; ce sont eux qui ont ouvert les portes à cette révolution qui devait entraîner la chute de la monarchie, et cela dans l'espoir de consolider l'édifice de 1789. On accuse, non sans raison, les girondins, qui ne sont,

à tout prendre, que le prolongement du parti Barnave et Lameth. Ce dernier, plus coupable que la gironde parce qu'il est plus éclairé, peut être jugé d'un seul mot : il a cru à l'intrigue; il s'est pris et embarrassé dans les piéges qu'il avait tendus; rien n'était plus naturel. Que n'a-t-on pas dit sur la fatalité de la révolution! que de regrets, que de larmes versées sur ces hommes que les événemens dominent, et qui sont comme livrés pieds et poings liés aux faits! Oh! oui, la fatalité était inévitable avec une conduite aussi louche, aussi tortueuse, et en vérité elle reparaîtra, n'ayez peur, cette fatalité, toutes les fois que l'intrigue remplacera la sincérité. Si nous connaissions mieux l'essence et les effets de la liberté humaine, peut-être cesserions-nous de crier contre la fatalité de la révolution; si nous savions mieux que l'acte que nous créons librement, aussitôt créé, échappe à notre contrôle, devient indépendant de nous, et porte malgré nous toutes ses conséquences, nous ne nous étonnerions plus des malheurs et des crimes de la révolution, car là où les fautes et les sottises ont été multipliées, les malheurs et les désastres doivent l'être également. On peut donc soutenir que tout relève du libre arbitre humain dans la révolution, depuis la fondation du club des jacobins par MM. Duport et Lameth jusqu'à l'échafaud où ce même club des jacobins fit monter ses fondateurs. Je sais tout ce qu'on peut dire en faveur de ce parti, tout ce que sa jeunesse excuse, tout ce que les vices du temps expliquent, et tout ce que son sort a de touchant; mais il ne faudrait pas une très grande habileté ni même une bien grande partialité pour montrer que c'est sur lui que doit peser principalement la responsabilité de la révolution tout entière, et qu'à lui seul il pourrait justifier ce mot de Royer-Collard : « Notre histoire est, depuis cinquante ans, la plus grande école d'immoralité. »

Il n'y a pas d'ailleurs dans les deux partis un seul homme doué du véritable esprit politique. Je me trompe, il en est un : c'est Mirabeau; lui seul comprit ce qu'il fallait faire; lui seul connut le nœud qu'il fallait défaire ou couper. Nous savons aujourd'hui ce qu'il a voulu, et s'il ne l'a pas réalisé, ce n'a pas été sa faute, mais celle des hommes qui l'entouraient. Mirabeau a porté, dans la poursuite de ses vues, une ardeur, un feu, un dévouement sans bornes et une rare sincérité. La dernière publication qui a été faite sur lui nous montre son but secret; mais, l'oserai-je dire? en détruisant dans notre esprit l'ancien Mirabeau, le Mirabeau révolutionnaire, elle met dans l'ombre cette partie de ses moyens, elle éclaire un côté de cette singulière figure et replonge l'autre côté dans l'obscurité. Il est à craindre que le Mirabeau monarchique ne fasse trop oublier le Mirabeau révolutionnaire, car ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre. Au premier abord pourtant, ils semblent contradictoires, et rien autre que la vénalité ou la versatilité ne peut les expliquer pour un esprit vulgaire. Que voulut

Mirabeau? Faire rétablir la royauté à son déclin par la nation, restaurer la monarchie en lui donnant un caractère moderne et plus nouveau, lui donner le cachet de nos idées et la faire populaire et nationale, de féodale et absolue qu'elle avait été jusqu'alors. Dans cette pensée, il voulut pousser les choses assez violemment d'abord pour arracher la monarchie à ses anciens appuis, ensuite pour rendre le retour au passé irrévocable, en creusant un abîme infranchissable entre le présent et le passé; il fallait manœuvrer de façon à ne rien détruire, mais de façon aussi à être mis en demeure de tout transformer. C'est là ce que voulut Mirabeau, et c'était en effet la seule chose qu'il y eût à faire. Il avait merveilleusement compris le secret des espérances nationales en ce précieux moment d'illusion de 1789 : rester en-deçà de ce moment, ce n'était rien faire; aller au-delà, c'était tomber dans l'anarchie qui suivit. Or, Mounier et Malouet restaient en-deçà, Barnave et Lameth allaient au-delà; ni les uns ni les autres ne comprirent rien à leur époque, et Mirabeau est à lui tout seul le représentant du système constitutionnel, l'interprète d'idées qui ne se sont jamais réalisées, faute d'avoir été comprises par un assez grand nombre d'esprits sains, et d'avoir rencontré, pour être mises en pratique, des mains assez vigoureuses. La révolution française aurait pu être la réalisation de ces idées; mais, qu'on ne s'y trompe pas, la révolution est tout autre chose : elle est ce qu'ont voulu Barnave, Brissot et Robespierre, et non pas ce qu'a voulu Mirabeau, et 1789, dont ce grand esprit peut être regardé comme l'unique interprète, n'a jamais existé qu'en espérance et n'a été qu'un immense désir.

Tout fut vite perdu : la fureur remplaça l'espoir, et la révolution française prit les caractères qui devaient la distinguer dans l'histoire de tous les autres événemens: une rage de destruction mêlée d'inquiétude, une grande incertitude jointe à une obstinée résolution. Plongée dans le chaos de la corruption, la France eut le sentiment invincible qu'elle devait en sortir, que la vie était attaquée en elle, et fit des efforts désespérés pour atteindre ce but; mais en même temps incertaine, et ignorante des vrais caractères du remède qu'elle cherchait, de la vérité à laquelle elle aspirait, elle demanda la santé et le repos à tous les événemens qui se présentèrent à elle. Jamais on ne mit plus de fureur dans l'hésitation, jamais on ne mit autant de tâtonnemens dans la poursuite d'un dessein; ces hésitations et ces tâtonnemens durent encore. La France demandait une régénération, la Providence ne lui accorda qu'une grande purification; n'importe (et c'est là ce qu'il ne faut jamais perdre de vue), ce qui fait l'éternelle moralité de la révolution, c'est que la France comprit qu'il n'y avait plus pour elle moyen de vivre, que tous les organes de la vie étaient viciés en elle, qu'elle avait perdu tous les véritables biens de l'homme, la croyance, le res-

pect, la vertu, la santé morale, et jusqu'à cet honneur qui lui avait toujours été si cher, et qu'elle devait les retrouver ou périr : elle les cherche encore.

Mallet, esprit sagace et pénétrant, remarqua très bien ces caractères singuliers qui séparent la révolution française de tous les autres événemens du monde, et, jugeant qu'il était inutile de combattre une pareille tourmente avec des feuilles de papier, il accepta une mission de Louis XVI pour l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, et ses frères émigrés. Il était chargé de leur faire connaître les intentions du roi relativement à la guerre, et de leur faire approuver un projet de manifeste à publier par eux dans la campagne qui allait s'ouvrir. Louis XVI s'attachait à démontrer que cette guerre devait avoir le caractère d'une lutte de puissance à puissance, et non le caractère d'une guerre de principes : vaines précautions! le manifeste fut adopté dans les premiers momens; mais l'émigration, avec son habileté ordinaire et sa modération bien connue, manœuvra si bien, que le premier manifeste fut déchiré, et qu'à sa place, à la grande surprise de Mallet, parut le fameux manifeste du duc de Brunswick. Dès-lors la mission de Mallet était finie. Le 20 juin et le 10 août vinrent bientôt le lui apprendre; les intermédiaires et les conciliateurs furent violemment écartés, et la guerre commença pour se continuer sans trêve ni merci, au moins du côté de la France, car, du côté des puissances, elle était, il faut l'avouer, mollement menée. Trop de causes diverses, trop d'intérêts, trop d'intrigues les faisaient agir, et Mallet, témoin de toutes les fluctuations, s'écrie : « L'Europe est finie; vous entrerez en révolution quand la France en sortira! » A chaque instant, le faisceau de la coalition se décompose; tantôt c'est la Prusse qui se retire lorsque l'Autriche prend les armes, tantôt c'est l'Espagne qui, en haine de l'Angleterre, sort de la coalition, et, au-dessus de toutes ces rivalités, l'Angleterre accorde ou suspend son concours au gré de ses intérêts, désireuse qu'elle est de voir détruire la France par le continent et le continent par la France. Dès le commencement de la guerre, Mallet, qui ne devait plus revoir la France, devint le correspondant de tous les cabinets de l'Europe; il entretint des relations suivies avec M. de Hardenberg, avec les ministres autrichiens, avec lord Elgin, sans compter une correspondance très active avec les personnages les plus influens de l'émigration, avec le maréchal de Castries, avec M. de Sainte-Aldegonde, gentilhomme flamand attaché au comte d'Artois. Il suivit la marche des événemens jour par jour, et se trompa rarement sur leurs résultats immédiats et le parti qu'on en pouvait tirer. La coalition devait, selon lui, faire bien entendre aux Français qu'elle avait pris les armes non contre la France, mais contre son gouvernement, non contre la révolution, mais contre l'anarchie. « L'armée à

laquelle vous avez affaire, leur dit-il, n'est ni républicaine, ni royaliste; elle est *française.* »

Au plus fort de la terreur, alors que les soulèvemens éclataient partout, en Vendée, à Lyon, à Toulon, Mallet conseille à la coalition de se tenir à l'écart, et aux émigrés de s'approcher de la frontière, afin de pouvoir rassembler sous leur étendard les nombreux fugitifs qui échappent à la mort, tout prêts à se rallier à un drapeau, pourvu que ce drapeau soit français, et à résister aux terroristes, pourvu que ce ne soit pas avec les étrangers. Il fait sentir à la coalition que la résistance désespérée de la France a sa cause dans une répulsion invincible pour l'étranger, et que c'est grace à ce sentiment national outragé que la France supporte sans murmures ses bourreaux et ses tyrans. Il engage les gouvernemens coalisés à ménager ce sentiment au lieu de le blesser et de l'irriter, comme on le fait chaque jour par des imprudences, des brochures violentes et des propos de vengeance. Il dit tout nettement qu'il faut combattre le sentiment de terreur qui fait craindre aux hommes compromis dans la révolution de n'échapper à leurs tyrans actuels que pour retomber sous l'empire d'autres tyrans tout aussi implacables. Au sein de la coalition, Mallet est comme un prédicant de civilisation; mais les sentimens qu'il recommandait étaient loin d'être ceux des hommes qui l'entouraient. Dans le camp de l'émigration, les idées les plus folles avaient cours, et l'on y tenait à l'étourdie les propos les plus violens. On refaisait en imagination une nouvelle édition de la terreur; on ne rêvait que potences, roues et échafauds, et là, comme au sein de la convention, il y avait une montagne, une gironde et une plaine. Mallet, à son arrivée à Coblentz, trouva l'émigration divisée en trois camps : les calonnistes, les anti-calonnistes et les monarchiens. Les premiers, ayant à leur tête M. de Calonne, ce ministre que nous avons vu servir si honnêtement la monarchie, ne voulaient entendre à rien, et demandaient tout simplement la restauration de l'ancien régime. Un certain M. de Vaudreuil, jadis de la coterie Polignac, un des hommes dont le persiflage et les froides méchancetés avaient le plus contribué à soulever le peuple contre la reine, appartenait à cette coterie. Ces hommes n'avaient pas assez de rage, de haine et de colère contre la France et la révolution, dont leurs folies coupables avaient provoqué les excès.

Les monarchiens, auxquels Mallet appartenait, comprenaient tous les hommes modérés et honnêtes de l'émigration, les constitutionnels royalistes et les seuls amis désintéressés de la monarchie et du roi. Ceux-là étaient mis par les premiers au ban de l'opinion; plusieurs fois Mallet eut à supporter leurs injures. Les libellistes du parti le menaçaient de le faire pendre, lorsque la contre-révolution serait venue. Le publiciste monarchien se vit rangé tout à côté de Robespierre et

estimé au même prix, et une fois, entre autres, on ne lui cacha pas les soupçons qu'inspirait un homme *dont on ne connaissait pas les principes*. Mallet leur rend, il est vrai, haine pour haine; il les déteste cordialement, et dans ses lettres particulières, surtout dans celles qui sont adressées à M. de Sainte-Aldegonde, il exprime la profonde pitié que lui inspirent leur conduite et leurs injures : on croit rêver en voyant l'intolérance de ces exilés, à qui le malheur n'a pu inspirer le désir de se rapprocher, et qui poursuivent des périls fantastiques dans la personne de Malouet, de Mounier, de Montlosier, de Mallet. Le camp de l'émigration a aussi ses suspects; on est suspect lorsque, par exemple, on a dîné ou on s'est entretenu avec Cazalès, anarchiste bien connu. Il a aussi ses terroristes, dont le plus remarquable est un M. d'Entraigues, à qui il arrive une fois de dire : « Montlosier me trouve trop violent, il a raison; je serai le Marat de la contre-révolution, je ferai tomber cent mille têtes, et la sienne sera la première. » Çà et là quelques traits heureux, dignes de la comédie, viennent égayer ces tristes scènes. « Ne voyez-vous pas, disait un vieil émigré incrédule, devant qui on parlait des victoires de Bonaparte, ne voyez-vous pas que ce sont de vieilles gazettes de Louis XIV qu'ils font réimprimer? »

Quelles folies! et ne voyez-vous pas combien tout cela indique le dépérissement et l'affaiblissement moral? Ces folies font mal à contempler, et le courage même que les émigrés déploient à certains momens et qu'ils emploient à des équipées sans but, ni plan, ni bon sens, ce courage et ces actions qu'ils appellent *chevaleresques*, produisent une impression pénible. Ces conspirations en l'air, ces échauffourées, où la défaite et la mort sont certaines, peuvent exciter la tristesse, mais non pas l'admiration; elles sont chevaleresques, c'est possible, mais à coup sûr elles ne sont pas belles, et elles ne sont pas belles, parce qu'elles ne sont pas sensées : l'enfant qui accomplit un acte téméraire, le vieillard qui forme une entreprise au-delà de ses forces, obtiennent, s'ils succombent, nos regrets et nos lamentations, non pas notre admiration, parce que leur dessein était contraire à toutes les lois de la raison et du bon sens. La décadence morale de cette triste époque explique seule ces témérités et ces projets dans lesquels la réflexion, la pensée, le jugement, n'entrent pour rien, et qui n'ont pour auxiliaires qu'un courage de tradition et la force d'un noble sang non encore épuisé.

Ce n'est là, à vrai dire, qu'une moitié de l'émigration : il y en a une autre plus sensée, quoique sans grand ressort et sans grande énergie; on se repose du triste tableau que nous venons d'exposer en s'arrêtant sur ce petit groupe d'hommes qui ne voulurent jamais que le bien, qui le voulurent malheureusement avec trop peu d'énergie, et que composent Malouet, Mounier, Lally-Tollendal, le chevalier de Panat; on s'intéresse aux vicissitudes de leur fortune et à leurs luttes

contre l'adversité et le besoin. Mounier fonde pour vivre un pensionnat à Weimar, Malouet sollicite la place d'intendant de l'Adriatique, le chevalier de Panat s'inquiète du choix d'une profession; le vif, nerveux, facilement irascible abbé de Pradt fait des projets de colonie agricole. Cependant, parmi tous ces émigrés où la vraie nature humaine se retrouve, il en est deux qui s'élèvent au-dessus des autres, le grand comte de Maistre, qui vient de sortir de la Savoie, et le brave et singulier Montlosier. C'est à Mallet que de Maistre adresse le premier écrit de sa plume, et il accompagne son envoi d'une lettre où se retrouve toute la verve comique, toute la satire sanglante, toute la violente bonne humeur qui le caractérisent. Montlosier se présente aussi à nous, mélange singulier de soldat et d'écrivain, battant les bois, couchant sous les arbres à l'armée, ne regrettant rien, sinon de ne pas trouver une bibliothèque au milieu des forêts et un cabinet de lecture dans chaque village : ces deux personnages nous réconcilient avec la nature humaine qu'au milieu de ce chaos d'horreurs et d'intrigues nous courrions grand risque d'oublier.

Il y a une question qui revient souvent dans la correspondance de ces honnêtes amis : — Comment cela finira-t-il? Mallet voudrait espérer dans le rétablissement de la royauté; mais il est découragé, aussitôt qu'il commence à espérer, par quelque nouvelle folie ou quelque faute des puissances, et par quelque coup d'état en France, car, depuis que la guillotine ne fonctionne plus, la déportation la remplace avantageusement. Cependant il s'accroche avec obstination à ses croyances; il espère même après vendémiaire, même après Quiberon, même après fructidor. Il écrit des notes à Louis XVIII, dans le sens des opinions modérées qu'il professa toute sa vie, sur la ligne de conduite qu'il devrait tenir pour le cas où il aurait à monter sur le trône de France. Louis XVIII mit plus tard les conseils de Mallet en pratique; mais, pour le moment, ce n'était point lui qui devait exécuter le plan du publiciste genevois. Dans ces notes, Mallet conseille deux choses principales: d'abord, l'acceptation pure et simple de la révolution; en second lieu, une amnistie générale, afin de ne pas rejeter dans l'opposition et les rêves d'une nouvelle anarchie tous ceux qui ont été compromis dans la révolution. Celui qui doit mettre ce plan à exécution est déjà venu: vainqueur en Italie, on l'a vu en Suisse, d'où il exige l'expulsion de Mallet. On n'a pas assez remarqué, en effet, qu'une des bonnes fortunes de Bonaparte avait été d'être à même de faire plus aisément et plus sûrement ce que le rétablissement de la monarchie aurait pu faire à ce moment. Il s'engagea entre la France et lui un muet dialogue qui peut se résumer à peu près ainsi : « Voilà dix ans que vous êtes plongés dans l'anarchie et la guerre civile; n'êtes-vous donc pas fatigués de guillotinades, de fusillades, de noyades et de déportations?

Donnez-moi donc le pouvoir, afin que je vous délivre de vos propres fureurs, et que je défende votre sécurité, vos propriétés contre vos ennemis. Vous n'avez rien à craindre de moi, et je n'ai pas à savoir si vous avez été bons ou méchans; je n'ai pas, comme d'autres, à vous pardonner, car vos querelles civiles échappent à mes jugemens, et je ne connais aucun de vous; je ne connais que mes soldats, qui rassureront ceux d'entre vous qui sont bons, et puniront ceux d'entre vous qui seraient désormais tentés d'être méchans. » Puis, poussant toujours le même raisonnement et lisant dans l'opinion publique avec la même pénétration, il ajouta un peu plus tard : « Dans le présent, vous n'avez rien à craindre, je réponds de tout; mais dans l'avenir peut-être serez-vous livrés à ceux que vous craignez. Vous redoutez l'ancien régime? eh bien! je vais prendre son trône, m'y asseoir, moi et ma race, et commencer une nouvelle royauté dont vous n'aurez rien à redouter. » Voilà ce qui explique le consulat et l'empire, et la fortune de Bonaparte; la lassitude présente de la France et ses terreurs pour l'avenir lui donnèrent le pouvoir et le trône. Mallet vit le 18 brumaire; il ne vécut pas assez pour voir l'empire, qu'il avait prévu : il mourut en 1800, laissant les émigrés très convaincus que Bonaparte n'avait pris le pouvoir que pour le rendre au roi légitime.

La grande catastrophe est enfin close..... Hélas! par combien de situations inconnues, pour parler comme Burke, la France ne passera-t-elle pas encore! La fièvre est apaisée, le délire a cessé; la santé va-t-elle se rétablir? Cette corruption que nous avons montrée, ce dépérissement, ces vices scandaleux, vont pour un moment être recouverts par la gloire; mais de telles décadences laissent après elles de longues infections. « Pauvre France! écrit alors un célèbre Allemand, qui te relèvera? Un homme peut-être, mais à coup sûr le temps. » Le grand homme est venu : il n'a pu qu'effacer et faire oublier le mal, et il ne reste plus que la ressource du temps. Tournons donc nos yeux vers l'avenir, et regardons si nous n'y verrons pas apparaître le miraculeux serpent d'airain; mais ne tournons pas nos regards vers le passé : là, tout est malheur, peste, maladies. Ne prenons point de leçons de morale, comme on nous a trop appris à le faire, dans ce fiévreux passé; n'y cherchons pas les qualités qui nous manquent; ne nous faisons pas d'illusion funeste sur la sublimité d'une époque où, quoi qu'on en dise, tout fut vicieux et gangrené, et rappelons-nous la belle parole de Royer-Collard : « La plus grande école d'immoralité, c'est notre histoire depuis cinquante ans. »

É. Montégut.

JUNIUS.

I.

Le 21 janvier 1769, il parut dans un journal de Londres, *the Public Advertiser*, une lettre adressée à l'éditeur, Samson Woodfall, et signée du nom inconnu de Junius. Cette lettre, dont le ton était vif et grave, contenait une peinture sévère de la situation de la Grande-Bretagne et de la conduite de son gouvernement. Le ministère y était attaqué dans la personne de son chef et dans celle de ses membres, et, pour juger sur-le-champ de la violence de l'attaque, il suffit de savoir que cette lettre, assez longue, se terminait ainsi : « Considérez d'un coup d'œil une nation accablée par sa dette, ses revenus ravagés, son commerce en déclin; les affections de ses colonies aliénées et le devoir du magistrat transporté à la troupe soldée; une vaillante armée, qui ne combattit jamais à contre-cœur que ses concitoyens, réduite en poussière faute d'être dirigée par un homme d'une habileté et d'une ame ordinaire, et, pour dernier trait, l'administration de la justice devenue odieuse et suspecte au peuple entier. A cette déplorable scène, on ne peut ajouter qu'une chose : — nous sommes gouvernés par des conseils tels qu'un homme raisonnable n'en saurait attendre d'autre remède que le poison, d'autre soulagement que la mort.

« Si, par l'immédiate intervention de la Providence, il nous est possible d'échapper à une crise si pleine de terreur et de désespoir, la postérité n'en croira pas l'histoire des temps présens; elle conclura, ou que nos désastres étaient imaginaires, ou que nous avions la bonne fortune d'être gouvernés par des hommes d'une intégrité et d'une sagesse reconnues; elle ne croira pas possible que ses aïeux aient sur-

vécu ou se soient relevés, après une situation aussi désespérée, alors qu'un duc de Grafton était premier ministre, un lord North chancelier de l'échiquier, un Weymouth et un Hillsborough secrétaires d'état, un Granby commandant général, et un Mansfield chef de la justice criminelle du royaume! »

Cette lettre produisit une certaine sensation, et fut suivie d'autres, signées du même nom et dont l'effet fut plus grand encore. Pendant trois ans entiers, Junius publia dans le même journal soixante-neuf lettres animées du même esprit, écrites dans un langage étudié et véhément, où le travail n'enlevait rien à la violence, ni la dignité à la passion : compositions sans modèles et sans rivales chez nos voisins, et qui sont restées pour eux le chef-d'œuvre de l'éloquence du pamphlet. Le succès en fut éclatant et soutenu, plus grand peut-être encore dans le monde politique que dans le peuple. Et cependant l'auteur en resta inconnu. Chose plus singulière, il l'est encore. Lui aussi, il a gardé son masque de fer. *Stat nominis umbra.*

Peut-être lira-t-on avec curiosité tout ce qu'il nous semble qu'on peut aujourd'hui savoir d'essentiel touchant les lettres de Junius. On en parle plus qu'on ne les connaît. On ignore communément dans quelles circonstances elles ont paru, comment elles ont été publiées, quel en est l'esprit et le contenu, ce qu'il faut penser du fond comme de la forme de ces compositions célèbres, enfin quels documens ont été réunis, quelles recherches entreprises, quels écrits imprimés pour en découvrir et en dénoncer le redoutable et mystérieux auteur. Sur tous ces points, la littérature anglaise est riche en matériaux curieux déjà mis en œuvre avec talent. Notre humble tâche sera uniquement de compiler et de traduire. En tout, l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne est prête; elle existe dispersée en innombrables fragmens qui n'attendent que l'artiste dont la main leur donnera l'ensemble, la couleur et la vie. Pour nous, recueillir quelques-uns de ces fragmens est en ce moment toute notre ambition.

Les lecteurs du *Public Advertiser* qui, en 1769, admiraient le style plein de force et d'art du nouveau correspondant, auraient pu dès-lors y retrouver quelque chose d'un talent déjà connu, et la manière perfectionnée d'un écrivain qui, sous des pseudonymes variés, avait déjà contribué à la rédaction de la même feuille. Dès l'année 1767, cet écrivain y avait inséré et souscrit du nom de Poplicola une lettre où lord Chatham, alors ministre, était dénoncé à son pays; d'autres publications, diverses de forme, inégales en mérite, mais empreintes de la même implacable sévérité, s'étaient succédé, provenant de la même origine, mais signées de noms différens. Pour bien expliquer quelle en était la portée politique, il faut remonter un peu plus haut dans l'histoire du gouvernement britannique.

II.

Si l'on demandait quelle est la plus glorieuse administration que le gouvernement représentatif ait produite en Angleterre, et par conséquent en aucun pays, il faudrait, je crois, répondre : Le premier ministère du premier Pitt, de ce cruel et noble ennemi de la France, de cet homme qui, par le patriotisme et l'ambition, par la hardiesse et l'éloquence, par l'union de la sagacité politique avec les emportemens de l'orgueil, par l'autorité du caractère et la véhémence des passions, rappelle, à beaucoup d'égards, les hommes d'état de l'ancienne Rome. En 1761, après avoir soutenu ou plutôt relevé avec un succès mémorable la guerre de sept ans, lorsque, prêt à frapper les derniers coups et à étouffer dans leur germe les conséquences du pacte de famille, il abandonna le pouvoir à des collègues incapables de l'imiter et de donner, par un suprême effort, à la paix prochaine tout l'éclat que lui permettait la victoire, jamais popularité n'avait été plus brillante et plus juste que la sienne. Et cette paix, qu'il n'eût point faite, ce fut pourtant la paix de Paris, une des plus tristes pages de notre histoire!

Lord Bute était de fait premier ministre; il devait tout à la cour; il était le favori du roi, et peut-être mieux que favori de la princesse de Galles, mère du roi. Le jeune George III, en parvenant au trône il n'y avait guère plus d'un an, s'était peu préoccupé de la politique générale de l'Angleterre. Une seule pensée qui se retrouve à tous les momens de sa vie le dominait, celle de reconquérir le libre choix de ses ministres, à peu près complétement perdu par son prédécesseur. Il avait fait un premier pas décisif dans cette carrière en nommant lord Bute secrétaire d'état; il voulait le nommer premier lord de la trésorerie. Bute n'était rien dans les deux chambres. Ses talens ne justifiaient pas sa fortune. Quoiqu'il ne manquât ni de jugement ni de conduite, il passa toujours pour un homme médiocre. Modeste dans sa politique et dans ses prétentions, peu attaché au pouvoir, il n'avait presque aucun des vices d'un favori, et il en garda constamment toute l'impopularité. On le jugeait sur son origine, et, par une de ces iniquités communes dans les pays libres, l'opinion s'obstina en tout temps à l'accuser d'une influence toute-puissante, tantôt publique, tantôt occulte, qu'il n'est nullement sûr qu'il ait cherchée ni possédée, et, ce qui est singulier, jusque dans ces derniers temps, l'histoire l'a jugé à peu près comme l'opinion contemporaine. Autre grief étrange qu'il faut imputer tout entier aux préjugés de l'époque, il était Écossais, et la jalousie des Anglais ne le lui pardonna pas. Un Écossais était presqu'à coup sûr un tory, et Bute ne fit pas exception. Le royaume n'était alors uni que de nom (et dans l'union, l'Irlande, on

le sait, ne figurait pas); les souvenirs de la guerre civile étaient récens. L'esprit whig, qui dominait dans le monde politique, tenait pour suspecte cette Écosse où il ne dominait pas. Ses montagnes semblaient l'asile du jacobitisme ou d'un royalisme inconstitutionnel qui n'avait changé que de dynastie. Bref, on ne voulait pas être gouverné par les Écossais. Ainsi, par la retraite de Pitt, le pouvoir restait affaibli de tout le vide que laisse un grand homme après lui, et l'Angleterre se croyait abandonnée sous le joug d'un favori et d'un étranger.

Dans cette situation, la paix de Paris, eût-elle été dix fois plus avantageuse, ne pouvait être bien accueillie. Il n'y avait pas de chance que l'honneur, quel qu'il fût, en revînt aux ministres. Quoique, en se retirant du cabinet, Pitt eût accepté des récompenses, et notamment une pension qui lui fut sévèrement reprochée, la renommée de son caractère en pouvait être altérée, mais non celle de son génie. La gloire politique de la guerre lui restait tout entière. De vastes conquêtes en demeuraient les durables monumens. En même temps, l'influence du grand ministre et du grand orateur se faisait sentir dans tous les débats où lui-même ne paraissait plus. Le ton de la tribune et de la presse s'était élevé; les esprits se montraient plus hardis et plus violens. La discussion, de tout temps libre et vive, n'avait peut-être pas jusque-là manifesté les passions politiques sous les formes grandioses et menaçantes de la liberté des républiques anciennes. C'est le changement qui s'opéra vers cette époque. Jamais l'Angleterre, par le langage et la conduite des partis, n'avait encore aussi bien rappelé le sénat et le forum tels que nous les décrivent les lettres de Cicéron.

Les partis, dans un pays libre, ont leur histoire intérieure et leur histoire publique. Au dehors, ce qui les signalait particulièrement à l'époque qui nous occupe, c'était la violence, c'était l'appel fréquent, bruyant, audacieux, aux émotions du peuple. Au dedans, ce qui frappe, c'est l'activité non moins audacieuse de l'esprit d'intrigue, c'est l'infatigable ardeur de tous les membres de cette aristocratie enflammée de toutes les passions énergiques d'une nation libre, de toutes les passions licencieuses d'une société riche, à poursuivre par tous moyens les satisfactions de l'ambition, de l'avidité, de l'orgueil et de la vengeance.

Pour classer les hommes dans le parlement d'Angleterre, il ne faut pas trop se fier à la division usitée des whigs et des tories. L'histoire dément souvent l'opinion fort répandue de la permanence invariable des partis dans les deux chambres. Il n'est pas exact qu'ils aient été, comme on le dit, soumis toujours à la loi de perpétuité des familles. Il est arrivé, par exemple, que des opinions jacobites, par conséquent monarchiques et même absolutistes dans leur principe, aient, sous la maison d'Hanovre, entraîné dans l'opposition des hommes qui, pour

avoir ainsi lutté contre la cour, ont fini par prendre rang dans le parti libéral. De même, les auteurs de la révolution de 1688, les partisans de la dynastie nouvelle, à force de la défendre, eux ou leurs enfans, contre les amis des Stuarts, se sont accoutumés à se tenir toujours du côté du pouvoir et même de la cour, et précisément à raison de leur zèle d'anciens whigs, ils sont devenus réellement ce qu'on a plus tard appelé des tories. Walpole est le plus célèbre exemple de cette transition assez naturelle. La cause de la révolution n'eut point de partisan plus fidèle, la restauration de plus énergique adversaire, et pourtant son nom, même délivré de bien des imputations exagérées ou calomnieuses dont l'histoire a fait justice, est resté comme le symbole du pouvoir dans la résistance, de l'esprit de gouvernement s'obstinant à lutter contre l'opinion populaire. C'est son parti que l'on a constamment appelé le parti de la cour. Ses adversaires étaient les patriotes; on les désignait ainsi, et des mécontentemens de toutes sortes, depuis l'impatience du républicain jusqu'à la rancune du cavalier, recrutaient également pour cette opposition incohérente. Deux Pitt et deux Fox ont joué de père en fils le plus grand rôle dans le parlement, et, par le mouvement des événemens, les fils se sont trouvés rangés sous le drapeau opposé à celui qu'avaient suivi leurs pères. Dès le milieu du dernier siècle, les circonstances, les rivalités, les caractères séparaient ou rapprochaient tour à tour les hommes d'état qui se disputaient le pouvoir, la fortune et la renommée. La plupart, un grand nombre du moins, appartenaient au parti whig; mais, s'il y avait des whigs dans le ministère, il y en avait dans l'opposition. Parmi eux, à l'époque que nous allons étudier, on devait distinguer le duc de Bedford et ses amis, le marquis de Rockingham et ses amis, Pitt enfin et les siens. Ces trois fractions de parti, ou, si l'on peut se servir d'un terme plus familier, ces trois coteries, étaient loin de s'entendre et de se concerter sur tout, et c'étaient leurs ruptures et leurs réconciliations qui faisaient et défaisaient les cabinets. Pitt seul, à qui pesait tout engagement, qui dédaignait les appuis et craignait la solidarité, Pitt, qui ne savait ou ne daignait pas ménager les hommes, et à qui son goût comme sa force permettait l'isolement, prit, en quittant le ministère, une attitude indépendante et réservée; il s'abstint de combattre autant que de soutenir, et commença cette vie de retraite à laquelle l'obligeait le soin de sa santé, où se plaisait sa nature impérieuse. Renfermé dans sa famille, impénétrable, intraitable, il ne se montra plus que de loin en loin, comme pour doubler l'effet de ses rares apparitions sur la scène parlementaire. Mais, tandis que son beau-frère, lord Temple, qui avait quitté les affaires avec lui, se jetait dans une ardente opposition, George Grenville, son autre beau-frère et le frère de lord Temple, restait dans l'administration, destiné à s'y élever bientôt à la première place. Cette administration avait alors pour chef

le dernier des Pelham, le duc de Newcastle, vieilli dans le pouvoir, encore considérable par le rang, par l'expérience, par l'intrigue, mais chaque jour moins influent et plus décrié. Tandis que lord Bute faisait la force réelle et secrète du cabinet, le duc de Bedford lui apportait l'appui de son nom et de sa clientelle. Fox en était l'orateur.

Nous avons vu que cette administration était impopulaire. Son crime était la retraite de Pitt. La paix qu'elle avait signée fut donc d'abord impopulaire comme elle, et le duc de Newcastle, sentant un peu tard l'inconvénient d'abandonner la politique énergiquement nationale à laquelle il s'était long-temps associé, saisit l'occasion de se retirer. Lord Bute devint premier ministre. Le sceau du favoritisme fut ainsi publiquement imprimé sur le front du cabinet. C'était comme un encouragement donné à toutes ces ambitions secondaires qui n'arrivent que par la complaisance et ne briguent que la faveur. Les places et les pensions, les abus de toutes sortes, devinrent les moyens principaux, uniques de gouvernement. Ce fut par excellence un ministère de corruption. Il n'y eut plus alors que deux partis : la cour et le pays.

Après onze mois du rôle de premier ministre, lord Bute, qui n'était rien moins qu'un ambitieux, donna sa démission (avril 1763). Aucune nécessité apparente ne l'y forçait. La position du ministère dans les chambres était faible, mais tenable. Les motifs de cette brusque retraite sont encore discutés entre les historiens. Le cabinet perdit en même temps M. Fox, qui fut élevé à la pairie sous le nom de lord Holland, et lord Bute, en s'éloignant, désigna pour succéder tout ensemble à Fox et à lui-même George Grenville, qui fut premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Comme Walpole et Pelham, il réunit ces deux titres, rarement séparés, quand un membre des communes est le chef du cabinet. Le duc de Bedford ne fut que président du conseil, et il eut le gouvernement de la chambre haute. La capacité de Grenville n'était pas inférieure au poste qu'il occupait, et le plaçait sans contestation à la tête de ses collègues. En le choisissant, d'ailleurs, le roi comptait sur la docilité d'un homme isolé, séparé de sa famille, sans parti, sans amis, et qui lui devait tout. Il se trouva que Grenville, d'un caractère indépendant, décidé, cassant, négligea le roi, le contraria, l'humilia surtout, s'en fit un mortel ennemi, tandis qu'on le représentait comme l'instrument de la cour et le prête-nom du favori. En même temps, il coalisa contre lui de nombreuses inimitiés au sein de la chambre, qu'il entraîna cependant à sa suite dans une faute grave et célèbre. La guerre avait épuisé les finances. Grenville, homme d'affaires consommé et résolu, mais qui se préoccupait plus des besoins du trésor que de la disposition des esprits, voyant l'Angleterre plier sous le poids des impôts, tandis que ses colonies n'en supportaient aucune partie, imagina de taxer certaines denrées im-

portées par l'Amérique anglaise. Encouragé par le succès de cette première entreprise, il proposa d'établir dans ces contrées les droits de timbre qui existaient en Angleterre. Cette mesure excita dans les colonies un mécontentement imprévu et comme une révolte générale de l'opinion. Elle blessa surtout l'Amérique, disons-le à son honneur, comme une violation de ses droits; elle supposait en principe que l'Amérique pouvait être taxée par un parlement où elle n'était pas représentée : de là une lutte de prérogative entre la métropole et la colonie; de là des remontrances, puis des résistances, puis l'insurrection, puis la guerre, puis enfin une révolution et le gouvernement des États-Unis.

Mille intrigues se croisaient autour du ministère Grenville. Comme il était devenu insupportable au roi, elles réussirent; il tomba après avoir duré moins de deux ans, pour faire place à un cabinet plus libéral, qui se forma sous la direction du marquis de Rockingham. Les ducs de Newcastle et de Grafton en firent partie. Un orateur distingué de l'opposition whig, le général Conway, fut secrétaire d'état, avec le rôle important de guide ou *leader* de la chambre des communes. Ce ministère, que protégeait encore assez froidement l'impérieux Pitt, paraissait un acheminement vers le sien : c'était un cabinet d'attente, et par cela même il était faible. Il lui fallait de la popularité : il rapporta l'acte du timbre. Cette concession tardive ne fit qu'encourager les colonies, enfin éveillées sur leurs droits de peuple libre. D'autres concessions suivirent celle-là; elles eurent pour principal effet d'inquiéter le roi : il sentait bien que le tout était provisoire, et les fréquens changemens de cabinet auxquels il avait été condamné lui paraissaient un affaiblissement pour son autorité. Il commençait à croire, comme le public, que rien n'était définitif ou du moins solide là où Pitt n'était pas. Sans aimer ni comprendre sa politique, le roi ne haïssait pas sa personne : il trouvait en lui les formes pompeuses d'un humble respect et d'un affectueux dévouement. Les serviteurs de la cour se mirent donc à voter contre le ministère, et le marquis de Rockingham, qui jugeait la situation comme tout le monde, demanda à résigner son poste. Aussitôt le duc de Grafton, qui s'était retiré d'avance, devint premier lord de la trésorerie. Lord Camden fut chancelier; Conway et le comte de Shelburne, secrétaires d'état; Charles Townshend, qui promettait un grand orateur, chancelier de l'échiquier; le marquis de Granby, célèbre et populaire par ses services dans la guerre de sept ans, eut le commandement général des troupes, et enfin Pitt, qui avait formé ce ministère, qui, pour y entrer, rompait avec lord Temple, Pitt n'accepta qu'un titre sans fonctions, celui de lord du sceau privé, et se fit ouvrir les portes de la chambre des lords sous le nom désormais immortel de comte de Chatham. Rien n'est

plus singulier que sa conduite en ce moment, si ce n'est celle qu'il tint pendant toute la durée de ce ministère. Il le protégea de son nom, et jamais de son action ni même de sa présence. Absorbé par les soins d'une santé bizarre et délabrée, il ne paraissait plus au conseil ni au parlement. A vrai dire, il n'y avait pas de conseil, et lord Chatham, ministre, passa une fois plus d'une année sans mettre le pied à la chambre des lords.

Mais nous touchons au moment où Junius va entrer sur la scène. Pour bien expliquer le sens et la portée de sa polémique, il fallait rappeler cette suite de révolutions ministérielles et indiquer quelques-unes des questions qu'elles avaient fait naître. Il en est une encore pourtant dont nous devons parler; il est un homme dont le nom est tellement uni à celui de Junius, que l'on a cru parfois que ce nom était le sien même : cet homme, qui donna au gouvernement anglais pendant dix ans les plus grandes et les plus difficiles affaires, cet homme est John Wilkes.

III.

John Wilkes, d'une famille obscure du Buckinghamshire, membre du parlement pour Aylesbury, n'avait été long-temps connu que pour un homme d'esprit et de plaisir; sa vie n'était pas exemplaire, son esprit n'était pas fort sérieux, ni ses plaisirs très délicats. On citait ses bons mots, ses reparties vives et piquantes. La facilité de ses mœurs, comme l'agrément de sa conversation, l'avait lié avec quelques membres de l'aristocratie politique, qui, à cette époque, se montrait peu sévère dans le choix de ses relations et de ses amusemens. Recherché dans la société sans être aimé ni considéré, il passa pour constamment attaché à lord Temple, qui paraît l'avoir dirigé souvent, employé quelquefois, et qui ne l'abandonna jamais. C'est sous l'influence de cet homme d'état remuant, inquiet, hardi, qu'il paraît s'être formé à la politique. Ses succès de société ne l'ayant pas conduit à une position dans la chambre des communes, il demanda à la presse une importance que la tribune lui refusait. En 1762, il publia en l'honneur de la politique étrangère de lord Chatham un pamphlet concernant la rupture avec l'Espagne, qui ne passa point inaperçu, et, l'année suivante, il adressa à lord Bute une dédicace ironique de la pièce historique de Ben Jonson intitulée *la Chute de Mortimer*. On sait que Mortimer, parvenu au pouvoir par l'amour de la reine Isabelle, mère d'Édouard III, fut pendu par ordre du parlement. L'allusion était manifeste. Wilkes regardait cette épître, empreinte d'une moquerie sanglante, comme son chef-d'œuvre. Un intrigant célèbre, fort écouté par Bute, Bubb Dodington, qui, à force de servir et de trahir toutes les

causes, parvint un jour à la pairie, avait fondé un journal, *le Breton*, pour la défense de l'administration de lord Bute. En réponse, Wilkes publia *le Breton du Nord* (*the North Briton*). Le titre de cette feuille hebdomadaire était comme une accusation d'antiphrase contre celui du journal auquel elle répondait. En se donnant pour Écossais, on prétendait être meilleur Anglais que ceux qui en prenaient le nom. On pressent que dans cette publication les préjugés nationaux étaient exploités avec passion, et jamais l'invective contre un ministre n'avait été portée au degré de violence qu'elle atteignit contre lord Bute sous la plume de son insolent adversaire. On s'accorde à placer les talens de Wilkes comme écrivain fort au-dessous du premier rang; mais sa hardiesse était sans égale. Il savait aiguiser l'injure, la mêler à la bouffonnerie et compenser ainsi ce qu'il manquait à sa polémique d'élévation, de force et de fécondité. Cependant lord Bute l'avait dédaigné; mais, quinze jours après sa retraite (23 avril 1763), il parut un quarante-cinquième numéro du *North Briton*, où le roi était positivement accusé d'avoir proféré un mensonge (*infamous fallacy*) dans son discours pour la prorogation du parlement.

Moins endurant que son prédécesseur, ou excité par lui, George Grenville ordonna des poursuites, et le secrétaire d'état, lord Halifax, décerna un mandat de recherche et d'arrestation. Ce mandat était général (*general warrant*), c'est-à-dire qu'il n'était pas nominatif et prescrivait seulement à quatre officiers publics d'amener devant le secrétaire d'état les auteurs et complices de la publication incriminée. Aussi commença-t-on par quelques méprises : des personnes étrangères au *North Briton* furent arrêtées, jusqu'à ce qu'enfin on mit la main sur l'éditeur véritable, qui déclara devant lord Halifax que Wilkes était l'auteur de l'article. Les jurisconsultes de la couronne consultés prononcèrent que le mandat devait être exécuté, même contre lui; mais quand les officiers publics se présentèrent à cet effet, il les effraya par ses menaces, et leur déclara que leur commission était illégale. Ils se retirèrent ce jour-là, mais revinrent le lendemain plus rassurés, ou forts de nouveaux ordres, s'emparèrent de sa personne, sans lui donner copie du mandat, aux termes de la loi, et le conduisirent devant le secrétaire d'état. Pendant que lord Temple, averti à temps, requérait en sa faveur, de la Cour des plaids communs, un *writ* d'*habeas corpus*, c'est-à-dire une autorisation de faire juger si l'accusation était légale, le prisonnier, qui avait refusé de faire aucune réponse, était brusquement transporté à la Tour et mis au secret; mais, on le sait, la loi anglaise est tutélaire pour la liberté individuelle. Un second *writ* d'*habeas corpus* ordonna au constable de la Tour d'en ouvrir les portes, et, conduit devant la Cour des plaids communs, dans Westminster-Hall, l'accusé devint accusateur. Il dénonça un noir complot contre les

libertés de la nation, imputant aux ministres de l'avoir choisi pour victime, parce qu'ils n'avaient pu l'acheter ni le corrompre. Ses moyens de droit furent examinés, et le chef de la cour, Charles Pratt, magistrat habile et indépendant, ami constant de Pitt et de sa politique, déclara, au nom du tribunal entier, que si les précédens ne permettaient pas de taxer d'illégalité flagrante l'arrestation et le mandat, M. Wilkes cependant devait être élargi, en vertu de son privilége de membre du parlement, car il ne pouvait être poursuivi que pour libelle, et l'immunité parlementaire ne devait souffrir d'exception que lorsqu'il s'agissait de plus graves délits. Cette décision est célèbre dans les fastes de la jurisprudence anglaise, et Pratt, promu plus tard à la pairie avec le titre de lord Camden, est du petit nombre des juges d'Angleterre dont le nom est demeuré cher aux amis de la liberté.

Alors la poursuite pour libelle commença. Une décision royale retira à Wilkes sa commission de colonel de la milice du Buckinghamshire, et celle de lord-lieutenant du même comté à lord Temple, qui l'avait visité dans sa prison, soutenu dans sa captivité, et dont le nom fut rayé de la liste des membres du conseil privé. A peine rentré chez lui, Wilkes écrivit insolemment aux secrétaires d'état la lettre que voici : « Mylords, à mon retour de Westminster-Hall, où j'ai été relaxé de mon emprisonnement à la Tour en vertu d'un mandat de vos seigneuries, je trouve que ma maison a été pillée, et suis informé que les objets volés sont en la possession d'une ou deux de vos seigneuries. J'insiste en conséquence pour que vous les fassiez rendre sur-le-champ à votre humble serviteur. » La lettre fut aussitôt imprimée, et les ministres, lord Halifax et lord Egremont, eurent la gaucherie de lui répondre que ses expressions étaient inconvenantes et grossières, et que ses papiers avaient été saisis parce qu'il était l'auteur d'un libelle infâme et séditieux.

Cette affaire commença une de ces longues guerres de chicane, où la justice et le parlement, la tribune et la presse, agitant successivement toutes les questions de droit et d'équité, ont, par des décisions incessamment débattues, éclairé, démenti, rétabli, propagé les principes de la liberté britannique. Le procès, ou plutôt la suite de procès de John Wilkes, est une cause célèbre dans l'histoire du droit constitutionnel. Quant à lui, tantôt se défendant avec la fermeté du bon citoyen, tantôt attaquant avec la violence du démagogue, tour à tour fier ou séditieux, invoquant tour à tour la loi et la force, la constitution et l'émeute, il parvint, en de certains momens, malgré les désordres de sa vie, malgré sa réputation contestée et sa probité mise en doute, à conquérir la noble attitude du patriote persécuté, et à lire dans les feuilles brûlantes de la presse contemporaine son nom décrié auprès des noms glorieux de Hampden et de Sidney.

Lorsqu'au mois de novembre suivant (1763), le parlement s'assembla, George Grenville saisit la chambre des communes de cette affaire. Le n° 45 du *North Briton* fut mis sous ses yeux, et une majorité de 237 voix contre 111 décida que ce papier était un mensonger, scandaleux et séditieux libelle, tendant à la trahison (*traitorous*), et qu'il devait être brûlé par la main du bourreau. Wilkes dit de sa place que tous les droits de la chambre étaient outrageusement violés dans sa personne, et fit la motion de prendre en considération immédiate la question de privilége; mais la chambre, qui venait de commettre déjà un étrange abus de pouvoir en prononçant une sorte de verdict de culpabilité en matière de presse, et en condamnant moralement un de ses membres pour un acte qui n'était pas de sa juridiction, ne devait pas s'arrêter là : elle vota l'ajournement. Bientôt un ministre, lord Sandwich, déféra à la chambre des pairs un poème burlesque et indécent, attribué à la même plume que le *North Briton*, et intitulé *Essai sur la Femme*, avec des notes, par le docteur Warburton, évêque et théologien célèbre, dont le nom, si souvent cité par Voltaire, était là dérisoirement introduit. Or, il faut savoir que lord Sandwich, qui tranchait ainsi du puritain, avait, ainsi que beaucoup de jeunes seigneurs à la mode, vécu dans l'intimité de Wilkes et partagé ses déréglemens; même c'étaient eux, disait-on, qui l'avaient initié à de certains clubs suspects où leur jeunesse cachait de coupables plaisirs. Le club des Dilettanti et une société plus mystérieuse, celle de Medmenham Abbey, passaient pour des institutions consacrées à la liberté illimitée des opinions et des mœurs. Sur l'entrée d'un ancien couvent de Cîteaux, où cette société tenait ses séances, on avait gravé la célèbre inscription de Thélème : *Fais ce que voudras*. On y voulait bien des choses en effet, et les membres de la confrérie passaient pour y célébrer, habillés en moines, d'étranges orgies, où la religion était, ainsi que la pudeur, cyniquement outragée. C'était dans la compagnie de ces roués du grand monde que Wilkes, qui les recevait à sa table et les divertissait de ses saillies, avait compromis sa fortune et avec elle sa réputation. Cependant il lui fallut entendre ces saints d'une nouvelle espèce dénoncer avec l'indignation de la vertu un poème composé peut-être pour amuser leur goût pervers, et dont un abus de confiance avait pu seul leur procurer un des exemplaires secrètement imprimés par une presse particulière et pour quelques amis. Vainement lord Temple réclama. Warburton, qui siégeait dans la chambre comme évêque de Gloucester, tout surpris et tout indigné du burlesque usage qu'on avait fait de son nom, s'emporta jusqu'à dire que les plus noirs démons de l'enfer refuseraient d'y tenir compagnie à Wilkes, lorsqu'il y arriverait. On ne sait trop ce que la chambre des lords, visiblement fort animée, aurait pu faire d'une question qui paraissait hors de sa

compétence. Cependant elle avait fixé un jour pour entendre l'inculpé, lorsqu'une scène, qui se passa dans l'autre chambre, vint couper court à ce nouveau procès. Samuel Martin, précédemment secrétaire de la trésorerie sous l'administration de lord Bute, et que les sarcasmes du *North Briton* n'avaient pas épargné, dit au milieu du débat en regardant fixement Wilkes : « Celui qui poignarde une réputation dans l'ombre, et sans dire son nom, est un lâche et infâme coquin! » Et il répéta même ces mots avec l'accent d'une violente colère. Wilkes supporta l'attaque de l'air d'une parfaite indifférence; mais, en quittant la séance, il fit appeler Martin, et ils se battirent le jour suivant dans Hyde-Park. Ils firent feu de leurs pistolets, d'abord sans se toucher; mais, au second coup, Martin logea une balle dans le côté de son adversaire, qui jeta son arme, lui dit de songer à sa sûreté et lui promit de ne jamais dire un mot contre lui. La blessure était dangereuse. Quand Wilkes eut été reporté chez lui, le peuple entoura sa maison en poussant des cris de mort contre ceux qu'il appelait ses meurtriers. « Si le héros doit en mourir, écrivait alors Horace Walpole, l'évêque de Gloucester peut lui assigner la place qu'il voudra; mais Wilkes passera pour un saint et un martyr. On n'entend parler que de l'impiété de lord Sandwich et de son accord parfait avec Wilkes. Sous ce rapport, l'ouvrage qualifié de blasphématoire tombe d'un plus grand poids sur la tête du premier que sur celle du second. » — « Votre cousin Sandwich, écrivait-il encore à George Montagu, s'est *désandwiché* lui-même. Il a intenté une poursuite en dégradation contre Wilkes pour un poème blasphématoire, et il a été lui-même expulsé pour blasphème du *Beefsteak-Club* à Covent-Garden. Wilkes a été blessé par Martin, et, au lieu d'être brûlé dans un auto-da-fé, comme l'entendait l'évêque de Gloucester, il est révéré comme un saint par la multitude, et, s'il meurt, je prévois que le peuple se tordra en convulsions sur son tombeau en l'honneur de sa mémoire. »

Cependant la question vint en discussion devant la chambre, malgré l'absence du principal intéressé. Il s'agissait de savoir si le privilége de membre du parlement allait jusqu'à le soustraire au droit commun en cas de publication séditieuse, en un mot s'il pouvait être arrêté sans l'autorisation de la chambre. Pitt, qui souffrait de la goutte et de ces infirmités compliquées qui furent le fléau de sa vie politique, se fit porter, tout malade, tout enveloppé de flanelles, à la séance, et il défendit vivement le privilége parlementaire. Il s'était, dans la précédente délibération, associé à la condamnation du journal. Quoiqne son beau-frère, lord Temple, eût vivement protégé et, dit-on, inspiré l'auteur, Pitt déclara qu'il ne le connaissait pas. Il le détestait, lui et ses principes. C'était un homme qu'on ne devait pas compter dans l'espèce humaine : c'était le blasphémateur de son Dieu et le diffama-

teur (*libeller*) de son roi; mais il s'agissait d'une question constitutionnelle, non de la valeur d'un homme, et le parlement devait compte de son privilége au pays et aux parlemens à venir. On devine tout ce que le grand orateur put dire de fort et d'évident sur cette question, qui n'en fut pas moins décidée contre lui par une majorité de 258 sur 391 votans. Après quelques débats dans les deux chambres sur des incidens de l'affaire, l'ordre du parlement fut exécuté, et le 3 décembre le *North Briton* dut être brûlé dans Cheapside. Ce fut le signal d'une terrible émeute. Le peuple s'empara d'une pièce de bois enflammé et menaça le shériff Harley, qui fut obligé de faire retraite dans Mansion-House, où le lord-maire siégeait tranquillement au milieu du conseil commun, composé presque entier de partisans et d'admirateurs de Wilkes. Du haut des fenêtres, de séditieuses clameurs encourageaient la multitude irritée, qui finit par emporter en triomphe les débris du journal condamné aux flammes, et célébra sa victoire par un feu de joie près de Temple-Bar. Puis la tranquillité se rétablit soudainement dans la Cité. En vain les deux chambres blâmèrent-elles la conduite des magistrats municipaux et témoignèrent-elles leur indignation et leur loyauté par des adresses au roi. Le mouvement de l'opinion semblait tout puissant. Les imprimeurs et toutes les personnes arrêtées en vertu du mandat général imprudemment lancé obtinrent de la Cour des plaids communs des dommages-intérêts pour emprisonnement illicite, et Wilkes, qui, de son lit de souffrances, inondait la ville de ses sarcasmes contre les ministres, intenta une action contre les secrétaires d'état. L'un d'eux, lord Egremont, était mort, lord Halifax était couvert par le privilége parlementaire; mais le sous-secrétaire d'état Wood fut condamné par un verdict du jury à payer à Wilkes 200 livres sterling. C'est dans cette occasion que le juge Pratt prononça formellement que les mandats généraux étaient inconstitutionnels, illégaux et absolument nuls. Il y voyait, disait-il, une verge de fer pour le châtiment du peuple anglais; mais il demanda en même temps que sa décision fût soumise à l'examen des douze juges d'Angleterre ou de la réunion des trois cours souveraines du royaume. Elle fut postérieurement confirmée par la Cour du banc du roi.

Sur ces entrefaites, un Écossais, nommé Alexandre Dun, se présenta chez Wilkes et insista pour lui parler. Il parut suspect, on le fouilla, et on le trouva armé d'un poignard. Il fut établi qu'il s'était vanté, dans un café, d'avoir, avec dix autres, résolu d'égorger Wilkes. Était-ce un homme aposté? était-il ivre ou aliéné? La chambre des communes, devant laquelle il fut conduit comme ayant voulu attenter aux jours d'un de ses membres, reconnut la démence, et ordonna la mise en liberté; mais la Cour du banc du roi le fit mettre en prison comme ne pouvant fournir ni caution ni sécurité. Cet incident porta l'excita-

tion des esprits à son comble. Le jour où Wilkes devait comparaître devant les communes, ses médecins déclarèrent à la barre que sa blessure ne le lui permettait pas. Un nouveu délai fut accordé, et le 16 décembre ils renouvelèrent cette déclaration. La chambre renvoya l'affaire après Noël, mais commit deux nouveaux médecins pour visiter le défaillant, qui refusa de les recevoir et partit peu après pour Paris, où il alla chercher le succès et la vogue d'un étranger de curiosité, d'un proscrit à la mode et d'un patriote à bons mots. « C'est le seul moyen qui lui restât, écrivait lord Chesterfield, de venir à bout de ses créanciers et de ses persécuteurs. » Le 16 janvier, quand on voulut reprendre son affaire, l'orateur donna lecture d'une lettre de deux chirurgiens français attestant que l'état de l'éternelle blessure rendait tout voyage dangereux. La chambre perdit patience et résolut de procéder comme s'il était présent. Une majorité de 239 voix contre 102 déclara le n° 45 du *North Briton* coupable des plus graves délits imputables à la presse, et le jour suivant elle prononça l'expulsion de l'auteur, ordonnant que le bourg d'Aylesbury procédât à une nouvelle élection.

Le soulèvement de l'opinion ne fit qu'augmenter. Le roi ne pouvait plus paraître en public. Un soir qu'il était au théâtre de Drury-Lane, on annonça pour le lendemain la pièce de Murphy intitulée : *Tort partout*. On applaudit d'une manière formidable, et il n'y eut qu'un cri : « Droit partout! Wilkes et liberté! » L'opposition, encouragée par la clameur du dehors et par les divisions intérieures du cabinet, proposa de mettre à l'ordre du jour la plainte de Wilkes pour violation de privilége. On objecta qu'il avait cessé de faire partie de la chambre; elle répondit qu'il en était encore membre, quand le mandat général avait été lancé contre lui. La discussion fut vive, et l'opposition se montra forte et hardie. « Nous poussions de tels cris, dit dans ses lettres Horace Walpole, que nous croyions, et les ministres aussi, que nous l'avions emporté. » La motion ne fut en effet repoussée qu'à un petit nombre de voix, 207 contre 197. Sir William Meredith proposa alors de déclarer en principe que les mandats généraux décernés contre les auteurs ou imprimeurs de publications séditieuses n'étaient pas autorisés par la loi. Le débat recommença plus violent et plus douteux encore. Pitt lui-même se leva, et, bien qu'il prît toujours grand soin d'écarter la question de personne et de désavouer Wilkes publiquement, il fit entendre un langage hardiment libéral que nous épargnerons aux lecteurs de notre temps le déplaisir de lire. Enfin l'ajournement fut voté par 232 membres contre 214. Le général Conway, qui l'avait combattu, fut destitué de ses charges de cour et de ses commandemens militaires, et la plupart des officiers complices du même vote perdirent également leur emploi.

Au milieu de l'irritation générale, Wilkes cependant fut jugé par la Cour du banc du roi et déclaré coupable d'avoir publié le *North Briton* et l'*Essai sur la Femme;* mais la Cité de Londres donna le droit de bourgeoisie et les franchises attachées à ce titre au juge Pratt, dont elle fit placer le portrait dans Guildhall. Dublin et d'autres villes importantes se signalèrent par des manifestations analogues. Des tabatières d'or furent votées de tous cotés pour le magistrat qui avait condamné les mandats généraux. Quant à Wilkes, il n'avait pas quitté Paris; aussi fut-il déclaré hors la loi, *outlaw,* ce qui en Angleterre est une sorte de condamnation pour contumace. Son imprimeur fut condamné au pilory; il s'y rendit dans un fiacre qui portait le n° 45 en l'honneur du célèbre n° 45 du *North Briton,* et la multitude qui l'entourait fit sur place, en sa faveur, une quête qui produisit 100 livres sterling. Ainsi, chacun des actes de la procédure contre Wilkes était accueilli par les témoignages éclatans du mécontentement populaire, et donnait ordinairement lieu, dans le parlement, à quelque motion correspondante qui, vivement débattue, n'était rejetée qu'à de faibles majorités ministérielles.

La fermeté de Grenville, attaqué par le public, trahi par le roi, ne put long-temps résister à l'orage. Son ministère fit place à celui de lord Rockingham. Conway y remplissait les fonctions de secrétaire d'état. Pratt devint pair du royaume sous le titre de lord Camden, et, le 25 avril 1766, une résolution de la chambre des communes condamna formellement les mandats généraux. Peu de temps après, il entra comme chancelier, à la suite de lord Chatham, dans le ministère du duc de Grafton. Encouragé par chacun de ces changemens successifs, Wilkes vint deux fois en Angleterre incognito pour négocier successivement avec les deux premiers ministres. Il demanda à lord Rockingham sa grace entière, le paiement de ses dettes et une pension de 1,500 livres sterling. Ces conditions exorbitantes furent refusées, et il se vit réduit à accepter, pour retourner à Paris, 3 ou 400 liv. sterl. de la libéralité personnelle des ministres, qui ouvrirent entre eux une souscription pour s'en débarrasser. La seconde fois, il s'adressa au duc de Grafton, auquel l'unissaient d'anciennes relations, mais qui n'osa rien décider et le renvoya en quelque sorte à lord Chatham. Celui-ci, brouillé alors avec lord Temple, fut inabordable et laissa dans l'abandon le patriote solliciteur. De retour en France, Wilkes écrivit au duc de Grafton une lettre publique dirigée contre lord Chatham. Il y rendait un juste hommage à ses grands services, mais seulement pour se donner le droit de lui reprocher plus amèrement son égoïsme dédaigneux, ses oublis, ses variations, l'abandon d'anciens amis et d'anciens principes, l'alliance actuelle avec des hommes qu'il avait accablés de ses mépris. A cette lettre, où tout n'était ni faussement ni mal dit, sir

William Draper, un officier instruit et spirituel qui s'était distingué par la conquête de Manille, et qui était, comme presque tous les gens de guerre, attaché à lord Chatham, répondit par une apologie de cet homme d'état, et surtout par une forte récrimination contre le caractère et la conduite de l'agresseur. Cette nouvelle lettre provoqua la première publication politique attribuée à l'écrivain qui devait rendre plus tard si célèbre le pseudonyme de Junius.

IV.

Ainsi qu'il a été dit et suivant un usage conservé par les journaux anglais, M. Woodfall ouvrait les colonnes du *Public Advertiser* à des correspondans inconnus du lecteur et souvent de lui-même, qui, sous un nom emprunté, soutenaient ou suscitaient une libre polémique, souvent contraire aux opinions plus habituellement défendues dans ce journal. L'éditeur communiquait avec eux par le journal même, et leur adressait des réponses mystérieuses, telles que celles que l'on peut lire aujourd'hui à la dernière feuille de *l'Illustration*. Au mois d'avril 1767, un de ces rédacteurs bénévoles et ignorés adressa, par un billet d'envoi signé de l'initiale C, une lettre souscrite du pseudonyme *Poplicola*. Cette composition un peu déclamatoire roulait sur cette idée que si les nations les plus libres avaient supporté la dictature, c'était lorsqu'une situation extraordinaire, telle qu'une guerre étrangère, en imposait la nécessité, mais qu'en pleine paix, en temps régulier, la dictature n'était plus qu'une tyrannie sans motif et sans terme. Or l'Angleterre était tranquille, et le dictateur était William Pitt. Cette lettre exprimait en langage classique, exagéré et banal, la plainte fondée qu'aurait pu provoquer, non la dictature réelle, mais l'ascendant singulier de lord Chatham, qui était devenu un obstacle à tout sans presque contribuer à rien, et qui, rendant à la fois le gouvernement possible par sa présence et faible par son inaction, demeurait l'arbitre des questions sans les résoudre, et le maître des affaires sans les conduire. Aussitôt parut dans le même journal une nouvelle apologie par ce même sir William Draper, dont nous avons déjà parlé, et *Poplicola*, prenant la querelle à son compte, écrivit, le 28 mai, une nouvelle lettre où, sans négliger de dire qu'il ne se chargeait pas de défendre M. Wilkes, il établit que les services de M. Pitt ne pouvaient pas profiter à l'administration de lord Chatham, et qu'au contraire la gloire du dernier devait tourner à la honte du second. Ces deux lettres ont été réimprimées, ainsi que beaucoup d'autres revêtues de signatures différentes, dans le recueil des lettres de Junius, publié en 1813 par le fils de Woodfall. Il paraît que ce dernier les avait toujours attribuées toutes au même auteur, fondant sa conviction sur diverses preu-

ves qui seront appréciées plus tard, mais que tous les critiques ont admises. En effet, pour ne parler que des lettres de *Poplicola*, on doit remarquer que Junius, malgré quelques rapports d'opinion, ne ressentait aucune bienveillance pour lord Chatham. Il attaqua long-temps celui qu'il appelle *l'idole*, et, quand il cessa de l'attaquer, il persista long-temps à se taire sur son compte. Ce n'est que vers sa cinquante-quatrième lettre, c'est-à-dire en 1771, qu'il commença à se relâcher de sa sévérité à l'égard du grand homme d'état, qui cependant alors avait, depuis près de trois ans, quitté le pouvoir.

L'écrivain qui, selon Woodfall, préludait aux lettres de Junius, chercha quelque temps sa forme, sa manière, son talent. S'il n'eût donné que les lettres diverses de ton, de sujet et de signature que son éditeur lui attribue, il n'eût pas mérité d'être distingué parmi les autres correspondans du journal. Ce sont bien les opinions de Junius, c'est bien cette partialité aveugle qui ne choisit pas toujours heureusement ses griefs, cette malveillance ardente qui cherche encore plus à s'épancher qu'à réussir et qui sait moins nuire qu'offenser. On retrouve les mêmes inimitiés, une opposition sans système, une incohérence de principes qui fait de Junius un mortel ennemi du pouvoir, sans qu'il soit ni radical, ni républicain, ni démocrate; mais le talent n'est pas mûr, et le style n'est point formé. Le style a moins de caractère, il est moins soutenu, moins travaillé; il ne conserve pas cette gravité animée, ce mélange d'autorité et de passion, d'art et de véhémence qui distingue Junius, toujours un peu déclamateur, même lorsqu'il est éloquent. La satire, la fiction, la parodie, la moquerie qui essaie d'être légère, sont des moyens d'effet que l'écrivain ne s'interdit pas et que Junius dédaigne, et l'on pourrait douter de l'identité, si l'éditeur, qui en savait peut-être plus qu'il n'en dit, ne l'affirmait pas. Aux analogies que nous venons d'admettre, il ajoute d'autres preuves. L'initiale C fut constamment employée dans les lettres d'envoi; les articles lui parvenaient tous par des voies analogues; enfin ils paraissaient de la même écriture, et les *fac-simile* qu'il a imprimés ne laissent en effet apercevoir que d'insignifiantes différences.

Quoi qu'il en soit, sous les noms empruntés de Poplicola, de Messala, de Mnemon, d'Atticus, de Vindex, de Domitien, etc., un même auteur semble avoir adressé cent treize lettres, que nous nous garderons d'analyser toutes, et dont les soixante dernières parurent entremêlées à celles de Junius. Parmi les cinquante-trois premières, nous en distinguerons quelques-unes, qui offrent un mérite ou un intérêt particulier, soit par le talent qu'elles attestent, soit par les faits auxquels elles se rapportent.

En 1767, lord Townshend, frère du chancelier de l'échiquier, avait été nommé lord-lieutenant d'Irlande. Il paraît qu'il dessinait bien et

se plaisait à faire le portrait ou plutôt la caricature de ses amis. On le dit l'inventeur de la caricature politique. Une lettre du *Corrége* lui propose de crayonner ses amis les ministres, et, pour le mettre en train, l'écrivain commence par les esquisser lui-même à la plume. De là une suite d'épigrammes qui ont été piquantes, si elles étaient vraies. Grafton, grand amateur de chevaux, de courses et de paris, est représenté comme un cocher qui écrase en passant la Grande-Bretagne. Conway est dans la voiture; il voudrait la conduire, mais il tient encore plus à y rester. Conway, c'est la précaution sans la prévoyance. Lord Camden tient sous ses pieds les lois de l'Angleterre, et son regard oblique se fixe sur un poignard : c'est le droit naturel, l'arme qui lui sert à tuer le droit constitutionnel. Shelburne tient du jésuite et du diable; c'est un parfait Malagrida. Le commandant en chef Granby et le secrétaire de la guerre tirent chacun un des bouts d'une corde dont le nœud du milieu étrangle l'armée. Enfin ce lunatique qui brandit une béquille ou qui braille à travers une grille, c'est Chatham. Puis des réticences, des points, des lignes en blanc, laissent deviner lord Bute et la source secrète de son crédit, et quelques paroles, si obscures qu'elles cessent d'être piquantes, désignent confusément le roi. Mais ce lord Townshend lui-même, à qui l'on s'adresse ainsi, quel homme est-ce? C'est un militaire; mais est-il brave? le fut-il en Amérique? le fut-il en Allemagne? Survient *Moderator*, qui combat un correspondant qui l'affirme, et discute la question avec un sang-froid très offensant. Il ne dit pas non, mais il dit encore moins oui. Puis le même écrivain (c'est du moins l'avis de son éditeur) conduit le nouveau lord-lieutenant, pour recevoir ses instructions, devant le conseil. Là, dans une scène de proverbe, les ministres opinent tous, chacun selon le caractère qui résulte du portrait tracé par le *Corrége*. On parle longtemps, on ne conclut pas, et Townshend, en définitive, part sans instructions. Il paraît qu'en effet il n'en eut aucune, et ceux qui ont approché du gouvernement savent bien que rien n'est plus difficile, comme aussi rien n'est plus rare, que de donner des instructions. C'est une chose dont on parle beaucoup, mais qu'on ne voit guère. Qui sait assez ce qu'il veut pour ordonner dans un avenir incertain? Qui? Celui qui aime le pouvoir pour en user, sorte d'ambitieux qui n'est pas commune.

Cette scène offre quelque intérêt, quoique la plaisanterie nous paraisse assez froide, parce qu'elle est, ainsi que la lettre des portraits du *Corrége*, dans un genre étranger au talent de Junius. Le burlesque ni même le comique ne lui allaient, et il n'y est guère revenu, si toutefois ces deux pièces sont de lui, car nous n'avons pour le croire d'autre raison que le témoignage de l'éditeur de 1813, ce qui ne surmonte pas tous nos doutes. Quoi qu'il en soit, ce proverbe produisit

assez d'effet pour être imputé à Edmond Burke, qui, déjà connu par d'importans ouvrages, avait depuis un an débuté au parlement avec éclat. Un correspondant du journal riposta par une autre scène où il introduisait Burke lui-même offrant lâchement au ministère de trahir pour lui l'opposition. De là une réplique anonyme, où notre auteur, sans défendre précisément Burke (ce n'est guère son goût que de louer ni de défendre personne), réfute son contradicteur, maintient sa version, offre de prouver que Townshend est parti sans instructions, et montre cette certitude de son fait qui ne semble permise qu'aux gens bien informés et appelés par leur position sociale à puiser à la source même les nouvelles du monde politique. Ce qui est remarquable, c'est que moins de deux mois après, un correspondant, sous les initiales Y. Z., et qui est considéré par l'éditeur comme le même écrivain autrement désigné, adresse au journal un discours prononcé par Burke dans la chambre des communes, et dont le public parlait sans le connaître. Il faut savoir qu'à cette époque le parlement prenait à la lettre ce qu'on appelle les *ordres permanens* des deux chambres. Ces *standing orders* interdisent la présence des étrangers, et par conséquent toute publication des débats est à la rigueur une violation de privilége. Aussi n'était-il pas permis, en 1767, de rendre compte dans les journaux des discussions parlementaires. Lorsqu'on se hasardait à publier un discours prononcé dans ces assemblées toujours censées en comité secret, il fallait supprimer les noms propres, effacer tout ce qui désignait expressément l'auditoire, feindre le récit de quelque débat imaginaire où l'on aurait débité des harangues comme on en fait en rhétorique ou dans les conférences d'avocats. Le discours attribué ici à Burke fut bien prononcé à l'ouverture de la session de novembre 1767, du moins Almon l'a-t-il publié dans son recueil avec la restitution de certaines lacunes que la prudence avait prescrites au premier éditeur. Maintenant cette communication révélerait-elle que l'anonyme fût Burke lui-même? Elle indiquerait tout au plus qu'il était membre du parlement. Les discours de ce temps que nous avons encore ont été pour la plupart conservés, non par leurs auteurs, mais par des auditeurs attentifs qui prenaient des notes en écoutant et saisissaient les paroles au vol. C'est ainsi généralement que les précieux fragmens de l'éloquence de Chatham sont parvenus à la postérité. D'ailleurs, pour beaucoup de raisons, Burke n'est pas Junius; mais on les mettait tous deux au premier rang des écrivains, et il était tentant de les confondre.

Des affaires qui occupèrent à cette époque le gouvernement anglais, la plus difficile et la plus importante était assurément l'affaire d'Amérique. On a vu que l'acte du timbre avait excité de vifs mécontentemens de l'autre côté de l'Atlantique et provoqué des actes de résis-

tance à la fois irritans et imprévus pour l'orgueil de la mère-patrie. Le ministère Rockingham, qui était un ministère de concession, avait bien rapporté l'acte du timbre, mais par un acte déclaratif, *declaratory act,* où le parlement affirmait son droit de taxer les colonies américaines. Il y avait donc transaction sur le fait et maintien du droit. Le grief constitutionnel existait, quoique le pouvoir eût cédé. De graves événemens avaient éclaté à New-York, à Boston; la force militaire, en lutte avec la population, s'était trouvée parfois impuissante à la contenir. L'Angleterre, étonnée et indignée, ne pouvait ni pardonner ni comprendre cette résistance qu'elle imputait à une turbulence gratuite. Elle répondait à la fois par la menace et par le dédain, et restait dans ses moyens de répression fort au-dessous de la gravité d'un mal qui l'offensait sans l'alarmer. Le ministère du duc de Grafton partageait l'erreur générale. Lord Chatham, qui avait en principe beaucoup accordé aux Américains, trouvait désormais leurs plaintes aussi insensées que leur résistance, et conseillait d'opposer la fermeté à la mutinerie, sans cependant proportionner l'énergie des mesures à la difficulté de l'entreprise. On rejetait bien tout le mal sur George Grenville, auteur du bill du timbre; mais, après l'avoir abrogé, on ne croyait, pas plus que le ministère précédent, qu'il y eût sagesse ou dignité à renoncer à la prérogative du parlement britannique, et l'état des finances exigeant la création de ressources nouvelles, le chancelier de l'échiquier, Charles Townshend, avait soumis à l'importation dans les colonies certains articles, tels que le verre, le papier, le thé, et proposé d'autres bills qui restreignaient les pouvoirs législatifs de l'état de New-York. Le parlement adopta ces propositions sans hésitation, sans difficulté, sans se douter le moins du monde des conséquences possibles de ces coups d'autorité. Personne en Angleterre, hormis peut-être lord Shelburne, ne paraissait apercevoir encore la gravité de la querelle et ne montrait un juste pressentiment de l'avenir. On regardait les actes de résistance des Américains comme les violences d'un homme ivre; c'était la comparaison usitée, et elle indique assez que le gouvernement anglais entretenait toutes les illusions habituelles aux gouvernemens à la veille des révolutions.

Tel était, à cet égard, le préjugé national, que l'opposition, bien loin de s'y soustraire au moins par esprit de contradiction, le soutenait au contraire et le tournait contre le pouvoir, qu'elle accusait de mollesse et d'inconséquence. Grenville tonnait dans le parlement contre la pusillanimité du cabinet. Le correspondant du *Public Advertiser* répétait le même reproche, que ne justifiaient que trop les hésitations d'un ministère divisé. Dans plusieurs lettres plus réfléchies et plus mesurées que les précédentes, il fait remonter le blâme jusqu'à l'abandon de l'acte du timbre; il défend avec force la politique et le carac-

tère de Grenville, qu'il accuse les ministres d'avoir méconnu et trahi; il dénonce avec indignation l'esprit d'indépendance qui s'est emparé des colonies, oppose leur ingratitude et leur turbulence aux illusions et à la faiblesse du gouvernement, et montre les ministres sans cesse ballottés entre un fond d'opinions faussement populaires qui les rendent indulgens pour toute apparence d'appel aux principes de la révolution, et leur orgueil de courtisans et de parlementaires, qui leur dissimule la gravité de la lutte et l'énergie de la résistance. Toute l'inconséquence d'une politique qui blesse et n'intimide pas, qui condamne sans réprimer et s'indigne plus qu'elle ne s'inquiète, est signalée avec une piquante sagacité, et cette fois le langage, plus sévère que caustique, est bien celui qui convient en de pareilles matières. Les suites à venir elles-mêmes des fautes du pouvoir sont aperçues ou du moins annoncées. Le besoin de les aggraver, plus peut-être qu'une pénétration particulière, conduit l'écrivain à prévoir la chance d'une séparation, et même la possibilité d'une guerre étrangère. L'alliance de la France et de l'Espagne dans la question américaine est prédite, et l'homme d'état commence à se montrer, dans ces lettres où n'avait encore percé que l'homme d'esprit qui suit, en critiquant, son humeur plus que sa raison.

On doit remarquer ici quelques lettres relatives à une mesure particulière qui intéressait aussi l'Amérique. Parmi les généraux qui s'étaient distingués dans cette contrée, on citait sir Jeffery Amherst. Pour récompense de ses services, le gouvernement de la Virginie lui avait été donné, avec l'assurance qu'il ne serait jamais forcé d'y résider. Cependant la présence d'un gouverneur y semblait nécessaire, quoique la mission ne parût pas égale à l'importance du titulaire. Son titre lui fut donc enlevé et transporté à lord Boutetort, un favori de la cour, endetté, déréglé, qui n'était ni administrateur ni militaire. Cette mesure fut prise avec si peu d'égards pour sir Jeffery Amherst, qu'il s'en montra justement offensé, et se démit du régiment qu'il commandait. A cette occasion, dix lettres au moins, souscrites de pseudonymes différens, parurent où la cause du brave général est plaidée avec beaucoup de chaleur. Ces lettres dénotent une connaissance parfaite de ses services et de ses sentimens, une indignation sympathique qui semble inspirée par l'amitié au moins autant que par la justice, et cet art qui sera bientôt admiré dans Junius, d'exagérer la gravité et d'envenimer les motifs d'une mesure particulière au point d'en faire un crime d'état. Au fond, la mesure avait été prise avec imprévoyance et brusquerie; le favoritisme y était entré pour quelque chose, et elle blessa lord Chatham, dont elle contribua à déterminer la retraite. L'auteur des lettres où elle est discutée se rendit assurément, dans cette occasion, l'organe intelligent et fidèle du mécontentement d'une partie hono-

rable de l'armée. Ses coups portèrent assez juste pour amener sur le terrain les amis du ministre des colonies, lord Hillsborough, et l'agresseur, lui attribuant les réponses de ses défenseurs, lui adressa ses répliques à lui-même et le combattit directement. C'est déjà la manière favorite de Junius.

Cependant le parlement atteignait son terme (mars 1768). Une élection générale approchait, lorsque Wilkes, qui ne pouvait plus supporter en France le fardeau de ses dettes, et qui n'avait plus rien à dépenser que sa popularité dans son pays, reparut dans les rues de Londres, au milieu des marques bruyantes de la faveur publique. Il venait se présenter aux suffrages de ses concitoyens. Il échoua dans la Cité, bien qu'il réunît 1247 voix; mais à Brentford il triompha à une grande majorité dans l'élection du comté. Une émeute de joie célébra sa victoire.

Fort de ce premier succès, il alla devant la Cour du banc du roi, pour se faire relever du jugement de contumace qui pesait sur lui et obtenir l'annulation de l'acte qui le mettait hors la loi. Sa requête n'étant pas admise, on le conduisait en prison, lorsque la multitude, dételant ses chevaux, brisant sa voiture, l'emmena triomphant à travers la Cité jusque dans une maison de Spitalfields. Le soir, quand tout parut calmé, il se rendit lui-même à la geôle; mais le lendemain ce fut un soulèvement général dans la ville. Il fallut envoyer des gardes à cheval pour défendre la prison, et, pendant quinze jours, de tumultueux rassemblemens entretinrent un désordre qui semblait un commencement de guerre civile. Le 10 mai, jour de l'ouverture du nouveau parlement, le peuple se répandit dans les rues, annonçant qu'il délivrerait le prisonnier et le conduirait de force à Westminster. La collision était inévitable; on fit marcher des régimens écossais dont la présence et, disait-on, l'acharnement irritaient encore la populace. Un jeune homme inoffensif fut tué par un soldat, et son cadavre porté de rue en rue pour exciter la fureur publique. Le combat s'engagea, le feu des troupes fut assez meurtrier, et, quoique la nécessité de la défense justifiât l'emploi des armes de guerre, comme le peuple n'en avait pas, il appela cet engagement le massacre de Saint-George's-Fields. Le parlement opposa à l'irritation populaire des adresses de loyauté, offrit son concours pour toutes les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, rendit hommage aux magistrats qui l'avaient défendu, et lord Barrington, secrétaire de la guerre, adressa par écrit des remercîmens publics aux troupes qui avaient rempli le cruel devoir d'une répression sanglante. En même temps, la Cour du banc du roi releva Wilkes des incapacités qui résultaient de sa position de contumace, mais prononça contre lui une amende de 1,000 livres et un emprisonnement de vingt-deux mois, tant pour son journal que pour

son poème licencieux. Quelques semaines après, un magistrat de Surrey et un soldat poursuivis pour meurtre après la journée de Saint-George's Fields furent acquittés par le jury, et le soldat obtint même une récompense. C'est le moment où lord Chatham donna sa démission (14 octobre 1768). Depuis long-temps, il n'était ministre que de nom; il pesait sur le cabinet et ne le fortifiait pas. En se retirant, il l'affaiblit encore; mais il le mit à l'aise, et reconquit pour lui-même une indépendance dont l'état de ses forces et de sa santé, évidemment au-dessous des nécessités du gouvernement, lui permit d'user encore avec quelque profit pour sa gloire. Il avait perdu dans le pouvoir presque toute celle que dans le pouvoir il avait acquise. Il en retrouva dans l'opposition, car dans l'opposition il ne faut souvent que de l'éloquence.

Il évita cependant de paraître s'entendre avec Wilkes, ou même s'intéresser à sa cause; mais il ménagea ses amis, et prit soin de ne s'associer par aucune approbation aux mesures prises contre lui. C'est à peu près de même que se conduisit à l'égard de Wilkes l'écrivain dont en ce moment nous recherchons l'histoire. Plus il semblait se rapprocher de lui par l'âcreté des critiques, par la violence des attaques, plus il s'attachait à le désavouer, à détester publiquement sa personne et ses actions. Il ne parle de lui qu'en termes méprisans, injurieux même; mais c'est comme un passe-port pour juger avec sévérité les malencontreux remercîmens adressés au nom du roi aux soldats qui avaient tiré sur le peuple. Il accuse les ministres d'avoir eux-mêmes amené ces extrémités cruelles en ne prenant pas d'assez bonne heure de vigoureuses mesures. Cette indulgence est malignement attribuée à leurs liaisons antérieures avec Wilkes, et ces liaisons mêmes servent à motiver d'autres reproches, quand la rigueur succède à l'indulgence. Cette rigueur devient alors de la perfidie; c'est l'odieux oubli des devoirs d'une ancienne amitié. Le duc de Grafton, lord Camden sont flétris dans leur caractère moral, comme de tristes exemples de cette passion du pouvoir qui foule aux pieds les engagemens du passé et ne recule pas même devant la trahison. En tout temps, l'opposition se servit beaucoup de Wilkes, quoiqu'elle l'ait rarement soutenu et souvent outragé.

Nous arrivons à l'époque où parut dans le *Public Advertiser* la première lettre de Junius, celle dont nous avons traduit un passage en commençant.

V.

Nous l'avons vu, la première lettre de Junius est un tableau général de l'état de la nation et du gouvernement. Quoiqu'elle ne brille ni par

l'abondance des idées, ni par une forte argumentation, quoiqu'elle ne contienne que des allégations sans preuves et sans développement, elle fut fort remarquée, et dès l'abord elle posa Junius. Elle se distinguait des publications attribuées par l'éditeur à la même plume, et elle annonçait un nouvel ordre de compositions et comme une nouvelle phase du talent de l'auteur, que l'on croyait d'ailleurs lire pour la première fois. Ce qui frappe surtout dans cette lettre, c'est le ton d'autorité, et Junius le gardera jusque dans les excès d'une polémique injurieuse. Ce que les Anglais admirèrent surtout et ce qu'ils admirent encore, c'est le style médité d'un écrivain qui travaille sa diction jusque dans les emportemens de la colère. Aussi cette lettre de début, ce prologue éloquent ne passa-t-il point sans opposition. En faisant la revue des ministres, Junius avait rencontré et atteint le marquis de Granby, alors commandant général des forces et grand-maître de l'artillerie. Granby jouissait de la faveur publique. Son caractère facile et bienveillant, ses manières populaires, ses services distingués dans la guerre de sept ans, particulièrement à la journée de Minden, dont il n'avait pas tenu à lui que le succès ne fût encore plus complet et plus décidé, l'avaient rendu cher à la nation. Seul avec le chancelier lord Camden et sir Édouard Hawke, premier lord de l'amirauté, il représentait encore l'élément libéral qui était entré dans la formation du ministère; mais c'était une raison pour lui reprocher d'en faire partie, et Junius l'avait traité avec une dureté dédaigneuse. Sir William Draper, cet officier lettré que nous avons déjà vu prendre la défense de lord Chatham, se chargea de celle de son ancien général. Dans une lettre à l'imprimeur du journal, il opposa des éloges à des critiques, sans y mêler beaucoup de raisons, mais sans épargner les outrages. Junius répondit, et l'on put dès-lors connaître sa manière de combattre. Il commence par attaquer brusquement, vivement, en affirmant sans prouver. On répond, il réplique; mais alors, en motivant ses attaques, tout au moins en les mettant sous forme d'argument, il rend la critique plus forte et plus aiguë. Jamais il ne recule, jamais il ne désarme, jamais il n'atténue ce qu'il a dit une fois, et, quand il a frappé, il ne paraît jaloux que d'enfoncer le fer dans la plaie. Seulement, s'il craint les redites, s'il veut éviter la monotonie, s'il trouve que son argumentation s'use et faiblit, il se détourne et tombe, quand il peut, sur un nouvel adversaire. C'est ce qu'il fait cette fois en prenant à partie sir William Draper, en le contraignant personnellement à une défense assez pénible. Le brave chevalier du Bain ne manque ni d'esprit ni d'instruction; mais ses lettres, écrites avec un peu de pédanterie, sont plus insultantes que péremptoires: on y aperçoit le sentiment cruel que dut éprouver tout antagoniste de Junius, le désespoir de ne pouvoir connaître son ennemi. L'obscurité dont il s'enveloppait

pour lancer des traits mortels excitait à la fois le mépris et la colère. A son mâle langage, il semblait cependant difficile d'attribuer à la lâcheté du cœur la lâcheté de l'action; on entrevoyait en lui ce qui, je crois, était vrai, une malveillance implacable qui sacrifiait jusqu'à la dignité personnelle au plaisir cruel de désoler ceux qu'il haïssait, et l'on espérait toujours et l'on essayait sans cesse et vainement de l'irriter par des injures, de le provoquer par des défis, de l'amener à se nommer, du moins à se trahir, ou bien enfin à se décrier par l'indignité de la conduite. Junius tient ferme, il ne donne point dans le piége; il résiste à l'irritation de l'orgueil, aux scrupules du point d'honneur. Il tient trop à sa vengeance; il reste fidèle au plan conçu dans les profondeurs d'une ame froidement passionnée, et sans doute il a dû la liberté, l'impunité, le succès de ses attaques, au mystère dans lequel il est demeuré plongé.

Les cinq lettres suivantes sont adressées au duc de Grafton. Elles suffiraient pour caractériser l'auteur et même justifier sa réputation. Elles nous arrêteront un moment.

Auguste-Henri Fitzroy, duc de Grafton, d'une grande naissance, puisque les enfans naturels de rois illustrent leur race (il descendait d'un fils de Charles II), était un jeune seigneur adonné à ses plaisirs, un des héros du Jockey-Club, mais un pur whig entré dans la vie politique sous les auspices de lord Chatham. Secrétaire d'état dans le ministère Rockingham, il en était sorti pour ouvrir l'accès du pouvoir à son illustre patron, qui, se confinant dans un rôle secondaire, l'avait choisi ou accepté pour chef nominal du cabinet formé en 1766. On devait s'attendre à y voir dominer la politique qui avait combattu celle de lord Bute et celle de George Grenville; le contraire était arrivé. On pouvait s'en prendre à plusieurs causes. Que l'opposition se démente au pouvoir, le fait est trop commun pour qu'on doive toujours l'imputer à de honteuses faiblesses. Chaque situation a ses conditions; le pouvoir a les siennes, qu'il est malaisé de ne pas prendre pour des nécessités, et auxquelles les plus fermes esprits ne se soustraient jamais entièrement. La plus grande des difficultés, et elle est souvent insurmontable, est de gouverner sans trop céder au parti qui fait profession d'aimer et qui a l'habitude d'appuyer le gouvernement. Il est rare que l'on puisse le remplacer tout entier par l'opposition subitement transportée de l'agression à la défensive. L'art suprême est de choisir et d'allier dans une juste mesure les vues nouvelles du réformateur aux traditions permanentes du conservateur. La plupart échouent sur cet écueil. Le secret de l'éviter est en France à trouver encore. On a été plus heureux ou plus habile en Angleterre; mais ce n'est pas sous l'administration du duc de Grafton. Pour être juste, il faut ajouter que lord Chatham avait témérairement et négligemment

composé son ministère. Ne comptant que sur lui-même, peu propre à se servir des hommes, dédaignant et de les employer et de les craindre, il s'était mis de son plein gré en minorité dans le cabinet. Entouré d'ennemis puissans, whigs ou tories, il avait bientôt aperçu la faiblesse de la combinaison. Son ascendant personnel pouvait y remédier, mais il lui aurait fallu la plénitude de ses forces et un autre point d'appui que la chambre des pairs. Claquemuré par la goutte à Hayes, à Bath, à Burton-Pynsent, il tomba dans une incapacité d'agir dont la cause, dont la durée irritait et affaiblissait ses nerfs et son esprit, au point qu'il courut d'étranges bruits sur sa raison. Il espéra long-temps tout effacer, tout racheter quelque jour par un coup d'éclat; mais, en attendant, le ministère, abandonné sans guide, se divisait, s'abaissait, et tombait sous l'influence de l'intrigue et de la cour. Le duc de Grafton, plus vain qu'ambitieux, d'un esprit vif et léger, sans étendue ni fixité, souvent entraîné par la prévention et le caprice, ne savait ni recevoir, ni donner, ni maintenir une direction. Humilié de la faiblesse de son administration, il cherchait sans cesse à la fortifier par des négociations diverses, par des alliances contradictoires, et il venait de se rapprocher du duc de Bedford, compromis à la suite de lord Bute. Des places dans le cabinet avaient payé les frais de cette alliance nouvelle. Depuis que Conway avait cessé d'être secrétaire d'état, depuis que Chatham et Shelburne, en se retirant, avaient comme déclaré le changement de la politique, Camden, Hawke, Granby, n'étaient plus suffisans pour conserver au cabinet un peu de sa couleur primitive. En présence des accusations formidables que, par un tel abandon de ses amis, bravait le duc de Grafton, en présence d'un mouvement d'opinion populaire plus formidable encore, il lui fallait bien, au risque de démentir tous ses antécédens, tendre à l'excès les ressorts du gouvernement, résister à outrance, rallier toutes les influences de la cour, de l'intrigue, de la corruption, et s'exposer ainsi au reproche bien ou mal fondé de plier sous le patronage clandestin de lord Bute. Quelle matière à l'indignation et à l'éloquence de Junius! quelle proie tombait vivante dans ses cruelles mains!

Il faudrait abuser des citations pour faire connaître la guerre terrible qu'il engagea contre le premier ministre. Il n'épargne rien, ni sa conduite, ni son esprit, ni son cœur, ni son caractère, ni ses mœurs. Un seul fragment montrera à quelles extrémités il porte la violence de ses invectives.

« Le caractère de ceux qui sont réputés les ancêtres de certains hommes a rendu possible à leurs descendans d'atteindre sans dégénérer aux extrémités du vice. Ceux de votre grace, par exemple, n'ont laissé aucun exemple embarrassant de vertu même à leur légitime postérité, et vous pouvez vous donner

le plaisir de contempler derrière vous une illustre généalogie dans laquelle les annales héraldiques n'ont point conservé mention d'une seule bonne qualité qui pût vous humilier ou vous faire affront. Vous avez de meilleures preuves de votre descendance, mylord, que les registres des mariages ou quelque importun héritage de réputation. Il est des traits héréditaires de caractère qui peuvent distinguer une famille aussi clairement que les signes les plus noirs de la figure humaine. Charles Ier vécut et mourut hypocrite. Charles II était un hypocrite d'une autre espèce, et il aurait dû mourir sur le même échafaud. A la distance d'un siècle, nous voyons leurs différens caractères heureusement revivre et s'unir dans votre grace. Maussade et sévère sans religion, roué sans gaieté, vous menez la vie de Charles II, sans être un aimable compagnon, et, autant que j'en puis connaître, vous pouvez mourir de la mort de son père sans la réputation d'un martyr. »

Nous ne citons point ce passage comme un des meilleurs de l'auteur, mais comme un exemple de ses emportemens. Il n'est pas plus modéré lorsqu'il abandonne un moment le premier ministre pour se jeter sur le duc de Bedford. Sa lettre à ce dernier est un de ses chefs-d'œuvre, non pour la mesure et l'équité, mais pour la fermeté et la hauteur, pour la force du langage et l'habileté de la composition. Le duc de Bedford, héritier du nom de la plus grande famille qu'ait héréditairement illustrée l'amour de la liberté, était puissant par son rang, sa fortune, sa clientelle. On louait son caractère privé, ses mœurs simples, son goût pour les travaux des champs, sa fidélité pour ses amis. Son expérience parlementaire ajoutait à son influence. Whig décidé, mais jaloux, violent, obstiné, sans talens personnels et d'une intelligence ordinaire, il était entouré de quelques amis politiques qui, prétendant former un parti intermédiaire, se faisaient plus ménager qu'estimer, et savaient mieux enrayer que conduire. Depuis que le duc de Bedford avait négocié la paix de Paris, si vivement reprochée à lord Bute, sa popularité était compromise, et le duc de Grafton, en se jetant dans ses bras, ajoutait à toutes ses légèretés le scandale d'une apostasie. « Vous aurez, lui écrivait Junius en terminant une de ses sanglantes épîtres, vous aurez vécu sans vertu et vous mourrez sans repentir. » Cependant Bedford était si puissant et en somme si considéré, que l'on put craindre un moment sa vengeance, et l'éditeur du journal se crut menacé d'un procès. « Que les amis du duc de Bedford gardent cet humble silence qui convient à leur situation. Ils devraient se souvenir qu'il y a encore des faits en réserve qui feraient frissonner la nature humaine; je serai compris par ceux que cela concerne, quand je dirai que ces faits vont plus loin que le duc lui-même. » Et dans un billet particulier adressé à Woodfall : « Quant à vous, c'est une opinion évidente pour moi que vous n'avez rien à craindre du duc de Bedford. Je lui réserve certaines choses pour le tenir en respect, au cas où il son-

gerait à vous mener devant la chambre des lords. Je suis assuré de pouvoir le menacer en particulier d'une attaque qui le ferait trembler jusque dans son tombeau. »

Ces menaces mystérieuses contiennent sans doute quelque allusion aux bruits infâmes qui avaient couru lors de la paix de Paris. Cette paix trop glorieuse sans doute, la France le sait, mais qui avait laissé l'œuvre de Chatham inachevée, ne put jamais être acceptée par l'opinion comme la transaction gratuite de la prudence ou de la faiblesse; on y voulut voir un odieux marché où la princesse de Galles et lord Bute avaient vendu leur patrie. Bedford lui-même revint de France avec une réputation ternie, et atteint d'une de ces accusations que la crédulité de l'esprit de parti accueille et propage avec une facilité criminelle. C'est sans doute de quelque révélation de ce genre que le menace la sombre malveillance de Junius, et ses insinuations célèbres ont, de nos jours encore, donné naissance aux apologies des descendans de l'illustre maison de Russell.

Cette polémique, on en conviendra, dépasse de beaucoup celle à laquelle les excès même de notre presse ont pu nous habituer. Dieu nous garde de la justifier le moins du monde; on l'expliquerait peut-être en comparant la société anglaise avec la république romaine. Pour trouver quelque chose qui rappelle Junius, il faut, en effet, remonter aux philippiques de Cicéron. Sans doute les vices et les passions d'une grande aristocratie peuvent toujours encourir et mériter les sévérités du moraliste; mais Junius, il le dit lui-même, ne faisait de morale qu'avec un but politique, et les torts du gouvernement ne légitimaient pas un aussi grand déploiement d'indignation. Point de système, point d'union, nulle habileté, nulle prévoyance; le décousu, l'incohérence, l'intrigue, la corruption : sur tous ces points, la critique, la satire même était permise. Il faut ajouter qu'au milieu des orages que soulevaient les fautes des ministres, entourés de dangers, assaillis par la révolte en Amérique, en Irlande, à Londres, ils étaient quelquefois entraînés à la violence dans la répression, ils faisaient plier la liberté du citoyen devant la prérogative royale, surtout devant la prérogative parlementaire. En un mot, il y avait tendance à l'usurpation, et une forte résistance constitutionnelle était de saison; mais les orages qu'elle soulevait étaient de ceux que le vaisseau pouvait supporter sans se briser. L'Angleterre agitée offrait aux yeux ce spectacle qu'en un autre sens admirait le poète :

Suave mari magno turbantibus æquora ventis, etc.

La tempête est belle à voir, moins belle que le vaisseau qui lui résiste et qui triomphe de ses coups.

De toutes les circonstances où le ministère parut menacer les principes constitutionnels, la longue affaire de Wilkes est celle où il se compromit et s'égara le plus. Nous avons laissé le démagogue condamné à l'amende et à la prison, mais élu membre du parlement pour Middlesex. Dans une première et courte session (mai 1768), la chambre des communes avait ajourné toute discussion à son sujet. Lorsqu'elle se réunit le 8 novembre, des motions successives la forcèrent à s'occuper de lui. Presque toutes les questions furent gagnées par ses adversaires, et enfin, le 2 février 1769, on décida que son expulsion pour libelle séditieux et licencieux le rendait indigne de siéger en parlement; son élection fut annulée par une majorité de 228 voix contre 102. Le mois suivant, il fut réélu, et pour la troisième fois expulsé. Comme la résistance des électeurs du comté était invincible, on imagina de lui susciter un concurrent. Un Irlandais peu estimé, le colonel Luttrell, donna sa démission de membre des communes, et vint se présenter à Brentford, où se faisait l'élection de Middlesex. Il obtint 296 suffrages, tandis que Wilkes en réunit 1143, et la chambre eut le courage d'annuler l'élection du second et d'admettre le premier comme membre dûment élu par le comté (8 mai 1769). Cette énormité ne passa qu'à la majorité de 197 contre 143 votans; mais elle dénotait à quel point il y avait dans la chambre et le cabinet parti pris d'arbitraire. Elle trouva cependant des orateurs d'un grand poids pour la défendre; on comprend que Junius ne fut pas des derniers à l'attaquer. Les nombreux incidens de la longue campagne parlementaire dirigée contre Wilkes, les mesures de répression prises contre ses adhérens, les procès intentés, les causes gagnées ou perdues, les absolutions, les condamnations, les graces, tout devint matière d'examen et d'accusation. Dans une suite de lettres consacrées à cette discussion inépuisable, rude justice est faite des sophismes que le pouvoir mettait au service d'une détestable cause. Les légistes qui s'étaient chargés de les inventer, et parmi eux on regrette de rencontrer Blackstone, l'auteur du célèbre commentaire sur les lois anglaises, passèrent tour à tour par les étreintes mortelles d'une puissante dialectique, et l'acte insolent d'une assemblée représentative qui élit elle-même un de ses membres et le demande à la minorité des électeurs devint le grief fondamental de l'opposition et le fait dominant de la situation intérieure. La chambre des lords elle-même fut plus d'une fois appelée à juger ce triste précédent, et refusa de le blâmer, mais sans pouvoir éviter de l'entendre librement discuter. Pendant treize ans, les motions se succédèrent de session en session pour obtenir de la chambre des communes la rétractation ou tout au moins la condamnation indirecte d'une décision monstrueuse. Cet effort persévérant ne devait triompher qu'en 1782. Que fallait-il donc faire, alors que la cause de la vérité constitutionnelle avait tous

les pouvoirs contre elle, alors que, servie et compromise par les tumultes de la cité, elle rencontrait pour ennemie une majorité forte et résolue? Un seul recours restait. Il fallait en appeler du parlement au peuple. Le dernier espoir était dans de nouvelles élections; mais la chambre venait d'être élue, et ce n'est pas à elle qu'on pouvait demander de se dissoudre. Ceci conduisit à un procédé d'opposition ou d'agitation qui, sous plusieurs rapports, ne paraît pas irréprochable. Il fallut se retourner du côté du roi, et lui demander la dissolution du parlement. C'était sans doute invoquer l'exercice d'une prérogative toute constitutionnelle, mais c'était témoigner moins de confiance au parlement qu'à la couronne, et distinguer le roi de ses ministres pour l'inviter à déployer contre eux sa force propre et sa volonté personnelle. Sous ce prétexte, il est vrai, il devenait facile de produire ses griefs, d'accuser hautement la chambre et l'administration, et même, en prenant les formes affectées du respect et de la loyauté, de faire entendre au roi de dures vérités ou de cruels reproches. L'arme était trop commode à manier pour que l'opinion populaire manquât de s'en saisir, et Junius, le 10 décembre 1769, écrivit la lettre qui commence ainsi :

« Lorsque les plaintes d'un brave et puissant peuple augmentent visiblement en proportion des injures qu'il a souffertes, lorsqu'au lieu de se plonger dans la soumission on s'est élevé jusqu'à la résistance, le temps doit arriver bientôt où il faut que toute considération secondaire le cède à la sécurité du souverain et à la sûreté générale de l'état. Il y a un moment de difficulté et de danger où la flatterie et le mensonge ne peuvent plus tromper long-temps, et où la simplicité elle-même cesse de pouvoir être égarée. Supposons que ce moment soit arrivé; supposons un prince gracieux, bien intentionné, qui comprend enfin ses grands devoirs envers son peuple et la disgrace de sa propre situation : il regarde autour de lui pour trouver assistance et ne demande pas un conseil, mais le moyen de satisfaire les vœux et d'assurer le bonheur de ses sujets. En de telles circonstances, ce peut être matière de curieuse *spéculation* que de considérer dans quels termes un honnête homme, s'il avait la permission d'approcher le roi, s'adresserait à son souverain. Imaginez, peu importe l'invraisemblance, que le premier préjugé contre ses intentions est écarté, que les difficultés d'étiquette d'une audience sont surmontées, qu'il se sent animé des plus purs et plus honorables sentimens d'affection pour son roi et son pays, et que le grand personnage à qui il s'adresse a assez de cœur pour lui ordonner de parler librement et assez d'intelligence pour l'écouter avec attention. Ignorant la vaine impertinence des formes, il exprime ses sentimens avec fermeté et dignité, mais non sans respect. »

Le discours que Junius adresse au roi, à la faveur de cette fiction, est un résumé de toutes les plaintes de l'opposition, présentées cette fois sans violence, mais avec fermeté. Les formes du respect sont ob-

servées, les formes seulement, car plus d'un reproche amer, plus d'une insinuation blessante est dissimulée par l'apparente généralité de certaines réflexions et couverte par la gravité et la dignité du langage. Voici la fin de cette lettre célèbre :

« Sans consulter votre ministère, convoquez votre conseil tout entier. Montrez au public que vous pouvez décider et agir par vous-même. Allez à votre peuple, mettez de côté les misérables formalités de la royauté, et parlez à vos sujets avec le courage d'un homme et dans le langage d'un galant homme. Dites-leur que vous avez été fatalement trompé. Cet aveu ne sera pas un abaissement, mais un honneur pour votre intelligence. Dites-lui que vous êtes déterminé à écarter toute cause de plainte contre votre gouvernement, que vous ne donnerez votre confiance à aucun homme qui n'aura pas celle de vos sujets, et que c'est à ceux-ci que vous laissez le soin de décider, par leur conduite dans une future élection, si réellement c'est ou ce n'est pas le sentiment général de la nation que ses droits ont été arbitrairement usurpés par la présente chambre des communes et la constitution trahie. Ils feront alors justice à leurs représentans et à eux-mêmes.

« Ces sentimens, sire, et le style dans lequel ils sont exprimés, peuvent paraître offensans, peut-être parce qu'ils sont nouveaux pour vous. Accoutumé au langage des courtisans, vous mesurez leurs affections par la véhémence de leurs expressions, et, lorsqu'ils se bornent à vous louer indirectement, vous admirez leur sincérité. Mais ce n'est pas le moment de jouer avec votre fortune. Ils vous trompent, sire, ceux qui vous disent que vous avez beaucoup d'amis dont l'affection se fonde sur un principe d'attachement personnel. Le premier fondement de l'amitié n'est pas le pouvoir d'accorder des bienfaits, mais l'égalité qui fait qu'après les avoir reçus on *peut* les rendre. La fortune, qui a fait de vous un roi, vous a interdit d'avoir un ami. C'est une loi de la nature qui ne peut être violée avec impunité. Le prince abusé qui cherche l'amitié trouve un favori, et, dans ce favori, la ruine de ses affaires.

« Le peuple de l'Angleterre est loyal envers la maison d'Hanovre, non par une vaine préférence donnée à une famille sur une autre, mais par la conviction que l'établissement de cette famille était nécessaire au soutien de ses libertés civiles et religieuses. C'est là, sire, un principe d'allégeance, à la fois solide et raisonnable, fait pour être adopté par des Anglais, et bien digne des encouragemens de votre majesté. Nous ne pouvons être plus long-temps abusés par des distinctions nominales. Le nom des Stuarts en lui-même n'est que méprisable; armés de l'autorité souveraine, leurs principes sont redoutables. Le prince qui imite leur conduite devrait être averti par leur exemple ; et tandis qu'il s'enorgueillit dans la sécurité de son titre à la couronne, il devrait se rappeler que ce qui a été gagné par une révolution peut être perdu par une autre. »

Cette lettre produisit la sensation la plus vive, et chacun se demanda si une telle audace devait rester impunie. L'exemple en était contagieux. Junius réussit à propager l'idée de recourir au roi, et, en lui dénonçant ministère et parlement, de le mettre en demeure de satis-

faire l'opinion publique. Ainsi la responsabilité de tous les pouvoirs retombait sur sa tête. William Beckford, un grand ami de lord Chatham, puissant dans la ville par son immense fortune, par l'indépendance de son caractère et de ses opinions, était lord-maire et se servait hardiment de son influence pour entretenir, pour attiser le feu de la guerre entre le pouvoir et l'opinion. La cité de Londres, celle de Westminster, le comté de Middlesex, avaient demandé au roi la dissolution du parlement, en se fondant sur l'expulsion de Wilkes par la chambre des communes. Leurs pétitions n'avaient pas été gracieusement reçues. Sur la proposition de Beckford, une remontrance fut délibérée par le conseil communal de la Cité, et, comme le droit de cette puissante corporation était de communiquer directement avec la personne royale, les sheriffs de Londres, après quelques difficultés, furent introduits devant le monarque et lui remirent cette *humble adresse,* où son devoir lui était dicté en termes très nets, et que le roi, dans sa réponse, qualifia d'irrespectueuse pour lui, d'injurieuse pour son parlement, d'inconciliable avec les principes de la constitution (14 mars 1770). Cette réponse ne fit que provoquer une nouvelle adresse, qui fut reçue de semblable manière (23 mai), et le lord-maire fit de vive voix au roi lui-même une réplique célèbre qu'on peut lire encore à Guildhall, gravée au-dessous de la statue érigée aux frais de la Cité en l'honneur de Beckford, qui mourut peu de temps après. D'autres villes, d'autres corporations imitèrent ces manifestations. Au-dessus même de la clameur populaire, la grande voix de Chatham se faisait entendre : il prenait sous sa protection les droits des électeurs, ceux de l'élu, ceux de la Cité; il criait à la constitution violée, au favoritisme triomphant; il prononçait ces fameuses paroles : « Je vois derrière le trône quelque chose de plus grand que le roi lui-même. » Le ministère n'avait pu résister à de si fortes épreuves. Lord Camden, resté chancelier en continuant de professer les principes de Chatham, n'avait pas craint de condamner, assis sur les sacs de laine de la chambre des lords, les procédés de celle des communes comme arbitraires et tyranniques, et d'engager un débat sur ce point avec lord Mansfield, son adversaire en politique et son rival en doctrine, l'habile et flexible jurisconsulte de la couronne. Le grand sceau avait été enlevé à lord Camden; mais son héritage parut, dans ces orageuses circonstances, si difficile à prendre, que Charles Yorke, après l'avoir un moment accepté, se tua de désespoir. Le grand sceau fut provisoirement confié à trois commissaires. La retraite du populaire lord Granby suivit de près celle de lord Camden. Ce dernier coup acheva de porter le trouble dans l'ame mobile du duc de Grafton. Au milieu de ses anxiétés politiques, les attaques de Junius le jetaient dans une sorte de désespoir. La situation devenait évidemment trop forte pour lui, et il prit la subite résolution de se

retirer. Le chancelier de l'échiquier, lord North, devint le chef du cabinet (28 janvier 1770). Junius poursuivit l'un dans sa retraite et attaqua l'autre dans sa nouvelle grandeur. La fuite de l'ennemi ne le désarmait pas; le pouvoir naissant ne le trouvait pas moins hostile ni menaçant. Il écrivait au duc de Grafton (14 février) : « Si j'étais votre ennemi personnel, j'aurais pitié de vous et je vous pardonnerais. Vous avez à la compassion tout le droit qui peut naître du malheur et de la détresse. La condition où vous êtes réduit désarmerait le ressentiment d'un ennemi privé, et ne laisserait au cœur le plus vindicatif qu'une consolation, c'est que l'état où vous êtes abaisserait la dignité de la vengeance. Mais, dans la relation qui vous lie à ce pays, vous n'avez aucun titre à l'indulgence, et si j'avais suivi les inspirations de ma propre pensée, jamais je ne vous aurais accordé le répit d'un moment. Dans votre caractère public, vous avez fait injure à tout sujet de cet empire, et quoiqu'un individu ne soit pas autorisé à pardonner les injures faites à la société, il est appelé à soutenir sa part du public ressentiment. Toutefois, je me suis soumis au jugement d'hommes plus modérés, peut-être plus candides que moi. Pour mon compte, je ne prétends pas comprendre ces formes prudentes du décorum, ces élégantes règles de délicatesse que quelques hommes s'efforcent d'unir avec la conduite des plus grandes et plus hasardeuses affaires. Engagé dans la défense d'une honorable cause, je prendrais un parti décisif; je dédaignerais de me ménager une retraite future, ou de garder des ménagemens avec un homme qui ne conserve aucune mesure avec le public. Ni l'abjecte concession de déserter son poste à l'heure du danger, ni même le bouclier sacré de la couardise, ne le devraient protéger. Je le poursuivrais toute la vie, et j'épuiserais jusqu'au dernier effort de mes facultés pour conserver la périssable infamie de son nom et pour le rendre immortel. »

A ce moment de sa correspondance, Junius commençait à chercher son point d'appui dans l'opinion de ces magistrats de la Cité qui faisaient de son conseil une chambre des communes supplémentaire. Les adresses et les remontrances de la ville, la conduite de Beckford, celle des sheriffs et des aldermen, l'accueil dédaigneux ou sévère fait par la couronne à des manifestations embarrassantes, tels sont les thèmes des lettres suivantes. L'auteur était bien pour quelque chose dans ce mouvement d'opposition qui s'attaquait au roi lui-même en invoquant sa prérogative, et le compromettait personnellement en implorant sa sagesse. Le ministère de lord North, il faut en convenir, médiocrement heureux dans ses plans et dans ses mesures, était comme son chef; il manquait de ressources et d'éclat, mais non de fermeté ni de sang-froid. Il prit son parti, et la lettre de Junius au roi fut déférée à la justice. C'est le 13 juin 1770 que l'imprimeur Woodfall comparut

devant la Cour du banc du roi. C'est dans ce procès célèbre que lord Mansfield, qui la présidait, soutint avec le plus de force cette doctrine long-temps chère aux jurisconsultes de la couronne, qu'en matière de presse le jury ne devait connaître que du fait de l'impression et de la publication, non du caractère de l'écrit imprimé et publié. Il réussit trop bien dans sa thèse, et le verdict obtenu portait : « Coupable du fait d'imprimer et de publier *seulement*. » C'était dire que l'accusé n'était pas coupable d'autre chose. D'une telle déclaration il était difficile de tirer une condamnation quelconque, et le tribunal embarrassé ne prononça pas. La question et l'affaire furent ajournées. Pendant quelques mois, Junius s'était tenu sur la réserve; il craignait sans doute d'aggraver le sort de son imprimeur, dont les dangers le touchaient. C'était sous d'autres pseudonymes qu'il envoyait au journal quelques lettres d'une polémique courante, lorsqu'enfin il se résolut à un coup d'éclat, et il fit paraître sa lettre à lord Mansfield, 14 novembre 1770. « L'apparition de cette lettre, lui dit-il, attirera la curiosité du public et commandera même l'attention de votre seigneurie. » C'est une de celles, en effet, qu'on a le plus citées, et elle doit l'être encore, quoique consacrée en majeure partie à la discussion d'un point de droit; mais c'est la question célèbre de la compétence du jury en matière de libelles, question dont la solution décidait de la liberté de la presse. C'est alors qu'elle commença à devenir le sujet d'un débat grave et long, et elle demeura discutée et incertaine jusqu'aux plaidoyers d'Erskine et au bill de Fox (1791).

Mais, au temps même où cette controverse s'éleva, lord Mansfield ne parvint pas à faire pleinement triompher sa doctrine. Elle fut bien admise en droit par le banc du roi, mais elle ne fut pas appliquée à Woodfall, qui, poursuivi sur de nouveaux frais, échappa par un incident à toute condamnation. Lord Mansfield essaya de faire prononcer la chambre des lords dans le sens de son opinion, mais il s'arrêta tout court dans son entreprise. Après avoir paru soulever la question, il resta muet devant un défi de lord Camden, qui le somma de la discuter, et il n'osa répondre à une dédaigneuse réfutation de lord Chatham.

William Murray, lord Mansfield, est resté au premier rang des grands jurisconsultes de l'Angleterre. Son talent de discussion, sa capacité pour les affaires en pouvait faire un homme d'état; son caractère en ordonnait autrement. S'il eut parfois le rôle et l'importance d'un ministre, jamais il ne voulut sortir définitivement de la carrière judiciaire; il resta jusqu'à la fin chef de justice de la Cour du banc du roi et l'avocat consultant du pouvoir. Sa prudence un peu craintive, un peu intéressée, l'attacha invariablement à une position secondaire, où il était le premier. Lord Brougham l'a défendu avec succès de beaucoup d'accusations exagérées ou fausses. Comme magistrat, il eut toute

la probité compatible avec une ame faible, un caractère timide, un esprit subtil. Un Écossais et un légiste pouvait difficilement se recommander par ces doctrines politiques, chères aux amis de la liberté. « Par principe, Murray est un tyran, » disait Walpole. Il resta du moins fidèle aux principes de la loi anglaise, autant que le lui permit cette flexibilité sophistique que de grandes intelligences contractent quelquefois dans la pratique exclusive de la jurisprudence.

Mais Junius ne s'arrête pas à ces distinctions équitables : il n'y a pas de nuance pour lui; il frappe sans mesure. Chez les adversaires qu'il se donne, tout est trahison, tout est bassesse, tout est infamie. Il n'épargne aucun de ces mots à lord Mansfield, et son aversion pour lui se complique encore de sa haine pour les Écossais. Dans sa bouche, comme dans la langue des préjugés du temps, le nom d'Écossais est une injure, et il le jette à la face de William Murray avec autant de certitude de l'en accabler que lorsqu'il outrage du même nom lord Bute, ou rappelle au duc de Grafton qu'il vient des Stuarts et que les Stuarts viennent d'Écosse. Sa polémique contre le premier juge de la Cour du banc du roi remplit une bonne part du reste de la collection de ses lettres, et elle est intéressante, quoiqu'elle abonde en discussions un peu techniques sur des points de droit et sur des procédés judiciaires. Dans ces matières, les jurisconsultes, et parmi eux lord Brougham et lord Campbell, ont pu contester l'exacte compétence et la sûreté d'érudition de Junius; mais il est impossible de méconnaître la clarté, la flexibilité et la force de son argumentation.

Il deviendrait fastidieux d'énumérer les autres questions qu'il touche en passant et ses retours offensifs contre le duc de Grafton, qui, après un intervalle de quinze mois, rentra dans le ministère de lord North avec le titre de lord du sceau privé (juin 1771), et qui fut aussitôt salué par une lettre virulente que Junius avoue avoir travaillée avec le plus grand soin. « Si je me suis trompé dans mon jugement sur ce papier, dit-il, je n'écrirai plus. » Il écrivit encore, et fut surtout occupé des divisions qui s'élevèrent bientôt dans la Cité, et qui affaiblirent sensiblement l'opposition. Wilkes avait été élu alderman, puis sheriff; il aspirait à devenir lord-maire. Sa popularité qui faisait des jaloux, son caractère qui faisait des mécontens, ou son manque radical de considération qui compromettait son influence, lui suscitèrent d'orageuses résistances. Le célèbre Horne Tooke, qui était républicain (Wilkes ne l'était pas), rompit avec lui, et lui fit la guerre. Un alderman très estimé, John Sawbridge, membre distingué du parlement et qui passait aussi pour républicain, quoique fort attaché à lord Chatham, avait ses amis, son parti, son ambition. Une société s'était formée sous le nom de *société des défenseurs du bill des droits;* elle eut ses imprudences et ses divisions. Les pétitions pour la dissolution de

la chambre élective avaient conduit à des idées de réforme parlementaire. Sur cette question encore neuve, il y eut divergence d'idées et de projets. Junius se jeta dans ces controverses aujourd'hui oubliées. Il s'était, vers ce temps, rapproché de Wilkes, avec lequel, sans se faire connaître, il entretint quelques correspondances privées. Il voulut le conseiller; il le combattit dans son opposition à la presse des matelots. Il le soutint dans une querelle avec Horne Tooke, contre lequel il engagea lui-même sa discussion la moins heureuse. Il désapprouva plus d'une fois la *société du bill des droits*, réduisit ses idées de réforme à l'institution des parlemens triennaux, et entreprit d'amener Wilkes à céder ses prétentions au titre de lord-maire à Sawbridge, qui devint dans la chambre des communes le promoteur périodique de cette idée de la triennalité parlementaire. Il réussit incomplétement dans ces diverses tentatives, et c'est de cette époque que la puissance extérieure de l'opposition parut décliner, et le ministère s'affermir. Il faudrait entrer dans trop de détails pour rendre intéressante l'analyse de cette fin de la correspondance de Junius, laquelle se termine, le 21 janvier 1772, par une lettre à lord Camden, pour l'exciter à relever contre lord Mansfield la question des droits du jury dans les affaires de presse.

Mais, dès l'année 1769, Junius avait conçu un dessein qui l'occupa bientôt tout entier. Il songea, excité par son imprimeur, à publier en un corps d'ouvrage le recueil de ses lettres, et il donna beaucoup de soins à cette édition, qu'il compléta par une dédicace, une préface et quelques notes. L'ouvrage, qui parut le 3 mars 1772, est dédié à la nation anglaise. C'est dans cette épître qu'il promet à son livre, à cause seulement des principes qu'il renferme, un regard de la postérité; mais il se défend de toute vanité, « car, ajoute-t-il, je suis seul dépositaire de mon secret, et il périra avec moi. »

La préface est une défense de la liberté de la presse : la portée de cette liberté tutélaire, la protection qui lui est due, sa puissance, qui contiendrait le despotisme lui-même, si elle pouvait exister sous le despotisme, la plénitude de juridiction des jurés auxquels la loi attribue le droit d'en connaître, toutes ces vérités, désormais familières aux pays libres et encore imparfaitement comprises à l'époque où Junius écrivait, sont établies une dernière fois. On peut dire que c'est de ce temps que date la vraie doctrine de la liberté de la presse, telle qu'elle est professée et pratiquée en Angleterre, et telle que tous les esprits fermes la conçoivent encore en France, même depuis que la révolution de 1848 a porté une si rude atteinte aux principes de la liberté.

Il nous semble que Junius n'a réussi qu'à cela. Comme tentative politique, sa correspondance n'a rien produit. Lorsqu'il a quitté l'arène, il n'avait, sur aucun point, remporté la victoire. Wilkes était toujours

exclu de la chambre des communes, et la délibération qui disposait de son siége en faveur du candidat de la minorité restait en pleine vigueur. En matière de privilége, le parlement n'avait rien rétracté, rien abandonné. La dissolution n'en était pas accordée, la réforme n'en était pas imminente, et la ville de Londres s'était épuisée en démonstrations bruyantes, qui avaient fini par altérer l'union et compromettre l'autorité de ses magistrats. Chatham, Rockingham, Shelburne, Grenville, Burke, se consumaient dans une opposition stérile, et lord North, appuyé par la cour, entouré des Grafton, des Mansfield, des Barrington, des Hillsborough, se maintenait fortement dans un pouvoir que seules les victoires des Américains devaient lui faire perdre dix ans plus tard. Il paraît que le découragement gagna Junius. Peut-être avait-il satisfait sa haine en désolant ses adversaires, et tenait-il faiblement à les perdre. Peut-être, content de son succès, sentait-il sa veine épuisée, et craignait-il d'user son talent et de compromettre sa renommée. Peut-être enfin sa sévérité défiante lui avait-elle aliéné même ses auxiliaires et ses cliens, et, las des affaires de ce monde, las des hommes de son temps, a-t-il renoncé à censurer des vices incorrigibles, à soutenir de faibles courages, à louer de chancelantes et suspectes vertus. Dans sa correspondance particulière avec son éditeur, il se montre dégoûté des gens et des choses. Les divisions du parti opposant dans la Cité paraissent surtout l'avoir tout-à-fait découragé : « Si je voyais, dit-il, quelque perspective de le rallier de nouveau, je serais tout prêt à continuer de travailler à la vigne. A quelque époque que M. Wilkes me puisse dire que cette union semble en vue, il entendra parler de moi (5 mars 1772). » Et il ajoute : « *Quod si quis existimat me aut voluntate esse mutata, aut debilitata virtute, aut animo fracto, vehementer errat.* Adieu. » Mais un an après, le 19 juin 1773, il écrivait à Woodfall, qui voulait le faire sortir de son silence : « Dans l'état présent des choses, si j'allais écrire encore, il faudrait que je fusse aussi stupide qu'un bœuf qui court en fureur à travers la Cité ou qu'un de vos sages aldermen. Je connais la cause et le public; l'une et l'autre sont perdus. Je souffre pour l'honneur de ce pays, lorsque je vois qu'il ne s'y trouve pas dix hommes qui veuillent s'unir et se tenir ferme ensemble sur une seule question. Mais tout se ressemble, tout est vil et méprisable. »

Junius n'a donc contribué à déterminer aucun événement, à amener aucun résultat qui compte dans l'histoire de l'Angleterre. Il a passé à travers la politique comme un météore menaçant, et n'a laissé après lui qu'un souvenir. Mais, s'il n'a pas influé sur les faits, il aurait pu agir sur les idées, et mettre en circulation quelques théories qui datent de lui. Encore une fois, nous n'en connaissons aucune, à l'exception de sa défense des droits de la presse. Ses doctrines sur la pré-

rogative, sur l'inviolabilité royale, sur l'indépendance du parlement, sur l'étendue et sur les limites de ses priviléges, n'offrent pas une irréprochable correction; elles sont ordinairement mêlées à des vues de circonstance et à des controverses sur les précédens, toutes choses qui animent d'abord la discussion et qui plus tard la refroidissent : les faits passent plus vite que les idées. En tout, Junius n'est pas un grand publiciste. Aujourd'hui surtout, la science constitutionnelle n'ira pas chercher dans ses œuvres de vives lumières : il n'en sait guère plus en théorie que Delolme, qu'il cite d'ailleurs et qu'il admire; mais il nous montre la constitution anglaise en action. Il nous enseigne, par son exemple, comment, dans un état libre, ceux qui s'opposent peuvent faire au pouvoir cette guerre de chicane qui est la vie de la liberté pratique, et comment l'ensemble des institutions est une suite de positions qu'il faut occuper et défendre tour à tour pour harceler ou fatiguer l'adversaire, et le faire tomber enfin, épuisé par des attaques journalières ou frappé mortellement dans une occasion bien choisie. L'Angleterre possédait alors tout ce qui devait en faire le modèle des pays libres. Ses droits généraux étaient reconnus en principe et consacrés par des précédens; ses mœurs politiques étaient formées, du moins en ce qu'elles ont de viril et de résolu, car elles avaient beaucoup à gagner en pureté, en honnêteté. La corruption était alors ouvertement pratiquée, presque ouvertement professée. Non-seulement la vénalité électorale, mais la vénalité parlementaire avait passé en coutume, c'est-à-dire que l'on regardait la distribution des titres et des pensions comme une affaire de parti et comme un moyen licite et permanent de gouvernement. Junius lui-même en critique l'emploi dans de certains cas plutôt qu'il n'en attaque le principe. Un autre fait singulier, c'est que l'unité du ministère n'était pas alors rigoureusement exigée. Les membres d'un même cabinet votaient ouvertement, et même quelquefois parlaient les uns contre les autres, et l'extrême diversité des partis contraignait souvent à laisser subsister au sein du gouvernement une division qui lui ôtait beaucoup de sa force et l'exposait à toutes les influences de l'intrigue. Junius a vivement décrit les conséquences de cet état de choses, et peut-être a-t-il contribué aux changemens en mieux opérés depuis lors dans les idées et dans les habitudes de la politique.

C'est pourtant à la liberté de la presse qu'il a rendu les plus éclatans services. Elle existait assurément avant lui, mais elle lui a dû la position légale qu'elle occupe aujourd'hui, et il mérite, sous ce rapport, la reconnaissance de tout écrivain politique. C'est là tout. A l'exception du talent, qui est des plus remarquables, on ne voit pas ce qu'on pourrait imiter ou envier dans Junius. Le fond de ses idées morales vient de l'antiquité, et l'on reconnaît quelque chose de classique

dans sa manière de sentir et de juger, ce qui peut littérairement offrir du piquant et de l'intérêt, mais s'accorde mal avec certains sentimens d'équité et de modération affectés au moins par le goût moderne. L'esprit démocratique, à qui sa rudesse ne déplairait pas, ne saurait s'accommoder de ses idées, qui sont toutes anglaises et peu en harmonie avec les nouveautés de ce temps-ci. S'il a soutenu que le roi, pour n'être pas responsable, n'était pas moralement inviolable, et que la presse pouvait discuter ses sentimens et ses actes, il n'en était pas moins partisan systématique de la monarchie limitée, et il prend soin de se distinguer des républicains, sur lesquels il s'appuie et que fréquentait Wilkes, sans se confondre avec eux. Junius n'est même qu'un réformiste très modéré. Il veut arrêter l'accroissement du pouvoir du parlement, l'abus de ses priviléges, le contenir par la loi et l'opinion, plus encore que le purifier dans son origine et le renouveler dans sa composition. Seulement il se déclare avec lord Chatham pour les parlemens triennaux; mais il est si peu avancé dans ses plans de réforme électorale, qu'il consteste aux deux chambres le droit de supprimer les bourgs pourris, sur ce fondement que le constitué ne peut dépouiller ses constituans. L'omnipotence parlementaire lui paraît une formule de tyrannie. Il a plus de haine pour les dépositaires du pouvoir que pour le pouvoir lui-même. Impitoyable pour les actes du gouvernement, il respecte ses droits. J'ai déjà dit, par exemple, qu'en reconnaissant les abus de la presse des matelots, il n'hésite pas à maintenir dans les mains de l'état, au nom de l'intérêt public, ce moyen assez tyrannique de recruter sa marine. On sait également qu'il ne se montra jamais touché des griefs des Américains; leurs pensées d'indépendance ne trouvèrent en lui qu'un censeur. Dans aucun temps, il n'accorda que le parlement britannique n'eût pas le droit de les soumettre à l'impôt, comme tous les autres sujets du roi. Il défend constamment, sur ce point, la politique absolue de Grenville contre la politique plus complaisante de Shelburne, de Chatham, et même de Conway. Il demeura fidèle en cela à l'opinion ou, si l'on veut, au préjugé populaire.

Mais, si Junius ne peut être cité comme une autorité politique, si ses vues dépassent rarement le cercle des affaires de son temps, l'écrivain, dans tous les temps, est digne d'admiration, et celle qu'il inspire aux Anglais doit être respectée, sinon ressentie tout entière, par un critique étranger.

Il nous est impossible de juger de la correction du style de Junius, mais non d'en apercevoir l'élégance étudiée. Il manque de naturel, de facilité, de grace; mais le mouvement, la force, le nerf, sont des qualités précieuses et rares chez un improvisateur. Chez lui, l'art est visible, le travail manifeste; mais la vivacité n'y perd rien, et si l'effet est

cherché, il est trouvé. La violence et l'hyperbole tiennent moins à sa manière d'écrire qu'à sa manière de penser. Il portait dans la politique cette mâle et sombre misanthropie, ces *haines vigoureuses* qui ne connaissent ni pitié, ni mesure, ni justice. Son esprit, d'ailleurs, avait plus de force que d'étendue, plus de pénétration que de fécondité, et il n'embrassait pas assez de choses à la fois pour s'élever à l'impartialité. Junius a beaucoup d'esprit, beaucoup de passion, peu d'idées, une confiance absolue dans sa force et dans son talent, une aveugle indignation contre le mal qu'il voit ou qu'il suppose, la conviction qu'il exerce un ministère pénal contre le vice puissant. C'est de quoi expliquer ses défauts, son mérite et ses succès. Sa morale est à la fois sévère et peu scrupuleuse. Dans un ordre d'idées fort différent, il a quelque chose de Rousseau, hormis pourtant la sensibilité et l'imagination. Enthousiaste de ses idées, soupçonneux, intolérant, implacable, il se croit une Némésis inspirée, et sa vengeance lui semble la justice.

Les passions qu'il excitait, parce qu'il les ressentait lui-même, sont éteintes. L'impartiale histoire a infirmé sur plus d'un point important le témoignage de sa haine. Il n'est plus en Angleterre l'oracle de toute politique libérale, et son livre a cessé d'être, comme on le disait, la Bible de l'opposition. Son talent même, son talent, toujours admiré et auquel, en le combattant, rendait hommage le sévère Johnson, a été ramené par la critique moderne à ses proportions véritables, et on reconnaît aujourd'hui à l'écrivain plus d'habileté que d'inspiration. Cependant un intérêt puissant s'attache encore au nom de Junius : c'est que ce nom est celui d'une ombre, et le mystère entre pour beaucoup dans sa gloire. « Rien, dit Horace Walpole, ne peut surpasser la singularité de cette satire que l'impossibilité d'en découvrir l'auteur. » Il nous reste à dire si cette impossibilité existe encore, et à raconter les recherches qui ont été entreprises, les efforts qui ont été faits depuis trois quarts de siècle, pour résoudre ce problème historique, et découvrir enfin le vrai visage de *this epistolary Iron Mask,* comme l'appelle lord Byron.

CHARLES DE RÉMUSAT.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE TRAINEUR DE GRÈVES.

I.

La large presqu'île comprise entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine est découpée par plusieurs baies, autour desquelles se groupent des populations distinctes que le temps ni le voisinage n'ont pu confondre; mais c'est vers le nord-ouest surtout, là où l'ancien comté de Nantes touche à celui de Vannes, que la différence devient frappante. A Piriac, par exemple, vous trouvez d'un côté du chemin le paisible sang namnète mêlé au riche sang des Saxons, tandis que de l'autre côté vit la race turbulente et batailleuse des Venètes. Là les visages sont calmes, les mœurs douces, le langage lent et chanteur; ici les traits paraissent chagrins, les habitudes agressives, l'accent précipité par l'impatience. Vers le sud de la baie, le riverain répondra à un reproche en s'excusant; vers le nord, par l'injure ou par les coups. Du reste, au nord et au sud vous trouverez même absence d'industrie. Content de sa pêche ou de quelques sillons qu'il cultive, le Piriaçais accepte dans le monde la place que le hasard lui a faite, non qu'elle lui plaise, mais parce qu'il y est. N'exigez de lui aucun effort inaccoutumé, ou résignez-vous à le payer au centuple, car il dirait

volontiers, comme l'Indien du Pérou : — Pour du cuivre j'ouvre les yeux, pour de l'argent je me retourne; mais, pour que je me lève, il faut de l'or.

Ceci était vrai surtout il y a quelques années, avant que les baigneurs paisibles, chassés de Pornic, du Pouliguen et du Croisic par la mode, fussent allés chercher un peu de solitude et de liberté dans les rochers de Piriac. Depuis qu'une route praticable a été ouverte, les visiteurs ne sont plus contraints de prendre, pour y arriver, des trains de mulets, comme dans les *sierras* de l'Espagne, ou un de ces chariots à bœufs en forme de nef, tels qu'en devait monter Gang-Roll, lorsqu'il parcourait les défrichemens de son nouveau domaine de Neustrie; aujourd'hui les pataches et les coucous se disputent à Guérande les voyageurs. Aussi les plus hardis touristes de la Loire-Inférieure et de l'Ille-et-Vilaine commencent-ils à s'aventurer jusqu'à ce vieux repaire de protestans, catéchisés au XVIe siècle par le fameux pasteur François Baron, et à propos duquel les bourgs catholiques voisins avaient coutume de demander : *Pire y a-t-il?* D'où est venu, au dire des savans du pays, le nom de Piriac.

Grace à ces visiteurs, la population convertie de l'ancien village calviniste commence à prendre des habitudes plus civilisées : les maisons s'arrangent pour recevoir leurs hôtes de passage, une sorte de marché s'établit, des cabanes de baigneurs se dressent çà et là sur le rivage; mais, vers la fin de la restauration, rien de pareil n'existait. Piriac n'était alors connu que des antiquaires de Nantes, qui ne l'avaient jamais visité, bien qu'ils en publiassent la description dans *le Lycée Armoricain*. Grace à eux, un rocher, non loin duquel avait été enterré un des officiers de la garnison espagnole établie sur cette côte en 1590, et désigné depuis sous le nom de *tombeau d'Almanzor* (corruption d'*Almanzur*, le *victorieux*), était transformé en un autel druidique *que sillonnaient des rigoles creusées pour le sang des victimes;* les épaves de minerai d'étain recueillies sur la grève devenaient des mines *autrefois fréquentées par les Carthaginois*, et le village de Penhareng, ainsi nommé en souvenir des bancs de harengs qui fréquentent ces parages, se changeait poétiquement en *promontoire des harangues*. Ces curieuses découvertes étaient d'autant mieux accueillies, que nul ne s'avisait de les vérifier. A peine si quelque étranger amoureux du désert étonnait de temps en temps la bourgade isolée; encore celle-ci ne faisait-elle nul effort pour le retenir. S'il voulait demeurer, il devait se contenter de la vie commune, sans espérer aucun empressement ni aucun secours : inoffensive, mais nonchalante, la population ne changeait pour lui rien à ses habitudes. Nulle offre de service, aucune facilité accordée à son ignorance : il devait aller chercher le poisson du pêcheur, le lait de la fermière, le pain du fournier; le tout lui était accordé avec

une sorte de surprise, comme si l'on eût eu peine à comprendre ce recours forcé aux ressources étrangères. Pourquoi venir, en effet, boire le vin des autres et manger leur froment, quand on avait ailleurs sa vigne et ses sillons?

Un seul homme dans le village n'en jugeait point ainsi et était prêt à se faire le serviteur des nouveaux venus; c'était Louis Marzou. Né d'un père inconnu et d'une mère chez qui la tendresse ne rachetait pas les vices, il s'était élevé lui-même jusqu'à l'âge de dix-huit ans, où il resta orphelin et chargé d'un jeune frère dont l'origine était aussi obscure que la sienne. Il n'avait ni bateau ni terre, partant point de profession possible, et ne vécut d'abord que de grapillages faits sur la mer : goëmons recueillis au fond des anses, pêches à la ligne dormante dans les remous, coquillages détachés des récifs. Tandis que les autres moissonnaient sur l'Océan, lui glanait les *traînes* du rivage; ce qui lui avait fait donner, par dédain, le nom de *traîneur de grèves*.

Ce fut plus tard seulement que l'arrivée de quelques visiteurs lui devint une ressource. Fallait-il un messager pour Guérande, un baigneur dont l'expérience prévînt tout danger, un guide connaissant les moindres curiosités de la baie, Marzou était toujours prêt. Cependant ce zèle, dont on eût dû lui savoir gré, sembla le faire déchoir dans l'opinion. Aux yeux d'hommes qui ne pouvaient comprendre qu'une chose et suivre qu'une route, cette multiplicité d'aptitudes parut de l'inconsistance, et cet entregent de l'intrigue. Représentant grossier de la mobilité moderne, Marzou avait pour instinctive ennemie la tradition, toujours bornée et immuable; il le sentait vaguement sans le comprendre, et ce mépris malveillant dont il était entouré lui inspirait une timidité qui faisait encore mieux ressortir les chétifs dehors de sa personne.

Cependant, au milieu de la mauvaise volonté générale, Marzou avait su gagner l'amitié d'un étranger établi dans la petite île du Met, à environ deux lieues marines de Piriac. Personne ne savait comment ni pourquoi Luz Marillas, né vers l'embouchure de l'Adour, dans les Basses-Pyrénées, se trouvait transporté sur ce rocher sauvage de l'Océan. Arrivé au Croisic à bord d'une *bisquine* de Bayonne, il s'y était établi et y avait vécu quelques années d'un petit commerce de bestiaux. C'était un homme d'humeur triste, facile à irriter, croyant aisément le mal et visiblement dégoûté de la société des autres hommes. Lorsqu'on mit en adjudication le pacage de l'île du Met, restée déserte depuis que les croiseurs anglais en avaient chassé les habitans, Luz Marillas alla visiter les lieux; il se laissa séduire par l'aspect sauvage de cet îlot, dont il obtint sans peine le fermage. Il y vivait seul depuis dix ans, cultivant un coin de l'île et laissant le reste au bétail que les riverains lui amenaient au printemps, et pour lesquels il percevait un droit qui formait le plus clair de son revenu. C'était seulement vers

le mois de juillet, quand les herbages jaunissaient sur pied et quand l'eau douce commençait à manquer, que les paysans venaient reprendre leurs poulains et leurs génisses.

On se trouvait précisément à cette époque, et plusieurs d'entre eux s'occupaient de réembarquer les bestiaux pour le continent dans les deux chaloupes habituellement employées à ce service. Toutes deux étaient conduites par Goron et Lubert, dit le *grand Luc,* qui, bien que différens d'âge et de caractère, se quittaient rarement dans leurs expéditions. Le premier avait été embarqué très jeune sur les navires de guerre, qu'il n'avait quittés que pour devenir pêcheur. La vie errante et aventureuse de la mer lui était devenue non-seulement une habitude, mais une nécessité, et la terre ne lui paraissait en réalité qu'un ancrage égayé par le cabaret. Aussi joignait-il à l'humeur violente du comté de Vannes, où il était né, un mépris brutal pour ceux qui ne vivaient pas comme lui de la lutte contre les flots. Quant à Lubert, c'était une espèce de sauvage, fort comme une baleine, féroce comme un requin, mais incapable de suivre jusqu'au bout la plus courte idée. Aussi Goron s'était-il habitué, selon son expression favorite, à le *conduire à l'aviron.*

Tandis que les deux patrons embarquaient le bétail, Louis Marzou, qui servait toujours d'intermédiaire entre le fermier de l'île et les laboureurs du continent, réglait avec ces derniers les droits de pâture; il revint bientôt vers la cabane de Marillas, apportant l'argent qu'il avait reçu pour lui. Cette cabane était construite à l'une des extrémités de l'île, avec les débris de l'ancienne ferme incendiée par les Anglais; elle ne se composait que d'un rez-de-chaussée recouvert d'un toit de chaume qu'on avait chargé de galets, afin de le défendre contre le vent. A quelques pas, vers la gauche, on voyait la mare destinée à abreuver le bétail, mais que la chaleur avait presque mise à sec; plus loin, un puits dont la margelle était formée par quatre fragmens de granit apportés là tels qu'ils avaient été détachés du roc, et, sur le monticule qui regardait Piriac, un mât de pavillon destiné aux signaux. Le reste de l'île était une savane encadrée d'une bordure de récifs au-delà desquels grondait la mer. Le regard en mesurait facilement toute l'étendue, et n'y rencontrait aucun arbre, aucun buisson, pas même une touffe d'ajoncs épineux ou de bruyères. Çà et là seulement se dressaient de hauts chardons tellement couverts d'escargots grisâtres, qu'ils ressemblaient à des rameaux pétrifiés. Le champ cultivé par Marillas eût pu montrer une végétation plus riche et plus verte; mais, placé à l'autre extrémité de l'îlot, il était caché par la clôture dont il avait fallu l'entourer afin de le mettre à l'abri du troupeau.

Marzou trouva le Béarnais devant le seuil de sa cabane, et assis sur une moitié de cabestan, débris de naufrage jeté à la côte par les flots. Malgré la chaleur du jour, il portait un large pantalon de drap, un

noroit (1) croisé sur une chemise de laine rayée, et un béret blanc qui descendait au-dessous des oreilles. A ses épaules pendait, en guise de manteau, une peau de génisse garnie de son poil, et dont la tête formait une sorte de capuchon. Cependant le premier frisson de la fièvre faisait trembler Marillas sous tous ces vêtemens; il étendait au soleil ses mains glacées, et son visage terreux était agité de tressaillemens convulsifs.

Après lui avoir remis l'argent qui lui était dû, le *traîneur de grèves* lui demanda comment il se trouvait.

— Tu vois, répondit Luz avec son accent bref et dur, j'ai de la neige dans les veines! Si c'était au pays, je croirais qu'un *bronche* (2) a enlevé, pendant que je dormais, tout le feu de mon sang pour redonner des forces à quelque vieux richard de la ville; mais ici il n'y a pas de faiseurs de maléfices, et c'est un franc mal.

— Ne vaudrait-il pas mieux alors venir au bourg et appeler le médecin? demanda Marzou.

— Au diable! répliqua brusquement le Béarnais; puisque je vis comme les loups, je veux guérir comme eux, sans autre docteur que *sainte patience*.

— A la bonne heure, dit le *traîneur de grèves;* mais vous pouvez avoir besoin d'un peu d'aide, et vous êtes bien seul ici, maître Luz.

— Seul! répeta Marillas; ne vois-tu pas les milliers de goëlands qui tourbillonnent au-dessus de la cabane, et qui, dès que vous serez partis, viendront manger à mes pieds et causer avec moi? Puis, j'ai *Debrua* (3).... Mais, Dieu me sauve! je ne le vois plus.... Où donc est-il?

— Votre *cobriau* (4) apprivoisé? reprit Marzou; je l'ai laissé là-bas, du côté des chaloupes. C'est un méchant animal, savez-vous, maître Luz? il veut mordre tout le monde.

— Excepté moi, dit le malade avec un sourire de satisfaction; mais je vous trouve encore plaisans, vous autres, de vous plaindre; est-ce que *Debrua* ne vous imite point, par hasard? Il vous rend en coups de bec les coups de fusil que vous tirez à ses pareils. Tu appelles cela méchanceté; moi je dis que c'est justice. L'homme est une bête féroce; il ne sait pas encore se tenir debout, qu'il lance déjà des pierres aux chiens et aux moineaux; dès qu'il aperçoit une chose vivante, il court dessus pour en faire une chose morte : c'est son instinct.

— Et vous l'avez suivi comme tout le monde, maître Luz, dit Mar-

(1) Nom donné à une jaquette très chaude destinée à se défendre contre le vent de nord-ouest.

(2) *Bronche*, nom donné aux sorciers dans le Béarn.

(3) *Debrua* est le nom que les Béarnais donnent à Satan; ils le donnent souvent par plaisanterie aux animaux de couleur noire.

(4) Espèce de corbeau marin.

zou en souriant; car, si je me rappelle bien, vous m'avez dit que vous étiez bon chasseur.

— Quand je demeurais sur la grande terre... Oui, je me croyais dans ce temps-là droit de vie et de mort sur tout ce qui ne portait pas face humaine. En venant ici, j'avais même acheté un fusil. Tu peux le voir encore là suspendu près de la porte.

— Et vous ne vous en êtes jamais servi? demanda le *traîneur de grèves*.

— Une seule fois, le premier jour, dit Marillas. La barque était repartie; je me trouvais seul, et je faisais le tour de mon domaine le fusil sur l'épaule comme Robinson; les mouettes, les goëlands, les cobriaux, qui n'avaient jamais été épouvantés par les chasseurs, descendaient presque sur ma tête et voletaient devant moi; on eût dit qu'ils me faisaient les honneurs de l'île et qu'ils voulaient me la montrer. Je ne pensai d'abord à rien qu'au plaisir de les voir et de les entendre, c'était pour moi une société; mais voilà qu'en arrivant près des rochers de la *coire espagnole*, je me rappelai que j'avais un fusil; machinalement je mis en joue, et trois des oiseaux tombèrent en tourbillonnant dans la mer. Au coup de feu, tous les autres s'étaient dispersés. Je les vis bientôt redescendre l'un après l'autre vers ceux que j'avais tués, raser la vague pour les voir de plus près, puis s'envoler en jetant de grands cris. Quelques minutes après, il n'y avait pas un seul oiseau dans l'île.

— Mais ils revinrent le soir? demanda le *traîneur de grèves*.

— Ni le soir, ni les jours suivans, répondit Marillas; mon rocher était devenu un désert où je ne voyais plus rien de vivant, où je n'entendais plus que le bruit du ressac sur la grande plage. Au premier moment, je ne m'en inquiétai pas trop; mais peu à peu on eût dit que la solitude passait du dehors au dedans; je devins triste; j'avais beau regarder aux quatre aires du vent, rien n'arrivait que les nuées qui passaient sur l'île sans rien dire et la mer qui hurlait au-dessous. Enfin, le sixième jour, deux goëlands se montrèrent du côté de la *coire anglaise*. Je n'osais pas m'approcher, de peur de les effaroucher; mais, le soir, j'allai semer du grain sur le rocher. Le lendemain, il parut des mouettes, puis des cobriaux. Depuis, tous sont revenus comme tu peux voir; j'ai retrouvé ma compagnie, et que le diable me torde si je m'avise encore de la chasser!

— Je comprends cela, dit Marzou : on se contente d'oiseaux quand on n'a pas d'autre voisinage; mais à la grande terre vous trouveriez mieux.

— Ah! tu crois? s'écria le Béarnais, et qu'est-ce que j'y trouverais, dis-moi? Des vauriens qui se mangent entre eux? Je peux en voir ici; je n'ai qu'à regarder les poissons.

— Allons, allons, père Luz, vous êtes aujourd'hui dans vos humeurs noires, dit le *traîneur de grèves* en souriant, il y a partout de vrais chrétiens.

— Les as-tu trouvés pour ton compte, demanda Marillas ironiquement, toi qu'on méprise au bourg parce que tu ne sais pas le nom de ton père?

— C'est une dure épreuve, dit Louis un peu ému; mais je tâche de la supporter sans me plaindre.

— Pardieu! je ne me plains pas de ma fièvre non plus. Ce qu'on ne peut pas empêcher, on le souffre sans rien dire; mais à la longue cela creuse une plaie au dedans, vois-tu! J'en sais quelque chose, moi qui te parle, vu que je suis comme toi... de la famille de ceux qui n'en ont pas.

— Vous, maître Luz?

— Oui, et on me l'a reproché assez souvent pour me forcer à quitter le pays; mais, bah! on s'accoutume à tout; puis, la vie n'a qu'un temps, comme ils disent. Cela t'explique seulement pourquoi j'aime mieux demeurer avec les goëlands qu'avec les hommes.

— Je comprends, mon bon père Luz, reprit Marzou, qui se rapprocha avec intérêt; oh! oui, je comprends, car il y a eu des heures où, moi aussi, j'aurais voulu m'enfuir sur un îlot et ne plus entendre parler de rien.

Marillas le regarda.

— Vrai! dit-il brusquement; eh bien! alors, mon *donzellon* (1), qui t'empêche de venir ici? Il y a place pour deux dans la cabane, et tu sais qu'on ne comptera pas tes bouchées.

— Vous êtes bien bon, maître Luz, répliqua Marzou; mais je ne suis pas seul, voyez-vous : il y a là-bas un jeune *gas* qui ne peut pas encore se passer de son frère.

— *Iaumic!* reprit le malade; il n'a qu'à te suivre, nous lui trouverons bien une écuelle et un escabeau. De tous ceux que j'ai vus ici et ailleurs, il n'y a que toi qui m'ait montré un peu d'amitié; vois donc si tu veux que nous fassions un *matelottage* (2) à trois. Vous aurez vos parts du profit, et que *saint Sequaire* (3) me brûle, si je ne vous la fais meilleure qu'à moi-même!

— Dieu vous récompense pour une pareille générosité! s'écria le *traîneur de grèves* attendri; depuis que je peux comprendre, personne ne m'avait encore dit de si bonnes paroles, et vous êtes le premier qui m'ayez parlé comme un parent et comme un ami; aussi, maître Luz, quand je devrais vivre autant que les rochers de votre île, je ne l'ou-

(1) Le *donzellon* est, dans le Béarn, le jeune garçon qui sert de second au marié; on a fait de ce mot un terme d'amitié.

(2) *Matelottage*, espèce d'association particulière aux marins.

(3) *Saint Sequaire* est celui qui fait *sécher* les gens.

blierai jamais, et, jusqu'au jour du jugement, je vous dirai merci dans mon cœur.

— Alors, c'est convenu, tu viendras? interrompit le Béarnais.

Marzou parut éprouver quelque embarras, et répondit en hésitant :

— Je le voudrais; oui, véritablement, je le voudrais, mais on a des idées... puis il y a des choses... et quand on est habitué.., si bien que, vous comprenez, je ne puis pas...

L'œil âpre du malade se fixa sur Marzou, qui rougit, baissa les yeux et s'arrêta court.

— Ce que je comprends, dit Marillas, c'est que tu t'embrouilles; mais, voyons, as-tu quelque projet plus profitable pour toi?

— Aucun, répliqua le *traîneur de grèves* sans lever les yeux.

— Qui te retient donc à la grande terre? Ce n'est ni l'intérêt, ni l'habitude, ni le plaisir?

Louis secoua la tête.

— Alors, la chose est claire, s'écria le Béarnais, ce ne peut être qu'une femme.

Marzou tressaillit et regarda derriere lui, comme s'il eût craint qu'on pût les entendre. Le malade ramena la peau de génisse sur ses épaules avec un mouvement de dépit.

— Une femme! répéta-t-il d'un accent ironique. Dieu me damne! j'aurais dû le deviner. Dès que l'oiseau a des plumes, ne faut-il pas qu'il aille se prendre au gluau? Et où en sont vos amours, dis-moi? Encore à la fine fleur de froment, pas vrai? Ne crains rien, le son viendra plus tard. J'ai mangé aussi de ce pain-là quand j'avais mes dents de lait... J'espère que tu as bien choisi au moins, petit Louis, et que la créature est belle comme une *Labina* (1).

— C'est une honnête fille à qui maître Luz rendrait justice, s'il pouvait la voir, répondit Marzou avec une certaine fermeté.

— Tu crois? dit le Béarnais en ricanant. Oui, oui, mon fils, tu as trouvé un trèfle à quatre feuilles; cela ne manque jamais à ton âge. Je voudrais seulement savoir si tu n'as pas vu double en les comptant. Tout à l'heure Goron va me le dire.

— Au nom de Dieu! ne parlez de rien à Goron, s'écria Louis, sérieusement alarmé; ni à Goron, ni au *grand Luc!*

— La créature leur est donc quelque chose? demanda Marillas.

Et comme s'il se rappelait tout à coup :

— Mort de ma vie! j'y pense, ajouta-t-il; Goron avait une fille élevée à Guérande chez une tante qui est trépassée il y a environ un an, ce qui l'a forcée de revenir chez son père.

Le *traîneur de grèves* fit un signe affirmatif.

— Alors c'est elle qui t'a pris au filet? continua le malade; mais il

(1) *Labina*, fée.

me semble... oui... je suis sûr d'avoir entendu dire au *grand Luc* qu'elle lui était promise.

— C'est une idée du père Goron, mais la *Nictte* n'est jamais tombée d'accord de la chose.

— Parce qu'elle te préfère, n'est-ce pas? A la bonne heure, je vois qu'il ne manque rien à ton histoire. Un amour contrarié! cela peut durer long-temps... aussi long-temps que la contrariété! Cours donc ta bordée, mon pauvre *donzellon;* je ne te propose plus de venir à l'île avec moi; reste sur la grande terre. Il faut chanter tous les couplets de la romance, comme on dit. En définitive, je puis me passer de compagnon, puisque j'ai *Debrua;* mais il ne revient pas encore... Où peut-il donc être resté?

— Votre *cobriau?* Le voilà, dit la voix rude du *grand Luc,* qui arrivait par derrière la cabane; et, s'approchant de Marillas, il jeta à ses pieds l'oiseau de mer, qui tomba les ailes étendues, le bec entr'ouvert et les pattes raidies. Le Béarnais se pencha vivement et prit le *cobriau,* qui resta immobile.

— Mais il est mort! s'écria-t-il.

— Pour de bon? s'écria le *grand Luc* tranquillement; eh bien! je m'en doutais.

— Toi? interrompit Luz, dont les yeux s'étaient enflammés et dont la voix tremblait; alors tu sais comment la chose est arrivée? Il y a du sang sur les plumes! *Debrua* a été tué!

— Eh bien! eh bien! ne vous tournez donc pas la bile pour si peu, reprit le marin en haussant les épaules.

— Qui a fait cela? Réponds, qui a fait cela? demanda le Béarnais en se levant.

Le *grand Luc* lui jeta un de ces regards de taureau où la brutalité se mêlait à une sorte d'insolence féroce. — Qui? reprit-il, pardieu! quelqu'un que l'oiseau ennuyait. Il était toujours sur mes talons, à me picoter les jambes; pour le faire finir, je l'ai renvoyé du pied, et, ma foi! il n'a plus bougé.

Le rire stupide dont Lubert accompagna ces mots fut interrompu par le Béarnais, qui le saisit au cou. — Ainsi, c'est toi! dit-il la voix étranglée par la douleur et la colère; tu as frappé un animal qui ne pouvait se défendre; tu es venu le tuer chez moi, tu me l'apportes mort, et tu as cru, misérable, que je ne te demanderais pas raison de ta lâcheté?

— Un moment donc, un moment! balbutia le gigantesque marin, d'abord étourdi de cette violence. Lâchez-moi, maître Luz! Ne dirait-on pas qu'on a malmené quelqu'un de votre famille?

— Dis toute ma famille, brute sauvage! reprit Marillas; toute ma famille, entends-tu bien! car c'était ici mon seul ami, mon seul compagnon.

— Eh bien! tant pis! interrompit grossièrement le marin; je vous dis de me lâcher.

Et comme le Béarnais continuait de le secouer :

— Vous ne voulez pas? ajouta-t-il; tonnerre! n'allez pas m'ennuyer comme votre oiseau, ou sinon!...

Il avait détaché de son collet les deux mains du malade, qu'il repoussa si rudement, qu'il l'envoya tomber dans la cabane. Marillas se releva avec un cri de rage, saisit son fusil et mit en joue le *grand Luc*. Marzou eut à peine le temps de relever l'arme en se jetant devant lui; encore n'eût-il pu le retenir, si Goron ne fût arrivé avec les paysans. Tous se réunirent pour apaiser Marillas; mais son exaspération ne lui permettait de rien entendre. Acculé au fond de sa cabane, le *cobriau* mort à ses pieds, la main sur la batterie de son fusil, Luz avait quelque chose de si terrible, que tous les assistans reculèrent jusqu'au seuil.

— Allez-vous-en! bégaya-t-il. Et toi, Lubert, rappelle-toi que tôt ou tard les faibles se vengent! Encore une fois, allez-vous-en; l'île est à moi, c'est mon champ; embarquez, ou, par le Dieu qui nous a créés! je tirerai sur vous comme sur des voleurs et des assassins.

Il y avait dans son regard, allumé par la fièvre et la fureur, quelque chose de si égaré, qu'on lui obéit. Marzou seul voulut s'approcher, mais il lui montra l'entrée avec le canon du fusil en répétant: — Tous! tous! — Et, dès qu'ils eurent franchi le seuil, il s'élança vers la porte, qu'il barricada au dedans.

Les deux patrons et les paysans tinrent un instant conseil sur ce qu'ils devaient faire. Louis appela plusieurs fois Marillas; mais n'ayant pu obtenir pour réponse qu'une nouvelle injonction de se retirer, ses compagnons et lui durent se décider à remettre à la voile pour Piriac.

II.

Quelques jours après la visite de Goron à l'île du Met, sa fille Annette était occupée à filer du lin près d'une porte qui donnait sur le petit jardin situé derrière leur maisonnette. Son père venait de la quitter pour rejoindre le grand Luc au cabaret de *la Sardine d'argent*, et Marzou, qui attendait son départ, ne l'eut pas plus tôt vu tourner du côté du port, qu'il escalada avec précaution la clôture de *fétuques* dont le jardinet était entouré. A sa vue, la jeune fille fit un mouvement de surprise, mais trop évidemment joué pour qu'on pût s'y méprendre.

— Jésus! vous m'avez fait peur, Loïs, dit-elle avec un sourire qui la contredisait; est-ce là une manière d'entrer chez les gens, et que diraient les voisins, s'ils allaient vous voir?

— Vous savez bien, *Niette*, que les voisins sont aux champs, répondit le *traîneur de grèves*, et vous ne m'aviez encore jamais défendu d'entrer par la brèche.

La jeune fille, ne trouvant rien à répondre, parut très attentive à débrouiller son fil, qu'elle se mit à mordiller de ses petites dents nacrées. Marzou profita de ce silence pour s'asseoir sur un escabeau placé à ses pieds, et y resta quelques instans dans une sorte de contemplation. *Niette* en parut embarrassée, et, afin de l'interrompre, elle demanda à Marzou où allait son petit frère *Iaumic*, qu'elle venait de voir passer sur la route. Le *traîneur de grèves* répondit qu'il l'avait envoyé à Lérat pour savoir si quelque barque ne devait pas pêcher le lendemain dans les eaux de l'île du Met.—J'ai l'esprit tourmenté de maître Luz, ajouta-t-il; nous l'avons laissé l'autre jour bien malade, et je crains un malheur.

— N'ayez donc pas des idées pareilles, Loïs, dit la jeune fille; si le Béarnais s'était senti en danger, n'aurait-il pas hissé à son mât le pavillon de détresse?

— Je n'en sais rien, répondit Marzou; quand nous sommes partis, il avait le cœur outré, rapport à son *cobriau*, et maître Luz n'est pas un homme qui ressemble à tout le monde. La mort le gênerait moins, voyez-vous, que de demander un service à qui lui déplaît. S'il a pris les gens de la grande terre en trop sérieuse déplaisance, il est capable de se laisser mourir là-bas sans rien dire, comme un loup blessé au fond du taillis; et, pour ma part, je ne pourrais jamais m'en consoler, car aucun autre homme ne m'a montré autant de bon cœur : c'est quasiment un frère pour moi, *Niette*, et l'autre jour encore il me l'a bien prouvé.

— Comment cela? demanda la jeune fille.

— En m'offrant, pour *Iaumic* et pour moi, une place dans sa cabane avec une part de ses profits.

— Et vous avez refusé?

— On dirait que ça vous étonne, *Niette*, dit le *traîneur de grèves*, qui la regarda en face.

Elle rougit beaucoup et baissa les yeux.

— Chacun se conduit selon sa sagesse et sa volonté, répliqua-t-elle en affectant de filer plus vite.

— Ma volonté! répéta Marzou; croyez-vous donc qu'elle soit de quitter le bourg quand vous y restez? Au nom du bon Dieu, ne me dites pas de ces choses-là, *Niette;* vous savez bien que si mon intérêt se trouve là-bas, mon bonheur sera toujours ici.

Et comme il vit qu'elle allait l'interrompre :

— N'ayez cure que je vous reparle de mon amitié, ajouta-t-il précipitamment. J'ai dit l'autre jour tout ce que j'avais gardé en moi et qui m'étouffait. Vous m'avez répondu, maintenant je puis me taire et attendre un meilleur temps; mais, si vous voulez que je ne perde pas mon courage, ne parlez jamais comme si nous ne nous étions rien l'un à l'autre; jamais, *Niette*, entendez-vous!

— Eh bien! c'est convenu, dit la jeune fille, qui se mit à rire pour cacher son émotion, d'autant que vous ne lisez pas encore assez couramment pour que je cesse mes leçons.

— Ce n'est pas du moins faute de bonne volonté, reprit le *traîneur de grèves*, qui tira de la poche de sa veste un *Paroissien* dont la reliure éraillée et les tranches déteintes prouvaient le long usage. — Bien que ce soit un saint livre et celui dont se servait ma mère (que Dieu lui pardonne!), je n'y avais guère pensé jusqu'au jour où vous l'avez pris pour me faire lire; mais depuis il ne me quitte plus, et vous pouvez voir que j'ai marqué chaque leçon.

A ces mots, il prit le vieux volume et montra, entre presque toutes ses pages, des brins d'herbe, des feuilles ou des fleurs desséchées. Annette sourit. — Voyons alors si vous avez étudié, pauvre Loïs, dit-elle.

Elle fit signe à Marzou, qui approcha son escabeau, et se plaça à ses pieds dans l'attitude modeste et docile d'un enfant. Le livre, posé sur les genoux de la jeune fille, s'ouvrit, vers le milieu, à la page marquée par une image coloriée qui représentait la Vierge mystique avec les sept épées dans le cœur. Soit intention, soit hasard, c'était la messe du mariage. Annette posa l'extrémité de son fuseau sur le livre pour indiquer la ligne, et Marzou lut avec beaucoup d'hésitation :

« O Dieu! tournez un œil favorable sur votre servante. Près d'être unie à son époux, elle implore votre protection. Faites que son joug soit un joug de paix et d'amour. Qu'elle soit aimable comme Rachel, sage comme Rébecca, fidèle comme Sarah... Seigneur, vous nous avez fait miséricorde, vous avez pris en pitié deux orphelins, afin qu'ils vous bénissent de plus en plus. »

Ici le jeune garçon releva les yeux vers Annette :

— Ce n'est pas moi qui parle, c'est le livre, dit-il avec un sourire; mais voyez vous-même, *Niette*, si la Providence n'a pas l'air de nous donner un encouragement.

— Taisez-vous, Loïs, répliqua la jeune fille en secouant la tête, la Providence ne se met point en peine pour si peu, et notre sort dépend de gens qui n'ont pas leur cœur tourné du même côté que le nôtre.

— Je le sais, je le sais, mon Dieu! reprit Marzou : votre père (que Dieu lui soit miséricordieux!) m'a toujours haï comme si j'avais fait tort à sa renommée ou à son héritage; mais on ne peut pas garder éternellement sa colère contre un garçon sans malice, qui ne demande qu'à vous aimer. Aussi, pourvu que vous me conserviez une place dans votre préférence, *Niette*, j'aurai bon espoir. Dieu amène chaque chose en son temps, et c'est à nous d'avoir patience : les oiseaux attendent bien la saison des nids.

— Oui, dit sourdement la paysanne en arrachant les brins de lin de sa quenouille; mais chez eux il n'y a pas de grand Luc!

Le *traîneur de grèves* tressaillit, et un jet de sang monta à son visage habituellement sans couleur.

— Il a donc parlé? demanda-t-il d'un accent bas et précipité.

— Non pas lui, répliqua Annette avec un mouvement d'épaules méprisant; est-ce que le grand Luc saurait parler à une femme? Mais quelqu'un parle pour lui.

Elle se mit alors à raconter avec une émotion contenue les obsessions de son père au sujet de leur voisin, dont il voulait à toute force faire un gendre. Bien que Marzou soupçonnât ces projets comme tout le monde, il en parut atterré, et la jeune fille, qui n'avait voulu que modérer sa confiance, s'aperçut bien vite qu'elle avait dépassé le but. Elle essaya alors de lui redonner quelque courage; mais, comme il arrive presque toujours, une fois retombé de ses espérances, le *traîneur de grèves* sembla s'obstiner dans sa douleur et aller lui-même au-devant de tous les motifs d'abattement. Il opposa d'abord sa pauvreté à l'opulence relative de son rival, l'espèce de mépris sous lequel il avait grandi au respect effrayé qu'inspirait le grand Luc; puis, animé par ce contraste douloureux, il rappela toutes les misères qu'il avait dû traverser depuis son enfance, et conclut que le bonheur et lui n'étaient pas faits pour marcher ensemble. Il ajouta, comme cela devait être, que s'il fallait renoncer à une espérance qui le soutenait seule depuis si longtemps, il ne voyait plus de raison pour vivre.

Ces lieux-communs de l'amour au désespoir, éternellement répétés et éternellement sincères dans leur exagération, causèrent à la jeune fille une sérieuse épouvante. Annette commençait à les combattre par de tendres reproches et surtout par quelques espérances, lorsque la voix de son père se fit entendre au dehors : elle se leva surprise et effrayée d'un retour si prompt, et fit signe à Marzou, qui s'élança dans le jardin. La porte qui donnait sur la rue s'ouvrit presque en même temps, et Goron entra, suivi du grand Luc.

Bien que leur séance à *la Sardine d'argent* eût été plus courte que d'habitude, ils avaient le teint échauffé, la parole haute et les mouvemens incertains. Cependant l'expression de cette demi-ivresse n'était point la même pour tous deux. Chez le père d'Annette, elle avait redoublé l'humeur agressive et impérieuse; chez Lubert, elle semblait tourner à la stupidité. La jeune fille, qui avait lu d'un coup d'œil sur leurs visages, se tint à l'écart, comme si elle eût espéré leur échapper; mais le grand Luc l'aperçut et la montra du doigt à Goron avec un rire grossier en s'écriant : — La voilà! patron, la voilà!

— Alors garde-la, matelot, répondit le pêcheur, qui s'était approché du foyer pour rallumer sa pipe.

Lubert prit la recommandation au pied de la lettre et voulut saisir la jeune fille, qui lui échappa avec un cri. Il se retourna vers le marin d'un air gauchement piteux.

— Eh bien! vous voyez, elle ne veut pas! dit-il déconcerté.

Annette avait effectivement gagné la porte et se tenait sur le seuil prête à s'échapper.

— Si une honnête fille ne peut plus rester ici sans être tourmentée, dit-elle d'une voix qui tremblait d'indignation encore plus que de frayeur, elle trouvera ailleurs quelque maison mieux fréquentée.

— Qu'est-ce que c'est? s'écria Goron, dont les sourcils se rapprochèrent; où est l'honnête fille qui cherche une autre maison que celle de son père?

Annette voulut balbutier une réponse; il ne lui en laissa point le temps.

— Allons, la paix, sang du diable! interrompit-il violemment : ferme cette porte et approche; nous avons à causer. Toi ici, matelot; un coup de *fil-en-quatre* éclaircira nos idées.

Il avait posé sur la table une bouteille d'eau-de-vie et deux verres; le grand Luc vint s'asseoir vis-à-vis, tandis que la jeune fille, qui avait obéi lentement à l'injonction de son père, se tenait à quelques pas immobile et fixant sur les deux buveurs des yeux inquiets, qui se baissèrent bientôt devant le regard impérieux de Goron.

— Pour lors donc, dit-il en commençant par une transition dont il avait l'habitude et qui liait ce qu'il allait dire à ce qu'il avait pensé, il n'y a plus à remettre la chose, et il faut qu'on s'explique d'aplomb. Viens ici, *cobriau,* et parlons comme des gens baptisés.

Annette se sentit un peu rassurée lorsqu'elle entendit son père l'appeler de ce nom que les gens de la côte donnent au corbeau de mer et qu'elle avait dû, dans son enfance, à sa chevelure noire. Elle s'approcha avec un sourire incertain.

— Tu n'as pas oublié, reprit Goron, ce que je t'ai déjà dit des bonnes intentions du grand Luc à ton sujet? Eh bien! le gas persévère; il veut en finir aussi aujourd'hui, nous avons réglé l'affaire de rigueur, et qui s'en dédirait serait un gueux. Pas vrai, grand Luc?

— Un double gueux! répéta Lubert, enchanté d'avoir eu assez d'imagination pour trouver un pareil augmentatif.

— Ce qui veut dire, continua le marin, qu'on t'annonce la chose par amitié, mais qu'on ne veut pas de raisons, vu qu'on est pressé.

— Très pressé, dit Lubert.

— Et pour lors, reprit Goron, je t'invite à être avenante à son égard, comme c'est ton devoir, à condition de quoi tu n'auras pas à te repentir, car celui que tu vois là pourrait remplir de pièces de six livres une poche qui lui descendrait jusqu'aux talons, et il te donnera plus de belles hardes et de bijoux que n'en a pas une du bourg. Ne l'as-tu pas dit, matelot?

— Et je le ferai! ajouta le grand Luc, qui était décidément en veine.

— Alors c'est dit; *adieu-vat* (1), et qu'on s'embrasse!

Lubert tendit les bras pour attirer à lui la jeune fille; mais celle-ci, que le saisissement avait jusqu'alors tenue muette et immobile, recula avec un geste si expressif, que le pêcheur s'arrêta encore une fois.

— Ne vous pressez pas tant, grand Luc, dit Annette, qui était un peu pâle; avant d'épouser une fille, il faut qu'elle ait répondu oui.

— Est-ce à dire que tu veux refuser le matelot? s'écria Goron en fixant sur elle des yeux étincelans. La jeune paysanne ne put supporter ce regard; ses paupières tremblèrent; mais elle dit à demi-voix :

— Les plus pauvres créatures ont le libre choix de leur maître, et mon père ne me refusera pas de me donner à la Vierge, si c'est mon envie.

— Ton envie! reprit le marin, qui s'animait; est-ce que c'est jamais l'envie d'une fille de ne pas prendre un mari? A bas les menteries! Voyons : quelle raison as-tu pour refuser le grand Luc? Ne t'ai-je pas dit qu'il avait plus d'argent qu'il n'en fallait pour votre suffisance? N'est-ce pas le plus fort gars de la paroisse, et qui connaît l'eau salée! car je te passerais de refuser un paysan, mais un vrai matelot, que le diable me chavire si je le permets! Tu l'épouseras, entends-tu bien? et la preuve, c'est que tu vas venir sur le quart d'heure parler avec nous au curé.

— Je n'irai pas! s'écria Annette, dont le sang s'échauffait, et qui retrouvait de la force dans son désespoir. Goron saisit la jeune fille par le bras, l'attira rudement à lui, et approcha d'elle son visage enflammé.

— Tu dis?... répéta-t-il les lèvres serrées.

— Je dis, répliqua Annette, qui se redressa sous la menace, que vous me tuerez plutôt!

Le marin se releva avec un mouvement si violent et une malédiction si furieuse, que Lubert lui-même en tressaillit; la jeune fille ferma les yeux, attendant le coup, mais resta droite à la même place. Soit que cette fermeté lui imposât, soit qu'il fût encore maître de lui-même, Goron s'arrêta, et la main qu'il avait levée s'abaissa sans avoir frappé. Il s'en dédommagea en épuisant son vocabulaire de reproches et d'injures. Annette, dont les forces s'étaient jusqu'alors raidies dans une résistance désespérée, parut tout à coup fléchir. Préparée contre la violence de l'action, elle se trouva, pour ainsi dire, surprise par cet orage de paroles; les larmes la gagnèrent, et elle cacha sa figure dans son tablier. Loin d'être apaisé, Goron parut trouver dans cet attendrissement une nouvelle excitation.

— C'est cela, pleure maintenant, méchante *noiraude!* s'écria-t-il, pleure comme si tu avais dans le cœur toutes les sources de la mer; mais ce n'est que de l'eau, vois-tu, et un marin n'y prend pas garde.

(1) Terme de marine, par lequel on indique que la manœuvre est exécutée, et que le navire part.

Ah! tu veux résister à ton maître? Eh bien! Dieu me damne! faudra voir ça! Nous saurons qui est la plus forte, de ma volonté ou de ton idée! car, il n'y a pas à dire, tu ne peux donner aucune raison, si ce n'est que tu as le goût de me braver. Est-ce la vérité? réponds. Le matelot n'a-t-il pas tout ce qui peut rendre une femme heureuse..., à moins que sa tête ne soit tournée d'un autre côté?

Et, comme si cette dernière supposition l'éclairait tout à coup : — Gage que c'est la vraie cause! ajouta-t-il violemment. Voyons, bon sens de Dieu! ai-je deviné, oui ou non? Eh! répondras-tu?

Il avait brusquement arraché le tablier qui couvrait le visage de la jeune fille, et celle-ci parut les yeux baissés, rouge d'embarras et s'efforçant de détourner la tête. Goron frappa ses mains l'une contre l'autre. — Ah! voilà donc le secret! reprit-il impétueusement, il y a un amoureux sous roche! Mais son nom, son nom!... C'est-il Moreau *Grain-d'Orge,* Émon *la Soif* ou Richard *le Glorieux*? Je ne t'ai jamais vue causer avec aucun d'eux.

— Non, c'est toujours Loïs Marzou qui s'arrête à lui parler, dit Lubert sans paraître comprendre lui-même la portée de son observation.

Au nom de Marzou, la jeune fille n'avait pu réprimer un mouvement que son père remarqua.

— Le *traîneur de grèves!* s'écria-t-il.

Et son regard alla fouiller jusqu'au cœur d'Annette. — Ce serait le *traîneur de grèves!* Oui, oui, à cette heure que j'y pense, le gueux est toujours par ici; c'est lui qui apporte l'eau, qui bêche le jardin, et par reconnaissance on lui apprend à lire. Gage qu'il était dans la maison quand nous sommes entrés; j'ai entendu fermer cette porte.

Il s'était avancé vers la sortie qui menait au jardin; son regard rencontra tout à coup le *Paroissien* que Marzou avait oublié sur son escabeau.

— Voilà son livre! s'écria-t-il en le prenant, et, que Dieu me pardonne! il est encore ouvert où il lisait... à la messe du mariage!... Ah! malheureuse, c'est donc bien la vérité! Voilà ton choisi! un vagabond qui vit des aumônes de la mer! un lâche que le matelot casserait comme une paille! Et tu as espéré que je prendrais jamais un pareil gendre? J'aimerais mieux, vois-tu, te porter aux grandes roches et t'envoyer la tête en avant dans la houle.

— Faites ce que vous trouverez bien, dit Annette, qui avait du sang de Goron dans les veines et se redressait toujours devant la menace.

— Tais-toi! mauhardie que tu es, interrompit le patron, incapable de se posséder davantage; tu auras ton compte plus tard, mais auparavant je veux régler l'affaire du *traîneur de grèves.* Viens, matelot, cela te regarde comme moi.

Lubert s'était levé; Annette effrayée se jeta sur leur passage.

— Que voulez-vous faire? demanda-t-elle.

— Débarrasser le pays d'un méchant gars, répliqua Goron en boutonnant sa veste comme il le faisait toujours lorsqu'il se préparait à une action décisive. Tout à l'heure nous allons chercher ma barque à la Turbale, et, si nous trouvons le bâtard sur notre chemin, malheur à lui!

— Oui, malheur! répéta sourdement le grand Luc, qui étendit ses poings gigantesques avec une expression de sombre colère.

Annette, les mains jointes, voulut arrêter son père; mais il l'écarta brusquement, et sortit suivi de son matelot. La jeune fille resta d'abord incertaine et saisie; elle savait par expérience tout ce que l'on pouvait craindre de l'emportement de Goron. Deux fois déjà ses violences l'avaient conduit devant les juges, et Marzou pouvait être victime de son premier mouvement. Le grand Luc lui-même, bien que sans initiative personnelle, était capable de se laisser entraîner par l'exemple : c'était une machine habituellement inerte, mais dont la force terrible, une fois mise en action, ne pouvait plus être arrêtée. Les deux mains croisées sur son cœur, qui battait à se rompre, les joues en feu, l'œil voilé de pleurs, Annette s'était laissé tomber sur un banc, et murmurait une prière inarticulée. Tout à coup elle se redressa en passant la main sur ses yeux; elle venait de se rappeler que c'était l'heure où Marzou allait tendre ses lignes dormantes aux récifs du *Castelli*. En ramenant sa vache de la pâture, elle pouvait passer par la côte, voir le *traîneur de grèves*, et l'avertir d'éviter à tout prix la rencontre du grand Luc et de Goron. Sa résolution fut aussitôt prise : elle partit en ayant soin de suivre la route qui tournait le bourg, afin d'échapper aux remarques des voisins.

III.

Le soleil, qui touchait alors à son déclin, incendiait l'horizon de lueurs mourantes. On touchait à l'une de ces grandes marées connues dans le pays sous le nom de *reverdies*, et les flots plus retirés laissaient à sec de longs bancs de rochers habituellement cachés par la mer. Celle-ci se montrait au loin diaprée de teintes assez diverses pour tromper les regards. Tantôt ses vagues, assombries par les premières ombres du soir, semblaient un guéret fraîchement retourné sur lequel les flocons d'écume imitaient les touffes de camomille en fleurs; tantôt elle ondulait, pareille à une prairie verte irisée par les rafales; tantôt enfin, rougissante sous les rayons du soleil couchant, elle glissait entre les récifs comme une lave enflammée. Çà et là des goëlands attardés traversaient le ciel, et quelques vaches couchées sur le sable poussaient des beuglemens de joie, en tendant leurs naseaux ouverts à la brise salée.

Annette prit par les arides sentiers bordés de talus de granit qui encadrent partout les terres labourées. Arrivée au plus haut du promon-

toire, elle entra dans une de ces vignes dont les ceps antiques rampent sur le sol comme autant de boas endormis, et suivit, pour se mieux cacher, une des longues tranchées destinées à défendre la vendange contre la rafale marine. Elle atteignit ainsi la pointe du *Castelli*, dont le nom témoigne encore de l'occupation espagnole, et regarda vers les trois immenses rochers qui se dressent à gauche, semblables aux débris informes de quelque monument inconnu. Le *traîneur de grèves* n'y était pas. Elle eut beau chercher au-delà, dans les criques et les fentes des rochers; aussi loin que son œil put distinguer, le rivage lui parut désert. Elle commençait à craindre que Marzou ne fût point venu sur la côte, lorsqu'elle aperçut une tête d'enfant qui surgissait d'une des fissures dont se servent les pêcheurs pour descendre à la grève. Elle reconnut le jeune frère de Loïs et l'appela.

— Toi ici, *Iaumic!* dit-elle étonnée; je te croyais en message à Leyrat.

— C'était bien croire, répliqua le jeune garçon, dont le regard se retournait vers la petite baie qu'il venait de quitter, mais je suis revenu par la côte, dans la confiance que je trouverais le frère près des Roches noires.

— Et il n'y est pas?

— Faites excuse, reprit *Iaumic*, qui regardait toujours derrière lui, je viens de le laisser dans la grande grotte, et je ne l'ai quitté que parce qu'il l'a voulu.

— Il est dans la grotte, répéta Annette, et pourquoi faire?

L'enfant haussa les épaules sans répondre et suivit pendant quelques instans la jeune fille. Sa figure, où brillait l'intelligence hâtive et aiguisée des orphelins dont la misère a été l'institutrice, exprimait en même temps une sorte d'inquiétude qui frappa Annette. Elle renouvela ses questions avec plus d'insistance.

— Je ne pourrais pas vous dire ce qu'il fait, dit *Iaumic;* mais, pour sûr, il a quelque chose qui lui étouffe le cœur.

La jeune fille fut prise de peur.

— Et tu dis qu'il est dans la grande grotte? reprit-elle vivement.

— Oui, répliqua l'enfant, il m'a prié de le laisser tout seul; mais ce serait une vraie chance, si quelqu'un pouvait aller vers lui avec de bonnes paroles.

Annette fit machinalement un pas vers la fissure, puis s'arrêta court en regardant *Iaumic*. Celui-ci, qui avait compris son intention, se hâta de prendre congé.

— Excusez-moi de vous avoir retenue, la *Niette*, dit-il en portant la main à son chapeau; vous êtes pressée de ramener la *Rougeaude?* Je l'ai vue qui vous attendait au petit pré, même qu'elle a *banné* quand je passais.

Il avait repris le sentier qui serpente aux cimes des falaises en se

dirigeant vers Piriac. Dès qu'il eut disparu, Annette s'assura que personne ne pouvait la voir, et se glissa dans la ravine qui descendait à la mer. La petite grève, qu'elle atteignit bientôt, était entrecoupée de flaques d'eau, au milieu desquelles s'élevait une chaussée naturelle de granit recouverte d'algues fauves. Les algues amortirent le bruit des pas de la jeune fille, qui atteignit la grotte sans que rien eût pu trahir son approche.

Le sommet du roc dans lequel les flots l'avaient creusée ne tenait à la falaise que par quelques fragmens déchirés; mais sa base s'enfonçait assez avant dans le promontoire. La caverne était formée de deux compartimens réunis par une arcade allongée, et avait une double sortie sur deux grèves que séparait une muraille de récifs. Sur ses parois d'un schiste sombre couraient des traînées ferrugineuses et quelques veines de quartz blanc. Dans la première enceinte, une fente qui entr'ouvrait la voûte laissait glisser comme une lueur fantastique le dernier rayon du jour. Ce rayon tombait sur le front du *traîneur de grèves,* alors couché sur le sable humide de la grotte et la tête appuyée contre une saillie du rocher. A l'exclamation que poussa Annette, il se redressa brusquement.

— Vous ici! s'écria-t-il stupéfait; est-ce bien possible, et que venez-vous chercher?

Puis, distinguant le visage troublé de la jeune fille, il ajouta :

— Au nom de Dieu! serait-il arrivé quelque malheur, pour que vous soyez si tard dans les grandes roches?

— Dites d'abord pourquoi vous y restez vous-même! reprit Annette, qui le regardait fixement. D'habitude, quand vous venez au *Castelli*, c'est pour tendre vos lignes, et non pour dormir dans les grottes.

— Aussi je ne dormais pas, *Niette,* dit le jeune homme tristement.

— Que faisiez-vous alors?

— Je pensais à ce que nous avions dit tout à l'heure chez vous, chère fille. Tant que je vous vois, il n'y a rien de triste; mais, resté seul, j'ai réfléchi, et, en pensant combien il y avait peu d'espérance pour moi, le chagrin m'a pris, mes forces s'en sont allées; je me suis couché là, sans courage, comme un malheureux qui n'a plus de goût à rien.

— Que Dieu nous protége! Est-ce là ce que vous m'aviez promis, Loïs? reprit Annette très émue; n'êtes-vous donc plus un homme? Un peu de raison, mon pauvre ami; ni vous ni moi ne sommes au bout de l'épreuve.

— Ah! vous venez m'annoncer un malheur! s'écria Marzou.

— Raison de plus pour avoir l'ame vaillante, dit la paysanne.

— Mais qu'y a-t-il enfin, qu'y a-t-il?

— Il y a que mon père soupçonne quelque chose entre nous, que le grand Luc et lui sont comme des furieux, et qu'ils vous cherchent.

— Eh bien! à la bonne heure, répliqua le *traîneur de grèves* avec une sorte d'indifférence découragée; ils me trouveront sans peine, et, puisqu'ils sont les plus forts, ils pourront faire de moi selon leur méchanceté.

— Par grace, ne dites pas cela, Loïs, interrompit Annette en joignant les mains; comment Dieu nous prendrait-il en pitié, si nous n'avions pas souci de nous-mêmes? Ne tenez-vous donc plus à vivre pour ceux qui vous ont donné leur amitié?

— Mais si cette amitié m'est comptée à crime, dit le *traîneur de grèves,* si on veut me l'arracher à tout prix et quand ce serait avec la vie, car c'est là ce que vous avez dit, *Niette,* comment pourrais-je échapper à la méchanceté des gens?

— Il y a un moyen, répliqua-t-elle.

— Un moyen? et lequel?

La jeune fille hésita, comme s'il lui en coûtait beaucoup de continuer; enfin elle reprit, sans lever les yeux et d'un accent mal assuré :

— Celui que vous propose maître Luz.

— Quoi! partir! s'écria le *traîneur de grèves,* vous abandonner toute seule aux mauvaisetés du patron et de son matelot? C'est vous qui me proposez cela, *Niette?* Et que voulez-vous donc que je fasse là-bas? Croyez-vous que j'aurai le cœur au travail, que je ne regarderai pas toujours du côté de Piriac s'il arrive quelque nouvelle? Partir! Ah! vous ne le vouliez pas tantôt; vous teniez à me garder ici. — Ici, on peut toujours se voir du moins, quand ce ne serait que de loin; on entend parler l'un de l'autre, on sait qu'on vit dans le même air. Vous sentiez cela comme moi, et maintenant vous avez changé! — Ah! *Niette,* voilà une affliction que je n'attendais pas.

La voix du jeune garçon tremblait, et ses paupières étaient gonflées de larmes. Annette, touchée jusqu'au fond du cœur, se laissa aller à genoux sur le sable, prit les mains de Marzou, et employa toute sorte de douces paroles pour lui démontrer la nécessité de leur séparation; mais cette dernière secousse venait d'ouvrir dans le cœur du *traîneur de grèves* toutes les sources douloureuses. N'ayant rien à répondre aux sages raisons de la fille du pêcheur, il se plongea lui-même comme à plaisir dans l'amertume de ses souvenirs, et se mit à repasser, avec un acharnement désespéré, toutes les épreuves qu'il avait dû subir depuis sa naissance : abandon maternel, angoisses du froid et de la faim, élans sans cesse refoulés, mépris de tous, sauf de la chère créature qu'on voulait maintenant lui arracher! Ainsi ce n'était point assez d'avoir ajourné ses espérances sans leur assigner de terme, de glaner à la dérobée quelques pauvres joies et de les cacher comme un vol : l'heure était venue d'y renoncer! Il fallait éteindre la lueur qui l'égayait et se remettre à marcher dans la nuit. A mesure qu'il se justifiait son déses-

poir à lui-même, sa plainte prenait une véhémence passionnée qui s'emparait d'Annette; elle s'efforçait en vain de résister : tandis que ses lèvres murmuraient les expressions d'un vague espoir, tout ce qui lui restait de confiance et de courage l'abandonnait insensiblement. Cette lutte se prolongea et à son désavantage; car, une fois le cœur de Marzou ouvert, les flots de douleur qu'il avait jusqu'alors contenus s'en échappèrent comme un fleuve débordé. Ils allaient toujours, plus bruyans et plus forts, emportant pêle-mêle ses illusions et celles d'Annette, jusqu'au moment où cette dernière, à bout de résistance, poussa un cri et cacha sa tête dans ses mains.

Le *traîneur de grèves* s'arrêta court. En voyant la jeune fille à ses pieds, repliée sur elle-même et les épaules soulevées par des sanglots, son exaltation parut tomber subitement, et son accent passa de l'amertume à une tristesse attendrie.

— Pauvre fille! je la fais pleurer, dit-il. Comme si j'avais besoin de lui dire tout cela! Mais aussi pourquoi me parler de ne plus vous voir, *Niette*? Autant me dire tout de suite que je n'ai droit à aucun contentement, que je dois vivre à la manière du bétail, rien que pour vivre et sans aucune réjouissance de cœur! Dieu en a pourtant donné à tous les autres hommes. Voyez, il y en a qui sont heureux de compter les gerbes de leurs champs, d'autres de commander à des planches baptisées, d'autres encore de dormir sous le toit qu'ils ont acheté; mais moi, chère créature, je n'ai ni maison, ni barque, ni sillons; je n'ai rien au monde que le petit frère qui est ma charge, et vous qui êtes ma récompense. Quand vous me riez de loin, quand vous m'appelez par mon nom, de votre voix qui ne ressemble à aucune autre, quand je sens le vent de votre passage, eh bien! je ne sais comment vous dire cela, *Niette*, mais il me semble qu'un rayon de soleil me glisse au dedans; mon sang devient léger, j'aime tout le monde, et je remercie le bon Dieu d'être sur la terre. Mais, sans vous, je deviens triste; je me rappelle les mauvais jours, et je n'ai ni repos ni résignation.

— Mon Dieu! mais que faire alors? s'écria Annette, qui, au milieu de sa désolation, avait été doucement émue par les tendres paroles du *traîneur de grèves;* ne comprenez-vous pas que si vous restez, il arrivera quelque malheur?

— Ne craignez point cela, chère ame, reprit Loïs en pressant dans ses mains celles de la jeune fille. Je connais votre père et le grand Luc; lorsqu'ils reviennent à terre, ils vont prendre leur ancrage, comme ils disent, dans les eaux de *la Sardine d'argent*, et, pourvu que je me tienne de côté, ils ne perdront pas leur temps à me chercher.

— Et s'ils vous rencontrent par hasard?

— S'ils me rencontrent, mon *cobriau*, je ferai comme eux quand le vent menace; je fuirai devant le temps.

— Ne parlez pas ainsi légèrement, Loïs, dit la jeune fille, que le ton presque enjoué de Marzou rassurait insensiblement, et qui se sentait gagner malgré elle; songez plutôt à ce que je suis venue vous dire. Peut-être ne connaissez-vous pas tout le danger. Quand la colère aveugle mon père, rien ne lui fait, et où il aura frappé, le grand Luc ne laissera rien. Pensez, pauvre gars, qu'il peut y aller pour vous de la vie.

— Ne craignez pas cela, *Niette.* On n'écrase pas un homme comme un crabe, d'un coup de talon.

— Et quand vous pourriez vous défendre, il vous faudrait donc lever la main sur mon père?

— Jamais! s'écria vivement le *traîneur de grèves.* Frapper celui qui vous a donné la vie! non, non, ma *Niette,* vous ne pouvez le croire. Sa chair est votre chair, et ma main se lèverait plutôt contre les choses saintes.

— Je vous en remercie, cher gars, dit Annette attendrie de la chaleur que Marzou venait de mettre dans sa protestation : ceci prouve votre bon cœur et aussi votre amitié; mais ne pas rendre le mal ne vous gardera point d'en souffrir. Que deviendrez-vous, pauvre homme, si mon père fait ce qu'il a dit?

— Ce qu'il plaira à Dieu, *Niette,* dit le jeune garçon avec une sérénité courageuse; nous sommes tous sous sa volonté comme la voile sous le vent. Qui sait s'il ne parlera pas aux cœurs endurcis? Quand le patron me verra tout supporter, peut-être bien que je découragerai sa colère. S'il frappe, je baisserai la tête sans rien dire, et, à moins de male rage, il ne voudra pas redoubler. Ne craignez rien, allez : tant que vous voudrez du bien à votre serviteur, il aura assez de patience pour souffrir et assez d'esprit pour se sauver.

En prononçant ces derniers mots, Marzou avait relevé à demi la jeune fille, qu'il appuya contre son épaule avec une douce étreinte. Annette, à la fois honteuse, tremblante et ravie, résista faiblement. Elle était déjà loin de l'impression qui lui avait fait chercher le *traîneur de grèves.* Emportée au cours d'un épanchement que favorisait la solitude, elle avait vu succéder à son premier effroi de plus douces émotions, et, sans y penser, elle se trouvait ramenée vers les espérances mêmes dont elle avait voulu réclamer l'abandon. Dans cette entrevue, qui devait être un adieu, elle se sentait plus fortement ressaisie que jamais; en voulant dénouer les liens, elle les avait resserrés. Elle essaya bien de balbutier quelques timides objections; mais Marzou y opposa un de ces redoublemens de tendresse qui, sans répondre à rien, dissipent tous les doutes.

Cependant le temps s'écoulait, la nuit était venue, et, dans la demi-obscurité de la grotte, aucun d'eux n'y avait pris garde. Sous prétexte

de chercher quelque expédient salutaire, ils s'oubliaient à construire mille châteaux en Espagne, auxquels chaque désir apportait une pierre. C'était d'abord le changement de Goron, son consentement à leur mariage, puis tous les chapitres de ce roman d'un jeune ménage, si doux à épeler d'avance. Transportés au milieu de leurs chimères, tous deux en avaient fait peu à peu des réalités. Le *traîneur de grèves* surtout, à qui une vie solitaire et des aspirations toujours refoulées avaient rendu plus familières les duperies du cœur, s'y laissait bercer sans résistance, tandis que la jeune fille écoutait demi-émerveillée et demi-incrédule, à la manière d'un enfant que l'on endort avec des contes de fées. Enfin pourtant elle sembla s'éveiller, et regarda autour d'elle. Lorsqu'elle aperçut à travers l'arche d'entrée le ciel obscur dans lequel commençaient à scintiller quelques étoiles, elle se releva avec une exclamation de désappointement.

— Jésus! vous m'avez fait oublier l'heure, Loïs, s'écria-t-elle; la nuit est close, et j'aurais dû partir depuis long-temps. Que diront-ils au bourg, quand ils me verront rentrer si tard avec la *Rougeaude?*

— Ils ne vous verront pas, *Viette,* dit Marzou; mais, au nom du Sauveur! ne partez pas sans m'avoir redit que vous me garderez toujours votre amitié.

— Taisez-vous, méchant homme! dit la jeune fille en souriant; vous savez bien que cela ne dépend plus de ma volonté.

— Alors tout est dit, ma chère créature! s'écria Loïs en la serrant dans ses bras, et rien ne fera contre nos intentions, car ce qu'on veut plus que tout ne reste pas long-temps impossible. Aussi vrai que je vous aime, ni votre père, ni le grand Luc, ni le bon Dieu lui-même, ne pourront empêcher notre bonheur!

Ici, un clapotement sourd, qui avait déjà frappé l'oreille de la jeune fille, lui fit tourner la tête.

— Entendez-vous? dit-elle; le temps s'est passé, la marée monte : si vous me retenez, je ne pourrai plus arriver au sentier de la côte.

— Ne craignez rien, répliqua Marzou toujours plus enivré, le flot est encore loin.

— Voyez là-bas, dans la nuit, quelque chose qui blanchit.

— C'est le sable des grèves.

— Je sens comme la rosée des lames.

— C'est la brume du soir.

En parlant ainsi, ils s'avançaient tous deux, les bras enlacés, vers l'entrée de la caverne; mais, au moment de la franchir, Annette poussa un cri.

— Qu'y a-t-il? demanda Loïs, dont le regard ne pouvait la quitter.

Elle ne répondit pas, mais ses deux mains s'étendirent en avant, et Marzou, qui avait suivi le geste, recula épouvanté.

Aussi loin qu'il pouvait distinguer dans les ténèbres, il n'aperçut que les vagues. La petite grève qu'il fallait traverser pour gagner la ravine avait été si complétement envahie, que la chaussée de récifs qui la partageait ne se reconnaissait plus qu'au bouillonnement écumeux du flot qui en dessinait la direction. Le grand rocher dressé en face, gagné lui-même par la mer, semblait s'enfoncer, d'instant en instant, comme la poupe gigantesque d'un vaisseau qui sombre dans la nuit. Marzou courut à la seconde entrée; mais, là, le rivage, plus abaissé, avait entièrement disparu, et il ne vit plus qu'une baie profonde sur laquelle courait la houle.

Après le premier cri d'effroi, Annette était restée à la même place, muette, les mains jointes et le regard fixé sur Loïs, attendant qu'il lui proposât quelque moyen de salut; mais, quand elle le vit immobile à la seconde ouverture de la grotte et continuant à regarder les vagues qui baignaient déjà ses pieds, elle lui saisit la main et l'appela par son nom. Marzou se retourna.

— Eh bien? demanda-t-elle.

— Eh bien! vous voyez, balbutia le jeune garçon; de ce côté, on ne peut pas rejoindre la ravine jaune qu'on aurait essayé de monter au péril de sa vie, et, de l'autre, la chaussée est noyée : personne n'y passerait sans être emporté.

— Mais vous, qui connaissez les roches du *Castelli* comme je connais la maison de mon père, reprit la jeune fille avec une angoisse mortelle, ne pouvez-vous donc trouver d'autre route? n'y a-t-il enfin nul moyen de sortir d'ici?

Marzou secoua la tête, et, pour toute réponse, il montra la mer, qui les enveloppait.

— Mon Dieu! cria Annette avec un élan de désespoir, mon Dieu! Loïs, mais nous ne pouvons pourtant mourir ici! Voyez, la terre est là tout proche.

— Oui, dit-il sourdement; mais, pour l'atteindre, il faut traverser la grève à la nage.

La fille de Goron tressaillit.

— Eh bien! vous nagez, vous, s'écria-t-elle; vous passerez la petite grève sur le flot aussi aisément que je l'ai passée tout à l'heure sur le sable. Vite, vite, partez, Loïs; si vous tardez, il ne sera plus temps!

— Et je vous laisserais mourir seule, n'est-ce pas, chère innocente? dit le jeune garçon, qui sourit tristement.

— Non, reprit Annette, je sais que vous ne m'abandonnerez pas; mais ici vous ne pouvez rien, tandis que, si vous atteignez la côte, vous courrez au port; là, personne ne vous refusera une barque, et vous viendrez me sauver.

Le *traîneur de grèves* secoua la tête.

— Voyez monter la mer, dit-il en montrant la vague, qui commençait déjà à envahir la grotte; quand j'aurais les ailes d'un goëland, tout serait fini pour vous avant mon retour.

— Est-ce vrai? bégaya Annette, qui pleura d'épouvante; alors je suis perdue, vous dites? perdue sans merci! Oh! c'est impossible. Mon Dieu! mon Dieu! vous ne serez pas sans miséricorde. Sauvez-moi, vierge Marie! Saints anges gardiens, sauvez-moi!

Elle élevait au ciel ses mains tordues de désespoir; mais tout à coup l'amour surmonta l'égoïsme de la peur, et se reprenant elle-même : — Non! s'écria-t-elle, je suis folle; ne m'écoutez pas, mon Dieu! c'est Loïs qui doit échapper; moi, vous me prendrez, puisqu'il le faut. — Sauvez-vous, Loïs, je le veux, entendez-vous bien? je vous en prie. Oh! par pitié, par pitié, ôtez-moi l'affre de votre mort. Si vous êtes là, je sens que je n'aurai pas de courage; je ne pourrai jamais pardonner à Dieu! Loïs, laissez-moi mourir seule, au nom de mon salut éternel!

Dans ce moment, une vague surmonta le récif qui défendait l'entrée de la grotte, se dressa contre la jeune fille et l'enveloppa. Marzou n'eut que le temps de la saisir pour l'arracher au flot qui l'enlevait, et de la transporter dans la seconde enceinte : là, le sol un peu plus élevé se trouvait encore à l'abri de la mer, et vers le fond s'avançait un pan de roche qui se rattachait à la voûte par un plan incliné. Le *traîneur de grèves* le gravit avec peine et déposa Annette sur l'aspérité la plus élevée. Placée là, à quelques pieds de la fente par laquelle la grotte était éclairée, elle se ranima à la clarté stellaire qui glissait par l'étroite ouverture et au souffle que lui apportaient du dehors les senteurs de la mer.

Cependant l'assaut des vagues devenait à chaque instant plus acharné; on les voyait apparaître à droite et à gauche au milieu de l'obscurité de la caverne marine, grandir jusqu'au sommet des voûtes, puis s'écrouler avec un fracas formidable. Le cercle de mort allait se rétrécissant de minute en minute autour du *traîneur de grèves* et de la jeune fille. Étourdis déjà par les terribles retentissemens qu'éveillait le flot sous ces cavités sonores et respirant avec peine au milieu de la poussière humide, il leur semblait sentir tout chanceler. Trop sûrs de ne pouvoir désormais échapper, ils se tenaient pressés l'un contre l'autre en silence, comme si tous deux avaient perdu le pouvoir et surtout la volonté de penser.

Tout à coup un son affaibli par la distance glissa à travers la fente du rocher : c'était la cloche de Piriac appelant les fidèles à la prière du soir. Cette voix familière et inattendue produisit une secousse dans ces deux cœurs engourdis, et, comme s'ils se fussent entendus dans un commun élan, Marzou se découvrit, tandis qu'Annette joignait les mains. — C'est Dieu qui nous appelle et qui nous console, dit Loïs avec

cette chaleur de foi que donne l'heure suprême; faisons notre dernière prière avec ceux que nous ne reverrons plus.

Et, les genoux appuyés sur la pierre humide, le *traîneur de grèves* commença à haute voix cette oraison sublime et populaire, devenue la profession de foi de la chrétienté. Au milieu des rugissemens toujours plus furieux de la mer, les simples paroles du *Credo* s'élevaient comme une protestation de la créature qui oppose sa foi aux violences de la création. Marzou en était à l'attestation de sa croyance à l'arbitre souverain qui doit venir *juger les vivans et les morts,* lorsque son nom crié au milieu des hurlemens de la houle l'interrompit.

— Quelle est cette voix? murmura Annette, qui, toute à l'exaltation du moment, avait cru entendre un appel surhumain.

Une ombre intercepta la lumière qui leur arrivait par l'étroite ouverture placée au-dessus de leur tête.

— Jésus! ils y sont tous deux! dit la voix.

— *Iaumic!* s'écrièrent-ils en même temps.

— A nous! du secours! reprit Annette, subitement ramenée à l'espérance.

— Impossible! murmura Loïs; nous sommes perdus!

— C'est à savoir, dit précipitamment *Iaumic;* tout à l'heure le *gros Pierre* était avec sa barque à Penhareng.

— A Penhareng?

— Au nom du bon Dieu! tenez ferme, je vais l'amener.

L'enfant avait disparu comme l'éclair; la jeune fille, reprise à la vie, retrouva toutes ses angoisses.

— Dieu! si la barque... arrivait trop tard! bégaya-t-elle.

Et, sentant le flot atteindre ses pieds :

— Voyez, voyez, Loïs, comme la mer gagne! Oh! vous aviez raison, pauvre ami, tout sera inutile; nous devons mourir ici.

— Il ne faut pas long-temps pour venir de Penhareng, fit observer le *traîneur de grèves* avec hésitation.

— Alors, vous croyez qu'ils nous sauveront? reprit Annette, qui se précipita sur cet espoir avec l'acharnement crédule de la peur : oh! si vous le dites, c'est la vérité, Loïs, car vous connaissez la grève mieux que pas un du pays. Regardez, regardez; n'est-ce pas la voile de la chaloupe du gros Pierre qui paraît là-bas?

Elle montrait un point blanc qui s'avançait du côté de la mer en se dirigeant vers l'entrée de la grotte. Marzou secoua la tête, et, s'affermissant sur le rocher, il serra plus fortement la jeune fille contre lui. Le point blanc se rapprocha rapidement; il s'élançait en avant comme un cheval de course, et Annette poussa un cri en reconnaissant une vague monstrueuse qui dominait toutes les autres. La vague arriva à l'arcade, la franchit avec un rugissement, et s'élança dans la caverne

qu'elle remplit jusqu'au sommet. Marzou se sentit emporté; mais ses mains, rencontrant les aspérités du roc, s'y crispèrent convulsivement; le flot retomba, et Loïs resta suspendu sur l'abîme avec la jeune fille. Celle-ci, étourdie par le choc, avait détaché ses bras de l'épaule de son compagnon; il fit un effort pour la ramener plus haut en essayant de l'encourager. L'approche du danger suprême lui avait rendu toute son énergie. Annette, animée par ses paroles, se cramponna aux parois de la grotte, afin de résister à la vague qui revenait. Pendant quelques instans, ce fut pour tous deux une lutte horrible et désespérée. Soulevés à chaque lame, suffoqués, étourdis, ils ne reprenaient haleine que pour repousser un nouvel assaut. Les forces allaient leur manquer quand la voix de *Iaumic* leur arriva de nouveau à travers la fissure du rocher. — Courage, mes gens! criait l'enfant, voici le gros Pierre.

La forme vague d'une chaloupe se débattant contre les flots leur apparut en effet dans la nuit; mais elle s'arrêta à quelque distance de l'entrée, et le patron leur cria des paroles qui se perdirent au milieu du fracas des eaux.

— Que dit-il? demanda la jeune fille.

— Il dit, reprit l'enfant, que l'embarcation ne peut approcher de la grotte sans être brisée.

— Au nom du Christ! un effort pour sauver des chrétiens! cria le *traîneur de grèves.*

— C'est impossible, répéta *Iaumic,* la mer est trop forte; voilà que leur grappin dérape; ils disent qu'ils ne peuvent rester.

— Alors il n'y a plus qu'une chance, s'écria Marzou, qui se redressa avec un effort suprême; appuyez fermement votre bras à mon épaule, *Niette,* et recommandez votre ame à Dieu!

Comme il achevait, une vague énorme l'atteignit, il abandonna le point d'appui auquel il s'était retenu jusqu'alors; Annette poussa un grand cri, et tous deux furent engloutis dans le tourbillon; mais, ainsi que l'avait prévu le *traîneur de grèves,* le mouvement de reflux les emporta hors de la grotte. Le gros Pierre crut distinguer quelque chose qui passait dans les brisans : il tendit son aviron, et, ramenant à lui Marzou, il le recueillit dans sa barque avec la jeune fille évanouie.

IV.

En reprenant ses sens, Annette se retrouva chez elle, entourée de voisines qui, sous prétexte de lui donner des soins, étaient accourues près de son lit et l'accablèrent bientôt de questions. Toutes voulaient savoir pourquoi la jeune fille se trouvait dans la grotte du *Castelli* avec le *traîneur de grèves,* et comment la marée les avait surpris. Annette ne put échapper à cet interrogatoire qu'en feignant un accablement

qui l'empêchait de répondre. Quand elles virent qu'elles ne pouvaient rien apprendre, elles se retirèrent l'une après l'autre, échangeant mille conjectures qui se rapprochaient plus ou moins de la réalité. La jeune fille en entendit assez pour comprendre que la véritable cause ne tarderait pas à être connue, si elle ne l'était déjà, et elle frémit à la pensée de ce qui pouvait en résulter. Le lendemain, à son retour de la Turbale, son père allait tout apprendre, et, après ce qui s'était passé entre eux le jour même, elle ne pouvait espérer lui donner le change. Il verrait dans cette rencontre aux roches du *Castelli*, qui avait failli lui être si funeste, un rendez-vous avec le *traîneur de grèves*, et l'audace de cette désobéissance devait le pousser infailliblement à quelque violence.

Bourrelée d'angoisses, ne sachant à quoi se résoudre et ne pouvant rester sous l'aiguillon de ces inquiétudes, la jeune paysanne se décida à se lever pour se rendre chez le recteur et lui demander conseil. Elle trouva le vieux prêtre dans son jardin, où il cherchait la fraîcheur. On jouissait alors de ces belles soirées d'été où la nuit elle-même reste lumineuse, et elle l'aperçut se promenant dans la grande allée que bordait une double ligne de poiriers taillés en gobelets, et à l'extrémité de laquelle se dressait une horloge solaire dont le cadran d'ardoise était décoré de l'inscription sacramentelle : *Et regit et regitur*. M. Lefort venait d'apprendre l'aventure de la fille de Goron, et montra quelque surprise de la voir.

— Dieu soit loué! je vous croyais en plus mauvais état, ma pauvre *Niette*, dit-il avec bonté, et il me plaît de vous trouver déjà remise d'une si rude secousse. Vous venez, je l'espère, pour que j'en remercie celui qui vous a conservée?

— Pour cela et pour autre chose, monsieur le recteur, répondit timidement la jeune fille, car je suis en grand souci, et vous seul pouvez me secourir.

— Si ce n'était pas mon devoir, ce serait encore mon plaisir, reprit le vieux prêtre; voyons ce que vous avez à me dire.

Annette regarda dans les allées du jardin faiblement éclairées, comme si elle craignait d'être entendue.

— Faites excuse, dit-elle en baissant la voix; mais j'aimerais mieux parler ailleurs.

— Où donc cela, ma fille?

— Au confessionnal.

— A cette heure, l'église est fermée, vous le savez, fit observer M. Lefort, et si nous rentrons au presbytère, la vieille Cattie vous verra et pourra en parler; croyez-moi donc, mon enfant, restons ici; Dieu est partout, et je vous réponds qu'il n'y aura que lui et moi à vous entendre.

En parlant ainsi, il avait conduit la jeune paysanne vers une tonnelle qui occupait l'angle du jardin; il s'y assit au coin le plus sombre et montra à sa pénitente un escabeau de bois sur lequel elle s'agenouilla. Quelques oiseaux, réveillés par cette visite inattendue, s'agitèrent en soupirant dans les feuillées qui recouvraient la tonnelle; puis tout se tut, et l'on n'entendit plus qu'un murmure lointain apporté par la rafale, qui mêlait ses senteurs marines aux parfums du genêt d'Espagne et de la clématite.

Annette commença alors à voix basse, sous forme de confession, le récit de ce qui s'était passé depuis le matin. Une fois la première honte surmontée, elle avoua tout sans réserve et sans rien omettre, car, à son insu, elle trouvait une joie anxieuse à parler de cet amour auquel il faudrait sans doute renoncer. Le vieux prêtre lui laissa cette dernière et cruelle jouissance; il l'écouta patiemment jusqu'à ce qu'elle eût épuisé tous les aveux et se fût arrêtée, gagnée par les larmes. Il prit alors la parole, non sur le ton du reproche, mais avec une douceur compatissante; il lui fit comprendre les dangers d'un attachement sans issue, que réprouvaient en même temps l'opinion commune et la volonté de son père; il lui prouva enfin sans peine l'urgence d'une séparation dont elle avait elle-même pressenti la nécessité pour sa propre réputation et pour la sûreté de Marzou. Restait la difficulté de faire partager ce sentiment à Marzou lui-même. M. Lefort s'en chargea; il loua la jeune fille de sa démarche, l'engagea à supporter vaillamment l'épreuve, et la renvoya, sinon guérie, au moins fortifiée.

Le lendemain, qui était un dimanche, elle attendit son père avec un mélange de terreur et d'impatience; mais l'heure de la messe arriva sans que le patron ni Lubert fussent de retour. Annette se rendit à l'église le cœur palpitant d'angoisse. La foule endimanchée arrivait de tous les hameaux voisins, et l'on ne s'entretenait que de l'aventure du *Castelli*. Elle ne put se dérober à la curiosité générale qu'en se réfugiant près de l'autel. Là, son premier regard rencontra le *traîneur de grèves*. Annette ignorait le résultat de son entrevue avec M. Lefort, et n'osa interroger ses traits. Agenouillée devant le chœur, elle demeura les yeux fixés sur son livre, s'efforçant de retenir sa pensée dans la prière et la sentant toujours lui échapper. Ce fut seulement au milieu de l'office, quand M. Lefort monta en chaire, qu'elle osa relever la tête. Le prédicateur avait pris pour texte ces mots de l'Écriture : « Heureux ceux qui pleurent! » et, bien que son sermon fût aussi simple et aussi court que d'habitude, la jeune fille ne put l'entendre sans être émue jusqu'au fond de l'ame. On eût dit que les encouragemens du vieux prêtre s'adressaient particulièrement à elle et à Louis; mais, lorsqu'au moment de quitter la chaire, il s'arrêta un instant et recommanda aux prières de ses paroissiens un des leurs qui allait partir dans quelques

instans, Annette sentit tout son sang refluer vers son cœur. Elle se tourna vivement du côté de Marzou; il était à son banc, si triste et si pâle, qu'elle ferma les yeux, et appuya son front sur le livre qu'elle tenait, afin de cacher ses larmes. La messe s'acheva sans qu'elle eût pu retrouver la force de maîtriser son émotion. Elle resta à la même place, plongée dans une amertume qui avait l'apparence du recueillement, tandis que l'église se vidait peu à peu, et que des groupes de causeurs se formaient dans le cimetière et sur le port.

Un certain nombre de bateaux venaient de rentrer pour se mettre à l'abri du vent furieux qui commençait à labourer la mer. Après avoir examiné l'horizon et fait leurs remarques sur le gros temps qui se préparait, les pêcheurs et les paysans réunis à l'entrée de la jetée recommencèrent à parler de l'événement de la veille, sur lequel ne manquaient ni les versions différentes ni les malicieux commentaires. Lubert, qui venait de débarquer, les entendit d'abord sans se rendre compte de leurs propos; mais lorsque le gros Pierre, qui survint, eut expliqué comment il avait sauvé *Niette* et le *traîneur de grèves,* il courut à Goron, qui s'occupait de mettre les deux embarcations en sûreté, et lui raconta à sa manière ce qu'il venait d'apprendre. Le marin devina plutôt qu'il ne comprit; il laissa là sa besogne, rejoignit vivement le groupe et s'informa au juste de ce qui s'était passé. Quelques mots suffirent pour le mettre au courant. Son premier cri fut de demander où était Marzou.

— Sauvé! te dit-on! répéta ironiquement gros Pierre. As-tu déjà peur que ta fille soit veuve?

— Ainsi il est au bourg? reprit Goron.

— Tout à l'heure je l'ai vu à l'office.

Le patron enfonça son chapeau de toile goudronnée et boutonna sa veste.

— Grand Luc, s'écria-t-il en se tournant vers son matelot, il nous faut le *traîneur de grèves* mort ou vivant.

— Je cours vous le prendre, répondit Lubert, qui fit un pas vers la maison de Louis. En ce moment, ce dernier sortait avec *Iaumic,* portant un léger paquet au bout d'un bâton appuyé sur son épaule. Le patron courut à sa rencontre, le saisit par la main, et le traîna vers le groupe de paysans.

— Que voulez-vous, père Goron? demanda le jeune homme d'une voix troublée.

— Que tu dises ici devant tout le monde pourquoi la *Niette* était hier avec toi à la grande grotte, dit le marin, dont le regard, rivé sur Louis, avait une expression de haine mal contenue; mais on te demande la vérité, entends-tu bien, rien que la vérité, car, bon sens de Dieu! si tu ne la dis pas, ce sera ton dernier mensonge!

— Je n'ai point à mentir, dit le *traîneur de grèves* ému, mais d'un ton libre. Vous aviez menacé, il paraît, de me faire un mauvais parti; votre fille a eu peur, et, comme elle allait chercher la *Rougeaude*, elle est descendue aux roches de *Castelli* pour m'avertir.

— Et le gars et la fille ont causé si fort, qu'ils n'ont pas entendu la mer venir, ajouta le gros Pierre en riant; du diable si ça a besoin d'explications!

Goron se retourna vers le pêcheur les poings fermés; mais, reportant tout à coup sa colère sur le *traîneur de grèves* : — Tu entends, vagabond! s'écria-t-il, voilà, grace à toi, la *Niette* diffamée.

— Ne croyez pas cela, maître Goron, dit vivement Marzou, une gausserie n'est pas un jugement; ceux qui ont connu votre fille depuis ses premières pâques ne la condamneront pas ainsi sur un mot, et le gros Pierre lui-même, qui a sauvé son corps, ne voudrait pas tuer sa bonne renommée.

— Non, par mon baptême! reprit le pêcheur, touché de l'appel du jeune garçon à sa bienveillance; que les crabes me mangent les yeux, si j'ai voulu faire tort à la *Niette!* Ce que j'en ai dit, c'est simplement pour parler, et parce que tout le monde sait que tu lui veux du bien!

— C'est faux! s'écria Goron en frappant du pied. Grêle et tonnerre! réponds-lui donc que c'est faux; dis que la *Niette* ne t'est rien, que tu la sais trop haut pour toi; dis que tu n'y as jamais pensé! dis-le tout de suite!

— Faites excuse, maître Goron, mais je ne puis mentir, répondit le *traîneur de grèves* avec une fermeté triste.

— Alors tu avoues ton effronterie, chien de bâtard! s'écria le patron exaspéré. As-tu entendu, Lubert? voilà celui qui veut prendre ta place à la barre.

— C'est bon! dit le grand Luc, qui, n'ayant pu jusqu'à ce moment mettre un mot dans la discussion, saisit l'occasion d'y mettre le poing; pour lors nous allons savoir qui éreintera l'autre; voyons, vite, ôte ta veste!

— C'est inutile, dit tranquillement Louis, je sais que tu es plus fort que moi.

Les spectateurs firent entendre un murmure d'étonnement.

— Voyez-vous ça! il n'ose pas! s'écria d'un ton triomphant Lubert, qui retroussait ses manches de laine et montrait ses bras d'athlète, mais j'ai tout de même envie de le corriger.

— Non, dit Goron, cela me regarde.

Et, s'approchant du *traîneur de grèves* presque à le toucher, il reprit, les dents serrées :

— Tu as peur du grand Luc, misérable couard! Eh bien! voyons si tu auras plus de cœur avec un autre.

Il avait levé lentement la main, et frappa le jeune garçon au visage. Celui-ci chancela; un jet de sang rougit ses lèvres, mais il ne fit aucun mouvement.

— Quoi! s'écria le patron, que cette immobilité sembla mettre hors de lui, n'as-tu pas même le courage de te défendre, et faut-il redoubler?

Un second coup, puis un troisième atteignit Marzou, qui resta toujours impassible. Il s'éleva cette fois une huée parmi les pêcheurs. Les railleries et les injures assaillirent le *traîneur de grèves;* sans rien répondre, il essuyait le sang qui lui couvrait le visage.

Dès le premier coup porté par le patron, *Iaumic* s'était élancé au secours de son frère une pierre dans chaque main; mais, en voyant qu'il n'essayait aucune défense, il était resté à quelques pas, stupéfait et presque indigné. Quant à Goron, arrêté malgré lui par l'attitude passive de son adversaire, il en revenait à des menaces, lorsqu'il fut interrompu par des cris au milieu desquels retentissaient son nom et celui de Lubert. Il se retourna, et aperçut plusieurs habitans du bourg qui accouraient en montrant la mer.

— Eh bien! qu'ont-ils donc à héler ainsi? demanda gros Pierre.

— Là-bas! voyez, à l'île du Met! répondirent les voix.

— A l'île du Met? Après? qu'y a-t-il?

— Le pavillon de détresse!

Tous les yeux se fixèrent sur le point indiqué, et l'on aperçut en effet le drapeau qui flottait éclairé par un rayon de soleil.

— Le diable me brûle si ce n'est un signe de malheur! fit observer gros Pierre, car le Béarnais n'arbore pas son chiffon pour peu de chose.

— D'autant qu'au dernier voyage, quand nous avons ramené le bétail de l'île, il grelotait la fièvre, ajouta un paysan.

— Alors qui donc ira à son aide? demanda une femme.

— C'est affaire aux patrons de l'île, répondit gros Pierre.

Tout le monde regarda Goron et Lubert; mais le premier, qui examinait la mer depuis un instant, haussa les épaules.

— Les patrons de l'île ne sont pas des marsouins, répondit-il brusquement; que les marins, s'il y en a ici, regardent devant eux.

Les flots avaient en effet, dans ce moment, un aspect redoutable et sinistre. Labourés par un vent de nord-ouest qui grandissait de minute en minute, ils s'entr'ouvraient en sombres sillons au sommet desquels courait une écume à reflets verdâtres. Une rumeur profonde, venant du large, grondait le long des côtes comme un lugubre avertissement. A l'horizon, quelques traînées lumineuses perçaient encore les nuages; mais partout ailleurs le ciel touchait les eaux.

— Pour dire la vérité, le temps a une mauvaise figure, répondit gros Pierre; tout à l'heure le feu va être à la mer, et ceux qui sortiront du

port n'auront qu'à se recommander de leur saint, car l'aviron ni la voile ne pourront les conduire.

— Au diable! dit Lubert, vous savez bien qu'aucun chrétien ne s'embarquera tant que cette brise carabinée chantera à ses oreilles.

— Ah! si j'avais une chaloupe! s'écria le *traîneur de grèves*, qui depuis le premier moment étudiait le ciel et la mer avec une impatience anxieuse.

Le grand Luc se retourna vers lui.

— Une chaloupe! répéta-t-il ironiquement, et qu'est-ce que tu en ferais, poltron?

— Ce que tu n'oses pas en faire! répondit Louis, dont les yeux s'étaient animés; j'irais porter secours à celui qui en demande.

— Toi! s'écria Lubert en éclatant de rire; ah! bien, fameux! Entendez-vous, dites donc, vous autres? le bâtard a déjà oublié l'affaire de tout à l'heure.

— Tout à l'heure, reprit Marzou, je t'ai dit que tu étais plus fort que moi; maintenant prouve que tu as autant de cœur; prends ta barque, et partons ensemble pour l'île.

Lubert parut embarrassé; il regarda ceux qui l'entouraient, et, voyant tous les yeux fixés sur lui, il haussa les épaules.

— Comment trouvez-vous ça, patron? dit-il en s'adressant à Goron. Le *traîneur de grèves* qui se croit plus de vaillantise que nous!

— Si je me trompe, embarque avec moi, dit Louis.

— Merci! répliqua le grand Luc en haussant les épaules, je ne veux pas engraisser les *peaux bleues* (1).

— Ainsi vous laissez là-bas un abandonné sans secours? s'écria Louis avec chaleur et en promenant un regard sur ceux qui l'entouraient. Ah! c'est Dieu qui me venge alors. Tout à l'heure vous m'avez regardé comme un lâche parce que j'ai cédé à plus fort que moi; mais la force, c'est le hasard qui la donne, tandis que le courage vient de notre volonté. Que ceux qui ont ri de voir mon sang couler montrent maintenant qu'ils avaient le droit de rire. Voyons, je les défie à mon tour; qu'on me donne une barque, et qu'ils en prennent une; ce sera un duel à la voile et sur la mer avec une bonne action ou la mort au bout; n'y a-t-il donc plus maintenant que moi à avoir ici du cœur?

— Il y en a au moins un autre, s'écria le père d'Annette, qui avait écouté jusqu'alors les yeux fixés sur le *traîneur de grèves;* quand ce serait l'enfer, il ne sera pas dit que Goron aura refusé d'y aller. Prends la barque de Lubert, je monterai la mienne avec lui.

— Avec moi! s'écria le grand Luc effaré.

— As-tu peur? interrompit brusquement le marin; reste alors, j'irai seul.

(1) Espèce de chiens de mer de la famille des requins.

— Ce n'est pas cela, patron, balbutia le géant, qui hésitait évidemment entre la crainte du péril et celle du mépris; mais la chose est impossible, vu que le *traîneur de grèves* ne peut manœuvrer seul ma chaloupe...

— Eh bien! est-ce que nous ne serons pas deux, grand lâche? s'écria *Iaumic*, et ne vas-tu pas reculer à cette heure, parce que la mer est plus forte que toi? Viens, Loïs, et laissons-le dans sa honte, s'il n'ose pas faire comme nous.

L'enfant avait pris la main de son frère; tous deux descendirent vers le canot, dont ils se mirent sur-le-champ à dresser le mât et à préparer les voiles. Goron s'était dirigé vers la seconde embarcation, où il en faisait autant, assez mal secondé par Lubert, à qui l'inquiétude avait ôté son peu d'intelligence. Pendant ce temps, les spectateurs réunis sur le quai se communiquaient leurs craintes, et condamnaient unanimement cette téméraire entreprise. Les femmes surtout, attirées par l'annonce de l'étrange défi, répétaient tout haut que c'était une honte de laisser ainsi des chrétiens courir à la mort, et excitaient les hommes présens à s'y opposer; mais le gros Pierre secoua la tête.

— Les coiffes blanches ne peuvent pas comprendre la chose, dit-il sérieusement; maintenant c'est une bataille entre eux, ils y ont leur honneur, et, pour Marzou et Goron, mieux vaudrait périr que s'arrêter.

Ses compagnons approuvèrent silencieusement; mais les femmes s'écrièrent qu'un pareil combat offensait Dieu, et qu'avec le corps il exposait l'ame. Quelques-unes proposèrent d'avertir le recteur et la *Niette*, ce qui fut approuvé, et l'on courut les chercher.

Cependant les deux chaloupes venaient de déborder pour gagner à l'aviron l'extrémité de la jetée; elles y arrivèrent presque en même temps, et s'arrêtèrent pour hisser les voiles. Le moment fut, pour tous les spectateurs, saisissant et solennel. Ils regardaient avec une curiosité fiévreuse ces deux barques encore en sûreté à l'abri du môle, mais que quelques brasses seulement séparaient de la mer furieuse. Aussi, lorsque les voiles, dont on avait pris tous les ris, se dressèrent le long des mâts, il y eut un mouvement général, entrecoupé de quelques cris de frayeur. Marzou et Goron, qui se tenaient à la barre, se retournèrent vers le port et saluèrent en agitant leurs chapeaux. Presqu'au même instant les canots, qui avaient dépassé la jetée et entraient dans le lit du vent, partirent comme deux chevaux de course, tellement inclinés, que le bas de leurs taille-vents trempait dans les flots.

Ils approchaient du grand chenal où le courant augmentait le danger, lorsque *Niette* et le curé arrivèrent sur le port. En apercevant les voiles qui fuyaient vers le sud, la jeune fille poussa un cri, joignit les mains et sentit ses jambes fléchir. — Jésus! trop tard! bégaya-t-elle en s'appuyant au mur du cimetière.

Le vieux prêtre lui-même ne put retenir une exclamation de dou-

leur; il s'informa vivement aux pêcheurs rassemblés des circonstances du défi, et, quand ils lui eurent tout raconté, il leur demanda plus bas si le danger était véritablement grand. Les pêcheurs se regardèrent sans répondre et haussèrent les épaules. Enfin gros Pierre, qui suivait les barques de l'œil, fit un geste de mauvais augure.

— Hormis le jusant qui les aide, tout est contre eux, dit-il; le vent les hale toujours au sud, et il leur faudra courir bord sur bord dans un courant où chaque *copeau* (1) peut les remplir. Sans compter que s'ils approchent de l'île, ils trouveront les rafales, et alors, gare à chavirer! — Puis, M. le recteur peut voir lui-même que la mer a une mauvaise figure; partout des vagues courtes qui scient une barque en deux morceaux; l'orage est sous l'eau, et c'est bien le pire. Regardez, ne dirait-on pas que la mer bout et fume? Le diable y a mis le feu! A bien dire, on ne peut jamais croire des hommes perdus tant qu'ils ont une planche sous leurs pieds et un chiffon de toile sur leurs têtes; mais, aussi vrai que j'ai été baptisé, si j'étais dans leurs peaux, je n'aurais plus d'espérance que dans la miséricorde de la Trinité.

— Adressons-nous donc à elle, dit M. Lefort avec ferveur, et demandons-lui ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes, un miracle!

A ces mots, il entra dans le cimetière, et, s'arrêtant au pied de la croix, commença à haute voix la prière consacrée par l'église aux voyageurs en péril. Les femmes, agenouillées sur les tombes, répétaient en chœur les répons, tandis que les hommes, debout et tête nue, regardaient alternativement le prêtre et l'horizon. Annette était restée parmi eux, et, bien que ses mains se fussent jointes, bien que sa bouche répétât machinalement la prière, ses yeux ne quittaient point la mer, où se trouvait alors exposé tout ce qu'elle aimait. Les deux barques continuaient à louvoyer à peu de distance l'une de l'autre, mais diversement dirigées. Tandis que celle du *traîneur de grèves* marchait à petite toile, en courant de longues bordées et en évitant le flot, celle de Goron, comme impatiente d'être suivie, naviguait au plus près et s'efforçait de piquer dans le vent, malgré la grosseur de la mer. Plusieurs fois on la vit s'enfoncer dans la lame, y rester prise un instant, et ne se relever qu'avec peine. Les plus vieux pêcheurs désapprouvèrent à demi-voix l'imprudence du patron.

— Il veut arriver le premier par orgueil, dit l'un d'eux; que Dieu lui pardonne! l'orgueil le perdra.

— Le voilà qui change de bord, reprit gros Pierre; toujours trop court!

— Et il va entrer dans le *grain*, ajouta le premier interlocuteur. Sur mon salut! c'est à cette heure, mes gens, qu'il faut prier pour lui.

(1) *Copeau*, nom donné à la lame qui *embarque* dans un canot.

La barque de Goron approchait en effet d'une espèce de nuée qui rampait sur les flots et coupait la zone de lumière par une barre ténébreuse qu'il fallait traverser. Au-delà apparaissait l'île du Met, éclairée par ces lueurs fauves et rougeâtres des soleils d'orage. En approchant du *grain*, la chaloupe de Goron sembla soulevée hors de la mer et se précipita comme une flèche dans le nuage sombre; celle de Marzou, qui arriva peu après, y entra obliquement et en se glissant. La disparition des deux barques fut suivie d'un saisissement qui se trahit par un silence général. Tous les spectateurs attendaient, le cou tendu et le cœur serré; mais les minutes se succédaient sans qu'on vît rien reparaître, et l'angoisse devenait de l'épouvante. Les plus vieux pêcheurs, qui avaient calculé le temps nécessaire pour franchir la nuée, se regardaient et hochaient tristement la tête.

— Voilà ce que je craignais, dit tout bas celui qui avait déjà parlé. Quand ces *grains* mènent le vent, on dirait les soufflets du diable. Rien ne peut tenir devant eux.

— Minute! interrompit gros Pierre, qui couvrait ses yeux de sa main pour mieux distinguer. Est-ce que je ne vois pas là-bas quelque chose qui sort de la brume?... au vent de l'île... ça flotte à la houle... tenez..., là, au haut de la vague! On dirait un chiffon blanc en manière de voile.

— C'est une barque chavirée! s'écria un jeune pêcheur dont la vue était plus perçante.

A ce cri, la prière fut interrompue; les femmes et M. Lefort lui-même accoururent. L'objet signalé par gros Pierre se montrait maintenant de manière à ne laisser aucun doute : c'était bien une chaloupe, mais remplie et roulée par les flots. Annette, qui l'avait distinguée comme tout le monde, était tombée à genoux et sanglotait les bras tendus vers la mer, tandis que les femmes groupées autour d'elle prodiguaient ces marques bruyantes de compassion qui, loin d'adoucir la douleur, l'exaltent et l'entretiennent. Tout à coup un nouveau cri retentit parmi ceux qui avaient continué à regarder, et toutes les mains désignèrent un point de l'horizon. Une seconde chaloupe sortait de la ligne, ténébreuse comme un goëland effaré, la quille presque hors de l'eau, et naviguant au plus près : — Voyez! la voile rouge! c'est le *traîneur de grèves!* s'écria le gros Pierre.

— Il va au secours de Goron, ajoutèrent toutes les voix.

— Pourvu qu'il arrive à temps!

— Il a largué ses ris!

Marzou semblait, en effet, avoir renoncé à sa prudence, et courait toutes voiles dehors vers la barque chavirée. Il l'atteignit bientôt; on vit sa voilure s'abattre, et l'on comprit qu'il travaillait au sauvetage des naufragés, mais sans pouvoir reconnaître, à cause de la distance, s'il était arrivé à temps. Chacun hasardait une conjecture presque aus-

sitôt contredite; enfin, après une assez longue station, qui fut diversement expliquée par les spectateurs, le *traîneur de grèves* remit à la voile et tourna l'île pour aborder à la *coire espagnole*. Dès qu'il eut disparu, M. Lefort s'approcha d'Annette, qui était restée à genoux, dans un abattement désolé.

— Levez-vous, ma fille, dit-il, avec un accent de douce autorité; que vous ayez à remercier Dieu ou à lui demander des consolations, venez le prier! — Et, la prenant par la main, il entra avec elle à l'église.

V.

Tandis que les habitans de Piriac, réunis sur le port, se livraient à mille suppositions contradictoires, et qu'Annette continuait à prier devant l'autel de la Vierge avec une ferveur anxieuse, le drame commencé sur la grande terre se dénouait à l'île du Met, dans la cabane même de Marillas.

Près du foyer, où pétillaient des varechs desséchés, étaient assis Goron et Lubert, tels qu'ils avaient été sauvés par le *traîneur de grèves*, mais dans des dispositions singulièrement différentes. Le premier n'avait eu qu'à revenir à lui pour reprendre sa fermeté sombre, et, plus humilié qu'épouvanté de son naufrage, il tordait en silence ses manches de toile rousse qui ruisselaient d'eau de mer. Le grand Luc au contraire, les yeux dilatés, les lèvres pâles, tout le corps agité d'un mouvement convulsif, murmurait des interjections confuses et n'était point encore remis de son effroi. L'agonie qu'il venait de subir, cramponné sur la barque naufragée, avait brisé sa force, et les muscles lui manquaient, faute de cœur. On eût dit un de ces chênes à robuste apparence, mais creux au dedans, et que la première tempête couche à terre.

Vers le fond de la cabane, Marillas, étendu sans mouvement sur une couchette de matelot, faisait entendre la respiration sifflante qui annonce l'approche du moment suprême. Penché vers lui, Marzou suivait avec émotion cette dernière lutte entre la vie et la mort, et aux pieds de l'agonisant, *Iaumic* agenouillé répétait la seule prière qu'il eût apprise de sa mère.

Après un assez long silence, Goron se leva en se secouant d'un air farouche comme un loup qui sort de sa *reposée;* il alla regarder à l'étroite fenêtre qui donnait sur la mer, et, revenant vers le foyer :

— Allons, debout! dit-il brusquement et à demi-voix au grand Luc, voici le vent qui mollit, nous allons avoir une *acalmie,* faut en profiter pour repêcher la chaloupe.

— Où donc? quelle chaloupe? bégaya Lubert, qui tourna vers le marin son visage hébété.

— Celle que tu as fait chavirer, faute de filer l'écoute! répliqua Goron avec colère; elle doit être au vent de l'île; avec ta barque, nous pourrons la remorquer.

— Comment! vous voulez réembarquer à cette heure, s'écria Lubert, quand la mer est encore en danse! mais vous ne l'entendez donc pas sur les roches? Du diable si j'expose ma barque ni mon corps!

Le patron le couvrit d'un regard de mépris.

— Grand cadavre! dit-il en souriant amèrement; pour avoir été roulé quelques momens dans la lame, le voilà devenu plus couard qu'une fille! L'eau de mer lui a noyé le cœur.

— C'est bon! interrompit le géant avec un frisson de souvenir auquel se mêlait une sorte de colère; mais je vous conseille de ne pas revenir sur les choses, vu que vous êtes cause de tout.

— C'est donc moi qui ai manqué, par peur, à la manœuvre? demanda ironiquement Goron.

— C'est vous qui m'avez forcé à vous suivre, reprit le grand Luc d'un ton de rancune; quand le *traîneur de grèves* nous défiait d'embarquer, est-ce que j'avais donc besoin de répondre? Je l'aurais fait taire à volonté avec mes poings; mais vous avez voulu accepter par fausse gloire. C'était bien la peine de venir ici, à travers cinq cents morts, pour entendre un homme râler!

Marzou, qui était toujours au lit du mourant, se retourna et fit signe de la main. — Plus bas, au nom de Dieu! dit-il; maître Luz peut vous entendre.

Lubert haussa les épaules. — Oui, oui, reprit-il entre ses dents, nous avons fait une belle campagne, et dont je conseille au patron de se vanter! Trop heureux s'il n'y perd que sa barque!

— Ah! je saurai bien la retrouver, répondit le marin, qui remettait sa veste, et, puisque tu n'as pas assez de nerf pour m'aider, j'irai seul.

— Maître Goron ne me refuserait pas, j'espère, d'aller avec lui, dit le *traîneur de grèves* en s'approchant; mais je ne voudrais pas quitter le Béarnais pendant la grande angoisse, et il n'y a rien à craindre pour la barque. J'ai filé à l'avant et à l'arrière les deux grappins qui la tiennent mouillée, le nez à la vague; dans huit jours, on la trouverait à la même place.

— C'est une idée, cela! reprit le patron, qui semblait ne louer Marzou qu'avec embarras et répugnance; je ne te croyais pas l'œil si marin!

— Maître Goron aura oublié qu'autrefois il me prenait souvent pour matelot, dit Marzou, et qu'à bonne école il est facile de profiter!

Le marin jeta un regard de côté sur le jeune garçon, comme s'il se fût défié du compliment; mais l'accent avait été si simple et la physionomie si sincère, qu'il dut l'accepter comme il avait été fait, sans arrière-pensée.

— C'est bon! dit-il sourdement; pour lors on attendra, et, quand la mer n'aura pas plus de vagues qu'un marais salant, peut-être que le grand Luc pourra retrouver assez de courage pour prendre l'aviron.

— Ah! il faudra pourtant que cela finisse! s'écria Lubert, qui, honteux de sa lâcheté et incapable de la vaincre, s'irritait qu'on la rappelât; vrai, patron, vous seriez capable de faire enrager un agneau! On dirait que vous tenez à me voir noyé!

— Tu le serais maintenant sans le *traîneur de grèves,* fit observer ironiquement Goron, qui sentait par lui-même ce que ce souvenir devait avoir d'humiliant pour le grand Luc.

Celui-ci frappa du pied. — Tonnerre! je ne parle pas de cela! reprit-il, et d'ailleurs c'est un service qu'il vous a rendu aussi bien qu'à moi.

Marzou voulut s'entremettre, mais le patron et son matelot étaient trop animés pour accepter sa médiation.

— Remercie le bâtard d'avoir pris ta barque, dit Goron en ricanant; si tu l'avais conduite, elle serait maintenant au fond de la baie.

— J'aurais du moins pu en acheter une autre, répliqua brutalement Lubert, vu que je ne suis pas un gueux comme il y en a!

— Parles-tu pour moi? demanda le marin, dont l'œil s'allumait.

— Pour vous moins que pour les autres, objecta Lubert avec un rire grossier, puisque mes écus vont entrer dans votre famille.

Goron, qui s'était rassis au foyer, se leva d'un bond.

— Mille dieux! pas plus tes écus que toi-même, misérable brute! s'écria-t-il en éclatant.

— Bien dit, patron! murmura une voix faible, mais distincte.

Goron releva la tête : le visage du mourant s'était retourné vers le foyer; sa respiration semblait plus libre, et il y avait dans son regard une lucidité singulière. Marzou courut à lui avec une exclamation de joie. — Dieu soit béni! vous êtes mieux, maître Luz, dit-il en se penchant vers le malade; ce n'était qu'une crise, et la voilà passée.

Le Béarnais fit un mouvement de paupières, un vague sourire passa sur ses lèvres crispées.

— Prépare toujours le cierge et l'eau bénite, reprit-il de cette voix lente qu'il semblait ménager; mais, avant d'aller chercher ce qu'on trouve là-bas, j'aurai du moins le contentement de savoir que la *Niette* n'épouse pas ce sauvage.

— J'aimerais mieux la voir porter au cimetière avec la couronne blanche sur son linceul! dit le marin, qui lança à Lubert un regard de colère et de dédain.

— Mieux vaut encore la conduire à l'église avec le bouquet argenté (1), dit Marillas, et cela vous est facile, patron; car il y a ici un

(1) Le bouquet des mariées est composé de fausses fleurs ornées de feuilles d'argent.

autre garçon épris d'amitié pour la *Niette*, et, si j'ai bien entendu, vous avez été content de le trouver tout à l'heure sur la mer.

— Je ne suis pas pour nier les services qu'on me rend, répondit le marin d'un air sombre.

— C'est un commencement de disposition à les payer, continua le Béarnais, et peut-être bien que la *Niette* s'en chargerait sans trop de déplaisance.

Lubert frappa sur sa cuisse. — A la bonne heure! s'écria-t-il avec un rire méprisant, en voilà un gendre qui sera glorieux pour maître Goron! Je voudrais seulement savoir ce qu'il répondra à la mairie, quand on lui demandera de qui il est fils?

— Il répondra, dit Marillas, qu'il est fils de son courage et de son intelligence. Ce sont des parens que tu n'as pas eus, toi, grand Luc, car si tu étais né sans ressources comme Loïs, au lieu de glaner honnêtement ton pain sur les rochers et les grèves, tu vagabonderais maintenant par les routes avec les voleurs ou les mendians.

— C'est bon, dit Lubert, qui ne se sentait pas de force à répondre; on ne vous parle pas, à vous, Béarnais; occupez-vous de mourir, et laissez en repos ceux qui ont la force de vivre. Vous aurez beau parler d'ailleurs, le *traîneur* n'en restera pas moins trop gueux pour nourrir une femme, lui qui ne sait pas seulement un métier.

— Lubert a vu que je pouvais conduire une barque, objecta Marzou.

— Quand tu trouves quelqu'un pour te prêter la sienne, acheva brutalement le grand Luc; mais dis-nous un peu où est ta chaloupe?

— Ici, interrompit Marillas vivement, je vais te la montrer.

Et, faisant signe au *traîneur de grèves* de l'aider, il se souleva sur son coude gauche, glissa la main droite sous sa paillasse, chercha quelque temps et en retira enfin une pochette de cuir qu'il ouvrit. Des louis d'or s'éparpillèrent sur la couverture.

— Il y a là près de quinze cents francs, reprit-il; c'est deux fois plus qu'il ne faut pour acheter une barque. Si je vis, Loïs me les rendra peu à peu et selon son pouvoir; si je meurs, comme vous en êtes bien sûrs, tout est pour lui. Que peux-tu dire à cela, grand Luc?

— Moi? rien, *monsieur* Luz, dit le géant, qui n'avait jamais vu tant d'or et se trouvait subitement intimidé devant le possesseur d'une pareille somme; à cette heure, le patron ne peut pas manquer d'être pour le *traîneur de grèves;* mais, pas moins, je me demande pourquoi vous êtes ainsi contre moi!

Un éclair passa sur les traits livides du mourant; il leva lentement la main et montra la muraille au pied de son lit : le *cobriau* tué par le grand Luc y était suspendu le bec entr'ouvert et les ailes pendantes. Lubert déconcerté baissa la tête.

— Je t'avais averti qu'il venait une heure où les faibles se reven-

geaient, dit Marillas d'un accent de rancune; tâche de ne pas l'oublier désormais. Et vous, Goron, ne refusez pas le bonheur de votre fille par mauvaise gloire, et donnez la main à ce brave gars en signe de promesse.

Le marin parut hésiter. Il regarda l'or dispersé sur le lit, puis le grand Luc, qui tournait son bonnet d'un air de ressentiment sournois, enfin Marzou, dont les traits étaient épanouis par l'espérance, et, prenant son parti :

— Au diable le *qu'en dira-t-on!* s'écria-t-il. Après tout, je ne connaissais pas Loïs; c'est un vrai matelot. La *Niette* et lui peuvent s'arranger, et que la fièvre m'étrangle si je les dérange!

Il avait tendu la main à Marzou, qui la serra avec un cri de joie, puis se retourna vers le Béarnais en se laissant glisser à genoux près du lit. — Ah! c'est maintenant qu'il faut que vous viviez pour voir les heureux que vous aurez faits! s'écria-t-il avec un élan de reconnaissance.

Le mourant ne put répondre sur-le-champ. Laissant une de ses mains au *traîneur de grèves,* qui la couvrait de baisers, il posa l'autre sur sa tête en silence; deux petites larmes coulaient le long de ses joues plombées. Enfin il fit un effort et murmura : — Que Dieu te bénisse! mon fils; grace à toi, je meurs avec la pensée que quelqu'un m'aimera après ma mort!

Marzou voulut protester contre ce dernier mot et énumérer les chances de salut qui restaient au malade; mais Luz lui fit signe de se taire et se mit à lui expliquer ses dernières volontés. Il désirait être enterré dans l'île, et demanda que le premier voyage de la barque achetée pour Annette et Marzou fût une visite à sa tombe. Il leur légua le bétail qu'il avait élevé, mais en exigeant la promesse qu'ils ne le livreraient jamais au couteau du boucher; enfin vinrent les explications relatives à ses affaires. Jusqu'au soir, il s'occupa ainsi de tout régler, s'interrompant de loin en loin pour tomber dans une courte somnolence; vers le milieu de la nuit, son agonie commença, et il mourut aux premières lueurs de l'aube, la tête appuyée sur l'épaule de Louis.

Tous ses vœux furent accomplis. La *Niette* et le *traîneur de grèves,* heureusement mariés grace à lui, vinrent tous les ans, à l'anniversaire de sa mort, prier à la place où il reposait, jusqu'à ce que la construction du fort élevé au milieu de l'île eut nécessité le transport des restes de Luz Marillas au cimetière de Piriac, sous une pierre grossièrement gravée, qui indique encore sa sépulture.

ÉMILE SOUVESTRE.

LES CAVALIERS

ET

LES CHEVAUX DU SAHARA.

Les cavaliers numides étaient déjà renommés du temps des Romains. Les cavaliers arabes ne le cèdent en rien à leurs devanciers. Le cheval est resté de nos jours le premier instrument de guerre pour ces belliqueuses populations. Une étude sur les chevaux algériens, qui présentent encore les caractères des races barbe et arabe, n'intéresse donc pas seulement l'art hippique, mais aussi notre puissance en Algérie. Pendant les seize années que j'ai passées en Afrique, un de mes premiers soins a été de mettre à profit mes relations avec les chefs indigènes et les grandes familles du pays pour résoudre ces deux questions : — Quelle est la valeur réelle des chevaux arabes? Quelle est la nature des services à en attendre? — Selon les uns, les Arabes sont les premiers cavaliers du monde; au dire des autres, ils ne sont que des bourreaux de chevaux. Les premiers leur font honneur de toutes les bonnes méthodes admises chez nous ou ailleurs; les seconds les représentent comme n'entendant rien ni à l'équitation, ni à l'hygiène, ni à la reproduction. Des renseignemens recueillis sous la tente même des Arabes montreront peut-être ce qu'il y a d'excessif dans l'une et l'autre opinion. Pour démêler le vrai au milieu de tant d'exagérations, il suffit d'interroger sans parti pris la vie du désert, et c'est ce que j'ai fait. Ce sont les résultats de ma longue et pénible enquête que j'essaie de noter ici.

Chez un peuple pasteur et nomade qui rayonne sur de vastes pâturages, et dont la population n'est pas en rapport avec l'étendue de son

territoire, le cheval est une nécessité de la vie. Avec son cheval, l'Arabe commerce et voyage; il surveille ses nombreux troupeaux, il brille au combat, aux noces, aux fêtes de ses marabouts; il fait l'amour, il fait la guerre; l'espace n'est plus rien pour lui. Aussi les Arabes du Sahara se livrent-ils encore avec passion à l'élève des chevaux; ils savent ce que vaut le sang, ils soignent leurs croisemens, ils améliorent leurs espèces. L'amour du cheval est passé dans le sang arabe; ce noble animal est le compagnon d'armes et l'ami du chef de la tente, c'est un des serviteurs de la famille; on étudie ses mœurs, ses besoins; on le chante dans les chansons populaires. Chaque jour, dans ces réunions en dehors du douar, où le privilége de la parole est au plus âgé seul, et qui se distinguent par la décence des auditeurs assis en cercle sur le sable ou sur le gazon, les jeunes gens ajoutent à leurs connaissances pratiques les conseils et les traditions des anciens. La religion, la guerre, la chasse, l'amour et les chevaux, sujets inépuisables d'observations, font de ces causeries en plein air de véritables écoles où se forment les guerriers, où ils développent leur intelligence en recueillant une foule de faits, de préceptes, de proverbes et de sentences dont ils ne trouveront que trop l'application dans le cours de la vie pleine de périls qu'ils ont à mener. C'est là qu'ils acquièrent cette expérience hippique que l'on est étonné de trouver chez le dernier cavalier d'une tribu du désert. Il ne sait ni lire ni écrire, et pourtant chaque phrase de sa conversation s'appuiera sur l'autorité des savans commentateurs du Koran ou du prophète lui-même. « Notre seigneur Mohamed a dit; Sidi-Ahmed-ben-Youssef a ajouté; Si-ben-Dyab a raconté.... » Tous ces textes, toutes ces anecdotes, qu'on ne trouve le plus souvent que dans les livres, il les tient, lui, des *tolbas* ou de ses chefs, qui s'entendent ainsi, sans le savoir, pour développer ou maintenir chez le peuple l'amour du cheval, les préceptes utiles, les saines doctrines ou les meilleures règles hygiéniques. Le tout est bien quelquefois entaché de préjugés grossiers, de superstitions ridicules; c'est une ombre au tableau. Soyons indulgens : il n'y a pas si long-temps qu'en France on proclamait à peu près les mêmes absurdités comme vérités incontestables.

Cherchant à réunir, à coordonner ces préceptes des guerriers arabes sur l'hygiène et l'élève des chevaux, j'ai dû poser quelques questions à l'un des juges les plus compétens en pareille matière. J'avais connu l'émir Abd-el-Kader pendant que j'étais consul de France à Mascara de 1837 à 1839, et je l'avais revu à Toulon, lorsque j'y fus envoyé en mission au moment où il touchait le sol de la France. J'avais pu, dans de nombreux entretiens avec l'émir, apprécier ses connaissances profondes sur tout ce qui touche au sujet spécial qui m'avait toujours occupé depuis mon arrivée en Afrique. C'est à lui que j'ai soumis mes doutes, et une lettre de l'émir datée du 8 novembre 1851 (le 23 de mo-

harrem. premier mois de 1268) m'a donné sur les races chevalines en Algérie quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

« GLOIRE A DIEU L'UNIQUE. — SON RÈGNE SEUL EST ÉTERNEL.

Le salut sur celui qui égale en bonnes qualités tous les hommes de son temps, qui ne recherche que le bien, dont le cœur est pur et la parole accomplie, le sage, l'intelligent, le seigneur général Daumas, de la part de votre ami Sid-el-Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahhi-Eddin (1).

Voici la réponse à vos questions.

Vous me demandez combien de jours le cheval arabe peut marcher sans se reposer et sans trop en souffrir. — Sachez qu'un cheval sain de tous ses membres, qui mange d'orge ce que son estomac réclame, peut tout ce que son cavalier veut de lui. C'est à ce sujet que les Arabes disent : *Allef ou annef;* donne de l'orge et abuse. — Mais, sans abuser du cheval, on peut lui faire faire tous les jours seize parasanges : c'est la distance de Mascara à Koudiat-Aghelizan sur l'Oued-Mina, elle a été mesurée en *dráa* (coudées). Un cheval faisant ce chemin tous les jours, et qui mange d'orge ce qu'il en veut, peut continuer, sans fatigue, trois ou même quatre mois, sans se reposer un seul jour.

Vous me demandez quelle distance le cheval peut parcourir en un jour. — Je ne puis vous le dire d'une manière précise; mais cette distance doit approcher de cinquante parasanges, comme de Tlemcen à Mascara. Nous avons vu un très grand nombre de chevaux faire en un jour le chemin de Tlemcen à Mascara. Cependant le cheval qui aurait fait ce trajet devrait être ménagé le lendemain, et ne pourrait franchir, le second jour, qu'une distance beaucoup moindre. La plupart de nos chevaux allaient d'Oran à Mascara en un jour, et pouvaient faire deux ou trois jours de suite le même voyage. Nous sommes partis de Saïda vers huit heures du matin, pour tomber sur les Arbâa, qui campaient à Aaïn-Toukria (chez les Oulad-Aïad près Taza), et nous les avons atteints au point du jour. Vous connaissez le pays, et vous savez ce que nous avons eu de chemin à faire.

Vous demandez des exemples de la sobriété du cheval arabe et des preuves de sa force pour supporter la faim et la soif. — Sachez que, quand nous étions établis à l'embouchure de la Melouïa, nous faisions des razzias dans le Djebel-Amour, en suivant la route du Sahara, poussant nos chevaux, le jour de l'attaque, dans une course au galop de cinq à six heures, d'une seule haleine, et accomplissant notre excursion, aller et retour, en vingt ou vingt-cinq jours au plus. Pendant cet intervalle de temps, nos chevaux ne mangeaient d'orge que ce qu'ils avaient pu porter avec leurs cavaliers, environ huit repas ordinaires; nos chevaux ne trouvaient point de paille, mais seulement de l'*alfa* et du *chiehh*, ou encore, au printemps, de l'herbe. Cependant, en rentrant auprès des nôtres, *nous faisions le jeu sur nos chevaux* le jour de notre arrivée, et *frappions la poudre* avec un certain nombre d'entre eux. Beaucoup qui n'eussent pas pu fournir ce dernier exercice étaient néanmoins en état d'expédi-

(1) C'est, personne ne l'ignore, l'habitude des Arabes de commencer leurs lettres par des complimens hyperboliques. En reproduisant ceux-ci, je n'ai donc pas d'autre but que de donner une idée du style oriental.

tionner. Nos chevaux restaient sans boire un jour ou deux; une fois ils n'ont pas trouvé d'eau pendant trois jours. Les chevaux du Sahara font beaucoup plus que cela. Ils restent environ trois mois sans manger un grain d'orge; ils ne connaissent la paille que les jours où ils viennent acheter des grains dans le Tell, et ne mangent le plus souvent que de l'*alfa* et du *chiehh*, quelquefois du *guetof*. Le *chiehh* vaut mieux que l'*alfa*, et le *guetof* que le *chiehh*.

Les Arabes disent : « L'alfa fait marcher, — le chiehh fait combattre, — et le guetof vaut mieux que l'orge. » Certaines années se passent sans que les chevaux du Sahara aient mangé un grain d'orge de l'année entière, quand les tribus n'ont point été reçues dans le Tell. Quelquefois ils donnent alors des dattes à leurs chevaux; cette nourriture les engraisse; leurs chevaux peuvent alors expéditionner et combattre.

Vous demandez pourquoi, quand les Français ne montent les chevaux qu'après quatre ans, les Arabes les montent de très bonne heure. — Sachez que les Arabes disent que le cheval, comme l'homme, ne s'instruit vite que dans le premier âge. Voici leur proverbe à cet égard : « Les leçons de l'enfance se gravent sur la pierre; les leçons de l'âge mûr disparaissent comme les nids des oiseaux. » Ils disent encore : « La jeune branche se redresse sans grand travail; mais le gros bois ne se redresse jamais. » Dans la première année, les Arabes instruisent déjà le cheval à se laisser conduire avec le *reseun*, espèce de caveçon; ils l'appellent alors *djeda*, commencent à l'attacher et à le brider. Dès qu'il est devenu *teni*, c'est-à-dire qu'il entre dans sa seconde année, ils le montent un mille, puis deux, puis un parasange, et, dès qu'il a dix-huit mois, ils ne craignent pas de le fatiguer. Quand il est devenu *rebâa telata*, c'est-à-dire quand il entre dans sa troisième année, ils l'attachent, cessent de le monter, le couvrent d'un bon *djelale* (couverture) et l'engraissent. Ils disent à cet égard : « Dans la première année (*djeda*), attache-le pour qu'il ne lui arrive pas d'accident. — Dans la deuxième année (*teni*), monte-le jusqu'à ce que son dos en fléchisse. — Dans la troisième année (*rebâa telata*), attache-le de nouveau; puis, s'il ne convient pas, vends-le. »

Si un cheval n'est pas monté avant la troisième année, il est certain qu'il ne sera bon tout au plus que pour courir, ce qu'il n'a pas besoin d'apprendre, c'est là sa faculté originelle. Les Arabes expriment ainsi cette pensée : *Le djouad court suivant sa race* (le cheval noble n'a pas besoin d'apprendre à courir).

Vous me demandez pourquoi, si l'étalon donne aux produits plus de qualités que la mère, les jumens sont pourtant d'un prix plus élevé que les chevaux. — La raison, la voici : celui qui achète une jument espère que, tout en s'en servant, il en tirera des produits nombreux; mais celui qui achète un cheval n'en tire d'autre avantage que de le monter, les Arabes ne faisant point saillir leurs chevaux pour de l'argent, et les prêtant gratuitement pour la monte.

Vous me demandez si les Arabes du Sahara tiennent des registres pour établir la filiation de leurs chevaux. — Sachez que les gens du Sahara algérien, pas plus que ceux du Tell, ne s'occupent de ces registres. La notoriété leur suffit, car la généalogie de leurs chevaux de race est connue de tous, comme celle de leurs maîtres. J'ai entendu dire que quelques familles avaient de ces généalogies écrites, mais je ne pourrais les citer.

Vous me demandez quelles sont les tribus de l'Algérie les plus renommées

pour la noblesse de leurs chevaux. — Sachez que les meilleurs chevaux du Sahara sont les chevaux des Hamyan sans exception. Ils ne possèdent que d'excellens chevaux, parce qu'ils ne les emploient ni pour le labour, ni pour le bât; ils ne s'en servent que pour expéditionner et se battre. Ce sont ceux qui supportent mieux la faim, la soif et la fatigue. Après les chevaux des Hamyan viennent ceux des Harar, des Arbâa et des Oulad-Nayl.

Dans le Tell, les meilleurs chevaux pour la noblesse et pour la race, la taille et la beauté des formes, sont ceux des gens du Cheliff, principalement ceux des Oulad-Sidi-Ben-Abd-Allah (Sidi-el-Aaribi), près de la Mina, et encore ceux des Oulad-Sidi-Hassan, fraction des Oulad-Sidi-Dahhou, qui habitent la montagne de Mascara. Les plus rapides sur l'hippodrome, beaux aussi de forme, sont ceux de la tribu des Flitas, des Oulad-Cherif et des Oulad-Lekreud. Les meilleurs pour marcher sur des terrains pierreux, sans être ferrés, sont ceux de la tribu des Assassena, dans la Yakoubia. On prête cette parole à Moulaye-Ismaïl, le sultan célèbre du Maroc : « Puisse mon cheval avoir été élevé dans le Mâz, et abreuvé dans le Biaz! »

Le Mâz est un lieu du pays des Assassena, et le Biaz est le ruisseau, connu sons le nom de Foufet, qui roule sur leur territoire.

Les chevaux des Oulad-Khaled sont aussi renommés pour les mêmes qualités; Sidi-Ahmed-ben-Youssef a dit au sujet de cette tribu : « Les longues tresses et les longs *djelales* se verront chez vous jusqu'au jour de la résurrection, » faisant ainsi l'éloge de leurs femmes et de leurs chevaux.

Vous me dites que l'on vous soutient que les chevaux de l'Algérie ne sont point des chevaux arabes, mais des chevaux berbères (barbes). — C'est une opinion qui retourne contre ses auteurs. Les Berbères sont Arabes d'origine. Un auteur célèbre a dit : « Les Berbères habitent le Mogheb; ils sont tous fils de Kaïs-Ben-Ghilan. On assure encore qu'ils sortent des deux grandes tribus hémiarites, les Senahdja et les Kettama, venus dans le pays lors de l'invasion de Ifrikech-el-Malik. » D'après ces deux opinions, les Berbères sont bien des Arabes. Les historiens établissent d'ailleurs la filiation de la plupart des tribus berbères, et leur descendance des Senahdja et des Kettama. La venue de ces tribus est antérieure à l'islamisme. Depuis l'invasion musulmane, le nombre des Arabes émigrés dans le Mogheb est incalculable. Quand les Obeïdin (les Fatémites) furent maîtres de l'Égypte, d'immenses tribus passèrent en Afrique, entre autres les Riahh. Elles se répandirent de Kaïrouan à Merrakech (Maroc). Nul doute que les chevaux arabes ne se soient répandus dans le Mogheb comme les familles arabes. Au temps de Ifrikech-ben-Kaïf, l'empire des Arabes était tout-puissant; il s'étendit dans l'ouest jusqu'aux limites du Mogheb, comme au temps de Chamar l'Hiémiarite il s'étendit dans l'est jusqu'à la Chine, ainsi que le rapporte Ben-Kouteïba dans son livre intitulé *El Márif*.

Il est bien vrai que si tous les chevaux d'Algérie sont arabes de race, beaucoup sont déchus de leur noblesse, parce qu'on ne les emploie que trop souvent au labourage, au dépiquage, à porter, à traîner des fardeaux, et autres travaux semblables, parce que les jumens ont été soumises à l'âne, et que rien de cela ne se faisait chez les Arabes d'autrefois. A ce point, disent-ils, qu'il suffit au cheval de marcher sur une terre labourée pour perdre de son mérite. On raconte à ce sujet l'histoire suivante.

Un homme marchait monté sur un cheval de race. Il est rencontré par son ennemi, également monté sur un noble coursier. L'un poursuit l'autre, et celui qui donne la chasse est distancé par celui qui fuit. Désespérant de l'atteindre, il lui crie alors : « Je te le demande au nom de Dieu, ton cheval a-t-il jamais labouré? — Il a labouré pendant quatre jours. — Eh bien! le mien n'a jamais labouré. Par la tête du prophète, je suis sûr de t'atteindre. »

Il continue à lui donner la chasse. Sur la fin du jour, le fuyard commence à perdre du terrain, et le poursuivant à en gagner; il parvient bientôt à combattre celui qu'il avait d'abord désespéré de rejoindre.

Mon père, — Dieu l'ait en miséricorde, — avait coutume de dire : « Point de bénédiction pour notre terre depuis que nous avons fait de nos coursiers des bêtes de somme et de labour. Dieu n'a-t-il point fait le cheval pour la course, le bœuf pour le labour, et le chameau pour le transport des fardeaux? Il n'y a rien à gagner à changer les voies de Dieu. »

Vous me demandez encore nos préceptes pour la manière d'entretenir et de nourrir nos chevaux. — Sachez que le maître d'un cheval lui donne d'abord peu d'orge, augmentant successivement sa ration par petites quantités, puis la diminuant un peu dès qu'il en laisse et la maintenant à cette mesure. Le meilleur moment pour donner l'orge est le soir. Excepté en route, il n'y a aucun profit à en donner le matin. On a dit à cet égard : « L'orge du matin se retrouve dans le fumier, l'orge du soir dans la croupe. » La meilleure manière de donner l'orge est de la donner au cheval sellé et sanglé, comme la meilleure manière d'abreuver est de faire boire le cheval avec sa bride. On dit à cet égard : « L'eau avec la bride, et l'orge avec la selle. »

Les Arabes préfèrent surtout le cheval qui mange peu, pourvu qu'il n'en soit pas affaibli. C'est, disent-ils, *un trésor sans prix*.

Faire boire au lever du soleil fait maigrir le cheval; faire boire le soir le fait engraisser; faire boire au milieu du jour le maintient en son état. Pendant les grandes chaleurs qui durent quarante jours, les Arabes ne font boire leurs chevaux que tous les deux jours. On prétend que cet usage est du meilleur effet.

Dans l'été, dans l'automne et dans l'hiver, ils donnent une brassée de paille à leurs chevaux; mais le fond de la nourriture est l'orge de préférence à toute autre substance. Les Arabes disent à ce propos : « Si nous n'avions pas vu que les chevaux proviennent des chevaux, nous aurions dit : C'est l'orge qui les enfante. »

Ils disent : « Cherche-le large et achète; l'orge le fera courir. »

Ils disent : « De la viande défendue, choisis la plus légère, » c'est-à-dire choisis un cheval léger : la viande du cheval est interdite aux musulmans.

Ils disent : « On ne devient cavalier qu'après s'être brisé souvent. »

Ils disent : « Les chevaux de race n'ont point de malice. »

Ils disent : « Cheval à l'attache, honneur du maître. »

Ils disent : « Les chevaux sont des oiseaux qui n'ont point d'ailes. »

Ils disent : « Rien n'est loin pour les chevaux. »

Ils disent : « Celui qui oublie la beauté des chevaux pour celle des femmes ne sera point prospère. »

Ils disent : « Les chevaux connaissent leur cavalier. »

Le saint Ben-el-Abbas, — Dieu l'ait pour agréable, — a dit aussi : « Aimez les chevaux, soignez-les; ne ménagez point vos peines; par eux l'honneur et par eux la beauté. Si les chevaux sont abandonnés des hommes, je les fais entrer dans ma famille, je partage avec eux le pain de mes enfans; mes femmes les vêtent de leurs voiles, et se couvrent de leurs couvertures. Je les mène chaque jour sur le champ des aventures; emporté par leur course impétueuse, je combats les plus vaillans. »

J'ai fini la lettre que notre frère et compagnon, l'ami de tous, le commandant Sid-Bou-Senna, doit vous faire parvenir. — Salut (1). »

On connaît maintenant les qualités que les Arabes cherchent à développer dans le cheval de guerre. Pour l'homme du désert, le cheval n'est ni un jouet, ni un objet de luxe coûteux et fragile. C'est un utile instrument, un indispensable compagnon dans cette vie de mouvement, de lutte et d'aventures qu'il aime, parce qu'elle est indépenpendante, *bénie de Dieu et loin des sultans*. Qu'est-ce donc que cette vie pour laquelle il faut des chevaux façonnés exprès par un si rude apprentissage? Quels en sont les principaux incidens, les actes essentiels? Ici, nous nous trouvons en pleines mœurs arabes, en présence de nos souvenirs, en présence aussi de toutes les difficultés d'une guerre en Afrique et de toutes les conditions exceptionnelles qu'avec une meilleure application des préceptes arabes à notre cavalerie, il nous serait si aisé de remplir.

Razzia, chasse et guerre, tels sont les trois grands actes de la vie nomade et aussi de la vie militaire en Afrique. Le fait le plus fréquent et presque quotidien de cette vie, c'est la razzia. La gloire est une belle chose sans doute, et à laquelle, dans le Sahara, on a le cœur sensible comme partout ailleurs; mais là on met sa gloire à faire du mal à l'ennemi, à détruire ses ressources, en augmentant les siennes propres. La gloire n'est pas de la fumée, c'est du butin. Le désir de la vengeance est aussi un mobile; mais est-il plus belle vengeance que celle de dépouiller un ennemi et de s'enrichir à ses dépens?

Ce triple besoin de gloire, de vengeance et de butin ne pouvait trouver pour se satisfaire un plus expéditif ni plus efficace procédé que la *razzia* (incursion), envahissement par la force ou la ruse du lieu occupé par l'ennemi, du dépôt de tout ce qui lui est cher, famille et richesses. Les Arabes distinguent trois espèces de *razzia :* la *tehha* (du verbe *tahh,* tomber, se précipiter), qui se fait au point du jour. Dans une *tehha,* on n'est pas venu pour piller, on s'est rué pour massacrer; on

(1) Cette lettre a été écrite en entier de la main d'Abd-el-Kader, l'original est en ma possession, et il est certifié par M. le chef d'escadron d'artillerie Boissonnet, qui, depuis trois ans, remplit avec distinction, auprès de l'émir, une mission aussi délicate que difficile. C'est également au commandant Boissonnet que je dois la traduction de ce précieux document.

ne s'enrichit pas, on se venge. Il y a ensuite la *khrotefa*, qu'on exécute en plein jour, vers trois heures après midi, et dont le principal but est le pillage. Il y a enfin la *terbigue*, qui n'est qu'un tour de voleur favorisé par les ténèbres de la nuit.

De toutes les formes de la razzia, c'est la *tehha* qui est la plus solennelle et la plus dramatique. Quand une *tehha* est projetée, le cheikh donne l'ordre de ferrer les chevaux, de préparer les vivres, de faire la provision d'orge pour cinq ou six jours, plus ou moins. Ces provisions sont mises dans des besaces (*semate*).

Avant de se mettre en marche, on envoie deux ou quatre cavaliers *chouafin* (voyeurs) pour reconnaître l'emplacement de la tribu qu'on doit attaquer. Ces éclaireurs sont des hommes bien montés, intelligens, connaissant le pays, circonspects. Ils marchent avec précaution et font un grand détour; en cas de surprise, ils se présenteront du côté par où les gens à combattre ne voient d'ordinaire paraître que des amis. Arrivés près du but, ils s'embusquent; l'un d'eux se détache à pied et pénètre jusqu'au milieu des douars, sans exciter le moindre soupçon. Une fois renseignés sur les forces et les dispositions de l'ennemi, ils retournent sur leurs pas, et vont rejoindre le *goum* qui les attend dans un lieu déterminé à l'avance, et qui, ainsi que les *chouafin*, a suivi une direction de nature à n'inspirer aucune crainte à ceux que l'on veut surprendre.

Tous les renseignemens sont recueillis, la tribu à envahir est tout près; il faut tomber sur elle à la pointe du jour, car à cette heure on trouve « la femme sans ceinture et la jument sans bride. » Avant de se lancer dans la mêlée, les chefs adressent à leurs cavaliers une chaleureuse allocution : « Faites attention; qu'aucun de vous ne s'avise de dépouiller des femmes, d'enlever des chevaux, d'entrer dans les tentes, de mettre pied à terre pour faire du butin, avant d'avoir beaucoup tué; rappelez-vous que nous avons à faire à des *enfans du péché* qui se défendront vigoureusement. Ces gens ont massacré nos frères, pas de grace... Tuez!... tuez!... si vous voulez à la fois et la vengeance et les biens de l'ennemi, car, je vous le répète, ils ne vous céderont pas ceux-ci à bon marché. »

Puis le goum se divise en trois ou quatre corps, pour jeter l'épouvante dans la tribu par plusieurs côtés à la fois. Dès qu'on est à portée, on commence le feu; aucun cri, tant que la poudre ne s'est pas fait entendre.

Ces razzias deviennent la plupart du temps d'épouvantables carnages. Les hommes, surpris à l'improviste, sont presque tous mis à mort; on se contente de dépouiller les femmes de leurs vêtemens. Si le temps le permet, les vainqueurs emportent les tentes et emmènent les nègres, les chevaux, les troupeaux; les femmes et les enfans sont

abandonnés. Dans le désert, on ne se charge jamais de prisonniers. Au retour, on met les troupeaux sous la garde de quelques cavaliers, et l'on forme une forte réserve chargée de parer à toutes les éventualités de la retraite. Rentrés dans le douar, les combattans partagent entre eux les troupeaux et tout le butin fait sans risque de la vie; ils donnent en sus au cheikh trente ou quarante brebis, trois ou quatre chamelles, suivant le cas, et ils gratifient d'une récompense spéciale les cavaliers qui ont été lancés en éclaireurs.

Avant de tenter une entreprise de ce genre, chaque tribu se place sous la protection d'un marabout particulier, à qui elle s'adresse dans les circonstances difficiles. Pour le Saharien, le pillage d'un ennemi est une circonstance qui, malgré ce qu'elle a d'habituel, ne manque pas de solennité. C'est ainsi que la tribu des Arbâa a pour marabout attitré Sidi-Hamed-ben-Salem-Ould-Tedjiny. Le succès d'une razzia est l'occasion de grandes réjouissances; dans chaque tente, on prépare une *ouadâa* (fête) en l'honneur des marabouts, et on y invite les pauvres, les *tolbas* (lettrés), les veuves, les maréchaux-ferrans et les nègres libres.

La *tehha* se fait habituellement avec cinq ou six cents cavaliers, auxquels se joignent souvent des fantassins transportés à dos de chameau.

Si le cheval arabe est précieux pour les rapides et lointaines excursions qu'exige une razzia, il ne l'est pas moins pour les divertissemens de la grande chasse, telle que l'aiment et la pratiquent les tribus du désert. La chasse à l'autruche est le plus brillant peut-être de ces aristocratiques exercices si chers aux Arabes. Pour cette chasse, on impose au cheval une préparation spéciale. Sept ou huit jours avant la course, on lui supprime tout-à-fait la paille ou l'herbe, on lui donne l'orge seulement, on ne le fait boire qu'une fois par jour, au coucher du soleil, moment où l'eau commence à devenir plus fraîche, et on le lave. On lui fait faire une longue promenade quotidienne entremêlée de pas et de galop, pendant laquelle on s'assure que rien ne manque au harnachement approprié à la chasse de l'autruche. Après ces sept ou huit jours, dit l'Arabe, le ventre du cheval disparaît, tandis que son encolure, son poitrail et sa croupe restent en chair; alors l'animal est apte à supporter la fatigue. On appelle cette préparation du cheval *techaha*. On modifie également le harnais en vue de l'alléger. Les étriers doivent être beaucoup moins lourds que d'habitude, l'arçon très léger, les deux *keurbous* diminués de hauteur et dépouillés du *stara*. On retire le poitrail; sur sept feutres, on n'en conserve que deux. La bride subit aussi de nombreuses métamorphoses, on supprime comme trop lourds les montans et les œillères, on monte simplement le mors sur une corde de chameau suffisamment solide, sans sous-gorge, maintenue

par une espèce de frontal également en corde; les rênes doivent être très légères, mais fortes. Les chevaux sont ferrés des quatre pieds.

L'époque la plus favorable pour cette chasse est celle des grandes chaleurs de l'été; plus la température est élevée, moins l'autruche a de vigueur pour se défendre. Les Arabes précisent ce moment en disant que c'est celui où, l'homme étant debout, son ombre n'a pas plus de la longueur d'une semelle.

C'est une véritable excursion qui dure sept à huit jours; elle exige des mesures préparatoires, lesquelles sont concertées par une dizaine de cavaliers réunis en *akued* comme pour une razzia. Chaque cavalier est accompagné d'un de ses domestiques, prenant alors le nom de *zemmal*, et monté sur un chameau qui porte quatre peaux de bouc remplies d'eau, de l'orge pour le cheval, de la farine de blé (*deguig*), une autre espèce de farine grillée (*rouina*), des dattes, une marmite (*mordjem*) pour faire cuire les alimens, des lanières, une aiguille à passer, des fers et des clous de rechange. Le cavalier ne doit avoir qu'une chemise de laine ou de coton, une culotte en laine; il s'entoure le cou et les oreilles d'une pièce d'étoffe légère appelée dans le désert *haouli*, maintenue par la corde de chameau; il porte aux pieds des semelles retenues par des cordons; il chausse des guêtres légères (*trabag*), et ne se charge ni de fusil, ni de pistolet, ni de poudre; sa seule arme est un bâton d'olivier sauvage ou de tamarin long de quatre ou cinq pieds et se terminant par un bout très pesant. On ne se met en chasse qu'après avoir appris par des voyageurs, des caravanes ou des agens envoyés à cet effet, la présence d'un grand nombre d'autruches sur un point désigné.

On rencontre ordinairement les autruches dans les endroits où il y a beaucoup d'herbe et où la pluie est tombée depuis peu. D'après les Arabes, aussitôt que l'autruche voit les éclairs briller et l'orage se préparer en un lieu quelconque, elle y court, fût-elle à une très grande distance; dix jours de marche ne sont rien pour elle. Dans le désert, on dit d'un homme habile à soigner les troupeaux et à leur trouver les choses nécessaires : « Il est comme l'autruche; où il voit briller l'éclair, il arrive. »

On se met en route le matin. Après un ou deux jours de marche, quand on est arrivé près de l'endroit où les autruches ont été signalées, et qu'on commence à apercevoir leurs traces, on s'arrête et on campe. Le lendemain, deux domestiques intelligens, entièrement nus, et n'ayant qu'un mouchoir en guise de caleçon, sont envoyés en reconnaissance. Ils emportent une peau de bouc (*chibouta*) pendue au côté et un peu de pain; ils marchent jusqu'à ce qu'ils rencontrent les autruches, qui se placent toujours, disent les Arabes, sur des lieux éle-

vés. Aussitôt qu'ils les ont aperçues, ils se couchent et observent; puis l'un d'eux demeure, et l'autre retourne prévenir le goum. Il a vu quelquefois trente, quarante ou soixante autruches, car il existe, prétend-on, des troupeaux (*djaliba*) de cette force; d'autres fois, surtout au temps de leurs amours, les autruches ne se rencontrent que par trois ou quatre couples.

Les cavaliers, guidés par l'homme qui est venu les avertir, marchent doucement du côté où sont les autruches. Plus ils approchent du mamelon où elles ont été signalées, plus ils prennent de précautions pour n'être pas aperçus. Enfin, arrivés au dernier mouvement de terrain qui les puisse cacher, ils mettent pied à terre. Deux éclaireurs vont en rampant s'assurer de nouveau que les autruches sont toujours dans le même endroit; s'ils confirment les premiers renseignemens, chacun fait boire à son cheval, mais modérément, l'eau portée à dos de chameau, car il est très rare de tomber sur un lieu où il y ait des sources. On dépose tout le bagage sur la place même où l'on s'est arrêté, et sans y laisser de surveillant, tant on est sûr de retrouver l'emplacement. Chaque cavalier porte à son côté une *chibouta*. Les domestiques et les chameaux suivent les traces des chevaux; chaque chameau ne porte plus que le souper en orge du cheval, son propre souper, et de l'eau pour les hommes et les animaux.

La station des autruches étant bien reconnue, on se concerte; les dix cavaliers se divisent et forment un cercle dans lequel ils cernent la chasse à une très grande distance, de manière à ne pas être aperçus, car l'autruche a très bonne vue. Les domestiques attendent là où les cavaliers se sont séparés; puis, dès qu'ils les voient tous à leurs postes, ils marchent droit devant eux. Les autruches fuient épouvantées; mais elles rencontrent les cavaliers, qui ne s'occupent d'abord qu'à les faire rentrer dans le cercle. L'autruche commence ainsi à épuiser ses forces dans une course rapide, car, aussitôt qu'elle est surprise, *elle ne ménage pas son air*. Elle renouvelle plusieurs fois ce manége, cherchant toujours à sortir du cercle, et toujours revenant effrayée par les cavaliers. Aux premiers signes de fatigue, les chasseurs courent sus. Au bout d'un certain temps, le troupeau se dissémine; on voit les autruches affaiblies ouvrir les ailes : c'est l'indice d'une grande lassitude; les cavaliers, certains désormais de leur proie, modèrent leurs chevaux. Chaque chasseur s'assigne une autruche, se dirige sur elle, finit par l'atteindre, et, soit par derrière, soit de côté, lui assène sur la tête un coup du bâton dont j'ai parlé. La tête est chauve et très sensible; les autres parties du corps offriraient plus de résistance. L'autruche, rudement frappée, tombe, et le cavalier s'empresse de descendre pour la saigner, ayant soin de tenir la gorge éloignée du corps,

afin que le sang ne tache pas les ailes. Le mâle de l'autruche (*delim*), quand on le saigne, surtout devant ses petits, pousse des gémissemens lamentables; la femelle (*reumda*) ne jette aucun cri.

Lorsque l'autruche est sur le point d'être atteinte par le cavalier, elle est tellement fatiguée, que, si le chasseur veut ne pas la tuer, il lui est facile de la ramener doucement en la dirigeant avec son bâton, car elle peut à peine marcher.

Immédiatement après avoir saigné l'autruche, on l'écorche avec soin, de manière à ne pas gâter les plumes, puis on étend la peau sur un arbre ou sur le cheval. Les chameaux arrivent, et on saupoudre fortement de sel l'intérieur de la dépouille. Les domestiques allument des feux, disposent les marmites, et font bouillir long-temps à grand feu toute la graisse de l'animal. Lorsqu'elle est devenue très liquide, on la verse dans une sorte d'outre formée avec la peau de la cuisse au pied, solidement attachée à sa partie inférieure. La graisse de l'autruche en bon état doit remplir ses deux jambes; partout ailleurs la graisse se gâterait. Lorsque l'autruche couve, elle est très maigre, et sa graisse alors serait loin de remplir ses deux jambes; on ne la chasse à cette époque que pour la valeur de ses plumes. Le reste de la chair est employé au souper des chasseurs, qui la mangent assaisonnée de poivre et de farine.

Les domestiques ont fait boire les chevaux et leur ont donné l'orge. Tout le monde s'est un peu restauré, et s'empresse, quelle que soit la fatigue de la chasse, de retourner au lieu où l'on a laissé les bagages. On s'y arrête quarante-huit heures pour faire reposer les chevaux. Pendant ce séjour, ils sont l'objet des plus grands soins; puis on retourne dans ses tentes. Parfois on envoie le produit de la chasse au douar; les domestiques rapportent des provisions, et, sur de nouveaux renseignemens, on renouvelle l'entreprise.

La graisse de l'autruche est employée pour préparer les alimens, le kouskoussou par exemple; on la mange également avec du pain. Les Arabes s'en servent en outre comme remède dans un grand nombre de maladies. Pour la fièvre, on fait avec cette graisse et de la mie de pain une espèce de pâte; on la donne à manger au malade, qui ne doit pas boire de la journée. Dans les maux de reins, les douleurs rhumatismales, on en frictionne la partie souffrante jusqu'à ce qu'elle en soit pénétrée; puis le malade se couche dans le sable brûlant, la tête soigneusement couverte; une transpiration très active s'établit, la guérison est complète. Dans les maladies de bile, la graisse d'autruche légèrement chauffée et devenue comme de l'huile, puis un peu salée, est prise en potion. Elle produit des évacuations excessives jusqu'à causer une maigreur extraordinaire. « Le malade se débarrasse de

tout ce qu'il avait de mauvais dans le corps, recouvre une santé de fer, et (ceci est du merveilleux) acquiert une vue excellente. »

La graisse d'autruche se vend dans les marchés, et on en fait aussi provision dans les tentes de distinction pour donner aux pauvres comme remède. Du reste, elle n'est pas très chère, car on échange un pot de graisse d'autruche contre trois pots de beurre seulement.

Les plumes se vendent dans les *ksours*, à Tougourt (1), à Leghrouat et chez les Beni-Mzab (2), qui, au moment de l'achat des grains, font parvenir les dépouilles d'autruche jusque sur le littoral. Chez les Ouled-Sidi-Chikh, la dépouille du mâle se vend de 4 à 5 douros, et celle de la femelle de 10 à 15 francs. Dans le Sahara, avant nous, on ne faisait usage des belles plumes de l'autruche que pour orner le sommet des tentes ou le dessus des chapeaux de paille.

La chasse de l'autruche a pour l'Arabe le double attrait du profit et du plaisir. C'est un exercice très goûté des cavaliers du Sahara; mais c'est aussi une entreprise fructueuse : le prix des dépouilles et de la graisse compense de beaucoup les frais. Malgré l'attirail nombreux indispensable pour entreprendre la chasse de l'autruche, le riche n'est pas seul à se la pouvoir permettre. Le pauvre qui se sent capable de se bien tirer d'affaire trouve moyen de se joindre à des chasseurs qui poursuivent l'autruche : il va trouver un Arabe opulent; celui-ci prête le chameau, le cheval, son harnachement, les deux tiers de l'orge nécessaire à l'expédition, les deux tiers des peaux de boucs, les deux tiers des provisions de bouche. L'emprunteur fournit l'autre tiers des objets nécessaires, puis le produit de la chasse est partagé dans les mêmes proportions.

La guerre ne tient pas moins de place que les razzias et la chasse dans la vie du cavalier arabe.

Une caravane a été pillée, les femmes de la tribu ont été insultées, on lui conteste l'eau et les pâturages : voilà de ces griefs que la razzia, fût-ce la terrible *tehha*, ne suffirait pas à venger. Aussi les chefs se sont réunis et ont décrété la guerre. Ils ont écrit à tous les chefs des tribus alliées et leur ont demandé leur aide. Les alliés sont fidèles et sûrs, ne sont-ils pas aussi les ennemis de la tribu à punir? n'ont-ils pas les mêmes sympathies, les mêmes intérêts que ceux qui les appellent? ne font-ils pas partie du *sof*, du rang, de la confédération? Au-

(1) Ville du Sahara, capitale d'un petit état formé par les trente-cinq villages de l'oasis qu'on nomme l'*Oued-Nir*, à soixante-seize lieues de Biskra.

(2) Leghrouat est une ville de sept à huit cents maisons à soixante-dix-neuf lieues sud-ouest de Biskra. Les Beni-Mzab sont une immense confédération saharienne qui forme, au milieu des populations du désert, une nation à part; ils comptent sept villes importantes, dont la principale est Gardaïa.

cune des tribus ne refusera d'envoyer son contingent, proportionné à son importance.

Cependant les alliés sont loin, ils ne pourront arriver avant huit ou dix jours; en attendant, les conseils se renouvellent, et les chefs excitent les esprits par leurs proclamations : « Vous êtes prévenus, ô esclaves de Dieu, que nous avons à tirer vengeance d'une tribu qui nous a fait insulte. Ferrez vos chevaux, faites des provisions pour quinze jours, n'oubliez pas le blé, l'orge, la viande sèche (*khreléa*) et le beurre; vous devez non-seulement suffire à vos besoins, mais encore pouvoir donner généreusement l'hospitalité aux cavaliers qui viennent nous soutenir. Commandez à vos plus jolies femmes de se tenir prêtes à marcher avec nous, qu'elles s'ornent de leurs plus belles parures, qu'elles parent de leur mieux leurs chameaux et leurs *atatiche* (palanquins de parade); portez vous-mêmes vos plus riches vêtemens, car c'est pour nous une affaire de *nif* (amour-propre). Tenez vos armes en bon état et munissez-vous de poudre. Le cavalier qui a une jument et qui ne viendra pas, le fantassin qui possède un fusil et qui restera, seront frappés, le premier d'une amende de vingt brebis, et le second d'une amende de dix brebis. »

Tout homme valide, même à pied, doit faire partie de l'expédition.

Avant de partir, les chefs confient les troupeaux, les tentes et les bagages de la tribu à la garde de vieillards expérimentés chargés également de pourvoir à la police et à la surveillance de cette réunion de femmes, d'enfans, de malades et de bergers.

Les ennemis aussi se sont préparés; instruits par des voyageurs, des amis, des parens même qu'ils ont dans le parti opposé, ils se hâtent d'écrire de tous les côtés pour réunir leurs alliés (*sof*); ils placent les troupeaux, les tentes, les bagages dans un endroit qu'ils croient sûr, puis un rendez-vous est assigné aux cavaliers dans le plus bref délai; dans la crainte d'une surprise, on choisit un terrain convenable pour la défensive, et l'on attend les événemens.

Les événemens sont proches, et la tribu qui a pris les armes pour se venger va bientôt se mettre en marche, elle n'a pas perdu un seul instant. La veille du départ, tous les chefs auxiliaires se réunissent à ceux qui les ont mandés, et en présence des marabouts prêtent sur le livre saint de Sidi-Abd-Allah le serment suivant : « O nos amis, jurons par la vérité du livre saint de Sidi-Abd-Allah que nous sommes frères, que nous ne ferons qu'un seul et même fusil, et que, si nous mourons, nous mourrons tous du même sabre; si vous nous demandez le jour, nous viendrons le jour, et si vous nous appelez la nuit, nous accourrons pendant la nuit. » Les assistans, après avoir juré, conviennent de partir le lendemain matin.

Le lendemain, à l'heure désignée, un homme de haute naissance, noble (*djied*) entre les plus nobles, monte à cheval, se fait suivre de ses femmes portées sur des chameaux, et donne le signal. Tout s'ébranle alors, tout se met en mouvement; l'œil est ébloui par ce pêle-mêle étrange et pittoresque, cette foule bigarrée de chevaux, de guerriers, de chameaux portant les riches palanquins où sont enfermées les femmes. Ici, ce sont les fantassins qui font bande à part; là, les cavaliers qui surveillent la marche des femmes; d'autres plus ardens, plus insoucieux, sont partis en avant ou s'éparpillent sur les flancs, moins en éclaireurs qu'en chasseurs, Ils forcent avec leurs lévriers la gazelle, le lièvre, l'antilope, ou l'autruche. Les chefs sont plus graves; sur eux pèse la responsabilité : c'est à eux que reviendra la plus grosse part du butin, si l'expédition réussit; mais si c'est un revers, à eux les imprécations, la ruine et la honte. Ils se concertent et méditent.

Puis viennent les chameaux qui portent les provisions.

Tout cela se conforme aux exigences du terrain, tout cela, désordonné, bruyant et joyeux, songe à l'aventure, non à la fatigue, à la gloire, non aux périls; les guerriers célèbrent leurs exploits de tous genres; les joueurs de flûte les accompagnent, les animent ou les interrompent; les femmes poussent des cris de joie; ces bruits sont dominés par les enivrans éclats de la poudre.

Au bout de quelques heures, la chaleur se fait sentir; on fait une halte (*meguil*), on dresse les tentes, on prépare le déjeuner, on débride les chevaux, on les fait paître; c'est le repos.

Le soleil baisse, la chaleur s'adoucit; il est deux ou trois heures de l'après-midi. En marche! en avant! vous autres les hardis cavaliers! Faites voir dans une brillante fantasia ce que sont vos chevaux et ce que vous êtes vous-mêmes. Les femmes vous regardent; montrez-leur ce que vous savez faire d'un cheval et d'un fusil. Allez! plus d'un sera payé de ses prouesses. Voyez-vous ce nègre! il apporte à quelqu'un d'entre vous le prix de son habileté à manier un cheval ou à se servir d'un fusil; c'est le messager auquel une des belles spectatrices a confié son amour; elle l'a chargé de porter au héros de la fantasia ses bracelets de pied (*khrolkhral*) ou son collier de clous de girofle (*mekhranga*). Il ne suffit pas cependant d'être un brave et adroit cavalier; il faut être prudent. — Tu as un ami, demain tu lui donneras ton cheval et tes vêtemens; recommande-lui bien, ta sœur (1) le veut, de se montrer au milieu du goum avec ta monture et vêtu comme toi, que tous les cavaliers s'y trompent. Toi, tu passeras inaperçu, modeste fantassin; tu marcheras près de la chamelle qui porte ta nouvelle maîtresse. Sois

(1) *Ta sœur le veut.* — Sœur, dans cette circonstance, veut dire maîtresse, amante.

attentif, épie le moment favorable, et glisse-toi dans l'*atouche*. Va, elle est aussi impatiente que toi, elle te tend la main; profite de ce secours, et que tes mouvemens soient plus rapides que le soupçon.

En amour, comme en guerre, la fortune est pour les audacieux, mais les périls aussi sont pour eux. Si ces rendez-vous sont fréquens et réussissent presque toujours, on y risque sa vie : des amans ainsi surpris seraient sûrs de périr tous les deux; mais qui les trahirait? Tous ceux qui les entourent sont pour eux. L'amant instruit ses amis de sa bonne fortune; tous ont voulu aider à son bonheur, et dix ou douze douros ont été envoyés à sa maîtresse. Ce n'est pas tout encore : son émissaire a reçu deux ou trois douros; de l'argent enfin a été distribué aux esclaves et aux domestiques de sa tente; aussi tous ces serviteurs font-ils bonne garde, et sauront-ils prévenir l'amoureux de l'instant où il devra sortir de l'*atouche*, lorsque l'installation du camp, aux approches de la nuit, amènera partout le désordre et la confusion.

Avant le coucher du soleil, les chefs ont fait reconnaître un endroit propice au campement de la nuit. On doit y trouver de l'eau, de l'herbe et les arbustes qui servent à faire le feu (*guetof, el oucera* et *el chiehh*). On arrive sur l'emplacement désigné; chacun dresse ou fait dresser sa tente; on débride les chevaux, on les entrave ainsi que les chameaux; les nègres vont à l'herbe et au bois, les femmes préparent les alimens; on soupe. Mille scènes donnent à cet ensemble du camp un aspect plein de charme et d'originalité; puis une obscurité complète l'enveloppe, à moins de clair de lune; les feux sont éteints, aucune clarté ne luit dans ces ténèbres. On ne sait dans le Sahara ce que c'est que l'huile ou la cire (1).

Immédiatement après le souper, chaque tente désigne un homme qui veille autour des bagages et des animaux; il est chargé de prévenir les vols que ne pourra guère empêcher son active vigilance. Les voleurs ne sont pas les seuls à attendre la nuit. A cette heure aussi, et protégé par cette obscurité, l'amant prévenu par sa maîtresse s'approche furtivement de la tente où elle repose, en relève les bords, guidé par un esclave dévoué, et prend la place du mari, qui, fatigué de la course du jour, dort dans la chambre des hommes (*khralfa mtâa redjal*), car dans les tentes du désert il y a toujours deux compartimens distincts, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. En outre, un homme ne peut sans honte passer toute la nuit avec sa femme. Rien ne gêne dès-lors les entrevues amoureuses. Ce n'est pas la présence d'une ou de plusieurs des trois autres femmes que la loi

(1) Depuis les relations fréquentes qu'ils ont avec nous, les chefs du désert emploient cependant avec plaisir la bougie qu'ils nous achètent sur le littoral.

permet aux musulmans, qui y mettrait obstacle : à en croire le proverbe arabe, la Juive seule surpasse le *Chitan* (Satan) en malice; mais aussitôt après Satan vient la musulmane, et il est sans exemple dans le désert que des femmes se soient dénoncées entre elles.

La nuit est passée, le ciel se dore, c'est l'instant du départ; la marche du second jour va commencer. A ce moment, les chefs envoient des *chouafs*, avec mission de reconnaître l'emplacement de l'ennemi, et de juger, aux signes extérieurs de son état moral, de la quantité des renforts qu'il a reçus. Ces éclaireurs s'avancent avec précaution et ne marchent plus que la nuit, lorsqu'ils approchent du camp ennemi; puis un homme à pied se détache, qui profite de tous les accidens de terrain pour échapper aux regards, et souvent, couvert de haillons, pénètre hardiment la nuit au milieu des douars. Il s'assure du nombre de fantassins, de chevaux, de tentes; il observe si l'on rit, si l'on s'amuse ou si la tristesse règne dans le camp; puis il vient rendre compte du résultat de ses observations.

Les *chouafs* réunis attendent le jour dans un endroit retiré, impatiens de voir quelle sera l'attitude de l'ennemi au soleil levant; s'il fait la fantasia, s'il tire des coups de fusil, si l'on entend des cris de joie, les chants, les sons de la flûte, bien certainement il a reçu des renforts, et il ne s'inquiète pas de l'attaque prochaine.

La tribu poursuit sa marche jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'à neuf ou dix lieues de l'ennemi. On ne s'est avancé qu'à petites journées; les bagages, les femmes, les fantassins, sont autant de causes de lenteur; ce qui retarde surtout la marche, ce sont les ordres des chefs, qui veulent laisser à ceux qu'ils vont attaquer le temps de la réflexion. C'est prudemment agir, et de puissans motifs les déterminent. Qui sait? peut-être vont-ils recevoir des propositions de paix avec force cadeaux pour eux, les personnages prépondérans dans les conseils. Les exemples manquent-ils? N'est-ce point la coutume? A eux les cotonnades, les vêtemens de drap (*kate*), les fusils montés en argent, les bracelets de pied (*khrolkhral*), et enfin les douros!... Alors, il faut le dire, quand l'affaire prend cette tournure, elle est bien près de s'arranger à l'amiable.

Le plus souvent toutefois la tribu a résolu de résister; elle se dispose alors à la lutte. Elle laisse arriver les ennemis à une journée de marche : aucune avance, aucune proposition. Ils continuent leur route le lendemain, et viennent camper à deux lieues au plus de ceux qui s'attendent au combat.

Les éclaireurs des deux partis se rencontrent, ils s'excitent mutuellement, et préludent aux hostilités par des injures. Les *mecherahhin* (provocateurs) échangent quelques coups de fusil, et s'écrient, les uns : « O Fatma! filles de Fatma! la nuit est arrivée; pourquoi continuer

aujourd'hui? demain s'appellera votre jour; » les autres : « Chiens, fils de chiens, à demain; si vous êtes des hommes, vous nous rencontrerez. » Les éclaireurs se retirent, les chefs de chaque parti organisent au plus vite une garde de cent hommes à cheval et de cent hommes à pied pour la sûreté du camp. Le lendemain, on s'observe avec attention : si l'un des deux partis charge ses tentes, l'autre en fait autant; mais si, laissant ses tentes dressées, le premier s'avance au combat avec sa cavalerie, son infanterie et ses femmes montées sur des chameaux, le second suit son exemple.

Les cavaliers des deux tribus se font face; les femmes sont en arrière, prêtes à exciter les combattans par leurs cris et leurs applaudissemens; elles sont protégées par les fantassins, qui en même temps forment la réserve. Le combat est engagé par de petites bandes de dix à quinze cavaliers, qui se portent sur les flancs et cherchent à tourner l'ennemi. Les chefs, à la tête d'une masse assez compacte, se tiennent au centre. Bientôt la scène s'anime et s'échauffe; les jeunes cavaliers, les plus braves et les mieux montés, s'élancent en avant, emportés par l'ardeur et la soif du sang. Ils se découvrent toute la tête, entonnent des chants de guerre, et s'excitent au combat par ces cris : « Où sont-ils ceux qui ont des maîtresses? C'est sous leurs yeux que les guerriers combattent aujourd'hui! — Où sont-ils ceux qui, près des chefs, parlaient toujours de leur vaillance? C'est aujourd'hui que la langue doit être longue, et non dans les causeries. Où sont-ils ceux qui courent après la réputation? — En avant les enfans de la poudre! Voyez devant vous ces fils des Juifs! Notre sabre doit s'abreuver de leur sang; leurs biens, nous les donnerons à nos femmes. »

Ces cris enflamment les cavaliers, ils font cabrer leurs chevaux et sauter leurs fusils: tous les visages demandent du sang; on se mêle, et l'on finit par s'attaquer à coups de sabre.

Cependant l'un des deux partis recule et commence à se replier sur les chameaux qui portent les femmes; alors on entend de part et d'autres les femmes pousser, les unes des cris de joie pour animer encore les vainqueurs, les autres des cris de colère et de sanglantes imprécations pour affermir le courage ébranlé de leurs maris ou de leurs frères. A ces injures, l'ardeur se réveille chez les vaincus, ils tentent un effort vigoureux; appuyés par le feu des fantassins qui sont en réserve, ils regagnent du terrain, et rejettent l'ennemi jusqu'au milieu de ses femmes, qui, à leur tour, maudissent ceux qu'elles applaudissaient tout à l'heure. Le combat se rétablit sur l'emplacement qui sépare les femmes des deux tribus. Enfin le parti qui a eu le plus de chevaux et d'hommes blessés, qui a perdu le plus de monde et surtout qui a vu tomber ses chefs les plus vaillans, prend la fuite malgré les exhortations et les prières des hommes énergiques qui, voulant le

rallier, volent de la droite à la gauche, et cherchent à ressaisir la victoire. Quelques guerriers veulent encore tenir; mais la déroute générale les entraîne : ils sont bientôt auprès de leurs femmes. Alors chacun, voyant que tout est perdu, s'occupe de sauver ce qu'il a de plus cher; on gagne le plus de terrain possible en arrière, et de temps à autre on se retourne pour faire face à l'ennemi, s'il poursuit.

Le vainqueur, si dans l'enivrement du triomphe il ne faisait un pont d'or au vaincu, pourrait le ruiner complétement; mais la soif du pillage l'égare, il se débande : l'un dépouille un fantassin, l'autre un cavalier renversé; celui-ci emmène un cheval, celui-là un nègre. Grace à ce désordre, les plus braves de la tribu parviennent à sauver leurs femmes, quelquefois leurs tentes.

Dans ce genre de guerre, on a le plus grand respect pour les femmes captives. Les hommes de basse naissance les dépouillent de leurs bijoux; mais les chefs tiennent à honneur de les renvoyer à leurs maris avec leurs chameaux, leurs joyaux, leurs parures; ils s'empressent même de faire habiller, pour les restituer, celles qui ont été dépouillées.

Au désert, on ne fait pas de prisonniers, on ne coupe point les têtes, et on a horreur de mutiler les blessés; après le combat, on laisse ceux-ci s'en tirer comme ils peuvent, on ne s'occupe pas d'eux. Il y quelques rares exemples de cruauté : ce sont les vengeances d'hommes qui ont reconnu dans le goum ennemi les meurtriers de personnes qui leur étaient chères, d'un frère, d'un ami.

A sa rentrée sur son territoire, la tribu est accueillie par une fête solennelle; l'allégresse générale se trahit par les démonstrations les plus vives; les femmes font aligner leurs chameaux sur un seul rang et poussent des cris de joie à des intervalles réguliers; les jeunes gens exécutent devant elles une fantasia effrénée. On se salue, on s'embrasse, on s'interroge, on prépare les alimens et pour les siens et pour les alliés; les chefs réunissent la somme à distribuer à ceux-ci. Un simple cavalier ne reçoit jamais moins de dix douros ou un objet de cette valeur : cette rétribution s'appelle *zebeun;* elle est obligatoire et donnée en sus du butin que chacun a pu faire; on y ajoute même pour le cavalier qui a perdu un cheval trois chameaux ou cent douros. On donne plus de dix douros aux chefs alliés dont l'influence a été décisive. Outre leur part, ces chefs reçoivent secrètement de l'argent ou des cadeaux d'une certaine valeur, tapis, tentes, armes, chevaux. Le lendemain du combat, lorsque les alliés se mettent en marche pour rentrer sur leurs territoires, les chefs montent à cheval et les accompagnent. Après avoir cheminé de concert deux ou trois heures, les cavaliers se renouvellent le serment de ne pousser jamais qu'un seul cri, de ne faire qu'un seul et même fusil, de venir le matin, s'ils sont demandés le matin, et de venir la nuit, s'ils sont demandés la nuit.

Dans les fêtes militaires qui succèdent à ces combats, les *meddah*, trouvères religieux, jouent toujours un grand rôle. L'un des petits poèmes que chantent ces bardes a été composé par l'émir Abd-el-Kader lui-même.

GLOIRE A DIEU SEUL.

O toi qui prends la défense du *hader* (1), — et qui condamnes l'amour du *bedoui* (2) pour ses horizons sans limites;

Est-ce la légèreté que tu reproches à nos tentes? — N'as-tu d'éloges que pour des maisons de pierre et de boue?

Si tu savais les secrets du désert, tu penserais comme moi; — mais tu ignores, et l'ignorance est la mère du mal.

Si tu t'étais éveillé au milieu du Sahara, — si tes pieds avaient foulé ce tapis de sable — parsemé de ses fleurs semblables à des perles, — tu aurais admiré nos plantes, — l'étrange variété de leurs teintes, — leur grace, leur parfum délicieux.

Tu aurais respiré ce souffle embaumé qui double la vie, car il n'a point passé sur l'impureté des villes.

Si, sortant d'une nuit splendide, — rafraîchie par une abondante rosée, — du haut d'un *merkeb* (3), — tu avais étendu tes regards autour de toi,

Tu aurais vu au loin et de toutes parts des troupes d'animaux sauvages — broutant les broussailles parfumées.

A cette heure, tout chagrin eût fui devant toi; — une joie abondante eût rempli ton ame.

Quel charme dans nos chasses, au lever du soleil! — Par nous, chaque jour apporte l'effroi à l'animal sauvage.

Et le jour du *rahil* (4), quand nos rouges *haouadedj* (5) sont sanglés sur les chameaux, — tu dirais un champ d'anémones s'animant, sous la pluie, de leurs plus riches couleurs.

Sur nos *haouadedj* reposent des vierges; — leurs *taka* (6) sont fermées par des yeux de houris.

Les guides des montures font entendre leurs chants aigus; — le timbre de leurs voix trouve la porte de l'ame.

Nous, rapides comme l'air, sur nos coursiers généreux — (les *chelils* (7) flottant sur leur croupe), — nous poursuivons le *houach* (8), — nous atteignons le *ghézal* (gazelle), qui se croit loin de nous. — Il n'échappe point à nos chevaux entraînés et aux flancs amaigris.

(1) Le *hader*, habitant des villes.

(2) Le *bedoui*, habitant des lieux sauvages du Sahara.

(3) Dans le Sahara, on donne ce nom aux monticules dont l'aspect rappelle la forme d'un navire.

(4) *Rahil*, migration, déplacement des nomades.

(5) *Haouadedj*, litières rouges des chameaux.

(6) *Taka*, fenêtres, œils de bœuf des litières.

(7) *Chelils*, voile flottant sur la croupe des chevaux.

(8) Le *houach*, sorte de bison ou bœuf sauvage.

Combien de *délim* (1) et de leurs compagnes ont été nos victimes, — bien que leur course ne le cède point au vol des autres oiseaux!

Nous revenons à nos familles, à l'heure où s'arrête le convoi — sur un campement nouveau pur de toute souillure.

La terre exhale le musc (2); — mais, plus pure que lui, — elle a été blanchie par les pluies — du soir et du matin.

Nous dressons nos tentes par groupes arrondis; — la terre en est couverte comme le firmament d'étoiles.

Les anciens ont dit (ils ne sont plus, mais nos pères l'ont répété, — et nous le disons comme eux, car le vrai est toujours vrai) :

Deux choses sont surtout belles en ce monde, — les beaux vers et les belles tentes.

Le soir, nos chameaux se rapprochent de nous; — la nuit, la voix du mâle est comme un tonnerre lointain.

Vaisseaux légers de la terre, — plus sûrs que les vaisseaux, — car le navire est inconstant,

Nos *maharis* (3) le disputent en vitesse au *maha* (4). — Et nos chevaux, est-il une gloire pareille?

Toujours sellés pour le combat; — à qui réclame notre secours, — ils sont la promesse de la victoire.

Nos ennemis n'ont point d'asile contre nos coups, — car nos coursiers, célébrés par le prophète (5), fondent sur eux comme le vautour.

Nos coursiers, ils sont abreuvés du lait le plus pur; — c'est du lait de chamelle plus précieux que celui de la vache.

Le premier de nos soins, c'est de partager nos prises sur l'ennemi. — L'équité préside au partage; chacun a le prix de sa valeur.

Nous avons vendu notre droit de cité; nous n'avons point à regretter notre marché. — Nous avons gagné l'honneur; le *hader* ne le connaît point.

Rois nous sommes; nul ne peut nous être comparé. — Est-ce vivre que de subir l'humiliation?

Nous ne souffrons point l'affront de l'injuste; nous le laissons, lui et sa terre. — Le véritable honneur est dans la vie nomade.

Si le contact du voisin nous gêne, — nous nous éloignons de lui; ni lui, ni nous, n'avons à nous plaindre.

Que pourrais-tu reprocher au *bedoui?* — Rien que son amour pour la gloire, et sa libéralité, qui ne connaît pas de mesure.

Sous la tente, le feu de l'hospitalité luit pour le voyageur. — Il y trouve, quel qu'il soit, contre la faim et le froid, un remède assuré.

Les temps ont dit : La salubrité du Sahara. — Toute maladie, toute infirmité n'habite que sous le toit des villes.

Au Sahara, celui que le fer n'a pas moissonné voit des jours sans limite. — Nos vieillards sont les aînés de tous les hommes.

(1) *Délim,* mâle de l'autruche.
(2) Là où est passé le ghézal est restée l'odeur du musc.
(3) *Mahari,* chameau de course.
(4) *Maha,* sorte de biche sauvage blanche.
(5) Allusion à une sourate du Koran.

On voit quelle place tient le cheval dans la société arabe; il faut se demander maintenant quelle carrière notre domination ouvre en Afrique à la race chevaline. Aujourd'hui, tout ce qui appartient à une terre où notre drapeau a flotté doit être envisagé sous un rapport nouveau, celui de notre intérêt national. Dans le pays par excellence de la vie équestre, il faut que le cheval devienne notre instrument, qu'il passe du service arabe au service français, et que ce ne soit pas seulement notre colonie, mais notre patrie elle-même qui profite de cette précieuse conquête.

Le cheval originaire de nos possessions africaines appartient à la race barbe. Le cheval barbe était celui que montaient ces intrépides cavaliers qui furent pour les Romains de si rudes adversaires; s'il n'a pas les contours arrondis, l'harmonieuse beauté, l'élégance plastique du cheval arabe, on peut dire que ses lignes arrêtées et vigoureuses révèlent d'incontestables qualités. Il y a entre le barbe et l'arabe la différence qui sépare un verre taillé dans le cristal par la main humaine d'un verre coulé dans un moule. L'un a des formes abruptes, tandis que les formes de l'autre offrent un fini, un poli, une perfection, qui ne laissent rien à désirer à l'œil; mais tous deux sont de merveilleux chevaux de guerre. Le cheval barbe mérite encore mieux peut-être que le cheval arabe qu'on lui applique ces fières et concises paroles d'un chant populaire parmi les tribus indigènes : *Il peut la faim, il peut la soif.* Les expéditions d'Annibal en Italie, où la cavalerie numide fit si bien contre la cavalerie romaine, prouvent qu'il n'a pas besoin du ciel sous lequel il est né pour développer toute sa vigueur. Les conquêtes faites par les disciples de Mahomet ont régénéré, bien loin de l'affaiblir, le sang qui coule dans ses veines. La race chevaline, telle qu'elle existe aujourd'hui en Afrique, offre un heureux mélange de tous les dons qui sont l'apanage du cheval dans les pays de vastes espaces et d'ardent soleil.

Toutefois, les destinées de cette noble et utile race ont failli être un instant compromises par la guerre, qui, après la prise d'Alger, a sévi sans interruption et avec tant de violence sur tous les points de l'Afrique. Les chevaux devenaient rares en Algérie, et leur sang avait quelque chose d'appauvri. Puis les Arabes croyaient commettre une offense envers la loi musulmane en amenant sur les marchés chrétiens l'animal dont le prophète lui-même a recommandé l'amour et le respect. Aujourd'hui, les maux de la guerre se réparent, et le préjugé religieux s'affaiblit. Les indigènes prennent l'habitude de sacrifier leur fanatisme de sectaires à leur instinct de trafiquans; on voit nombre d'entre eux échanger contre notre argent quelques-uns de leurs coursiers d'élite. Le cheval européen a disparu de notre armée d'Afrique, dont il

ne pouvait seconder ni les charges impétueuses, ni les marches incessantes. Il a été remplacé par le cheval du pays. Qu'un officier arrive du continent en Algérie pour prendre part à quelque expédition, et son premier soin sera de se procurer des chevaux indigènes. Il se gardera bien de s'aventurer dans le désert et encore moins dans la montagne avec les chevaux qui seraient le plus applaudis sur les turfs de Chantilly, du Champ-de-Mars et de Satory.

Il ne s'agit donc plus à présent de discuter, mais de régler et de développer l'emploi du cheval de nos possessions africaines. Il y a une vérité qui malheureusement n'est pas reconnue encore, et dont la démonstration est bien évidente cependant : c'est qu'aucun établissement situé en France ne peut réunir les conditions de croisement, de production et d'élevage que présenteraient des établissemens algériens. L'administration des haras va chercher à grands frais jusqu'au fond de la Syrie des étalons dont un acquéreur intelligent trouverait souvent le modèle parmi les types si variés de l'Algérie (1). Puis ce n'est pas le plus grand inconvénient qu'elle ait à subir. Le ciel de Pompadour et du Limousin n'est pas certainement celui que réclament, aux années délicates de leur croissance, les produits d'une brûlante contrée. Enfin le croisement rencontre en France d'innombrables difficultés, parce que l'élevage chez nous est rare, hésitant, considéré par les uns comme une spéculation hasardeuse, et par les autres comme un jeu ruineux. En Afrique, au contraire, l'industrie chevaline est facile, car tout Arabe est éleveur; le penchant naturel, la foi religieuse, la tradition nationale, l'intérêt privé, poussent les maîtres de grandes et de petites tentes à la production comme à l'élevage.

C'est donc en Afrique qu'il faudrait créer les établissemens destinés à améliorer notre race chevaline. Pour cela, la direction des haras et dépôts d'étalons, comme celle des remontes, doivent rester placées sous une même administration, celle du ministère de la guerre. Quand par la nécessité de notre conquête l'armée possède déjà dans notre colonie tant et de si vastes attributions, tout ce qui regarde le cheval doit être à plus forte raison de son ressort. Il ne faut pas oublier cet axiome, que celui qui récolte est intéressé à bien semer. Cherchons à

(1) Cette assertion soulèvera bien des contradictions, elle choque les idées reçues; mais c'est par des faits seulement que je répondrai. Ainsi, au haras-dépôt d'étalons de Mostaganem, M. de Nabat, ancien directeur des haras, a trouvé un cheval qu'il qualifie ainsi : « d'une très grande beauté, irréprochable, » et qu'il estime valoir 40,000 fr. Cet étalon, nommé *El Azedji*, vient des Azedji, fraction de la grande tribu des Beni-Amer, province d'Oran. Dans ce même dépôt est *le Pacha;* ses notes sont celles-ci : « cheval d'une force et d'une taille énormes, vraie monture des anciens chevaliers, bon producteur, racé à trouver dans le pays. » Il est né dans la riche plaine de la Mina.

réunir dans les mêmes mains la consommation et la production, et puisqu'en Algérie c'est l'armée qui consomme, confions-lui le soin de produire.

Au reste, les germes existent. Trois dépôts d'étalons, dont l'organisation est toute militaire, ont été créés dès 1844. Ils sont placés à Coléah dans la province d'Alger, à Mostaganem dans la province d'Oran, et à l'Alélick, près Bône, province de Constantine. Ces établissemens ont déjà produit d'excellens résultats; mais ces résultats seraient plus appréciables encore, si les dépôts d'étalons avaient été plus nombreux, les stations plus rapprochées des tribus qui élèvent, et si le chiffre des étalons avait été plus considérable. Je crois qu'au lieu de soixante-quatorze étalons que nous possédons aujourd'hui en Afrique, il en faudrait, pour satisfaire à toutes les exigences, au moins de cent quarante à cent cinquante. Qu'on ne s'effraie pas de ce chiffre : si l'on veut, on amènera facilement les Arabes à contribuer pour une part à l'acquisition de ces reproducteurs. Ils comprendront bien vite que cette dépense ne serait pas infructueuse pour eux, puisqu'en définitive elle tendrait à augmenter leurs richesses comme les nôtres. Des tribus n'ont-elles point déjà, sous notre impulsion, coopéré par des impositions volontaires à des constructions de mosquées, de ponts, de caravansérails et de moulins? Ce serait là de l'argent placé à gros intérêts : armée, colons et indigènes, tous puiseraient à cette source élargie.

Il me suffit d'avoir indiqué le système qui me paraît le plus propre à développer nos ressources chevalines en Algérie. Je sais qu'eu égard aux temps, à la pénurie des moyens, aux difficultés de tout genre, le gouvernement a fait beaucoup déjà, a fait jusqu'ici tout ce qu'il a pu faire. Je ne critique pas l'organisation actuelle; je me borne à dire que le moment est venu d'en élargir les bases. Dans le système que je propose, les directions des remontes, des haras et des dépôts d'étalons seraient réunies. De nombreux établissemens créés sur tous les points de l'Afrique seraient destinés soit à recevoir les plus beaux produits de nos possessions, soit à en former de nouveaux. — Sur la ligne médiane du Tell se placeraient les dépôts d'étalons et de remonte; — sur la limite du désert, les succursales de remonte et les stations d'étalons. Notre armée a déjà fourni toutes les variétés d'aptitudes et de dévouemens que nécessitaient les besoins si compliqués de notre conquête : elle saurait encore produire, n'en doutons pas, l'espèce d'officiers nécessaires pour doter d'une vie puissante l'organisation des établissemens hippiques de l'Algérie.

Général DAUMAS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1851.

Nous ne consentons pas à désespérer du gouvernement parlementaire aussi entièrement qu'il semble en vérité désespérer de lui-même. Nous ne nous joindrons pas contre lui à ceux de ses membres qui affectent presque de se plaire dans le dénigrement de leur mandat, dans la déchéance de leur caractère, et qui font étalage de leur impuissance croissante, comme s'ils voulaient qu'on la prît pour une abdication méritoire. Nous ne nous joindrons pas aujourd'hui plus qu'hier à ces ennemis invétérés de toutes libertés publiques, à nos adversaires de tous les temps, que nous voyons triompher si fièrement du désastre apparent de nos institutions les plus chères. Nous ne nous joindrons pas, contre ces institutions trop attaquées, à ces ennemis de fraîche date qui tâchent d'avoir l'air de les détester encore plus vite que la foule, qui se piquent à qui mieux mieux de leur infliger un dernier coup, qui se disputent l'honneur de contribuer chacun pour la plus forte part à déprécier les idées et les droits au mépris desquels ils se sont si à propos convertis. C'est un spectacle qui nous dégoûte même plus qu'il ne nous navre que d'assister, comme nous y sommes obligés, à cet assaut livré de tous côtés au régime représentatif : ici la grosse artillerie des injures banales lâchée par les niais importans, là les déclamations sonores ou perfides des charlatans et des aventuriers; enfin, derrière ces capitans de l'armée assiégeante, les petites bonnes gens qui se guindent sur leurs petites jambes pour obtenir l'honneur de décharger à leur tour leur petite escopette, et de faire feu avec la poudre que leurs chefs d'emploi n'ont pas brûlée.

Tout ce monde ne se déchaînerait certes pas avec cette ardeur, si l'on ne pensait livrer une bataille déjà gagnée, si on ne sentait, et nous demandons grace pour une expression encore faible à côté de la réalité, si l'on ne sentait derrière soi le souffle d'une multitude hébétée qui halete après le repos, fût-ce le repos sous un maître. Oui, nous ne l'ignorons pas, le repos dans le silence et l'inertie, le repos même sans la dignité, c'est l'objet très sincère du vœu le

plus universel qu'il y ait à présent sur toute la surface du pays. Cet immense désir d'en finir avec l'agitation et l'inquiétude a grossi d'heure en heure dans toutes les ames : il les a submergées comme une marée montante; elles ont perdu dans ce naufrage le ressort nécessaire pour la vie publique. Nous avons nous-mêmes, à différentes fois, tristement signalé cette détente progressive qui s'opérait dans l'esprit de la France; nous avons dit les bonnes et les mauvaises raisons qui justifiaient ou qui couvraient cette cruelle défaillance d'un peuple chez qui l'on venait pourtant de multiplier à l'infini le nombre des citoyens. Et maintenant, en face de ceux dont nous parlions l'autre jour, en face des adeptes et des séides que nous entendons nier du droit suprême de la souveraineté révolutionnaire tous les gouvernemens qui ne sont pas à leur convenance individuelle, il n'y a plus que la masse exaspérée de ceux qui, tremblans de peur ou de colère, ne demandent qu'à s'incliner devant un gouvernement quelconque, pour ne pas avoir à faire eux-mêmes un gouvernement durable, ceux, en un mot, qui offrent à tout prix leur démission de citoyens, pour qu'on les débarrasse du fardeau de la responsabilité civique. Il y a les classes laborieuses qui reprochent à la politique d'étouffer le travail, il y a les classes bourgeoises qui poussent le repentir d'avoir été quelque chose dans l'état jusqu'à solliciter la grace de n'être plus rien; il y a même une certaine aristocratie qui n'a jamais compris sa grandeur de la façon dont l'aristocratie anglaise comprend la sienne, et qui accueille toujours trop volontiers la diminution des libertés publiques, comme si c'était l'accroissement de sa fortune particulière. Tous ensemble ne font qu'un même concert pour accabler le gouvernement représentatif et lui renvoyer le tort de leur détresse avec l'outrage de leurs malédictions. Ce sont les bavards qui nous ont perdus! s'écrient tous ces parleurs qui ont tant parlé, et chacun, dans son langage, critique à fond le droit des assemblées délibérantes, jette par-dessus le bord le régime libéral et proclame l'excellence d'un pouvoir sans contrôle et sans contrepoids. Nous retombons ainsi de plus belle sous la loi fatale qui a trop dominé jusqu'ici les destinées de la France. Le pouvoir exécutif n'a presque jamais eu chez nous devant lui que des émeutiers ou des adorateurs; on en est à baiser les pieds du prince aussitôt qu'on n'en est plus à le fustiger : la servilité après la révolte; un excès amène l'autre, et c'est cette lamentable vie entrecoupée d'excès si opposés qui nous conduit au néant. Ou la France périra, ou il faudra qu'à la longue elle erre acquis enfin la science de discuter sans s'insurger et de transiger sans s'avilir.

C'est pourquoi, même sous le coup de ce débordement insensé qui le menace, nous garderons, quant à nous, au principe de l'institution parlementaire, notre foi la plus vive et la plus ferme. Nous voyons bien, à travers le flot d'imprécations qui roule sur le parlement, qu'il y a dans sa disgrace et de la faute des circonstances et de la faute des hommes; nous ne voyons pas à l'institution elle-même de vice radical qui la condamne. Nous faisons la part des circonstances, celle des hommes, et celle-ci, nous l'avouerons, nous la faisons souvent, dans notre for intérieur, plus sévère que nous ne le voulons dire; mais, cette part faite, le régime de discussion, pour appeler la liberté par son nom le plus simple et le plus essentiel, le régime de discussion demeure encore, à nos yeux, l'unique ressource et l'unique salut des sociétés modernes. Nous le croyons très capable de survivre à toutes les atteintes, à celles de ses

antagonistes, à celles même que lui portent, pour leur plus grande honte, par vanité, par légèreté, par envie, par tant de motifs quelquefois si misérables, ses défenseurs et ses héros. Nous croyons encore autre chose; nous croyons que le régime de discussion n'aurait pas été plus tôt mutilé ou étouffé par quelque prérogative exorbitante, qu'il ressusciterait plus énergique, et les prosélytes les plus passionnés qui soupireraient après cette résurrection, ce seraient justement, nous en sommes sûrs, les citoyens honorables et bien pensans qui vont se récrier de toutes leurs forces contre cet oracle, tant ils sont persuadés aujourd'hui qu'ils veulent tout de bon la mort de la liberté. Conjurons-les donc de s'épargner la peine qu'il faudrait, plus tard, pour la faire revenir, en ne se donnant pas le mal qu'ils se donnent à présent pour l'immoler.

Nous plaçons, sous le bénéfice des observations qui précèdent, le récit des quelques scènes que nous avons maintenant à raconter, et que nous ne nous soucions pas, on le conçoit, d'allonger outre mesure. C'est le récit d'une déroute, la déroute de la majorité. Nous n'essayons, on le voit bien aussi, ni d'atténuer ni de dissimuler le déplorable bilan de cette quinzaine; il vaut mieux, en pareille extrémité, confesser nettement sa misère : c'est la seule voie qui mène à prendre un parti sérieux. Il était encore permis d'espérer, il y a quinze jours, que la majorité subsistait; il était du devoir de prêcher cette espérance : il n'appartenait qu'à M. de Girardin d'annoncer que la majorité s'allait au contraire dissoudre, et d'encourager les divisions publiques ou les lâchetés intimes en leur prédisant d'avance l'excuse d'un succès si funeste. M. de Girardin avait trop grandement raison. La majorité, qui subsistait il y a quinze jours, s'est hier définitivement démantelée : il n'y a plus de majorité, puisqu'il n'y a qu'une majorité d'une seule voix sur une question aussi vitale que l'organisation du droit de suffrage. Et, qu'on ne s'y trompe pas, cette disparition de la majorité au moment et de la manière dont elle s'accomplit, ce n'est pas une mésaventure ordinaire, ce n'est pas un accident qui se puisse réparer pour peu qu'on s'en mêle, un accroc, si l'on ose ainsi parler, dans l'existence de l'assemblée; c'est un abîme qui s'ouvre, un abîme où l'assemblée elle-même, la seconde assemblée de la seconde république française peut s'enfoncer tout entière en compagnie de cette majorité qui a disparu. Qu'on ne s'y trompe pas non plus d'autre part : si le pouvoir législatif coule bas à l'heure qu'il est, le pouvoir exécutif, sous lequel il semblera succomber, n'aura jamais couru de risque plus effrayant. Deux vaisseaux sont aux prises sur les eaux profondes de l'océan; l'instant suprême, la minute de vie ou de mort pour le vainqueur, c'est souvent quand le vaincu saute ou sombre; le gouffre qui engloutit le vaincu attire en quelque sorte et plus d'une fois dévore dans son tourbillon l'ennemi triomphant. Nous ne voudrions point pousser à bout la comparaison qui vient sous notre plume; nous ne pouvons cependant nous empêcher de voir un péril incalculable pour le pouvoir exécutif dans ce vide immense et subit que l'assemblée laisserait après elle en s'évanouissant. Le pouvoir exécutif y pourrait bien tomber au moment même où ses flatteurs lui chanteraient victoire de leur voix la plus enthousiaste.

Cette dissolution de la majorité parlementaire, c'est pourtant bien en effet la victoire du pouvoir exécutif sur le parlement. Il ne servirait à rien de pal-

lier la défaite, et les choses sont trop avancées pour qu'on ait à l'autre bord la modestie de cacher le succès. Il faut accepter le résultat tel que l'a voulu la fortune, et s'arranger en conséquence pour que ce résultat ne soit point aussi nuisible qu'il pourrait l'être à l'une comme à l'autre des deux parties engagées. S'il est encore une chance de remédier à cette défaite doublement ruineuse, c'est de bien voir sur quoi elle porte, et de saisir au juste l'endroit où elle a frappé. L'avantage décisif du président sur la majorité, sur le parlement lui-même, ce n'est pas d'avoir échappé à la proposition des questeurs, ce ne sera même pas tant, s'il y réussit, d'empêcher la discussion et le vote d'une loi pénale qui définisse sa responsabilité et celle de ses ministres : c'est d'avoir démoli par une simple indication de son bon plaisir tout l'édifice de la loi du 31 mai, qui était le point de repère, la citadelle de la majorité. La loi du 31 mai avait été adoptée par 433 voix contre 231; ce vote constituait, au milieu de l'année dernière, une majorité solide et compacte de 192 voix. Déjà, l'autre jour, lorsqu'il s'était agi de prononcer sur la loi nouvelle, dans laquelle le nouveau ministère, organe de la présidence, demandait, comme pour lever son tribut de joyeux avénement, l'abrogation radicale de la loi du 31 mai, déjà la majorité s'était trouvée réduite à 353 contre 347, pour défendre son principe et son œuvre. On pouvait cependant encore expliquer par des motifs plus ou moins spécieux ce soudain abaissement du chiffre primitif des hommes de la majorité, sans qu'on fût obligé d'admettre que les défectionnaires eussent dès-lors renié le drapeau qui les avait ralliés; on pouvait supposer, nous aimions à croire, et nous nous sommes empressés de dire que ce n'était pas devant le maintien du principe qu'on avait reculé en si grand nombre, que c'était devant la brusquerie d'un procédé trop désobligeant pour le président de la république représenté par son ministère. Nous voulions penser que ce n'était point la loi du 31 mai qu'on abandonnait, que les explications et les concessions de M. de Vatimesnil lui conserveraient dans le véritable débat, aussitôt qu'il serait introduit, la plupart de ses anciens adhérens, que beaucoup enfin s'étaient effarouchés, à la seule crainte de passer devant le pays pour des tracassiers et des querelleurs, en rejetant dès la première lecture, par une sorte de question préalable, une proposition émanée du gouvernement. Ces illusions bénévoles ne sont plus de mise à l'heure où nous écrivons; le vote d'hier a tout éclairci et tout tranché.

Nous avons assez expliqué la haute importance politique de la loi du 31 mai; maintenant qu'elle est en morceaux, dilapidée, anéantie, on comprendra peut-être plus tôt qu'il ne serait à souhaiter l'intérêt qu'on avait à la conserver intacte. Elle ne l'était déjà plus d'ailleurs, on l'avait laissé ébrécher aux points les plus essentiels, on avait dépassé à plusieurs reprises les concessions de M. de Vatimesnil, lorsqu'hier est arrivé le dernier coup. Cette loi à laquelle on avait ôté le plus qu'on avait pu, le sens de son origine, qu'on avait rendue aussi petite qu'il fallait, afin qu'elle n'eût qu'une apparence de vie; cette loi amoindrie et insignifiante, qui n'avait plus contre elle que d'être une dérivation lointaine, un pâle reflet de la loi du 31 mai, pour cela même, et pour cela seul, elle n'a été votée qu'à la faveur d'une voix : 321 contre 320. Comment donc s'est réalisé ce grand déplacement? Qu'est-ce que sont devenues les 192 voix de la majorité du 31 mai 1850? Nous nions absolument que ce soient les légiti-

mistes de l'appel au peuple qui aient opéré ce miracle par la vertu de leur propagande; nous nions que toutes les statistiques électorales aient pu soulever en assez d'esprits des scrupules assez vifs pour déterminer cette grosse débandade. Le miracle s'est opéré, dans le cœur du plus grand nombre, sous la même influence qui l'a produit dans le cœur de MM. Lacrosse, Fortoul et Casabianca, ces anciens soldats de la loi du 31 mai qui font aujourd'hui campagne contre elle, et qui ne daignaient pas même la voter hier, si mitigée qu'on la leur servît sous sa nouvelle forme. Que voulez-vous? ils ont pour sûr la haine de la réaction et des vieux partis, selon le langage à la mode; c'était bien la peine de commencer par en être la queue! Le miracle s'est opéré, grace aux paroles magiques du message présidentiel : le pouvoir exécutif a tourné de droite à gauche, tout en protestant qu'il ne faisait que rester en son juste milieu. Il a dû trop aisément constater aussitôt le degré d'attraction qu'il exerçait, et la quantité de satellites qu'il entraînait dans ce mouvement inattendu. Après la tentation d'insulter le pouvoir, il n'y en a pas de plus efficace parmi nous que d'aspirer à l'honneur de le suivre quand même. On ne manque jamais d'excellentes raisons pour le rattraper au plus vite, lorsqu'on n'a pas été des premiers à saisir le mot d'ordre. Les intermédiaires complaisans, les négociateurs en sous-main circulent et pérorent; une conversion en provoque une seconde; les enjôlés se font enjôleurs; la maison se divise, et toute maison divisée périra. Nous avons énuméré dernièrement les griefs qui s'élevaient contre le message; nous en avons un de plus aujourd'hui : le message a divisé la majorité. — Pourquoi, direz-vous méchamment, la majorité s'est-elle laissé faire? — Vous avez bien raison! C'est comme lorsqu'on accusait le roi Louis-Philippe d'avoir corrompu la France; pourquoi, pouvait-on dire, la France s'est-elle laissé corrompre? Cela n'a pas empêché que le vieux prince fût jeté hors du trône, et s'en allât mourir en exil, pendant que, pour notre part, nous nous débattions contre le fléau révolutionnaire. Si la faute a été partagée, n'est-ce pas justice que l'expiation soit commune ainsi que la faute?

Cet anéantissement de la majorité dans la discussion et dans le vote de la loi des élections municipales ne s'explique cependant tout-à-fait que par la stupeur où l'échec de la proposition des questeurs avait préalablement plongé l'assemblée. Le rapport de M. Vitet précisait on ne saurait mieux cette question délicate. Fallait-il ou non la mettre en avant? Ce qu'il y a malheureusement de plus clair dans de telles complications entre des pouvoirs rivaux, c'est qu'il en est toujours un, selon le gré du moment, qui a l'air de céder trop quand il veut être pacifique, et de courir après le tapage quand il ne veut plus céder. L'embarras de celui des deux pouvoirs qui n'a pas le plus de crédit dans l'opinion, c'est de saisir à point l'instant où l'opinion se déclare satisfaite pour lui, et sa prudence consiste à n'aller pas au-delà, quoi qu'il en coûte à son honneur. Le rapporteur qui a soutenu devant l'assemblée que l'assemblée avait le droit de réquisition directe sur les troupes nécessaires à sa défense, et qu'elle en disposait, aux termes de la constitution, dans le sens le plus large, — les orateurs qui se sont rangés à l'avis de M. Vitet et de la commission, — les 300 membres qui ont voté pour lui, ont-ils plus consulté l'honneur que la prudence? Évidemment oui, puisqu'ils ont été battus par cette coalition élyséenne et montagnarde que M. Vitet lui-même signalait avec l'accent indigné d'un hon-

nête homme. Était-on libre, après cela, de préférer la prudence à l'honneur? Était-ce pur plaisir de chercher une querelle que de réclamer pour le parlement une protection plus immédiate et plus sûre, lorsque le message venait de le dénoncer au pays, lorsque la circulaire du général de Saint-Arnaud le supprimait presque à la face de l'armée, lorsque enfin la majorité avait de plus en plus sujet de redouter la protection vainement désavouée dont la montagne couvrait la nouvelle attitude du pouvoir exécutif? Tel est cependant le vent qui souffle en de certaines régions, que ces précédens accusateurs se sont effacés tout de suite, qu'on n'a presque plus songé aux torts du message, et qu'on a bravement instruit le procès de la loi des questeurs, en lui imputant d'abord d'être au premier chef une loi offensive, — une arme de guerre. On a évoqué les principes généraux de la discipline militaire, qui ne comportent pas, bien entendu, le partage du commandement, et l'on a oublié que les principes généraux n'étaient point de mise dans les circonstances exceptionnelles qu'il s'agissait de prévoir. On a oublié l'appui manifeste et tutélaire qu'on recevait de la montagne, le motif perfide qu'elle assignait ouvertement à cette aide peu généreuse dont elle favorisait le ministère, l'amère jouissance dont elle se vantait en prêtant son appoint au président de la république pour détruire la majorité du parlement. La prudence pouvait peut-être apercevoir plus tôt des symptômes assez notoires de ces dispositions trop complaisantes, et se désister à temps d'une poursuite au bout de laquelle il n'y avait plus qu'un revers; — mais après la dernière déclaration prononcée par le général de Saint-Arnaud du haut de la tribune, après qu'on savait d'une façon si catégorique, pour le tenir d'une bouche si hautaine, que les rapports jusqu'ici établis entre l'assemblée nationale et l'autorité militaire venaient d'être si gravement altérés sur la seule injonction du ministre et à l'insu du parlement, la prudence alors n'était plus de saison, parce que le parlement n'avait plus qu'à soigner son honneur, et nous plaignons ceux qui ne l'ont pas fait. La montagne cependant n'avait pas de raison d'être si susceptible, et puisque la discorde ne pouvait qu'aboutir à son profit, le mieux que la montagne eût à faire, c'était d'envenimer la discorde, c'était de déchirer encore la plaie, afin de l'élargir toujours. Elle y a réussi, et de sa tactique, de son alliance en masse, s'est formée cette majorité des 408, qui, en se révélant, a du coup étonné, confondu, paralysé l'ancienne.

C'est dans cet état que l'on a pourtant abordé le chapitre des élections détaché par M. de Vatimesnil du texte de la loi d'organisation municipale et départementale. On se rappelle que c'était la méthode conciliante à laquelle on s'était arrêté pour soumettre derechef aux débats parlementaires le principe de la loi du 31 mai, ce principe que l'on n'avait pas même voulu discuter à propos de la loi de M. de Thorigny, parce que celle-ci le rayait. Nous avouons humblement que nous n'avons pas le courage de suivre l'assemblée dans les variations et les capitulations qui ont fait de son œuvre nouvelle cette belle chose qu'elle a failli rejeter hier après l'achèvement. On ne s'est pas relevé de la séance du 17 novembre, et l'on n'a pas senti qu'on se préparait un échec encore plus définitif, en abandonnant la loi du 31 mai qu'en perdant la partie sur la loi des questeurs. On s'est noyé dans les équivoques superflues et dans les transactions impossibles. On a rendu la besogne trop commode aux défec-

tionnaires, on a été au-devant de presque toutes les exigences, et la commission, tantôt par l'organe de son rapporteur, tantôt par celui de quelqu'un de ses membres, a si bien sacrifié la plupart de ses principes d'il y a quinze jours, qu'on ne reconnaît plus du tout ses intentions primitives. La composition même de cette commission, qui, lorsqu'elle a été nommée, n'avait été destinée par personne à une tâche si ardue, donne le secret de ses incertitudes et de son impuissance. Les membres de l'extrême droite et de l'extrême gauche, M. Laboulie, M. Michel (de Bourges), ou M. Emmanuel Arago, délégués là pour étudier l'organisation communale, ne pouvaient traiter avec beaucoup de ménagement la loi d'élections politiques qu'un bizarre enchaînement de circonstances leur livrait par accident. Il avait d'abord été dit que la loi des élections municipales serait, à l'aide d'un simple amendement, toute la loi des élections politiques; il sera fait maintenant deux autres lois distinctes, une pour les élections du département, une pour les élections générales. C'est du moins la dernière nouvelle; mais que de contradictions et de vicissitudes pitoyables à chacune des séances où l'on a débattu tout le système : — la durée du domicile d'origine réduite à six mois au lieu d'un an, la preuve bornée non plus à l'inscription sur la liste du recrutement, mais à la production de l'acte de naissance, puis la facilité d'avoir à discrétion un domicile d'origine étendue sans plus de limites que n'en comportait le suffrage illimité du gouvernement provisoire, puis enfin le domicile d'adoption déclaré lui-même acquis après deux ans, malgré les efforts de M. de Kerdrel et de M. Faucher! Comment s'étonner qu'après avoir ainsi battu constamment en retraite, on n'ait empêché hier que d'une voix le vote du domicile d'un an comme garantie suffisante pour l'exercice du droit électoral? Ajoutez au tableau de cette retraite en désordre les clameurs de la montagne, qui n'a pris part à la discussion que pour l'interrompre par des scandales. Elle s'abstenait de voter, parce que rien ne la contentait encore dans ce gâchis dont l'assemblée lui faisait pourtant hommage sous les auspices du pouvoir exécutif : elle a renoncé à l'abstention aussitôt qu'elle a vu chance de combiner un jeu de scrutin qui coupât l'assemblée en deux. Voilà l'histoire de ce grand abaissement dont l'assemblée s'est frappée elle-même; il n'en est pas qui nous ait été plus pénible à raconter.

L'abaissement de l'assemblée, est-ce bien après tout un avantage concluant pour le pouvoir exécutif, est-ce une victoire sans compensation et sans lendemain? On le supposerait peut-être, à voir l'enivrement des subalternes, à lire ces articles de journaux pleins de mépris et de menaces pour le gouvernement parlementaire, lequel, soit dit en passant, ferait mieux de les ignorer tout-à-fait que de s'en occuper à demi. Que dirons-nous aussi du discours tenu par M. le président de la république en personne aux fabricans qu'il allait récompenser des succès obtenus à Londres par l'industrie française? Si ce discours a, comme on l'affirme, réussi merveilleusement auprès de ceux auxquels on l'adressait, ce n'est pas seulement un signe de l'homme, c'est un signe du temps; c'est la meilleure démonstration du vague qui s'est produit de plus en plus dans les idées, et de l'étrange penchant que nous avons aujourd'hui à prendre les paroles vides pour de grandes paroles.

Ce qu'il y avait cependant de très réel dans ces paroles, qui pourraient être trop fécondes en commentaires, c'était le sentiment d'une force que l'orateur sem-

blait croire à toute épreuve, la conscience hautement avouée d'une sorte d'autocratie morale et sociale qui n'avait plus à compter avec aucune résistance. Encore une fois, est-ce donc la dispersion de la majorité qui peut justifier tant d'exaltation, et l'autocratie est-elle en soi aussi absolue qu'on la rêve? Comment le serait-elle, quand les tacticiens de la montagne ont si bien réussi jusqu'à présent à prendre en main la balance des deux intérêts qui luttent l'un contre l'autre, quand ils font à volonté pencher la balance du côté qui leur plaît,—du côté du président et au détriment de la majorité dans la loi des questeurs et dans la loi électorale, — du côté de l'assemblée, nous assurent-ils, et au détriment de la présidence dans la future loi de responsabilité? De leur propre aveu, de l'aveu plus vaniteux encore que téméraire échappé à leur fausse gloire, les montagnards s'estiment les maîtres de la situation et se flattent d'user dans de mutuelles revanches les deux pouvoirs conservateurs qui nous ont sauvés de leur joug. C'est au président de la république qu'il convient maintenant d'aviser. Puisse-t-il voir le péril qui est à côté de lui dans cette heure même où sa fortune semble l'inviter à lever la tête plus haut que jamais! Que le président n'en doute pas : c'est l'égarer pour son malheur que de lui persuader qu'il gagnera quoi que ce soit à effacer toute autorité voisine de la sienne, dût-il employer dans cette destruction de pareils auxiliaires, et qu'il sera plus grand le jour où il demeurera tout seul vis-à-vis d'eux, fût-ce avec l'idée de les traiter le lendemain comme d'irrémissibles ennemis. D'autre part, si la majorité défaite hier retrouve encore un peu de vie, qu'elle s'emploie jusqu'au bout non plus à chercher des représailles pour lesquelles la force lui manque, mais à empêcher autant qu'il dépendra d'elle les fatales conséquences soit d'une intimité trop étroite, soit d'une lutte trop personnelle entre ces deux principes dont on ne saurait bien dire s'ils sont l'un à l'autre ou hostiles ou alliés, entre l'idée impérialiste et l'idée radicale! Dans son meilleur temps, l'assemblée n'aura peut-être pas rendu de plus grand service au pays.

Pendant que nous nous consumons dans ces démêlés dont l'issue échappe à tous les regards, les états européens s'appliquent à se préserver du mieux qu'ils peuvent des difficultés de l'avenir. Nous craignons que le gouvernement prussien, dont les chambres viennent de se rouvrir, ne suive point la voie la plus sûre, et nous ne comprenons pas comment il réussira jamais à combiner ses états féodaux des provinces et des cercles ou du moins l'esprit qui a rappelé ces institutions vieillies avec l'esprit moderne qui préside dans le parlement central. Les jeunes royaumes constitutionnels, la Belgique, le Piémont, doivent se féliciter d'avoir accepté plus sincèrement le régime sous lequel ils vivent.

Le parlement sarde est maintenant en pleine session. Si nouveaux que soient les Piémontais dans l'usage du régime constitutionnel, ils ont su affranchir leur tribune des lenteurs qu'entraînait toujours chez nous le débat de l'adresse. Ils arrivent tout de suite au fait, à la manière anglaise, comme il convient à leur esprit pratique, toujours mieux disposé pour l'action que pour la parole. Malheureusement, cette expédition sommaire n'arrange pas une demi-douzaine d'avocats plus ou moins radicaux, qui, ne sachant plus où placer leur éloquence, se rabattent alors sur le droit d'interpellation. Ils en usent et en abusent, témoin M. Brofferio, le moins emprunté de ces tribuns, toujours un peu nos plagiaires, et le seul, à vrai dire, dont la verve excentrique et amusante ait

quelque chance d'être écoutée. M. Brofferio s'en est ces jours-ci donné de tout son cœur. Il a interpellé successivement d'abord chaque ministre en particulier sur tel ou tel point compris dans ses attributions spéciales, puis le cabinet en masse sur l'ensemble de la politique intérieure et extérieure. Par ce détour, M. Brofferio a ressuscité les inconvéniens d'une discussion de l'adresse que la sagesse précoce des législateurs piémontais avait cru abolir. Il a donc causé finances, travaux publics, guerre, université, diplomatie, le tout du même aplomb. M. Farini, M. de Cavour et le général della Marmora ont à grand'-peine arrêté le débordement de cette faconde *encyclopédique*, comme l'a plaisamment nommée le ministre du commerce. Ils ont montré le vide caché sous cette ébullition de phrases; l'orateur de l'opposition avait parlé de trop de choses pour en bien parler. C'est ce qu'ont prouvé les fermes répliques de M. de Cavour et du ministre de la guerre.

Quant à M. Farini, le nouveau ministre de l'instruction publique, accusé par M. Brofferio de sacrifier les droits et les intérêts de l'université aux exigences du clergé en même temps qu'il est dénoncé ailleurs comme un corrupteur de la religion et de la jeunesse, il a répondu aussi d'une manière très précise. Le tact qu'il a déployé dans une situation assez délicate lui a même concilié beaucoup d'esprits que son entrée aux affaires avait plutôt indisposés. M. Farini est un homme des plus distingués et des plus considérés en Italie. En 1848, il faisait partie, comme sous-secrétaire d'état, de l'administration du comte Rossi à Rome; il est l'ami de MM. Minghetti, Pantaleoni et des autres constitutionnels que la république romaine proscrivit avec lui. Le livre qu'il vient de publier, *lo Stato Romano dal* 1815 *al* 1850, a eu un grand retentissement, et les honneurs d'une traduction anglaise de la main de M. Gladstone. En donnant à M. Farini dans le cabinet la place de M. Gioia, M. d'Azeglio était donc fondé à croire que les opinions bien connues du collègue qu'il s'adjoignait ne pourraient déplaire au parti à la fois libéral et modéré qui forme la majorité de la chambre des députés. L'objection sérieuse qu'il y avait contre M. Farini était tout autre. Il était à craindre qu'après la publication de son dernier ouvrage, on ne le rangeât au nombre des ennemis du pape, et que sa présence dans le cabinet ne devînt ainsi un obstacle aux négociations avec Rome; mais si maintenant l'opposition l'accuse de livrer l'instruction aux prêtres, n'est-ce pas à dire que ces imputations contradictoires sont de part et d'autre également fausses et exagérées? M. Farini a été poursuivi et il a couru des dangers personnels à Rome, en 1849, à cause de l'attachement qu'il gardait au pape, et aujourd'hui parce que, dans un livre très bien fait d'ailleurs et très circonspect, il signale les abus du gouvernement romain, ainsi que les remèdes qu'il faudrait y apporter, on le transforme aussitôt en révolutionnaire. Aujourd'hui vraiment, M. Rossi lui-même encourrait le même reproche, et nous aurions presque envie de croire qu'il est mort à temps. Ce fanatisme intolérant fait mieux qu'on ne pense les affaires de M. Mazzini et des vrais ennemis du gouvernement pontifical, qu'il isole peu à peu en éloignant de lui ceux qui seraient ses partisans ou ses auxiliaires les plus raisonnables.

Pour en revenir à M. Farini, la véritable cause des difficultés qu'il rencontrera en Piémont, c'est qu'il est Romagnol. Voilà pourtant où l'on en est en Italie en 1851! Après les rêveries inapplicables de l'unité, après les plans beau-

coup plus sensés de l'union et de la fédération, Romains, Lombards, Toscans, Piémontais, se retrouvent aussi divisés, aussi jaloux les uns des autres qu'au temps de Machiavel. On revient donc, en Piémont autant qu'ailleurs, à l'esprit de *particularisme*, comme disent les Allemands pour nommer chez eux le même penchant. On est bien d'ailleurs réduit à reconnaître que l'issue de la campagne de Lombardie et les insupportables allures de l'émigration tapageuse, qui se comporte à Turin comme en pays conquis, justifient trop cet inévitable retour aux traditions plus positives de l'ancienne politique piémontaise. Si cependant les Piémontais de la vieille roche ne veulent plus entendre parler d'italianiser le Piémont, ce n'est pas une raison pour se refuser à fortifier l'influence du Piémont dans toute l'Italie, en lui assurant les bons services dont les autres gouvernemens italiens croient plus habile de se priver. De ce point de vue, nous regretterions que de mesquines antipathies prévalussent contre un homme de mérite dont le plus grand tort est de n'être pas né Sarde, et dont l'élévation n'est pourtant pas, après tout, sans exemple à Turin. M. Farini succède à un Napolitain, M. Gioia, et il compte parmi ses collègues un Vénitien, M. Paleocapa, ministre des travaux publics.

Les interpellations de M. Brofferio ont été closes, cela va sans dire, par un ordre du jour pur et simple, voté à une écrasante majorité. L'opposition fait plus de bruit que de mal à la tribune du parlement piémontais, et nous ne devons pas mesurer l'importance qu'on lui accorde à la large place que sa rhétorique occupe dans les colonnes des journaux. Ce sont là les ennuis de la liberté politique; nous sommes toujours d'avis qu'elle vaut bien qu'on l'achète même au prix de ces désagrémens. Ces médiocres désagrémens ne sont mortels qu'aux peuples dont le bon sens et le patriotisme sont encore plus médiocres. Dieu merci, ce n'est pas le cas du Piémont. Des bruits fâcheux avaient couru sur la santé du président du conseil. La blessure qu'il a reçue en 1848 au siége de Vicence s'est rouverte, et l'on craignait que le soin de sa santé ne le contraignît à quitter les affaires. Nous espérons que ces appréhensions ne sont point fondées. La retraite de M. d'Azeglio, même pour un motif étranger à la politique, serait un événement très grave et très fâcheux; elle donnerait le signal d'un changement regrettable, en quelque hypothèse que ce soit, car elle amènerait la défaite de l'un ou de l'autre des deux partis, du parti conservateur ou du parti libéral que l'autorité d'un beau nom, d'un caractère bienveillant et impartial, réunit et maintient en équilibre dans le parlement comme dans le cabinet du roi Victor-Emmanuel.

Le roi de Hanovre est mort le 18 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Cette longue carrière, dont il avait seulement passé la fin sur le trône, a été mêlée aux plus fameux événemens de notre époque; l'histoire de ce prince tient essentiellement à toute l'histoire de l'Angleterre depuis les dernières années de l'autre siècle, à celle de l'Allemagne depuis tantôt quatorze ans. Ernest-Auguste, prince de Cumberland et de Teviotdale en Grande-Bretagne, comte d'Armagh en Irlande, roi de Hanovre après le décès de Guillaume IV, était le dernier survivant des fils de George III. Il avait eu beaucoup de part dans la confiance de son père, tant que celui-ci n'avait point perdu l'usage de ses facultés, et cette confiance lui avait été continuée par son frère George IV. Tout jeune encore, il servait dans les rangs de l'armée anglaise, lorsque commença

la guerre entre l'Europe et la France. De 1794 à 1796, il se battit bravement en Flandre et dans les Pays-Bas, à la tête du régiment des chevau-légers de Hanovre, dont il était colonel. Il retourna sur le continent faire la triste campagne de Prusse en 1807. C'était à ce moment de sa vie un rude soldat, qui ne se ménageait pas. Il avait perdu un œil dans une rencontre auprès de Tournay; dans une autre, auprès de Nimègue, assailli par un dragon français, il jette son sabre qui venait de se briser, prend l'homme corps à corps, l'enlève de dessus son cheval et l'emporte en travers sur le sien. Ces souvenirs de soldat ne tiennent d'ailleurs qu'une place fort secondaire dans l'existence du roi Ernest, qui appartient presque toute entière aux luttes et aux passions politiques dont l'Angleterre devait être le théâtre, aussitôt qu'on allait toucher à sa constitution.

Le duc de Cumberland avait la raideur et l'obstination de son père; mais il n'avait pas, comme George III, ce fond d'habitudes et de mœurs privées, ce tempérament vraiment anglais avec lequel celui-ci se donnait volontiers pour un simple gentleman du Berkshire : il avait gardé une empreinte plus dure de l'origine allemande des princes de son sang. Il était allemand de sa personne, de ses goûts, de ses manières. Il y a tel instant de sa vie où on lui trouverait tout l'air d'un des mauvais petits souverains de l'Allemagne du XVIIIe siècle; il devait pourtant, à l'heure de sa mort, compter dans le petit nombre des souverains allemands de ce siècle-ci qui n'ont point été au dessous de leur position. C'est qu'il avait gagné du moins à la pratique des vieilles institutions anglaises une sorte de droiture et d'inflexible consistance qui lui a fait un caractère distinctif, un vrai mérite au milieu des esprits vacillans et des contradictions perpétuelles de ses frères en royauté.

C'était un pur tory de la plus ancienne école, *a staunch and sterling tory;* seulement il n'avait rien de ces qualités ou même de ces défauts britanniques avec lesquels il eût pu compenser ou couvrir l'impopularité de ses opinions. Aussi peu scrupuleux dans ses plaisirs que son frère George IV, il ne se conciliait point l'indulgence par la bonne humeur et la bonne grace qui faisaient aimer son frère. Autant celui-ci était prodigue, autant le duc de Cumberland était économe et rangé dans ses dépenses. Il administrait avec sévérité le médiocre revenu qui constituait toute sa fortune, 12,000 livres qu'il tenait du vote des chambres, et qu'il a même gardées, une fois monté sur le trône de Hanovre, malgré les remarques désobligeantes qu'il s'est attirées par là. Il n'avait d'aucun côté l'humeur démonstrative et parleuse. Tout en voulant être un homme politique, il n'aimait point ces exhibitions bruyantes qui sont inséparables de la vie publique en Angleterre; il ne lui allait pas de présider des *meetings* ou des dîners; il lui manquait cette essentielle vertu d'un Anglais de distinction, d'être un bon *chairman* et de bien porter un toast. C'est ainsi que la physionomie du duc de Cumberland prit de plus en plus aux yeux de ses contemporains d'autrefois je ne sais quel sombre aspect, dont la mémoire ne s'est un peu effacée qu'à mesure que les colères qu'il avait soulevées ont elles-mêmes disparu de la scène. Les radicaux et les whigs l'exécraient. Les tories, qu'il protégeait de sa hautaine assistance, n'avaient alors pour lui qu'une affection très tempérée, qui ne les empêchait pas d'accueillir les rumeurs odieuses dont on essayait d'accabler sa réputation. Ce fut de la sorte qu'en 1810

circula sur son compte l'une des histoires les plus scandaleuses d'un temps trop fertile en scandales. Il fut sourdement accusé d'avoir tué un de ses domestiques. Une enquête dirigée par un homme qui jouait presque alors le rôle de tribun dans une certaine partie de la société, par M. Francis Place, le tailleur radical de Charing-Cross, démontra que c'était au contraire le duc qui avait failli être assassiné pendant son sommeil, et que l'assassin s'était ensuite lui-même coupé la gorge avec un rasoir; mais la répugnance presque maladive que le duc de Cumberland avait à poursuivre publiquement les diffamateurs, et peut-être aussi son mépris pour l'opinion, laissèrent la calomnie se propager trop.

De même, lorsqu'en 1830 la couronne passa sur la tête de Guillaume IV, dont les inclinations libérales étaient d'avance bien connues, le duc de Cumberland se trouva tout aussitôt en butte aux soupcons les plus injurieux pour sa loyauté de prince et de sujet. M. Joseph Hume l'accusa ouvertement de viser à changer l'ordre de la succession et de tramer un vaste complot à l'aide des loges orangistes dont il était le grand-maître. La vérité est que les tories les plus extrêmes, privés de l'appui qu'ils avaient eu sous George III et George IV dans les sympathies personnelles du monarque, comptaient naturellement, pour le remplacer, sur l'attachement opiniâtre que le duc de Cumberland avait voué à leurs principes. Tous ceux qui croyaient, et peut-être n'avaient-ils pas tort, que le maintien de la constitution anglaise tenait au maintien des bourgs-pourris et des sinécures, tous ceux qui ne voulaient entendre parler ni d'émancipation religieuse, ni de réforme électorale, tous ceux qu'épouvantait Cobbett, qui détestaient Brougham, qui murmuraient le reproche d'apostasie contre un roi whig, tournaient les yeux vers le duc de Cumberland, qui était le prince selon leur cœur. Le duc avait en effet combattu à outrance le bill d'émancipation catholique de 1829; il avait déclaré « qu'on ne pouvait plus avoir confiance dans les hommes dangereux qui apportaient au parlement cette mesure fatale. » Il rompit même alors d'une façon éclatante avec le duc de Wellington, et résigna le commandement des *horse-guards*. Il ne lutta ni avec moins d'énergie, ni avec plus de succès contre la réforme électorale de 1831, contre la réforme des corporations municipales, contre la nouvelle loi des pauvres : c'étaient, à son sens, autant de mesures spoliatrices. Rien cependant n'eût été plus contraire à toutes ses idées que de ne point accepter sans arrière-pensée ce qui était une fois devenu la loi positive; il ne connaissait et ne comprenait rien au-delà. Le jour où lord John Russell lui annonça que les loges orangistes d'Irlande ne seraient plus autorisées par la loi, le duc de Cumberland répondit qu'il était prêt à exécuter la loi « telle que l'avaient faite les trois états du royaume, *the three estates of the realm.* » Sa science constitutionnelle ne dépassait point les limites du vieux droit représentatif, mais elle s'attachait à ce vieux droit comme à la forte base de l'état.

Tels étaient les auspices sous lesquels le duc prit le gouvernement du royaume de Hanovre, dont la loi germanique excluait la reine Victoria, sa nièce. La constitution hanovrienne de 1819 avait été élargie en 1833 par le duc de Cambridge, qui administrait le pays au nom de Guillaume IV. Le nouveau roi commença par supprimer, sans autre forme de procès, la charte de 1833, qui lui déplaisait, d'abord parce qu'elle était l'œuvre de son frère, et surtout parce qu'elle ne s'accordait point assez avec ses principes de monarchie aristocra-

tique. On sait l'histoire des sept professeurs de Gœttingue qui protestèrent en pure perte contre la violation du pacte dont le Hanovre jouissait depuis quatre ans. On se rappelle peut-être l'impression que produisit alors dans toute l'Allemagne la brutalité avec laquelle ils furent expulsés de leurs chaires et presque de leurs logis. En Hanovre même, ils ne furent point autrement soutenus. C'est un pays essentiellement agricole, une population de paysans et de seigneurs, grands et petits, où les classes industrielles et commerçantes ne sont qu'une minorité dépourvue d'influence. L'armée, recrutée dans les campagnes, commandée par la jeune noblesse, est entièrement dévouée à la personne du prince. Le coup d'état de 1837 ne rencontra donc pas de résistance, et d'ailleurs le roi Ernest, revenu à la charte de 1819 qui lui donnait plus de satisfaction, s'appliqua scrupuleusement à l'observer, et, si peu libérale que fût cette constitution, il se montra, dans les termes qu'elle admettait, un roi très constitutionnel. D'autre part, ne cherchant point à faire quand même d'un pays agricole un pays de manufactures, il épargnait à ses sujets le poids onéreux du régime de protection. L'union douanière dont le Hanovre était le centre, le *Steuerverein*, maintenait le principe de la liberté commerciale contre les protectionnistes du *Zollverein* prussien, et les empêchait de céder autant qu'ils eussent fait sans ce voisinage aux exigences tout-à-fait prohibitives de l'Allemagne du midi. Le traité conclu le 7 septembre dernier entre le *Zollverein* et le Hanovre n'a dissous le *Steuerverein* qu'au prix d'un notable abaissement dans les tarifs de l'union prussienne, et la politique douanière du Hanovre n'y a rien perdu. On peut dire sans doute que c'était une politique anglaise, et les patriotes protectionnistes de la grande patrie allemande ont cent fois anathématisé les *séparatistes* du nord. Le Hanovre en particulier ne se plaignait point.

Aussi, lorsque vinrent les révolutions de 1848 et 1849, plus heureux que ses voisins de Berlin et de Cassel, le roi Ernest-Auguste resta paisible sur son trône. Il accepta un ministère plus en rapport avec les circonstances nouvelles, et, assisté de simples bourgeois, M. Detmold, qui fut chargé d'importantes missions au dehors, M. Stuve, qui dirigea surtout l'intérieur, il prit pour tâche de se maintenir dans un sage équilibre entre tous les courans contraires, entre les exigences extrêmes et changeantes des cabinets et des opinions, ne suivant jamais jusqu'au bout ni les unes ni les autres, et leur résistant plutôt que de se laisser emporter. Au dedans, il ne céda que ce qu'il était impossible de ne pas céder, et, les concessions accordées, il ne les reprit pas. Même après la retraite de M. Stuve, il continua les travaux d'organisation administrative commencés par le ministre dont il se séparait pour battre en brèche la prérogative féodale dans ses derniers retranchemens. Les chevaliers hanovriens réclamèrent, comme on sait, dans ces derniers temps, auprès de la diète, en faveur de leurs priviléges abolis ou menacés, et leur cause, toujours pendante, a sans doute aujourd'hui des chances meilleures. Le vieux roi ne s'était pas du tout ému de leurs instances, et, comme il n'avait point parlé le langage de la révolution durant la fièvre révolutionnaire, il ne voulut pas non plus parler celui de la réaction insensée qui risque de prévaloir en Allemagne. Tous les princes allemands n'en pourraient autant dire. De même, dans ses relations avec les deux cours de Vienne et de Berlin, le roi Ernest-Auguste ne s'est jamais donné au point de ne pouvoir plus se reprendre, et, au milieu des com-

plications de ces dernières années, il a voulu par-dessus tout réserver à son royaume une assiette indépendante. Il avait commencé par suivre l'impulsion prussienne, par accéder, sous la haute main de la Prusse, au projet de cette unité allemande qui n'allait à rien moins qu'à exclure l'Autriche de l'Allemagne; mais, lorsque l'Autriche reprit le dessus et balança la fortune de la Prusse, bientôt tout-à-fait compromise par les incertitudes et les équivoques du cabinet de Berlin, le roi de Hanovre entra dans l'union des quatre rois, formée, si l'on s'en souvient, contre l'union prussienne. Ce fut ce rapprochement du Hanovre et de l'Autriche qui fraya les voies à la prépondérance autrichienne dans les affaires du Holstein et de Cassel. M. Stuve, qui ne s'était point assez prêté à ce changement de front, fut remplacé par M. de Munchhausen, sans que cette phase nouvelle de la politique extérieure modifiât ou suspendit l'œuvre de réformation entreprise au dedans. Puis, tout récemment encore, le roi Ernest avait semblé derechef incliner vers la Prusse par ce traité du 7 septembre qui rattachait au Zollverein l'union douanière hanovrienne.

L'ascendant de l'Autriche à la cour de Hanovre ne peut plus maintenant que gagner toujours, et c'est à l'influence très directe de la cour de Vienne qu'il faut attribuer l'avénement du nouveau ministère que le fils du roi Ernest, le roi George V, a, dès les premiers jours de son règne, appelé près de lui. Ce prince, affligé d'une entière cécité, est réduit à gouverner dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles, entouré d'un conseil dont le secrétaire a mission de contresigner, sous sa responsabilité, la signature du souverain aveugle. C'était même la difficulté de ces arrangemens à la fois domestiques et politiques qui avait un instant suggéré aux princes de la maison de Cambridge quelque espoir d'arriver au trône de Hanovre, et la charte de 1833 paraissait donner raison à ces calculs par une clause spéciale; ce fut encore un motif de plus qui poussa le roi Ernest à l'abroger si vite, et depuis lors il s'était constamment, minutieusement occupé du soin d'assurer la couronne dans sa dynastie, malgré l'infirmité du prince héréditaire. Le roi George a été de bonne heure exercé, avec l'habileté la plus ingénieuse, à dissimuler autant que possible, aux autres et presque à lui-même, la perte du sens dont il est privé. Il a épousé une princesse de Saxe-Altenbourg dont il a un fils, âgé de six ans. La reine passe pour une personne très active, en même temps qu'elle est très dévouée à la cour de Vienne. On conçoit l'autorité qu'elle ne peut manqner de prendre et le sens dans lequel elle en usera. Ainsi M. de Munchhausen a cédé la place à M. de Schele, le fils de celui qui, en 1837, aida le roi Ernest à détruire la constitution de 1833. Ce nom seul est assez significatif, et les réformes intérieures, les *organisations*, comme on les appelle en Hanovre, risquent fort de disparaître dans ce revirement. Nous ne voulons pas croire cependant encore que le nouveau cabinet aille jusqu'à choisir pour maxime de conduite l'arrogante devise des hobereaux hanovriens : « tout par et pour la noblesse. » Il n'en est pas moins vrai que le roi vient d'annoncer qu'il prenait lui-même le commandement de l'armée, ce qui signifie simplement qu'il l'ôte des mains du ministre responsable, pour en disposer selon sa seule volonté. Il n'y a là rien de moins qu'une de ces grandes réserves monarchiques que les princes allemands se ménagent contre le principe des constitutions parlementaires.

Nous traçons avec quelque détail ce tableau des choses et des hommes du petit royaume de Hanovre; nous nous sommes arrêtés volontiers devant cette figure caractérisée du roi défunt; c'est une figure naturelle et vraie. Il était fort simple qu'elle ne plût pas à tout le monde : si amoureux de despotisme que soient à cette heure nos bourgeois français, nous doutons même qu'ils s'accommodassent long-temps d'allures pareilles à celles qu'avait souvent le feu roi Ernest; mais, faite comme elle était, cette personne originale était du moins tout d'une pièce, sans masque, et pour ainsi parler sans placage. Ces physionomies sincères deviennent de plus en plus rares de nos jours; l'histoire du monde se remplit d'acteurs qui jouent un rôle de convention en se dupant eux-mêmes par leur propre vanité presque aussi complétement qu'ils voudraient duper les autres par leur fantasmagorie. L'histoire touche ainsi, en mille endroits, au mélodrame, parce que ses modernes héros faussent les situations les plus réelles à force, de systématiser, de *dramatiser* leur personnage. Voyez M. Kossuth tel qu'il apparaît définitivement à l'Europe, au moment d'aller exécuter en Amérique une représentation nouvelle. Est-il maintenant une figure plus mélodramatique et plus fausse? Tout son talent, son imagination, sa souplesse, son éloquence, n'ont abouti qu'à laisser chez ses plus chauds admirateurs, quoi? une sympathie plus vive pour la Hongrie, pour l'indépendance constitutionnelle et nationale des Magyars? non, si l'on est franc, mais une sorte d'enthousiasme de dilettante pour la verve de l'orateur qui vocalisait si merveilleusement sur tous les tons. M. Kossuth a déconcerté sans relâche ceux qui ont eu la prétention de le mettre d'accord avec lui-même pour faire de ce patriote quelqu'un de plus grave qu'un artiste politique. Il s'est promené trop long-temps en Angleterre et a pris l'un après l'autre trop de visages différens pour être bien vrai sous aucun d'eux, ou, pour mieux dire, il s'est rabattu au seul rôle dont on puisse toujours se tirer avec des phrases : il était arrivé à Southampton en personnage constitutionnel, il en est reparti en tribun radical.

Venons à nos nouvelles de Chine. On s'occupe toujours à Canton des troubles du Kwang-si. On assure que la bande de brigands qui désolait cette province a pris des proportions formidables. Ces insurgés auraient, dit-on, saccagé la ville de Kwei-lin-fou, capitale de la province. Le gouverneur-général Seu était parti pour essayer, en intervenant de sa personne auprès des rebelles, d'arriver enfin à quelques résultats. Seu n'est pas un grand général, mais c'est un habile homme, Chinois jusqu'au bout des ongles, et très bien fait pour venir à bout de ses compatriotes sans avoir le chagrin de les combattre. On a beaucoup ri, à Hong-kong et à Canton, de la simplicité des journaux anglais, qui ont transformé en mandarin du Céleste Empire un couli ou artisan embarqué sur la jonque le *Ki-ing*. Le *mandarin Hi-sing*, ce parfait gentleman chinois, cet illustre étranger présenté à la reine et au duc de Wellington comme le délégué de l'empire du Milieu, et supportant son rôle avec un si complet sang-froid, avec une sérénité si narquoise, ce mandarin improvisé aura du moins prouvé quelque chose : c'est que l'Angleterre, à compter les ministres et les membres du parlement aussi bien que les *cockneys* de Londres, ne connaît pas plus la Chine que la Chine ne connaît l'Angleterre.

Les progrès des missions françaises dans cet extrême Orient sont toujours

chèrement achetés. Le gouvernement chinois continue à montrer des dispositions hostiles envers les chrétiens; mais l'insurrection du Kwang-si lui inspire de vives inquiétudes et fait diversion à ses projets contre les Chinois catholiques. Dans les missions annamites, le sang a coulé de nouveau. Le 1er mai 1851, M. Augustin Schœffer, arrivé depuis trois ou quatre ans au Ton-king, a été décapité. En Corée, un diacre indigène a cependant pu pénétrer dans sa patrie, où il va tâcher de frayer encore à ses maîtres des voies trop souvent ensanglantées. Il serait d'ailleurs question de rapprocher encore du théâtre de ces périls le principal siége des missions. Le procureur des lazaristes s'est rendu à Ning-po, afin d'examiner s'il ne pourrait pas transporter dans cette ville la procure de Macao et l'établissement des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

ALEXANDRE THOMAS.

Considérations sur l'idée et le développement historique de la philosophie chrétienne, par le docteur H. Ritter, professeur à Gœttingue (1). — L'ouvrage traduit par M. Nicolas est une exposition sommaire des rapports divers dans lesquels se sont trouvés la philosophie et le christianisme depuis l'avénement de cette religion; c'est aussi une sorte d'introduction à la philosophie allemande. A ces deux titres, il se recommande également à notre attention. La philosophie, chez les peuples chrétiens, compte, d'après M. Ritter, trois époques principales en chacune desquelles son attitude est fort différente. La première époque comprend elle-même deux périodes, dont l'une, qui se ferme avec les temps antiques, nous présente la philosophie luttant, unie à l'église, contre l'immixtion des idées païennes et concourant à la formation du dogme. Trois points la préoccupent surtout alors : le dogme de l'unité divine, le dogme de la rédemption humaine, l'idée de l'unité du génie humaiu. Dans l'autre période, c'est-à-dire dans le moyen-âge, les bases de la foi étant posées, la raison n'eut plus qu'un devoir : se ranger à son service. Sous le nom de scolastique, la philosophie démontra purement et simplement les doctrines de l'église, sans emprunter rien d'Aristote, qu'elle disait son maître, sinon son instrument logique. L'époque théologique se clot ici; avec la renaissance commence pour la philosophie une nouvelle évolution. La science, restée jusqu'alors dans le sanctuaire, en sort, et ses yeux, qui ne s'élevaient que vers Dieu, se portent sur le monde. Devant son regard curieusement investigateur bien des voiles tombent; l'antiquité se découvre aux temps modernes, une terre inconnue apparaît aux vieux continens, tandis que la nature révèle à l'homme des secrets qui l'étonnent. La philosophie a cru voir au-delà de la foi; cela décide de sa direction future. Son premier soin sera de se faire son domaine à part de celui de la religion. Bacon et Descartes ne rejettent pas le divin, ils l'écartent pour exercer au dehors plus librement leur pensée. Cependant après l'heure de la sagesse celle de l'hostilité sonne. Les philosophes du XVIIe siècle ont poussé de préférence l'esprit humain vers l'observation des phénomènes physiques et des lois mathématiques : leurs successeurs, au siècle suivant, nient le surnaturel, n'admettent pour la certitude qu'une base, le monde extérieur, qu'un principe pour la connaissance, les sens.

A ce moment naît avec Kant la philosophie allemande et s'ouvre une der-

(1) Traduction de M. Michel Nicolas, Paris, chez Marc Ducloux, 2, rue Tronchet.

nière époque philosophique dont le caractère propre, au dire de M. Ritter, consistera à réunir les tendances opposées des époques antérieures, la tendance théologique et la tendance à l'étude de la nature. L'école sensualiste, essentiellement objective, plaçait le *moi* dans la dépendance du *non moi*, puisque, d'après elle, toute connaissance venait à l'homme du dehors par l'intermédiaire de ses sens, et que nous ne jugions des choses que par la simple réflexion en nous des phénomènes du monde sensible. Kant démontra, en opposition à de telles idées, qu'une fois dans notre esprit, les sensations y prennent les formes de l'esprit même, qu'elles s'y transfigurent en objets extérieurs; que, loin donc de dépendre du *non moi*, le *moi* le crée en réalité pour nous. De cette critique sceptique, quelle théologie pouvait sortir? On va l'apprendre de la bouche de Fichte, disciple du philosophe de Kœnigsberg, qui, de l'aveu de M. Ritter, *poussa plus loin la partie transcendante de la doctrine de Kant, et travailla à développer d'une manière plus positive ce que celui-ci n'avait établi que dans des formes tout-à-fait générales.* « Il n'existe que le *moi*, c'est-à-dire le sujet pensant, et le *non moi*, c'est-à-dire le monde extérieur. C'est le *moi* qui se crée lui-même en prenant conscience de soi; mais, en se créant par l'activité de la pensée, le *moi* crée, par ce même acte, tous les objets extérieurs. Du *moi* jaillit l'existence de tout ce qui peut être pensé. Dieu est une des choses qui peuvent être pensées, et Dieu appartient au *non moi*..... Dieu, c'est donc la pensée humaine ayant l'idée de Dieu. »

Ne nous laissons point éblouir ici par la forme sophistique du discours. M. Proudhon, en les empruntant à l'Allemagne, nous a habitués à ces manières de dire familières à des gens moins préoccupés dans leurs paroles d'un désir d'exactitude scientifique que de frapper les imaginations. Fichte, il faut lui rendre cette justice, n'a point prétendu que Dieu fût créé par l'homme dans son existence même, chose trop absurde en vérité, mais seulement que l'image que nous nous en faisons est le pur produit de notre intelligence, variant de siècle en siècle et de peuple à peuple, d'où le mot d'Hegel : *Dieu n'est pas, il devient.* Tel est aussi le mot de la soi-disant théologie allemande. Mais appeler un pareil système de ce nom, le peut-on bien? Et ne fait-on pas de la sorte une volontaire confusion de la théodicée des philosophies et de la théologie des religions, dont l'une flotte dans ses doctrines à tous les vents de la libre raison, et l'autre se maintient immobile dans ses dogmes sous la garde de la foi? Les philosophes allemands devaient pourtant invoquer quelque titre à l'appui de leur prétention de théologiens, et de théologiens chrétiens! Leur titre, c'est leur effort pour s'appuyer sur la révélation positive afin de poursuivre le développement historique des idées religieuses, leur parti-pris de chercher dans le commentaire vivant du vieux dogme l'accord de la raison et de la foi. Se trompent-ils ou non? Nous penchons pour l'affirmative. Nous n'avons pas plus de confiance dans un accouplement monstrueux de la philosophie et de la religion que dans les croyances religieuses issues d'une pure démonstration logique.

P. ROLLET.

V. DE MARS.

JUNIUS.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

VII.

« Soyez assuré, écrivait Junius à son imprimeur le 5 octobre 1769, que ni vous, ni personne ne pourrez jamais me connaître, à moins que je ne me fasse connaître moi-même. Artifices, recherches, récompenses, tout sera également sans effet. » Il semble que ces paroles, destinées surtout à décourager la curiosité de Woodfall, fussent une prédiction. Le vrai nom de Junius est resté enveloppé d'un mystère qui semblait impénétrable. Dès le temps où il écrivait, ce mystère étonnait ou irritait les esprits. « Où donc, disait Burke en plein parlement, chercherons-nous l'origine du relâchement actuel des lois et du gouvernement? Comment Junius en est-il venu à passer à travers tous les fils d'araignée de la loi et à courir le pays, libre, inviolable, impuni? Les mirmidons de la cour ont été long-temps et sont encore occupés à le poursuivre vainement. Ils n'iront point perdre leur temps après moi, ou vous, ou vous. Non, ils dédaignent de tels insectes, tant que le puissant sanglier de la forêt qui a déchiré toutes leurs toiles est devant eux. Mais qu'obtiendront tous leurs efforts? Il n'en a pas plus tôt blessé un qu'il en étend un autre mort à ses pieds. Pour moi, lorsque j'ai vu son attaque au roi, j'ai senti se glacer mon sang. Je pensais qu'il s'était emporté trop avant et qu'il touchait au terme de ses triomphes, non qu'il n'eût dit bien des vérités; oui, monsieur, il y a dans cette

(1) Voyez la livraison du 1er décembre.

composition bien des vérités hardies dont un prince sage pourrait profiter; mais tant de haine et de fiel me troublaient; le *North Briton* est aussi loin de l'égaler en cela qu'en force, en esprit, en jugement. Mais tandis que j'attendais de cet audacieux essor sa ruine et sa chute dernière, regardez-le s'élever plus haut encore et venir s'abattre et fondre sur les deux chambres du parlement. Oui, il a fait de vous sa proie, et vous saignez encore des blessures de ses serres. Vous vous êtes courbés, vous vous courbez encore sous sa fureur. Il n'a pas craint même les terreurs de votre front, monsieur l'orateur; il s'est attaqué même à vous; oui, il l'a fait, et je crois que vous n'avez pas lieu de triompher de cette rencontre. En un mot, après avoir emporté notre aigle royal dans ses griffes et l'avoir frappé contre les rochers, il vous a laissé tout abattu. Roi, lords et communes ne sont que le jouet de sa colère. S'il était membre de cette chambre, que ne pourrait-on pas attendre de son savoir, de sa fermeté, de son intégrité? Il se ferait aisément reconnaître à son mépris du danger, à sa pénétration, à sa vigueur. Rien n'échapperait ni à sa vigilance, ni à son activité. Les mauvais ministres ne pourraient rien dérober à sa sagacité, et promesses ni menaces ne le pourraient décider à rien dérober au public. »

Lord North répondait : « Lorsque des hommes factieux et mécontens ont amené les choses à l'état où nous sommes, comment serions-nous surpris de la difficulté de livrer des libellistes à la justice? Comment nous pourrions-nous étonner que le grand sanglier du bois, ce puissant Junius, ait rompu les toiles et mis en défaut les chasseurs? Quoiqu'il puisse n'y avoir à présent aucune épieu qui doive l'atteindre, il pourra cependant une fois ou l'autre être pris. En tout cas, il se sera épuisé en efforts infructueux; ces défenses qu'il a aiguisées pour blesser et ébrécher la constitution seront usées. La vérité finira par prévaloir. Le public verra, sentira que Junius a avancé des faits faux, ou faussement raisonné sur de vrais principes, et que, s'il a échappé, il l'a dû à l'esprit du temps, non à la justice de sa cause. Le *North Briton,* le plus criminel libelle de son temps, aurait joui de la même sécurité, s'il avait été aussi puissamment soutenu; mais la presse n'avait pas alors couvert le pays de sa lèpre funeste, ni empoisonné les esprits du peuple. Les écrivains politiques avaient encore quelque honte; ils avaient quelque respect pour la couronne, quelque respect pour le titre de majesté. Il n'y avait pas alors de membres du parlement assez hardis pour faire des harangues en faveur des libelles. On pouvait difficilement amener les légistes à plaider leur cause. Maintenant la scène est entièrement changée. Hors des portes, en dedans des portes, prévaut un désordre abusif. Les libelles trouvent des avocats dans les deux chambres aussi bien que dans Westminster-Hall. Bien plus, on lance des libelles contre les juges eux-mêmes. On veut assouplir le

privilége de cette chambre à des desseins factieux. On cherche à captiver, à confisquer le souffle de l'inconstante multitude, parce qu'apparemment on prend sa voix, qui maintenant est celle des libelles, pour la voix de Dieu. »

Ces paroles font assez connaître ce que les lettres de Junius étaient, au temps de leur publication, pour l'opposition et le gouvernement. Ces lettres rivalisaient, dans l'attention publique, avec les discours de Chatham; mais rien n'est plus fugitif que la renommée de l'écrivain politique. Dès qu'il cesse d'émouvoir les passions du jour, il est oublié. Tant que Junius avait écrit, l'enthousiasme et l'indignation, la curiosité et le ressentiment lançaient sur sa trace un public inquiet. Du temps que les courriers de la poste criaient, en traversant les villes, qu'ils apportaient un Junius avec leurs dépêches, son nom secret était le mot ardemment cherché d'une énigme irritante. Quand il se tut, de nouveaux débats, de nouvelles passions vinrent distraire la foule mobile; plus de quarante ans s'écoulèrent sans que l'on pensât bien sérieusement à lui; il n'occupa plus que les curieux des singularités de la littérature. Parfois quelques auteurs de mémoires essayèrent en passant une conjecture, risquèrent une anecdote, hasardèrent un nom. L'opinion publique demeurait incertaine ou indifférente. L'épigraphe de la première édition des lettres, *stat nominis umbra,* restait le dernier mot de tous, et l'on attendait assez patiemment que quelque révélation fortuite ou volontaire vînt divulguer un secret qui n'agitait plus personne. D'ailleurs, les grands événemens de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci avaient imprimé un mouvement nouveau aux idées et aux passions politiques, et même dans le cercle limité de l'arène du parlement d'Angleterre, les luttes d'un autre Pitt et d'un autre Fox avaient affaibli le souvenir des débats jadis célèbres auxquels se rattachent les noms de lord Holland et de lord Chatham.

Ce n'est que vers la fin des guerres de la révolution et de l'empire, en 1813, que George Woodfall, fils de l'imprimeur du *Public Advertiser,* fit paraître la première édition complète des œuvres de Junius, celle qui a servi de base à toutes les éditions subséquentes, à toutes les recherches ultérieures, à tous les commentaires qui nous ont guidé à notre tour. Cette édition contenait, outre la préface et les lettres publiées en 1772 sous les yeux de l'auteur, de précieuses additions et notamment les billets confidentiels de Junius à son imprimeur, sa correspondance privée avec M. Wilkes et deux lettres politiques en partie inédites adressées par lui à ce grand agitateur, enfin le recueil de diverses lettres souscrites de signatures pseudonymes, que Woodfall avait insérées dans son journal, et qu'il croyait pouvoir, sur de bonnes raisons, attribuer à la même main. Ce recueil renferme en effet tout ce

qu'on peut avec quelque certitude regarder comme écrit par lui, hormis les deux lettres adressées à lord Chatham, qui ont paru en 1838 avec la correspondance de cet homme d'état, lettres intéressantes surtout parce qu'elles indiquent, contrairement à certaines conjectures, que lord Chatham ne connaissait pas Junius.

L'édition de 1813 fut très bien accueillie. On conçoit que, par son contenu seul, elle devait exciter la curiosité et stimuler l'esprit d'investigation, en lui fournissant de nouveaux matériaux, en lui ouvrant une voie nouvelle. La question fut donc comme remise à l'ordre du jour; elle était traitée par avance ou du moins posée avec développement dans un essai préliminaire, mis en tête du premier volume, par un auteur qui ne se nommait pas. Cet essai, ouvrage du docteur John Mason Good, doit être lu avant tout; on y trouve bien discutés les droits des divers auteurs supposés de l'ouvrage, de ceux du moins qui avaient été soupçonnés jusque-là. C'est un résumé de tout ce que savaient ou de tout ce que voulaient qu'on sût les deux Woodfall, de tout ce qui paraissait résulter avec certitude des pièces et documens laissés par le père ou communiqués par le fils. Là est encore aujourd'hui le corps des preuves à étudier, le fond de l'instruction du procès, et les additions postérieures ne dispensent pas de faire remonter toute recherche à cette déposition des premiers témoins, à cet exposé des faits donné par le premier investigateur. Rappelons ceux qui nous paraissent établis.

Samson Woodfall, imprimeur à Londres, dans la Cité, près de Saint-Paul, Angel-court, Skinner-street, était un homme estimé dans sa profession. Il avait reçu une éducation libérale, ses opinions étaient celles d'un whig décidé, et, dans ses opinions, il était sûr et fidèle comme en toutes choses. Depuis le mois d'avril 1767 jusqu'en janvier 1769, il reçut de façon mystérieuse, et au milieu de beaucoup d'autres envois, des compositions empreintes d'un même esprit politique, et qui lui parurent provenir de la même plume. Cette plume, il la reconnut dans celle qui traçait et signait encore d'un C. les billets qu'à partir du 21 avril 1769 il reçut de l'auteur des lettres de Junius. L'écriture lui en paraissait un peu contrefaite. Les articles que ces billets annonçaient ou accompagnaient n'étaient pas toujours transcrits de la même main. L'auteur convenait qu'il les faisait copier. Or, ces copies n'existent plus, on le croit du moins; ou elles ont été détruites, ou elles étaient rendues, après avoir servi pour l'impression. Cette correspondance passait par des voies diverses. Quand ils étaient seuls, les billets venaient par la poste; quelquefois un commissionnaire les avait reçus dans la rue d'un gentleman inconnu; souvent le correspondant indiquait un lieu public éloigné, un café, une allée, une de ces cours, un de ces *lane* si communs dans la Cité, où les messagers

de l'imprimeur venaient apporter une réponse, remettre ou chercher ce que les typographes appellent de la copie. Une partie de la correspondance passait aussi par le journal même où Woodfall, à l'aide d'un signe convenu, de quelques mots intelligibles pour un seul initié, insérait les avertissemens nécessaires. L'auteur des billets y montre sans cesse un vif désir de rester ignoré. Il prescrit avec soin, il diversifie avec art les moyens d'assurer et de cacher tout ce commerce, et il avoue que le secret importe à son repos, à sa vie. Malgré la confiance et l'estime qu'il témoigne à son imprimeur, il craint d'être découvert ou même soupçonné par lui. Il fait tout pour détourner ses conjectures, pour amortir sa curiosité. Une fois, vaincu par son inquiétude, il lui écrit (15 juillet 1769) : « Je vous prie de me dire avec candeur si vous savez ou soupçonnez qui je suis. » Malheureusement nous n'avons pas les réponses de Woodfall; mais son mystérieux correspondant le tient toujours en éveil : il lui recommande la discrétion, la fermeté, la vigilance; il l'encourage par des éloges, et, pour le soutenir mieux encore, il ne lui cache pas que son âge et son expérience lui donnent le droit de le diriger, que son rang, sa fortune, son avenir lui donnent les moyens de le protéger; il le couvrira dans ses périls, et il réparera ses pertes; en un mot, il se fera *connaître par ses œuvres.*

Rien n'annonce que Woodfall ait jamais reçu une confidence plus étendue. En avait-il deviné davantage? On a pu le supposer, jamais l'affirmer. Il n'a rien révélé de plus, même à ses enfans, si l'on en croit leur témoignage. On cite de lui quelques mots qui indiquent une idée, une hypothèse. Comment croire qu'il n'en eût conçu aucune? Mais quelle était-elle? On l'ignore, ou du moins on dispute là-dessus. Il croyait bien savoir qui Junius n'était pas, il se donnait comme n'ayant pas cherché à savoir qui il était. Il paraissait ne s'être jamais servi des moyens que lui offrait cette correspondance même pour en découvrir l'auteur. Jamais, dans ces transmissions de papiers de la main à la main, dans ces allées et venues continuelles, on ne parvint ou l'on ne chercha à reconnaître ou à suivre personne. Une fois seulement un M. Jackson, depuis imprimeur à Ipswich, et qui apprenait sa profession chez Woodfall, vit un grand monsieur (*a tall gentleman*) en habit léger, avec une bourse et une épée, jeter dans le bureau, par la porte ouverte sur Ivy-Lane, une lettre de Junius. Jackson la ramassa et suivit l'inconnu jusqu'auprès de Saint-Paul, où il le vit monter en fiacre et s'échapper. Il paraît même que le gouvernement, qui n'était pas astreint à la même discrétion que l'imprimeur, ne fut pas plus curieux, ou que ses recherches ne furent pas plus heureuses. La petite poste, que ne craignaient pas d'employer Woodfall et Junius, ne trahit rien de ce qu'on lui confiait, et il a été raconté depuis que lord North disait que l'on avait suivi le transport des let-

tres jusqu'à une personne cachée obscurément dans Staples-Inn, mais dont on n'avait jamais pu suivre les traces plus loin.

Voilà en gros les faits matériels sur lesquels le docteur Good appuie tout son travail. Joignant aux preuves externes l'étude des preuves internes, il passe en revue les divers personnages fort inégalement célèbres, pour lesquels avait été, jusqu'en 1813, réclamée la paternité des lettres de Junius. Il prouve assez bien qu'aucun n'a des droits, et surtout moins qu'aucun autre, les prétendans les plus connus, comme lord Chatham, Burke, Wilkes, auxquels il oppose des argumens, selon nous, péremptoires. Nous en disons autant de certains prétendans plus ignorés en France, et dont la cause a été soutenue avec chaleur, comme Gérard Hamilton, Macauley Boyd, le général Lee, Joseph Dunning, qui fut depuis lord Ashburton. Supprimons cette oiseuse discussion, et recueillons seulement, d'après Good et la plupart des auteurs qui l'ont suivi, les traits principaux auxquels devrait être reconnu le véritable Junius. Ce sont les données générales du problème à résoudre.

D'après tous les faits connus, d'après les écrits authentiques, il semble que Junius devait être un Anglais, non un Irlandais, moins encore un Écossais, un homme d'un esprit cultivé, ayant une instruction et des goûts classiques, exercé dans l'art d'écrire, sans être un écrivain de profession, parlant la langue anglaise dans sa franchise originaire, sans l'énerver par les formes à la mode, quoiqu'il trahisse par quelques mots une éducation irlandaise, et par quelques gallicismes la connaissance et l'usage du français. Il avait sérieusement étudié l'histoire et la constitution de son pays, le droit même, dont il parlait le langage avec facilité, mais sans la rigoureuse exactitude d'un jurisconsulte; il n'était ni homme de loi, ni homme d'église; il n'était pas ou il n'était plus soldat, mais il semblait savoir la guerre, comme aussi les règlemens et les affaires de l'armée, dont le personnel lui était familier. Mais ses relations vont plus loin. Il doit avoir suivi le parlement, surtout de 1767 à 1772, ne paraissant guère avoir quitté Londres pendant toute cette période, parfois même il s'exprime comme s'il était membre des communes. Il vit dans le monde politique, qui pour lui n'a pas de secret. Ses regards pénètrent dans les palais; l'intérieur de la famille royale n'est pas fermé pour lui; il sait comment le roi a été élevé et quel est son caractère. Ce qui se passe au sein du gouvernement ou même à la cour arrive promptement jusqu'à lui. Il parle des affaires publiques avec le ton de l'expérience; il les suit avec une attention assidue, se tient au courant de tout, étudie les questions pour les traiter, et, dans cette activité laborieuse qui semble absorber tout son temps, il écrit sur tout, et, malgré la rapidité de la composition, travaille tout ce qu'il écrit. Aucun homme ne semble lui im-

poser comme un supérieur, et son dédain croît avec la grandeur de ce qu'il méprise. Il fait sentir à ceux qu'il aime qu'il peut les protéger. On dirait qu'il n'a besoin de personne. Sa fortune le met au-dessus de toute vue intéressée. Il traite les questions d'argent avec l'indifférence facile d'un homme accoutumé à les négliger. Whig déclaré, il est plus vif dans ses sentimens que dans ses opinions, plus intolérant pour les personnes que pour les choses. Il a admiré le grand ministère de lord Chatham, mais cependant il règle plutôt sa politique sur celle de George Grenville. Ses haines sont violentes et profondes; son humeur irritable, fière, emportée. Il n'est froid et réfléchi que dans la recherche des moyens de satisfaire son inimitié. Il juge les hommes d'après les principes absolus d'une morale austère, d'une inflexible probité. Il ne ménage rien, excepté le secret du rôle redoutable qu'il s'est donné, et sa hardiesse n'a d'autre limite que le soin de cacher ses coups.

Maintenant, ces données acceptées, qui est Junius? Le docteur Good nous a plutôt dit qui Junius n'était pas. Il y a bien un seul des prétendans, comme nous le verrons plus tard, dont il réfute les partisans avec une brièveté négligente qui semble déceler une faible conviction; mais en tout, comme les Woodfall dont il passe pour avoir été l'interprète, il évite de certaines déclarations auxquelles on devrait s'attendre. Ces éditeurs n'ont jamais l'air de tout dire; d'autres écrivains, au contraire, en disent plus qu'ils n'en savent, et s'amusent à des hypothèses. Charles Butler, auteur estimé, connu surtout par l'ouvrage qu'il a intitulé *Réminiscences;* le docteur Parr, philologue et critique distingué; un éditeur de Junius, caché sous le pseudonyme d'*Atticus Secundus;* John Taylor, dans deux ouvrages spéciaux de 1816 et de 1817; George Coventry, dans des recherches imprimées en 1822; Henri Barker, dans ses lettres publiées en 1828, se sont exercés sur un sujet qui avait occupé Burke, Wilkes, Johnson. On ferait une bibliothèque des Junius *démasqué, identifié, dévoilé,* et des dissertations et même des livres écrits sur ce que Wilkes appelait *le plus important secret de son temps.*

Nous avons lu plusieurs de ces compositions, qui toutes excitent la curiosité, dont aucune ne la satisfait. Comme elles se réfutent les unes les autres, il suffit d'en connaître quelques-unes pour les connaître à peu près toutes. Nous partons, nous, de l'édition de 1813 et de l'essai du docteur Good; ensuite nous plaçons un article de lord Brougham, où sont supérieurement analysés les deux ouvrages de Taylor; puis, en tenant compte d'un autre article inséré par Foster dans la *Revue éclectique,* nous terminons par la comparaison de l'ouvrage intitulé *Histoire de Junius et de ses écrits*, par John Jaques, avec l'édition de Junius donnée en 1850 par M. Wade, et enrichie de préfaces, de notes et d'*une histoire de la découverte de l'auteur.*

Appuyé sur cette autorité, nous continuons d'écarter de la lice tous les concurrens déjà nommés. Nous ne mentionnons que pour le déclarer non recevable Charles Lloyd, personnage peu connu, dont l'auteur de cinq lettres sur Junius, M. Barker, a soutenu habilement la cause, bien discutée et bien jugée, selon nous, dans l'ouvrage de M. Jaques. Nous ne nous arrêtons pas davantage à l'opinion de M. Grey, qui se prononce pour Horace Walpole (1). Walpole écrivait bien. Son esprit est piquant, mordant, dédaigneux; mais l'élégant amateur des arts et des lettres, l'homme du monde oisif et moqueur, whig fidèle, mais dégoûté, qui ne se refusait aucun des divertissemens de l'esprit, n'avait de Junius ni toutes les opinions, ni les haines, ni les violentes passions. Sa vie, ses goûts, ses affections, son scepticisme, rien ne s'accorde avec l'œuvre de colère qu'on lui veut attribuer.

Disons encore un mot de deux solutions mystérieuses données à la mystérieuse question.

Dans le cimetière de Hungerford, Berks, on lit sur une table de pierre : « Ici sont déposés les restes de William Greatrakes, esq., natif d'Irlande, qui, en venant de Bristol, mourut en cette ville, dans la cinquante-deuxième année de son âge, le 2 août 1791. *Stat nominis umbra.* » Ces derniers mots ont paru indirectement désigner celui dont ils étaient la devise. On a raconté que ce Greatrakes, allant de Bristol à Londres, était tombé malade dans l'auberge de *l'Ours,* à Hungerford, et qu'avant d'y mourir il avait révélé son secret aux témoins de ses derniers momens. Il paraît mieux prouvé que cet homme, né dans le comté de Cork en 1725, avait été élevé pour le barreau; qu'après une pratique de quelques années, étant devenu officier, il quitta les armes pour revenir plaider devant la juridiction militaire; que ses succès dans cette profession le firent connaître de lord Shelburne, dans la maison duquel il était familièrement reçu pendant le temps où parut la correspondance de Junius. Cette protection lui fit obtenir plus tard une demi-solde d'officier, et il se retira dans une petite propriété près de Youghall, où il passa les dernières années de sa vie à écrire. Avant de mourir, il fit venir dans son auberge un capitaine Stopford, du 63e régiment d'infanterie, le nomma son exécuteur testamentaire, et lui confia beaucoup de papiers. C'est dans ces papiers qu'on aurait vu ou cru voir à son écriture qu'il était ou Junius lui-même ou un secrétaire de Junius; mais cette anecdote se rattache à l'opinion jadis soutenue, que les fameuses lettres avaient été écrites dans la maison de lord Shelburne ou sous son inspiration, si ce n'est par lui-même. Bien des invraisemblances morales et politiques s'élèvent contre cette supposition, que n'appuie aucune preuve directe. Lord Shelburne lui-

(1) *Letters of H. Walpole*, édit. de 1840, t. VI.

même l'a démentie. Sir Richard Phillips, éditeur du *Monthly Magazine*, a raconté dans ce recueil que le noble lord, en la démentant devant lui, avait ajouté qu'il connaissait Junius, et qu'il le ferait connaître avant sa mort (1804); mais il est mort sans avoir parlé, et son respectable fils, le marquis de Lansdowne, aujourd'hui président du conseil, a déclaré, dans une lettre du 25 mars 1850, à M. Wade, qui l'a publiée, qu'il n'avait, quant à lui, jamais reçu la confidence d'un secret dont il doutait que son père eût jamais été instruit.

On a également prétendu que le dernier lord Grenville était un des dépositaires du secret, et on lit dans un *magazine* de 1827 que dans la bibliothèque de Stowe, résidence du duc de Buckingham, qui était Grenville, ce seigneur avait, en compagnie de lord Nugent, trouvé une liasse de papiers contenant un écrit original de la main de Junius et des billets signés de son nom ou de ses initiales adressés à George Grenville; mais le duc et lord Nugent ne sont plus, et ils n'ont point confirmé ce récit. Le *Morning Chronicle* du 7 mars 1836 a bien annoncé l'existence, dans la même bibliothèque, d'une cassette scellée de trois cachets, renfermant, parmi les papiers des Grenville, les manuscrits de Junius; mais, ou les trois sceaux n'ont point été brisés, ou c'est dans cette cassette qu'on a trouvé trois nouvelles lettres de Junius adressées apparemment à George Grenville, et analogues à celles qui ont été publiées dans la correspondance de lord Chatham; elles ne jettent d'ailleurs aucun jour sur la question, et je tiens du savant M. Panizzi que les descendans des Grenville ignorent encore aujourd'hui le vrai nom de Junius.

Le terrain ainsi déblayé, nous nous trouvons en présence de deux personnages dont nous n'avons pas encore parlé, et qui nous occuperont seuls désormais.

VIII.

Reportons-nous au moment où Junius abandonna la scène politique 21 janvier 1772. Neuf lettres parurent encore du 28 janvier au 12 mai, qu'il signa de quelque autre nom, et dont l'authenticité est prouvée par quatre billets à Woodfall publiés sous les numéros 52, 56, 61 et 62. Dans ces billets, l'écrivain recommande l'insertion des lettres qu'ils accompagnent; il témoigne dans les termes les plus vifs son indignation contre lord Barrington, auquel il croit *le cœur le plus noir de tout le royaume;* dans un article signé *Némésis,* le dernier, selon Woodfall, qu'il ait fait imprimer dans son journal, il trace une biographie outrageante du secrétaire de la guerre, et en même temps il recommande avec insistance à son correspondant le plus rigoureux secret, *l'insignifiante créature qu'il dénonce n'étant pas digne de la généreuse rage de Ju-*

nius. Sept lettres sont en effet dirigées contre lord Barrington, et les cinq premières, signées *Vétéran*, sont employées à raconter avec beaucoup de détail et de malice comment il aurait nommé pour secrétaire suppléant (*deputy secretary*) un M. Chamier, Français d'origine, agent de bourse, marron ou coulissier, comme on dirait chez nous, et que l'auteur veut même faire passer pour Juif. Suivant lui, ce Chamier, qu'il appelle Tony Shammy, n'a d'autre qualité que d'être beau-frère de Bradshaw, l'impur confident, le *Mercure blafard* du duc de Grafton, et, pour le nommer, on aurait congédié un excellent fonctionnaire, M. d'Oyly. Cet arrangement tout intérieur, ou, si l'on veut, ce tripotage, est expliqué minutieusement, rendu tour à tour odieux ou ridicule dans quatre lettres, et la cinquième commence ainsi : « Je vous prie d'informer le public que le digne lord Barrington, non content d'avoir chassé M. d'Oyly du bureau de la guerre, a fini par trouver moyen d'en expulser M. Francis..... Je pense que le public a droit de les sommer tous deux de déclarer leurs raisons pour avoir quitté cette administration. Des hommes dont le caractère est sans tache, comme le leur, ne résignent pas des emplois lucratifs sans de suffisantes raisons. La conduite de l'un et de l'autre a toujours été approuvée, et je sais qu'ils sont aussi bien placés dans l'estime de l'armée que quiconque occupa jamais le même poste. Pour quelle cause le public et l'armée devraient-ils être privés de leurs services? » A la suite du *Vétéran*, *Scotus* et *Némésis* redoublent l'attaque, et la dernière lettre est une sanglante biographie de lord Barrington.

En examinant cette fin de l'ouvrage, un critique attentif, M. Taylor, s'est demandé d'où provenait l'importance qu'un écrivain de l'ordre de Junius, monté au faîte de sa renommée, accoutumé à traiter des grands intérêts de l'état, avait pu attacher à un abus obscur, à l'acte d'un ministre secondaire, qui n'avait pas de place dans le cabinet. Comment pouvait-il se montrer si particulièrement informé d'une si petite affaire, la discuter avec une complaisance qu'une rancune personnelle semblerait seule motiver, prendre enfin si vivement parti pour deux fonctionnaires subalternes, au point de les louer, lui si avare de louange? Ce n'est pas la première fois que ses lettres témoignent d'une connaissance précise, technique, de tout ce qui concerne l'administration militaire; il semble n'ignorer rien de ce qui s'y passe, et, comme il dit quelque part qu'il n'est pas soldat, on le croirait un commis des bureaux de la guerre. Mais c'étaient deux commis, *first clerk*, que ces deux disgraciés dont il prend la défense? Leur cause serait-elle la sienne, et serait-il l'un d'eux? M. Francis, qu'il nomme en passant, était inconnu alors; mais il a montré plus tard un vrai talent dans les affaires, dans la presse, au parlement. Junius serait-il M. Francis? Une fois saisi de cette idée, M. Taylor l'approfondit, et

deux ouvrages successifs furent consacrés à faire une vérité d'une conjecture. Le second ouvrage, qui contient une bonne discussion, produisit un certain effet, et cet effet fut encore augmenté quand lord Brougham, alors M. Brougham, l'analysant dans la *Revue d'Édimbourg*, n° 57, 1817, vint fortifier cette opinion de son autorité. Comme critique, il se connaît en style; comme juriste, il se connaît en preuves, et son article témoignait de sa double compétence.

Mais sir Philip Francis est peu connu en France. Quel était-il? Il était né à Dublin en 1740 d'un père homme d'église, qui avait traduit Horace et Démosthène. Après de premières études en Irlande, il vint à dix ans à Londres, où il fut élevé à l'école de Saint-Paul, dont le chef le regardait comme son meilleur écolier, et il eut pour condisciple Samson Woodfall. A seize ans, par la protection de Fox, à qui son père demeura constamment attaché, il fut placé dans les bureaux des affaires étrangères. Pitt, qui succéda à Fox, continua au jeune commis la bienveillance de son prédécesseur, et l'employa même comme secrétaire pour la langue latine (*latin secretary*). Après avoir suivi au dehors, avec un titre analogue, un général et un ambassadeur, il obtint en 1763, de la bonté de Welbore Ellis, plus tard lord Mendip, un emploi dans les bureaux de la guerre, et il y resta jusqu'en 1772. On a vu qu'après un mécontentement mal expliqué (car il semble que c'est à d'Oyly, non à lui, que lord Barrington fit injustice), il fut obligé de quitter sa place. Peu après il visita la France et l'Italie. De retour à la fin de 1772 ou au commencement de 1773, il fut, au mois de juin suivant, à la recommandation de ce même lord Barrington, nommé par lord North à l'une des trois places de membres du conseil supérieur qui venaient d'être créées pour le gouvernement du Bengale. C'était un emploi élevé et lucratif dont il s'acquitta avec distinction; mais son esprit absolu, la sévérité de ses principes, l'obstination et la violence de son caractère l'engagèrent dans une lutte constante contre le célèbre gouverneur de l'Inde, Warren Hastings. Ils vécurent en ennemis et finirent par se battre en duel. Francis fut grièvement blessé. Revenu dans sa patrie, il entra au parlement en 1784 et y poursuivit l'accusation de Hastings avec une habileté remarquable et tout l'acharnement de la vengeance. Lié intimement avec Burke, il resta whig et whig ardent, lorsque Burke cessa de l'être, et fit avec Fox, Sheridan, Tierney, toutes les campagnes de l'opposition. Il se signala par des publications politiques écrites avec talent, par quelques discours rares, fort étudiés, mais d'une vivacité brillante. Son jugement était sévère et s'exprimait volontiers par le sarcasme. Il avait plus de réputation dans le monde parlementaire que dans le public. Quoique du parti populaire, il ne fut jamais populaire. Après vingt années environ passées à la chambre des communes, il en sortit pour n'y plus rentrer.

Cependant on le voit encore en 1817 quitter sa retraite et paraître dans une réunion des électeurs de Middlesex pour proposer une pétition contre la suspension de l'*habeas corpus*. Il mourut le 22 décembre 1818. Il avait été fait baronnet en 1806.

Tant que Junius écrivit, Francis ne fut pas même soupçonné. Quarante ans s'écoulèrent sans que l'on pensât à lui; mais dès qu'en 1816, M. Taylor l'eût dénoncé au monde comme le Junius véritable, cette opinion obtint beaucoup de faveur, et voici comment on peut l'établir.

Sir Philip Francis annonça dès son enfance des talens distingués. Ses études classiques étaient excellentes. Tout jeune encore, il fut comme initié dans le monde politique, puisqu'il remplit dès-lors un emploi de confiance auprès de Fox et de Pitt. Toute sa vie, il leur resta fidèlement attaché. Sa reconnaissance pour le premier, dont son père était l'ami et le chapelain, explique les sentimens bienveillans que Junius exprime une fois envers sa personne et le silence qu'il garde sur sa politique. L'admiration de Francis pour lord Chatham n'a pas besoin d'explication, car il pensait comme lui. On comprend par ses débuts mêmes comment, simple commis de la guerre, il pouvait considérer les affaires publiques du point de vue des hommes d'état, parler leur langue, pénétrer leurs intentions, connaître leur caractère, leurs relations, leurs mœurs, puiser enfin ses informations aux sources les plus élevées. On sait d'ailleurs que le jeune Francis avait d'intimes liaisons avec John Calcraft, qui, après avoir, comme lui, servi lord Holland, devint le correspondant exact et l'agent dévoué de lord Chatham, un de ces hommes politiques subalternes à qui manquent les talens qui rendent célèbre, mais non l'intelligence et l'activité qui rendent utile. Calcraft, dont on a beaucoup de curieuses lettres, était parfaitement versé dans les secrets du monde politique. Il pouvait tenir Francis au courant et l'employer au service de son patron. Qu'il fût dans la confidence et les intérêts de Francis, en voici une preuve : il écrivit le 12 janvier 1772 à Almon, éditeur d'un journal de l'opposition : « Faites un paragraphe pour dire que M. Francis est secrétaire suppléant de la guerre, » et six jours après, la nouvelle se trouvant fausse, il lui récrit qu'il le savait bien, mais qu'il désirait cette nomination très bien méritée, et qu'il espérait la faire arriver en l'annonçant. Le 20 mars, Francis perdit sa place; le *Vétéran* en parla trois jours après, et, dès le jour même, Calcraft avait ajouté à son testament un codicile où il léguait à Francis une somme de 1,000 livres, et à sa femme une annuité viagère de 250. Si Calcraft prenait si fort à cœur les intérêts de son jeune ami, on doit peu s'étonner que le commis de lord Barrington, informé, jour par jour, des incidens de son administration, les suivît avec sollicitude, se passionnât pour ceux

qui le concernaient, traitât des affaires de ménage avec la solennité d'un publiciste, et grossît des griefs de bureau à la proportion de crimes d'état. S'il cessa d'écrire sur la grande politique peu de temps avant de quitter sa place, si, même disgracié et irrité, il ne reprit pas la plume, c'est que vers ce temps l'administration de lord North parut s'affermir, et que l'espérance de voir arriver au pouvoir la coalition de Chatham, de Camden, de Rockingham et de Richmond commençait à s'affaiblir. Lorsqu'en 1773, Francis revint en Angleterre, il était sans place, sans fortune; son père et son ami Calcraft étaient morts. Il dut songer à se créer une position. Peut-être employa-t-il pour l'obtenir le secret dont il était maître et la menace du talent dont il était armé. Il est possible que lord Chatham, que lord Holland fussent instruits. Peut-être avait-on parlé, peut-être le gouvernement avait-il tout découvert; les lettres sur l'intérieur de ses bureaux avaient pu mettre lord Barrington sur la trace. Francis une fois reconnu n'était plus libre; un traité secret pouvait seul le sauver. « Nous connaissons Junius, aurait dit le roi à une certaine époque, et il n'écrira plus. » Peut-être aussi la révélation spontanée de son nom et la promesse de son silence lui valurent-elles le poste important qui lui fut donné dans l'Inde. Comment autrement expliquer que lord Barrington s'entremît pour doter si généreusement un commis qu'il avait renvoyé naguère? La nature de cette transaction motiverait également la discrétion absolue de tous ceux qui en furent les confidens. Il est surtout évident qu'à aucun moment de sa vie, sir Philip Francis n'a dû laisser échapper l'aveu terrible qui eût perdu son repos et son honneur.

A l'appui de cette version, on donne des preuves plus directes. Sir Philip Francis était d'une grande taille. Son écriture offre des traits de ressemblance avec l'écriture contrefaite (du moins on la croit telle) des lettres de Junius à Woodfall. L'une et l'autre présentent pour la ponctuation, l'orthographe, l'emploi de certains signes, tels que les accens, les guillemets, les tirets, etc., des analogies qui sont au moins singulières. Certaines expressions, certains tours de phrase, se retrouvent les mêmes dans les lettres de Junius et dans les écrits de Francis. Ce dernier était un homme d'une intégrité sévère plutôt que d'un honneur délicat. Son caractère était fier, irritable. Franc et décidé dans le cours ordinaire de la vie, il savait être discret et impénétrable. Il poursuivait à outrance ceux qu'il haïssait, et ne pardonnait jamais. Sa vivacité n'était pas de l'irréflexion, et il revenait rarement des premiers mouvemens de son orgueil ou de sa colère. Son esprit était à l'avenant de son caractère. Naturellement agressif, son ton était ferme et acerbe, sa moquerie amère et poignante. Les traits qu'il lançait semblaient préparés avec un soin cruel. Il écrivait bien, mais d'une manière plus piquante que naturelle. On convient qu'au moins dans

son âge mûr son style rappelait celui de Junius, quoique dans ses ouvrages avoués il ne l'ait jamais égalé. Ce dernier point est même contesté par quelques critiques, et lord Brougham, qui d'ailleurs admire assez froidement Junius, n'hésite pas à mettre au niveau de ses morceaux les meilleurs divers fragmens des discours ou des écrits de Francis choisis avec goût. Cependant il faut reconnaître chez l'un et l'autre un talent du même genre plutôt qu'un talent du même ordre.

Le lecteur aura remarqué qu'au moment où la question se posa sir Philip Francis était envore vivant. Il mourut cinq ans après que Taylor l'avait mis en cause, et lord Brougham, qui écrivait en 1817, voyait une preuve en faveur de son hypothèse dans cette circonstance même. « Si Junius était mort, disait-il, il serait connu. Il eût laissé après lui quelque trace de son passage. Le silence gardé jusqu'aujourd'hui prouve qu'encore aujourd'hui ce silence est nécessaire. Il ne peut l'être qu'à Junius lui-même. » Cet argument a perdu sa force; mais du temps qu'il était bon, et que sir Philip vivait, quoi de plus simple que de l'interpeller directement? Avant de rien publier, Taylor lui avait fait demander s'il avait objection à ce que son nom figurât dans une telle investigation; la réponse fut : « Vous êtes en toute liberté d'imprimer ce que vous jugerez convenable, pourvu qu'il ne soit porté aucune atteinte à mon caractère privé. » Mais voici qui est plus singulier. Le rédacteur du *Monthly Magazine,* voulant rendre compte de l'ouvrage de Taylor, prit le parti d'écrire à sir Philip pour lui demander ce qui en était, et il reçut le billet suivant :

« Monsieur, la grande civilité de votre lettre me détermine à y répondre, ce que j'aurais décliné, s'il se fût agi purement du sujet qu'elle concerne. De savoir si vous aiderez, en lui donnant de la publicité, à une sotte et malveillante fausseté (*a silly malignant falsehood*), c'est une question laissée à votre propre discrétion. Pour moi, c'est chose d'une parfaite indifférence. » Cette dénégation, si c'en est une, persuada sir Richard Phillips, qui l'avait provoquée; mais elle ne produisit pas généralement un effet aussi décisif, et elle est restée elle-même un texte à interpréter et l'origine de nouveaux doutes. Elle n'a pas dissuadé la *Revue d'Édimbourg.* Pendant long-temps, dans la société des anciens whigs, dans le salon du dernier lord Holland, dans celui du marquis de Lansdowne, on a admis comme fondée, ou la plus fondée, l'opinion soutenue dans ce recueil, qui, en 1840, racontait encore cette anecdote : « Lorsqu'en 1817 M. Brougham, à la chambre des communes, exprima son opinion très arrêtée touchant le caractère de Wilkes, et la honte que sa popularité jeta pendant un temps sur le peuple anglais... sir Philip Francis lui fit le jour suivant, devant quelques amis, de fortes remontrances pour avoir dit quelque chose qui tendait à déprécier un homme poursuivi par la cour. Il regardait l'of-

fense comme encore aggravée par des éloges qui avaient été donnés à lord Mansfield, contre lequel il s'emporta amèrement. Ce ton, qui était exactement celui de Junius sur les deux sujets, fut fort remarqué dans le temps. »

Cependant la preuve invoquée par lord Brougham avait tourné contre lui. Sir Philip Francis, en mourant (1818), n'a pas laissé de testament au public. Il n'a point fait le signe attendu, et peu à peu l'attention s'est distraite, la croyance s'est affaiblie. La foi même de lord Brougham semblait un peu altérée quand il réimprimait ses articles dans son recueil d'esquisses historiques des hommes d'état du règne de George III. On entrevoyait son étonnement qu'aucun témoignage irréfragable ne fût venu confirmer son opinion. Une preuve entre autres long-temps espérée était encore à venir, et elle ne se produira peut-être jamais. Au moment où Junius fit publier la collection de ses lettres, il refusa toutes les offres de son imprimeur. Il ne voulut entendre parler d'aucun profit. Il demanda seulement trois exemplaires de son ouvrage, « deux couverts en papier bleu, et un relié en vélin et or, doré sur tranches, avec ce titre : *Junius, I. II,* le plus beau possible. C'est tout le droit d'auteur (*fee*) que je vous réclamerai jamais. » (17 décembre 1771.) Or, cet exemplaire vraiment historique, où est-il? Il n'a été reconnu après quatre-vingts ans dans aucune vente de livres. Probablement il avait dû rester dans la bibliothèque de Junius lui-même. Celle de Francis a été vendue; l'exemplaire révélateur n'a point figuré dans le catalogue, parmi plusieurs éditions de Junius, annotées même de la main du propriétaire, qui traitait ainsi tous ses livres. Il est d'ailleurs singulier que l'on n'ait pas recherché et publié ces notes.

La question n'avait pas, à notre avis, fait un pas, lorsque lord Campbell publia ses vies des chanceliers d'Angleterre, et, dans celle de lord Loughborough, qui, du temps qu'il s'appelait Wedderburn et qu'il était solliciteur général, a été, contre toute apparence, soupçonné des lettres de Junius, l'auteur est conduit à s'exprimer sur la question; lui qui n'est pas souvent de l'avis de lord Brougham, il en est cette fois, et le confirme en rendant publique une lettre fort intéressante de lady Francis. La seconde femme de sir Philip, qui l'épousa, quoiqu'il fût septuagénaire (1811), paraît une personne spirituelle et distinguée. Dans sa lettre à lord Campbell, elle prétend que son mari était Junius, non qu'il le lui eût dit, mais elle le croit; non qu'elle le sût, mais elle l'affirme. Le dernier éditeur, M. Wade, s'est adressé de nouveau à elle, et il a obtenu de nouveaux indices. Sir Philip Francis n'est jamais convenu avec personne qu'il fût Junius, mais il ne l'a jamais formellement nié. Il a laissé sa femme le croire, il souffrait qu'elle le lui dît, quoiqu'elle ne lui ait jamais adressé de question directe ni demandé

de déclaration positive. Toutefois il n'hésitait pas à raconter des faits que l'auteur des lettres semblait seul pouvoir connaître. Selon lady Francis, son mari, se voyant traiter comme un simple commis, privé d'espoir de promotion, négligé même par lord Chatham, écrivit ses lettres; la première suffit pour fixer sur lui l'attention, et après qu'il eut répondu en maître à sir William Draper, un *nouveau et puissant allié lui vint en aide.* Cet allié, elle ne l'avait pas nommé à lord Campbell; elle le nomme à M. Wade : c'est lord Chatham. Elle ne sait s'il connaissait l'auteur; mais qu'il lui fît arriver des renseignemens, que même quelques lettres aient, avant l'impression, passé sous ses yeux, elle n'en doute pas. Cependant sir Philip ne l'a jamais nommé, il était évidemment engagé sur son honneur au secret; mais il ne donnait à personne de complet démenti. Il avait écrit : « Seul je suis dépositaire de mon secret; il périra avec moi. » Pour tenir cette parole, il se permettait les évasions nécessaires. Ainsi, comme on lui disait que Burke était Junius : « Très probablement, » répondait-il. Telle était encore sa réponse à l'éditeur du *Monthly Magazine.* « Il n'y a que les sots qui pourraient y trouver un désaveu, » aurait-il dit à sa femme. Il voyait sans impatience les efforts tentés pour le découvrir, lorsqu'ils n'aboutissaient pas à des interpellations personnelles. Il aimait à être soupçonné, pourvu qu'il ne fût pas convaincu. Il craignait les questions directes et voulait éviter les mensonges formels. Lorsque parut le second ouvrage de Taylor, il fit rayer son nom de la liste du club de Brooke, dont il était un des fondateurs, apparemment pour échapper à l'inquisition dont il allait devenir l'objet. Il avait eu soin de détruire tout manuscrit de Junius, et à la mort de Calcraft, il s'était fait rendre, pour les détruire également, tous les papiers qui l'intéressaient; mais le premier présent qu'il fit à sa femme après son mariage était un exemplaire de Junius, avec prière de ne le pas laisser voir, et après sa mort, on trouva dans son bureau un *Junius identified* de Taylor, enveloppé, scellé et adressé à lady Francis. Enfin la conviction de celle-ci paraît entière, et, selon M. Wade, une opinion conforme est professée par le fils de sir Philip.

Tous ces faits paraissent donner à ses droits une grande apparence de certitude. Tout au moins doit-on admettre qu'il n'a rien négligé pour laisser s'accréditer l'opinion qui le désignait. C'est assurément la plus répandue. Cependant le doute subsiste, et dans la croyance générale, la question ne passe point pour irrévocablement résolue.

D'abord on a remarqué que les témoignages accumulés en faveur de Francis pourraient s'accorder avec une opinion intermédiaire qui a été bien des fois soutenue. Les lettres de Junius pourraient ne pas être d'une seule main. Les autres lettres qui les complètent, et que l'éditeur y a réunies, les rappellent plutôt qu'elles ne les égalent.

Souvent elles en diffèrent assez pour être difficilement rapportées au même auteur. Cet ensemble ne pourrait-il pas être l'ouvrage d'une association au sein de laquelle aurait dominé un grand écrivain? Francis n'aurait alors été que son collaborateur, et il aurait fini par imiter son style. Ceux qui ont écrit avec suite dans le même journal savent que la diversité des rédacteurs n'en exclut pas à la longue une certaine uniformité de diction. On l'a remarqué pour le recueil même où j'écris en ce moment. Francis aurait donc pu contribuer à l'œuvre de Junius soit en composant quelques lettres, soit en donnant des faits et en réunissant des renseignemens, soit seulement en prêtant le secours de sa plume comme copiste et en prenant note des débats parlementaires, ce qui était chose assez difficile. On sait en effet qu'il suivait les séances à cette époque, et on lui doit les extraits de quelques discours de lord Chatham. Cette collaboration d'ailleurs s'accorderait mieux avec la situation subalterne qu'il occupait encore, avec le genre et le degré de talent qu'il pouvait avoir; enfin elle expliquerait ses liaisons avec Calcraft, la destruction de certains papiers et quelques-uns des propos qu'on lui prête dans la dernière moitié de sa vie. Il n'est pas contesté que les envois de Junius à l'imprimerie n'étaient pas tous écrits de sa main, et, après s'être dit quelque part seul dépositaire de son secret, il parle à Woodfall des personnes qui assistent à la composition de ses articles (*Priv. Lett.*, n° 8). Dans ce système, sir Philip Francis pourrait être le rédacteur ou le provocateur des lettres signées *Vétéran, Scotus* et *Némésis*, qui traitent des affaires intérieures du ministère de la guerre.

Il nous reste à dire quelles sont, après toutes les raisons de croire, nos raisons de douter. On doit d'abord s'étonner qu'au moment où les publications de Junius occupaient le plus vivement les esprits, la curiosité n'ait pas soupconné, ni l'indiscrétion trahi sir Philip Francis, s'il en était le véritable auteur. L'importance de la mission qui lui fut donnée pour le Bengale aurait pu mettre sur la voie; or rien n'indique que cette nomination ait été remarquée, ce qui par parenthèse montre qu'elle n'était pas si extraordinaire, et affaiblit la preuve que l'on croit trouver dans l'exagération prétendue d'un avancement inexplicable, dit-on, pour tout autre que Junius. Mais ces places de nabab n'étaient pas alors aussi considérables ni aussi recherchées qu'elles l'ont été depuis, et Francis est venu jusqu'à l'âge de soixante-seize ans sans qu'on ait paru s'étonner que sa jeunesse en eût obtenu une. De 1767 à 1816, son nom n'a pas été prononcé à propos de Junius. Son secret, connu, assure-t-on, d'un assez grand nombre de personnes, a été soigneusement, religieusement gardé. C'est là, sinon une invraisemblance, une circonstance au moins singulière.

Maintenant, si c'est lui, quels motifs l'ont fait agir? On expliquerait

à la rigueur comment, après avoir perdu son emploi, un homme aussi irritable se serait vengé de sa disgrace sur le gouvernement tout entier; mais, au contraire, c'est en quittant sa place qu'il a cessé d'écrire. Fonctionnaire public, il a des devoirs à remplir, des ménagemens à garder, et il poursuit des plus sanglans outrages les chefs du gouvernement qu'il sert, et particulièrement le ministre de la guerre, dont rien n'indique qu'il ait encore à se plaindre. Bien plus, il est entré dans les bureaux par la protection de Welbore Ellis, et à diverses reprises il en parle dans les termes les plus méprisans. Il y a dans cette conduite une déloyauté, tranchons le mot, une bassesse gratuite qu'on répugne à concevoir et qui ne se motive même pas.

On la motive apparemment par les passions et, pour ainsi dire, par le tempérament de l'auteur; mais ce tempérament est étrange. Qu'un jeune commis soit de l'opposition, qu'il écrive en cachette quelques lignes satiriques contre ses chefs, qu'il pousse l'indiscrétion jusqu'à se servir contre eux de certaines informations qu'il doit à sa position officielle; cette conduite, qui n'est pas irréprochable, n'a rien de fort extraordinaire. Qu'il y a loin cependant de ces malices d'un jeune homme à cette furieuse guerre déclarée avec tant d'audace, soutenue avec tant de fierté, de colère et de perfidie, à cet acharnement d'une haine superbe qui se cache derrière l'austérité des principes et la dignité du caractère! Pourquoi d'ailleurs cette inimitié si directe, si implacable, contre la personne même du duc de Grafton, du duc de Bedford, de lord Mansfield? On ne peut haïr ainsi que des persécuteurs ou des ennemis personnels. Comment un jeune homme, qui d'ailleurs n'est point entraîné par des idées exagérées de liberté, par des théories républicaines ou radicales, qui même la plupart du temps ne diffère du gouvernement que sur des actes ou sur des points de droit, peut-il adopter une conduite et un langage excusables tout au plus d'opprimés à tyran, surtout quand ses ressentimens au fond ont assez peu d'énergie et de solidité pour qu'au bout de quelques mois, il cesse de les exprimer, et consente à en faire le sacrifice à ceux qu'il attaquait, en recevant de leurs mains le riche salaire de son silence. Cette légèreté dans les sentimens, cette versatilité mercenaire cadre mal, il faut qu'on l'avoue, avec l'énergie des passions.

On essaie de tout expliquer par l'admiration pour lord Chatham, par le dévouement à lord Chatham, par l'influence de lord Chatham; mais cet homme d'état continuait son opposition avec autant de vivacité que d'éclat long-temps après que Junius avait éteint la sienne. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, jusqu'au mois d'avril 1778, il poussa la lutte généreuse qu'il avait entreprise, et depuis six ans sir Philip l'avait abandonnée! Et après cette indigne défection, après cet indigne marché, son patron et son inspirateur aurait persisté à lui garder son

secret; il ne l'aurait pas trahi du moins par l'involontaire expression du mépris! Cet attachement d'ailleurs que sir Philip, en effet, a constamment porté à la personne et à la politique de Chatham, Junius l'a-t-il montré dans ses lettres? Bien loin de là, parmi celles qui lui ont été jusqu'ici attribuées, sous le titre de *Miscellaneous letters*, il en est où lord Chatham est vivement attaqué; nous en avons analysé quelques-unes. Il faut donc retirer d'abord à Junius les lettres signées *Poplicola, Anti-Sejanus, Downright*, contre l'avis de Woodfall, de tous les éditeurs, de plus d'un commentateur. Nous avons bien nous-même des doutes sur l'authenticité de quelques lettres non contestées par M. Wade. Par exemple, il veut que la scène fictive où les ministres délibèrent sur les instructions de lord Townshend soit bien de sir Philip Francis; or cette scène continue les plaisanteries d'une lettre de *Corregio*, où lord Chatham est tourné en ridicule, comme un infirme et un fou. Mais j'y consens, qu'on élague toutes les lettres où il est attaqué; il resterait que Junius, dans celles qu'il signe, ne le loue que tardivement et comme à regret, et lorsque dans sa cinquante-quatrième lettre, le 13 août 1771, il se décide enfin, que dit-il? qu'il doit rendre *une signalée justice à un homme qui a, il le confesse, grandi dans son estime*. Ce qui est plus significatif d'ailleurs que toutes les lettres publiées, dans un billet particulier et authentique, du 19 octobre 1770, Junius se plaint qu'on laisse passer comme de lui dans le journal des articles signés *un Whig*, où la politique de Chatham est préconisée, et il ajoute : « Je n'admire ni l'écrivain ni son idole. » Nous le demandons à M. Wade, est-ce Francis qui a écrit cela?

Les éditeurs de la correspondance de Chatham sont venus fortifier de leur témoignage les suppositions de Taylor. Ils ont publié deux lettres inédites que Junius adressa secrètement à lord Chatham. Ils ont publié des spécimens d'écriture. Sur ce dernier point, remarquons d'abord que si Junius était Francis, c'est-à-dire l'ancien secrétaire du grand ministre, il n'a pu espérer que son écriture, qu'on trouve à peine altérée, ne serait pas reconnue; il n'a pu lui écrire sous un pseudonyme. Et en même temps le seul fait de lui écrire ainsi prouve que Chatham n'était pas dans le secret. Que devient alors cette *puissante alliance* dont parle lady Francis? Quant aux deux lettres en elles-mêmes, la seconde est bien authentique. Junius, qui la signe, le 14 janvier 1772, y joint les épreuves des deux lettres à lord Mansfield et à lord Camden qui terminent sa collection. Il voudrait, en les publiant, s'assurer de la plus haute des approbations. Ses billets à Woodfall s'accordent de tout point avec ce nouveau document, qui lui-même démontre que lord Chatham était étranger à Junius. Pour la première lettre, elle est du 2 janvier 1768, c'est-à-dire du temps où le nom de Junius n'avait pas encore paru. C'est tout simplement une lettre ano-

nyme. On y donne avis à Chatham, encore ministre, que ses collègues le trahissent, et que le duc de Grafton traite avec les amis du duc de Bedford. La lettre est spirituelle et vraie. Est-elle de Francis? Mais pourquoi se cacher derrière l'anonyme? pourquoi ne pas parler lui-même ou ne pas avertir Calcraft? Comment d'ailleurs un commis pouvait-il se croire mieux instruit de tout cela que Calcraft ou Chatham? Est-elle de Junius, ou plutôt de celui qui devait un jour prendre ce nom? Mais l'écrivain y parle *de respect et de vénération* pour Chatham, et c'était le temps où, dans ses lettres publiques, il l'insulte, il le diffame, et l'appelle dans une citation latine *Nebulo*. Je sais que les éditeurs de la correspondance de Chatham veulent retirer à Junius toutes les lettres où il l'attaque ainsi et que Woodfall donne comme de lui; mais comment lui retireront-ils le billet que nous avons cité, et où il refuse son encens à *l'idole*?

Ils ont aussi appuyé beaucoup sur un fait qui paraît prouvé, c'est que certains discours de lord Chatham, notamment ceux du 9 janvier 1770 et du 1er mai 1771, ont été conservés uniquement sur les notes de sir Philip Francis, et que, dans ses lettres de la même époque, Junius, parlant des mêmes affaires, reproduit quelques pensées et quelques expressions de l'orateur. Parmi ces coïncidences, soigneusement relevées, quelques-unes, en petit nombre, sont remarquables; mais, quand elles seraient et plus nombreuses et plus frappantes, ne sait-on pas que lorsqu'une affaire se discute il s'établit une phraséologie que tout le monde emploie, il se crée un fonds d'idées où tout le monde puise, et les discours surtout du grand orateur du moment mettent tout de suite en circulation un certain nombre de pensées et de mots qui deviennent une monnaie courante.

Les éditeurs à qui nous répondons oublient même leur sujet au point de citer des phrases écrites long-temps après par Francis, et qui rappellent ses extraits de lord Chatham. Mais la question n'est pas si Francis imitait, suivait même en tout lord Chatham; la question se pose sur Junius. Or Junius était-il le copiste de Chatham, lui qui n'était pas même son prosélyte? Au début, il ne ménage pas ses amis, Camden, Granby, Shelburne, qui alors marchait avec lui. Sur un point fondamental, sur la grande question de l'Amérique, sa dissidence est éclatante. Il qualifie sur ce point avec sévérité la politique du cabinet Rockingham, politique que Chatham avait approuvée, que continua le ministère dont il faisait partie, qu'il poussa lui-même à de plus hardies conséquences quand il fut libre dans l'opposition. Junius, au contraire, soutint toujours l'acte du timbre, et demeura jusqu'au bout le défenseur obstiné de George Grenville. C'est bien plutôt cet homme d'état, si rarement d'accord avec son beau-frère, même quand tous deux étaient dans l'opposition, qui serait le guide constant de Junius,

l'objet habituel de ses déférences et de ses sympathies. Notez que les opinions par lui soutenues sur la question de l'Amérique sont en désaccord avec celles que sir Philip Francis, long-temps après, j'en conviens, exprimait à la chambre des communes.

Junius ne paraît revenir à lord Chatham que vers l'époque où il se mêle activement des affaires de la Cité. Chatham alors, par l'intermédiaire de Beckford et de Sawbridge, agitait la ville, et soulevait toutes les puissances municipales à l'appui de l'opposition parlementaire. Junius s'efforce d'unir Sawbridge et Wilkes, duquel il s'est rapproché, après l'avoir tenu d'abord à distance; mais à cette époque même, on ne le voit ni vanter, ni soutenir, ni seconder les alliances et les combinaisons par lesquelles, dans les deux chambres, l'opposition espérait enfin triompher, et il ne paraît pas entrer dans cette association puissante dont les Pitt, les Grenville, Richmond, Rockingham, Shelburne, Camden, Barré, Dunning, Burke étaient les chefs et les orateurs. Il se tient dans une sorte d'indépendance et d'isolement, et semble traiter avec tout le monde de puissance à puissance. Est-ce bien l'attitude d'un obscur et jeune client de tel ou tel de ces hommes d'état, initié, par un hasard de position, à des intérêts politiques qui ne sont pas les siens, épousant pour un temps leurs sentimens, mais les outrant jusqu'à la violence, et leur prêtant, au grand péril de son repos et de sa sûreté, le secours d'une plume complaisante, qu'il était prêt à briser à la première tentation de la fortune? D'où lui peut venir cette connaissance de l'intérieur des palais, des actions, des sentimens, des mœurs de la famille royale, de l'éducation et du caractère du roi lui-même, qu'il met souvent en scène, et sur lequel il semble vouloir agir directement, comme sur un homme dont il aurait suivi jour par jour tous les mouvemens? On dirait qu'il a vécu avec celui qu'il juge, quand il parle de George III. En le peignant, il semble épancher des souvenirs, quelquefois des ressentimens personnels, et adresser quelques-uns de ses traits les plus aigus aux côtés secrets et sensibles du caractère et de la vie d'un monarque dont il n'ignore aucun préjugé, aucun travers, aucune faiblesse. Enfin, si Francis est l'homme que nous cherchons, il faut renoncer aux opinions jusqu'à présent admises sur l'âge, la fortune, la situation sociale de Junius. On a vu qu'il fait entendre dans sa correspondance publique ou privée qu'il est assez avancé dans la vie, qu'il est riche, indépendant de position, destiné à un plus grand avenir, capable de protéger ses amis, et peut-être déjà membre de la chambre des communes. Sir Philip Francis n'était rien de tout cela,

On voudra bien comparer ces diverses considérations avec les faits en quelque sorte matériels qui paraissent établir en sa faveur une certitude quasi judiciaire.

IX.

Nous ignorons quelle est la conviction du lecteur; mais qu'il nous permette de poser en regard d'une première hypothèse un autre système qui, nous en faisons l'aveu, serait le nôtre, si nous nous attachions uniquement aux vraisemblances morales, et si nous osions préférer à toute autre la version la plus intéressante et la plus dramatique.

Dans un de ses billets à Woodfall, Junius lui dit, le 21 juillet 1769 : « Ce Swinney est un misérable, mais dangereux sot. Il a eu l'impudence d'aller trouver lord George Sackville, à qui il n'avait jamais parlé, et de lui demander s'il était ou non l'auteur de Junius. Prenez garde à lui. »

Ce Swinney était un poète obscur, dont Junius savait qu'il n'avait jamais parlé à lord George Sackville, et qu'il venait de lui faire tout récemment une indiscrète question. Junius est inquiet de sa curiosité; il prend soin de prémunir contre toute enquête le seul homme qui sache quelque chose. Swinney voulait vérifier une supposition. Si cette supposition est fausse, pourquoi Junius en est-il si fort alarmé? Craindrait-il qu'elle ne conduisît à quelque autre, ou plutôt serait-elle sur la voie de la vérité? Dès-lors quelques-uns le croyaient ainsi. Ce fut l'avis de sir William Draper dès qu'il sut la dénégation formelle de Burke. Il est déjà remarquable qu'au milieu même du fracas produit par les mystérieuses lettres, un instinct trop singulier pour être insignifiant se soit porté sur le nom alors célèbre et compromis de lord George Sackville.

On a dit que l'imprimeur Woodfall, dans ses conversations, ne repoussait nullement cette idée, et si le docteur Good, qui écrivait sous les yeux de son fils, s'étend peu sur les droits de ce nouveau prétendant, il les combat légèrement après avoir signalé de fortes vraisemblances. On dirait qu'il croit un peu ce qu'il réfute. Dans le *Royal Register* de 1781, William Combe, connu sous le nom du docteur Syntax, disait, du vivant du noble lord, que les conjectures de beaucoup de politiques se dirigeaient sur lui. Long-temps après, les recherches de Taylor parurent; mais elles ne convainquirent pas John Foster, qui se prononça pour lord Sackville, et en 1825, dans un ouvrage spécial imprimé chez Woodfall, M. George Coventry développa les mêmes conclusions, que reprit trois ans après un anonyme américain dans un *Junius unmasked* publié à Boston. Charles Butler, qui reste indécis, semble préférer à l'opinion de Taylor celle de Coventry, et nous trouvons celle-ci parfaitement développée dans l'histoire de Junius que M. John Jaques a donnée en 1843.

Le troisième fils de Lionel Cranfield Sackville, premier duc de Dorset, était né à Londres le 26 juin 1716. Filleul du roi George Ier, après de premières études à l'école de Westminster, où il se distingua surtout par son goût pour l'histoire d'Angleterre, il suivit en Irlande son père, nommé lord-lieutenant en 1730, et y finit avec éclat son éducation au collége de la Trinité de l'université de Dublin. Sa passion pour les classiques de l'antiquité le conduisit à admirer, à envier les caractères des héros d'Homère, et, dit-on, à rendre un culte au dieu de la vengeance, la vraie divinité de l'Iliade. A l'âge de vingt-un ans, il reçut une commission dans l'armée, accompagna son père dans un voyage en France, puis, comme lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, il suivit George II dans le Hanovre, et se distingua à la bataille de Dettingen entre lord Granby et lord Townshend. Junius dit quelque part qu'il a servi sous le dernier.

Aide-de-camp du roi à la bataille de Fontenoy, lord George combattit sous le duc de Cumberland les Écossais rebelles, et, par ses blessures comme par ses services, il obtint à Culloden les louanges de son général, qui le fit nommer colonel. On sait avec quelle sévérité le vainqueur châtia les Écossais, et Junius parle d'eux avec le ton d'un ennemi, pendant qu'il parle de l'état-major du duc de Cumberland comme *de la grande école de l'instruction militaire et des sentimens loyaux*. Après avoir suivi son général sur le continent, dans les campagnes de 1747 et de 1748, il entra au parlement, s'y fit remarquer dans quelques discussions, et fut, en 1751, envoyé comme secrétaire de l'Irlande auprès de son père, qui y gouvernait encore. « C'est un homme d'un talent réel, d'une bravoure distinguée et d'une honorable éloquence, dit Horace Walpole, mais ardent, hautain, ambitieux et obstiné. » A la suite d'une querelle avec le parlement irlandais, sa famille quitta le pays, profondément blessée; quant à lui, de retour en Angleterre, il s'éleva de plus en plus tant dans l'armée que dans le parlement. « Il montait peu à peu au premier rôle, dit encore Walpole. » Ses rapports avec les hommes principaux de la politique, et particulièrement avec M. Pitt, en faisaient un personnage très influent dont l'avis était compté dans tous les arrangemens ministériels. Il fut même, en 1757, au moment d'entrer comme secrétaire de la guerre, avec George Grenville comme chancelier de l'échiquier, et l'on sait qu'il resta constamment attaché à la politique de cet homme d'état. Dès-lors, il était membre du conseil privé et lieutenant-général de l'artillerie, sorte d'emploi politique qui associait au ministère. Le grand âge du maréchal Ligonier, son seul supérieur, le crédit dont il jouissait auprès de lui et des autres chefs de l'armée, semblaient le réserver à la plus haute fortune militaire; mais Walpole ajoute que *son naturel impétueux ne pouvait être gouverné*.

La guerre l'appela bientôt hors de son pays, il fit partie de l'expédition maritime contre Saint-Malo; puis, las de ce qu'il appelait un métier de boucanier, il passa en Allemagne, où il eut le commandement de toute la cavalerie de l'armée anglo-hanovrienne. Le prince Ferdinand de Brunswick était son général en chef; Granby, son premier subordonné. Son caractère indocile et altier ne le fit aimer ni de l'un ni de l'autre. Le 1er août 1759, à la bataille de Minden, il était en réserve avec sa cavalerie, lorsqu'au milieu de l'action le prince envoya coup sur coup deux aides-de-camp pour lui donner l'ordre de marcher. Lord George prétendit que l'ordre était obscur, contradictoire : il discuta, il hésita, et pendant qu'il se rendait auprès du prince pour s'en éclaircir, Granby, son second, fit le mouvement commandé et se couvrit de gloire; mais un temps précieux avait été perdu, et ce retard rendit la victoire moins complète. Quoi qu'il en soit de cet incident militaire encore obscur et débattu, une sorte de clameur s'éleva dans l'armée contre lord George Sackville; on se vengea sur son honneur des torts de son caractère. On l'accusa de jalousie, d'entêtement, d'irrésolution; on alla même jusqu'à mettre en doute un courage dont il n'avait, disait-on, que l'orgueilleuse apparence. Il était aussi haï que Granby était populaire; son avancement avait été rapide, on l'attribuait à sa position parlementaire, à la faveur de M. Pitt, de qui l'on assurait qu'il avait obtenu son commandement à l'insu du roi. Il fut obligé de quitter l'armée, revint en Angleterre et demanda des juges. On commença par lui retirer son poste de lieutenant-général de l'artillerie, son régiment de dragons, même son grade d'officier-général, et ce fut le secrétaire de la guerre, lord Barrington, qui lui signifia les volontés du gouvernement. Pitt, alors à l'apogée de son pouvoir, ne le défendit pas. Par politique comme par patriotisme, il tenait à sa popularité dans l'armée; il aimait la bravoure et le succès; il fit assurer le prince Ferdinand qu'il aurait satisfaction. L'opinion se déclara dans le même sens; une vive controverse s'éleva; des écrits contradictoires furent publiés, quelques-uns très malveillans contre le patricien atteint dans son honneur. Enfin il comparut en mars 1760 devant une cour composée de seize officiers dont dix étaient Écossais. Les principaux témoins entendus furent le marquis de Granby, qui le ménagea, et un frère du duc de Grafton, le lieutenant-colonel Fitzroy. Cet officier, dont Sackville avait invoqué le témoignage, ne lui fut nullement favorable. Au lieu de se défendre avec simplicité, avec modestie, l'accusé prit avec la cour un ton de maître; il se montra vif et spirituel, mais méprisant et moqueur. Il fut convaincu de désobéissance et déclaré incapable de servir désormais à un titre militaire quelconque. « Pendant tout le cours des débats, écrivait Walpole, il attaquait le juge, l'accusateur, l'instruction. Réellement, un homme ne saurait manquer de

courage quand il en peut montrer autant dans une situation pareille. Sans grand effort d'héroïsme, j'aurais, je crois, bien mieux aimé mener la cavalerie à la charge que d'aller à Whitehall pour y être déchiré comme il l'a été. Même, j'aurais cru ma vie moins en danger; mais c'est un homme extraordinaire, et, je vous le dis, nous entendrons encore parler de lui. » On lit dans une lettre de Gray le poète : « Que va-t-il faire de sa personne? nul ne le prévoit. La contenance assurée, les regards de vengeance, de mépris et de supériorité qu'il jette sur ses accusateurs ont fait l'admiration de tout le monde; mais il n'a pas montré son art et son talent ordinaires. En résumé, sa cause ne le soutenait pas. Vous penserez peut-être qu'il a l'intention de voyager et de cacl er sa vie; au contraire, tout le monde lui rend visite à l'occasion de sa condamnation. »

Cependant il ne s'en releva pas. Le peuple était contre lui, et regrettait qu'il n'eût pas le sort de l'amiral Byng. Le roi, qui avait pesé sur ses juges, confirma la sentence dans les termes les plus durs, la déclarant dans sa décision officielle *pire que la mort pour tout homme doué de quelque sentiment d'honneur*. Il distribua à ses rivaux ses nombreux titres ou emplois, à Granby, à Townshend, au duc de Bedford, qui devint lieutenant-général, et le remplaça comme gardien suppléant du parc du Phénix à Dublin, une de ces sinécures fort appréciées, et qu'acceptaient les premiers ministres. Le roi choisit encore pour aide-de-camp le colonel Fitzroy, avança John Barrington, parent du secrétaire de la guerre; enfin, non content de rayer le nom de Sackville de la liste du conseil privé, il lui interdit de paraître à la cour. Défense fut faite à la princesse de Galles, douairière, ainsi qu'à son fils, de le recevoir, et lord Bute, qui passait pour son ami, lui ferma Carlton-House, où il était reçu jusqu'alors dans une sorte d'intimité. L'année suivante, à l'avénement de George III, il crut pouvoir se présenter; mais les ministres s'en indignèrent comme d'un manque de respect envers la mémoire du feu roi, et ce même lord Bute, qui d'abord l'avait admis, fut chargé de lui signifier son exclusion. En 1765, on parut se relâcher de cette rigueur : il rentra au conseil privé, il fut un des vice-trésoriers de l'Irlande; mais, l'année d'après, un nouveau ministère le dépouilla encore de ces titres. Ainsi, pendant long-temps, le souvenir de son fatal procès le retint dans l'isolement et dans l'obscurité, et semblait, comme un fantôme, se dresser devant lui et l'arrêter toutes les fois qu'il essayait de refaire quelques pas dans la carrière politique. Pendant ses cinq premières années de retraite, on dit qu'il se livra tout entier à la culture des lettres, et développa par l'étude les rares talens qu'il tenait de la nature et de l'éducation. Cependant il était demeuré membre des communes, mais il figurait peu à la chambre. C'est en 1766, sous le ministère du duc de Grafton, qu'après

le retour d'une ombre de faveur, il fut obligé d'abandonner ses deux titres sans fonctions, et c'est le 28 avril 1767 que parut la première lettre attribuée à Junius.

Ici les rapprochemens se présentent en foule. Un homme de plus de cinquante ans, d'une grande famille, d'un haut rang, ayant passé par la guerre et les affaires, l'égal des grands personnages politiques de son temps, naguère leur émule, leur conseiller ou leur ami, brisé dans sa fortune et son ambition par une accusation qui touche à l'honneur, et que son orgueil ou même sa conscience appelle une iniquité, interdit pour ainsi dire de toutes choses en se sentant capable de toutes choses, fier, malveillant, emporté, railleur, éloquent, ayant amassé dans les ennuis d'une disgrace cruelle, avec des trésors de haine, de puissans moyens de représailles, sort enfin de son repos et entreprend de rendre le mal pour le mal à ce qu'il nomme ses persécuteurs; mais il ne peut leur nuire s'il se montre, il est désarmé s'il est connu : il faut qu'il se cache pour frapper, et que, retranché dans un poste impénétrable, il lance des traits plus sûrs et plus empoisonnés. Là, dans la nuit qu'il s'est faite, il se résigne à tout supporter, les mépris, les affronts, les défis, pourvu qu'il blesse, pourvu qu'il désole ceux qu'il déteste. Sa haine et son orgueil le décident à dévorer toutes les bassesses d'un pareil rôle; il l'ennoblit en quelque sorte en le rendant terrible. Il se fait plus craindre encore que mépriser, et rien ne lui coûte à sacrifier des scrupules de l'honneur et de la justice, pourvu qu'il les immole sur l'autel du dieu des héros d'Homère, la vengeance.

Voilà comment on concevrait le personnage de lord George Sackville, s'il était en effet le héros de cette singulière histoire. Il n'est pas besoin de remarquer que toutes ses inimitiés concordent merveilleusement avec celles de Junius. Même communauté d'opinions. Il était whig et peu démocrate, n'ayant rien de populaire que les principes. Pour l'âge, le rang, la fortune, l'aversion des Écossais, la connaissance de l'armée et des affaires militaires, les réminiscences des universités d'Irlande, l'expérience de la cour et du parlement, lord George reproduit Junius. Il était d'une haute taille, sa tournure était distinguée. De 1763 à 1772, on croit avoir la preuve qu'il ne s'éloigna guère de Londres. Du moins suivit-il exactement la chambre des communes. On ajoute qu'il logeait dans Pall-Mall, et un des billets de Junius à Woodfall, un seul, il est vrai, est imprudemment daté : *Pall-Mall.*

A propos de la résidence de Junius, c'est le lieu d'éclaircir un petit fait qui a beaucoup occupé les commentateurs. Le 8 novembre 1771, Junius écrit en grand secret à son imprimeur de se garder de Garrick, qui est venu *pour le pomper,* et qui a couru à Richmond informer le roi que Junius n'écrirait plus. Le jour suivant, il lui dépêche pour le pauvre acteur un billet insultant qu'il le force à lui transmettre, et où il

cherche, en l'appelant *vagabond*, à l'intimider par de rudes menaces. Son inquiétude égale sa colère. Il y revient pendant plus de trois semaines et multiplie les précautions, tant il craint d'être deviné. L'affaire n'était pas fort grave. Garrick était lié avec Woodfall; il avait même une part dans la propriété du *Public Advertiser*, et c'était l'éditeur qui, s'occupant alors de l'édition complète, avait écrit à son associé, spontanément et sans aucune intention, que Junius allait cesser d'écrire. Garrick en avait, dans sa correspondance, fait part à ses amis comme d'une nouvelle intéressante, et notamment à l'un d'eux qui se trouvait à Richmond, un M. Ramus, page du roi. Le courroux de Junius était donc aussi peu fondé que ses craintes, et il en fut pour ses frais d'injures et de malédictions. Maintenant, les commentateurs se sont demandé comment il avait pu être averti si vite des nouvelles qui parvenaient au roi. M. Wade dit que sir Philip Francis était lié avec Garrick, qui fréquentait la maison de lord Holland, ou plutôt que ce dernier avait pu tenir la nouvelle du roi lui-même et la transmettre à son chapelain, le père de Francis. M. Jaques, au contraire, établit qu'à cette époque lord George Sackville habitait dans le parc de Richmond une maison du poète Thompson qu'on y montre encore, et que, par les relations qu'il devait avoir conservées avec l'intérieur du palais, il pouvait à point nommé être informé de tout ce qui s'y passait. Il avait entre autres pour ami sir Jeffery Amherst, aide-de-camp du roi, et dont la famille, originaire du Kent, était voisine de la sienne. Ajoutons immédiatement que ses relations étaient également intimes avec l'alderman Sawbridge, du même comté, à ce point qu'il lui céda une fois son siége au parlement. Enfin il était fort lié avec d'Oyly, dont il fit plus tard, étant ministre, son secrétaire de confiance. Or d'Oyly, Sawbridge, Amherst, ce sont tous trois autant de protégés de Junius.

Le premier surtout paraît être entré si avant dans l'intimité de lord George, qu'on a imaginé qu'il pouvait être dans la confidence de son secret et lui servir d'aide ou de copiste. Le rang de lord George s'accorde assez bien avec la supposition d'un Junius entouré d'auxiliaires à ses ordres, et les services de d'Oyly expliqueraient suffisamment la chaleur avec laquelle son protecteur l'aurait vengé de lord Barrington. Junius, qui prétend quelquefois n'avoir pas de confident, parle cependant à son éditeur, dans un billet du 18 janvier, du *gentleman* qui se charge du transport de leur correspondance, et l'on comprend en effet que ce ne pouvait guère être un grand personnage, comme le fils du duc de Dorset, qui fît, à cinquante-six ans, toutes les courses et toutes les commissions nécessaires. Il fallait un intermédiaire et qui ne fût pas un domestique. Ce pouvait être d'Oyly ou même Francis; mais quel eût été le gentleman dont Francis se fût servi? Francis se fût servi lui-même. Mais alors il faut toujours qu'il

ait joué la comédie lorsqu'il parle en homme d'importance, et qu'il dit par exemple à Woodfall : « Après une longue expérience du monde, j'affirme devant Dieu que je n'ai jamais connu un coquin qui ne fût malheureux. »

Nous indiquerons sur-le-champ quelques objections. La première, et qui serait forte, la seule même que mette en avant le docteur Good, s'appuie sur un passage de la scène, déjà citée, où un anonyme fait figurer les principaux membres du ministère. Lord Townshend, fort embarrassé, y dit ces mots : « Je crois que la meilleure chose que je puisse faire est de consulter mylord George Sackville. Son caractère est connu et respecté en Irlande autant qu'il l'est ici; je sais qu'il aime à être posté sur les derrières aussi bien que moi. » Si cette scène était certainement de Junius, le passage serait grave, car j'ai peine à en croire ceux qui veulent que lord George, pour détourner les soupçons, ait eu le triste courage de faire une plaisanterie sur son honneur; mais quoique M. Wade trouve cette scène tout-à-fait dans le goût de Junius, elle appartient à un genre qui n'est pas le sien, et la forme comique nous semble peu à son usage. Il ne se met pas à la place de ses adversaires même pour les rendre ridicules, il les attaque de front. M. Jaques penche à rejeter comme apocryphe ce dialogue satirique et qui n'est qu'une continuation de la lettre des portraits du *Corrége*, lettre que rejette M. Wade comme injurieuse pour lord Chatham. Et le dialogue et la lettre ne nous inspirent aucune confiance.

Une autre objection se présente. Aucune preuve n'est donnée du talent d'écrire de lord George Sackville. Il passait pour un homme d'un esprit très distingué; il parlait bien et brillait parmi les habiles du parlement. On citait son instruction littéraire, mais il n'a fait aucun ouvrage; il n'était pas un auteur de profession, il écrivait peu. Sa lettre sur son procès à lord Fitzroy est assez médiocre, et ce qu'on a pu connaître de sa correspondance officielle ne porte point de traces d'un style original. Ce n'est pas une preuve qu'il ne sût pas au besoin bien écrire, mais c'est une raison de douter; nous devons même dire que l'on cite de lui quelques fragmens de discours remarquablement bien tournés. « Mais ce qu'on cite, dit M. Jaques, ne serait pas une bonne pierre de touche pour juger de ce qu'il était capable de faire, excité par les passions les plus puissantes de notre nature. On peut accorder que, malgré les talens reconnus et les ressources acquises de lord Sackville, c'est seulement inspiré par le démon de la vengeance qu'il s'est surpassé lui-même, et qu'il a déployé contre les auteurs de ses disgraces cette énergie presque surnaturelle qui éclate si visiblement dans les lettres de Junius. C'est ainsi qu'un homme, sous l'influence de l'opium, sent, à ce qu'on dit, ses facultés s'aiguiser et s'exalter à un degré extraordinaire, et entre, pour un court espace de temps, en possession

de visions extatiques de joie et de bonheur qui feront inévitablement place aux sensations les plus déprimantes de l'horreur et du désespoir. » Ce passage semblera peut-être une preuve que l'écrivain lui-même n'était pas excellent connaisseur en l'art d'écrire. Nous avouons que l'absence de titres bien établis sous ce rapport manque à lord George Sackville, et cette lacune est grave. Cependant l'objection ne paraît pas avoir touché beaucoup Charles Butler, le docteur Parr, John Foster, qui sont eux certainement des juges compétens en matière de littérature, et du vivant de lord George on ne voit pas que personne ait trouvé invraisemblable qu'il écrivît aussi bien que Junius. Il est certain que ses contemporains avaient de lui la plus haute idée. C'est l'Agamemnon du jour, dit une fois lord Chatham. Il est d'ailleurs remarquable que, dès l'apparition des premières lettres, lord George ait été soupçonné. Lors de la querelle avec sir William Draper, un certain *Titus* y intervint et envoya au *Public Advertiser* une lettre où on lit : « Vous savez, Junius, que Granby sait obéir,... qu'il ne discute pas les ordres de ses supérieurs,... qu'il n'a pas eu peur de conduire la cavalerie à Minden. » *Titus*, évidemment, croyait parler à Sackville. Aussitôt, Junius irrité joint à sa cinquième lettre ce post-scriptum : « J'ai résolu de laisser le commandant en chef jouir en paix de son ami et de sa bouteille; mais *Titus* mérite une réponse, et il l'aura complète. » Cette réponse ne parut jamais. En y réfléchissant mieux, Junius se tut. Comment expliquer ce silence?

A défaut des styles, on voudrait pouvoir comparer les écritures. Les spécimens de celle de sir Philip Francis ont donné lieu à des rapprochemens qui sont presque des preuves. Ces preuves ont même servi à faire de Francis un secrétaire de Sackville, hypothèse que rien ne contredit absolument; mais aucun billet de la main du dernier n'a été produit, pas même par M. Good, ni par les Woodfall, que Sackville avait eus pour imprimeurs lors des publications qu'il fit pour son procès. On prétend toutefois que son écriture ressemble à celle de Junius, qui d'ailleurs n'a rien d'original, et qui rappelle plusieurs écritures du temps. Foster a demandé vainement, il y a trente-huit ans, qu'on fît connaître la main de lord George, et quand M. Coventry s'adressa au dernier duc de Dorset pour obtenir des lettres de son père, sa grace lui répondit qu'elle n'en avait aucune. Elle ajouta que lord Sackville était un homme bien injustement traité. On appréciera ce que vaut cette réponse. Lord Delawarr, qui a épousé la fille du duc de Dorset, et qui seul représente aujourd'hui cette maison, pourrait sans doute donner aux futurs critiques un peu plus de satisfaction.

M. Jaques, à qui nous avons emprunté presque toutes ces observations, en ajoute bon nombre d'autres qu'on peut voir dans son livre : une seule doit encore être relevée. Lord George Sackville haïssait lord

Mansfield, avec qui d'ailleurs il n'était pas sans relations; on suppose que l'habile magistrat avait été à la fois son conseiller et le conseiller du gouvernement dans les poursuites intentées contre lui. Le fait certain, c'est qu'à la séance du 6 décembre 1770, où une enquête fut demandée sur l'administration de la justice criminelle, lord George, dans un discours plein d'une amère ironie, appuya la motion en feignant d'épouser les intérêts de lord Mansfield, contre qui elle était dirigée, et Junius, dans sa lettre du 13 suivant, triomphe du résultat de cette séance; il insiste sur ce qu'elle a de cruel pour le juge inculpé. « Sache la postérité, dit-il, que lorsqu'il était attaqué avec tant de véhémence, pas un ministre n'a dit un mot pour le défendre. »

Enfin on ne peut omettre un fait assez remarquable. En 1774, Woodfall fut mis à l'amende par la chambre des communes pour lui avoir manqué de respect en publiant indûment ses débats, et quand une pétition fut présentée en son nom pour implorer la clémence de la chambre et la remise de la peine, le seul orateur qui se leva pour la soutenir fut lord George Sackville; mais ce fait appartient à sa vie ultérieure, dont il faut aussi dire quelques mots.

Peu après que le *Public Advertiser* cessa de recevoir les communications de Junius, la question américaine prit une importance capitale et devint le sujet des plus grands débats et le thème favori de l'opposition. Or, ainsi que Junius, on sait que lord George ne pensait pas comme l'opposition, comme celle du moins de Chatham et de Camden, de Rockingham et de Shelburne, d'Edmond Burke et du colonel Barré. Il demeura fidèle à la politique de Grenville, et maint discours dans les recueils parlementaires atteste cette fidélité. L'autorité et la vivacité qu'il portait dans ce débat ne pouvaient manquer de le séparer de l'opposition et de le rapprocher insensiblement du ministère. Lord North rendit plus d'une fois hommage à la justesse de ses vues, et se félicita d'avoir dans cette question son appui. Une résistance inflexible aux prétentions des Américains était un titre certain à la faveur royale, et lorsqu'en 1775, le duc de Grafton sortit du cabinet en déclarant qu'il ne pouvait le suivre plus long-temps dans la conduite de cette affaire, lord Dartmouth, pour le remplacer au sceau privé, quitta les fonctions de secrétaire d'état des colonies, et celles-ci furent données à lord George Germain. C'était le nom que par suite d'un héritage avait pris lord George Sackville. Cette promotion ne passa point sans difficulté et donna lieu à plus d'un débat pénible pour le nouveau ministre. De tristes souvenirs furent évoqués. Il se maintint cependant, et dirigea durant sept années le département le plus important. Son administration ne fut guère qu'une suite de revers. Il y montra beaucoup de fermeté, une grande application, un certain esprit de commandement, et il se défendit avec force et même avec succès contre toutes

les attaques; mais sa hauteur, sa raideur, sa partialité, qui le rendait inaccessible aux conseils, exclusif dans ses choix, obstiné dans ses plans, tous ces défauts, qui s'accordaient au reste cette fois avec les préjugés du roi et même de la nation, éclatèrent dans sa conduite ministérielle et contribuèrent sans aucun doute aux échecs qu'éprouva l'Angleterre. Enfin son orgueil et celui de sa patrie furent punis. Quand Lafayette eut enfermé lord Cornwallis dans York-Town, où Washington et Rochambeau le forcèrent à capituler, la Grande-Bretagne dut céder, et le ministère de lord North se retira. Un mois avant ses collègues, lord George Germain avait déposé les sceaux de secrétaire d'état et obtenu pour récompense la pairie avec le titre de vicomte Sackville. On sait que Rockingham et Shelburne furent les ministres de la paix.

A partir de cette époque, lord Sackville vécut encore trois années. Il passa tout ce temps dans la retraite. La vieillesse était venue, la santé déclinait. Un écrivain connu par d'agréables ouvrages, Richard Cumberland, a laissé des mémoires intéressans où il raconte avec de précieux détails cette dernière partie de la vie d'un homme qui ne fut guère aimé que de lui. Lord Sackville l'avait accueilli avec bonté, bien placé dans son ministère, et il finit par l'admettre intimement dans sa maison. Là, suivant cet intelligent témoin, son humeur était grave, mélancolique; mais l'âge lui avait donné de la résignation et du calme. Bon et charitable pour les petits, il était réservé et imposant avec tous. Sa parole brève et précise commandait le respect ou le silence. Dans sa filiale reconnaissance, le jeune Cumberland, on le sent bien, ne jugeait pas son noble protecteur. Il était à mille lieues de se rendre compte de ses antécédens, ainsi que nous l'avons fait. Il n'avait même jamais entendu dire que lord Sackville eût été soupçonné d'être Junius, lorsque ce dernier, peu de jours avant sa mort, le lui dit en plaisantant. Mais la conversation n'alla pas plus loin; Cumberland ne lui fit aucune question, la chose ne lui paraissant pas avoir besoin d'être désavouée, parce que, dit-il, il n'y a pas lieu de nier une impossibilité. Peu après, il se passa pourtant une scène qu'il raconte fort bien et qui nous paraît significative et saisissante. Lord Sackville était mourant dans son château de Stoneland, lorsqu'il apprit que lord Mansfield se trouvait à Tunbridge dans son voisinage, et il le fit prier par Cumberland de le venir voir une dernière fois. Lord Mansfield y consentit, et à peine était-il entré dans le salon, qu'il vit paraître lord Sackville dont la respiration faible et les traits altérés annonçaient la fin prochaine. Il fut troublé à cette vue et ne put retenir un mouvement d'horreur qu'un *homme ferme ou qu'un ami n'aurait pas montré.* Il demeura muet. Dès que Sackville put parler, il s'excusa de l'avoir troublé et de se montrer à lui dans un tel état. « Mais, mon cher lord, dit-il, quoique je n'eusse

pas dû vous imposer la pénible obligation de faire une dernière visite à un mourant, je désirais avec tant d'anxiété vous faire mes sincères remercîmens pour vos bontés envers moi, pour toutes les sortes de bienveillant appui que vous m'avez données dans le cours de ma malheureuse vie, que je n'ai pu vous savoir si près de moi sans vouloir vous assurer de l'invariable respect que j'ai toujours conçu pour votre caractère, et puis vous demander de la manière la plus sérieuse votre pardon (*forgiveness*), si jamais dans les fluctuations de la politique et la chaleur des partis, j'ai paru à vos yeux en de certains momens de ma vie injuste pour votre grand mérite et oublieux de vos nombreuses bontés. » Tels sont les termes transcrits par Cumberland, qui les avait entendus. Lord Mansfield fit une réponse convenable et parfaitement satisfaisante, mais ne parut pas disposé à prolonger l'entretien. Lord Sackville ne le pressa pas de rester et le laissa partir. Il dit ensuite une fois que c'était fort obligeant de la part de lord Mansfield, puis il n'en parla plus. Quelques jours après, il reçut le sacrement; mais auparavant il déclara qu'il était en paix avec tout le monde, mais il confessa qu'en un seul point cela lui coûtait un rude effort (*in one instance only it cost him a hard struggle*). Dans ses dernières paroles à son jeune ami, il dit : « J'ai l'espoir et la confiance d'être préparé pour l'autre vie. Ne me parlez pas de tout ce qui se passe dans la santé et l'orgueil du cœur. Voici le moment où un homme doit être jugé (*searched*), et rappelez-vous que je meurs, comme vous me voyez, avec une conscience en repos et content. » Il expira le 25 août 1785.

Nous laisserons le lecteur entre les deux versions qui viennent d'être opposées l'une à l'autre, et s'il s'étonne de rester encore dans le doute ou l'ignorance, nous lui dirons avec M. Foster : « On peut imaginer que l'écrivain a voulu vivre jusque dans les temps futurs sous le nom impérial de Junius, de préférence au sien propre, et qu'il a calculé en s'y décidant qu'aucune tache, aucune marque d'abaissement dont pussent triompher les hommes qu'il méprisait, ne sauraient être transportées de son nom réel à ce nom adopté par son orgueil. On peut avec vérité supposer qu'il a senti une sorte de sombre enthousiasme dans cette transmigration pour ainsi dire, dans ce passage d'une personnalité et d'un nom contre lesquels le monde aurait pu prendre ses avantages, à la forme impassible, imposante, vengeresse et immortelle de Junius. »

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA SOCIÉTÉ

ET

LA LITTÉRATURE A CUBA.

I. *Poesias de Gabriel de la Concepcion Valdes* (Placido), 1 vol. in-18. — II. *Obras de D. Jose Milanes*, 4 vol. in-8°, Habana. — III. *Colleccion de articulos satiricos y de costumbres*, por D. Jose de Cardenas y Rodriguez; 1 vol. in-8°, Habana. — IV. *Cuba, ses ressources, son administration, sa population, au point de vue de la colonisation européenne et de l'émancipation progressive des esclaves*, rapport du procureur fiscal Vasquez Queipo, traduit par M. Arthur d'Avrainville; 1 vol. in-8°, Paris, 1851. — V. *Situacion politica de Cuba y su remedio*, por D. Antonio Jose Saco, in-8°, 1851.

De quelque manière qu'on envisage notre temps, il est un genre d'attrait émouvant et profond qu'on ne peut lui disputer : c'est celui qu'offre le spectacle d'un immense mouvement humain s'accomplissant à la fois sur tous les points du globe, s'étendant aux régions les plus ignorées et se manifestant par des incidens étranges ou des révélations inattendues. L'intérêt des luttes extérieures et lointaines vient se joindre à l'intérêt ardent de nos crises sociales. Ce n'est point que ce soit là un phénomène exclusivement propre à l'époque où nous vivons; le XVIe siècle est rempli d'un mouvement de cette nature; il a vu de ces destructions de races comme celles dont nous sommes les témoins; il a eu ses explorateurs héroïques, ses aventuriers intrépides, ses envahisseurs de contrées nouvelles; son histoire est pleine d'épisodes saisissans, de chocs et même de violences commises au nom de la civilisation. Mais ce mouvement s'accomplissait dans une sorte de mystère. Ce n'est que d'aujourd'hui que nous pouvons recomposer et ramener à des proportions réelles les scènes inouies qui se déroulaient hors des

regards de l'Europe et à son insu. Ce qui est plus nouveau et plus particulièrement propre à notre siècle, c'est que la multiplicité des rapports, la rapidité électrique des communications nous font assister pour ainsi dire à tout ce qui se fait ou se tente sous toutes les latitudes. Notre œil peut suivre jour par jour, heure par heure, les péripéties du drame contemporain. N'est-ce point là, à vrai dire, la grande et peut-être l'unique poésie de notre époque? Où donc est la poésie, si elle n'est point dans cette révélation permanente des choses lointaines, dans ce spectacle simultané des manifestations les plus diverses de l'activité humaine? Nous avons les bulletins périodiques des révolutions et des guerres qui se poursuivent à trois mille lieues. Chaque jour, un incident nouveau, grandiose ou bizarre, héroïque ou même criminel, peu importe, vient frapper notre attention par les couleurs dramatiques et mettre à nu le travail universel de la civilisation. Ici, c'est l'Angleterre forçant par le fer et la flamme l'entrée de la Chine, ou dévorant sans bruit une province, un royaume de plus dans l'Inde. Tournez le regard d'un autre côté, vers l'archipel des Philippines : là, à Jolo, il y a quelques mois à peine, une expédition espagnole allait atteindre dans son repaire toute une population fière et belliqueuse de pirates malais qui se faisaient hacher sur leurs brèches et tuaient leurs femmes et leurs enfans pour ne point les laisser tomber entre les mains de leurs ennemis civilisés. Voici, à l'heure qu'il est, une insurrection nouvelle qui vient activer la dissolution du Mexique et élargir devant la race anglo-américaine la route qu'elle s'était déjà frayée au cœur du vieil empire de Montezuma. Hier encore, c'était mieux, c'était un rapt à main armée, tenté en plein océan sur une paisible et florissante possession d'une nation européenne par une nuée d'écumeurs de mer : nous voulons parler de l'invasion de l'île de Cuba.

C'est là assurément un des épisodes les plus curieux et les plus extraordinaires de ces derniers temps. Cinq ou six cents flibustiers sont ramassés dans les villes de l'Union américaine, équipés et armés; on frête pour eux des navires publiquement; on leur donne un drapeau de fantaisie, le drapeau de l'annexion. Leur chef leur distribue d'avance les terres de la nouvelle conquête; des proclamations et des journaux célèbrent en style lyrique leur expédition, certes des plus singulières en plein XIXe siècle. Le jour venu, ils se précipitent sur leur proie; on connaît la digne fin d'une telle aventure : cinquante soldats de la prétendue *armée libératrice* de Cuba fusillés sur une esplanade, et leur chef, Narcisso Lopez, puni du supplice du *garrote* sur la place d'armes de la Havane, aux applaudissemens des noirs attirés par la tragédie! Ce qui intéresse évidemment dans une tentative semblable, ce n'est ni l'action en elle-même, ni la répression sanglante et juste qui la dénoue : c'est le sens qui s'y attache, c'est l'ensemble des questions qu'elle éveille

naturellement. Quel peut être l'avenir de cette idée d'annexion sous laquelle la race anglo-américaine cache l'ardeur de ses convoitises et son esprit d'envahissement? Quels sont les élémens de durée possible pour la suprématie de l'Espagne sur sa riche et féconde possession? et avant tout, cette île de Cuba elle-même, tour à tour l'envie et le point de mire de l'Angleterre et des États-Unis, quelle est-elle? quelle sociabilité y domine? quels symptômes de vie morale et intellectuelle s'y développent? quels intérêts s'y agitent? Des voyageurs ont dès long-temps laissé pressentir quelques-uns des mystères de ce monde intertropical. Une femme d'esprit, Mme Merlin, publiait, il y a quelques années, un livre, — *la Havane,* — d'une observation vive et pénétrante, consacré surtout à décrire la vie et les mœurs de Cuba, mais dont la forme ingénieuse et familière ne déguise nullement ces graves questions qui se remuent au fond de la société cubanaise et constituent son originalité. Cet ensemble de questions, qu'est-ce autre chose que le problème même de la civilisation se débattant sur un des points du monde les plus favorisés du ciel, dans des conditions de mœurs et de races particulières et avec des circonstances propres que servent parfois à éclairer des incidens d'une brutalité étrange, comme l'invasion de Narcisso Lopez?

Cuba, on le sait, est un des derniers et des plus magnifiques débris restés à l'Espagne de cet immense empire colonial qu'elle possédait dans le Nouveau-Monde. Placée à l'entrée du golfe du Mexique comme pour donner la main à l'Amérique du Nord et à l'Amérique du Sud, équivalant par son étendue à un royaume, dominant les Antilles par la beauté et la fertilité de sa nature, on peut se demander comment elle est restée si long-temps dans une sorte d'obscurité. Il n'y a qu'une raison à en donner pour l'Espagne : c'est l'embarras de ses richesses et de ses domaines. L'Espagne avait le Mexique, le Pérou, Buenos-Ayres, tout ce continent aujourd'hui subdivisé en républiques en ébullition et en dissolution. Cuba a dû peut-être à sa situation insulaire de ne point tomber dans l'abîme d'anarchie où se débattent la plupart des républiques continentales; elle a dû à cette situation de suivre un développement particulier au bout duquel, après tout, si elle n'a pas acquis le droit de jouer à l'indépendance, de simuler tous les actes de la souveraineté politique, elle a trouvé du moins une prospérité matérielle qui égale presque celle des États-Unis. Cette prospérité éclate dans l'accroissement singulier de la population et de la production, dans l'élévation progressive du niveau de sa civilisation agricole et industrielle. Elle a son principe dans la libérale mesure par laquelle la métropole brisait, au commencement de ce siècle, le vieux monopole commercial de Cadix, de Barcelone et de Santander, et ouvrait les ports de la colonie au commerce universel. La liberté commerciale est l'unique conquête, l'unique signe d'indépendance acquis par Cuba dans les révolutions contemporaines. Politiquement, Cuba est restée dans la dé-

pendance absolue de l'Espagne. Le régime auquel elle est soumise est le même qu'il y a un siècle : c'est l'autorité souveraine du capitaine-général, tout à la fois chef civil et militaire, président de l'*audience*, surintendant des finances, et même investi du vieux titre de vice-patron religieux des Indes. Les révolutions ont touché à la couronne d'Espagne elle-même, elles n'ont point touché à cette souveraineté absolue qui change de mains tous les cinq ans. Voici une observation qu'on pourrait faire, il nous semble, en décomposant la situation politique de Cuba : d'un côté, dans les circonstances décisives, publiques, Cuba est demeurée invariablement fidèle à l'Espagne; elle n'a ni recherché ni accueilli les occasions qui pouvaient favoriser peut-être quelque tentative d'affranchissement. A notre sens, cette fidélité est sincère; elle participe d'un instinct de solidarité nationale et de la réflexion. D'un autre côté, des mécontentemens, des plaintes, des irritations éclatent fréquemment; des velléités ou des désirs de réformes peuvent ressembler à des conspirations latentes. Nous ne parlons pas des insurrections terribles de noirs qui se sont produites en 1841 et 1843, et constituent un élément à part. Que faut-il conclure de ces faits et de ces dispositions en apparence contradictoires? C'est qu'il y a bien évidemment au-dessus de tout un intérêt permanent, supérieur, qui relie Cuba à l'Espagne, et qu'il est en même temps des germes d'inquiétude, de malaise qui fermentent dans cette société impressionnable et ardente : double enseignement qui mérite d'être médité par la métropole et par la colonie, — par l'Espagne, si elle veut conserver son ascendant sur ses dernières possessions américaines, — par Cuba, si elle veut défendre son indépendance comme société de vieille souche espagnole contre les convoitises qui l'observent pour s'en saisir et l'absorber.

Quelles sont, au fond, les conditions et les tendances morales de cette société cubanaise jetée au sein des mers, sous un ciel étincelant, au milieu d'une nature opulente? Ces conditions et ces tendances se déduisent naturellement des traditions, de ce régime politique dont nous parlions, de la séduction du climat, de la coexistence des races esclaves à côté de la race libre, et des nuances diverses de la population créole elle-même. Sans doute, ce qui fait le fonds de la société cubanaise, c'est toujours la nature espagnole, mais la nature espagnole transplantée sous les tropiques et empreinte d'une originalité nouvelle et locale. Ne demandez point à cette nature la force, l'énergie exubérante et brutale, les vertus ou les vices de la race anglo-américaine, sa voisine. Elle a plutôt tous les caractères opposés : un raffinement excessif d'instinct aristocratique, les habitudes d'une oisiveté somptueuse, l'amour du plaisir jusqu'à l'ivresse, l'imprévoyance prodigue que donne la prospérité facile, un mélange singulier de vivacité et de langueur, d'indolence et d'ardeur dans le sang. Tous ces élémens

se retrouvent dans les mœurs cubanaises et leur communiquent une originalité plus poétique que forte. Rien de rude et de contraint comme dans les mœurs de l'Amérique du Nord : au contraire, une familiarité exquise de relations, ce que les Espagnols appellent le *trato* poussé au dernier degré, un esprit de sociabilité léger et charmant. Il semble que cette société trouve son expression la plus achevée dans quelqu'une de ces belles créoles au corps souple et ardent, au regard enivrant et mystérieux, qui, le jour, passent leur temps à se balancer sur leur *butaca* en mangeant les fruits les plus rares, et le soir, enveloppées dans la dentelle et la soie, vont dans leur gracieuse *volante* au *paseo de Tacon*, à la Havane, respirer la brise embaumée des mers tropicales. Rien de sérieux aussi dans cette vie créole dont les poétiques dehors cachent mal un fonds inépuisable d'imprévoyance et d'ardeur oisive qui va s'assouvir dans les fêtes, les plaisirs coûteux et les caprices passionnés des sens ou du cœur. Le planteur cubanais, le fils du pays, — *hijo del pais*, — ne se sent point le goût des préoccupations sévères; il oublie l'avenir pour le présent, dépense sans compter les trésors d'une nature féconde, grève ses propriétés, engage ses récoltes futures aux industrieux Catalans qui vont faire leur fortune à Cuba, et n'a pas l'air de se douter qu'avec quelques vertus de plus il ferait de son opulence l'instrument et le pivot de la prospérité de son île. Ces tendances oisives et frivoles, qui sont la grace et le vice d'une société sans profondeur, tout contribue peut-être à les entretenir dans la vie cubanaise, — et l'action du climat et l'esprit métropolitain lui-même, qui, en même temps qu'il dispense volontiers les Cubanais de s'occuper trop librement des intérêts de leur pays, ne cherche point à utiliser leur activité en leur ouvrant la carrière administrative. L'Espagne en général ne confie point d'emplois publics dans l'île à la population créole. Elle envoie ses propres enfans remplir ces charges lucratives et parfois oppressives. De là un secret antagonisme entre l'élément espagnol européen et ce qu'on pourrait appeler à quelque degré l'élément national cubanais, — *le fils du pays*, qui ressent cette exclusion comme une injure, s'accoutume à voir dans l'envoyé de la métropole un dominateur étranger, et se rejette dans l'oisiveté passionnée de ses mœurs comme dans un refuge où il nourrit ses griefs.

De ce monde indolent et charmant, il serait assurément facile de détacher plus d'un type curieux et pittoresque où se refléterait quelque chose de la vie cubanaise dans son expression la plus locale. Aucun n'égalerait en originalité ce type étrange de la nature espagnole transformée par le soleil des tropiques et l'indépendance sauvage qu'on retrouve à un certain degré de la sphère sociale à Cuba, — le *guajiro*. C'est le campagnard de Vuelta-Abajo, de Guanajay, quelque chose comme un gaucho de la pampa argentine, moins mêlé primitivement de sang indien cependant, doué de plus d'instincts de sociabilité, il

nous semble, chevaleresque et élégant;—oui, élégant, avec son pantalon blanc, sa chemise au col rabattu et retenu par un mouchoir au nœud flottant, son chapeau de paille à larges bords, ses éperons d'argent rattachés par un ruban de satin et son *machète* à la poignée incrustée de pierreries passé dans sa ceinture de soie. Le guajiro a les goûts rustiques et simples, l'ame ardente et poétique; il vit de peu matériellement et fait de sa vie une sorte de poème de toutes les passions et de tous les entraînemens. Il est poète, musicien, beau danseur, enthousiaste et jaloux dans ses amours, idolâtre des combats de coqs et de son cheval, joueur, querelleur et souvent brouillé avec la justice. Le guajiro a l'humeur libre et vagabonde, et transporte facilement ses légers pénates. Quand un site lui plaît, il s'y fixe pour quelque temps; il élève sa maison, dont les élémens primitifs sont quelques arbres, des bambous, de la feuille et de l'écorce de palmier. Autour de l'habitation, le guajiro marque son domaine : un jardin composé de quelques *caballerias* de terre, où mûrissent avec une merveilleuse rapidité des légumes et des fruits prodigieux, où se pressent le bananier, le camphrier, le vanillier, l'arbre à gomme et d'innombrables cactus en fleurs exhalant des parfums enivrans. Un jour suffit pour la fondation d'un de ces établissemens peu durables, grace aux voisins que le guajiro appelle à son aide et qu'il fête, dans sa maison à peine debout, d'un cochon de lait rôti. Comparez ce genre de créations improvisées et mobiles avec la maniere dont se forme ce qu'on nomme l'*abeille* dans l'Amérique du Nord, et vous aurez, comme dans un éclair, la révélation subite de la différence de deux races.

Que le guajiro change de contrée au reste, n'est-il pas toujours sûr de rencontrer partout les mêmes prodigalités de la nature et la même générosité dans un sol qu'il suffit d'effleurer pour en faire jaillir cinq ou six récoltes par an? Cette absence de préoccupations matérielles, cette certitude d'une vie facile se reflètent dans le caractère et les habitudes du guajiro. Le matin, dit un des peintres de cette race bizarre, le guajiro se lève avec le soleil. Son premier soin est de ceindre son *machète*, poignard à la lame recourbée, de chausser ses éperons d'argent; puis, sautant sur son cheval, il s'élance à travers les campagnes odoriférantes, va d'un *cafetal* à une sucrerie, de la sucrerie à une taverne, ou passe la journée aux combats de coqs. Le soir, à la clarté des étoiles, caché dans une de ces haies d'orangers, *guarda-rayas*, qui entourent les caféières, non loin de quelque *estancia* dont son cheval connaît le chemin, il va implorer, en quelque poétique appel, sa maîtresse, la jeune *guajira*, qui exprime son consentement en lançant dans l'air un insecte flamboyant, le *cocuyo*. Le guajiro chante quelque chanson comme celle-ci : « Je meurs de froid près d'un oranger sombre, tandis que la maîtresse de mon cœur dort tout à son aise. Je souffre mille tourmens au vent, au soleil et à la pluie, et, pour mes maux, pas

une heure du plus petit plaisir! » Ou bien encore : « Tant que je frappe du pied la terre et tant que je soupire, je ne vois pas tes beaux yeux, tourment de mes désirs. Si tu paies mon amour, ô mon bien! commande entièrement dans l'ame d'un *montero* et sois reine dans ma maison! » Il y a à Cuba tout un trésor rustique et populaire de ces chants des guajiros : ce sont les *Decimas Cubanas*. La musique qui accompagne ces chants est douce et triste, et reproduit d'une manière originale toutes les alternatives d'une plainte passionnée. Un des signes de cet instinct de sociabilité que nous laissions pressentir chez le guajiro, c'est que, quand il est arrivé à obtenir les bonnes graces de la guajira, quand il se marie, il est, assure-t-on, plein de délicatesse et d'attentions pour sa femme; il lui achète un cheval à son premier enfant; il va avec elle le dimanche à l'église; il subit son influence et en fait véritablement la reine du *bohio*. Singulier spécimen du mélange des races humaines, qui est le fruit, non de la vie sauvage à demi éclairée par la civilisation, mais de la civilisation espagnole modifiée et transformée par l'indépendance sauvage, ce qui est bien différent! Il est facile de voir combien ce type extraordinaire offre peu de ressemblance avec tous les autres caractères populaires, et combien ce mot même de peuple doit changer de sens sous ces latitudes enflammées.

Les dangers qui peuvent menacer la société cubanaise, en effet, n'ont rien d'analogue avec ceux auxquels sont exposées nos vieilles sociétés européennes. Ce ne sont point des dangers démocratiques. Il n'y a point de peuple en réalité à Cuba, il n'y a point ce produit des civilisations avancées et aigries, — le prolétaire inquiet, besoigneux et tourmenté, facilement gagné par la misère à la haine et par la haine à la révolte; mais il y a une autre plaie bien autrement cruelle : c'est l'esclavage qui, en même temps qu'il est un des élémens de la constitution sociale, réagit nécessairement sur les mœurs. Ce n'est point que l'esclavage offre à Cuba de ces caractères hideux qu'il peut revêtir ailleurs; il n'est point de pays, au contraire, où la réalité pratique vienne mieux corriger l'iniquité morale du principe. Quelque chose de la douceur créole se fait sentir dans les relations du maître avec l'esclave, que couvre parfois une sorte d'adoption patriarcale. L'esclave participe des bénéfices de cette vie sans préoccupations et sans misère; il a du moins le bien-être matériel. Malade, il est soigné; vieux et infirme, il conserve sa place dans la maison. Il y a mieux : c'est que le noir n'est point destitué de tout ce qui caractérise la personnalité civile; il a le droit d'élever des volailles et des bestiaux, il a un jardin dans l'habitation où il vit, et il reste propriétaire des fruits de son travail. La législation espagnole, infiniment moins dure que toutes les législations de ce genre, entoure de protection à beaucoup d'égards l'existence de l'esclave; elle lui assure un *protecteur* désigné par la loi et organe de ses griefs légitimes; elle lui confère un privilége qui

n'existe dans aucun code de l'esclavage et qui dérive d'une loi dite de *coartacion,* celui de s'affranchir par degrés, par l'acquittement de petites sommes, de telle sorte que l'impossibilité de réunir le prix total de son affranchissement ne puisse le rejeter dans l'indolence et la paresse. L'esclave *coartado* peut habiter hors de la maison de son maître et régler sa vie comme il l'entend. Un des détails singuliers de ce régime tempéré par une certaine douceur pratique, c'est que l'esclave, eût-il volé pour payer son affranchissement, la liberté ne lui est pas moins acquise, comme si le larcin s'épurait en quelque sorte par le résultat. Mais, qu'on le remarque, c'est à titre de race inférieure et dégradée que cette protection s'exerce sur l'esclave : ce n'est nullement à un titre d'égalité humaine. Le sentiment de la supériorité du blanc garde toute sa puissance dans les mœurs vis-à-vis du noir, fût-il arrivé à la liberté, et ce sentiment s'étend jusqu'à l'homme de couleur, au mulâtre lui-même. La démarcation entre les classes et les couleurs est partout vivante dans les usages, dans les coutumes. Les faiblesses du cœur ou des sens pour quelque être de cette race malheureuse, toutes nombreuses qu'elles soient, ne s'avouent pas. Le mulâtre pas plus que le noir libre n'est admis à la société du blanc et ne fréquente les mêmes lieux de réunion. Souvent les relations nouées en Europe sous l'influence de nos habitudes cessent au-delà des mers. Nous lisons dans la biographie d'un poète mulâtre, qui a été l'ame d'une conspiration à Cuba, ces mots singuliers et significatifs : « Qu'avait-il à envier?... Par une considération spéciale pour son talent, l'entrée des théâtres et des cafés lui était permise; il mangeait à la table des blancs et assistait aux réunions les plus choisies de la Havane et de Matanzas... » Cette *considération spéciale,* c'est là justement l'indice et la mesure de l'exclusion sociale dont nous parlions, vivement ressentie surtout par les hommes de couleur chez lesquels l'intelligence est en progrès constant aujourd'hui. Les mœurs de l'Amérique du Nord sont empreintes de la même inégalité. Il y a quelques années, un honnête pasteur d'Utica causait un soulèvement par la consécration du mariage d'un noir avec une jeune fille blanche; mais les Américains du Nord ont le nombre et la force pour contenir les haines que leur orgueil entretient. A Cuba, ce ne serait point trop dire de porter à sept cent mille le nombre de noirs et hommes de couleur, libres ou esclaves, sur une population d'un million d'ames : c'est ce qui donne un caractère menaçant à la race noire, entretenue dans le sentiment de sa force numérique et de son infériorité morale, et ce qui fait la terreur secrète de la race blanche au sein des prérogatives sociales que les mœurs lui confèrent.

Ce n'est pas seulement au point de vue des relations des classes entre elles que l'esclavage réagit sur les mœurs de Cuba. Dans nos sociétés de l'ancien monde, nous ne soupçonnons pas toutes les sources

de distinction, de supériorité sociale et les conséquences qui s'en déduisent; nous ne savons pas quel signe spécial d'aristocratie il y a à être blanc, ni même à être libre, depuis que la civilisation a effacé toute trace de servitude personnelle parmi nous. Dans les pays à esclaves, être blanc et être libre constitue déjà un caractère aristocratique indépendamment de la naissance et de la fortune; il s'opère dans les esprits une alliance singulière entre l'idée du travail et l'esclavage noir; le travail matériel subit un avilissement dont les mœurs donnent la mesure; il s'empreint d'une couleur servile à tous les yeux. Ce n'est pas seulement le descendant de quelque famille de la conquête, l'homme de *sang bleu, — sangre azul,* — qui reste dans sa sphère de jouissances luxueuses et inoccupées; le pauvre, dès qu'il peut, achète un esclave pour se soustraire le plus possible aux rigueurs d'une condition laborieuse. Ce guajiro dont nous dépeignions la vie et les coutumes, emporté dans le tourbillon de son existence aventureuse et étrange, a des noirs dans sa maison et les occupe aux travaux les plus grossiers. Un jour, il y a peu d'années encore, un habitant de Cuba publia dans un journal un appel à quelques laboureurs de la métropole en leur offrant des conditions avantageuses et des moyens de fortune par la culture de la canne; cet appel provoqua immédiatement la plus singulière des réclamations d'un honnête Castillan, qui y voyait une insigne injure et ne concevait pas qu'on pût proposer à des Espagnols de vieille souche de venir s'assimiler à des nègres. Le vrai fils du pays, à Cuba, répugne essentiellement à tout travail qui porte un certain caractère de dépendance; il ne se plie point à la domesticité, de tout temps laissée aux *isleños* ou habitans des Canaries, dont l'émigration se renouvelle chaque année dans l'île. Le noir lui-même, enfin, arrivé à la liberté, met ses premières ressources à acquérir des esclaves, — et alors, malheur au noir esclave d'un noir! c'est le pire destin qui puisse échoir à une créature humaine. De toutes parts ainsi, à l'état libre comme à la couleur blanche, s'attache d'une manière permanente l'idée d'une vie sans effort et sans labeur. De ces tendances il résulte dans les mœurs cubanaises un cachet particulier d'indépendance, d'indolence et d'imprévoyant abandon. — Légère, impressionnable, prompte à s'émouvoir de ses périls intérieurs, et plus prompte encore à les oublier, amoureuse de la vie facile, imbue de l'orgueil de caste, travaillée d'élémens hostiles sans cesse en fermentation et d'instincts ardens que viennent enflammer les excitations et les exemples du dehors, — il ne faut pas s'étonner que cette société frémisse et crie parfois quand elle sent une main vigoureuse et rude qui vient discipliner son incohérence brillante. L'un des gouverneurs espagnols de ces derniers temps, le général Tacon, est resté dans le souvenir de Cuba comme le type de ces pouvoirs durs et re-

doutés. Tacon était en effet un inflexible chef qui soupçonnait le silence, punissait le murmure, emprisonnait, exilait et faisait peser toutes les rigueurs politiques sur cette aimable race créole. Il est vrai qu'en même temps il purgeait la Havane des voleurs et des assassins qui infestaient les rues; il fermait les maisons de jeu où les fils de famille allaient dissiper leur fortune; il faisait cesser les dilapidations administratives; il construisait des édifices et assurait au commerce la protection d'une indomptable volonté : de telle sorte que l'esprit cubanais est encore aujourd'hui partagé entre la haine et la reconnaissance pour ce bienfaiteur violent qui se plaisait à traiter toute une race soumise à son empire comme un enfant gâté et capricieux.

Un des caractères remarquables de cette population si favorisée matériellement et politiquement dépendante, c'est une intelligence souple et vive, une aptitude naturelle à ressentir toutes les jouissances des arts, une extrême ardeur de savoir et de connaître : tout cela peu profond et servant comme de rudiment à une civilisation intellectuelle qui tend à se former à travers les difficultés d'un régime sévère. La Havane a ses théâtres magnifiques de la *Alameda* et de *Tacon,* où la musique italienne alterne avec le drame cubanais. Des sociétés littéraires se sont formées à diverses reprises. Chaque ville a ses journaux, où, faute de politique, des milliers de sonnets fleurissent, et ce n'est pas le moindre contraste, selon la spirituelle observation de Mme Merlin, que de voir dans les *hatos* de Puerto-Principe, au cœur même de l'île, à côté des usages partout survivans du passé, ce spécimen de la vie moderne, — le journal. Au milieu des agitations de notre siècle, Cuba a eu son groupe peu nombreux, mais distingué, de talens moins connus de l'Europe que de l'Amérique : don Antonio Jose de Saco, Heredia, Placido, Milanes, Cirillo Villaverde, Cardenas y Rodriguez. Le premier, Saco, auteur d'essais multipliés,—*Mi primera Pregunta, Examenes analitico-politicos, Supresion del Trafico de Esclavos en la isla de Cuba,* — est un publiciste éminent que la hardiesse de ses opinions politiques et économiques a conduit en exil. Les autres sont des poètes lyriques ou dramatiques et des écrivains de mœurs. Quelques-uns de ceux-ci, tels que Heredia et Placido, sont morts d'une manière tragique, l'un proscrit, l'autre fusillé. La vie intellectuelle à Cuba, au reste, comme dans tous les pays, n'est que le commentaire du mouvement social. Qu'on réunisse quelques-uns de ces traits que nous cherchions à ressaisir, — frémissement secret des ames sous le joug espagnol, antagonisme des races, éblouissement d'une nature splendide, reflet du ciel des tropiques dans les caractères et dans les mœurs, exubérance des passions, ardeurs mobiles d'une existence sans gravité sinon sans originalité, — c'est là le fonds permanent qui se révèle chez la plupart de ces écrivains à travers l'inexpérience même de leurs

essais, et une facilité d'imitation qui gâte souvent un talent réel. Il y a en général, dans les œuvres des poètes cubanais comme dans le milieu social où elles se produisent, plus d'imagination que de profondeur, plus d'éclat extérieur que de puissance, plus de grace que de caractère moral, plus de mouvement que de cohésion. « C'est, dit un critique cubanais, la littérature d'un pays sans histoire et sans monumens, doué d'une nature poétique et abondante en scènes merveilleuses, où les sciences et les beaux-arts naissent à peine, et où le spectacle des mouvemens intellectuels de l'Europe a le prestige fascinateur de la distance. » Un trait commun à tous ces poètes d'outre-mer, c'est l'amour inviolable de la « chère Cuba, » — amour qui chez quelques-uns se transforme en une sorte de conjuration contre l'Espagne. Les vers du malheureux Heredia, le plus renommé de tous, l'auteur d'une ode célèbre sur le *Niagara,* ne sont autre chose que des plaintes hyperboliques, des exaspérations éloquentes d'imagination contre le *maître espagnol.* Plusieurs morceaux d'Heredia, — l'*Hymne du Proscrit,* une épître *à un ami exilé pour opinions politiques, le Génie de la Liberté, l'Étoile de Cuba,* — forment tout un poème passionné et violent qui n'a point été imprimé à Cuba, mais qui court manuscrit et va enflammer les cœurs. C'est une invective ardente qui s'épanche... « Me voilà libre enfin, dit le poète dans une pièce *à Emilia;* me voilà éloigné de maîtres et d'esclaves. Mais, Emilia, quel changement cruel! le vent d'hiver souffle furieux; sur ses ailes, une gelée aiguë vole et dévore le sol desséché. Une nuée épaisse couvre le soleil et ferme le ciel qui va se perdre à l'horizon douteux dans la mer sombre. Les arbres dépouillés gémissent. Aucun être vivant dans les campagnes; partout la solitude et la désolation. Est-ce donc là le séjour que je dois avoir en échange des champs lumineux, du ciel pur, de la verdure éternelle et des brises balsamiques du climat sous lequel mes yeux se sont ouverts à la lumière dans la douceur et la paix?... Qu'importe?... Mes yeux ne verront plus s'agiter la cime du palmiste dorée des rayons du soleil couchant. Mon oreille, au lieu de ton accent enchanteur, n'entend plus que les sons barbares d'un idiome étranger; mais au moins elle n'entendra pas le cri insolent du maître, ni le gémissement des esclaves, ni le sifflement du fouet; tous ces bruits qui empoisonnent l'air de Cuba!... » — Le sentiment qui circule dans ces vers est sincère, mais c'est l'émotion d'une ame ulcérée et outrée plutôt que véritablement libre, qui s'exalte dans la solitude et fait d'une colère imprévoyante sa muse favorite. Heredia n'est pas proprement un poète révolutionnaire. Ses vers sont l'expression idéale et enflammée de ce vague instinct d'indépendance qui fermente dans le cœur de la jeunesse cubanaise.

Le poète le plus essentiellement révolutionnaire de Cuba, c'est Pla-

cido, dont le vrai nom est Gabriel de la Concepcion Valdès. La naissance et la destinée de celui qu'on a appelé le *barde du Yumuri*, autant que ses vers mêmes, mettent à nu un des côtés les plus saisissans de cette petite société. Placido était un mulâtre, fruit des amours clandestins d'une créole d'assez haut rang et d'un noir, assure-t-on. Il était né à Matanzas. Enfant, il avait été esclave et soumis à toutes les rigueurs de la condition servile. C'est dans cette situation que son intelligence s'était éveillée, et qu'il était devenu un poète incorrect, mais plein de feu. La vie de Placido s'était transformée; il avait acquis une renommée littéraire. Les sociétés choisies de la Havane et de Matanzas l'accueillaient exceptionnellement. Il avait des ressources suffisantes pour vivre inoccupé, mais ces conditions plus heureuses n'avaient point effacé en lui le souvenir et le ressentiment de son premier état et de sa couleur. Dans quelques vers empreints d'une sorte de mystère tragique éclate, sous le titre de *Serment*, une implacable protestation du sang africain. « A l'ombre d'un arbre à la cime élevée, qui est à l'issue d'un vallon étroit, il y a un petit ruisseau qui invite à boire de son eau argentée. Là, je me suis rendu, appelé par mon devoir, et, faisant un autel avec de la terre durcie, devant le code sacré de la vie, en étendant mes mains, j'ai juré, — j'ai juré d'être l'ennemi éternel du tyran, de tremper, s'il m'est possible, mes vêtemens dans son sang après l'avoir versé, et de mourir, s'il le faut, aux mains du bourreau pour briser le joug!... » Ici, qu'on le remarque, le *tyran*, ce n'est point l'*Espagnol*, ce n'est point le capitaine-général tout-puissant et absolu : c'est le *blanc*, contre lequel se révolte la nature africaine, et qu'elle promet à l'immolation. Le serment contenu dans ce sonnet n'était point une simple image; Placido faillit le tenir. Il s'était fait l'ame d'une conspiration qui devait éclater le 4 avril 1844. Le secret fut livré par une négresse esclave du poète, et poussée, dit-on, par un sentiment de jalousie. Jeune encore, arrivé à une situation privilégiée, Placido était fusillé quelques jours après. Il garda jusqu'au bout d'ailleurs un certain stoïcisme. Une de ses plus touchantes inspirations date de ces momens suprêmes : c'est un dernier adieu à sa mère. « Si le destin fatal qui m'est échu, dit-il, si le triste dénoûment de ma sanglante histoire, au sortir de cette vie passagère, laisse ton cœur frappé à mort, assez de plainte; que ton cœur affligé retrouve le calme. Je vis dans la gloire, et ma lyre tranquille adresse à ta mémoire son dernier accent : — accent doux, mélodieux et sacré, innocent et spontané comme le premier cri que je poussai en naissant. Déjà j'incline ma tête, la religion me couvre de son manteau; adieu, ma mère, adieu!... » Placido a laissé un grand nombre de vers qui ont été recueillis : odes, épîtres, sonnets, romances, *decimas*. Les morceaux les plus remarquables sont *la Fleur du Café*, *le Pêcheur de San-Juan*, une hymne *au Pan*, montagne voisine de Matan-

zas; des octaves sur *l'Utilité du Travail*, qui prouvent qu'il n'entrait rien de démocratique, au point de vue ordinaire, dans l'ame de Placido. Le mérite de ces vers n'est point la correction, c'est plutôt le mouvement d'inspiration qui s'y fait sentir et une certaine saveur d'originalité qui s'en dégage parfois. « Ce sont des fleurs d'un génie sans culture, dit le poète lui-même, semblables à celles des campagnes de ma patrie, riches de parfums, de teintes et d'éclat. » Placido a chanté le *Pan* en termes presque magnifiques, qui peuvent donner l'idée de ce que devient le sentiment des beautés naturelles dans la poésie cubanaise.

« Sentinelle du golfe mexicain qui brilles comme un gigantesque autel élevé par la main de Dieu au-dessus des flots écumeux, superbe *Pan*, couronné de cannes dont les feuilles frémissantes semblent répéter dans leur murmure l'hymne que te jetait un illustre proscrit en s'enfuyant sur son rapide esquif, salut, montagne féconde, dernier témoin d'un temps qui n'est plus, confidente d'une histoire ignorée qui s'est perdue dans les ombres mystérieuses! Les vivans d'autrefois qui peuplaient tes massifs épais sortent aujourd'hui encore sans doute, comme les fées, à la clarté de la lune. Parmi les sveltes palmiers, leurs ombres se réunissent pour s'entretenir de ce qu'elles furent. Elles portent des carquois dorés, et leur tête s'environne de plumes blanches et rouges du *tocoloro*. Elles courent, folâtrent, se séparent et se rejoignent encore pour chanter leurs amours ou pleurer leurs infortunes. Ainsi ces beaux fantômes te saluent et te fêtent la nuit, jusqu'à ce que l'aube, blanchissant l'orient, annonce le retour du soleil : alors elles s'envolent rapides, disparaissent dans l'immensité, et on n'entend plus que leur écho qui répète : Cuba!... Cuba!... »

Il y a assurément dans ces vers de Placido quelque chose d'étrange qui ne saurait être reproduit, et qui dénote de la part de ces poètes d'outre-mer un effort permanent pour atteindre à l'originalité en ne se servant que d'élémens locaux. La direction et le but de ce travail peuvent se résumer en un mot : « Orner d'un tour espagnol une pensée née cubanaise. » On ne saurait énoncer plus brièvement une poétique plus juste.

Mais le difficile est de trouver cette pensée nationale, en quelque sorte, que la plupart des poètes cubanais poursuivent, et dont bien peu paraissent se faire une idée exacte. Il ne suffit point évidemment d'accumuler dans des vers des noms d'oiseaux et d'arbres inconnus, de multiplier les parfums, les teintes et les couleurs, de reproduire, en un mot, les détails extérieurs d'une nature merveilleuse. L'originalité ne s'acquiert pas à si peu de frais. La difficulté est d'autant plus grande aujourd'hui peut-être, que les influences étrangères s'emparent facilement de ces imaginations mobiles. L'action de ces influences paraît surtout sensible dans un jeune poète de talent dont les œuvres ont été récemment publiées à la Havane avec un soin typographique digne de l'Europe, — don Jose Jacinto Milanès. Le ro-

mantisme français déteint visiblement dans les poésies de Milanès. Il n'en faudrait pour preuve que cette recherche de sujets scabreux qui se manifeste dans des morceaux tels que *le Mendiant, le Bâtard, la Fille du Pauvre, la Prison, la Ramera,* ou, en d'autres termes, *la fille de joie.* Les déclamations et les peintures humanitaires que nous connaissons se retrouvent dans ces fragmens poétiques. Il en résulte que c'est une pensée française, et non une pensée émanée de la vie morale de Cuba, qui s'enveloppe ici de la forme espagnole. Quelques autres pièces de Milanès offrent plus d'intérêt et d'originalité. Un sonnet sur *l'Hiver à Cuba* laisse une impression singulière. « Le soleil brille avec douceur, le ruisseau court débordé. Pas une feuille, pas un rameau ne manque au *mango* gracieux. Le vert de la mer est plus beau, l'azur du ciel plus sombre. Tout est repos; l'esprit est rafraîchi, le cœur heureux : telle est à Cuba la saison d'hiver. Le guajiro monte à cheval et fait le tour de ses prairies en se promenant et sans fatigue : le taureau mugit d'amour et non de colère; le *zorzal* siffle et sautille, et l'esclave chante sans s'inquiéter de rien, en admirant tout! » *La Guajirita de Yumuri* est une des plus charmantes compositions de Milanès. La jeune guajira attend son amant, don Eugenio, qui est allé à Matanzas. Le jour passe, l'aube suivante renaît, la guajirita attend toujours. Tout à coup, dans un nuage de poussière, elle entrevoit un cheval rapide : ce n'est point don Eugenio. C'est un beau noir caravali qui porte une lettre à la jeune fille. Eugenio s'est marié à la ville avec une vieille femme riche, et la guajirita meurt lentement consumée par son amour. Nous ne saurions donner que le squelette de ce petit récit. En général, un certain art de combinaison, un certain mouvement se fait sentir dans les poésies de Milanès; c'est l'indice d'un talent dramatique plutôt que lyrique. Aussi le jeune poète a-t-il cherché le succès au théâtre, et il l'a obtenu, assure-t-on, surtout par un drame, — *le Comte Alarcos,* — dont le sujet est tiré de la vieille poésie castillane. On se souvient peut-être de cette tragique légende du comte Alarcos, qui tue sa femme pour obéir à son roi. L'erreur du poète cubanais a été, sous le prétexte d'introduire dans son œuvre un sens philosophique et moral, de faire subir à la donnée qu'il avait choisie une de ces transformations qui en dénaturent le caractère primitif.

C'est là, au surplus, ce qu'on peut remarquer dans le plus grand nombre des tentatives qui se produisent au théâtre, à Cuba. Les essais dramatiques abondent; les sujets sont habituellement puisés dans les traditions anciennes de l'Espagne. Il y a des *Pierre de Castille,* des *Gonzalve de Cordoue,* des *Bernard del Carpio,* des *Blanche de Navarre,* des *Macias;* mais ce sont des traditions transportées et interprétées sous un autre ciel, dans une atmosphère morale différente, et par de jeunes esprits qui semblent en avoir perdu le sens. Les poètes cubanais bro-

dent sur ce fond historique tous les caprices d'une invention sans précision et sans profondeur. Leurs essais ne sont point totalement dépourvus d'habileté littéraire; ils manquent d'une force propre, d'originalité et de caractère. Une certaine originalité ne se retrouve que dans quelques bluettes comiques, telles que *la Volante*, parce que ces petites comédies reposent sur l'observation de quelque détail local. Qu'est-ce que la volante? dira-t-on. La volante occupe une grande place dans l'existence havanaise, dans un monde où les femmes ne marchent pas, et souffriraient presque de fouler le sol du pied. C'est une voiture, gracieuse dans sa forme bizarre, où se passe la moitié de la vie d'une Cubanaise, soit qu'elle aille le jour visiter ses connaissances, parcourir les magasins, soit qu'elle aille le soir au *paseo* ou sur le bord de la mer respirer l'air frais et enivrant. La volante est le rêve universel des femmes de la Havane, la compagne de tous les instans; c'est mieux encore : c'est une confidente. Que de secrets ne garde-t-elle point? Combien d'entretiens ardens, d'échanges passionnés de regards, de querelles ou d'explications mystérieuses n'a-t-elle point protégés? Que de récits elle pourrait faire si elle parlait! C'est avec cette donnée légère et toute locale que l'auteur, don Juan Cobo, a écrit quelques scènes rapides et vives qui rappellent Breton de los Herreros. Milanès a essayé aussi quelques esquisses de ce genre dans le *Spectateur cubanais;* mais il n'y a là évidemment nulle puissance réelle d'observation.

Jusqu'ici le théâtre ne sert que faiblement à éclairer les mœurs de Cuba. On ne saurait voir dans les essais tentés journellement par des esprits inexpérimentés une représentation de la vie sociale de ce petit pays. Cette vie sociale avec ses tendances, son travail secret, ses types originaux, ses mille nuances caractéristiques, apparaît infiniment mieux dans les pages d'écrivains de mœurs, tels que Cirillo Villaverde ou Cardenas y Rodriguez. Ce dernier a écrit une série d'esquisses de la vie cubanaise sous le pseudonyme de Jeremias de Docaransa. Cardenas n'est point un esprit vulgaire, s'il n'a aucune des qualités puissantes des grands peintres de mœurs. C'est un observateur ingénieux et fin, d'une sagacité piquante, qui promène un ferme et satirique regard sur le monde où il vit, et en ressaisit les plus subtiles nuances. Le mouvement intime, frivole, inoccupé de la vie cubanaise ne lui échappe pas, et se ranime sous sa plume. Il y a dans les pages de l'écrivain havanais des physionomies qui doivent être vraies, des ridicules habilement surpris et personnifiés, mille riens qui occupent infailliblement une grande place dans une société légère de sa nature, et qui sont spirituellement mis en relief. Les esquisses de Cardenas ne peuvent avoir évidemment dans l'état actuel qu'une portée restreinte. Cependant un sens sérieux et politique se dégage sans effort de certains morceaux comme celui qui porte ce titre : *Educado fuera.* Quand l'au-

teur cubanais trace le portrait du jeune homme qui va au dehors faire son éducation, et qui revient quelques années après, dédaigneux pour sa patrie, enthousiaste des coutumes étrangères, il révèle un des penchans de tout ce monde hispano-américain où règne la fascination de l'Europe, où chacun aspire à venir goûter au fruit amer de nos civilisations extrêmes. Et qu'en résulte-t-il le plus souvent? C'est que les lumières, les idées, les habitudes, les goûts qu'on se crée en Europe, n'ayant nul rapport avec les conditions générales de ces jeunes contrées, celui qui repasse les mers revient dans son pays comme un étranger en quelque sorte, plein d'illusions, d'irréalisables chimères, de projets factices et irréfléchis. Une forte éducation nationale peut seule évidemment balancer l'effet de ces éducations étrangères dont l'observateur cubanais signale le vice. Un type assez curieux et tout local reproduit par Cardenas, c'est l'*administrateur d'un ingenio*. Il ne faut pas se tromper sur ce mot d'*ingenio*, et le traduire par raison, esprit, intelligence; un homme peut très bien n'avoir rien de tout cela, dit ironiquement l'auteur, et posséder un *ingenio* qui, à Cuba, n'est autre chose qu'une plantation de cannes à sucre. L'administrateur est le factotum de l'*ingenio*. Il dit : Mes nègres! mon sucre! Il est plus maître que le maître lui-même qui vit à la Havane. Il est rare que l'administrateur ne se retire pas au bout de quelques années assez riche; il est propriétaire à son tour, prend un titre ou prête à gros intérêts, et de nul il n'exige plus de garanties que de son ancien maître. S'il y a dans les mœurs cubanaises un degré d'originalité propre, il serait aussi facile d'y remarquer ce qu'on pourrait appeler un accent de *provincialisme* vis-à-vis de l'Espagne, en ce sens que certains côtés, certaines tendances, certaines puérilités du caractère espagnol s'y retrouvèrent singulièrement accusés et exagérés. Tel est l'amour des distinctions et des titres dont l'auteur cubanais fait une assez amusante satire dans *Un Titulo*. Le jeune Crescencio a tous les biens en partage; il ne lui manque qu'un titre : c'est son rêve de tous les instans. Avec un titre, il serait complétement heureux, considéré, envié. Il ne paierait pas ses dettes quand il en ferait. Son tempérament même devrait nécessairement changer, ou tout au moins il mourrait d'une maladie noble: la goutte ou l'apoplexie. Le difficile est de trouver une raison quelconque pour appuyer la demande d'un titre, et de se procurer une généalogie convenable : à quoi un oncle d'imagination tout espagnole répond par cette catégorique preuve d'antiquité :

« Ne te figure pas, neveu de mon ame, dit l'oncle en l'interrompant, que ta famille soit peu de chose. Écoute : tu es de nom Chamorro et tu descends en ligne directe d'un aïeul de ton père qui était lui-même Chamorro. Ce bisaïeul était à son tour petit-neveu d'un autre homme qui vivait dans un temps très reculé, et il est à remarquer que plus tu t'enfonceras dans la nuit des âges,

plus loin tu rencontreras des bisaïeux de tes bisaïeux. Nier que ton père descende de quelqu'un qui vivait il y a d'innombrables siècles, serait une sottise inouie. Du côté de ta mère, qui était ma sœur, ta noblesse est encore plus claire. Pour qu'elle vînt au monde, il a fallu que Dieu, après avoir créé Adam et Ève, leur dit : Croissez et multipliez! Sans cet événement et cette permission, je ne sais pas trop comment ta mère eût pu naître dans notre siècle. Le nom qu'elle t'a laissé est celui de Vasquez, et, pour ceci, il suffit que tu saches que, de même que certains noms s'allongent à volonté, le nom de ta mère et le mien est allé en s'abrégeant. Vasquez vient de Velasquez, pour peu que tu supprimes deux lettres. Velazquez vient de Vasconcelos en ajoutant et combinant certaines autres lettres. Vasconcelos est une corruption de *Vasconstultuscelos*. Maintenant les Vasconstultuscelos tirent leur origine de Biscaye. Tout le monde sait que le basque est l'idiome dans lequel Dieu parla à nos premiers pères. C'est pourquoi les Biscayens descendent d'Adam et Ève. Ta mère et moi nous venons de Biscaye. Sur ce, lâche la bride à ton imagination, et dis-moi si ta lignée est illustre ou non du côté maternel?... »

Ce digne personnage de l'Espagne transatlantique si bien instruit de l'antiquité de sa race est aujourd'hui marquis de Casa Chamorro y Vazquez. Il est qualifié d'excellence; il a des armoiries magnifiques, un héritier de son titre, et n'a plus évidemment à s'occuper de rien. Il n'a plus qu'à se ruiner avec grandeur, à hypothéquer ses *ingenios* et ses *cafetales* pour soutenir son rang. C'est un des types trop vrais peut-être que Cardenas range dans la galerie humoristique de la vie cubanaise. Il ne faut pas trop insister d'ailleurs sur ces peintures légères et en général sur tous ces essais, — poésies, esquisses dramatiques, études de mœurs, dont nous parlons. Ce sont des indices intellectuels plutôt que la manifestation d'un génie distinct et précis. C'est l'ébauche d'une littérature et d'une poésie plus encore qu'une poésie véritable; c'est un tourbillonnement frivole, gracieux parfois et sillonné de quelques éclairs. On ne saurait demander davantage aujourd'hui, et les causes de l'absence d'une vie intellectuelle nettement dessinée ne sont pas toutes littéraires. Cuba, a-t-on dit, ne peut avoir de poésie, parce qu'elle manque de souvenirs et de traditions. Cela n'est vrai que dans une certaine limite. Ces cendres de Colomb qui reposent dans le *Templete* de la Havane, qu'est-ce autre chose qu'un grand souvenir plus américain encore qu'européen? Toute cette histoire dramatique et émouvante des premiers explorateurs et colonisateurs de ces contrées, qu'est-ce autre chose qu'un tissu de traditions merveilleuses? La source inspiratrice manque-t-elle dans la nature tropicale et les types qu'elle enfante? Ce qui est plus certain, c'est que la société cubanaise, comme toutes les sociétés hispano-américaines, produit de toutes sortes d'alluvions et d'agrégations inachevées, n'a point le sentiment de son identité et de son unité morale. C'est une société d'hier, à l'état d'embryon, et où les élémens destinés à se lier et à se fondre conservent encore

leur forme première. C'est comme l'architecture de la cathédrale de la Havane, mélange de gothique, de mauresque et de mexicain primitif, avec des imitations naïves de la nature transatlantique. « Sur les découpures africaines et du moyen-âge, dit Mme Merlin, on voit se grouper des fruits entrelacés par des lianes et des guirlandes de fleurs, puis des imitations de feuilles de papayer larges et lustrées comme de légers rubans, se tortillant avec souplesse autour de colonnes sans base couronnées de panaches exubérans en corolles d'ananas. » Voilà une image de la société et de la littérature cubanaises.

Maintenant, qu'adviendra-t-il de cette reine de l'archipel des Antilles dans un temps donné, d'ici à un siècle ou un demi-siècle? A une question ainsi posée, il serait évidemment difficile de répondre autrement que par des conjectures. Probablement Cuba est destinée à avoir sa place dans ce mouvement de transformation qui emporte les autres sociétés américaines. Les mêmes difficultés, les mêmes problèmes s'y agitent, quoique dans des conditions différentes, résultant, soit de la position insulaire de la possession espagnole, soit du régime politique sous lequel elle continue à vivre; mais à quel titre, dans quelle mesure et comment Cuba prendra-t-elle sa place dans ce mouvement? Est-ce par l'annexion aux États-Unis? Est-ce par une façon d'indépendance à l'imitation des autres républiques de l'Amérique du Sud? Peut-être est-ce le rêve de plus d'une jeune tête cubanaise? Bien que les tentatives récentes n'aient trouvé aucun appui dans la masse de la population, les idées qui les ont produites ont cependant leurs prosélytes silencieux et dévoués. Il suffit de rapprocher ces idées de la réalité pour voir de quelles déceptions elles seraient la source. Supposez, par l'annexion, deux races perpétuellement en contact, — l'une rude et vigoureuse, douée d'un esprit d'envahissement sans limites, puissante par la volonté, par le génie du travail et de l'industrie, — l'autre aimable et peu faite aux dures conditions de la lutte, pleine d'instincts raffinés et gâtée par la vie oisive : laquelle de ces deux races opprimera l'autre? Les Anglo-Américains lanceront leurs émigrans sur cette riche proie que leur livrera l'annexion. Il se formera dans la contrée envahie une population nouvelle qui submergera, dominera, étouffera l'ancienne, en faisant prévaloir son génie et ses mœurs, ses qualités et ses vices. Cuba prendra rang à côté du Texas.—Supposez, d'un autre côté, un système quelconque d'indépendance s'établissant à Cuba et rompant les liens qui rattachent la colonie à la métropole, la société cubanaise se verra aussitôt en présence de la race noire, plus nombreuse, surexcitée et prête à faire peser sur elle le poids séculaire de ses vengeances et de son ignorance. Haïti est l'exemple de cette sanglante suprématie nègre, de telle sorte qu'il ne resterait à la société cubanaise que cette double alternative : — d'être dévorée et absorbée par la race anglo-

américaine ou par la race noire. C'est à ce point de vue qu'on pouvait dire récemment en Espagne qu'il fallait que Cuba fût espagnole ou africaine. En ce moment même, un des esprits les plus distingués de Cuba, M. Saco, dans une brochure sur la situation politique de son pays, vient de combattre l'idée de l'annexion par des raisons victorieuses. Sous un autre rapport, il considère l'indépendance pure et simple comme impossible aujourd'hui, et même dans un avenir assez éloigné. Le problème se présente aux yeux du publiciste havanais sous un autre aspect.

Le problème consiste, selon M. Saco, dans l'établissement de libertés politiques à Cuba. Si Cuba avait une certaine liberté de presse, des libertés municipales, un conseil délibérant siégeant à la Havane, tout semblerait résolu, tous les périls seraient évités. L'erreur du publiciste cubanais et de ceux qui nourrissent les mêmes idées, c'est d'appliquer un remède politique à des vices de situation qui n'ont rien de politique. Le vice de la situation de l'île de Cuba, c'est la disproportion des races, c'est l'antipathie des classes libres pour le travail, c'est l'inutilité d'un sol merveilleux qui n'a que sa fertilité naturelle le plus souvent et dont les deux tiers sont sans culture, c'est l'absence de voies de communication intérieures propres à faciliter les relations, c'est l'imperfection d'un régime qui livre le capitaliste au propriétaire faute de garanties légales et le propriétaire au capitaliste faute de prévoyance, c'est « l'inextricable labyrinthe dans lequel la propriété foncière se trouve comme perdue, » selon l'observation de M. Vazquez Queipo dans un remarquable rapport sur Cuba. Il n'y a qu'un petit nombre de remèdes possibles à cette situation : c'est l'action lente et intelligente du gouvernement métropolitain en ce qui concerne les réformes du régime administratif et judiciaire, c'est un appel adressé à la population blanche pour fortifier d'un élément civilisateur cette société mal équilibrée. Tel est le sens du rapport de M. Vazquez Queipo. Les progrès les plus essentiels pour Cuba sont des progrès obscurs, pratiques et de tous les instans, dans la législation, dans les mœurs, dans les idées, dans l'éducation intellectuelle et morale. Ce qui est certain, c'est que le jour où quelqu'un de ces progrès deviendrait une menace pour la métropole, la colonie elle-même partagerait à son insu le péril. Telle est la situation de Cuba, qu'elle ne peut demeurer une société indépendante qu'en restant espagnole. Son rôle possible, désirable et légitime, c'est, selon la juste et brillante expression de M. Saco, d'être « un rameau florissant du tronc espagnol. »

CH. DE MAZADE.

LE DAHOMEY

ET

LE ROI GUEZO.

Dahomey and the Dahomans, being the Journal of two missions to the king of Dahomey and residence at his capital, by F.-E. Forbes, commander, royal navy; London, 1851.

Le Dahomey est un royaume situé sur la côte occidentale d'Afrique, dans le voisinage du delta que forme le Niger à son embouchure. Tous les états barbares ont des institutions curieuses à étudier. Le Dahomey ne présente pas seulement ce genre d'intérêt : ce n'est pas un peuple qui l'habite, c'est une armée; la source de ses revenus n'est ni l'industrie ni l'agriculture, c'est la traite des noirs. L'excès de barbarie où ce pays est tombé est donc la conséquence de ce trafic qu'ont justement proscrit les nations civilisées.

Qu'on se représente une vaste contrée, inculte, quoique fertile, déserte, mais remplie des vestiges d'une nombreuse population. Au centre de ce territoire s'élève une ville : c'est Abomey, résidence du chef du Dahomey, le roi Guezo, et de son armée, qui gouvernent un peuple de deux cent mille esclaves, seuls habitans d'un sol qui pourrait nourrir abondamment des millions de créatures humaines. Guezo, souverain du Dahomey, est un chasseur d'hommes; son armée est sa meute, dressée à la poursuite de ce gibier à l'ame immortelle. Chaque année, il sort de son palais aux murs ornés de têtes coupées; ses li-

miers sont lancés; nul ne connaît le but de leur course ardente. Le chef seul sait quelle est la peuplade qu'il a vouée à la ruine, au massacre et à l'esclavage. La bande des noirs chasseurs court en silence. Il est nuit, et elle semble se diriger d'abord vers un point opposé au véritable but de son expédition, mais bientôt elle revient sur ses pas, et, au lever du jour, ces démons fondent sur une contrée paisible et surprise. Les habitans inoffensifs tombent, au sortir de leurs demeures, sous les coups de la phalange impitoyable. Les vieillards, on les tue; les femmes, on les éventre; les enfans à la mamelle, on les écrase sur la pierre. Les jeunes hommes et les jeunes filles sont saisis, garrottés et réservés, les uns pour la traite, les autres pour les sacrifices humains. L'incendie complète cette œuvre de destruction, et quand la nuée dévastatrice a passé, quand l'armée s'est retirée, emportant les produits de sa rapine, traînant à sa suite une population enchaînée et montrant avec une volupté féroce un hideux trophée de têtes tranchées par centaines, on dirait que la main de la colère céleste s'est appesantie sur la contrée : les champs sont déserts, les récoltes détruites, les maisons renversées. La vigoureuse végétation du pays envahit bientôt l'emplacement des villes, qui deviennent des repaires d'animaux sauvages, après avoir été des centres de l'industrie africaine, des foyers de sociétés et de civilisation naissantes, des asiles où vivaient souvent d'innocentes familles, cultivant ces sentimens d'affection mutuelle que Dieu n'a pas refusés à l'homme même plongé dans les ténèbres de la barbarie.

Tels sont les crimes de la traite. Ce commerce inhumain a trois phases : la *razzia,* l'achat des prisonniers, l'embarquement et la traversée des esclaves. La razzia, c'est le chef africain qui en est chargé; l'achat des prisonniers se fait par les traitans, généralement européens, établis sur la côte; l'embarquement et la traversée sont l'œuvre réservée aux capitaines négriers. Le roi du Dahomey est à la fois chasseur d'esclaves et associé des principaux traitans. C'est donc dans le royaume de ce chef barbare qu'on peut observer sur son plus curieux théâtre la partie purement africaine des opérations de la traite. Fort heureusement le pays du roi Guezo n'est plus pour l'Europe un monde tout-à-fait inconnu, et quelques relations récentes y guideront nos pas.

I.

En 1850, le gouvernement anglais chargeait M. le commandant Forbes de négocier avec le roi Guezo un traité pour l'abolition du trafic des esclaves. Plusieurs envoyés, qui avaient précédé M. Forbes, n'avaient obtenu aucun succès. L'Angleterre avait successivement adressé à Guezo M. Winnietts, dont le rapport se trouve consigné dans les pro-

cès-verbaux d'un comité d'enquête parlementaire; M. Cruishank, dont la déposition est rapportée dans le même recueil; M. Duncan, qui, nommé consul britannique près du roi de Dahomey, a envoyé à son gouvernement de nombreux renseignemens, publiés en partie dans le recueil annuel de la correspondance relative à la traite des noirs. M. Duncan était mort de la dyssenterie. Les deux autres envoyés avaient échoué dans leur mission. M. Forbes ne fut pas plus heureux; mais on lui doit un récit de son voyage. Les mœurs du pays sont tellement extraordinaires, que cette publication d'un officier de marine plus habile dans sa profession que dans l'art d'écrire a excité le plus vif intérêt en Angleterre. Cet intérêt était bien justifié. M. Forbes a tort seulement de croire qu'il a été le premier à décrire les mœurs et les usages du Dahomey. Un voyageur français, M. Bruë, dans un recueil spécial imprimé par les soins du département de la marine et des colonies, a publié en 1844 le récit très circonstancié et fort curieux d'une visite qu'il avait faite l'année précédente au roi de ce pays. Les récits de l'officier anglais et du voyageur français diffèrent sous quelques rapports; mais il est facile, en les contrôlant l'un par l'autre, d'arriver à la découverte de la vérité, surtout pour peu qu'on se rende compte des mobiles différens dont s'inspirent les deux relations. — M. Forbes est un militaire peu soucieux, quoique Anglais, de subordonner aux intérêts du commerce le triomphe de la politique britannique, si bien enveloppée du voile de la philanthropie. M. Bruë, au contraire, homme intelligent et conciliant, était un agent commercial désireux de faire les affaires de sa maison, et disposé à voir d'un œil indulgent les institutions d'un état dont il avait à ménager le souverain. En essayant de décrire d'après ces deux voyageurs le pays qu'ils ont parcouru, il est bon de noter et de ne pas oublier cette première différence.

Le roi du Dahomey a deux capitales, la ville africaine, Abomey, située dans l'intérieur des terres, la ville européenne, Whydah, placée sur la côte. L'une est la cité d'où partent les razzias, l'autre est la ville où se consomment l'achat et la vente des prisonniers. Le récit de M. Forbes s'ouvre par une description de Whydah. Ici déjà nous trouvons l'occasion de le compléter par une relation française. Le capitaine de vaisseau Monléon, dans un rapport adressé au ministre de la marine, disait en 1844 : « A Whydah, les trafiquans d'esclaves sont comme des joueurs à la bourse; il sera bien difficile de leur faire quitter la place. » Ces paroles prouvent bien que la traite est un jeu où les négriers apportent non-seulement l'avidité du gain, mais la passion du jeu même. Depuis quelques années, les chances de cette partie sont très incertaines; les pertes énormes, les profits considérables s'y succèdent et s'y mêlent : aussi les affaires des traitans sont tel-

lement enchevêtrées et embrouillées, qu'une liquidation leur est impossible. Une fois engagés dans cette funeste partie qu'ils soutiennent contre la morale, l'humanité et la loi, ils y persistent forcément. Whydah est le quartier-général des plus riches traitans de la côte. C'est là que le prince des négriers, M. de Souza, avait son palais, son harem, un peuple d'esclaves et une grande étendue de territoire. Ce célèbre traitant, qui est mort récemment, était un réfugié brésilien. Coupable de quelque délit politique, il s'était trouvé dans la nécessité de choisir entre la prison et l'exil. Pendant quarante années, il a continué, de compte à demi avec le roi de Dahomey, le trafic des esclaves, et il y a d'abord aquis une fortune considérable. M. Monléon, qui fut son hôte en 1844, écrivait que ses dîners étaient des festins de Balthazar, recherchés et servis avec un très grand luxe. Sa vaisselle et tous les meubles qui garnissaient sa chambre à coucher étaient en argent massif; mais le prudent vieillard avait soin de dissimuler cette opulence, car il connaissait trop bien la cupidité peu scrupuleuse des chefs africains pour les exposer à une tentation trop forte. Comme les Juifs au moyen-âge, comme beaucoup d'Orientaux dans les pays soumis au despotisme musulman, M. de Souza cachait ses richesses derrière les murailles d'une habitation de sordide apparence. Le commandant Forbes nous apprend que le palais des Souza, — le grand négrier a fondé une dynastie, — est un vaste édifice mal bâti, qui est environné de fumier et de débris de toute sorte en pleine décomposition. « On m'avait représenté, dit-il, la demeure de ce traitant comme la splendide habitation d'un prince entouré de toutes les jouissances du luxe : si la fange et les ordures sont un luxe, le palais des Souza est un véritable paradis. »

Ce traitant avait jugé nécessaire de prendre aussi des précautions d'un autre genre. Il craignait les maladies que les excès de table engendrent dans ce climat; il craignait plus encore peut-être le poison, qui est un moyen de gouvernement fort à la mode dans les contrées où règnent les despotes africains. Aussi, malgré la profusion des mets qui couvraient sa table, ne s'est-il jamais écarté un instant d'une sobriété rigoureuse et défiante à l'extrême. Sa maison était servie par des femmes, dont six, exclusivement attachées à sa personne, goûtaient tous ses alimens avant de les lui offrir. Cet usage est d'ailleurs généralement adopté en Afrique. Les vivres que M. de Souza emportait en voyage étaient renfermés dans des caisses dont il gardait les clés; mais sa continence n'égalait pas sa sobriété, car ce vieillard, élevé dans les principes du christianisme, n'avait pas honte d'entretenir un sérail de quatre cents femmes.

Cet homme singulier a contribué, par la nature de son commerce, à faire périr des milliers de ses semblables, et pourtant il montrait,

dans tous ses rapports, une bienveillance et une générosité remarquables. Ses attentions pour les Européens étaient tout-à-fait délicates; elles révélaient, outre un esprit juste et fin, de véritables qualités de cœur. Parmi les traitans du pays, il est peut-être le seul qui n'ait jamais consenti à autoriser les sacrifices humains de sa présence. Dans un état tel que le Dahomey, dans une position telle que celle de M. de Souza, cette protestation fut vraiment courageuse. Quand il est mort, on s'est aperçu qu'il était fort endetté. Ce seul fait doit suffire pour assurer le maintien des croisières destinées à la suppression de la traite. En ruinant M. de Souza, elles ont montré toute leur efficacité. Le roi de Dahomey a classé arbitrairement les créanciers de ce traitant en deux catégories : ceux qui seront payés et ceux qui ne le seront pas. Ces derniers sont précisément les marchands d'esclaves indigènes et étrangers. Explique qui pourra ce caprice d'un souverain qui fait lui-même en grand le commerce des esclaves. Quelle qu'en soit l'origine et l'objet, il est impossible de regretter que le roi Guezo ait fait usage de son pouvoir absolu pour priver les négriers de bénéfices mal acquis; mais il n'a pas eu l'intention de les décourager par cette banqueroute. Ce n'est qu'une prime qu'il a jugé à propos de lever au profit des héritiers de M. Souza sur les gains du commerce qu'il patrone et qu'il alimente. Aussi les trafiquans d'esclaves du Dahomey n'ont-ils été nullement déconcertés : ils continuent leurs opérations; après la mort de l'Alexandre des négriers, tous ses généraux se sont partagé son empire. Parmi les plus riches et les plus heureux, M. Jose-Martin Domingo se distinguait l'an dernier.

Les traitans de Whydah sont généralement Brésiliens, Portugais ou Espagnols; mais il en est aussi qui appartiennent à la race indigène, et qui font de fort bonnes affaires en vendant leurs frères comme les fils de Jacob. En 1850, on en comptait cinq qui s'étaient enrichis dans ce trafic, et qui y déployaient une intelligence et une activité rares chez les individus de cette origine. M. de Souza était un négrier de vieille souche, et qui faisait son commerce à l'ancienne mode. Ses successeurs comprennent tout autrement la gestion des affaires. Avec le scepticisme des commerçans du XIXe siècle, ils mènent de front les opérations du négoce licite et celles du trafic illégal : d'une main, ils reçoivent les profits de la traite, et ils tendent l'autre pour encaisser les gains de la troque. Leur *barracon* est à la ville, et à la campagne ils ont leurs plantations. Là, ils parquent les esclaves, et ils les marquent à leur chiffre, avec un fer chaud, comme un bétail; ici, ils cultivent innocemment les graines oléagineuses, telles que l'arachide; ils plantent des palmiers à la noix huileuse, et ils préparent un fret honnête pour les navires marchands de France et d'Angleterre.

C'est une heureuse transformation; c'est un grand pas de fait vers

la suppression totale de la traite; c'est un heureux augure pour l'Afrique, car le commerce légitime est le vrai propagateur de la civilisation. Déjà Whydah, ce vaste foyer de la traite, est devenu l'un des centres où le mouvement du commerce permis a le plus d'activité et de développement. L'importation des graines oléagineuses d'Afrique en France est aujourd'hui l'un des élémens les plus importans de notre navigation. Ce commerce occupe cent cinquante de nos bâtimens et quinze cents de nos matelots. Il est surtout favorable à la France, parce que le résidu des graines pressées est utilisé chez nous comme engrais, ce qui donne aux arachides une valeur plus grande dans nos ports que sur les marchés anglais. Il y a lieu de croire d'ailleurs que le commerce licite est à la veille de prendre une nouvelle extension à Whydah même, avec l'approbation et l'aide du roi Guezo.

M. Monléon raconte qu'ayant fait un jour une promenade hors de la ville avec M. de Souza, il donna à ses porteurs l'ordre de s'arrêter sur une hauteur pour admirer la beauté de l'immense étendue de terrain uni et inculte qui se développait devant lui. Son compagnon, devinant le sujet de ses réflexions, prit la parole : — Commandant, s'écria-t-il, que de trésors perdus dans cette grande plaine! — La réponse du commandant ne se fit pas attendre. — Eh bien! monsieur, supposez quelques milliers de noirs de moins en esclavage aux colonies ou libérés par les croiseurs anglais à Sierra-Leone; placez-les ici, vous qui seul pouvez opérer ce prodige, et vous aurez l'honneur d'avoir mis le premier cette contrée dans la voie de la civilisation. Vous feriez, par la culture de cette terre, pénitence de vos péchés de négrier, péchés qui l'ont si long-temps privée de ses bras naturels. — M. de Souza répondit en souriant que déjà un commandant anglais lui avait conseillé d'abandonner la traite des noirs et de faire le commerce de l'huile de palme, mais qu'il dédaignait ce genre de trafic comme trop peu important pour soutenir sa position dans le pays. Le vieux négrier n'était pas capable de comprendre toute l'étendue des ressources que présente le commerce légal à la côte d'Afrique et tout le développement qu'il est appelé à prendre lorsque l'industrie européenne sera implantée sur ce territoire d'une richesse et d'une fécondité extraordinaires. Depuis la mort de M. de Souza, l'idée de M. Monléon a fait son chemin, et on peut croire que le moment est venu où elle va être réalisée. Déjà même, dans leurs villas entourées de bois d'orangers, les traitans du Dahomey savent faire une large part aux cultures utiles qui produisent des denrées pour l'exportation.

Le commandant Forbes doutait du développement donné à l'agriculture par les traitans de Whydah, et, pour le convaincre, les fils de M. de Souza l'invitèrent à visiter avec eux une plantation située à trois milles de la ville. On partit en hamac, et l'envoyé anglais, à son arri-

vée, fut frappé d'admiration : devant lui se développait une splendide plantation de palmiers entremêlés de cultures; ici, du blé; là, des cotonniers; plus loin, des ignames ou du manioc. Cette magnifique habitation s'étendait sur un terrain onduleux, sec dans les lieux élevés, humide dans les bas-fonds, ce qui permettait d'y varier la végétation. M. Forbes avait souvent entendu vanter la fastueuse hospitalité des Souza. Sur la foi de ces récits, il avait apporté dans cette excursion le plus vif appétit. On offrit d'abord des cigares, et le propriétaire de la plantation soumit à l'examen de ses hôtes diverses espèces de noix de palmier, d'où l'on extrait l'huile. L'appétit du commandant, irrité par l'âcre fumée du tabac, devenait de plus en plus impérieux. Aussi M. Forbes, après avoir éprouvé une admiration véritable, n'exprimait-il plus qu'une admiration toute de complaisance. Une heure entière s'écoula, et les Souza tombèrent, l'un après l'autre, dans un profond sommeil. L'un d'eux se souleva pourtant sur son séant entre deux songes, et, les regards effarés de l'officier anglais ayant attiré son attention, il lui offrit poliment... un verre de rhum, que celui-ci refusa avec indignation. « Peu familiarisé avec la langue portugaise, dit M. Forbes en racontant sa mésaventure, je crus m'être trompé sur le sens de l'invitation qui m'avait été faite par MM. de Souza, et je ne doutai plus de mon erreur, lorsque je vis tirer d'une caisse et exposer sur l'herbe un ragoût de viande cuite dans de l'huile rance, du biscuit et des ignames. Je pris ma part de ce *festin* que la faim même ne me fit pas trouver passable, et, après avoir dépêché les morceaux, je me levai, heureux de quitter le banquet et d'en détruire l'arrière-goût en fumant un nouveau cigare. Je me mis à errer de côté et d'autre, incapable de surmonter ma mauvaise humeur, ne sachant si j'avais mal compris l'invitation qui m'avait été adressée, ou si j'étais tout simplement puni, comme je le méritais, pour avoir accepté les politesses d'un négrier. Un sentier sinueux me ramena vers mes hôtes, sous l'ombre du bois de palmiers, qui me fit alors l'effet d'une oasis au milieu du désert. La lampe merveilleuse d'Aladin n'aurait pas opéré un changement plus rapide et plus magique : une nappe blanche comme le lait était étendue sur des nattes, elle était couverte des mets les plus délicats et de vins de France, d'Espagne, de Portugal et d'Allemagne. Toutes les pièces de ce service étaient d'argent massif. »

D'après ce récit, où perce une gourmandise naïve et tout anglaise, on peut se faire une idée des produits de l'agriculture sur cette terre si fertile, qui n'attend que le contact de l'homme civilisé pour donner les plus abondantes preuves de sa fécondité. Personne n'ignore combien est grande l'aptitude des Africains pour les travaux de la terre. Nulle part cette aptitude ne se révèle avec plus d'éclat que dans le royaume de Dahomey. L'agriculture est loin d'y être encou-

ragée. La politique des souverains de ce pays tend à exciter les instincts belliqueux de leurs sujets, et, s'ils tolèrent par nécessité les travaux de la paix, ils ne leur laissent pas prendre trop d'extension; ils ne permettent pas que leur peuple acquière des habitudes de vie douce et sédentaire, car le commerce des esclaves, source impure, mais abondante, des revenus de la couronne, se ferait avec beaucoup moins d'activité. Cependant, partout où l'œil du voyageur aperçoit des cultures dans ce pays, il est frappé de leur bonne apparence, et M. Forbes répète à plusieurs reprises que les cultivateurs du Dahomey rivalisent de talent et de soins avec ceux de la Chine. C'est une preuve que ces malheureuses populations, perverties par un culte grossier, par des institutions barbares, tristes fruits de l'avidité européenne, naissent avec des instincts prononcés de sociabilité.

La distance qui sépare Whydah de la ville d'Abomey peut être facilement franchie en quatre jours, malgré le mauvais état du chemin, qui traverse un marais inabordable en temps de pluie, et où l'on entre jusqu'aux genoux à l'époque de la sécheresse. Les Européens et les indigènes de distinction font le trajet dans un hamac couvert d'une tente et soutenu aux deux extrémités par des perches que tiennent les porteurs. M. Bruë loua douze de ces porteurs pour le voyage, et M. Forbes vingt-six. Le premier était précédé en outre d'une garde et d'une bande de musiciens, cortége d'honneur dont on l'avait gratifié sans égard pour la délicatesse de ses oreilles méridionales. L'officier anglais n'eut pas à déplorer cet excès de prévenance; mais, selon l'habitude de son pays, il emporta tant de bagages, qu'il dut emmener seize hommes et vingt femmes pour transporter à sa suite les colis sur leur tête. La route est coupée de plusieurs villages, pauvres demeures de quelques centaines d'habitans. L'aspect de ces villages est partout le même. Qu'on se figure des clôtures en bambous entourant un espace irrégulier. A l'intérieur sont placées çà et là, sans aucune symétrie, des huttes, espèces de ruches couvertes d'un toit de larges feuilles de palmier cousues. Les murs de ces cases sont faits avec de l'argile mêlée d'une pierre tendre concassée et de paille hachée. C'est sous l'un ou l'autre de ces abris que le maître du logis se réfugie durant la pluie et pendant les heures du sommeil. Il préfère généralement rester étendu sur le ventre, en plein soleil, au milieu de son enclos, où le fumier, les débris de toute espèce, les eaux boueuses et stagnantes envahissent le terrain. Parmi les villages situés le long du chemin qui conduit à Abomey, les uns se distinguent parce qu'ils sont le siége d'un marché hebdomadaire, les autres parce qu'ils possèdent une habitation royale. Alladah est de ce nombre. On y voit un *palais* où sont détenues pour le reste de leurs jours les femmes accusées d'adultère. Le souverain les y fait enfermer, et elles travaillent à son profit. C'est du reste le châtiment le plus doux

qu'on inflige dans ce royaume aux épouses infidèles. Quand une des noires houris du harem royal est la coupable, sa mort et celle de son complice vengent le souverain blessé dans ses affections. La décapitation est la peine qu'ils encourent. En des contrées voisines, à Grand-Bassam, par exemple, où la France possède un comptoir, les faveurs illicites du beau sexe ne s'achètent même qu'au prix du plus affreux supplice. L'amant trop heureux qui a gagné les affections de la femme d'un chef est enterré vif.

Un capitaine au long cours, M. Lartigue, a fait à ses armateurs un rapport plein d'intérêt sur les institutions et les mœurs du Grand-Bassam. Son travail, qui vient d'être publié par le département de la marine, contient, à ce sujet, le récit véridique d'une scène dont il a été témoin. « Toute la population, dit M. Lartigue, était assemblée autour du roi : un homme, convaincu d'avoir entretenu des relations adultères avec l'une des femmes de ce chef, allait subir le dernier supplice. Le malheureux avait les mains et les pieds liés; sa bouche avait été bourrée d'herbes sèches, et son visage était enveloppé de feuilles de bananiers dans lesquelles on avait pratiqué de petits trous à la hauteur des narines pour prévenir l'asphyxie. Derrière le patient était creusée la fosse où il allait être enseveli vivant après les horribles formalités en usage en pareille circonstance. Les personnages marquans, en tête desquels marchaient les plus âgés, apostrophèrent tour à tour le prisonnier en lui reprochant durement son crime; ils l'accablaient d'anathèmes et d'imprécations qui se terminaient invariablement par un coup de pied, en signe de mépris. Lorsque le coupable eut subi cette longue torture, des chœurs de femmes entonnèrent des chants lugubres au bruit discordant du tam-tam; puis à ce vacarme succéda un silence de mort, et, sur un signe du roi, le malheureux fut précipité dans la fosse, que la foule frénétique et sauvage combla aussitôt en poussant d'horribles hurlemens. Ce drame barbare se termina par des danses désordonnées sur la tombe même du supplicié; ces danses se prolongèrent jusqu'au lever du soleil. Je renonce à décrire le caractère de férocité qu'offrait cette scène atroce, à laquelle la couleur noire des acteurs, rendue plus repoussante encore par de bizarres tatouages, donnait l'aspect sinistre d'un cortége de démons. Le roi seul était silencieux et impassible; ses yeux ne se détachaient pas de la femme adultère assise à ses pieds, à laquelle il avait, malgré son crime, conservé toute son affection. »

Le chef du Dahomey n'a pas le cœur si tendre pour l'épouse coupable, et elle partage inévitablement le châtiment de son séducteur. M. Forbes, à son passage à Alladah, eut une preuve de la rigueur des lois qui garantissent aux maris la chasteté de leurs femmes. Il aperçut au-dessus des murs du palais le crâne d'un individu trop curieux

qui avait voulu sonder du regard les mystères de cette habitation, et dont le squelette servait d'avertissement contre les séductions des sens. Dans l'intérieur de l'enclos croissaient plusieurs beaux arbres, et l'on voyait appendues aux branches des têtes de mort et des mâchoires humaines en témoignage de la justice prompte et terrible du souverain de Dahomey. C'est à partir d'Alladah qu'on se sent bien véritablement entré sur le territoire de ce royaume soumis à la plus sombre terreur, où le bourreau frappe sans relâche, où le moindre délit est puni du dernier supplice. Dans toute l'étendue de cet état, l'image de la mort se présente à chaque pas : des monceaux de têtes séparées du tronc se dressent tout à coup devant les voyageurs au détour des chemins; des crânes desséchés sont incrustés dans les murailles, et les clôtures des habitations royales ont pour fleurons de couronne les têtes sanglantes de victimes sacrifiées chaque nuit. On se demande comment un peuple peut supporter journellement le spectacle de ces hideux trophées, comment ce mélange odieux de la mort et de la vie ne le révolte pas et n'éveille pas en lui l'horreur naturelle de l'homme pour le néant. Il faut que l'éducation l'ait singulièrement corrompu pour avoir étouffé dans son ame les sentimens les plus naturels, pour l'avoir familiarisé avec le renouvellement quotidien de scènes de destruction, que dis-je? pour avoir excité en lui un monstrueux appétit de carnage. La cupidité seule a pu fermer ainsi le cœur humain à tout sentiment d'humanité, vicier tous ses instincts et l'amener à trouver une horrible jouissance dans la vue des tortures et des agonies. C'est une des terribles conséquences de la traite.

La route aux environs d'Abomey est bordée de maisons-fétiches, espèces de temples d'une religion qui n'a pas de *credo* bien positif et bien établi. A quels dieux sacrifient les habitans? Le serpent boa que les prêtres dits *feticheros* nourrissent à Whydah, dans une enceinte sacrée, est à peine plus dieu que le léopard ou le tigre qu'on voit traverser paisiblement les villages, et qu'il est interdit de tuer sous peine d'amende. Le caïman, qu'on révère également au Dahomey, n'est pas précisément une idole. La véritable divinité de ce pays païen n'est pas personnifiée. Les indigènes sacrifient à la superstition et à la peur; ils offrent en expiation à des ennemis imaginaires, espèces de génies malfaisans, les souffrances de leurs semblables. Ainsi la plupart des maisons-fétiches ne contiennent qu'un autel sans idole; les dieux de ces temples, ce sont toutes les lâchetés, toutes les haines, toutes les cupidités auxquelles sacrifient les habitans. On voit appendus aux alentours des centaines de cadavres qui répandraient dans le pays la contagion, n'était la voracité des vautours et autres oiseaux de proie qui nettoient minutieusement les squelettes. C'est la police de salubrité du Dahomey, et nulle part services de ce genre ne peuvent être plus riche-

ment récompensés. On respecte les vautours à cause de leur utilité, et, tout le long du jour, le voyageur les aperçoit perchés sur quelques branches aux environs des temples, et digérant dans un lourd sommeil la chair putréfiée dont ils sont gorgés.

II.

Après avoir cheminé quelque temps au milieu de ce charnier aérien, on arrive à la ville d'Abomey. Elle a huit milles de circonférence; elle est entourée d'un fossé de cinq pieds de profondeur d'où s'élèvent les tiges d'acacias épineux, seule fortification de cette cité guerrière. On y pénètre par six entrées, qui sont de simples murs d'argile élevés à travers la route et percés de deux portes, dont l'une est exclusivement réservée pour le passage du roi. Les véritables armes du royaume, des crânes d'hommes décapités, forment la décoration de ces portes, et tout auprès l'on voit des piles de squelettes humains et des ossemens de tous les animaux connus, y compris ceux de l'éléphant. Ainsi les voyageurs ne sont pas pris par surprise, et tout d'abord ils ont un avant-goût des scènes de meurtre auxquelles ils vont assister.

Au centre de la cité s'élèvent les palais adjacens de Dange-lah-Cordeh et d'Agrim-Gomeh. C'est autour de ces habitations royales que les ministres du souverain et les chefs influens de l'armée font bâtir leurs demeures. Ces constructions sont toutes exécutées d'après le même plan, et diffèrent seulement par le nombre et la grandeur des huttes distribuées dans l'intérieur d'enceintes plus ou moins vastes. La ville entière est formée par des enclos autour desquels serpentent des sentiers dont le réseau est inextricable pour les étrangers. Les rares industries du pays sont exercées dans l'intérieur des enceintes, et leurs produits n'apparaissent que sur les marchés établis en différentes parties de la ville. La plus active de ces industries est celle des forgerons. Ce peuple, perverti par la traite, aime mieux battre le fer que planter le blé et voler son pain que le produire honnêtement. Abomey n'a, dans l'intérieur de ses murs, ni source ni rivières; l'eau qu'on y emploie provient d'étangs éloignés de plus d'une lieue. La boisson ordinaire est le rhum, et, dans les orgies sauvages auxquelles l'armée et le reste du peuple sont périodiquement conviés par les chefs, on mêle au sang humain, largement versé sur le seuil des palais, d'abondantes libations de cette liqueur. Pourtant l'ivrognerie est un vice assez rare parmi les habitans d'Abomey. Le souverain actuel a contribué à les en détourner par un exemple terrible. Il a pris au hasard un pauvre diable trop facile aux séductions de « la dive bouteille, » et pendant un assez long espace de temps il l'a tellement abreuvé de rhum, que le malheureux, dans un état d'ivresse permanent, hébété, amaigri, est devenu un ob-

jet de dégoût pour la population, aux regards de laquelle il a été exposé chaque jour jusqu'à l'heure de sa mort, nécessairement très prompte.

Dans cette ville sans industrie, où campe une armée, dont les habitans sont presque tous soldats, et qui rappelle la Rome de Romulus, la vie se passe entre les jeux publics et les combats. Quand les flibustiers avaient pillé et brûlé les villes naissantes du continent d'Amérique, ils revenaient dans l'une des îles du golfe du Mexique, et là ils prodiguaient en des orgies le produit de leurs rapines. Telle est la règle au Dahomey. Chaque année, au mois de mars, le roi dirige une expédition contre une nation voisine; son armée revient ensuite à Abomey chargée de dépouilles, et alors commence pour elle une série de divertissemens barbares, qui entretiennent dans ses rangs la soif du pillage et le mépris de la vie humaine. Ces divertissemens s'appellent dans le pays « les coutumes, » solennités cruelles qui se terminent invariablement par le spectacle de supplices infligés à des innocens.

La plus éclatante de ces fêtes est celle qu'on célèbre au mois de mai; elle dure plusieurs jours qui sont marqués par diverses cérémonies. On commence par prononcer l'éloge des faits de guerre accomplis dans la dernière expédition et dans les razzias précédentes : on consacre cette journée à l'audition de rapsodes africains, dont la poésie primitive ne manque pas de couleur. Les jours suivans, le roi expose aux yeux du peuple les dépouilles de l'ennemi : c'est une sorte de triomphe où Guezo, précédé et suivi de son armée, de ses femmes et de tous ses serviteurs, promène par la ville les richesses entassées dans le trésor royal. Enfin arrive la grande journée du partage des produits de la guerre et du supplice des prisonniers. Tel est le dénoûment de ce spectacle, auquel le peuple d'Abomey prend part avec une ardeur fiévreuse. M. Forbes croit avoir décrit le premier ces réjouissances de pirates au retour d'un coup de main. Nul ne les a racontées avec plus de détail, mais d'autres en avaient fait la peinture avant lui. Ici encore les récits de M. Bruë et de M. Forbes se complètent l'un par l'autre.

Le 28 mai 1850, M. Forbes, en grand uniforme, se rendit, d'après l'invitation du roi, sur la place du palais. Au centre s'élevait un édifice octogone, orné de cent quarante-huit crânes humains, récemment nettoyés et polis. Le reste de l'espace était occupé par la foule agenouillée et assise sur les talons, tandis qu'une forêt de mousquets aux canons reluisans dominait toutes les têtes. Sous une porte couverte d'un toit, le souverain, vêtu d'une robe de soie richement brochée, les pieds chaussés de sandales revêtues d'argent et la tête coiffée d'un chapeau bordé d'or, se tenait le corps à demi penché et soutenu par une pile de coussins. Derrière lui siégeait la multitude de ses femmes, et l'aspect sombre de toutes ces noires beautés était égayé par des centaines d'ombrelles aux couleurs éclatantes, qui formaient au-dessus des têtes

une tente mobile et bariolée. Des femmes-soldats et des régimens de guerriers masculins entouraient ce groupe royal d'une ceinture de fer. Quand le commandant anglais, descendu de son hamac, s'avança vers le roi en lui présentant la main, l'assemblée tout entière poussa des cris auxquels se mêla le retentissement de l'artillerie. En même temps les ministres, les chefs, qu'on nomme *cabocirs* à la côte d'Afrique, se prosternèrent la face contre terre, et le vice-roi de Whydah se traîna sur les genoux et sur les mains, en qualité d'introducteur des Européens, jusqu'au roi Guezo. Les formes les plus abjectes de respect sont en usage dans ce pays. Ainsi, au passage d'un chef, les habitans s'accroupissent sur les genoux et les coudes, et dans cette attitude ils battent des mains.

Lorsque les saluts d'usage eurent été échangés entre le prince et l'envoyé de la reine Victoria, Guezo offrit des rafraîchissemens à M. Forbes, et, pour lui faire honneur, il voulut boire avec lui. Aussitôt les femmes étendirent un voile devant le visage du souverain, la foule renouvela ses acclamations, et les *feticheros* agitèrent les queues de cheval qu'ils portent à la main pour chasser les mauvais esprits. Les rapsodes se présentèrent alors; leur poésie ne fut qu'une suite de louanges adressées au chef, « le roi des rois, cet ami de la reine Victoria, la plus grande des souveraines blanches, de même que Guezo est le plus grand des monarques noirs. » Les chants de ces improvisateurs n'en excitèrent pas mons tantôt les rires d'adhésion, tantôt l'enthousiasme guerrier des auditeurs. On s'étonne de trouver au sein de l'Afrique barbare une institution comparable à celle des bardes et des troubadours. Faut-il la considérer comme la conséquence naturelle du goût que les peuples au berceau manifestent pour la poésie, qu'ils aiment comme l'enfance aime les beaux contes? Faut-il supposer que les premiers traitans établis dans le royaume de Dahomey ont introduit à la cour de ces princes belliqueux certains usages des temps féodaux? On serait tenté de le croire en voyant figurer au nombre des charges de la maison de Guezo celle de fou du roi, que se disputent deux Triboulets africains. Quoi qu'il en soit, c'est dans ces rapsodies que se conserve l'histoire des peuples pendant la première période de leur existence, et, dans les récits emphatiques des bardes de Guezo, on retrouve les principaux événemens de ce règne.

Il en est un surtout qui donne une idée de la politique du roi et des moyens qu'il a employés pour agrandir ses états. Au temps du règne d'Adonajah, frère du souverain actuel, le chef d'un royaume voisin nommé Jena étant mort, et le peuple de ce pays ayant refusé la couronne à l'héritier présomptif Dekkon, celui-ci vint demander asile et secours au roi Adonajah, qui le reçut avec honneur, mais lui refusa l'aide de son armée pour le mettre en possession du trône de Jena.

Adonajah était un roi fainéant, qui préférait la paix à la guerre. L'armée, irritée d'avoir manqué l'occasion de saisir une si riche proie, se souleva. Adonajah, saisi dans son harem, y fut renfermé pour le reste de ses jours, et Guezo, son frère, fut porté au pouvoir à sa place. Le nouveau monarque se mit immédiatement à la tête de l'armée et marcha contre Jena, qui, grace à la complicité de Dekkon, paraissait offrir une facile conquête; mais le peuple de Jena était prêt à repousser cette agression : il s'était choisi un chef brave et habile, Achardi, qui livra bataille aux troupes du Dahomey et en fit un grand carnage. Une seconde attaque n'eut pas plus de succès. C'était un fâcheux début pour l'usurpateur; aussi prit-il la résolution de s'emparer par stratagème du pays qu'il n'avait pu conquérir à force ouverte. Il demanda la paix, l'obtint, et les chefs des deux états se promirent une amitié éternelle. Pour la cimenter, Guezo pria son nouvel allié d'assister à la célébration des coutumes; il envoya des otages au chef de Jena en garantie de la loyauté de ses intentions. Achardi se rendit à cette invitation; il fut chargé de présens, comblé d'honneurs, et il revint escorté par l'armée du Dahomey tout entière. L'année suivante, Guezo donna une seconde représentation de la même comédie, et il joua son rôle avec tant de naturel que tout soupçon fut désormais banni de l'esprit de son adversaire. La troisième année, quand vint l'époque de sa visite au roi de Dahomey, le chef de Jena ne songea même pas à demander des otages; il comptait tellement sur l'amitié de Guezo, qu'il vint à Abomey suivi d'une caravane pacifique de mille marchands. On l'accueillit avec les démonstrations habituelles; mais, au milieu d'une fête, il fut saisi, livré aux exécuteurs et décapité. Tous ceux qui l'avaient suivi, réduits en esclavage, furent vendus aux négriers. L'année d'après, le royaume de Jena, privé de son général, tomba au pouvoir de Guezo, qui ravagea le territoire, décima et dispersa la population.

Tel est le fait capital de l'histoire de ce souverain pendant les premières années de son règne. Ne croirait-on pas lire une chronique du temps de nos rois de la première race? Moitié par violence, moitié par ruse, le roi de Dahomey a considérablement reculé les limites de son territoire. Aujourd'hui, son pouvoir s'étend entre les affluens du Niger à l'est, le Volta à l'ouest, et au nord les montagnes de Kong. Il a fondé la plus puissante monarchie de l'Afrique occidentale; mais il est à la veille de se heurter contre la nation belliqueuse des Aschantis, et il est impossible de prévoir quel sera le résultat de ce choc. Les deux peuples sont également ambitieux et conquérans, et les eaux du Volta sont la seule barrière qui les sépare. Ainsi que nous l'avons dit, l'armée de Guezo ne laisse derrière elle que le désert et les ruines. Aussi l'acquisition de nouveaux territoires n'est pas ce qui tente son avidité. Ce sont les prisonniers qu'elle convoite pour les vendre, et le massacre des en-

fans, des femmes et des vieillards, qui souille chacune des expéditions annuelles, a pour cause l'impossibilité où le roi se trouverait de gouverner la vaste étendue de pays courbée sous son joug.

Jusqu'à présent, toute résistance des populations voisines a fini par être surmontée; mais il faut dire aussi que le courage n'est pas ce qui distingue en général les tribus africaines. La puissance de Guezo a frappé tous les esprits d'une telle terreur, qu'il faut un véritable héroïsme pour se défendre contre ses agressions. On le pourrait cependant. L'armée du Dahomey est plus effrayante que dangereuse, et sans cesse elle éprouve des défaites qu'avec un peu plus de fermeté et de suite les peuplades environnantes pourraient transformer en déroutes complètes. En 1840, la nation des Attahpahms, instruite de l'approche de cette armée, prit la résolution de repousser son attaque, et elle eut soin de mettre auparavant les femmes et les enfans en sûreté sur un territoire voisin. Au moment de subir l'assaut de l'ennemi, le plus grand nombre des défenseurs de la ville, frappé d'une panique insurmontable, jeta ses armes et s'enfuit. Quatre cents hommes seulement restèrent à leur poste. Ces braves se ruèrent sur les soldats de Guezo, ils portèrent le désordre dans les rangs ennemis, et, si le gros de l'armée n'avait été rallié par le corps des amazones, qui, en exécutant une charge vigoureuse, changea la face du combat, quatre cents hommes auraient eu la gloire de battre une armée régulière et permanente de douze mille soldats.

Les crânes des chefs ennemis tués chaque année dans les razzias de Guezo sont vernis et précieusement conservés dans de vastes bassins que le roi de Dahomey avait fait apporter à ses pieds le jour où M. Forbes fut admis devant lui. Le contenu de ces bassins servit de texte aux improvisations des rapsodes. Durant la fête, plusieurs soldats des deux sexes vinrent demander au roi de les conduire contre la ville d'Abeo-Kutah. Au moment de congédier sa suite, Guezo, que les injonctions de ses prétoriens avaient mis de mauvaise humeur, leur adressa la mercuriale suivante : « Le chasseur achète un chien, et, lorsque l'animal est instruit, il le mène à la chasse sans lui dire quel gibier il veut abattre. Arrivé dans la forêt, il aperçoit une proie, et, grace à l'éducation qu'il a donnée à son chien, celui-ci poursuit la bête sauvage. Si le chien revient vers son maître sans rapporter le gibier, le chasseur, dans sa colère, le tue, et laisse sa carcasse exposée aux loups et aux vautours. Je suis le chasseur, et vous êtes le chien. Si je vous ordonne de battre les buissons et que vous ne le fassiez pas, vous serez châtiés. Si je disais à mon peuple de mettre ses mains dans le feu, est-ce qu'il ne devrait pas m'obéir? Sachez donc vous conformer à mes ordres, et, quand vous serez menés par moi sur le champ de bataille, souvenez-vous de vous conduire comme des gens qui n'igno-

rent pas que, s'ils se laissent faire captifs, ils seront sacrifiés, et que leurs cadavres engraisseront les vautours et les loups. »

Ce langage si hautain convenait à Guezo, roi guerrier et conquérant. Pourtant, s'il est vrai de dire que les rapports de la servilité la plus abjecte d'une part et du despotisme le plus absolu de l'autre sont établis entre les sujets du roi de Dahomey et leur souverain, le pouvoir de ces chefs barbares n'en est pas mieux affermi pour cela. Le prédécesseur de Guezo a été déposé par l'armée, et Guezo lui-même n'est au fond que l'instrument de la volonté de ses troupes. La vérité est que, dans ce pays, nul n'est assuré pour vingt-quatre heures, non-seulement de garder sa place, mais de conserver sa tête. Il n'y a pas d'exception, même en faveur du roi, à cette loi barbare.

L'armée du Dahomey est unique dans le monde, car elle est composée mi-partie d'hommes et de femmes. Les voyageurs calculent différemment l'effectif de ces troupes. M. Winnietts le porte à environ vingt mille soldats, puisqu'il a compté huit mille amazones, et qu'à son avis, le nombre des hommes, dans cette réunion bizarre de guerriers des deux sexes, est plus grand que celui des femmes. M. Forbes, au contraire, croit que les troupes permanentes ne dépassent pas le chiffre de douze mille soldats, dont cinq mille femmes. A l'époque des expéditions annuelles, il est certain que les cadres de l'armée s'élargissent considérablement. Le roi fait alors une levée extraordinaire qui double au moins le nombre de ses troupes sur le pied de paix. En outre, l'armée, dans sa marche, est accompagnée d'une multitude de porteurs, de marchands, d'esclaves et de serviteurs de tout genre, de sorte que Guezo entraîne à sa suite une population de près de cinquante mille individus. Il vaudrait mieux dire qu'il la pousse devant lui, car l'usage du pays est que le roi, entouré de ses ministres et des principaux personnages de son royaume, s'arrête à une assez grande distance du lieu du combat.

Les amazones sont l'élite de l'armée et donnent l'exemple de l'intrépidité. Il ne faudrait pas supposer, d'ailleurs, que le rapprochement des deux sexes imprime à l'armée du Dahomey un caractère particulier d'immoralité. Les imaginations vives pourraient se hâter de se représenter l'immense orgie d'un camp occupé par douze mille hommes et huit mille femmes; elles en seraient pour leurs frais d'invention. Les troupes du roi Guezo sont déjà bien assez désordonnées et bien assez barbares, et ce n'est pas les innocenter beaucoup que de les exempter de cette souillure. La chasteté des amazones du Dahomey est plus intacte encore que n'était celle des belliqueuses sujettes de Penthésilée et de Thomiris, car celles-ci avaient, pour se perpétuer, un commerce passager avec les habitans des pays voisins. Les amazones

de Bohême, qui essayèrent de fonder un royaume au VIIIe siècle dans les états du roi Przémislas, ne se piquaient point de garder la virginité. Toute leur ambition était de fonder un état où l'infériorité des hommes fût établie par les lois et passât dans les mœurs. Enfin les amazones d'Amérique, que le voyageur Orellana prétend avoir combattues et que le jésuite D'Acùna a célébrées dans sa relation de la rivière des Amazones, consentaient à recevoir une fois l'an les hommages de l'autre sexe dans les tribus voisines. Les amazones d'Abomey, au contraire, se font une gloire de ne donner aucun exemple de fragilité. Les passions sauvages, la soif du sang, l'amour des combats, ont remplacé dans leurs ames les penchans ordinairement plus doux de la nature féminine : « Nous sommes des hommes, disent-elles, et non des femmes. » Celles qui oublient un instant ce caractère s'accusent les premières et dénoncent leurs séducteurs, bien que ce soit courir à la mort et y livrer leurs complices. La superstition contribue, du reste, à les maintenir dans une stricte continence, car elles sont convaincues qu'une grossesse certaine révèlerait la faute de celle qui, coupable d'une faiblesse, oserait franchir le seuil des casernes où sont logées les amazones dans l'intérieur du palais.

L'uniforme commun à toute l'armée, sans distinction de sexe, se compose d'une tunique, d'un large caleçon et d'un casque. Les soldats prennent le plus grand soin de leurs armes; il polissent leurs fusils, fourbissent leurs sabres et les tiennent à couvert quand ils ne sont pas de service. On conçoit tout ce qu'il y a de redoutable pour les malheureuses populations africaines dans l'organisation d'une telle armée. Les régimens se distinguent par leurs devises. L'un porte l'emblème d'un alligator, l'autre une couronne, un troisième une croix. Les officiers se font reconnaître par la finesse des étoffes de leurs vêtemens; ils ont en outre un collier de corail, et ils tiennent à la main un fouet dont ils font un fréquent et libéral usage pour régler les mouvemens de leurs troupes. L'instruction militaire des amazones est assez avancée. Parmi leurs exercices guerriers figure une danse qu'elles exécutent souvent dans les solennités et qui représente invariablement une scène de meurtre. De la main droite, la danseuse fait le geste de couper la gorge à un ennemi renversé; ensuite, appuyant le pied sur l'épaule du mort, elle arrache avec les deux mains la tête à demi tranchée. Au reste, la danse ou plutôt la pantomime fait partie de l'étiquette de la cour; tous les ministres s'approchent du roi en dansant après l'accomplissement de leurs prostrations, et quand il plaît au roi d'exécuter à son tour un pas en l'honneur de quelque hôte de distinction, le chœur des assistans ne manque pas de l'imiter. M. Forbes, malgré le flegme britannique, s'est vu pris dans une de ces pantomimes qui

changent tout à coup une population entière en maniaques; peu s'en est fallu qu'il ne fût obligé de prendre aussi part à cette danse générale. Passe pour un Français, aurait-il dit sans doute.

M. Bruë a fait la relation d'une fête consacrée à la revue des troupes et à l'exposition des richesses contenues dans le trésor royal. Guezo avait fait placer notre compatriote en face de lui. Ce chef était couvert d'une robe en damas cramoisi; il avait la tête nue et portait aux pieds des sandales ornées de corail; il était assis sur un riche sopha; une négresse tenait à son côté une ombrelle de velours doublée en satin blanc. A droite du roi était le *minga* (premier ministre) entouré des *cabocirs :* tous étaient sous leur parasol et portaient le grand costume de fête, composé d'une tunique courte de soie et de pantalons de même tissu s'arrêtant aux genoux. Ils avaient à l'avant-bras un large bracelet fait avec une plaque d'or ou d'argent. A gauche était le *mehou* (deuxième ministre), entouré d'un nombre égal de *cabocirs* vêtus de la même manière. Une troupe de musiciens faisait entendre une *harmonie* où se mêlaient les sons de différentes espèces de tambours, de trompes en dents d'éléphans, d'une sorte de fifre et de cloches en fer. Le défilé commença. Chaque chef marchait à la tête des siens, précédé de sa bannière et couvert de son parasol. A la suite des troupes venaient les femmes du roi portant divers objets. Quelques-unes traînaient des voitures; d'autres des chevaux en bois de grandeur naturelle, des meubles, des vases, des glaces, des chaises à porteur, des orgues de barbarie et une foule d'ustensiles d'origine européenne. Derrière les femmes s'avançaient les eunuques, puis des hommes portant les trophées conquis dans les razzias : des armes, des casques, des verroteries, des boucliers enrichis de têtes de mort, des pagnes, etc. Le cortége était terminé par un groupe de soixante hommes. On dit à M. Bruë que c'étaient des anthropophages dont les ancêtres avaient été amenés en captivité sous les premiers rois du Dahomey et dont la race avait été conservée par leurs successeurs. On avait eu soin de leur donner des femmes esclaves. « On se sert de ces antropophages, ajoutait M. Bruë, lorsque le roi condamne un chef ennemi à être mangé; la victime est alors garrottée et voit faire les apprêts de la chaudière où elle doit être plongée. Parmi eux, je remarquai un vieillard dont la longue barbe était d'une blancheur éclatante; il portait attachée à son cou une petite calebasse dans laquelle il buvait le sang des victimes humaines quand le roi le lui ordonnait. Les fonctions de cet homme contrastaient singulièrement avec sa physionomie patriarcale. »

Pendant son séjour dans la capitale du Dahomey, M. Forbes n'a point aperçu ce groupe monstrueux et n'en a pas même entendu parler. Guezo, plus éclairé et plus intelligent que ses prédécesseurs, a-t-il aboli cette odieuse exhibition? a-t-il cru seulement devoir dérober

l'horreur d'un tel spectacle à un de ces Anglais dont l'intraitable philanthropie est devenue célèbre sur la côte d'Afrique? C'est ce qu'il est impossible de savoir. Au temps du voyage de M. Bruë, la mort des victimes humaines était accompagnée de supplices. Les anciens rois arrachaient le nez, les oreilles à leurs prisonniers, et leur crevaient les yeux avant de leur faire la grace d'un trépas souhaité. La croix, comme instrument de supplice, alternait avec le billot. M. Forbes n'a rien vu de semblable, et nous voudrions croire que Guezo a supprimé ces abominables pratiques. Quoi qu'il en soit, cet officier anglais a été spectateur de scènes telles qu'on frémit au seul exposé qu'il en fait, et qu'elles suffisent pour imprimer aux institutions du Dahomey le cachet de la plus atroce barbarie. Nous voulons parler d'une fête où des êtres humains sont offerts en holocauste à la férocité de leurs semblables. Il faut laisser la parole à M. Forbes; lui seul peut rendre l'impression terrible qu'il a ressentie.

« Au centre de la place du marché, dit-il, une plate-forme avait été construite à la hauteur de douze pieds; elle était entourée d'une balustrade. Le tout était couvert d'étoffes de diverses couleurs et surmonté d'une tente au-dessous de laquelle étaient déployés des parasols, des bannières aux mille devises, parmi lesquelles on distinguait plusieurs pavillons britanniques. Sur l'une des faces de la plate-forme, qui pouvait avoir cent pieds d'étendue, les victimes destinées au sacrifice de ce jour étaient liées dans des paniers et placées derrière une espèce de haie formée d'acacias épineux. Une foule compacte et nue remplissait la place entière, et la balustrade était protégée par un cordon de sentinelles. Au-delà des premiers rangs des spectateurs, on apercevait, dans toutes les directions des groupes réunis autour, les bannières et les parasols des différens ministres et *cabocirs*.

« La foule était composée des soldats du roi, de ses frères et de ses fils, et d'un certain nombre de cabocirs. Chacun d'eux portait à la ceinture un sac, et la solennité du jour devait commencer par une distribution publique des cadeaux que le roi faisait à ses troupes. Le roi nous avait précédés, et lorsqu'il s'était montré sur la plate-forme, vêtu d'une veste noire, coiffé d'un bonnet blanc, et les reins entourés d'un pagne, il avait été salué par les acclamations de tous les assistans. Ceux-ci formèrent tout aussitôt les rangs, et, portant leurs officiers sur les épaules, ils défilèrent trois fois autour de la place en passant devant Guezo, qui, après le troisième tour, les harangua pour leur faire sentir combien il serait inconvenant de tirer des coups de fusil pendant le reste de la cérémonie. A la suite de son discours, il leur jeta quelques cauris en manière d'essai, puis il nous fit dire de venir le joindre.

« Nous montâmes sur la plate-forme, et nous y vîmes disposé en tas, ici des cauris, là des étoffes, plus loin des bouteilles de rhum et des rouleaux de tabac. Quand nous eûmes pris place sur des siéges à côté de Guezo, la distribution commença, le roi la fit en grande partie lui-même, se donnant beaucoup de mouvement pour jeter tour à tour des cauris, des étoffes et du tabac. Les cauris appartenaient sans conteste à ceux qui avaient la chance de les ramas-

ser; mais les étoffes étaient disputées avec acharnement, et, pour s'en emparer, il fallait livrer bataille. Cette multitude sans vêtemens émettait un *effluvium* qui ne peut être comparé qu'à l'atmosphère fétide d'un navire chargé de nègres, et de ces masses oscillantes s'élevait une vapeur pareille aux miasmes que répand un marais, car tous ces Africains étaient littéralement baignés de sueur.

« Vers deux heures, la plus grande partie des cauris et des étoffes ayant été jetée à la foule, le roi se retira, laissant à sa cour le soin de distribuer le reste. Plût à Dieu qu'il me fût possible de terminer là mon récit!... Durant l'absence du roi, un silence de mort régna parmi cette foule naguère si bruyante. Quand par hasard ce silence était interrompu, les eunuques l'imposaient de nouveau en agitant leurs sonnettes, qui semblaient tinter le glas funèbre de onze victimes humaines. Ces malheureux, liés dans leurs paniers, soutenaient les regards de leurs bourreaux avec une fermeté étonnante. Pas un soupir ne s'échappait de leur sein. Dans tout le cours de ma vie, je n'ai jamais vu tant de sang-froid en face de la mort. Ce calme ne me paraissait pas pouvoir être véritable; mais je fus bientôt convaincu par une preuve terrible qu'il n'était pas affecté. Dix de ces victimes humaines, offertes à la férocité d'une foule sanguinaire, étaient sous la garde de soldats, ainsi qu'un alligator et un chat destinés au même sort. Les quatre autres malheureux étaient gardés par les amazones. Le roi reparut, et, nous ayant fait signe de le suivre à l'une des extrémités de la plate-forme, il nous demanda si nous voulions assister au sacrifice. Nous refusâmes avec horreur en suppliant qu'on nous permît de sauver quelques-uns de ces pauvres gens. Nous obtînmes la grace de trois d'entre eux au prix d'une rançon de cent dollars par tête, et ils furent immédiatement délivrés de leurs liens, mais on les contraignit à rester spectateurs de l'horrible tragédie dont leurs compatriotes allaient être victimes.

« Juste au-dessous du rideau d'acacias dont j'ai parlé se tenaient sept ou huit misérables à physionomie patibulaire, armés les uns de bâtons, les autres de cimeterres, et qui, tordant leurs visages par d'horribles grimaces, semblaient aiguiser d'avance leurs dents comme des loups altérés de carnage. A notre approche, la foule poussa d'affreux hurlemens, criant au roi : « Donnez-« nous à manger, car nous avons faim. » C'est en une circonstance semblable qu'Achardi, le chef de Jena, dont nous avons parlé, fut saisi au moment où, le corps penché en avant, il regardait la foule agitée sous ses pieds. On le jeta à bas de la plate-forme, et il fut massacré en un clin d'œil. Dégoûtés de ce spectacle au-delà de toute expression, nous retournâmes à nos places; mais au même instant une acclamation formidable s'éleva du sein de la foule. Les gardes venaient de montrer au peuple les victimes dévouées à sa rage sanguinaire, et le peuple reconnaissait par ces cris la munificence de son souverain. Le silence se rétablit ensuite, et le roi fit une harangue où il dit qu'à l'exemple de son père et de son grand-père il donnait à ses soldats un certain nombre de ses prisonniers. Ces malheureux étaient des Attahpahms : on fit l'appel de leurs noms, et celui qui se trouvait le plus près ayant été dépouillé de ses vêtemens, le fond du panier dans lequel il était couché fut placé sur la balustrade. Le roi souleva ensuite ce panier d'un côté et précipita le malheureux qui s'y trouvait. Une chute de douze pieds l'étourdit sans doute, et, avant qu'il eût repris ses sens, sa tête était tranchée et son corps jeté à la multitude.

Celle-ci s'acharna sur ce tronc insensible, le mutila brutalement et finit par le jeter dans un fossé, nouvelles gémonies de cette Rome barbare, où les animaux de proie vinrent chercher la nourriture qui leur était préparée. Quand la troisième victime eut été immolée, le roi se retira, et les chefs continuèrent l'œuvre de sang que le souverain rougissait d'achever. »

III.

Depuis le départ de M. Forbes, l'armée de Guezo a essuyé une défaite signalée dans une attaque dirigée, au moins de mars 1851, contre la ville d'Abeo-Kutah, située sur la frontière orientale du Dahomey. Il y avait déjà plusieurs années que les amazones demandaient à leur souverain le sac de cette cité, et le commandant anglais avait été témoin des sollicitations impérieuses qu'elles avaient renouvelées en 1850 pendant une des solennités dont nous venons de parler. Or Abeo-Kutah est placée jusqu'à un certain point sous la protection anglaise. Cette ville commande l'embouchure d'une rivière qu'on suppose être un des affluens du Niger, et l'Angleterre, qui a depuis long-temps conçu la pensée de s'approprier la navigation de ce grand fleuve, surveille d'un œil jaloux toutes les entreprises qui, dans un intervalle de temps plus ou moins éloigné, auraient pour résultat de la gêner dans la possession de ce qu'elle convoite. Aussi faut-il lire l'ouvrage de M. Forbes pour voir avec quelle naïveté d'ambition cet officier conseille au ministre des colonies d'élever un fort aux environs d'Abeo-Kutah... dans le seul intérêt de la répression de la traite!

En attendant, la société des missions prépare les voies à l'envahissement médité ou du moins proposé. Ses agens, véritables pionniers de la politique anglaise, ont fixé leur résidence à Abeo-Kutah, et ils n'ont pas mis seulement des Bibles entre les mains de leurs disciples. Quand l'armée de Guezo a paru sous les mnrs d'Abeo-Kutah, elle a trouvé les habitans préparés à l'attaque, organisés pour la résistance, militairement postés sur les murailles, bien pourvus d'armes à feu et de cartouches. Elle a donc été battue, complétement battue. Certes, la civilisation et l'humanité triompheront de cette défaite, mais il serait superflu de dire que l'Angleterre y trouvera son compte.

On ne lira peut-être pas sans curiosité quelques passages d'une lettre écrite de la côte d'Afrique par un des missionnaires anglais témoins du combat, et qui nous a été communiquée. « Les Dahomans, dit ce missionnaire, M. Townsend, s'avançaient en masses compactes, chassant tout devant eux. Les Egbas, défenseurs et citoyens d'Abeo-Kutah, cherchèrent à les arrêter au passage de la rivière, mais ils ne purent tenir contre des forces tellement supérieures; ils firent retraite derrière les murailles. Les remparts étaient couverts par la foule des assiégés,

qui ouvrirent leur feu contre l'ennemi. Celui-ci hésita, et sa marche fut interrompue. Il étendit ensuite ses lignes, avec le projet de diviser l'attention des assiégés et de donner l'assaut à l'endroit le plus faible; mais partout il trouva l'enceinte garnie de défenseurs. Alors la troupe d'élite, les redoutables amazones, se lancèrent ouvertement contre les murailles; mais elles furent reçues par une mousqueterie si terrible, que le désordre se mit dans leurs rangs et qu'elles firent mine de rebrousser chemin. Les Egbas jugèrent le moment favorable pour faire une sortie, et, après avoir réussi à dépasser l'aile droite de leurs adversaires, ils leur livrèrent combat, en profitant du vent qui leur était favorable pour mettre le feu aux grandes herbes et pour charger l'ennemi à l'abri de la fumée. Les assaillans commencèrent alors leur mouvement de retraite en bon ordre et en soutenant leur marche rétrograde par un feu continuel. Quant au roi de Dahomey, il s'enfuit cette nuit-là même avec deux cents de ses courtisans, laissant le gros de son armée pour couvrir sa retraite. »

Que dites-vous des judicieuses opérations de l'armée assiégée, de ce combat d'avant-garde au passage de la rivière, de cette retraite opportune derrière les murailles de la place, de cette défense qui partout a fait face aux assaillans et de cette sortie exécutée avec tant d'à-propos? Il est évident que cette fois l'Angleterre avait intérêt à venir au secours de l'innocent et de l'opprimé. Ce n'est pas tout : la poursuite des Dahomans a été parfaitement organisée et fort bien conduite. Les Egbas ont saisi le moment où leurs ennemis essayaient, dans leur retraite, de prendre leur revanche en pillant une petite ville, pour tomber sur leurs derrières, les prendre entre deux feux et leur tuer douze cents soldats. C'est ce que nous apprend encore la lettre de M. Townsend.

Nous ne savons si la mission du commandant Forbes n'avait pas d'autre objet que d'amener le roi Guezo à supprimer la traite des noirs et les sacrifices humains; mais M. Winnietts, son prédécesseur, s'était imaginé que le roi Guezo désirait se ranger sous le patronage et peut-être même accepter le protectorat de la Grande-Bretagne. Toutes les fois que leurs desseins politiques exigent l'asservissement d'un peuple, les Anglais ne manquent pas de dire que ce peuple soupire pour la domination britannique, cette domination paternelle qui s'exerce dans l'Inde et aux îles Ioniennes avec tant de mansuétude; à force de le répéter aux autres, ils finissent par se le persuader à eux-mêmes. Pour apprécier cependant combien étaient peu fondées les illusions patriotiques de M. Winnietts, il suffit de savoir ce qui s'est passé quand trois forts européens, l'un français, l'autre anglais, le troisième portugais, ont été bâtis sur le territoire du Dahomey. Les commandans voulaient placer ces constructions sur la plage même et à portée des secours de la marine; mais, l'un d'eux ayant eu l'imprudence de dire : « Ici, nous

serons indépendans! » le roi exigea que les forts fussent éloignés d'une demi-lieue de la côte. Ils sont situés à cette distance et séparés de la mer par un vaste marais, barrière infranchissable pour des troupes européennes, et qui interdit l'approche des forts non à des assaillans, mais à des défenseurs. En cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, les Européens ont été dupes d'un chef nègre; la suffisance que leur inspire le sentiment de leur supériorité les livre à la politique astucieuse des barbares d'Afrique. Généralement on aborde ces côtes sans connaître les peuples qui les habitent; on y apporte l'orgueil d'une civilisation avancée; on croit y exciter l'admiration, et l'on n'y recueille que le mépris. Aujourd'hui encore le roi de Dahomey maintient à la tête de la ville de Whydah un vice-roi nègre, qui porte le titre de *yavogan*, ce qui signifie, dans la langue du pays, « commandant des blancs. » Lorsque M. Forbes eut une entrevue avec le roi, celui-ci lui demanda des informations sur l'état de la marine anglaise, et, quand l'officier britannique eut essayé de lui faire comprendre la grandeur et la puissance navales de son pays, son interlocuteur lui dit : « La reine d'Angleterre et le roi de Dahomey sont deux souverains qui jouissent d'un pouvoir égal. Ce que Victoria peut sur mer, Guezo le peut sur terre. Guezo est le souverain du continent, comme Victoria est la reine de la mer. » Pourtant M. Bruë, de son côté, avait parlé à Guezo de l'armée française. « Il me questionna, dit-il dans le récit de son expédition, sur l'état de la France, sur son gouvernement, sur la manière dont nous faisons la guerre, sur la quantité de soldats dont se composent nos armées, et notamment sur les moyens que nous avons employés pour résister à l'Europe entière; il me fit quelques questions sur Napoléon, sa stature et ses formes, et parut plus satisfait qu'étonné de mes réponses. » Certainement il n'en fut pas étonné, car les Africains regardent les blancs comme des menteurs et des vantards, et d'avance ils sont déterminés à ne pas croire un mot de ce qu'on peut leur dire. Si une présomption aveugle n'obscurcissait pas trop souvent l'intelligence des Européens qui abordent en Afrique, ils seraient moins souvent dupes d'honneurs dérisoires destinés à leur donner le change sur les projets des sauvages.

La déroute éprouvée par les Dahomans devant Abeo-Kutah aura peut-être un utile résultat. Il faut espérer qu'elle aura disposé Guezo à écouter favorablement ceux qui s'efforcent de le détourner de sa coupable industrie, et qui le pressent de favoriser le commerce honnête, auquel son royaume pourrait offrir tant de ressources. La commission d'enquête sur les comptoirs français d'Afrique, qui a été formée en 1850 au ministère de la marine, était composée d'hommes trop éclairés et trop compétens pour avoir négligé d'étudier la question du développement commercial de la France au Dahomey; sans doute la mission qui a

été confiée, d'après son avis, à l'un de ses membres, M. le lieutenant de vaisseau Bouët, a ce développement pour objet. Nous avons confiance qu'elle réussira. Guezo n'a rien à redouter de la France, et les circonstances dans lesquelles il se trouve après sa défaite doivent l'avoir rendu plus accessible à nos conseils, où l'ambition n'entre pour rien. Ce serait toutefois entretenir une illusion que de croire ce chef barbare disposé à renoncer immédiatement au trafic lucratif des esclaves. Il va réparer ses forces, réorganiser son armée, et l'an prochain des troupes fraîches introduites dans les cadres des vétérans seront lancées, soit contre Abeo-Kutah, soit contre toute autre cité. Pendant longtemps encore il faudra maintenir les mesures de répression adoptées par les nations civilisées, pendant long-temps encore l'immorale et odieuse traite des nègres excitera l'avidité de traitans indignes du nom de chrétiens. Comment expliquer la persistance audacieuse des négriers? Telle est la question qui se pose à tout Européen de retour de l'Afrique occidentale : on ne peut y répondre qu'en examinant quelles sont aujourd'hui les ressources de la traite, quels sont les moyens employés pour y mettre obstacle.

Trois marines surveillent incessamment la côte d'Afrique : l'Angleterre y entretient plus de vingt bâtimens; la France, une douzaine; les États-Unis, deux. Les deux stations de France et d'Angleterre sont composées de bateaux à vapeur et de bricks. Les steamers longent les côtes, inspectent l'embouchure des rivières et cherchent à surprendre les négriers au mouillage. Les bricks se tiennent au large, attendant l'instant de développer leurs ailes pour fondre à l'improviste sur les navires de traite. Du plus loin qu'ils aperçoivent un bâtiment suspect, ils lui font le signal de mettre en panne, en tirant un coup de canon à poudre. Quant le vent favorise le négrier, il fuit, et la chasse commence, chasse ardente, où le sentiment du devoir d'un côté et l'instinct du salut de l'autre sont stimulés par l'amour-propre. Il y a souvent des navires négriers taillés pour la course qui échappent à la poursuite des croiseurs. Il y en a d'autres, c'est le plus grand nombre, qui sont le rebut de toutes les marines et à peine en état de faire la traversée. Ceux-ci n'ont aucune chance de se soustraire aux bâtimens de guerre qui les menacent. Pour eux, être vus, c'est être pris. Il est extrêmement rare que les équipages des négriers cherchent à faire résistance. Lorsque tout espoir de se dérober par la fuite est perdu, ils mettent en panne et attendent l'événement. De son côté, le croiseur arme des embarcations et les dirige vers le bâtiment suspect, sous la conduite d'un officier qui monte à bord de ce bâtiment avec une escorte. Celui-ci s'empare du navire, et tantôt il dépose l'équipage à terre, tantôt il le transborde sur le croiseur; puis il s'oriente vers le port le plus voisin. Il arrive parfois qu'une partie de l'équipage capturé

est laissé sur la prise pour aider à la manœuvrer avec quelques marins détachés du croiseur. C'est une mesure périlleuse. Il y a peu d'années, l'équipage d'un négrier, placé en de telles conditions, s'est révolté contre le capitaine de la prise, l'a tué avec ses compagnons, et est rentré en possession du navire. Arrêtés de nouveau avant d'avoir pu gagner un port de refuge, ces marins ont été livrés, comme assassins, à la justice anglaise; mais, par un rare exemple de respect pour le droit des gens et l'indépendance des pavillons, le tribunal, considérant que le navire avait été capturé par un croiseur qui n'avait pas qualité pour le saisir, a déclaré les meurtriers non coupables et les a relâchés.

Les traitans inventent mille stratagèmes pour déjouer la vigilance des escadres. Ils expédient du Brésil d'honnêtes navires marchands sous pavillon américain ou sarde qui sont pourvus des papiers les plus réguliers et chargés des marchandises les plus innocentes. On conduit ces bâtimens en Afrique d'une manière ostensible, et ils passent paisiblement au milieu même des croisières. Les croiseurs les soupçonnent, les interrogent, demeurent convaincus de leurs projets coupables; mais il leur est impossible de les arrêter. Parvenus à la côte, les faux négocians déchargent leurs marchandises; l'équipage est débarqué, le pavillon est amené. On remplace les objets de commerce par des fers et des futailles pleines d'eau. Un nouveau capitaine, un autre équipage, prêts pour la traite, s'emparent du navire. Ils arborent le drapeau du Brésil; puis on amène les esclaves. En quelques heures, on peut en arrimer à bord plusieurs centaines, rangés les uns à côté des autres sur les barriques d'eau. Et ainsi le négrier reprend la route de Bahia ou de Fernambouc. Sur trois navires chargés de noirs, si un seul parvient à franchir la double barrière des croiseurs qui veillent d'une part sur la côte d'Afrique, de l'autre sur les rivages du Brésil, les traitans sont satisfaits, tant les profits de ce trafic sont considérables! En effet, six cents noirs qui ont coûté 15,000 francs en Afrique peuvent se vendre jusqu'à 150,000 francs au Brésil!

Sur le continent africain, la coupable industrie des traitans d'esclaves se présente sous un aspect plus odieux encore. Quand les malheureux noirs sont tombés entre les mains de leurs bourreaux, ceux-ci les dirigent vers les établissemens des traitans. Ces factoreries consistent en un certain nombre de huttes et de hangars élevés à l'intérieur d'un enclos. Dans le langage des négriers, on les appelle *barracons*. Les esclaves y sont amenés de l'intérieur sous la garde des *barraconniers*, qui sont des Africains libres à la solde des traitans. Ces gardiens sont armés jusqu'aux dents, et, pour plus de sécurité, ils attachent leurs captifs tantôt deux à deux, tantôt quatre par quatre, au moyen d'un bâton auquel ceux-ci sont liés par le cou. Chaque prisonnier porte les vivres

qui lui sont nécessaires pour la route, souvent fort longue. Les femmes et les enfans marchent en liberté. La fatigue et la nostalgie font périr un grand nombre de ces pauvres gens. Pendant les premiers jours qui suivent leur arrivée à la factorerie, on leur accorde du repos avant leur embarquement; mais vainement les traitans s'efforcent-ils de prévenir chez les noirs captifs les atteintes de marasme et de tristesse qui les font périr en grand nombre. « Pour y réussir, dit M. le capitaine de vaisseau Bouet-Willaumez, ils les font sortir deux fois par jour des barracons et les contraignent à s'asseoir en rond, mais enchaînés, au milieu de la cour de la factorerie; des barraconniers les accompagnent et les placent en ordre et serrés côte à côte; l'un de ces satellites noirs, armé d'un fouet, entonne un chant africain et frappe des mains en mesure : malheur à l'esclave qui ne l'imite pas! Le fouet plane au-dessus des têtes et imprime par la terreur un mouvement énergique de joie, de rires, de chants et de battemens de mains à ce vaste cercle de chair humaine; un autre barraconnier se barbouille de blanc ou de jaune et tâche d'exciter les rires par ses danses et ses contorsions.... »

La famine est aussi un fléau qui fait d'affreux ravages parmi les victimes de la traite. Les approvisionnemens ne sont pas toujours suffisans dans les factoreries, soit pour le nombre des esclaves qui y sont reçus, soit pour le temps qu'ils y passent. Les populations des côtes d'Afrique, démoralisées par la traite, ont si peu d'industrie et tant d'imprévoyance, que la fertilité extrême du sol ne leur est d'aucune utilité. Les travaux pénibles de l'agriculture les rebutent et les effraient; les gains faciles du trafic des esclaves ont pour eux au contraire un attrait véritable. Aussi la disette n'est-elle pas rare au sein des tribus : c'est une maladie endémique et qui reparaît périodiquement. Quand les peuplades libres n'ont pas de vivres pour leur propre consommation, à plus forte raison les esclaves sont-ils exposés aux privations les plus longues et les plus cruelles. « J'ai été témoin, dit encore l'officier français dont nous avons déjà cité l'intéressant travail, des ravages d'une maladie causée par les tortures de la faim sur une réunion de près de quatre cents esclaves, dont le plus grand nombre avait les fonctions digestives profondément altérées. Chez la plupart, elle avait fait naître une grande dépravation dans le goût, et, chez quelques-uns, des instincts d'une cruauté féroce. Ainsi, lorsque nous eûmes délivré ces malheureux des mains de leurs geôliers, les uns préféraient les alimens à demi putréfiés au pain et au riz de bonne qualité; d'autres cachaient leur viande, et la dévoraient avec avidité quelques jours après, fétide et corrompue; celui-ci, que tourmentait un appétit vorace, insatiable, tentait d'étrangler son voisin pour manger sa ration. Je fus même averti, par le médecin surveillant de ces malheureux, qu'une jeune fille s'était nuitamment précipitée sur le flanc d'une de

ses compagnes pour la dévorer! » L'horreur de telles scènes est portée au comble, quand elles ont pour dénoûment le massacre de centaines d'esclaves. On les tue quelquefois pour éviter d'avoir à les nourrir : les traitans aiment mieux faire un tel coup d'éclat que de relâcher ces malheureux. C'est un argument qu'ils donnent aux défenseurs de la traite des noirs, à ceux qui disent que la surveillance exercée par les croisières multiplie les atrocités de ce trafic sans parvenir à le supprimer.

Il y a sur les côtes occidentales d'Afrique un certain nombre de vastes foyers de traite, et, s'il suffisait de les bloquer, la répression du commerce des esclaves serait aussi facile qu'efficace; mais les négriers ne sont pas assez simples pour embarquer toujours les esclaves sur ces points, où leurs manœuvres coupables seraient trop aisément découvertes. Dans toute l'étendue de cet immense littoral dont le développement est de plus de mille lieues, sont disséminées des factoreries secondaires, élevées au milieu d'épais fourrés. On n'y peut arriver que par des sentiers étroits, à peine visibles, connus des seuls traitans. Le chargement des négriers s'opère tantôt en un endroit, tantôt en un autre. Si l'un des bâtimens de guerre a été aperçu aux environs du lieu où devait d'abord se faire l'embarquement, on dirige les esclaves, par une marche nocturne, sur un autre barracon, où leur *arrimage* à bord du navire négrier s'effectue en trois ou quatre heures : c'est ainsi que la vigilance des croiseurs est souvent mise en défaut.

Bien des obstacles s'opposent encore, on le voit, à la suppression totale de la traite. Il y a cependant une conclusion consolante à tirer des relations de voyage que nous venons d'examiner, c'est qu'à côté de la guerre faite aux négriers par les croiseurs, d'autres mesures non moins efficaces peuvent amener plus rapidement peut-être l'extinction de cet affreux trafic, et parmi ces mesures la plus digne d'encouragemens est sans aucun doute le développement du commerce légitime sur la côte d'Afrique.

PAUL MERRUAU.

MAHOMET

ET

LES ORIGINES DE L'ISLAMISME.

I. A.-P. Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes avant l'islamisme;* 3 vol., 1848. — II. G. Weil : *Mohammed der Prophet, sein Leben und seine Lehre;* Stuttgart, 1843. — *Historisch-kritische Einleitung in den Koran;* Bielefeld, 1844. — *Geschichte der Chalifen;* Mannheim, t. I, 1846; t. II, 1848; t. III, 1851. — III. Washington Irving : *Lives of Mahomet and his successors;* New-York, 1850.

Toutes les origines sont obscures, les origines religieuses encore plus que les autres. Produits des instincts les plus spontanés de la nature humaine, les religions ne se rappellent pas plus leur enfance que l'adulte ne se rappelle l'histoire de son premier âge et les phases successives du développement de sa conscience : chrysalides mystérieuses, elles n'apparaissent au grand jour que dans la parfaite maturité de leurs formes. Il en est de l'origine des religions comme de l'origine de l'humanité. La science démontre qu'à un certain jour, en vertu des lois naturelles qui jusque-là avaient présidé au développement des choses, sans exception ni intervention extérieure, l'être pensant est apparu doué de toutes ses facultés et parfait quant à ses élémens essentiels, — et pourtant vouloir expliquer l'apparition de l'homme sur la terre par les lois qui régissent les phénomènes de notre globe depuis que la nature a cessé de créer, ce serait ouvrir la porte à de si extravagantes imaginations, que pas un esprit sérieux ne voudrait s'y arrêter

un instant. Il est indubitable encore qu'à un certain jour, par l'expansion naturelle et spontanée de ses facultés, l'homme a improvisé le langage, — et pourtant aucune image empruntée à l'état actuel de l'esprit humain ne peut nous aider à concevoir ce fait étrange, devenu entièrement impossible dans notre milieu réfléchi. Il faut de même renoncer à expliquer par les procédés vulgaires accessibles à notre expérience les faits primitifs des religions, faits qui n'ont plus d'analogues depuis que l'humanité a perdu sa fécondité religieuse. En face de l'impuissance de la raison réfléchie à fonder la croyance et à la discipliner, comment ne reconnaîtrions-nous pas la force cachée qui à certains momens pénètre et vivifie les entrailles de l'humanité? L'hypothèse supernaturaliste offre peut-être moins de difficultés que les solutions superficielles de ceux qui abordent ces redoutables problèmes sans avoir pénétré les mystères de la conscience spontanée; et si, pour rejeter cette hypothèse, il fallait être arrivé à une opinion rationnelle sur ces faits vraiment divins, bien peu d'hommes auraient le droit de ne pas croire au surnaturel.

Serait-il vrai pourtant que la science dût renoncer à expliquer la formation du globe, parce que les phénomènes qui l'ont amené à l'état où nous le voyons ne se reproduisent plus de nos jours sur une grande échelle? qu'elle dût renoncer à expliquer l'apparition de la vie et des espèces vivantes, parce que la période contemporaine a cessé d'être créatrice? à expliquer l'origine du langage, parce qu'il ne se crée plus de langues? l'origine des religions, parce qu'il ne se crée plus de religions? Non, certes. C'est l'œuvre infiniment délicate de la science et de la critique de deviner le primitif par les faibles traces qu'il a laissées de lui-même. La réflexion ne nous a pas tellement éloignés de l'âge créateur que l'on ne puisse, à force de finesse, reproduire en soi le sentiment de la vie spontanée. L'histoire, si avare qu'elle soit pour les époques non conscientes, n'est pourtant pas entièrement muette; elle nous permet, sinon d'aborder directement le problème, au moins de le resserrer par le dehors. Puis, comme rien n'est absolu dans les choses humaines et qu'il n'est pas deux faits dans le passé qui rentrent à la rigueur dans la même catégorie, nous avons des nuances intermédiaires et plus rapprochées de nous pour nous représenter les phénomènes inaccessibles à l'étude immédiate. Le géologue trouve dans les lentes dégradations de l'état actuel du globe des données pour expliquer les révolutions antérieures. Le linguiste, en assistant au phénomène incessamment continué du développement des langues, est amené à concevoir les lois qui en ont réglé la formation. L'historien, à défaut des faits primitifs qui ont signalé les apparitions religieuses, peut atteindre des dégénérescences, des tentatives avortées, des demi-religions, si j'ose le dire, montrant à découvert, quoique dans des proportions plus

réduites, les procédés par lesquels se sont formées les grandes créations des époques irréfléchies.

La naissance de l'islamisme est, sous ce rapport, un fait unique et véritablement inappréciable. L'islamisme a été la dernière création religieuse de l'humanité et, à beaucoup d'égards, la moins originale. Au lieu de ce mystère sous lequel les autres religions enveloppent leurs origines, celle-ci naît en pleine histoire; ses racines sont à fleur de sol. La vie de son fondateur nous est aussi bien connue que celle de tel réformateur du XVIe siècle. Nous pouvons suivre année par année les fluctuations de sa pensée, ses contradictions, ses faiblesses. Ailleurs, les origines religieuses se perdent dans le rêve; le travail de la critique la plus déliée suffit à peine pour discerner le réel sous les apparences trompeuses du mythe et de la légende. L'islamisme au contraire, né au milieu d'une réflexion très avancée, manque absolument de surnaturel. Mahomet, Omar, Ali ne sont ni des voyans, ni des illuminés, ni des thaumaturges. Chacun d'eux sait très bien ce qu'il fait, nul n'est dupe de lui-même; chacun s'offre à l'analyse à nu et avec toutes les faiblesses de l'humanité.

Grace aux excellens travaux de MM. Weil et Caussin de Perceval, on peut dire sans exagération que le problème des origines de l'islamisme est définitivement arrivé de nos jours à une solution complète et sans mystère. M. Caussin de Perceval surtout a introduit dans la question un élément capital par les vues nouvelles qu'il a ouvertes sur les antécédens et les précurseurs de Mahomet, sujet délicat qui n'avait point été aperçu avant lui. Son excellent ouvrage restera comme un modèle de cette érudition forte et sobre, qui pourrait s'appeler *école française*, si le bon sens, l'exactitude, la solidité suffisaient pour faire une école. La finesse et la pénétration de M. Weil sont dignes d'un compatriote de Creuzer et de Strauss. Sous le rapport du choix et de la richesse des sources, son ouvrage est pourtant inférieur à celui de notre savant compatriote, et on pourrait peut-être lui reprocher d'accorder trop de confiance à des autorités turques et persanes, qui n'ont dans cette question que bien peu de valeur. L'Amérique et l'Angleterre se sont aussi beaucoup occupées de Mahomet. Un romancier fort connu, M. Washington Irving, a raconté sa vie avec intérêt, mais sans faire preuve d'une critique fort élevée. Son livre atteste pourtant sous ce rapport un véritable progrès, quand on songe qu'en 1829 M. Charles Forster publiait deux gros volumes fort goûtés des révérends (1), pour

(1) *Mahometism unveiled : an inquiry in which that arch-heresy, its diffusion and continuance, are examined on a new principle, tending to confirm the evidences, and aid the propagation of the Christian Faith.* C'est le même M. Charles Forster qui vient d'égayer la presse savante d'une si amusante mystification sur les inscriptions sinaïtiques, où il trouve la langue et l'écriture primitives, le texte primitif de l'Exode, etc.

établir que Mahomet n'était autre chose que « la petite corne du bouc qui figure au chapitre VIII de Daniel, et que le pape était la grande corne. » M. Forster fondait sur cet ingénieux parallèle toute une philosophie de l'histoire : le pape représente la corruption occidentale du christianisme, et Mahomet la corruption orientale; de là les ressemblances frappantes du mahométisme et du papisme!

Ce serait une curieuse histoire que celle des idées que les nations chrétiennes se sont faites de Mahomet, depuis les récits du faux Turpin sur l'idole d'or *Mahom* adorée à Cadix, et que Charlemagne n'osa détruire par crainte d'une légion de démons qui y était renfermée, jusqu'au jour où la critique lui a rendu, en un sens divers, il est vrai, mais très réel, son titre de prophète. La foi vierge de la première moitié du moyen-âge, qui n'eut sur les cultes étrangers au christianisme que les notions les plus vagues, se figurait *Maphomet, Baphomet, Bafum* (1), comme un faux dieu, à qui l'on offrait des sacrifices humains. Ce ne fut qu'au XIIe siècle que Mahomet apparut comme un prophète, et que l'on songea sérieusement à dévoiler son imposture. Plus tard, au XVIe et au XVIIe siècle, Bibliander, Hottinger, Maracci n'osèrent encore s'occuper du Coran que pour le réfuter. Prideaux, Bayle et Voltaire envisagèrent enfin Mahomet en historiens et non plus en controversistes; mais le manque de documens authentiques les retint dans la discussion des fables puériles qui jusqu'alors avaient défrayé la curiosité du peuple et la colère des théologiens. L'honneur du premier essai d'une biographie de Mahomet d'après les sources orientales appartient à Gagnier. Ce savant fut amené par ses études à demander ses renseignemens à Aboulféda, et ce fut une bonne fortune. On peut douter que sa critique eût été assez délicate pour saisir l'immense différence qu'il faut faire, quant à la valeur historique, entre les récits des historiens arabes et les recueils de légendes écloses de l'imagination persane. Cette distinction capitale, que M. Caussin de Perceval seul a rigoureusement observée, est, à véritablement parler, le nœud de tous les problèmes relatifs à l'origine de l'islamisme. Composée d'après les récits arabes d'Ibn-Hischam et d'Aboulféda, la biographie de Mahomet est simple et naturelle, presque sans miracles. Composée d'après les auteurs turcs et persans, sa légende apparaît comme un amas ridicule de fables absurdes et du plus mauvais style. Bien que les traditions relatives à la vie de Mahomet n'aient commencé à être recueillies que sous les Abbassides, les rédacteurs de cette époque s'appuyaient déjà sur des sources écrites, dont les auteurs eux-mêmes remontaient, en citant leurs autorités, jusqu'aux compagnons du pro-

(1) De là *bafumerie, mahomerie, momerie,* pour désigner tous les cultes superstitieux et impurs.

phète. Autour de la mosquée attenante à la maison de Mahomet régnai un banc, sur lequel avaient élu domicile des hommes sans famille n demeure, qui vivaient de ses générosités et mangeaient souvent avec lui. Ces hommes, que l'on appelait les *gens du banc* (*ahl-el-soffa*), étaient censés connaître beaucoup de particularités sur la personne de Mahomet, et leurs souvenirs devinrent l'origine d'innombrables *dires* ou *hadith*. La foi musulmane elle-même fut effrayée de la multitude de documens ainsi obtenus : six sources légitimes furent seules reconnues à la tradition, et l'infatigable Bokhari avoue que, sur les deux cent mille *hadith* qu'il avait recueillis, sept mille deux cent vingt-cinq seulement lui paraissaient d'une authenticité incontestable. La critique européenne pourrait assurément, sans encourir le reproche de témérité, procéder à une élimination plus sévère encore. Toutefois on ne peut nier que ces premiers récits ne nous présentent beaucoup de traits de la physionomie réelle du prophète, et ne se distinguent d'une manière tout-à-fait tranchée des recueils d'histoires dévotes, imaginées uniquement pour l'édification des lecteurs. Le véritable monument de l'histoire primitive de l'islamisme, le Coran, reste d'ailleurs absolument inattaquable, et suffirait à lui seul, indépendamment des récits des historiens, pour nous révéler Mahomet.

Je ne vois dans aucune littérature un procédé de composition qui puisse donner une idée exacte de la rédaction du Coran. Ce n'est ni le livre écrit avec suite, ni le texte vague et indéterminé arrivant peu à peu à une leçon définitive, ni la rédaction des enseignemens du maître, faite après coup, d'après les souvenirs de ses disciples. Le Coran nous offre le singulier exemple d'un texte non écrit, et pourtant très arrêté, composé même avec beaucoup de réflexion. C'est le recueil des prédications, et, si j'ose le dire, des ordres du jour de Mahomet, portant encore la date du lieu où ils parurent et la trace de la circonstance qui les provoqua. Chacune de ces pièces était écrite, après la *récitation* du prophète (1), sur des peaux, sur des omoplates de mouton, des os de chameau, des feuilles de palmier, ou conservée de mémoire par les principaux disciples que l'on appelait *porteurs du Coran*. Ce ne fut que sous le khalifat d'Abou-Bekr, après la bataille du Yemâma, où périrent un grand nombre de vieux musulmans, que l'on songea à « réunir le *Coran* entre deux ais, » et à mettre bout à bout ces fragmens détachés et souvent contradictoires. Il est indubitable que cette compilation fut exécutée avec la plus parfaite bonne foi. Aucun travail de coordination ou de conciliation ne fut tenté : on mit en tête les plus longs morceaux; on réunit à la fin les plus courtes *surates* (2) qui n'avaient que quel-

(1) Le mot *coran* veut dire *récitation*, et ne réveillait aucune idée analogue à celle du *livre* (*kitâb*) des Juifs et des chrétiens.

(2) C'est le nom que l'on donne aux chapitres du Coran.

ques lignes, et l'exemplaire-type fut confié à la garde de Hafsa, fille d'Omar, l'une des veuves de Mahomet. Une seconde récension eut lieu sous le khalifat d'Othman. Quelques variantes d'orthographe et de dialectes s'étant introduites dans les exemplaires des différentes provinces, Othman nomma une commission de grammairiens chargée de constituer définitivement le texte d'après le dialecte de la Mecque; puis, par un procédé très caractéristique de la critique orientale, il fit recueillir et brûler tous les autres exemplaires pour couper court aux discussions. C'est ainsi que le Coran est arrivé jusqu'à nous sans variantes bien importantes. Certes, un tel mode de composition est fait pour inspirer quelques scrupules. L'intégrité d'un ouvrage long-temps confié à la mémoire nous semble assez mal gardée. Des altérations et des interpolations n'ont-elles pu se glisser dans ces révisions successives? M. Weil, le premier, a élevé des doutes sur tous ces points, et soutenu que la récension d'Othman ne fut pas purement grammaticale, comme le veulent les Arabes, mais que la politique y eut sa part, surtout en vue de rabattre les prétentions d'Ali. Toutefois le Coran se présente à nous avec si peu d'arrangement, dans un désordre si complet, avec des contradictions si flagrantes, chaque morceau porte une physionomie si spéciale, que rien ne saurait attaquer le caractère général d'authenticité de ce livre. Nous avons donc l'immense avantage d'avoir pour l'islamisme les pièces mêmes de son origine, pièces très suspectes assurément, et exprimant beaucoup moins la vérité des faits que les besoins du moment, mais en cela même précieuses aux yeux du critique qui sait les interpréter. C'est sur cet étrange spectacle d'une religion naissant au grand jour, avec pleine conscience d'elle-même, que je voudrais appeler un moment l'attention des penseurs.

I.

La critique, en général, doit renoncer à rien savoir de certain sur le caractère et la biographie des fondateurs de religion. Pour eux, le tissu de la légende a entièrement couvert celui de l'histoire. Étaient-ils beaux ou laids, vulgaires ou sublimes? Nul ne le saura. Les livres qu'on leur attribue, les discours qu'on leur prête, ne sont d'ordinaire que des compositions plus modernes, et nous apprennent beaucoup moins ce qu'ils étaient que la manière dont leurs disciples concevaient l'idéal. La beauté même de leur caractère n'est point à eux; elle appartient tout entière à la nature humaine, qui les fait à son image. Transformée par cette force incessamment créatrice, la plus laide chenille pourrait devenir le plus beau papillon.

Il n'en est point de même pour Mahomet. Le travail de la légende est resté, autour de lui, faible et sans originalité. Mahomet est réelle-

ment un personnage historique : nous le touchons de toutes parts. Le livre qui nous reste sous son nom représente presque mot à mot les discours qu'il tenait. Sa vie est restée une biographie comme une autre, sans miracles, sans exagérations. Ibn-Hischâm, le plus ancien de ses historiens, Aboulféda, son biographe érudit, sont des écrivains sensés. C'est à peu près le ton de la *Vie des Saints*, écrite d'une façon dévote, mais raisonnable, quelque chose comme Alban Butler ou dom Lobineau. Et encore l'on pourrait citer vingt légendes de saints, celle de saint François d'Assise par exemple, qui sont devenues infiniment plus mythiques que celle du prophète de l'islamisme.

Mahomet ne voulut pas être thaumaturge : il ne voulut être que prophète, et prophète sans miracles. Il répète sans cesse qu'il est un homme comme un autre, mortel comme un autre, sujet au péché et ayant besoin comme un autre de la miséricorde de Dieu. A sa mort, voulant mettre ordre à sa conscience, il monte en chaire. « Musulmans, dit-il, si j'ai frappé quelqu'un de vous, voici mon dos, qu'il me frappe. Si quelqu'un a été outragé par moi, qu'il me rende injure pour injure. Si j'ai pris à quelqu'un son bien, tout ce que je possède est à sa disposition. » Un homme se leva et réclama une dette de trois dirhems. « Mieux vaut, dit le prophète, la honte en ce monde que dans l'autre, » et il paya sur-le-champ.

Cette extrême mesure, ce bon goût vraiment exquis avec lesquels Mahomet comprit son rôle de prophète, lui étaient imposés par l'esprit de sa nation. Rien de plus inexact que de se figurer les Arabes avant l'islamisme comme une nation grossière, ignorante, superstitieuse : il faudrait dire au contraire une nation raffinée, sceptique, incrédule. Voici un curieux épisode des premiers temps de la mission de Mahomet qui fait très bien comprendre, ce me semble, le scepticisme glacial qu'il rencontrait autour de lui et l'extrême réserve qui lui était commandée dans l'emploi du merveilleux. Il était assis dans le parvis de la Caaba, à peu de distance d'un cercle formé par plusieurs chefs koreischites, tous opposés à ses doctrines. Otba, fils de Rebia, l'un d'eux, s'approche de lui, prend place à ses côtés, et, parlant au nom des autres : « Fils de mon ami, lui dit-il, tu es un homme distingué par tes qualités et ta naissance. Bien que tu mettes la perturbation dans ta patrie, la division dans les familles, que tu outrages nos dieux, que tu taxes d'impiété et d'erreur nos ancêtres et nos sages, nous voulons user de ménagemens avec toi. Écoute des propositions que j'ai à te faire, et réfléchis s'il ne te convient pas d'en accepter quelqu'une. — Parle, dit Mahomet, je t'écoute. — Fils de mon ami, reprit Otba, si le but de ta conduite est d'acquérir des richesses, nous nous cotiserons tous pour te faire une fortune plus considérable que celle d'aucun Koreischite. Si tu vises aux honneurs, nous te créerons

notre chef, et nous ne prendrons aucune résolution sans ton avis. Si l'esprit qui t'apparaît s'attache à toi et te domine de manière que tu ne puisses te soustraire à son influence, nous ferons venir des médecins habiles, et nous les paierons pour qu'ils te guérissent. — Je ne suis ni avide de biens, ni ambitieux de dignités, ni possédé du malin esprit, répondit Mahomet. Je suis envoyé par Allah, qui m'a révélé un livre et m'a ordonné de vous annoncer les récompenses ou les châtimens qui vous attendent. — Eh bien! Mahomet, lui dirent les koreischites, puisque tu n'agrées pas nos propositions, et que tu persistes à te prétendre envoyé d'Allah, donne-nous des preuves évidentes de ta qualité. Notre vallée est étroite et stérile; obtiens de Dieu qu'il l'élargisse, qu'il éloigne l'une de l'autre ces chaînes de montagnes qui la resserrent, qu'il y fasse couler des fleuves pareils aux fleuves de la Syrie ou de l'Irak, ou bien qu'il fasse sortir du tombeau quelques-uns de nos ancêtres, et parmi eux Cossay, fils de Kilâb, cet homme dont la parole avait tant d'autorité; que ces illustres morts ressuscités te reconnaissent pour prophète, et nous te reconnaîtrons aussi. — Dieu, répondit Mahomet, ne m'a pas envoyé vers vous pour cela : il m'a envoyé seulement pour prêcher sa loi. — Au moins, reprirent les koreischites, demande à ton seigneur qu'il fasse paraître un de ses anges pour témoigner de ta véracité et nous ordonner de te croire. Demande-lui aussi qu'il montre ostensiblement le choix qu'il a fait de toi, en te dispensant du besoin de chercher ta subsistance journalière dans les marchés, comme le moindre de tes compatriotes. — Non, dit Mahomet, je ne lui adresserai pas ces demandes : mon devoir est seulement de vous prêcher. — Eh bien! que ton seigneur fasse donc tomber le ciel sur nous, comme tu prétends qu'il est capable de le faire, car nous ne te croirons pas! »

On le voit, un *bouddha,* un fils de Dieu, un thaumaturge de haute volée étaient au-dessus du tempérament de ce peuple. L'extrême finesse de l'esprit arabe, la manière franche et nette dont il se pose dans le réel, le libertinage de mœurs et de croyances qui régnait à l'époque de l'islamisme, interdisaient ces grands airs au nouveau prophète. L'Arabie manque complétement de l'élément qui engendre le mysticisme (1) et la mythologie. Les nations sémitiques n'ont jamais compris en Dieu la variété, la pluralité, le sexe : le mot *déesse* serait en hébreu le plus horrible barbarisme. De là ce trait si caractéristique, qu'elles n'ont jamais eu ni mythologie ni épopée. La façon nette et

(1) Si l'on m'objecte la tendance générale de la philosophie orientale au mysticisme, je ferai observer que ce n'est que par abus que l'on applique le nom de *philosophie arabe* à une philosophie qui n'a jamais eu de racines dans la péninsule arabique, et dont l'apparition a été une réaction de l'esprit persan contre l'esprit arabe. Cette philosophie a été écrite en arabe, voilà tout; elle est toute persane d'esprit.

simple dont elles conçoivent Dieu séparé du monde, n'engendrant point, n'étant pas engendré, n'ayant point de semblable,—excluait ces grandes broderies, ces poèmes divins où l'Inde, la Perse, la Grèce ont développé leur fantaisie, et qui n'étaient possibles que dans l'imagination d'un peuple qui laisse flotter indécises les limites de Dieu, de l'humanité et de l'univers. La mythologie, c'est le panthéisme en religion; or l'esprit le plus éloigné du panthéisme, c'est assurément l'esprit sémitique. L'Arabie au moins avait perdu ou peut-être n'avait jamais eu le don de l'invention surnaturelle. A peine trouve-t-on dans toutes les *Moallakat* (1) et dans le vaste répertoire de la poésie antéislamique une pensée religieuse. Ce peuple n'avait pas le sens du saint; mais, en revanche, il avait un sentiment très vif du réel et de l'humain.

Voilà pourquoi la légende musulmane est restée si pauvre en dehors de la Perse, et pourquoi l'élément mythique y est absolument nul. Sans doute la vie de Mahomet, comme celle de tous les grands fondateurs, s'est entourée de fables; mais ces fables ne sont arrivées à quelque sanction que chez les schiites, dominés par le tour de l'imagination persane. Bien loin de tenir au fond de l'islamisme, ce ne sont que des scories accessoires tolérées plutôt que consacrées, à peu près comme cette mythologie de bas étage des livres apocryphes que l'église n'a jamais franchement adoptée, bien qu'elle n'ait garde de se montrer à cet égard trop rigoureuse. Comment l'imagination populaire n'eût-elle pas entouré de quelques prodiges une existence si extraordinaire? Comment l'enfance du prophète surtout, thème si avantageux pour les légendes, n'eût-elle pas tenté les conteurs? Les crédules historiens vous diront, par exemple, que, la nuit où naquit le prophète, le palais de Chosroès fut ébranlé par un tremblement de terre, le feu sacré des mages s'éteignit, le lac de Sâwa se dessécha, le Tigre déborda, et toutes les idoles du monde tombèrent la face contre terre. Tout cela néanmoins ne s'élève jamais à la hauteur d'une légende surnaturelle et consacrée, et en somme les récits de l'enfance de Mahomet, malgré quelques taches, sont restés une page charmante de grace et de naturel (2). Pour faire mieux apprécier cette sobriété, je donnerai ici un échantillon de la manière dont l'Inde sait fêter la naissance de ses héros.

Quand les créatures apprennent que Bouddha va naître, tous les oiseaux de l'Himalaya accourent au palais de Kapila, et se posent en

(1) On appelait *Moallakat* ou *suspendues* les pièces de vers qui avaient remporté le prix dans les tournois poétiques et étaient suspendues avec des clous d'or à la porte de la Caaba. Il en reste sept, auxquelles on rattache ordinairement deux ou trois autres poèmes du même caractère.

(2) Voir M. Caussin, t. Ier, p. 286 et suiv.

chantant et en battant des ailes sur les terrasses, les balustrades, les arceaux, les galeries, les toits du palais; les étangs se couvrent de lotus; le beurre, l'huile, le miel, le sucre, quoiqu'on les emploie en abondance, paraissent toujours entiers; les tambours, les harpes, les théorbes, les cymbales rendent sans être touchés des sons mélodieux. Des dieux et des solitaires accourent de chacun des dix horizons pour accompagner le Bouddha. Le Bouddha descend accompagné de centaines de millions de divinités. Au moment où il descend, les trois mille grands milliers de régions du monde sont illuminés d'une immense splendeur, effaçant celle des dieux. Pas un être n'éprouve de frayeur ni de souffrance. Tous ressentent un bien-être infini, et n'ont que des pensées affectueuses et tendres. Des centaines de millions de dieux, avec les mains, avec les épaules, avec la tête, soutiennent et portent le char de Bouddha. Cent mille *apsaras* conduisent les chœurs de musique en avant, en arrière, à droite, à gauche, et chantent les louanges de Bouddha. Au moment où il va sortir du sein de sa mère, toutes les fleurs ouvrent leur calice; de jeunes arbres s'élèvent du sol et entr'ouvrent leurs boutons; des eaux de senteur coulent de toutes parts; des flancs de l'Himalaya, les jeunes lions accourent tout joyeux à la ville de Kapila, et s'arrêtent aux portes sans faire de mal à personne. Cinq cents jeunes éléphans blancs viennent toucher avec leurs trompes les pieds du roi, père de Bouddha; les enfans des dieux, parés de ceintures, apparaissent dans l'appartement des femmes, allant et venant de côté et d'autre; les femmes des *nagas*, laissant voir la moitié de leur corps, apparaissent s'agitant dans les airs; dix mille filles des dieux, tenant à la main des éventails de queue de paon, apparaissent arrêtées dans le ciel; dix mille urnes pleines apparaissent faisant le tour de la grande cité de Kapila; cent mille filles des dieux, portant des conques, des tambours, des tambourins suspendus à leur cou, apparaissent immobiles; tous les vents retiennent leur souffle; tous les fleuves et tous les ruisseaux s'arrêtent; le soleil, la lune et les étoiles cessent de se mouvoir. Une lumière de cent mille couleurs, produisant le bien-être dans le corps et l'esprit, se répand de toutes parts. Le feu ne brûle plus. Aux galeries, aux palais, aux terrasses, aux arceaux des portes apparaissent suspendues des perles et des pierres précieuses. Les corneilles, les vautours, les loups, les chakals cessent leurs cris; il ne s'élève que des sons doux et agréables. Tous les dieux des bois de Salas, sortant à demi leur corps du feuillage, apparaissent immobiles et inclinés. Des parasols grands et petits se déploient de tous côtés dans les airs. La reine cependant s'avance dans le jardin de Loumbini. Un arbre s'incline et la salue; la reine en saisit une branche, et, regardant le ciel avec grace, fait un bâillement, et reste immobile. Le Bouddha s'élance de son côté droit sans la blesser; un lotus blanc perce la terre

et s'ouvre pour le recevoir; un parasol descend du ciel pour le couvrir; un fleuve d'eau froide et un fleuve d'eau chaude accourent pour le baigner, etc. (1).

Voilà ce qui s'appelle entamer hardiment la légende et ne pas marchander avec le surnaturel. L'Arabie était arrivée à un trop grand raffinement intellectuel pour qu'il pût s'y former une légende surnaturelle de ce style. La seule fois que Mahomet voulut se permettre une imitation des fantaisies transcendantes des autres religions, dans son voyage nocturne à Jérusalem sur un animal fantastique, la chose tourna au plus mal : ce récit fut accueilli par une tempête de plaisanteries; plusieurs de ses disciples abjurèrent, et le prophète se hâta de retirer sa fâcheuse idée, en déclarant que ce merveilleux voyage, donné d'abord comme réel, n'avait été qu'un rêve. Toute la légende arabe de Mahomet, telle qu'elle se lit dans Aboulféda (2), se borne à quelques récits fort sobrement inventés. On cherche à le mettre en rapport avec les hommes illustres de son temps et de la génération précédente; on fait prophétiser sa mission par des personnages vénérés. Lorsqu'il parcourait les solitudes voisines de la Mecque, plein de sa pensée, il entendait des voix qui lui disaient : « Salut, apôtre de Dieu ! » Il se retournait, et ne voyait que des arbres et des rochers. A sa fuite de la Mecque, il se réfugie dans une caverne. Ses ennemis vont y pénétrer, quand ils remarquent un nid dans lequel une colombe avait déposé ses œufs et un réseau de toile d'araignée qui fermait le chemin. Sa chamelle était inspirée, et, quand les chefs des tribus venaient prendre la bride de sa monture pour lui offrir l'hospitalité, il disait : « Laissez-la marcher, c'est la main de Dieu qui la guide. » Son sabre aussi fait quelques miracles. A l'issue d'une bataille, il s'était assis à l'écart au pied d'un arbre, ayant sur ses genoux cette arme dont la poignée était d'argent. Un Bédouin ennemi l'aperçut; il s'approche en faisant un long détour, et, feignant d'être attiré par un simple motif de curiosité : « Permets-tu que j'examine ton sabre? » lui dit-il. Mahomet le lui présente sans défiance. L'Arabe le prend, le tire du fourreau et va frapper, mais le sabre refuse d'obéir.

Tous les prodiges de sa vie sont aussi transparens; lui-même ne savait rien inventer de bien neuf en ce genre. L'ange Gabriel faisait tous les frais de ses miracles; il semble qu'il ne connût pas d'autre machine. La bataille de Bedr seule fournit quelques exemples de la grande création merveilleuse improvisée sur place. Une légion d'anges combattit pour les musulmans. Un Arabe, qui s'était placé sur les montagnes environnantes, vit un nuage s'approcher de lui, et du sein de ce nuage il entendit sortir des hennissemens de chevaux et une

(1) Nous prenons ces traits entre mille dans le *Lalitavistara*, ou légende de Bouddha, traduite par M. Édouard Foucaux (Paris, 1848).

(2) Voir la traduction qu'en a donnée M. Noël Desvergers, Paris, 1837.

voix qui disait : « En avant, Hayzoum ! » (C'est le nom du cheval de l'ange Gabriel.) Un musulman raconta que, poursuivant un Mecquois le sabre à la main, il avait vu la tête du fuyard tomber à terre, sans que son sabre l'eût atteint. Il en conclut que la main d'un envoyé céleste avait prévenu la sienne. D'autres affirmaient avoir distingué clairement les anges à leurs turbans blancs, dont un bout flottait sur les épaules, tandis que Gabriel, leur chef, avait le front ceint d'un turban jaune. Quand on sait l'état d'excitation où se mettent les Arabes avant et durant la bataille, et quand l'on songe que cette journée fut le premier élan de l'enthousiasme musulman, bien loin de s'étonner que ces récits aient trouvé créance, on est surpris que le cerveau des combattans de Bedr n'ait enfanté que d'aussi sobres merveilles.

A une époque beaucoup plus moderne et sous l'influence du génie persan, si radicalement opposé au génie arabe, la légende de Mahomet s'est compliquée, je le sais, de circonstances merveilleuses qui la rapprochent beaucoup des grandes légendes mythologiques de la Haute-Asie. La Perse, quoique domptée par l'islamisme, ne plia jamais sous l'esprit sémitique. En dépit de la langue et de la religion qui lui étaient imposées, elle sut revendiquer ses droits de nation indo-européenne en se créant une philosophie, une épopée, une mythologie. Ouvrez le *Hyat-ul-Koloub,* recueil de traditions schiites : vous y verrez que, la nuit où naquit le prophète, soixante-dix mille palais de rubis et soixante-dix mille palais de perles furent bâtis dans le paradis, et furent appelés les palais de la naissance. Il naît tout circoncis : des sages-femmes d'une beauté extraordinaire sont présentes, sans avoir été prévenues. Une lumière, dont l'éclat resplendit dans toute l'Arabie, sort avec lui du sein de sa mère. Aussitôt né, il se jette à genoux, élève son regard au ciel, et s'écrie : « Dieu seul est Dieu, et je suis son prophète ! » Dieu revêt son apôtre de la chemise du divin contentement et de la robe de la sainteté rattachée par la ceinture de l'amour de Dieu. Il chausse les sandales de la respectueuse terreur, ceint la couronne de la préséance, et prend en main la baguette de l'autorité religieuse. A trois ans, deux anges lui ouvrent le côté, lui enlèvent le cœur, en expriment les gouttes noires du péché, et y mettent la lumière prophétique. Mahomet voyait derrière comme devant; sa salive rendait douce l'eau de mer; ses gouttes de sueur étaient comme des perles. Son corps ne projetait d'ombre ni au soleil ni au clair de lune; aucun insecte n'approchait de sa personne. — Rien d'arabe dans ce style insipide, et ceux-là ont complétement méconnu le caractère de la légende de Mahomet qui l'ont cherché dans ces grotesques récits, tout empreints du goût persan. Ces ridicules imaginations ne préjudicient pas plus à la pureté de la légende arabe primitive que les fades amplifications des Évangiles apocryphes ne nuisent à l'incomparable beauté des canoniques.

Les élémens légendaires de l'origine de l'islamisme sont toujours ainsi restés à l'état de tradition sporadique et sans autorité. Au lieu d'un être surhumain suspendu entre ciel et terre, sans père ni frère ici-bas, nous n'avons qu'un Arabe entaché de tous les défauts du caractère de sa nation. Au lieu de cette haute et inaccessible rigueur de supernaturalisme : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? — ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent, » — nous avons ici toutes les aimables faiblesses de l'humanité. A la bataille d'Autas, une captive que des musulmans entraînaient avec rudesse s'écria : « Respectez-moi, je tiens de près à votre chef. » On la conduisit à Mahomet. « Prophète de Dieu, lui dit-elle, je suis ta sœur de lait; je suis Schaymâ, fille de Halîma, ta nourrice, de la tribu des Benou-Sâd. — Quelle preuve me donneras-tu de cela? demanda Mahomet. — Une morsure que tu me fis à l'épaule, répondit-elle, un jour que je te portais sur mon dos. » Et elle montra la cicatrice. Cette vue, rappelant à Mahomet le souvenir de sa première enfance et des soins qu'il avait reçus dans une pauvre famille de Bédouins, l'émut d'attendrissement. Quelques larmes mouillèrent ses yeux. « Oui, tu es ma sœur, » dit-il à Schaymâ; et, se dépouillant de son manteau, il la fit asseoir dessus. Puis il reprit : « Si tu veux rester désormais près de moi, tu vivras tranquille et honorée parmi les miens; si tu aimes mieux retourner dans ta tribu, je te mettrai en état d'y passer tes jours dans l'aisance. » Schaymâ témoigna qu'elle préférait le séjour du désert, et Mahomet la renvoya comblée de ses dons.

Rien n'est dissimulé de ses faiblesses et ses humbles côtés. Il commence par être *commis-voyageur* en Syrie, où il fait de bonnes affaires. Aucun signe extraordinaire ne le distingue, il a son surnom comme un autre : on l'appelle *el Amîn*, l'homme sûr. Dans sa première jeunesse, il se bat avec les Koreischites contre les Hawazin, et les Koreischites n'en sont pas moins taillés en pièces. Dans une course, sa chamelle est distancée par celle d'un Bédouin, et il en éprouve un vif dépit. L'Arabie ne s'est pas crue obligée, pour exalter son prophète, de l'élever au-dessus de l'humanité et de le soustraire aux affections de tribu, de famille, à d'autres plus humbles encore. Les historiens musulmans nous racontent qu'il aimait son cheval et sa chamelle, qu'il essuyait leur sueur avec sa manche. Quand sa chatte avait faim ou soif, il se levait pour lui ouvrir, et il soignait attentivement un vieux coq qu'il gardait chez lui pour se préserver du mauvais œil. Dans son intérieur, il nous apparaît comme le plus honnête père de famille. Souvent, prenant par la main Hasan et Hosein, nés du mariage d'Ali et de sa fille Fatima, il les faisait sauter et danser, en leur répétant des paroles enfantines qui ont été conservées (1). Quand il les apercevait, au beau milieu d'une

(1) Je n'ai pas besoin d'avertir que je suis loin d'attacher à ces récits une valeur his-

prédication, il allait les embrasser, les plaçait près de lui dans la chaire, et, après quelques mots d'excuse sur leur innocence, il reprenait son discours. Après la conversion des Benou-Témîm à l'islamisme, un de leurs principaux chefs, Cays, fils d'Acim, étant à Médine, entra une fois chez Mahomet, et le trouva tenant sur ses genoux une petite fille qu'il couvrait de baisers. « Qu'est-ce que cette brebis que tu flaires? demanda-t-il. — C'est mon enfant, répondit Mahomet. — Par Dieu! reprit Cays, j'ai eu beaucoup de petites-filles comme celles-ci; je les ai toutes enterrées vivantes, sans en flairer aucune. — Malheureux! s'écria Mahomet, il faut que Dieu ait privé ton cœur de tout sentiment d'humanité. Tu ne connais pas la plus douce jouissance qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. »

Ses biographes ne prennent pas plus de soin qu'il n'en prenait lui-même pour cacher sa passion dominante : « Deux choses au monde, disait-il, ont eu de l'attrait pour moi, ce sont les femmes et les parfums; mais je ne trouve de félicité pure que dans la prière. » Ce point fut le seul sur lequel il dérogea à ses propres lois et réclama son privilége de prophète. Contrairement à toutes ses prescriptions, il eut quinze femmes, d'autres disent vingt-cinq. Les épisodes les plus délicats ne pouvaient manquer de surgir dans un tel ménage. Ajoutez que la jalousie la plus subtile paraît avoir été un des traits de son caractère. Un verset du Coran défend expressément à ses femmes de se remarier après sa mort. Dans sa dernière maladie, il disait à Aïscha : « Ne serais-tu pas satisfaite de mourir avant moi, et de savoir que ce serait moi qui t'envelopperais dans le linceul, qui prierais sur toi, qui te déposerais dans la tombe? — J'aimerais assez cela, répondit Aïscha, si je n'avais l'idée qu'au retour de mon enterrement tu viendrais ici te consoler de ma perte avec quelque autre de tes femmes. » Cette saillie fit sourire le prophète.

L'épisode de son mariage avec Maria la Copte est un des plus singuliers. Une Copte, une esclave, une chrétienne, se vit préférée durant plusieurs nuits aux nobles filles d'Abou-Bekr et d'Omar, du plus pur sang koreischite. Ce choix provoqua une vraie sédition dans le harem, à propos de laquelle Dieu révéla ce qui suit : « O apôtre de Dieu, pourquoi, dans la vue de complaire à tes femmes, t'abstiendrais-tu de ce que Dieu te permet? Le Seigneur est bon et miséricordieux; il annule des sermens inconsidérés. Il est votre maître; il a la science et la sagesse. » Ainsi autorisé à punir les rebelles, le prophète les répudia pour un mois, qu'il donna tout entier à Maria. Ce ne fut que sur les vives instances d'Abou-Bekr et d'Omar qu'il consentit à reprendre leurs filles, après les avoir admonestées par cet autre verset : « Si vous

torique; je n'insiste ici que sur le caractère que les Arabes ont attribué à leur prophète, et sur la couleur générale de sa légende.

vous opposez au prophète, sachez que Dieu se déclare pour lui. Il ne tiendrait qu'à lui de vous répudier toutes, et le Seigneur lui donnerait des épouses meilleures que vous, de bonnes musulmanes, pieuses, soumises, dévouées. »

Le scandale fut bien plus grave lors du mariage de Mahomet avec Zeynab. Elle était déjà mariée à Zeyd, fils adoptif du prophète. Un jour que celui-ci allait visiter Zeyd, il trouva Zeynab seule et couverte de vêtemens légers qui dérobaient à peine la beauté de ses formes. Son émotion se trahit par ces mots : « Louange à Dieu qui dispose des cœurs! » Puis il s'éloigna; mais le sens de cette exclamation n'échappa point à Zeynab, qui la rapporta à Zeyd. Celui-ci courut immédiatement annoncer à Mahomet qu'il était prêt à répudier sa femme. Le prophète combattit d'abord ce dessein; mais Zeyd insista. Zeynab, disait-il, fière de sa noblesse, avait envers lui un ton de hauteur qui détruisait le bonheur de leur union. Malgré l'usage qui interdisait aux Arabes d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quelques mois après, Zeynab prenait rang parmi les femmes du prophète. Quelques versets du Coran firent cesser les murmures des musulmans austères, et le complaisant Zeyd vit son nom inscrit dans le livre saint.

En somme, Mahomet nous apparaît comme un homme doux, sensible, fidèle, exempt de rancune et de haine. Ses affections étaient sincères; son caractère, en général, porté à la bienveillance. Lorsqu'on lui serrait la main en l'abordant, il répondait cordialement à cette étreinte, et jamais il ne retirait la main le premier. Il saluait les petits enfans et montrait une grande tendresse de cœur pour les femmes et les faibles. « Le paradis, disait-il, est au pied des mères. » Ni les pensées d'ambition, ni l'exaltation religieuse n'avaient desséché en lui le germe des sentimens individuels. Rien de moins ressemblant à cet ambitieux machiavélique et sans cœur, expliquant en inflexibles alexandrins ses projets à Zopyre :

> Je dois régir en dieu l'univers prévenu;
> Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu.

L'homme, au contraire, est chez lui toujours à découvert. Il avait conservé toute la sobriété et la simplicité des mœurs arabes; aucune idée de majesté. Son lit était un simple manteau et son oreiller une peau remplie de feuilles de dattier. On le voyait traire lui-même ses brebis, et il s'asseyait à terre pour raccommoder ses vêtemens et ses chaussures. Toute sa conduite dément le caractère entreprenant, audacieux, qu'on est convenu de lui attribuer. Il se montre habituellement faible, irrésolu, peu sûr de lui-même. M. Weil va jusqu'à le traiter de poltron; il est certain qu'en général il avançait timidement et résistait presque toujours à l'entraînement de ses compagnons. Ses précautions dans les batailles étaient peu dignes d'un prophète. Il se couvrait de

deux hauberts et portait sur la tête un casque à visière qui lui recouvrait la figure. A la déroute d'Ohod, sa tenue est on ne peut plus messéante à un envoyé de Dieu : renversé dans un fossé, il ne dut la vie qu'au dévouement des Ansâr, qui le couvrirent de leur corps, et il se releva tout souillé de sang et de boue. Son extrême circonspection perce à chaque pas. Il écoutait volontiers les avis et y montrait beaucoup de déférence. Souvent même on le voit céder à la pression de l'opinion publique et se laisser entraîner à des démarches que sa prudence réprouvait. Ses disciples, ayant une idée beaucoup plus haute que lui de ses dons prophétiques et croyant en lui beaucoup plus que lui-même, ne comprenaient rien à ces hésitations et à ces ménagemens.

Toute l'énergie qui fut déployée dans la fondation de la religion nouvelle appartient à Omar. Omar est vraiment le saint Paul de l'islamisme, le glaive qui tranche et décide. On ne peut douter que le caractère indécis de Mahomet n'eût compromis son œuvre sans l'adjonction de cet impétueux disciple, toujours prêt à tirer le sabre contre ceux qui n'admettaient pas sans examen la religion qu'il avait d'abord persécutée. La conversion d'Omar fut le moment décisif dans le progrès de l'islamisme. Jusque-là les musulmans s'étaient cachés pour pratiquer leur religion et n'avaient osé confesser leur foi en public. L'audace d'Omar, son ostentation à s'avouer musulman, la terreur qu'il inspirait leur donna la confiance de paraître au grand jour. Il ne semble pas que Mahomet ait rien vu au-delà de l'horizon de l'Arabie, ni qu'il ait songé que sa religion pût convenir à d'autres qu'aux Arabes. Le principe conquérant de l'islamisme, cette pensée que le monde doit devenir musulman, est une pensée d'Omar. C'est lui qui, après la mort de Mahomet, gouvernant en réalité sous le nom du faible Abou-Bekr, au moment où l'œuvre du prophète à peine ébauchée va se disloquer, arrête la défection des tribus arabes et donne à la religion nouvelle son dernier caractère de fixité. Si la chaleur d'un tempérament impétueux s'attachant avec frénésie à un dogme, afin de pouvoir haïr à son aise, doit s'appeler foi, Omar a réellement été le plus énergique des croyans. Jamais on n'a cru avec plus de rage, jamais on n'a dépensé plus de colère au nom de l'indubitable. Le besoin de haine amène souvent à la foi les caractères entiers et sans nuances, car la foi absolue est le plus puissant prétexte de haine, celui auquel on s'abandonne avec le plus de sécurité de conscience.

Le rôle de prophète a toujours ses épines, et, en face de compatriotes aussi disposés à le trouver en défaut, Mahomet ne pouvait manquer d'avoir à traverser des momens difficiles. Il s'en tirait en général avec beaucoup d'habileté, évitant d'exagérer son rôle et craignant toujours de s'aventurer trop loin. Il pouvait paraître surprenant qu'un envoyé de Dieu essuyât des défaites, vît ses prévisions déjouées, remportât des

demi-victoires. Dans les grandes légendes surnaturelles, les choses sont bien autrement menées; tout y est tranché, absolu, comme il convient lorsque Dieu s'en mêle. Il était trop tard pour prendre les choses sur un ton aussi élevé : voilà pourquoi, dans la vie de ce dernier des prophètes, tout se passe à demi et par à-peu-près, d'une manière tout humaine et tout historique. Il est battu, il se trompe, il recule, il se corrige, il se contredit. Les musulmans reconnaissent jusqu'à deux cent vingt-cinq contradictions dans le Coran, c'est-à-dire deux cent vingt-cinq passages qui ont été plus tard abrogés en vue d'une autre politique.

Quant aux traits de la vie de Mahomet qui, à nos yeux, seraient des taches impardonnables à sa moralité, il serait injuste d'y appliquer une critique trop rigoureuse. Il est évident que ces actes ne produisaient pas sur ses contemporains, ne produisent pas sur les historiens musulmans la même impression que sur nous. On ne peut nier pourtant que plusieurs fois il ne fasse le mal avec pleine connaissance et en sachant très bien qu'il obéit à sa propre volonté et non à l'inspiration de Dieu. Il permet le brigandage; il commande des assassinats; il ment et il permet de mentir à la guerre par stratagème. On pourrait citer une foule de circonstances où il pactise avec la morale dans un intérêt politique. Une des plus singulières assurément est celle où il promet d'avance à Othman le pardon de tous les péchés qu'il pourra commettre jusqu'à sa mort, en compensation d'un grand sacrifice pécuniaire. Il était surtout impitoyable pour les rieurs. La seule femme pour laquelle il se montra rigoureux à la prise de la Mecque fut la musicienne Fertena, qui chantait habituellement les vers satiriques que l'on composait contre lui. Sa conduite envers son secrétaire est aussi infiniment caractéristique. Cet homme, qui écrivait le Coran sous la dictée du prophète, assistait de trop près à son inspiration pour que leur confiance réciproque fût bien vive. Mahomet ne l'aimait pas; il l'accusait de changer des mots et de dénaturer le sens de ses dictées, si bien que le secrétaire, agité de sinistres pressentimens, s'enfuit et abjura l'islamisme. Après la prise de la Mecque, il retomba entre les mains des musulmans. Mahomet ne se laissa arracher son pardon qu'avec une peine infinie, et, quand l'apostat se fut retiré, il exprima avec humeur aux musulmans son mécontentement de ce qu'ils ne l'avaient pas délivré de cet homme.

Il y aurait aussi quelque injustice à juger en toute rigueur et avec nos idées réfléchies les actes de Mahomet qui, de nos jours, seraient appelés des supercheries. On ne saurait se figurer à quel point, chez les musulmans, la conviction et même en un sens la noblesse de caractère peuvent s'allier à un certain degré d'imposture. Le chef de la secte des Wahhabites, Abd-el-Wahhab, un vrai déiste, le Socin de l'islamisme, n'inspirait-il pas à ses soldats la plus aveugle confiance en leur

donnant, avant la bataille, un sauf-conduit signé de sa main et adressé au trésorier du paradis pour que celui-ci les y admît d'emblée et sans interrogatoire préalable? Tous les fondateurs des *khouan*, ou ordres religieux d'Algérie (1), réunissent le double caractère d'ascètes et d'audacieux charlatans. Sidi-Aïssa, le plus étrange de ces modernes prophètes, Sidi-Aïssa, dont la légende a presque atteint les proportions de celle de Mahomet, n'était qu'un jongleur et un montreur de bêtes qui sut habilement exploiter son métier, et aucun de ceux qui ont voyagé en Algérie ne croira que les *Aïssaoua* soient dupes de leurs propres prestiges.

Certes, il serait de mauvais goût de comparer Mahomet à ces imposteurs de bas étage. Il faut pourtant avouer que, si la première condition du prophète est de se faire illusion à lui-même, Mahomet ne mérite pas ce titre. Toute sa vie révèle une réflexion, une combinaison, une politique, qui ne rentrent guère dans le caractère d'un enthousiaste obsédé de ses visions divines. Jamais tête ne fut plus lucide que la sienne; jamais homme ne posséda mieux sa pensée. Ce serait poser la question d'une manière étroite et superficielle que de se demander *si Mahomet croyait à sa propre mission;* car, en un sens, la foi seule est capable de soutenir l'homme dans la lutte pour l'idée morale qu'il a embrassée, et, d'un autre côté, il est absolument impossible d'admettre qu'un homme d'une conscience aussi claire crût avoir entre les deux épaules le sceau de prophétie et tenir de l'ange Gabriel l'inspiration qu'il recevait de ses passions et de ses desseins prémédités. M. Weil et M. Washington Irving supposent, non sans vraisemblance, que dans la première phase de sa vie prophétique un enthousiasme vraiment saint soulevait sa poitrine et que la période réfléchie ne vint qu'ensuite, lorsque la lutte et le sentiment des difficultés à vaincre eurent terni la délicatesse première de son inspiration. Les dernières surates du Coran, si resplendissantes de poésie, seraient l'expression de sa conviction naïve, tandis que les premières surates, pleines de politique, chargées de disputes, de contradictions, d'injures, seraient l'œuvre de son âge pratique et réfléchi. On ne peut nier que les premières apparitions de son génie prophétique ne soient empreintes d'un grand caractère de sainteté. On le voyait seul en prière dans les vallées désertes des environs de la Mecque. Ali, fils d'Abou-Talib, à l'insu de son père et de ses oncles, l'accompagnait quelquefois et priait avec lui, imitant ses mouvemens et ses attitudes. Un jour, Abou-Talib les surprit dans cette occupation. « Que faites-vous, leur dit-il, et quelle religion suivez-vous donc? — La religion de Dieu, de ses anges, de ses prophètes, répondit Mahomet, la religion d'Abraham. » Qu'il est grand aussi dans les premières épreuves de son apostolat! Un soir, après avoir passé le jour à

(1) Voir le curieux ouvrage du capitaine De Neveu sur ce sujet, Paris, 1846.

prêcher, il rentra chez lui sans avoir rencontré un seul individu, homme ou femme, libre ou esclave, qui ne l'eût accablé d'affronts et n'eût repoussé ses exhortations avec mépris. Accablé, découragé, il s'enveloppa de son manteau et se jeta sur une natte. C'est alors que Gabriel lui révéla la belle surate : *O toi qui es enveloppé d'un manteau, lève-toi et prêche...* Toutefois ce parfum de sainteté n'apparaît qu'à de rares intervalles dans sa période d'activité. Peut-être reconnut-il que le sentiment moral et la pureté de l'ame ne suffisent pas dans la lutte contre les passions et les intérêts, et que la pensée religieuse, du moment qu'elle aspire au prosélytisme, est obligée de prendre les allures de ses adversaires moins délicats. Il semble du moins qu'après avoir cru sans arrière-pensée à sa prophétie, il perdit ensuite sa foi spontanée, et continua néanmoins de marcher, guidé par sa réflexion et sa volonté, moins grand dès-lors, — à peu près comme Jeanne d'Arc redevint femme dès qu'elle réfléchit sa mission et perdit sa naïveté. L'homme est trop faible pour porter long-temps la mission divine, et ceux-là seuls sont immaculés que Dieu a bientôt déchargés du fardeau de l'apostolat.

Question plus étrange peut-être et que la critique pourtant ne peut se refuser à poser : Jusqu'à quel point les disciples de Mahomet croyaient-ils à sa mission prophétique? — Il peut sembler étrange de révoquer en doute la parfaite spontanéité et la conviction absolue d'hommes que l'élan de leur foi entraîna du premier bond jusqu'aux extrémités du monde. D'importantes distinctions sont pourtant ici nécessaires. Dans le cercle des fidèles primitifs, parmi les Mohadjir et les Ansâr (1), la foi était, il faut l'avouer, à peu près absolue; mais, si nous sortons de ce petit groupe, qui ne dépassait pas quelques milliers d'hommes, nous ne trouvons autour de Mahomet, dans tout le reste de l'Arabie, que l'incrédulité la moins déguisée. L'antipathie des Mecquois pour leur compatriote ne fut jamais pleinement domptée; l'épicuréisme qui régnait chez les riches Koreischites, l'esprit léger et libertin des poètes alors en vogue ne laissaient place à aucune conviction profonde. Quant aux autres tribus, il est certain qu'elles n'embrassèrent l'islamisme que pour la forme, sans s'enquérir des dogmes qu'il fallait croire et sans y attacher grande importance. Elles ne voyaient pas grand inconvénient à prononcer la formule de l'islam, sauf à l'oublier quand le prophète ne serait plus. Lorsque Khâlid parut chez les Djadhîma en les sommant d'embrasser la foi du prophète, ces bonnes gens savaient si peu de quoi il était question, qu'ils crurent qu'il s'agissait du sabéisme, et qu'ils jetèrent leurs armes en criant : « Nous sommes

(1) Les Mohadjir étaient les Mecquois qui accompagnèrent Mahomet dans sa fuite (*hedjra*); les Ansâr, les Médinois qui l'accueillirent et se firent ses défenseurs contre ses propres concitoyens.

sabéens! » La fière tribu des Thakif imagina un singulier accommodement pour sauver la honte de sa conversion : ils consentirent à se soumettre à la foi nouvelle à la condition qu'ils conserveraient encore pendant trois ans leur idole Lât. Cette condition ayant été rejetée, ils demandèrent à garder Lât pendant un an, pendant six mois, pendant un mois. Leur fierté voulait une concession; ils se rabattirent enfin à demander l'exemption de la prière. La conversion des Témimites n'est pas moins curieuse. Leurs ambassadeurs se présentèrent fièrement, et, s'approchant des appartemens du prophète et de ses femmes : « Sors, Mahomet, lui crièrent-ils; nous venons te proposer une lutte de gloire (1) : nous amenons notre poète et notre orateur. » Mahomet sortit, et l'on prit place autour des jouteurs. L'orateur Otarid et le poète Zibrican exaltèrent, l'un en prose rimée, l'autre en vers, les avantages de leur tribu. Cays et Hassan, fils de Thabet, répondirent par des pièces improvisées sur le même mètre et avec la même rime, et établirent avec tant d'énergie la supériorité des musulmans, que les Témimites s'avouèrent vaincus. « Mahomet est vraiment un homme favorisé du ciel, se dirent-ils; son orateur et son poète ont vaincu les nôtres. » Et ils se firent musulmans.

Toutes les conversions étaient de ce genre. On faisait ses conditions; on prenait et on laissait. Le vieil Amir, fils de Tofayl, étant venu trouver Mahomet : « Si j'embrasse l'islamisme, lui dit-il, quel sera mon rang? — Celui des autres musulmans, répondit Mahomet; tu auras les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous. — Cette égalité ne me suffit point. Déclare-moi ton successeur dans le commandement de la nation, et j'adhère à tes croyances. — Il ne m'appartient pas de disposer du commandement après moi; Dieu le donnera au personnage qu'il lui plaira de choisir. — Eh bien! partageons maintenant le pouvoir : règne sur les villes, sur les Arabes à demeures fixes, et moi sur les Bédouins. » Mahomet n'ayant pas voulu consentir à ces conditions, Amir renonça à se faire musulman.

C'est surtout après la mort de Mahomet que l'on put voir l'extrême faiblesse de la conviction qui avait groupé autour de lui les différentes tribus arabes : ce fut une apostasie en masse. Les uns disaient que, si Mahomet eût été réellement envoyé de Dieu, il ne serait pas mort; d'autres prétendaient que sa religion ne devait durer que pendant sa vie. A peine la nouvelle de sa maladie se fut-elle répandue, qu'il apparut dans toute l'Arabie une nuée de prophètes; chaque tribu voulut avoir le sien, comme les Koreischites : l'exemple avait été contagieux.

(1) On appelait lutte de gloire, ou *moufâkhara*, des tournois poétiques où chaque tribu se faisait représenter par un poète chargé de faire valoir ses titres à la prééminence. La victoire restait à la tribu dont le poète avait trouvé les expressions les plus fortes et les plus heureuses.

Presque tous ces prophètes n'étaient du reste que des intrigans subalternes, entièrement dépourvus d'initiative religieuse. S'adressant à des tribus simples et beaucoup moins raffinées que les Mecquois, ils avaient à leur service quelques tours de prestidigitation, qu'ils donnaient comme preuve de leur mission divine. L'un d'eux, Moseilama, courait le pays en montrant une fiole à goulot étroit, dans laquelle il avait fait entrer un œuf au moyen d'un procédé qu'il avait appris d'un jongleur persan. Il récitait aussi des phrases rimées, qu'il donnait pour des versets d'un second Coran. Qui le croirait? ce vil imposteur tint en échec durant plusieurs années toutes les forces musulmanes groupées autour d'Abou-Bekr et balança la destinée de Mahomet. Il trouva un rival redoutable dans la prophétesse Sedjah, qui avait réussi à grouper derrière elle une puissante armée de Témimites. Moseilama, pressé dans Hadjr, ne vit d'autre moyen de désarmer sa belle rivale que de lui proposer un tête-à-tête, qui fut accepté avec empressement. Le prophète et la prophétesse en sortirent mariés. Après trois jours donnés à l'hymen, Sedjah rentra dans son camp, où ses soldats s'empressèrent de la questionner sur les résultats de son entrevue avec Moseilama. « J'ai reconnu en lui, dit-elle, un véritable prophète, et je l'ai épousé. — Moseilama nous donne-t-il un cadeau de noces? demandèrent les Témimites. — Il n'a point parlé de cela, répliqua Sedjah. — Ce serait une honte pour toi et pour nous, reprirent-ils, qu'il épousât notre prophétesse sans nous rien donner. Retourne vers lui, et réclame pour nous un cadeau. » Sedjah alla se présenter à la porte de Hadjr, et, la trouvant barricadée, elle fit appeler son époux, qui parut sur la muraille. Un héraut lui exposa la réclamation des Témimites. « Fort bien, répondit Moseilama, vous serez satisfaits. Je vous charge de publier la proclamation suivante : Moseilama, prophète de Dieu, accorde exemption aux Benou-Temim de la première et de la dernière des cinq prières que son confrère Mahomet leur a imposées. » Les Témimites prirent cette dispense au sérieux, et l'on prétend que, depuis lors, ils n'ont plus fait la prière de l'aurore ni celle de la nuit.

On peut juger par ces récits combien était peu profond le mouvement religieux chez les Arabes. Ce mouvement n'avait absolument rien de dogmatique en dehors d'un petit groupe très réduit. On raconte qu'après une victoire, Omar ordonna que chacun eût sa part au butin en proportion de la partie du Coran qu'il savait par cœur. Or, quand on en vint à l'épreuve, il se trouva que les plus braves d'entre les Bédouins n'en purent réciter tout juste que la formule initiale : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux,* ce qui fit beaucoup rire les assistans. Ces natures fortes et simples n'entendaient rien à la mysticité. D'un autre côté, la foi musulmane avait trouvé dans les familles riches et fières de la Mecque un centre de résistance dont elle ne put triompher entièrement. Abou-Sofyan, le chef de cette opposition, ne prit

jamais franchement les allures d'un vrai croyant. Lors de sa première entrevue avec Mahomet, après la prise de la Mecque : « Eh bien ! Abou-Sofyan, lui dit Mahomet, confesses-tu maintenant qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah? — Oui, répondit Abou-Sofyan. — Ne confesseras-tu pas aussi que je suis l'envoyé d'Allah? — Pardonne à ma sincérité, reprit Abou-Sofyan, mais sur ce point je conserve encore quelques doutes.» Une foule de piquantes anecdotes témoignent du ton légèrement sceptique et railleur que ce personnage conserva toujours à l'égard de la foi nouvelle. Or une foule de Mecquois partageaient ces sentimens. Il y avait à la Mecque tout un parti d'hommes d'esprit, riches, nourris de l'ancienne poésie arabe, radicalement incrédules. Ces hommes avaient trop de bon goût et de finesse pour faire une bien vive opposition à la secte naissante; ils embrassèrent l'islamisme, mais en conservant leurs habitudes et leurs allures profanes. C'est le parti des *mounafikoun*, ou faux musulmans, qui joue un si grand rôle dans le Coran. A la bataille de Honayn, où les musulmans furent mis en déroute, ils ne cachèrent pas leur joie maligne. « Par ma foi ! dit Calada, je crois que cette fois-ci Mahomet est à bout de sa magie. — Voyez-les donc, disait Abou-Sofyan, ils courront jusqu'à ce que la mer les arrête. » Mahomet savait fort bien à quoi s'en tenir sur leurs sentimens; mais, en habile politique, il se contentait d'une soumission extérieure, et faisait même en sorte que dans le partage du butin ils fussent plus favorisés que les fidèles dont il était assuré.

Tout le premier siècle de l'islamisme ne fut qu'une lutte entre ces deux partis : d'un côté, le groupe fidèle des Mohadjir et des Ansâr; de l'autre, le parti opposant représenté par la famille des Omeyyades ou d'Abou-Sofyan. Le parti des musulmans sincères avait toute sa force dans Omar; mais, après l'assassinat de ce dernier, c'est-à-dire douze ans après la mort du prophète, le parti des opposans triomphe par l'élection d'Othman, Othman, le neveu du plus dangereux ennemi de Mahomet, d'Abou-Sofyan ! Tout le khalifat d'Othman fut une réaction contre les amis du prophète, qui se virent écartés des affaires et violemment persécutés. Dès-lors ils ne purent jamais reprendre le dessus. Les provinces ne pouvaient souffrir que la petite aristocratie des Mohadjir et des Ansâr, groupée à la Mecque et à Médine, s'arrogeât à elle seule le droit d'élire le khalife. Ali, le vrai représentant de la tradition primitive de l'islamisme, fut toute sa vie un homme impossible, et son élection ne fut jamais prise au sérieux dans les provinces. De toutes parts, on tendait la main à la famille Omeyyade, devenue syrienne d'habitudes et d'intérêts. Or, l'orthodoxie des Omeyyades fut toujours très suspecte. Ils buvaient du vin, pratiquaient des rites du paganisme, ne tenaient aucun compte de la tradition du prophète, des mœurs musulmanes et du caractère sacré des amis de Mahomet. De là l'étonnant spectacle que présente le premier siècle de l'hégire, tout

occupé à exterminer les musulmans primitifs, les vrais pères de l'islamisme. Ali, le plus saint des hommes, le fils adoptif du prophète, Ali que Mahomet avait proclamé son vicaire, est impitoyablement égorgé. Hosein et Hasan, ses fils, que Mahomet a tenus sur ses genoux et couverts de ses baisers, sont égorgés. Ibn-Zobéir, le premier né des Mohadjir, qui reçut pour premier aliment la salive de l'apôtre de Dieu, est égorgé (1). Les fidèles primitifs, serrés autour de la Caaba, y continuent encore la vie arabe, passant le jour à causer dans les parvis et à faire les tournées processionnelles autour de la pierre noire; mais ils sont devenus complétement impuissans, et les Omeyyades ne les respectent que jusqu'au jour où ils se croient capables de les forcer dans leur sanctuaire. Ce fut un étrange scandale que ce dernier siége de la Mecque, où l'on vit les musulmans de Syrie mettre le feu aux voiles de la Caaba et la faire crouler sous les pierres de leurs balistes. On dit qu'à la première pierre lancée contre la maison sainte, le tonnerre se fit entendre; les soldats de Syrie tremblèrent. « Allez toujours, leur dit leur chef, je connais le climat de ce pays, les orages y sont fréquens dans cette saison. » En même temps, il saisit les cordes de la baliste et les mit lui-même en mouvement.

Nous arrivons donc de toutes parts à ce résultat singulier : que le mouvement musulman s'est produit presque sans foi religieuse; qu'à part le petit nombre des fidèles primitifs, Mahomet n'opéra réellement que peu de conviction en Arabie, et qu'il ne réussit jamais à abattre l'opposition représentée par le parti omeyyade. C'est ce parti qui, comprimé d'abord par l'énergie d'Omar, l'emporte définitivement après la mort de ce redoutable adversaire, et fait élire Othman; c'est ce parti qui oppose à Ali une résistance invincible et finit par l'immoler à sa haine; c'est ce parti enfin qui triomphe par l'avénement des Omeyyades et va égorger jusque dans la Caaba tout ce qui restait de la génération primitive et pure. De là aussi cette indécision où flottent jusqu'au XIIe siècle tous les dogmes de la foi musulmane; de là cette philosophie hardie, proclamant sans détour les droits indéfinis de la raison; de là ces sectes sans nombre, confinant, par des nuances indiscernables, à l'infidélité la plus avouée : karmathes, fatimites, ismaéliens, dualistes, druses, haschischins, hernanites, zendiks, sectes secrètes à double entente, alliant le fanatisme à l'incrédulité, la licence à l'enthousiasme religieux, la hardiesse du libre penseur à la superstition de l'initié. Ce n'est réellement qu'au XIIe siècle que l'islamisme a triomphé des élémens indisciplinés qui s'agitaient dans son sein par l'avénement de la théologie ascharite et l'extermination violente de la philosophie. Depuis cette époque, pas un doute ne s'est produit, pas une protestation

(1) Pour le tableau de cette curieuse époque, on peut consulter le beau mémoire de M. Quatremère sur la vie d'Ibn-Zobéir.

ne s'est élevée, et jamais peut-être l'islamisme n'a été aussi fort que de nos jours. La foi est l'œuvre du temps, et le ciment des édifices religieux se durcit en vieillissant.

II.

La nature humaine, dans son ensemble, n'étant ni entièrement bonne, ni entièrement mauvaise, ni tout-à-fait sainte, ni tout-à-fait profane, c'est pécher également contre la critique que de prétendre expliquer les mouvemens religieux de l'humanité par des passions et des intérêts individuels, ou par l'action exclusive d'une intime génialité religieuse. Il faudrait manquer absolument du sentiment historique pour supposer qu'une révolution aussi profonde que l'islamisme ait pu s'accomplir par quelque adroite combinaison, et Mahomet n'est pas plus explicable par l'imposture et la ruse que par l'illuminisme et l'enthousiasme. Aux yeux du logicien, se plaçant au point de vue des abstractions et opposant l'une à l'autre comme des catégories absolument distinctes le beau et le laid, le vrai et le faux, il n'y a pas de moyen terme entre l'imposteur et le prophète. Aux yeux du critique, se plaçant dans le milieu fuyant et insaisissable de la vie, rien n'est pur de ce qui sort de l'homme; tout porte, à côté du sceau de la beauté, sa scorie originelle. Qui peut dire la ligne qui sépare, dans ses propres sensations morales, l'aimable du haïssable, la niaiserie de la beauté, la vision angélique de la vision satanique, et même, dans une certaine mesure, la joie de la douleur? Les religions étant les œuvres les plus complètes de la nature humaine, celles qui l'expriment avec le plus d'unité, participent plus que toute autre chose à la complexité de cette nature et excluent les jugemens simples et absolus. Vouloir appliquer avec fermeté à ces apparitions capricieuses les catégories de la scolastique, les juger avec l'aplomb du logicien traçant une ligne profonde entre la sagesse et la folie, c'est en fausser la nature. Tout s'alterne comme en un fantastique mirage dans ce grand sabbat de toutes les passions et de tous les instincts, dans ces nuits de Walpurgis de l'intelligence humaine. Le saint et l'infame, le charmant et l'horrible, l'apôtre et le jongleur, la vierge et le bourreau, le ciel et l'enfer s'y succèdent comme dans les visions d'un sommeil troublé, où toutes les images cachées dans les replis de la fantaisie humaine apparaissent tour à tour.

J'ai longuement insisté sur l'infirmité native de l'islamisme; il y aurait injustice à ne pas ajouter que rien ne résisterait à l'épreuve que nous pouvons lui faire subir. Quel prophète tiendrait contre la critique, si la critique le poursuivait, comme celui-ci, jusque dans son alcôve? Heureux ceux que couvre le mystère, et qui combattent contre la critique retranchés derrière le nuage! Peut-être aussi notre siècle

a-t-il abusé du mot de spontanéité dans l'explication des phénomènes que ni l'expérience ni l'histoire ne sauraient atteindre. Par réaction contre une école qui s'était exagéré le pouvoir créateur des facultés réfléchies, qui n'avait voulu voir dans le langage, les croyances religieuses et morales, la poésie primitive, que des inventions délibérées, nous sommes trop portés peut-être à supposer que toute idée de composition doit être exclue des poèmes primitifs, et toute idée d'imposture de la formation des grandes légendes. Au lieu de dire que les langues, les religions, les croyances et la poésie populaires se sont faites d'elles-mêmes, il serait plus exact, ce semble, de dire qu'on ne les voit pas se faire. Le spontané n'est peut-être que l'obscur, car voici la seule religion dont les origines soient claires et historiques, et dans ces origines nous trouvons beaucoup de réflexion, de délibération, de combinaison. A Dieu ne plaise que je veuille, en quoi que ce soit, porter atteinte à la majesté du passé! Quand la critique s'applique pour la première fois à un fait ou à un livre qui avait captivé les respects d'un grand nombre de générations, on découvre presque toujours que l'admiration avait porté à faux; on aperçoit mille artifices, mille retouches, mille à-peu-près, qui détruisent la grande impression de beauté ou de sainteté qui avait séduit les siècles non critiques. Quel jour dans la fortune d'Homère que celui où les malencontreuses scolies de Venise sont venues nous révéler les coups de crayon de Zénodote et d'Aristarque, et nous introduire en quelque sorte dans le comité où s'est élaboré le poème qui jusque-là semblait l'émission la plus directe, le jet le plus limpide du génie personnel! Est-ce à dire que la critique ait détruit Homère? Autant vaudrait dire que les progrès de la philosophie et de l'esthétique ont détruit l'antiquité, parce qu'ils ont démontré le néant de certaines beautés long-temps fort goûtées, et dont l'antiquité était parfaitement innocente. Autant vaudrait dire que l'exégèse a détruit la Bible, parce qu'au lieu des contre-sens de la Vulgate admirés par Bossuet, au lieu des solécismes où M. de Chateaubriand voyait de sublimes beautés, elle nous a révélé une curieuse et originale littérature. La critique déplace l'admiration, mais ne la détruit pas. L'admiration est un acte essentiellement synthétique; ce n'est pas en disséquant un beau corps qu'on en découvre la beauté, ce n'est pas en examinant à la loupe les événemens de l'histoire et les œuvres de l'esprit humain qu'on en reconnaît le grand caractère. On peut affirmer sans hésiter que si nous voyions l'origine des grandes choses du passé d'aussi près que les mesquines agitations du présent, tout le prestige s'évanouirait, et il ne resterait plus rien à adorer; mais aussi n'est-ce pas dans cette région inférieure des fluctuations et des défaillances de l'individu qu'il convient de chercher la beauté. Les choses ne sont belles que par ce qu'y voit l'humanité, par les sentimens qu'elle y attache, par les symboles qu'elle en tire. C'est elle qui crée ces tons absolus, qui n'existent jamais dans la réalité.

La réalité est complexe, mêlée de bien et de mal, à la fois admirable et critiquable, digne d'amour et de haine. Au contraire, ce qui enlève les hommages de l'humanité est simple, sans tache, tout admirable. Le critique exclusivement préoccupé de la vérité, rassuré d'ailleurs sur les conséquences, puisqu'il sait que ses résultats ne pénètrent pas dans les régions où les illusions sont nécessaires, a pour mission de réparer ces contre-sens dont l'humanité ne s'inquiète guère. Il ne s'exagère pas l'importance de cette mission. Qu'importe en effet que l'humanité commette dans son admiration des erreurs historiques, qu'elle fasse plus beaux et plus purs qu'ils n'étaient en réalité les hommes qu'elle a adoptés? Son hommage n'en est pas moins méritoire, puisqu'il s'adresse à la beauté qu'elle leur suppose et qu'elle a mise en eux. Au point de vue de la vérité historique, le savant seul a le droit d'admirer; mais, au point de vue de la morale, l'idéal appartient à tous. Les sentimens ont leur valeur indépendamment de la réalité de l'objet qui les excite, et on peut douter que l'humanité partage jamais les scrupules de l'érudit qui ne veut admirer qu'à coup sûr.

Après avoir fait la part du limon terrestre dans l'œuvre du fondateur de l'islamisme, je dois montrer maintenant en quoi cette œuvre était sainte et légitime, c'est-à-dire en quoi elle correspondait aux instincts les plus profonds de la nature humaine, et, en particulier, aux besoins de l'Arabie au VIIe siècle.

L'islamisme apparaissait jusqu'ici dans l'histoire comme une tentative parfaitement originale et sans antécédens. C'était presque une formule obligée de présenter Mahomet comme le fondateur de la civilisation, du monothéisme, et même (cette grave erreur a été indéfiniment répétée) de la littérature des Arabes. Or, bien loin de commencer à Mahomet, on peut dire que le génie arabe trouve en lui sa dernière expression. Je ne sais s'il y a dans toute l'histoire de la civilisation un tableau plus gracieux, plus aimable, plus animé que celui de la vie arabe avant l'islamisme telle qu'elle nous apparaît dans les *Moallakat* et surtout dans ce type admirable d'Antar : liberté illimitée de l'individu, absence complète de loi et de pouvoir, sentiment exalté de l'honneur, vie nomade et chevaleresque, humeur, gaieté, malice, poésie légère et indévote, raffinement d'amour. Or, cette fleur de délicatesse de la vie arabe finit précisément à l'avénement de l'islamisme. Les derniers poètes de la grande école disparaissent en faisant à la religion naissante la plus vive opposition. Vingt ans après Mahomet, l'Arabie est humiliée, dépassée par les provinces conquises. Cent ans après, le génie arabe est complétement effacé; la Perse triomphe par l'avénement des Abbassides; l'Arabie disparaît pour toujours de la scène du monde, et pendant que sa langue et sa religion vont porter la civilisation depuis la Malaisie jusqu'au Maroc, de Tombouctou à Samarkand, oubliée, refoulée dans ses déserts, elle reprend sa vie comme au temps d'Ismaël.

Il est ainsi dans la vie des races un premier et rapide éclair de conscience, moment divin, où, préparées par une lente évolution intérieure, elles arrivent à la lumière, produisent leur chef-d'œuvre, puis s'effacent, comme si ce grand effort eût épuisé leur fécondité.

Mahomet n'est pas plus le fondateur du monothéisme que de la civilisation et de la littérature chez les Arabes. Il résulte de faits nombreux, signalés pour la première fois par M. Caussin de Perceval, que Mahomet n'a fait que suivre, au lieu de le devancer, le mouvement religieux de son temps. Le monothéisme, le culte d'*Allah suprême* (*Allah taâla*) avait toujours été le fond de la religion arabe. La race sémitique n'a jamais conçu le gouvernement de l'univers autrement que comme une monarchie absolue. Sa théodicée n'a pas fait un progrès depuis le *Livre de Job;* les grandeurs et les aberrations du polythéisme lui sont restées à jamais étrangères. Quelques broderies superstitieuses, qui variaient de tribu à tribu, avaient pourtant altéré, chez les Arabes, la pureté de la religion patriarcale, et, en face de religions plus fortement organisées, tous les esprits éclairés de l'Arabie aspiraient à un culte meilleur. Un peuple n'arrive guère à concevoir l'insuffisance de son système religieux que par ses rapports avec l'étranger, et les époques de création religieuse suivent toujours les époques de mélange entre les races. Or, au VIe siècle, l'Arabie, restée jusque-là inaccessible, s'ouvre de toutes parts : Grecs, Syriens, Persans, Abyssins y pénètrent à la fois. Les Syriens y portent l'écriture; les Abyssins et les Persans règnent tour à tour dans l'Yémen et le Bahreyn. Plusieurs tribus reconnaissaient la suzeraineté des empereurs grecs et recevaient d'eux un toparque. L'épisode le plus singulier peut-être de l'histoire antéislamique est celui du prince poète Imroulcays venant chercher un asile à Constantinople, nouant une intrigue amoureuse avec la fille de Justinien, la chantant en vers arabes et mourant empoisonné par les ordres secrets de la cour de Byzance. La diversité des religions entretenait également en Arabie un singulier mouvement d'idées. Des tribus entières avaient embrassé le judaïsme; le christianisme comptait des églises considérables à Nedjran, dans les royaumes de Hira et de Ghassan. De tous côtés, on disputait de religion. Il nous est resté un curieux monument de ces controverses dans la dispute de Gregentius, évêque de Zhefar, contre le Juif Herban. Une sorte de tolérance vague et de syncrétisme de toutes les religions sémitiques finit par s'établir : les idées de Dieu unique, de paradis, de résurrection, de prophètes, de livres sacrés, s'insinuèrent peu à peu, même chez les tribus païennes. La Caaba devint le panthéon de tous les cultes; quand Mahomet chassa les images de la maison sainte, au nombre des dieux expulsés était une vierge byzantine peinte sur une colonne, tenant son fils entre ses bras.

Ce grand travail religieux se trahissait au-dehors par des faits significatifs et qui annonçaient une prochaine éclosion. On vit une foule d'hommes mécontens de l'ancien culte se mettre en voyage pour aller à la recherche de la meilleure religion, essayer tour à tour les différens cultes existans, et, en désespoir de cause, se créer une religion individuelle en harmonie avec leurs besoins moraux. Toute apparition religieuse est ainsi précédée d'une sorte d'inquiétude et d'attente vague qui se manifeste dans quelques ames privilégiées par des pressentimens et des désirs. L'islamisme eut son Jean-Baptiste et son vieillard Siméon (1). Quelques années avant la prédication de Mahomet, tandis que les Koreischites célébraient la fête d'une de leurs idoles, quatre hommes plus éclairés que le reste de leur nation se réunissaient à l'écart de la foule et se communiquaient leurs pensées. « Nos compatriotes, se disaient-ils, marchent dans une fausse voie; ils se sont éloignés de la religion d'Abraham. Qu'est-ce que cette prétendue divinité à laquelle ils immolent des victimes et autour de laquelle ils font des processions solennelles? Cherchons la vérité, et pour la trouver, quittons, s'il le faut, notre patrie et parcourons les pays étrangers. » Les quatre personnages qui formaient ce projet étaient Waraca, fils de Naufal, Othman, fils de Howayrith, Obeydallah, fils de Djahsch, et Zeyd, fils d'Amr.

Waraca avait puisé dans ses relations fréquentes avec les chrétiens et les Juifs une instruction supérieure à celle de ses concitoyens. D'après une croyance assez généralement répandue, il était persuadé qu'un envoyé du ciel devait bientôt paraître sur la terre, et que cet envoyé devait sortir de la nation arabe. Il avait acquis la connaissance de l'écriture hébraïque et lu les livres saints. Khadidja, sa cousine, lui ayant raconté la première vision de son mari, il déclara que Mahomet était le prophète des Arabes et prédit les persécutions qu'il endurerait. Il mourut peu après, n'ayant entrevu que l'aurore de l'islamisme.

Othman, fils de Howayrith, se mit à voyager, interrogeant tous ceux dont il espérait tirer des lumières. Des religieux chrétiens lui inspirèrent du goût pour la foi de Jésus-Christ. Il alla se présenter à la cour de l'empereur de Constantinople, où il reçut le baptême. — Obeydallah, fils de Djahsch, après d'inutiles efforts pour arriver à la religion d'Abraham, demeura dans l'incertitude et le doute jusqu'au moment où Mahomet commença sa prédication. Il crut d'abord reconnaître dans l'islamisme la vraie religion qu'il cherchait; mais bientôt il y renonça pour se vouer définitivement au christianisme. —

(1) Le bouddhisme aussi. A la vue des apparitions merveilleuses qui accompagnent la naissance de Bouddha, un anachorète de l'Himalaya, possédant les cinq sciences transcendantes, vient à Kapila à travers les cieux, prend l'enfant dans ses bras, et reconnaît en lui les trente-deux signes du grand homme et les quatre-vingts marques du Bouddha.

Quant à Zeyd, fils d'Amr, il se rendait tous les jours à la Caaba et priait Dieu de l'éclairer. On le voyait, le dos appuyé contre le mur du temple, se livrer à de pieuses méditations dont il sortait en s'écriant : Seigneur! si je savais de quelle manière tu veux être servi et adoré, j'obéirais à ta volonté; mais je l'ignore. Ensuite il se prosternait la face contre terre. N'adoptant ni les idées des Juifs ni celles des chrétiens, Zeyd se fit une religion à part, tâchant de se conformer à ce qu'il croyait avoir été le culte suivi par Abraham. Il rendait hommage à l'unité de Dieu, attaquait publiquement les fausses divinités, et déclamait avec énergie contre les pratiques superstitieuses. Persécuté par ses concitoyens, il s'enfuit et parcourut la Mésopotamie et la Syrie, consultant partout les hommes voués aux études religieuses dans l'espoir de retrouver la religion patriarcale. Un savant moine chrétien, avec lequel il s'était lié, lui annonça, dit-on, l'apparition d'un prophète arabe qui prêchait la religion d'Abraham à la Mecque. Zeyd s'empressa de se mettre en route pour aller entendre l'apôtre; mais il fut arrêté en chemin par une bande de voleurs, dépouillé et mis à mort.

Ainsi, de toutes parts on pressentait une grande rénovation religieuse, de toutes parts on disait que le temps de l'Arabie était venu. Le *prophétisme* est la forme que revêtent toutes les grandes révolutions chez les peuples sémitiques, et le prophétisme n'est, à vrai dire, que la conséquence nécessaire du système monothéiste. Les peuples primitifs, se croyant sans cesse en rapport immédiat avec la Divinité et envisageant les grands événemens de l'ordre physique et de l'ordre moral comme des effets de l'action directe d'êtres supérieurs, n'ont eu que deux manières de concevoir cette influence de Dieu dans le gouvernement de l'univers : ou bien la force divine s'incarne sous une forme humaine, c'est l'*avatar* indien; ou bien Dieu se choisit pour organe un mortel privilégié, c'est le *nabi* ou prophète sémitique. Il y a si loin en effet de Dieu à l'homme dans le système sémitique, que la communication de l'un à l'autre ne peut s'opérer que par un interprète restant toujours parfaitement distinct de celui qui l'inspire. Dire que l'Arabie allait entrer dans l'ère des grandes choses, c'était dire par conséquent qu'elle allait avoir son prophète comme les autres familles sémitiques. Plusieurs individus, prévenant la maturité des temps, crurent ou prétendirent être l'apôtre annoncé. Mahomet grandissait au milieu de ce mouvement. Ses voyages en Syrie, ses rapports avec les moines chrétiens, et peut-être l'influence personnelle de son oncle Waraca, si versé dans les écritures juives et chrétiennes, l'eurent bientôt initié à toutes les perplexités religieuses de son siècle. Il ne savait ni lire ni écrire; mais les histoires bibliques avaient pénétré jusqu'à lui par des récits qui l'avaient vivement frappé, et qui, restés dans son esprit à l'état de vagues souvenirs, laissaient toute liberté à

son imagination. Le reproche qu'on a adressé à Mahomet d'avoir altéré les histoires bibliques est tout-à-fait déplacé. Mahomet prenait ces récits tels qu'on les lui donnait, et la partie narrative du Coran n'est que la reproduction des traditions talmudiques et des évangiles apocryphes, surtout de l'*Évangile de l'Enfance*. Cet évangile, qui fut de très bonne heure traduit en arabe et qui n'a été conservé que dans cette langue, avait acquis une importance extrême parmi les chrétiens des régions écartées de l'Orient et avait presque effacé les canoniques. Il est certain que ces récits étaient un des plus puissans moyens d'action de Mahomet. Nadhr, fils de Hârith, entreprenait quelquefois de lui faire concurrence; il avait séjourné en Perse et connaissait les légendes des anciens rois de ce pays. Lorsque Mahomet, réunissant autour de lui un cercle d'auditeurs, leur présentait des traits de la vie des patriarches et des prophètes, des exemples de la vengeance divine tombée sur des nations impies, Nadhr prenait la parole après lui et disait : « Écoutez maintenant des choses qui valent bien celles dont Mahomet vous a entretenus. » Il racontait alors les faits les plus étonnans de l'histoire héroïque de la Perse, les merveilleux exploits des héros Roustem et Isfendiâr; puis il ajoutait : « Les narrations de Mahomet sont-elles plus belles que les miennes? Il vous débite d'anciennes légendes qu'il a recueillies de la bouche d'hommes plus savans que lui, comme j'ai moi-même recueilli dans mes voyages et mis par écrit les récits que je vous fais. »

Long-temps avant l'islamisme, les Arabes avaient adopté pour expliquer leurs propres origines les traditions des Juifs et des chrétiens. On a souvent envisagé la légende par laquelle les Arabes se rattachent à Ismaël comme ayant une valeur historique et fournissant une puissante confirmation des récits de la Bible. Aux yeux d'une critique plus délicate, cela est inadmissible. On ne peut douter que les réputations bibliques d'Abraham, de Job, de David, de Salomon n'aient commencé chez les Arabes vers le ve siècle. Les Juifs (les *gens du livre*) avaient tenu jusque-là les archives de la race sémitique, et les Arabes reconnaissaient volontiers leur supériorité en érudition. Le *livre* des Juifs parlait des Arabes, leur attribuait une généalogie; cela suffisait pour que ceux-ci l'acceptassent de confiance : tel est le prestige du livre sur les peuples naïfs, et l'empressement avec lequel ils cherchent à se rattacher aux origines écrites des peuples plus civilisés. On raconte qu'à l'époque où Mahomet commençait à se faire remarquer, les Mecquois eurent l'idée d'envoyer des députés à Médine consulter les rabbins de cette ville sur ce qu'il fallait penser du nouveau prophète. Les députés dépeignirent aux docteurs la personne de Mahomet, leur exposèrent quels étaient ses discours et ajoutèrent : « *Vous êtes des savans qui lisez des livres :* que pensez-vous de cet homme? » Les docteurs répondirent : « De-

mandez-lui : Qu'est-ce que certains jeunes gens des siècles passés dont l'aventure est une merveille? Qu'est-ce qu'un personnage qui a atteint les bornes de la terre à l'orient et à l'occident? Qu'est-ce que l'ame? S'il répond à ces trois questions de telle ou telle manière, c'est véritablement un prophète. S'il répond autrement, ou s'il ne peut répondre, c'est un charlatan. » Mahomet résolut la première énigme par l'histoire des sept dormans, populaire dans tout l'Orient; la seconde, par Dhoul-Carnayn, conquérant fabuleux qui n'est autre que l'Alexandre légendaire du *Pseudo-Callisthène*. Quant à la troisième, il répondit, hélas! peut-être tout ce qu'il est permis de répondre : « L'ame est une chose dont la connaissance est réservée à Dieu. Il n'est accordé à l'homme de posséder qu'une bien faible part de science. »

La partie dogmatique de l'islamisme suppose encore moins de création que la partie légendaire. Mahomet était tout-à-fait dénué d'invention en ce sens. Étranger aux raffinemens du mysticisme, il n'a su fonder qu'une religion simple et de toutes parts limitée par le sens commun, timide comme tout ce qui naît de la réflexion, étroite comme tout ce qui est dominé par le sentiment du réel. Le symbole de l'islamisme, au moins avant l'invasion des subtilités persanes, dépasse à peine les données les plus simples de la religion naturelle. Nulle prétention théologique, aucun de ces hardis paradoxes du supernaturalisme où se déploie avec tant d'originalité la fantaisie des races douées pour l'infini; pas de sacerdoce, pas de culte en dehors de la prière. Toutes les cérémonies de la Caaba, les tournées processionnelles, le pèlerinage, l'*omra*, les sacrifices dans la vallée de Mina, le débordement du mont Arafat, étaient organisés dans tous leurs détails long-temps avant Mahomet. Le pèlerinage surtout était depuis un temps immémorial un élément essentiel de la vie arabe, ce qu'étaient les jeux olympiques pour la Grèce, les panégyres de la nation, à la fois religieuses, commerciales, poétiques. La vallée de la Mecque était ainsi devenue le point central de l'Arabie, et, malgré la division et la rivalité des tribus, l'hégémonie de la famille qui gardait la Caaba était tacitement reconnue. Ce fut un moment grave et qui fait presque une ère dans l'histoire des Arabes que celui où l'on mit une serrure et une clé à la maison sainte. Dès-lors l'autorité fut attachée à la possession des clés de la Caaba. Le Koreischite Cossay, ayant enivré le Khozaïte Abou-Ghobschan, gardien des clés, les lui acheta, dit la légende, pour une outre de vin et fonda ainsi l'autorité primatiale de sa tribu. A ce moment commence le grand mouvement d'organisation de la nation arabe. Jusque-là, on n'avait osé dresser que des tentes dans la vallée sacrée; Cossay y groupa les Koreischites, reconstruisit la Caaba et fut le vrai fondateur de la ville de la Mecque. Toutes les institutions les plus importantes datent de Cossay : le *nadwa*, ou conseil central siégeant à la Mekke; le *liwa*, ou drapeau; le *rifada*, ou l'au-

mône destinée à défrayer les pèlerins; la *sicaya*, ou intendance des eaux, charge capitale dans un pays comme l'Hedjaz; le *nasaa*, ou l'intercalation des jours complémentaires dans le calendrier; le *hidjaba*, ou la garde des clés de la Caaba. Ces fonctions qui résumaient toute l'institution politique et religieuse de l'Arabie étaient exclusivement réservées aux Koreischites. Ainsi, dès le milieu du ve siècle, le germe de la centralisation de l'Arabie est déjà posé, et le point d'où devait partir l'organisation religieuse et politique de ce pays est désigné à l'avance. Cossay, en un sens, a fondé beaucoup plus que Mahomet. Il fut même regardé comme une sorte de prophète, et sa volonté passait pour un article de religion.

Hâschem, dans la première moitié du vi^e siècle, compléta l'œuvre de Cossay et étendit d'une manière surprenante les relations commerciales de sa tribu : il établit deux caravanes, l'une d'hiver pour l'Yémen, l'autre d'été pour la Syrie. Abd-el-Mottalib, fils de Hâschem et grand-père de Mahomet, continua l'œuvre traditionnelle de l'oligarchie koreischite par la découverte du puits de Zemzem (1). Le puits de Zemzem, indépendamment de la tradition qu'on y rattacha, était, dans une vallée aride et aussi fréquentée que celle de la Mecque, un point capital, et assurait la prééminence à la famille qui se l'était approprié. La tribu des Koreischites se trouvait ainsi élevée, comme celle de Juda chez les Hébreux, au rang de tribu privilégiée, destinée à réaliser l'unité de la nation. Mahomet ne fit que couronner l'œuvre de ses ancêtres; en politique, comme en religion, il n'a rien inventé, mais il a réalisé avec énergie les aspirations de son siècle. Il reste à chercher quels auxiliaires il trouva dans les instincts éternels de la nature humaine, et comment, en s'appuyant sur les faiblesses du cœur de l'homme, il sut donner à son œuvre la base la plus inébranlable qui fut jamais.

Indépendamment de toute croyance dogmatique, il y a en nous des besoins religieux auxquels l'incrédulité même ne saurait nous soustraire. On s'étonne quelquefois qu'une religion puisse vivre si longtemps après que l'édifice de ses dogmes a été miné par la critique; mais, en réalité, une religion ne se fonde ni ne se renverse par des raisonnemens : elle a sa raison d'être dans les besoins les plus impérieux de notre nature, besoin d'aimer, besoin de souffrir, besoin de croire. Voilà pourquoi la femme est l'élément essentiel de toutes les fondations religieuses. Le christianisme a été, à la lettre, fondé par des femmes (2). L'islamisme, qui n'est pas précisément une religion *sainte*,

(1) C'est la source que, selon la légende arabe, Dieu fit jaillir dans le désert pour désaltérer Ismaël.

(2) Voyez les spirituels aperçus de M. Saint-Marc Girardin sur le rôle des femmes à l'origine du christianisme dans ses *Essais de littérature et de morale*, t. II.

mais bien une religion naturelle, sérieuse, libérale, une religion d'hommes en un mot, n'a rien, je l'avoue, à comparer à ces types admirables de Madeleine, de Théela, et pourtant cette froide et raisonnable religion eut assez de séductions pour fasciner le sexe dévot. Rien n'est plus inexact que les idées généralement répandues en Occident sur la condition faite à la femme par l'islamisme : la femme arabe, à l'époque de Mahomet, ne ressemblait nullement à cet être stupide qui peuple le harem des Ottomans. En général, il est vrai, les Arabes avaient mauvaise opinion des qualités morales de la femme, parce que le caractère de la femme est exactement le contraire de ce que les Arabes envisageaient comme le type de l'homme parfait. On lit dans le *Kitab-el-Aghani* qu'un jeune chef de la tribu de Jaschkor, nommé Moschamradj, dans une incursion contre les Temimites, ayant enlevé une jeune fille de noble famille, l'oncle de la jeune fille, Cays, fils d'Acim, alla la redemander à Moschamradj, en lui offrant une rançon. Moschamradj ayant donné l'option à la captive de rester près de lui ou d'être rendue à sa famille, la jeune fille, qui s'était éprise de son ravisseur, le préféra à ses parens. Cays s'en retourna tellement stupéfait et indigné de la faiblesse d'un sexe capable d'un pareil choix, qu'en arrivant à sa tribu il fit enterrer vivantes deux filles en bas âge qu'il avait déjà, et jura qu'il traiterait de même toutes les filles qui lui naîtraient à l'avenir. Ces simples et loyales natures ne pouvaient comprendre la passion qui élève la femme au-dessus des affections exclusives de la tribu; mais il s'en fallait qu'ils l'envisageassent comme un être mineur et sans individualité. Il y avait des femmes maîtresses d'elles-mêmes, ayant la jouissance de leurs biens, choisissant leur mari et ayant le droit de le congédier quand bon leur semblait. Plusieurs se distinguaient par leur talent poétique et leurs goûts littéraires. N'avait-on pas vu une femme, la belle El-Khansâ, lutter avec gloire contre les poètes les plus célèbres du grand siècle? D'autres faisaient de leur maison le rendez-vous des lettrés et des gens d'esprit.

Mahomet, en relevant encore la condition d'un sexe dont les charmes le touchaient si vivement, ne fut point payé d'ingratitude. La sympathie des femmes ne contribua pas peu à le consoler, dans les premiers temps de sa mission, des affronts qu'il recevait : elles le voyaient persécuté, et elles l'aimaient. Le premier siècle de l'islamisme présente plusieurs caractères de femmes vraiment remarquables. Après Omar et Ali, les deux principales figures de cette grande époque sont celles de deux femmes, Aïscha et Fatime. Une auréole délicieuse de sainteté brille autour de Khadidja, et c'est vraiment un témoignage bien honorable en faveur de Mahomet, que, par un fait unique dans l'histoire du prophétisme, sa mission divine ait été d'abord reconnue par celle qui pouvait connaître le mieux ses faiblesses. Lorsque au début de sa

prédication, accusé d'imposture et en butte aux railleries, il venait lui confier ses peines, elle le consolait par ses paroles de tendresse et raffermissait sa foi ébranlée. Aussi Khadidja ne fut-elle jamais confondue dans les souvenirs de Mahomet avec ses autres épouses. On raconte que l'une de celles qui lui succédèrent, jalouse de cette constance, ayant un jour demandé au prophète si Allah ne lui avait pas donné de quoi lui faire oublier la vieille Khadidja : « Non, répondit-il. Quand j'étais pauvre, elle m'a enrichi; quand les autres m'accusaient de mensonge, elle crut en moi; quand j'étais maudit par ma nation, elle me resta fidèle, et plus je souffris, plus elle m'aima. » Depuis, quand une de ses femmes voulait gagner ses bonnes graces, elle commençait par faire l'éloge de Khadidja.

La pierre de touche d'une religion, après ses femmes, ce sont ses martyrs. La persécution, en effet, est la première des voluptés religieuses; il est si doux au cœur de l'homme de souffrir pour sa foi, que cet attrait suffit quelquefois à lui seul pour faire croire. C'est ce qu'a merveilleusement compris la conscience chrétienne en créant ces admirables légendes où tant de conversions s'opèrent par le charme du supplice. L'islamisme, quoiqu'il soit resté étranger à cette profondeur de sentiment, est aussi arrivé parfois, dans ses récits de martyre, à des traits de belle psychologie. L'esclave Belâl ne serait pas déplacé parmi les touchans héros de *la Légende dorée*. Aux yeux des musulmans, les véritables martyrs sont ceux qui sont tombés en combattant pour la vraie religion. Bien qu'il y ait là une confusion d'idées à laquelle nous ne pouvons nous prêter, la mort du soldat et celle du martyr correspondant chez nous à des sensations tout-à-fait différentes, le génie musulman est arrivé à entourer ses morts d'une assez haute poésie. C'est une belle et grande scène par exemple que celle des funérailles qui suivirent la bataille d'Ohod. « Enterrez-les sans laver leur sang, criait Mahomet; ils paraîtront au jour de la résurrection avec leurs blessures saignantes qui exhaleront l'odeur du musc, et je témoignerai qu'ils ont péri martyrs de la foi. » Le porte-étendard Djafir a eu les deux mains coupées, et est tombé percé de quatre-vingt-dix blessures, toutes reçues par devant. Mahomet va porter cette nouvelle à sa veuve. Il prend sur ses genoux le jeune fils du martyr, et lui caresse la tête d'une manière qui fait tout comprendre à la mère : « Ses deux mains ont été coupées, dit-il, mais en échange Dieu lui a donné deux ailes d'émeraude, avec lesquelles il vole maintenant partout où il veut parmi les anges du paradis. »

Les conversions sont aussi, en général, disposées avec beaucoup d'art. Presque toutes sont conçues sur le thème de celle de saint Paul. Le persécuteur devient un apôtre : la victime, amenée au paroxysme de sa colère, reçoit le coup suprême qui l'étend tout de son long aux

pieds de la grace victorieuse. La légende de la conversion d'Omar est, sous ce rapport, une incomparable page de psychologie religieuse. — Omar avait été l'ennemi le plus acharné des musulmans. Les terribles emportemens de son caractère en avaient fait l'épouvantail des fidèles encore timides et réduits à se cacher. Un jour, dans un moment d'exaltation, il sortit avec l'intention arrêtée de tuer Mahomet. Il rencontre en chemin Noaym, un de ses parens, qui, le voyant ainsi le sabre au poing, lui demande où il va et ce qu'il prétend faire. Omar lui expose son dessein. « La passion t'emporte, lui dit Noaym. Que ne songes-tu plutôt à donner une correction aux personnes de ta famille qui ont abjuré à ton insu la religion de tes pères? — Et ces personnes de ma famille, qui sont-elles? dit Omar. — Ton beau-frère Saïd et ta sœur Fatima, reprit Noaym. » Omar vole à la maison de sa sœur. Saïd et Fatima recevaient en ce moment les instructions secrètes d'un disciple qui leur lisait un chapitre du Coran écrit sur un feuillet de parchemin. Au bruit des pas d'Omar, le catéchiste se cache dans un réduit obscur; Fatima glisse le feuillet sous ses vêtemens. « Qu'est-ce que je vous ai entendu psalmodier à voix basse? dit Omar en entrant. — Rien; tu t'es trompé. — Vous lisiez quelque chose, et j'ai appris que vous êtes affiliés à la secte de Mahomet. » En disant ces mots, Omar s'élance sur son beau-frère. Fatima veut le couvrir de son corps, et tous deux s'écrient : « Oui, nous sommes musulmans. Nous croyons à Dieu et à son prophète. Massacre-nous, si tu veux. » Omar, frappant en aveugle, atteignit et blessa grièvement sa sœur Fatima. A la vue du sang d'une femme versé de sa main, l'impétueux jeune homme s'adoucit tout à coup. « Montrez-moi l'écrit que vous lisiez, dit-il avec un calme apparent. — Je crains, répond Fatima, que tu ne le déchires. » Omar jure de le rendre intact. A peine a-t-il lu les premières lignes : « Que cela est beau! que cela est sublime! s'écrie-t-il. Indiquez-moi où est le prophète; je vais à l'instant me donner à lui. » Mahomet se trouvait en ce moment dans une maison située sur la colline de Safa avec une quarantaine de ses disciples, auxquels il expliquait ses doctrines. On frappe à la porte. Un des musulmans regarde par la fente : « C'est Omar, le sabre au côté, dit-il avec terreur. » La consternation fut générale. Mahomet ordonne que l'on ouvre; il s'avance vers Omar, le prend par son manteau, et, l'attirant au milieu du cercle : « Quel motif t'amène, fils de Khattâb? lui dit-il. Persisteras-tu dans ton impiété jusqu'à ce que le châtiment du ciel tombe sur toi? — Je viens, répondit Omar, pour déclarer que je crois en Dieu et en son prophète. » Toute l'assemblée rendit grace au ciel de cette conversion inespérée.

En quittant les fidèles, Omar alla droit à la maison d'un certain Djemil, qui passait pour le plus grand bavard de la Mecque. « Djemil,

lui dit-il, apprends une nouvelle : je suis musulman; j'ai adopté la religion de Mahomet. » Djemil s'empressa de courir au parvis de la Caaba, où les Koreischites passaient le jour à converser ensemble. Il arriva en criant à tue-tête : « Le fils de Khattâb est perverti! — Tu mens! dit Omar qui le suivait de près; je ne suis point perverti, je suis musulman. Je confesse qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, et que Mahomet est son prophète. » Ses provocations finirent par rendre furieux les idolâtres, qui se jetèrent sur lui. Omar soutint le choc, et, écartant les assaillans : « Par Dieu! s'écriait-il, si nous étions seulement trois cents musulmans, nous verrions bien qui resterait maître de ce temple. » C'est ce même homme qui plus tard ne peut comprendre que l'on transige avec les infidèles, et qui, sortant le sabre à la main de la maison où il vient de voir expirer Mahomet, déclare qu'il abattra la tête de quiconque osera dire que le prophète a pu mourir.

Enfin, par sa merveilleuse entente de l'esthétique arabe, Mahomet se créa un moyen d'action tout-puissant sur un peuple infiniment sensible au charme du beau langage. Le Coran fut, en un sens, une révolution littéraire aussi bien qu'une révolution religieuse; il signale chez les Arabes le passage du style versifié à la prose, de la poésie à l'éloquence, moment si important dans la vie intellectuelle d'un peuple. Au commencement du VIIe siècle, la grande génération poétique de l'Arabie s'en allait; des traces de fatigue se manifestaient de toutes parts, les idées de critique littéraire apparaissaient comme un signe de mauvais augure pour le génie. Antar, cette nature d'Arabe si franche, si inaltérée, commence sa *Moallakat* presque comme ferait un poète latin de la décadence, par ces mots : *Quel sujet les poètes n'ont-ils pas chanté!* Ce fut une immense impression, quand Mahomet parut dans ce milieu affadi avec ses vives et pressantes *récitations*. La première fois qu'Otba, fils de Rebia, entendit ce langage énergique, sonore, plein de rhythme, quoique non versifié, il retourna vers les siens tout ébahi. « Qu'y a-t-il donc? lui demanda-t-on. — Ma foi! répondit-il, Mahomet m'a tenu un langage tel que je n'en ai jamais entendu. Ce n'est ni de la poésie, ni de la prose, ni du langage magique, mais c'est quelque chose de pénétrant. » Mahomet n'aimait pas la prosodie si compliquée de la poésie arabe; il faisait des fautes de quantité quand il citait des vers, et Dieu lui-même se chargea de l'en excuser dans le Coran : « Nous n'avons point appris la versification à notre prophète. » Il répète à tout propos qu'il n'est ni un poète ni un magicien; le vulgaire, en effet, était sans cesse tenté de le confondre avec ces deux classes d'hommes, et il est vrai que son style rimé et sentencieux avait quelque ressemblance avec celui des magiciens. Certes, il nous est impossible aujourd'hui, en lisant le Coran, de comprendre le charme si puissant de cette éloquence. Ce livre nous semble déclama-

toire, monotone, ennuyeux, la lecture suivie en est à peu près insoutenable; mais il faut se rappeler que l'Arabie, n'ayant jamais eu aucune idée des arts plastiques ni des grandes beautés de composition, fait consister exclusivement la perfection dans le style. La langue est à ses yeux quelque chose de divin; le don le plus précieux que Dieu ait fait à la race arabe, le signe le plus certain de sa prééminence, c'est la langue arabe elle-même, avec sa grammaire savante, sa richesse indéfinie, sa subtile délicatesse (1). On ne peut douter que Mahomet n'ait dû ses principaux succès à l'originalité de son langage et au tour nouveau qu'il donnait à l'éloquence arabe. Les conversions les plus importantes, celle du poète Lebid par exemple, s'opèrent par la lecture de certains morceaux du Coran, et à ceux qui lui demandent un *signe* (2), Mahomet n'oppose d'autre réponse que la pureté parfaite de l'arabe qu'il parle et la fascination du style nouveau dont il avait le secret.

Ainsi l'islamisme résume, avec une unité dont on trouverait difficilement un autre exemple, l'ensemble des idées morales, religieuses, esthétiques, en un mot la vie selon l'esprit d'une grande famille de l'humanité. Il ne faut lui demander ni cette hauteur de spiritualité que l'Inde et la Germanie seules ont connue, ni cette *eurhythmie*, ce sentiment de la mesure et de la parfaite beauté que la Grèce a légué aux races néo-latines, ni ce don de fascination étrange, mystérieux, vraiment divin, qui a réuni toute l'humanité civilisée, sans distinction de race, dans la vénération d'un même idéal. Ce serait pousser outre mesure le panthéisme en esthétique que de mettre sur le pied d'égalité tous les produits de la nature humaine, et de placer au même degré de l'échelle de la beauté la pagode et le temple grec, parce qu'ils sont le résultat d'une conception également originale et spontanée. La nature humaine est toujours belle, il est vrai, mais non pas également belle. C'est toujours le même motif, les mêmes consonnances et dissonnances d'instincts terrestres et divins, mais non la même plénitude ni la même sonorité. L'islamisme est évidemment le produit d'une combinaison inférieure, et pour ainsi dire médiocre, des élémens humains. Voilà pourquoi il n'a été conquérant que dans une espèce d'état moyen de la nature humaine. Les races sauvages n'ont pu s'y élever, et d'un autre côté il n'a pu suffire aux peuples qui portaient en eux-mêmes le germe d'une plus forte civilisation. La Perse, le seul pays indo-européen où il soit arrivé à une domination absolue, ne l'a adopté qu'en

(1) Les Arabes se figurent que leur langue seule a une grammaire, et que tous les autres idiomes ne sont que des patois grossiers. Le scheick Rifaa, dans la relation de son voyage en France, se donne beaucoup de peine pour détruire ce préjugé de ses compatriotes, et leur apprendre que la langue française aussi possède des règles, des délicatesses et une académie.

(2) Le mot *aiat*, qui désigne les versets du Coran, veut dire *signe* ou *miracle*.

lui faisant subir les plus profondes modifications pour l'accommoder à ses tendances mystiques et mythologiques. Les progrès de l'islamisme, du reste, sont depuis long-temps arrêtés, et il a désormais perdu toute efficacité convertissante.

Que si l'on se demande quelles seront ses destinées en face d'une civilisation essentiellement envahissante et appelée, ce semble, à devenir universelle, autant que le permet l'infinie diversité de l'espèce humaine, il faut avouer que rien jusqu'ici ne peut nous aider à concevoir une idée exacte de la manière dont s'accomplira cette immense révolution. D'une part, il est certain que, si l'islamisme vient jamais, je ne dis pas à disparaître, car les religions ne meurent pas, mais à perdre la haute direction intellectuelle et morale d'une partie importante de l'univers, il succombera non sous l'effort d'une autre religion, mais sous le coup des sciences modernes, portant avec elles leurs habitudes de rationalisme et de critique. D'un autre côté, il faut se rappeler que l'islamisme, bien différent de ces tours altières qui se roidissent contre l'orage et tombent tout d'une pièce, a dans sa flexibilité même des forces cachées de résistance. Les nations chrétiennes, pour opérer leur réforme religieuse, ont été obligées de briser violemment leur unité et de se constituer en révolte ouverte avec l'autorité centrale. L'islamisme, qui n'a ni pape, ni conciles, ni évêques d'institution divine, ni clergé bien déterminé, l'islamisme, qui n'a jamais sondé l'abîme redoutable de l'infaillibilité, a moins à s'effrayer peut-être du réveil du rationalisme. A quoi, en effet, s'attaquerait la critique? A la légende de Mahomet? Cette légende n'a guère plus de sanction que les pieuses croyances que, dans le sein du catholicisme, on peut rejeter sans être hérétique. Strauss évidemment n'a ici rien à faire. Serait-ce au dogme? Réduit à ses lignes essentielles, l'islamisme n'ajoute à la religion naturelle que le *prophétisme* de Mahomet et une certaine conception de la fatalité qui est moins un article de foi qu'un tour général d'esprit, susceptible d'être convenablement dirigé. Serait-ce à la morale? On a le choix de quatre sectes également orthodoxes, entre lesquelles le sens moral conserve une honnête part de liberté. Quant au culte, dégagé de quelques superstitions accessoires, il ne peut se comparer pour la simplicité qu'à celui des sectes protestantes les plus épurées. N'a-t-on pas vu au commencement de ce siècle, dans la patrie même de Mahomet, un sectaire provoquer le vaste mouvement politique et religieux des Wahhabites, dont les destinées ne paraissent pas encore terminées, en proclamant que le vrai culte à rendre à Dieu consiste à se prosterner devant l'idée de son existence, que l'invocation de tout intermédiaire ou intercesseur auprès de lui est un acte d'idolâtrie, et que l'action la plus méritoire serait de raser le tombeau du prophète et les mausolées des imans?

Des symptômes d'une nature beaucoup plus grave se révèlent, je le sais, en Égypte et en Turquie. Là, le contact des sciences et des mœurs européennes a produit un libertinage de croyance quelquefois à peine déguisé. Les croyans sincères, qui ont la conscience du danger, ne cachent pas leurs alarmes, et dénoncent les livres de science européenne comme contenant des erreurs funestes et subversives de toute foi religieuse. Je n'en persiste pas moins à croire que, si l'Orient peut surmonter son apathie et franchir les bornes qu'il n'a pu jusqu'ici dépasser en fait de spéculations rationnelles, l'islamisme n'opposera pas un bien sérieux obstacle aux progrès de l'esprit moderne. Le manque de centralisation théologique a toujours laissé aux nations musulmanes une certaine liberté religieuse. Quoi qu'en dise M. Forster, le khalifat n'a jamais ressemblé à la papauté. Le khalifat n'a été fort que tant qu'il a représenté la première idée conquérante de l'islamisme; quand le pouvoir temporel a passé aux *emirs-al-omra* et que le khalifat n'est plus qu'un pouvoir religieux, il tombe dans le plus déplorable abaissement. L'idée d'une puissance purement spirituelle est trop déliée pour l'Orient : toutes les branches du christianisme elles-mêmes n'ont pu y atteindre; la branche gréco-slave ne l'a jamais comprise; la famille germanique l'a secouée et dépassée; seules les nations latines s'y sont prêtées. Or, l'expérience a démontré que la foi simple du peuple ne suffit pas pour conserver une religion, si une hiérarchie constituée et un chef spirituel ne veillent à sa garde. Est-ce la foi qui manquait au peuple anglo-saxon, quand la volonté de Henri VIII le fit passer, sans qu'il s'en aperçût, un jour au schisme, le lendemain à l'hérésie? L'orthodoxie musulmane, n'étant point défendue par un corps permanent, autonome, se recrutant et se régissant lui-même, est donc assez vulnérable. Il est superflu d'ajouter que, si jamais un mouvement de réforme se manifestait dans l'islamisme, l'Europe ne devrait y participer que par son influence la plus générale. Elle aurait mauvaise grace à vouloir régler la foi des autres. Tout en poursuivant activement la propagation de son dogme, qui est la civilisation, elle doit laisser aux peuples la tâche infiniment délicate d'accommoder leurs traditions religieuses avec leurs besoins nouveaux, et respecter le droit le plus imprescriptible des nations comme des individus, celui de présider soi-même dans la plus parfaite liberté aux révolutions de sa conscience.

ERNEST RENAN.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

LE ROMAN DÉMOCRATIQUE.

I. — *The Worker and the Dreamer, a story of the present time,* by R.-H. Horne; 2 vol. in-8°, London, Henry Colburn, 1851.
II. — *John Drayton, a history of early life and dcvelopement of a Liverpool engineer;* 2 vol. in-8°, London, Richard Bentley, 1851.

Il y a quelque temps paraissait en Angleterre un roman qui offrait le résumé le plus complet et le plus accessible pour les lecteurs étrangers des idées et des opinions émises dans ce pays sur les classes laborieuses. *Alton Locke* (1) n'est point un phénomène littéraire isolé : chaque jour, la presse anglaise met au monde des romans, des pamphlets, des fantaisies philosophiques, qui tous ont la même tendance et portent sur les mêmes sujets. Seulement il faut faire une observation importante : aucun de ces livres n'est socialiste dans le sens qu'on attache généralement à ce mot; aucun ne résulte d'un système préconçu, logiquement déduit, d'une doctrine construite d'après la seule logique, en dehors des doctrines existantes au sein de la société; aucun ne sort de la société anglaise actuelle. Tous se contentent de porter la lumière sur quelques-uns des phénomènes sociaux qui se sont produits au XIXe siècle, et de les montrer aux contemporains comme à travers un verre grossissant. Les instrumens dont se servent les réformistes des deux pays sont, on le voit, bien différens : les réformistes français emploient volontiers le télescope pour découvrir de nouveaux astres, pour pronostiquer l'avenir et se donner des airs de prophète; les ré-

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1851.

formistes anglais font usage au contraire du microscope pour mieux voir les faits et mieux convaincre leurs compatriotes, hommes peu enclins, comme chacun sait, à la crédulité, aux erreurs de l'imagination et aux sympathies métaphysiques. Le socialisme, il faut bien le constater en dépit du chartisme, n'est pas pour l'Angleterre une doctrine, c'est une *question* politique et économique, absolument comme la réforme électorale ou le libre échange. Les partisans clairsemés de Robert Owen et de Fourier ne sont pour rien dans ce mouvement, et l'expérience démontrerait, le cas échéant, qu'ils lui sont même opposés. C'est un mouvement entièrement *à l'anglaise*, malgré les efforts que quelques chefs chartistes, aidés sans doute des bons conseils de nos réfugiés politiques, ont fait et font encore pour le transformer en un mouvement *à la française*. Les faits dominent dans les livres prétendus socialistes qu'on voit paraître en Angleterre, malgré les efforts de certains écrivains, piqués de vanité philosophique, qui s'évertuent à l'envi pour faire croire qu'ils ont des doctrines, un système, et qu'ils ne sont pas, en un mot, plus pratiques que d'autres. Leurs tentatives métaphysiques, au lieu de ressembler à ces bulles de savon bien soufflées et bien colorées que les réformateurs français ont l'art de former, rappellent ces tentatives qu'à diverses époques les fous de différens pays ont faites pour s'élever dans les airs et monter aux astres. Les utopistes anglais inventent des expédiens grotesques, et s'attachent aux épaules des ailes artificielles : la chute est immédiate, et presque toujours elle est lourde.

Pour trouver la doctrine que contiennent ces livres, il faut se reporter à l'esprit de l'auteur, chercher la secte, le parti, l'école à laquelle il appartient; on n'y rencontre pas d'autre système que le caractère de l'écrivain, sa profession, sa croyance, et en cela, on le voit, ils sont anglais et très anglais. Si l'auteur est un cordonnier, un menuisier, un prolétaire enfin, le livre est violent, plein d'imprécations et d'invectives; si c'est un aristocrate, il est froid, précis, plein de faits appelant une conclusion favorable aux idées de tel ou tel parti; si c'est un homme de lettres, il est ironique et moqueur; si c'est un *clergyman*, il est biblique et parsemé d'homélies. Le ton, l'humeur, le tempérament, les griefs propres à chaque classe de la société et à chaque profession, voilà les systèmes et les doctrines que renferment les écrits des réformistes anglais. Ils échappent ainsi à la discussion, et n'en ont d'ailleurs que plus de portée. On peut discuter une théorie et la réfuter; mais comment réfuter la mauvaise humeur, le mécontentement et l'ironie? Ce mécontentement est un fait : comment faire entendre à celui qui l'exprime qu'il a tort de n'être pas satisfait? Lui seul est juge de cette mauvaise humeur, et personne ne peut se mettre à son lieu et place, car lui seul a éprouvé ce qu'il exprime. Chacun dit ce

qu'il a ressenti, ses colères, son indignation, ses souffrances, et, à ne considérer que ces récits souvent très vifs et ces tableaux ordinairement très réels, on pourrait croire que l'esprit révolutionnaire est bien plus vigoureux en Angleterre qu'en France. Cependant il n'en est rien : qu'on ne s'y trompe pas, il y a bien moins de danger à exprimer ses sentimens personnels, quelque exagérés qu'ils soient, qu'à construire des théories cauteleuses et à nourrir des rêveries toutes scientifiques et abstraites en apparence. La colère, la haine même, rentrent au moins dans la nature de l'homme : elles ne sortent pas de la réalité, elles s'y mêlent, et par conséquent sont capables de s'y modifier; mais les chimères n'ont rien à démêler avec la réalité : elles n'ont point de cœur et d'entrailles, elles ne versent pas de larmes, mais en font verser; elles ne résultent point de la souffrance, mais l'engendrent. Les chimères donnent aux passions une opiniâtreté, une fixité que les plus grandes douleurs ne leur donneraient pas; la colère s'apaise et peut céder, une utopie n'a jamais connu ni appelé les transactions. Entre un homme passionné et un utopiste, il y a la même différence qu'entre un homme accablé par le malheur et maudissant le sort, mais tout prêt à oublier le passé si la fatalité vient à s'apaiser pour un instant, et un fou qui remplit sa cellule de malédictions et de cris en vertu d'une idée fixe. Ainsi cette littérature démocratique, toute violente qu'elle soit, a bien moins de dangers que notre littérature socialiste même la plus modérée : elle est un avertissement pour la société, mais elle n'est pas, comme la nôtre, un redoutable *memorandum*.

Un autre fait très curieux qui se produit au sujet des doctrines démocratiques en Angleterre, c'est l'empressement avec lequel tous les partis se sont emparés des questions relatives aux classes populaires et se sont efforcés de les attirer à eux et de les résoudre dans le sens de leurs opinions. Chaque parti les attire à lui pour s'en faire un instrument contre ses adversaires, les tories contre les radicaux, les radicaux contre les tories. Nous avons suivi une marche contraire, nous avons laissé ces terribles questions entre les mains des utopistes et des démagogues; c'est peut-être un tort et plus encore : sous prétexte de prudence, c'est une imprudence. Cet empressement à s'emparer des questions nouvelles est moins dangereux que notre résistance, car au fond il est appuyé sur un instinct de défense énergique. Il indique que les classes et les partis qui composent la société anglaise et le monde politique sont bien décidés à ne pas se laisser abattre, à profiter de tout ce qui peut leur être utile, à se prolonger et à se perpétuer. Il implique donc une pensée de conservation et des instincts de défense singulièrement vivaces. Les Anglais se jettent hardiment au milieu du chaos des faits : ils savent bien que la vie humaine est un combat et la vie politique une bataille; ils ont l'audace de chercher à

conquérir ce qui peut leur porter ombrage. Ils n'attendent pas qu'on vienne les attaquer, ils vont au-devant de l'ennemi; ils sortent armés des mêmes armes que les siennes, et cet empressement à aller au-devant des périls les plus grands qu'aient jamais courus les sociétés politiques implique une profonde conscience de leur droit individuel, un ferme propos de ne pas se laisser abattre, la résolution de soutenir la lutte et de défendre leurs intérêts et leur position. Il y a aussi (et il ne faut pas l'oublier) un grand sentiment du devoir politique qui les pousse à mettre leur conscience à l'abri, à faire tout ce qu'ils peuvent faire afin de ne porter le poids d'aucun remords, si jamais doit arriver le jour suprême des luttes décisives, des répressions ou des révolutions, des victoires ou des défaites. Ce qui a toujours préservé la société anglaise, c'est qu'avant chaque lutte, chaque combat, il y a toujours eu chez elle, entre les adversaires, une suite de conférences, de temporisations et comme d'entrevues avant la guerre, où chacun a longuement exposé ses griefs, les motifs de sa conduite et les points sur lesquels il était possible de s'entendre pour arriver à une transaction; c'est que chaque individu, après avoir fait sa confession intérieure et avoir apprécié la légitimité de ses actes, n'a jamais reculé devant leurs conséquences nécessaires.

Cependant, si ce mouvement est aujourd'hui sans danger réel, on ne peut se dissimuler que des points noirs apparaissent çà et là à l'horizon; l'antique édifice se crevasse, et, dans ses fentes, germent et grandissent des plantes parasites et des végétations inconnues jusqu'alors, qui, si elles ne sont extirpées à temps, pourraient bien embrasser l'édifice tout entier, le ronger et le détruire. Et ici nous ne parlons pas des phénomènes et des accidens qui, depuis deux ans, ont fait apercevoir la sourde fermentation des masses populaires, comme la réception faite à Kossuth et les outrages prodigués au général Haynau. On a fait peut-être trop de bruit autour de ces deux événemens, que suffisent à expliquer, après tout, les préjugés politiques de l'Angleterre et ses intérêts hostiles au continent. La transformation que subissent en ce moment ses partis politiques est un fait qui doit bien plus attirer l'attention. Depuis la révolution de 1688 jusqu'à ces dernières années, ces partis n'avaient été que les organes des différentes opinions qui régnaient dans la Grande-Bretagne, les tories n'étaient que les représentans du système politique en vigueur et les défenseurs de l'église anglicane, les défenseurs des pouvoirs officiels et légaux; les whigs n'avaient été que les représentans des opinions libérales et d'un protestantisme plus populaire; ils n'étaient que les interprètes de cette constitution dont les tories étaient les gardiens officiels, et ils bornaient leur rôle à expliquer plus spirituellement et moins judaïquement que les tories la constitution anglaise; ils mettaient toute leur ambition à

l'appliquer plus dans son esprit que dans sa lettre stricte. Les radicaux eux-mêmes ne demandaient autre chose qu'une réforme générale dans le système politique, afin d'épuiser toutes les conséquences de la constitution de 1688 et d'établir en fait ce qu'elle contenait en esprit. Ces trois partis sont aujourd'hui représentés à la chambre des communes par sir Robert Inglis, lord John Russell, M. Roebuck et M. Hume. Mais est-ce sur ces personnages, si éminens qu'ils soient, que se tourne aujourd'hui notre attention? est-ce sur les opinions qu'ils représentent que se porte notre intérêt? Non, notre attention et notre intérêt se tournent bien plus volontiers du côté de M. Disraeli, de M. Cobden et des *meetings* chartistes; ils se tournent bien plus même du côté de M. Feargus O'Connor, déjà dépassé. Aujourd'hui les partis ne représentent plus que les différentes classes de la nation. Les tories sont, par exemple, les représentans de l'aristocratie territoriale et de la propriété telle qu'elle est établie en Angleterre, preuve certaine que la propriété et l'aristocratie sont menacées, et ils défendent ces institutions par des argumens tellement mêlés de chimères romanesques, qu'on peut en conclure que le système politique qu'ils soutiennent est déjà tombé en désuétude, et que, bien qu'existant encore en apparence, il n'existe en réalité que dans le passé. Aujourd'hui, les radicaux représentent les intérêts particuliers de l'industrie et les classes moyennes, preuve certaine que les classes moyennes ont d'autres ambitions qu'autrefois, qu'elles se séparent du reste de la nation, et veulent agir pour elles-mêmes, par leurs propres forces. Autrefois les classes populaires ne formaient point un parti politique, aujourd'hui elles forment l'armée du chartisme. Toutes les classes de la société anglaise se montrent, non encore hostiles, mais en présence, non désunies, mais séparées, non encore en ordre de bataille, mais en ordre pacifique, comme pour une manifestation politique ou un *meeting*. Elles se présentent à nous isolément, si bien qu'on peut déjà étudier leur caractère, observer leur tactique et dénombrer leurs forces respectives. Voilà un des côtés sombres du tableau que présente l'Angleterre actuelle; hâtons-nous d'ajouter qu'on n'aperçoit cependant, dans cette transformation, aucun signe d'affaiblissement ni de décadence, que dans chaque parti les forces sont nombreuses, que jusqu'à présent ni la crainte ni les appréhensions de l'avenir ne se sont manifestées, et que tous, même les chartistes, font preuve d'un esprit d'ordre et de sagesse qui nous a trop souvent manqué.

Un autre signe néfaste, c'est le rôle qu'aspirent à jouer de plus en plus les journalistes et les hommes de lettres dans la Grande-Bretagne. Jusqu'à ce jour, le nombre des hommes de lettres parvenus à l'exercice du pouvoir, ou seulement parvenus à participer à la vie politique, avait toujours été extrêmement rare en Angleterre. Si Canning n'eût eu

d'autres titres pour gouverner son pays que son talent de poète, il serait probablement resté dans les rangs les plus obscurs de la foule d'écrivains célèbres qui vivaient alors. Les Burke et les Sheridan (aucun des deux n'a exercé le pouvoir, remarquez-le bien) ont toujours été des exceptions. Nous ne parlerons pas de l'époque dite de la reine Anne, où, grace à la vivacité des passions politiques et religieuses et à un état de choses mal affermi, les hommes de lettres et les pamphlétaires arrivèrent au pouvoir : aussitôt que la société se fut assise, que le gouvernement eut été fondé d'une manière inébranlable et ne fut plus mis en discussion, l'influence des écrivains disparut, et ceux-ci furent réduits à se venger de leurs mécomptes par des épigrammes, des comédies politiques et des satires contre Walpole et les autres membres du gouvernement. Les hommes de lettres, en Angleterre, ont donc toujours vécu dans leur sphère, séparés volontairement du monde, ne prenant part aux affaires publiques que par l'action purement morale et intellectuelle de leurs écrits. Ils avaient compris, avec ce bon sens qui distingue la nation anglaise, que c'était là la vraie fonction qu'ils avaient à exercer, et jamais il ne leur était arrivé de réclamer une participation plus pratique et plus directe aux affaires politiques. Ils se contentaient de l'action qu'ils exerçaient sur le monde des mœurs et des esprits. Les journalistes eux-mêmes, bien plus rapprochés que les poètes ou les philosophes du monde des affaires, n'essayaient pas d'usurper un plus grand pouvoir que celui qu'ils exerçaient; ils se contentaient de leur influence anonyme et de leur gloire obscure, se dévouant modestement à faire non leur renommée, mais celle de leur journal, non leur fortune, mais celle du ministre ou du chef de parti qui représentait leurs opinions. Ils n'étaient point d'ailleurs dans la confidence des ministres et du pouvoir, et, tout en prenant part au mouvement politique par leur profession, ils en étaient séparés; ils faisaient l'opinion publique et n'étaient point connus d'elle. Aujourd'hui cependant l'antique modestie s'efface, tout cela change, et, du train dont vont les choses, peu d'années doivent suffire pour que le monde littéraire ait envahi le monde politique.

Cette ambition toute nouvelle se fait jour dans un livre récemment publié, et intitulé *the Dreamer and the Worker* (*le Rêveur et le Travailleur*). Dans sa préface, l'auteur nous indique quel est le but qu'il a poursuivi, et, en vérité, nous lui devons de la reconnaissance, car nous n'aurions jamais découvert dans ces deux volumes confus, mal conçus, incorrectement écrits, la pensée de l'écrivain, s'il n'eût daigné nous la révéler. M. Horne pense que les questions soulevées dans ces derniers temps au sujet des classes laborieuses ne peuvent être résolues que par la pensée, ou, pour mieux dire, par des hommes habitués à penser. L'action toute seule ne suffit pas, la méditation doit

lui venir en aide. Jusque-là nous n'avons rien à dire, mais il s'agit de connaître ce que l'auteur entend par l'action et ce qu'il entend par la pensée; or, je le crains bien, il confond l'action avec la force, avec le pouvoir du nombre et la vigueur des bras, et la pensée avec la chimère, la rêverie oisive et sans emploi. Il reconnaît le pouvoir des masses, mais il leur conseille d'accepter pour chefs et pour guides les hommes de lettres et les journalistes. Il s'écrie avec un moderne poète démocratique que le paradis pourrait être réalisé sur la terre, si les prolétaires mettaient leurs bras au service des rimeurs et les rimeurs leurs chansons au service des prolétaires. De pareilles puérilités ne se réfutent pas, et l'on ne peut y répondre que par le mot de Molière : Vous êtes orfévre, monsieur Josse. M. Horne, l'auteur du livre, est orfévre en effet, c'est-à-dire qu'il est homme de lettres et qu'il écrit des élucubrations démocratiques parce que telle est la manie du jour, comme il eût écrit autrefois des bouquets à Chloris ou d'innocentes idylles. Loin de nous la société anglaise, s'écrie-t-il, avec ses priviléges, son aristocratie, ses traditions! tout doit être refait de fond en comble, et sur un plan beaucoup plus simple. Les masses populaires en bas travaillant, forgeant le fer, tissant le coton, semant le blé; les gens de lettres en haut, écrivant des poèmes, des romans, faisant des systèmes et des utopies : quel idéal de société! Les gens de lettres et les journalistes, en leur qualité de rêveurs, seront donc les véritables rois et les véritables chefs de cette société; mais M. Horne ne se contente pas de la domination et du pouvoir : il lui faut quelque chose de plus solide, l'argent. Non-seulement les *travailleurs* devront remettre le pouvoir entre les mains des *rêveurs,* non-seulement ils leur devront respect et obéissance, mais encore ils devront, sur leurs économies, prélever un budget pour ceux qui les ont si bien et si libéralement instruits. Nous ne pensions pas que l'aberration pût aller aussi loin en Angleterre, pays de bon sens pratique proverbial; nous supposions que de telles folies devaient être laissées à notre comité des réfugiés de Londres; aussi ne pouvions-nous en croire nos yeux lorsque nous avons lu le passage suivant, qui résume à lui seul l'esprit du livre entier. C'est l'ouvrier modèle, l'ouvrier qui vit dans la société des écrivains subalternes et qui se laisse tout doucement fausser l'esprit par eux, l'ouvrier docile aux conseils et aux enseignemens des *habits noirs,* tout pénétré qu'il est, dirait-on, de ce vieil adage de jurisprudence, que la forme emporte le fond; c'est Harding qui s'adresse ainsi à ses compagnons de travail. « Travailleurs, recherchez soigneusement vos véritables amis, vos conseillers capables, vos précepteurs sincères et désintéressés. S'ils sont pauvres comme vous, chérissez-les, et prenez garde qu'en laissant leurs corps à moitié affamés, vous n'affamiez aussi vos ames. Vous vous êtes souvent rendus coupables de ce délit, à votre grand dommage, de sorte

que la vie de ceux qui se consacraient à la cause du peuple et qui ne pouvaient travailler qu'avec l'esprit, et non comme nous avec les bras, n'a été qu'un martyre prolongé, — et tout cela à cause des railleries et des cris poussés par les riches et les malicieux! Prenez garde, disaient-ils aux patriotes salariés. Pourquoi donc le patriote pauvre ne serait-il pas salarié, si ce salaire est nécessaire à son existence? Est-ce que les soldats se battent gratuitement? Si vous êtes d'honnêtes gens, vous ne manquez pas de payer votre cordonnier et votre tailleur; et pourquoi donc ne paieriez-vous pas celui qui orne et revêt de science votre intelligence, et qui trace la route et marque le but de vos destinées politiques? Si vous êtes honnêtes et sages, vous verrez l'importance de ce que je vous dis. »

On ne peut pas demander avec plus de sans-façon à absorber le budget de l'état démocratique. C'est l'ancienne *sportule* romaine transportée des masses des prolétaires aux gens de lettres. Mais que dites-vous de la race des écrivains transformée ainsi en une classe de mendians? Tous ceux qui se sont dévoués aux classes populaires jusqu'à nos jours savaient bien qu'ils n'avaient rien à attendre que de Dieu; il n'appartenait qu'aux modernes radicaux d'escompter le dévouement et de transformer leurs vagues sympathies en solides sinécures. Se dévouer au peuple, si le conseil de M. Horne était suivi, deviendrait la plus lucrative des professions; mais jamais nous n'avions vu exprimer avec plus de franchise et d'aplomb le proverbe populaire, que l'autel devait nourrir son prêtre; un phalanstérien aurait reculé devant la profession de foi que nous avons citée.

L'auteur du *Dreamer and the Worker* exprime, on le voit, des idées diamétralement contraires à celles que professe l'auteur d'*Alton Locke*. Ce dernier conseillait aux masses populaires de se défier précisément de ceux auxquels M. Horne leur conseille de se donner corps, ame et biens; il les engageait à défendre elles-mêmes leur cause et à ne pas laisser des hommes d'un dévouement équivoque et d'une bonne foi problématique exprimer des sentimens qu'ils n'ont pas ressentis et décrire des souffrances qu'ils n'ont pas éprouvées. Combien ce dernier conseil est plus sage! Que les classes populaires anglaises apprennent par l'exemple de la France quels maux les attendent, elles et leur patrie, si elles se laissent gouverner et conduire par des utopistes ambitieux et des journalistes exploiteurs des crédulités, des superstitions et des désirs des multitudes! Qu'elles sentent combien il est humiliant pour elles de se dire qu'elles ont absolument besoin de pédagogues et de précepteurs, qu'elles sont trop ignorantes, ou trop brutales, ou trop imprévoyantes pour pouvoir se guider elles-mêmes, qu'elles ne sont pas capables de voir par elles-mêmes ce qui leur convient et qu'aucune bonne pensée ne peut germer dans leur tête! Je ne sais si l'Europe doit

un jour devenir entièrement démocratique; mais que le peuple en soit bien convaincu, le meilleur moyen d'ajourner indéfiniment son avénement à la vie publique, c'est de laisser exprimer ses vœux par le porte-voix de tel ou tel énergumène et d'être obligé d'accepter la solidarité des actes de tel ou tel scélérat qu'il aura pris pour son chef. Les insurrections, les coups de poignard, les massacres ne sont point des titres à la confiance des nations; ces violences flétrissent les partis qui s'y abandonnent, et détruisent pour long-temps, si ce n'est pour toujours, les espérances des classes qui avaient mis leur confiance dans ces partis. Que les classes populaires parlent donc elles-mêmes et sans employer des intermédiaires odieux, capables de faire soupçonner de mensonge et d'infamie tout ce qu'ils protégent et tout ce qu'ils recommandent. Qu'elles parlent elles-mêmes; à ce prix seulement elles pourront s'habituer à la vie publique; elles apprendront ses difficultés et ses dangers; elles acquerront la notion du possible et de l'impossible qui leur manque. Mais, direz-vous, laissées à leur inexpérience, elles s'exprimeront maladroitement et prêteront le flanc aux railleries des autres partis par leur gaucherie ou leur ignorance? Eh! pourquoi donc ne passeraient-elles pas par ces épreuves? pourquoi donc seraient-elles exemptées de faire leur éducation politique? Cet aveu, qu'elles sont incapables aujourd'hui de se gouverner elles-mêmes, ne retombe-t-il pas sur le parti démocratique, et ne démontre-t-il pas que les classes populaires sont, sinon incapables de participer à la vie politique, du moins peu préparées à y prendre part? Que désormais, si elles veulent devenir une force politique, elles apprennent à se conduire elles-mêmes; qu'elles apprennent par leurs fautes commises et par celles qu'elles commettront tout ce que demande de sagesse, de prudence et de modération la participation aux affaires publiques. Les classes populaires de l'Angleterre ne semblent pas, il est vrai, disposées à tomber dans les erreurs et les folies où sont tombées les classes populaires de la France; elles abandonnent moins le soin de les guider, de les discipliner, aux hommes des autres classes. L'esprit individuel, le sentiment de la personnalité humaine, si vif chez les nations de race saxonne, vivent dans le dernier ouvrier des manufactures comme chez le premier pair d'Angleterre. Les ouvriers anglais parlent beaucoup mieux par eux-mêmes que par des intermédiaires, ils parlent beaucoup mieux surtout que nos prolétaires français qui ont voulu chez nous exprimer les sentimens de leurs compagnons. Tout récemment n'avons-nous pas vu les chartistes de Manchester, tous ouvriers, désavouer publiquement le manifeste des chartistes de Londres, émané de bourgeois et d'écrivains, le désavouer comme funeste aux classes laborieuses, le dénoncer comme démagogique et destructeur de la constitution et de la société anglaises?

Puisque M. Horne voit l'avenir du monde dans cette union plus étroite du travailleur et du rêveur, de l'homme qui pense et de l'homme qui agit, immédiatement se présente à l'esprit ce doute : Qu'est-ce qu'un homme de lettres peut apprendre au peuple, et qu'est-ce que M. Horne lui apprendrait, s'il était mis en demeure d'appliquer sa doctrine? M. Horne a répondu à cette question dans son ouvrage même : comme le héros de son roman, il mettrait sa bibliothèque au service des prolétaires de sa connaissance. Dans ces deux volumes, il est question presque à chaque page de cette union intime du poète et de l'ouvrier, et nous ne voyons pas que le poète fasse quelque chose en faveur de l'ouvrier; nous nous trompons, il lui prête quelques livres; c'est le seul bienfait moral et matériel dont il le gratifie. Tant de pompeuses théories, tant de phrases d'une générosité si prodigue et si facile pour arriver à ce médiocre résultat! En vérité, la bienfaisance et la philanthropie sont aisées à ce prix. Il est vrai qu'Archer le poète est pauvre et qu'il ne peut payer le travailleur qu'en phrases; il est vrai que, de son côté, Harding le travailleur est fier, et qu'il ne voudrait accepter aucun bienfait. L'auteur, dirait-on, a fait exprès de placer ses personnages dans une situation telle qu'ils n'eussent pas besoin de grandes vertus pour s'entendre, et qu'ils pussent s'acquitter de leurs devoirs mutuels en bavardant et en discourant. Harding, par exemple, n'est qu'un faux prolétaire, c'est un ouvrier employé dans les chantiers de l'état à la construction des vaisseaux, un ouvrier qui touche un salaire qu'on serait tenté de décorer, vu son élévation, du nom d'appointemens, un ouvrier bien vêtu, bien logé, bien nourri, indépendant, disert, assez instruit pour pouvoir décemment tenir sa place dans un monde supérieur au sien et converser sans dire trop de sottises avec des gens d'une instruction supérieure à la sienne. Il nous est absolument impossible de nous apitoyer sur les souffrances et les douleurs d'un homme qui est si bien à l'abri de la misère, et qui, pour s'élever à un grade supérieur à celui qu'il occupe, n'a besoin que de la volonté d'apprendre quelques élémens de mathématiques. Il est vrai que cette bonne volonté lui manque : Harding est imbu de cette vanité si commune de nos jours parmi les classes populaires : il est ouvrier, dit-il, et veut rester ouvrier. On pourrait se demander alors de quoi il se plaint et pourquoi il récrimine. Harding est un caractère faux et peu intéressant. Archer le poète est, comme Harding, un caractère faux et n'inspire pas beaucoup plus de sympathie. Élève d'un philosophe socialiste à la façon du Trenmor de Lélia, il est pompeux et nébuleux comme un disciple de M. Pierre Leroux. Il nous est présenté comme le type du penseur, martyr de tous les égoïsmes de la terre. Un oncle riche l'abandonne à sa pauvreté et meurt sans lui laisser le plus petit débris de sa fortune; sa fiancée, qui l'aime pourtant, hésite à l'épouser

parce qu'elle ne lui trouve pas un esprit assez positif, et en vérité l'oncle et la fiancée n'ont point tout-à-fait tort. Sa fiancée, devenue sa femme, pourrait bien, avec un tel mari, manquer souvent du *comfort* si cher à tout cœur anglais, sans compter qu'elle courrait risque d'être trop souvent abandonnée pour les premières billevesées qui viendraient à se présenter. Archer n'a aucune idée des biens véritables: une femme, des amis, des richesses ne valent pas à ses yeux une théorie ou une déclamation, et lui qui parle tant du bonheur n'en connaît pas les élémens. Il n'est fait ni pour le mariage, ni pour le travail, ni même pour l'étude: il est fait pour l'inquiétude et la rêverie. C'est donc, pour employer le langage socialiste, un être parasite au sein de la société; son existence est inutile et s'écoule sans profit pour lui et pour ses semblables. Archer est un socialiste dans toute l'acception du mot, car il est à remarquer que ces docteurs qui veulent débarrasser la société de tout ce qui leur paraît inutile sont eux-mêmes les plus inutiles et les moins productifs des hommes. Son existence est sans but et sans méthode; elle est vagabonde, et ne se propose aucun port lointain où elle puisse s'abriter un jour. Quant à l'éducation qu'il voudrait donner à Harding, aux lectures qu'il lui conseille, elles sont contraires à l'esprit naturel des classes populaires; ce sont des lectures d'oisif et de rêveur qu'il lui indique, non des lectures de travailleur. Que penser de sa recommandation de lire avant tout autre livre les sonnets et les poésies de Wordsworth, de Wordsworth que nous, lettrés, nous ne comprenons point toujours? Wordsworth est la première lecture qu'Archer prescrive à Harding; il lui défend formellement la lecture de Shakspeare et de Milton, qu'il réserve pour l'avenir. La raison de cette défense nous échappe absolument. Si Harding le travailleur a l'esprit droit et une nature saine, s'il n'a pas été gâté par les lectures matérialistes et les écrits chartistes, s'il est naïf et n'est pas raisonneur, il comprendra bien vite Shakspeare et Milton; mais comment M. Horne, qui est pourtant un littérateur et un critique, n'a-t-il point vu que, pour comprendre Wordsworth et toute la bande de poètes mystiques qui se rapprochent de lui, il faut avoir pour ainsi dire épuisé la nature, et que cette poésie, malgré la réalité pénétrante de ses peintures, est le supernaturalisme dans l'art? Un esprit quintessencié, sophistiqué, pourra retrouver dans les vers de Wordsworth bien des lueurs qu'il croyait à jamais éteintes pour lui : ces vers pourront le mettre sur les traces de bien des croyances perdues; mais un lecteur d'un esprit simple, croyant et naïf, lira sans profit ces admirables œuvres. C'est pour la guérison de nos maladies, à nous sceptiques voltairiens, lettrés, artistes, que ces poèmes ont été écrits, et non pour ceux qui n'ont rien perdu de leur simplicité première. Quant aux hommes du peuple qui ont perdu leurs croyances en la Bible et en l'Évangile, qui sont devenus raisonneurs et mécréans,

autant vaut qu'ils continuent à lire leurs pamphlets chartistes : ils en tireront autant de profit que des œuvres du religieux et profond Wordsworth. Jugez par ce seul exemple des bons conseils que le rêveur peut donner au travailleur, ils sont tous de la même inutilité et témoignent du même faux jugement. La seule réflexion que suggère à l'esprit cette éducation, c'est que, si les travailleurs étaient déterminés à se fausser l'esprit, ils n'auraient qu'à s'adresser aux rêveurs.

Le livre de M. Horne est non-seulement faux, il est froid et sec. Il est difficile et même il est dangereux d'affirmer que l'auteur d'un livre n'avait pas les qualités requises pour l'écrire. Cependant nous croyons pouvoir dire que M. Horne ne paraît pas avoir une bien grande connaissance des sujets qu'il traite et des hommes qu'il essaie de mettre en scène. Je vois bien qu'il y est question du peuple, des prolétaires; mais, comme je n'y rencontre aucun trait de caractère véritable, j'en conclus que l'auteur a peu fréquenté les gens du peuple et qu'il les connaît pour en avoir entendu parler. Çà et là nous rencontrons de tristes expressions, les mots d'*ateliers*, de *repaires malsains*, de *logemens infects*, de *chaumières délabrées;* mais, comme ces expressions ne sont accompagnées d'aucun commentaire saisissant, nous en concluons que M. Horne n'a pas en lui une assez grande force de sympathie pour avoir visité souvent ces réduits misérables. En un mot, ce livre n'a pas d'entrailles; il est écrit par un littérateur pour un public littéraire, celui du *Douglas Jerrold's Magazine*, et à la plus grande gloire des journalistes modernes. Même sous le point de vue littéraire, ce roman n'a pas de valeur réelle : mal composé, mal construit, faiblement écrit, sans plan, sans but, sans personnages, c'est un de ces livres qui donnent raison à ce mot d'Hazlitt sur la littérature anglaise : « Ce qui est bon dans la littérature anglaise est excellent; ce qui n'est pas entièrement bon est entièrement détestable. » Et en effet, si le livre eût été écrit par un Français, il eût été plus habile, mieux fait, plus lisible; il n'est pas un de nos phalanstériens qui n'eût beaucoup mieux réussi. On a peine à comprendre certains passages; si loin que l'excentricité anglaise puisse aller, il est difficile de se figurer qu'elle atteigne à certaines bouffonneries dont nous entretient l'auteur. Il y a dans le roman de M. Horne des écoles mécaniques où, pour discours d'ouverture, on lit une apologie de la toute-puissance du magnétisme animal et des progrès de cette science; des compagnies pour la pêche, qui, pour inaugurer leurs opérations commerciales, donnent une représentation théâtrale et ont le bon goût de choisir la détestable pièce attribuée à Shakspeare et intitulée *Titus Andronicus!* Ou bien ces excentricités sont des inventions de l'auteur, et alors elles sont un triste témoignage de son imagination, ou bien elles sont des faits réels, et alors ces faits sont assurément très rares et purement accidentels, par conséquent sans importance. M. Horne se sou-

vient de ses lectures, et il s'en souvient maladroitement; il imite, mais il imite mal; il essaie d'exprimer les idées de Carlyle sur la révolution française, et il ne réussit qu'à les fausser; il a lu, on le voit trop, tous les grands écrivains de son pays et même les écrivains étrangers, Mme Sand, par exemple. Il a essayé de transporter dans son roman le personnage de Trenmor, et il a poussé l'imitation jusqu'à nous donner une contrefaçon des adieux de Sténio et d'Edméo sur la colline. M. Horne a écrit un poème intitulé *Orion,* que nous avouons n'avoir pas lu; nous aimons à croire que ses vers sont supérieurs à sa prose, et nous sommes porté à le penser par les échantillons de son talent poétique qu'il a disséminés dans son livre. Nous traduirons trois strophes qui ont à elles seules, grace au rhythme et à la nécessité de la précision, plus de profondeur de sentiment et plus de force de sympathie que les huit cents pages du roman de M. Horne. Voici ces strophes :

« Lorsque le Temps était jeune, d'une main prodigue il répandait de tous côtés les sables de la vie; il était sourd aux soupirs et aux gémissemens; les yeux levés vers les astres, le Temps, lorsqu'il était jeune, pensait que les hommes étaient des pierres.

« A mesure que le Temps devint vieux, il passa près de nos tombeaux avec une physionomie pensive, et, regardant en lui, il y vit en germe des moissons et des espérances encore inconnues, à mesure qu'il devint plus vieux.

« Salut, ô Temps! enfant à barbe grise; la protection et les faveurs de la véridique sagesse te rendront plus jeune que les astres, et feront briller ta figure d'une nouvelle et glorieuse jeunesse. Salut, Temps toujours jeune! »

Ces strophes, sans avoir rien de bien sublime, expriment parfaitement et avec beaucoup de sympathie la différence qui sépare l'impétuosité barbare et l'indifférence mystique des époques antiques des sentimens de poignante sollicitude qu'apportent les sociétés modernes dans la contemplation des souffrances humaines.

Le Travailleur et le Rêveur nous a révélé une prétention et un désir; un autre roman, *John Drayton,* nous apprend un fait, les ravages du scepticisme parmi les classes laborieuses. Il nous fait suivre les traces de cette épidémie morale dans les couches les plus éclairées, les mieux rétribuées, les plus heureuses des classes populaires. Nous assistons, dans ce livre, au spectacle de la démoralisation, non des prolétaires, mais des *artisans.* Dans cet atelier de mécanicien où John Drayton fait son apprentissage, pas un ouvrier qui n'ait abandonné la lecture de sa Bible pour la lecture des journaux chartistes, pas un pour qui l'*Évangile du Bon Sens* de Thomas Payne n'ait remplacé l'Évangile du Christ. Les lectures de la Bible le soir, au milieu de la famille, sont tombées en désuétude; la femme et les enfans restent seuls auprès du foyer, le mari est à quelque *meeting* chartiste, à quelque conciliabule révolutionnaire, d'où

il revient bien avant dans la nuit. Nous avons un catalogue instructif des livres favoris des ouvriers de l'atelier : tous ces livres sont la menue monnaie des théories matérialistes du dernier siècle. Les mêmes hommes qui haussent les épaules à la lecture des livres de Moïse, qui pensent que le Deutéronome fut un livre bon pour le temps où il fut écrit, se sentent tout fiers d'être les disciples de M. Combe et croient à son livre sur la *Constitution de l'homme*. Ils pensent s'être affranchis du joug des préjugés, ils se félicitent de ne plus croire aveuglément, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils n'ont fait que changer de maîtres, et qu'au lieu d'un révélateur qu'ils ont rejeté, ils ont choisi un impie. Un certain Robison entre autres, lecteur assidu du journal *le Raisonneur*, confesse que la religion est bonne pour les femmes, mais que les hommes, en vertu de leur constitution supérieure, peuvent facilement s'en passer. Cependant tous ne sont pas sans inquiétude sur leurs opinions, ils ne sont pas tous des sceptiques aussi déterminés qu'ils en ont l'air : l'un est Écossais, et, malgré tous ses efforts, le souvenir de son éducation presbytérienne vient jeter une ombre sur ses opinions de fraîche date; l'autre est retenu par la ferveur protestante de sa mère ou de sa femme, car les femmes dans ce livre apparaissent comme les anges tutélaires de la famille et les victimes expiatoires des péchés des impies. La résignation, le courage, la souffrance, sont le lot de ces femmes qui, abandonnées par leurs maris ou leurs frères pour le club et le cabaret, les accompagnent pourtant dans les prisons, dans l'exil et les lointaines colonies. C'est grace à elles que John Drayton, le jeune apprenti mécanicien, évite de tomber dans le scepticisme et les passions anarchiques de ses compagnons; c'est par elles qu'il est préservé du vice, de la corruption et du malheur. Telle est la donnée du livre dont nous parlons. Rachel Wyld la fille du chartiste exilé, mistress Wyld la mère de Rachel, qui n'ont pu obtenir aucun empire sur l'ame trop endurcie de leur père et de leur mari, s'en consolent en arrachant le jeune Drayton aux dangers qui l'attendent, et elles, les femmes du peuple, jouent auprès de Drayton le noble rôle que l'aristocratique Éléonore Staunton jouait auprès d'Alton Locke. Les femmes, dans *John Drayton* comme dans *Alton Locke*, ne participent pas aux passions des hommes, elles réagissent au contraire contre leurs opinions : en elles se conservent le courage, la foi, la constance des ancêtres.

John Drayton est écrit dans un sentiment anti-chartiste, et où l'esprit protestant est très marqué. Le livre ne porte pas le nom de l'auteur, qui, dans la préface, déclare se nommer M. Mitchell, professeur à l'école de Saint-George. Nous sommes porté à croire véritables le nom et la profession de l'auteur, car il y a dans son livre d'assez nombreuses traces de pédantisme; mais peu importe, ce roman a été écrit par un homme de bonne volonté, et à toutes les pages on retrouve l'em-

preinte d'une raison un peu étroite, mais juste, et d'un cœur excellent. Le talent littéraire proprement dit n'est pas absent, cependant il serait difficile de détacher du livre une seule page; toutes se ressemblent, toutes ont la même valeur, le même mérite, valeur très relative, mérite très modéré. Le ton est uniforme, il est facile de voir que l'auteur a apporté le même soin du commencement à la fin de son œuvre; mais ce n'est point à cause de leur valeur littéraire que nous parlons de ces livres : nous y cherchons des observations et des symptômes, et non point des beautés de style et de grandes pensées.

Cette littérature démocratique de l'Angleterre, prise en masse, peut se diviser en trois catégories : la première comprend les publications complétement socialistes et les pamphlets chartistes. C'est la plus abondante peut-être, mais la plus vulgaire et la moins intéressante. Cette littérature et les doctrines qu'elle expose n'ont rien de national, et sont ce qu'on peut appeler une importation de l'étranger. Plans d'éducation, projets d'associations, modèles de gouvernement, tous ces joujoux abstraits que l'on met entre les mains des masses populaires pour les abuser et les séduire, tous ces fétiches métaphysiques qui sont pour nos prolétaires modernes ce que sont pour les nègres ignorans et barbares les poupées magiques et autres symboles de la superstition, se produisent en foule en Angleterre, mais pour mourir aussitôt que nés. Toutes ces brochures, œuvres d'esprits déclassés, stériles ou oisifs, sont le témoignage de l'influence que la France, même à ses plus mauvais jours, est destinée à exercer sur les autres nations; elles sont comme l'écho et le retentissement de la révolution de 1848 en Angleterre. Qui se serait jamais attendu à voir prêcher le jacobinisme et le terrorisme dans la Grande-Bretagne? Nous avons lu, il y a quelque temps néanmoins, une *Vie de Robespierre* par un chef chartiste, M. Bronterre, et une seconde biographie révolutionnaire, celle de Babœuf, toutes deux écrites dans le sentiment qui a dicté à M. Louis Blanc sa philosophie révolutionnaire. L'écrivain le plus distingué de cette tribu socialiste est M. Thornton Hunt, rédacteur d'un journal communiste qui s'intitule *le Guide, the Leader*. Nous avons lu quelques numéros de ce journal, et nous y avons trouvé des théories, sinon inoffensives, au moins exprimées si naïvement dans leur monstruosité, que, sans soupçonner la bonne foi de M. Hunt, nous pouvons supposer qu'il ne professe de telles opinions que par respect pour les traditions de sa famille. Son père, le célèbre Leigh Hunt, le fondateur de l'*Examiner*, ayant été un ardent réformiste et un radical à toute outrance, M. Thornton Hunt a supposé sans doute qu'il ne devait pas s'écarter des voies tracées, que son père devait être pour lui non-seulement un bon exemple à suivre, mais un sujet d'émulation, qu'il devait non-seulement marcher dans sa voie, mais, si cela se pouvait, le dépasser. C'est aussi ce

qu'il a fait : son père ayant été radical et frondeur du gouvernement, M. Thornton Hunt s'est fait communiste et frondeur de la société. Ce n'est pas seulement en France que les hommes célèbres éprouvent ce malheur, d'avoir dans leurs fils un miroir grossissant de leurs travers. M. Thornton Hunt est le dernier venu des écrivains chartistes, et c'est, après tout, l'écrivain le plus distingué que le mouvement démocratique ait produit dans ces dernières années. Du reste, le chartisme est en baisse depuis quelque temps; le silence se fait autour de ses chefs officiels, les livres et les brochures deviennent plus rares. La véritable littérature chartiste ou démocratique, la plus naïve, la plus inspirée naguère encore et certainement la plus intéressante, celle des ouvriers, se ralentit aussi. Il n'apparaît plus d'Ebenezer Elliot ni de Thomas Cooper; les forgerons et les cordonniers de Sheffield et de Manchester ne notent plus sur un rhythme irrité les accens de leur colère ou de leur désespoir; il n'y a plus de poète anonyme qui, comme l'auteur d'*Ernest,* inquiète et alarme l'autorité, ni de pamphlétaire qui, sous le pseudonyme de Marcus, vienne ironiquement proposer aux communes des projets de lois homicides. On dirait qu'il y a un apaisement dans les masses et une fatigue dans les esprits.

La deuxième catégorie de cette littérature est plus féconde; c'est celle qui comprend tous les livres et tous les pamphlets émanés des différentes classes de la société et des hommes de diverses professions, écrivains, avocats, médecins, prêtres, économistes. C'est dans cette littérature confuse et dont aucun parti ne peut s'attribuer la direction officielle, c'est dans cette mêlée de livres que se continue le mouvement démocratique sorti du sein des masses. Là il n'y a plus, comme dans le chartisme, unité de doctrines et d'impulsion; chacun parle en son propre nom : les uns, comme l'auteur du pamphlet intitulé *Socialisme chrétien,* transportent ces questions dans le sanctuaire religieux pour les purifier, s'il est possible, et les rendre fécondes; les autres, comme miss Martineau l'a fait tout récemment, relèguent ces idées encore plus avant dans les régions de l'athéisme; les troisièmes, comme l'auteur de *Marie Barton,* se contentent de raconter les souffrances populaires sans essayer de mêler à leurs récits aucune doctrine philosophique précise et déterminée.

La troisième catégorie, celle qui comprend les écrits économiques, les statistiques, est celle qui, pour le moment, paraît le plus en faveur; de ce nombre sont les lettres de M. Mayhew, dont il a été parlé ici même, et un livre récent, *l'Angleterre telle qu'elle est,* publié par un avocat de talent, M. Johnson. Mais n'admirez-vous pas comment, sans révolutions et par le seul fait de la liberté, les questions, en Angleterre, font leur chemin; cette question des classes laborieuses est d'abord sortie du peuple, s'est exprimée par mille balbutiemens lyriques, par des

élans de colère, par des récits passionnés; puis les mille voix de la presse lui ont fait écho. Maintenant le bruit est arrivé jusqu'au sommet de la société; la science et le gouvernement s'en sont emparés, et à peine ce résultat est-il obtenu, que le mouvement commence à s'apaiser au sein des classes laborieuses, et que le calme se rétablit parmi ces populations qui tout à l'heure ne respiraient que révolutions.

Ainsi, ces doctrines et ces théories socialistes n'ont rien de bien dangereux pour l'Angleterre; tout cependant n'y est pas innocent, comme on le voit. Il y a des nuages dans l'air et des points noirs à l'horizon. Çà et là des faits apparaissent qui annoncent, sinon des révolutions prochaines, au moins des désirs de changement. Il y a là aussi de l'inquiétude dans les ames, des ambitions nouvelles, des aspirations inconnues il n'y a pas long-temps encore. Néanmoins tous ces symptômes peuvent disparaître, grace au bon sens politique qui a toujours distingué les Anglo-Saxons. Que la bourgeoisie, que les classes moyennes de l'Angleterre n'essaient pas d'empiéter sur l'aristocratie; que l'aristocratie, en conservant ses droits légitimes, continue à n'être ni exclusive ni tyrannique; que les écrivains et les journalistes n'aient pas l'ambition de gouverner l'état : aucune révolution ne sera à craindre. Qu'ils apprennent par notre exemple quels sont les résultats des empiétemens violens des classes les unes sur les autres : c'est à l'équilibre entre toutes les classes de la société que l'Angleterre a dû sa grandeur; c'est à ce même équilibre qu'elle devra sa conservation.

ÉMILE MONTÉGUT.

BEAUX-ARTS.

LES OEUVRES DE M. INGRES.

M. Magimel vient de réunir en un volume les œuvres de M. Ingres (1). Bien que plusieurs portraits dessinés à la mine de plomb ne fassen pas partie de cette collection, il est pourtant permis de considére cette publication comme le résumé d'un demi-siècle de travail. Le vo lume gravé par les soins de M. Magimel nous présente en effet toute les pensées de M. Ingres de 1801 à 1851. Ces pensées ne sont pas nom breuses, et les esprits vulgaires pourront accuser M. Ingres de stérilité Je ne partage pas leur opinion, et je n'ai pas besoin de dire pourquoi Je n'ai pas à rappeler le vieil adage qui s'applique expressément au œuvres d'art : je ne les compte pas, je les pèse. Les œuvres de M. Ingre sont de telle nature qu'elles commandent le respect. On peut trè bien ne pas les accepter comme des pensées à l'abri de tout reproche de quelque manière qu'on les envisage, on est pourtant forcé de le révérer comme l'expression d'une volonté puissante qui n'a jamai rien négligé pour se manifester pleinement. Ces œuvres, complètes o incomplètes, nous offrent un spectacle qui ne doit pas être dédaigné c'est la forme la plus exquise trouvée par un esprit éminent pour l révélation de sa fantaisie.

M. Ingres est élève de David. Or, pour tous ceux qui ont étudié l'hi toire de la peinture, il est hors de doute que l'élève est supérieur son maître. David, obligé de réagir contre le faux goût de son temp

(1) Chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

est remonté jusqu'à la statuaire antique pour ramener la peinture dans la voie de la vérité. M. Ingres, tout en acceptant l'enseignement de David, comprit pourtant qu'il y avait autre chose à faire, et toute sa vie est là pour attester qu'il ne s'est pas trompé. David, en présence de Vanloo et de Boucher, que la multitude saluait de ses applaudissemens comme le dernier mot de l'art, devait pousser la protestation jusqu'aux dernières limites. M. Ingres, sans renier les doctrines de son maître, a senti que, la protestation une fois faite, il y avait lieu de choisir dans l'histoire de l'art un moment capital et de s'y rattacher. C'est le parti auquel il s'est arrêté, et tous les esprits sincères doivent avouer qu'il a choisi avec discernement. *Les Sabines, Léonidas, le Serment des Horaces,* suffisent à marquer la place de David. Quoi qu'on puisse penser de la valeur de ces œuvres, il est hors de doute qu'elles révèlent une singulière puissance. M. Ingres, en disciple fidèle, a profité des leçons de son maître. Toutefois il n'a pas tardé à comprendre que l'enseignement de David n'offrait pas le dernier mot de la science; c'est pourquoi il a consulté l'histoire de son art, et, son choix une fois fait, il a marché d'un pas sûr et persévérant.

La foule est aujourd'hui habituée à considérer l'enseignement de David comme une aberration radicale. Quant aux esprits éclairés, ils savent à quoi s'en tenir. Tout en admettant l'exagération des principes posés par David, il faut bien reconnaître que ces principes ont exercé une action salutaire sur le développement de notre école. Et, pour démontrer ce que j'avance, il me suffit d'étudier sommairement les œuvres que j'ai nommées. Je laisse de côté *le Serment des Horaces,* qui ressemble trop à un bas-relief. Je prends *les Sabines* et *Léonidas*. Certes *les Sabines* de David sont loin de valoir *les Sabines* de Nicolas Poussin, et, lorsque j'établis cette comparaison, je n'entends pas confondre les sujets des deux tableaux. David a voulu représenter le combat de Romulus et de Tatius, tandis que Nicolas Poussin a voulu nous offrir l'enlèvement des Sabines. Toutefois, si l'action n'est pas la même, les personnages n'ont pas changé, et c'est par ce côté seulement que j'entends rapprocher l'œuvre de David de l'œuvre de Nicolas Poussin. Tous ceux qui sont habitués à regarder d'un œil attentif l'expression de la pensée humaine confiée à la couleur n'hésiteront pas entre Poussin et David. Néanmoins il ne faut pas méconnaître le rare mérite qui recommande l'œuvre de David. Je conviens volontiers que *l'Enlèvement des Sabines* du Poussin, que nous possédons au Louvre et que Girardet a si habilement gravé, domine de bien haut *les Sabines* de David. Il y aurait pourtant de l'injustice à ne pas proclamer comme évidentes les qualités de premier ordre qui distinguent *les Sabines* de David. Je passe condamnation sur Romulus et sur Tatius. Je reconnais que le roi des Romains et le roi des Albains sont de pures académies

dans l'acception la plus étroite du mot; mais cet aveu ne m'empêche pas de louer comme excellentes le plus grand nombre des figures. Les femmes qui présentent leurs enfans au glaive de l'ennemi, celles qui s'agenouillent et n'hésitent pas à placer sous les pieds des cavaliers les nouveau-nés qui tout à l'heure pendaient à leurs mamelles sont traitées avec un savoir, une précision qui désarme la critique. Reste à savoir si *les Sabines* sont conçues selon les conditions de la peinture, et la question posée en ces termes ne permet guère deux solutions. J'avouerai franchement que *les Sabines* de David sont plutôt un souvenir de la statuaire qu'un tableau conçu d'après les données de la peinture. Est-ce à dire que ce tableau, composé contre les lois qui régissent la peinture, ne mérite aucune attention? Telle n'est pas ma pensée. Il y a beaucoup à louer dans *les Sabines* de David. Je comprends très bien que M. Ingres, destiné à produire dans le développement de l'art une révolution plus salutaire et plus féconde, se soit soumis aux leçons de David, car il avait reçu du ciel une sagacité rare, et sentait que le talent de Vien, malgré les applaudissemens qu'il avait recueillis, n'effaçait pas la désastreuse influence de Vanloo. Bien que le savoir de David se rattachât à la sculpture plus directement qu'à la peinture, il fallait cependant accepter cette protestation comme une pensée excellente, et c'est ce que M. Ingres a parfaitement compris.

Ce que j'ai dit des *Sabines*, je peux le dire du *Léonidas*. Je n'ai rien à retirer, rien à ajouter. Le système qui a présidé à la composition de ces deux tableaux n'a subi aucune modification : c'est le même amour de la forme, le même respect de la ligne, le même dédain pour les effets qui relèvent du prestige de la couleur. M. Ingres, qui a sans doute suivi cette œuvre importante à travers toutes les phases de l'enfantement, sait mieux que nous tout ce qui manque à la pensée de David pour émouvoir et pour charmer; mais, en comparant le *Léonidas* aux œuvres énervées du XVIIIe siècle, il a salué avec enthousiasme, avec ferveur la pensée d'un maître fermement résolu à déraciner le faux goût. Il est facile, en effet, de discuter, de blâmer, de condamner la manière dont David a conçu son œuvre; il n'est permis à personne de méconnaître les qualités éminentes qui la recommandent. Chaque figure est dessinée avec une pureté qui défie la critique. Jeunesse, élégance, rien ne manque aux héros immortalisés par la légende grecque. Peu importe que l'érudition ait réduit en poussière le combat des Thermopyles; peu importe que M. Grote, en épluchant les récits des historiens, ait démontré le néant de cette légende, comme on avait démontré quelque temps auparavant le néant de la légende de Guillaume Tell. Les œuvres de David et de Schiller subsisteront malgré les protestations de l'érudition. Ce qui est vrai, ce qu'il faut s'empresser de proclamer, c'est que la pensée de David, modelée en terre, traduite en marbre,

ne perdrait rien dans cette transformation. Or il n'y a pas une œuvre de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Corrége, de Titien, de Rubens ou de Rembrandt, qui puisse impunément quitter la toile pour le marbre, et c'est là, selon moi, une épreuve décisive. Oui, je reconnais volontiers tous les mérites qui recommandent le *Léonidas* de David; je rends pleine justice au savoir qui éclate dans toutes les figures; j'admire l'harmonie linéaire qui relie tous les personnages, et cependant je ne puis consentir à voir dans cette œuvre un tableau conçu d'après les données de la peinture, car je n'admettrai jamais qu'un tableau puisse passer de la toile au marbre sans rien perdre de sa valeur, et malheureusement le *Léonidas* de David se trouve placé dans cette condition. Je sais toutes les objections qui peuvent être produites contre mon assertion. Je n'ignore pas que les portes du Baptistère de Florence relèvent de la peinture aussi bien que de la statuaire, je n'ignore pas que le *Diogène* de Puget est composé comme un tableau; mais ces objections n'affaiblissent en rien l'évidence et la valeur de ma pensée. Si Ghiberti et Puget nous charment et nous éblouissent, ce n'est pas parce qu'ils se sont trompés, mais quoiqu'ils se soient trompés. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître la vérité de mon affirmation. Si les portes du Baptistère, si le *Diogène* nous étonnent et nous ravissent, ce n'est pas parce que Ghiberti et Puget ont violé les lois de leur art, mais bien parce que, tout en les violant, ils ont su garder une énergie, un accent de vérité qui impose silence à toutes les récriminations. Si David, en composant ses *Sabines* et son *Léonidas*, a trouvé moyen de nous émouvoir, ce n'est pas parce qu'il a violé les lois de la peinture, c'est parce que, tout en les violant, il a trouvé moyen de demeurer fidèle à la vérité, à la pureté de la forme, à l'harmonie linéaire. Or ces qualités exprimées par le marbre ou par la couleur ne manquent jamais de nous charmer, et je comprends très bien que la foule ait salué de ses applaudissemens *les Sabines* et le *Léonidas*.

Quant aux esprits préparés à l'analyse de ces œuvres par la méditation, par la comparaison des œuvres de toutes les époques, ils doivent naturellement se montrer plus sévères, et je n'ai pas de peine à comprendre que M. Ingres ait senti tout ce qui manquait à David. M. Ingres, en effet, professe le culte de la forme, mais il n'ignore pas que la forme modelée par l'ébauchoir et la forme modelée par le pinceau sont soumises à des conditions diverses; il n'ignore pas que peindre et sculpter sont des tâches profondément distinctes. Il ne pouvait donc accepter l'enseignement de David comme le dernier mot de la peinture, sans se méprendre sur le but spécial assigné à chacun de ces deux arts. Il faudrait ne les avoir pas étudiés pour ne pas deviner, pour ne pas voir, pour ne pas affirmer où la peinture commence, où elle finit. M. Ingres a donc accepté l'enseignement de David comme un point de départ, tout en se

réservant de le modifier, de le contredire, de le renier au besoin. Le respect de la forme, l'harmonie linéaire convenaient merveilleusement à son esprit. Quant à subordonner la peinture aux données du bas-relief, c'était une condition qu'il ne pouvait accepter, et toute sa vie est là pour le prouver. Je lui sais bon gré, pour ma part, de sa docilité comme de sa protestation. Il a suivi, peut-être à son insu, le précepte posé par François Bacon : il faut que celui qui étudie ajoute foi à celui qui enseigne; mais, en se résignant à la docilité pour l'étude des notions élémentaires, il n'a pas abdiqué son indépendance, et c'est à cette résistance qu'il doit son originalité. Oui, je dis son originalité, car j'espère prouver par l'examen de ses œuvres que M. Ingres, qui a voulu, qui a prétendu s'absorber dans l'école romaine, est demeuré lui-même. Il a eu beau faire, il a eu beau s'efforcer de ressusciter le XVIe siècle et de ranimer les cendres du passé; sa pensée a déjoué tous les efforts de sa volonté. Quoi qu'il ait fait, quoi qu'il ait tenté, il vit par lui-même, et son culte pour l'école romaine ne l'a pas empêché de prendre rang dans l'histoire. Je ne veux pas m'arrêter à discuter ses espérances et ses vœux. Ce qui, pour moi, demeure évident, c'est qu'en se séparant de David pour se ranger sous la discipline de Raphaël, il n'a pas réussi à effacer complétement le type original de sa nature : il a senti que David relevait de la statuaire bien plus que de la peinture, et il s'est réfugié dans l'école romaine comme dans un asile inviolable et salutaire. Il faudrait ne pas connaître l'école romaine pour affirmer que M. Ingres doit à cette école tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a dit. Pour ma part, je ne l'ai jamais cru et je m'empresse de le déclarer : si la pensée de M. Ingres se fût complétement réalisée, il n'aurait pas de place marquée dans l'histoire. Malgré lui, à son insu, il est demeuré lui-même, et c'est par cela seul qu'il vit, qu'il a pris rang, que ses œuvres ont exercé sur la génération présente une puissante action. Il est facile de le démontrer, et l'analyse des compositions que M. Magimel a réunies ne laissera aucun doute dans l'esprit de la foule; pourtant, avant d'entamer l'analyse de ces œuvres, il convient de rappeler sommairement les voyages de M. Ingres.

M. Ingres a compris sans doute dès l'âge de vingt ans tout ce qu'il y avait de violent et d'exagéré dans l'enseignement de David. Dès l'âge de vingt ans, il a senti la différence profonde qui sépare la peinture de la statuaire. Obligé par les événemens politiques de retarder son départ pour l'Italie, il est probable qu'il savait d'avance tout ce que l'Italie devait bientôt lui révéler en traits éclatans. Les gravures de Marc-Antoine sont en effet, pour tous les esprits délicats, un enseignement assez clair, et d'ailleurs, sans recourir au graveur de Bologne, qui laisse bien loin derrière lui tous ceux qui ont essayé de traduire le génie de Raphaël, il est facile de trouver dans la galerie du Louvre.

sinon l'expression complète, du moins l'expression très satisfaisante du génie prédestiné à qui nous devons les loges et les chambres du Vatican. Depuis la *Vierge* dite *Jardinière* jusqu'à la grande *Sainte Famille* achetée par François Ier deux ans avant la mort de l'artiste, depuis *la Vierge au voile* jusqu'à *Saint Michel terrassant Satan,* nous avons certes bien de quoi donner un avant-goût très alléchant du peintre d'Urbin. J'ai donc lieu de penser que M. Ingres, même avant de quitter la France, savait à quoi s'en tenir sur l'insuffisance de son maître, et cette conjecture n'a rien de hasardé, car le tableau même qui lui a valu le grand prix de Rome est déjà une première infidélité aux leçons de David. Malgré sa ferme résolution d'accepter et d'appliquer les conseils du maître, il est évident que le jeune élève obéit à son insu à d'autres inspirations. Les lignes sculpturales ne le contentent pas, et il cherche autre chose. Ce tableau, placé aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts de Paris, suffit pour établir l'exactitude de mon affirmation.

M. Ingres a passé vingt-cinq ans en Italie; il n'est donc pas étonnant qu'il ait cherché dans l'Italie seule le guide unique de toute sa vie. Comme, dans ce long espace de temps, il n'a donné à Florence qu'une attention de quatre années, il est tout simple qu'il ait vu dans l'école romaine le dernier mot de l'art italien. La surprise n'est pas permise; ce qui est arrivé ne pouvait manquer d'arriver. Le couvent de Saint-Marc, l'église de Santa-Croce, nous offrent sans doute des œuvres pleines de charme et de puissance; mais, pour apprécier le mérite de ces œuvres, il faut les aborder avec un esprit désintéressé, et quand l'imagination est déjà prévenue par le spectacle de Rome, on est très facilement disposé à condamner le couvent de Saint-Marc au nom du Vatican. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je veuille mettre fra Giovanni sur la même ligne que Raphaël, je sais depuis long-temps ce que vaut un tel blasphème. Cependant, tout en tenant compte de l'infériorité de fra Angelico sous le rapport scientifique, infériorité depuis long-temps démontrée, que les aveugles seuls peuvent nier, il ne serait pas impossible d'emprunter au cloître et au réfectoire de Saint-Marc de quoi compléter l'enseignement que nous offre Raphaël. L'esprit de M. Ingres ne se prêtait pas à cette large impartialité. Raphaël l'avait séduit, enivré; il avait pris possession de son ame tout entière, et nul maître désormais ne devait agir sur lui. Je ne parle pas de la sacristie de Santa-Croce ni de la crypte de San-Miniato; car les fresques de Cimabue, malgré leur fière tournure, ont quelque chose de trop barbare pour attirer les amis de l'art savant et sévère. Je comprends sans peine que M. Ingres ait répudié Cimabue, comme un bégaiement qui n'a rien à démêler avec la parole articulée; mais je ne lui pardonne pas d'avoir proscrit sans pitié Giotto et fra Angelico. Il y

a dans le *Stabat Mater* du couvent de Saint-Marc une vérité de pantomime, une énergie d'expression, que la science la plus profonde ne réussira jamais à surpasser. La douleur de Marie, sous le pinceau de Léonard, de Michel-Ange, de Raphaël, ne s'élèverait pas au-dessus de l'éloquence que fra Angelico a su lui prêter, et pourtant M. Ingres n'a tenu aucun compte de fra Angelico. Rome tout entière vivait dans son souvenir, et Florence demeura pour lui comme non avenue. Je ne m'en étonne pas, mais je crois sincèrement qu'il eût agi avec plus de sagesse en essayant de concilier Rome et Florence, et quand je parle ainsi, ce n'est pas que je veuille demander pour la peinture, c'est-à-dire pour l'expression de la beauté, but suprême de l'art, ce qui a porté dans le domaine de la philosophie des fruits si pauvres. Non sans doute : je crois que toute œuvre puissante doit naître d'une idée personnelle; mais, avant de tenter la création, il est permis, il est prescrit de recueillir les avis de tous les esprits ingénieux ou vigoureux qui nous ont précédé dans cette carrière difficile, et je pense que l'avis de fra Angelico n'était pas à dédaigner, même pour celui qui avait vécu dans le commerce familier de Raphaël. Quant à Giotto, bien qu'il soit loin de posséder la ferveur de fra Angelico, bien qu'il ne donne pas à l'expression du sentiment chrétien la même éloquence, je crois cependant qu'un disciple de Raphaël pouvait encore le consulter avec profit.

L'école romaine ne contient pas toute la vérité; je ne l'ai jamais pensé, et tous ceux qui ont étudié avec soin l'histoire de l'art en Italie sont amenés, bon gré mal gré, à partager mon opinion. Cependant M. Ingres n'a vu dans l'Italie entière que l'école romaine. Certes, il se trouve hors de l'Italie des écoles savantes et fécondes. Rubens, Rembrandt, Murillo, Velasquez, méritent bien qu'on leur accorde quelques mois d'attention. Je conçois pourtant que M. Ingres, né deux ans après la mort de Voltaire, et qui a passé vingt-cinq ans dans la patrie de Raphaël, ait concentré toutes ses pensées sur l'Italie, et n'ait jamais voulu interroger l'Espagne, la Flandre ou la Hollande; je conçois moins facilement qu'il ait vu dans Rome l'idéal souverain, et qu'il ait dédaigné Florence, Venise et Parme. Si je ne parle pas de Milan, c'est que le fondateur de l'académie lombarde procède de Florence, et se confond par ses études, par ses premières œuvres, avec le berceau de Giotto. Il y a dans la conduite de M. Ingres quelque chose qui rappelle la défiance des néophytes. Résolu à réagir énergiquement contre le mauvais goût que Louis David n'avait pas détrôné, convaincu d'ailleurs que son maître faisait fausse route, il a voulu choisir dans le passé un maître nouveau qui fût pour lui une ancre de salut, et Raphaël s'est offert à ses yeux comme le dernier mot de l'art humain, comme l'expression suprême de la science et de l'invention. C'est à Raphaël qu'il doit l'harmonie et la sévérité de ses travaux, c'est Ra-

phaël qui a écarté de son esprit tous les nuages qui pouvaient encore l'obscurcir, et je n'ai pas de peine à comprendre que M. Ingres lui garde une éternelle reconnaissance. Il a suivi l'exemple des prêtres qui, doutant d'eux-mêmes, doutant de leur ferveur, doutant de la rectitude de leurs croyances, s'attachent à saint Augustin, à saint Ambroise, à saint Thomas, et font vœu de les suivre fidèlement sans jamais tourner le regard en arrière. C'est peut-être une conduite dictée par la prudence; toutefois il me paraît impossible de l'approuver au nom de l'histoire : il est bien entendu que je demeure dans le domaine exclusif de l'esthétique.

Oui sans doute, l'école romaine est une des écoles les plus importantes de l'Italie; mais il faut s'aveugler singulièrement pour voir dans l'école romaine l'expression suprême, l'expression complète de la beauté, poursuivie par l'imagination humaine depuis l'invention de la peinture et de la statuaire. J'admets volontiers que l'école romaine réunisse dans un ensemble harmonieux la plupart des qualités qui recommandent les autres écoles d'Italie : est-ce à dire que Rome supprime Florence, Parme et Venise? Comment le croire? comment l'affirmer? Raphaël est sans doute le plus charmant des peintres : est-ce le plus savant? Que deviennent Léonard et Michel-Ange? Il possède sans doute le don de la couleur : est-ce que Titien et Paul Véronèse ne dominent pas Raphaël dans le domaine de la couleur et de la lumière? Raphaël possède le don de la grace; qui oserait le contester? N'est-il pas vrai pourtant qu'en mainte occasion Allegri a dépassé Raphaël, qu'il a donné à ses figures une expression plus tendre et plus passionnée? Pour nier ce que j'avance, il faudrait ne pas connaître les galeries d'Italie, n'avoir jamais contemplé la coupole de Parme et les fresques lumineuses de Saint-Antoine de Padoue. M. Ingres n'ignore pas les merveilles que je signale; mais, tout entier à sa ferveur pour Raphaël, il les a vues sans les regarder; il s'en défie comme Ulysse se défiait des sirènes. A ses yeux, je n'en doute pas, l'école vénitienne tout entière, depuis Titien jusqu'à Paul Véronèse, depuis Giorgione jusqu'à Bonifazio, n'est qu'une débauche amnistiée par l'ignorance, une débauche scandaleuse, et que le goût doit condamner comme la violation flagrante de toutes les lois de l'art. Si l'*Assomption de la Vierge* et *la Présentation au Temple* ont réuni de nombreux suffrages, c'est que la notion du dessin n'est pour la multitude qu'une notion confuse. Si *les Noces de Cana* obtiennent l'admiration de la foule, c'est que la foule ne tient compte ni du style ni de l'expression, et se laisse enivrer par la couleur. Quant à Corrége, s'il réussit, c'est par le caractère efféminé de ses œuvres. Qu'y a-t-il en effet dans le *Mariage mystique de sainte Catherine?* où sont les contours précis et sévères? où sont les membres purement dessinés? où sont les phalanges capa-

bles d'étreindre une main amie? La mollesse n'est-elle pas dans les œuvres de Corrége le signe exclusif de la grace? J'ai lieu de penser que M. Ingres a pris au sérieux toutes les objections que je rappelle ici; j'ai lieu de croire qu'il n'a vu dans ces objections rien d'exagéré, rien de paradoxal, et qu'il les a franchement acceptées comme des articles de foi. A Dieu ne plaise que je veuille contester sa clairvoyance! à Dieu ne plaise que je lui refuse la faculté de comprendre le génie de Titien et le génie de Corrége! Il a trop étudié les œuvres des grands maîtres et les modèles variés que la nature lui présentait pour ne pas comprendre que Titien et Corrége prennent rang après Michel-Ange, Léonard et Raphaël; pour demeurer fidèle aux leçons de l'école romaine, il ferme ses yeux à l'évidence, et dédaigne Venise et Parme, ou plutôt il se détourne avec colère de ces deux écoles dangereuses.

Pour ma part, sans renoncer à mon respect pour les convictions ferventes, je n'accepte pas la doctrine de M. Ingres. J'estime Rome autant qu'il la peut estimer; je professe pour Raphaël une admiration sincère : je ne crois pas, je n'ai jamais cru, je ne croirai jamais que Raphaël soit le dernier mot de l'art humain. Les chambres du Vatican, malgré les œuvres prodigieuses qu'elles offrent à nos regards, ne réduisent pas à néant les fresques ardentes de Saint-Antoine de Padoue et la coupole de Parme. Une intelligence vraiment équitable, vraiment amoureuse de la vérité, doit accepter, doit admirer avec la même ferveur toutes les manifestations du génie. Et si Titien et Corrége n'ont pas la pureté de Raphaël, il leur est arrivé si souvent de le surpasser par l'éclat de la couleur, par la profondeur de l'expression, qu'il y aurait folie à vouloir ne pas tenir compte de leurs œuvres.

Si j'essaie maintenant de caractériser en termes généraux la doctrine de M. Ingres, c'est que, cette tâche une fois accomplie, il nous sera plus facile d'apprécier l'expression de sa pensée. Une fois assurés de bien connaître ce qu'il a voulu, ce qu'il a tenté, ce qu'il a espéré, nous jugerons avec plus de sécurité la forme qu'il a donnée aux rêves de son imagination. Ce qui demeure établi, ce que personne ne saurait révoquer en doute, c'est que M. Ingres non-seulement a répudié l'Espagne, la Flandre et la Hollande pour s'en tenir à l'Italie, mais a fait, dans l'Italie même, un choix sévère, un choix que je ne crains pas d'appeler exclusif, et pris Rome pour le dernier mot de l'art. Florence est un bégaiement, Venise est une espièglerie, Parme un symptôme d'énervement. Raphaël est le froment pur, Titien et Allegri sont la paille et la poussière que le vanneur doit détacher du grain. A quoi bon étudier la paille et la poussière? A quoi bon user ses yeux dans la contemplation de ces œuvres déréglées? Que l'*Assomption de la Vierge* éblouisse les badauds, peu importe! Que la coupole de Parme ravisse en extase tous ceux qui ont eu le bonheur de la voir face à face, c'est-

à-dire sans autre éloignement que le diamètre même de la coupole : que signifie un tel argument? Titien et Corrége sont des peintres dépravés. Raphaël seul résume toutes les conditions de la beauté; Raphaël n'est pas moins que la vérité complète, et, pour marcher d'un pas sûr dans le domaine de l'invention, il faut le consulter à toute heure.

Telle est, si je ne me trompe, la doctrine de M. Ingres. C'est à cette doctrine qu'il faut rapporter toutes ses œuvres. Si parfois il s'en est écarté, si, malgré la ferveur de sa croyance, il lui est arrivé de violer les lois qu'il avait acceptées comme supérieures à toute discussion, ces exceptions sont trop peu nombreuses pour qu'il soit besoin d'en tenir compte. C'est au nom de Raphaël que nous devons le juger, et vouloir estimer l'expression de sa pensée au nom de Rubens ou de Rembrandt, au nom de Murillo ou de Velasquez, au nom de Vecelli ou d'Allegri, serait de notre part une souveraine injustice. Nous savons ce qu'il a voulu, nous connaissons le modèle qu'il a choisi dans le passé. C'est donc d'après ce modèle qu'il nous faut l'estimer. Reste, il est vrai, une question qui domine l'histoire entière de l'art : — Est-il sage de vouloir ressusciter le passé? Est-il glorieux de s'identifier avec une figure, si grande qu'elle soit, dont l'œuvre est accomplie? Pour laisser trace dans l'histoire, n'est-ce pas une nécessité impérieuse de vivre par soi-même, de vivre d'une vie distincte, d'une vie qui n'ait rien à démêler avec le passé? Cette question n'est pas à dédaigner. Je crois sincèrement que M. Ingres a échoué dans l'accomplissement de son dessein; je crois qu'il n'a pas réussi à s'absorber tout entier dans le souvenir et l'imitation de Raphaël. S'il représente aujourd'hui quelque chose, s'il doit occuper une place éminente dans l'histoire de l'école française, c'est qu'il n'a pas réussi à réaliser le plan de vie impersonnelle qu'il avait rêvé. S'il eût réussi, il ne serait rien; c'est pour avoir échoué qu'il mérite l'attention, et j'espère qu'une rapide analyse de ses œuvres établira la vérité de mon affirmation. Sans doute il procède de Raphaël, mais il a plus d'une fois déserté les traces de son maître, et son infidélité lui a porté bonheur.

M. Ingres, dans sa longue et laborieuse carrière, a successivement abordé presque tous les genres. Cependant, pour estimer la valeur de son talent, il suffit de voir comment il a compris les sujets chrétiens et les sujets antiques. Je choisis, parmi les œuvres qui se rapportent à ces deux grandes divisions, quelques morceaux de premier ordre; après l'étude attentive de ces différens morceaux, il me semble impossible de ne pas saisir nettement la mission que M. Ingres s'est donnée. Dans les sujets chrétiens, je prends le *Martyre de saint Symphorien, Saint Pierre recevant les clés des mains de Jésus-Christ,* et *la Vierge à l'Hostie;* dans les sujets païens, *Virgile lisant l'Énéide,* l'*Apothéose d'Homère* et *Stratonice.* C'est bien peu, sans doute, puisque les œuvres

gravées de l'auteur ne comprennent pas moins de cent deux sujets, et pourtant je pense que les six compositions dont je viens de rappeler les noms nous montrent le savoir et le talent de M. Ingres dans toute leur profondeur, dans toute leur variété.

Personne ne saurait nier que le *Martyre de saint Symphorien* ne soit empreint de grandeur et d'énergie. Le visage du personnage principal exprime très bien l'extase et l'abnégation. Chacun comprend que le héros marche au supplice avec joie. La mère, placée à la gauche du spectateur, dans le fond du tableau, et qui d'un geste ardent encourage son fils à mourir pour son Dieu, est une heureuse conception. Peut-être vaudrait-il mieux que la foule qui se presse autour du saint fût un peu moins drue et permît à l'œil de comprendre plus facilement le mouvement des figures. Toutefois ce n'est pas, à mon avis, le seul reproche qui puisse être adressé à cette composition d'ailleurs si grave, si imposante, et qui excite dans tous les cœurs une émotion profonde. Si l'on passe, en effet, de l'étude poétique à l'étude technique, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'auteur, malgré son culte pour Raphaël, n'a pas suivi fidèlement les leçons du maître, ou du moins n'a pas consulté la partie la plus harmonieuse de ses œuvres. Le *Martyre de saint Symphorien* ne rappelle en effet, dans l'exécution, ni *l'École d'Athènes*, ni *le Parnasse*, ni l'*Héliodore*, mais l'*Incendie du Borgo* et les *Sibylles* de Sainte-Marie-de-la-Paix, c'est-à-dire les œuvres où Raphaël a engagé la lutte avec Michel-Ange. Or tous ceux qui connaissent le peintre d'Urbin savent à quoi s'en tenir sur l'issue de cette lutte. L'*Incendie du Borgo*, les *Sibylles* de Sainte-Marie-de-la-Paix, l'*Isaïe* de Saint-Augustin, malgré le mérite éclatant qui les recommande, sont très loin de pouvoir se comparer pour la beauté, pour la spontanéité, pour l'abondance, pour l'harmonie, à *l'École d'Athènes*, au *Parnasse*, à l'*Héliodore*. M. Ingres ne l'ignore pas sans doute; et pourtant, dans l'exécution de son tableau, il a suivi les fresques de Sainte-Marie et de Saint-Augustin, au lieu de suivre les fresques du Vatican. C'est une erreur facile à expliquer, et que le goût pourtant ne saurait amnistier. L'auteur, voulant répondre à ceux qui l'accusaient de ne pas modeler avec assez de puissance, a pris pour guide la période impersonnelle, la période exagérée de Raphaël. Il a pleinement révélé tout son savoir; mais il a mis dans cette révélation tant d'ostentation et de fierté que la composition a perdu en harmonie ce qu'elle a gagné en précision. Cependant, malgré ces réserves, le *Martyre de saint Symphorien* est assurément une des œuvres les plus considérables de notre temps. Pour concevoir un tel sujet, pour en ordonner l'économie avec cette grandeur, il faut posséder tout à la fois une imagination ardente, un esprit habitué à la réflexion. Quant à l'erreur purement technique dont je parlais tout à l'heure, pour s'y laisser aller, il est nécessaire de s'ap-

puyer sur un savoir profond. Il n'est permis qu'aux hommes vraiment forts de s'égarer sur les traces de Raphaël luttant avec Michel-Ange.

Saint Pierre recevant les clés des mains de Jésus-Christ, destiné d'abord à la Trinité du Mont, et placé aujourd'hui dans la galerie du Luxembourg, est une composition empreinte d'une admirable sérénité. Ici le souvenir de Raphaël n'enlève rien à l'originalité de l'auteur. Toutes les têtes expriment une foi ardente, et le peintre a su varier avec une étonnante habileté la manifestation d'un sentiment unique. Chaque physionomie porte un caractère particulier, et l'étude approfondie de l'Évangile a pu seule révéler à M. Ingres l'air de visage qui appartient à chacun des apôtres. Si j'avais à déterminer la période de la vie de Raphaël à laquelle se rapporte cette belle composition, je nommerais sans hésiter les tapisseries du Vatican. C'est en effet la même simplicité, la même grandeur. Le caractère individuel des têtes n'exclut pas l'idéal. Tous les détails sont traités avec un soin persévérant. Les draperies et les mains sont étudiées d'après nature, et cette lutte courageuse avec la réalité n'ôte rien à la puissance de la pensée. Il ne faut pas croire d'ailleurs que M. Ingres ait copié les tapisseries du Vatican; il n'en rappelle que le style, et son imagination a gardé toute sa liberté. Bien peu d'hommes aujourd'hui comprennent ainsi la peinture religieuse; les uns copient seulement les maîtres du XIVe siècle et ne croient pas pouvoir associer la science du dessin à l'expression du sentiment chrétien, d'autres croient faire preuve d'indépendance en copiant la nature telle qu'ils la voient, sans se préoccuper du caractère religieux des personnages. Doué d'une rare sagacité, M. Ingres a su demeurer original tout en s'efforçant d'écrire sa pensée dans le style de Raphaël. C'est à nos yeux la seule manière de comprendre l'imitation. Aussi le *Saint Pierre* peut-il servir de modèle à tous ceux qui se proposent de traiter des sujets de même nature. Simplicité de composition, étude attentive de la nature, élévation et pureté de style, tout se réunit pour captiver l'attention, pour émouvoir le cœur, pour charmer les yeux. Pour ma part, je préfère le *Saint Pierre* au *Saint Symphorien*, car j'y trouve la même puissance de pensée et le même savoir traduit sous une forme plus modeste.

La Vierge à l'hostie, sans avoir la simplicité du *Saint Pierre,* mérite cependant les plus grands éloges, car le visage du personnage principal respire une ferveur que les maîtres italiens du meilleur temps ne dédaigneraient pas. Les yeux baissés de la Vierge contemplent avec humilité l'hostie qui pour elle représente le fruit de ses entrailles. Le peintre, désespérant sans doute de trouver pour le regard de Marie une expression assez sublime, l'a caché presque tout entier sous les paupières. Le masque est d'une beauté vraiment divine. Quant aux mains, je l'avoue franchement, je les voudrais jointes d'une manière plus

naïve. Marie adorant l'hostie, c'est-à-dire l'image symbolique de son fils mort pour racheter les fautes du genre humain, ne devrait pas étaler à nos yeux ses belles phalanges avec tant de coquetterie. Ses mains devraient s'unir et s'étreindre mutuellement au lieu de se toucher du bout des doigts. Et puis il y a dans la manière même dont les mains sont modelées quelque chose de trop mondain. La plus jeune, la plus séduisante de toutes les madones de Raphaël, la madone du palais Pitti, connue vulgairement sous le nom de *Vierge à la chaise*, n'offre pas à nos yeux des mains si délicates. Bien que le peintre d'Urbin n'ait pas négligé d'accuser les fossettes placées à la naissance des phalanges, il a su pourtant concilier l'élégance et la naïveté. Dans *la Vierge à l'hostie*, les mains, belles sans doute, ne sont pas d'une beauté assez simple. Marie a trop l'air de savoir que ses mains sont belles et de vouloir les montrer, et cette coquetterie est d'autant plus frappante qu'elle ne s'accorde pas avec l'expression du visage. Ces mains qui se touchent à peine, qui s'effleurent doucement comme si elles craignaient de se froisser, contrastent singulièrement avec la piété ardente du personnage. M. Ingres, sans doute, en donnant aux mains de la Vierge une beauté si délicate, n'a conçu aucune des intentions mondaines que je viens d'indiquer : je le crois volontiers, mais je pense que mon étonnement est partagé par un grand nombre de spectateurs. Parmi les admirateurs les plus sincères de cet artiste si franchement dévoué à son art, plus d'un se demande comment la Vierge, adorant la victime divine, peut avoir tant d'humilité dans le regard, tant de coquetterie dans le geste consacré à l'expression de la prière. Ici, je le crois, M. Ingres s'est laissé emporter par le désir de bien faire. Résolu à chercher pour Marie la beauté la plus complète, la plus pure, il n'a pas su s'arrêter à temps et sacrifier, dans l'exécution des mains, la délicatesse à la simplicité. Une telle faute assurément n'est pas sans gravité, mais elle est bien rachetée par la ferveur du visage, et *la Vierge à l'hostie*, qui malheureusement a quitté la France, fait le plus grand honneur au savoir, au talent, à l'imagination de l'auteur. Plus simple, elle serait plus belle encore; telle qu'elle est pourtant, on ne saurait la confondre avec les compositions du même genre qui chaque jour passent devant nos yeux. C'est une œuvre long-temps méditée, conçue avec amour, long-temps caressée, exécutée avec ardeur, retouchée avec patience, une œuvre qui exprime nettement une pensée sincère. C'est pourquoi je regrette qu'elle ait quitté la France.

Virgile lisant l'Énéide est une composition pleine de sagesse et de sobriété. C'est bien là le Virgile que nous voyons au musée du Capitole, avec son beau profil d'adolescent. Il lit en ce moment le sixième livre de son poème et rappelle en quelques mots pathétiques la cruelle destinée du jeune Marcellus. L'impératrice s'évanouit : l'image de ce

jeune héros moissonné à la fleur de l'âge ne lui laisse pas la force d'en entendre davantage. Le poète, témoin de sa douleur, semble partagé entre le respect et l'orgueil. Il s'incline devant cette douleur muette et s'applaudit de son triomphe. Peut-être la douleur de l'impératrice ne se traduit-elle pas avec toute la simplicité que nous pourrions souhaiter; mais il y a tant de noblesse dans l'affaissement de ce beau corps, que je n'ai pas le courage de chicaner l'auteur sur l'arrangement symétrique de la draperie. Quel que soit le mérite de la naïveté, et je suis loin de le contester, nous sommes habitués à nous représenter les personnages de l'antiquité gardant, au milieu même des plus poignantes émotions, une dignité majestueuse. Aussi je pense que M. Ingres a très bien fait de traiter la douleur de l'impératrice autrement que la douleur d'un personnage moderne. Sans doute, il eût été facile de donner à l'impératrice une pantomime plus énergique; mais l'énergie pouvait-elle se concilier avec la noblesse des mouvemens? Il est au moins permis d'en douter; et j'ajoute qu'elle me paraît contraire à la nature même de la scène que l'auteur a voulu représenter; car il ne faut pas confondre la douleur d'une femme qui s'évanouit avec le désespoir d'une femme qui garde l'usage de sa raison. Ainsi, tout en admettant que la pantomime de l'impératrice pourrait avoir plus de simplicité, je la trouve cependant très vraie. Quant à l'architecture, elle est traitée avec une richesse qui ne laisse rien à désirer. C'est bien là le palais qui convient au poète et à ses auditeurs. M. Ingres, avec trois mots de Virgile, a composé un tableau pathétique. Or l'émotion est le triomphe de l'art, et je n'ai pas à louer ce qui émeut tous les cœurs délicats.

L'*Apothéose d'Homère* jouit depuis long-temps d'une légitime célébrité. Tous ceux qui aiment les grandes pensées noblement exprimées s'accordent à reconnaître dans cette composition l'union d'un savoir profond et d'une imagination ingénieuse. M. Ingres a groupé autour du poète divin tous les esprits qui ont puisé à cette source féconde : poètes, musiciens, peintres, statuaires. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le choix des personnages; ce serait un enfantillage. La discussion dût-elle donner tort à l'auteur sur plus d'un point, il ne faudrait pas y attacher trop d'importance. Que l'auteur de la *Jérusalem* soit quelque peu dépaysé dans le temple d'Homère, c'est une vérité facile à démontrer. Il serait puéril d'insister. Que Dante prenne place entre Phidias et Mozart, à la bonne heure; car il est de la même famille que le chantre d'Achille. Que Gluck et Shakspeare se trouvent rangés au pied du trône d'Homère, personne ne peut s'en étonner. Il suffit d'ailleurs que la plupart des personnages soient judicieusement choisis. Or, on ne peut contester à M. Ingres le mérite du discernement. Le style de l'*Apothéose* est vraiment héroïque. Pureté des lignes, grandeur de l'ex-

pression, noblesse de l'attitude, rien ne manque à ces glorieux fils d'Homère. La sobriété même de la couleur ajoute encore à la sérénité de la composition. Tous ces génies qui se pressent devant le trône du poète divin sont tellement supérieurs aux hommes que nous coudoyons chaque jour que nous ne cherchons pas dans leurs traits l'image fidèle de la réalité vivante. Nous regardons sans étonnement ces membres si purement dessinés que le sang ne colore pas. Placés dans la région réservée aux demi-dieux, ils ne vivent pas, ne respirent pas comme nous. Pourvu que leur visage exprime clairement le caractère des œuvres qu'ils nous ont laissées, nous demeurons satisfaits. Aussi l'*Apothéose d'Homère* a-t-elle réuni les suffrages de tous les juges compétens. Toutes les objections sont réduites à néant par la grandeur de la pensée, par la grandeur du style. L'auteur a tiré un excellent parti du sujet qu'il avait accepté. N'eût-il écrit que cette page, il serait sûr de garder long-temps un rang glorieux.

La *Stratonice* est, à coup sûr, traitée avec une rare délicatesse. Tout le monde rend justice à la finesse des détails, à l'expression des physionomies. Le dirai-je pourtant? cette composition si justement applaudie me paraît pécher par l'exagération des qualités les plus excellentes. Stratonice, si gracieusement drapée, détourne la tête avec autant de malice que de pudeur. Erasistrate, qui tâte le pouls du malade, regarde le fils et la femme du roi avec une attention très vraie sans doute, mais que le peintre aurait pu exprimer plus simplement. Quant au roi agenouillé devant le lit de son fils, sa pantomime a quelque chose de théâtral. Il y a dans sa douleur autant de pompe que d'énergie. Ainsi ces trois personnages, plus simplement conçus, seraient beaucoup plus vrais, et le défaut que je signale nous frappe d'autant plus vivement, qu'il se rencontre dans une scène empruntée à l'histoire de l'antiquité. Pour tous ceux qui ont vu les *Noces aldobrandines* et les peintures d'Herculanum et de Pompeï, il demeure prouvé que les peintres grecs, quelle que fût la nature des sujets, ne s'écartaient jamais de la simplicité. Lors même que nous n'aurions pas le témoignage de Pline, le musée de Naples suffirait pour établir victorieusement ce que j'avance. Je m'étonne que M. Ingres, qui a vécu si long-temps dans le commerce de l'antiquité, ait pu traiter le sujet de *Stratonice* dans un style si éloigné du style grec. Les détails de l'ameublement et de l'architecture, excellens en eux-mêmes, sont beaucoup trop multipliés, et détournent l'attention des personnages. Il faut être archéologue pour se complaire dans l'étude de ces détails : le goût le plus indulgent conseillait d'en sacrifier au moins la moitié.

Angélique et Roger, Françoise de Rimini, compositions pleines de grace et d'énergie, attestent chez M. Ingres une souplesse de talent qui se prête à tous les genres. Je sais qu'on peut reprocher à Angélique

d'exprimer plutôt une langueur voluptueuse que la souffrance et le désespoir; mais il y a dans son beau corps tant de mollesse et d'abandon, que le regard enchanté oublie de chercher la trace de ses angoisses. Quant à Roger, c'est un chevalier bien digne de délivrer la belle Angélique. A cheval sur le fabuleux hippogriffe, armé d'une épée plus longue qu'une lance, il est merveilleux d'élégance et d'énergie. — Je regrette que M. Ingres n'ait pas traduit littéralement le récit de *la Divine Comédie,* et n'ait pas exprimé avec le pinceau les paroles si touchantes du poète florentin. Françoise, en racontant sa mort et la mort de son amant à Dante conduit par Virgile, dit simplement : « Tout tremblant, il me baisa la bouche, et ce jour-là nous ne lûmes pas davantage. » M. Ingres, au lieu de réunir les deux amans dans un mutuel baiser, nous offre une jeune femme qui détourne à demi la tête et abandonne son cou aux lèvres de son amant. Combien les simples paroles du poète florentin sont plus éloquentes! La vengeance terrible qui menace les deux amans, facile à comprendre dans le texte de *la Divine Comédie,* a lieu de nous étonner dans le tableau. Françoise ne paraît pas assez coupable pour mériter la mort.

Il me reste à parler des portraits de M. Ingres. Le portrait de M. Bertin, si habilement gravé par M. Henriquel Dupont, est un chef-d'œuvre de vérité. Il est permis de blâmer l'attitude du modèle; mais, l'attitude une fois acceptée, il faut admirer sans restriction l'énergie de l'expression : les yeux regardent, la bouche parle, les mains frémissent en se contractant sur les genoux. Le portrait de M. Molé n'est pas moins fidèle. Le portrait de Mme d'Haussonville, bien que traité avec une grande habileté, donne lieu à deux reproches : le modèle n'est pas heureusement posé, et puis le ton de la robe est trop voisin du ton de la cheminée. En pareil cas, si la réalité n'est pas harmonieuse, le peintre ne doit pas hésiter à la modifier. Le portrait de Mme de Rothschild est charmant de tous points. Le visage et les mains sont d'une vérité frappante; la figure est bien posée, et l'étoffe n'est pas moins vraie que la chair. Ainsi dans ce genre, que la foule prend pour un genre secondaire, M. Ingres a prouvé que l'imitation d'une figure unique peut s'élever jusqu'aux proportions d'une véritable création. Titien et Van Dyck l'avaient prouvé depuis long-temps; mais il n'était pas inutile de renouveler la démonstration, car, de nos jours, la plupart des peintres ne voient dans un portrait que la transcription servile de la réalité, et ne comprennent pas qu'il est possible d'agrandir le modèle sans le dénaturer.

Quelle sera la place de M. Ingres dans l'histoire de l'école française? A-t-il marqué son passage par une action salutaire? a-t-il réussi à s'absorber dans l'école romaine? Trois questions qui se présentent naturellement et qu'il est facile de résoudre en peu de mots. M. Ingres oc-

cupe dès à présent et gardera sans doute une place glorieuse dans l'histoire de l'art français; car ses compositions, sans être nombreuses, nous ont donné la mesure de ses facultés. Il n'a épargné ni temps ni veilles pour exprimer complétement sa pensée, et peu d'hommes parmi nous peuvent se vanter d'un tel courage, d'une telle persévérance. Son passage a été marqué par une action salutaire; car il a soutenu le culte de la beauté, le culte des lignes harmonieuses contre ceux qui voulaient réduire la peinture à l'imitation de la pantomime et ne tenir aucun compte des leçons du passé. Sans accepter dans toute sa rigueur la doctrine qu'il professe depuis un demi-siècle, je crois fermement qu'il a servi les intérêts de l'art par l'énergie, par l'exagération même de sa volonté. Il n'a jamais fléchi, jamais varié. Ce qu'il rêvait, ce qu'il souhaitait il y a cinquante ans, il le souhaite, il l'enseigne encore aujourd'hui. La beauté conçue selon les données de Phidias et de Raphaël, voilà le but de son enseignement. Est-il possible d'en marquer un plus noble et plus glorieux dans le domaine esthétique?

Qu'il ait méconnu Titien et Rubens, je ne songe pas à le contester; mais je le remercie d'avoir persévéré dans la voie qu'il avait choisie et d'avoir entraîné sur ses traces plus d'un esprit ingénieux qui, faute d'un guide sûr, se serait fourvoyé. Ceux mêmes qui n'acceptent pas, qui n'appliquent pas sa doctrine, sont obligés de reconnaître l'élévation de ses principes. Si cette doctrine en effet ne contient pas la peinture tout entière, il faut bien avouer qu'elle renferme une des parties les plus difficiles de l'art, et peut-être la seule qui se puisse enseigner; car le maître peut guider la main, et ne peut indiquer la vraie couleur du modèle à l'œil qui ne sait pas voir. M. Ingres a-t-il réussi à s'absorber dans le chef de l'école romaine? L'analyse de ses œuvres répond à cette question. Dans la peinture chrétienne comme dans la peinture païenne, il n'a pu abdiquer l'indépendance de sa pensée. Il avait beau s'humilier, s'agenouiller devant le maître : sa pensée personnelle prenait possession de la toile et menait son pinceau hors des lignes déjà tracées. Il voulait recommencer le passé, vivre d'une vie qui ne fût pas la sienne, et sa pensée le ramenait malgré lui dans le présent. C'est un étrange spectacle et qui pourtant s'est déjà présenté plus d'une fois. M. Ingres n'est pas le premier qui, dans le domaine de l'art, ait voulu rebrousser chemin au lieu de marcher en avant; mais un tel projet ne peut s'accomplir, lorsqu'il est conçu par un esprit capable de vivre par lui-même. Il n'est permis qu'aux esprits médiocres de s'absorber dans le passé : c'est pourquoi M. Ingres, malgré sa ferme volonté de suivre pas à pas le chef de l'école romaine, n'a pas réussi dans son entreprise. En dépit de sa docilité, il est demeuré lui-même, et cet échec glorieux n'était pas difficile à prévoir.

GUSTAVE PLANCHE.

POÉSIES.

A UNE JEUNE MARONITE.

O Nassîm! jeune fille au regard indulgent,
Qui portes sur la tête une corne d'argent
D'où pend la longue mousseline,
Parmi les cèdres bruns et les champs de mûriers,
Ta maison, où sont nés tant d'illustres guerriers,
Blanchit au loin sur la colline.

Assise sur le seuil, tu regardes s'ouvrir
Les vallons à tes pieds, et le ruisseau courir
Jusqu'à la plaine qu'il arrose,
Et cette grande mer où dans les lointains bleus
S'endorment sur les flots Chypre aux coteaux vineux
Et Rhodes où naquit la rose.

Nassîm! j'aime tes yeux clairs comme le cristal,
Ton front qui fait pâlir l'albâtre oriental,
Tes lèvres vierges de mensonges,
Ton regard ingénu, ton cœur franc comme l'or,
Et je sens près de toi mon cœur qui bat encor,
Et ta beauté trouble mes songes.

Hélas! si le destin ne m'avait entraîné,
J'aurais voulu rester à ta vie enchaîné;
J'aurais fait prospérer la vigne
Qui revêt la montagne au pied de ta maison,

Et j'aurais de mes mains taillé dans la saison
Tes mûriers disposés en ligne.

Et je t'aurais aimée, ô perle du Liban,
Comme Jacob aima la fille de Laban,
Comme une épouse chaste et belle,
Car j'ai cru deviner que l'humble voyageur
N'était pas éloigné du chemin de ton cœur,
Jeune fille aux yeux de gazelle!

Mais par-delà ces flots où ton regard se perd,
Au rivage opposé de cette vaste mer,
Sous un soleil triste et sans flamme,
Sous des cieux où le soir est voisin du matin,
Il faut que je retourne, esclave du destin,
Auprès d'une autre jeune femme.

Elle est svelte et brillante et belle comme toi,
Partout, sur son chemin, les cœurs sont en émoi;
Mais qu'elle a fait verser de larmes!
Car son ame est cruelle; elle aime à voir pleurer
Les yeux qui, pour un jour, ont osé s'enivrer
De sa jeunesse et de ses charmes.

Et cependant je l'aime, et m'en vais loin de vous.
Je quitte ton ciel bleu, tes vignes au vin doux,
Et ta maison de beaux jours pleine,
Et tes champs d'aloès, et tes orangers verts,
Et tes heureux jardins à l'abri des hivers,
Pour aller reprendre ma chaîne!

Adieu! donne ta main à quelque jeune émir,
Près de qui sans effroi tu puisses t'endormir,
Et qui croie au dieu de tes pères,
Qui défende ton seuil des Druses insolens,
Et qui de ses talons sache presser les flancs
Des chevaux aux longues crinières.

Mais songe quelquefois au triste voyageur
Qui sous d'autres climats emporte dans son cœur
Ton image, ô fleur de bruyère,
O Nassîm, fleur de myrte, orgueil de Broumâhna,
Et qui se souviendra du jour qui l'amena
Devant ta porte hospitalière.

A Broumâhna, dans le Liban.

LE CHANT DU CRAPAUD.

D'où viennent-ils, ces chants si doux
  Et cependant si tristes,
Que soupirent autour de nous
  D'invisibles choristes?

On croit entendre au bord de l'eau
  Pan, le dieu de l'automne,
Tirer de sa flûte en roseau
  Ce soupir monotone.

Dans les guérets et dans les bois
  Résonnent ces chants grêles;
On dirait que toutes ces voix
  Se répondent entr'elles.

La mélancolique chanson
  S'éteint, puis recommence,
Et c'est toujours le même son
  Et la même cadence.

Mais je vois passer près de moi
  Comme une forme impure...
— Ah! je te reconnais : c'est toi,
  Horrible créature!

Être immonde, hideux crapaud,
  Misérable reptile,
Avec ton œil terne et ta peau
  Gluante comme l'huile!

Eh quoi! ce chant mystérieux
  Dont j'admirais le charme,
Qui tout à l'heure dans mes yeux
  A fait sourdre une larme,

Ce soupir qui doit émouvoir
  Plus d'une jeune fille,
Quand elle va rêver le soir
  Sous la sombre charmille :

C'est le chant d'amour, c'est le cri
  De cette bête impure,
Hôte du cloaque pourri,
  Rebut de la nature!

Ah! dis-moi, pourquoi donnes-tu,
Nature impénétrable,
— Toi, dont j'admire la vertu
Et l'ordre inaltérable, —

Au paon stupide un si beau corps,
Des yeux doux aux vipères,
Aux insensés des bras si forts,
Tant d'éclat aux panthères?

Une voix si tendre aux crapauds,
Aux renards tant de graces?
Et pourquoi tant d'hommes si beaux
Ont des ames si basses?

LA HAIE.

Qu'elle est verte et paisible, au bord de ce sentier,
Cette haie abondante où fleurit l'églantier,
Où sur les aubépins et les pruniers sauvages
Grimpe la clématite aux flexibles branchages!
La rosée a semé les feuilles et les fleurs
De gouttes que le jour peint de mille couleurs.
Dans la haie est caché le nid d'une fauvette;
Sous ce fouillis obscur, on aperçoit sa tête;
Elle est là, familière, et qui couve ses œufs,
Et dans la touffe sombre on voit briller ses yeux.
C'est un monde de paix, de fraîcheur et de joie,
Et le soleil rayonne et le sentier poudroie.
Le vent dort; le buisson, auprès d'un champ de blé,
Repose, et d'aucun bruit son calme n'est troublé
Que des oiseaux chantans, des abeilles ronflantes,
Ou du lézard craintif qui s'enfuit sous les plantes.

Mais voici tout à coup venir par le chemin
Un enfant débraillé, le bâton à la main,
Le chapeau sur l'oreille et sifflant en sourdine;
Il a l'air insolent et la face mutine;
Il vient d'un air vainqueur, le gamin malfaisant,
Et plonge son bâton dans la haie en passant.
Les gouttes de rosée, à travers les épines,
Tombent comme des pleurs sur les herbes voisines,

Et la pauvre fauvette, effrayée à ce bruit,
Se dresse en frémissant sur ses œufs et s'enfuit.
Il se penche aussitôt sur la haie entr'ouverte,
Il arrache le nid à sa retraite verte;
Mais à son doigt impie un des œufs s'est heurté,
Un lambeau de chair vive, informe, ensanglanté,
S'échappe de la coque et tombe sur la terre.
Lui, sans s'inquiéter des plaintes de la mère,
De la haie entamée et du nid violé,
Et laissant sur ses pas ce monde désolé,
Rempli d'indifférence et de calme et de joie,
Il poursuit son chemin, cherchant une autre proie.

Ainsi, peuple léger, pareil à cet enfant,
Combien, sans y songer, sous ton pied triomphant,
Tu brises en passant d'existences tranquilles!
Que de travaux perdus, que d'efforts inutiles!
Que de stériles fleurs, de germes avortés,
D'édifices croulans, de plans décapités!
O peuple insouciant, que d'utiles idées,
Qui germaient lentement, par le temps fécondées,
Meurent avant d'éclore et de porter un fruit,
Embryons qu'au hasard ta rude main détruit.

CHARLES REYNAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1851.

La parole est aux événemens, et l'on connaît ceux qui se sont accomplis. Ce n'est le moment ni de les raconter, ni de les caractériser; ils entrent à peine dans l'histoire. Quelques jours seulement nous séparent du scrutin du 20 décembre; nous attendons le régime nouveau qui doit en sortir.

Aujourd'hui nous resterons dans le domaine purement littéraire. Quand fut-il d'ailleurs plus nécessaire de rasséréner les ames, de combattre les fausses doctrines, de défendre ces lois sociales qui n'auraient jamais besoin d'appeler la force à leur aide, si on les avait toujours entourées d'assez de déférence et de respect? Comment se dérober à cette mission réparatrice qui peut changer de forme suivant les vicissitudes publiques, mais qui s'exerce constamment au nom des mêmes vérités? L'anarchie intellectuelle et morale, tel est malheureusement le funeste point de départ de ces passions fébriles que nous voyons se traduire en déchiremens et en désordres. Ah! détournons nos regards de ces sinistres images et de nos discordes intérieures. Reportons-les plutôt là où il y a pour notre drapeau des gloires moins pénibles à acquérir, et où l'ascendant de la France se manifeste, comme il vient d'éclater sur les côtes marocaines, devant Salé.

Plus que jamais il s'agit de rétablir dans le domaine de la pensée ce sentiment de réparation et d'ordre, ce culte pour le vrai et le bien, trop long-temps oubliés au milieu des enivremens de la prospérité. Que de fois alors ceux qu'on traitait de censeurs importuns ont averti les intelligences contemporaines qu'elles se préparaient, par leurs prodigalités brillantes, des jours d'angoisse et de regret, qu'elles imitaient ces millionnaires imprévoyans qui, à force d'abuser du superflu, finissent par perdre le nécessaire! Que de fois ils se demandaient, avec une sorte de douloureux pressentiment, si les coupables excès des imaginations ne creusaient pas sous nos pieds ces abîmes qui, en s'entr'ouvrant, laissent échapper des flammes menaçantes et de livides lueurs! Ce rôle

d'avertissement et de conseil, utile et salutaire toujours, le devient plus encore quand les temps et les esprits sont plus troublés.

Au milieu des émotions de cette quinzaine, y a-t-il eu place pour ces calmes sujets d'étude, pour ces récréations élégantes, ornemens des sociétés paisibles, distractions passagères des sociétés agitées? Oui sans doute, et un regard jeté sur les théâtres suffirait pour prouver que le public ne renonce pas si aisément à ses habitudes et à ses plaisirs. Et nous, s'il y revient, faut-il nous en détourner? Assurément il serait puéril, coupable presque, de s'y arrêter cette fois avec trop d'insistance; nous nous reprocherions tout ce qui ressemblerait à une obstination d'esprits frivoles : pourtant il convient d'y toucher, d'en dire un mot en passant, ne fût-ce que pour rester dans notre rôle en suivant le mouvement de cette société dont la vie intime, intellectuelle et morale se mêle constamment à la vie extérieure et publique : double existence, mouvement parallèle dont l'ensemble forme plus tard l'histoire complète d'une époque et d'un pays.

Presque tous les théâtres luttent, par de persévérans efforts, contre les circonstances qui portent ailleurs l'attention et l'intérêt. Au Théâtre-Français, *Mademoiselle de la Seiglière* a retrouvé tout son succès des premiers jours, succès très réel, très légitime, constaté ici même avec trop d'autorité et de justesse pour que nous ayons à y revenir. Quoi qu'en aient dit quelques juges malveillans, le marquis de la Seiglière, tant reproché à M. Jules Sandeau, n'est pas une caricature, encore moins une satire : c'est un type, un type offert à la comédie, comme tout ce qui trahit ou résume, sous une forme quelconque, les secrètes faiblesses du cœur humain. Ce qui nous plaît dans *Mademoiselle de la Seiglière*, ce qui nous semble la pensée même de l'ouvrage, c'est que, loin de consacrer ou d'aigrir les dissidences d'opinion ou de caste, l'auteur a voulu les déjouer toutes; l'action se noue entre les prévoyans et les habiles, au nom de leurs intérêts, de leurs passions et de leurs rancunes; puis survient un sentiment naïf, un amour vrai, naissant dans deux cœurs sincères, et tout se dénoue et s'arrange au moyen de cet amour qui n'est ni émigré, ni révolutionnaire, mais qui se charge d'unir le passé au présent par la plus douce des chaînes.

Ce n'est pas nous, à coup sûr, qui nous plaindrons de voir les noms vraiment littéraires se rapprocher du théâtre, s'y acclimater, y multiplier leurs tentatives, y établir avec le public des communications plus directes et plus vives. Après nous avoir montré dans des cadres d'une rusticité un peu suspectes ces légendes de chaumière et de bergerie, ces scènes de la vie champêtre qui ressemblaient trop à des épigrammes contre la société civilisée, voici que Mme Sand, par un nouveau caprice d'artiste et de poète, s'est avisée de continuer Sedaine, et de donner une suite au *Philosophe sans le savoir*. Les *suites*, on le sait, réussissent rarement au théâtre; Corneille y a échoué; Beaumarchais, dans *la Mère coupable*, n'est parvenu qu'à attrister et à enlaidir les piquantes physionomies du *Mariage de Figaro*. Il y a dans une œuvre d'art, dans une œuvre dramatique surtout, je ne sais quel jet libre et spontané que rien ne remplace plus tard, lorsqu'on veut y ajouter ou y reprendre. *Le Mariage de Victorine* est plutôt une étude qu'un drame. Préoccupée d'un retour sincère et louable vers le simple et le vrai, Mme Sand a feuilleté Sedaine, comme elle feuilletait naguère ce

livre charmant que la nature tient sans cesse ouvert sous les regards qui savent la comprendre et l'aimer. Elle a été tentée par l'aimable figure de Sedaine, chez qui le naturel fait tout pardonner, et le gracieux rôle de Victorine a achevé de la séduire. Ce que nous blâmerons dans la nouvelle pièce de Mme Sand, c'est qu'à force d'éviter les complications et les effets, de chercher dans l'analyse seule d'un sentiment, dans l'étude attentive et subtile d'un repli du cœur, cet élément de curiosité et de succès que le drame demandait jadis au fracas des péripéties, l'auteur finit par nous promener dans le vide, et le spectateur somnolent a besoin d'un effort pour saisir ce tissu léger, amoindri, où rien n'arrête plus les yeux ni la main. La pièce de Sedaine n'est pas, que nous sachions, surchargée d'événemens; pourtant l'intérêt s'y soutient et va croissant jusqu'à la fin, personnifié, pour ainsi dire, dans cette charmante Victorine qui trahit, dans les dernières scènes, une passion si dramatique et si vraie. Chez Mme Sand, il faut bien l'avouer, Victorine a perdu quelque peu de sa grace et de sa fraîcheur. Tout se réduit à savoir si Alexis Vanderk l'aime véritablement; en conscience, ce n'est pas assez pour trois actes, malgré l'intervention de Fulgence, nouveau personnage créé par Mme Sand, et qui, dans sa rivalité avec Alexis Vanderk, joue un rôle bizarre, équivoque, presque odieux dans les premiers actes, presque touchant dans le dernier.

Tout cela, on le voit, n'est pas de nature à donner à un drame beaucoup de mouvement et de vie, et il faut au théâtre d'autres conditions pour passionner la foule. N'importe : il y a dans *le Mariage de Victorine* des qualités d'analyse et de style qu'il serait injuste de méconnaître, et qui reposent des vulgarités bruyantes de la plupart de nos auteurs : ce qu'il faut aussi y louer sans réserve, et surtout sans témoigner une surprise qui aurait trop l'air d'une malice, c'est le parfum d'honnêteté qu'on respire dans toute la pièce, l'irréprochable pureté de l'ensemble, et surtout le tact exquis avec lequel Mme Sand s'est préservée des déclamations sur les inégalités sociales, un peu prodiguées par le bon Sedaine. Mme Sand a deviné que ce qui faisait partie, en 1765, du bagage des gens d'esprit pouvait bien, en 1851, avoir passé dans le camp contraire, et elle a résisté a la tentation. Sachons lui en tenir compte. Espérons que ce retour d'un esprit éminent aura des imitateurs, et que l'on comprendra mieux chaque jour le vrai rôle de l'écrivain aux époques agitées : éviter tout ce qui irrite et divise; rechercher tout ce qui unit et console.

Ce qui fait le mérite des beaux-arts, et particulièrement de la musique, c'est qu'ils échappent facilement aux perturbations accidentelles de la politique, et qu'ils portent avec eux une sérénité inaltérable. Écoutez une symphonie de Beethoven, la *Symphonie pastorale* par exemple, et, quelque préoccupé que soit votre esprit, il sera bientôt subjugué par l'inspiration du maître suprême qui a eu la puissance de réaliser ce tableau magnifique des vicissitudes de la nature. Tel n'est pas, sans doute, l'avantage de la musique dramatique, dont le but essentiel est de se mêler à nos passions pour en exprimer tour à tour le calme et l'agitation. Toutefois l'objet de la musique dramatique, aussi bien que celui de la musique instrumentale, est de traduire les sentimens éternels de l'ame humaine et de nous soustraire aux tristesses des faits contemporains.

Le troisième théâtre lyrique, dont l'existence est encore si précaire, a failli avoir une bonne fortune. M. Félicien David s'est décidé à composer un opéra

en trois actes, qui était destiné au théâtre de l'Opéra-Comique. Par suite de quelques difficultés survenues entre le directeur de l'Opéra-Comique et le compositeur, celui-ci est allé offrir son œuvre au troisième théâtre lyrique, qui venait de s'ouvrir, et qui a accepté avec reconnaissance le cadeau qu'on lui faisait. En effet, le nom déjà populaire de M. Félicien David était de bon augure pour un théâtre qui se proposait surtout de venir en aide aux jeunes musiciens français, dont la carrière est si difficile. L'événement a-t-il justifié toutes les espérances qu'avait conçues une partie du public sur l'avenir réservé au talent de M. Félicien David? C'est ce qu'il convient d'examiner.

Le sujet de l'opéra de M. Félicien David, *la Perle du Brésil*, pour être un sujet de fantaisie, n'en est pas moins fort ordinaire et puisé dans les données les plus communes et les plus usées. Zora est une jeune étrangère qui a été recueillie encore enfant sur un champ de bataille par l'amiral portugais Salvador, qui en a pris soin et l'a fait élever à Lisbonne dans la religion catholique. Devenue une grande et belle personne, pieuse et toute charmante, Zora est l'objet d'une admiration générale. Le roi, les plus grands seigneurs de la cour, et surtout l'amiral Salvador, sont tous sous le charme d'une personne aussi distinguée, lorsqu'on apprend que Zora vient d'être enlevée par l'ambassadeur de Suède, le comte de Horn, qui en était éperdûment amoureux. Délivrée par un jeune cavalier, Lorenz, Zora revient tout heureuse dans les bras de son tuteur, l'amiral, qui éprouve pour sa pupille un sentiment plus vif que celui d'un père. Aussi l'amiral Salvador, au moment d'entreprendre un voyage pour le Nouveau-Monde, se décide-t-il à la faire embarquer avec lui. Tout le second acte se passe au milieu de l'Océan, sur le vaisseau amiral le *Saint-Raphaël*, qui renferme dans ses vastes flancs bien des élémens de discorde. En effet, une lettre saisie apprend à l'amiral que Zora est éprise du jeune Lorenz. Cette découverte donne lieu à une scène des plus tumultueuses au milieu de laquelle l'amiral déclare, à la stupéfaction générale, que Zora va devenir sa femme. Le troisième acte nous introduit dans une forêt vierge du Brésil, dont un fort beau décor représente la riche végétation. Une lutte s'engage entre les Portugais et les sauvages du Nouveau-Monde, lorsque Zora intervient au milieu des combattans et fait connaître, par quelques refrains d'une chanson naïve qui sont restés gravés dans sa mémoire dès sa plus tendre enfance, qu'elle est la fille de l'ancien cacique de ces contrées. Tout s'explique alors, tout s'arrange, et le drame finit, si drame il y a, par le mariage de la Perle du Brésil avec le cavalier Lorenz. Telle est la donnée du libretto que M. David a bien voulu mettre en musique, donnée qui a été traitée cent fois par M. Scribe avec l'esprit et la dextérité qu'on ne saurait lui refuser.

M. Félicien David aura sans doute été séduit par les perspectives que ce poème offrait à son imagination; il n'aura pas été fâché de repasser encore une fois le grand Océan et d'aller revoir les rivages qu'il avait déjà visités dans son *Christophe Colomb*. N'était-il pas à craindre qu'en parcourant les mêmes parages, le compositeur ne fût également attiré dans le même cercle d'idées, idées gracieuses, mais de courte haleine, dont il eût été nécessaire de varier un peu la monotonie? L'ouverture de *la Perle du Brésil* est un morceau sans caractère, trop long et mal ordonné dans les différentes parties qui le composent. On s'attendait à mieux de la part d'un musicien qui connaît les res-

sources de l'orchestre, et qui a réussi à trouver plusieurs effets heureux. Au premier acte, on peut signaler une jolie romance de ténor, dite avec goût par le chanteur qui représente le personnage de Lorenz. Puis vient un trio pour deux voix de femme et une voix de ténor, dont le motif est repris successivement en forme de canon par chacun des trois personnages, et au milieu duquel se trouve encadrée une ballade que chante Zora avec accompagnement de chœur. Les airs de danse du second acte sont agréables, et le quatuor pour deux voix de femme, ténor et basse, qui forme l'avant-propos du finale, est sans contredit le meilleur morceau de tout l'ouvrage. Ce quatuor est accompagné avec ce goût ingénieux et sobre qui a fait la fortune du *Desert* et de quelques parties de *Christophe Colomb*. L'introduction instrumentale du troisième acte est tout aussi dépourvue de caractère que l'ouverture, et cependant c'était là une belle occasion pour M. Félicien David de nous donner une bonne page de musique pittoresque, comme il s'en trouve tant dans les œuvres de Mendelssohn et dans les grands symphonistes allemands. A vrai dire, il n'y a de remarquable dans tout le troisième acte qu'un air de basse avec chœur que le public a redemandé. Ce coup d'essai dramatique est-il décisif pour la destinée de M. Félicien David? Nous serions tentés de le croire. Nous n'avons pas remarqué dans les trois actes de *la Perle du Brésil* cette inexpérience de bon augure, ces tâtonnemens vigoureux qui laissent entrevoir une veine féconde. Tout y est proprement, mais faiblement écrit; les mêmes idées se représentent incessamment sous les mêmes formes qui accusent une nature délicate resserrée dans un cercle très étroit. Un critique fort compétent écrivait ici même, il y a quelques années, à propos de M. Félicien David, qu'il était bien possible que l'auteur du *Désert* et de *Christophe Colomb* fût déjà arrivé aux limites de son gracieux empire : la musique de *la Perle du Brésil* confirme ce jugement.

L'exécution de l'opéra de M. David, sans être parfaite, est au moins supportable. Mlle Duez, qui représente l'héroïne Zora, est une cantatrice qui ne manque pas de talent, et dont la voix de *mezzo soprano*, assez timbrée et assez flexible, gagnerait à être mieux dirigée. M. Philippe est un jeune ténor dont la voix vibrante n'est point désagréable; mais ce qu'il y a de mieux au troisième théâtre lyrique, ce sont les chœurs et surtout l'orchestre que M. Varney dirige avec intelligence.

Le théâtre de l'Opéra-Comique vient d'éprouver un échec qui interrompra pour quelque temps peut-être l'étonnante prospérité à laquelle il s'est habitué depuis un ou deux ans. *Le Château de la Barbe-Bleue*, dont le sujet est emprunté à un assez mauvais roman de M. Eugène Sue, n'aura pas même le succès de ces partitions laborieuses qui ne vivent quelques jours au théâtre que grace à la fantasmagorie de la mise en scène et au talent des acteurs. Puisque M. de Saint-Georges avait consenti à puiser dans un roman connu la donnée d'un libretto d'opéra-comique, il aurait dû pousser plus loin encore la modestie en copiant tout simplement la fable conçue par M. Eugène Sue, qui est du moins vraisemblable et parfois intéressante, et non pas complétement absurde comme celle qu'il y a substituée.

Un certain comte de Rochambeau, qui vivait du temps de Louis XIV, s'en va chercher dans les Indes un oncle riche, dont il espère devenir l'héritier. Il arrive à Madras, le cœur rempli d'une image charmante, l'image d'une jeune

fille qu'il a aperçue un soir au château de Saint-Germain, où résidait alors le roi d'Angleterre, Jacques II, sous la protection de Louis XIV. Le comte de Rochambeau, en débarquant dans une auberge de Madras, la trouve occupée par une troupe de flibustiers, qui lui parlent aussitôt d'une femme mystérieuse, la *Barbe-Bleue*, dont la main s'est déjà appesantie sur quatre maris qui ont tous disparu l'un après l'autre. Cette terrible femme, qui fait une si grande consommation de maris, habite un château assis sur un roc escarpé et de toutes parts impénétrable. Sans plus ample informé et sans autre intérêt que la curiosité, le comte de Rochambeau, suivi d'un compagnon de voyage qui s'appelle le chevalier de Lantillac, se décide à visiter la terrible Barbe-Bleue malgré tous les dangers dont on le menace. On a déjà deviné que cette femme mystérieuse n'est autre que la belle inconnue que le comte a vue une seule fois au château de Saint-Germain, et dont le souvenir est resté gravé dans son cœur. Au troisième acte, les choses s'éclaircissent encore davantage, car on apprend, non sans peine et encore moins sans ennui, que la Barbe-Bleue est la propre nièce du roi Jacques II, qui se croit obligé de donner en mariage au comte de Rochambeau cette nièce bien-aimée. C'est là, on le voit, une fable dénuée d'intérêt comme de vraisemblance; malheureusement la musique n'est pas de nature à atténuer l'ennui que vous fait éprouver la prose de M. de Saint-Georges. M. Limnander est un Belge qui est venu s'établir en France depuis plusieurs années. Il s'est fait connaître d'abord par quelques morceaux détachés qui ont été exécutés dans un ou deux concerts publics, puis par un opéra-comique en trois actes, *les Monténégrins*, où l'on a remarqué du talent et une certaine vigueur de style. La musique de *la Barbe-Bleue* confirmera, sans y rien ajouter, l'opinion qu'on s'était faite du mérite de M. Limnander. Il est assez curieux de remarquer en passant que, depuis qu'on s'occupe avec succès de musique instrumentale, on ne sait plus faire une ouverture en France. Ni M. Félicien David dans *la Perle du Brésil*, ni M. Limnander dans *la Barbe-Bleue*, n'ont réussi à condenser dans un avant-propos symphonique les principales idées qui se trouvent éparses dans leurs partitions. M. Limnander a bien essayé de composer une ouverture assez développée et que l'on a pu entendre à la répétition générale de son dernier ouvrage, mais le compositeur s'est ravisé depuis, et il a eu le bon esprit de supprimer l'ouverture en ne laissant que quelques mesures d'introduction qui ne manquent pas de couleur. Au premier acte, on remarque une ballade, *Sur la cime du pic terrible*, qui ressemble à toutes les ballades qu'on entend à l'Opéra-Comique. Un duo pour soprano et ténor entre le comte de Rochambeau et Mirette, la suivante de la Barbe-Bleue, dont l'*andante* a de la grace, mais qui n'est dans son ensemble qu'un long point d'orgue à deux voix; un air de basse que chante le boucanier, écrit avec prétention, et puis une romance de ténor qui n'a rien de saillant, complètent le menu de cet acte. A l'acte suivant, dont la scène se passe dans l'intérieur du château de la Barbe-Bleue, on peut signaler un chœur chanté dans la coulisse, un quatuor sans grands développemens, une nouvelle ballade, *à Lahore jadis régnait un roi*, dont la mélodie connue pourrait bien être empruntée à quelque chanson populaire. Au troisième acte, qui est d'une longueur à fatiguer la plus angélique patience, se trouvent une gracieuse romance pour voix de ténor, un duo en écho qui exprime une des situations les plus burlesques qu'on puisse

imaginer, un trio avec chœur qui a de la vigueur, et puis encore un duo d'amour qui produirait de l'effet, s'il était mieux conçu, moins long et placé dans une meilleure situation.

L'opéra du *Château de la Barbe-Bleue* est l'œuvre d'un homme de talent, d'un musicien instruit, qui connaît l'orchestre et qui a plus de passion que de distinction dans les idées. Cette partition, trop touffue, renferme trois fois plus de musique qu'on ne saurait en supporter dans un opéra-comique, et chacun des nombreux morceaux qui la composent n'a pas d'autre raison d'être que le plaisir du compositeur. C'est le système de la mauvaise école italienne sans ses avantages, c'est-à-dire de la musique pour de la musique sans que l'intérêt de l'action en explique la nécessité. Mme Ugalde, qui remplit le rôle très important de la Barbe-Bleue, n'a pas été cette fois plus heureuse dans son entreprise que M. Limnander dans la sienne. Elle chante trop, et les morceaux confiés à son talent audacieux manquent d'originalité. Ce ne sont que des vocalises qui fatiguent son organe aussi bien que le public. M. Dufrène, qui est chargé du personnage du comte de Rochambeau, est un ténor de province, dont la voix, un peu pâteuse et terne, n'est pas dépourvue de charme. M. Dufrène chante avec assez de goût, mais on peut lui souhaiter un peu plus de distinction. M. Coulon, jeune élève du Conservatoire, possède une voix de basse qui produit un bon effet dans le fragment de ballade qu'il chante au second acte, ainsi que dans d'autres morceaux du rôle de boucanier qui lui est échu tout à coup sans qu'il ait pu s'y préparer suffisamment. Cette voix, un peu rude, gagnera beaucoup à s'assouplir.

L'Opéra a donné un nouveau ballet, *Vert-Vert*, qui n'est qu'un cadre ingénieux disposé pour faire valoir le talent d'une jeune danseuse que nous envoie l'Italie. Mlle Priora est née à Milan. Elle est grande, svelte, flexible, aux traits un peu sévères, et elle semble avoir été mise au monde tout exprès pour danser. Sa pantomime est noble; ses gestes, peu nombreux, sont expressifs, et révèlent un sentiment élevé de l'art. Elle danse avec vigueur, et sa jambe nerveuse et souple se déroule au gré de sa fantaisie. Il y a de la Taglioni dans cette jeune fille, et le public a fait à Mlle Priora un accueil plein d'espérances.

A. DE PONTMARTIN.

Notes historiques sur la Vie de Molière, par M. A. Bazin (1). — Un intérêt particulier s'attache à cette nouvelle édition d'un excellent travail de critique littéraire qui, lors de son apparition dans cette *Revue* (2), fut justement regardé comme la pierre de touche à laquelle il fallait soumettre toutes les précédentes biographies de Molière. M. Bazin avait, dans cette curieuse étude, laissé, comme il le disait lui-même, son dernier mot sur l'auteur du *Misanthrope* : c'est pour ainsi dire l'adieu d'un homme de goût aux lettres, qui avaient fait le charme de sa vie. En faisant marcher de front la critique littéraire et la biographie, en retraçant avec la sympathie qu'éveillent les belles choses l'historique de chaque comédie, M. Bazin a fait revivre dans sa vie intime, dans sa gloire et dans ses douleurs, cet étonnant écrivain, *ce contemplateur*, comme le nommait Boileau,

(1) Paris, Techener, 1851, in-18.

(2) Voyez les livraisons du 15 juillet 1847 et du 15 janvier 1848.

qui n'a point de maître dans le passé, et qui sans doute n'en aura point dans l'avenir. Éclaircir le petit nombre de renseignemens qui nous ont été transmis sur la vie de notre grand comique, les faire coordonner avec les faits publics et avérés de l'histoire, dégager la légende qui se forme autour de tous les noms éclatans, substituer la certitude au mensonge, la vérité à la calomnie, tel est le but que M. Bazin s'était proposé d'atteindre, et qu'il a heureusement touché. Ce qui donne beaucoup de prix à cette œuvre d'érudition sagace et patiente, c'est que l'auteur, sans exagérer les rapprochemens, a toujours expliqué l'écrivain par l'homme, par les circonstances intimes de sa vie et la société de son temps; c'est surtout la façon piquante dont il a donné ce qu'on pourrait appeler la biographie de chaque pièce. Il y a en effet dans les comédies de Molière les hommes du XVIIe siècle et l'homme de tous les temps, la peinture des éternelles faiblesses de notre nature, et celle des ridicules et des travers qui naissent et meurent avec chaque génération. Dans *le Misanthrope*, *l'Avare*, *l'École des Femmes*, le *Tartufe*, Molière, moraliste et *contemplateur*, sonde jusqu'aux derniers abîmes les replis du cœur humain, et il devient, par la force de la vérité, le contemporain de tous les âges. Dans *les Précieuses*, *la Critique de l'École des Femmes*, *les Femmes savantes*, il est surtout l'homme du XVIIe siècle. Esprit ferme et droit, écrivain de génie à force de bon sens et toujours écrivain de grand style, il poursuit dans chacune de ses pièces la fausseté de l'esprit et du langage.

Les Précieuses et *la Critique* ne sont en quelque sorte que les premières escarmouches d'une guerre dont *les Femmes savantes* seront plus tard le suprême et dernier combat. Le Lysidas de *la Critique*, en se dédoublant dans *les Femmes savantes*, deviendra Trissotin et Vadius; Climène annonce déjà Philaminte, comme Dorante annonce Clitandre, comme Élise annonce Henriette, et il ne faut pas s'étonner que Molière ait insisté complaisamment, et à trois reprises différentes, sur des travers qui sont au fond les mêmes; car, en attaquant les pédans, les prudes, leurs sentimens affectés et, comme le dit La Bruyère, *leurs prononciations contrefaites*, il défendait en même temps ses propres ouvrages, dont la cause était inséparable de la cause du bon sens et du bon goût. La gradation dans les trois pièces est curieuse à observer. Poète comique dans les deux premières, il devient dans la troisième un moraliste profond, tout en restant encore un satirique inimitable, et, dans le développement successif de la même idée, il ne fait que suivre le développement même des mœurs de son temps. En effet, de précieuses qu'elles étaient d'abord, certaines femmes étaient devenues encyclopédistes tout en restant romanesques. Elles savouraient La Calprenède et Mlle de Scudéry, en même temps qu'elles méditaient Platon et Descartes. Elles ne tenaient plus seulement des bureaux d'esprit, mais de véritables académies des sciences, et la poursuite vaniteuse d'un savoir souvent stérile les détournait de leurs devoirs d'épouses et de mères. Dans cette phase nouvelle de la *préciosité*, il n'y avait donc plus seulement un ridicule, mais un véritable danger social, et c'est ce danger que Molière combat corps à corps. Ce qui s'est passé depuis deux siècles dans la société française justifie pleinement la donnée morale des *Femmes savantes*, à savoir que les femmes, en cherchant à forcer leur talent et leur vocation, à sortir de la destinée de leur sexe, n'arrivent souvent qu'à l'impuissance et au ridicule, et ce qui le prouve,

c'est la lignée d'Armande et de Bélise qui s'est perpétuée jusqu'à notre temps, comme pour rendre la pièce du grand comique d'une vérité toujours présente. En effet, au XVIIIe siècle, Bélise, devenue la maîtresse d'un athée, remplace Descartes par le baron d'Holbach, et la sentimentalité innocemment nuageuse de Mlle de Scudéry par le positivisme du chevalier de Bertin. Bientôt Bélise renonce à la philosophie pour la politique ou l'économie sociale; elle travaille à *désubalterniser* son sexe, et nous arrivons de la sorte à la femme réformatrice, en rencontrant successivement sur notre route les femmes esprit-fort, les *tricoteuses*, les femmes romantiques, les femmes libres, les femmes *bas-bleus* et les femmes incomprises. Les modes ont beau changer : sous leur toilette nouvelle, nous reconnaissons toujours Armande et Bélise; seulement c'était la pruderie qui distinguait les précieuses, c'est souvent le contraire qui distingue celles qui leur ont succédé.

En suivant dans les détails les œuvres du grand poète, en les comparant entre elles, on est frappé de voir avec quelle persistance et quelle logique Molière défendait la cause de la raison, de la probité et du bon sens. Dans *les Précieuses*, il combat l'hypocrisie des sentimens et du langage; dans *le Médecin malgré lui*, l'hypocrisie de la science; dans *Tartufe*, l'hypocrisie de la piété. Chaque étude a de la sorte sa contre-partie. *L'Impromptu de Versailles* est le pendant du *Bourgeois gentilhomme*, et, dans cette double peinture de la sottise titrée et de la sottise roturière, les portraits sont tracés avec une vérité si frappante qu'on les prit pour des signalemens. Quand *le Bourgeois gentilhomme* fut représenté à Paris, le 23 novembre 1670, le succès fut immense, parce que chaque bourgeois, dit Grimarest, croyait trouver son voisin peint au naturel et ne se lassait point d'aller voir ce portrait. Cependant, malgré les sarcasmes qui tombaient sur elle avec tant de gaieté et de malice, la bourgeoisie ne se montra nullement scandalisée et rit de bon cœur, tandis que, parmi les gens de cour, on murmura contre le rôle de Dorante, qui offrait le type accompli et sans aucun doute très reconnaissable des chevaliers d'industrie si nombreux au XVIIe siècle dans la haute société. L'un des ennemis les plus acharnés de Molière, De Visé, essaya de soulever contre lui toute la noblesse de France en l'accusant du crime de lèse-majesté; mais, cette fois comme toujours, Louis XIV s'interposa entre le poète et ses détracteurs, et si l'on se demande comment le grand roi laissait ainsi un simple comédien attaquer ce qu'au déclin de son règne l'un de ses ministres appelait le « corps sacré de la noblesse, » la réponse est toute simple : c'est que Louis XIV aimait à rire des ridicules que mieux que personne il était à même d'étudier des hauteurs de son rang, et qu'en cette période ascendante et glorieuse de sa vie, il continuait l'œuvre de Richelieu et se souvenait de la fronde.

Un des reproches les plus fréquens qui aient été adressés à Molière, reproche confirmé par la sévère autorité de Boileau, c'est d'être, comme on dit, tombé dans la farce. Sans doute, quand on se place au point de vue étroitement classique, quand on juge, comme certains rhéteurs, d'après le *code du goût*, qui n'est souvent que le code de l'impuissance et de l'ennui, on peut parfois se montrer sévère; mais il faut d'abord tenir compte des circonstances dans lesquelles Molière composa les pièces que l'on est convenu de regarder comme des farces. Directeur de théâtre et poète comique de la cour, Molière devait faire

rire le roi quand le roi voulait rire; de plus, il devait se conformer, pour attirer le public à son théâtre, au goût de la foule, habituée depuis long-temps aux parades de la comédie italienne, et c'est pour satisfaire à la double exigence de la foule et du roi qu'il écrivit des pièces du même genre. Il voulait amuser, il a réussi. Là est toute la question, et, dans tous les cas, on ne peut refuser à ces étourdissantes compositions le premier rang parmi les chefs-d'œuvre du même genre. Il nous semble d'ailleurs que l'on n'a point suffisamment pénétré le sens intime de certains détails, et que tel passage, signalé par un grand nombre de critiques et de commentateurs comme une véritable parade, n'est souvent en réalité qu'une scène de haute comédie : nous citerons à l'appui de cette remarque la querelle de Sganarelle avec Pancrace et Marphurius dans *le Mariage forcé*. Les coups de bâton de Sganarelle ne tombent pas sur les pédans, mais sur le pédantisme philosophique. L'aristotélisme scholastique, au XVIIe siècle, régnait encore souverainement dans l'école. L'université de Paris, au moment où fut représenté *le Mariage forcé*, poursuivait la confirmation d'un arrêt du parlement en date du 4 septembre 1624, qui prononçait la peine de mort contre ceux qui oseraient combattre le système d'Aristote, et de la sorte, en mettant le bâton aux mains de Sganarelle, Molière combattait à côté de Descartes. La cerémonie grotesque du *Bourgeois gentilhomme*, tant de fois et si vivement critiquée à cause de son invraisemblance, se trouva en quelque sorte justifiée, quelques années plus tard, par l'aventure de l'abbé de Saint-Martin. Ce digne abbé, qui cependant ne manquait pas d'esprit, s'imagina un beau jour, sur la foi de quelques plaisans, que le roi de Siam l'avait nommé mandarin et marquis de Miskou, et on lui conféra à Caen, en 1686, les insignes de sa nouvelle dignité.

Dans *le Malade imaginaire*, qu'on a voulu flétrir du nom de farce, la pensée morale éclate à chaque scène. Molière, en faisant d'Argan l'esclave de la médecine et de M. Purgon, en même temps qu'il en fait un époux dupé, un père injuste, un sot égoïste, Molière a voulu évidemment montrer, et il a montré, en effet, combien l'amour obstiné de la vie est destructeur de tout bon sentiment et de toute vertu, et la pièce n'est pas, comme l'ont dit ceux qui ne l'ont point comprise, une plaisanterie attristante sur les malades et les médecins, mais une admirable satire contre l'égoïsme.

L'intéressante étude de M. Bazin, qui succède à tant d'autres études, ouvre encore, dans les œuvres du grand poète comique, une foule de perspectives nouvelles, car Molière est au premier rang de ces rares élus qui grandissent de siècle en siècle, et qui restent toujours jeunes et toujours vrais, parce qu'ils reflètent le monde et la vie. On l'a dit justement : chaque homme de plus qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière, et, plus on s'éloigne du temps où il a vécu, plus on apprend à l'admirer, en le comparant à ceux qui l'ont précédé, et surtout à ceux qui l'ont suivi. La comédie de caractère et de mœurs, la haute comédie, c'est-à-dire celle qui réunit à la fois l'enseignement moral, la moquerie, la raison, la vérité, la passion, la poésie; la farce, dans laquelle il épuisa la poétique du rire; le drame romantique, Molière a touché à tout, et dans chaque genre il est resté le maître souverain. S'il emprunte à ceux qui l'ont précédé, et nous ne parlons ici que des écrivains de l'Europe moderne, il semble qu'il ne l'ait fait que pour les écraser par la comparaison;

car, à l'exception de *la Farce de Pathelin*, sur la limite extrême du moyen-âge, et du *Menteur* au XVIIe siècle, on ne trouve avant lui que d'informes essais, où figurent, pour tous personnages, des vieillards imbéciles, de jeunes débauchés, des femmes de toutes les espèces, excepté, comme le dit Suard, de l'espèce honnête, et des intrigues uniquement défrayées par deux ou trois déguisemens, trois ou quatre surprises et autant de reconnaissances. Molière arrive; d'un coup il fait oublier tous ceux qui l'ont précédé, et, en emportant dans la tombe sa puissance d'observation, sa verve et son style inimitable, il efface tous ceux qui l'ont suivi. Il aura des imitateurs souvent heureux, il n'aura plus de rivaux. Regnard, Le Sage, Piron, Gresset dans *le Méchant*, Sedaine dans *le Philosophe sans le savoir*, rencontreront encore une haute inspiration, mais ils resteront tous éloignés du maître de la distance qui sépare le talent du génie.

Certes, ce serait une belle étude littéraire que celle qui embrasserait depuis les premiers temps jusqu'à nos jours l'histoire de l'art dramatique en France, et quand on parle de Molière, il est difficile de ne point songer à cette œuvre. Ce que nous ont appris M. Sainte-Beuve sur le XVIe siècle et Molière, M. Magnin sur le moyen-âge, ne fait que rendre plus attrayantes encore les époques qui sont restées dans l'ombre. Que de changemens en effet sur cette scène du théâtre, mobile et variée comme celle du monde, depuis le jour où Rome victorieuse nous donne ses mœurs et ses plaisirs! Chez nous, comme chez les Grecs, l'art dramatique à l'origine est un enseignement religieux, et le drame embrasse la création tout entière. Exclusivement guidé par la foi qui l'inspire, il marche au hasard à travers l'infini; il offre aux populations croyantes le tableau des grandes scènes de la tradition religieuse, le monde du passé et le monde de l'avenir, le paradis des premiers jours où elles retrouvent leurs premiers parens, l'enfer et le paradis de la vie future où elles trouveront le Dieu qui punit et qui récompense. La foule alors regardait avec les yeux de la foi, et la puissance du drame sacré n'était pas un triomphe de l'art, mais un miracle de la croyance. Quand le mysticisme a replié ses ailes, le drame redescend sur la terre, et semble de nouveau se convertir au paganisme. Il demande des modèles à l'Italie, et non-seulement à l'Italie de Plaute, de Sénèque et de Térence, mais à l'Italie toujours païenne de Boccace, de Pogge, de Machiavel et de Bibbiena. Dans cette grande époque du scepticisme et de l'érudition, il est érudit et railleur, sans idéal, sans originalité, et toujours effacé par ceux qu'il reproduit et qu'il imite. Au XVIe siècle, il imite encore; mais, original et créateur à la fois, il s'ouvre à tous les grands sentimens, il est romain, grec, chrétien, profondément vrai, profondément humain, et c'est là ce qui fait sa grandeur. Transformé, au XVIIIe siècle, en organe de la prédication philosophique, il travaille à démolir ce vieux monde qui doit s'abîmer bientôt dans un immense naufrage; ce n'est plus le cœur, la passion qui l'inspirent : c'est l'esprit, et son défaut, c'est l'excès de cet esprit même. Dans les jours troublés de la révolution, il est orageux comme une émeute, désordonné comme un discours de la convention, et presque toujours faux, parce qu'il exagère dans la politique comme dans le sentiment. Méthodique et régulier sous l'empire, il emprunte ses règles au classicisme; enfin, depuis vingt-cinq ans, il a tenté tous les systèmes, il a été tout à la fois religieux, chevaleresque, classique, parce

qu'une partie de cette société était conservatrice; romantique, c'est-à-dire révolutionnaire en littérature, parce qu'une autre partie était révolutionnaire en politique; il a été souvent atroce, parce qu'il s'adressait à un public blasé sur toutes les émotions fortes; obscène, parce qu'il avait besoin, pour réussir, de flatter des instincts dépravés; il a été fécond plus que dans aucune autre époque, parce qu'il était devenu mercantile. Au milieu d'une foule de productions destinées à ne vivre qu'un jour, il a donné des œuvres durables qui se placeront incontestablement à côté de ce qu'il y a de plus élevé dans notre répertoire du second ordre; mais, dans tous les genres vraiment littéraires, il est resté inférieur au grand siècle, et, par les solennels hommages qu'il a rendus à Molière, il a semblé reconnaître que c'était à un autre temps qu'il devait demander sa gloire impérissable.

CH. LOUANDRE.

L'OR DE TIPUANI. [1]

Parmi les points du Nouveau-Monde qui ont trop rarement appelé sur eux l'attention de l'Europe, il faut certainement nommer la Bolivie. Les savantes observations de M. Pentland, le bel ouvrage de M. d'Orbigny, quelques études plus récentes (2) ont donné sur la république du Haut-Pérou des notions également précieuses, mais trop peu répandues encore, les unes au point de vue des sciences naturelles et géographiques, les autres au point de vue politique et moral. Il ne manque à la Bolivie, comme à beaucoup d'autres républiques de l'Amérique du Sud, pour entrer en relations plus suivies avec l'Europe, que des moyens de communication plus faciles avec les deux Océans Atlantique et Pacifique. De ce dernier côté, la gigantesque muraille des Cordillères se dresse devant le voyageur comme un rempart infranchissable. Entre l'Atlantique et la Bolivie, on rencontre des obstacles plus redoutables encore, de vastes solitudes où errent des peuplades guerrières et sauvages, des fleuves immenses dont le parcours effraie l'imagination, et qui ne peuvent être franchis par les indigènes, faute de deux forces indispensables : les bras et l'argent. Privée de port (car on ne peut donner ce nom à la rade peu fréquentée de Cobija), la Bolivie ne demande à l'étranger que le petit nombre d'objets manu-

(1) On sait qu'une commission s'est formée en France, il y a peu d'années, pour encourager l'étude des antiquités américaines. Une expédition a même été destinée à continuer et à compléter les recherches commencées en 1805 dans l'Amérique du Sud, sous les auspices du roi d'Espagne Charles IV. La *Revue des Deux Mondes*, toujours préoccupée de s'assurer de nouvelles sources d'informations sur les deux Amériques, s'est mise en rapport avec la *commission scientifique américaine*, et les renseignemens qu'on nous communique aujourd'hui sur les sables aurifères de la Bolivie ne seront pas sans doute les seuls documens que nous aurons à publier sur les tentatives d'exploration dont cette partie du Nouveau-Monde est en ce moment le théâtre.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1851 *la Bolivie et le Pérou*, par M. de Lavandais. Voyez aussi l'*Annuaire des Deux Mondes*, p. 998-1011.

facturés dont les habitans ne peuvent se passer. La cherté des transports, la difficulté des arrivages limitent les retours aux seuls produits qui joignent une grande valeur à un petit volume. Les écorces de quinquina, un peu d'étain, de cuivre et des piastres fortes peuvent seuls supporter les frais de route jusqu'à la côte où se fait l'embarquement; mais tous les produits naturels de ce pays essentiellement agricole meurent sur pied, pour peu que l'abondance de la récolte dépasse la consommation bien restreinte des populations qui vivent sur le sol de la république.

Une telle situation paraît devoir se prolonger tant que le mouvement d'expansion de la Bolivie sera exclusivement dirigé vers le Pacifique. Les discordes civiles, les agitations d'une société divisée en deux classes bien distinctes : — les Indiens qui travaillent la terre et fournissent le pain de chaque jour, les blancs descendus des Espagnols qui se partagent tous les emplois, — telles sont les conséquences de cette absence de débouchés, si funeste à l'essor des intérêts matériels, et qui refoule vers la carrière des emplois publics toutes les forces vives du pays. Comment détourner ces forces vers une arène moins étroite? comment les diriger vers des voies plus fécondes? Faut-il attendre qu'une exploration scientifique ait étudié les grands territoires qui séparent la Bolivie de l'Atlantique? Assurément, dès que les immenses et fertiles plaines de la république bolivienne pourront enfin écouler leurs produits vers l'Europe par une voie sûre et facile, dès ce moment la fécondation du sol deviendra le but principal de toutes les ambitions dévoyées qui se disputent aujourd'hui les charges administratives; mais, en attendant l'époque où sera organisée la navigation des grandes artères fluviales de l'Amérique, n'y aurait-il pas d'autres moyens d'attirer la spéculation européenne vers la Bolivie, et de donner, dans cette république même, une salutaire et puissante impulsion aux bras comme aux capitaux inoccupés? Ces moyens existent, et pour les découvrir, la Bolivie n'a qu'à interroger son histoire. C'est dans la production de l'or qu'elle doit trouver cette base qui chez elle a manqué jusqu'à ce jour aux grandes entreprises. Dès le règne des Incas, les ruisseaux aurifères de la Bolivie étaient le théâtre d'une exploitation active et fructueuse qui ne s'est jamais entièrement interrompue, mais dont les procédés de l'industrie moderne pourraient accroître singulièrement l'importance : c'est l'état actuel des lavages aurifères de la Bolivie que nous voudrions essayer de faire connaître, et par les résultats qu'obtiennent aujourd'hui les chercheurs d'or de Bolivie, on pourra juger de ceux qui les attendent dans l'avenir.

C'est sur le Tipuani que la spéculation des laveurs d'or a concentré ses efforts. Cette rivière prend sa source dans la région de la cordillère qui s'étend de l'Illimani à l'Illampu, sur une longueur d'environ quatre-vingts milles, partagée en profondes fissures, toutes arrosées et fertiles, dont plusieurs, connues sous le nom de *yungas*, donnent, avec une merveilleuse abondance, tous les produits des Antilles. Les ravins creusés par les nombreux épanchemens des réservoirs neigeux de cette cordillère forment plus de soixante-sept cours d'eau (1),

(1) Sur ces soixante-sept cours d'eau, vingt-six se jettent dans le Mapiri; le plus grand nombre se réunissent à la rivière de la Paz, qui se joint elle-même au Beni.

dont les bords, tout couverts de bois et propres à la culture, roulent l'or entraîné de la chaîne principale, et pourraient être aussi lucrativement exploités que le Tipuani, le seul auquel la spéculation se soit attachée jusqu'ici. Le Tipuani, qui n'est ni le plus considérable ni le plus fertile de ces cours d'eau, se jette dans le Mapiri, près du village de Guanay, qui donne son nom au fleuve jusqu'à sa jonction avec le Coroïco. C'est alors une masse d'eau imposante qui, sous la dénomination de Caca, roule, pendant quarante-cinq lieues, sur un fond de deux mètres de profondeur et de trois cents de largeur, et qui, après avoir reçu le Beni, dont elle prend le nom, va se réunir au Guaporé et former ainsi le Madeira, ce fleuve immense, qui n'est pourtant qu'une partie de l'Amazone, auquel tant d'espérances sont attachées pour la colonisation de l'intérieur de l'Amérique.

A soixante-huit lieues nord de la Paz et trente-huit de Sorata, sur les bords mêmes du Tipuani, s'élève le petit village de ce nom, bâti à proximité des travaux les plus importans. Peu de compagnies se sont livrées jusqu'à ce jour à la recherche de l'or; les capitaux affluent là où les bras abondent, où l'échange est facile, et surtout où les communications sont rapides. Dans ces pauvres pays favorisés du soleil, mais emprisonnés jusqu'ici et pour ainsi dire soustraits à l'œil de la spéculation, tout manque à la fois, les bras et l'argent. Un effroyable sentier qualifié de chemin met seul l'or de Tipuani en relation avec la Paz, où se fait le trafic. Ces magnifiques routes fluviales tracées par la main de Dieu comme les voies naturelles qui doivent faire pénétrer la civilisation de l'Europe au milieu des richesses de l'Amérique, ne sont jusqu'à ce jour que des horizons inconnus auxquels nul n'a osé confier sa fortune.

La famille Villamil, l'une des plus puissantes et des plus considérées de la Paz, possède quatorze travaux sur la rivière. Trois autres sont exploités par une compagnie de cinq associés, dont l'un est un charpentier anglais, nommé Witley, et deux autres d'une importance inférieure appartiennent à des gens du pays. Les travaux ont, dans leur ensemble, une étendue de quatorze lieues sur les deux rives.

L'or se trouve partout, sur le flanc des montagnes argileuses qui bordent la vallée comme au-dessous du lit de la rivière et dans les terrains d'alluvion, mais avec une plus remarquable abondance dans ces deux dernières dispositions de terrain. On prétend que, dans la chaîne de montagnes où ces cours d'eau prennent leur source, il existe des veines de quartz mêlé d'or; mais jusqu'ici nulle exploration méthodique n'a eu lieu, et le hasard seul a mis à nu les richesses enfouies. Il y a quelques années qu'une certaine quantité d'or fut extraite d'un morceau de rocher détaché de l'Illimani par la foudre. Une compagnie anglaise se présenta pour exploiter ce colosse des Cordillères, munie d'un capital en rapport avec la difficulté de l'entreprise; mais le nombre des ouvriers étrangers nécessaires aux travaux était si considérable, que l'opinion publique s'alarma de cette immigration comme d'une nouvelle conquête, et la concession fut refusée. Cependant quelques veines d'or sont connues : près de Sorata, les Indiens en travaillent une dans la montagne; à douze lieues de là, à Tatacani, on exploitait, il y a trente ans, des veines d'or d'une grande richesse; les galeries se sont éboulées faute de boisage, et les travaux ont été

suspendus. Aujourd'hui, l'exploitation se borne donc à peu près à des lavages qui varient suivant les terrains sur lesquels on opère. On compte trois principales strates aurifères : la première, qui porte le nom de *Venerillo*, se compose d'argile et de sable mélangé de pierres sur une épaisseur de 2 à 7 vares (1 m. 60 c. à 5 m. 60 c.), et contient de l'or fort disséminé; la seconde, nommée *Venero*, est une couche de terre d'une épaisseur de quelques pouces produisant jusqu'à une demi-once d'or sur 125 livres de terre; la troisième est une mince couche de terre qui repose sur ce qu'on appelle le *plan*. On nomme ainsi un puddingstone mélangé d'argile au-dessous duquel on ne pousse jamais les travaux. C'est là que se trouvent la plus grande quantité d'or et les pépites les plus considérables, et qu'on rencontre les *manchas*, qui font la fortune du chercheur d'or. Quand le torrent, pendant la saison des pluies, entraîne le sable mélangé de métal, ce dernier plus pesant s'amoncèle dans les creux formés par les inégalités de la roche sur laquelle roulent les eaux et y reste déposé jusqu'à ce que la pioche vienne le découvrir : ces creux se nomment *manchas*, et il n'est pas rare qu'une moitié ou les deux tiers de ces cavités soient remplis d'or pur.

Les travaux d'exploitation se divisent en trois classes : ceux de *playa* simple, — ceux de *playa de banqueria*, — ceux de *cocheo*. Les premiers s'opèrent au bord de la rivière, sur les terrains d'alluvion, qui souvent sont encore couverts d'eau. On ôte la couche qui recouvre la strate aurifère soit par des travaux manuels, soit en jetant sur ces terrains un fort courant qui entraîne la superficie, et met ainsi à nu la couche exploitable. On retire alors toute la couche aurifère, d'où l'on extrait soigneusement toutes les pierres, et on la dispose en tas. Quand une quantité suffisante est accumulée, on la transporte à un canal creusé à cet effet, et donnant passage à un courant d'eau dont la vitesse est calculée de manière à entraîner la terre et à laisser l'or se déposer. Pour empêcher la déperdition de ce métal, on étend au fond du canal une toile sur laquelle on dispose des pierres, dont la partie aiguë est en l'air : l'or, frappant contre ces obstacles, s'arrête entre les pierres, et, deux ou trois fois par jour, on lève la toile et on retire l'or.

Les travaux de *banqueria* ont lieu tantôt au milieu de la rivière et tantôt sur ses bords. Le terrain exploité présente, immédiatement au-dessous du sable du lit de la rivière, une couche de 6 à 7 mètres, composée d'énormes morceaux de granit. Ces morceaux étant d'une dimension trop considérable pour être extraits comme dans les travaux de *playa* simple, on est forcé, quand la couche de granit est au milieu de la rivière, de détourner les eaux avant de creuser les puits d'exploitation. Si le granit est sur les bords, on y fore des puits de 20 à 30 vares de diamètre (16 à 24 mètres), que l'on conduit jusqu'au *plan*. On ouvre alors des galeries qui remontent la déclivité du rocher, et au moyen desquelles on extrait la couche aurifère.

Le terrain de *banqueria* se décompose en 5 vares (4 mètres) de sable fluvial, — 8 vares (6 mètres 40 cent.) de *bancos* ou pierres de granit, — 1 demi-pied de *venerillo*, — 2 vares (1 mètre 60 cent.) de *tiquita*, pierres anguleuses mêlées d'argile, où on ne trouve pas d'or, — 3 vares (2 mètres 40 cent.) d'argile bleue; — puis enfin se présente le *venero*, qui repose sur le *plan* et dont l'épaisseur est très variable, suivant les accidens du rocher qui lui sert de base.

La couche de *banqueria* extraite est disposée en tas et lavée comme celle de la *playa* simple.

Les travaux de *playa* et de *banqueria* se poursuivent seulement pendant la saison sèche, du mois d'avril au mois de septembre, et, même pendant ce temps, il arrive souvent que les orages viennent les interrompre et remplir les puits. Jadis on n'employait à l'épuisement de ces réservoirs que des seaux de cuir mus par des Indiens. Ce moyen coûteux et imparfait a été remplacé depuis cinq ans par la roue hydraulique dont M. Witley a fait la première application; mais ces machines sont d'une construction imparfaite et ne suffisent ni à préserver les puits d'une infiltration constante, ni à les sécher rapidement lors des pluies d'orage. Avec des machines mieux entendues, on pourrait travailler pendant un bien plus grand espace de temps et avec une économie notable. Du reste, les méthodes d'exploitation usitées en Bolivie ne sont pas nouvelles et ont conservé l'empreinte de l'ignorance des âges primitifs. On a trouvé dans la *banqueria* de San-Juanito les anciens travaux des Indiens, qui, sous le règne des Incas, travaillaient déjà par puits et galeries, comme on le fait encore aujourd'hui.

Le travail de *cocheo* ou *faldeo* est une opération par laquelle on lave les flancs de la montagne. Quand on a reconnu la présence de l'or à la teinte rougeâtre dont il colore le terrain et qu'on a déterminé le point d'où partira le lavage, on creuse un canal dont l'étendue a souvent plusieurs lieues. Toutes les eaux supérieures, souvent même de petites rivières, sont détournées et emprisonnées dans ce canal, qui les conduit à de larges réservoirs. Il faut à partir de là que la pente soit très douce et que les eaux puissent couler lentement, car les plus grandes richesses se trouvent sur les versans mollement arrondis des coteaux, tandis qu'on trouve peu d'or sur les flancs abrupts des montagnes. Le *venero* et le *venerillo* recouvrent les pentes des collines, et augmentent d'épaisseur à mesure qu'ils s'éloignent du lit de la rivière jusqu'à ce qu'ils rencontrent la roche primitive. Souvent, dans les *playas* et le lit de la rivière, ces deux strates ont disparu, emportées par la violence des courans.

Quand une fois les réservoirs sont jugés suffisamment pleins, on lâche les eaux, qui entraînent avec elles tout le terrain supérieur, puis on recueille la couche aurifère, qui subit le même traitement que nous avons vu appliquer aux *playas*. Le procédé que nous venons de décrire est cependant moins productif que les autres, car il est rare qu'on atteigne le plan, et généralement on n'opère que sur les couches moins riches, telles que le *venero* et le *venerillo*. En général, d'ailleurs, les travaux du *cocheo* s'exécutent sans qu'on ait commencé par reconnaître tous les points où l'extraction pourrait être avantageuse, de telle sorte qu'au lieu de disposer un canal pour une suite d'opérations successives, on ne le creuse que pour un seul lavage. Chaque année, des travaux improductifs viennent ainsi grever inutilement le budget de l'entrepreneur. Le *cocheo* ne paraît pas avoir eu pour but principal d'augmenter les bénéfices des extracteurs, mais seulement d'employer sans perte, pendant la saison des pluies, les Indiens dont les bras sont nécessaires pour travailler les *playas* et *banquerias* pendant la saison sèche. La tradition est là, avec ses routines et ses préjugés, que nul ne songe à secouer, et perpétue une exploitation vicieuse dont

les moindres améliorations changeraient le rendement. Que l'on compare les méthodes de lavage que nous venons de décrire avec les méthodes employées dans les centres minéralogiques de l'Allemagne, et l'on verra quelle perte énorme subissent les exploitans du Tipuani, par l'ignorance où ils sont de ce qui se passe ailleurs. Il y aurait pourtant un grand parti à tirer de l'intelligence des Indiens qui travaillent dans ces contrées : merveilleux ingénieurs, sans études, sans instrumens, dans un pays accidenté, où chaque ravin suit un niveau différent, ils tracent des canaux qui ont plusieurs lieues de long, coupent des rochers, changent en canaux le lit des ruisseaux, tournent d'immenses montagnes, et arrivent au point désigné avec une précision vraiment digne de l'admiration des hydrographes.

Quoique moins productifs que les travaux des *playas*, ceux de *cocheo* ne sont pourtant point à dédaigner. Dans un lavage opéré en 1849 par M. Villamil, on a lavé neuf tonneaux (9,000 kilogrammes) de terre extraits du *venero* et du *venerillo*. Le produit a été de 18 onces et 10 drachmes d'or, soit un peu plus de 2 onces par tonneau. Le travail d'extraction et de lavage équivalait à celui d'un homme pendant cent cinquante jours, au prix d'une piastre par jour. Il faut y ajouter les pertes sur les avances faites aux ouvriers, celles sur les outils et autres, évaluées à 50 pour 100, ce qui fait un total dépensé de 225 piastres. La valeur de l'or sur le marché de la Paz étant à cette époque de 17 piastres 4 réaux l'once, on obtenait le résultat suivant :

Frais d'extraction et de lavage.	150 piastres.
Avances et pertes de tout genre, 50 pour 100.. .	75
Total dépensé.. .	225 piastres.
18 onces 10 drachmes d'or à 17 piastres 4 réaux l'once. .	326 piastres.
Bénéfice sur l'opération. .	101 piastres.

C'est-à-dire près de 45 pour 100 du capital employé. Il est vrai de dire que ces profits sont minimes en comparaison de ceux qu'on recueille dans les *playas*, quand la fièvre tierce ne sévit pas trop fort et que les orages ne sont pas fréquens. Dans l'année 1846, qui fut regardée comme bonne sous ce rapport, M. Zavalà, pour une dépense de 37,000 piastres (185,000 fr.), a retiré une valeur de 156,000 piastres (780,000 fr.), soit cinq fois son capital. Qu'on juge par là de ce que pourrait faire la science et l'économie européenne appuyées de capitaux suffisans.

Les Indiens qui travaillent aux lavages sont malheureusement souvent exploités par les entrepreneurs. Un administrateur réside à Sorata et se charge de faire les embauchages d'ouvriers. Ceux-ci gagnent 16 piastres pour vingt jours de travail, après lesquels ils s'en vont à cause des fièvres tierces qui les atteignent souvent. En contractant leur engagement, les Indiens se font donner des avances. Il est rare qu'ils reçoivent ces avances en espèces; on les leur donne en marchandises dans un magasin où un compte leur est ouvert, et où ils puisent suivant leurs besoins. Il en résulte presque toujours qu'au bout de la saison l'Indien est débiteur et forcé de contracter un nouvel engagement pour garantie de sa dette. Néanmoins il arrive fréquemment aussi

qu'il disparaît avec son avance, et c'est ce qui explique les 50 pour 100 ajoutés aux frais véritables, afin de couvrir ces non-valeurs. On calcule qu'un ouvrier doit rendre une livre d'or par saison pour donner le bénéfice ordinaire. Deux mille Indiens sont occupés sur le cours de la rivière, quand tous les travaux sont en exploitation; mais ce n'est qu'une faible portion qui se trouve ainsi attaquée, et, en doublant le nombre d'hommes employés aujourd'hui, on pourrait travailler pendant vingt années sur le Tipuani seul, qui a une longueur exploitable d'environ cent milles. La *playa* San-Carlos, formée par une espèce de cirque de collines, est complétement vierge. Pendant une année de travail à Salomon, on a chargé vingt Indiens d'or, c'est-à-dire que chaque homme portait plus de dix quintaux, et la *playa* est restée vierge en partie, chaque arrobe ou 25 livres de terre donnant 18 livres d'or presque entièrement pur.

Les meilleurs lavages russes donnent un soixante-quatre millième, et les inférieurs un quatre cent millième; à Tipuani, les lavages inférieurs donnent souvent deux millièmes. Et cette rivière, seule exploitée jusqu'à ce jour, n'est pourtant pas l'unique sur laquelle les travaux puissent s'opérer. Le Mapiri, bien plus considérable que le Tipuani, serait bien plus productif : un seul triangle, formé par une sinuosité de la Chalana à Vilaqué, donne une surface de 6,000 vares (4,800 mètres), qu'on peut sécher en coupant un isthme de 80 vares (64 mètres). Tous les affluens qui contribuent à former le Guanay contiennent des richesses analogues, dédaignées ou inconnues jusqu'à ce jour, et baignent des rives propres à toute culture, dont le défrichement assainirait le pays et le délivrerait de ces fièvres qui chassent le travailleur pendant la saison humide. Toutefois il faudrait pour cela que la cordillère ne se dressât pas comme un mur infranchissable, grevant de frais énormes même la production la plus riche, celle de l'or. Pour que les améliorations pussent féconder l'exploitation actuelle et permettre celle des autres rivières, il faudrait qu'une voie nouvelle fût ouverte et rapprochât la Bolivie de l'Europe. C'est ce qui doit immanquablement arriver, grace à l'expédition scientifique qu'on projette en ce moment : des obstacles existent sans doute et sont d'autant plus difficiles à surmonter qu'il s'agit de traverser des pays inconnus, habités presque tous par des peuplades sauvages. Cependant, chaque jour, les habitans font le voyage du grand Para au Guaporé, ou remontent le Madeira et ses chutes pour venir en canot vendre leur sel aux frontières du Brésil et de la Bolivie. Il est donc permis de croire que la science et l'énergie européenne, mues par l'intérêt si puissant qui s'attache à la colonisation de l'intérieur de l'Amérique, sauront vaincre des obstacles qui n'arrêtent pas des nations à demi barbares. La Californie alors sera moins près de l'Europe que les rives du Tipuani, et pendant que l'or de la Bolivie brillera sur nos marchés, le café des *yungas*, qui rivalise avec celui de Moka, le cacao, qui vaut celui de Cuba, iront aussi s'échanger dans nos ports et donner la preuve de ce que la civilisation pourrait faire de ce pays.

LÉON FAVRE,
Consul-général de France en Bolivie.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU NEUVIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

LA CLÉ D'OR. — Première partie, par M. OCTAVE FEUILLET. 5

LA GRAVURE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. — III. — LA GRAVURE AU XIXe SIÈCLE EN ALLEMAGNE, EN ANGLETERRE, EN FRANCE, EN ITALIE ET EN AMERIQUE. — Dernière partie, par M. HENRI DELABORDE. . 31

LITTÉRATURE DRAMATIQUE. — *Le Joueur de Flûte* ET LES COMÉDIES DE M. ÉMILE AUGIER, par M. GUSTAVE PLANCHE. 60

CABECILLAS Y GUERRILLEROS, SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE. — LE SOLDAT CURENO, par M. GABRIEL FERRY. 83

LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — V. — LES CLASSES MOYENNES SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE, par M. L. DE CARNÉ. . . . 105

LA CRISE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE, par M. JOHN LEMOINNE. 134

LE BISCÉLIAIS. — Première partie, par M. PAUL DE MUSSET. 156

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.. 183

SOUVENIRS DE LA GUERRE DE HONGRIE SOUS LE PRINCE WINDISCHGRAETZ ET LE BAN JELLACHICH, par M. GEORGE DE PIMODAN, major au régiment de Bandérial-Hussards. 201

LA CLÉ D'OR. — Dernière partie, par M. OCTAVE FEUILLET. 259

LE BISCÉLIAIS. — Dernière partie, par M. PAUL DE MUSSET.. 293

L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE. — III. — LE COMMUNISME ET LA TERREUR NÈGRES, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 321

SCÈNES ET RÉCITS DE VOYAGE DANS LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — ARÉQUIPA, PUNO ET LES MINES D'ARGENT, par M. E. DE LAVANDAIS. 356

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 380

LES RÉPUBLICAINS ET LES MONARCHISTES DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — Première partie, par M. DE FALLOUX. 393

LA CORRÈZE ET ROC-AMADOUR. — RÊVERIES A TRAVERS CHAMPS, par M. ALEXIS DE VALON. 423

HOMMES D'ÉTAT ET HOMMES DE GUERRE DANS LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE. — I. — LE GÉNÉRAL NARVAEZ, par M. CHARLES DE MAZADE.. 462

LITTÉRATURE DRAMATIQUE. — *Claudie*, de George Sand, par M. GUSTAVE PLANCHE. 497

UNE FANTAISIE D'ALCIBIADE, par M. Ch. Reynaud. 512
L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE. — IV. — La Justice, les Conquêtes et le Couronnement de Soulouque, par M. Gustave d'Alaux. 521
HISTOIRE ET STATISTIQUE MORALES DE LA FRANCE. — Paris et les Provinces, par M. Ch. Louandre. 546
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 565
REVUE LITTÉRAIRE ET MUSICALE. 578

LE CHATEAU DES DÉSERTES. — Première partie, par M. George Sand. . . 593
LES SCIENCES ARABES AU MOYEN-AGE. — Aboulféda et ses Écrits, par M. E. Dulaurier. 630
LA GUERRE DE MONTAGNE. — La Navarre et la Kabylie. — I. — Zumalacarregui, par M. E. Ducuing. 661
PEPITA, RÉCIT DE LA PAMPA, par M. Th. Pavie. 701
LA POLITIQUE EUROPÉENNE EN CHINE. — Relations de l'Angleterre et de la France avec le Céleste Empire, par M. Lavollée. 733
REVUE LITTÉRAIRE DE L'ALLEMAGNE. — La Critique, les Romans et la Poésie, la Littérature magyare, par M. Saint-René Taillandier. 753
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 771

LES GUISE, par M. Alexis de Saint-Priest. 785
LE CHATEAU DES DÉSERTES. — Seconde partie, par M. George Sand. . . . 848
VOYAGE DANS LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — La Bolivie et le Pérou, par M. E. de Lavandais. 870
DE L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE AU XIXe SIÈCLE, par M. Albert de Broglie. 908
LE SALON DE 1850-51, par M. Louis de Geofroy. 926
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 966
NOTE SUR TH. LECLERCQ, par M. Prosper Mérimée. 981

LES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES. — V. — Le Système protecteur, par M. Michel Chevalier. 985
LE CHATEAU DES DÉSERTES. — Troisième partie, par M. George Sand. . . 1030
LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Une Course aux frontières du Maroc, par M. Pierre de Castellane. 1056
L'EMPIRE DU BRÉSIL ET LA SOCIÉTÉ BRÉSILIENNE EN 1850, par M. Émile Adêt. 1082
LES CONFESSIONS D'UN HUMORISTE. — (*Lav-Engro, the Scholar, the Gypsy and the Priest*, by George Borrow), par M. E.-D. Forgues. 1106
YU-KI LE MAGICIEN, LÉGENDE CHINOISE, par M. Th. Pavie. 1129
REVUE MUSICALE. — M. SPONTINI. — *LA TEMPESTA*. 1145
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1159
REVUE LITTÉRAIRE. — *VALERIA*. 1170

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU DIXIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN.

NOUVELLE DÉFENSE DES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF, par M. VICTOR COUSIN. 5

LE CHATEAU DES DÉSERTES. — Dernière partie, par M. GEORGE SAND. . . 47

LE SIÉGE DE ZAATCHA. — SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE DES ZIBAN, par M. le capitaine CHARLES BOCHER. 70

DE LA VIE LITTÉRAIRE DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 101

LE PARAGUAY ET LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, par M. TH. PAGE, capitaine de vaisseau. 126

REVUE DRAMATIQUE. — LA COMÉDIE ET LE DRAME, *Valeria*, *les Contes d'Hoffmann*, etc., par M. GUSTAVE PLANCHE. 170

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 181

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET L'EMPEREUR SOULOUQUE. — Première partie, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 193

LA GUERRE DE MONTAGNE EN KABYLIE. — LE MARÉCHAL BUGEAUD, par M. F. DUCUING. 225

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE (*History of Spanish Literature*, de M. Ticknor), par M. PROSPER MÉRIMÉE. 275

HOMMES D'ÉTAT ET HOMMES DE GUERRE DANS LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE. — LE GÉNÉRAL DE RADOWITZ, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 289

HISTOIRE FINANCIÈRE. — DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE BUDGET DE 1852, par M. LÉON FAUCHER. 328

POÉSIES, par M. CHARLES REYNAUD. 364

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 370

REVUE LITTÉRAIRE. 385

LA MARINE DE LA RÉPUBLIQUE, par M. TH. PAGE, capitaine de vaisseau. . 393

LE SOCIALISME ET LA LITTÉRATURE DÉMOCRATIQUE EN ANGLETERRE (*Alton Locke*, *Tailor and Poet*, *an autobiography*, de M. Kingsley), par M. ÉMILE MONTÉGUT. 429

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET L'EMPEREUR SOULOUQUE. — Dernière partie. — LE GÉNÉRAL SANTANA ET LE PRÉSIDENT BAEZ. — LES AGENS DE L'ANGLETERRE ET DES ÉTATS-UNIS A SANTO-DOMINGO, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 459

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — GÉRICAULT, par M. GUSTAVE PLANCHE. 502
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Première partie, par M. HENRY MURGER. 532
LA VEUVE DE CORRÉ, par M. A. BRIZEUX. 559
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 577

1852 ET LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION, par M. ALBERT DE BROGLIE. 595
LA COMÉDIE POLITIQUE A ATHÈNES ET A PARIS. — SCÈNES SOCIALISTES DU THÉATRE GREC, par M. E. DE LANGSDORFF. 611
SOUVENIRS DE VOYAGE EN ARMÉNIE ET EN PERSE. — I. — L'ARMÉNIE, par M. E. FLANDIN. 651
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Seconde partie, par M. HENRY MURGER. 682
LES FEMMES POÈTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD, par M. E. MONTÉGUT. . . 732
UN VOYAGE AU SAHARA. — LE DÉSERT ET LES OASIS, de M. Richardson, par M. P. MERRUAU. 745
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 768

LES MARIONNETTES EN ANGLETERRE, par M. CHARLES MAGNIN. 785
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Troisième partie, par M. HENRY MURGER. 832
STATISTIQUE MORALE. — DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES. — L'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL EN FRANCE, par M. A. AUDIGANNE. 862
LES RÉCITS DE LA MUSE POPULAIRE. — LES BOISIERS ET LE BRACONNIER BON-AFFUT, par M. ÉMILE SOUVESTRE. 894
POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — M. DE LAMARTINE, SES ŒUVRES COMPLÈTES ET SES COMMENTAIRES AUTOBIOGRAPHIQUES, par M. GUSTAVE PLANCHE. 928
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 958
ACADÉMIE FRANÇAISE. — RÉCEPTION DE M. NISARD, par M. CHARLES DE MAZADE. 975
THÉATRES ET BEAUX-ARTS. 980

PADMAVATI. — RÉCIT DE LA COTE DE COROMANDEL, par M. TH. PAVIE. . . 985
VOYAGE DANS LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — LES ANTIS. — LES RUINES DE CHOQUIQUIRAO. — LE BAS-PÉROU ET LIMA, par M. E. DE LAVANDAIS. 1019
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Dernière partie, par M. HENRY MURGER. 1060
LE MARQUIS DE FAVRAS D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS, par M. ALEXIS DE VALON. 1091
DE LA POÉSIE ET DES POÈTES POPULAIRES (*Muse populaire, Chants et Poésies*, de M. Pierre Dupont), par M. ÉMILE MONTÉGUT. 1136
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1153
REVUE LITTÉRAIRE. 1169

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU ONZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

LES COTES DE LA MANCHE. — Granville, Coutances, La Hague et le Mont-Saint-Michel, par M. J.-J. BAUDE. 5

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Barye, par M. GUSTAVE PLANCHE. 47

LA SUISSE SOUS LE GOUVERNEMENT DES RADICAUX, par M. CHERBULIEZ. 76

UN POÈTE ROMAN AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ET LES BARDES BRETONS, par M. CHARLES DE MAZADE. 111

CABECILLAS Y GUERRILLEROS, SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE. — Cristino Vergara, par M. GABRIEL FERRY. 130

LA DERNIÈRE EXPÉDITION DE KABYLIE, par M. P. DE CASTELLANE. . . . 154

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 176

THÉATRES. — *Les Caprices de Marianne* de M. Alfred de Musset. 189

LE TOUR DU MONDE A L'EXPOSITION DE LONDRES, par M. ALEXIS DE VALON. 193

MAINE DE BIRAN, SA VIE INTIME ET SES ÉCRITS, d'après de nouveaux documens, par M. ERNEST NAVILLE. 229

AETIUS ET LE COMTE BONIFACIUS, ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE, par M. AMÉDÉE THIERRY, membre de l'Institut. 276

LA RETRAITE DES DIX MILLE, roman, première partie, par M. le Mor FRIDOLIN. 311

LA POÉSIE ANGLAISE DEPUIS LORD BYRON. — I. — Alfred Tennyson, par M. J. MILSAND. 345

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 367

BEAUX-ARTS. — La Reine Marie-Antoinette, de M. Paul Delaroche, par M. F. MERCEY. 380

LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE, AVEC UNE CORRESPONDANCE INÉDITE, par M. VICTOR COUSIN. 393

VASILIKY, SOUVENIRS D'UNE CROISIÈRE DANS LES CYCLADES, par M. CHARLES COTTU. 438

LE ROMANCIER POPULAIRE DE LA SUISSE ALLEMANDE. — Jérémie-Gotthelf, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 466

LA RETRAITE DES DIX MILLE, seconde partie, par M. le Mor FRIDOLIN. . . 498

L'ÉGLISE ET LES ÉVÊQUES DE PARIS (*Cartulaire de Notre-Dame*), par M. CHARLES LOUANDRE. 522

LE MUSÉE DU LOUVRE, par M. GUSTAVE PLANCHE. 546

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 565
REVUE LITTÉRAIRE. — Publications belges. 581

LA RETRAITE DES DIX MILLE, dernière partie, par M. le Mor FRIDOLIN. . 586
LES MONUMENS D'ATHÈNES ET LES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES EN GRÈCE, par M. CHARLES LÉVÊQUE. 637
LA POÉSIE ANGLAISE DEPUIS BYRON. — II. — Robert Browning, par M. J. MILSAND. 661
CABECILLAS Y GUERRILLEROS. — Le Rastreador, par M. G. FERRY. 690
MIRABEAU ET LA COUR DE LOUIS XVI, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. . . 722
DE L'INFLUENCE DES NOUVELLES LOIS DE NAVIGATION EN ANGLETERRE ET AU DEHORS, par M. J. PERODEAUD. 739
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 752

ROSITA, HISTOIRE PÉRUVIENNE, par M. THÉODORE PAVIE. 773
L'EMPIRE CÉLESTE DEPUIS LA GUERRE DE L'OPIUM. — La Marine anglaise et la Marine française dans l'extrême Orient, souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE, capitaine de vaisseau. 806
POÈTES, ROMANCIERS ET HISTORIENS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE. — LV. — M. C.-A. Sainte-Beuve, par M. GUSTAVE PLANCHE. 844
VOYAGE AÉRIEN DE PARIS A SPA, avec deux cartes explicatives, par M. IWAN MATZNEFF. 876
STATISTIQUE MORALE. — DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES. — Les Ouvriers du nord de la France, par M. A. AUDIGANNE. 893
LES ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DANS LES PROVINCES DEPUIS 1848. — I. — La Flandre, l'Artois, la Picardie et les provinces de l'est, par M. CHARLES LOUANDRE. 921
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 940
REVUE LITTÉRAIRE. — De la Réaction dans les idées à propos de quelques publications (J. de Maistre, M. Donoso Cortès, M. Guizot), par M. CH. DE MAZADE. 953

SOUVENIRS DE VOYAGE EN ARMÉNIE ET EN PERSE. — TÉHÉRAN ET HISPAHAN, par M. EUGÈNE FLANDIN. 965
LES ARTS EN 1851. — I. — La Rome souterraine. — L'Expédition de Mésopotamie. — Le Sérapéum, par M. F. MERCEY. 1001
DU GÉNIE DE LA RACE ANGLO-SAXONNE ET DE SES DESTINÉES, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 1027
LES ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DANS LES PROVINCES DEPUIS 1848. — II. — La Normandie et les Provinces de l'ouest, par M. CHARLES LOUANDRE. 1046
L'ERMITAGE, par M. OCTAVE FEUILLET. 1071
REVUE LITTÉRAIRE DE L'ALLEMAGNE. — Des Travaux récens de critique et d'histoire, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 1099
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1117

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU DOUZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

MIRABEAU ET LA COUR DE LOUIS XVI, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 5

LA HOLLANDE DEPUIS 1815. — I. — SES CRISES POLITIQUES ET FINANCIÈRES JUSQU'EN 1848, par M. J. BERGSON. 39

LA LITTÉRATURE EN RUSSIE. — LE COMTE W. SOLOHOUPE ET LE ROMAN DE MOEURS RUSSE, par M. CHARLES DE SAINT-JULIEN. 67

LE VOMERO, SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE, par M. P. DE MUSSET. . . 101

LA CONVENTION (*Histoire de la Convention*, de M. de Barante), par M. L. VITET. 145

LES ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES EN PROVINCE DEPUIS 1848. — Les Provinces du centre et du midi, dernière partie, par M. CH. LOUANDRE. 162

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 187

ÉTUDES MORALES SUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE. — La vraie Cause de la Crise actuelle, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 201

LES MOLUQUES SOUS LA DOMINATION HOLLANDAISE, souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 223

PHILOSOPHES ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS. — M. Royer-Collard, par M. ADOLPHE GARNIER. 250

L'ILE DE WIGHT. — Les Régates de Cowes, par M. le colonel DE LA MOSKOWA. 291

LE LIBRE ÉCHANGE DANS LES LOIS DE NAVIGATION, par M. C. LAVOLLÉE. 308

ROMANCERO, POÉSIES INÉDITES, par M. HENRI HEINE. 337

LES ARTS EN BELGIQUE ET L'EXPOSITION DE BRUXELLES, par M. E. LANDOY. 356

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 378

LES DUCS ET LA COUR D'URBIN, par M. HENRI DELABORDE. 393

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Le Khamis des Beni-Ouragh, par M. P. DE CASTELLANE. 441

LE PROCÈS DE MARIE STUART (*Histoire de Marie Stuart*, de M. Mignet), par M. NISARD. 466

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Charles Gleyre, par M. GUSTAVE PLANCHE. 489

L'ELDORADO, VOYAGE AUX MINES D'OR D'UPATA EN 1851, par M. ALPHONSE RIDE. 506
BETTINE, comédie, par M. ALFRED DE MUSSET. 528
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 568

SOUVENIRS DE VOYAGE EN PERSE ET EN ARMÉNIE. — Chiraz et le Golfe Persique, l'Armée Persane, par M. EUGÈNE FLANDIN. 585
LA LITTÉRATURE EN RUSSIE. — Nicolas Gogol, par M. PROSPER MÉRIMÉE. 627
LES COTES DE BRETAGNE. — Saint-Malo et les Malouins, par M. J.-J. BAUDE. 651
L'ILE DE WIGHT. — Les Châteaux, les Cottages et la Saison des Bains, par M. le colonel DE LA MOSKOWA. 691
DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES. — Les Ouvriers normands, par M. A. AUDIGANNE. 716
BEAUX-ARTS. — Le Plafond de M. E. Delacroix, par M. GUSTAVE PLANCHE. . 742
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 750
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 767
REVUE DRAMATIQUE, par M. GUSTAVE PLANCHE. 775

LA COLONIE EUROPÉENNE EN CHINE. — Macao, Canton, Hong-kong. — Souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 785
UN PUBLICISTE SOUS LA RÉVOLUTION (*Mémoires de Mallet Dupan*), par M. E. MONTÉGUT. 831
JUNIUS, première partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT. 863
SCÈNES ET MŒURS DES RIVES ET DES COTES. — I. — Le Traineur de Grèves, par M. É. SOUVESTRE. 903
LES CAVALIERS ET LES CHEVAUX DU SAHARA, scènes de la vie du désert, par M. le général DAUMAS. 944
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 968

JUNIUS, dernière partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT. 985
LA SOCIÉTÉ ET LA LITTÉRATURE A CUBA, par M. CHARLES DE MAZADE. . 1017
LE DAHOMEY ET LE ROI GUEZO, par M. PAUL MERRUAU. 1036
MAHOMET ET LES ORIGINES DE L'ISLAMISME, par M. E. RENAN. 1063
LE ROMAN DEMOCRATIQUE EN ANGLETERRE. — *The Worker and the Dreamer, a Story of the Present Time*, by R.-H. Horne. — *John Drayton, a Story of early Life and Developement of a Liverpool engineer*, par M. EMILE MONTÉGUT. 1102
LES ŒUVRES DE M. INGRES, par M. GUSTAVE PLANCHE. 1119
POESIES, par M. CHARLES REYNAUD. 1136
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — THÉATRES ET LITTÉRATURE. 1141
L'OR DE TIPUANI, par M. LÉON FAVRE. 1152

FIN DE LA TABLE.

TUFTS UNIVERSITY
3 9090 007 509 140